

A

ABADIE (François), sénateur (Hautes-Pyrénées) RDSE.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

ABOUT (Nicolas), sénateur (Yvelines) RI-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Secrétaire titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination en tant que secrétaire (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire [n° 0260 (97-98)] (29 janvier 1998) - Enseignement.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 297 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, instituant une commission consultative du secret de la défense nationale [n° 0337 (97-98)] (5 mars 1998) - Défense.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 404 (97-98)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, instituant une Commission consultative du secret de la défense [n° 0422 (97-98)] (6 mai 1998) - Défense.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale [n° 0467 (97-98)] (2 juin 1998) - Défense.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 487 (97-98)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, instituant une commission consultative du secret de la défense nationale [n° 0501 (97-98)] (17 juin 1998) - Défense.

Proposition de loi visant à renforcer les moyens d'expulsion du préfet et du maire, en cas d'occupation illégale des locaux industriels, commerciaux ou professionnels par les gens du

voyage [n° 0078 (98-99)] (20 novembre 1998) - Ordre public.

Proposition de loi tendant à renforcer le dispositif pénal à l'encontre des associations ou groupements à caractère sectaire qui constituent, par leurs agissements délictueux, un trouble à l'ordre public ou un péril majeur pour la personne humaine ou la sûreté de l'Etat [n° 0079 (98-99)] (20 novembre 1998) - Ordre public.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 5 (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2311) - Ministère : Aménagement du territoire - *Qualité de l'air et exercice du droit de grève dans les transports publics* - Réponse le 15 mai 1998 (p. 2311) - Pollution et nuisances

n° 57 (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6547) - Ministère : Intérieur - *Sécurité publique dans les banlieues sensibles* - Réponse le 18 décembre 1998 (p. 6548) - Sécurité publique

Questions européennes :

n° 3 (JO Débats du 16 décembre 1997) (p. 5316) - Ministère : Affaires européennes - *Elargissement de l'Union* - Réponse le 16 janvier 1998 (p. 154) - Union européenne

Questions orales sans débat :

n° 339 (JO Débats du 22 octobre 1998) (p. 3940) - Ministère : Justice - *Réforme des prestations compensatoires versées en cas de divorce* - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4312) - Divorce

INTERVENTIONS

- Question orale avec débat portant sur les conséquences de l'élargissement de l'Union - (15 janvier 1998) (p. 154, 156) : présente sa question.

- Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0151 (96-97)] - (10 février 1998) - Discussion générale (p. 751) : s'associe à l'hommage rendu à Claude Erignac par les autorités des Yvelines en qualité de parlementaire de ce département. Instabilité socio-économique et problèmes posés par l'application de la loi de 1975 portant réforme du divorce. Assouplissement des modalités de révision de la prestation compensatoire sous forme de rente. Mesures fiscales. (p. 752) : dimension alimentaire de la prestation compensatoire. Appréciation par la jurisprudence de "l'exceptionnelle gravité". Limitation de la durée de la rente. (p. 753, 754) : disparité d'appréciation par les tribunaux. Intransmissibilité de la rente aux héritiers. Dette à caractère personnel.

- Suite de la discussion - (25 février 1998) - Art. 1er (caractère forfaitaire de la prestation compensatoire et conditions de sa révision) (p. 944) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 du Gouvernement (révision en cas de changement imprévu et important). Interprétation du mot "imprévu" par le Gouvernement et question du remariage. (p. 945) : son amendement n° 4 : caducité de la prestation compensatoire en cas de remariage ou de concubinage notoire du créancier ; retiré. (p. 946) : pension de réversion des veuves de guerre. (p. 947) : caractère imprévisible du remariage. Souhaite que l'amendement n° 7 précité du Gouvernement ne soit pas réintroduit par l'Assemblée nationale - Après l'art. 1er : se déclare favorable à l'amendement n° 8 du Gouvernement (compétence du juge délégué aux affaires familiales pour la révision de la prestation compensatoire). Mention que la prestation compensatoire peut être inversée. (p. 948) : se déclare

favorable à l'amendement n° 9 du Gouvernement (motivation de la décision du juge en cas d'exception au principe du versement en capital) - **Art. 2** (*fixation de la durée de la rente par le juge*) (p. 951) : son amendement n° 2 : impossibilité pour la rente d'excéder une durée équivalente à deux fois la durée effective du mariage sauf conséquences d'une exceptionnelle gravité ; retiré. Se déclare favorable à l'amendement n° 12 du Gouvernement (nouvelle rédaction) - **Art. 2 bis** (*possibilité pour les héritiers du débiteur de la rente compensatoire de demander sa révision*) (p. 953) : son amendement n° 3 : intransmissibilité de la charge de la rente compensatoire aux héritiers du débiteur ; devenu sans objet. Exemple de cas concrets. (p. 956, 957) : situation patrimoniale des conjoints et non des héritiers - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 959) : remercie le Gouvernement d'avoir accepté de débattre rapidement sur ce sujet. Révision possible de la prestation compensatoire sous forme de rente. Regrette le maintien de la transmissibilité.

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale [n° 0297 (97-98)]** - (24 mars 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1242) : recherche d'un équilibre entre la nécessaire confidentialité de la défense et la recherche de la vérité par le juge. Classification des informations. Adaptation des compétences du Parlement face au secret défense. (p. 1243) : la commission des affaires étrangères invite le Sénat à adopter le projet de loi sous réserve des observations et des amendements présentés - **Art. 1** (*création d'une nouvelle autorité administrative indépendante : la commission consultative du secret de la défense nationale*) (p. 1248, 1249) : accepte les amendements n° 1 (remplacement du terme "autorité administrative indépendante" par "commission administrative indépendante") et n° 3, rédactionnel, de la commission saisie pour avis. Ses amendements n° 15 : possibilité de saisine de la commission consultative par une commission parlementaire ; et n° 14, rédactionnel ; adoptés - **Art. 2** (*composition de la commission*) (p. 1251) : ses amendements n° 16 : exclusion du principe de la présidence commune à la future commission consultative du secret et à l'actuelle commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, CNCIS, et substitution du mot "membres" à l'expression "personnalités qualifiées" ; n° 17 et 18, rédactionnels ; n° 32, de coordination rédactionnelle ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 5 de la commission saisie pour avis (exclusion des deux parlementaires prévus dans la composition) - **Art. 4** (*saisine de la commission*) (p. 1253) : son amendement n° 19 : nouvelle rédaction ; adopté. Demande le retrait des amendements de coordination n° 9 de la commission saisie pour avis et rédactionnel n° 33 du Gouvernement au profit de son amendement n° 19 précité - **Art. 5** (*le pouvoir des membres de la commission*) (p. 1254) : son amendement n° 20 : suppression de la disposition adoptée par l'Assemblée nationale prévoyant que le président peut se faire assister dans ses investigations par un membre de la commission ; adopté - **Art. 8** (*la décision de l'autorité administrative*) (p. 1255) : son amendement n° 24 : définition d'une nouvelle procédure de publication du sens de l'avis ; adopté. Estime l'amendement n° 12 de la commission saisie pour avis (délai de notification de la décision à défaut d'avis) satisfait par l'amendement n° 24 précité. S'oppose à l'amendement n° 30 du groupe communiste républicain et citoyen (introduction d'une procédure d'appel dans l'hypothèse où l'autorité administrative ne suit pas l'avis favorable à la déclassification) - **Art. 7** (*l'avis de la commission*) (*précédemment réservé*, p. 1255) (p. 1257) : son amendement n° 22 : référence aux intérêts fondamentaux de la nation ; adopté ; et son amendement n° 21 : remplacement du délai de deux mois par un délai d'un mois ; rejeté. Son amendement de coordination n° 23 ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 1260) : s'oppose à l'amendement n° 31 du groupe communiste républicain et citoyen (publication d'un rapport annuel sur les conditions d'exercice et les résultats de l'activité de la commission consultative).

Deuxième lecture [n° 0404 (97-98)] - (13 mai 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2278) : volonté d'ouvrir la procédure de saisine aux commissions parlementaires. Refus du principe de la présidence commune avec la CNCIS. Institution d'une double procédure de déclassification. Préservation des pouvoirs spécifiques d'investigation du président. Critères de référence pour la formulation de l'avis - **Art. 1** (*création et compétence de la commission consultative du secret de la défense nationale*) (p. 2281) : son amendement n° 1 : possibilité de saisine par une commission parlementaire ; adopté - **Art. 2** (*composition de la commission*) : son amendement n° 2 : suppression du principe de la présidence commune avec la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité ; adopté. A titre personnel, accepte l'amendement n° 10 du Gouvernement (instauration d'un vice-président) - **Art. 4** (*procédures de saisine de la commission consultative*) (p. 2284) : son amendement n° 3 de coordination ; adopté. Son amendement n° 4 : possibilité pour l'autorité responsable de déclassifier sans saisine de la commission ; adopté - **Art. 5** (*pouvoirs de la commission*) (p. 2285) : son amendement n° 5 : suppression de la possibilité pour le président de se faire assister par un membre de la commission ; adopté. Son amendement n° 6 : désignation d'un vice-président ; retiré - **Art. 7** (*avis de la commission*) : ses amendements n° 7 : retour au texte adopté en première lecture par le Sénat ; rejeté ; et n° 8 : référence aux intérêts fondamentaux de la nation ; adopté - **Art. 8** (*décision de l'autorité administrative et publication du sens de l'avis de la commission*) (p. 2286) : son amendement n° 9 de cohérence ; adopté.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie [n° 0384 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 385 et n° 386 (97-98)** (p. 2427, 2429) : décision d'élargissement de l'OTAN prise unilatéralement par les Etats-Unis dans le but d'ouvrir des marchés nouveaux aux armements américains. Absence d'une politique européenne de défense. Isolement de la Russie. Vote par le groupe des Républicains et Indépendants de ces trois projets de loi sur lesquels, personnellement, il s'abstiendra.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Pologne [n° 0385 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 386 (97-98)** (p. 2427, 2429) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République tchèque [n° 0386 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 385 (97-98)** (p. 2427, 2429) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - Suite de la discussion - (3 juin 1998) - **Art. 2** (*élaboration d'un règlement de coordination*) (p. 2677) : son amendement n° 61 : seuil de trois emplois ; rejeté. (p. 2683) : se déclare favorable à l'amendement n° 90 de M. Christian Demuynck (suppression de la limitation horaire imposée dans l'attente de la mise en oeuvre d'un règlement de coordination) - **Art. 12** (*compétences judiciaires des agents de police municipale*) (p. 2705) : son amendement, soutenu par M. François Trucy, n° 67 : transmission des rapports et des procès-verbaux au procureur de la République par l'intermédiaire du maire avec copie aux officiers de police nationale ou de gendarmerie ; rejeté - **Art. 14** (*procédure de relevé d'identité par les agents de police municipale*) (p. 2707) : son amendement, soutenu par M. François Trucy, n° 68 : possibilité pour l'agent municipal de conduire le contrevenant qui refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier de son identité à un officier de police judiciaire ; retiré.

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale - Nouvelle lecture** [n° 0487 (97-98)] - (25 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 3482) : accord de l'Assemblée nationale et du Sénat sur l'ensemble du texte excepté deux points relatifs à la saisine par une commission parlementaire et à la possibilité de déclassification directe - **Art. 1er** (*institution et rôle de la Commission consultative du secret de la défense nationale*) (p. 3484) : son amendement n° 1 : possibilité pour une commission parlementaire de saisir la commission consultative ; adopté - **Art. 4** (*procédure de saisine de la commission*) Ses amendements n° 2 de coordination ; et n° 3 : possibilité pour l'autorité administrative de déclassifier directement des informations ; adoptés - **Art. 7** (*avis de la commission*) (p. 3485) : son amendement n° 4 de coordination ; adopté - **Art. 8** (*décision de l'autorité administrative*) Son amendement de coordination n° 5 ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire** [n° 0260 (97-98)] - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3608, 3610) : enfants hébergés au sein d'une secte. Contrôle de l'enseignement dispensé au sein des sectes. Grands principes d'éducation. Rôle de dépistage de l'école en matière de maltraitance. Enfants non scolarisés. Enfants instruits au sein de familles ou d'établissements relevant de sectes. Rôle des maires et des autorités académiques. Nécessité de renforcer les sanctions pénales à l'encontre des parents et des chefs d'établissement refusant d'améliorer leur enseignement. Rôle des enseignants dans le contrôle de l'obligation scolaire. Lutte contre la délinquance juvénile. Interdiction du travail des enfants. Protection de l'enfant contre toutes les formes d'embrigadement - **Art. 1er** (*renforcement du contrôle de l'enfant instruit dans sa famille ou dans un établissement hors contrat*) (p. 3614, 3615) : importance de la notion de domicile. Se déclare opposé à l'amendement n° 19 du Gouvernement (élargissement de la liste des lieux où le contrôle peut être exercé). Intervient sur l'amendement n° 4 de M. Serge Lagache (nature de l'établissement d'enseignement de remise à niveau pour les enfants dont les résultats au deuxième contrôle ne seraient pas satisfaisants) - **Art. 4** (*amende consécutive au défaut de déclaration d'instruction dans la famille ou dans un établissement privé hors contrat*) (p. 3619) : se déclare favorable à l'amendement n° 20 du Gouvernement (contrôle de la fréquentation et de l'assiduité scolaires déterminé par décret en conseil d'Etat) - **Après l'art. 4** : son amendement n° 1 : répression du démarchage à domicile des mineurs et réglementation des distributions de tracts par ces derniers ; rejeté.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques - Deuxième lecture** [n° 0509 (97-98)] - (10 novembre 1998) - **Art. 1er** (*mesures visant à prévenir le danger susceptible d'être présenté par un animal*) (p. 4299, 4300) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission (allongement du délai de garde de l'animal en fourrière). Rôle du maire - **Art. 2** (*mesures applicables aux chiens potentiellement dangereux*) - **Art. 211-1 du code rural** (*classification des chiens potentiellement dangereux*) (p. 4302) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission (classification en une seule catégorie).

ADNOT (Philippe), sénateur (Aube) NI.

Secrétaire du Sénat jusqu'au 30 septembre 1998 - Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 9 juillet 1998).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 5] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 33 (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4269) - Ministère : Aménagement du territoire - *Attribution de la prime d'aménagement du territoire* - Réponse le 6 novembre 1998 (p. 4269) - Fonds structurels

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - **Après l'art. 11** (p. 2088) : son amendement n° 69 : régime fiscal des indemnités versées aux membres des chambres de métiers, au titre de leur mandat ; devenu sans objet.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice** [n° 0463 (97-98)] - (27 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464** (p. 3994, 3995) : élus parlementaires. Elus locaux. Département de l'Aube. Ouverture sur le monde. Soutiendra le texte de la commission.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice** [n° 0464 (97-98)] - (27 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463** - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4152, 4153) : objectifs initiaux et bilan de la décentralisation. Rôle des collectivités locales. Importance de l'autonomie fiscale. Réforme de la taxe professionnelle. Dotations versées par l'Etat.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4653, 4654) : six des sénateurs non inscrits soutiendront les propositions de la commission des finances. Baisse des prélèvements obligatoires. Programme de réduction de la dette publique.

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4963) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° I-60 : application du taux réduit de TVA de 14 % aux prestations de restauration rapide ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5085) : six des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe voteront ce texte et un ne le votera pas. Maîtrise de la dépense publique. Suppression de la taxe générale sur les activités polluantes. Création d'emplois.

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances Son intervention et ses amendements présentés par M. Jacques Oudin (p. 5726, 5728).

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - Après l'art. 72 (p. 6136) : son amendement n° II-96 : application d'un taux de TVA à 14 % à l'ensemble du secteur de la restauration ; retiré. (p. 6137) : son amendement n° II-95 : application du taux réduit de TVA au droit d'utilisation des installations sportives ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)] - Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - **Art. 16 decies (exonération de la taxe de publicité foncière pour les acquisitions et cessions d'immeubles réalisées par les SAFER)** (p. 6414) : son amendement n° 28 : établissement d'un acte notarié unique exonéré de taxe de publicité foncière pour les transactions réalisées par les SAFER lorsque le délai entre acquisition et cession est inférieur à six mois ; adopté. (p. 6415, 6416) : nécessité pour les SAFER d'être compétitives.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Art. 1er (article 88-2 de la Constitution - autorisation de transferts de compétences)** (p. 6572) : ne votera pas la révision constitutionnelle dans le cas où l'amendement n° 5 de M. Josselin de Rohan ne serait pas adopté (intervention obligatoire du Parlement lors du passage de la règle de l'unanimité à celle de la majorité qualifiée en conditionnant la décision à l'application d'une loi).

ALLÈGRE (Claude), *Ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 de M. Robert Calmejane : **Etablissements scolaires (Situation des établissements scolaires en Seine-Saint-Denis)** (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1648).

n° 6 de Mme Annick Bocandé : **Manifestations et émeutes (Participation d'enseignants et de lycéens à des manifestations)** (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1650).

n° 10 de M. Christian Demuynck : **Enseignement (Situation scolaire en Seine-Saint-Denis)** (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2316).

n° 25 de M. Ivan Renar : **Recherche (Réorganisation de la recherche publique)** (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4262).

n° 27 de M. Jean-Claude Carle : **Lycées (Financement des réformes du système éducatif)** (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4264).

n° 29 de M. Bernard Fournier : **Education (ministère de l') (Méthode Allègre)** (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4266).

n° 47 de M. Jean Clouet : **Enseignement supérieur (Projet de réforme de l'enseignement supérieur)** (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6264).

Questions orales avec débat :

n° 7 de M. Adrien Gouteyron : **Enseignement (Réformes annoncées de l'éducation)** (JO Débats du 15 octobre 1998) (p. 3802).

Questions orales sans débat :

n° 11 de M. Daniel Hoeffel : **Taxis (Conditions d'exercice de la profession de taxi)** (JO Débats du 4 février 1998) (p. 593).

n° 129 de Mme Nicole Borvo : **Amiante (Désamiantage de Jussieu)** (JO Débats du 4 février 1998) (p. 595).

n° 148 de M. Rémi Herment : **Elections (Organisation des scrutins professionnels)** (JO Débats du 4 février 1998) (p. 594).

n° 181 de M. André Dulait : **Multimédia (Financement de l'utilisation des ressources multimédia dans les établissements scolaires)** (JO Débats du 4 mars 1998) (p. 1074).

n° 187 de M. Yann Gaillard : **Insertion (Statut des animateurs de la mission d'insertion de l'éducation nationale)** (JO Débats du 4 mars 1998) (p. 1072).

n° 336 de M. Ivan Renar : **Enseignement (Harmonisation du reclassement des maîtres auxiliaires devenus titulaires)** (JO Débats du 16 décembre 1998) (p. 6394).

n° 349 de M. Yves Rispat : **Gendarmerie (Fermetures de gendarmeries en zones rurales)** (JO Débats du 20 novembre 1998) (p. 4619).

n° 365 de M. Rémi Herment : **Universités (Financement des frais de fonctionnement des DEUG)** (JO Débats du 16 décembre 1998) (p. 6395).

n° 369 de M. Jean-Louis Lorrain : **Enseignement (Classes préparatoires aux grandes écoles)** (JO Débats du 16 décembre 1998) (p. 6396).

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat : réformes annoncées de l'éducation** - (14 octobre 1998) (p. 3805; 3824, 3829) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

- **Communication du Gouvernement** - (21 octobre 1998) (p. 3917, 3919) : plan d'action pour l'avenir des lycées en réponse au mouvement des lycéens. Dispositions relatives à la démocratie lycéenne. Recrutements de personnels afin d'améliorer la vie au lycée. Concertation avec les collectivités territoriales ; fonds exceptionnel d'aménagement des lycées. Réforme pédagogique et allègement des programmes. Egalité face aux études ; recrutement d'enseignants dans les disciplines et académies déficitaires ; utilisation de lecteurs étrangers pour l'enseignement des langues ; réduction des effectifs. Déconcentration. (p. 3923, 3924) : importance des recrutements déjà réalisés par le

Gouvernement dans l'éducation nationale. Plan social étudiant. Parution du décret de déconcentration de la gestion des personnels. Moyens supplémentaires des régions.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) (p. 5213) : propos tenus sur les emplois-jeunes par M. Alain Vasselle. (p. 5229, 5233) : manque de postes dans l'éducation nationale. Défense de l'école républicaine. Service public et justice sociale. Déconcentration de la gestion des mouvements de personnels de l'éducation nationale. Politique contractuelle avec les rectorats. Rattrapage des inégalités : engagements tenus pour la Seine-Saint-Denis. Plans pluriannuels dans les départements d'outre-mer. Intégration des maîtres auxiliaires. Absentéisme. Enseignement primaire ; succès des expériences de rythmes scolaires ; généralisation de l'enseignement des langues vivantes ; négociations des échanges d'assistants de langues avec des pays étrangers. Réforme des lycées. Enseignement en alternance au niveau professionnel. Enseignement technologique. Nouvelles technologies ; prochain concours de création de logiciels éducatifs. Amélioration du temps de travail des enseignants visant à rétablir l'égalité entre agrégés et certifiés et à dégager le temps d'une aide effective aux élèves en difficulté. Recrutement de maîtres auxiliaires dans l'enseignement professionnel en raison d'un déficit d'enseignants. Optimisation de l'utilisation des équipements des lycées professionnels. Déconcentration ; exemple de la création des écoles normales dans chaque département par Jules Ferry. (p. 5236) : pourcentage de titulaires d'emplois-jeunes dans l'éducation nationale suivant une formation. Surveillants d'externat ; priorité à donner aux élèves de première année d'IUFM. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5240, 5241) : efforts réalisés en faveur de l'académie de Lille. Engagement pris pour les départements du Val-d'Oise et du Val-de-Marne. S'oppose à l'amendement de réduction des crédits n° II-16 de la commission - **Titre IV** (p. 5243) : s'oppose à l'amendement de réduction des crédits n° II-17 de la commission des finances.

- **Rappel au règlement - (27 novembre 1998)** (p. 5237, 5238) : propos de M. Alain Vasselle sur la difficulté du dialogue au cours du débat budgétaire sur l'enseignement scolaire. Meilleure répartition des enseignants grâce à la déconcentration ; travail avec les élus au sein des comités locaux d'éducation.

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) (p. 5390, 5391) : plan Université du troisième millénaire. Défavorable à la sélection à l'entrée de l'université ainsi qu'aux études supérieures payantes. Insuffisance de l'encadrement des étudiants. Amélioration nécessaire de la qualité de l'enseignement. Renforcement de la recherche. Développement de la formation continue. Bilan des négociations engagées. Autonomie des universités. Poursuite de la contractualisation avec les établissements. Renovation du mode de recrutement des enseignants. Situation des attachés temporaires d'enseignement et de recherche, ATER. (p. 5392, 5394) : présentation de l'agence Edufrance. Augmentation nécessaire des étudiants étrangers. Plan social étudiant. Harmonisation européenne des diplômes. Maintien des concours aux grandes écoles. Coût du concours d'entrée à l'École normale supérieure. Situation du premier cycle universitaire. Recherche universitaire. Nouvelles technologies. Formation des enseignants. Contrôle des heures complémentaires. Universités d'Antilles-Guyane. Montant des crédits alloués aux instituts catholiques. Universités du Nord-Pas-de-Calais. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** : s'oppose à l'amendement n° II-18 de la

commission (réduction des crédits). Résultat désastreux de cette proposition pour l'enseignement supérieur. (p. 5395) : modification prochaine des critères d'attribution de l'allocation de logement sociale. (p. 5396) : politique du Gouvernement de réduction des déficits publics. Maintien de la croissance - **Titre IV** (p. 5398) : s'oppose à l'amendement n° II-19 de M. Jean-Philippe Lachenaud (réduction des crédits). Suppression impossible des bourses.

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (30 novembre 1998) (p. 5409, 5410) : politique budgétaire. Caractère inégal de la recherche française. Création insuffisante d'entreprises innovantes par des chercheurs français. Faible autonomie scientifique des jeunes. Renovation indispensable des organismes de recherche. Renforcement des liaisons entre la recherche et les universités. Favorable à un débat au Parlement sur la politique de recherche. Propositions des organismes de recherche fondamentale. (p. 5411, 5412) : nécessité pour le Centre national de la recherche scientifique de définir les grands secteurs de recherche : changement des priorités traditionnelles. Création d'un comité de coordination des sciences du vivant. Fonds national de la science. Fonds national de la recherche technologique. Débat prochain en première lecture au Sénat du projet de loi sur l'innovation. Lancement du concours de création d'entreprises innovantes. Financement de la recherche : suppression des aides aux grands groupes industriels au profit d'une aide aux PME et PMI innovantes. Rôle essentiel de la recherche fondamentale. Politique spatiale. Favorable au projet italien de construction d'un lanceur en orbite basse. Opposé à la politique des vols habités. Indispensable baisse des prix de l'industrie spatiale française. Participation grâce à Ariane 5 au projet américain d'exploration de Mars. (p. 5413) : rapprochement du Centre national d'étude des télécommunications, CNET, et de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, INRIA. Redéfinition éventuelle du statut de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales, ONERA. Mobilité des chercheurs. Rôle essentiel de la recherche dans l'essor économique français - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5414) : définition des conditions de construction des grands équipements de recherche : éventuel financement européen. Détermination des besoins européens de synchrotrons. Financement d'une construction supplémentaire par les budgets existants. (p. 5415) : s'oppose à l'amendement n° II-20 de la commission (réduction des crédits).

ALLONCLE (Michel), sénateur (Charente) RPR.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 231 (97-98)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Inde sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0314 (97-98)] (25 février 1998) - **Traités et conventions.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Indonésie du 11 au 18 avril 1998 [n° 0457 (97-98)] (27 mai 1998) - **Asie du Sud-Est.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Inde sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements** [n° 0231 (97-98)] - (25 mars 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1296, 1297) : rappel des clauses habituelles des accords types de protection des investissements. Libéralisation de l'économie indienne depuis 1991. Perspectives de relance des relations franco-indiennes. Propose l'adoption de ce projet de loi.

ALLOUCHE (Guy), sénateur (Nord) SOC.

Elu vice-président du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; a présidé les séances des 20, 22 octobre ; 12, 16, 20, 23, 26, 28, 30 novembre ; 3, 8, 10, 17, 18, 22 décembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice jusqu'au 27 octobre 1998.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Claude Estier et les membres du groupe socialiste et apparentés, modifiant des dispositions du code électoral relatives à l'élection des

sénateurs [n° 0458 (97-98)] (27 mai 1998) - **Elections sénatoriales.**

Proposition de loi organique, déposée avec M. Claude Estier et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à modifier le nombre de sénateurs élus dans les départements et à abaisser l'âge d'éligibilité des sénateurs [n° 0459 (97-98)] (27 mai 1998) - **Elections sénatoriales.**

Proposition de loi, déposée avec M. Claude Estier et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à modifier le tableau n° 6, annexé à l'article L. 279 du code électoral fixant le nombre de sénateurs représentant les départements, ainsi que le tableau n° 5 annexé à l'article L.O. 276 du code électoral relatif à la répartition des sièges de sénateurs entre les séries [n° 0460 (97-98)] (27 mai 1998) - **Elections sénatoriales.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 17 (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1316) - Ministère : Premier ministre - *Modernisation de la vie politique* - Réponse le 27 mars 1998 (p. 1317) - **Vie politique**

n° 19 (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1844) - Ministère : Outre-mer - *Accords de Nouméa* - Réponse le 24 avril 1998 (p. 1844) - **Départements et territoires d'outre-mer**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité** [n° 0145 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (13 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 53) : capacité d'intégration de la France. Respect de la volonté individuelle de l'enfant. Tradition historique française d'accueil. (p. 54) : manifestation de volonté et fermeture de la société. Propos tenus par le rapporteur le 17 décembre 1997. Volonté de la droite en France de freiner le processus d'intégration.

- **Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - **Art. 1er** (*acquisition de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France*) (p. 90) : le groupe socialiste votera contre les amendements identiques de suppression n° 3 de la commission, n° 46 de M. Jean-Jacques Hyest et n° 82 de M. Bernard Plasait.

- **Proposition de loi renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière** - **Deuxième lecture** [n° 0259 (96-97)] - (15 janvier 1998) - **Art. 1er bis** (*délai pour procéder à la vente amiable du logement principal - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 177) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 2 de M. Robert Pagès. Souhait d'une lecture supplémentaire - **Art. 3 bis** (*remise en vente sur baisses successives du prix fixées par le juge*) (p. 178, 179) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 1 du Gouvernement et n° 3 de M. Robert Pagès. Caractère contestable de cet article. Risques de collusion - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 179, 180) : protection des personnes risquant l'exclusion sociale. Coordination entre la saisie immobilière et la procédure de surendettement. Suppression du délai de six mois pour procéder à la vente amiable du bien. Dispositif de remise en vente du bien saisi avec baisses successives du prix. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile** [n° 0188 (97-98)] - (21 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 316, 317) : réflexion sur l'immigration. Maîtrise des flux migratoires. Mythe de "l'immigration zéro". Profond changement introduit par ce projet de loi. (p. 318, 319) : ajustement des moyens de prévention et de répression de l'immigration irrégulière.

Simplification des formalités aux frontières. Amélioration des conditions d'intégration des étrangers installés durablement en France. Renforcement de la lutte contre les filières d'immigration clandestine. Renforcement du droit d'asile. Rôle de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, OFPRA. (p. 320, 321) : notion d'asile territorial. Accès à l'allocation pour adulte handicapé ainsi qu'à d'autres prestations du Fonds national de solidarité : égalité entre Français et étrangers en situation régulière. Exprime son soutien au Gouvernement et annonce le dépôt d'amendements.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Deuxième lecture [n° 0207 (97-98)] - (22 janvier 1998) - Discussion générale (p. 350) :** rapprochement des positions de l'Assemblée nationale et du Sénat. Modifications. Conditions de présentation de la motion de défiance. Rôle du bureau. Mode de scrutin régional. Adoption du budget - **Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - article L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 352) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. "Contrat moral" - **Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - Art. L. 4311-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 354) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (modification de la date limite pour le vote des budgets régionaux les années de renouvellement). Caractère exceptionnel de cette situation. (p. 356, 357) : se déclare opposé au sous-amendement n° 10 de M. Jacques Valade (remplacement du mot "motion" par les mots "motion de défiance"), déposé sur l'amendement n° 5 de la commission (présentation de la motion par un tiers des membres du conseil régional). Risque d'instabilité. Responsabilité du président de la région. Exemple des Etats-Unis. Région du Nord-Pas-de-Calais. (p. 358) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Jacques Valade (mention du nom du membre du conseil régional appelé éventuellement à exercer les fonctions de président) et à l'amendement n° 6 de la commission (condition de quorum pour le vote de la motion). Le groupe socialiste votera contre cet article - **Art. 8 (déroulement des séances de la commission permanente - Art. L. 4133-4 du code général des collectivités territoriales)** (p. 359, 360) : son amendement n° 9 : précision sur l'ouverture au public des séances de cette commission ; devenu sans objet. Se déclare opposé aux amendements de suppression n° 8 de la commission et n° 13 de M. Jacques Valade. Séance publique des commissions permanentes du Sénat - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 361, 362) : opposition du groupe socialiste à ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion - (22 janvier 1998) - Discussion générale (suite)** (p. 369) : rejet d'un droit à l'immigration.

- **Suite de la discussion - (27 janvier 1998) - Avant l'art. 1er (p. 437) :** se déclare favorable à l'amendement n° 64 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction de retirer un titre de séjour à un étranger inexpulsable) - **Art. 1er (motivation de refus de certains visas - suppression de l'obligation de visa pour les étrangers titulaires d'un titre de séjour ou d'un document de circulation)** (p. 442, 443) : soutient l'amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 66 (suppression de l'obligation de visa pour les étrangers bénéficiaires d'une autorisation de regroupement familial). (p. 445, 446) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Information des voies de recours pour les personnes faisant l'objet d'un refus de visa.

- **Suite de la discussion - (28 janvier 1998) - Art. 3 (création des cartes de séjour temporaire "scientifique" et "profession artistique et culturelle" - remplacement de la carte de séjour "membre de famille")** (p. 468, 469) : déclaration au Président de la République lors du dernier sommet de la francophonie : rayonnement de la France comme centre culturel du monde. Diminution du nombre

d'étudiants étrangers dans notre pays. Complexité des démarches administratives à entreprendre sur notre territoire.

- **Suite de la discussion - (29 janvier 1998) - Art. 34 bis (prestations en nature de l'assurance maladie pour les titulaires de la carte de séjour "retraité" et prélèvement d'une cotisation d'assurance maladie sur les pensions)** (p. 553) : soutient l'amendement n° 74 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la notion de soins immédiats) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 562, 563) : assimilation de ce débat budgétaire à un dialogue de malentendants. Erreurs de la droite sénatoriale sur l'immigration. Extension du regroupement familial en conformité avec la Convention européenne des droits de l'homme. Référence à la récente inauguration du Stade de France : fierté de l'équipe composée de Français d'origines différentes. Avec le groupe socialiste, approuve le texte issu des travaux de l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0196 (97-98)] - (5 février 1998) - Discussion générale (p. 701, 702) :** projet de loi d'habilitation conforme à la Constitution. Respect des pouvoirs du Parlement. Avenir de la Nouvelle-Calédonie. Accord entre l'Etat et les opérateurs miniers en Nouvelle-Calédonie. Le groupe socialiste se déclare favorable au projet de loi et aux amendements déposés par la commission (Université française du Pacifique et concessions d'endiguage).

- **Proposition de loi tendant à autoriser les élus des communes comptant 3500 habitants au plus à conclure avec leur collectivité des baux ruraux [n° 0239 (95-96)] - (10 février 1998) - Discussion générale (p. 742) :** article 432-12 du code pénal : délit d'ingérence et dérogations. Débat parlementaire relatif à la réforme du code pénal. Risque d'abus. (p. 743) : moralisation de la vie publique et protection des élus. Les sénateurs du groupe socialiste n'adopteront pas cette proposition de loi - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 745) : mise en garde contre les tentations de prise illégale d'intérêts. Confrontation d'idées lors du débat parlementaire. Moralisation de la vie publique.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0290 (97-98)] - (24 février 1998) - Discussion générale (p. 886, 887) :** échec de la commission mixte paritaire. Objectif de cette proposition de loi. Mode de scrutin régional. Absence de majorité. Rôle du bureau. Esprit de collégialité. Exemple du Nord-Pas-de-Calais. Déclaration préalable de politique générale des candidats à la présidence du conseil régional. Dépôt de la motion de défiance. Influence des groupes politiques ultra-minoritaires. Le groupe socialiste ne votera pas ce texte - **Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - Art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 888) : le groupe socialiste votera contre l'amendement de suppression n° 1 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 891) : hommage au travail du rapporteur. Le groupe socialiste ne votera pas ce texte. Nécessité d'une réforme du mode de scrutin régional.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs - Deuxième lecture [n° 0234 (97-98)] - (31 mars 1998) - Discussion générale (p. 1358, 1359) :** peine complémentaire de suivi socio-judiciaire. Renforcement de la répression des atteintes à la dignité humaine et des infractions sur mineurs. Aggravation des sanctions de certaines infractions. Réseaux de télécommunications. Etablissements scolaires. Délit dit de "bizutage". "Tourisme sexuel". Renforcement de la protection et de la défense des mineurs victimes d'infractions sexuelles. Modifications de la prescription des crimes et délits. Expertise médico-psychologique des mineurs victimes. Désignation d'un administrateur ad hoc. Fichier des empreintes génétiques. Le groupe socialiste accueille

favorablement l'ensemble des mesures proposées - **Art. 6 (mise en oeuvre du suivi socio-judiciaire) - Art. L. 355-33 du code de la santé publique (obligation pour le juge d'application des peines de désigner un médecin coordonnateur pour la mise en oeuvre de l'injonction de soins)** (p. 1367) : soutient l'amendement n° 33 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (établissement de la liste des médecins coordonnateurs par le procureur de la République) - **Art. L. 355-34 du code de la santé publique (information du médecin traitant par le médecin coordonnateur et justification du suivi du traitement)** (p. 1368) : soutient l'amendement n° 34 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour le médecin coordonnateur de transmettre au médecin traitant toute pièce du dossier) - **Art. 31 quater (preuve de la vérité des faits diffamatoires lorsqu'ils sont constitutifs d'infractions sexuelles)** (p. 1381) : soutient l'amendement n° 35 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la disposition introduite par l'Assemblée nationale qui permettrait, pour démontrer la vérité du fait diffamatoire, d'invoquer un fait amnistié) - **Art. 32 bis (conditions de sortie d'un établissement psychiatrique d'une personne pénalement irresponsable)** (p. 1382) : soutient l'amendement de suppression n° 36 de M. Michel Dreyfus-Schmidt.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile - Nouvelle lecture [n° 0324 (97-98)] - (1er avril 1998) - Discussion générale (p. 1403, 1404) :** désaccord total entre les deux assemblées : échec de la commission mixte paritaire. Certitudes de la droite sénatoriale risquant de miner progressivement le bicamérisme. Urgence demandée sur ce texte : atteinte aux prérogatives du Parlement. Dépôt par la commission des lois d'une motion tendant à opposer la question préalable sur ce texte. Référence au rapport du Médiateur de la République : augmentation des réclamations concernant l'application des règles de droit à l'immigration. Maîtrise des flux migratoires. (p. 1405, 1406) : régularisation des "sans papiers". Droit d'asile. Problème posé par l'amendement adopté par l'Assemblée nationale, permettant au ministre de l'intérieur de déterminer les associations humanitaires exonérées de poursuites pénales en raison de leur aide aux étrangers en situation irrégulière. Mise en garde contre l'extrême-droite. (p. 1407, 1408) : rappel des accords électoraux conclus entre la droite et le Front national depuis une quinzaine d'années. Exemple des dernières élections cantonales au scrutin uninominal à deux tours. Le groupe socialiste du Sénat renouvelle sa confiance au Gouvernement en approuvant les orientations de ce projet de loi - **Question préalable (p. 1417) :** intervient contre la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 - Deuxième lecture [n° 0208 (97-98)] - (21 avril 1998) - Discussion générale (p. 1725, 1726) :** divergences sur l'application du dispositif aux territoires d'outre-mer. Interrogation sur la distinction entre Mayotte et les territoires d'outre-mer. Mouvements séparatistes. Se déclare opposé à l'amendement adopté par la commission des lois qui met à l'écart les territoires d'outre-mer d'un dispositif applicable à un Etat membre de l'Union européenne. Saisine du Conseil constitutionnel.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)] - Suite de la discussion - (24 juin 1998) - Art. 1er (composition et attributions du CSM - Art. 65 de la Constitution)** (p. 3471) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 65 de la Constitution destiné à maintenir au sein d'une formation plénière deux formations spécifiques, à substituer à la désignation de demande par le Président du Conseil économique et social, la désignation conjointe de ses membres par les présidents des trois plus hautes juridictions, à étendre le pouvoir de proposition du

CSM aux nominations des présidents de certaines juridictions d'outre-mer et à encadrer strictement la compétence du CSM en matière d'avis) ainsi qu'au sous-amendement n° 9 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud destiné à le modifier (nomination des procureurs généraux).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)] - (30 juin 1998) - Discussion générale (p. 3643, 3646) :** accords de Matignon. Rôle de Jacques Lafleur et de Jean-Marie Tjibaou. Construction de l'accord de Nouméa du 5 mai dernier. Problème du nickel. Contenu du préambule de l'accord de Nouméa. "Ombres" de la période coloniale. Citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie. Identité kanake. Développement économique et social. Centre culturel Jean-Marie Tjibaou. "Lois du pays". Rééquilibrage entre les provinces. Emploi local. Reconnaissance d'un pouvoir normatif autonome. Principe d'égalité. Corps électoral. Prochaine loi organique. Mise en place d'un comité de suivi. Les sénateurs socialistes approuveront ce projet de loi constitutionnelle.

- **Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie - (6 juillet 1998) - Explications de vote (p. 10, 11) :** accords de Matignon. Hommage à Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur. Accord de Nouméa. Préambule de l'accord. Prochaine loi organique. Les sénateurs socialistes unanimes voteront ce projet de loi constitutionnelle.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0524 (97-98)] - (20 octobre 1998) - Discussion générale (p. 3895, 3898) :** modification du mode de scrutin. Circonscription départementale. Effets pervers de la représentation proportionnelle intégrale. Identité régionale. Prime de sièges à la liste arrivée en tête. Dispositions transitoires. Délibérations budgétaires. Le groupe socialiste approuve ce projet de loi.

- **Suite de la discussion - (21 octobre 1998) - Question préalable (p. 3926, 3929) :** fonctionnement des collectivités territoriales. Discussion budgétaire. Mode de scrutin. Circonscriptions. Se déclare opposé à la motion n° 54 de M. Josselin de Rohan tendant à opposer la question préalable. (p. 3933) : justification du dépôt de la question préalable. Publicité des réunions des commissions permanentes des conseils régionaux. Formations politiques.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - (27 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464 (p. 3997, 4002) :** système de pouvoir français. Rôle du Parlement. Eloignement des élus de leurs concitoyens. Historique du cumul des mandats. Egalité d'accès aux mandats électifs. Renouveau, rajeunissement et féminisation des élus. Partage des responsabilités électives. Elus parlementaires. Absentéisme. Collectivités territoriales. Réforme des structures et de la fiscalité locales. Incompatibilité entre un mandat national et une fonction exécutive locale. Capacité régulatrice de l'Etat. Moyens des élus. Statut de l'élu. Le groupe socialiste soutiendra ces projets de loi.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)] - (27 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463 - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité**

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - Art. 1er ter (incompatibilité du mandat parlementaire avec les fonctions de juge des tribunaux de commerce)** (p. 4028) : se déclare

opposé à l'amendement de suppression n° 3 de la commission - **Art. 2 (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une fonction d'exécutif d'une collectivité territoriale ou avec plus d'un mandat local)** (p. 4032) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (incompatibilité du mandat parlementaire avec l'exercice de plus d'un mandat parmi ceux de conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris ou conseiller municipal d'une commune de moins de 3 500 habitants. Maintien de la possibilité d'exercer des fonctions exécutives de collectivités territoriales) ainsi que sur le sous-amendement n° 40 de M. Charles Jolibois (possibilité pour l'élu parlementaire de rester conseiller municipal s'il s'agit d'une ville de moins de 3 500 habitants). (p. 4033, 4034) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de la commission (incompatibilité du mandat parlementaire avec l'exercice de plus d'un mandat parmi ceux de conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris ou conseiller municipal d'une commune de moins de 3 500 habitants. Maintien de la possibilité d'exercer des fonctions exécutives de collectivités territoriales). (p. 4035) : exemple de la Polynésie française - **Art. 2 bis (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec les fonctions de membre de cabinet du Président de la République ou d'un cabinet ministériel)** (p. 4036) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 5 de la commission - **Art. 2 quater (missions confiées à un parlementaire)** (p. 4037) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 7 de la commission - **Art. 4 (règlement des incompatibilités survenant postérieurement à l'élection du parlementaire)** (p. 4043) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 16 de la commission (maintien de la possibilité pour un parlementaire en situation d'incompatibilité de choisir celui de ses mandats qu'il abandonnera. A défaut d'option, perte du mandat acquis ou renouvelé à la date la plus récente) - **Art. 4 bis (âge d'éligibilité des sénateurs)** (p. 4044) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de l'amendement de suppression n° 17 de la commission - **Art. 4 ter (participation des parlementaires aux commissions constituées dans leur département d'élection)** (p. 4045) : intervient sur l'amendement de suppression n° 18 de la commission - **Art. 4 quater (association des parlementaires à la préparation et à l'exécution des "contrats locaux")** (p. 4046) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 19 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4054, 4055) : ne peut approuver ce texte tel qu'il ressort des travaux de la commission des lois. Position du groupe socialiste.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)] - Suite de la discussion** - (29 octobre 1998) - **Art. 1er (généralisation de la limitation à deux du nombre des mandats locaux exercés simultanément)** (p. 4067) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 2 de la commission (exclusion des conseillers municipaux des communes de moins de 3500 habitants) - **Art. 2 ter (fixation à dix-huit ans de l'âge d'éligibilité des conseils généraux)** (p. 4068) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 4 de la commission - **Art. 3 (éligibilité du maire à dix-huit ans, fonctions incompatibles avec celles de maire)** (p. 4070) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 77 de la commission (incompatibilité des fonctions de maire d'une commune d'au moins 3500 habitants avec la présidence d'un conseil régional ou d'un conseil général - suppression des incompatibilités professionnelles) - **Art. 3 bis (interdiction de recevoir une délégation pour le conseiller municipal ayant démissionné de ses fonctions de maire afin de se conformer à la législation sur les incompatibilités)** (p. 4071) : vote du groupe socialiste contre l'amendement de suppression n° 8 de la commission - **Art. 3 ter (bénéfice d'un crédit d'heures pour les conseillers municipaux des communes de plus de 3500 habitants)** (p. 4071, 4072) : vote du groupe socialiste contre l'amendement de suppression n° 9 de la commission. Statut de l'élu local - **Art. 3 sexies** (p. 4076) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 12 de la

commission - **Titre III bis (dispositions modifiant l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires)** (p. 4081) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement de suppression n° 23 de la commission. Vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 33 de la commission ("Projet de loi relatif aux incompatibilités entre mandats électoraux et fonctions électives") - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4086) : vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)] - (9 décembre 1998) - Discussion générale** (p. 6204, 6209) : adoption par la majorité sénatoriale d'une question préalable en première lecture afin de masquer les divergences de la droite. Justification de la déclaration d'urgence. Fonction politique des conseils régionaux ; collusion de certains élus avec l'extrême-droite. Critique les propositions de la commission des lois : mode de scrutin ; relèvement des seuils pour le deuxième tour ; système de représentation du département. Modalités de vote du budget de la région ; approuve l'institution du vote bloqué à l'article 21. Vote de ce projet de loi par le groupe socialiste - **Art. 3 (mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux)** (p. 6226) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 9 de la commission (retour au bénéfice de l'âge le plus élevé en cas d'égalité de suffrages). Caractère peu satisfaisant des critères de choix liés à l'âge.

- **Suite de la discussion - (16 décembre 1998) - Art. 3 (mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux)** (suite) (p. 6454, 6456) : sur les amendements de la commission, le groupe socialiste votera contre le n° 11 (relèvement à 5 % du seuil de suffrages exprimés pour l'admission à la répartition des sièges) et s'abstiendra sur le n° 13 (en cas d'égalité, attribution des derniers sièges au candidat le plus âgé au lieu du plus jeune) - **Art. 2 (précédemment réservé le 9 décembre 1998, p. 6219) (effectif des conseils régionaux)** (p. 6458) : votera contre l'amendement n° 5 de la commission (répartition des sièges à pourvoir entre les sections départementales) - **Art. 4 (conditions de recevabilité des déclarations de candidature)** (p. 6460) : se déclare opposé à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité au deuxième alinéa de cet article visant à assurer la parité entre hommes et femmes dans les listes de candidats aux élections de conseillers régionaux. (p. 6462, 6466) : se déclare opposé à l'amendement n° 17 de la commission (relèvement à 10 % du seuil de suffrages exprimés permettant le maintien d'une liste au second tour). Date de l'émergence électorale de l'extrême-droite. Polémique sur les collusions avec le Front national. Se déclare opposé à l'amendement n° 18 de la commission (maintien au second tour des listes ayant obtenu 10 % dans la région : création d'un seuil supplémentaire de 5 % dans le département) - **Art. 21 (modalités de vote du budget de la région)** (p. 6474) : se déclare défavorable à la motion n° 3 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Article 72 de la Constitution : détermination par la loi des conditions de la libre administration des collectivités territoriales par les conseils élus - **Art. 22 bis (caractère public des débats de la commission permanente)** (p. 6477, 6481) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 31 de la commission - **Art. 24 (entrée en vigueur de la loi)** (p. 6485) : se déclare opposé à l'amendement n° 34 de la commission (application des dispositions de la loi à compter du renouvellement général de tous les conseils régionaux) - **Intitulé du projet de loi** (p. 6488) : se déclare opposé à l'amendement n° 35 de la commission (suppression des mots "et au fonctionnement des conseils régionaux") - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6491) : refus du Sénat de débattre avec l'Assemblée nationale par le vote de la question préalable en première lecture. Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi dénaturé par le Sénat.

ALTHAPÉ (Louis), sénateur (Pyrénées-Atlantiques) RPR.

Secrétaire du Sénat jusqu'au 30 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 49 (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6266) - Ministère : Emploi - *Instauration d'un service minimum dans les transports en commun* - Réponse le 11 décembre 1998 (p. 6266) - **Conflits du travail**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0151 (96-97)]** - Suite de la discussion - (25 février 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 960) : intérêt d'un traitement séparé du problème soulevé par la prestation compensatoire en cas de divorce. Le groupe du RPR approuve le dispositif retenu par le Sénat et votera ce texte.**

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)]** - (27 mai 1998) - **Art. 42 AC (contribution des entreprises exploitant des engins de remontée mécanique à un "fonds neige")** (p. 2524, 2525) : bilan historique de l'instauration d'une solidarité entre les stations de sport d'hiver. Souhaite le maintien du dispositif proposé et s'oppose à l'amendement de suppression n° 34 de M. Michel Barnier.

AMOUDRY (Jean-Paul), sénateur (Haute-Savoie) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité jusqu'au 17 décembre 1998.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public jusqu'au 28 octobre 1998.

Membre suppléant du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 291 (96-97)] relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes

*chimiques et sur leur destruction. [n° 0254 (97-98)] (28 janvier 1998) - **Traités et conventions.***

*Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 297 (97-98)] adopté par l'Assemblée nationale, instituant une commission consultative du secret de la défense nationale [n° 0327 (97-98)] (4 mars 1998) - **Défense.***

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2315) - Ministère : **Aménagement du territoire - Mise en oeuvre de la directive Natura 2000** - Réponse le 15 mai 1998 (p. 2315) - **Environnement**

n° 56 (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6546) - Ministère : **Equipement - Conséquences de la grève des contrôleurs de la SNCF** - Réponse le 18 décembre 1998 (p. 6547) - **Conflits du travail**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction [n° 0291 (96-97)]** - (11 février 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale (p. 793) : obligation juridique d'un Etat résultant de la convention de 1993. Mise en place d'une législation pénale aux fins d'interdire les activités prohibées. Assurance du bon déroulement des missions d'inspection de l'organisation. Cessation de toute activité dans les installations de fabrication d'armes chimiques. Garantie de fabrication, acquisition et conservation de produits chimiques uniquement à des fins non interdites par la convention. Classification des produits chimiques. Création d'infractions nouvelles. Prérogative du juge dans les inspections. Respect du principe de nécessité et de proportionnalité des peines. Attachement à la codification du droit pénal spécial. (p. 794) : avis favorable de la commission des lois à l'adoption du projet de loi - **Art. 38 (contrôle du mandat d'inspection par le président du tribunal de grande instance)** (p. 815) : son amendement n° 59 : extension du contrôle du juge judiciaire en cas d'inspection par mise en demeure ; adopté - **Art. 53 (sanction administrative en cas de manquement aux obligations de déclaration)** (p. 820) : son amendement n° 60 : sanction administrative applicable au défaut de déclaration a posteriori des exportations et importations de produits inscrits au tableau 1 ; adopté - **Section 1 du chapitre 2 du titre V (armes chimiques et leurs installations)** (p. 821) : son amendement n° 61 : nouvel intitulé : "Dispositions relatives aux armes chimiques" ; adopté - **Art. 55 (infractions de nature criminelle)** : son amendement rédactionnel n° 62 ; adopté - **Art. 56 (infractions de nature criminelle)** : son amendement rédactionnel n° 63 ; retiré - **Art. 57 (infractions de nature criminelle)** (p. 822) : ses amendements rédactionnels n° 64 et n° 65 ; adoptés - **Art. 59 (provocation à commettre certaines infractions)** (p. 823) : ses amendements rédactionnels n° 66 et n° 67 ; adoptés. Son amendement n° 68 : intégration du repentir suivi d'effets ayant permis d'éviter l'infraction comme effaçant les poursuites et les sanctions ; adopté - **Art. 62 (opposition à la saisie par l'autorité administrative d'une arme chimique)** (p. 824) : son amendement n° 69 : extension de l'incrimination nouvelle à l'opposition à la saisie d'un produit chimique ; adopté - **Art. 63 (défaut de déclaration)** : ses amendements, rédactionnel n° 70, de précision n° 71 et de coordination n° 72 ; adoptés - **Art. 64 (défaut de déclaration)** (p. 825) : son amendement n° 73 : regroupement dans un même article des sanctions pour défaut de déclaration de la détention d'une arme chimique ; adopté - **Section 2 du chapitre 2 du titre V (produits****

chimiques et leurs installations) : son amendement n° 74 : nouvel intitulé : "Dispositions relatives aux produits chimiques"; adopté - **Art. 67** (*infractions relatives aux produits chimiques inscrits au tableau I et fabriqués à des fins médicales, pharmaceutiques, de recherche ou de protection*) : son amendement n° 75 : fusion de deux alinéas concernant le transit, le commerce ou le courtage; adopté - **Art. 71** (*assimilation d'infractions au regard de la récidive*) (p. 826) : son amendement de rectification n° 76; adopté - **Art. 76** (*responsabilité pénale des personnes morales*) (p. 827) : son amendement n° 77 : impossibilité de dissoudre une personne morale condamnée pour un délit chimique; adopté - **Art. 77** (*divulgation sans autorisation de documents provenant de vérifications internationales*) (p. 828) : son amendement n° 78 : prévision de sanction plus sévère pour la divulgation sans autorisation de document; adopté. Son amendement de précision n° 79; adopté.

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale [n° 0297 (97-98)]** - (24 mars 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1244) : la commission approuve ce texte sous réserve de modifications substantielles présentées par ses amendements - **Art. 1** (*création d'une nouvelle autorité administrative indépendante : la commission consultative du secret de la défense nationale*) (p. 1248, 1249) : ses amendements n° 1 : remplacement du terme "autorité administrative indépendante" par "commission administrative indépendante"; n° 3, rédactionnel; n° 4 : possibilité de saisine de la commission consultative par une commission parlementaire; et n° 2, de coordination; adoptés - **Art. 2** (*composition de la commission*) (p. 1251) : ses amendements n° 5 : exclusion des deux parlementaires prévus dans la composition; n° 6 de conséquence; n° 7 et n° 8, rédactionnels; devenus sans objet - **Art. 4** (*saisine de la commission*) (p. 1254) : son amendement de coordination n° 9; devenu sans objet - **Art. 8** (*la décision de l'autorité administrative*) (p. 1255) : son amendement n° 12 : délai de notification de la décision à défaut d'avis; devenu sans objet - **Art. 7** (*précédemment réservé p. 1255*) (*l'avis de la commission*) (p. 1257) : son amendement n° 10 : remplacement de l'expression "accomplissement des missions incombant au service public de la justice" par "mission incombant à la juridiction"; et n° 11 : remplacement du mot "personnels" par "personnes"; devenus sans objet.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - (2 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2667) : demande au Gouvernement de prendre en compte la situation des communes touristiques et le recours par celles-ci aux services de policiers municipaux vacataires. Votera ce projet de loi tel qu'amélioré par les amendements de la commission.

- **Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Art. 11** (*abrogations*) (p. 2703) : son amendement n° 58 : délivrance d'un agrément possible à des agents non armés et chargés d'assister temporairement les policiers municipaux dans les communes touristiques; adopté.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4175, 4177) : souhait de connaître les intentions du Gouvernement. Interrogations et absence de confiance des élus locaux dans certains domaines. Rapport du groupe de travail sur la décentralisation. Insécurité juridique. Modernisation du contrôle financier local.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5182, 5183) : agriculture de montagne. Approuve la progression de l'indemnité compensatoire de handicap naturel et des crédits d'aide à la restauration des terrains en montagne. Disparition des crédits

du fonds de gestion de l'espace rural, FGFR. Insuffisance des crédits d'aide à la modernisation des bâtiments d'élevage et à la mécanisation.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Après l'art. 72** (p. 6131) : soutient l'amendement n° II-65 de M. Francis Grignon (élargissement du champ d'application des déductions d'impôt aux organisations humanitaires visant au rachat d'esclaves). (p. 6135) : son amendement n° II-86 : application du taux réduit de TVA au bois de chauffage; retiré - **Après l'art. 73** (p. 6146, 6148) : son amendement n° II-70 : exclusion des exploitants de remontées mécaniques du dispositif visant à inclure le montant des loyers versés aux communes délégantes dans la valeur ajoutée servant au calcul du plafonnement des cotisations de taxe professionnelle; retiré. Article 29 de ce projet de loi de finances, portant réforme de la taxe professionnelle. Risque d'un alourdissement de la fiscalité.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - (9 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6213, 6214) : réforme du mode de scrutin : régression de la représentation des territoires régionaux moins peuplés que les grands centres urbains. Région Rhône-Alpes. Demande la création d'une région Savoie; superficie et population des départements concernés. Partenariats nécessaires à développer avec les régions italiennes et les cantons suisses limitrophes - **Art. 3** (*mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux*) (p. 6223) : intervient sur l'amendement n° 6 de la commission (dépôt de listes régionales comportant des sections départementales). Demande au Gouvernement sa position sur l'éventualité de la création d'une région Savoie.

ANDRÉ (Pierre), sénateur (Aisne) RPR.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du comité de liaison pour le transport des personnes handicapées (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

(28 novembre 1998) (p. 5328) : implication du Président de la République aux côtés des entreprises françaises. Dégradation de l'environnement économique international. Augmentation de la facture énergétique.

ANGELS (Bernard), sénateur (Val-d'Oise) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998); puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 1er avril 1998); nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie - II - Services communs et finances (et consommation) [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 11] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Résolution (n° 401, 97-98)** adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - Discussion générale (p. 1874, 1876) : vocation politique, et non seulement monétaire, de l'euro, concurrent du dollar. Naissance d'une puissance économique européenne. Souhaite la coordination des politiques économiques, fiscales et sociales - Discussion de la résolution (p. 1886) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Christian de La Malène (missions de la Banque centrale européenne dans le respect des orientations arrêtées par le Conseil, avec pour objectif la croissance économique et le plein emploi) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1888) : vote par le groupe socialiste de la résolution de la commission des finances.

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 0402 (97-98)] - (29 avril 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1992) : pérennité des activités nationales de la Banque de France. Vote par le groupe socialiste des conclusions de la CMP.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - **Art. 36 (ouverture du capital et**

actionnariat salarié de la Compagnie nationale Air France) (p. 2155, 2156) : se déclare opposé à la suppression de cet article. Situation des salariés d'Air France. Avenir du personnel navigant technique. Conséquences des négociations sur les caisses de retraite - **Art. 45 (prélèvement sur l'Association de gestion de fonds des formations en alternance, AGEFAL)** (p. 2197) : soutient l'amendement de M. René Régnauld n° 166 (conditions d'application de cet article, déterminées par un décret en Conseil d'Etat) - **Après l'art. 47** (p. 2208) : soutient l'amendement de M. René Régnauld n° 171 (maintien du versement de l'indemnité communale aux instituteurs par le Centre national de la fonction publique territoriale) - **Après l'art. 47 ou après l'art. 62** (p. 2210) : soutient l'amendement de M. René Régnauld n° 181 (parité du traitement des fonctionnaires anciens combattants rapatriés avec leurs collègues qui résident en métropole et caractère non imposable de ces versements). (p. 2212) : soutient l'amendement de M. René Régnauld n° 129 (abrogation du décret du 16 novembre 1994 relatif aux commissions administratives de reclassement et réexamen des dossiers) - **Avant l'art. 48** (p. 2215) : soutient l'amendement n° 172 de M. René Régnauld (possibilité pour les services départementaux d'incendie et de secours de bénéficier des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, en lieu et place des communes) - **Art. 48 (faculté de dérogation à l'obligation d'établissement d'un budget annexe pour les services d'eau et d'assainissement des petites communes)** (p. 2217) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 44 de M. Joël Bourdin, repris par M. Alain Lambert, au nom de la commission des finances - **Après l'art. 48 ou après l'art. 52** (p. 2220) : soutient l'amendement de M. Pierre Mauroy n° 179 (indemnités des élus des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants) - **Après l'art. 48** (p. 2227) : soutient l'amendement de M. Philippe Labeyrie n° 174 (affectation de la taxe départementale des espaces naturels sensibles à la gestion des rivages) - **Après l'art. 52** (p. 2239) : soutient l'amendement n° 178 de M. Pierre Mauroy (fixation d'un régime indemnitaire pour les présidents et les vice-présidents des services départementaux d'incendie et de secours) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2249) : améliorations du texte : passage à l'euro, code des assurances et collectivités locales. Modifications sensibles introduites par la majorité sénatoriale : Air France et GIE fiscal. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce projet de loi.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Après l'art. 62** (p. 2544) : soutient l'amendement n° 26 de M. Pierre Mauroy (validation législative du régime indemnitaire des conseillers des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants).

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995** [n° 0527 (97-98)] - (29 octobre 1998) - Discussion générale - **commune avec celle du projet de loi n° 528** (p. 4107, 4108) : souhait de raccourcir les délais d'examen de ces textes. Sous-estimation du déficit prévisionnel. Dérapage des dépenses. Enseignements pour l'avenir. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ces deux projets de loi de règlement.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1996** [n° 0528 (97-98)] - (29 octobre 1998) - Discussion générale - **commune avec celle du projet de loi n° 527** - Voir intervention sous le projet de loi précité

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4656, 4661) : réduction des déficits. Emploi. Pouvoir d'achat des ménages. Prévisions de croissance du Gouvernement. Crise internationale. Baisse des taux d'intérêt. Dette de l'Etat. Equilibre des comptes publics. Stabilisation des prélèvements obligatoires. Plafonnement du quotient familial. Plafonnement de l'impôt sur la fortune, ISF. Fiscalité sur l'épargne et le capital. Fiscalité des

ménages. TVA. Maîtrise de l'évolution des dépenses de l'Etat. Justice sociale. Emplois-jeunes. Le groupe socialiste soutiendra le Gouvernement.

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 4711, 4712) : maintien de l'impôt sur le revenu. Justice fiscale. Réforme des impôts indirects pour une baisse des prélèvements obligatoires - **Après l'art. 4** (p. 4750) : soutient l'amendement de M. Claude Lise n° I-211 (mesure de défiscalisation outre-mer applicable aux investissements incorporels constitués par des prises de participation audiovisuelle et cinématographique, dès le 1er janvier 1999) - **Art. 5** (*extension du régime fiscal des micro-entreprises*) (p. 4756) : élargissement à l'ensemble des petites entreprises du régime applicable aux micro-entreprises. Effet de seuil. Suppression du forfait au détriment d'un aménagement du régime simplifié d'imposition. Risque de fraude fiscale. Nécessité de fixer un cadre proche de celui existant jusqu'à présent pour ces micro-entreprises. (p. 4760, 4761) : ses amendements, soutenus par Mme Maryse Bergé-Lavigne, n° I-212 : diminution de 500 000 francs à 300 000 francs du nouveau plafond prévu pour les entreprises taxées selon les bénéficiaires industriels et commerciaux en achat-revente ; n° I-213 de coordination ; et de conséquence n° I-214 à n° I-219 ; devenus sans objet - **Après l'art. 7** (p. 4771) : son amendement n° I-220 : régime fiscal des associations d'insertion ; adopté - **Art. 8** (*augmentation du barème de l'imposition de solidarité sur la fortune*) (p. 4775) : renforcement du poids de l'impôt de solidarité sur la fortune avec le relèvement du barème. Lutte contre l'évasion fiscale. Alourdissement des taux pour les patrimoines les plus élevés. Création d'une tranche supplémentaire pour les fortunes de plus de 100 millions de francs - **Art. 11** (*aménagement des règles du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune*) (p. 4790, 4791) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° I-8 de la commission (rétablissement du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune évitant à un contribuable d'acquitter plus de 85 % de son revenu au titre du cumul de l'impôt sur le revenu et de l'impôt de solidarité sur la fortune) - **Art. 13** (*renforcement des obligations déclaratives relatives aux dettes déduites de l'impôt de solidarité sur la fortune*) (p. 4795) : intervient sur l'amendement n° I-9 de la commission (suppression de la nouvelle procédure d'éclaircissement et de rectification demandée par l'administration fiscale). Nécessité de lutter contre la fraude fiscale. Inscription des dettes dans la déclaration de l'impôt de solidarité sur la fortune : justification de la demande de précisions par l'administration fiscale - **Art. 14 ter** (*rétablissement des sanctions en cas de défaut de déclaration des successions en Corse*) (p. 4804) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable au sous-amendement n° I-267 de la commission (prolongation du délai applicable aux biens immobiliers situés en Corse), sur l'amendement n° I-222 de M. Michel Charasse (pour les successions ouvertes à compter du 1er janvier 2001, les règles d'évaluation des biens immobiliers situés en Corse sont celles du droit commun) - **Art. 18** (*modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel et mise en oeuvre d'un remboursement de taxe intérieure sur les produits pétroliers aux transporteurs routiers*) (p. 4809) : fiscalité écologique. Rééquilibrage nécessaire entre la taxation du gazole et celle du sans plomb : santé publique, coût de la pollution au gazole, harmonisation européenne. Régime spécifique des transporteurs routiers - **Après l'art. 18 ter** (p. 4812) : développement nécessaire du nombre de "véhicules propres". Son amendement n° I-225 : instauration d'un crédit temporaire d'impôt de cinq mille francs sur les achats de véhicules ou de kits de bicarburation utilisant des carburants non polluants ou l'électricité ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27** (*par priorité*) (*suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels*) (p. 4829) : ses amendements, soutenus par M. Marc Massion, n° I-242 :

assujettissement aux droits de mutation des acquisitions de terrains réalisées à partir du 22 octobre 1998 par des personnes physiques en vue de construire des immeubles à usage privatif ; et n° I-243 : assujettissement à la taxe départementale de publicité foncière ou au droit Odépartemental d'enregistrement des acquisitions de terrains réalisées entre le 22 octobre et le 31 décembre 1998 par des personnes physiques en vue de construire des immeubles à usage privatif ; adoptés - **Art. 27 bis** (*par priorité*) (*exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privatif*) (p. 4840) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Demerliat, n° I-244 : date d'application de cette mesure ; adopté. (p. 4849) : satisfait de l'accord conclu en commission. Intervient sur l'amendement n° I-261 rectifié de la commission (droit d'option à l'assujettissement à la TVA pour les communes qui aménagent des terrains en vue de les vendre) - **Art. 29** (*par priorité*) (*réforme de la taxe professionnelle*) (p. 4857) : objectif de plusieurs gouvernements. Allègement du coût du travail et création d'emplois. Soutient cette réforme. Modalités de la compensation accordée aux collectivités territoriales - **Art. 19** (*application du taux réduit de TVA aux abonnements souscrits pour la fourniture de gaz et d'électricité*) (p. 4908, 4909) : taux réduit de TVA sur les produits de première nécessité. Soutient les propositions du Gouvernement. (p. 4911) : son amendement n° I-226 : extension du taux réduit de TVA aux réseaux de chaleur ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4967) : son amendement, soutenu par Mme Maryse Bergé-Lavigne, n° I-227 : application de la TVA à 5,5 % sur le bois de chauffage utilisé par les réseaux de chaleur ; retiré. (p. 4981) : son amendement n° I-229 : rédaction d'un rapport sur l'application de la directive européenne de 1992 relative aux différents taux de TVA ; adopté - **Art. 23** (*augmentation des taux de réduction de droits sur les donations*) (p. 4982, 4983) : ses amendements, soutenus par M. Marc Massion, n° I-236 : réduction des droits de succession limités aux donations en pleine propriété ; et de conséquence n° I-237 ; retirés. Son amendement n° I-238 : exclusion du champ d'application de cet article des donations anticipées d'argent en nue-propriété ; rejeté - **Art. 26** (*aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France*) (p. 4993, 4994) : risque d'aggravation des charges des entreprises. Demande un remodelage du texte. (p. 5002, 5003) : soutient les amendements de M. Bertrand Delanoé n° I-239 (exclusion du dispositif des secteurs de la restauration, de l'hôtellerie, de l'agriculture en fonction de leur surface), n° I-240 et n° I-241 (modification des tarifs).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5087, 5088) : qualité du débat. TVA. Régime des micro-entreprises. Compensation de la taxe professionnelle. Le groupe socialiste ne votera pas ce texte.

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - II - Services communs et finances (et consommation)

- (28 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les services communs et finances (p. 5272, 5274) : réorganisation du ministère. Administration de l'impôt. Dépenses de personnel. Dépenses de rémunérations d'activité. Maîtrise de la masse salariale. Evolution des crédits. Missions fiscales des services déconcentrés de la Direction générale des impôts. Situation de l'administration de l'impôt en Ile-de-France. Moyens de l'INSEE. Services de la comptabilité publique. Collectivités locales. La commission des finances propose l'adoption des crédits des services communs et finances pour 1999, sous réserve de l'amendement de réduction qu'elle présente.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6040) : se déclare opposé à l'amendement n° II-103 de la commission (réduction progressive de l'impôt sur le revenu pour les années 1999, 2000, 2001 et 2002). Baisse de l'impôt sur le revenu : mauvais choix. Exclusion des Français non imposables du bénéfice de cette mesure. Avantages accordés aux revenus élevés par l'abaissement des taux d'imposition : non-application de cette réforme aux bas et moyens revenus. (p. 6045, 6046) : son amendement, soutenu par M. Gérard Miquel, n° II-143 : rapport du Gouvernement au Parlement sur l'application des dispositions relatives aux réductions d'impôt sur le revenu ; adopté - **Art. 68** (*avantages fiscaux en faveur des bailleurs privés pour les locations de logements de caractère intermédiaire*) (p. 6079, 6080) : ses amendements, soutenus par M. Marc Massion, n° II-139 : possibilité pour les bailleurs de louer à un ascendant ou à un descendant ; n° II-140 : interdiction du cumul de ce nouveau dispositif avec les déductions fiscales pour pension alimentaire ; et n° II-141 : pour les logements neufs, allongement de la période d'amortissement de neuf ans à quinze ans ; adoptés.

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Art. 70** (*gestion d'actifs hors de France dans des structures soumises à un régime fiscal privilégié constitué par des personnes physiques*) (p. 6114) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° II-128 de la commission - **Art. 73** (*exonération facultative de taxe professionnelle des entreprises de spectacles*) (p. 6145) : son amendement n° II-138 : possibilité pour les collectivités locales et leurs groupements dotés d'une fiscalité propre d'exonérer totalement de taxe professionnelle les établissements de spectacles cinématographiques réalisant moins de deux mille entrées par semaine et comprenant au moins un écran classé "art et essai" ; adopté.

Vote sur l'ensemble :

(8 décembre 1998) (p. 6179, 6182) : divergences entre les objectifs du Gouvernement et ceux de la majorité sénatoriale. Déficit public. Amélioration des résultats économiques. Hausse du pouvoir d'achat. Mesures pour l'emploi. Maîtrise des dépenses publiques. Réduction des crédits de nombreux ministères proposée par le budget alternatif. Baisse des prélèvements obligatoires. Politique fiscale en faveur des privilégiés. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998** [n° 0097 (98-99)] - (14 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6321, 6322) : poursuite de la baisse des déficits. Conjoncture économique de 1998. Dépenses à l'origine des ouvertures de crédits. Réalisation des objectifs de la politique budgétaire du Gouvernement : réduction des déficits publics et encouragement de la demande intérieure - **Art. 2 et état B** (*dépenses ordinaires des services civils - ouvertures*) (p. 6334, 6335) : avec le groupe socialiste, votera contre les amendements de la commission n° 14 (réduction des crédits figurant à la ligne "Culture et communication" dans le titre IV de l'état B annexé à l'article 2), n° 13 (réduction des crédits figurant dans le titre III de l'état B annexé à l'article 2 à la ligne "Economie, finances et industrie - II - Services financiers"), n° 15 (réduction des crédits figurant dans le titre IV de l'état B annexé à l'article 2 à la ligne "Equipement, transports et logement - II. Transports - 1. Transports terrestres") et n° 16 (réduction des crédits figurant dans le titre IV de l'état B annexé à l'article 2 à la ligne "Justice") - **Art. 3 et état C** (*dépenses en capital des services civils - ouvertures*) (p. 6338) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 17 de la commission (réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement inscrits à la ligne "Services du premier ministre : I - Services généraux") - **Art. 11** (*réforme du droit de bail et de la taxe additionnelle*) (p. 6343) : se déclare favorable aux objectifs de simplification prévus par l'article 11. (p. 6345) : son amendement n° 1 : suppression du paragraphe I relatif aux délais de déposition des déclarations de résultat ; devenu sans objet. (p. 6348) : problème pour les sociétés de

personnes soulevé par le biais de son amendement n° 1 précité.

- **Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6438) : avec le groupe socialiste, votera contre le texte issu des débats du Sénat.

Projet de loi de finances pour 1999 - Nouvelle lecture [n° 0065 (98-99)] - (18 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6602, 6603) : influence de la progression de la consommation des ménages sur la relance économique. Divergences fondamentales entre le projet de budget du Gouvernement et le projet "alternatif" proposé par la majorité sénatoriale. Taxe sur les bureaux en Île-de-France. Utilisation du Répertoire national d'identification. Régime des micro-entreprises.

ARNAUD (Philippe), sénateur (Charente) UC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à organiser le remboursement immédiat de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) aux collectivités territoriales [n° 0274 (97-98)] (5 février 1998) - **Impôts et taxes.**

Proposition de loi tendant à assurer un service minimum en cas de grève dans les services et entreprises publics [n° 0491 (97-98)] (11 juin 1998) - **Service public.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à corriger les effets de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée par la loi n° 94-1134 du 27 décembre 1994, qui alourdit les charges de certaines collectivités en cas de suppression de poste consécutive à une décision de l'Etat [n° 0550 (97-98)] (8 juillet 1998) - **Collectivités territoriales.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2310) - Ministère : Santé - *Avenir des hôpitaux de proximité* - Réponse le 15 mai 1998 (p. 2310) - **Hôpitaux**

Questions orales sans débat :

n° 208 (JO Débats du 5 mars 1998) (p. 1195) - Ministère : Culture - *Participation de l'Etat au financement de l'Ecole supérieure de l'image* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1518) - **Aides publiques**

n° 250 (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1894) - Ministère : Santé - *Application de la loi Evin* - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2334) - **Boissons alcoolisées**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0290 (97-98)]** - (24 février 1998) - **Discussion générale** (p. 885, 886) : acceptation par l'Assemblée nationale de certaines modifications apportées par le Sénat. Adoption et exécution du budget. Mode de scrutin régional. Constitution de listes. Nécessité d'une réforme de fond.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)]** - (7 avril 1998) - **Art. 4 (élargissement de la responsabilité des propriétaires de véhicules)** (p. 1560) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 21 de M. Pierre Hérisson et n° 31 de M. François Lesein - **Art. 5 (création d'un délit en cas de récidive de dépassement de la vitesse maximale autorisée, égal ou supérieur à cinquante kilomètres à l'heure)** (p. 1567) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 du Gouvernement (réduction des peines maximales encourues en matière d'emprisonnement et d'amende). S'oppose à la peine de prison et aurait préféré des sanctions comme le retrait de permis de conduire.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles [n° 0343 (97-98)]** - (29 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1951, 1952) : arsenal juridique et réglementaire suffisant au contrôle du respect de la législation sociale et du droit du travail dans les professions du spectacle. Juge inacceptable la réglementation de l'expression artistique. Atteinte au dynamisme culturel des collectivités. Votera contre ce projet de loi - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1962, 1963) : votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2052, 2053) : caractère globalement satisfaisant des mesures de simplification administrative. Aspect positif de la possibilité d'exercer une activité commerciale dans un local d'habitation. Régime de la TVA pour les collectivités locales gérant des déchetteries. Desserte des communes par Gaz de France. Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Se déclare opposé à l'institution d'une taxe additionnelle à la taxe sur les achats de viande. Son amendement mettant à contribution les fabricants de farines. Farines animales. Restructurations industrielles dans le département de la Charente : perte d'emplois. Refus de voter sans contrepartie l'article 37 : régime des actifs de la Société nationale des poudres et explosifs, SNPE. - **Après l'art. 8** (p. 2084) : soutient l'amendement de M. Jean Pourchet n° 57 (présence obligatoire du directeur des services fiscaux lors des délibérations des fédérations de coopération agricole).

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Art. 37 (régime des actifs de la Société nationale des poudres et explosifs)** (p. 2161) : se déclare opposé au vote de cet article. Restructuration de la Société nationale des poudres et explosifs : responsabilité non assumée par l'Etat patron ; reconversion des établissements condamnés, notamment celui d'Angoulême - **Art. 41 (financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires)** (p. 2181) : son amendement, soutenu par M. André Egu, n° 6 de suppression ; rejeté.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Après l'art. 38 sexies** (p. 2512, 2514) : son amendement n° 35 : possibilité pour les petites communes de négocier avec les centres de gestion lors de décisions de fermeture ; retiré - **Art. 41 (financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires)** (p. 2519) : ses amendements soutenus, par M. Jacques Machet, de

suppression n° 69 ; retiré ; et par M. Michel Mercier, n° 70 : relèvement du seuil à 5 millions de francs ; adopté.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (28 octobre 1998) - **Art. 4 quater (association des parlementaires à la préparation et à l'exécution des "contrats locaux")** (p. 4046) : votera l'amendement de suppression n° 19 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4053, 4054) : limitation des cumuls de grandes fonctions exécutives régionales et départementales avec un mandat parlementaire. Cumul d'un mandat parlementaire avec la fonction de président de conseil général ou de président de conseil régional. Votera contre ce texte.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - **Titre II (dispositions relatives aux ressources)** - **Après l'art. 9** (p. 4460, 4461) : ses amendements n° 53 : répartition solidaire de l'effort demandé dans la lutte contre l'alcoolisme entre les différents secteurs de la production d'alcool concernés ; et n° 54 : exonération des droits de consommation en faveur de chaque viticulteur exploitant ; rejetés.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 28 ter** (p. 5013) : son amendement, soutenu par M. Jean Huchon, n° I-88 : comptabilisation des stocks d'alcool à rotation lente ; retiré.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Après l'art. 72** (p. 6143) : se déclare favorable à l'amendement n° II-146 de M. Roland Courteau (éligibilité à la dotation globale d'équipement des groupements de communes de plus de vingt mille habitants exerçant la compétence voirie au nom de leurs communes membres). - **Après l'art. 74 quater** (p. 6150, 6152) : ses amendements n° II-89 : possibilité sur option de l'exploitant de comptabiliser les stocks d'eaux-de-vie et de spiritueux en immobilisation à compter de leur quatrième année de détention ; et n° II-49 : extension aux eaux-de-vie de Cognac des dispositions particulières appliquées au rhum ; retirés. Problème de la fiscalité des stocks à rotation lente. Apport du cognac dans la balance commerciale de la France. Souhaite développer un marché national.

ARTHUIS (Jean), sénateur (Mayenne) président du groupe UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Rapporteur de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales, de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail, créée en vertu d'une résolution adoptée par le Sénat le 11 décembre 1997 [n° 0279 (97-98)] (10 février 1998) - Travail.

Proposition de résolution, déposée avec MM. Guy Cabanel, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et Adrien Gouteyron, visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale [n° 0030 (98-99)] (21 octobre 1998) - Enseignement.

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec MM. Josselin de Rohan, Guy Cabanel et Henri de Raincourt, relative à l'incompatibilité des fonctions de membre du Gouvernement avec l'exercice de toute fonction électorale locale et l'exercice par délégation de ces fonctions [n° 0035 (98-99)] (27 octobre 1998) - Elections.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 16 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4091) - Ministère : Economie - *Suppression de la TVA sur les terrains à bâtir* - Réponse le 30 octobre 1998 (p. 4091) - *Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)*

INTERVENTIONS

- *Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail* [n° 0286 (97-98)] - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - Après l'art. 3 (p. 1167) : son amendement, soutenu par M. Daniel Hoeffel, n° 33 : attribution des aides de la loi Robien aux caisses de congés payés ; adopté.

- *Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier* [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - Après l'art. 1er (p. 2072, 2073) : son amendement n° 46 : localisation des salaires versés par les entreprises au titre de la formation professionnelle ; retiré.

- *Communication du Gouvernement* - (21 octobre 1998) (p. 3921, 3922) : manifestation des lycéens. Proposition par la majorité sénatoriale d'une résolution tendant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des effectifs salariés de l'éducation nationale. Déconcentration. Droits et devoirs des lycéens.

- *Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux* [n° 0524 (97-98)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1998) - *Question préalable* (p. 3930, 3931) : procédure d'urgence. Réforme des modes d'élection des conseillers régionaux. Le groupe de l'Union centriste votera la motion n° 54 de M. Josselin de Rohan tendant à opposer la question préalable.

- *Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation* - (3 novembre 1998) (p. 4159, 4160) : responsabilités des collectivités territoriales. Réforme de la taxe professionnelle. Subsidiarité. Nécessité pour les collectivités territoriales de s'administrer librement. Clarification indispensable du rôle de l'Etat et de celui de chaque collectivité locale.

- *Proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale* [n° 0030 (98-99)] - (5 novembre 1998) - *Discussion générale* (p. 4255, 4256) : soutien à la proposition de

résolution avec le groupe de l'Union centriste. Mission de contrôle du Parlement. Souhait de transparence - **Art. unique** (p. 4257) : ses amendements n° 1 : appréhension de la situation des effectifs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture pour la fonction enseignante ; et n° 2 : restriction du champ de l'enquête aux enseignements primaires et secondaires ; retirés ; n° 3 : extension de l'examen de la situation des effectifs à ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture pour l'enseignement agricole ; adopté. Mission du Sénat.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999** [n° 0050 (98-99)] - Suite de la discussion - (16 novembre 1998) - **Titre II (dispositions relatives aux ressources)** - Après l'art. 2 (p. 4441) : son amendement, soutenu par M. Jean-Louis Lorrain, n° 49 : consolidation des régimes de retraite par répartition ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 14 ter (rétablissement des sanctions en cas de défaut de déclaration des successions en Corse)** (p. 4804) : se déclare favorable à l'amendement n° I-222 de M. Michel Charasse (pour les successions ouvertes à compter du 1er janvier 2001, les règles d'évaluation des biens immobiliers situés en Corse sont celles du droit commun), modifié par le sous-amendement n° I-267 de la commission (prolongation du délai applicable aux biens immobiliers situés en Corse). Retour au droit commun en l'absence de dépôt dans le délai d'un an d'un rapport du Gouvernement sur le régime fiscal corse.

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 bis (par priorité) (exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privé)** (p. 4843) : application de ce dispositif. Refus d'accorder le bénéfice du fonds de compensation pour la TVA aux collectivités territoriales assurant l'activité de lotisseur. Augmentation du prix du terrain. Circulaire administrative. Votera les amendements de la commission des finances n° I-260 (substitution de la notion d'usage d'habitation à celle d'usage privé), n° I-261 (possibilité pour les collectivités locales assurant l'activité de lotisseur de percevoir un versement du fonds de compensation pour la TVA correspondant à la différence entre les droits d'enregistrement perçus au titre de la vente du terrain et la TVA acquittée sur les travaux d'aménagement réalisés) et n° I-262 (définition par décret en Conseil d'Etat des conditions d'application de cet article). (p. 4847) : demande au Gouvernement de transcrire dans la loi le dispositif transitoire prévu dans la circulaire. (p. 4850, 4851) : hommage à la commission des finances, à son rapporteur général et à son président. Augmentation du prix des terrains par la TVA sur marge. Interrogation sur la constitutionnalité de ce traitement différencié. Risque de gel des acquisitions. Souhait d'une mise en forme rapide d'une nouvelle circulaire - **Art. 29 (par priorité) (réforme de la taxe professionnelle)** (p. 4855) : efficacité de ce dispositif. Risque de délocalisation d'assiette de taxe professionnelle. Travail intérimaire.

Vote sur l'ensemble :

- (8 décembre 1998) (p. 6167, 6168) : conformité de ce budget alternatif aux intérêts de la France. Remerciements. Ordonnance organique relative aux lois de finances. Politiques budgétaires des gouvernements socialistes de 1990 à 1993. Déficit public. Prévisions de croissance. Crédibilité de la monnaie unique. Texte de progrès proposé par la majorité sénatoriale. Votera ce projet de budget.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture** [n° 0081 (98-99)] - (9 décembre 1998) - **Art. 1er (réduction**

à cinq ans de la durée du mandat de conseiller régional) (p. 6218) : votera l'amendement de suppression n° 4 de la commission. Contrats de plan Etat-région - Art. 3 (mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux) (p. 6222) : parole sur l'article. Se déclare opposé au scrutin proportionnel. (p. 6225) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de la commission (retour au bénéfice de l'âge le plus élevé en cas d'égalité de suffrages).

- **Communication du Gouvernement** - (9 décembre 1998) (p. 6228) : demande par le Gouvernement de la modification de l'ordre du jour prioritaire du Sénat, fixé par la conférence des présidents.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 6567) : les membres du groupe de l'Union centriste, à l'exception de ceux des siens qui représentent les Français de l'étranger, voteront contre les amendements identiques n° 4 de M. Jacques Legendre et n° 9 de M. Ivan Renar (inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération), tout en souhaitant que le Parlement soit prochainement saisi d'un projet de réforme de la Constitution visant à y introduire la francophonie dans une rédaction plus consensuelle - **Art. 2 (article 88-4 de la Constitution - résolutions des assemblées parlementaires sur les propositions d'actes communautaires)** (p. 6578) : le groupe de l'Union centriste s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Josselin de Rohan (droit d'accès du Parlement aux documents de consultation de la commission européenne). Assurance de l'efficacité du contrôle parlementaire dans le texte tel qu'il a été adopté par l'Assemblée nationale - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6581, 6582) : le groupe de l'Union centriste votera la réforme constitutionnelle qui permettra la ratification du traité d'Amsterdam.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995 - Deuxième lecture [n° 0527 (97-98)]** - (22 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6697) : transparence dans la présentation du budget de l'Etat.

ARZEL (Alphonse), sénateur (Finistère) UC.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à baisser le taux de recouvrement de la surcompensation versée par la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales [n° 0275 (97-98)] (5 février 1998) - **Retraites : fonctionnaires civils et militaires.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les propositions de résolutions [n° 100 et n° 164 (97-98)], présentées en application de l'article 73 bis du Règlement par Mme Marie-Madeleine Dieulangard et plusieurs de ses collègues, et M. Louis Minetti et plusieurs de ses collègues sur : - la proposition de règlement (CE) du Conseil modifiant le règlement 3094/95 et prorogeant les dispositions pertinentes de la septième directive du Conseil concernant les aides à la construction navale ; - la proposition de règlement (CE) du Conseil établissant de nouvelles règles pour les aides à la construction navale (n° E-936) [n° 0307 (97-98)] (25 février 1998) - **Union européenne.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (JO Débats du 13 février 1998) (p. 846) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - **Profession de boulanger - Réponse** le 13 février 1998 (p. 847) - **Commerce et artisanat**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la détermination des conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger [n° 0375 (97-98)]** - (13 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2295) : vise à combler le vide juridique créé par l'annulation du décret Raffarin. Protection de la boulangerie artisanale face à la concurrence des grandes surfaces. Rôle économique et social du boulanger dans les zones rurales. Votera le texte.

ATTILIO (Henri d'), sénateur (Bouches-du-Rhône) SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

AUBAN (Bertrand), sénateur (Haute-Garonne) SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) (p. 5616, 5617) : budget satisfaisant. Construction prioritaire d'une industrie de défense européenne. Maintien de la liberté de l'autonomie de la France et de l'Europe face aux Etats-Unis. Conflits d'intérêt freinant la création d'un groupe européen aéronautique et spatial de défense. Ouverture du capital d'Aérospatiale par l'Etat actionnaire. Défense des salariés. Arsenaux français. Réductions d'effectifs du GIAT. Direction des constructions navales, DCN. Etat actuel du programme avion de transport du futur, ATF, et du programme d'hélicoptère Tigre. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste.

AUBRY (Martine), Ministre de l'emploi et de la solidarité.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 de Mme Hélène Luc : **Chômage (Réponses au mouvement des chômeurs)** (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 183).

n° 5 de M. Jean-Luc Mélenchon : **Emploi** (*Droit à l'emploi*) (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 186).

n° 6 de M. Michel Bécot : **Insertion** (*Situation de la communauté harkie*) (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 188).

n° 10 de M. Pierre Mauroy : **Villes** (*Politique de la ville*) (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 192).

n° 4 de M. Pierre Laffitte : **Santé publique** (*Informatisation du secteur de la santé*) (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1223).

n° 5 de Mme Nicole Borvo : **Emploi** (*Emploi des jeunes*) (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1224).

n° 19 de M. René-Pierre Signé : **Enfants** (*Travail des enfants*) (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2584).

n° 21 de M. Ambroise Dupont : **Politique familiale** (*Politique familiale*) (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2586).

n° 4 de M. Bernard Joly : **Contrat emploi solidarité (CES)** (*Contrats emploi solidarité*) (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3842).

n° 8 de M. Alain Vasselle : **Aide à domicile** (*Difficultés des associations d'aide à domicile*) (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3846).

n° 9 de Mme Yolande Boyer : **Contraception** (*Campagne d'information sur la contraception*) (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3846).

n° 45 de M. Robert Bret : **Chômage** (*Mouvement des chômeurs*) (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6262).

n° 49 de M. Louis Althapé : **Conflits du travail** (*Instauration d'un service minimum dans les transports en commun*) (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6266).

n° 55 de M. François Trucy : **Conflits du travail** (*Instauration d'un service minimum dans les services publics*) (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6271).

Questions orales sans débat :

n° 229 de M. Jacques Machet : **Handicapés (travail et reclassement)** (*Politique de l'emploi en faveur des handicapés*) (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2328).

n° 244 de M. Franck Sérusclat : **Santé publique** (*Dopage à la nandrolone*) (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2333).

n° 250 de M. Philippe Arnaud : **Boissons alcoolisées** (*Application de la loi Évin*) (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2334).

n° 251 de M. Pierre Lefebvre : **Charges sociales** (*Application de la contribution sociale généralisée aux retraités de la SNCF*) (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2330).

n° 254 de M. Jean Clouet : **Infirmiers et Infirmières** (*Conditions d'équivalence entre un diplôme d'Etat algérien et le diplôme français correspondant*) (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2334).

n° 255 de M. Charles Descours : **Médecins** (*Avenir de la Caisse autonome de retraite des médecins français, CARMF*) (JO débats du 20 mai 1998) (p. 2331).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1075, 1076) : lutte contre le chômage, priorité dans l'action du Gouvernement. Politique de croissance. Réformes structurelles engagées. Mesures fiscales pour aider la création d'entreprises. Développement de nouvelles technologies. Objectif du programme pour l'emploi des jeunes. Réduction du temps de travail, outil de lutte contre le chômage. Accord sur le fond et désaccord sur la méthode. Réunion du G8 à Londres. Souhait des salariés. (p. 1077, 1078) : exemple de l'Allemagne. Solutions trouvées par la négociation décentralisée. Loi Robien. Intervention d'une seconde loi. Souplesse du projet. Possibilités de mandatement. (p. 1079, 1080) : problème des salaires. Eléments sur la modulation. Aides mises en place par l'Etat. Contenu du second projet de loi. (p. 1122, 1123) : recherche de solutions pour réduire le chômage. Organisation du travail. Réduction de la durée du travail, opportunité pour les entreprises. Modulation sur l'année accompagnée de garanties. (p. 1124, 1125) : coûts et salaires. Aides de l'Etat. Retour de la croissance. Mandatement. Travail à temps partiel. Petites et moyennes entreprises. Négociations au sein de l'entreprise. (p. 1126, 1127) : exception française. Prélèvements obligatoires. Travail au noir. Délocalisations. Rôle de l'Etat. Importance de la négociation.

- **Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Art. 1er** (*réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail*) (p. 1140, 1141) : s'oppose aux amendements n° 1 de suppression de la commission et n° 38 de M. Guy Fischer (cas des entreprises de moins de 20 salariés faisant partie d'un groupe de sociétés) - **Après l'art. 1er** (p. 1144) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Guy Cabanel (abaissement de la durée du travail à 32 heures) - **Art. 2** (*incitation des partenaires sociaux à négocier la réduction du temps de travail avant la mise en oeuvre de la nouvelle durée légale*) (p. 1147) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en supprimant la référence à l'article 1er) et, sur celui-ci, aux sous-amendements de M. Alain Gournac n° 24 (remplacement du mot "appelés" par le mot "invités" pour qualifier les partenaires sociaux) et n° 25 (discussion de la contrepartie salariale à la réduction du temps de travail) et de M. Guy Fischer n° 39 (suppression de la référence à l'annualisation des horaires). (p. 1149) : problèmes de seuils - **Après l'art. 2** (p. 1149, 1152) : sur les amendements de M. Guy Fischer, demande le retrait du n° 40 (suivi et contrôle d'exécution des accords portant sur la réduction et l'aménagement du temps de travail) et du n° 42 (possibilité pour les représentants locaux des organisations syndicales représentatives de mener la négociation) et s'oppose au n° 41 (impossibilité de conclure dans la négociation d'entreprises des dispositions moins favorables aux salariés que les accords conclus dans la branche à laquelle sont rattachés l'entreprise ou l'établissement), n° 43 (précision dans le code du travail des conditions de désignation des représentants syndicaux pour la mise en oeuvre de la législation relative à la réduction et à l'aménagement du temps de travail) et n° 44 (désignation, par les syndicats représentatifs, des délégués du personnel comme délégués syndicaux dans les entreprises de moins de 50 salariés pour participer à la mise en oeuvre de la loi) - **Art. 3** (*aide financière à la réduction du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien*) (p. 1161, 1162) :

s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en reprenant et réaménageant le dispositif de la loi Robien) ainsi qu'aux sous-amendements n° 62 de M. Guy Cabanel (énumération des pourcentages d'allègements consentis pendant cinq ans), n° 14 de M. Philippe Marini (comptes rendus sur les créations d'emplois et sur l'incidence des accords en matière de niveaux de salaires), n° 26 de M. Alain Gournac (attribution des services d'un conseil en ingénierie pour permettre aux PME leur réorganisation), n° 45 de M. Guy Fischer (intervention du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi pour l'attribution et l'utilisation des aides) déposés sur ce dernier. Demande le retrait de l'amendement n° 34 de Mme Joëlle Dusseau (extension de l'attribution de l'aide majorée aux entreprises employant des jeunes). S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 47, n° 48, n° 49 (contrôle de la destination et de l'utilisation des aides publiques à l'emploi), n° 50 et n° 53 (principe de non-cumul des aides avec d'autres abattements ou exonérations de charges consentis à divers titres), n° 51 et n° 52 (nature de l'aide majorée accordée aux entreprises mettant en oeuvre une réduction négociée de la durée du travail). Accepte l'amendement n° 19 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (possibilité pour les salariés mandatés de disposer d'une formation de base à leur fonction) - **Après l'art. 3** (p. 1166, 1170) : s'oppose aux amendements n° 4 de la commission (compensation par l'Etat des exonérations de charges sociales), n° 33 de M. Jean Arthuis (attribution des aides de la loi Robien aux caisses de congés payés), n° 37 de M. Guy Cabanel (concertation avec l'UNEDIC) et n° 55 de M. Guy Fischer (alternative à la baisse des charges sociales). Demande le retrait de l'amendement n° 56 de M. Guy Fischer (prise en compte, pour la revalorisation du SMIC horaire, du passage aux 35 heures pour garantir à chaque salarié le maintien de son pouvoir d'achat) - **Art. 4 (organisation de la réduction du temps de travail sous forme de jours de repos et utilisation du compte épargne-temps)** (p. 1171) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Guy Fischer (nouvelle rédaction de l'article 4 en limitant la mise en oeuvre des dispositions relatives au repos compensateur aux entreprises dans lesquelles des accords collectifs mettent en place une réduction d'horaires allant plus loin que celle prévue dans le projet de loi) - **Art. 4 bis (définition du temps de travail effectif - Art. L. 212-4 du code du travail)** (p. 1173, 1174) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 5 de la commission (transposition de la directive européenne du 23 novembre 1993 concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail) et n° 32 de M. Jacques Valade (retour au strict texte de la directive et inscription des dispositions précisant les modalités de prise en compte du temps de présence dans l'entreprise dans la définition du temps de travail) - **Art. 5 (seuil de déclenchement du repos compensateur - Art. 212-5-1 du code du travail et art. 993 du code rural)** (p. 1176) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 6 de la commission - **Après l'art. 5** (p. 1177, 1178) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 58 (principe d'un lien automatique entre réduction de la durée du travail et plafond d'heures supplémentaires autorisés), n° 59 (majoration de rémunération des heures supplémentaires) et n° 60 (amplitudes horaires autorisées) - **Art. 6 (modification du régime de l'abattement de cotisations sociales patronales applicable au travail à temps partiel - Art. L. 322-12 du code du travail)** (p. 1179) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (suppression des dispositions constituant des obstacles au développement du travail à temps partiel) - **Art. 7 (limitation des possibilités pour l'entrepreneur de recourir au temps partiel - Art. L. 212-4-3 du code du travail)** (p. 1181) : s'oppose aux amendements de la commission n° 8, n° 63 et n° 64 (suppression des dispositions durcissant le régime du travail à temps partiel) - **Art. 8 (maintien de l'assiette des cotisations d'assurance vieillesse en cas de passage à temps partiel - Art. 43 VIII de la loi quinquennale n° 93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, art. L. 241-3-1 nouveau du code de la sécurité sociale)** (p. 1184) : accepte l'amendement n° 29 de M. Alain Gournac (inscription dans le code des

pensions de retraite des marins français de la possibilité de continuer à cotiser à taux plein) - **Art. 9 (bilan remis au Parlement au plus tard le 30 septembre 1999)** (p. 1186) : s'oppose à l'amendement n° 9 de la commission (prévisions d'un bilan de la loi Robien "reprofilée") - **Art. 10 (rapport sur le bilan et les perspectives de la réduction du temps de travail pour les agents de la fonction publique)** (p. 1187) : s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (bilan du temps de travail effectif dans l'ensemble des fonctions publiques).

Deuxième lecture [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1589, 1591) : retour de la croissance. Impact de la réduction du travail sur l'emploi. Améliorations apportées au projet de loi initial par l'Assemblée nationale. Rétablissement des articles supprimés par le Sénat. Montant des aides. Ouverture de l'accès à l'incitation financière aux entreprises d'armement maritime. Définition du travail effectif. Transposition de la directive. Encadrement des interruptions d'activité. Préparation de la seconde loi. (p. 1606, 1609) : politique de M. Tony Blair. Définition du travail effectif. Directive européenne. Evolution de la jurisprudence. Négociation. Contexte salarial actuel. Augmentation du pouvoir d'achat. Prise en compte de la situation des petites et moyennes entreprises. Situation des cadres - **Art. 1er (réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail)** (p. 1610) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de la commission - **Après l'art. 1er** (p. 1612) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (rapport sur les conséquences de la réduction du temps de travail sur le SMIC) - **Art. 2 (incitation des partenaires sociaux à négocier la réduction du temps de travail avant la mise en oeuvre de la nouvelle durée légale)** (p. 1613) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture qui invite les partenaires sociaux à négocier la réduction hebdomadaire du travail calculée en moyenne sur tout ou partie de l'année et assortie d'une aide financière) - **Art. 3 (aide financière à la réduction de la durée du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien)** (p. 1617) : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture et relatif au dispositif d'aides financières qui reprofilent la loi Robien) ainsi qu'à l'amendement n° 17 de M. Guy Fischer (exclusion des groupements d'employeurs du champ d'application de la loi) - **Art. 3 bis (compensation par l'Etat des exonérations de charges sociales - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 1618) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 5 de la commission - **Art. 3 ter (application de la loi Robien aux entreprises du bâtiment et des travaux publics - art. 39 et 39-1 de la loi quinquennale n° 93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 1619) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 6 de la commission - **Art. 4 bis (définition de la durée du travail effectif - art. L. 212-4 du code du travail)** : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 4 ter** (p. 1620, 1621) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de la commission (champ d'application des articles 4 bis et 4 ter) - **Art. 5 (seuil de déclenchement du repos compensateur)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Art. 6 (modification du régime de l'abattement de cotisations sociales patronales applicable au travail à temps partiel - art. L. 322-12 du code du travail)** (p. 1622) : s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (suppression des dispositions qui constituent un obstacle au développement du travail à temps partiel) - **Art. 7 (limitation des possibilités pour l'entrepreneur de recourir au temps partiel - art. L. 212-4-3 du code du travail)** (p. 1623) : s'oppose aux amendements de la commission, n° 11, n° 12 et n° 13 (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 9 (bilan remis au Parlement au plus tard le 30 septembre 1999)** (p. 1624) : s'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 10 (rapport sur le**

bilan et les perspectives de la réduction du temps de travail pour les agents de la fonction publique) : s'oppose à l'amendement n° 15 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture).

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2788, 2793) : seuil de pauvreté. Place du texte en projet dans le programme du Gouvernement. Travail des associations. Principe de l'accès de tous aux droits fondamentaux. Accompagnement individualisé du chômeur de longue durée. Programme trajet d'accès à l'emploi, TRACE, destiné à des jeunes en grande difficulté ; compétence des régions. Contrat de qualification adulte. Contrats emploi-solidarité. Renforcement du secteur de l'insertion par l'économique. Associations intermédiaires. Lutte contre l'illettrisme. Approuve, malgré des divergences techniques, la position du Sénat sur les larges possibilités de cumul des minima sociaux et des revenus d'activité professionnelle. Droit à la santé. Généralisation de l'accès à la protection sociale. Renforcement de l'offre de prévention et de soin pour les personnes en situation de précarité. Généralisation des permanences d'accès aux soins de santé à l'hôpital. Prévention des situations d'exclusion. Réseau d'hébergement social. Fonds d'urgence sociale ; coordination des dispositifs ; commission départementale d'action sociale d'urgence. Mobilisation de tous les acteurs contre les exclusions ; observatoire des phénomènes d'exclusion ; comité de coordination départementale. Citoyenneté. Carte d'identité des SDF. Inscription sur les listes électorales. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2862, 2865) : moyens financiers mobilisés. Redéploiement au sein du budget de l'Etat. Décentralisation. Programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi. Coordination des dispositifs. Accès aux soins et à la prévention. Crédits déconcentrés alloués en matière de lutte contre l'exclusion et de santé. Actions spécifiques en direction des femmes en difficulté - **Art. 1er (affirmation du caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions)** (p. 2869, 2874) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 1 (participation de toutes les zones du territoire à la lutte contre les exclusions), le n° 2 rédactionnel, le n° 4 (élargissement des personnes qui concourent à la lutte contre l'exclusion à l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et de l'économie solidaire), le n° 5 (extension aux groupements régis par le code de la mutualité) et le n° 6 (objectif de lutte contre l'exclusion pour toutes les formes d'association). S'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 3 (retour à la rédaction prévue par l'article 3 du projet de loi d'orientation relatif au renforcement de la cohésion sociale) et s'oppose au n° 7 rédactionnel. Accepte les amendements n° 422 de M. Henri de Raincourt (association entre la famille et la protection de l'enfance) et n° 335 de M. Guy Fischer (élargissement des acteurs de la lutte contre les exclusions aux groupements mutualistes) et s'oppose aux amendements n° 440 de M. Philippe Darniche (intégration dans le dispositif initial du projet de loi des personnes handicapées exclues dans la vie) et n° 300 de Mme Monique Cerisier-ben-Guiga retiré par son auteur et repris par M. Jacques Habert (participation des ministères compétents dans la lutte contre l'exclusion des Français établis hors de France) - **Après l'art. 1er** (p. 2875) : s'oppose à l'amendement n° 441 de M. Philippe Darniche (dépôt par le Gouvernement au Parlement d'un projet de loi en faveur des personnes handicapées avant le 1er janvier 1999) - **Art. 1er bis (représentation des associations d'insertion et de lutte contre l'exclusion)** (p. 2875, 2876) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 8 (possibilité d'installation des comités de liaison auprès des échelons départementaux de l'AFPA et de l'ANPE) et accepte le n° 9 (prise en compte des organisations ayant spécifiquement pour objet l'insertion des personnes privées d'emploi dans la composition des comités de liaison) - **Art. 2 A (information de l'administration sur l'exécution des plans sociaux - Art. L. 321-4 du code du travail)** (p. 2877) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 10 de la commission - **Art. 2 (accompagnement personnalisé vers**

l'emploi - programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi) (p. 2879, 2880) : accepte les amendements de la commission n° 11, n° 12 et n° 13 sur le même objet (réorganisation de dispositions introduites par l'Assemblée nationale concernant le contenu des actions du programme TRACE) et s'oppose au sous-amendement de précision n° 324 de M. Joseph Ostermann, déposé sur l'amendement n° 13 précité. S'oppose à l'amendement n° 277 de Mme Joëlle Dusseau (application prioritaire du dispositif TRACE aux jeunes n'ayant obtenu aucun diplôme de l'enseignement général, professionnel ou technologique). (p. 2881) : accepte l'amendement n° 301 de Mme Dinah Derycke (objectif de mixité des emplois). (p. 2883) : s'oppose à l'amendement n° 303 de Mme Dinah Derycke (allongement de la durée du dispositif pour les jeunes les plus en difficulté), ainsi qu'à l'amendement n° 336 de M. Guy Fischer (durée des actions d'accompagnement personnalisé). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 278 de Mme Joëlle Dusseau (durée de la période d'accompagnement personnalisé). Accepte l'amendement n° 302 de Mme Dinah Derycke (prise en compte des problèmes spécifiques des femmes). (p. 2884) : s'oppose à l'amendement n° 304 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (attribution d'un contingent de CES auquel pourraient recourir les missions locales). (p. 2885) : son amendement n° 511 : élargissement du dispositif à l'ensemble des mesures prévues de manière spécifique dans la convention-cadre ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (suppression du paragraphe II bis de l'article qui institutionnalise le rôle des Fonds d'aide aux jeunes, FAJ, en accompagnement du programme TRACE) - **Art. 4 (recentrage du contrat emploi-solidarité, CES, sur les personnes en difficulté - Art. L. 322-4-7, L. 322-4-12, L. 322-4-15 et L. 980-2 du code du travail)** (p. 2890) : s'oppose aux amendements n° 15 de la commission (réintégration des chômeurs âgés de plus de cinquante ans au chômage depuis moins d'un an dans la liste des publics prioritaires pour l'accès à un contrat emploi-solidarité) et n° 306 de Mme Monique Cerisier-ben-Guiga (extension du bénéfice du contrat emploi-solidarité aux Français en situation de détresse lors de leur retour en France). (p. 2891, 2892) : rentrée en France de Français de l'étranger du fait de circonstances exceptionnelles. Allocation veuvage. (p. 2893) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 17 de la commission (suppression de la disposition prévoyant l'impossibilité de recourir à un nouveau CES en cas de non-renouvellement d'un CES en raison de l'absence de dispositif de formation). (p. 2894) : accepte l'amendement n° 18 de la commission (modalités d'exercice d'une activité professionnelle par les titulaires d'un CES) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 494 : limitation à 350 heures de la durée pendant laquelle l'activité professionnelle peut être cumulée à un CES ; rejeté. (p. 2895) : s'oppose au sous-amendement n° 493 de M. Alain Vassel (extension de la durée d'exercice d'une activité professionnelle complémentaire à cinq ans pour les titulaires d'un CES), déposé sur l'amendement précité n° 18 de la commission. (p. 2896) : accepte l'amendement de coordination n° 19 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 338 de M. Guy Fischer (proposition par l'employeur d'une embauche à plein temps pour prendre le relais d'un CES) - **Art. 5 (élargissement des possibilités d'accès aux contrats emplois consolidés, CEC - Art. L. 322-4-8-1 du code du travail)** (p. 2896, 2898) : s'oppose aux amendements de la commission n° 20 (réintégration des chômeurs âgés de plus de cinquante ans dans la liste des personnes pouvant bénéficier d'un CEC), n° 21 (introduction des titulaires de l'allocation de veuvage parmi les personnes ayant droit à un CEC) et n° 22 (suppression de la disposition permettant de déduire de la durée maximale autorisée au titre d'un CEC le temps passé par le bénéficiaire du contrat au titre d'un contrat emploi-solidarité ou d'un contrat d'insertion chez le même employeur) ainsi qu'à l'amendement n° 339 de M. Guy Fischer (embauches à plein temps dans le cadre des CEC et par exception à temps partiel) - **Après l'art. 5** (p. 2899) : s'oppose à l'amendement n° 429 de M. Claude Belot (possibilité pour les collectivités locales d'embaucher des titulaires de l'allocation de solidarité spécifique) - **Avant l'art. 5 bis** : s'oppose à l'amendement n° 287 de M. Maurice

Blin (possibilité pour les titulaires du RMI d'exercer une activité d'intérêt général au service d'une collectivité locale ou d'une association) - **Art. 5 bis** (*cumul des minima sociaux avec des revenus d'activité professionnelle* - *Art. L. 351-20 du code du travail, L. 524-1 du code de la sécurité sociale, 9 et 9-1 nouveau de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988*) (p. 2901, 2902) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 23 (ajout de l'allocation d'insertion à la liste des minima pouvant donner lieu à un cumul temporaire avec des revenus d'activité professionnelle) et le n° 25 (prise en compte de la situation des créateurs d'entreprises ou des personnes choisissant d'exercer une activité indépendante par les circulaires administratives mettant en oeuvre les dispositifs d'intéressement) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 24 (ajout du montant de l'allocation de veuvage à la liste des minima sociaux ouvrant droit à l'intéressement au retour à l'activité professionnelle). Demande le retrait de l'amendement n° 340 de M. Guy Fischer (possibilité de cumul entre allocation et activité professionnelle réduite sur une durée au moins égale à un an). (p. 2903, 2904) : s'oppose à l'amendement n° 26 de la commission (droit au maintien du versement du minimum social à toutes les personnes bénéficiant de la prime aux créateurs d'entreprises - conditions d'intéressement au retour à la vie professionnelle des titulaires de l'allocation de chômage) - **Après l'art. 5 bis** (p. 2905, 2906) : s'oppose aux amendements de la commission n° 27 (convention de revenu minimum d'activité) et n° 28 (exonération de charges sociales pour le recrutement des titulaires de minima sociaux, depuis deux ans). (p. 2907) : s'oppose aux amendements n° 479 (attribution de l'aide médicale) et n° 480 (avis du maire avant l'attribution du RMI) de M. Alain Vassel. (p. 2909, 2910) : rapport sur l'application du RMI. Contrôle des situations frauduleuses - **Art. 5 ter** (*exercice d'une activité bénévole par un demandeur d'emploi* - *Art. L. 351-16-1 nouveau du code du travail*) (p. 2811) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 29 de la commission (nouvelle rédaction prévoyant l'impossibilité d'invoquer l'exercice d'une activité bénévole comme motif légitime pour refuser de se présenter aux convocations de l'ANPE) - **Art. 6** (*définition de l'insertion par l'activité économique* - *Art. L. 322-4-16 du code du travail*) (p. 2913, 2915) : s'oppose à l'amendement n° 307 de Mme Gisèle Printz (inscription dans la loi des nouveaux organismes qui favorisent l'insertion par l'économique). Sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 30 (élargissement de l'exonération des charges sociales), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 31 (modalités de suspension ou de résiliation des conventions passées par les associations intermédiaires précisées par décret) et accepte le n° 32 (information des modalités de rémunération des personnels permanents des entreprises d'insertion ou des associations intermédiaires transmise au conseil départemental de l'insertion par l'activité économique). Demande le retrait de l'amendement n° 398 de M. Daniel Eckenspieller (agrément par l'ANPE ou par des prescripteurs sociaux) - **Après l'art. 7** (p. 2916, 2917) : s'oppose à l'amendement n° 424 de Mme Janine Bardou (reconnaissance de l'utilité publique de l'action menée par les entreprises d'insertion sous statut associatif et encouragement des dons en leur faveur) - **Art. 8** (*associations intermédiaires* - *Art. L. 322-4-16-3 du code du travail*) (p. 2918, 2919) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 33 (absence d'agrément préalable de l'ANPE pour les mises à disposition auprès des personnes physiques) et s'oppose au n° 34 (accord de l'agrément par l'ANPE, mais aussi par d'autres réseaux), au n° 35 (suppression des dispositions prévoyant le montant minimum de rémunération perçu par le salarié mis à disposition), au n° 36 (remplacement de la sanction pesant sur l'entreprise par une sanction pesant sur l'association intermédiaire) et au n° 37 de coordination - **Après l'art. 8** (p. 2920) : s'oppose à l'amendement n° 38 de la commission (maintien des dérogations prévues en faveur des associations intermédiaires dans le cadre de l'application de la loi relative au développement des emplois de service aux particuliers) - **Art. 9** (*conseil départemental d'insertion par l'activité économique, fonds départemental pour l'insertion et plans*

locaux pour l'insertion et l'emploi) - **Art. L. 322-4-16-4 du code du travail** (*création du conseil départemental de l'insertion par l'activité économique*) (p. 2921, 2922) : s'oppose aux amendements n° 399 (coprésidence du conseil par le préfet et par le président du conseil général) et n° 400 (élaboration d'un plan départemental par le conseil départemental pour l'insertion par l'activité économique arrêté conjointement par le préfet et le président du conseil général) de M. Alain Vassel, et accepte les amendements de la commission n° 495 et n° 40 rédactionnels, ainsi que le n° 39 (mention des organisations professionnelles ou interprofessionnelles comme membres du conseil départemental d'insertion par l'activité économique) - **Art. L. 322-4-16-6 du code du travail** (*plans locaux pour l'insertion et l'emploi*) (p. 2923) : accepte l'amendement rédactionnel n° 41 de la commission - **Après l'art. 9** (p. 2923, 2924) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 280 de Mme Joëlle Dusseau (autorisation pour les centres d'hébergement et de réadaptation sociale à conclure des conventions avec l'Etat) et s'oppose à l'amendement n° 341 de M. Guy Fischer (association des entreprises au financement d'un fonds départemental de développement des actions d'insertion dans leur secteur). (p. 2925, 2927) : s'oppose aux amendements de M. Claude Lise n° 416, n° 417 et n° 418, sur le même objet (réforme du statut des agences départementales d'insertion), ainsi qu'au sous-amendement de M. Edmond Lauret n° 431 (institution d'un guichet unique pour les exclus), déposé sur l'amendement n° 416 précité - **Art. 11 bis** (*coordination rédactionnelle des dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux créateurs d'entreprises* - *Art. L. 161-1 et L. 161-1-1 du code de la sécurité sociale*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 42 de la commission - **Art. 15** (*aide de l'Etat aux contrats d'accès à l'emploi dans les départements d'outre-mer* - *Art. L. 832-2 du code du travail*) (p. 2931) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 434 de M. Edmond Lauret - **Après l'art. 15** (p. 2931, 2932) : demande le retrait de l'amendement n° 436 de M. Edmond Lauret (modalités particulières d'adaptation dans les départements d'outre-mer du cumul entre le revenu minimum d'insertion et une activité salariée précisées par un décret en Conseil d'Etat) et s'oppose à l'amendement n° 443 de M. Philippe Darniche (conditions de suspension de l'allocation du RMI).

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Art. 68** (*fixation d'un seuil minimal insaisissable pour les prestations familiales*) (p. 3208) : s'oppose aux amendements n° 318 de Mme Dinah Derycke (limitation du montant saisi à 20 % des prestations familiales) et n° 284 de Mme Joëlle Dusseau (partie insaisissable d'un montant au moins égal au revenu minimum d'insertion) - **Avant l'art. 69** (p. 3209) : s'oppose à l'amendement n° 319 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (versement de l'équivalent du RMI aux Français de l'étranger en situation d'extrême difficulté durable). (p. 3210, 3211) : demande le retrait des amendements de Mme Nicole Borvo n° 377 (attribution des minima sociaux au premier jour du mois de la demande) et n° 378 (établissement par le Gouvernement d'un projet de réforme de l'ensemble des minima sociaux en liaison avec la réforme du régime de l'assurance chômage) - **Art. 69** (*indexation sur les prix de l'allocation d'insertion et de l'allocation de solidarité spécifique*) (p. 3212) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 379 (indexation de l'augmentation de l'allocation de solidarité spécifique sur le SMIC) et n° 380 (indexation de l'augmentation de l'allocation d'insertion sur le SMIC) - **Après l'art. 69** : son amendement n° 514 : mise en place d'un régime de préretraite permanent pour les chefs d'exploitation agricole âgés de cinquante-cinq ans au moins en cas de difficultés économiques ou de graves problèmes de santé ; adopté - **Après l'art. 71** (p. 3214, 3215) : accepte l'amendement n° 93 de la commission (possibilité pour le juge d'indiquer que le lieu de placement de l'enfant doit faciliter l'exercice du droit de visite par le ou les parents). Demande le retrait des amendements de M. Philippe Darniche n° 447 (organisation d'un accueil groupé des familles dans les établissements sociaux) et n° 448 (possibilité pour les caisses d'allocations familiales et les

caisses de mutualité sociale agricole d'apporter leur soutien aux actions de nature à valoriser la vie familiale) - **Art. 72** (*fournitures minimum d'énergie, d'eau et de téléphone*) : publication le 12 juin du décret d'application de la loi du 17 avril prévoyant une allocation spécifique d'attente pour les chômeurs âgés de moins de soixante ans et ayant versé quarante annuités de cotisations au titre de l'assurance vieillesse. (p. 3216) : s'oppose à l'amendement n° 476 de M. André Bohl (extension du dispositif des conventions nationales aux distributeurs d'eau et d'énergie en réseaux). Logique contractuelle. Signature de deux conventions nationales, l'une avec EDF-GDF, et l'autre avec les représentants des distributeurs de l'eau. (p. 3218) : accepte l'amendement n° 246 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité pour chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités d'être partie prenante à ces conventions si elle le souhaite). (p. 3219) : s'oppose à l'amendement n° 449 de M. Philippe Darniche (possibilité pour les associations de solidarité, les associations de consommateurs et les associations familiales d'être partie prenante à ces conventions). Poids de la charge des impayés - **Après l'art. 72** (p. 3220) : s'oppose à l'amendement n° 381 de Mme Nicole Borvo (exclusion de l'allocation pour jeune enfant de la base de ressources du RMI). (p. 3221) : s'oppose à l'amendement n° 467 de M. André Vézinhet (extension du service restreint téléphonique aux personnes bénéficiant des minima sociaux retenus par le plan triennal de lutte contre les exclusions, ainsi qu'aux personnes âgées démunies). (p. 3222, 3223) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 482 de M. Alain Vasselle (extension du dispositif mis en place pour l'eau et l'électricité au service des ordures ménagères) - **Art. 73** (*droit au compte bancaire*) (p. 3223) : accepte l'amendement rédactionnel n° 191 de la commission des lois saisie pour avis. (p. 3224) : s'oppose à l'amendement n° 438 de M. Alain Gournac (possibilité pour le titulaire de demander à ce que son compte soit réservé à l'encaissement des sommes rendues insaisissables). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 247 de la commission des finances saisie pour avis (suppression des dispositions relatives à l'ouverture d'un compte limité aux services bancaires de base dans les seuls établissements de crédit désignés par la Banque de France). Accepte les amendements identiques de précision n° 192 de la commission des lois saisie pour avis et n° 248 de la commission des finances saisie pour avis - **Après l'art. 73** (p. 3225) : intervient sur l'amendement n° 439 de M. Alain Gournac (interdiction de la pratique consistant à multiplier les présentations de chèques sans provision dans le cas des personnes en grande difficulté). Intérêt du problème posé. Souhaite trouver une solution par la concertation - **Art. 73 bis** (*chèques d'accompagnement personnalisé*) (p. 3226) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 249 de la commission des finances saisie pour avis (suppression de la possibilité reconnue aux associations de remettre en lieu et place des collectivités publiques des chèques d'accompagnement personnalisé). (p. 3227) : s'oppose à l'amendement n° 430 de M. Jacques Machet (remplacement des mots "chèque d'accompagnement personnalisé" par les mots "chèque d'insertion sociale") et accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 250 (correction d'une erreur grammaticale) et n° 251 (définition de la notion d'émetteur de chèques d'accompagnement personnalisé) - **Après l'art. 73 bis** (p. 3228) : son amendement n° 515 : report de deux ans après la date de publication du décret sur la tarification du délai limite pour la passation de conventions entre les départements et les caisses primaires d'assurance maladie en vue d'assurer les conditions d'une prise en charge des personnes âgées et fixation par décret des montants maximum et minimum de la prestation spécifique dépendance pour chaque niveau de dépendance ; adopté. (p. 3229) : définition des seuils minima par décret pour la tarification de la prestation spécifique dépendance en établissement. (p. 3234, 3235) : répond aux orateurs intervenus pour expliquer leur vote sur l'amendement n° 515 précité - **Avant l'art. 79** (p. 3237) : s'oppose à l'amendement n° 103 de la commission (possibilité de financer les dépenses consacrées à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et les

actions en faveur de l'insertion des chômeurs de longue durée sur les crédits départementaux d'insertion pendant une période de cinq ans à compter de l'exercice 1998). Utilisation des crédits d'insertion pour l'insertion des RMistes - **Art. 79** (*formation des professions sociales*) (p. 3239) : accepte les amendements de la commission n° 104 (garantie accrue en matière de financement des établissements de formation des travailleurs sociaux) et n° 105 (subvention budgétaire en fonction du coût de la mise en oeuvre quantitative et qualitative des formations) et s'oppose au n° 106 (prise en charge des dépenses liées à l'emploi en tenant compte du nombre et de la qualification des formateurs nécessaires, ainsi que du coût moyen estimé de leur rémunération) - **Art. 80** (*Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*) (p. 3240) : accepte l'amendement n° 322 de Mme Dinah Derycke (mention de la proportion d'hommes et de femmes respectivement touchés par la pauvreté et l'exclusion dans les travaux d'étude, de recherche et d'évaluation) - **Art. 80 bis** (*commission départementale de l'action sociale d'urgence*) (p. 3241) : s'oppose aux amendements de la commission n° 107 (rôle de la commission de l'action sociale d'urgence) et n° 108 (conventions passées entre les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale et les organismes ou associations intervenant au titre de l'aide, de l'action sociale et de la lutte contre les exclusions) - **Art. 80 ter** (*comité départemental de coordination des politiques de prévention et de lutte contre les exclusions*) (p. 3244, 3245) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 109 de la commission - **Art. 80 quater** (*conventions locales de coordination des interventions dans la lutte contre les exclusions*) (p. 3246) : s'oppose à l'amendement de suppression par coordination n° 110 de la commission - **Art. 81** (*institutions sociales et médico-sociales*) (p. 3247) : demande le retrait de l'amendement n° 394 de M. Guy Fischer (réintroduction de la notion de réadaptation professionnelle et sociale). Pérennisation des centres de réadaptation professionnelle dans leur fonction et dans leur mission. (p. 3248) : s'oppose à l'amendement n° 286 de Mme Joëlle Dusseau (prolongation de l'accueil dans les centres d'hébergement et de réadaptation sociale aussi longtemps que nécessaire pour les personnes en grande difficulté). Recondution de l'aide aux personnes en difficulté de six mois en six mois par les centres d'hébergement et de réadaptation sociale - **Après l'art. 81** (p. 3249) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 292 de M. Basile Tui (extension du dispositif du présent projet de loi aux territoires d'outre-mer). Amendement anticonstitutionnel : nécessité d'une loi organique pour déroger au statut des territoires d'outre-mer - **Avant l'art. 82** : accepte l'amendement n° 323 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (présentation d'un rapport du Gouvernement sur la situation matérielle des Français de l'étranger confrontés à l'exclusion) - **Art. 82** (*rapport d'évaluation au Parlement*) (p. 3250) : accepte l'amendement n° 428 de Mme Janine Bardou (association des personnes en situation de précarité et des acteurs de terrain à cette évaluation). S'oppose à l'amendement n° 111 de la commission (présentation d'éléments d'amélioration de la loi sur proposition de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale). (p. 3251) : s'oppose à l'amendement n° 484 de M. Alain Vasselle (évaluation par ce rapport des conséquences financières de l'article 5 bis relatif aux possibilités de cumul entre revenus du travail et prestations de diverses nature sur les comptes sociaux ainsi que sur les budgets de l'Etat et des collectivités territoriales concernées) - **Seconde délibération** - **Art. 5 bis A** (p. 3252) : son amendement de suppression n° A-1 ; adopté - **Art. 72 bis** (p. 3253, 3254) : son amendement de suppression n° A-2 ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 3260, 3262) : qualité du dialogue qui a permis d'utiles rapprochements notamment sur le volet emploi, le volet logement, la question d'accès aux soins, la prévention du surendettement et la lutte contre l'illettrisme. Regrette l'adoption de certains amendements comme la suppression de la possibilité de soutien par le fonds d'aide aux jeunes du programme TRACE, la suppression de la taxe sur la vacance et certaines dispositions sur l'intercommunalité. Volonté d'améliorer ce texte qui est très attendu. Remerciements.

- **Rappel au règlement** - (16 juin 1998) (p. 3242) : intervient sur le rappel au règlement de M. André Egu. Ne voit pas en quoi le comité d'organisation qui a respecté les règles de la FIFA peut être considéré comme responsable.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions - Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)]** - (8 juillet 1998) - **Discussion générale** (p. 3669, 3672) : accès à l'emploi. Amendements adoptés par le Sénat en première lecture et maintenus par l'Assemblée nationale. Conditions d'intervention du Fonds d'aide aux jeunes, FAJ, dans le programme TRACE par des conventions Etat-départements. Suppression de la référence aux activités exercées par les associations intermédiaires dans les conventions passées avec l'Etat. Possibilité pour les collectivités locales de confier à des bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique, ASS, des tâches d'utilité publique. Avis préalable du maire sur l'opportunité de l'octroi du RMI. Volet du logement. Prévention de l'expulsion. Intercommunalité. Accès aux soins. Statut des centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie, CHAA. Couverture maladie universelle. Action de santé scolaire. Surendettement. Comité de coordination créé au chapitre des institutions sociales. Taxe d'habitation sur les logements vacants. Associations intermédiaires - **Art. 2 (accompagnement personnalisé vers l'emploi, programme TRACE)** (p. 3682) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (possibilité pour les jeunes entrés dans le programme TRACE, qui rencontrent des difficultés matérielles, de bénéficier de l'accès au Fonds d'aide aux jeunes financé à parité par l'Etat et par les départements) - **Art. 5 (élargissement des possibilités d'accès aux contrats emplois consolidés)** (p. 3683) : son amendement de cohérence n° 75 ; adopté - **Après l'art. 5** (p. 3684) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Claude Belot (possibilité pour les collectivités locales d'offrir aux chômeurs de longue durée des emplois d'utilité publique) - **Art. 5 ter B (exonération de charges sociales pour le recrutement du titulaire du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique, ASS, ou de l'allocation de parents isolés, API - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3685) : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (rétablissement de cet article) - **Art. 5 ter C (consultation du maire pour l'attribution du RMI - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3686) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Alain Vasselle (rétablissement de cet article) - **Art. 8 (associations intermédiaires)** (p. 3688) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (suppression de la disposition qui donne toute latitude au préfet pour l'établissement des activités que les associations intermédiaires peuvent exercer) - **Art. 9 bis (conventions d'insertion par l'activité économique avec des organismes habilités au titre de l'aide sociale à l'hébergement)** (p. 3689, 3690) : demande le retrait de l'amendement n° 71 de Mme Anne Heinis (possibilité pour les organismes agréés au titre de l'aide sociale et du RMI d'utiliser sans restriction particulière toute la panoplie des contrats prévus pour l'insertion par l'activité économique. Autorisation de plusieurs contrats à durée déterminée successifs. Possibilité de prévoir dans les conventions collectives et accords d'entreprise ainsi que, dans les textes réglementaires, des dispositions spécifiques, notamment en matière de représentation du personnel, pour ces embauches) - **Art. 9 ter (transformation des Agences départementales d'insertion, ADI, en établissements publics locaux)** : son amendement n° 74 : suppression de la référence au ministère de l'intérieur pour la nomination du directeur de l'ADI ; adopté. (p. 3692) : s'oppose à l'amendement n° 62 de M. Claude Lise (possibilité reconnue au président du conseil général de faire des propositions pour la nomination au poste de directeur de l'ADI).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4364, 4365) : objectif des états généraux de la santé. Dialogue et mise en place de réformes structurelles. Evolution de la branche famille. Rôle de la famille. Mesures annoncées lors de la conférence de la famille. Mise en place de la délégation interministérielle à la famille. Evolution du système de santé et de la branche maladie. Informatisation

des médecins. Réforme de la formation médicale. Importance d'une politique conventionnelle. Démographie médicale. Création d'un fonds d'aide à la qualité des soins en ville. (p. 4366, 4368) : système hospitalier. Révision des schémas régionaux d'organisation de la santé. Statut des personnels hospitaliers. Nécessaire intégration de la politique du médicament dans la politique de la santé et la politique économique. Accord avec les laboratoires. Développement du médicament générique. Système de régulation économique applicable aux médecins et à l'industrie pharmaceutique. Evolution des dépenses maladie en 1999. Branche vieillesse. Concertation préalable à la politique des retraites. Pouvoir d'achat des retraités. Dispositifs d'aide à domicile. Prise en compte des maladies professionnelles. Réforme des cotisations patronales. Projet de loi visant à assurer l'équilibre des comptes de la sécurité sociale en 1999. (p. 4409, 4410) : caractère des prévisions économiques. Retour à l'équilibre du régime général. Absence de cohérence dans les propositions de la commission. Informatisation des médecins. Régionalisation et décentralisation dans le domaine de la santé. Renforcement de la politique conventionnelle. Souhait de concilier l'évolution des dépenses et les objectifs généraux d'évolution des dépenses d'assurance maladie. (p. 4411, 4412) : récupération du dérapage concernant les radiologues. Hôpital. Taux retenu pour l'ONDAM. Axes de la politique hospitalière. Péréquation entre régions et établissements. Praticiens hospitaliers. Consensus sur la politique familiale. (p. 4413, 4415) : travail de la délégation interministérielle à la famille. Retraites. Création du fonds de réserve. Pouvoir d'achat des retraités. Aides destinées aux associations d'aide à domicile. Epargne retraite. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Réforme concernant la couverture maladie universelle. Réforme des cotisations patronales de sécurité sociale. Textes d'application. Consolidation des fondements de la sécurité sociale par le biais de ce projet de loi - **Demande de réserve** (p. 4418) : accepte la demande de réserve de l'article 1er et du rapport annexé jusqu'après le vote de l'article 36.

- **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - **Titre II (dispositions relatives aux ressources)** - **Avant l'art. 2** (p. 4429, 4431) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo, n° 75 (définition des outils de financement du régime général de sécurité sociale) et n° 77 (mise en oeuvre d'une contribution sociale des revenus du patrimoine et de placement des entreprises) - **Après l'art. 2** (p. 4443) : abrogation de la loi Thomas - **Art. 2 bis (assujettissement aux cotisations d'assurance maladie des agents de certains organismes internationaux)** (p. 4444, 4445) : coût de la compensation pour les fonctionnaires de la substitution de la CSG aux cotisations d'assurance maladie. Caractère juste de cette substitution - **Art. 3 bis (modification des conditions d'exonération de cotisations sociales patronales pour l'emploi d'une aide à domicile)** (p. 4446, 4447) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 44 de la commission. Exonération de charges sociales en faveur des associations d'aide à domicile. Travail au noir. (p. 4448) : son amendement n° 91 : définition par décret des conditions d'accomplissement des actes ordinaires de la vie ; devenu sans objet - **Art. 3 ter (exonération totale de cotisations sociales patronales pour les rémunérations des aides à domicile employées par des associations prestataires de services aux personnes)** (p. 4450) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 1 de la commission (compensation de la majoration du taux d'exonération). (p. 4451) : souhait de compenser aux trois quarts le coût induit pour la sécurité sociale par ce dispositif en plafonnant les exonérations prévues à l'article 3 bis. (p. 4452) : financement de l'exonération. - **Après l'art. 3 ter** (p. 4453) : s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Louis Boyer (mise à parité des associations prestataires d'aide ménagère affiliées au régime agricole avec celles relevant du régime général) - **Art. 4 (prorogation pendant trois ans et plafonnement du dispositif d'exonération de cotisations patronales de sécurité sociale pour l'embauche du premier salarié)** (p. 4453, 4455) : s'oppose aux amendements de la commission n° 2 (suppression du paragraphe I prévoyant le plafonnement de

l'exonération au niveau du SMIC au titre du premier salarié) et n° 3 (compensation intégrale, au bénéfice de la sécurité sociale, du dispositif de prorogation) - **Art. 6** (*obligation pour les entreprises redevables de plus de six millions de francs de cotisations de régler les sommes dues par virement*) (p. 4458) : son amendement n° 93 sur le même objet que l'amendement n° 5 de la commission (insertion de l'organisation autonome nationale d'assurance vieillesse de l'industrie et du commerce, ORGANIC, dans les organismes qui bénéficieront du paiement par virement des cotisations et contributions acquittées par les entreprises et d'un montant de plus de six millions de francs par an) ; adopté - **Art. 7** (*suppression de la déductibilité des dépenses de recherche de l'assiette d'un prélèvement à la charge d'une industrie pharmaceutique - art. 12 de l'ordonnance n° 96-51 du 24 janvier 1996*) (p. 4459) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 6 de la commission - **Art. 9** (*taxation des boissons dites "premix" - art. 29 de la loi n° 96-1106 du 27 décembre 1996*) (p. 4460) : son amendement n° 94 : amélioration de la rédaction de l'article ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 4461) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Philippe Arnaud (exonération des droits de consommation en faveur de chaque viticulteur exploitant) - **Art. 11** (*application dérogatoire d'une comptabilité de caisse pour la répartition, au titre de l'exercice 1998, de la contribution sociale de solidarité sur les sociétés, CSSS, ainsi que de la CSG et des droits des alcools affectés à l'assurance maladie*) (p. 4462, 4463) : mise en place de la mission interministérielle sur la réforme comptable - **Art. 11 ter** (*situation des collaborateurs occasionnels des services publics au regard des régimes de sécurité sociale*) (p. 4466, 4467) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 8 (suppression du troisième alinéa du texte prévoyant l'exonération de cotisations sociales pour les rémunérations perçues par les fonctionnaires dans le cadre d'activités annexes) et accepte le n° 92 (annulation des créances relatives aux cotisations sociales dues au titre des rémunérations des collaborateurs occasionnels du service public) - **Art. 11 quater** (*prélèvement sur le fonds de compensation des cessations progressives d'activité, FCCPA, et le fonds pour l'emploi hospitalier, FEH, pour financer le congé de fin d'activité pour la fonction publique territoriale et hospitalière*) (p. 4468) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Avant l'art. 12** : s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (compensation intégrale des exonérations de charges résultant de l'application de la loi d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail) - **Art. 12** (*prévisions de recettes*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 11 de la commission - **Après l'art. 12** (p. 4469, 4470) : application de la CSG - **Titre III** (*dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie*) - **Section 1** (*branche famille*) - **Art. 13** (*suppression de la condition de ressources pour l'attribution des allocations familiales*) (p. 4471) : demande le retrait de l'amendement n° 78 de Mme Nicole Borvo (versement des allocations familiales dès le premier enfant). Coût de la mesure prévue par l'amendement précité - **Après l'art. 13** (p. 4472, 4473) : s'oppose à l'amendement n° 46 de la commission (maintien à dix ans et à quinze ans des majorations des allocations familiales) et demande le retrait de l'amendement n° 79 de Mme Nicole Borvo (modification de la référence d'évolution des bases mensuelles de calcul des prestations familiales) - **Art. 14** (*extension du bénéfice de l'allocation de rentrée scolaire aux familles d'un enfant*) (p. 4474, 4475) : concertation avec la Caisse nationale des allocations familiales. Versement de l'allocation de rentrée scolaire - **Section 2** (*branche maladie*) - **Art. 21** (*lettres-clés flottantes et reversements collectifs à la charge des médecins libéraux - art. L. 162-5, L. 162-5-2, L. 162-5-3 et L. 162-5-4 du code de la sécurité sociale*) (p. 4492) : mécanisme de régulation économique proposé par le Gouvernement. Reconnaissance de la responsabilité collective des médecins. S'oppose à l'amendement n° 21 de la commission (substitution au mécanisme prévu par le projet de loi d'un autre dispositif de maîtrise des dépenses faisant appel à la responsabilité individuelle des médecins et contribuant à l'amélioration des pratiques médicales dans l'intérêt des

patients). Sur les amendements de M. François Autain, s'oppose au n° 88 (adaptation de l'objectif prévisionnel des dépenses médicales par spécialité pour assurer une meilleure régulation des dépenses) et accepte le n° 89 (précision relative au fonds de régulation). (p. 4494) : système proposé différent de celui des lettres-clés flottantes - **Art. 22** (*sanctions financières pour les médecins au titre de 1998*) (p. 4495) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 22 de la commission - **Art. 22 bis** (*facturation détaillée des fournitures utilisées par les professionnels de santé - art. L. 162-1-8 du code de la sécurité sociale*) (p. 4497) : modifications de nomenclature prévues par la convention signée entre la CNAM et les dentistes.

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - **Section 7** (*mesures relatives à la trésorerie*) - **Art. 34** (*ratification du relèvement du plafond des ressources non permanentes applicables au régime général*) (p. 4536) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 37 de la commission - **Art. 35 bis** (*gestion des excédents de trésorerie*) (p. 4537) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 38 de la commission - **Art. 36** (*plafonnement des ressources non permanentes*) (p. 4538, 4539) : problèmes de la CNRACL. S'oppose aux amendements identiques n° 45 de la commission et n° 56 de M. Claude Domeizel (suppression de la possibilité accordée à la CNRACL de recourir à l'emprunt).

Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)] - (2 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 5554, 5556) : objectifs majeurs du Gouvernement. Réforme dans le domaine des retraites. Principe d'un fonds de réserve pour garantir les régimes par répartition. Politique hospitalière. Objectif national de dépenses d'assurance maladie, ONDAM. Réduction des inégalités de dotations budgétaires entre régions et établissements. Hausse des prix pour lutter contre le tabagisme. Fiscalité du tabac et affectation du produit des taxes. Droit à la cessation anticipée d'activité pour les victimes de l'amiante. Consolidation des solidarités inscrites dans le système de protection sociale par le biais des lois de financement de la sécurité sociale - **Art. 2** (*affectation des excédents de la contribution sociale de solidarité des sociétés, CSSS, au Fonds de solidarité vieillesse, FSV, et création, au sein du FSV d'un fonds de réserve pour les retraites*) (p. 5562) : s'oppose aux amendements de la commission n° 1 (suppression du fonds de réserve de la liste des régimes de retraite bénéficiaires), n° 2 (suppression des modifications apportées à la composition du comité de surveillance du FSV), n° 3 (suppression de l'affectation au fonds de réserve des sommes provenant de la CSSS et du FSV) et n° 4 (nécessité d'une loi tendant à assurer l'équilibre à long terme des régimes d'assurance vieillesse par répartition afin de déterminer les missions, les statuts et les ressources du fonds de réserve) - **Art. 3 bis** (*modification des conditions d'exonération de cotisations sociales patronales pour l'emploi d'une aide à domicile*) (p. 5564) : s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (rejet du plafonnement de l'exonération dont bénéficie les personnes âgées de plus de 70 ans et réaffirmation de la compensation par l'Etat de la nouvelle exonération accordée aux associations d'aide à domicile). Conséquences de la disposition pour la CNRACL - **Art. 3 quater** (*extension aux associations prestataires d'aide à domicile relevant du régime agricole de l'exonération totale de cotisations patronales prévue par le code de la sécurité sociale*) (p. 5565, 5566) : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture visant à donner aux associations d'aide à domicile intervenant en milieu rural, dont les salariés dépendent du régime agricole, la même exonération que celle accordée aux associations dont les salariés dépendent du régime général) - **Art. 4** (*prorogation pendant trois ans et plafonnement du dispositif d'exonération de cotisations patronales de sécurité sociale pour l'embauche du premier salarié*) : s'oppose aux amendements de la commission n° 7 (suppression du plafonnement) et n° 8 (compensation pour la sécurité sociale du dispositif d'exonération de cotisations patronales) - **Après l'art. 5** (p. 5567) : demande le retrait de l'amendement n° 46 de

M. Jacques Oudin (annulation des créances relatives à la CSG et à la CRDS dues au titre des bénéficiaires industriels et commerciaux réalisés par les propriétaires embarqués ou les copropriétaires embarqués de navires de pêche artisanale) - **Art. 7** (*suppression de la déductibilité des dépenses de recherche de l'assiette d'un prélèvement à la charge de l'industrie pharmaceutique - Art. 12 de l'ordonnance n° 96-51 du 24 janvier 1996*) (p. 5568) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Art. 12 A** (*compensation intégrale des exonérations de charges sociales accordées dans le cadre de la loi d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 5570, 5571) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 21** (*lettres-clés flottantes et reversements collectifs à la charge des médecins libéraux - Art. L. 162-5, L. 165-5-2, L. 162-5-3 et L. 162-5-4 du code de la sécurité sociale*) (p. 5579, 5580) : s'oppose à l'amendement n° 27 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture substituant au dispositif de régulation comptable des dépenses un mécanisme de maîtrise médicalisée et individualisée) - **Art. 22** (*sanctions financières pour les médecins au titre de 1998*) (p. 5581) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 28 de la commission - **Art. 22 bis** (*facturation détaillée des fournitures utilisées par les professionnels de santé - Art. L. 162-1-8 du code de la sécurité sociale*) (p. 5582) : s'oppose à l'amendement n° 29 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture en l'élargissant à tous professionnels de santé) - **Art. 24** (*contenu des conventions passées entre le Comité économique du médicament et les entreprises pharmaceutiques - Art. L. 162-16-1 et L. 162-17-4 du code de la sécurité sociale*) (p. 5586) : s'oppose à l'amendement de cohérence n° 33 de la commission - **Art. 25** (*institution d'une clause de sauvegarde applicable à la progression du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique - Art. L. 138-10 à L. 138-19 nouveaux du code de la sécurité sociale*) (p. 5588) : s'oppose aux amendements de la commission n° 34 (prise en compte des variations de périmètre intervenues en cours d'année dans le chiffre d'affaires retenu) et n° 35 de coordination - **Art. 29 bis** (*modification du régime de l'assurance veuvage*) (p. 5590, 5591) : s'oppose à l'amendement n° 39 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture supprimant la subordination du bénéficiaire de l'assurance veuvage à des conditions de période de référence et de durée d'affiliation - absence de prise en compte de la majoration de pension pour enfant pour déterminer la limite de cumul entre un avantage propre et un avantage de réversion) - **Art. 33** (*objectif national de dépenses d'assurance maladie, ONDAM*) (p. 5593) : s'oppose à l'amendement n° 41 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture minorant l'ONDAM) - **Art. 34** (*ratification du relèvement du plafond des ressources non permanentes applicables au régime général*) (p. 5593) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 42 de la commission - **Art. 35 bis** (*gestion des excédents de trésorerie*) : accepte l'amendement de suppression n° 43 de la commission - **Art. 36** (*plafonnement des ressources non permanentes*) (p. 5594) : s'oppose à l'amendement n° 44 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture en revoyant à la baisse la surcompensation).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) (p. 5680, 5682) : priorité essentielle du Gouvernement : lutte contre le chômage et contre les exclusions. Rôle des élus. Conséquences dues au redéploiement de crédits. Résultats de la politique menée par le Gouvernement dans le domaine de l'emploi. Contrats à durée déterminée et missions de travail temporaire. Réduction de la durée du travail. Négociations. Intérêt des accords de branche. Mise en place de l'emploi partagé.

Répartition du coût des exonérations entre la sécurité sociale et l'Etat. Emplois-jeunes. Formation. Priorité accordée aux jeunes des quartiers en difficulté. Baisse des charges sociales sur les bas salaires. Mesures destinées aux personnes les plus éloignées de l'emploi. (p. 5683, 5684) : renforcement de l'insertion par l'économique. Contrats emploi-solidarité, contrats initiative-emploi et actions en faveur des chômeurs. Baisse des crédits consacrés aux préretraites. Réflexion sur la prévention des licenciements, l'amélioration et le contrôle des plans sociaux, le soutien et le suivi des personnes privées d'emploi. Accueil favorable du Gouvernement à la proposition de loi du groupe communiste de l'Assemblée nationale, visant à étendre la contribution Delalande aux conventions de conversion. Renforcement des moyens du service public de l'emploi. Moyens en personnel du ministère. (p. 5687, 5688) : origine des économies réalisées en 1998 - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** : s'oppose à l'amendement n° II-21 de la commission (réduction des crédits) - **Titre IV** : s'oppose à l'amendement n° II-22 de la commission (réduction des crédits). (p. 5690) : problème de la ristourne progressive - **Art. 81** (*suppression de l'exonération de cotisations d'allocations familiales*) (p. 5694, 5695) : demande le retrait des amendements de suppression n° II-41 de la commission des finances et n° II-47 de la commission des affaires sociales. Son amendement n° II-100 : renvoi à un texte ultérieur de la simplification des exonérations de cotisations d'allocations familiales ; adopté.

AUTAIN (François), sénateur (Loire-Atlantique) SOC.

Questeur du Sénat - Réélu questeur du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge titulaire de la Cour de justice de la République (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 169 (JO Débats du 23 janvier 1998) (p. 418) - Ministère : Santé - *Statut des médecins à diplôme étranger* - Réponse le 25 février 1998 (p. 871) - Médecins.

n° 201 (JO Débats du 25 février 1998) (p. 928) - Ministère : Equipement - *Effectifs du ministère de l'équipement* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1352) - Equipement (ministère de l')

n° 308 (JO Débats du 2 octobre 1998) (p. 3765) - Ministère : Emploi - *Transposition des directives européennes assurances dans le code de la mutualité* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3874) - Mutuelles

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Deuxième lecture [n° 0222 (97-98)]** - (26 février 1998) - Discussion générale (p. 986, 988) : création du Comité national de sécurité sanitaire. Création de l'Etablissement français du sang. Mission, nature et moyens de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Distinction par l'OMS entre évaluation et gestion du risque. Nécessaire extension du champ de compétences de l'Institut de veille sanitaire à l'évaluation de tous les risques de santé publique. Missions de gestion et de contrôle de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Favorable à l'amendement de M. Charles Descours, tendant à accroître les responsabilités de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Autonomie des agences. Transfert à l'Agence de sécurité sanitaire des aliments du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, CNEVA, et des laboratoires publics de son champ de compétence. Propose un amendement sur le contrôle des maladies. Avec le groupe socialiste, votera la proposition de loi - **Art. 4 (par priorité) (missions et organisation de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments)** - **Art. L. 794-1 du code de la santé publique (statut juridique et missions de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments)** (p. 1006) : son amendement n° 26 : transfert à l'Agence des laboratoires de référence travaillant dans le champ d'activité de celle-ci ; adopté. (p. 1008) : sur l'amendement n° 45 de M. Dominique Braye (clarification rédactionnelle), son sous-amendement de conséquence n° 27 ; adopté - **Art. L. 794-4 du code de la santé publique (administration de l'Agence)** (p. 1012) : se déclare favorable à l'amendement n° 22 de M. Charles Descours (suppression de la participation de deux membres du Parlement à la gestion de l'Agence) - **Art. 5 (par priorité) (participation de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments à l'élaboration des textes et des décisions de police sanitaire)** (p. 1015, 1016) : se déclare favorable à l'amendement n° 23 de M. Charles Descours (distinction entre la réglementation applicable aux produits et la police sanitaire) - **Art. 1er ter (lutte contre les infections nosocomiales - art. L. 711-1 et L. 711-2-2 nouveau du code de la santé publique)** (p. 1021, 1022) : son amendement n° 25 : modification des dispositions concernant les maladies à déclaration obligatoire ; adopté - **Art. 2 (missions et organisation de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé - Chapitre VI nouveau du livre VIII et art. L. 793-1 à L. 793-9 nouveaux du code de la santé publique)** (p. 1026) : se déclare opposé à l'amendement n° 44 de M. Dominique Braye (rétablissement du texte élaboré en première lecture par le Sénat : exclusion du contrôle de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé de la publicité pour les aliments à finalité sanitaire) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1050, 1051) : renforcement de la sécurité sanitaire. Amélioration du texte par les amendements adoptés. Valeur d'un texte d'origine parlementaire. Votera la proposition de loi.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture [n° 0360 (96-97)]** - (21 avril 1998) - **Après l'art. 12 bis** (p. 1712) : soutient l'amendement n° 5 de M. Marcel Charmant (rapport du Gouvernement au Parlement sur le droit de la responsabilité et l'indemnisation applicable à l'aléa thérapeutique).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0407 (97-98)] - (5 mai 1998) - **Art. 12 bis (exclusion des éléments du corps humain de la cause d'exonération - obligation de suivi des produits)** (p. 2030) : parole sur l'article. Remise en cause du régime juridique uniforme appliqué à tous les produits de santé publique.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0426 (97-98)]** - (4 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2776, 2777) : indépendance et efficacité du contrôle des produits destinés à l'homme. Préférence pour la création d'une agence unique. Recours aux laboratoires publics de référence. Pouvoir de police sanitaire.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - Discussion générale (p. 2844, 2846) : accès aux soins. Programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins. Accès aux soins hospitaliers des personnes en situation de précarité. Médecine scolaire. Objectif de couverture maladie universelle au 1er janvier 1999. Vote de ce projet de loi par le groupe socialiste.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Art. 37 (programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins)** (p. 3068) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulagard, n° 470 : formation continue des professionnels de la santé et de l'action sociale ; rejeté - **Art. 39 (permanences d'accès aux soins consacrées aux personnes en situation de précarité)** (p. 3074) : son amendement, soutenu par Mme Dinah Derycke, n° 472 : généralisation de l'implantation des cellules d'accueil dans les hôpitaux appelés permanences d'accès aux soins de santé, PASS ; retiré.

- **Projet de loi relatif à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits [n° 0530 (97-98)]** - (4 novembre 1998) - **Après l'art. 16** (p. 4240) : soutient l'amendement de M. Serge Mathieu n° 48 (dans le respect de la chose jugée, validation des décisions limitant, pour la détermination de l'ancienneté des fonctionnaires du Sénat au moment de leur titularisation, la prise en compte de leurs services militaires au service national obligatoire ainsi qu'aux services de guerre et assimilés).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - **Titre II (dispositions relatives aux ressources)** - **Art. 11 bis (majoration des droits sur le tabac)** (p. 4465) : affectation des recettes. Ne votera pas l'amendement n° 7 de la commission (substitution d'une taxe additionnelle de santé publique à une hausse générale des droits sur le tabac) - **Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie)** - **Section 2 (branche maladie)** - **Art. 17 (extension du champ de la négociation conventionnelle avec les médecins - art. L. 162-5 du code de la sécurité sociale)** (p. 4482) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 14 de la commission - **Art. 18 (élargissement des missions des unions des médecins exerçant à titre libéral - art. 8 de la loi n° 93-8 du 4 janvier 1993, art. L. 791-2 du code de la santé publique)** (p. 4485) : se déclare opposé à l'amendement n° 16 de la commission (transmission des informations à la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés) - **Art. 21 (lettres-clés flottantes et reversements collectifs à la charge des médecins libéraux - art. L. 162-5, L. 162-5-2, L. 162-5-3 et L. 162-5-4 du code de la sécurité sociale)** (p. 4491) : ses amendements n° 88 : adaptation de l'objectif prévisionnel des dépenses médicales par spécialité pour assurer une meilleure régulation des dépenses ; et n° 89 : précision relative au fonds de régulation ; devenus sans objet. (p. 4494) : se déclare opposé à l'amendement n° 21 de la commission (substitution au mécanisme prévu par le projet de loi d'un autre dispositif de maîtrise des dépenses faisant appel à la responsabilité individuelle des médecins et contribuant à l'amélioration des pratiques médicales dans l'intérêt des patients) - **Art. 23 (création d'un droit de substitution au profit du pharmacien - art. L. 512-3 nouveau et L. 601-6 du code de la santé publique, art. L. 707-10 du code de la propriété intellectuelle, art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale)** (p. 4501) : se déclare opposé à l'amendement n° 65 de M. Claude Huriet

(indication du nom du médicament générique et de l'identification du pharmacien ayant procédé à la substitution de la spécialité prescrite).

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - **Art. 25** (*institution d'une clause de sauvegarde applicable à la progression du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique - art. L. 138-10 à L. 138-19 nouveaux du code de la sécurité sociale*) (p. 4514) : son amendement n° 90 : rétablissement de la rédaction initiale prévoyant une contribution pour les laboratoires n'ayant pas passé convention ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4551) : efforts engagés par le Gouvernement. Avec le groupe socialiste, ne pourra pas voter le texte tel qu'il résulte des débats.

Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)] - (2 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 5558) : lutte contre la consommation de tabac. Reconnaissance des maladies professionnelles liées à l'amiante. Politique contractuelle du médicament. Participation de l'industrie à la réalisation des objectifs de maîtrise des dépenses de santé - **Art. 24** (*contenu des conventions passées entre le Comité économique du médicament et les entreprises pharmaceutiques - Art. L. 162-16-1 et L. 162-17-4 du code de la sécurité sociale*) (p. 5586) : amendement de cohérence n° 33 de la commission conforme à l'esprit du texte adopté par l'Assemblée nationale - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5602) : contrôle du Parlement sur le budget social de la nation. Souhait d'organisation d'un débat d'orientation sur l'évolution de la protection sociale préalable au débat d'orientation budgétaire. Intérêt des groupes de travail créés à l'initiative des deux commissions permanentes concernées du Parlement, destinés à une meilleure préparation des travaux. Avec le groupe socialiste, votera contre le texte issu des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) (p. 5707, 5709) : moyens de fonctionnement des nouvelles structures prévues par la loi relative au renforcement de la sécurité et de la veille sanitaires. Non-application de la loi sur les thérapies génique et cellulaire. Crédits correspondants à l'organisation du système de soins. Faible augmentation des crédits destinés à l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES, malgré la mise en oeuvre de sa seconde mission. Crédits consacrés à la lutte contre l'exclusion et à la lutte contre les fléaux sanitaires. Etudiants en chirurgie dentaire. Lutte contre la douleur et soins palliatifs. Se déclare favorable aux crédits attribués pour 1999 à la santé et à la solidarité mais opposé aux amendements proposés par la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5722) : se déclare opposé à l'amendement n° II-24 de la commission (réduction des crédits).

AUTHIÉ (Germain), sénateur (Ariège) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

Juge suppléant de la Cour de justice de la République.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre suppléant de la Commission d'accès aux documents administratifs.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 230 (*JO Débats* du 3 avril 1998) (p. 1500) - Ministère : Equipement - *Aménagement de la RN 20 entre Tarascon-sur-Ariège et Ax-les-Thermes* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1912) - **Routes**

B

BADINTER (Robert), sénateur (Hauts-de-Seine) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission consultative des archives audiovisuelles de la justice (JO Lois et décrets du 30 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (21 avril 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion** - (13 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 32) : débat sur les conditions d'acquisition de la nationalité. Domaines du référendum de l'article 11. Histoire du droit de la nationalité. Loi de 1993 sur la nationalité. (p. 33) : condition de résidence en France. Conception de la nation. Droit du sang et droit du sol. Intérêt de la France. (p. 34) : intégration dans la communauté nationale de tous ceux qui ont vocation à demeurer en France. Information des jeunes. Histoire de l'immigration. (p. 35, 36) : rapport de M. Patrick Weil. Processus d'intégration. Difficultés d'insertion dans le monde du travail. Sentiment d'exclusion et d'injustice créé par cette formalité déclarative. Expérience personnelle.

- **Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 79, 80) : à titre personnel, votera l'amendement n° 114 de M. Michel Duffour (acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur né en France de parents étrangers établis régulièrement en France par simple déclaration). Avantages de cette procédure en terme d'intégration. Faculté exercée pendant des décennies par des générations d'immigrés vivant sur le territoire français - **Art. 6 (coordination avec la suppression de la manifestation de volonté d'être français - dispense de stage pour la naturalisation des réfugiés)** (p. 120) : pouvoir d'appréciation de l'administration en matière de naturalisation - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 139) : retour à la loi de 1993 avec le texte amendé par les travaux du Sénat. Caractère négatif du bilan partiel tiré de l'application de la loi de 1993. Exclusion. Intégration. Aurait souhaité le retour au

droit antérieur à la réforme de 1993 accordant, dès la naissance, la nationalité française par déclaration des parents, aux enfants nés sur le territoire français. Le groupe socialiste votera contre le texte modifié par le Sénat.

- **Projet de loi organique portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire et modifiant les conditions de recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire [n° 0206 (97-98)]** - (14 janvier 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 102) : le groupe socialiste votera ce texte avec beaucoup d'enthousiasme. Caractère primordial du recrutement des magistrats par l'Ecole nationale de la magistrature. Augmentation souhaitable du nombre de postes mis aux concours.

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat** - (22 janvier 1998) (p. 396, 398) : crise de la justice, commune à la plupart des démocraties occidentales. Urgence de l'augmentation des moyens de la justice civile. Présomption d'innocence. Détention provisoire. Indépendance de la justice. Alignement nécessaire de la procédure de nomination des chefs de parquet sur celle des magistrats du siège. Transformation du Conseil supérieur de la magistrature. Equilibre entre l'autorité judiciaire et les pouvoirs exécutif et législatif. Définition par le Gouvernement de la politique pénale. Utilité des instructions générales du garde des sceaux. Responsabilité de l'intérêt général assumée par le Gouvernement. Approuve la proposition d'ouverture de l'action publique à la demande du garde des sceaux.

- **Projet de loi relatif à la nationalité - Nouvelle lecture [n° 0287 (97-98)]** - (25 février 1998) - **Question préalable** (p. 939, 940) : se déclare opposé à la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable. Maintien de la conception traditionnelle de la nationalité française. Inégalité de fait devant la loi de 1993. Problème des jeunes qui demeurent étrangers sur le sol où ils sont nés sans le savoir. Refus d'une conception "ethnique" de la République. Regrette que le Gouvernement n'ait pas fait le choix d'une nationalité acquise par déclaration des parents dès la naissance.

- **Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0151 (96-97)] - Suite de la discussion** - (25 février 1998) - **Art. 1er (caractère forfaitaire de la prestation compensatoire et conditions de sa révision)** (p. 944, 945) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 du Gouvernement (révision en cas de changement imprévu et important). Contradiction dans la conjonction des deux adjectifs "imprévu" et "important". Rejoint l'opinion unanime de la commission qui retient le terme "substantiel".

- **Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforçant l'efficacité de la procédure pénale [n° 0434 (97-98)]** - (17 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3307, 3309) : lien entre le nombre de classements sans suite et la chute du taux des liquidations des affaires, cause d'insécurité pour la population. Médiation pénale. Censure par le Conseil constitutionnel du dispositif d'injonction pénale adopté par le Parlement en 1995. Procédure de compensation judiciaire ; approuve le contrôle d'un magistrat du siège. Vote de ce projet de loi par le groupe socialiste - **Art. 1er (alternatives aux poursuites et compensation judiciaire)** - **Art. 41-2 du code de procédure pénale (compensation judiciaire)** (p. 3333) : demande le vote de l'amendement n° 34 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour le juge de modifier les propositions du procureur). (p. 3335) : se déclare opposé à l'amendement n° 8 de la commission (en cas de non validation de la compensation, exercice de l'action publique par le procureur de la République). Atteinte au principe de l'opportunité des poursuites.

- **Suite de la discussion** - (18 juin 1998) - **Avant l'art. 19** (p. 3372) : intervient sur l'amendement n° 21 de la commission (possibilité pour la personne de demander

des dommages et intérêts auprès de la juridiction qui a reconnu son innocence). Réparation intégrale du préjudice subi préférable à l'indemnité. Projet de loi relatif à la détention provisoire et texte concernant la procédure pénale. (p. 3374) : se déclare favorable à l'amendement n° 45 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (réparation intégrale du préjudice en cas de détention provisoire abusive) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3380) : le groupe socialiste unanime votera avec plaisir le texte qui résulte des travaux du Sénat. Diversité du contenu de ce projet de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature** [n° 0476 (97-98)] - (23 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3421, 3425) : valeur constitutionnelle de l'indépendance de la magistrature. Fondement véritable de l'indépendance de l'autorité judiciaire. Renforcement des garanties d'indépendance des magistrats. Commission présidée par le Premier président de la Cour de cassation, M. Truche. Avantages de la dissociation entre le parquet et le siège. Composition du Conseil supérieur de la magistrature, CSM. Garanties d'indépendance. Nomination des procureurs généraux. Votera ce projet de loi - **Avant l'art. 1er** (p. 3445, 3446) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Michel Charasse (nouvel alinéa à l'article 64 de la Constitution destiné à fixer les conditions de poursuites et de jugement des affaires intéressant les magistrats de l'ordre judiciaire, afin que le corps ne procède pas lui-même au jugement de ses propres membres).

- **Suite de la discussion** - (24 juin 1998) - **Art. 1er** (*composition et attributions du CSM - Art. 65 de la Constitution*) (p. 3462, 3463) : se déclare opposé au sous-amendement n° 9 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (nomination des procureurs généraux) déposé sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 65 de la Constitution destiné à maintenir au sein d'une formation plénière deux formations spécifiques, à substituer à la désignation de demande par le Président du Conseil économique et social, la désignation conjointe de ses membres par les présidents des trois plus hautes juridictions, à étendre le pouvoir de proposition du CSM aux nominations des présidents de certaines juridictions d'outre-mer et à encadrer strictement la compétence du CSM en matière d'avis). (p. 3464, 3465) : origine de la légitimité de la magistrature - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3473) : regrette le vote du sous-amendement n° 9 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud, déposé sur l'amendement n° 3 de la commission. Pessimiste quant à trouver un point d'accord.

Deuxième lecture [n° 0006 (98-99)] - (18 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4576, 4578) : prérogatives du Président de la République en matière de révision constitutionnelle et de convocation du Parlement en Congrès. Réflexion sur le maintien de deux formations distinctes au sein du Conseil supérieur de la magistrature, CSM. Se déclare satisfait de l'accord de la commission des lois du Sénat sur l'exigence d'un avis conforme du CSM pour la nomination des procureurs généraux, rétablie par l'Assemblée nationale en deuxième lecture. Se déclare réservé sur la disposition prévoyant que la formation plénière du CSM ne se réunit qu'à la demande du Président de la République et pour répondre à ses demandes d'avis. Vote de ce projet de loi constitutionnelle par le groupe socialiste.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution** [n° 0092 (98-99)] - (16 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6514, 6516) : préalable nécessaire à la ratification du traité d'Amsterdam. Révision constitutionnelle strictement limitée à la décision du Conseil constitutionnel du 31 décembre 1997. "Troisième pilier" : passage du vote à l'unanimité à celui à la majorité qualifiée en matière de circulation des personnes. Nécessité de réformer les institutions européennes. Refus d'une loi d'habilitation précédant la communautarisation. Rôle dévolu au Conseil constitutionnel en matière de construction

européenne. Accroissement du rôle du Parlement dans les limites fixées par l'article 88-4.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6544, 6546) : intervient contre la motion n° 1 de M. Charles Pasqua, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Irrecevabilité de la motion. Décision de principe du Conseil constitutionnel du 5 avril 1992 en matière de construction européenne. Inconstitutionnalité soulevée par le Conseil constitutionnel satisfaite par la procédure de la révision constitutionnelle. Respect de l'ordre juridique. Conséquence du passage de la règle de l'unanimité à la règle de la majorité qualifiée et aux procédures de codécision - **Avant l'art. 1er** (p. 6565, 6566) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 4 de M. Jacques Legendre et n° 9 de M. Ivan Renar (inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération). Existence d'une relation fondamentale entre la langue française, la francophonie et les droits de l'homme - **Art. 1er** (*article 88-2 de la Constitution - autorisation de transferts de compétences*) (p. 6570) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de M. Josselin de Rohan (intervention obligatoire du Parlement lors du passage de la règle de l'unanimité à celle de la majorité qualifiée en conditionnant la décision à l'application d'une loi). Domaine réservé du Président de la République. (p. 6571) : position de l'Allemagne et de l'Espagne.

BADRÉ (Denis), sénateur (Hauts-de-Seine) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Institut des hautes études de défense nationale.

Secrétaire de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur les bases légales nécessaires pour l'exécution des crédits inscrits au budget européen [n° 0489 (97-98)] (11 juin 1998) - **Union européenne.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Affaires européennes et article 42** : évaluation de la participation française au budget

des Communautés européennes [n° 0066 (98-99), tome 2 fascicule 2] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur le futur cadre financier de l'Union européenne [n° 0136 (98-99)] (17 décembre 1998) - Union européenne.

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat portant sur les conséquences de l'élargissement de l'Union** - (15 janvier 1998) (p. 161, 163) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Nicolas About.

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales** [n° 0383 (97-98)] - (22 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1758, 1759) : processus de l'unification monétaire européenne. Transfert de la responsabilité de la politique monétaire au système européen de banques centrales, SEBC. Indépendance de la Banque de France. Divergence sur le contenu de la politique gouvernementale économique, sociale et fiscale. (p. 1760, 1761) : avantages du passage à l'euro. Rééquilibrage de la fiscalité en faveur de l'investissement et mise en place effective des fonds de pension pour que les capitaux restent en France. Dialogue souhaitable entre la Banque centrale européenne et le Parlement européen, ainsi que les parlements nationaux. Transparence de la Banque centrale européenne, BCE. Succursales de la Banque de France. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi tel qu'amendé par la commission des finances, notamment sur la question de la désignation des membres du Conseil de politique monétaire - **Art. 7 ter (réseau de succursales)** (p. 1800) : soutient l'amendement n° 20 de la commission (affirmation de l'existence des succursales de la Banque de France).

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)]** - (23 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1871, 1874) : histoire de l'Union économique et monétaire ayant aboutie à la création de l'euro. Perspectives de relance de la construction européenne. Critères de convergence. Maintien de l'effort de réduction de la dette et du déficit public de la France. Banque centrale européenne. Maintien de la responsabilité de la politique économique au Conseil européen. Contraintes de la coordination des politiques budgétaires et fiscales de pays membres ; harmonisation de la TVA ; risques de concurrence fiscale. Pouvoir budgétaire des Parlements nationaux.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) (p. 3535, 3537) : risques liés aux variations des marchés mondiaux. Embellie économique. Possibilité d'un retournement de la conjoncture. Poids de la dépense publique. Augmentation de la dette. Réduction indispensable du déficit public. Mise en place de l'euro. Harmonisation fiscale entre les différents pays européens. Délocalisation des capitaux. Difficulté des entreprises françaises en matière de sources de financement. Rigueur indispensable du budget de l'Europe : refus du budget rectificatif préparé par la Commission européenne.

- **Proposition de loi relative à la mise en oeuvre du réseau écologique européen, dénommé Natura 2000.** [n° 0194 (97-98)] - (29 juin 1998) - Au nom de la commission des finances - **Art. 10 (indemnisation de servitudes résultant de Natura 2000)** (p. 3602) : confirme que l'article 40 de la Constitution est applicable à l'article 10.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4660, 4663) : charge annuelle de la dette. Union monétaire. Réduction du déficit. Prélèvements obligatoires. Charges des entreprises. Budget alternatif. Abaissement du plafond du quotient familial. Dépenses de fonctionnement et d'investissement. Programme du Gouvernement. PACS. Avenir des retraites. Déconcentration. Le groupe de l'Union centriste ne peut approuver ce projet de budget pour 1999.

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 9** (p. 4782, 4783) : son amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° I-255 : extension aux participations réunies dans un pacte d'actionnaires de la notion de biens professionnels au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Art. 13 (renforcement des obligations déclaratives relatives aux dettes déduites de l'impôt de solidarité sur la fortune)** (p. 4794) : son amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° I-81 : suppression de l'obligation de justifier l'existence de l'objet et du montant des dettes donnant lieu à déduction ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 (par priorité) (suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels)** (p. 4827) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° I-65 : exonération du nouveau droit de mutation sur les opérations réalisées par des sociétés immobilières ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 42 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 4924, 4927) : progression du prélèvement et augmentation des dépenses du budget national. Maîtrise nécessaire du budget de l'Union. Effet intégrateur de l'Union monétaire. Processus d'élargissement de l'Union aux pays de l'Est. Nécessaire recours au principe de subsidiarité. Cinquième programme cadre de recherche et développement. Importance des réseaux transeuropéens. Politique agricole commune. Augmentation des dépenses d'actions structurelles : solde du paquet Delors. Propose l'adoption de cet article. (p. 4945) : s'oppose à l'amendement n° I-133 de Mme Danielle Bidard-Reydet (réduction du montant de la contribution de la France) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4977) : son amendement n° I-256 : application du taux réduit de TVA aux équipements sportifs ; devenu sans objet - **Art. 26 (aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France)** (p. 4993) : se déclare opposé à l'extension de l'assiette de la taxe. (p. 5000) : son amendement de suppression n° I-64 ; retiré - **Art. 28 (réduction du taux de l'impôt sur le revenu)** (p. 5009) : son amendement n° I-66 : mise en place d'un crédit d'impôt compensatoire ; devenu sans objet - **Art. 30 (taxe générale sur les activités polluantes, TGAP)** (p. 5019) : soutient l'amendement de suppression n° I-68 de M. Philippe Richert.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - **Après l'art. 31** (p. 5030) : son amendement, soutenu par M. Daniel Hoeffel, n° I-87 : augmentation du taux d'exonération de la taxe sur les véhicules de société utilisant le gaz de pétrole liquéfié en bicarburant ; retiré.

Deuxième partie :

Culture

- (5 décembre 1998) (p. 5883, 5884) : place de la culture dans l'Europe. Moyen de lutte contre l'exclusion. Budget en augmentation. Nécessaire intervention de l'Etat. Statut des personnels. Traitement de l'emploi précaire. Concours financier de l'Etat à la formation professionnelle : exemple de l'Ecole nationale de musique de Ville-d'Avray. Effort

nécessaire de décentralisation et de déconcentration. Association des communes à la gestion des monuments historiques : exemple du parc de Saint-Cloud.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Après l'art. 69** (p. 6087, 6088) : soutient l'amendement de M. Francis Grignon n° II-63 (insertion dans le code général des impôts de la possibilité d'inscrire en charge, dans l'exercice d'acquisition, les biens amortissables d'un montant inférieur à 5000 francs). Son amendement n° II-64 : augmentation de l'exonération de la taxe applicable aux véhicules de société fonctionnant en bicarburant GPL ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Après l'art. 72** (p. 6141) : son amendement n° II-88 : exonération des brochures des agents de voyages de la taxe sur la publicité hors médias ; retiré.

BAILET (Honoré), sénateur (Alpes-Maritimes) RPR.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

BALARELLO (José), sénateur (Alpes-Maritimes) RI.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Juge suppléant de la Cour de justice de la République (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage jusqu'au 26 septembre 1998.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'établissement public d'hospitalisation de Fresnes jusqu'au 5 novembre 1998.

Rapporteur, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 335 (97-98)], modifié par l'Assemblée nationale, portant transposition de la directive 94/47/CE du Parlement européen et du Conseil, du 26 octobre 1994, concernant la protection des acquéreurs pour certains aspects des contrats portant sur l'acquisition d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers [n° 0411 (97-98)] (29 avril 1998) - **Logement**.

Rapport, fait au nom de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997,

créée en vertu d'une résolution adoptée par le Sénat le 11 décembre 1997 [n° 0470 (97-98)] (3 juin 1998) - **Etrangers**.

Proposition de loi tendant à renforcer la protection des mineurs face aux nouvelles technologies de l'information [n° 0515 (97-98)] (23 juin 1998) - **Audiovisuel**.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Départements d'outre-mer [n° 0071 (98-99), tome 7] (19 novembre 1998) - **Lois de finances**.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 150 (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 68) - Ministère : Intérieur - *Problème des réfugiés kurdes* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 248) - **Réfugiés et apatrides**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (22 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 365, 366) : conditions disparates d'obtention du droit d'asile au sein de la Communauté européenne. Rappel des réformes récentes du droit d'asile en Allemagne et aux Pays-Bas : demande d'asile refusée à tout étranger ayant séjourné dans un pays tiers sûr. Rappel de sa question orale au ministre concernant l'entrée en France des étrangers dans le département des Alpes-Maritimes. Nécessité d'une réglementation uniforme commune au sein de l'espace Schengen. Suivra les propositions de la commission des lois.

- **Suite de la discussion** - (27 janvier 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 433) : se déclare opposé à l'amendement n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation de justifier le refus du titre de séjour pour menace à l'ordre public par une disposition spécialement motivée). Evaluation de la notion de menace à l'ordre public à partir de la jurisprudence existante.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1113, 1116) : historique de la réduction du temps de travail. Comparaison avec les pays européens et les Etats-Unis. Auditions de la commission d'enquête sénatoriale. Coût salarial du SMIC. Aides publiques. Régime des heures supplémentaires. Absence de référence à l'annualisation. Travail à temps partiel. Votera les propositions de la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi portant transposition de la directive 94/47 CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 1994 concernant la protection des acquéreurs pour certains aspects des contrats portant sur l'acquisition d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers - Deuxième lecture [n° 0335 (97-98)]** - (5 mai 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2021, 2023) : information du consommateur sur la possibilité d'accroissement substantielle des charges. Propose le renvoi à décret en Conseil d'Etat pour définir le contenu de l'information à la charge du professionnel. Divergences avec l'Assemblée nationale sur le montant des sanctions. Propose l'adoption de ce projet de loi sous réserve de l'adoption des amendements proposés par la commission - **Art. 1er (introduction dans le Titre II du Livre Ier du code de la consommation d'une section 9 intitulée "Contrat de jouissance d'immeuble à temps partagé")** - **Art. L. 121-61 du code de la consommation (mentions obligatoires figurant dans l'offre)** (p. 2024, 2025) : ses amendements n° 1 : mention du taux annuel d'augmentation des charges au cours des trois dernières années ou à défaut du risque prévisible de progression ; adopté ; et n° 2 : mentions précisées par décret en Conseil d'Etat ; adopté après

modification par le sous-amendement n° 5 du Gouvernement qu'il accepte (substitution d'un arrêté au décret en Conseil d'Etat) - **Art. L. 121-69 du code de la consommation (dispositif répressif)** : son amendement n°3 : non-respect des prescriptions de l'article L. 121-61 par le professionnel - 1°) réduction du quantum de la peine d'amende applicable - 2°) constitution de délit en cas d'omission correspondant à une intention de tromperie ; adopté après modification par le sous-amendement n° 6 du Gouvernement pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat (suppression du 2°) - **Art. L. 121-69-1 du code de la consommation (dispositif répressif)** : son amendement n° 4 : réduction de l'amende sanctionnant le fait d'exiger ou de recevoir du consommateur un versement avant l'expiration du délai de rétractation ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Art. 11 bis (prorogation temporaire du régime de l'amortissement des logements neufs donnés en location)** (p. 2092) : soutient l'amendement n° 80 de Mme Janine Bardou (pérennisation du dispositif Périssol : prorogation de manière transitoire du régime de la déduction au titre de l'amortissement).

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - (2 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2659) : violence urbaine et délinquance des mineurs. Fonction régaliennne de l'Etat. Disparition de nombreux commissariats de quartier. (p. 2660) : pays européens. Rapport Genthial. Statut. Règlement de coordination. Lois de décentralisation. Commission consultative des polices municipales. Double agrément des policiers municipaux. Tenue vestimentaire. Procédure de contrôle d'identité par les policiers municipaux. Armement et classification des armes. (p. 2661) : décrets d'application. S'oppose au redéploiement éventuel des forces de gendarmerie.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour les départements d'outre-mer (p. 5461, 5462) : progression des crédits. Baisse des autorisations de programme. Immigration clandestine. Justice. Avenir statutaire de Mayotte. La commission des lois émet un avis favorable sur ces crédits sous réserve de l'adoption des amendements de réduction de la commission des finances.

BALLAYER (René), sénateur (Mayenne) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes jusqu'au 5 octobre 1998.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 13] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (28 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5305, 5306) : effet de levier de ce budget : bonification des taux d'intérêt des emprunts des artisans. Contrats de plan Etat-région. Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce, FISAC. Apport des crédits du Fonds social européen. Création en 1996 de la Banque de développement des petites et moyennes entreprises. Augmentation des subventions d'investissement dans les contrats de plan ou pour le fonds d'aménagement des structures artisanales. Priorité donnée à la formation. Création de la direction des entreprises commerciales, artisanales et de services. Présentation peu explicite des crédits. Besoin d'une simplification administrative. Nouveau régime fiscal des micro-entreprises. Applicabilité de la loi des trente-cinq heures pour les PME. La commission des finances propose l'adoption des crédits de ce budget - **Examen des crédits - Art. 79 (actualisation de la taxe pour frais de chambres de métiers)** (p. 5322) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements portant sur le même objet n° II-53 de M. Roland Huguet et n° II-54 de M. André Jourdain (fixation du droit additionnel à la taxe professionnelle).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)]** - (14 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6321) : réduction des crédits de la défense : amputation du titre V pour couvrir des dépenses de fonctionnement ou financer la recapitalisation de GIAT-Industries - **Après l'art. 1er A** (p. 6325, 6326) : son amendement n° 7 : prise en compte fiscale des bénéficiaires écologiques de l'aquazole ; retiré - **Art. 11 (réforme du droit de bail et de la taxe additionnelle)** (p. 6344, 6345) : son amendement de suppression n° 8 ; adopté - **Art. 14 (validation législative des impositions établies en matière d'impôts directs locaux)** (p. 6365) : son amendement de suppression n° 9, soutenu par M. André Maman ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - **Art. 16 quinquies (maintien du prélèvement pour frais de recouvrement sur le produit de la CSG sur les revenus du patrimoine)** (p. 6417) : son amendement de suppression n° 10, soutenu par M. Jacques Machet ; adopté - **Après l'art. 16 quinquies** (p. 6427) : son amendement n° 44 : relèvement des taux d'aide au commerce et à l'artisanat pesant sur les grandes surfaces ; retiré.

BARBIER (Bernard), sénateur (Côte-d'Or) RI.

Décédé le 25 février 1998 (JO Lois et décrets du 26 février 1998) - Eloge funèbre le 26 mai 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

BARDOU (Janine), sénateur (Lozère) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national de la montagne (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Plan [n° 0068 (98-99), tome 12] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 214 (JO Débats du 25 mars 1998) (p. 1268) - Ministère : Agriculture - *Agrément sanitaire des établissements de production fermière de moyenne montagne* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1514) - Produits agricoles et alimentaires

n° 331 (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3853) - Ministère : Agriculture - *Réforme des fonds structurels européens et avenir de la forêt* - Réponse le 20 novembre 1998 (p. 4608) - Bois et forêts

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)]** - (7 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1541) : bilan des accidents de la route. Objectif de réduction du nombre d'accidents. Formation des usagers de la route et particulièrement des jeunes. Délit de vitesse excessive. Infrastructures routières. Résorption des "points noirs". (p. 1542) : organisation de la circulation des vélos en milieu urbain. Audit de sécurité pour les projets routiers. Prévention - **Après l'art. 8** (p. 1577, 1578) : soutient l'amendement n° 29 de M. Jean Pépin (extension des pouvoirs de la police municipale pour lui permettre de contrôler la vitesse des véhicules). **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1581) : lutte contre l'insécurité routière. Problèmes de prévention. Le groupe des RI votera ce texte.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Art. 11 bis** (*prorogation temporaire du régime de l'amortissement des logements neufs donnés en location*) (p. 2092) : son amendement n° 80 : pérennisation du dispositif Périssol : prorogation de manière transitoire du régime de la déduction au titre de l'amortissement ; retiré.

- **Proposition de loi tendant à la détermination des conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger [n° 0375 (97-98)]** - (13 mai 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2298) : défense de l'artisanat touchant l'agro-alimentaire. Le groupe des Républicains et Indépendants votera le texte.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)]** - (27 mai 1998) - **Art. 42 AC** (*contribution des entreprises exploitant des engins de remontée mécanique à un "fonds neige"*) (p. 2523, 2524) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 34 de M. Michel Barnier.

Aménagement du territoire. Exemple de la station de ski du mont Lozère : enneigement et aléas climatiques.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - **Art. 1er** (*affirmation du caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions*) (p. 2869) : soutient l'amendement n° 422 de M. Henri de Raincourt (association entre la famille et la protection de l'enfance) - **Art. 2** (*accompagnement personnalisé vers l'emploi - programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi*) (p. 2887) : son amendement n° 423 : bilan des actions d'accompagnement ; adopté - **Art. 7** (*régime des contrats conclus par les entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion* - **Art. L. 322-4-16-1 et L. 322-4-16-2 du code du travail**) (p. 2915, 2916) : intervient sur l'article. Action positive des entreprises d'insertion - **Après l'art. 7** : son amendement n° 424 : reconnaissance de l'utilité publique de l'action menée par les entreprises d'insertion sous statut associatif et encouragement des dons en leur faveur ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - **Art. 19** (*Fonds de solidarité pour le logement*) (p. 2960, 2961) : son amendement n° 425 ; retiré au profit de l'amendement n° 52 de la commission (participation des bailleurs et des locataires concernés à l'évaluation des mesures d'accompagnement social liées au logement).

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Art. 82** (*rapport d'évaluation au Parlement*) (p. 3249) : son amendement, soutenu par M. James Bordas, n° 428 : association des personnes en situation de précarité et des acteurs de terrain à cette évaluation ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à alléger les charges sur les bas salaires [n° 0372 (97-98)]** - (29 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3569) : vote de cette proposition de loi par le groupe du RI.

- **Proposition de loi relative à la mise en oeuvre du réseau écologique européen, dénommé Natura 2000. [n° 0194 (97-98)]** - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3584, 3585) : contraintes imposées par la préservation des habitats naturels remarquables. Approuve l'organisation des organes de concertation au niveau du département. Préservation des activités humaines et agricoles. Principe de compensation financière. Vote de cette proposition de loi par le groupe des Républicains et Indépendants - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3603) : vote de cette proposition de loi par le groupe des Républicains et Indépendants.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 19** (*application du taux réduit de TVA aux abonnements souscrits pour la fourniture de gaz et d'électricité*) (p. 4910) : son amendement, soutenu par M. Ambroise Dupont, n° I-153 : extension du taux réduit de TVA aux réseaux de chaleur ; rejeté.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (26 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5102) : relance de l'activité du commissariat général. Aménagement du territoire. Evaluation des politiques publiques. Aide aux collectivités locales. Au nom de la commission des affaires économiques, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ces crédits.

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (26 novembre 1998) (p. 5128, 5129) : suppression des services publics dans les zones rurales. Exemple de la Lozère. Inquiétude des élus. Développement des régions. Exemple des gendarmeries. Accentuation de la concentration urbaine.

BARNIER (Michel), Sénateur (Savoie) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination en tant que président (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'élection des membres français du Parlement européen [n° 0267 (97-98)] (4 février 1998) - Elections.

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 89/48/CEE et 92/51/CEE concernant le système général de reconnaissance des qualifications professionnelles et complétant les directives concernant les professions d'infirmier responsable de soins généraux, de praticien de l'art dentaire, de vétérinaire, de sage-femme, d'architecte, de pharmacien et de médecin (n° E 994) [n° 0317 (97-98)] (25 février 1998) - Qualification professionnelle.

Proposition de résolution, déposée en application de l'article 73 bis du règlement, sur la communication de la commission : proposition de lignes directrices pour les politiques de l'emploi des Etats membres pour 1999 (E-1171) [n° 0087 (98-99)] (25 novembre 1998) - Union européenne.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 (JO Débats du 13 février 1998) (p. 839) - Ministère : Premier ministre - *Fermeture du surgénérateur de Creys-Malville* - Réponse le 13 février 1998 (p. 839) - Nucléaire

Questions orales sans débat :

n° 134 (JO Débats du 9 décembre 1997) (p. 5023) - Ministère : Equipement - *Aménagements à réaliser et sécurité sur la RN 504* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 19) - Sécurité routière

n° 168 (JO Débats du 23 janvier 1998) (p. 418) - Ministère : Agriculture - *Loi d'orientation agricole et agriculture de montagne* - Réponse le 4 février 1998 (p. 587) - Agriculture

INTERVENTIONS

- *Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives* [n° 0243 (97-98)] - (4 février 1998) - Art. 3 (*conditions d'exercice de la liberté de prestations de services d'éducateur sportif*) (p. 638) : parole sur l'article. Exercice illégal de l'activité de moniteur de ski par des ressortissants de l'Union européenne. Demande le maintien de la disposition adoptée par l'Assemblée nationale permettant des sanctions efficaces. Sur l'amendement n° 3 de la commission

(insertion dans l'article 43 de la loi du 16 juillet 1984, relatif aux conditions d'exercice des professions d'éducateurs sportifs, des dispositions applicables aux ressortissants communautaires), son sous-amendement n° 8 : condition de connaissance du milieu naturel ; adopté. (p. 641) ; votera les amendements de la commission n° 4 et n° 5 (sanctions des ressortissants européens qui effectueraient une prestation de service sans avoir satisfait à l'obligation de passer une épreuve technique) - *Explications de vote sur l'ensemble* (p. 646) : circuit de Formule 1 de Magny-Court. Votera cette proposition de loi.

- *Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales* [n° 0383 (97-98)] - (22 avril 1998) - *Discussion générale* (p. 1769) : avancée vers la monnaie unique. Modifications techniques permettant l'intégration de la Banque de France dans le Système européen de banques centrales, SEBC. (p. 1770) : absence de contrôle politique des activités et des responsables du SEBC. Mode de désignation du Conseil de la politique monétaire. Information des Parlements nationaux. Mise en place souhaitable d'un Gouvernement économique dans le cadre du Conseil de l'euro. Politique sociale et concurrence européenne accrue avec le passage à l'euro. (p. 1771) : construction européenne. Souveraineté monétaire. Suprématie de la monnaie américaine. Débat européen. Référendum.

- *Résolution* (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - *Discussion de la résolution* (p. 1883, 1884) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de Mme Marie-Claude Beaudou (référendum préalable à l'adoption de l'euro et réorientation de la construction européenne vers le développement social et l'emploi). Mensonge politique que constitue la participation au Gouvernement des communistes opposants à l'euro. Votera l'amendement n° 1 de M. Christian de La Malène (missions de la Banque centrale européenne dans le respect des orientations arrêtées par le Conseil, avec pour objectif la croissance économique et le plein emploi). Information européenne des citoyens français.

- *Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture* [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Art. 42 AC (*contribution des entreprises exploitant des engins de remontée mécanique à un "fonds neige"*) (p. 2522, 2523) : son amendement de suppression n° 34 ; adopté. (p. 2525) : rappel de la fermeture de certaines installations de ski non rentables dans son département. Installation du "fonds neige" concernant les sociétés de remontées mécaniques et l'Etat. Mutualisation et solidarité.

- *Projet de loi de finances pour 1999* [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- *Suite de la discussion* - (25 novembre 1998) - Président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne - Art. 42 (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 4927 ; 4929) : exception au principe du consentement à l'impôt. Ratification du Traité d'Amsterdam. Possibilité pour le Sénat de débattre en amont de la programmation pluriannuelle des dépenses communautaires. Agenda 2000. Enjeu du "paquet Santer". Incompatibilité entre l'effort de rigueur et l'augmentation constante des dépenses structurelles. Obligation de discipline budgétaire. Progression de la contribution de la France à un rythme supérieur à l'évolution du produit national brut.

Ambition d'une Europe politique et souveraine. Proposition de création d'une force d'intervention humanitaire commune.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - (16 décembre 1998) - Président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne - **Discussion générale** (p. 6506, 6509) : préalable nécessaire à la ratification du traité d'Amsterdam. S'interroge sur la possibilité d'adapter la Constitution aux modifications liées à l'Union européenne ; politique de codification par la mise en place d'une éventuelle constitution européenne. Correction au traité monétaire de Maastricht par intégration d'un protocole social, la protection des régions faibles et périphériques tels les départements d'outre-mer, la nomination d'un haut représentant dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune, PESC, la priorité à l'emploi et l'impulsion donnée aux politiques du "troisième pilier" : sécurité, police, justice et immigration. Position du groupe du RPR. Proposition d'amendements relatifs à une meilleure association du Parlement à l'élaboration de la politique européenne, et à la prévision d'une loi d'habilitation à la communautarisation. Priorité au développement d'une Europe politique et indépendante. Nécessité de réformer les institutions européennes avant tout élargissement.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 6566) : le groupe du RPR se déclare favorable aux amendements identiques n° 4 de M. Jacques Legendre et n° 9 de M. Ivan Renar (inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération) - **Art. 2 (article 88-4 de la Constitution - résolutions des assemblées parlementaires sur les propositions d'actes communautaires)** (p. 6573, 6574) : soutient l'amendement de M. Josselin de Rohan n° 6 (droit d'accès du Parlement aux documents de consultation de la commission européenne). Son amendement de repli n° 12 ; retiré. Meilleur contrôle et association du Parlement sur la politique européenne de la France.

BARRAUX (Bernard), sénateur (Allier) UC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à diminuer le taux de la Contribution sociale généralisée applicable aux indemnités des élus locaux non affiliés au régime général de la sécurité sociale [n° 0272 (97-98)] (5 février 1998) - Sécurité sociale.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 60 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2723) - Ministère : Fonction publique - *Avenir de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 238) - Retraite

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la détermination des conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger [n° 0375 (97-98)]** - (13 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2294) : décret Raffarin. Protection de la boulangerie artisanale face à la concurrence industrielle et meilleure information du consommateur. Favorable à une

fermeture hebdomadaire obligatoire. Le groupe de l'Union centriste votera le texte.

BARTOLONE (Claude), *Ministre délégué à la ville, auprès du ministre de l'emploi et de la solidarité.*

dans le Gouvernement Jospin le 30 mars 1998 (JO Lois et décrets du 31 mars 1998).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 18 de M. Claude Huriet : **Médecins (Situation juridique des médecins employés par l'Etat)** (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3352).

n° 21 de M. Martial Taugourdeau : **Assurance maladie maternité (Dérapage des dépenses d'assurance maladie)** (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3355).

n° 35 de Mme Nicole Borvo : **Exclusion (Décrets d'application de la loi contre les exclusions et relèvement des minima sociaux)** (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5077).

n° 38 de M. Roland Courteau : **Travail (Développement du travail précaire)** (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5080).

n° 40 de Mme Yolande Boyer : **Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA) (Licenciements à la SEITA)** (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5081).

n° 43 de M. Alain Vasselle : **Licenciements (Autorisation administrative de licenciement)** (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5084).

n° 44 de M. Jacques Machet : **Travail (durée du) (Application des 35 heures dans les transports scolaires)** (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5084).

Questions orales sans débat :

n° 189 de M. Jean-Jacques Robert : **Fonction publique hospitalière (Octroi d'une indemnité de résidence aux agents hospitaliers de l'hôpital de l'assistance publique Georges-Clemenceau de Champcueil (Essonne))** (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1508).

n° 205 de M. Bernard Fournier : **Handicapés (Conditions d'hébergement des handicapés dans des familles d'accueil)** (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1506).

n° 212 de Mme Nicole Borvo : **Assurance maladie maternité (Vente de l'ancien siège de la CPAM de Paris)** (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1507).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Nouvelle lecture [n° 0418 (97-98)]** - (12 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2255, 2257) : déplore l'échec de la CMP. Définition du temps de travail effectif. Compromis trouvés. Rétablissement par l'Assemblée nationale des dispositions qu'elle avait votées en

deuxième lecture. Négociation. Deuxième loi. Regrette la motion adoptée par la commission tendant à opposer la question préalable - **Question préalable** (p. 2267, 2269) : s'oppose à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Position de la commission européenne. Répercussion sur les entreprises françaises et sur les résultats économiques. Développement de la négociation.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - III - Ville

- (5 décembre 1998) (p. 5845, 5847) : volonté du Gouvernement d'une nouvelle politique de la ville. Lutte contre les exclusions. Réforme de l'éducation nationale. Contrats locaux de solidarité. Rapport de M. Jean-Pierre Sueur. Priorité à l'emploi. Remise en cause de l'efficacité des mesures de zonage. Risque de concurrence déloyale et de délocalisation d'entreprises. Développement des emplois-jeunes et des parcours de trajet d'accès à l'emploi, TRACE, dans les quartiers en difficulté. Droit à la sécurité. Réorganisation des forces de sécurité et de justice. Politique de prévention et de sanction. Association des collectivités locales à l'élaboration des nouveaux contrats de ville. Rôle des sites pilotes. Différence entre "Jaune et bleu budgétaires". Mobilisation financière de tous les acteurs de la politique de la ville : Etat, collectivités locales, Caisse des dépôts et consignations, fonds d'action sociale. Evaluation du coût des exonérations fiscales et sociales consenties dans le cadre des zones franches urbaines et des zones de redynamisation urbaine. Limite du pacte de relance. "Projets urbains" et opérations de reconstruction-démolition. Approfondissement de la décentralisation. Réforme des contingents d'aide sociale. Projet de loi sur l'intercommunalité. Participation des fonds structurels européens. Crédits du ministère en progression. (p. 5848, 5849) : fonds d'aménagement de la région Ile-de-France, FARIF. Fonds interministériel d'intervention pour la ville. Augmentation des moyens de la délégation interministérielle à la ville, DIV, du Conseil national des villes, CNV. Création d'un Institut pour la ville. Soutien des initiatives locales : contrats de ville, grands projets urbains. Crédits d'investissement destinés à des opérations de renouvellement urbain. Renforcement de la participation "citoyenne". Création de fonds de participation des habitants. Opérations Ville-Vie-Vacances. Rétablissement de l'égalité devant le service public. Simplification dans la mise en oeuvre des crédits. Rôle des maires et des associations dans l'amélioration de la cohésion sociale - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5849, 5852) : s'oppose à l'amendement de réduction des crédits n° II-25 de la commission - **Etat C - Titre V** (p. 5853) : s'oppose à l'amendement de réduction des crédits n° II-26 de la commission.

BATAILLE (Jean-Paul), sénateur (Nord) NI puis RI.

Remplace le 10 février 1998, en qualité de sénateur, M. Maurice Schumann, décédé (JO Lois et décrets du 11 février 1998).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 mars 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)]** - (23 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3421) : améliorations proposées par la commission des lois. Modernisation du système judiciaire. Nécessité d'une justice plus discrète, moins coercitive, plus rapide et mieux dotée.

BAUDOT (Jacques), sénateur (Meurthe-et-Moselle) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Anciens combattants [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 6] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 20 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4094) - Ministère : Equipement - *Aménagement de la RN 4 à Blâmont* - Réponse le 30 octobre 1998 (p. 4094) - **Routes**

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat sur les incertitudes liées au financement de la liaison à grande vitesse entre Paris et Strasbourg** - (9 avril 1998) (p. 1669, 1670 ; 1675) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Christian Poncelet.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - Suite de la discussion - (16 novembre 1998) - **Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie)** - **Section 2 (branche maladie)** - **Art. 22 bis (facturation détaillée des fournitures utilisées par les professionnels de santé - art. L. 162-1-8 du code de la sécurité sociale)** (p. 4496) : son amendement, soutenu par M. Jean-Louis Lorrain, n° 51 : suppression de l'alinéa prévoyant un arrêté ministériel afin de déterminer le contenu des informations devant figurer sur le devis ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5416, 5418) : rappel des conclusions de son rapport sur le "défi de la mémoire". Disparition progressive du nombre des ressortissants du ministère. Augmentation des crédits de fonctionnement absorbée en partie par l'acquittement de la TVA sur les travaux d'entretien des sépultures de guerre. Informatisation du fichier des morts pour la France. Situation difficile de l'Institution nationale des invalides, INI. Publication prochaine de son rapport, au nom de la commission des finances, sur le fonctionnement des services de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Interrogation sur l'extension du titre de reconnaissance de la nation aux troupes stationnées en Afrique du Nord. Retraite anticipée. Evolution de la négociation sur l'indemnisation des incorporés de force en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale. Souhait de rendre le Parlement destinataire de l'étude consacrée au pouvoir d'achat des anciens combattants d'outre-mer. Question sur les réfractaires au service du travail obligatoire.

Evolution des structures du secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Amendement de la commission des finances de suppression de l'article 75 relatif à l'allocation de remplacement pour l'emploi pour les salariés anciens combattants cessant leur activité. Favorable à l'article 76 : relèvement du plafond de la retraite mutualiste. La commission des finances, sous réserve de la suppression de l'article 75, propose l'adoption de ce projet de budget - **Examen des crédits - Art. 75 (attribution automatique de l'allocation de remplacement pour l'emploi aux salariés anciens combattants cessant leur activité)** (p. 5438, 5439) : risque de préjudice porté aux anciens combattants d'Afrique du Nord chômeurs. Inconstitutionnalité possible de ce dispositif : discrimination entre salariés ainsi qu'entre employeurs. Son amendement de suppression n° II-39 ; rejeté. S'oppose aux amendements ayant le même objet n° II-45 de la commission saisie pour avis et n° II-74 de M. Guy Fischer (extension aux titulaires du titre de reconnaissance de la nation). (p. 5440) : déclare applicable l'article 40 de la Constitution aux amendements précités n° II-45 de la commission saisie pour avis et n° II-74 de M. Guy Fischer. Risque de remise en cause de milliers d'emplois d'anciens combattants pour un petit nombre de bénéficiaires touchés par le dispositif automatique de l'allocation de remplacement pour l'emploi - **Art. 76 (relèvement du plafond donnant lieu à majoration de la retraite mutualiste du combattant)** (p. 5442) : déclare que l'article 40 de la Constitution est applicable à l'amendement n° II-75 de M. Guy Fischer (augmentation de l'indice de référence du plafond majorable de 100 à 105 points) - **Après l'art. 76** (p. 5442, 5444) : déclare que l'article 40 est applicable aux amendements de M. Guy Fischer n° II-76 (abrogation de l'article L. 114 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, relatif au gel des pensions) et n° II-77 (retraite anticipée pour les anciens combattants chômeurs en fin de droit, justifiant de quarante années de cotisations incluant la période équivalente à leur temps de séjour en Afrique du Nord).

BAYLET (Jean-Michel), sénateur (Tarn-et-Garonne) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Yvon Collin, tendant à créer un minimum contributif pour les retraites agricoles [n° 0284 (97-98)] (10 février 1998) - **Mutualité sociale agricole.**

Proposition de résolution, déposée avec MM. Yvon Collin, André Boyer et Mme Joëlle Dusseau, tendant à créer une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur les agissements et objets du groupement de fait dit "Département Protection Sécurité" [n° 0346 (97-98)] (9 mars 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 mars 1998) - **Ordre public.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Deuxième lecture** [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1602, 1603) : engagement du Premier ministre. Partage du travail. Caractère audacieux du projet de loi. Approbation du texte réécrit par l'Assemblée nationale. Soutien au Gouvernement.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature** [n° 0476 (97-98)] - (23 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3425, 3426) : lenteur de la justice et encombrement des tribunaux. Indépendance du

parquet. Attitude vigilante à l'égard de la réforme du parquet. Nomination des magistrats du parquet. Composition du Conseil supérieur de la magistrature.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4724) : son amendement, soutenu par M. Yvon Collin, n° I-73 : relèvement du plafond de la déduction forfaitaire pour les journalistes ; devenu sans objet.

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) (p. 5507, 5508) : agrégation des services de la coopération et des affaires étrangères. Intensification des relations avec l'Amérique latine. Préservation d'une aide de coopération. Rayonnement culturel de la France. Le groupe du Rassemblement démocratique et social européen votera ce projet de budget.

BEAUDEAU (Marie-Claude), sénateur (Val-d'Oise) CRC.

NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des finances ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes jusqu'au 5 octobre 1998.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 9 avril 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'hôpital national de Saint-Maurice jusqu'au 22 octobre 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, pour l'interdiction de la fabrication, du stockage, de la commercialisation et de l'utilisation des mines antipersonnel [n° 0403 (97-98)] (23 avril 1998) - **Armement.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Equipement, transports et logement - V - Tourisme** [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 28] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux ventes hors taxes [n° 0083 (98-99)] (24 novembre 1998) - **Impôts et taxes.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 13 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 536) - Ministère : Economie - *Avenir de la Banque de France* - Réponse le 30 janvier 1998 (p. 536) - Banque de France

Questions orales sans débat :

n° 12 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2105) - Ministère : Anciens combattants - *Bonifications pour campagne double accordées aux anciens combattants d'Afrique du Nord* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 235) - Anciens combattants et victimes de guerre

n° 191 (JO Débats du 11 février 1998) (p. 779) - Ministère : Santé - *Congés bonifiés pour les employés des hôpitaux originaires des DOM-TOM* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1340) - Départements et territoires d'outre-mer

n° 226 (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1390) - Ministère : Equipement - *Répartition des trafics aériens entre Roissy et Orly* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1911) - Aéroports

n° 227 (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1391) - Ministère : Intérieur - *Conditions d'exercice de la profession de convoyeur de fonds* - Réponse le 6 mai 1998 (p. 2007) - Banques et établissements financiers

n° 286 (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2409) - Ministère : Emploi - *Décrets d'application de la loi portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3391) - Fonction publique hospitalière

n° 289 (JO Débats du 21 mai 1998) (p. 2442) - Ministère : Logement - *Conditions de stationnement des grands voyageurs* - Réponse le 20 novembre 1998 (p. 4607) - Communes

n° 307 (JO Débats du 2 octobre 1998) (p. 3765) - Ministère : Equipement - *Equipements routiers en Seine-Saint-Denis et en Val-d'Oise* - Réponse le 28 octobre 1998 (p. 3977) - Routes

n° 311 (JO Débats du 2 octobre 1998) (p. 3765) - Ministère : Fonction publique - *Revalorisation indiciaire des techniciens des trois fonctions publiques* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3865) - Fonction publique (traitements et indemnités)

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)]** - (22 avril 1998) - Discussion générale (p. 1755) : traité de Maastricht. Système européen de banques centrales et remise en cause du système de financement de l'économie nationale. (p. 1756) : inquiétude pour la mise en place de la réduction du temps de travail et la création d'emplois. Consultation des Français sur la disparition du franc. Situation des personnels de la Banque de France avec la décision de réduire le nombre de services de caisses dans ses succursales. Le groupe communiste républicain et citoyen rejette ce projet de loi pour défendre la construction d'une Europe sociale et des intérêts de la France - **Art. 1er (intégration de la Banque de France au système européen de banques centrales)** (p. 1784) : son amendement n° 16 : soutien apporté par la Banque de France à la politique économique du Gouvernement sans préjudice des objectifs principaux de plus haut niveau d'emploi possible, de croissance économique et de stabilité des prix ; rejeté - **Art. 2 (transfert de la mise en oeuvre de la politique de change au SEBC)** (p. 1787) : son amendement n° 17 :

possibilité donnée à la Banque de France d'intervenir dans la vie économique du pays, et notamment en matière d'emploi ; devenu sans objet - **Art. 3 (émission des billets sur le territoire français)** (p. 1790) : se déclare opposée aux amendements de la commission n° 4 rédactionnel, et n° 5 (suppression de la référence à la mission de la Banque de France d'assurer l'entretien de la monnaie fiduciaire et de gérer la bonne qualité de sa circulation). Demande de vote par scrutin public - **Art. 6 bis (missions d'intérêt général de la Banque de France)** (p. 1795) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, votera contre l'amendement de suppression n° 8 de la commission - **Art. 6 ter (prestations de la Banque de France)** (p. 1796) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Après l'art. 6 ter** : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° 18 : restauration du droit pour la Banque de France et de son réseau local de gérer les comptes clients ; rejeté - **Art. 7 (rapport au Président de la République et contrôle du Parlement)** (p. 1798, 1799) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement n° 10 de la commission (audition par les commissions des finances des deux assemblées du Gouverneur de la Banque de France ou du Conseil de la politique monétaire) - **Après l'art. 7 ter** (p. 1802, 1803) : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 19 : création auprès de chaque succursale d'un conseil local de la monnaie et du crédit pour information sur le tissu économique local ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1806, 1807) : interrogation sur le bien fondé de l'indépendance des banques centrales vis-à-vis du pouvoir politique et sur l'objectif de la politique monétaire. Conséquences pour l'emploi. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas le texte résultant des travaux du Sénat, du fait de son attachement à une Europe des peuples sociale et démocratique.

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)]** - (23 avril 1998) - Discussion de la résolution (p. 1881, 1882) : son amendement n° 11 : référendum préalable à l'adoption de l'euro et réorientation de la construction européenne vers le développement social et l'emploi ; rejeté.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - Discussion générale (p. 2060, 2061) : insuffisance des moyens de l'éducation nationale dans le département de la Seine-Saint-Denis. Nécessité d'éviter la formation de ghettos dans les cités HLM. Suppression souhaitable de la procédure des emplois occasionnels. Réduction de la TVA sur les produits de première nécessité. Passage à l'euro. Opposition à la monnaie unique et aux nouveaux statuts de la Banque de France. Maintien du monopole de distribution du gaz. Création d'un grand service public de l'eau. Non-privatisation du Crédit Lyonnais, d'Air France, de la Société nationale des poudres et explosifs et de la Caisse nationale de prévoyance-Assurances. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, ne peut approuver ce projet de loi - **Art. 5 (simplification de la gestion des emplois occasionnels)** (p. 2080) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 96 : suppression de la possibilité d'une extension à d'autres professions, par décret en Conseil d'Etat, du dispositif du guichet unique pour le recouvrement des cotisations sociales des organisateurs occasionnels de spectacles vivants ; devenu sans objet - **Après l'art. 11** (p. 2090) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° 119 : remboursement de la TVA acquittée par les collectivités locales sur l'ensemble de leurs dépenses de fonctionnement ; retiré - **Art. 11 bis (prorogation temporaire du régime de l'amortissement des logements neufs donnés en location)** (p. 2093) : au nom du groupe communiste

républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement n° 204 de la commission (bénéfice de la prorogation du régime d'amortissement des logements neufs loués sous réserve de leur achèvement le 1er janvier 2001) - **Après l'art. 11 ter** (p. 2094) : son amendement, soutenu par M. Pierre Lefebvre n° 126 : application du taux réduit de la TVA à 5,5 % pour les accessoires de sécurité routière ; retiré - **Art. 12** (*dispositions relatives à la tenue de la comptabilité en euros*) (p. 2097, 2098) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, déclare s'opposer à l'ensemble des articles du titre II relatif à l'adaptation de la législation française et à la modernisation des activités financières en vue de la troisième phase de l'Union économique et monétaire - **Art. 15** (*émission d'instruments financiers indexés sur le niveau général des prix*) (p. 2099, 2100) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée au vote de cet article.

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Avant l'art. 35** (p. 2141) : son amendement, soutenu par M. Pierre Lefebvre, n° 97 : abrogation de la loi du 19 juillet 1993 de privatisation ; rejeté - **Art. 35** (*schéma directeur de desserte gazière*) (p. 2144, 2146) : ses amendements, soutenus, par Mme Danièle Bidard-Reydet, n° 98 de suppression ; par Mme Nicole Borvo n° 99 : suppression de l'autorisation donnée à certaines communes de recourir à des opérateurs privés ; par M. Guy Fischer n° 100 : élaboration du plan de desserte après concertation des représentants du personnel de Gaz de France ; par Mme Odette Terrade n° 101 : recours auprès du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz pour les communes non retenues ; et par M. Jean-Luc Bécart n° 102 : solution technique proposée par Gaz de France en cas de non-raccordement d'une commune par le réseau ; rejetés. Son amendement n° 194 : desserte en gaz du territoire dans le cadre du monopole de Gaz de France ; rejeté - **Après l'art. 35** (p. 2151, 2152) : son amendement n° 103 : nationalisation des entreprises privées assurant un service de distribution d'eau et d'assainissement ; rejeté - **Avant l'art. 36** (p. 2152, 2154) : ses amendements soutenus, par Mme Nicole Borvo, n° 105 : arrêt des opérations de privatisation du Crédit Lyonnais ; et, par M. Pierre Lefebvre, n° 104 : arrêt des opérations de privatisation de la Compagnie nationale Air France ; rejetés - **Art. 36** (*ouverture du capital et actionariat salarié de la Compagnie nationale Air France*) (p. 2158, 2159) : ses amendements, soutenu par Mme Danièle Bidard-Reydet n° 106 : dans l'expression "société Air France", insertion du mot "nationale" après "société" ; soutenu par Mme Danièle Bidard-Reydet n° 107 : modalités de la cession par l'Etat d'actions de la société nationale Air France aux salariés de cette société dans le cadre d'un accord collectif ; soutenu par M. Guy Fischer, n° 108 : suppression des dispositions relatives aux licenciements collectifs pour motif économique ; et de conséquence n° 195 et n° 196 ; devenus sans objet - **Art. 37** (*régime des actifs de la Société nationale des poudres et explosifs*) (p. 2161) : son amendement de suppression n° 109 ; rejeté - **Art. 38** (*modification des règles d'attribution du versement transport en Ile-de-France*) (p. 2161, 2162) : utilisation du versement transport pour les personnes privées d'emploi et les étudiants. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare favorable aux dispositions de cet article tout en souhaitant des informations sur les modalités d'application - **Après l'art. 38 bis** (p. 2165, 2166) : son amendement n° 111 : augmentation de la taxe additionnelle au droit de bail, destinée à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ; rejeté - **Après l'art. 38** (*quinquies*) (p. 2171, 2172) : ses amendements, soutenus par Mme Odette Terrade, n° 112 : suppression du supplément de loyer de solidarité ; retiré ; et n° 113 : augmentation de 50 % des plafonds de ressources fixés pour l'attribution des logements HLM ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 2173) : ses amendements, soutenus par Mme Nicole Borvo, n° 114 : possibilité octroyée au locataire de conserver son titre d'occupation locatif dans le cadre d'une procédure de congé-vente ; n° 115 : droit au relogement dans le cas d'un maintien impossible dans les lieux ; et n° 116 : garanties supplémentaires octroyées aux retraités dans les procédures

de congé-vente ; retirés. - **Art. 44** (*gestion administrative et financière de l'Institut d'études politiques de Paris*) (p. 2195) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° 117 : suppression de la majoration des droits d'inscription pour l'année universitaire 1992-1993 ; rejeté - **Art. 45** (*prélèvement sur l'Association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL*) (p. 2196, 2197) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, de suppression n° 118 ; adopté - **Après l'art. 47 ou après l'art. 62** (p. 2209, 2210) : ses amendements, soutenus par M. Paul Loridant, n° 124 : réparation des préjudices subis, non soumise à l'impôt sur le revenu, pour les fonctionnaires en Afrique du Nord pendant la Seconde Guerre mondiale ; et n° 125 : revalorisation des sommes versées aux rapatriés ; rejetés. (p. 2211, 2212) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° 127 : abrogation du décret du 16 novembre 1994 relatif aux commissions administratives de reclassement et réexamen des dossiers ; rejeté - **Après l'art. 48** (p. 2219) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° 120 : participation des représentants syndicaux ou associatifs aux comités d'orientation et de surveillance des zones franches ; rejeté - **Après l'art. 48 ou après l'art. 52** (p. 2219, 2220) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° 121 : montant des indemnités des élus des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants ; rejeté - **Avant l'art. 60** (p. 2242, 2243) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° 123 : exclusion de la Caisse nationale de prévoyance de la liste des entreprises publiques privatisables ; rejeté.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2491, 2493) : caractère hétéroclite de ce texte. Question de l'indexation des revenus obligataires sur l'inflation. Défauts du titre III relatif au secteur public. Desserte gazière. Rôle de la commission européenne dans l'affaire du Crédit lyonnais. Souhait d'un débat parlementaire sur les modalités de financement de l'économie dans le cadre du secteur financier public. Prestation spécifique dépendance. Utilisation des suppléments de recettes fiscales : rappel des besoins sociaux à satisfaire en matière d'éducation et de logement. Le groupe communiste républicain et citoyen exprimera un vote négatif sur l'ensemble du projet de loi s'il est modifié profondément par la majorité sénatoriale - **Art. 5** (*simplification de la gestion des emplois occasionnels*) (p. 2496) : son amendement n° 3 : refus de l'extension à d'autres secteurs : bâtiment, travaux publics, hôtellerie et restauration ; rejeté - **Après l'art. 32** (p. 2503, 2504) : soutient l'amendement n° 18 de M. Paul Loridant (contrôle du Conseil des marchés financiers avec possibilité de réaliser des contrôles sur place et sur pièces) - **Art. 35** (*schéma directeur de desserte gazière*) (p. 2506) : ses amendements, de suppression n° 71, et de repli n° 4 et n° 5 ; rejetés - **Art. 36** (*ouverture du capital et actionariat salarié de la Compagnie nationale Air France*) (p. 2510, 2511) : ses amendements, soutenus par Mme Odette Terrade, n° 6, n° 7 et n° 8 : insertion du mot "nationale" après le mot "société" dans les trois paragraphes de cet article ; n° 9, n° 10 et n° 11 : suppression de la baisse de salaire en échange d'actions gratuites ; et n° 72 : distribution d'actions aux salariés au sein des salariés de l'entreprise ; devenus sans objet - **Art. 45** (*prélèvement sur l'Association de gestion du fonds des formations en alternance*) (p. 2527) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, de suppression n° 12 ; rejeté - **Après l'art. 47 ter ou après l'art. 62** (p. 2532, 2533) : ses amendements, soutenus par M. Paul Loridant, n° 15 : exonération fiscale des rappels de traitement perçus par les fonctionnaires anciens combattants rapatriés ; et n° 16 : abrogation du décret du 16 novembre 1994 modifiant le fonctionnement des commissions administratives de reclassement des fonctionnaires ayant servi en Afrique du Nord ; retirés - **Après l'art. 48** (p. 2534) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° 13 : composition des comités de zones franches urbaines étendues à des organisations syndicales représentatives ; rejeté - **Art. 55** (*exonération de cotisations sociales pour les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées antérieurement au 1er janvier 1997 par les sociétés de moins*

de quinze ans) (p. 2542, 2543) : son amendement n° 14 de suppression, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction** [n° 0424 (97-98)] - (4 juin 1998) - Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 410 (97-98) (p. 2733, 2735) : action courageuse des organisations non gouvernementales. Pays signataires et pays non signataires. Nécessité de programmes de déminage. Conséquences humaines et économiques. Rôle de la communauté internationale. Amendements déposés par le groupe communiste républicain et citoyen. Souhait de l'interdiction totale des mines antipersonnel et de son extension aux systèmes de piégeage ayant les mêmes effets.

- **Proposition de loi tendant à l'élimination des mines antipersonnel** [n° 0410 (97-98)] - (4 juin 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 424 (97-98) - Voir son intervention sous le projet de loi n° 424 (97-98) (p. 2733, 2735) - Avant l'art. 1er (p. 2737) : se déclare opposée à l'amendement n° 1 de la commission (définitions) - Art. 1er (interdiction des mines antipersonnel) (p. 2738, 2739) : son amendement n° 14 : extension du champ d'interdiction de la mise au point, de la fabrication, de la production, de l'acquisition, du stockage, de la conservation, de l'offre, de la cession, de l'importation, de l'exportation, du transfert et de l'emploi des mines antipersonnel aux composants et dérivés ; rejeté - Après l'art. 1er (p. 2740, 2741) : ses amendements n° 15 : extension du champ d'application des interdictions de matériels figurant dans la convention d'Ottawa et munis de dispositifs de protection ; et n° 16 : élargissement du champ d'application aux mines antichars pourvues de dispositifs de protection ; rejetés.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions** [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (10 juin 1998) - Après l'art. 5 bis (p. 2906) : se déclare opposée à l'amendement n° 28 de la commission (exonération de charges sociales pour le recrutement des titulaires de minima sociaux, depuis deux ans) - Art. 8 (associations intermédiaires - Art. L. 322-4-16-3 du code du travail) (p. 2918, 2919) : sur déclare opposée à l'amendement n° 35 de la commission (suppression des dispositions prévoyant le montant minimum de rémunération perçu par le salarié mis à disposition).

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) (p. 3523, 3525) : caractère novateur de ce débat d'orientation budgétaire. Conséquences de la baisse prévisible des dépenses publiques. Persistance d'un taux de chômage élevé. Développement de la démocratie dans l'entreprise. Problème du logement. Baisse des possibilités d'investissement dans le logement social avec la diminution du taux du livret A. Instauration nécessaire de mesures de bonification de prêts. Question relative à des plans sociaux de licenciement dans les hôpitaux. Réforme fiscale. Révision du dispositif d'imposition des plus-values et du système des prélèvements libératoires. Efficacité relative de l'impôt sur les sociétés. Réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune. Fiscalité écologique. Aménagement du territoire. Caractère réaliste de cette nouvelle politique du progrès social.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995** [n° 0527 (97-98)] - (29 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 528 (p. 4105, 4107) : loi de finances pour 1995. Loi de finances rectificative. Hausse de la taxe sur la valeur ajoutée. Dépenses publiques. Déficit final de l'année 1996. Aggravation de la situation de l'emploi. Avis de la Cour des comptes. Transparence et rigueur comptable. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ces deux textes.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1996** [n° 0528 (97-98)] - (29 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 527 - Voir intervention sous le projet de loi précité

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999** [n° 0050 (98-99)] - Suite de la discussion - (16 novembre 1998) - Titre II (dispositions relatives aux ressources) - Art. 2 (affectation des excédents de la contribution sociale de solidarité des sociétés, CSSS, au Fonds de solidarité vieillesse, FSV, et création, au sein du FSV d'un fonds de réserve pour les retraites) (p. 4433, 4434) : rôle et alimentation du fonds de réserve. Conséquences de la situation démographique sur le financement des régimes de retraite. Nécessité d'une réforme des cotisations sociales des entreprises et des modalités de financement du régime général de la protection sociale. Retraite par capitalisation - Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie) - Section 1 (branche famille) - Art. 14 (extension du bénéfice de l'allocation de rentrée scolaire aux familles d'un enfant) (p. 4475) : exclusion de nombreuses familles du bénéfice de l'allocation de rentrée scolaire - Art. 15 (dépistage organisé des maladies aux conséquences mortelles évitables - art. L. 321-1, L. 322-3, L. 615-14 et L. 615-18 du code de la sécurité sociale, art. L. 55 nouveau du code de la santé publique) (p. 4477, 4478) : état sanitaire de la France. Accidents et maladies professionnels.

- Suite de la discussion - (17 novembre 1998) - Section 3 (branche vieillesse) - Art. 29 (revalorisation des pensions de retraite et d'invalidité) (p. 4522) : date de paiement des retraites et pensions - Art. 29 bis (modification du régime de l'assurance veuvage) (p. 4526, 4527) : se déclare favorable à l'amendement n° 47 de la commission (suppression du paragraphe I de l'article instituant une période de référence et une durée minimale d'affiliation pour bénéficier de l'allocation veuvage). Intervient sur l'amendement n° 48 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe IV pour inscrire dans la loi la jurisprudence de la Cour de cassation). Fixation du cumul de la pension de réversion et des avantages personnels de retraite - Section 4 (branche accidents du travail) - Art. 31 (amélioration des conditions de prise en charge des maladies professionnelles) (p. 4528) : problème de l'indemnisation des maladies et accidents professionnels. Origine des excédents de la caisse des accidents du travail et des maladies professionnelles.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4668, 4671) : réformes de structure plus vastes. Justice sociale. Taxation des revenus financiers et extension de l'impôt de solidarité sur la fortune. Transparence. Allocation de parent isolé. Allocation de rentrée scolaire. Croissance. Union monétaire. Baisse de TVA. Fiscalité locale. Dotation globale de fonctionnement, DGF. Taxe professionnelle. Taux de cotisation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Privatisation du Crédit Lyonnais. Crédits d'encouragement à la construction immobilière. Organisation d'un débat sur l'évolution du secteur financier public. Statuts de la Caisse d'épargne.

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu) (p. 4710) : justice fiscale. Réforme souhaitable de l'impôt sur le revenu. Taxation avantageuse des revenus financiers par rapport aux revenus du travail. (p. 4716) : question sur la budgétisation de l'allocation exceptionnelle de rentrée scolaire. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée aux amendements identiques n° I-1 de la commission, n° I-74 de M. Jacques Machet et n° I-168 de M. Alain Vasselle (maintien du plafond actuel du quotient familial, soit 16 380 F). (p. 4719) : son

amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-93 : renforcement du dispositif de décote pour les contribuables les plus modestes ; retiré. (p. 4720, 4723) : déductions supplémentaires accordées à certains salariés : liste des professions concernées. Exemple des artistes, journalistes et ouvriers du bâtiment. Remise en cause regrettable de ce statut particulier par le Gouvernement précédent. Ses amendements, n° I-94 : abrogation des mesures figurant dans la loi de finances pour 1997, relatives à l'imposition des revenus de certaines professions spécifiques ; rejeté ; et n° I-95 : report d'un an de la réforme des déductions pour frais professionnels ; retiré. (p. 4726) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à cet article 2 - **Après l'art. 2** (p. 4726, 4731) : ses amendements, soutenus par M. Thierry Foucaud, n° I-101 : traitement des foyers fiscaux composés de personnes vivant en vie maritale ; et n° I-96 : exonération fiscale des primes attribuées aux membres de l'équipe de France de football lors de la Coupe du monde ; retirés ; soutenu par M. Paul Loridant n° I-100 : prise en compte des cotisations mutualistes volontaires dans les éléments déductibles du revenu imposable des salariés ; rejeté. Déductibilité des sommes versées par les salariés pour bénéficier d'une mutuelle - **Après l'art. 2 ou après l'art. 2 bis** (p. 4735, 4737) : aménagement du congé maternité des mères de famille salariées du secteur privé. Ses amendements n° I-98 : rétablissement de l'exonération applicable aux indemnités versées par la sécurité sociale aux femmes en congé maternité ; et n° I-99 : augmentation de l'abattement (31 900 francs) applicable aux pensions dans le calcul de l'impôt sur le revenu ; rejetés. Réduction trop importante du pouvoir d'achat des retraites et pensions - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 4739) : son amendement n° I-97 : non imposition des sommes versées aux fonctionnaires rapatriés et anciens combattants d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la Seconde Guerre mondiale en réparation des préjudices subis ; retiré - **Art. 2 bis (réduction d'impôt au bénéfice de certains titulaires de demi-parts additionnelles de quotient familial)** (p. 4743, 4744) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° I-102 : application des dispositions du quotient familial aux veuves ayant des enfants à charge, invalides et anciens combattants, avec réduction d'impôt ; devenu sans objet - **Après l'art. 2 bis** (p. 4745) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° I-134 : exonération des salaires versés par les associations à but non lucratif de la taxe sur les salaires ; rejeté - **Art. 5 (extension du régime fiscal des micro-entreprises)** (p. 4756, 4757) : suppression du régime du forfait. Réforme de la taxe professionnelle. Question de l'avenir des centres de gestion agréés. Viabilité des micro-entreprises. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée au vote de cet article - **Après l'art. 5** (p. 4764, 4766) : ses amendements soutenus, par M. Paul Loridant, n° I-104 : majoration des sommes perçues au titre de l'imposition forfaitaire des entreprises ; retiré ; et par M. Ivan Renar n° I-105 : relèvement de la franchise applicable à la taxe sur les salaires payés par les associations ; et n° I-106 : régime des prêts CODEVI : allègement du coût du crédit pour les petites et moyennes entreprises ; rejetés - **Après l'art. 7** (p. 4769, 4770) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° I-107 : création d'une taxe sur toutes les opérations d'achat et de vente de devises étrangères effectuées sur le territoire national ; rejeté - **Art. 8 (augmentation du barème de l'imposition de solidarité sur la fortune)** (p. 4775, 4776) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement n° I-5 de la commission (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune par l'indexation des tranches d'imposition sur l'évolution des prix en 1999, estimée à 0,8 %) - **Après l'art. 8** (p. 4776, 4779) : ses amendements, n° I-110 : modalités d'intégration des biens professionnels dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune ; et, soutenus par Mme Odette Terrade, n° I-109 : imposition des oeuvres d'art à l'impôt de solidarité sur la fortune ; et n° I-108 : limitation du bénéfice du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune aux seuls contribuables imposés au titre de la deuxième tranche de l'impôt ; rejetés - **Art. 11 (aménagement des règles du plafonnement de l'impôt de**

solidarité sur la fortune) (p. 4790) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée aux amendements sur le même sujet n° I-8 de la commission et n° I-174 de M. Jacques Oudin (rétablissement du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune évitant à un contribuable d'acquitter plus de 85 % de son revenu au titre du cumul de l'impôt sur le revenu et de l'impôt de solidarité sur la fortune) - **Art. 18 (modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel et mise en oeuvre d'un remboursement de taxe intérieure sur les produits pétroliers aux transporteurs routiers)** (p. 4808, 4809) : application du principe pollueur-payeur. Poids des taxes sur la consommation des produits pétroliers. Souhait d'une pause fiscale en matière de taxe intérieure sur les produits pétroliers. Recherche sur la pollution atmosphérique. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, ne votera ni cet article ni les amendements déposés à ce sujet.

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 (par priorité) (suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels)** (p. 4837) : devenir des droits d'enregistrement. Fiscalité transférée aux collectivités territoriales. Conditions de la compensation. Financement des collectivités locales. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cet article - **Art. 27 bis (par priorité) (exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privatif)** (p. 4839) : article ajouté par l'Assemblée nationale à l'initiative du groupe communiste et apparenté. Difficultés d'application. Amendement du groupe socialiste. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas cet article s'il est modifié par l'amendement de la commission. (p. 4847) : souhaite une solution préservant les droits des particuliers sans charge supplémentaire pour les collectivités territoriales. (p. 4848) : accession à la propriété. Relance du secteur de la construction. Le groupe communiste républicain et citoyen votera l'amendement n° I-261 rectifié de la commission (droit d'option à l'assujettissement à la TVA pour les communes qui aménagent des terrains en vue de les vendre) - **Art. 29 (par priorité) (réforme de la taxe professionnelle)** (p. 4854, 4855) : commission consultative des charges transférées. Augmentation des charges financières des collectivités territoriales. Compensation. Indexation progressive sur la croissance. Insuffisance de cette mesure. (p. 4863) : ses amendements, soutenus par M. Paul Loridant, n° I-120 et n° I-121 : instauration d'un mécanisme de dégrèvement ; devenus sans objet. (p. 4872) : son amendement de coordination n° I-122 ; adopté. (p. 4876) : ses amendements, soutenus par M. Thierry Foucaud, n° I-125 : suppression de l'article 1472 A bis du code général des impôts relatif à l'abattement général de 16 % ; et n° I-126 : modulation de cet abattement en fonction du rapport taxe professionnelle sur valeur ajoutée ; rejetés. (p. 4877) : son amendement n° I-123 : affectation de la majoration de la cotisation nationale de péréquation au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle ; rejeté. Relèvement du taux de cotisation minimale de taxe professionnelle. Encadrement de la part valeur ajoutée dans la taxe professionnelle. (p. 4879, 4880) : son amendement n° I-124 : création sur les actifs financiers d'une taxe additionnelle à la taxe professionnelle versée au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle ; devenu sans objet. Incitation à la création d'emplois. Prélèvement de 1 % sur les titres de placement et de participation - **Art. 40 (par priorité) (enveloppe normée des concours de l'Etat aux collectivités territoriales)** (p. 4882) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-132 : fixation à 50 % de la fraction du taux de croissance du produit intérieur brut prise en compte dans le calcul du mode de progression de l'enveloppe normée ; rejeté - **Après l'art. 29 bis (par priorité)** (p. 4901, 4902) : ses amendements, soutenus par M. Paul Loridant, n° I-131 : impossibilité pour l'Etat d'utiliser la dotation de compensation de taxe professionnelle comme variable d'ajustement ; et n° I-130 : application de la répartition des dotations du fonds de solidarité des communes de la région

d'Ile-de-France selon le principe retenu pour la dotation de solidarité urbaine ; retirés. (p. 4904) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-128 : exonération pour les bénéficiaires de minima sociaux de la taxe foncière sur les propriétés bâties ; adopté. (p. 4906, 4907) : ses amendements, soutenus par M. Thierry Foucaud, n° I-129 : baisse du taux de plafonnement des revenus permettant d'obtenir un dégrèvement partiel de la taxe d'habitation ; retiré ; n° I-135 : possibilité pour les collectivités locales d'augmenter le taux de la taxe professionnelle dans la limite du taux moyen national sans influencer sur le taux des autres impôts locaux ; et n° I-127 : suppression des prélèvements de surcompensation sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL ; rejetés - **Art. 19** (application du taux réduit de TVA aux abonnements souscrits pour la fourniture de gaz et d'électricité) (p. 4910) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-111 : extension du taux réduit de TVA aux réseaux de chaleur ; rejeté - **Art. 20** (application du taux réduit de TVA aux appareillages destinés aux diabétiques et à certains handicapés) (p. 4913) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° I-112 : extension du taux réduit de TVA aux lunettes et aux prothèses auditives ; rejeté.

- Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Après l'**art. 22 bis** (p. 4953) : son amendement, soutenu par M. Guy Fisher, n° I-113 : suppression du supplément de loyer de solidarité ; rejeté - Après l'**art. 22 ter** (p. 4958, 4959) : ses amendements, soutenus par M. Guy Fisher, n° I-115 : étalement de l'application du taux réduit de TVA à l'ensemble des produits alimentaires ; et n° I-116 : application du taux réduit de TVA aux produits de chocolaterie et confiserie ; rejetés. (p. 4976) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° I-117 : application du taux réduit de TVA aux installations sportives ; rejeté. (p. 4979) : son amendement, soutenu par M. Guy Fisher, n° I-114 : application du taux réduit de TVA aux prestations de services funéraires ; rejeté. (p. 4981) : se déclare favorable à l'amendement n° I-229 de M. Bernard Angels (rédaction d'un rapport sur l'application de la directive européenne de 1992 relative aux différents taux de TVA). (p. 4986) : le groupe communiste républicain et citoyen vote contre l'amendement n° I-18 de la commission (extension temporaire du taux de réduction de 30 % sur les droits de mutation à toutes les donations quel que soit l'âge du donateur) - Après l'**art. 24** (p. 4987) : son amendement n° I-118 : suppression du plafonnement du taux de droit de timbre perçu sur les opérations de bourse ; rejeté - **Art. 26** (aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France) (p. 5002, 5003) : son amendement n° I-119 : application à cette nouvelle taxe de la règle des taux différenciés d'imposition ; devenu sans objet - **Art. 28 ter** (réintégration d'une quote-part des frais et charges afférente aux dividendes versés par une société fille à sa mère) (p. 5012) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, votera contre l'amendement de suppression n° I-25 de la commission - **Art. 30** (taxe générale sur les activités polluantes, TGAP) (p. 5015) : financement du budget de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Agence de l'eau. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas cet article mais s'abstiendra sur les amendements de suppression.

- Suite de la discussion - (26 novembre 1998) - **Art. 35 bis** (création de la taxe de l'aviation civile) (p. 5037) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'amendement de suppression n° I-39 de la commission - **Art. 36** (prélèvement exceptionnel sur les caisses d'épargne) (p. 5038) : bilan de l'utilisation de ce mode de financement. Opportunité et légitimité de cette mesure. Transfert de fonds effectué en 1984. Devenir du réseau des caisses d'épargne. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas l'article 36 et se déclare opposé à l'amendement n° I-40 de la commission (prélèvement sur les avoirs de trésorerie des réserves d'épargne logement de la Caisse nationale d'épargne).

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (28 novembre 1998) (p. 5259) : transfert au budget de l'emploi des exonérations de charges sociales. Financement des bourses de collège. Financement des pensions des agents de La Poste. Réduction du nombre et du poids des comptes spéciaux - **Examen des crédits - Art. 55** (comptes d'affectation spéciale - Opérations définitives - Mesures nouvelles) (p. 5271) : dépenses en capital. Cessions des actions détenues par l'Etat dans des entreprises publiques. Organisation d'un débat sur les interventions publiques en matière économique et sociale.

Economie, finances et industrie - II - Services communs et finances (et consommation)

- (28 novembre 1998) (p. 5275) : situation réelle des administrations financières. Simplification des règles fiscales. Pression fiscale accrue sur la consommation. TVA. Lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Gestion quotidienne des collectivités locales. Impôts locaux - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5279, 5280) : évolution des crédits. Effectifs des administrations financières. Rôle particulier des agents du Trésor. Agents des douanes. Lutte contre la fraude. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'amendement n° II-12 de la commission (réduction des crédits).

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5436) : justification de la politique de mémoire. Mesures à prendre en faveur des grands mutilés. Guerre d'Algérie. Budget modeste. Reconnaissance nécessaire de la campagne double aux fonctionnaires anciens combattants d'Afrique du Nord. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, s'abstiendra sur ce budget.

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (4 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5757, 5759) : augmentation des crédits après des années de dégradation. Amélioration de la répartition de l'activité touristique sur l'ensemble du territoire. Relance économique. Droit aux vacances pour tous. Bilan de l'année 1998 et de la Coupe du monde de football. Augmentation du nombre de touristes étrangers. Formation professionnelle : exemple de l'Alsace. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de ces crédits. Conséquences de l'article 26 sur l'hôtellerie.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6033, 6034) : ses amendements, n° II-152 : exonération de l'impôt sur le revenu des prestations versées à compter de 1999 aux femmes en congé maternité ; devenu sans objet ; et soutenu par M. Thierry Foucaud, n° II-151 : extension aux salariés et aux retraités de la déductibilité fiscale des cotisations mutualistes ; rejeté. (p. 6035) : aide aux familles à bas revenus. Intérêt d'une étude des demandes effectuées auprès des bureaux d'aide sociale. (p. 6037) : son amendement n° II-153 : abattement sur les pensions et retraites pour le calcul de l'imposition sur les revenus ; devenu sans objet. Ressources modestes des retraités français. Exemple des femmes vivant seules. (p. 6045) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° II-154 : relèvement du seuil d'application de la décote au cours des prochaines années ; rejeté - **Art. 64 A** (prorogation des incitations fiscales à l'investissement outre-mer) (p. 6049, 6050) : nécessité de sortir du dispositif de la loi Pons. Remise en cause des mesures de défiscalisation outre-mer supportées par la collectivité. Se déclare opposée aux amendements identiques n° II-105 de la commission et n° II-78 de M. Gaston Flosse (prolongation jusqu'en 2005 du dispositif d'incitation fiscale prévu par la loi Pons pour

l'investissement outre-mer) - **Art. 64** (*reconduction du crédit d'impôt recherche*) (p. 6057) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement n° II-91 de M. Pierre Laffitte (annulation des crédits d'impôt recherche négatifs antérieurs au 1er janvier 1996) - **Après l'art. 64** (p. 6059, 6060) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement n° II-115 de la commission (application du taux d'imposition de droit commun de 16 % pour les plus-values réalisées grâce à des options de souscription ou d'achat d'actions). Evaluation des stock-options comme un élément de salaire. Défavorable aux stock-options soumis à un régime fiscal exorbitant du droit commun - **Art. 65** (*reconduction du crédit d'impôt pour dépenses de formation*) (p. 6062) : prévention du chômage. Favorable au dispositif proposé par cet article. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement n° II-59 de M. Francis Grignon, après l'article 65 (introduction de la formation des chefs d'entreprise dans la liste des dépenses de formation bénéficiant du crédit d'impôt au taux majoré).

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Art. 69 ter** (*faculté donnée aux conseils régionaux d'exonérer les véhicules "propres" de taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules*) (p. 6101) : son amendement n° II-155 : compensation pour les conseils régionaux des pertes de ressources résultant de l'exonération prévue à cet article ; rejeté - **Après l'art. 69** quinquies (p. 6110, 6111) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° II-127 de la commission (assujettissement de France Télécom au taux de taxe professionnelle en vigueur dans les collectivités locales d'implantation de ses établissements et répartition du produit de cette taxe entre les collectivités locales et le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP). Statut fiscal actuel de France Télécom. Interrogation sur l'utilité de faire de la taxe professionnelle un outil de péréquation - **Art. 70 septies** (*utilisation par les administrations fiscales du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques*) (p. 6120) : son amendement de suppression n° II-156 ; adopté. Renforcement des moyens de lutte contre la fraude fiscale. Inadéquation de ce dispositif. Avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, CNIL - **Après l'art. 70 octies** (p. 6128) : son amendement n° II-157 : modification du délai de reprise de l'administration fiscale en cas de fraude ; rejeté - **Avant l'art. 71** (p. 6130) : se déclare opposée à l'amendement n° II-131 de la commission (indexation sur le taux de l'intérêt légal du taux de l'intérêt de retard affectant les sommes réclamées aux contribuables) - **Après l'art. 72** (p. 6133, 6134) : son amendement n° II-159 : application du taux réduit de TVA aux produits de la confiserie et de la chocolaterie ; retiré. Maintien de l'emploi et de l'activité de ce secteur. (p. 6137, 6138) : son amendement n° II-158 : application du taux réduit de TVA au droit d'utilisation des installations sportives ; rejeté - **Art. 73** (*exonération facultative de taxe professionnelle des entreprises de spectacles*) (p. 6144) : son amendement, soutenu par M. Paul Lorient, n° II-160 : possibilité pour les collectivités locales et leurs groupements dotés d'une fiscalité propre d'exonérer totalement de taxe professionnelle les salles de cinéma associatives ou créées à l'initiative des collectivités locales ; retiré au profit de l'amendement n° II-138 de M. Bernard Angels (possibilité pour les collectivités locales et leurs groupements dotés d'une fiscalité propre d'exonérer totalement de taxe professionnelle les établissements de spectacles cinématographiques réalisant moins de deux mille entrées par semaine et comprenant au moins un écran classé "art et essai") - **Après l'art. 74 bis** (p. 6149) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° II-161 : détermination par les collectivités locales des taux des différents impôts locaux ; rejeté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)]** - (14 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6320, 6321) : progression des recettes de l'Etat supérieure aux prévisions de la loi de finances initiale. Souhait d'une politique plus hardie de progrès social. Croissance

économique pour 1998. Utilisation des sommes dégagées pour réduire le déficit. Rôle de la consommation intérieure pour la relance de l'activité économique. Accords sur la réduction du temps de travail. Interrogation sur la pertinence de la dépense publique pour l'emploi. Pression fiscale pesant sur les ménages en matière d'impôts directs locaux. Proposition d'amélioration du texte par les amendements déposés par le groupe communiste républicain et citoyen - **Avant l'art. 1er** (p. 6326) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° 32 : taxation au premier franc des plus-values de cession d'actifs financiers des particuliers ; rejeté. - **Art. 1er et état A** (*équilibre général*) (p. 6332) : participation de l'Etat au financement de l'indemnisation du chômage. (p. 6333) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera contre l'amendement n° 12 de la commission (réduction des crédits inscrits au collectif budgétaire) - **Art. 2 et état B** (*dépenses ordinaires des services civils - ouvertures*) (p. 6334, 6335) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera contre les amendements de la commission n° 14 (réduction des crédits figurant à la ligne "Culture et communication" dans le titre IV de l'état B annexé à l'article 2), n° 13 (réduction des crédits figurant dans le titre III de l'état B annexé à l'article 2 à la ligne "Economie, finances et industrie - II - Services financiers"), n° 15 (réduction des crédits figurant dans le titre IV de l'état B annexé à l'article 2 à la ligne "Equipement, transports et logement - II. Transports - 1. Transports terrestres") et n° 16 (réduction des crédits figurant dans le titre IV de l'état B annexé à l'article 2 à la ligne "Justice") - **Art. 3 et état C** (*dépenses en capital des services civils - ouvertures*) (p. 6338) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement n° 17 de la commission (réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement inscrits à la ligne "Services du premier ministre : I - Services généraux") - **Art. 11 bis** (*réduction d'impôt pour l'acquisition de logements neufs situés dans des résidences de tourisme dans des zones de revitalisation rurale et donnés en actions pour 9 ans*) (p. 6351, 6353) : son amendement n° 33 : élargissement du champ de la réduction d'impôt aux investissements réalisés dans des résidences de tourisme situées dans des territoires éligibles à la prime d'aménagement du territoire ; retiré - **Avant l'art. 14** (p. 6361) : ses amendements, soutenus par M. Thierry Foucaud, n° 34 et n° 35 : réduction de la pression fiscale pesant sur les ménages à revenus modestes et très modestes ; rejetés ; et n° 36 : baisse du taux de prise en compte des revenus pour le calcul de la taxe d'habitation ; retiré. (p. 6364) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud n° 37 : déliaison des taux de progression des quatre grands impôts directs locaux ; rejeté - **Après l'art. 15** (p. 6369) : se déclare opposée à l'amendement n° 2 de M. Michel Charasse (intégration dans l'article 49-1-2 du code des débits de boissons des dispositions du décret de 1992 annulé par le Conseil d'Etat et fixant le régime des dérogations) ainsi qu'au sous-amendement n° 54 de la commission déposé sur ce dernier (diminution du nombre de dérogations annuelles) - **Art. 15 bis** (*régime fiscal des frais professionnels des journalistes et assimilés*) (p. 6371) : son amendement n° 38 : maintien du dispositif des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - **Après l'art. 17** (p. 6428, 6429) : se déclare opposée à l'amendement n° 24 de la commission (suppression de la ligne de reversements au budget général du compte n° 902-24) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6437, 6438) : dégradation du solde budgétaire global avec l'adoption des amendements de la seconde partie du texte. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, ne votera pas le texte issu des travaux du Sénat.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Question préalable** (p. 6557) : soutient la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. Justifications du

recours au référendum pour la ratification du traité de Maastricht. Abandons de souveraineté opérés par le traité d'Amsterdam : intégration de la convention de Schengen en matière policière et judiciaire ; prévision d'intégration du fichier central du système d'information Schengen, SIS ; communautarisation des domaines de l'asile, l'immigration, la coopération judiciaire ; suppression des contrôles aux frontières intérieures de l'Union ; passage de l'unanimité à la majorité qualifiée en matière de libre circulation des personnes ; rôle purement consultatif des parlements. Proposition d'un référendum pour la ratification du traité d'Amsterdam. (p. 6560) : volonté de mise en place d'une politique sociale au niveau européen - **Avant l'art. 1er** (p. 6563) : soutient l'amendement n° 9 de M. Ivan Renar (inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération). Réaffirmation de la dimension universelle de la langue française.

- **Projet de loi de finances pour 1999 - Nouvelle lecture - [n° 0065 (98-99)]** - (18 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6603, 6604) : opposition du Sénat à une volonté de changement justifiant le dépôt de la motion tendant à opposer la question préalable. Exonération de taxe foncière pour les chômeurs "en fin de droit" et les allocataires du revenu minimum d'insertion. Lutte contre la fraude fiscale. Remise en cause de la politique d'aide aux entreprises. Souhait d'une réforme de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les sociétés et de la TVA. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 - Nouvelle lecture [n° 0097 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6691, 6692) : échec de la CMP dû à la différence idéologique entre les deux assemblées. Mondialisation et libéralisation de l'économie. Demande d'attribution d'une aide de fin d'année pour les chômeurs. Réduction des déficits sociaux. Abattements fiscaux pour frais professionnels. Exonération de la taxe foncière pour les bénéficiaires du RMI. Allocation de rentrée scolaire.

BÉCART (Jean-Luc), sénateur (Pas-de-Calais) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 61 (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6551) - Ministère : Affaires étrangères - *Intervention américaine en Irak* - Réponse le 18 décembre 1998 (p. 6551) - **Guerres et conflits**

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat portant sur les conséquences de l'élargissement de l'Union** - (15 janvier 1998) (p. 164, 165) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Nicolas About.

- **Proposition de loi tendant à diminuer les risques de lésions auditives lors de l'écoute de baladeurs et de la fréquentation des discothèques [n° 0194 (97-98)]** - (15

janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 197, 198) : effets du bruit. Loi de 1992 sur le bruit. Protection des salariés contre les nuisances sonores. Loi de 1996 limitant la puissance sonore des baladeurs musicaux. Contenu de ce texte. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de cette proposition de loi.

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale [n° 0297 (97-98)]** - (24 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1244, 1245) : équilibre entre la nécessaire protection des intérêts de la nation et l'exercice des libertés publiques. Evénements du Rwanda. Souci de rationalisation du processus de classification des documents. Présence de parlementaires dans la commission. Soutien du groupe communiste républicain et citoyen - **Art. 8 (la décision de l'autorité administrative)** (p. 1255) : son amendement n° 30 : introduction d'une procédure d'appel dans l'hypothèse où l'autorité administrative ne suit pas l'avis favorable à la déclassification ; devenu sans objet - **Art. 7 (précédemment réservé p. 1255) (l'avis de la commission)** (p. 1259) : son amendement rédactionnel n° 28 ; retiré - **Après l'art. 9** (p. 1260) : son amendement n° 31 : publication d'un rapport annuel sur les conditions d'exercice et les résultats de l'activité de la commission consultative ; rejeté.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires [n° 0304 (97-98)]** - (25 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1286, 1287) : le groupe communiste républicain et citoyen approuve sans réserve ce projet de loi. Problème de l'Inde. Relance du processus de réduction des arsenaux nucléaires. Espace diplomatique de la France.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - **Art. 35 (schéma directeur de desserte gazière)** (p. 2146) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 102 (solution technique proposée par Gaz de France en cas de non-raccordement d'une commune par le réseau).

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale - Deuxième lecture [n° 0404 (97-98)]** - (13 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2281) : favorable à la saisine par une commission d'enquête et à la dissociation de présidence entre la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité et cette commission. Défense du principe de l'automatisme de la saisine. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie [n° 0384 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 385 et n° 386 (97-98)** (p. 2425, 2426) : élargissement de l'OTAN et maintien du leadership politico-économique américain sur l'Europe. Risques induits par la mise à l'écart de la Russie. Opposition des Américains à l'émergence d'une politique européenne de défense. Risque de renforcement des compétences de l'OTAN au détriment de celles de l'ONU. Vote du groupe communiste contre ces trois projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Pologne [n° 0385 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 386 (97-98)** (p. 2425, 2426) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République tchèque [n° 0386 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 385 (97-98)** (p. 2425, 2426) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage** [n° 0416 (97-98)] - (28 mai 1998) - **Après l'art. 2** (p. 2596) : soutient l'amendement n° 46 de Mme Hélène Luc (concours de l'ensemble des médecins à la lutte contre le dopage). - **Art. 9** (*compétences du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 2604) : soutient l'amendement n° 48 de Mme Hélène Luc (rôle de la cellule scientifique dans la mise en oeuvre du suivi médical en faveur des sportifs de haut niveau) - **Art. 20** (*exercice par le Comité national olympique et sportif français et les fédérations des droits reconnus à la partie civile*) (p. 2616) : soutient l'amendement n° 53 de Mme Hélène Luc (inscription dans la loi des droits fondamentaux de la défense).

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction** - *Deuxième lecture* [n° 0405 (97-98)] - (4 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2752) : approuve la transposition en droit interne de la convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel. Le groupe communiste républicain et citoyen votera le texte.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions** [n° 0445 (97-98)] - *Suite de la discussion* - (11 juin 1998) - **Après l'art. 21** (p. 2964) : soutient l'amendement n° 349 de Mme Odette Terrade (instauration d'un seuil de revenus défini par décret en dessous duquel les fonds de solidarité pour le logement ne pourront accorder que des subventions). Disparité importante entre les départements.

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale** - *Nouvelle lecture* [n° 0487 (97-98)] - (25 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3486) : le groupe communiste républicain et citoyen votera le texte malgré son attachement au principe d'automatisme de la saisine.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) (p. 5608, 5611) : coût de la professionnalisation. Economies réalisées sur les crédits consacrés aux forces nucléaires, sans remise en cause de la dissuasion. Souhaite une diplomatie active de la France visant à relancer un processus international de réduction d'armement et d'équipements nucléaires. Gravité des problèmes posés par la dégradation de l'armement nucléaire russe. Futur traité Start 3. Propositions du groupe communiste : zone dénucléarisée en Europe centrale et orientale ; passage des arsenaux nucléaires de l'état d'alerte à l'état de veille ; porte-avions Charles-de-Gaulle. Réticence sur le futur missile stratégique M51. Laboratoires de simulation. Renseignement ; diminution des crédits affectés au spatial militaire ; recul des projets européens. Industrie de défense ; vigilance nécessaire vis-à-vis des regroupements à l'échelle européenne. Situation financière de la direction des constructions navales. GIAT ; suppression d'emplois. Abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur ce projet de budget.

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (2 décembre 1998) (p. 5635, 5636) : inclusion de la coopération dans le ministère des affaires étrangères. Comité interministériel de la coopération internationale et du développement, CICID ; Haut conseil de la coopération internationale. Politique africaine. Négociation de la convention de Lomé V : objectif d'un nouvel ordre mondial

fondé sur la justice et la coopération. Prévention des conflits. Prise en compte des politiques des populations par l'Assemblée parlementaire de la francophonie ; prochain sommet de Moncton au Canada. Etat sanitaire de l'Afrique. Vote par le groupe communiste républicain et citoyen de ce projet de budget.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution** [n° 0092 (98-99)] - *Suite de la discussion* - (17 décembre 1998) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6557) : le groupe communiste républicain et citoyen ne participera pas au scrutin sur la motion n° 1 de M. Charles Pasqua, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Approuve la demande d'un référendum sur les questions du traité d'Amsterdam - **Art. 2** (*article 88-4 de la Constitution - résolutions des assemblées parlementaires sur les propositions d'actes communautaires*) (p. 6575) : soutient l'amendement de Mme Hélène Luc n° 11 (caractère impératif pour le Gouvernement des résolutions adoptées par le Parlement sur des propositions d'actes communautaires).

BÉCOT (Michel), sénateur (Deux-Sèvres) UC-R puis UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 188) - Ministère : Emploi - *Situation de la communauté harkie* - Réponse le 16 janvier 1998 (p. 188) - Insertion

n° 2 (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2974) - Ministère : Equipement - *Grève des pilotes d'Air France* - Réponse le 12 juin 1998 (p. 2974) - Transports aériens

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (28 novembre 1998) (p. 5310, 5311) : Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce, FISAC. Opération "mille villages de France" dans les Deux-Sèvres. Développement d'initiatives privées. Concurrence internationale et européenne pour les PME : coût élevé de la main-d'oeuvre. Souhaite l'extension du taux réduit de TVA à l'ensemble des travaux d'entretien du logement. Faiblesse des exportations des PME. Simplification des procédures administratives. Réduction de la durée du travail. Application de la loi Robien.

BEL (Jean-Pierre), sénateur (Ariège) SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national de la montagne (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Justice

- (7 décembre 1998) (p. 5990, 5991) : progression significative des crédits budgétaires. Fort taux d'occupation des établissements pénitentiaires. Réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Développement nécessaire des peines alternatives à l'emprisonnement. Visite des familles : réflexion à mener sur la création des unités de vie familiale. Santé des détenus. Réponse rapide à apporter à la question de la délinquance des mineurs. Lenteur de la justice. Approfondissement des procédures de médiation et de conciliation. (p. 5992) : bilan positif du recrutement des assistants de justice. Renforcement des effectifs des greffes judiciaires. Constitution, sur l'ensemble du territoire, des conseils départementaux d'aide juridique. Vote positif du groupe socialiste sur ces crédits budgétaires.

BELCOUR (Henri), sénateur (Corrèze) RPR.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

BELLANGER (Jacques), Sénateur (Yvelines) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 28 mai 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Vice-président de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Urbanisme [n° 0068 (98-99), tome 15] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 5 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1648) - Ministère : Equipement - *Ouverture du marché ferroviaire* - Réponse le 10 avril 1998 (p. 1649) - Transports ferroviaires

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)]** - (20 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 265, 267) : conséquences de la suppression de la tarification routière obligatoire, TRO. Donneurs d'ordre. Insuffisance des contrôles. Conflits sociaux. Annonce d'une série de douze mesures par le ministre des transports. Reprise d'une partie des dispositions du projet de loi de M. Bernard Pons et de Mme Anne-Marie Idrac. Immobilisation du véhicule. Amende pour dépassement de la vitesse autorisée. Dépassement de la durée et des conditions légales de conduite. Document de suivi. Paiement direct du sous-traitant par le donneur d'ordre. Le groupe socialiste votera ce texte sauf s'il était dénature - **Art. 1er (généralisation de l'obligation de formation professionnelle à l'ensemble des conducteurs de véhicules de transport routier)** (p. 274) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 16 de M. Pierre Hérisson (référence à la typologie de l'article L. 900-2 du code du travail pour les actions de formation) - **Art. 2 (modification du régime d'autorisation applicable en matière de transports routiers)** (p. 277) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (fixation des modalités d'application de cet article par décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil national des transports). Expansion de la petite messagerie. Exploitation des "louageurs" - **Art. 3 quinquies (immobilisation immédiate des véhicules en cas d'infraction à l'article 223-1 du code pénal)** (p. 285, 286) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 13 de la commission saisie pour avis et n° 21 de M. Pierre Hérisson. Sanction envers le donneur d'ordre - **Après l'art. 5** (p. 287, 288) : soutient l'amendement n° 24 de M. Léon Fatous (extension aux franchisés du champ d'application de la loi relative à la sous-traitance) - **Art. 6 bis (identification des véhicules arrivant à proximité de l'aire de chargement ou de déchargement)** (p. 289) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de l'amendement rédactionnel n° 11 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** : modification de ce texte par le Sénat. Immobilisation des véhicules. Risque de nouveaux conflits. Le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de ce projet de loi.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0227 (97-98)] - (29 janvier 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 512) : le groupe socialiste votera ce texte. Immobilisation immédiate du véhicule. Développement anarchique de certaines formes de transport.

- **Proposition de loi relative à la mise en oeuvre du réseau écologique européen, dénommé Natura 2000. [n° 0194 (97-98)]** - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3585, 3586) : difficultés rencontrées par l'application de la directive Natura 2000, relancée dans la concertation par Mme Dominique Voynet, ministre de l'environnement. Juge précipitée la discussion de cette proposition de loi, dans l'attente des conclusions du Comité national de suivi et de concertation. Juge la mise en oeuvre de la directive de la compétence de la région plutôt que de celle du département, retenue par la proposition de loi ; exemple des parcs naturels régionaux. Abstention du groupe socialiste - **Art. 2**

(composition et rôle du conseil départemental du patrimoine naturel) (p. 3592) : son amendement n° 13 : choix de l'échelon régional ; rejeté - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3602) : abstention du groupe socialiste.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (4 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'urbanisme (p. 5773, 5774) : présentation nouvelle des crédits affectés à l'urbanisme. Délai de parution des décrets d'application de la loi relative à la mise en valeur de la zone des "cinquante pas géométriques" dans les départements d'outre-mer. Préparation d'un projet de loi de modernisation de l'urbanisme. Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, CAUE. Difficultés pour les maires de faire respecter les règles d'urbanisme. La commission des affaires économiques émet un avis favorable à l'adoption de ces crédits.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) (p. 6252, 6254) : bilan décevant de l'application de la loi de 1995 relative à l'aménagement du territoire. Réduction des investissements financiers de l'Etat. Complémentarité entre les grandes agglomérations et le monde rural. Complexité de l'empilement des structures et des zonages. Le "pays" espace de projets. Etablissement des seuils pour la création des agglomérations. Désignation des responsables et des établissements intercommunaux. Partenariat entre services publics ou avec des organismes bancaires ou d'assurance. Création d'un office parlementaire pour la planification et l'aménagement du territoire.

BELOT (Claude), sénateur (Charente-Maritime) UC-R.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Vice-président de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication - Communication audiovisuelle [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 8] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication - Presse [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 9] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - Après l'art. 5 (p. 2898) : son amendement n° 429 : possibilité pour les collectivités locales d'embaucher des titulaires de l'allocation de solidarité spécifique ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - Après l'art. 5 (p. 3684) : son amendement, soutenu par M. Serge Franchis, n° 1 : possibilité pour les collectivités locales d'offrir aux chômeurs de longue durée des emplois d'utilité publique ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 41 bis (par priorité) (élargissement des critères d'éligibilité au fonds de compensation pour la taxe à la valeur ajoutée, FCTVA)** (p. 4894) : notion d'urgence. Exemple de la Charente-Maritime. Se déclare favorable à l'amendement n° I-42 de la commission (distinction pour l'éligibilité au FCTVA des travaux d'intérêt général effectués sur le domaine public de l'Etat nécessitant une convention, des travaux d'urgence pour lesquels une convention n'est pas nécessaire) - Après l'art. 41 bis (par priorité) (p. 4896) : son amendement n° I-49 : extension du bénéfice des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, FCTVA, aux syndicats mixtes composés exclusivement de collectivités, elles-mêmes éligibles au FCTVA ; adopté. **Intercommunalité - Art. 19 (application du taux réduit de TVA aux abonnements souscrits pour la fourniture de gaz et d'électricité)** (p. 4911) : son amendement n° I-48 : extension du taux réduit de TVA aux réseaux publics de chaleur utilisant des énergies locales et renouvelables ; rejeté. Tarif binôme. Réglementation européenne.

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle

- (5 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5908, 5911) : nécessité d'un audiovisuel public : téléthon. Manque de crédits pour les télévisions locales et régionales, exemple de Jonzac, ainsi que pour la représentation de la France à l'étranger. Dynamisme du secteur privé audiovisuel. Augmentation des abonnés à TPS. Vision internationale du développement de l'audiovisuel. Importance budgétaire de la publicité. Nécessité de dégager d'autres ressources. Evolution de la redevance. Réduction de la zone de couverture par la radio française. Nécessité de l'aide au portage de la presse ainsi que d'une indemnisation de La Poste et de la SNCF. Utilisation des crédits du Fonds de modernisation de la presse. Possibilité d'utilisation des techniques nouvelles par les entreprises de presse. La commission des finances propose l'adoption de ce projet de budget.

BERCHET (Georges), sénateur (Haute-Marne) RDSE.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice jusqu'au 27 octobre 1998.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Secrétaire de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Transports terrestres [n° 0068 (98-99), tome 18] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Équipement, transports et logement - III - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les transports terrestres (p. 5798, 5800) : réseau TGV. Situation financière de la SNCF et de Réseau ferré de France, RFF. Détermination de la minorité de blocage à la réunion des ministres des transports européens. Relations entre la SNCF, entreprise publique nationale et RFF, établissement public. Souhait des habitants de la Haute-Marne d'un accès direct au réseau national et international des TGV. Centre ferroviaire de Chalindrey. Évolution du trafic de la RATP. Plan pluriannuel de résorption des passages à niveau. Régionalisation des services régionaux de voyageurs. Mise en place d'un dispositif de sûreté des personnes à la SNCF et à la RATP. Au nom de la commission des affaires économiques, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les crédits des transports terrestres.

BERGÉ-LAVIGNE (Maryse), sénateur (Haute-Garonne) SOC.

Secrétaire du Sénat jusqu'au 30 septembre 1998 - Réélue sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation jusqu'au 21 octobre 1998.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Monnaies et médailles [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 41] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3844) - Ministère : Défense - *Restructuration de l'industrie aéronautique* - Réponse le 16 octobre 1998 (p. 3845) - **Industrie aéronautique**

Questions orales sans débat :

n° 163 (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 299) - Ministère : Défense - *Situation de l'Aérospatiale et production des avions de transports régionaux* - Réponse le 4 février 1998 (p. 580) - **Industrie aéronautique**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi permettant à l'enfant orphelin, à la suite du décès de ses parents, de participer au conseil de famille [n° 0099 (97-98)] - (29 avril 1998) - Discussion générale (p. 1974) : initiative du Parlement des enfants. Loi du 30 décembre 1996 relative au maintien des liens entre frère et soeur. Vote de cette proposition de loi par le groupe socialiste.**

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (25 juin 1998) (p. 3530, 3532) : réflexion sur la nature de ce débat budgétaire. Nécessité pour le Parlement de disposer d'un véritable outil d'évaluation fiscale. Rôle de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques : véritable organe d'expertise. Situation des collectivités locales : importance des pertes financières. Augmentation des dépenses de fonctionnement. Négociation du futur pacte de stabilité entre l'Etat et les collectivités locales. Caractère injuste de la fiscalité locale. Aménagement du territoire. Nécessité d'une réforme de la taxe professionnelle.**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 5 (extension du régime fiscal des micro-entreprises)** (p. 4760) : soutient les amendements de M. Bernard Angels n° I-212 (diminution de 500 000 francs à 300 000 francs du nouveau plafond prévu pour les entreprises taxées selon les bénéfices industriels et commerciaux en achat-revente) et n° I-213 de coordination.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Après l'art. 22 ter (p. 4967) : soutient l'amendement n° I-227 de M. Bernard Angels (application de la TVA à 5,5 % sur le bois de chauffage utilisé par les réseaux de chaleur).**

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1998) - Art. 35 bis (création de la taxe de l'aviation civile)** (p. 5035, 5036) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposée à l'amendement de suppression n° I-39 de la commission. Projet de loi relatif à l'organisation de certains services du transport aérien.

Montant de la taxe d'aéroport. Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien, FIATA.

Deuxième partie :

Monnaies et médailles (budget annexe)

- (28 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5254, 5255) : programme de frappe de l'euro. Données chiffrées. Monnaies de collection. Coupe du monde de football. Equilibre budgétaire en 1999. Dépenses d'exploitation. Dépenses de personnel. Mise en place d'une nouvelle chaîne de cuivrage. Etablissement de Pessac. Equilibre budgétaire de la Monnaie de Paris. La commission des finances a adopté à l'unanimité les crédits du budget annexe des monnaies et médailles.

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (28 novembre 1998) (p. 5259, 5260) : transfert au budget de l'emploi des exonérations de charges sociales. Budgétisation des fonds de concours des charges de pensions de La Poste. Stabilisation de la dette publique. Financement de l'accession sociale à la propriété. Gestion du secteur public. Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Le groupe socialiste votera ce budget.

Equipement, transports et logement - III - Transports - 4. Transport aérien et météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1998) (p. 5948, 5950) : restructuration de l'industrie aéronautique. Conséquences sociales. Fusion BAE-DASA. Risque de démantèlement d'Aérospatiale ; projet de cession d'une partie de Systèmes et Services à Sextant Avionique. Constitution d'une société intégrée européenne Airbus. Avenir des personnels d'Airbus. Avions de transport régional, ATR. Projet A3XX : plaide pour le choix du site de Toulouse. Votera ce projet de budget - **Examen des crédits - Art. 85 (création d'une taxe d'aéroport ; assiette ; taux ; recouvrement)** (p. 5959) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposée à l'amendement de suppression n° II-42 de la commission des finances et favorable à l'amendement du Gouvernement n° II-102 (nouvelle rédaction - élargissement au fret - réduction du nombre de classes d'aéroport).

BERNADAUX (Jean), sénateur (Meurthe-et-Moselle) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires.

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de résolution [n° 30 (98-99)], déposée par MM. Jean Arthuis, Guy Cabanel, Henri de

Raincourt, Josselin de Rohan et Adrien Gouteyron, visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'Education nationale [n° 0046 (98-99)] (3 novembre 1998) - Enseignement.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement scolaire [n° 0067 (98-99), tome 4] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale [n° 0030 (98-99)]** - (5 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 4251, 4252) : moyens accordés à l'éducation nationale. Mécontentement de l'accueil des élèves. Dysfonctionnements dans la gestion des personnels. Recours aux maîtres auxiliaires. Mutations et affectations. Propose la création d'une commission d'enquête.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour l'enseignement scolaire (p. 5205, 5207) : évolution des crédits liée aux dépenses de personnel. Création d'emplois d'enseignants malgré la décroissance continue des effectifs. Défaut d'adaptation des recrutements aux besoins par discipline. Financement d'une partie du coût des emplois-jeunes par le redéploiement des crédits affectés aux heures supplémentaires. Avenir des emplois-jeunes. Maîtres auxiliaires. Déconcentration du mouvement des enseignants du secondaire. Commission d'enquête sénatoriale sur la gestion des personnels de l'éducation nationale. Zones d'éducation prioritaire, ZEP. Plan de prévention de la violence scolaire ; contrats locaux de sécurité. Généralisation de l'enseignement des langues vivantes en CM2. Aménagement des rythmes scolaires. Plan d'urgence pour les lycées. Effort demandé aux régions. S'en remet à la sagesse du Sénat pour ce projet de budget.

BERNARD (Jean), sénateur (Marne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1318) - Ministère : Tourisme - *Retransmission de la coupe du monde de football dans les hôtels et les cafés* - Réponse le 27 mars 1998 (p. 1319) - Sports

n° 39 (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5080) - Ministère : Equipement - *Grèves à la SNCF* - Réponse le 27 novembre 1998 (p. 5081) - Société nationale des chemins de fer français (SNCF)

Questions orales sans débat :

n° 280 (JO Débats du 14 mai 1998) (p. 2303) - Ministère : Equipement - *Situation financière de la SNCF* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3396) - Société nationale des chemins de fer français (SNCF)

n° 329 (JO Débats du 15 octobre 1998) (p. 3835) - Ministère : Equipement - *Travaux d'aménagement de la RN 4* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3865) - Routes

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction [n° 0291 (96-97)]** - (11 février 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 829) : mise en place d'une nouvelle organisation internationale pour l'interdiction des armes chimiques. Votera ce texte au nom du groupe du RPR.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles [n° 0343 (97-98)]** - (29 avril 1998) - **Art. 2 (définition de l'entrepreneur de spectacles vivants et conditions d'octroi de subventions publiques aux entreprises de spectacles vivants)** - **Art. 1er-1 de l'ordonnance du 13 octobre 1945 (définition de l'entrepreneur de spectacles vivants)** (p. 1955) : sur l'amendement n° 5 de la commission (inclusion dans la catégorie des diffuseurs de spectacles des personnes ayant la charge de l'accueil du public, de la billetterie et de la sécurité des spectacles), son sous-amendement n° 26 ; adopté - **Art. 4 (conditions de délivrance et de retrait de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants)** (p. 1957) : ses amendements n° 20 : augmentation de la durée de validité de la licence de spectacle ; retiré ; et n° 22, de coordination ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1962) : opportunité de la rénovation de l'ordonnance du 13 octobre 1945. Définition des catégories de licences. Durée de la licence. Vote de ce projet de loi par le groupe du RPR.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)]** - (27 mai 1998) - **Art. 39 bis (définition de critères de localisation pour l'immatriculation de certaines catégories de véhicules)** (p. 2518) : soutient l'amendement n° 2 de M. Albert Vecten (immatriculation des véhicules d'entreprise).

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0416 (97-98)]** - (28 mai 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2620, 2621) : avec le groupe du RPR, votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques - Deuxième lecture [n° 0509 (97-98)]** - (10 novembre 1998) - **Art. 1er (mesures visant à prévenir le danger susceptible d'être présenté par un animal)** (p. 4299) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (allongement du délai de garde de l'animal en fourrière) - **Après l'art. 19** (p. 4309) : soutient l'amendement n° 15 de M. Jean Bizet (validation des résultats des concours d'entrée dans les écoles vétérinaires en 1998 et rapport sur la clarification et la simplification des procédures d'admission au concours vétérinaire). Recours déposés par les étudiants.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - Suite de la discussion - (16 novembre 1998) - **Titre II (dispositions relatives aux ressources)** - **Après l'art. 12** (p. 4469) : son amendement n° 85 : institution d'un remboursement de la CSG, de la contribution pour le remboursement de la dette sociale, CRDS, et du prélèvement social dus par les personnes non imposables sur les revenus de leurs placements ; retiré - **Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie)** - **Section 2 (branche maladie)** - **Art. 19 (critères de mise en place du mécanisme d'incitation à la cessation**

d'activité des médecins, MICA, et des aides à leur reconversion - art. 4 de la loi n° 88-16 du 5 janvier 1988, art. L. 162-5 du code de la santé publique) (p. 4486) : ses amendements n° 58 : modification de la date butoir pour la mise en place du mécanisme d'incitation à la cessation d'activité pour les médecins, MICA ; et n° 59 de coordination ; adoptés - **Art. 22 bis (facturation détaillée des fournitures utilisées par les professionnels de santé - art. L. 162-1-8 du code de la sécurité sociale)** (p. 4496) : sur l'amendement n° 23 de la commission (fourniture obligatoire du devis au patient par le professionnel de santé en cas d'appel à un prestataire de services ou à un fournisseur), son sous-amendement n° 95 : absence de figuration du prix d'achat de la prothèse et du nom du laboratoire sur la facture ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4971) : intervient sur l'amendement n° I-185 de M. Joseph Ostermann (application de la TVA à 5,5 % sur les opérations de construction ou réhabilitation de casernes de gendarmerie réalisées par les collectivités locales).

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux - Nouvelle lecture [n° 0111 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6627) : illusion de la classification des chiens potentiellement dangereux. Maintien des règles du concours. Votera le texte.

BERNARDET (Daniel), sénateur (Indre) UC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

BESSE (Roger), sénateur (Cantal) RPR.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 4] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (26 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5118, 5121) : reconduction des enveloppes budgétaires de l'an dernier. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR. Prime d'aménagement du territoire, PAT. Sous-consommation des crédits. Dotations du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, FNADT. Négociations des contrats de plan Etat-région. Structures nouvelles des "agglomérations" et des "pays". Dépôt prochain d'un projet de loi d'orientation sur l'aménagement du territoire. Importance de ce débat. Réforme des fonds structurels européens. Maintien des services publics en milieu rural. Propose l'adoption de ces crédits.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) (p. 6277, 6278) : problème des zones de montagne. Priorité aux zones urbanisées. La péréquation relève de la responsabilité de l'Etat. Fermeture des services publics et dispositif de pilotage tenant compte des mouvements de population. Redéploiement des brigades de gendarmerie au profit des zones urbaines. Disparition des petites exploitations agricoles. Problème du Massif central.

BESSON (Jean), sénateur (Drôme) SOC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

Vice-président de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Energie [n° 0068 (98-99), tome 6] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 371 (JO Débats du 13 novembre 1998) (p. 4422) - Ministère : Equipement - *Conditions de circulation dans le couloir rhodanien* - Réponse le 16 décembre 1998 (p. 6392) - Routes

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (28 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'énergie (p. 5285, 5287) : consensus sur l'essentiel de la politique énergétique. Poursuite du programme nucléaire. Libéralisation progressive du marché européen. Directive "Gaz". Champ de compétences d'EDF. Retraites des agents d'EDF. Rôle de la fédération nationale des collectivités

concedantes. Fonds d'amortissement des charges d'électrification, FACE. Respect de l'environnement. Relance de la politique de maîtrise d'énergie. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Engagements de Kyoto.

BESSON (Louis), Secrétaire d'Etat au logement, auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 de M. Jean Pourchet : **Transports ferroviaires (Aménagement du réseau TGV dans le Doubs et dans le Jura)** (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 193).

n° 7 de Mme Danièle Pourtaud : **Logement (Maintien d'un parc locatif intermédiaire à Paris)** (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1226).

n° 13 de M. Jean Clouet : **Politique familiale (Conséquences sur le logement de la suppression des allocations familiales)** (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1313).

n° 3 de Mme Odette Terrade : **Logement (Conférence nationale sur le logement)** (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1646).

n° 37 de M. Michel Pelchat : **Société nationale des chemins de fer français (SNCF) (Service minimum à la SNCF)** (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5079).

n° 39 de M. Jean Bernard : **Société nationale des chemins de fer français (SNCF) (Grèves à la SNCF)** (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5081).

Questions orales sans débat :

n° 79 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard : **Taxe d'habitation (Régime de la taxe d'habitation applicable aux résidents des foyers de travailleurs)** (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 244).

n° 113 de M. François Lesein : **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (Taux de TVA applicable au gaz et à l'électricité et au fuel ménager)** (JO Débats du 4 février 1998) (p. 589).

n° 132 de M. Jacques de Menou : **Maisons de retraite et foyers logements (Taux de TVA applicable aux travaux de rénovation des maisons de retraite et foyers logements)** (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 246).

n° 145 de M. Georges Mouly : **Associations (Difficultés des associations de restauration immobilière)** (JO Débats du 4 février 1998) (p. 590).

n° 146 de M. Charles Descours : **Jeunes (Développement des professions liées à l'aide aux personnes âgées)** (JO Débats du 4 février 1998) (p. 593).

n° 153 de M. Léon Fatous : **Habitations à loyer modéré (HLM)** (*Garantie communale accordée aux organismes HLM*) (JO Débats du 4 février 1998) (p. 591).

n° 209 de M. Jean-Marie Poirier : **Aéroports** (*Nuisances causées par le fonctionnement de l'aéroport d'Orly*) (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1909).

n° 213 de M. Martial Taugourdeau : **Logement (financement)** (*Avenir du 1 % logement*) (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1917).

n° 226 de Mme Marie-Claude Beauveau : **Aéroports** (*Répartition des trafics aériens entre Roissy et Orly*) (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1911).

n° 230 de M. Germain Authié : **Routes** (*Aménagement de la RN 20 entre Tarascon-sur-Ariège et Ax-les-Thermes*) (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1912).

n° 231 de M. Désiré Debavelaere : **Elevage** (*Réglementation des constructions à proximité des bâtiments d'élevage*) (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1918).

n° 234 de M. Louis Minetti : **Agriculture** (*Mise en oeuvre des propositions de la délégation sénatoriale sur les fruits et légumes*) (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1919).

n° 263 de M. Bernard Dussaut : **Eau et assainissement** (*Contrôle des installations d'assainissement non collectif*) (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3397).

n° 279 de M. Jean-Jacques Hyst : **Cours d'eau, étangs et lacs** (*Entretien des rivières*) (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3398).

n° 289 de Mme Marie-Claude Beauveau : **Communes** (*Conditions de stationnement des grands voyageurs*) (JO Débats du 20 novembre 1998) (p. 4607).

n° 292 de M. Jean-François Le Grand : **Déchets** (*Autorisation d'exploitation du centre d'enfouissement technique de Beauchêne à Saint-Fromond (Manche)*) (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3399).

n° 330 de M. Jean-Pierre Demerliat : **Loisirs** (*Situation des centres de vacances et de loisirs*) (JO Débats du 20 novembre 1998) (p. 4605).

n° 347 de M. Michel Duffour : **Routes** (*Problèmes d'aménagement du pont de Rouen à Nanterre*) (JO Débats du 20 novembre 1998) (p. 4606).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière - Deuxième lecture** [n° 0259 (96-97)] - (15 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 171, 172) : caractère partiel des solutions proposées. Information des débiteurs. Liaison entre les procédures de saisie immobilière et de traitement du surendettement. Contrôle judiciaire de la mise à prix. Remise en vente des biens sur baisses successives du prix. Adjudication d'office au créancier à défaut d'enchère. Nécessité d'une réforme globale - **Art. 1er bis** (*délai pour procéder à la vente amiable du logement principal -*

supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 177) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 2 de M. Robert Pagès - **Art. 3 bis** (*remise en vente sur baisses successives du prix fixées par le juge*) (p. 178) : son amendement de suppression n° 1 ; rejeté.

- **Proposition de loi permettant aux organismes d'habitations à loyer modéré d'intervenir sur le parc locatif privé en prenant à bail des logements vacants pour les donner en sous-location** [n° 0185 (97-98)] - (10 février 1998) - **Discussion générale** (p. 759) : remise en location des logements vacants du secteur privé. Nombre de personnes sans logement ou mal logées. Diversité des causes de la vacance. Logement d'un public non déterminé. Projet de loi pour la prévention et la lutte contre les exclusions. Taxation éventuelle des logements vacants. Projet de loi sur le statut du bailleur privé. (p. 760) : sécurisation des bailleurs. Revenus des locataires. Durée du délai de vacance. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ce texte. (p. 770) : effort de la collectivité publique pour les parcs immobiliers privé et social. Prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale, PALULOS, et TVA minorée. Grille des loyers de référence. (p. 771) : volet "logement" du projet de loi de prévention et de lutte contre les exclusions. Fédération des PACT-ARIM, association de restauration immobilière et protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat existant. Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Mixité sociale. Droit au logement. (p. 772) : unanimité de l'exécutif et du législatif sur cette proposition de loi.

- **Proposition de loi tendant à compléter l'article L.30 du code électoral relatif à l'inscription sur les listes électorales en dehors des périodes de révision** [n° 0013 (97-98)] - (26 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2450, 2451) : additif à l'article L. 30 du code électoral. Procédure de révision : phase administrative, phase de publicité et phase contentieuse. Radiations prononcées. Réinscription. Poursuites pénales. Le Gouvernement ne peut souscrire aux dispositions envisagées par la proposition de loi.

- **Proposition de loi (n° 23, 96-97) de M. Jean-Marc Pastor déposée avec plusieurs de ses collègues et proposition de loi (n° 142, 96-97) de M. Jean-Pierre Camoin déposée avec plusieurs de ses collègues tendant à organiser la lutte contre les termites - Deuxième lecture** [n° 0294 (96-97)] - (26 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2452, 2453) : attente des concitoyens. Contamination. Rôle des collectivités locales. Attente des professionnels du bâtiment et du traitement des bois. Lutte contre tous les insectes xylophages. Endiguement de la contamination. Centralisation des informations sur les bâtiments concernés. Politique de réduction des zones infestées. Rôle du maire et du préfet. Interdiction du cumul des activités de diagnostic et de celles de traitement de lutte contre les termites. Accepte cette proposition de loi - **Art. 2** (*déclaration obligatoire des foyers d'infestation*) (p. 2457) : accepte les amendements de la commission n° 1 (suppression de l'extension de ces dispositions aux autres insectes xylophages) et n° 2 (suppression du second alinéa de cet article qui vise à établir la liste des communes dans lesquelles il sera fait obligation de déclarer la présence de termites) - **Art. 3** (*délimitation des zones contaminées*) : accepte les amendements de la commission n° 4 (suppression de l'extension de ces dispositions aux autres insectes xylophages), n° 3 (prise en compte des zones susceptibles d'être contaminées à court terme) et n° 5 de coordination - **Art. 5 bis** (*pouvoir d'intervention du maire dans les périmètres délimités par le conseil municipal*) (p. 2458, 2459) : accepte les amendements de la commission n° 6, n° 7 et n° 15, de coordination, n° 8 (définition des périmètres à l'intérieur desquels le maire pourra coordonner les traitements contre les termites que les immeubles soient bâtis ou non), n° 9 (suppression du terme "raisonnable" qui qualifiait le délai fixé par le maire en cas de mise en demeure d'un propriétaire défaillant) et n° 10 (recouvrement du montant des frais avancés par la commune par le maire, à l'amiable ou par

l'intermédiaire du trésorier municipal) - **Art. 5 ter** (*compétences des associations syndicales*) (p. 2460) : accepte l'amendement de coordination n° 11 de la commission - **Art. 7** (*possibilité d'exonération de la garantie du vice caché en cas de fourniture d'un état parasitaire*) : son amendement n° 16 : extension au vendeur professionnel du bénéfice de l'exonération de la garantie du vice caché, dès lors qu'un état parasitaire est annexé à l'acte de vente; devenu sans objet. : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (limitation du champ d'application de cet article au seul cas des termites) - **Art. 8** (*incompatibilité entre les fonctions d'expertise et les autres activités de lutte contre les termites*) : accepte l'amendement de coordination n° 13 de la commission - **Art. 9** (*réductions d'impôt sur le revenu en cas de traitements contre les termites ou les autres insectes xylophages*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 14 de la commission.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2794, 2795) : application effective du droit au logement; aides à la personne; loyer. Prévention des expulsions; fonds de solidarité logement. Lutte contre l'insalubrité. Offre de logements pour les personnes aux ressources modestes. Exonérations de taxes locales. Modalités d'attribution des logements HLM. Conférences intercommunales. Logements vacants; taxe. Réquisitions. Propose l'adoption des dispositions relatives au logement.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - **Discussion générale (suite)** (p. 2861, 2862) : interventions des fonds de solidarité pour le logement. Approche intercommunale de la question du logement. Prêts locatifs aidés d'intégration. Traitement fiscal différent selon l'usage fait par le propriétaire de son bien. Prévention de l'expulsion.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - **Avant l'art. 16 A** (p. 2944) : demande le retrait de l'amendement n° 453 de M. André Vézinhét (stricte confidentialité des fichiers nominatifs d'incidents de paiement locatif). Transposition prochaine d'une directive européenne. Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés - **Art. 16 B** (*consultation des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement*) (p. 2945) : s'oppose à l'amendement n° 46 de la commission (consultation au seul niveau national des associations d'aide aux personnes en situation d'exclusion par le logement). Intervient sur l'amendement n° 193 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (principe de la consultation de ces associations au niveau national et départemental). Notion de bassin d'habitat - **Avant l'art. 16** (p. 2946) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 342 de Mme Odette Terrade (liste non exhaustive des acteurs intervenant dans le domaine du droit au logement) - **Art. 16** (*élaboration du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées*) (p. 2947, 2948) : s'oppose à l'amendement n° 47 de la commission (compétence de la Conférence régionale du logement social pour la région d'Ile-de-France exclusivement sur les questions à caractère interdépartemental) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 343 de Mme Odette Terrade (composition de la section de la Conférence régionale du logement social en Ile-de-France complétée par les maires ou leurs représentants des cinq villes de la région comptant le plus grand nombre de logements sociaux) - **Art. 17** (*contenu et mise en oeuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées*) (p. 2949, 2950) : s'oppose à l'amendement n° 49 de la commission (personnes dont la difficulté d'accès et de maintien dans un logement provient du cumul de difficultés financières et de difficultés professionnelles ou d'insertion sociale) ainsi qu'à l'amendement n° 325 de M. Joseph Ostermann (prise en compte des personnes et familles qui font l'objet d'une procédure de saisie immobilière). (p. 2951) : s'oppose à l'amendement n° 50 de la commission (délégation possible à des instances locales comme les communes, les organismes d'HLM, de l'identification des besoins et de la mise en oeuvre du plan départemental) ainsi

qu'à l'amendement n° 195 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (mise à disposition durable d'un logement adapté). Demande le retrait de l'amendement n° 344 de Mme Odette Terrade (composition du comité de suivi du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées). (p. 2952, 2953) : demande le retrait de l'amendement n° 345 de Mme Odette Terrade (mise en oeuvre de la mixité sociale par le comité départemental responsable du plan d'action pour le logement des personnes défavorisées). Examen par le Gouvernement de mesures permettant la mise en oeuvre de la mixité sociale sur l'ensemble du territoire français - **Après l'art. 17** (p. 2954) : demande le retrait des amendements de Mme Odette Terrade n° 346 et n° 347 (suppression de la contribution instituée par la loi d'orientation pour la ville et permettant aux communes de se désengager de la construction de logements sociaux). (p. 2955) : accepte l'amendement n° 516 de la commission (participation des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement à l'élaboration du plan départemental et à sa mise en oeuvre) - **Art. 18** (*conventions de mise en oeuvre du plan départemental*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 51 de la commission - **Avant l'art. 19** (p. 2956) : s'oppose à l'amendement n° 348 de Mme Odette Terrade (création d'un fonds mutuel d'aide aux impayés de loyers auprès de la Caisse des dépôts et consignations alimenté par les rémunérations du capital des cautions versées par les locataires du parc locatif privé). Propositions de la Commission nationale de concertation - **Art. 19** (*Fonds de solidarité pour le logement*) (p. 2958, 2959) : accepte les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 196 (prise en compte des risques d'exclusion pour état de santé des personnes mais sans mentionner une éventuelle contamination par le virus du sida) et n° 197 (mention des familles comme pouvant également bénéficier de l'accompagnement social). S'oppose à l'amendement n° 326 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour le Fonds social pour le logement de bonifier les intérêts d'emprunts destinés au redressement de la situation financière des copropriétés en difficulté). (p. 2960, 2961) : accepte les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 198 (possibilité pour la personne qui se voit opposer un refus par le Fonds social pour le logement d'en demander les raisons) et n° 199 rédactionnel. S'oppose à l'amendement n° 52 de la commission (participation des bailleurs et des locataires concernés à l'évaluation des mesures d'accompagnement social liées au logement) - **Art. 20** (*constitution du fonds de solidarité pour le logement, FSL, en groupement d'intérêt public*) (p. 2961, 2962) : s'oppose à l'amendement n° 200 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (suppression de la possibilité pour le groupement d'intérêt public de déléguer sa gestion à une caisse d'allocations familiales). Crainte que certains départements écartent la formule du groupement d'intérêt public parce que la délégation de gestion à la caisse d'allocations familiales n'aura pas été expressément prévue dans le texte. Coût de fonctionnement des fonds de solidarité pour le logement - **Art. 21** (*fonds constitués sous une autre forme que le groupement d'intérêt public, GIP*) (p. 2963) : s'oppose aux amendements n° 201 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (attribution de la personnalité civile au fonds de solidarité pour le logement) et n° 55 de la commission (conclusion conjointe d'une convention entre l'Etat et les départements avec la personne morale désignée pour assurer la gestion financière et comptable du fonds à la place du département) - **Après l'art. 21** (p. 2964) : demande le retrait des amendements n° 349 de Mme Odette Terrade (instauration d'un seuil de revenus défini par décret en dessous duquel les fonds de solidarité pour le logement ne pourront accorder que des subventions) et n° 454 de M. André Vézinhét (participation obligatoire des communes au financement du fonds social pour le logement) - **Art. 22** (*décrets d'application relatifs aux fonds de solidarité pour le logement*) (p. 2965) : s'oppose à l'amendement n° 56 de la commission (suppression de la disposition prévoyant un décret en conseil d'Etat fixant les règles de fonctionnement ainsi que les formes et les modalités d'intervention des FSL). Fixation de règles de niveau national destinées à garantir un

fonctionnement équitable - **Art. 23** (*aide à la médiation locative en faveur des personnes défavorisées*) (p. 2966) : s'oppose à l'amendement n° 202 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (liste des bénéficiaires de l'aide forfaitaire par logement). Reprend l'amendement rédactionnel n° 57 de la commission ; devenu sans objet. (p. 2967) : s'oppose à l'amendement n° 455 de M. André Vézinhét (possibilité pour les associations d'intervenir pour mener des actions de gestion immobilière visant au redressement des copropriétés en difficulté) et accepte l'amendement rédactionnel n° 203 de la commission des affaires économiques saisie pour avis. Intention du Gouvernement de faire progresser la question des copropriétés en difficulté dans le cadre de la politique de la ville - **Art. 24** (*extension des compétences de certains organismes d'HLM*) (p. 2968) : accepte les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 204 (hébergement temporaire dans les hôtels acquis par les organismes d'HLM) et n° 205 (critères d'évaluation de la valeur du fonds d'un hôtel acquis par un organisme d'HLM après déclaration d'utilité publique), ainsi que les n° 206 et n° 207 sur le même objet. - **Après l'art. 28** (*par priorité*) (p. 2970) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Paul Delevoye n° 485, n° 486 et n° 487 (mise en oeuvre des schémas départementaux par l'obligation faite aux communes et aux groupements d'y concourir par des terrains aménagés en vue du passage et du séjour des gens du voyage par le biais d'une convention conclue entre l'Etat, le département, la commune d'accueil et la région, et éventuellement les établissements publics de coopération intercommunale). Reprise des dispositions de la proposition de loi sur les gens du voyage adoptée par le Sénat. Problème posé par l'accueil des gens du voyage et question de la charge financière pour les communes - **Art. 25** (*exonération de taxe d'habitation pour certains logements en sous-location*) (p. 2985, 2987) : son amendement n° 496 : regroupement des deux allègements de taxe d'habitation ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 518 de M. Jacques Oudin (remplacement de l'exonération par un dégrèvement qui permet d'éviter les pertes de recettes pour les collectivités locales). S'oppose à l'amendement n° 236 de la commission des finances saisie pour avis (suppression des dispositions relatives aux obligations déclaratives spécifiques) - **Art. 25 bis** (*exonération de taxe d'habitation des locaux loués par des organismes logeant à titre temporaire des personnes défavorisées*) (p. 2987) : son amendement de suppression n° 497 ; adopté - **Après l'art. 27** (p. 2989) : s'oppose à l'amendement n° 456 de M. André Vézinhét (suppression du délai de carence pour le versement de l'APL lorsque les personnes ont été préalablement bénéficiaires de l'ALP). (p. 2990) : son amendement n° 517 : suppression du délai de carence pour le versement de l'allocation logement familial et de l'allocation logement pour les personnes logées par un organisme bénéficiant de l'ALP ; adopté - **Art. 28** (*mesures visant à faciliter la réalisation de logements destinés aux personnes défavorisées*) (p. 2991, 2992) : s'oppose à l'amendement n° 58 de la commission (obligation de réaliser une seule place de parking pour deux logements pour les logements très sociaux dans des zones bien desservies en transport public). Son amendement n° 498 : exonération de construction de places de stationnement dès lors que la surface hors oeuvre nette créée n'excède pas un seuil plafond fixé par décret ; adopté. (p. 2993, 2994) : accepte l'amendement n° 208 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (suppression de l'exonération de la participation pour dépassement du coefficient d'occupation des sols, COS, pour la construction de logements d'insertion) - **Art. 28 bis** (*dissociation de la location du logement de celle de l'aire de stationnement*) (p. 2994, 2995) : accepte les amendements identiques de suppression n° 59 de la commission des affaires sociales et n° 209 de la commission des affaires économiques saisie pour avis - **Art. 28 ter** (*exonération de l'impôt sur le revenu des travaux réalisés par l'organisme titulaire d'un bail à réhabilitation*) (p. 2995) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 238 de la commission des finances saisie pour avis (application de cette disposition fiscale aux travaux de construction,

reconstruction ou agrandissement) - **Art. 29** (*modification des conditions d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties*) (p. 2996) : s'oppose à l'amendement n° 481 de M. Alain Vasselle (extension du bénéfice de l'exonération de la taxe sur le foncier bâti aux logements loués par bail emphytéotique ou par bail à construction). (p. 2997) : son amendement n° 499 : logements mis à disposition des personnes défavorisées et qui sont améliorés avec l'aide de l'ANAH ; adopté. (p. 2998) : demande le retrait de l'amendement n° 242 de la commission des finances saisie pour avis (compensation des pertes de recettes qu'entraînent pour les collectivités locales ces exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties) - **Art. 30** (*création d'une taxe sur les logements vacants*) (p. 3002, 3004) : s'oppose aux amendements de suppression n° 60 de la commission, n° 210 de la commission des affaires économiques saisie pour avis, n° 243 de la commission des finances saisie pour avis, n° 288 de M. Maurice Blin, n° 294 de M. Hubert Durand-Chastel et n° 401 de M. Daniel Eckenspieller - **Après l'art. 30** (p. 3006) : s'oppose à l'amendement n° 61 de la commission (transformation des primes d'assurance versées au titre de la garantie du risque de loyers impayés en un crédit d'impôt déductible de l'impôt sur le revenu). (p. 3007) : s'oppose à l'amendement n° 62 de la commission (simplification des obligations déclaratives des revenus des propriétaires fonciers lorsque ceux-ci n'excèdent pas soixante mille francs par an), ainsi qu'à l'amendement n° 402 de M. Alain Vasselle (exonération de la taxe d'habitation des personnes bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique) - **Art. 31** (*création d'un régime de réquisition avec attributaire*) - **Art. L. 642-1** du code de la construction et de l'habitation (*procédure de réquisition locative*) (p. 3011) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 120 de la commission des lois saisie pour avis (réquisition pour une durée d'un an au moins et de six ans au plus). S'oppose à l'amendement n° 403 de M. Serge Vinçon (extension du délai de vacance qui permet au préfet de réquisitionner des logements vides de dix-huit mois à deux ans) et demande le retrait de l'amendement n° 355 de Mme Odette Terrade (extension des dispositions de la réquisition aux communes dans lesquelles le taux de logements sociaux est inférieur à 20 %). (p. 3012) : demande le retrait des amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 121 (exclusion du champ de la réquisition des personnes morales qui sont des sociétés civiles composées de personnes physiques parentes les unes des autres) et n° 122 (obligation de louer les locaux réquisitionnés et impossibilité de s'en servir à son propre usage). (p. 3013) : sur les amendements de la commission des lois saisie pour avis, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 123 (droit pour l'attributaire de réaliser des travaux payés par lui de mise aux normes minimales de confort et d'habitabilité) et n° 124 (transparence entre le titulaire du droit d'usage et l'attributaire quant aux travaux), et accepte le n° 125 (extension de la durée de la réquisition dans la limite de douze ans en cas de travaux importants de mise aux normes minimales de confort et d'habitabilité) - **Art. L. 642-2** du code de la construction et de l'habitation (*attributaires de la réquisition*) : accepte l'amendement de précision n° 126 de la commission des lois saisie pour avis - **Art. L. 642-3** du code de la construction et de l'habitation (*convention régissant les rapports entre l'Etat et les attributaires*) (p. 3015) : s'oppose à l'amendement n° 127 de la commission des lois saisie pour avis (désignation de l'attributaire dans la notification de l'intention de réquisitionner) et, sur ce dernier, son sous-amendement n° 504 : conclusion de la convention avec la notification de l'arrêté de réquisition ; rejeté - **Art. L. 642-5** du code de la construction et de l'habitation (*durée de la réquisition*) (p. 3016) : accepte l'amendement de suppression par coordination n° 128 de la commission des lois saisie pour avis - **Art. L. 642-6** du code de la construction et de l'habitation (*exercice d'un droit de reprise par le titulaire du droit d'usage sur les locaux réquisitionnés*) : accepte l'amendement de précision n° 129 de la commission des lois saisie pour avis - **Art. L. 642-7** du code de la construction et de l'habitation (*assistance du préfet dans la procédure de réquisition par des agents assermentés*) (p. 3017) : accepte

les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 130 rédactionnel, et n° 131 (agent assermenté astreint aux règles concernant le secret professionnel) - **Art. L. 642-9 du code de la construction et de l'habitation (notification par le préfet de son intention de procéder à une réquisition)** : accepte l'amendement n° 132 de la commission des lois saisie pour avis (notification par lettre recommandée avec demande d'avis de réception) - **Art. L. 642-10 du code de la construction et de l'habitation (délai accordé au titulaire du droit d'usage pour faire connaître sa réponse au préfet)** (p. 3018) : s'oppose à l'amendement n° 133 de la commission des lois saisie pour avis (passage de trois à six mois du délai accordé) - **Art. L. 642-11 du code de la construction et de l'habitation (notification de sa décision par le préfet au titulaire du droit d'usage)** : accepte les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 134 de cohérence et n° 135 (notification par lettre recommandée avec demande d'avis de réception) - **Art. L. 642-13 du code de la construction et de l'habitation (condition de recours à la force publique pour entrer dans les lieux)** (p. 3019) : accepte l'amendement n° 136 de la commission des lois saisie pour avis (délai de dix jours à compter du retour de l'avis de réception de la notification de l'arrêté) - **Art. L. 642-15 du code de la construction et de l'habitation (versement par l'attributaire d'une indemnité mensuelle au titulaire du droit d'usage)** (p. 3020) : s'oppose à l'amendement n° 137 de la commission des lois saisie pour avis (impossibilité pour le montant de la déduction du coût d'amortissement d'excéder le montant de l'indemnité) - **Après l'art. L. 642-21 du code de la construction et de l'habitation** (p. 3021) : accepte l'amendement n° 138 de la commission des lois saisie pour avis (définition du caractère du contrat de location en tête des dispositions) - **Après l'art. L. 642-22 du code de la construction et de l'habitation** : accepte les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 139 et n° 140 (définition des droits du bénéficiaire en tête des dispositions) - **Art. L. 642-23 du code de la construction et de l'habitation (définition du caractère du contrat de location)** : accepte l'amendement de suppression par coordination n° 141 de la commission des lois saisie pour avis. (p. 3022) : accepte les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 142 de cohérence et n° 143 (suppression de la possibilité pour l'occupant de rester dans les locaux à la fin de la réquisition s'il a des motifs légitimes et sérieux) - **Art. L. 642-24 du code de la construction et de l'habitation (droits du bénéficiaire du contrat de location)** : accepte l'amendement de suppression par coordination n° 144 de la commission des lois saisie pour avis - **Art. L. 642-25 du code de la construction et de l'habitation (droit du bénéficiaire du contrat de location)** : accepte l'amendement de suppression par coordination n° 145 de la commission des lois saisie pour avis - **Art. L. 642-26 du code de la construction et de l'habitation (proposition de logement au bénéficiaire du contrat de location trois mois avant la fin de la réquisition)** (p. 3023) : accepte les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 146 (obligation pour le préfet d'offrir des possibilités de logement en l'absence de proposition du titulaire du droit d'usage et de l'attributaire) et n° 147 de coordination - **Après l'art. 31** (p. 3024, 3026) : s'oppose à l'amendement n° 148 de la commission des lois saisie pour avis (réquisition des locaux possibles jusqu'au 31 décembre 2003 et présentation à cette date par le Gouvernement d'un rapport d'évaluation) - **Art. 33 B (principes généraux de la construction, de l'aménagement, de l'attribution et de la gestion de logements locatifs sociaux)** (p. 3028) : accepte l'amendement n° 211 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (nouvelle rédaction) - **Art. 33 (réforme des attributions de logements locatifs sociaux)** - **Art. L. 441 du code de la construction et de l'habitation (principes régissant l'attribution des logements sociaux)** (p. 3032) : accepte l'amendement de précision n° 63 de la commission, ainsi que l'amendement n° 212 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (remplacement des mots "la mixité sociale des villes et des quartiers" par les mots "le principe de mixité sociale") - **Art. L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation (contenu du décret régissant les attributions)** : s'en remet à

la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 213 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (attribution durable d'un logement adapté) - **Art. L. 441-1-1 du code de la construction et de l'habitation (règlement départemental des attributions)** : accepte l'amendement n° 214 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (principe de mixité sociale) - **Art. L. 441-1-2 du code de la construction et de l'habitation (accords collectifs relatifs aux attributions)** : accepte l'amendement n° 215 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (principe de mixité sociale) - **Art. L. 441-1-4 du code de la construction et de l'habitation (création des conférences intercommunales du logement)** (p. 3034) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 64 rédactionnel, ainsi que le n° 65 (obligation pour le préfet de prendre en compte les structures de coopération intercommunale existantes, les bassins d'habitat délimités par le plan départemental d'aide au logement des personnes défavorisées, ainsi que les conférences intercommunales déjà existantes pour la délimitation des bassins d'habitat), sous réserve pour ce dernier de l'adoption de son sous-amendement n° 505 : prise en compte des conférences intercommunales du logement existantes avant la publication du texte ; adopté. (p. 3035) : accepte les amendements identiques n° 66 de la commission et n° 216 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (critères définissant les communes obligées de créer une conférence intercommunale du logement en raison de leur proportion de logements sociaux). S'oppose aux amendements de la commission n° 67 (possibilité pour les maires concernés de constituer à l'unanimité une conférence intercommunale lorsque le territoire des communes agglomérées présente d'importants déséquilibres de peuplement) et n° 68 (délai de trois mois à partir de la transmission par le préfet de la délimitation des bassins d'habitat au cours duquel les communes peuvent décider ou non d'intégrer la conférence intercommunale du logement). (p. 3036) : s'oppose à l'amendement n° 217 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (désignation d'un préfet coordonnateur lorsque plusieurs départements sont concernés par un même bassin d'habitat). (p. 3037) : s'oppose à l'amendement n° 69 de la commission (obligation pour le préfet ou les préfets compétents de réunir les maires concernés dans un délai de trois mois à compter de la transmission de la délimitation des bassins d'habitat), ainsi qu'au sous-amendement n° 218 de la commission des affaires économiques, le modifiant. S'oppose à l'amendement n° 219 de la commission des affaires économiques sur le même objet que le n° 217 précité. (p. 3038) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 70 (représentation des associations de défense des personnes en situation d'exclusion pour le logement au sein de la conférence intercommunale du logement) et n° 71 (possibilité pour le conseil général de déléguer un représentant aux travaux de la conférence intercommunale du logement), et s'oppose à l'amendement n° 72 (choix par la conférence intercommunale des règles de vote pour l'adoption de ses décisions). Sur les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis, accepte le n° 220 (rectification d'un décompte d'alinéa) et s'oppose au n° 221 sur le même objet que le n° 217 précité - **Art. L. 441-1-5 du code de la construction et de l'habitation (rôle des conférences intercommunales du logement)** (p. 3039) : sur les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis, accepte le n° 222 (suppression de la disposition prévoyant que la conférence pourra donner un avis sur le niveau des plafonds de ressources appliqué dans le bassin d'habitat) et s'oppose à l'amendement n° 223, sur le même objet que l'amendement n° 217 précité. (p. 3040) : accepte l'amendement n° 73 de la commission (définition par la charte intercommunale de la répartition des objectifs quantifiés d'accueil des personnes défavorisées dans le parc locatif social entre les communes concernées), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 506 ; rejeté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 74 de la commission (extension de la mission d'évaluation des conférences intercommunales du logement à l'état de la vacance dans le parc des logements

locatifs sociaux). (p. 3041) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 75 (voie délibérative pour l'adoption de la charte intercommunale du logement des seuls représentants des collectivités locales) et le n° 76 (possibilité pour le représentant de l'Etat de refuser d'agréer la charte si les engagements quantifiés annuels de la charte ne sont pas compatibles avec l'ensemble des engagements annuels transmis par le représentant de l'Etat à la conférence intercommunale), s'oppose au n° 77 (attribution de logements conformément aux engagements départementaux pris entre le préfet et les organismes d'HLM pour la commune qui a refusé de participer à la conférence intercommunale du logement). S'oppose à l'amendement n° 225 de la commission des affaires économiques saisie pour avis, sur le même objet que l'amendement n° 217 précité - **Après l'art. L. 441-1-5 du code de la construction et de l'habitation** (p. 3042) : s'oppose à l'amendement n° 78 de la commission (reprise du dispositif prévu par le pacte de relance pour la ville pour autoriser la création d'une conférence communale du logement dans les communes dotées d'une zone urbaine sensible) - **Art. L. 441-1-6 du code de la construction et de l'habitation (dispositif applicable dans la région d'Ile-de-France)** (p. 3043) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 79 de la commission - **Art. L. 441-2 du code de la construction et de l'habitation (commission d'attribution)** (p. 3043) : demande le retrait de l'amendement n° 356 de Mme Odette Terrade (création d'une commission d'habitation dans chaque organisme attributif). (p. 3044) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 226 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (possibilité pour le représentant de l'Etat dans le département ou l'un de ses représentants d'assister sur sa demande et à titre exceptionnel à toute réunion de la commission d'attribution). Accepte l'amendement n° 458 de M. Michel Charzat (association de manière consultative des maires d'arrondissement ou de secteur des villes de Paris, Marseille et Lyon, aux travaux des commissions d'attribution pour les logements situés sur le territoire de leur arrondissement).

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Après l'art. 74** (p. 3093) : accepte l'amendement n° 320 de Mme Dinah Derycke (prise en compte dans le code de la famille et de l'aide sociale de la nécessité d'accueillir dans les schémas communaux ou intercommunaux de développement des services d'accueil des enfants de moins de six ans, les enfants dont les parents rencontrent des difficultés liées à leurs conditions de vie ou de travail) - **Art. 75 (reconnaissance du principe de discrimination collective en matière d'éducation)** (p. 3094, 3097) : s'oppose aux amendements n° 384 de Mme Hélène Luc (renforcement des moyens de l'école au profit des élèves en grande difficulté), n° 115 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (critère de répartition des moyens. Aide globale apportée aux établissements situés dans les zones difficiles. Aide individualisée apportée aux élèves en difficultés), accepte l'amendement n° 413 de M. Franck Sérusclat (enseignement des droits de l'homme) et demande le retrait de l'amendement n° 414 de M. Serge Lagache (accès à l'école maternelle dès l'âge de deux ans) - **Après l'art. 75** (p. 3098) : s'oppose à l'amendement n° 116 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (activités et indemnités des enseignants des établissements qui apportent une aide personnalisée aux élèves en difficulté). (p. 3099, 3100) : s'oppose à l'amendement n° 117 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (participation des enseignants aux actions d'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire et à une politique d'éducation permanente) - **Art. 75 bis (missions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté)** (p. 3102, 3103) : accepte l'amendement n° 96 de la commission (nouvelle rédaction) - **Après l'art. 75 bis** (p. 3104) : s'oppose à l'amendement n° 321 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (financement de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger). (p. 3105) : s'oppose à l'amendement n° 386 de Mme Hélène Luc (classement des établissements scolaires en zone d'éducation prioritaire, ZEP) - **Art. 76 (suppression de l'aide à la scolarité)** (p. 3107) : s'oppose à l'amendement de

suppression n° 97 de la commission - **Art. 77 (rétablissement des bourses nationales de collège)** (p. 3108) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 98 de la commission - **Après l'art. 77** (p. 3109) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 99 de conséquence et au n° 100 (versement en trois fois de l'aide à la scolarité) et accepte le n° 101 (présentation au Parlement avant le 1er septembre 1999 d'un rapport sur la fréquentation des cantines scolaires depuis 1993). S'oppose aux amendements de Mme Hélène Luc n° 387 (accès des lycéens majeurs au régime de la sécurité sociale étudiante : rejeté) et n° 389 (possibilité d'inscrire dès l'âge de deux ans un enfant à la maternelle). Demande le retrait de l'amendement n° 388 de M. Ivan Renar (dépôt dans le délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, d'un projet de loi relatif au statut de l'étudiant) - **Art. 78 (modulation des tarifs des services publics)** (p. 3113) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 119 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis - **Après l'art. 78** (p. 3113) : demande le retrait de l'amendement n° 450 de M. Philippe Darniche (insertion d'une division additionnelle sur la lutte contre l'illettrisme) - **Avant l'art. 78 bis** (p. 3114) : accepte l'amendement n° 102 de la commission (possibilité pour les personnes momentanément privées d'emploi d'accéder aux fonctions de chargé d'enseignement) - **Art. 78 bis (élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale)** (p. 3115) : accepte l'amendement n° 393 de Mme Hélène Luc (prise en compte de l'illettrisme des jeunes en âge scolaire) et s'oppose à l'amendement n° 451 de M. Philippe Darniche (prévention dès l'enfance, détection et lutte contre la dyslexie et la dysphasie, sensibilisation des familles) - **Après l'art. 78 bis** (p. 3116) : s'oppose à l'amendement n° 452 de M. Philippe Darniche (présentation par le Gouvernement, avant le 1er janvier 1999, d'un plan quinquennal de lutte contre l'illettrisme) - **Art. 33 (suite) (réforme des attributions de logements locatifs sociaux)** - **Art. L. 441-2-1 du code de la construction et de l'habitation (traitement des demandes d'attribution des logements locatifs sociaux)** (p. 3120, 3121) : accepte l'amendement n° 80 de la commission (nécessité pour les personnes morales qui sont habilitées à délivrer les numéros d'enregistrement de prendre une convention) et s'oppose à l'amendement n° 227 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (fixation par décret des modalités de transmission des demandes) - **Art. L. 441-2-1-1 du code de la construction et de l'habitation (notification par écrit des refus d'attribution)** (p. 3121) : accepte les amendements identiques de suppression n° 81 de la commission et n° 228 de la commission des affaires économiques saisie pour avis - **Art. L. 441-2-2 du code de la construction et de l'habitation (commission de médiation)** (p. 3122) : accepte l'amendement n° 357 de Mme Odette Terrade (augmentation du nombre des membres de la commission). S'oppose à l'amendement n° 229 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (transmission de l'avis de la commission au préfet ou au comité responsable du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées). (p. 3123) : s'oppose à l'amendement n° 459 de M. André Vézinet (prévision d'une saisine dès lors que le requéreur est une personne défavorisée au sens de l'article 4 de la loi du 31 mai 1990) - **Art. L. 441-2-4 du code de la construction et de l'habitation (informations sur l'attribution des logements locatifs sociaux)** S'oppose à l'amendement n° 230 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (renvoi à l'accord national passé entre l'Etat et les organismes d'HLM pour les éléments statistiques rendant compte des résultats atteints) et accepte l'amendement n° 460 de M. André Vézinet (fixation dans la loi d'une liste minimale d'informations qui devront être transmises). Accepte l'amendement n° 461 de M. Michel Charzat (information des maires des conseils d'arrondissement de Paris, Marseille et Lyon) - **Art. L. 441-2-5 du code de la construction et de l'habitation (renvoi à un décret d'application)** (p. 3125) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 82 de la commission (report au premier jour du troisième mois suivant l'application de la loi de la mise en oeuvre du nouveau régime des surloyers).

(p. 3126) : accepte l'amendement n° 272 de M. Charles Descours (extension de ces dispositions aux sociétés d'économie mixte, SEM) ainsi que l'amendement n° 490 de M. Dominique Larifla (exonération dans les départements d'outre-mer, pour les locataires qui bénéficient de l'allocation logement, de l'enquête portant sur les ressources des locataires) - **Après l'art. 33** (p. 3126, 3129) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 273 de M. Charles Descours (extensions aux sociétés d'économie mixte, SEM, des dispositions de l'article 302 bis ZC du code général des impôts) et n° 489 de M. Dominique Larifla (nouvelle rédaction de l'article 302 bis ZC du code général des impôts). Sur les amendements de M. André Vézinet, demande le retrait des n° 462 (plafonnement du surloyer à 10 % du montant du loyer principal) et n° 463 (possibilité, sur demande motivée de la majorité des maires de la conférence intercommunale du logement ou des préfets concernés, d'exonérer les locataires d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles du paiement du supplément de loyer de solidarité) et s'oppose au n° 464 (révision des plafonds de ressources des bénéficiaires de la législation sur les HLM en fonction du SMIC) - **Art. 33 ter** (*délai de préavis applicable en cas de changement de logement au sein du parc d'HLM*) (p. 3130) : s'oppose aux amendements identiques n° 83 de la commission et n° 231 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (suppression de la réduction du délai de préavis à deux mois au lieu de trois lorsque les deux logements faisant l'objet du changement appartiennent à des bailleurs sociaux différents) - **Après l'art. 33 ter** (p. 3131, 3132) : s'oppose à l'amendement n° 465 de M. Michel Charzat (prise en compte d'un plafond de ressources pour le calcul du surloyer des ILM construits en application de la loi de 1928 supérieur de 50 % à celui en vigueur pour les HLM) et accepte l'amendement n° 469 de M. André Vézinet (élection des représentants des locataires au conseil d'administration des organismes d'HLM sur des listes de candidats présentés par des associations oeuvrant dans le domaine du logement et dont les intérêts ne seraient pas en contradiction avec les objectifs du logement social) - **Art. 34 bis** (*logements sociaux pris en compte pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville*) (p. 3133) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 84 de la commission et n° 232 de la commission des affaires économiques saisie pour avis - **Art. 34 ter** (*seuil démographique applicable aux communes pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville*) (p. 3134) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 85 de la commission et n° 233 de la commission des affaires économiques saisie pour avis - **Art. 35** (*extension aux sociétés mixtes des DOM des dispositions relatives aux attributions de logements*) (p. 3135) : accepte l'amendement n° 491 de M. Dominique Larifla (extension de ces dispositions aux sociétés d'économie mixte des départements d'outre-mer) - **Après l'art. 35** (p. 3136) : demande le retrait de l'amendement n° 435 de M. Edmond Lauret (présentation au Parlement d'un rapport sur les conséquences financières de la non-application dans les départements d'outre-mer de l'aide personnalisée au logement) - **Art. 53 A** (*suppression de la procédure de saisie spéciale de saisie immobilière des sociétés de crédit foncier*) : son amendement n° 519 : nouvelle rédaction ; adopté après modification par le sous-amendement n° 521 de Mme Odette Terrade (possibilité pour le débiteur de formuler un avis sur la mise à prix proposée par le Crédit foncier) - **Art. 53 A** (*suppression de la procédure de saisie spéciale de saisie immobilière des sociétés de crédit foncier*) (p. 3137) : sur son amendement n° 519 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 521 de Mme Odette Terrade (possibilité pour le débiteur de formuler un avis sur la mise à prix proposée par le Crédit foncier) - **Art. 53** (*conditions de remise en vente du bien immobilier après fixation de la mise à prix par le juge*) (p. 3138) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 177 de la commission des lois saisie pour avis - **Après l'art. 53** (p. 3139) : son amendement n° 500 : institution d'un droit de préemption spécifique au profit des communes qui pourraient le déléguer à un office d'HLM ; adopté - **Art. 54**

(*possibilité pour l'adjudicataire d'office de trouver un autre acquéreur*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 178 de la commission des lois saisie pour avis - **Art. 55** (*publication du jugement d'adjudication*) (p. 3140) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 179 de la commission des lois saisie pour avis - **Art. 56** (*fixation par décret de l'ensemble des règles relatives à la publicité des opérations d'adjudication*) : accepte l'amendement n° 180 de la commission des lois saisie pour avis (diffusion des publicités le plus largement possible au moment de la deuxième enchère - renvoi à un Conseil d'Etat de la définition des modalités de publicité applicables aux ventes par adjudication de biens immobiliers) - **Après l'art. 56** (p. 3141) : demande le retrait de l'amendement n° 367 de Mme Odette Terrade (exonération des débiteurs insolvable des faits de poursuite et de recouvrement en matière de saisie immobilière) - **Art. 57** (*levée de l'interdiction d'émettre des chèques*) : accepte l'amendement n° 181 de la commission des lois saisie pour avis (réservation au profit des procédures, non encore ouvertes à la date d'entrée en vigueur de la loi, du bénéfice de la levée de l'interdiction bancaire pour les créances non déclarées à la procédure collective) - **Art. 57 bis** (*interdiction d'offrir un prêt ou un crédit personnalisé à un mineur non émancipé*) (p. 3142) : accepte l'amendement de suppression n° 245 de la commission des finances saisie pour avis - **Art. 58** (*modification de la procédure de résiliation de plein droit des baux d'habitation*) (p. 3143) : vente aux locataires. (p. 3144, 3145) : demande le retrait des amendements de Mme Odette Terrade n° 368 (automaticité de la saisine du fonds de solidarité pour le logement des départements de ressort) et n° 369 (non-application de la clause résolutoire à partir du moment où le locataire sera libéré de sa dette locative) - **Art. 59** (*obligations spécifiques aux bailleurs sociaux*) (p. 3145, 3147) : ses amendements n° 501 et n° 505 : conditions dans lesquelles est assuré le maintien de l'aide au logement ; devenus sans objet. S'oppose aux amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 182 (consultation du préfet dans le délai de quatre mois séparant la saisine de la section départementale des aides publiques au logement, SDAPL, de l'audience qui tend à autoriser l'expulsion) et n° 183 (saisine des organismes payeurs des dites allocations en vue d'assurer le maintien du versement de l'allocation de logement) - **Avant l'art. 60** (p. 3148) : s'oppose aux amendements de Mme Odette Terrade n° 370 et n° 371 (versement de l'APL) - **Art. 60** (*versement en tiers payant de l'allocation de logement familial pour le parc social non conventionné*) (p. 3149) : s'oppose aux amendements de M. Charles Descours n° 274 et n° 275 (intégration des sociétés d'économie mixte dans le dispositif) - **Après l'art. 60** (p. 3149, 3150) : s'oppose à l'amendement n° 407 de M. Alain Gournac (non-application des nouveaux délais aux squatters) - **Art. 61** (*information du préfet sur les décisions d'expulsion et les délais accordés pour leurs exécutions*) (p. 3151, 3152) : accepte les amendements rédactionnels de la commission des lois saisie pour avis n° 184, n° 185 et n° 186 - **Art. 61 bis** (*saisine directe du juge de l'exécution pour engager la procédure d'expulsion*) : accepte l'amendement de suppression n° 187 de la commission des lois saisie pour avis - **Art. 62** (*conditions d'octroi du concours de la force publique en cas d'expulsion*) (p. 3153, 3154) : s'oppose à l'amendement n° 188 de la commission des lois saisie pour avis (suppression de l'offre d'hébergement proposée par le représentant de l'Etat dans le département comme condition de l'octroi du concours de la force publique pour l'exécution de la décision d'expulsion) ainsi qu'à l'amendement n° 372 de Mme Odette Terrade (relogement des personnes expulsées) - **Après l'art. 62** (p. 3156) : s'oppose à l'amendement n° 334 de M. Joseph Ostermann (indemnité versée pour les propriétaires lésés par les délais supplémentaires accordés aux locataires insolvable) - **Art. 62 bis** (*non-application des articles 20 et 21 de la loi du 9 juillet 1991, qui définissent les conditions d'intervention des huissiers de justice, en matière d'expulsion*) (p. 3157) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 235 de la commission - **Art. 63 bis** (*trouble de voisinage dans le parc locatif social*) (p. 3157) : accepte l'amendement n° 189 de la commission des lois saisie pour

avis (placement sous le contrôle du juge du mécanisme d'attribution d'office d'un nouveau logement dans le parc social au locataire ayant causé de graves troubles de voisinage) - **Art. 64 (mesures d'urgence contre le saturnisme)** (p. 3160, 3161) : accepte l'amendement n° 373 de M. Jack Ralite (possibilité pour les médecins dépistants d'informer également de leur constat les services départementaux de la protection maternelle et infantile - possibilité pour le préfet de recourir aux services d'hygiène et de santé dans le but d'exercer des mesures de diagnostic, d'injonction, de contrôle et de réalisation d'office des travaux et d'hébergement). Son amendement rédactionnel n° 503 ; adopté. (p. 3162) : intervient sur l'amendement n° 374 de M. Jack Ralite (suspension du droit de vente ou de location d'un bien immobilier révélant un risque d'intoxication au plomb tant que les travaux de remise aux normes de sécurité n'ont pas été effectués par le propriétaire du logement ou de l'immeuble) - **Après l'art. 64** (p. 3163) : s'oppose à l'amendement n° 375 de M. Jack Ralite (constitution au sein de la conférence intercommunale du logement d'une section spécialisée chargée notamment d'instruire les demandes de relogement des familles touchées par le saturnisme) - **Art. 65 (création d'une peine de confiscation du commerce applicable aux marchands de sommeil)** (p. 3164) : accepte l'amendement de précision n° 190 de la commission des lois saisie pour avis - **Art. 66 (clarification du statut des sous-locataires)** (p. 3165, 3166) : accepte l'amendement rédactionnel n° 276 de M. Charles Descours et demande le retrait de l'amendement n° 376 de Mme Odette Terrade (offre de relogement).

Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - **Art. 20 (constitution du Fonds de solidarité pour le logement, FSL, en groupement d'intérêt public)** (p. 3694) : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (suppression de la disposition prévoyant que le Fonds de solidarité pour le logement, constitué en groupement d'intérêt public, peut déléguer sa gestion à une caisse d'allocations familiales) - **Art. 22 (décrets d'application relatif aux Fonds de solidarité pour le logement)** (p. 3695) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (suppression de la disposition au terme de laquelle les règles de fonctionnement, les délais d'instruction ainsi que les formes et les modalités d'intervention des Fonds de solidarité pour le logement sont fixées par décret) - **Art. 30 (création d'une taxe sur les logements vacants)** (p. 3697) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 8 de la commission - **Art. 30 bis (crédit d'impôt au titre des primes d'assurance pour garantie du risque de loyers impayés - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3698) : s'oppose à l'amendement n° 73 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 31 bis (limitation à une durée de cinq ans de la validité du régime de la réquisition avec attributaire et rapport au Parlement - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3699, 3700) : s'oppose à l'amendement n° 9 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 33 B (principes généraux de la construction, de l'aménagement, de l'attribution et de la gestion des logements locatifs sociaux)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 63 de Mme Dinah Derycke (extension des missions du parc locatif social à la promotion de la mixité sociale dans les zones périurbaines ou rurales) - **Art. 33 (réforme des attributions de logements locatifs sociaux)** (p. 3700, 3705) : plafonds de ressources - **Art. L. 441 du code de la construction et de l'habitation (principes régissant l'attribution des logements sociaux)** : accepte l'amendement de coordination n° 64 de Mme Dinah Derycke - **Art. L. 441-1-4 du code de la construction et de l'habitation (création des conférences intercommunales des logements)** (p. 3706) : s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture sur la procédure de délimitation des bassins d'habitat et la création des conférences intercommunales du logement) - **Art. L. 441-1-5 du code de la construction et de l'habitation (rôle des conférences intercommunales du logement)** (p. 3707) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du

Sénat pour le n° 11 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture relatives à la mission d'évaluation de la conférence intercommunale du logement sur l'état de vacance dans le parc locatif social) et s'oppose au n° 12 de coordination. S'oppose à l'amendement n° 65 de M. Bernard Joly (suppression du quatrième alinéa de ce texte relatif à la charte intercommunale du logement) - **Art. L. 441-1-5-1 du code de la construction et de l'habitation (conférence communale du logement)** (p. 3708) : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture instituant la conférence communale du logement) - **Art. L. 441-2 du code de la construction et de l'habitation (commission d'attribution)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 58 de M. Alain Gournac (non-application de l'obligation de constituer des commissions d'attribution de logements aux sociétés civiles immobilières qui gèrent un patrimoine inférieur à 250 logements) - **Art. L. 441-2-1 du code de la construction et de l'habitation (notification par écrit des refus d'attribution)** (p. 3709) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de suppression n° 14 de la commission et n° 66 de M. Bernard Joly - **Après le paragraphe II ter de l'article 33** : accepte l'amendement n° 67 de M. Bernard Joly (report de l'entrée en vigueur des dispositions relatives aux surloyers au premier janvier 1999) - **Art. 34 bis B (extension du champ d'application des plans de sauvegarde des copropriétés dégradées)** (p. 3710) : accepte l'amendement de suppression n° 15 de la commission - **Art. 34 bis (logements sociaux pris en compte pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 16 de la commission - **Art. 34 ter (seuil démographique applicable aux communes pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville)** (p. 3711) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 17 de la commission - **Art. 61 bis (saisine directe du juge de l'exécution en cas de décision d'expulsion)** (p. 3721) : son amendement n° 53 : suppression de la mention dans la loi des modalités de saisine simplifiée du juge de l'exécution ; adopté - **Art. 64 (mesures d'urgence contre le saturnisme)** (p. 3723) : accepte l'amendement n° 35 de la commission (nouvelle rédaction).

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - **Art. 4 ter (participation des parlementaires aux commissions constituées dans leur département d'élection)** (p. 4045) : accepte l'amendement de suppression n° 18 de la commission - **Art. 4 quater (association des parlementaires à la préparation et à l'exécution des "contrats locaux")** (p. 4046) : accepte l'amendement de suppression n° 19 de la commission - **Art. 4 quinquies (communication pour avis avant leur publication des décrets d'ouvertures et arrêtés d'annulations de crédits)** (p. 4047) : accepte l'amendement de suppression n° 20 de la commission - **Art. 5 (application de la loi dans les collectivités d'outre-mer)** : accepte l'amendement rédactionnel n° 21 de la commission - **Art. 6 (incompatibilités applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon)** : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 22 de la commission - **Art. 7 (incompatibilités applicables à Mayotte)** (p. 4048) : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 23 de la commission - **Art. 8 (assimilation du mandat de conseiller territorial de la Polynésie française avec le mandat de conseiller général)** : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 24 de la commission - **Après l'art. 8** (p. 4048, 4049) : s'oppose aux amendements de la commission n° 25 (assimilation des fonctions de président du Gouvernement et de membre du Gouvernement de la Polynésie française avec les fonctions de président du conseil général), n° 26 (assimilation du mandat de membre de l'assemblée territoriale des îles Wallis-et-Futuna avec le mandat de conseiller général) et n° 27 (assimilation du mandat de membre d'une assemblée de province de Nouvelle-Calédonie avec le mandat de conseiller général) - **Art. 10 (dispositions transitoires)** : s'oppose à l'amendement

n° 28 de la commission (obligation pour tout parlementaire qui se trouve, à la date de publication de la présente loi, dans l'un des cas d'incompatibilité que celle-ci institue de cesser cette incompatibilité au plus tard lors du renouvellement de son mandat parlementaire) - **Intitulé** : s'oppose à l'amendement n° 29 de la commission (nouvel intitulé : projet de loi organique relatif aux incompatibilités entre mandats électoraux) - **Sur l'ensemble** (p. 4056) : qualité des travaux du Sénat. Ancre local.

- **Projet de loi relatif à l'emploi des fonds de la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 0043 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4338, 4339) : convention du 3 août 1998 : principe de la rénovation des emplois et des structures du 1 % logement. Extension des emplois à la sécurisation des accédants à la propriété (par le report des mensualités en cas de chômage) et au logement locatif (par un financement du dépôt de garantie et une garantie de paiement des loyers). Adaptation des conditions de logement aux nouveaux modes de vie marqués par plus de mobilité, d'instabilité et de précarité. Consolidation des emplois traditionnels du 1 % logement en faveur de l'investissement. Unanimité des partenaires sociaux sur cette politique de droit au logement. Prévision de réintégration du financement du prêt à taux zéro dans le budget de l'Etat en 1999. (p. 4343, 4345) : pérennité du prêt à taux zéro par une rebudgétisation. Elargissement des emplois des fonds du 1 % logement. Prévisions de conventions ultérieures pour les modalités d'application : report des mensualités de prêt en cas de chômage, développement de l'assurance perte d'emploi, droit de préemption urbain sur les ventes aux enchères - **Art. 1er (définition des emplois réglementés de la participation des employeurs à l'effort de construction)** (p. 4346) : accepte les amendements de la commission n° 1 rédactionnel, et n° 2 et n° 3 de coordination - **Art. 2 (l'intervention de l'UESL à travers un mécanisme de garantie pour les accédants à la propriété)** : accepte l'amendement n° 4 de coordination de la commission - **Art. 3 (modalités d'organisation financière du fonds de soutien)** (p. 4348) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (insertion d'une clause de révision des conditions de prise en charge du mécanisme de garantie par l'UESL) - **Après l'art. 3** (p. 4348) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (information des accédants).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (4 décembre 1998) (p. 5784, 5785) : mise en place par le Gouvernement d'une nouvelle politique du logement. Obstacles à la consommation des crédits. 1 % logement. Loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions : dispositions et publication des décrets d'application. Circulaire relative à la prévention des expulsions. Consolidation de l'effort budgétaire de 1998. Présentation des crédits de l'urbanisme. Aides personnelles au logement. (p. 5786, 5788) : actualisation régulière de ces prestations. Revalorisation des dotations du fonds de solidarité pour le logement, FSL. Bailleurs privés : statut et amélioration de la sécurisation. Modernisation du 1 % logement. Réduction des taxes locales sur les ventes de locaux d'habitation. Application, sous conditions, d'un taux réduit de TVA sur les dépenses d'amélioration de l'habitat. Doublement du crédit d'impôt pour les travaux d'entretien. Reprise fragile du secteur du bâtiment. Nécessité d'une réforme des politiques urbaines. Publication des décrets d'application de la loi relative à la mise en oeuvre dans les départements d'outre-mer de la zone des "cinquante pas géométriques". Diversification des offres de logements. Demande l'approbation de ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5794, 5795) : s'oppose à l'amendement n° II-28 de la commission (réduction des crédits). Impossibilité de réduire des dépenses sociales. Extension de la paupérisation.

BIARNÈS (Pierre), sénateur (Français établis hors de France) SOC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 305 (97-98)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord international de 1995 sur le caoutchouc naturel (ensemble trois annexes) [n° 0316 (97-98)] (25 février 1998) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1995 sur le caoutchouc naturel (ensemble trois annexes) [n° 0305 (97-98)]** - (25 mars 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. André Rouvière (p. 1301, 1302).

BIDARD-REYDET (Danielle), sénateur (Seine-Saint-Denis) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination en tant que secrétaire (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 10 décembre 1998).

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence jusqu'au 14 octobre 1998.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Indonésie du 11 au 18 avril 1998 [n° 0457 (97-98)] (27 mai 1998) - **Asie du Sud-Est.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Indonésie du 11 au 18 avril 1998 [n° 0457 (97-98)] (27 mai 1998) - **Asie du Sud-Est.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 15 (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1314) - Ministère : Education nationale - **Situation scolaire en Seine-Saint-Denis** - Réponse le 27 mars 1998 (p. 1315) - **Enseignement**

n° 17 (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2582) - Ministère : Affaires étrangères - **Relance du processus de paix au**

Proche-Orient - Réponse le 29 mai 1998 (p. 2582) - Politique internationale

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord portant modification de la quatrième convention entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'autre part (dite convention ACP-CE de Lomé) [n° 0199 (97-98)]** - (4 février 1998) - Art. unique (p. 653) : vote de ces projets de loi par le groupe communiste républicain et citoyen. Mondialisation et solidarité.

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction [n° 0291 (96-97)]** - (11 février 1998) - Discussion générale (p. 794) : première interdiction internationale des armes de destruction massive. Contrôle et réglementation de la production chimique. Mouvement pacifiste international. Effet limité de la convention par la non-ratification de certains Etats et le coût financier de l'élimination des stocks. Application stricte de la convention. (p. 795) : association des salariés de l'industrie chimique à la procédure de contrôle. Engagement dans le désarmement nucléaire. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de loi en espérant que le Sénat votera les amendements proposés - **Art. 26 (photographie des installations)** (p. 805, 806, 807) : son amendement n° 80 : suppression de l'autorisation préalable du chef d'équipe pour la prise de photographies ; devenu sans objet - **Art. 27 (prélèvement et analyse des échantillons)** : son amendement n° 81 : suppression de l'obligation d'une autorisation préalable ; devenu sans objet. Son amendement n° 82 : suppression de l'autorisation du chef de l'équipe d'accompagnement pour les analyses ; adopté - **Après l'art. 30 (p. 811)** : sur l'amendement n° 37 de la commission (remplacement de l'alinéa concernant la gêne abusive dans le fonctionnement de l'installation par un article additionnel), son sous-amendement n° 83 ; adopté - **Art. 36 (accès de l'observateur au site d'inspection)** (p. 814) : son amendement n° 84 : suppression de l'autorisation préalable pour l'observateur d'accéder au périmètre déterminé ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 830) : le groupe communiste républicain et citoyen votera le texte.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - **Après l'art. 2** (p. 1150, 1151) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 41 (impossibilité de conclure dans la négociation d'entreprises des dispositions moins favorables aux salariés que les accords conclus dans la branche à laquelle sont rattachés l'entreprise ou l'établissement) et n° 42 (possibilité pour les représentants locaux des organisations syndicales représentatives de mener la négociation) - **Art. 3 (aide financière à la réduction du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien)** (p. 1158) : soutient le sous-amendement n° 45 de M. Guy Fischer (intervention du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi pour l'attribution et l'utilisation des aides) déposé sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en reprenant et réaménageant le dispositif de la loi Robien). (p. 1159) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 50 et n° 53 (principe de non-cumul des aides avec d'autres abattements ou exonérations de charges consentis à divers titres). - **Après l'art. 3** (p. 1169) : soutient l'amendement n° 55 de M. Guy Fischer (alternative à la baisse des charges sociales).

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire**

(Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - Discussion de la résolution (p. 1884, 1885) : intervient sur l'amendement n° 11 de Mme Marie-Claude Beaudou (référendum préalable à l'adoption de l'euro et réorientation de la construction européenne vers le développement social et l'emploi).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - **Art. 35 (schéma directeur de desserte gazière)** (p. 2145) : soutient l'amendement de suppression Mme Marie-Claude Beaudou n° 98. - **Art. 36 (ouverture du capital et actionariat salarié de la Compagnie nationale Air France)** (p. 2158) : soutient l'amendement n° 107 de Mme Marie-Claude Beaudou (modalités de la cession par l'Etat d'actions de la société nationale Air France aux salariés de cette société dans le cadre d'un accord collectif) - **Après l'art. 38** (p. 2163, 2164) : son amendement n° 110 : mise en oeuvre d'un plan de rattrapage d'encadrement scolaire dans le département de la Seine-Saint-Denis avec la création de 800 postes budgétaires pour la rentrée scolaire de 1998 ; irrecevable au terme de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - Suite de la discussion - (11 juin 1998) - **Art. 28 (mesures visant à faciliter la réalisation de logements destinés aux personnes défavorisées)** (p. 2990, 2991) : parole sur l'article. Politique de relance du logement.

- **Rappel au règlement** - (12 novembre 1998) (p. 4350, 4351) : article 36 du Règlement. Demande d'information sur la situation en Irak et la position de la France.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres interprétatif). [n° 0395 (96-97)]** - (12 novembre 1998) - Discussion générale (p. 4353, 4354) : le groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et les Etats-Unis du Mexique, d'autre part. [n° 0003 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - Discussion générale (p. 4356) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra pour le vote de ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 42 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 4934, 4935) : remise en cause du rôle des parlements nationaux. Crédits en augmentation constante. Utilisation des prélèvements nationaux. Fraude sur le budget européen. Réorientation des crédits en faveur de la lutte contre le chômage et les inégalités. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce budget. (p. 4945) : son amendement n° I-133 : réduction du montant de la contribution de la France ; rejeté.

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) (p. 5511, 5513): crédits de la coopération intégrés au budget des affaires étrangères. Restrictions budgétaires. Suppression d'emplois. Situation en Irak. Demande la levée de l'embargo. Relance du processus de paix au Proche-Orient. Intervention de la France et de l'Union européenne. Nécessité de la coopération dans la prévention des conflits. Exemple de l'Algérie; développement nécessaire des relations. Crise financière, politique et sociale en Russie. Sommet franco-africain. Le groupe communiste républicain et citoyen votera le budget.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux - Nouvelle lecture** [n° 0111 (98-99)] - (22 décembre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 6629): le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce texte.

- **Proposition de loi relative à la validation législative d'actes pris après avis du comité technique paritaire du ministère des affaires étrangères** [n° 0109 (98-99)] - (22 décembre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 6630, 6631): caractère exceptionnel des validations législatives. Le groupe communiste républicain et citoyen votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion du Royaume de Suède à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes** [n° 0571 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 570, n° 569 et n° 568 (p. 6633, 6634): coopération policière. Système d'information Schengen, SIS. Abandon de la souveraineté nationale en matière de sécurité. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur l'ensemble de ces projets de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République de Finlande à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes** [n° 0570 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 571, n° 569 et n° 568 - Voir intervention sous le projet de loi n° 571 (p. 6633, 6634).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion du Royaume de Danemark à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes** [n° 0569 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 571, n° 570 et n° 568 - Voir intervention sous le projet de loi n° 571 (p. 6633, 6634).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération entre le Royaume de Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas, la République italienne, le Royaume d'Espagne, la République portugaise, la République hellénique, la République d'Autriche, le Royaume de Danemark, la République de Finlande, le Royaume de Suède, parties contractantes à l'accord et à la convention de Schengen, et la République d'Islande et le Royaume de Norvège, relatif à la suppression des contrôles de personnes aux frontières communes** [n° 0568 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 571, n° 570 et n° 569 - Voir intervention sous le projet de loi n° 571 (p. 6633, 6634).

Vice-président de la commission des affaires sociales; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998); puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre suppléant du comité directeur du Fonds d'investissements pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales sur: 1°) la proposition de loi [n° 43 (96-97)] de M. Michel Moreigne, plusieurs de ses collègues et les membres du groupe socialiste et apparentés visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité sociale agricole la subvention prévue à l'article L. 162-32 du code de la sécurité sociale; 2°) la proposition de loi [n° 377 (96-97)] de M. Georges Mouly et plusieurs de ses collègues visant à étendre aux centres des soins infirmiers gérés par la Mutualité sociale agricole (MSA) la subvention prévue à l'article L. 162-32 du code de la sécurité sociale [n° 0257 (97-98)] (28 janvier 1998) - Mutualité sociale agricole.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Logement social [n° 0070 (98-99), tome 8] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante années de cotisation d'assurance vieillesse** [n° 0220 (97-98)] - (3 février 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 616): avec le groupe du RDSE, votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Deuxième lecture** [n° 0222 (97-98)] - (26 février 1998) - Discussion générale (p. 985,

BIMBENET (Jacques), sénateur (Loir-et-Cher) RDSE.

NOMINATIONS

986) : insuffisances du système de protection sanitaire. Trafic d'organes humains. Apports de l'Assemblée nationale. Etablissement français du sang. Rattachement du laboratoire d'études hydrologiques et thermales à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Agence de sécurité sanitaire de l'environnement. Votera le texte.

- **Proposition de loi visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité sociale agricole la subvention prévue à l'article L.162-32 du code de la sécurité sociale [n° 0043 (96-97)] - (5 mars 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - Discussion générale :** son intervention présentée par M. Bernard Seillier (p. 1204, 1205).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)] - (7 avril 1998) - Discussion générale (p. 1542) :** objectif de diminution du nombre d'accidents de la route. Sécurité du transport des enfants. Excès de vitesse et contrôle. (p. 1543) : dépistage de l'usage de stupéfiants pour les conducteurs impliqués dans un accident mortel. Débat national sur le thème de la sécurité routière - **Art. 7 (instauration d'un dépistage systématique des stupéfiants pour les conducteurs impliqués dans un accident mortel)** (p. 1568, 1569) : difficultés scientifiques et techniques posées par le dépistage des produits stupéfiants. S'oppose à la définition de seuils en deçà desquels la consommation de stupéfiants ne serait pas répréhensible. Souhaite que le principe de condamnation des conducteurs ayant fait usage de stupéfiants soit adopté dès que les dépistages seront fiables. (p. 1570, 1571) : son amendement n° 34 : dépistage systématique de l'usage de stupéfiants en cas d'accident corporel ; retiré. Souhaite que les premières condamnations aient valeur d'exemple. (p. 1573, 1574) : sur l'amendement n° 18 de la commission (création d'un délit spécifique réprimant la conduite sous l'empire de stupéfiants assorti des mêmes peines que celles prévues pour la conduite en état alcoolique), son sous-amendement n° 35 : aggravation des peines prévues pour la conduite sous l'emprise de la drogue ; retiré. Code de la santé publique - **Avant l'art. 8 (p. 1576) :** son amendement n° 36 : détermination par décret en Conseil d'Etat des règles de priorité dont bénéficient les véhicules de transport en commun d'enfants ; retiré. Equipement des bus scolaires d'un panneau "stop" lumineux.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Deuxième lecture [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - Discussion générale (p. 1597) :** semaine de 4 jours. Prise en compte de la spécificité de chaque entreprise. Intérêt du dialogue social et de la renégociation collective. Définition de la notion de temps de travail effectif. Soutient les propositions de la commission des affaires sociales.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture [n° 0360 (96-97)] - (21 avril 1998) - Discussion générale (p. 1695) :** transposition de la directive européenne de 1985. Problème de l'exonération des producteurs de produits de santé pour risque de développement. Fragilisation de l'industrie pharmaceutique française par rapport à ses concurrents européens. Problème de la couverture de ce risque par les sociétés d'assurance. (p. 1696) : nécessité d'un débat sur l'aléa thérapeutique et création souhaitable d'un fonds d'indemnisation.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Avant l'art. 48 (p. 2216) :** se déclare favorable à l'amendement n° 172 de M. René Régnault repris par M. Paul Girod (possibilité pour les services départementaux d'incendie et de secours de bénéficier des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, en lieu et place des communes).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)] - Suite de la discussion - (17**

novembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 4553, 4554) :** fondement des estimations du ministère de l'économie et des finances sur une croissance trop optimiste. Poids de la CSG. Caractère particulier des professions de santé. Industrie pharmaceutique. Problème des retraites. Branche famille. Améliorations apportées au texte par la commission des affaires sociales. Avec la majorité du groupe du RDSE, votera le texte issu des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble de la première partie (p. 5074, 5075) :** contexte international et européen. Absence de mesures permettant une relance de l'investissement privé. Lutte contre le chômage. Opposition de conception entre la commission des finances et le Gouvernement. Baisse des taux des prélèvements obligatoires. Souhait d'une réforme générale de l'impôt sur le revenu. Avec la majorité des membres du groupe du RDSE, approuve la démarche de la commission des finances. Qualité du débat budgétaire.

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (4 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour le logement social (p. 5775, 5776) : avis contrasté de la commission des affaires sociales. Pérennisation et rebudgétisation progressive du prêt à taux zéro. Statut du bailleur privé. Réhabilitation du parc de logements privés. Logement des personnes défavorisées. Diminution des subventions d'investissement en faveur des opérations les plus sociales. Aides à la personne. Fléchissement de la construction de logements sociaux. Nécessité d'une réforme des aides à l'investissement locatif social. Au nom de la commission des affaires sociales, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption des crédits du logement social.

- **Proposition de loi portant modification de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0085 (98-99)] - (10 décembre 1998) - Discussion générale (p. 6299, 6300) :** rapport sur l'allocation de vétérance déposée auprès du ministère de l'intérieur par l'association des présidents de conseil d'administration des services départementaux d'incendie et de secours, SDIS. Caractère modeste de cette allocation. Délégation de signature. Création d'une indemnité pour les présidents des SDIS - **Après l'art. 4 (p. 6304) :** son amendement n° 1 : procédure en cas d'empêchement du président ou du vice-président du conseil d'administration des SDIS ; adopté. (p. 6305) : son amendement n° 2 : conditions d'attribution d'une indemnité au président ou aux vice-présidents du conseil d'administration d'un SDIS ; rejeté. (p. 6306) : particularité du rôle des présidents des SDIS par rapport à ceux des autres organismes. Son amendement n° 3 : délégations de la signature du président du conseil d'administration des SDIS ; rejeté. Facilité de gestion des SDIS.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage - Deuxième lecture [n° 0075 (98-99)] - (22 décembre 1998) - Art. 2 (contrôle médical préalable à la délivrance des licences sportives) (p. 6664) :** soutient l'amendement n° 43 de M. André Vallet (instauration d'un examen médical global de santé publique obligatoire avant toute pratique sportive ou après une longue interruption de la pratique) - **Art. 3 bis (déclaration nominale obligatoire des cas présumés de dopage) (p. 6667) :** soutient l'amendement n° 44 de M. André Vallet (possibilité pour le médecin d'établir une contre-indication médicale à la pratique sportive) - **Art. 3 ter (sanction disciplinaire du défaut de déclaration nominale des présomptions de dopage) (p. 6671) :** soutient l'amendement

n° 45 de M. André Vallet (impossibilité pour le médecin se soumettant à l'obligation de la déclaration administrative de l'article 3 bis d'encourir les peines prévues par les articles L. 226-13 et L. 226-14 du code pénal).

BIZET (Jean), sénateur (Manche) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (JO Lois et décrets du 5 novembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les organismes génétiquement modifiés [n° 0440 (97-98)] (20 mai 1998) - **Recherche**.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Environnement [n° 0068 (98-99), tome 17] (19 novembre 1998) - **Lois de finances**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 21 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4095) - Ministère : Industrie - *Avenir de l'énergie nucléaire en France* - Réponse le 30 octobre 1998 (p. 4095) - **Politique énergétique**

Questions orales sans débat :

n° 62 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2723) - Ministère : Agriculture - *Organisation de la filière laitière* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 26) - **Lait et produits laitiers**

n° 63 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2724) - Ministère : Agriculture - *Développement des cultures de protéines végétales* - Réponse le 4 février 1998 (p. 584) - **Produits agricoles et alimentaires**

n° 222 (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1327) - Ministère : Fonction publique - *Création d'emplois dans la fonction publique* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1913) - **Traitements et indemnités**

n° 303 (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3453) - Ministère : Aménagement du territoire - *Taux de dioxine et santé publique* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3875) - **Pollution et nuisances**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)] - (20 janvier 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 290) :** reprise dans ce projet de loi d'un certain nombre de dispositions déjà présentées par M. Bernard Pons. Le groupe du RPR votera ce texte. Présentation tardive de ce projet de loi devant le Parlement. Regrette la procédure d'urgence. Nécessité de compléter ces dispositions.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques - Deuxième lecture [n° 0509 (97-98)] - (10 novembre 1998) - Après l'art. 19 (p. 4309) :** son amendement, soutenu par M. Jean Bernard, n° 15 : validation des résultats des concours d'entrée dans les écoles vétérinaires en 1998 et rapport sur la clarification et la simplification des procédures d'admission au concours vétérinaire ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Art. 30 (taxe générale sur les activités polluantes, TGAP) (p. 5016, 5017) :** au nom de la commission des affaires économiques, émet un avis favorable à l'amendement de suppression n° I-38 de la commission. (p. 5019) : remise en cause du processus de gestion décentralisée de l'environnement. Politique de l'eau. Son amendement de suppression n° I-205 ; adopté.

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5728, 5730) : augmentation de ce budget. Renforcement des moyens des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement. Manque de transparence de certaines associations de défense de l'environnement et mécontentement des élus locaux face à ce lobbying associatif. Financement du réseau Natura 2000 par le fonds de gestion des milieux naturels. Transposition de la directive européenne "Habitats naturels". Financement de la police de l'eau par un second fonds de concours à la charge des agences de l'eau. Intégration dans le budget de l'Etat de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP. Risque de diminution des ressources des agences de l'eau. Complexité des nouvelles mesures fiscales : théorie du double dividende, création de la taxe sur l'utilisation des engrais et des pesticides. La commission des affaires économiques émet un avis défavorable sur ce projet de budget.

BLAIZOT (François), sénateur (Charente-Maritime) UC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (21 avril 1998).

BLANC (Paul), sénateur (Pyrénées-Orientales) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

Membre titulaire du Conseil national du bruit.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Ville [n° 0070 (98-99), tome 3] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la détermination des conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger** [n° 0375 (97-98)] - (13 mai 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2299) : défense de la boulangerie artisanale et protection du consommateur. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - III - Ville

- (5 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 5837, 5838) : création d'un ministère de la ville. Priorité aux zones en difficulté. Participation des collectivités locales. Objectifs du contrat de ville. Zones franches urbaines, ZFU. Zones de redynamisation urbaine, ZRU. Priorité absolue au rétablissement de la sécurité. Lutte contre la délinquance des mineurs et l'extension de la violence urbaine. Expérience américaine : théorie du "carreau cassé". Redéploiement des effectifs de police. Avis défavorable de la commission à l'adoption de ce projet de budget, tel qu'il a été transmis par l'Assemblée nationale.

BLIN (Maurice), sénateur (Ardennes) président du groupe UC, puis membre du groupe

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Exposé d'ensemble et dépenses en capital [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 43] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 356 (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4332) - Ministère : Culture - *Application de la loi du 28 février 1997 relative à l'instruction des autorisations de travaux dans le champ de visibilité des édifices classés* - Réponse le 16 décembre 1998 (p. 6400) - Patrimoine (protection du)

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions** [n° 0445 (97-98)] - *Suite de la discussion* - (10 juin 1998) - Avant l'art. 5 bis (p. 2899) : son amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° 287 : possibilité pour les titulaires du RMI d'exercer une activité d'intérêt général au service d'une collectivité locale ou d'une association ; retiré.

- *Suite de la discussion* - (11 juin 1998) - Art. 30 (*création d'une taxe sur les logements vacants*) (p. 3001) : son amendement de suppression n° 288, soutenu par M. Jacques Machet ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour l'exposé d'ensemble et les dépenses en capital (p. 5539, 5542) : effort de rattrapage des crédits. Premiers résultats de l'effort de réduction des coûts de fabrication et de la réforme des structures de la délégation générale pour l'armement, DGA. Conséquences de la réduction des crédits consacrés à la recherche sur l'industrie d'armement et sur les exportations. Prélèvement prévisible, en cours d'exécution du budget, sur les titres V et VI au bénéfice des charges de rémunération sous-évaluées figurant au titre III. Redoute des annulations de crédits en raison de la sous-consommation des autorisations de programme et des crédits de paiement. Conséquences de la revue des programmes intervenant après la loi de programmation sur la réalisation de certains équipements : satellite de surveillance Horus ; programmes de missiles ; retards de mise en service de matériels ; impact sur la rentabilité des avions Rafale ; porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle ; avion de transport du futur. Difficultés de la coopération européenne pour les grands programmes d'armement. Organisation conjointe pour la coopération en matière d'armement, OCCAR ; restructuration nécessaire de l'industrie d'armement française. Situation financière de GIAT-Industries. Propose l'adoption de ce projet de budget.

BOCANDE (Annick), sénateur (Seine-Maritime) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Travail, emploi et formation professionnelle [n° 0070 (98-99), tome 4] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1649) - Ministère : Education nationale - *Participation d'enseignants et de lycéens à des manifestations* - Réponse le 10 avril 1998 (p. 1650) - **Manifestations et émeutes**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la formation professionnelle (p. 5667, 5668) : crédits de la formation professionnelle et de la formation en alternance. Progression de l'apprentissage. Limitation par le Gouvernement du développement de la formation en alternance. Recentrage des aides publiques à l'alternance. Prélèvement sur les fonds de la formation en alternance. Réseau des missions locales et des permanences d'accueil, d'information et d'orientation. Association pour la formation professionnelle des adultes, AFPA. Avis défavorable de la commission des affaires sociales à l'adoption des crédits pour la formation professionnelle et proposition de suppression de l'article 80 - **Examen des crédits - Art. 80 (recentrage de l'aide à l'embauche de l'indemnité compensatrice forfaitaire à l'apprentissage)** (p. 5692) : son amendement de suppression n° 11-46 ; adopté.

BOHL (André), sénateur (Moselle) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre suppléant du Comité des finances locales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 18 juin 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle - Deuxième lecture [n° 0236 (97-98)]** - (2 avril 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1432, 1433) : origine alsacienne et lorraine de cette législation. Votera ce texte. Cas des personnes relevant de régimes de sécurité sociale autonomes ou bénéficiant de prestations de l'Etat.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Art. 35 (schéma directeur de desserte gazière)** (p. 2146, 2147) : ses amendements, n° 64 : possibilité laissée aux communes non desservies de demander ou non à figurer au plan de desserte gazière en faisant appel à l'opérateur de leur choix ; adopté ; et n° 63 : choix du service public ou d'une société d'économie mixte par une commune à l'échéance de la concession accordée à Gaz de France ; retiré. (p. 2149, 2150) : défense du principe de la primauté des collectivités locales. Risque d'alourdissement de la procédure avec la consultation du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz sur les nouveaux plans de desserte. Se déclare favorable au principe défendu par l'amendement n° 161 de M. Roland Courteau (avis du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz avant la détermination du plan de desserte en gaz) tout en étant conscient des difficultés de son application.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Art. 35 (schéma directeur de desserte gazière)** (p. 2507) : se déclare favorable à l'amendement n° 42 de la commission (possibilité pour les communes situées dans les zones couvertes par Gaz de France mais non encore desservies de faire immédiatement appel à un opérateur de leur choix).

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (16 juin 1998) - Art. 72 (fournitures minimum d'énergie, d'eau et de téléphone)** (p. 3216) : son amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° 476 : extension du dispositif des conventions nationales aux distributeurs d'eau et d'énergie en réseaux ; retiré au profit de l'amendement n° 246 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité pour chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités d'être partie prenante à ces conventions si elle le souhaite). (p. 3218) : sur l'amendement n° 246 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité pour chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités d'être partie prenante à ces conventions si elle le souhaite), son sous-amendement n° 478, soutenu par M. Jacques Machet ; retiré. Son amendement de coordination n° 477, soutenu par M. Jacques Machet ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) (p. 5227) : éducation physique et sportive. Problème de la prise en charge des établissements municipaux mis à disposition des collèges et lycées.

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (28 novembre 1998) (p. 5291, 5293) : évolution de l'exploitation charbonnière. Fermeture de trois puits dont celui de Forbach en Moselle. Directives "Gaz et Electricité". Projet de loi sur la modernisation et le développement du service public de l'électricité. Devenir des régies et des entreprises locales de distribution d'électricité. Ouverture du marché européen. Télécommunications. Réduction de tarifs. Concurrence. Collectivités locales. Evolution de EDF-GDF.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)] - Suite de la discussion - (15 décembre 1998) - Art. 16 decies (exonération de la taxe de publicité foncière pour les acquisitions et cessions d'immeubles réalisées par les SAFER) (p. 6414) :** soutient l'amendement n° 43 de M. Michel Souplet (établissement d'un acte notarié unique exonéré de taxe de publicité foncière pour les transactions réalisées par les SAFER lorsque le délai entre acquisition et cession est inférieur à six mois).

BONNET (Christian), sénateur (Morbihan) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Comité des finances locales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 18 juin 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité [n° 0269 (97-98)] (4 février 1998) - **Nationalité**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 287 (97-98)] , adopté par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture, relatif à la nationalité [n° 0292 (97-98)] (12 février 1998) - **Nationalité**.

Proposition de loi, déposée avec des membres du groupe des Républicains et Indépendants, tendant à sanctionner de peines aggravées les infractions commises sur les agents des compagnies de transport collectif de voyageurs en contact avec le public [n° 0024 (98-99)] (20 octobre 1998) - **Transports**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi [n° 24 (98-99)], déposée avec les membres du groupe des Républicains et Indépendants, tendant à sanctionner de peines aggravées les infractions commises sur les agents des compagnies de transport collectif de voyageurs en contact avec le public [n° 0086 (98-99)] (25 novembre 1998) - **Transports**.

QUESTIONS*Questions au Gouvernement :*

n° 17 (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1842) - Ministère : Agriculture - *Coût de l'élargissement de l'Union européenne pour la PAC* - Réponse le 24 avril 1998 (p. 1843) - **Politique agricole commune (PAC)**

n° 15 (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2580) - Ministère : Premier ministre - *Manifestations d'intolérance et respect des principes républicains* - Réponse le 29 mai 1998 (p. 2581) - **Etat**

n° 22 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4096) - Ministère : Premier ministre - *Déclin de la démographie* - Réponse le 30 octobre 1998 (p. 4096) - **Démographie**

Questions orales sans débat :

n° 252 (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1938) - Ministère : Culture - *Manifestations célébrant le passage au troisième millénaire* - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2336) - **Commémorations**

n° 320 (JO Débats du 8 octobre 1998) (p. 3797) - Ministère : Equipement - *Avenir du cabotage maritime* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3861) - **Transports maritimes**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion - (14 janvier 1998) - Rapporteur de la commission des lois - Art. 1er A (délai préalable à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage) (p. 75, 76) :** son amendement de suppression n° 2 ; adopté. Mariages de complaisance - **Avant l'art. 1er (p. 79) :** s'oppose à l'amendement n° 114 de M. Michel Duffour (acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur né en France de parents étrangers établis régulièrement en France par simple déclaration) - **Art. 1er (acquisition de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) (p. 87) :** son amendement de suppression n° 3 ; adopté. Condition de résidence. Information du public. (p. 89) : estime que les amendements identiques de suppression n° 46 de M. Jean-Jacques Hyst et n° 82 de M. Bernard Plasait sont satisfaits par son amendement de suppression n° 3. Considère que les amendements de M. Jean-Jacques Hyst n° 47 (accomplissement de la scolarité obligatoire en France), n° 48 (justification de sa résidence habituelle en France pendant les cinq années qui précèdent la majorité), n° 49 (justification de la résidence habituelle en France), n° 50 (obligation de continuité de résidence) et n° 51 (information en matière de droit de la nationalité) ainsi que les amendements de M. Bernard Plasait n° 83 (parents étrangers titulaires d'un titre de séjour régulier d'une durée minimale d'un an), n° 84 (acquisition de la nationalité française par une manifestation de volonté), n° 85 (justification de la résidence habituelle en France), n° 86 (résidence habituelle en France pendant les cinq années qui précèdent la majorité), n° 87 (obligation de continuité de résidence) et n° 88 (suppression de la condition de stage pour les personnes qui appartiennent à l'entité culturelle et linguistique française) n'ont pas lieu d'être retenus, compte tenu de son amendement de suppression n° 3. S'oppose au sous-amendement n° 127 de M. Jean Chérioux (connaissance suffisante de la langue française) modifiant l'amendement n° 48 de M. Jean-Jacques Hyst précité. S'oppose à l'amendement n° 37 de Mme Joëlle Dusseau (acquisition automatique de la nationalité dès la naissance dès lors que l'un des parents est titulaire d'une carte de résident) - **Après l'art. 1er (p. 104) :** sur les amendements de M. Jean-Jacques Hyst, accepte le n° 52 (communication de l'information relative à la déclaration pour obtenir la

nationalité française lors du recensement devant intervenir à la suite de la modification de la loi sur le service national) et demande le retrait des n° 53 (remise par le maire des textes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et de la Constitution) et n° 54 (remise par le maire de documents dont la liste est fixée par décret). Accepte l'amendement n° 44 de M. Patrice Gélard (remise solennelle au cours d'une cérémonie publique à la mairie du lieu de résidence d'un certificat d'acquisition de la nationalité française) et, sur ce dernier, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 128 de M. Jean Chérioux (lecture en français de passages de la Constitution). S'oppose à l'amendement n° 38 de Mme Joëlle Dusseau (remise par le maire d'un livret civique rappelant les droits et les devoirs du citoyen à l'occasion d'une manifestation annuelle à la mairie) - **Après l'art. 1er ou après l'art. 5** (p. 107) : s'oppose aux amendements n° 39 de Mme Danielle Dusseau (possibilité d'acquisition de la nationalité française entre dix-huit et vingt et un ans lorsque les conditions de résidence sont remplies) et n° 115 de M. Michel Duffour (possibilité d'acquisition de la nationalité française entre dix-huit et vingt et un ans, si l'intéressé justifie à la date de la déclaration avoir en France sa résidence et s'il a eu sa résidence habituelle en France pendant une période continue ou discontinue d'au moins cinq ans depuis l'âge de onze ans) - **Art. 2** (*faculté de décliner la qualité de Français*) : son amendement de suppression n° 4 : adopté - **Après l'art. 2** (p. 109) : demande le retrait de l'amendement n° 35 de M. Patrice Gélard (droit donné au Gouvernement de s'opposer à l'acquisition de la nationalité française par des personnes s'étant rendues coupables d'infractions graves ou de comportements contraires aux valeurs de la société), incompatible avec la suppression de l'article 2 - **Art. 3** (*perte de la faculté de décliner la qualité de Français*) Son amendement de suppression n° 5 ; adopté - **Art. 4** (*acquisition de la nationalité française par les enfants de diplomates étrangers, nés et résidant en France*) (p. 110) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté - **Art. 5** (*anticipation de l'acquisition de la nationalité française en raison de la naissance et de la résidence en France*) (p. 111) : son amendement de suppression n° 7 ; adopté. Maintien du dispositif de la loi de 1993 qui permet l'acquisition de la nationalité française à partir de l'âge de 16 ans. S'oppose à l'amendement n° 116 de M. Michel Duffour (possibilité dès l'âge de onze ans d'acquérir la nationalité française par une demande des parents et début de la condition de résidence habituelle en France à partir de l'âge de six ans) - **Après l'art. 5 bis** (p. 113) : s'oppose aux amendements identiques n° 40 de Mme Joëlle Dusseau et n° 118 de M. Michel Duffour (possibilité pour les réfugiés statutaires de réclamer la nationalité française par déclaration). Naturalisation. (p. 114) : s'oppose à l'amendement n° 42 de Mme Joëlle Dusseau (possibilité pour un mineur né à l'étranger ayant un frère ou une soeur né en France de réclamer la nationalité française dès l'âge de seize ans s'il justifie de cinq années de scolarité en France). (p. 115) : s'oppose aux amendements n° 109 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (acquisition de la nationalité française par un mineur né à l'étranger de parents étrangers dès lors qu'il a sa résidence habituelle en France depuis huit ans et qu'il a été scolarisé pendant au moins cinq années) et n° 117 de M. Michel Duffour (acquisition de la nationalité française par un mineur né à l'étranger de parents étrangers dès lors qu'il a sa résidence en France et qu'il a accompli huit années de scolarité de six à seize ans en France) - **Après l'art. 5 bis ou avant l'art. 15 A** (p. 116, 117) : demande le retrait des amendements n° 29 de M. Philippe de Gaulle (possibilité pour tout étranger ayant servi dans les armées françaises et ayant été blessé au cours d'un engagement opérationnel de réclamer la nationalité française par déclaration pour lui et pour sa descendance) et n° 111 de M. Hubert Durand-Chastel (élargissement de la faculté de réclamer la nationalité française par déclaration aux enfants des anciens combattants étrangers ayant servi dans l'armée française) - **Après l'art. 5 bis** (p. 119) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 112 de M. Hubert Durand-Chastel (possibilité pour les personnes ayant perdu la nationalité française de la réclamer par simple déclaration à condition qu'elles prouvent qu'elles ont un

parent ou un grand-parent français d'origine par filiation) ainsi que pour le sous-amendement n° 126 de M. Jacques Habert le modifiant (connaissance suffisante de la langue française). (p. 120) : s'oppose à l'amendement n° 119 de M. Michel Duffour (possibilité pour les étrangers qui renouvellent leur titre de séjour de dix ans de demander la nationalité française par déclaration à cette occasion) - **Art. 6** (*coordination avec la suppression de la manifestation de volonté d'être français - dispense de stage pour la naturalisation des réfugiés*) : son amendement de suppression n° 8 ; adopté. Convention de Genève - **Art. 7** (*obstacles à l'acquisition de la nationalité française*) (p. 121) : son amendement de suppression n° 9 ; adopté. (p. 122) : s'oppose à l'amendement n° 120 de M. Michel Duffour (suppression de tous les cas d'empêchement liés à des condamnations à des peines supérieures à six mois d'emprisonnement) - **Art. 8** (*effet collectif de l'acquisition de la nationalité française*) : son amendement n° 10 : limitation de l'effet collectif de l'acquisition de la nationalité au seul cas des enfants mineurs ayant fait l'objet d'une adoption plénière ; adopté. (p. 123) : s'oppose à l'amendement n° 121 de M. Michel Duffour (suppression de la condition de résidence habituelle avec le parent qui acquiert la nationalité française). Estime l'amendement n° 64 de M. Jean-Jacques Hyst (suppression de la mention de la résidence alternée des enfants) satisfait par son amendement n° 10 précité - **Art. 9** (*coordination avec la suppression de la manifestation de volonté d'être français*) (p. 123) : son amendement de suppression n° 11 ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 124) : s'oppose à l'amendement n° 122 de M. Michel Duffour (suppression de la présomption de fraude en matière d'acquisition de la nationalité par le mariage lorsque les époux ont cessé de vivre ensemble dans l'année qui suit l'enregistrement de leur déclaration) - **Art. 11** (*non-application du double droit du sol aux enfants de diplomates étrangers*) : son amendement de suppression n° 12 ; adopté - **Art. 11 bis** (*délai d'instruction des demandes de naturalisation*) (p. 125) : son amendement de suppression n° 13 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 81 de Mme Joëlle Dusseau (délai d'instruction d'un an) - **Après l'art. 13** (p. 127) : s'oppose aux amendements n° 43 de Mme Joëlle Dusseau (intervention de la décision de refus de délivrance d'un certificat de nationalité dans les six mois au plus après la date de délivrance au demandeur du récépissé constatant la remise de toutes les pièces nécessaires, l'absence de réponse valant acceptation de délivrance) et n° 124 de M. Michel Duffour (remise au demandeur d'un récépissé daté à réception de l'ensemble des pièces nécessaires à la preuve de la nationalité française et fixation d'un délai de réponse dans les six mois au plus tard à partir de la délivrance de ce récépissé, l'absence de réponse valant acceptation de délivrance). (p. 129) : accepte l'amendement de corrélation n° 113 de M. Hubert Durand-Chastel - **Art. 14 A** (*perte de la faculté de répudier la qualité de Français*) : son amendement de suppression n° 14 ; adopté - **Art. 14 quater** (*déchéance de la nationalité française*) (p. 130) : son amendement de suppression n° 15 ; adopté - **Avant l'art. 15 A** (p. 131) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Michel Caldaguès (impossibilité de se prévaloir d'un statut civil attaché à une nationalité antérieure ou coexistante si celui-ci est contraire aux dispositions de la loi française notamment en matière de polygamie). (p. 132) : son amendement n° 16 : nationalité française d'origine du descendant né en France d'une personne elle-même née sur le territoire des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin ou de la Moselle avant le 11 novembre 1918 ; adopté. Préoccupation de MM. Daniel Hoëffel et André Bohl. (p. 133) : demande le retrait de l'amendement n° 103 de M. Bernard Plasait (conditions de résidence en France des parents et des enfants concernés) - **Art. 15 A** (*application du double droit du sol aux enfants nés en France d'un parent né sur le territoire des anciens départements français d'Algérie*) : son amendement de suppression n° 17 ; adopté - **Art. 15 B** (*accès aux dossiers administratifs en matière de nationalité*) (p. 134) : son amendement de suppression n° 18 ; adopté. Dossiers administratifs de nationalité d'ores et déjà communicables - **Art. 15 C**. (*motivation des décisions administratives relatives*

à la nationalité) : son amendement de suppression n° 19 ; adopté. Existence d'un texte sur le sujet - **Avant l'art. 15** (p. 135) : s'oppose à l'amendement n° 123 de M. Michel Duffour (réintégration par déclaration des personnes de nationalité française domiciliées dans les anciens territoires ou départements d'outre-mer devenus indépendants) - **Art. 15** (coordination avec le code du service national) : son amendement de suppression n° 20 ; adopté - **Art. 15 bis** (titre d'identité républicain) : son amendement de suppression n° 21 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 110 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (suppression de l'adjectif républicain) - **Art. 15 ter** (assimilation des obligations du service national dans l'Etat d'origine aux obligations imposées par le code du service national) (p. 136) : son amendement de suppression n° 22 ; adopté - **Art. 15 quater** (obligation de recensement imposée aux personnes qui n'ont pas exercé la faculté de répudier ou de décliner la nationalité française) : son amendement de suppression n° 23 ; adopté - **Art. 16** (régime juridique applicable aux manifestations de volonté déjà souscrites mais non encore enregistrées à la date d'entrée en vigueur de la loi) : son amendement de suppression n° 24 ; adopté - **Art. 17** (régime transitoire d'acquisition de la nationalité française par certaines catégories de jeunes nés en France de parents étrangers) (p. 137) : son amendement de suppression n° 25 ; adopté - **Art. 18** (maintien de la dispense de stage pour la naturalisation des personnes nées en France de parents étrangers et âgées de plus de 21 ans à la date d'entrée en vigueur de la loi) : son amendement de suppression n° 26 ; adopté - **Après l'art. 18** (p. 138) : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Michel Duffour (attribution de l'aide juridictionnelle aux personnes auxquelles un certificat de nationalité est refusé et qui engagent une action déclarative de nationalité). "Cavalier" - **Art. 19** (application dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte) : son amendement de suppression n° 27 ; adopté - **Art. 20** (date d'entrée en vigueur de la loi) : son amendement de suppression n° 28 ; adopté.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - (21 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 335, 336) : rappel historique des principales étapes législatives en matière d'immigration. Dispositif d'extension des droits des immigrés en France : dépenalisation de l'entrée irrégulière des étrangers, aménagement des conditions de revenus et de logement, regroupement familial et assouplissement du droit d'asile. Caractère irréaliste de ce texte pour les populations des pays sous-développés, par rapport à la situation française et à nos partenaires européens. Poids du racisme. (p. 337, 338) : dégradation du climat social dans certains quartiers. Nécessité d'organiser la politique d'immigration au niveau européen. Traité d'Amsterdam. Le groupe des RI combattra avec détermination ce projet de loi néfaste pour la cohésion sociale.

- **Suite de la discussion** - (29 janvier 1998) - **Art. 31** (l'asile territorial) (p. 531) : conséquences graves de l'asile territorial octroyé sans protection de l'identité du demandeur. Risque d'accueil de demandeurs d'asile déboutés dans d'autres pays de l'Union européenne - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 563) : sensibilité du débat sur l'immigration aux images véhiculées par les médias. Espoirs infondés suscités à travers le monde par ce projet de loi issu des travaux de l'Assemblée nationale. Effet d'attraction sur le tiers-monde. Le groupe des RI votera le texte amendé par la commission des lois.

- **Projet de loi relatif à la nationalité - Nouvelle lecture [n° 0287 (97-98)]** - (25 février 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 932) : échec de la CMP. (p. 933) : preuve de leur nationalité française par certains Alsaciens et Mosellans. Opposition du Sénat à la suppression de la manifestation de volonté pour l'acquisition de la nationalité française des jeunes nés en France de parents étrangers. Propose au Sénat d'adopter une motion tendant à opposer la question préalable - **Question préalable** (p. 939) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question

préalable ; adoptée. Débat approfondi en première lecture. Compte tenu de l'impossibilité de concilier les différents points de vue, la commission des lois a estimé plus utile de recourir à la question préalable. Absence de nécessité, d'urgence et d'opportunité de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)] - Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Art. 2** (élaboration d'un règlement de coordination) (p. 2677) : intervention sur l'amendement n° 10 de la commission (afflux important de population lié à la saison touristique). Question de l'application du seuil aux policiers municipaux saisonniers.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - Suite de la discussion** - (28 octobre 1998) - **Art. 2** (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une fonction d'exécutif d'une collectivité territoriale ou avec plus d'un mandat local) (p. 4032) : sur l'amendement n° 4 de la commission (incompatibilité du mandat parlementaire avec l'exercice de plus d'un mandat parmi ceux de conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris ou conseiller municipal d'une commune de moins de 3 500 habitants. Maintien de la possibilité d'exercer des fonctions exécutives de collectivités territoriales), se déclare favorable au sous-amendement n° 40 de M. Charles Jolibois (possibilité pour l'élu parlementaire de rester conseiller municipal s'il s'agit d'une ville de moins de 3 500 habitants).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) (p. 5367) : réduction incompréhensible des crédits consacrés à la formation. Définition nécessaire d'une politique de recrutement de qualité. Interrogations sur le partage du financement des rémunérations des adjoints de sécurité entre le ministère de l'intérieur et le ministère de l'emploi.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6044) : intervient sur l'amendement n° 11-103 de la commission (réduction progressive de l'impôt sur le revenu pour les années 1999, 2000, 2001 et 2002). Paiement de l'impôt sur le revenu par seulement 50 % des Français. Potentiel à exploiter.

- **Proposition de loi tendant à sanctionner de peines aggravées les infractions commises sur les agents des compagnies de transport collectif de voyageurs en contact avec le public [n° 0086 (98-99)]** - (10 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 6287, 6288) : jurisprudences discordantes sur l'application de l'article 221-4 du code pénal prévoyant l'aggravation des peines pour les atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou d'une mission de service public. Substitution du terme "exploitant d'un réseau collectif de voyageurs" à celui de "compagnie de transport collectif de voyageurs". Extension de l'application de l'aggravation des peines à l'ensemble des personnels des exploitants d'une entreprise de transport. Création d'une peine aggravée en cas d'outrage contre les agents des transports publics. La commission des lois propose l'adoption de cette proposition de loi - **Après l'art. unique** (p. 6292) : accepte l'amendement n° 1 de M. Simon Sutour (énumération des personnes concernées par l'application de l'article 433-5 du code pénal).

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au**

fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)] - Suite de la discussion - (16 décembre 1998) - Art. 4 (conditions de recevabilité des déclarations de candidature) (p. 6464) : intervient sur l'amendement n° 17 de la commission (relèvement à 10 % du seuil de suffrages exprimés permettant le maintien d'une liste au second tour). Suite à une controverse avec M. Guy Allouche, cite les résultats exacts des élections européennes du 10 juin 1979 où n'apparaît pas le Front national - **Art. 22 bis (caractère public des débats de la commission permanente) (p. 6481) :** votera l'amendement de suppression n° 31 de la commission.

BONY (Marcel), sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 322 (JO Débats du 15 octobre 1998) (p. 3833) - Ministère : Equipement - *Aménagement de la RN 89* - Réponse le 28 octobre 1998 (p. 3979) - Routes

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5173, 5175) : projet de loi d'orientation agricole. Contrats territoriaux d'exploitation, CTE. Montagne : indemnité compensatrice des handicaps naturels ; indemnité spéciale montagne, ISM. Aides à la maîtrise des pollutions d'origine agricole et aux bâtiments agricoles. Pluriactivité. Agri-tourisme. Retraites agricoles. Réforme de la PAC ; production laitière en zone de montagne. Conséquences sur les zones rurales de la réforme des fonds structurels européens. Avenir des SAFER. Vote par le groupe socialiste de ce projet de budget.

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (4 décembre 1998) (p. 5760, 5761) : augmentation des crédits. Amélioration de la répartition touristique sur l'ensemble du territoire. Création d'emplois et statut des saisonniers. Tourisme rural et thermal : exemple du Massif central. Taux de TVA appliqué au secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Souhait d'une amplification de la politique touristique. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

BORDAS (James), sénateur (Indre-et-Loire) RI.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination en tant que vice-président (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques jusqu'au 21 octobre 1998.

Membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

Membre ès qualités de la Commission nationale du sport de haut niveau le 27 septembre 1998.

Membre titulaire de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur sa proposition de résolution [n° 65 (97-98)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative au cinquième programme-cadre de la Communauté européenne pour des actions de recherche, de développement technologique et de démonstration (1998-2002) et la proposition de décision du Conseil relative au cinquième programme-cadre de la Communauté européenne de l'énergie atomique (euratom) pour des activités de recherche et d'enseignement (1998-2002) (n° E-847). [n° 0225 (97-98)] (21 janvier 1998) - Union européenne.

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement sur : - la communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen relative au traitement des anciens pays n'ayant pas une économie de marché dans les procédures anti-dumping ; - la proposition de règlement (CE) du Conseil portant modification du règlement (CE) n° 384/96 du Conseil relatif à la défense contre les importations qui font l'objet d'un dumping de la part de pays non membres de la Communauté européenne (n° E 1001) [n° 0334 (97-98)] (5 mars 1998) - Union européenne.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Jeunesse et sports [n° 0067 (98-99), tome 9] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 75 (98-99)], modifié par l'Assemblée nationale, relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0094 (98-99)] (2 décembre 1998) - Sports.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2975) - Ministère : Premier ministre - *Hypothèque sur l'avenir d'Air France* - Réponse le 12 juin 1998 (p. 2975) - Transports aériens

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives [n° 0243 (97-98)]** - (4 février 1998) - **Discussion générale** (p. 631, 633) : homologation des enceintes sportives; recul de la date-butoir; obligation de places assises; dérogation non souhaitable en faveur des circuits de vitesse. Extension du champ d'application de la peine d'interdiction de stade aux infractions commises en dehors des stades. Contrôle de capacité des éducateurs sportifs ressortissants communautaires exerçant leur activité en France. Approuve la proposition de suppression de l'article 4 développant les exclusivités audiovisuelles en matière sportive. Desserte du Stade de France par les transports en commun. Vote de ce projet de loi par le groupe des RI.

Nouvelle lecture [n° 0296 (97-98)] - (24 février 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 918) : vote par le groupe des Républicains et Indépendants de cette proposition de loi reprenant en nouvelle lecture le texte adopté en première lecture par le Sénat.

- **Proposition de loi visant à élargir les possibilités d'utilisation des crédits obligatoires d'insertion des déportés [n° 0250 (97-98)]** - (5 mars 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1219, 1220) : difficulté pour les personnes défavorisées d'accéder à un emploi. Utilisation des crédits d'insertion. Souhaite un décloisonnement des différents dispositifs de lutte contre les exclusions. Texte adopté par la commission des affaires sociales. Le groupe des RI votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0416 (97-98)]** - (28 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2587, 2589) : législation relative à la lutte contre le dopage. Dopage de plus en plus dangereux. Amendements de la commission. Surveillance médicale des sportifs. Fiabilité des contrôles et définition des produits interdits. Justice sportive. Rôle des fédérations. Portée du projet de loi. Organisation du sport. Négociations avec les partenaires européens. Avec le groupe des Républicains et Indépendants, votera le projet de loi tel qu'il ressort des travaux du Sénat.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Art. 82 (rapport d'évaluation au Parlement)** (p. 3249) : soutient l'amendement n° 428 de Mme Janine Bardou (association des personnes en situation de précarité et des acteurs de terrain à cette évaluation) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3250, 3255) : mise en oeuvre du droit au logement en privilégiant l'incitation fiscale plutôt que la taxe sur les logements vacants. Liberté d'action des collectivités territoriales. Compromis honorable sur la prestation spécifique dépendance. Possibilité pour les départements de redéployer une partie des crédits consacrés au RMI en faveur de l'ensemble des actions d'insertion inscrites au plan départemental. Le groupe des RI votera ce texte.

- **Question orale avec débat : réformes annoncées de l'éducation** - (14 octobre 1998) (p. 3809, 3811) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

- **Communication du Gouvernement** - (21 octobre 1998) (p. 3922, 3923) : manifestations lycéennes. Effort demandé aux régions avec la création du fonds exceptionnel d'aménagement des lycées. Dispositions proposées, effet d'annonce.

- **Proposition de loi permettant à des fonctionnaires de participer à des entreprises innovantes [n° 0505 (97-98)]** - (22 octobre 1998) - **Art. unique (articles 25-1 et 25-2 nouveaux de la loi du 15 juillet 1982 : possibilité pour un fonctionnaire de participer en qualité d'associé à la création d'une entreprise de valorisation ou d'y apporter son**

concours scientifique) (p. 3957) : vote de cette proposition de loi par le groupe des Républicains et indépendants.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 42 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 4929, 4931) : maîtrise nécessaire des dépenses publiques et des politiques communautaires. Agenda 2000. Réforme financière de l'Union européenne, de la politique agricole commune, PAC, et des fonds structurels. Élargissement de l'Union. Rigueur budgétaire par la stabilisation des dépenses européennes. Menace de renationalisation partielle de la PAC. Influence limitée du Parlement dans le processus des décisions communautaires. Procédures d'attribution des subventions européennes. Le groupe des Républicains et Indépendants votera cet article - **Après l'art. 22 ter** (p. 4976) : son amendement, soutenu par M. Philippe Nachbar, n° I-155 : application du taux réduit de TVA aux équipements sportifs dans le cadre d'une délégation de service public; devenu sans objet.

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- (5 décembre 1998) - **Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles** (p. 5855, 5856) : augmentation des crédits. Aménagement du temps de l'enfant. Lutte contre le dopage. Augmentation des dépenses d'administration générale. Multiplication d'initiatives coûteuses et de dispositifs d'aides : exemple du projet "1, 2, 3..., à vous de jouer". La commission s'en remettra à la sagesse du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage - Deuxième lecture [n° 0075 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - **Rapporteur de la commission des affaires culturelles - Discussion générale** (p. 6654, 6655) : accord sur le suivi médical des sportifs de haut niveau et sur le renforcement de la répression du trafic de produits dopants. Problème relatif à la procédure d'alerte médicale. Intervention de la cellule médicale. Proposition de mise en place d'antennes médicales consultables anonymement. Rôle du médecin délivrant les certificats d'accès à la licence sportive ou à la compétition. Application de la loi relative à la veille sanitaire au dopage. Caractère choquant du droit de visite des véhicules privés. Aberration juridique d'autoriser les fédérations sportives à prononcer des injonctions de soins dans le cadre d'une procédure disciplinaire. Sous réserve de l'adoption des amendements approuvés par la commission, demande l'adoption du projet de loi - **Art. 1er (politique de prévention du dopage)** (p. 6661) : son amendement n° 1 : formation des médecins du sport, des enseignants et des entraîneurs sportifs à la prévention du dopage; adopté - **Après l'art. 1er** : son amendement n° 37 : organisation d'antennes médicales de lutte contre le dopage; adopté. S'en remet à l'avis du Gouvernement sur le sous-amendement n° 41 de Mme Hélène Luc (gratuité du dispositif) déposé sur son amendement n° 37 précité - **Art 1er bis (définition du terme de fédération au sens du projet de loi)** (p. 6663) : son amendement de suppression n° 2; adopté - **Art 1er ter (introduction dans le cahier des charges des services publics de radiodiffusion sonore et de télévision de dispositions relatives à la promotion de la protection de la santé des sportifs et de la lutte contre le dopage)** : son amendement de suppression n° 3; adopté - **Art 1er quater (charte de bonne conduite des partenaires officiels des événements sportifs et des sportifs)** : son amendement de suppression n° 4; adopté - **Art 2 (contrôle médical préalable à la délivrance des licences sportives)** (p. 6664) : accepte l'amendement n° 43 de M. André Vallet (instauration d'un examen médical global de

santé publique obligatoire avant toute pratique sportive ou après une longue interruption de la pratique). Son amendement n° 5 : suppression de la disposition prévoyant l'examen préalable à la pratique d'un sport à risque par un médecin du sport ; adopté. (p. 6665) : s'oppose à l'amendement n° 42 de Mme Hélène Luc (prise en charge par la caisse d'assurance maladie de l'examen de santé permettant de vérifier l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives) - **Art. 3 (contrôle médical préalable aux compétitions)** : son amendement rédactionnel n° 6 ; adopté - **Art. 3 bis (déclaration nominale obligatoire des cas présumés de dopage)** (p. 6666, 6667) : son amendement n° 7 : obligation pour le médecin consulté en vue de la délivrance d'un certificat à la pratique sportive ou à la compétition de refuser ce certificat s'il constate des symptômes de dopage ; adopté après modification par le sous-amendement n° 49 de M. Michel Dreyfus-Schmidt qu'il accepte ainsi que par son sous-amendement n° 38, déposé à titre personnel et accepté par la commission. Sur son amendement n° 7 précité, son sous-amendement déposé à titre personnel, n° 38 : déclaration non nominative en cas de constatation des symptômes de dopage à l'antenne médicale de lutte contre le dopage ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° 32 de M. Dominique Leclerc. Accepte le sous-amendement n° 49 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation pour le médecin de surseoir à la délivrance du certificat médical en cas de doute) déposé sur son amendement n° 7 précité. S'oppose à l'amendement n° 44 de M. André Vallet (possibilité pour le médecin d'établir une contre-indication médicale à la pratique sportive) - **Art. 3 ter (sanction disciplinaire du défaut de déclaration nominale des présomptions de dopage)** (p. 6671) : son amendement de suppression n° 8 ; adopté. (p. 6672) : dispositions du deuxième paragraphe de l'article 3 ter contraires au dispositif envisagé. S'oppose à l'amendement n° 50 du Gouvernement (substitution de l'antenne médicale à la cellule médicale) - **Art. 4 (contribution des fédérations sportives à la prévention du dopage)** : son amendement n° 9 : suppression du troisième alinéa prévoyant une liste de produits dopants identique pour tous les sports ; adopté. (p. 6673) : son amendement de conséquence n° 10 ; adopté - **Art. 5** : son amendement n° 11 : devoirs des médecins à l'égard des patients ayant recours au dopage ; adopté - **Art. 5 (prescription de produits dopants)** : accepte l'amendement n° 34 de M. Dominique Leclerc (mention de l'information d'incompatibilité de certaines substances avec la pratique sportive sur l'ordonnance remise aux sportifs) - **Art. 6** (p. 6674) : son amendement n° 12 : application de la loi sur la veille sanitaire au dopage ; adopté - **Art. 7** : son amendement n° 13 : contrôles exercés à la demande des médecins chargés du suivi médical des sportifs de haut niveau ; retiré - **Art. 7 (livret individuel des sportifs de haut niveau)** (p. 6675) : son amendement n° 14 : informations figurant dans le livret ; adopté - **Art. 8 (Conseil de prévention et de lutte contre le dopage)** (p. 6676) : ses amendements n° 15 : définition du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage ; et n° 16 : suppression du 1^{er} alinéa de l'article 8 prévoyant la prestation de serment des membres du conseil ; adoptés - **Art. 9 (compétences du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage)** (p. 6677, 6678) : son amendement de précision n° 17 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 35 de M. Dominique Leclerc (compétence du Conseil pour diligenter les contrôles), ses amendements n° 18 : mission d'expertise de la cellule médicale auprès du Conseil ; et n° 19 : suppression du dixième alinéa de l'article donnant au Conseil un pouvoir d'injonction aux fédérations ; adoptés - **Art. 14 (contrôle antidopage)** (p. 6679, 6680) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Dominique Leclerc (possibilité pour les médecins agréés de prescrire des examens biologiques) et accepte, à titre personnel, l'amendement n° 48 du Gouvernement (possibilité pour les médecins agréés de procéder à des prélèvements biologiques). Ses amendements n° 20 : suppression du cinquième alinéa du 1^{er} de l'article prévoyant l'analyse des échantillons prélevés lors des contrôles dans les laboratoires agréés par le Comité international olympique et le ministère de la jeunesse et des sports ; et le n° 21 : suppression du paragraphe III de l'article permettant aux

sportifs contrôlés de demander, lors des contrôles, des prélèvements complémentaires ; adoptés - **Art. 15 (droit de perquisition)** (p. 6681) : ses amendements n° 22 de précision ; n° 23 : rôle du Procureur de la République ; et n° 24 : suppression du dernier alinéa de l'article autorisant la fouille des véhicules privés ; adoptés - **Art. 16 (saisies)** (p. 6682) : ses amendements n° 25 : suppression de la référence aux saisies opérées dans les véhicules ; et n° 26 : rétablissement des dispositions relatives au déroulement des saisies ; adoptés - **Art. 17 (exercice par les fédérations sportives de leurs compétences disciplinaires)** : son amendement n° 27 : suppression de la possibilité pour les intéressés de présenter leurs observations avant le prononcé en première instance d'une sanction disciplinaire ; adopté. (p. 6683) : ses amendements n° 46 : allongement de la procédure disciplinaire ; et n° 28 : suppression de la possibilité pour les fédérations de prononcer des injonctions de soins ; adoptés. - **Art. 18 (pouvoir de sanction du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage)** (p. 6684) : ses amendements n° 29 : rétablissement dans la rédaction du Sénat des dispositions relatives au pouvoir de sanction exercé par le Conseil en cas de carence des fédérations ; et n° 47 : alignement du délai maximal dont dispose le Conseil pour statuer sur le délai dont dispose l'organe disciplinaire de première instance des fédérations ; adoptés - **Art. 23 (abrogation de l'article 35 de la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives)** (p. 6685) ; son amendement n° 30 : maintien en vigueur des dispositions du premier alinéa de l'article 35 de la loi de 1984 qui impose la délivrance d'un livret médical à tous les licenciés sportifs ; adopté - **Art. 24 (déclaration préalable des manifestations publiques de sports de combat ou d'arts martiaux ne relevant pas d'une fédération sportive agréée - art. 49-1-A de la loi du 16 juillet 1984)** (p. 6686) : son amendement n° 31 : suppression du dernier alinéa du texte présenté par cet article pour l'article 49-1-A de la loi de 1984 prévoyant une procédure de déclaration préalable des retransmissions télévisées de démonstrations de combats violents ; adopté.

BOROTRA (Didier), sénateur (Pyrénées-Atlantiques) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

BORVO (Nicole), sénateur (Paris) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi [n° 0320 (97-98)] (3 mars 1998) - Taxis.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 5 (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1224) - Ministère : Premier ministre - *Emploi des jeunes* - Réponse le 6 mars 1998 (p. 1224) - **Emploi**

n° 2 (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2308) - Ministère : Santé - *Institut de prophylaxie dentaire infantile de Paris* - Réponse le 15 mai 1998 (p. 2308) - **Santé publique**

n° 35 (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5077) - Ministère : Emploi - *Décrets d'application de la loi contre les exclusions et relèvement des minima sociaux* - Réponse le 27 novembre 1998 (p. 5077) - **Exclusion**

Questions orales sans débat :

n° 94 (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3091) - Ministère : Education nationale - *Avenir du Musée de l'Homme* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 23) - **Musées**

n° 129 (JO Débats du 3 décembre 1997) (p. 4451) - Ministère : Education nationale - *Désamiantage de Jussieu* - Réponse le 3 février 1998 (p. 595) - **Amiante**

n° 159 (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 298) - Ministère : Culture - *Avenir des cinémas d'art et d'essai* - Réponse le 25 février 1998 (p. 867) - **Arts et spectacles**

n° 160 (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 298) - Ministère : Anciens combattants - *Conditions d'attribution de la carte d'ancien combattant* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1334) - **Anciens combattants et victimes de guerre**

n° 212 (JO Débats du 25 mars 1998) (p. 1267) - Ministère : Emploi - *Vente de l'ancien siège de la CPAM de Paris* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1507) - **Assurance maladie maternité**

n° 247 (JO Débats du 22 avril 1998) (p. 1737) - Ministère : Santé - *Application des 35 heures aux personnels de nuit dans les hôpitaux* - Réponse le 6 mai 1998 (p. 2012) - **Fonction publique hospitalière**

n° 275 (JO Débats du 13 mai 1998) (p. 2273) - Ministère : Santé - *Avenir des écoles de puériculture* - Réponse le 3 juin 1998 (p. 2630) - **Puériculture**

n° 317 (JO Débats du 2 octobre 1998) (p. 3766) - Ministère : Emploi - *Fichiers médicaux* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3872) - **Informatique**

n° 323 (JO Débats du 15 octobre 1998) (p. 3834) - Ministère : Santé - *Avenir du service d'oncologie pédiatrique de l'hôpital Robert-Debré* - Réponse le 28 octobre 1998 (p. 3970) - **Hôpitaux**

n° 359 (JO Débats du 4 novembre 1998) (p. 4194) - Ministère : Education nationale - *Situation des écoles du XXe arrondissement de Paris* - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4323) - **Etablissements scolaires**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion - (28 janvier 1998) - Art. 4 (délivrance de plein droit de la carte de séjour temporaire "vie privée et familiale") (p. 477) :** soutient l'amendement de M. Michel Duffour n° 82 (insertion du mot "grave" pour qualifier la menace à l'ordre public) - **Art. 6 (modification des conditions d'attribution de plein droit de la carte de résident) (p. 486) :** avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Art. 7 (durée de validité, renouvellement et retrait de la carte de résident) (p. 488) :** soutient l'amendement de M. Michel Duffour n° 86 (simplification des démarches lors du renouvellement d'une carte de résident) - **Art. 9 (délit d'entrée et de séjour irréguliers en France) (p. 489) :** soutient l'amendement de M. Michel Duffour n° 87 (suppression des sanctions pénales visant l'entrée et le séjour irréguliers d'étrangers en France) - **Art. 10 (aménagement du régime des infractions d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour d'étrangers en situation irrégulière) (p. 490) :** rigueur excessive de ces dispositions. Nécessité d'une définition plus précise de cette infraction dans le sens d'un "délit d'hospitalité". Notion d'aide directe ou indirecte dans un but lucratif. Se déclare opposée aux amendements de la commission n° 12 (suppression de l'extension des "immunités familiales" aux ascendants, conjoints, frères et soeurs de l'étranger et leurs conjoints) - **Art. 14 (aménagement de la définition du délit d'obstacle à l'éloignement) (p. 496) :** soutient l'amendement de M. Michel Duffour n° 89 (suppression de l'incrimination de non-communication de renseignements et de celle relative à la communication de renseignements inexacts).

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Deuxième lecture [n° 0222 (97-98)] - (26 février 1998) - Discussion générale (p. 988, 989) :** caractère illusoire du risque zéro. Apports de l'Assemblée nationale. Systèmes mis en place en Allemagne, en Suède et en Norvège. Clarification du rôle exclusif de veille de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Nécessaire développement des informations pour les citoyens et les associations. Interrogations sur la conception de l'organisation des services de sécurité sanitaire et alimentaire. Craintes relatives au système des agences inspiré d'outre-Atlantique. Indépendance à l'égard des pouvoirs financiers. Proposition de M. Guy Fischer de la tenue d'un débat sur les missions de santé publique de l'Etat. Place de la médecine du travail. Etablissement français du sang. Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, CNEVA. Approbation des objectifs de la proposition de loi - **Art. 9 (organisation et sécurité sanitaire de la transfusion sanguine - art. L. 666-8 à L. 666-12, L. 667-1 à L. 667-13, L. 668-1 à L. 668-5, L. 668-7 et L. 668-8, L. 669-1 et L. 669-2, L. 669-4 et L. 670-2, L. 711-1 et L. 711-2-2 nouveau du code de la santé publique) (p. 1032, 1033) :** son amendement n° 43 : caractère d'établissement unique de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris ; rejeté - **Art. 12 quater (exercice de la médecine du travail par des médecins non titulaires des diplômes spécifiques requis) (p. 1050) :** crainte de la création d'un précédent avec l'adoption de cet article - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 1050) :** avec le groupe communiste républicain et citoyen, s'abstiendra sur le texte tel qu'il ressort des travaux du Sénat.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - Après l'art. 5 (p. 1177, 1178) :** soutient l'amendement n° 59 de M. Guy Fischer (majoration de rémunération des heures supplémentaires).

Deuxième lecture [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - Après l'art. 1er (p. 1612) : se déclare opposée à l'amendement n° 2 de la commission (rapport sur les conséquences de la réduction du temps de travail sur le SMIC) - **Art. 4 bis (définition de la durée du travail effectif - art. L. 212-4 du code du travail) (p. 1619) :** se déclare opposée à l'amendement n° 7 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Art. 35 (schéma directeur de desserte gazière) (p. 2145) :** soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beauveau n° 99 (suppression de l'autorisation donnée à certaines communes de recourir à des opérateurs privés) - **Avant l'art. 36 (p. 2152, 2153) :** soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beauveau n° 105 (arrêt des opérations de privatisation du Crédit Lyonnais) - **Après l'art. 38 quinquies (p. 2173) :** soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beauveau, n° 114 (possibilité octroyée au locataire de conserver son titre d'occupation locatif dans le cadre d'une procédure de congé-vente), n° 115 (droit au relogement dans le cas d'un maintien impossible dans les lieux) et n° 116 (garanties supplémentaires octroyées aux retraités dans les procédures de congé-vente).

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0426 (97-98)] - (4 juin 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2777, 2778) :** progrès par rapport au texte initial. S'abstiendra lors du vote.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - (9 juin 1998) - Discussion générale (p. 2827, 2828) :** demande une réforme d'ensemble de l'assurance chômage et des minima sociaux, et la revalorisation dans l'immédiat de ces derniers, indexés sur le SMIC. Familles. Prochain projet de loi sur l'assurance maladie universelle. Accès aux soins : insuffisance de la prise en charge. Renforcement de la prévention : demande un bilan annuel de santé pour les chômeurs et les stagiaires de la formation professionnelle et le dépistage du risque saturnin chez les enfants. Financement des hôpitaux.

- **Suite de la discussion - (10 juin 1998) - Art. 2 (accompagnement personnalisé vers l'emploi - programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi) (p. 2882) :** soutient l'amendement n° 336 de M. Guy Fischer (durée des actions d'accompagnement personnalisé). (p. 2886) : se déclare opposée à l'amendement n° 14 de la commission (suppression du paragraphe II bis de l'article qui institutionnalise le rôle des Fonds d'aide aux jeunes, FAJ, en accompagnement du programme TRACE) - **Art. 4 (recentrage du contrat emploi-solidarité, CES, sur les personnes en difficulté - Art. L. 322-4-7, L. 322-4-12, L. 322-4-15 et L. 980-2 du code du travail) (p. 2895) :** soutient l'amendement n° 338 de M. Guy Fischer (proposition par l'employeur d'une embauche à plein temps pour prendre le relais d'un CES).

- **Suite de la discussion - (11 juin 1998) - Art. 22 (décrets d'application relatifs aux fonds de solidarité pour le logement) (p. 2965) :** se déclare opposée à l'amendement n° 56 de la commission (suppression de la disposition prévoyant un décret en conseil d'Etat fixant les règles de fonctionnement ainsi que les formes et les modalités d'intervention des FSL) - **Art. 31 (création d'un régime de réquisition avec attributaire) - Art. L. 642-1 du code de la construction et de l'habitation (procédure de réquisition locative) (p. 3011) :** soutient l'amendement n° 355 de

Mme Odette Terrade (extension des dispositions de la réquisition aux communes dans lesquelles le taux de logements sociaux est inférieur à 20 %) - **Art. L. 441-2 du code de la construction et de l'habitation (commission d'attribution) (p. 3043) :** soutient l'amendement n° 356 de Mme Odette Terrade (création d'une commission d'habitation dans chaque organisme attributif).

- **Suite de la discussion - (12 juin 1998) - Après l'art. 36 (p. 3062, 3063) :** ses amendements n° 358 : possibilité pour les chômeurs inscrits à l'ANPE et les stagiaires de la formation professionnelle de bénéficier de la médecine du travail ; rejeté ; et n° 359 : dépistage systématique du risque saturnin ; retiré - **Art. 36 quater (médecine scolaire) (p. 3064, 3065) :** santé bucco-dentaire. (p. 3067) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 89 de la commission (organisation d'une visite annuelle au profit des élèves des écoles, collèges et lycées situés dans des zones où le recours aux soins est insuffisant) - **Art. 38 (participation du service public hospitalier à la lutte contre l'exclusion) (p. 3072) :** amélioration du niveau des remboursements. Extension de la dispense d'avance de frais. Suppression du forfait hospitalier. Rôle social du service hospitalier - **Art. 39 (permanences d'accès aux soins consacrées aux personnes en situation de précarité) (p. 3975) :** son amendement n° 360 : extension du conventionnement des structures d'accueil prévues pour les hôpitaux aux centres de santé et aux professionnels libéraux volontaires ; retiré - **Art. 78 (modulation des tarifs des services publics) (p. 3112) :** soutient l'amendement n° 392 de M. Ivan Renar (établissement d'un quotient familial, au niveau national, pour le calcul des tarifs des services publics) - **Après l'art. 56 (p. 3140) :** soutient l'amendement n° 367 de Mme Odette Terrade (exonération des débiteurs insolubles des faits de poursuite et de recouvrement en matière de saisie immobilière).

- **Suite de la discussion - (16 juin 1998) - Avant l'art. 69 (p. 3210) :** ses amendements n° 377 : attribution des minima sociaux au premier jour du mois de la demande ; et n° 378 : établissement par le Gouvernement d'un projet de réforme de l'ensemble des minima sociaux en liaison avec la réforme du régime de l'assurance chômage ; retirés - **Art. 69 (indexation sur les prix de l'allocation d'insertion et de l'allocation de solidarité spécifique) (p. 3211) :** ses amendements, soutenus par Mme Odette Terrade, n° 379 : indexation de l'augmentation de l'allocation de solidarité spécifique sur le SMIC ; et n° 380 : indexation de l'augmentation de l'allocation d'insertion sur le SMIC ; retirés - **Art. 69 bis (mise en oeuvre du droit au transport pour les chômeurs en fin de droits et les demandeurs d'emploi de moins de vingt-six ans) (p. 3213) :** dispositions à l'initiative des groupes socialiste et communiste de l'Assemblée nationale. Le groupe communiste républicain et citoyen votera cet article. Ouverture d'une réflexion en partenariat avec la SNCF - **Après l'art. 72 (p. 3220) :** son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 381 : exclusion de l'allocation pour jeune enfant de la base de ressources du RMI ; adopté - **Seconde délibération - Art. 72 bis (p. 3254) :** s'abstiendra lors du vote de l'amendement de suppression n° A-2 du Gouvernement.

- **Déclaration du Gouvernement relative à la politique de réduction des risques en matière de toxicomanie - (16 juin 1998) (p. 3272, 3274) :** chômage et délitement des liens sociaux, terreau du développement de la drogue. Urgence d'une coopération internationale contre le trafic de drogue et le blanchiment de l'argent sale. Opposition du groupe communiste républicain et citoyen à la dépénalisation ou à la légalisation. Recherche d'autres solutions que l'incarcération pour les usagers simples. Association nationale des intervenants en toxicomanie, ANIT. Prévention auprès des jeunes. Accompagnement médical et de réinsertion du toxicomane. Demande un effort budgétaire important.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions - Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - Discussion générale (p. 3680, 3681) :** chômage et

travail précaire. Moratoire sur les plans de licenciements. Revalorisation significative du SMIC. Fonds d'urgence sociale. Réforme des minima sociaux et de l'assurance chômage. Problèmes de santé. Prévention. Santé dans les écoles - **Art. 36 quater (médecine scolaire)** (p. 3712) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 19 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture qui prévoient l'organisation chaque année d'une visite médicale gratuite au profit des élèves des établissements scolaires situés dans des zones où le recours aux soins est insuffisant).

- **Question orale avec débat : réformes annoncées de l'éducation** - (14 octobre 1998) (p. 3816, 3818) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4385, 4387) : priorité des principes d'égalité et de solidarité lors des décisions intéressant la protection sociale. Choix du Gouvernement : droit à la santé, élargissement de la solidarité. Volonté de protéger le domaine de compétence de la protection sociale. Pari risqué d'une croissance virtuelle pour construire l'équilibre. Proposition d'une modulation des cotisations patronales en fonction de la politique d'une entreprise en matière d'emploi et de formation. Intérêt de la disposition prévoyant des modes de rémunération autres que le paiement à l'acte. Prévention et éducation de la santé. Conclusions du rapport du Haut Comité de santé publique. Objectif national de dépenses d'assurance maladie, ONDAM. Service public hospitalier. Problème des urgences. Nécessaire contrôle de l'augmentation des dépenses. Améliorations possibles de ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - **Titre II (dispositions relatives aux ressources)** - **Avant l'art. 2** (p. 4428, 4430) : ses amendements, soutenus par M. Guy Fischer, n° 75 : définition des outils de financement du régime général de sécurité sociale ; n° 76 : exonération de la contribution au remboursement de la dette sociale en faveur des travailleurs frontaliers non soumis à la législation relative au financement de la sécurité sociale française ; et n° 77 : mise en oeuvre d'une contribution sociale des revenus du patrimoine et de placement des entreprises ; rejetés - **Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie)** - **Section 1 (branche famille)** - **Art. 13 (suppression de la condition de ressources pour l'attribution des allocations familiales)** (p. 4471) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 78 : versement des allocations familiales dès le premier enfant ; retiré - **Après l'art. 13** (p. 4473) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 79 : modification de la référence d'évolution des bases mensuelles de calcul des prestations familiales ; retiré - **Section 2 (branche maladie)** - **Avant l'art. 15** (p. 4475) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 80 : exonération du paiement du forfait hospitalier en faveur des personnes handicapées ; retiré - **Art. 16 (création d'un système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie et d'un conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie - art. L. 161-28-1 à L. 161-28-4 nouveaux, L. 161-29 et L. 161-30 du code de la sécurité sociale)** (p. 4479) : informatisation de la sécurité sociale et codage des pathologies - **Art. 17 (extension du champ de la négociation conventionnelle avec les médecins - art. L. 162-5 du code de la sécurité sociale)** (p. 4481) : filières de soins et privatisation de la santé. Assureurs privés - **Art. 23 (création d'un droit de substitution au profit du pharmacien - art. L. 512-3 nouveau et L. 601-6 du code de la santé publique, art. L. 707-10 du code de la propriété intellectuelle, art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale)** (p. 4498, 4499) : médicaments génériques. Campagnes d'information. Responsabilités des médecins, des pharmaciens et de l'Agence du médicament. Laboratoires pharmaceutiques. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, s'abstiendra lors du vote de cet article.

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - **Art. 27 (régulation des dépenses des établissements des services sociaux et médico-sociaux financées par l'assurance maladie - art. 11-1, 27-1 à 27-5 de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 et art. L. 174-7 du code de la sécurité sociale)** (p. 4519) : son amendement de suppression n° 81, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Section 3 (branche vieillesse)** - **Art. 29 (revalorisation des pensions de retraite et d'invalidité)** (p. 4522) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 82 : conditions d'évolution du pouvoir d'achat des retraites et pensions ; rejeté - **Art. 29 bis (modification du régime de l'assurance veuvage)** (p. 4525) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 83, sur le même objet que l'amendement n° 48 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe IV pour inscrire dans la loi la jurisprudence de la Cour de cassation) ; devenu sans objet - **Titre Ier (orientations et objectifs de la politique de santé et de sécurité sociale)** - **Art. 1er et rapport annexé (approbation du rapport)** (précédemment réservés le 12 novembre 1998 p. 4418) (p. 4546, 4547) : approbation des objectifs définis par le rapport annexé mais opposition à la logique comptable sous-tendant l'article 1er. Ses amendements n° 72 : suppression de l'exclusion de la mise à contribution des entreprises ; n° 73 : amélioration de certaines prestations ; et n° 74 : réflexion sur la création d'un cinquième risque ; devenus sans objet.

Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)] - (2 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 5559, 5560) : opposition à la mise en place des fonds de pension. Attachement du Gouvernement aux retraites par répartition. Pouvoir d'achat des retraités. Rejet par l'Assemblée nationale de certaines dispositions votées par le Sénat. Réforme des cotisations sociales patronales. Attachement des Français aux valeurs du système de protection sociale. Conséquences de la pauvreté sur l'accès aux soins. Propositions du groupe communiste républicain et citoyen pour accroître les ressources de la protection sociale. Relations entre malade et médecin. Politique hospitalière - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5602) : réserves du groupe communiste républicain et citoyen sur le texte revenu de l'Assemblée nationale. Votera contre le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) (p. 5705, 5707) : inscription de la priorité de l'action contre l'exclusion et les difficultés sanitaires dans le projet de budget de la santé et de la solidarité. Attachement du groupe communiste républicain et citoyen au relèvement des minima sociaux. Traduction dans la progression des crédits de la santé de l'application de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions et de la réorganisation de la sécurité sanitaire. Rôle des centres d'hébergement et de réadaptation sociale, CHRS. Efficacité de la prévention. Prise en charge de la toxicomanie. Lutte contre le sida. Situation de l'hôpital Pasteur de Paris. Etat de santé des détenus dans les prisons. Formation des professions médicales et paramédicales. Votera contre les amendements de la commission - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5722) : se déclare opposée à l'amendement n° II-24 de la commission (réduction des crédits) - **Après l'art. 83** (p. 5724, 5725) : se déclare opposée aux amendements identiques n° II-44 de la commission des affaires sociales saisis pour avis et n° II-57 de M. Michel Mercier (extension aux établissements sociaux et médico-sociaux financés par l'aide sociale des conseils généraux d'un dispositif de taux directeur opposable dans des conditions identiques à celles prévues dans le projet de loi de finances et dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale en faveur des établissements sociaux et médico-sociaux financés respectivement par le budget de l'Etat et par l'assurance maladie).

BOURDIN (Joël), sénateur (Eure) RI.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Vice-président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (JO Lois et décrets du 9 avril 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998) ; puis président (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

Membre suppléant de la Section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles ; puis membre titulaire (JO Lois et décrets du 10 décembre 1998).

Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du comité d'orientation des programmes de la société Télévision du savoir jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire du conseil de surveillance du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale jusqu'au 26 septembre 1998.

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 décembre 1998).

Membre titulaire de la Commission du suivi du mémorandum d'accord signé le 26 novembre 1996 entre la France et la Fédération de Russie jusqu'au 26 septembre 1998.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur les perspectives macroéconomiques à moyen terme (1998-2003) [n° 0063 (98-99)] (16 novembre 1998) - **Economie et finances.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture et pêche [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 3] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Prestations sociales agricoles [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 42] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 189) - Ministère : Economie - **Conséquences de la crise asiatique** - Réponse le 16 janvier 1998 (p. 189) - **Politique monétaire**

INTERVENTIONS

Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)] - (22 avril 1998) - Discussion générale (p. 1761) : texte technique. Référendum sur le Traité de Maastricht. Indépendance de la Banque de France en 1993. Obligation d'information du système européen de banques centrales, SEBC. (p. 1762) : mode de désignation du Conseil de la politique monétaire. Zone euro. Politique budgétaire et politique monétaire. Nécessaire convergence des conditions financières et réglementaires de la production. Le groupe des RI votera ce texte.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Art. 39 (modification des modalités d'évaluation de la puissance administrative de certaines catégories de véhicules) (p. 2177) : intervient sur l'amendement n° 164 de M. Jean-Claude Peyronnet (prise en compte de la vitesse maximale du véhicule dans le calcul de la puissance fiscale) - Avant l'art. 42 A (p. 2191) : soutient l'amendement n° 140 de M. Alain Pluchet (extension aux parts sociales de coopérative de la déduction des sommes consacrées aux immobilisations nécessaires à l'acquisition de stocks ou de produits animaux) - Art. 46 (limitation de l'amortissement des biens donnés en location par une société de personnes) (p. 2199) : son amendement n° 159 : insertion de la notion d'entreprises utilisatrices des biens de manière directe ou indirecte ; retiré.**

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation - (3 novembre 1998) (p. 4181, 4182) : complémentarité de la décentralisation institutionnelle et du libéralisme. Trop grand nombre de catégories juridiques d'établissements publics de coopération. Inachèvement dans le domaine des finances et des politiques. Nécessité d'efforts conjugués des collectivités et de l'Union européenne. Réduction impérative des inégalités territoriales. Clarification indispensable des compétences de chaque niveau de collectivités.**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion générale :

- **Suite de la discussion - (20 novembre 1998) (p. 4690, 4692) : présentation des projections macroéconomiques réalisées par la délégation du Sénat pour la planification. Environnement international : rôle du dollar dans la croissance européenne. Perspectives à moyen terme : taux de 2,7 % de croissance de l'économie française en 1999 avec un taux de chômage d'environ 11 %. Diminution prévisible de la dette publique avec réduction du déficit budgétaire. Financement de la sécurité sociale.**

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (27 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5148, 5149) : poursuite de la revalorisation des retraites agricoles les plus faibles. Réflexion sur un régime complémentaire obligatoire. Diminution de la subvention d'équilibre du budget général. Importance des financements externes du BAPSA par rapport aux contributions professionnelles. Affectation pour 1999 d'une partie de la contribution sociale de solidarité des sociétés, C3S. Gestion de la mutualité sociale agricole, MSA. MSA-Corse. Propose l'adoption de ce projet de budget.

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5158, 5159) : baisse des crédits. Priorités budgétaires : financement des contrats territoriaux d'exploitation, CTE ; formation et installation ; sécurité et

qualité alimentaire; revalorisation des petites retraites agricoles. Disparition du fonds de gestion de l'espace rural, FGFR. Forêt; relèvement des crédits du Fonds forestier national, FFN; rapport de M. Jean-Louis Bianco, député. Absence de dotation pour le Fonds national de garantie contre les calamités agricoles. SAFER: conséquences de la baisse des droits de mutation; demande la revalorisation de la subvention de fonctionnement. Propose l'adoption de ce projet de budget.- **Examen des crédits - Etat B - Titre III**: s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-48 de M. Gérard César, présenté au nom de la commission des affaires économiques (suppression de la ligne budgétaire finançant les contrats territoriaux d'exploitation, CTE).

Economie, finances et industrie - II - Services communs et finances (et consommation)

- (28 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5281): perspectives de croissance. Le groupe des Républicains et Indépendants votera l'amendement n° II-12 de la commission (réduction des crédits).

BOURGES (Yvon), sénateur (Ille-et-Vilaine) RPR.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères.

BOURGOING (Philippe de), sénateur (Calvados) RI.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge suppléant de la Cour de justice de la République.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 20 (JO Débats du 27 février 1998) (p. 1000) - Ministère: Budget - *Règles fiscales applicables aux associations* - Réponse le 27 février 1998 (p. 1000) - Associations

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - **Art. 5** (*anticipation de l'acquisition de la nationalité française en raison de la naissance et de la résidence en France*) (p. 111): soutient l'amendement de suppression n° 97 de M. Bernard Plasait - **Art. 7** (*obstacles à l'acquisition de la nationalité française*) (p. 121): soutient l'amendement de suppression n° 100 de M. Bernard Plasait - **Art. 9** (*coordination avec la suppression de la manifestation de*

volonté d'être français) (p. 123): soutient l'amendement de suppression n° 101 de M. Bernard Plasait - **Art. 11** (*non-application du double droit du sol aux enfants de diplomates étrangers*) (p. 125): soutient l'amendement de suppression n° 102 de M. Bernard Plasait - **Avant l'art. 15 A** (p. 133): soutient l'amendement n° 103 de M. Bernard Plasait (conditions de résidence en France des parents et des enfants concernés) - **Art. 15** (*coordination avec le code du service national*) (p. 135): soutient l'amendement de suppression n° 104 de M. Bernard Plasait - **Art. 16** (*régime juridique applicable aux manifestations de volonté déjà souscrites mais non encore enregistrées à la date d'entrée en vigueur de la loi*): soutient l'amendement de suppression n° 105 de M. Bernard Plasait - **Art. 17** (*régime transitoire d'acquisition de la nationalité française par certaines catégories de jeunes nés en France de parents étrangers*) (p. 137): soutient les amendements de M. Bernard Plasait, n° 106 de suppression et n° 107 (condition de résidence continue en France pendant au moins cinq ans) - **Art. 18** (*maintien de la dispense de stage pour la naturalisation des personnes nées en France de parents étrangers et âgées de plus de 21 ans à la date d'entrée en vigueur de la loi*): soutient l'amendement de suppression n° 108 de M. Bernard Plasait.

- **Proposition de loi visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité sociale agricole la subvention prévue à l'article L.162-32 du code de la sécurité sociale [n° 0043 (96-97)]** - (5 mars 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1208): le groupe des Républicains et Indépendants votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0426 (97-98)]** - (4 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2778): réforme ambitieuse. Pouvoirs de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Avec le groupe des Républicains et Indépendants, votera le texte tel qu'il résulte des travaux de la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)] - Suite de la discussion** - (24 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3472): avec les sénateurs du groupe des Républicains et Indépendants, suivra les conclusions de la commission des lois.

BOYER (André), sénateur (Lot) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998); puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques jusqu'au 14 octobre 1998.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 230 (97-98)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Moldavie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0328 (97-98)] (4 mars 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 232 (97-98)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Géorgie sur

l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0329 (97-98)] (4 mars 1998) - **Traités et conventions.**

Proposition de résolution, déposée avec MM. Jean-Michel Baylet, Yvon Collin et Mme Joëlle Dusseau, tendant à créer une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur les agissements et objets du groupement de fait dit "Département Protection Sécurité" [n° 0346 (97-98)] (9 mars 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 mars 1998) - **Ordre public.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 399 (97-98)] autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Géorgie [n° 0453 (97-98)] (27 mai 1998) - **Traités et conventions.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Indonésie du 11 au 18 avril 1998 [n° 0457 (97-98)] (27 mai 1998) - **Asie du Sud-Est.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 9 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification du sixième protocole additionnel à l'accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe ; et le projet de loi [n° 10 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de l'accord européen concernant les personnes participant aux procédures devant la Cour européenne des droits de l'homme [n° 0021 (98-99)] (14 octobre 1998) - **Traités et conventions.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Marine [n° 0069 (98-99), tome 8] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 22 (98-99)] autorisant l'approbation du cinquième protocole (services financiers) annexé à l'accord général sur le commerce des services [n° 0103 (98-99)] (9 décembre 1998) - **Commerce.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Moldavie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0230 (97-98)]** - (25 mars 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1298, 1299) : clauses habituelles des accords types sur la protection des investissements. Proximité culturelle et adhésion aux institutions de la francophonie. Présence limitée de la France. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Géorgie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0232 (97-98)]** - (25 mars 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1299) : place de la France au premier rang des investisseurs étrangers. Atouts économiques de la Géorgie. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - (27 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464** (p. 4004, 4005) : à titre personnel, votera ces deux projets de loi. Accroissement des responsabilités des

élus. "Inflation législative". Parité entre hommes et femmes. Enracinement local des élus nationaux.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)]** - (27 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463** - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité.

- **Projet de loi autorisant la ratification du sixième protocole additionnel à l'accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe [n° 0009 (98-99)]** - (29 octobre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 10** (p. 4099) : création d'une nouvelle Cour européenne des droits de l'homme. Actualisation de l'accord dit de Londres de 1969. Régime fiscal des juges de la nouvelle Cour. Evolution de la Convention européenne des droits de l'homme. Position traditionnelle de la France sur l'interprétation de certaines dispositions. Langue française. Propose l'adoption de ces deux projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen concernant les personnes participant aux procédures devant la Cour européenne des droits de l'homme [n° 0010 (98-99)]** - (29 octobre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 9** - Voir intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour la section Marine (p. 5550, 5551) : professionnalisation. Problème qualitatif posé par le recrutement d'engagés sous contrat court. Besoins en personnels civils non couverts par le recours, sur la base du volontariat, aux sureffectifs de la direction des constructions navales, DCN. Insuffisance des crédits de fonctionnement courant et d'entretien programmé des matériels : nécessaire contractualisation entre la marine et la DCN. Crédits d'équipement. Préservation des programmes majeurs. Porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle et désarmement du porte-avions Foch ; faible crédibilité de la notion de quasi-permanence du groupe aéronaval. Avis favorable à l'adoption de ces crédits. (p. 5606, 5607) : revue des programmes : modifications de calendriers et réduction des projets d'acquisition d'équipements. Coopération européenne. Organisation conjointe de coopération en matière d'armement, OCCAR. Maintien regrettable de la concurrence entre industries aéronautiques européennes ; avion de transport du futur, ATF. Nouveau concept stratégique de l'OTAN ; concurrence des matériels américains. Redéploiement des effectifs de la gendarmerie. Importance du maintien du maillage territorial dans les zones rurales. Vote de ce projet de budget par le groupe du RDSE.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Géorgie [n° 0399 (97-98)]** - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 6639) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du cinquième protocole (services financiers) annexé à l'accord général sur le commerce des services [n° 0022 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 6639, 6640) : propose l'adoption de ce projet de loi.

BOYER (Jean), sénateur (Isère) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 10 (JO Débats du 13 février 1998) (p. 847) - Ministère : Aménagement du territoire - *Politique en faveur des pays* - Réponse le 13 février 1998 (p. 848) - Aménagement du territoire

Questions orales sans débat :

n° 299 (JO Débats du 5 juin 1998) (p. 2780) - Ministère : Culture - *Conditions d'organisation des spectacles faisant appel à des artistes étrangers* - Réponse le 28 octobre 1998 (p. 3971) - Arts et spectacles

n° 366 (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4333) - Ministère : Industrie - *Conséquences de la fermeture de Creys-Malville* - Réponse le 15 décembre 1998 (p. 6402) - Nucléaire

BOYER (Louis), sénateur (Loiret) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles (JO Lois et décrets du 10 décembre 1998).

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille

sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Santé [n° 0070 (98-99), tome 2] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Budget annexe des prestations sociales agricoles [n° 0070 (98-99), tome 5] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse [n° 0220 (97-98)] - (3 février 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 615, 616) : avec le groupe des Républicains et Indépendants, votera le texte tel qu'il résulte des travaux du Sénat. Travail de la commission des affaires sociales et de son rapporteur.

- Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - *Deuxième lecture* [n° 0360 (96-97)] - (21 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1714) : suppression de l'exception aux causes d'exonération de responsabilité pour les produits de santé. Le groupe des RI votera le texte tel qu'amendé par le Sénat.

- Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 4055) : le groupe des RI dans sa grande majorité votera ce texte tel qu'il a été amendé par le Sénat.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)] - Suite de la discussion - (16 novembre 1998) - Titre II (*dispositions relatives aux ressources*) - Après l'art. 3 ter (p. 4452) : son amendement n° 60 : mise à parité des associations prestataires d'aide ménagère affiliées au régime agricole avec celles relevant du régime général ; adopté.

- Suite de la discussion - (17 novembre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 4553) : médecins. Politique familiale. Retraites. Industrie pharmaceutique. Situation des veuves. Avec le groupe des Républicains et Indépendants, votera le texte résultant des travaux du Sénat.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (27 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 5149, 5150) : poursuite de l'amélioration des retraites agricoles. Objectif de rattrapage du minimum vieillesse. Réflexion sur un régime complémentaire obligatoire. Mutualité sociale agricole, MSA ; amélioration de la gestion ; tutelle ; contribution à l'effort de rationalisation des dépenses de santé. Financement du BAPSA ; contributions professionnelles ; avenir de la compensation démographique. Changement d'affectation de la contribution sociale de solidarité des sociétés, C3S. Réflexion sur l'inclusion éventuelle du régime agricole dans les régimes bénéficiaires du fonds de réserve. Avis favorable à ce projet de budget.

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la santé (p. 5699, 5701) : utilité des crédits du budget de la santé. Mise en oeuvre de la loi du 1er juillet 1998 relative au renforcement de la sécurité et de la veille sanitaires. Crédits des établissements créés par cette loi. Interrogation sur les reports sur 1999 des crédits votés au titre de 1998 pour l'installation des nouvelles agences et sur la répartition au sein de celles-ci. Lutte contre les exclusions et mise en oeuvre des programmes régionaux pour l'accès à la prévention et aux soins. Lutte contre les grands fléaux sanitaires : toxicomanie, sida, alcoolisme et tabagisme. Crédits destinés à l'organisation des soins et aux secours d'urgence. Avis de sagesse de la commission pour l'adoption des crédits de la santé pour 1999.

BOYER (Yolande), sénateur (Finistère) SOC.

Elue sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3846) - Ministère : Emploi - *Campagne d'information sur la contraception* - Réponse le 16 octobre 1998 (p. 3846) - **Contraception**

n° 40 (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5081) - Ministère : Emploi - *Licenciements à la SEITA* - Réponse le 27 novembre 1998 (p. 5081) - **Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA)**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5181, 5182) : pêche et cultures marines. Crédits de l'Office des produits de la mer et de l'aquaculture, OFIMER. Statut du conjoint d'exploitant de pêche. Plan européen d'orientation pluriannuel ; plaide pour la relance de la construction de bateaux. Filets maillants dérivants. Enseignement maritime. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste.

BRACONNIER (Jacques), sénateur (Aisne) RPR.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre titulaire du comité de liaison pour le transport des personnes handicapées.

BRANGER (Jean-Guy), sénateur (Charente-Maritime) UC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) (p. 5612, 5613) : gendarmerie. Insuffisance des crédits de fonctionnement. Financement des infrastructures : moyens de communication ; lenteur du renouvellement et de la modernisation du parc immobilier. Remplacement éventuel de l'école des fourriers de Rochefort par une école de gendarmerie. Redéploiement des effectifs. Demande le maintien des gendarmes en milieu rural. Question sur la fermeture annoncée par la société Cummins Warsilla du site de Surgères où est produit le moteur du char Leclerc.

BRAUN (Gérard), sénateur (Vosges) RPR-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 185 (97-98)], adoptée par l'Assemblée nationale, permettant aux organismes d'habitations à loyer modéré d'intervenir sur le parc locatif privé en prenant à bail des logements vacants pour les donner en sous-location [n° 0262 (97-98)] (4 février 1998) - **Logement**.

Avis, déposé au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi d'orientation [n° 445 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0471 (97-98)] (3 juin 1998) - **Politique sociale**.

Proposition de loi, déposée avec M. Jean-Patrick Courtois, tendant à rendre incalculable de façon définitive tout élu ayant

manqué à son devoir de probité [n° 0475 (97-98)] (3 juin 1998) - Elections.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Fonction publique et réforme de l'Etat [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 29] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi permettant aux organismes d'habitations à loyer modéré d'intervenir sur le parc locatif privé en prenant à bail des logements vacants pour les donner en sous-location [n° 0185 (97-98)]** - (10 février 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 760) : vacance dans le parc immobilier privé. Crise du logement durable. Analyse des causes de vacance. Echec du dispositif du bail à réhabilitation. Rôle primordial de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH, et augmentation souhaitable de son budget. (p. 761) : activités du secteur du bâtiment. Dispositif présentant des analogies avec le bail à réhabilitation. Nouveau champ de compétences des organismes d'HLM. Sécurisation des bailleurs. Durée du délai de vacance. Mixité sociale. Communes rurales et villes moyennes. Populations en difficulté. (p. 762) : la commission des affaires économiques invite le Sénat à adopter cette proposition de loi sans modification.

- **Question orale avec débat sur les incertitudes liées au financement de la liaison à grande vitesse entre Paris et Strasbourg** - (9 avril 1998) (p. 1669) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Christian Poncelet.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2803, 2805) : raréfaction de l'offre de logements et amélioration de la qualité, défavorables aux catégories les moins favorisées. Garantie du droit au logement. Secteur associatif. Réforme de la procédure d'attribution de logements HLM ; cadre intercommunal. Instauration d'une taxe sur les logements vacants ; préférence de la commission pour l'augmentation des ressources de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH, et le mécanisme de bail à réhabilitation. Principe de mixité sociale ; dispositions adoptées par l'Assemblée nationale ; surloyer ; n'approuve pas la révision de la définition des logements sociaux pouvant être construits par les communes pour satisfaire aux obligations de la loi. Demande l'adoption de ces dispositions, assorties des amendements adoptés par la commission.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Art. 1er (affirmation du caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions)** (p. 2869) : son amendement n° 421, sur le même objet que l'amendement n° 422 de M. Henri de Raincourt (association entre la famille et la protection de l'enfance) ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Art. 16 B (consultation des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement)** (p. 2945) : son amendement n° 193 : principe de la consultation de ces associations au niveau national et départemental ; retiré au profit de l'amendement n° 46 de la commission (consultation au seul niveau national des associations d'aide aux personnes en situation d'exclusion par le logement) - **Art. 16 (élaboration du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées)** (p. 2947, 2948) : son amendement n° 194 : composition de la section de la Conférence régionale du logement social en Ile-de-France complétée par la présence des maires des cinq villes les plus peuplées de la région ; retiré au profit de l'amendement n° 343 de Mme Odette Terrade (composition de la section de

la Conférence régionale du logement social en Ile-de-France complétée par les maires ou leurs représentants des cinq villes de la région comptant le plus grand nombre de logements sociaux) - **Art. 17 (contenu et mise en oeuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées)** (p. 2950, 2951) : son amendement n° 195 : mise à disposition durable d'un logement adapté ; adopté - **Art. 19 (Fonds de solidarité pour le logement)** (p. 2958) : son amendement n° 196 : prise en compte des risques d'exclusion pour état de santé des personnes mais sans mentionner une éventuelle contamination par le virus du sida ; adopté. (p. 2959) : son amendement n° 197 : mention des familles comme pouvant également bénéficier de l'accompagnement social ; adopté. (p. 2960) : ses amendements n° 198 : possibilité pour la personne qui se voit opposer un refus par le Fonds social pour le logement d'en demander les raisons ; et n° 199 rédactionnel ; adoptés - **Art. 20 (constitution du fonds de solidarité pour le logement, FSL, en groupement d'intérêt public)** (p. 2961, 2962) : son amendement n° 200 : suppression de la possibilité pour le groupement d'intérêt public de déléguer sa gestion à une caisse d'allocations familiales ; adopté. Frais de fonctionnement des fonds de solidarité pour le logement - **Art. 21 (fonds constitués sous une autre forme que le groupement d'intérêt public, GIP)** : son amendement n° 201 : attribution de la personnalité civile au fonds de solidarité pour le logement ; adopté - **Art. 23 (aide à la médiation locative en faveur des personnes défavorisées)** (p. 2966, 2967) : son amendement n° 202 : liste des bénéficiaires de l'aide forfaitaire par logement ; et n° 203 rédactionnel ; adoptés - **Art. 24 (extension des compétences de certains organismes d'HLM)** (p. 2698) : ses amendements n° 204 : hébergement temporaire dans les hôtels acquis par les organismes d'HLM ; et n° 205 : critères d'évaluation de la valeur du fonds d'un hôtel acquis par un organisme d'HLM après déclaration d'utilité publique ; adoptés. Ses amendements n° 206 et n° 207 ayant le même objet que les amendements n° 204 et n° 205 précités ; adoptés - **Art. 28 (mesures visant à faciliter la réalisation de logements destinés aux personnes défavorisées)** (p. 2993) : son amendement n° 208 : suppression de l'exonération de la participation pour dépassement du coefficient d'occupation des sols, COS, pour la construction de logements d'insertion ; adopté - **Art. 28 bis (dissociation de la location du logement de celle de l'aire de stationnement)** (p. 2994) : son amendement de suppression n° 209 ; adopté - **Art. 30 (création d'une taxe sur les logements vacants)** (p. 3000) : son amendement de suppression n° 210 ; adopté - **Art. 33 B (principes généraux de la construction, de l'aménagement, de l'attribution et de la gestion de logements locatifs sociaux)** (p. 3027) : son amendement n° 211 : nouvelle rédaction ; adopté - **Art. 33 (réforme des attributions de logements locatifs sociaux)** - **Art. L. 441 du code de la construction et de l'habitation (principes régissant l'attribution des logements sociaux)** (p. 3032) : son amendement n° 212 : remplacement des mots "la mixité sociale des villes et des quartiers" par les mots "le principe de mixité sociale" ; adopté - **Art. L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation (contenu du décret régissant les attributions)** : son amendement n° 213 : attribution durable d'un logement adapté ; adopté - **Art. L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation (règlement départemental des attributions)** (p. 3033) : son amendement n° 214 : principe de mixité sociale ; adopté - **Art. 441-1-2 du code de la construction et de l'habitation (accords collectifs relatifs aux attributions)** : son amendement n° 215 : principe de mixité sociale ; adopté - **Art. L. 441-1-4 du code de la construction et de l'habitation (création des conférences intercommunales du logement)** (p. 3035) : son amendement n° 216 : critères définissant les communes obligées de créer une conférence intercommunale du logement en raison de leur proportion de logements sociaux ; adopté. (p. 3036) : son amendement n° 217 : désignation d'un préfet coordonnateur lorsque plusieurs départements sont concernés par un même bassin d'habitat ; adopté. (p. 3037) : sur l'amendement n° 69 de la commission (obligation pour le préfet ou les préfets compétents de réunir

les maires concernés dans un délai de trois mois à compter de la transmission de la délimitation des bassins d'habitat), son sous-amendement n° 218 ; adopté. (p. 3038) : ses amendements n° 219 et n° 221, ayant le même objet que l'amendement n° 217 précité ; adoptés. Son amendement n° 220 : rectification d'un décompte d'alinéa ; adopté - Art. L. 441-1-5 du code de la construction et de l'habitation (*rôle des conférences intercommunales du logement*) (p. 3039) : ses amendements n° 222 : suppression de la disposition prévoyant que la conférence pourra donner un avis sur le niveau des plafonds de ressources appliqué dans le bassin d'habitat ; et n° 223, sur le même objet que l'amendement n° 217 précité ; adoptés. (p. 3041) : son amendement n° 225, sur le même objet que l'amendement n° 217 précité ; adopté - Art. L. 441-2 du code de la construction et de l'habitation (*commission d'attribution*) (p. 3043, 3044) : son amendement n° 226 : possibilité pour le représentant de l'Etat dans le département ou l'un de ses représentants d'assister sur sa demande et à titre exceptionnel à toute réunion de la commission d'attribution ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - Art. 33 (*suite*) (*réforme des attributions de logements locatifs sociaux*) - Art. L. 441-2-1 du code de la construction et de l'habitation (*traitement des demandes d'attribution des logements locatifs sociaux*) (p. 3120) : son amendement n° 227 : fixation par décret des modalités de transmission des demandes ; adopté - Art. L. 441-2-1-1 du code de la construction et de l'habitation (*notification par écrit des refus d'attribution*) (p. 3121) : son amendement de suppression n° 228 ; adopté - Art. L. 441-2-2 du code de la construction et de l'habitation (*commission de médiation*) (p. 3122) : son amendement n° 229 : transmission de l'avis de la commission au préfet ou au comité responsable du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées ; adopté - Art. L. 441-2-4 du code de la construction et de l'habitation (*informations sur l'attribution des logements locatifs sociaux*) (p. 3124) : son amendement n° 230 : renvoi à l'accord national passé entre l'Etat et les organismes d'HLM pour les éléments statistiques rendant compte des résultats atteints ; retiré - Art. 33 ter (*délai de préavis applicable en cas de changement de logement au sein du parc d'HLM*) : son amendement, présenté par M. Edmond Lauret, n° 231 : suppression de la réduction du délai de préavis à deux mois au lieu de trois lorsque les deux logements faisant l'objet du changement appartiennent à des bailleurs sociaux différents ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - **Discussion générale** (p. 3678, 3679) : règles de fonctionnement des fonds de solidarité pour le logement. Taxe sur les logements vacants. Régime du surloyer. Mixité sociale. Rôle des organismes d'HLM. Le groupe du RPR votera le texte tel qu'il aura été amendé sur proposition de la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5075, 5076) : félicitations au rapporteur général. Impôt sur le revenu. Quotient familial. Déductions supplémentaires pour frais professionnels. Régime de la micro-entreprise. Impôt sur la fortune. Taxation du gazole et du carburant sans plomb. Fiscalité locale. Exonération de TVA sur les achats de terrains à bâtir. Taxe professionnelle. Concours de l'Etat aux collectivités locales. Suppression de la taxe générale sur les activités polluantes. Le groupe du RPR votera le texte qui résulte des travaux du Sénat.

Deuxième partie :

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (26 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5106, 5107) : charges du personnel de l'Etat. Coût pour 1999 de l'accord salarial du 10 février 1998. Financement des retraites. Réforme de l'Etat. Contrats de service. Extension à la fonction publique des 35 heures. Carrière des hauts fonctionnaires. Notion de service public. Propose l'adoption de ces crédits. Amendement déposé à l'article 79 bis - Art. 79 bis (*par priorité*) (*prorogation et extension du dispositif de congé de fin d'activité*) (p. 5117) : son amendement n° II-3 : suppression de l'extension du champ d'application de cette mesure ; adopté.

BRAYE (Dominique), sénateur (Yvelines) RPR-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

Membre titulaire du Conseil national de l'information statistique jusqu'au 21 octobre 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 409 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux [n° 0429 (97-98)] (13 mai 1998) - **Animaux**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 509 (97-98)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux [n° 0048 (98-99)] (4 novembre 1998) - **Animaux**.

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux [n° 0064 (98-99)] (17 novembre 1998) - **Animaux**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 111 (98-99)], adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux [n° 0115 (98-99)] (10 décembre 1998) - **Animaux**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 21 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 543) - Ministère : Emploi - *Diminution des aides de l'Etat aux zones en difficulté* - Réponse le 30 janvier 1998 (p. 544) - Villes

Questions orales sans débat :

n° 119 (JO Débats du 13 novembre 1997) (p. 3426) - Ministère : Aménagement du territoire - *Délocalisation de la Sonacotra* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 237) - **Délocalisation**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion - (14 janvier 1998) - Art. 1er A (délai préalable à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage)** (p. 77, 78) : attitude du parquet lorsqu'il est saisi d'un problème de mariage blanc. Simplification des procédures de divorce. Se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 2 de la commission et n° 45 de M. Jean-Jacques Hyest - **Avant l'art. 1er** (p. 81) : se déclare opposé à l'amendement n° 114 de M. Michel Duffour (acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur né en France de parents étrangers établis régulièrement en France par simple déclaration). Acquisition facile de la nationalité française.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - (21 janvier 1998) - Discussion générale** (p. 317) : propose un référendum sur l'immigration. (p. 318) : refus de ce texte par 76 % des Français. (p. 321) : nécessité de légiférer sur le projet de loi sur l'exclusion plutôt que sur l'immigration.

- **Suite de la discussion - (27 janvier 1998) - Art. 2 (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 453) : certificat d'hébergement indispensable à la lutte contre l'immigration clandestine. Responsabilité des hébergeants. Rôle du maire. Les membres du groupe du RPR voteront l'amendement de suppression n° 2 de la commission.

- **Suite de la discussion - (28 janvier 1998) - Art. 3 (création des cartes de séjour temporaire "scientifique" et "profession artistique et culturelle" - remplacement de la carte de séjour "membre de famille")** (p. 470) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de suppression de la commission.

- **Suite de la discussion - (29 janvier 1998) - Explications de vote sur l'ensemble** (p. 563, 564) : hommage à l'excellent travail de ses collègues Paul Masson, Alain Vasselle et Charles Pasqua. Caractère paradoxal de ce débat : nécessité d'un contrôle de l'immigration et aggravation de ce problème par le dispositif proposé. Statistiques relatives à l'accueil des immigrés par la France. Difficultés d'intégration des immigrés. Dépassement du seuil de tolérance. Mesures d'affaiblissement du dispositif en vigueur : dérive du droit d'asile et suppression des moyens de lutte contre l'immigration. Votera le texte élaboré par la Haute Assemblée.

- **Proposition de loi permettant aux organismes d'habitations à loyer modéré d'intervenir sur le parc locatif privé en prenant à bail des logements vacants pour les donner en sous-location [n° 0185 (97-98)] - (10 février 1998) - Discussion générale** (p. 766) : problème crucial du logement. Compétence des offices et des sociétés anonymes d'HLM. Conciliation des intérêts des propriétaires privés et des locataires. Activités du bâtiment. Réhabilitation du parc ancien et rôle de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Programme d'intervention sur le logement dans le cadre du projet "Mantes-en-Yvelines". (p. 767) : crédits de l'ANAH. Votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des**

produits destinés à l'homme - Deuxième lecture [n° 0222 (97-98)] - (26 février 1998) - Discussion générale (p. 983, 985) : qualité du travail. Création et missions du Comité national de sécurité sanitaire. Rapports entre les deux agences entre elles et avec l'Institut de veille sanitaire. Nécessaire équilibre dans les compétences des missions et des pouvoirs des agences. Intégration du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, CNEVA, au sein de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Eventuel transfert de laboratoires au sein de l'Agence. Xénogreffes. Rôle de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Confusion dans les compétences respectives des deux agences. Problème des matières premières à usage pharmaceutique. Qualité du travail de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Amendements destinés à opérer la distinction entre principes actifs et excipients à usage alimentaire - **Art. 4 (par priorité) (missions et organisation de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments) - Art. L. 794-1 du code de la santé publique (statut juridique et missions de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments)** (p. 1008) : son amendement n° 45 : clarification rédactionnelle; adopté après modification par le sous-amendement de conséquence n° 27 de M. François Autain - **Art. L. 794-2 du code de la santé publique (moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions)** (p. 1009, 1010) : ses amendements n° 46 : renforcement des moyens de recherche humains et matériels de l'Agence; n° 47 : distinction entre médicaments à usage humain et médicaments à usage vétérinaire; et n° 48 : attribution de la maîtrise du visa publicité à l'Agence; adoptés. (p. 1011) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture). Son amendement n° 49 : suppression du 9e bis du texte de l'article L. 794-2 du code de la santé publique relatif au contrôle de la qualité des eaux minérales; adopté - **Art. L. 794-7 du code de la santé publique (possibilité pour l'Agence de recourir aux grands corps de l'Etat)** (p. 1013) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 6 (par priorité) (conséquences de la création de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments dans le code de la santé publique)** (p. 1017) : son amendement n° 50 : prévision d'une période transitoire de six mois permettant aux groupements de producteurs de se mettre en conformité avec l'agrément quinquennal; adopté. Se déclare favorable aux amendements de la commission n° 8 (révision tous les cinq ans de l'agrément délivré aux groupements de producteurs pour distribuer des médicaments vétérinaires) et n° 9 (délivrance des autorisations de mise sur le marché des médicaments vétérinaires et des autorisations d'établissements pharmaceutiques par l'Agence) - **Art. 2 (missions et organisation de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé - Chapitre VI nouveau du livre VIII et art. L. 793-1 à L. 793-9 nouveaux du code de la santé publique)** (p. 1026, 1027) : son amendement n° 44 : rétablissement du texte élaboré en première lecture par le Sénat : exclusion du contrôle de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé de la publicité pour les aliments à finalité sanitaire; adopté. Soutient l'amendement n° 17 de M. Dominique Leclerc (participation au conseil d'administration et au conseil scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire de biologistes, pharmaciens et médecins des hôpitaux) - **Art. 10 (sécurité sanitaire des produits biologiques - Art. L. 665-15-1, L. 665-16, L. 672-1, L. 672-10, L. 672-15 et L. 674-9 nouveaux, L. 673-8, L. 673-9-1 nouveau, L. 673-10 et L. 673-11, L. 674-1, L. 674-8, L. 676-2 et L. 676-3, L. 676-5, L. 209-18-3 nouveau du code de la santé publique, art. L. 511-8 et L. 511-8-1 nouveau du code pénal)** (p. 1040) : son amendement n° 51 : mise en place de la traçabilité des produits de xénogreffes; adopté - **Art. 11 quater (matières premières à usage pharmaceutique - Chapitre X nouveau du livre V - Art. L. 658-13 à L. 658-16 nouveaux du code de la santé publique)** (p. 1045, 1046) : ses amendements n° 54 : introduction d'une distinction entre principes actifs et excipients qui ont un usage alimentaire et compétence de l'Agence française de sécurité sanitaire des

produits de santé sur les principes actifs ; et sur le même objet, n° 53, n° 55 et n° 56 ; rejetés. Composants des médicaments - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1051) : importance de la création des deux agences.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques** [n° 0409 (97-98)] - (19 mai 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2348) : large consultation. (p. 2349) : rapport homme-animal. Place croissante des animaux de compagnie. Propositions de loi. (p. 2450) : moralisation du commerce des animaux. Sous réserve de certaines modifications, la commission des affaires économiques approuve le volet "protection animale". Divergences sur les risques liés aux chiens potentiellement dangereux. Problème des propriétaires dangereux ou délinquants. (p. 2351) : réfute l'existence de types ou de races de chiens dangereux par nature. Caractère médiatique du phénomène pitbull. (p. 2352) : encadrement strict de la détention et de l'usage de chiens potentiellement dangereux avec un régime d'autorisation. Exemple de Mantes-la-Jolie. Définition des chiens potentiellement dangereux selon des critères objectifs par arrêté interministériel. Encadrement de la conduite des chiens potentiellement dangereux et responsabilisation des maîtres. (p. 2353) : en qualité de vétérinaire et d'élu local confronté à la délinquance, conforté par de nombreuses auditions, propose au Sénat d'adopter ce projet de loi sous réserve de l'adoption des améliorations préconisées à l'unanimité par la commission des affaires économiques - **Art. 1er (mesures visant à prévenir le danger susceptible d'être présenté par un animal)** (p. 2364) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 56 (exercice de ses pouvoirs par le maire à la demande de toute personne concernée) et n° 57 (suppression de l'adverbe notamment). Son amendement n° 1 : choix d'un délai franc de quinze jours ; adopté. (p. 2365) : accepte l'amendement rédactionnel n° 58 de la commission saisie pour avis. Accepte l'amendement n° 68 de M. Bernard Dussaut au profit duquel il retire son amendement analogue n° 2 (décision prise par le maire notamment de faire procéder à l'euthanasie de l'animal après avis d'un vétérinaire mandaté par la direction des services vétérinaires). (p. 2366) : accepte l'amendement rédactionnel n° 59 de la commission saisie pour avis - **Art. 2 (mesures applicables aux chiens potentiellement dangereux)** - **Art. 211-1 du code rural (classification des chiens potentiellement dangereux)** (p. 2367, 2370) : son amendement n° 3 : définition des types de chiens susceptibles d'être dangereux par arrêté du ministre de l'intérieur, du ministre de la défense et du ministre de l'agriculture pris après consultation des organismes cynophiles agréés et réactualisation de cet arrêté tous les six mois ; adopté. Insertion de la disposition figurant dans l'amendement n° 71 de M. Christian Demuyneck dans son amendement n° 3 précité - **Art. 211-2 du code rural (interdiction faite à certaines catégories de personnes de détenir des chiens potentiellement dangereux)** : son amendement n° 83 : référence à l'arrêté interministériel prévu ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 72 de M. Christian Demuyneck au profit de son amendement n° 83 précité qui reprend son objet. (p. 2371) : son amendement n° 4 : remplacement du mot "chien" par le mot "animal" ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 60 de la commission saisie pour avis (suppression de la dérogation à l'interdiction d'avoir un animal potentiellement dangereux en considération du comportement du demandeur). Demande la réserve de son amendement n° 82 jusqu'à l'examen du texte proposé pour l'article 211-3 du code rural. (p. 2372) : son amendement n° 5 de coordination ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 73 de M. Christian Demuyneck au profit de ce dernier. Son amendement n° 6 : création d'un fichier national recensant la liste des personnes auxquelles la garde d'un animal a été retirée conformément à l'article 211 du code rural ; adopté - **Art. 211-3 du code rural (formalités imposées aux détenteurs de chiens potentiellement dangereux)** (p. 2373) : son amendement n° 7 : substitution d'un régime d'autorisation au mécanisme de la déclaration ; adopté. (p. 2374) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 61 de la commission saisie pour avis

(formalités accomplies par le propriétaire de l'animal). Accepte l'amendement de simplification n° 62 de la commission saisie pour avis. (p. 2375) : son amendement de coordination n° 8 ; adopté. Ses amendements n° 9 : enregistrement de la demande d'autorisation de détention par le maire ; et n° 10 : identification du chien par un vétérinaire titulaire d'un mandat sanitaire ; adoptés. (p. 2376) : ses amendements n° 11 de coordination, n° 12 : délai octroyé au maire pour accorder l'autorisation de détention ; et n° 13 : possibilité pour le maire de refuser d'accorder une autorisation de détention à des personnes qui ont utilisé leur chien afin d'intimider directement une autre personne ; adoptés. (p. 2377) : ses amendements n° 14 de coordination, n° 15 : sanction de la non-présentation de l'autorisation de détention ; et n° 16 : sanction du défaut d'autorisation de détention ; adoptés - **Art. 211-2 du code rural (suite)** : son amendement de coordination n° 82 ; adopté (précédemment réservé p. 2372) - **Art. 211-4 du code rural (mesures spécifiques concernant les chiens d'attaque)** (p. 2378) : son amendement n° 17 : suppression par coordination ; adopté - **Art. 211-5 du code rural (mesures restreignant la circulation des chiens potentiellement dangereux)** : son amendement n° 18 : possibilité donnée à l'enfant mineur de promener l'animal de ses parents dans certains endroits, notamment sur la voie publique ; adopté. (p. 2379) : son amendement n° 19 : sanction aggravée de la violation des dispositions relatives au port de la muselière et à la promenade du chien ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 78 de M. Christian Demuyneck (précision relative à la personne pouvant détenir un chien susceptible d'être dangereux), au profit de son amendement analogue n° 19 précité. Accepte l'amendement de coordination n° 64 de la commission saisie pour avis - **Art. 211-6 du code rural (mesures relatives au dressage des chiens d'attaque)** (p. 2380) : accepte l'amendement de simplification n° 65 de la commission saisie pour avis - **Art. 211-8 du code rural (dispositions pénales)** : son amendement de suppression par coordination n° 20 ; adopté - **Art. 4 (mesures visant à lutter contre la divagation d'animaux d'espèce sauvage)** (p. 2381) : ses amendements rédactionnels n° 21 et n° 22 ; adoptés - **Après l'art. 4** (p. 2382) : s'oppose à l'amendement n° 70 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour les communes de mettre en place une taxe sur les chiens) - **Art. 7 (mesures relatives à la mise en fourrière et aux communautés de chats errants)** - **Art. 213-3 du code rural (principes applicables à l'existence et au fonctionnement des fourrières)** (p. 2383) : son amendement n° 23 : ensemble de la surveillance sanitaire de la fourrière assurée par un vétérinaire titulaire du mandat sanitaire ; retiré. (p. 2384, 2385) : son amendement n° 24 : nomination du vétérinaire titulaire du mandat sanitaire par le préfet sur proposition du maire de la commune où la fourrière est située ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 69 de M. Bernard Dussaut (référence à un vétérinaire habilité par la direction des services vétérinaires). (p. 2386) : son amendement n° 25 : paiement d'une amende forfaitaire par le propriétaire qui refuse de payer le coût de détention de son animal ; adopté - **Art. 213-4 du code rural (fonctionnement du service de la fourrière pour les animaux identifiés)** : ses amendements n° 26 : identification de l'animal par le seul tatouage ; et n° 27 : mise en place d'un délai franc de quinze jours à compter de la capture de l'animal ; adoptés - **Art. 213-5 du code rural (fonctionnement du service de fourrière pour les animaux non identifiés)** (p. 2387) : son amendement n° 28 : mise en place d'un délai franc de quinze jours à compter de la capture de l'animal ; adopté - **Art. 213-6 du code rural (mesures encadrant l'entretien de communautés de chats dans les lieux publics)** : ses amendements n° 29 : intervention du maire sur les communautés de chats à la seule demande des associations de protection d'animaux ; et n° 30 : identification et stérilisation des chats capturés réalisées au nom et aux frais de ladite association ; adoptés. (p. 2388) : son amendement n° 31 : suppression de la possibilité de maintenir des communautés de chats dans les départements déclarés officiellement infectés par la rage ; adopté - **Art. 8 (mesures conservatoires à l'égard des animaux en cas de procédure judiciaire)** (p. 2389) : accepte l'amendement n° 66 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction) - **Art. 8 bis**

(bilan relatif à la distinction entre deux catégories de chiens) : son amendement n° 32 : bilan de l'application du présent chapitre par coordination ; adopté - **Après l'art. 8 bis** (p. 2390) : son amendement n° 33 : instauration auprès du préfet du département d'un comité départemental d'orientation de la protection des animaux et de lutte contre les animaux dangereux et errants ; adopté - **Art. 9** (identification des chiens et chats et de certaines espèces animales non domestiques protégées) (p. 2391, 2392) : ses amendements n° 34 : généralisation de l'obligation de tatouage pour les chats de plus de sept mois ; et n° 35 : tatouage effectué exclusivement par un vétérinaire titulaire d'un mandat sanitaire ; rejetés - **Art. 10** (mesures fixant les conditions d'exercice des activités liées aux animaux de compagnie) (p. 2393, 2394) : ses amendements n° 36 : acquisition de la qualité d'éleveur professionnel à partir de la vente de trois portées par an ; n° 37 : délivrance du certificat par l'autorité administrative ; n° 38 : remplacement du mot "chiens sevrés" par les mots "chiens d'au moins six mois" ; et n° 39 rédactionnel ; adoptés - **Art. 10 bis** (autorité habilitée à délivrer le certificat de capacité) : son amendement de suppression par coordination n° 40 ; adopté - **Art. 12** (expositions et manifestations accueillant des animaux de compagnie dans les lieux publics) (p. 2395) : ses amendements n° 41 : interdiction de la vente des animaux dans les commerces non spécialisés ; n° 42 : interdiction faite aux commerces spécialisés dans la vente des animaux de vendre des chiens potentiellement dangereux ; n° 43 : interdiction à toute personne âgée de moins de seize ans de vendre des chiens ou des chats ; adoptés - **Art. 13** (cession et publication d'offres de cession d'animaux de compagnie - protection des races de chiens et chats) (p. 2396) : ses amendements n° 44 : cession à titre gratuit ; n° 45 : mention dans le certificat établi par le vétérinaire des tares et défauts éventuels de l'animal ; et n° 46 : mention du nombre exact de la portée ; adoptés - **Art. 15** (sanctions des infractions à l'article 267-3 et pour mauvais traitements envers animaux dans des établissements professionnels) - **Art. 276-8 du code rural** (poursuite et sanction administrative en raison du non-respect de l'article 267-3) (p. 2398) : ses amendements n° 47 : mention des actes de chirurgie vétérinaire ; et n° 48 rédactionnel ; adoptés - **Art. 276-9 du code rural** (sanctions pénales en cas d'infractions à l'article 267-3) : son amendement de coordination n° 49 ; adopté - **Art. 276-10 du code rural** (sanction en cas de mauvais traitements envers les animaux de compagnie) : son amendement n° 50 : exception pour les mauvais traitements infligés par nécessité absolue ; adopté - **Après l'art. 15** (p. 2399) : son amendement n° 51 : dépôt par le Gouvernement d'un rapport dressant le bilan du présent chapitre dans les cinq ans qui suivent la promulgation de cette loi ; adopté - **Art. 17** (renforcement des pouvoirs de contrôle des agents des services vétérinaires en matière de protection des animaux) (p. 2400) : ses amendements n° 52 : ouverture de tout véhicule stationné en plein soleil lorsque la vie de l'animal est en danger en présence d'un officier ou d'un agent de police judiciaire ; et n° 53 de coordination ; adoptés - **Avant l'art. 19** (p. 2401) : son amendement n° 55 : obligation pour le vétérinaire qui a été amené à soigner des animaux ayant participé à des combats d'en aviser le maire ; adopté. Demande de scrutin public - **Art. 19** (peines complémentaires d'interdiction de détenir un animal) (p. 2402) : accepte l'amendement n° 67 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction) - **Sur l'ensemble** (p. 2404) : volonté de résoudre les problèmes qui se posent dans les quartiers difficiles. Caractère médiatique du problème des pitbulls. Souhaite que l'Assemblée nationale retienne un certain nombre des mesures adoptées par le Sénat.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice** [n° 0463 (97-98)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464 (p. 4021, 4024) : compatibilité entre une fonction exécutive locale et un mandat parlementaire. Décentralisation. Statut de l'élu. Lien entre les parlementaires et les réalités du terrain.

Incohérence gouvernementale. Exemple des ministres. Position des hommes politiques de la majorité. Opinion publique. Soutiendra les amendements de la commission des lois - **Art. 2** (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une fonction d'exécutif d'une collectivité territoriale ou avec plus d'un mandat local) (p. 4032) : sur l'amendement n° 4 de la commission (incompatibilité du mandat parlementaire avec l'exercice de plus d'un mandat parmi ceux de conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris ou conseiller municipal d'une commune de moins de 3 500 habitants. Maintien de la possibilité d'exercer des fonctions exécutives de collectivités territoriales), se déclare opposé au sous-amendement n° 40 de M. Charles Jolibois (possibilité pour l'élu parlementaire de rester conseiller municipal s'il s'agit d'une ville de moins de 3 500 habitants) - **Art. 4 bis** (âge d'éligibilité des sénateurs) (p. 4044) : intervient sur l'amendement de suppression n° 17 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4054) : position du groupe socialiste. Exemple d'un député maire socialiste de Seine-Saint-Denis. Votera ce projet de loi organique tel qu'il est issu des travaux du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice** [n° 0464 (97-98)] - (28 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463 - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité.

- **Proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale** [n° 0030 (98-99)] - (5 novembre 1998) - **Art. unique** (p. 4259) : se déclare favorable à la création d'une commission d'enquête et votera l'amendement n° 3 de M. Jean Arthuis (extension de l'examen de la situation des effectifs à ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture pour l'enseignement agricole).

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques** - *Deuxième lecture* [n° 0509 (97-98)] - (10 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - Discussion générale (p. 4291, 4293) : évolution de ce texte au cours des différentes lectures. Classification en une ou deux catégories des chiens susceptibles d'être dangereux. Dangerosité de certains propriétaires. Difficulté d'application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Points d'accord et de divergence entre les deux assemblées. Délai de garde des animaux en fourrière. Tatouage. Détenteurs non professionnels d'au moins neuf chiens. Cession de chiens et de chats de moins de huit semaines. Avis des experts. Délinquance. (p. 4294, 4296) : absence de critères scientifiques pour établir une classification. Médiatisation. Pitbulls. Caractère inapplicable de ce dispositif. Expérience britannique. Exemple de Mantes-la-Jolie. Sous réserve du vote de ses amendements, la commission des affaires économiques vous propose l'adoption de ce projet de loi - **Art. 1er** (mesures visant à prévenir le danger susceptible d'être présenté par un animal) (p. 4297, 4300) : son amendement n° 1 : allongement du délai de garde de l'animal en fourrière ; adopté. Notion de "jours ouvrés". Risque de contamination par la rage. Surcoût de cette mesure. Port de la muselière - **Art. 2** (mesures applicables aux chiens potentiellement dangereux) - **Art. 211-1 du code rural** (classification des chiens potentiellement dangereux) (p. 4301, 4302) : son amendement n° 2 : classification en une seule catégorie ; adopté. Dangerosité de certains propriétaires. Délinquance des jeunes - **Art. 211-2 du code rural** (interdiction faite à certaines catégories de personnes de détenir des chiens potentiellement dangereux) : son amendement de coordination n° 3 ; adopté - **Art. 211-3 du code rural** (formalités imposées aux détenteurs de chiens potentiellement dangereux) (p. 4303) : ses amendements n° 4 : tatouage des chiens par les seuls vétérinaires titulaires d'un mandat sanitaire ; et n° 5 de coordination ; adoptés -

Art. 211-4 du code rural (mesures spécifiques concernant les chiens d'attaque) : son amendement de coordination n° 6 ; adopté - **Art. 211-5 du code rural (mesures restreignant la circulation des chiens potentiellement dangereux)** : son amendement n° 7 : autorisation sous condition à un enfant mineur de promener le chien de ses parents sur la voie publique ; adopté - **Art. 7 (mesures relatives à la mise en fourrière et aux communautés de chats errants)** - **Art. 213-4 du code rural (fonctionnement du service de la fourrière pour les animaux identifiés)** (p. 4304, 4305) : ses amendements n° 8 : reconnaissance du tatouage comme seul moyen légal d'identification ; et n° 9 : allongement du délai de garde de l'animal en fourrière ; adoptés. Port du collier - **Art. 213-5 du code rural (fonctionnement du service de fourrière pour les animaux non identifiés)** : son amendement n° 10 : allongement du délai de garde de l'animal en fourrière ; adopté - **Art. 8 bis (bilan relatif à la distinction entre deux catégories de chiens)** (p. 4306) : son amendement de coordination n° 11 ; adopté - **Art. 10 (mesures fixant les conditions d'exercice des activités liées aux animaux de compagnie)** (p. 4307) : son amendement n° 12 : substitution de la notion de "chiens d'au moins six mois" à celle de "chiens sevrés" ; adopté - **Art. 13 (cession et publication d'offres de cession d'animaux de compagnie - protection des races de chiens et chats)** (p. 4308) : son amendement n° 13 : interdiction de céder à titre gratuit un chien ou un chat de moins de huit semaines ; adopté. Période de "maternage". Risque de vente illicite d'animaux - **Art. 15 (sanctions des infractions à l'article 276-3 du code rural et pour mauvais traitement envers animaux dans des établissements professionnels - amende forfaitaire)** (p. 4309) : son amendement de coordination n° 14 ; adopté - **Après l'art. 19** (p. 4310) : accepte l'amendement n° 15 de M. Jean Bizet (validation des résultats des concours d'entrée dans les écoles vétérinaires en 1998 et rapport sur la clarification et la simplification des procédures d'admission au concours vétérinaire) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4310) : application de ce texte. Remerciements au rapporteur pour avis de la commission des lois.

Nouvelle lecture [n° 0111 (98-99)] - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 6619) : report de la discussion lors de l'examen des amendements - **Art. 1er (mesures visant à prévenir le danger susceptible d'être présenté par un animal)** : son amendement n° 1 : allongement du délai de garde de l'animal en fourrière ; adopté. Notion de "jours ouverts". Risque de contamination par la rage - **Art. 2 (mesures applicables aux chiens potentiellement dangereux)** - **Art. 221-1 du code rural (classification des chiens potentiellement dangereux)** (p. 6620) : son amendement n° 2 : classification en une seule catégorie ; adopté. Distinction artificielle entre chiens d'attaque et chiens de garde. Dangerosité de certains propriétaires. Problème de l'applicabilité du texte - **Art. 211-2 du code rural (interdiction faite à certaines catégories de personnes de détenir des chiens potentiellement dangereux)** (p. 6621) : son amendement de coordination n° 3 ; adopté - **Art. 211-3 du code rural (formalités imposées aux détenteurs de chiens potentiellement dangereux)** : ses amendements n° 4 : tatouage des chiens par les seuls vétérinaires titulaires d'un mandat sanitaire ; et n° 5 de coordination ; adoptés - **Art. 211-4 du code rural (mesures spécifiques concernant les chiens d'attaque)** : son amendement de suppression n° 6 ; adopté - **Art. 211-5 du code rural (mesures restreignant la circulation des chiens potentiellement dangereux)** (p. 6622) : son amendement de coordination n° 7 ; adopté - **Art. 2 bis (interdiction de posséder ou de détenir dans les logements un chien d'attaque)** : son amendement de coordination n° 8 ; adopté - **Art. 7 (mesures relatives à la mise en fourrière et aux communautés de chats errants)** - **Art. 213-4 du code rural (fonctionnement du service de fourrière pour les animaux identifiés)** (p. 6623) : ses amendements n° 9 : reconnaissance du tatouage comme seul moyen légal d'identification ; et n° 10 de coordination ; adoptés. Port du collier. Risque de contamination par la rage - **Art. 213-5 du code rural (fonctionnement du service de fourrière pour les**

animaux non identifiés) : son amendement de conséquence n° 11 ; adopté - **Art. 8 bis (bilan relatif à la distinction entre deux catégories de chiens)** : son amendement de coordination n° 12 ; adopté - **Art. 10 (mesures fixant les conditions d'exercice des activités liées aux animaux de compagnie)** (p. 6624) : son amendement n° 13 : substitution de la notion de "chien d'au moins six mois" à celle de "chien sevré" ; adopté - **Art. 13 (cession et publication d'offres de cession d'animaux de compagnie - protection des races de chiens et chats)** : son amendement n° 14 : interdiction de céder à titre gratuit un chien ou un chat de moins de huit semaines ; adopté. Période de "maternage". Risque de ventes illicites d'animaux - **Art. 15 (sanctions des infractions à l'article 276-3 du code rural et pour mauvais traitement envers animaux dans des établissements professionnels - amende forfaitaire)** (p. 6625) : son amendement de coordination n° 15 ; adopté - **Art. 19 bis (validation des concours d'entrée dans les écoles vétérinaires)** (p. 6626) : son amendement n° 16 : conditions d'intégration du surplus d'étudiants reçus au concours d'entrée dans les écoles vétérinaires ; retiré au profit de l'amendement n° 17 du Gouvernement portant sur le même objet. Question de la possibilité d'intégration des étudiants dès janvier 1999. Interrogation sur la répercussion de cette intégration sur le nombre de places disponibles au concours 1999 et 2000 - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6628) : difficulté de la classification des chiens en deux catégories. Image populaire du pitbull. Difficultés d'application de la loi. Dysfonctionnement du dispositif transitoire concernant le concours d'entrée aux écoles vétérinaires. Votera ce texte.

BRET (Robert), sénateur (Bouches-du-Rhône) CRC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 45 (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6262) - Ministère : Emploi - *Mouvement des chômeurs* - Réponse le 11 décembre 1998 (p. 6262) - *Chômage*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - (27 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464** (p. 3995, 3997) : liens entre l'élu et le citoyen. Opinion publique. Conflit d'intérêts entre les collectivités locales et l'Etat. Rajeunissement et féminisation de la fonction élective. Scrutin proportionnel. Absentéisme parlementaire. Réduction des pouvoirs du Parlement. Citoyenneté. Extension des incompatibilités aux domaines professionnel et économique. Elaboration d'un statut de l'élu. Indemnités. Le groupe communiste républicain et citoyen soutiendra ces deux projets de loi.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)]** - (27 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463** - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - Suite de la

discussion - (28 octobre 1998) - **Art. 2 (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une fonction d'exécutif d'une collectivité territoriale ou avec plus d'un mandat local)** (p. 4033, 4034) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de la commission (incompatibilité du mandat parlementaire avec l'exercice de plus d'un mandat parmi ceux de conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris ou conseiller municipal d'une commune de moins de 3 500 habitants. Maintien de la possibilité d'exercer des fonctions exécutives de collectivités territoriales).

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4153, 4155) : nécessaire rénovation des lois de décentralisation. Objectifs et bilan de la décentralisation. Rôle essentiel des investissements des collectivités territoriales. Esprit initial de la décentralisation. Réforme de la fiscalité locale. Souhait de ressources nouvelles pour les collectivités. Coopération intercommunale. Poids de la construction européenne sur la réorganisation territoriale.

- **Projet de loi relatif à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits [n° 0530 (97-98)]** - (4 novembre 1998)

- **Discussion générale** (p. 4216, 4217) : précision attendue concernant les modalités de création et de fonctionnement des maisons de justice et du droit. Augmentation nécessaire du financement de l'aide à l'accès au droit. Dépôt d'un amendement pour augmenter les bénéficiaires de l'aide juridictionnelle en fonction des ressources. Lutte contre l'exclusion. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront ce projet de loi tout en tentant d'améliorer le dispositif proposé - **Avant l'art. 1er et après l'art. 3** (p. 4224, 4226) : ses amendements n° 49 : relèvement des plafonds d'accès à l'aide juridictionnelle totale et partielle ; n° 50 : fixation des plafonds d'accès à l'aide juridictionnelle en référence au salaire minimum interprofessionnel de croissance ; n° 51 : exclusion de la résidence principale dans l'évaluation des ressources pour l'obtention de l'aide juridictionnelle ; n° 52 : application d'un taux réduit de TVA aux actes constitutifs de l'aide juridictionnelle ; et n° 53 : possibilité pour le bénéficiaire de l'aide juridictionnelle d'avoir recours à plusieurs avocats ; retirés - **Après l'art. 3** (p. 4227) : son amendement n° 54 : attribution d'une rémunération convenable aux auxiliaires de justice ; retiré - **Art. 8 (définition de l'aide à l'accès au droit)** (p. 4229, 4230) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé aux amendements de la commission, n° 5 (suppression du règlement amiable des litiges déjà mentionné dans le titre du projet de loi), n° 6 (suppression de la précision concernant l'adaptation de l'aide à l'accès au droit pour les personnes en situation de grande précarité) et n° 7 (appellation du nouveau conseil départemental devenant : "conseil départemental de l'accès au droit") - **Art. 9 (mise en oeuvre de l'aide à l'accès au droit)** - **Art. 54 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique (missions du conseil départemental de l'accès au droit et de la résolution amiable des litiges)** (p. 4231, 4232) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé aux amendements de la commission n° 8 de coordination, n° 9 (suppression de l'alinéa relevant du domaine réglementaire concernant les campagnes de sensibilisation et de formation menées par le conseil départemental), n° 10 (suppression de l'alinéa relevant du domaine réglementaire concernant la répartition territoriale des instances par le conseil départemental), n° 11 (suppression de la disposition redondante concernant les conventions passées par le conseil départemental) et n° 13 (suppression des dispositions concernant le médiateur de la République) - **Art. 55 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique (statut et constitution du conseil départemental)** (p. 4233, 4234) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé aux amendements de la commission n° 14 et n° 17 de coordination et au n° 15 (élargissement de la composition du conseil départemental aux représentants de l'ensemble des professions concernées par l'aide à l'accès au droit) - **Art. 56 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide**

juridique (représentants siégeant au conseil départemental avec voix consultative) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé aux amendements de la commission n° 18 et n° 19 de coordination - **Art. 57 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique (réception et répartition des ressources pour le financement de l'aide à l'accès au droit - conventions conclues par le conseil départemental)** (p. 4235) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement de coordination n° 21 de la commission - **Art. 58 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique (établissement du barème du montant des frais de consultation pouvant rester à la charge du bénéficiaire)** : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement de coordination n° 22 de la commission - **Art. 59 et 60 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique (aide à l'accès au droit en faveur des Français de l'étranger)** (p. 4236) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé aux amendements de la commission n° 23, n° 24 et n° 25 de coordination - **Après l'art. 9** : son amendement n° 55 : prise en charge par l'Etat du financement de l'aide à l'accès au droit ; retiré - **Art. 11 (coordination)** (p. 4237) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé aux amendements de la commission n° 27 à n° 30 de coordination

Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0006 (98-99)] - (18 novembre 1999) - **Discussion générale** (p. 4583, 4584) : restrictive du projet de loi constitutionnelle par le Sénat en première lecture. Mainmise de l'exécutif sur le judiciaire : part prépondérante du Président de la République et du ministre de la justice au sein du Conseil supérieur de la magistrature, CSM. Approuve l'affirmation de l'unicité de la magistrature mais regrette le maintien de deux formations distinctes au sein du CSM. Réappropriation nécessaire par le législateur de l'encadrement normatif du droit. Abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Justice

- (7 décembre 1998) (p. 5997, 5998) : hausse satisfaisante des crédits budgétaires. Lenteur de la justice. Revendications des fonctionnaires des greffes : revalorisation indemnitaire et statutaire ; amélioration des conditions de travail. Protection judiciaire de la jeunesse : prévention et réinsertion. Mécontentement des gardiens de prisons. (p. 5999) : amélioration des conditions de vie quotidienne des détenus. Question sur la mise en place des unités de vie familiale. Abaissement souhaitable des plafonds prévus pour l'obtention de l'aide juridictionnelle. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront ce projet de budget. Favorable à une sanction des écrits ignobles d'Alain Terrail, avocat général à la Cour de cassation.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6041, 6042) : interrogations sur la valeur constitutionnelle de l'amendement n° II-103 de la commission (réduction progressive de l'impôt sur le revenu pour les années 1999, 2000, 2001 et 2002). Référence à l'article XIII de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 disposant que la contribution doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. Défaut de l'impôt sur le revenu : outil non représentatif de la réalité du revenu des ménages. Nécessaire prise en compte des revenus du capital. Favorable à un traitement équilibré de l'ensemble des composantes du revenu des ménages. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° II-103 précité de la commission.

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Après l'art. 74 bis** (p. 6149) : soutient l'amendement n° II-161 de Mme Marie-Claude Beaudeau (détermination par les collectivités locales des taux des différents impôts locaux). Anomalie relative à la taxe professionnelle.

- **Proposition de loi tendant à sanctionner de peines aggravées les infractions commises sur les agents des compagnies de transport collectif de voyageurs en contact avec le public** [n° 0086 (98-99)] - (10 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6289, 6291) : lien entre l'insécurité et l'isolement des agents de transport public ; effectifs. Réflexion sur les violences urbaines. Doute sur l'utilité de l'aggravation des peines. Circonstances aggravantes déjà existantes : "réunion" - usage d'une arme - préméditation. Manque de moyens de la justice : comparution immédiate. Peines alternatives à l'incarcération pour les jeunes délinquants. Prévention de la délinquance. Réduction par la majorité sénatoriale du budget de l'emploi et de la solidarité pour 1999. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce texte. - **Après l'art. unique** (p. 6293) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° I de M. Simon Sutour (énumération des personnes concernées par l'application de l'article 433-5 du code pénal).

- **Proposition de loi portant modification de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers** [n° 0085 (98-99)] - (10 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6297, 6298) : allocation de vétéran. Faiblesse de la participation financière de l'Etat. Conditions d'attribution de l'allocation de vétéran. Suppression de la contribution des sapeurs-pompiers volontaires. Transfert de charges vers les collectivités locales. Indemnisation des présidents et vice-présidents des conseils d'administration des services départementaux d'incendie et de secours, SDIS. Corps des marins-pompiers de Marseille. Le vote de ce texte par le groupe communiste républicain et citoyen dépendra du sort de son amendement - **Art. 3 (financement de l'allocation de vétéran)** (p. 6303) : son amendement n° 9 : participation de l'Etat au financement de l'allocation de vétéran ; rejeté.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture** [n° 0081 (98-99)] - **Suite de la discussion** - (16 décembre 1998) - **Art. 4 (conditions de recevabilité des déclarations de candidature)** (p. 6460) : se déclare opposé à la motion n° I de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité au deuxième alinéa de cet article visant à assurer la parité entre hommes et femmes dans les listes de candidats aux élections de conseillers régionaux. (p. 6462) : se déclare opposé à l'amendement n° 17 de la commission (relèvement à 10 % du seuil de suffrages exprimés permettant le maintien d'une liste au second tour) - **Après l'art. 5** (p. 6468) : abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur l'amendement n° 21 de la commission (candidatures multiples : interdiction de figurer sur plusieurs sections départementales d'une même liste).

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution** [n° 0092 (98-99)] - **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 6561) : soutient l'amendement n° 8 de Mme Hélène Luc (organisation obligatoire de la consultation du peuple, par voie de référendum, en préalable à la ratification de tout traité mettant en cause la souveraineté nationale) - **Art. 1er (article 88-2 de la Constitution - autorisation de transferts de compétences)** (p. 6568) : distinction entre transfert de compétence et transfert de souveraineté. Référence au "compromis de Luxembourg" : application de la règle de l'unanimité lorsqu'un pays estime des intérêts très importants en cause. - **Art. 1er (article 88-2 de la Constitution - autorisation de transferts de compétences)** (p. 6572) : soutient l'amendement n° 10 de Mme Hélène Luc (possibilité pour la France d'invoquer la règle de l'unanimité en cas de mise en cause de ses intérêts essentiels). "Compromis de

Luxembourg". Attachement fondamental à la souveraineté nationale.

BRISEPIERRE (Paulette), sénateur (Français établis hors de France) RPR.

Réélue sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission nationale des Bourses de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 197 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de l'accord interne entre les représentants des gouvernements des Etats membres, réunis au sein du conseil relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du second protocole financier de la quatrième convention ACP-CE [n° 0219 (97-98)] (14 janvier 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 198 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification du protocole à la quatrième convention entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'autre part (dite convention ACP-CE de Lomé), à la suite de l'adhésion de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à l'Union européenne [n° 0219 (97-98)] (14 janvier 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 199 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de l'accord portant modification de la quatrième convention entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique d'autre part (dite convention ACP-CE de Lomé) [n° 0219 (97-98)] (14 janvier 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 203 (97-98)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Namibie sur la coopération culturelle, scientifique et technique [n° 0266 (97-98)] (4 février 1998) - **Traités et conventions.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée au Cameroun et au Congo du 15 au 20 février 1998 [n° 0376 (97-98)] (7 avril 1998) - **Afrique centrale.**

Proposition de loi déposée avec MM. Charles de Cuttoli et Paul d'Ornano, tendant à compléter la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 en matière de communication audiovisuelle extérieure de la France [n° 0425 (97-98)] (12 mai 1998) - **Audiovisuel.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Aide au développement** [n° 0069 (98-99), tome 3] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord portant modification de la quatrième convention entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'autre part (dite convention ACP-CE de Lomé) [n° 0199 (97-98)] - (4 février 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 198 et n° 197 (97-98) (p. 649, 650) : bilan contrasté des accords de Lomé. Négociation en cours. Intérêt de la France au maintien du lien privilégié avec les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ACPI. Propose l'adoption de ces trois projets de loi.**

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole à la quatrième convention entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'autre part (dite convention ACP-CE de Lomé), à la suite de l'adhésion de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à l'Union européenne [n° 0198 (97-98)] - (4 février 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 199 et n° 197 (97-98) - Voir intervention sous le projet de loi n° 199 (p. 649, 650).**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord interne entre les représentants des gouvernements des Etats membres réunis au sein du Conseil relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du second protocole financier de la quatrième convention ACP-CE [n° 0197 (97-98)] - (4 février 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 199 et n° 198 (97-98) - Voir intervention sous le projet de loi n° 199 (p. 649, 650).**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Namibie sur la coopération culturelle, scientifique et technique [n° 0203 (97-98)] - (25 mars 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 1292, 1293) : renforcement de la présence française en Afrique australe. Propose l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (10 juin 1998) - Art. 4 (recentrage du contrat emploi-solidarité, CES, sur les personnes en difficulté - Art. L. 322-4-7, L. 322-4-12, L. 322-4-15 et L. 980-2 du code du travail) (p. 2891) : se déclare favorable à l'amendement n° 306 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (extension du bénéfice du contrat emploi-solidarité aux Français en situation de détresse lors de leur retour en France).**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (2 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (p. 5631, 5633) : réduction internationale de l'aide publique au développement. Création d'un comité interministériel de la coopération internationale et du développement, CICID. Haut conseil de la coopération internationale. Substitution de la notion "zone de solidarité prioritaire" à celle de "champ". Demande la concentration de l'action sur l'Afrique ; sommet France-Afrique ; retour de la croissance ; perspectives démographiques. Communauté française en Afrique. Diminution des crédits : assistance technique ; suppression de postes de coopérants. Aide-projet ; diminution des crédits

du Fonds d'aide et de coopération. FAC. Malgré ces réserves, avis favorable à l'adoption de ces crédits.

BROISSIA (Louis de), sénateur (Côte-d'Or) RPR.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Presse écrite [n° 0067 (98-99), tome 11] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation - (3 novembre 1998) (p. 4172, 4174) : dérapages de la décentralisation. Conseils généraux. Efficacité de l'action des collectivités territoriales. Bilan de la décentralisation. Améliorations souhaitables au fonctionnement de la décentralisation.**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Culture

- (5 décembre 1998) (p. 5892) : progression des crédits déconcentrés en province et des crédits accordés aux spectacles vivants. Fusion des directions du théâtre et de la musique d'une part, et du patrimoine et de l'architecture d'autre part. Insuffisance du budget destiné au patrimoine non protégé. Regrette l'abandon de la technique de la loi de programme. Multiplication des emplois précaires au ministère. Bibliothèques et lecture publique : nécessité de déroger à la directive européenne du 19 novembre 1992 relative au paiement de droit d'auteur lors du prêt ou de la location d'oeuvres.

Communication audiovisuelle

- (5 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la presse écrite (p. 5912, 5913) : augmentation des crédits d'aide à la presse. Mise en place du Fonds de modernisation de la presse quotidienne. Remplacement des crédits téléphoniques des correspondants de presse par une aide à la transmission de fac-similés. Redistribution de crédits pour l'aide au portage, à La Poste et à la SNCF. Pénalisation de la presse quotidienne régionale. Nécessité d'une pluriannualité de l'engagement de l'Etat. Régime fiscal des journalistes.

BUFFET (Marie-George), Ministre de la jeunesse et des sports.

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0416 (97-98)] (5 mai 1998) - Sports.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 de M. Jacques Mahéas : **Sports (Soirée inaugurale du Stade de France et esprit sportif)** (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 542).

n° 19 de M. Jean Bernard : **Sports (Retransmission de la coupe du monde de football dans les hôtels et les cafés)** (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1319).

n° 8 de M. Jean-Pierre Fourcade : **Sécurité (Dispositif policier pendant la coupe du monde de football)** (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1652).

n° 51 de M. Philippe Nogrix : **Sports (Soutien aux petits clubs sportifs)** (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6268).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives [n° 0243 (97-98)]** - (4 février 1998) - **Discussion générale** (p. 626, 627) : homologation des enceintes sportives ; allongement du délai ; crédits du Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; dérogation au profit des circuits de vitesse. Extension aux infractions commises à l'extérieur des stades du champ d'application de la peine complémentaire d'interdiction d'accès aux stades. Action éducative de prévention de la violence : charte du fair-play élaborée par des collégiens de Choisy. Educateurs sportifs : compatibilité du principe de libre prestation de services des ressortissants communautaires avec l'obligation de diplômes et de qualifications fixée par la loi française. Conciliation des exclusivités audiovisuelles avec la liberté de l'information. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 634, 635) : déclaration d'urgence sur ce projet de loi. Défense du mouvement sportif français contre les pressions des fédérations internationales. Homologation des enceintes sportives. Efficacité du service public de la SNCF et de la RATP dans la desserte du Stade de France - **Art. 1er (modification des dispositions relatives aux conditions d'homologation)** (p. 636) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (pour les circuits de vitesse, dérogation à l'obligation de ne prévoir que des places assises dans les tribunes) - **Art. 2 (extension du champ d'application de la peine complémentaire d'interdiction de stade)** (p. 637) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de la commission (redéfinition des infractions commises en dehors des enceintes sportives) - **Art. 3 (conditions d'exercice de la liberté de prestations de services d'éducateur sportif)** (p. 639) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (insertion dans l'article 43 de la loi du 16 juillet 1984, relatif aux conditions d'exercice des professions d'éducateurs sportifs, des dispositions applicables aux ressortissants communautaires) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 8 de M. Michel Barnier (condition de connaissance du milieu naturel). S'oppose aux amendements de la commission n° 4 et n° 5 (sanctions des ressortissants européens qui effectueraient une prestation de service sans avoir satisfait à obligation de passer une épreuve technique) - **Art. 4 (limitation du droit de citation et du droit d'accès des journalistes aux enceintes sportives)** (p. 642, 644) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 6 de la commission. Fédérations sportives. Délégation de service public. Coupe du monde de football - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 645) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 7 de la commission ("Proposition de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives") - **Sur l'ensemble** (p. 646) : invitations à l'inauguration du Stade de France. Rôle du consortium gestionnaire et de la Fédération française de football.

Nouvelle lecture [n° 0296 (97-98)] - (24 février 1998) - **Discussion générale** (p. 908, 909) : divergences entre l'Assemblée nationale et le Sénat : circuits de vitesse ; extension du champ d'application de la peine complémentaire d'interdiction d'accès aux stades ; prestataires de services ressortissants de l'Union européenne exerçant en France une activité d'encadrement sportif ; exclusivités audiovisuelles. Demande l'adoption du texte voté par l'Assemblée nationale - **Art. 1er (modification des dispositions relatives aux conditions d'homologation)** (p. 912) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (rétablissement du texte voté en première lecture par le Sénat) - **Art. 2 (extension du champ d'application de la peine complémentaire d'interdiction de stade)** : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (rétablissement dans une nouvelle rédaction du texte adopté en première lecture par le Sénat) - **Art. 3 (conditions d'exercice de la liberté de prestation de services d'éducateur sportif)** (p. 914, 915) : s'oppose aux amendements de la commission n° 3 et n° 4 (retour au texte adopté en première lecture par le Sénat) - **Art. 4 (limitation du droit de citation et du droit d'accès des journalistes aux enceintes sportives)** (p. 917) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 6 de la commission. Attachement à la gratuité du droit de citation. Nécessaire concertation européenne. Absence de contrôle des fédérations sportives internationales.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0416 (97-98)]** - (28 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2570, 2572) : élargissement du dopage. Témoignages de sportifs. Nécessité de repères et de valeurs humaines. Objectif de santé publique du projet de loi. Lutte contre les pourvoyeurs et prescripteurs de produits. Mise en place d'un système de procédures administratives, de régulation et de sanctions. Création du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage. Action indispensable sur le plan international. (p. 2594) : intérêt de légiférer. Prévention. Recherche. Crédits affectés au suivi médical et à la lutte contre le dopage. Harmonisation de la lutte contre le dopage sur le plan européen et sur le plan international. Attribution de responsabilités au mouvement sportif à travers les fédérations - **Art. 2 (contrôle médical préalable à la délivrance des licences sportives)** (p. 2596) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (production par les candidats à la licence sportive d'un certificat de non contre-indication à la pratique sportive) et s'oppose au sous-amendement n° 45 de Mme Hélène Luc déposé sur ce dernier (remboursement de l'examen médical institué à l'article 2), ainsi qu'à l'amendement n° 30 de M. Claude Estier (remboursement du certificat médical exigé avant l'obtention d'une première licence marquant adhésion à une fédération sportive) - **Après l'art. 7** (p. 2597) : s'oppose aux amendements n° 46 de Mme Hélène Luc (concours de l'ensemble des médecins à la lutte contre le dopage) et n° 38 de M. Dominique Leclerc (renforcement de la formation des médecins dans le cadre de la lutte contre le dopage) - **Art. 3 (contrôle médical préalable aux compétitions)** : accepte l'amendement n° 2 de la commission (changement de dénomination du certificat exigé) - **Art. 4 (contribution des fédérations sportives à la politique de prévention du dopage)** (p. 2598) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (recommandations adressées aux fédérations par le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage) et s'oppose aux amendements n° 36 de M. Dominique Leclerc (rôle de prévention des fédérations sportives), n° 33 de M. Claude Estier (formation aux actions de prévention au dopage pour les cadres sportifs professionnels et bénévoles) et n° 47 de Mme Hélène Luc (rôle des fédérations sportives) - **Art. 5 (prescription de produits dopants)** (p. 2599, 2600) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 4 (suppression de l'adjectif "thérapeutique") et accepte les n° 5 et n° 6 (suppression pour coordination de référence à la thérapeutique). S'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 31 de M. Claude Estier déposé sur l'amendement n° 5 de la commission (communication de la raison thérapeutique) - **Art. 6 (suivi médical des sportifs de haut niveau)** (p. 2601) : accepte les amendements de la commission n° 7 (suppression de la

responsabilité de suivi médical des sportifs de haut niveau par les fédérations) et n° 8 (modalités du suivi médical des sportifs) et s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Dominique Leclerc (définition de la surveillance médicale à la charge des fédérations) - **Art. 8** (*Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 2603) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction de l'article et clarification de la définition des trois composantes du Conseil) - **Art. 9** (*compétences du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 2606) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Dominique Leclerc (nouvelle rédaction de l'article proposant d'instituer un Conseil indépendant et plus responsable). Accepte l'amendement n° 34 de M. Claude Estier (insertion d'un alinéa prévoyant l'envoi des relevés d'analyse au Conseil). Sur les amendements de la commission, accepte le n° 10 (élargissement à la recherche médicale sportive de la compétence de la cellule scientifique de coordination dont disposera le Conseil) ainsi que le sous-amendement n° 35 de M. Claude Estier déposé sur ce dernier, le n° 12 et le n° 13 de précision ainsi que le n° 14 (remise au Parlement du rapport annuel d'activité du Conseil et publicité de celui-ci) et s'oppose au n° 11 (attribution au Conseil d'un pouvoir de recommandation dans les domaines de la politique de prévention des fédérations et des procédures disciplinaires). Sur les amendements de Mme Hélène Luc, accepte le n° 49 (mise en place d'une conférence de consensus chargée de faire le point sur l'ensemble des questions scientifiques relatives au dopage) et le n° 50 (conventions de recherche signées par le Conseil avec les laboratoires et les centres de recherche universitaires), s'oppose au n° 48 (rôle de la cellule scientifique dans la mise en oeuvre du suivi médical en faveur des sportifs de haut niveau) et déclare le n° 51 satisfait par l'amendement n° 14 précité de la commission. (p. 2607) : hésitations des fédérations pour prendre des sanctions. Protocole et résultats - **Art. 10** (*régime financier et moyens en personnel du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 2609) : accepte les amendements de la commission n° 15 rédactionnel et n° 16 (moyens en personnel du Conseil) - **Art. 11** (*définition et prohibition du dopage*) (p. 2610) : accepte l'amendement n° 17 de la commission (nouvelle rédaction de l'article et prévision d'un arrêté récapitulatif la liste des produits interdits ou tolérés) - **Art. 12** (*interdiction de la fourniture à des sportifs de produits dopants et de l'entrave aux contrôles*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 18 de la commission - **Art. 13** (*personnes habilitées à procéder aux enquêtes et contrôles - initiative des contrôles*) (p. 2611) : accepte l'amendement n° 19 de la commission (possibilité pour les agents et médecins agréés au titre de la loi de 1989 d'exercer pendant un an les missions relevant de la nouvelle loi) - **Art. 17** (*exercice par les fédérations de leur compétence disciplinaire*) (p. 2612, 2613) : accepte les amendements de la commission n° 21 (possibilité pour les fédérations d'intenter des poursuites disciplinaires à l'encontre des membres de groupements affiliés uniquement si ces derniers sont licenciés), n° 20 (réparation d'un oubli de référence) et n° 22 rédactionnel. S'oppose à l'amendement n° 52 de Mme Hélène Luc (inscription dans le projet de loi du principe d'une échelle des sanctions que les fédérations sportives auront à prendre) - **Art. 18** (*pouvoirs de sanction du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 2614) : accepte l'amendement n° 23 de la commission (regroupement des dispositions de l'article sur la compétence et les modes de saisine du Conseil, sur les délais de décision, sur les sanctions et sur les recours - conditions de saisine du Conseil) - **Art. 19** (*sanctions pénales*) (p. 2615) : accepte les amendements de la commission n° 24 (application des mêmes peines au fait d'enfreindre les décisions d'interdictions prononcées qu'au délit d'entrave aux contrôles) et n° 25 (définition de la prescription illégale de produits dopants par référence aux dispositions de l'article 5 du projet de loi) - **Art. 20** (*exercice par le Comité national olympique et sportif français et les fédérations des droits reconnus à la partie civile*) (p. 2616) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 53 de Mme Hélène Luc (inscription dans la loi des droits fondamentaux de la défense) - **Art. 21** (*modalités d'application*) : accepte

l'amendement n° 26 de la commission (suppression de l'obligation faite aux fédérations de prévoir dans leur règlement les modalités du suivi médical ainsi que les modalités relatives aux contrôles et aux procédures disciplinaires) - **Art. 22** (*restriction du champ d'application de la loi du 28 juin 1989 à la lutte contre le dopage des animaux*) (p. 2618) : accepte l'amendement n° 27 de la commission (réécriture de l'article) - **Art. 23** (*abrogation de l'article 35 de la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de la commission (maintien des dispositions du premier alinéa de l'article 35 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984) - **Après l'art. 23** (p. 2619) : accepte l'amendement n° 29 de la commission (déclaration préalable des manifestations publiques de sports de combat ou d'arts martiaux ne relevant pas d'une fédération sportive agréée).

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- (5 décembre 1998) (p. 5865, 5868) : augmentation du projet de budget. Complémentarité des dispositifs emplois-jeunes et plan sport-emploi. Création de postes pour le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, FONJEP. Comblement des vacances d'emplois en Haute-Saône. Création d'un conseil permanent et de conseils départementaux de la jeunesse. Examen de la plupart des projets par des comités départementaux de pilotage dans le cadre de l'opération "1, 2, 3... à vous de jouer". Augmentation de la part régionale du Fonds national pour le développement du sport, FNDS, au profit des petits clubs. Décision du Conseil d'Etat suite au recours des hôteliers contre l'ouverture de buvettes sur les lieux sportifs. Préparation d'un projet de loi sur le sport. Problème de l'absence d'un club résident au Stade de France. Préparation des jeux olympiques de Sydney en l'an 2000. Organisation des assises de la vie associative en février 1999. Statut du bénévolat. Disparition des objecteurs de conscience. Coupon-sport. Baisse de la TVA sur l'accès aux installations sportives. Aide aux fédérations handisports. Contrats de plan Etat-région. Regroupement au sein de contrats jeunesse et sports de divers types de contrats existants. Le contrat éducatif local. Réhabilitation du patrimoine sportif. Problème de la sous-consommation des crédits du FNDS. Lutte contre le dopage - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5869) : s'oppose à l'amendement n° II-33 de la commission des finances (réduction des crédits de personnel et de fonctionnement) - **Titre IV** (p. 5871) : s'oppose à l'amendement n° II-34 de la commission des finances (réduction des crédits).

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage - Deuxième lecture [n° 0075 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6652, 6653) : législations spécifiques contre le dopage à partir de 1965. Augmentation du nombre de disciplines concernées par le dopage. Fléau touchant la haute compétition et le sport de loisir. Problème de santé publique. Travail du Sénat et du groupe de réflexions coprésidé par le professeur Jean-Paul Escande et le magistrat Olivier Rousselle. Rapport du CNRS. Priorité absolue de la prévention. Renforcement de la lutte contre les pourvoyeurs de produits dopants. Création d'une autorité administrative indépendante. Rôle des fédérations sportives, des associations, des clubs, du comité national olympique français. Prise de conscience et volonté d'agir au niveau européen - **Art. 1er** (*politique de prévention du dopage*) (p. 6661) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (formation des médecins du sport, des enseignants et des entraîneurs sportifs à la prévention du dopage) - **Après l'art. 1er** (p. 6662) : accepte l'amendement n° 37 de la commission (organisation d'antennes médicales de lutte contre le dopage) et s'oppose au sous-amendement n° 41 de Mme Hélène Luc (gratuité du dispositif) déposé sur

l'amendement n° 37 précité - **Art 1er bis** (*définition du terme de fédération au sens du projet de loi*) (p. 6663) : accepte l'amendement de suppression n° 2 de la commission - **Art 1er ter** (*introduction dans le cahier des charges des services publics de radiodiffusion sonore et de télévision de dispositions relatives à la promotion de la protection de la santé des sportifs et de la lutte contre le dopage*) : accepte l'amendement de suppression n° 3 de la commission - **Art 1er quater** (*charte de bonne conduite des partenaires officiels des événements sportifs et des sportifs*) : accepte l'amendement de suppression n° 4 de la commission - **Art 2** (*contrôle médical préalable à la délivrance des licences sportives*) (p. 6664) : accepte les amendements n° 43 de M. André Vallet (instauration d'un examen médical global de santé publique obligatoire avant toute pratique sportive ou après une longue interruption de la pratique) et n° 5 de la commission (suppression de la disposition prévoyant l'examen préalable à la pratique d'un sport à risque par un médecin du sport) et s'oppose au n° 42 de Mme Hélène Luc (prise en charge par la caisse d'assurance maladie de l'examen de santé permettant de vérifier l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives) - **Art. 3** (*contrôle médical préalable aux compétitions*) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement rédactionnel n° 6 de la commission - **Art. 3 bis** (*déclaration nominale obligatoire des cas présumés de dopage*) (p. 6670) : rôle de la médecine et place de la santé dans le sport. Souhait de préserver la santé des sportifs en respectant la déontologie médicale - **Art. 4** (*contribution des fédérations sportives à la prévention du dopage*) (p. 6672, 6673) : accepte les amendements de la commission n° 9 (suppression du troisième alinéa prévoyant une liste de produits dopants identique pour tous les sports) et n° 10 de conséquence - **Avant l'art. 5** : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 11 de la commission (devoirs des médecins à l'égard des patients ayant recours au dopage) - **Art. 5** (*prescription de produits dopants*) (p. 6674) : accepte l'amendement n° 34 de M. Dominique Leclerc (mention de l'information d'incompatibilité de certaines substances avec la pratique sportive sur l'ordonnance remise aux sportifs) - **Avant l'art. 6** : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 12 de la commission (application de la loi sur la veille sanitaire au dopage) - **Avant l'art. 7** : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (contrôles exercés à la demande des médecins chargés du suivi médical des sportifs de haut niveau) - **Art. 7** (*livret individuel des sportifs de haut niveau*) (p. 6675) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de la commission (informations figurant dans le livret) - **Art. 8** (*Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 6676) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 15 (définition du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage) et accepte le n° 16 (suppression du 16e alinéa de l'article 8 prévoyant la prestation de serment des membres du conseil) - **Art. 9** (*compétences du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 6677, 6678) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 17 de précision et s'en remet à la sagesse du Sénat sur les n° 18 (mission d'expertise de la cellule médicale auprès du Conseil) et n° 19 (suppression du dixième alinéa de l'article donnant au Conseil un pouvoir d'injonction aux fédérations). S'oppose à l'amendement n° 35 de M. Dominique Leclerc (compétence du Conseil pour diligenter les contrôles) - **Art. 14** (*contrôle antidopage*) (p. 6679, 6680) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Dominique Leclerc (possibilité pour les médecins agréés de prescrire des examens biologiques). Son amendement n° 48 : possibilité pour les médecins agréés de procéder à des prélèvements biologiques ; devenu sans objet. Sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 20 (suppression du cinquième alinéa du I de l'article prévoyant l'analyse des échantillons prélevés lors des contrôles dans les laboratoires agréés par le Comité international olympique et le ministère de la jeunesse et des sports) et s'en remet à la sagesse du Sénat sur le n° 21 (suppression du paragraphe III de l'article permettant aux sportifs contrôlés de demander, lors des contrôles, des prélèvements complémentaires) - **Art. 15** (*droit de perquisition*) (p. 6681) : accepte les amendements de la commission n° 22 de précision, n° 23

(rôle du Procureur de la République) et n° 24 (suppression du dernier alinéa de l'article autorisant la fouille des véhicules privés) - **Art. 16** (*saisies*) (p. 6682) : accepte les amendements de la commission n° 25 (suppression de la référence aux saisies opérées dans les véhicules) et n° 26 (rétablissement des dispositions relatives au déroulement des saisies) - **Art. 17** (*exercice par les fédérations sportives de leurs compétences disciplinaires*) : (p. 6682, 6683) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat sur le n° 27 (suppression de la possibilité pour les intéressés de présenter leurs observations avant le prononcé en première instance d'une sanction disciplinaire) et le n° 28 (suppression de la possibilité pour les fédérations de prononcer des injonctions de soins) et s'oppose au n° 46 (allongement de la procédure disciplinaire) - **Art. 18** (*pouvoir de sanction du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 6684) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 29 (rétablissement dans la rédaction du Sénat des dispositions relatives au pouvoir de sanction exercé par le Conseil en cas de carence des fédérations) et s'oppose au n° 47 (alignement du délai maximal dont dispose le Conseil pour statuer sur le délai dont dispose l'organe disciplinaire de première instance des fédérations) - **Art. 23** (*abrogation de l'article 35 de la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives*) (p. 6685) : s'oppose à l'amendement n° 30 de la commission (maintien en vigueur des dispositions du premier alinéa de l'article 35 de la loi de 1984 qui impose la délivrance d'un livret médical à tous les licenciés sportifs) - **Art. 24** (*déclaration préalable des manifestations publiques de sports de combat ou d'arts martiaux ne relevant pas d'une fédération sportive agréée - art. 49-1-A de la loi du 16 juillet 1984*) (p. 6686) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 31 de la commission (suppression du dernier alinéa du texte présenté par cet article pour l'article 49-1-A de la loi de 1984 prévoyant une procédure de déclaration préalable des retransmissions télévisées de démonstrations de combats violents) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6688) : indispensable effort de prévention à l'égard des pratiquants de toutes les activités sportives. Toutes les activités sportives concernées par la lutte contre le dopage. Souhait d'une adoption et d'une application rapides du texte.

C

CABANEL (Guy), sénateur (Isère) président du groupe RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation jusqu'au 21 octobre 1998.

Membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'établissement public d'hospitalisation de Fresnes (JO Lois et décrets du 5 novembre 1998).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec MM. Jean Arthuis, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et Adrien Gouteyron, visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale [n° 0030 (98-99)] (21 octobre 1998) - Enseignement.

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec MM. Josselin de Rohan, Jean Arthuis et Henri de Raincourt, relative à l'incompatibilité des fonctions de membre du Gouvernement avec l'exercice de toute fonction élective locale et l'exercice par délégation de ces fonctions [n° 0035 (98-99)] (27 octobre 1998) - Elections.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 324 (JO Débats du 15 octobre 1998) (p. 3834) - Ministère : Culture - *Situation dans les services d'archives départementales* - Réponse le 28 octobre 1998 (p. 3972) - Archives

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)]** - (20 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 268, 270) : secteur en crise. Caractéristiques de l'offre et de la demande. SNCF. Pression croissante des donneurs d'ordre. Pratiques de dumping économique et social. Tentatives de modernisation. Position géographique de la France dans l'Europe. Annonce de la libéralisation du cabotage au 1er juillet 1998. Préférence pour le transport routier. Contenu de ce projet de loi. Transports à l'aube du XXI^e siècle. Transport combiné. Harmonisation sociale européenne.

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat** - (22 janvier 1998) (p. 380, 381) : proposition de réforme d'une justice en crise. Justice et libertés ; modifications de la procédure pénale relatives à l'enquête et à l'instruction ; respect de la présomption d'innocence. Détention provisoire. Rapports entre l'exécutif et la justice ; proposition de nomination des magistrats du parquet après avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature. Formation des magistrats. Réflexion sur le rôle du juge de l'application des peines. Absence de laxisme de la justice. Se déclare favorable à une procédure autorisant les victimes à faire appel des décisions de classement sans suite ou de suspension des poursuites. Amélioration de la coopération entre policiers, gendarmes et magistrats.

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0227 (97-98)]** - (29 janvier 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 511) : accord des deux assemblées. Amélioration et modernisation de ce secteur. Application de ce texte. Eventualité d'une participation des douaniers à des fins de contrôle. Action sur le plan européen. Espère que ce texte consensuel sera voté à l'unanimité.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0290 (97-98)]** - (24 février 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 892) : votera ce texte. Difficultés d'application. Regrette ces délibérations successives à quelques jours d'un scrutin régional. Nécessité d'une réflexion approfondie sur la région dans les lois dites de décentralisation de 1982 et 1983. Vote de résignation.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - **Après l'art. 1er** (p. 1143, 1145) : son amendement n° 36 : abaissement de la durée du travail à 32 heures ; retiré - **Art. 3 (aide financière à la réduction du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien)** (p. 1157, 1158) : sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en reprenant et réaménageant le dispositif de la loi Robien), son sous-amendement n° 62 : énumération des pourcentages d'allègements consentis pendant cinq ans ; adopté - **Après l'art. 3** (p. 1168) : son amendement n° 37 : concertation avec l'UNEDIC ; retiré.

- **Proposition de loi visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité sociale agricole la subvention prévue à l'article L.162-32 du code de la sécurité sociale [n° 0043 (96-97)]** - (5 mars 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1208) : cosignataire de la proposition de loi de M. Georges Mouly. Rôle fondamental des centres de soins infirmiers dans le maintien à domicile des personnes âgées. Mode de financement. Mutualité sociale agricole.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture [n° 0360 (96-97)]** - (21 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1693) : problème de l'exonération des producteurs de produits de santé pour risque de développement. Fragilisation de l'industrie pharmaceutique française par rapport à ses concurrents.

Problème de la couverture par les sociétés d'assurance. (p. 1695) : propose une répartition à part égale des frais d'indemnisation entre l'Etat et la société productrice de médicaments. Nécessité d'un projet de loi relatif à l'aléa thérapeutique. (p. 1700, 1701) : exception française dans la transposition de la directive européenne de 1985 - **Art. 6 (définition de la mise en circulation)** (p. 1702) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (suppression de la référence à l'unicité de mise en circulation). Cas du produit pharmaceutique qui a une date d'émission et une date de péremption - **Art. 12 bis (obligation de suivi des produits et régime spécifique applicable aux produits de santé)** (p. 1710) : son amendement n° 6 : responsabilité solidairement partagée entre le producteur d'un produit de santé qui a causé un dommage et l'Etat ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1713, 1714) : originalité et complexité du système du médicament en France. Affaire de la vaccination contre l'hépatite B. Aléa médicamenteux et aléa thérapeutique. Votera le texte tel que le Sénat a fini par l'élaborer.

- **Proposition de loi relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats - Deuxième lecture [n° 0336 (97-98)]** - (21 avril 1998) - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 1721) : se déclare favorable à l'amendement de coordination n° 2 de la commission.

- **Projet de loi relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 - Deuxième lecture [n° 0208 (97-98)]** - (21 avril 1998) - **Art. 12 (extension de la loi organique aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte)** (p. 1727) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission (inapplication aux territoires d'outre-mer), en indiquant que le groupe du RDSE votera unanimement ce projet de loi organique.

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)]** - (22 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1753) : passage à l'euro. Ratification du traité de Maastricht par référendum. (p. 1754) : mise en place du Système européen de banques centrales, SEBC, instrument de la gestion collective de l'émission de l'euro et du régime des changes. Modification du rôle de la Banque de France. (p. 1755) : Conseil de la politique monétaire de la Banque de France. Dispositions relatives aux missions de la Banque de France ajoutées par l'Assemblée nationale. Décision de la Banque de France de réduire le nombre de ses services de caisse dans les succursales. Le groupe du RDSE sera unanime pour voter le texte de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0524 (97-98)]** - (20 octobre 1998) - **Discussion générale** (p. 3892, 3894) : découpage administratif du pays. Réduction à cinq ans de la durée du mandat des conseillers régionaux. Parité entre les candidats et les candidates. Réforme du mode de scrutin. Circonscriptions départementales. Procédure d'adoption sans vote du budget de la région.

- **Communication du Gouvernement** - (21 octobre 1998) (p. 3919) : manifestations des lycéens. Prêt à taux zéro proposé aux régions par le fonds exceptionnel d'aménagement des lycées. Déconcentration de la gestion des personnels ; suggère la création par le Sénat d'une mission d'information ou d'une commission d'enquête. Pédagogie.

Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5396, 5397) : sur l'amendement n° II-18 de la commission (réduction des crédits), certains membres du groupe du RDSE voteront contre et les autres s'abstiendront. Enseignement supérieur et recherche : défis considérables à résoudre. A titre personnel, se déclare opposé à l'amendement n° II-18 précité de la commission - **Titre IV** (p. 5399, 5400) : sur l'amendement n° II-19 de la commission (réduction des crédits), certains membres du groupe du RDSE voteront contre et d'autres s'abstiendront.

Justice

- (7 décembre 1998) (p. 5995, 5996) : augmentation des crédits budgétaires. Réforme de la justice. Aide juridictionnelle : favorable à une extension de l'indemnisation de l'avocat intervenant dans le cadre des procédures postsentencielles. Importance de la population carcérale consécutive à l'augmentation de la durée moyenne d'incarcération. Etablissements pénitentiaires : réformes des services d'insertion et de probation ; amélioration des conditions d'hygiène et d'alimentation. Placement sous surveillance électronique. Votera ce projet de budget et invite ses collègues du groupe du RDSE à faire de même.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Art. 64 (reconduction du crédit d'impôt recherche)** (p. 6057) : soutient les amendements de M. Pierre Laffitte n° II-90 (raccourcissement à trois ans du délai de retour dans le dispositif du crédit d'impôt recherche pour les entreprises en ayant déjà bénéficié) et n° II-91 (annulation des crédits d'impôt recherche négatifs antérieurs au 1er janvier 1996).

CALDAGUÈS (Michel), sénateur (Paris) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 552 (97-98)] autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil ; et le projet de loi [n° 553 (97-98)] autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil [n° 0027 (98-99)] (21 octobre 1998) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)]** - Suite de la discussion - (13 janvier 1998) - **Discussion**

générale (p. 51) : sens de la nationalité. Rôle de l'adhésion. Absence de statistiques sur le fonctionnement de la procédure déclarative prévue par la loi de 1993. Capacité d'intégration. Courants de peuplement. Distance culturelle. (p. 52) : "modèle multiculturel". Rappels historiques sur le droit du sol et le droit du sang. (p. 53) : suppression de l'obligation faite aux jeunes de ne pas être condamnés entre 18 et 21 ans pour certains crimes ou délits graves. Intérêt de la formalité déclarative. Le groupe du RPR votera contre ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - **Art. 1er A (délai préalable à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage)** (p. 76) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 2 de la commission et n° 45 de M. Jean-Jacques Hyst. Effet dissuasif sur les mariages de complaisance. Difficultés rencontrées par les officiers d'état civil pour s'opposer aux mariages de complaisance compte tenu de l'attitude du parquet - **Art. 1er (acquisition de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France)** (p. 90) : votera les amendements identiques de suppression n° 3 de la commission, n° 46 de M. Jean-Jacques Hyst et n° 82 de M. Bernard Plaisat. Refus de certaines personnes résidant en France de s'intégrer et de voir leurs enfants s'intégrer d'où l'importance d'une déclaration libre de ces enfants - **Art. 2 (faculté de décliner la qualité de Français)** (p. 108) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 4 de la commission et n° 55 de M. Jean-Jacques Hyst. Liste des crimes ou délits commis après dix-huit ans et sanctionnés avant vingt et un ans empêchant d'acquiescer la nationalité française - **Art. 5 bis (acquisition de la nationalité française par un mineur ayant fait l'objet d'une adoption simple par un Français établi hors de France)** (p. 112) : égalité de traitement entre les Français de métropole et les Français de l'étranger en cas d'adoption simple. Nécessité manifeste de cet article - **Après l'art. 5 bis ou avant l'art. 15 A** (p. 117, 118) : intervient sur l'amendement n° 29 de M. Philippe de Gaulle (possibilité pour tout étranger ayant servi dans les armées françaises et ayant été blessé au cours d'un engagement opérationnel de réclamer la nationalité française par déclaration pour lui et pour sa descendance) - **Avant l'art. 15 A** (p. 130) : son amendement n° 1 : impossibilité de se prévaloir d'un statut civil attaché à une nationalité antérieure ou coexistante si celui-ci est contraire aux dispositions de la loi française notamment en matière de polygamie ; adopté. Exemple de cas de polygamie effective. (p. 131) : évolution de la jurisprudence qui avale la licéité en France d'une situation polygamique contraire à l'ordre public. (p. 132) : ordre public - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 140, 141) : le groupe du RPR votera le texte issu des travaux du Sénat. Maintien pour l'essentiel des dispositions de la loi de 1993. Clivage entre la gauche, pour qui la nationalité peut être un moyen d'intégration, et la droite qui considère que l'intégration justifie l'obtention de la nationalité. Référendum.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (28 janvier 1998) - **Art. 17 (le regroupement familial)** (p. 500) : le groupe du RPR votera l'amendement de suppression n° 19 de la commission.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil. [n° 0552 (97-98)]** - (12 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 553 (97-98)** (p. 4361) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil. [n° 0553 (97-98)]** - (12 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères -

Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 552 (97-98) Voir intervention sous le projet de loi n° 552 (97-98) (p. 4361).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 26 (aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France)** (p. 5006) : votera l'amendement n° I-19 de la commission (refus de l'élargissement de la taxe aux locaux commerciaux et de stockage). Aménagement du territoire. Pénalisation des locaux commerciaux et de l'hôtellerie en région parisienne.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6038) : se déclare favorable à l'amendement n° II-104 de la commission (abattement sur les pensions et retraites pour le calcul de l'imposition sur les revenus). Nécessité d'apporter un sentiment de sécurité aux retraités - **Art. 68 (avantages fiscaux en faveur des bailleurs privés pour les locations de logements de caractère intermédiaire)** (p. 6084) : intervient sur les amendements identiques n° II-122 de la commission, n° II-92 de M. Jean-Pierre Plancade et n° II-139 de M. Bernard Angels (possibilité pour les bailleurs de louer à un ascendant ou à un descendant). Droit des classes aisées de participer au financement du logement social : contribution à l'intérêt général.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Art. 1er (article 88-2 de la Constitution - autorisation de transferts de compétences)** (p. 6571, 6572) : conditionne le vote de la révision constitutionnelle au vote de l'amendement n° 5 de M. Josselin de Rohan pour lequel il se déclare favorable (intervention obligatoire du Parlement lors du passage de la règle de l'unanimité à celle de la majorité qualifiée en conditionnant la décision à l'application d'une loi).

CALMEJANE (Robert), sénateur (Seine-Saint-Denis) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1647) - Ministère : Education nationale - *Situation des établissements scolaires en Seine-Saint-Denis* - Réponse le 10 avril 1998 (p. 1648) - *Etablissements scolaires*

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux [n° 0260 (96-97)]** - (5 février 1998) - **Discussion générale** (p. 677, 679) : transposition de la directive européenne. Cohabitation des deux régimes de réparation, donc deux régimes de responsabilité civile. Régime de responsabilité en matière de productions agricoles. Se déclare favorable à la cause d'exonération pour risque de développement. Conséquences économiques -

Art. 12 (cause d'exonération - Art. 1386-11 du code civil) (p. 716, 717) : se déclare opposé aux amendements n° 8 de la commission (suppression de l'exonération pour risque de développement) et n° 25 du Gouvernement (suppression de l'exonération du risque de développement pour les produits du corps humain) - **Art. 12 bis (obligation de suivi des produits - Art. 1386-11-1 du code civil)** (p. 723) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° 23 : nouvelle rédaction ; retiré.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - Art. 1er (réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail)** (p. 1136, 1137) : soutiendra la suppression de l'article 1er.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (24 novembre 1998) - Art. 29 (par priorité) (réforme de la taxe professionnelle)** (p. 4857, 4858) : importance de la taxe professionnelle dans le budget des communes. Favorable à la suppression de la part d'imposition calculée sur les salaires. Remplacement d'un pouvoir fiscal autonome des collectivités locales par une subvention d'Etat. Ressources des communes. Proposition par la commission des finances d'un dispositif de dégrèvement. Réduction de la dotation de compensation pour les communes qui ne bénéficient pas de la dotation de solidarité urbaine. Favorable au dispositif proposé par la commission des finances.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Art. 26 (aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France)** (p. 4995) : remise en cause du dynamisme économique de la région Ile-de-France par l'élargissement de l'assiette de la taxe - **Art. 30 (taxe générale sur les activités polluantes, TGAP)** (p. 5017) : politique de gestion de l'eau remise en cause. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 1-38 de la commission.

CAMOIN (Jean-Pierre), sénateur (Bouches-du-Rhône) RPR.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; en démissionne ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 26 février 1998).

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur privé jusqu'au 14 mai 1998.

Membre titulaire du conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (JO Lois et décrets du 10 avril 1998).

Membre titulaire du Conseil national de la cinématographie (JO Lois et décrets du 10 avril 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 18 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 541) - Ministère : Enseignement scolaire - *Accès des jeunes générations aux*

nouvelles technologies - Réponse le 30 janvier 1998 (p. 541) - Enseignement

n° 18 (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2583) - Ministère : Equipement - *Service minimum dans le service public des transports* - Réponse le 29 mai 1998 (p. 2583) - Transports

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - Discussion générale (p. 2061, 2062) :** prochain débat d'orientation budgétaire. Principe de la simplification administrative appliqué par les gouvernements précédents : déclaration unique d'embauche, déclaration sociale unique et contrat unique d'apprentissage. Situation inextricable des associations d'aide à domicile. Conséquences du passage à l'euro. (p. 2063, 2064) : fonds de pension. Se déclare favorable à la privatisation d'Air France. Nécessité d'une indemnisation rapide des porteurs d'emprunts russes. Caractère répétitif du prélèvement sur l'Association de gestion du fonds des formations en alternance. Aide à la construction navale. Mesures à prendre en faveur du logement locatif aidé. Le groupe du RPR votera ce projet de loi amendé par la commission des finances.

- **Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Art. 36 (ouverture du capital et actionariat salarié de la Compagnie nationale Air France)** (p. 2157, 2158) : soutient l'amendement de suppression n° 149 de M. Jean-François Le Grand.

- **Proposition de loi (n° 23, 96-97) de M. Jean-Marc Pastor déposée avec plusieurs de ses collègues et proposition de loi (n° 142, 96-97) de M. Jean-Pierre Camoin déposée avec plusieurs de ses collègues tendant à organiser la lutte contre les termites - Deuxième lecture [n° 0294 (96-97)] - (26 mai 1998) - Discussion générale (p. 2455, 2456) :** limitation du texte au problème particulier des termites. Principe du zonage. Déclaration en mairie. Délimitation du périmètre de la zone contaminée. Rôle du maire et du préfet. Fourniture d'un état parasitaire. Sécurité des transactions immobilières.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Art. 36 (ouverture du capital et actionariat salarié de la Compagnie nationale Air France)** (p. 2512) : au nom du groupe du RPR, se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 45 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 2560) :** remerciements. Présentation souhaitable de projets de loi autonomes pour la simplification administrative et le plan d'adaptation des marchés financiers à l'euro. Simplicité du dispositif adopté relatif aux associations d'aide à domicile. Schéma de desserte gazière. Suppression indispensable de la taxe sur les activités saisonnières. Le groupe du RPR votera le texte résultant des travaux du Sénat.

CANTEGRIT (Jean-Pierre), sénateur (Français établis hors de France) UC-R.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre).

Membre titulaire du Conseil pour la protection sociale des Français de l'étranger ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 9 juillet 1998).

Membre titulaire du conseil d'administration du Centre national d'ophtalmologie des quinze-vingt ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 18 (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1319) - Ministère : Coopération - *Fonctionnement de l'hôpital général de Dakar* - Réponse le 27 mars 1998 (p. 1320) - **Coopération**

n° 46 (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6263) - Ministère : Affaires étrangères - *Election présidentielle au Gabon* - Réponse le 11 décembre 1998 (p. 6263) - **Relations internationales**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)] - (7 avril 1998) - Discussion générale (p. 1529) :** nombre de tués et taux de mortalité et d'accidents graves. Formation des conducteurs novices auteurs d'infractions graves. Enseignement de la conduite et de la sécurité routière. Ne votera pas l'article relatif à la responsabilité des propriétaires de véhicules. Caractère excessif du délit instauré en cas de récidive de grand excès de vitesse. (p. 1530) : dépistage systématique des stupéfiants. Infractions graves non mentionnées dans ce texte. Service des mines. Rôle du progrès technique et de la responsabilité individuelle - **Art. 5 (création d'un délit en cas de récidive de dépassement de la vitesse maximale autorisée, égal ou supérieur à cinquante kilomètres à l'heure) (p. 1563) :** disposition critiquable. Publication d'un décret requalifiant l'excès de vitesse en contravention de cinquième classe. Complexité du régime des contraventions de cinquième classe. Soutient l'amendement de suppression n° 22 de M. Pierre Hérisson. (p. 1565, 1566) : accepte de retirer l'amendement de suppression précité compte tenu de la diminution des maxima par le Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

*Deuxième partie :***Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères**

- (1er décembre 1998) (p. 5503, 5505) : répartition des crédits d'assistance du fonds d'action sociale par la commission permanente pour la protection des Français à l'étranger. Paupérisation de cette communauté. Crédits en augmentation. Proposition d'un plan quinquennal. Demande de revalorisation de l'allocation pour les enfants français handicapés vivant à l'étranger. Suppression des aides aux Français résidant dans l'Union européenne.

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) (p. 5709, 5711) : mission de l'inspection générale des affaires sociales, IGAS, sur la caisse des Français de l'étranger. Processus d'élaboration de la couverture sociale des Français expatriés. Equilibre financier de la caisse des Français de l'étranger. Effort de justice sociale des entreprises françaises envoyant du personnel à l'étranger. Politique de l'emploi de ces entreprises. Conséquence de l'augmentation de la CSG pour les Français de l'étranger domiciliés fiscalement en France. Retraite des Français expatriés. Pensions des Français vivant en Afrique francophone. Souhait d'une couverture sociale pour les Français expatriés identique à celle existant en métropole. Problème de la suppression des prestations familiales pour les Français détachés à l'étranger avec leur famille.

CARLE (Jean-Claude), sénateur (Haute-Savoie) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998) ; puis rapporteur adjoint (JO Lois et décrets du 11 décembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur les propositions de loi [n° 391 (96-97)] de M. Serge Mathieu relative à l'obligation de scolarité et [n° 260 (97-98)] de M. Nicolas About tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire [n° 0504 (97-98)] (17 juin 1998) - **Enseignement**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1222) - Ministère : Fonction publique - *Fonction publique* - Réponse le 6 mars 1998 (p. 1222) - **Travail (durée du)**

n° 27 (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4263) - Ministère : Education nationale - *Financement des réformes du système éducatif* - Réponse le 6 novembre 1998 (p. 4264) - **Lycées**

Questions orales sans débat :

n° 96 (JO Débats du 30 octobre 1997) (p. 3123) - Ministère : Equipement - *Politique de la SNCF en Haute-Savoie* - Réponse le 10 janvier 1998 (p. 18) - **Transports ferroviaires**

n° 333 (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3854) - Ministère : Budget - *Contrôles effectués par l'administration fiscale sur le train de vie des gens du voyage* - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4327) - **Nomades**

n° 351 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4129) - Ministère : Intérieur - *Présidence des offices de tourisme* - Réponse le 16 décembre 1998 (p. 6404) - **Tourisme**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire [n° 0260 (97-98)] - (29 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - Discussion générale (p. 3604, 3606) :** développement insidieux des sectes dans l'enseignement. Respect du principe de la liberté de l'enseignement. Scolarisation dans des établissements hors contrat. Cellule chargée des relations avec l'observatoire interministériel sur les sectes. Politique de prévention du phénomène sectaire. Obligation scolaire.

Problème posé par la proposition de supprimer la possibilité d'instruire les enfants au sein de la famille. Proposition de renforcement du contrôle de l'obligation scolaire. Propositions de la commission : contrôle de l'instruction assurée dans la famille, évaluation éventuelle de l'enseignement dispensé dans les classes hors contrat, sanctions pour les parents refusant d'inscrire leur enfant dans un établissement scolaire et manquements à l'obligation scolaire. Au nom de la commission, demande l'adoption de la proposition de loi dans le texte résultant de ses conclusions - **Avant l'art. 1er** (p. 3612) : accepte les amendements du Gouvernement, n° 7 (rappel solennel du droit de l'enfant à l'instruction en affirmant le rôle de l'école, lieu privilégié de l'enseignement) et n° 8 (obligation de déclaration d'instruction dans la famille à chaque rentrée scolaire et en cas de changement de choix d'instruction en cours d'année) - **Art. 1er (renforcement du contrôle de l'enfant instruit dans sa famille ou dans un établissement hors contrat)** (p. 3613, 3614) : accepte les amendements de M. Serge Lagache n° 2 (suppression du mot "sommaire" qualifiant l'enquête menée par la mairie pour établir les raisons de l'instruction à domicile) et n° 3 (possibilité pour le préfet de se substituer aux autorités municipales en cas de carence de celles-ci), ainsi que les amendements du Gouvernement n° 9 (départ de l'enquête), n° 10 de forme, n° 11 (renforcement du contrôle exercé par l'inspecteur d'académie), n° 19 (élargissement de la liste des lieux où le contrôle peut être exercé) et n° 12 (prévision d'un contrôle sans délai lorsque les parents n'auront pas inscrit leur enfant dans un établissement scolaire ni effectué de déclaration d'instruction dans la famille). (p. 3615) : s'oppose à l'amendement n° 13 du Gouvernement (suppression du décret pour fixer le contenu des connaissances requises au titre de l'instruction obligatoire) ainsi qu'à l'amendement n° 4, de M. Serge Lagache (nature de l'établissement d'enseignement de remise à niveau pour les enfants dont les résultats au deuxième contrôle ne seraient pas satisfaisants) - **Art. 2 (autorisation de l'évaluation de l'enseignement dispensé dans les classes hors contrat des établissements privés)** (p. 3616) : s'oppose aux amendements du Gouvernement n° 14 rédactionnel, n° 15 (renforcement de la célérité des contrôles révélés nécessaires) et n° 16 de conséquence - **Art. 3 (atteintes portées au principe de l'instruction obligatoire)** (p. 3617, 3618) : accepte l'amendement rédactionnel n° 17 du Gouvernement ainsi que les amendements de M. Serge Lagache n° 5 (peines complémentaires pour mettre un terme à l'activité d'un directeur défaillant ou pour ordonner la fermeture de son établissement) et n° 6 (responsabilité des personnes morales) - **Art. 4 (amende consécutive au défaut de déclaration d'instruction dans la famille ou dans un établissement privé hors contrat)** (p. 3618) : accepte les amendements du Gouvernement n° 18 de forme et n° 20 (contrôle de la fréquentation et de l'assiduité scolaires déterminé par décret en conseil d'Etat) - **Après l'art. 4** (p. 3619, 3620) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Nicolas About (répression du démarchage à domicile des mineurs et réglementation des distributions de tracts par ces derniers).

- **Question orale avec débat : réformes annoncées de l'éducation** - (14 octobre 1998) (p. 3820, 3821) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

- **Proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale** [n° 0030 (98-99)] - (5 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4254, 4255) : moyens accordés à l'éducation nationale. Origine des difficultés du système éducatif. Manque de lisibilité dans la gestion des personnels enseignants. Intérêt de la création d'une commission d'enquête. Avec le groupe des RI, votera la proposition de résolution.

↳ **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) (p. 5217, 5221) : importance des investissements réalisés par les régions pour les lycées. Parallèle entre l'inflation budgétaire et la décroissance des effectifs scolarisés. Financement des emplois-jeunes par la réduction du volant d'heures supplémentaires des enseignants titulaires. Difficultés du collège unique. Effort de réduction des effectifs de l'administration centrale. Déconcentration de la gestion des enseignants. Commission sénatoriale d'enquête sur la situation et la gestion des personnels de l'éducation nationale. Entretien des bâtiments scolaires. Lycées. Echec de l'orientation. Revalorisation nécessaire de l'enseignement technique et professionnel. Apprentissage ; effet néfaste de la disposition de l'article 80 du projet de loi de finances réservant le paiement de la prime à l'embauche aux apprentis détenant un faible niveau de qualification. Préconise un partenariat dans l'éducation, notamment avec les collectivités locales. Vote de ce projet de budget, assorti des amendements de réduction de la commission des finances, par le groupe des Républicains et Indépendants.

CARRÈRE (Jean-Louis), sénateur (Landes) SOC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs** [n° 0346 (96-97)] - (15 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 204, 206) : associe à son intervention M. Philippe Madrelle, président du conseil général de la Gironde et M. Bernard Dussaut, sénateur de la Gironde. Nécessité de modifier la directive du Conseil de 1979 relative à la conservation des oiseaux sauvages. Défense de la loi Verdeille. Chasse au bruant ortolan dans le département des Landes. Objectifs des propositions de loi de MM. du Luart et Charasse. Proposition de loi inspirée par l'Union nationale de défense des chasses traditionnelles et présentée par le groupe communiste républicain et citoyen. Fixation des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse à l'échelon local. Chasse à la palombe et à la bécasse. Participera au débat dans la mesure où la proposition de loi du groupe communiste républicain et citoyen sera examinée - **Art. unique** (p. 215) : s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° 1 de M. Roland du Luart (harmonisation de l'échelonnement des dates de fermeture de la chasse avec la mise en oeuvre des plans de gestion des espèces) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 218, 219) : concept de "trajet migratoire". Méthode de fixation des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse. Associations de chasseurs. Ne peut voter ce texte.

- **Projet de loi portant transposition de la directive 94/47 CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 1994 concernant la protection des acquéreurs pour certains aspects des contrats portant sur l'acquisition**

d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers - *Deuxième lecture* [n° 0335 (97-98)] - (5 mai 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2027) : vote de ce projet de loi par le groupe socialiste.

- **Question orale avec débat : réformes annoncées de l'éducation** - (14 octobre 1998) (p. 3805, 3807) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) (p. 5215, 5216) : progression des crédits, renforcée par la diminution du nombre d'élèves. Création d'emplois. Emplois-jeunes. Recrutement d'assistants pour enseigner les langues étrangères aux élèves de CM2. Insuffisance du nombre de personnels administratifs, techniciens, ouvriers et de service, ATOS. Mesures sociales. Manuels scolaires. Relance des zones d'éducation prioritaires, ZEP. Mise en place de réseaux d'éducation prioritaire. Vote de ce projet de loi par le groupe socialiste - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5241) : se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-16 de la commission des finances - **Titre IV** : se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-17 de la commission des finances.

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5396) : se déclare opposé à l'amendement n° II-18 de la commission (réduction des crédits). Préférence pour l'élaboration de véritables solutions alternatives. Suppression regrettable d'emplois d'enseignants-chercheurs et d'ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service, IATOS - **Titre IV** (p. 5398) : estime préférable que la commission renonce à son amendement n° II-19 (réduction des crédits). Réduction du nombre de bénéficiaires de bourses.

CASTAING (Robert), sénateur (Gers) SOC.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

CAVALIER-BÉNÉZET (Francis), sénateur (Gard) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

CAZALET (Auguste), sénateur (Pyrénées-Atlantiques) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission centrale de classement des débits de tabac ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 décembre 1998).

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Equipement, transports et logement - III - Transports - Transports terrestres** [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 23] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 19** (*application du taux réduit de TVA aux abonnements souscrits pour la fourniture de gaz et d'électricité*) (p. 4910, 4911) : soutient les amendements de M. Jacques Oudin, n° I-179 (extension du taux réduit de TVA aux livraisons de gaz et d'électricité) et n° I-180 (extension du taux réduit de TVA aux réseaux de chaleur).

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - III - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les transports terrestres (p. 5797, 5798) : données chiffrées. Réforme de la SNCF. Expérience de régionalisation des services régionaux de voyageurs. Dégradation de la qualité du service du fret et du climat social. Montant des péages versés à Réseau ferré de France, RFF. Transports communs en Ile-de-France. Coût de l'insécurité et laxisme budgétaire de la RATP. Mobilisation des investissements pour les projets EOLE et METEOR. Nécessité de clarifier les responsabilités et les relations financières entre l'Etat, la RATP et les collectivités locales franciliennes. Subventions d'investissement aux transports collectifs de province. Dotation destinée aux voies fluviales. Priorité au projet Seine-Nord. Amendement de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5823) : son amendement n° II-29 : réduction des crédits ; adopté.

- *Articles non rattachés :*

- (7 décembre 1998) - **Après l'art. 64** (p. 6061) : soutient l'amendement n° II-149 de M. Jacques Oudin (mise en conformité du régime fiscal des parts OPCVM-actions détenues par les entreprises avec les obligations imposées par l'Union européenne en supprimant la condition relative à l'avoir fiscal) - **Art. 69** (*reconduction de mesures d'amortissement exceptionnel prévues en faveur de matériels destinés à améliorer la qualité de la vie ou à économiser l'énergie*) (p. 6086) : soutient l'amendement n° II-150 de M. Jacques Oudin (possibilité offerte aux entreprises distribuant des produits potentiellement polluants de bénéficier des mesures d'amortissement exceptionnel pour des investissements réduisant les nuisances atmosphériques).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998** [n° 0097 (98-99)] - (14 décembre 1998) - **Discussion générale**

(p. 6323, 6324) : examen précipité du texte. Nombreuses dispositions insérées par articles additionnels. Financement de dépenses nouvelles par le biais des recettes supplémentaires. Absence de réduction réelle des déficits. Progression significative des dépenses en 1998. Report sur 1999 de dépenses inscrites sur le volet dépenses du collectif pour 1998. Favorable à la proposition du rapporteur général de suppression des ouvertures de crédits ainsi qu'aux amendements de la commission des finances. Avec le groupe du RPR, votera le texte issu des travaux du Sénat - **Art. 11 bis (réduction d'impôt pour l'acquisition de logements neufs situés dans des résidences de tourisme dans des zones de revitalisation rurale et donnés en actions pour 9 ans)** (p. 6352) : soutient les amendements de M. Jacques Oudin n° 30 (attribution du nouveau régime aux zones éligibles à la prime d'aménagement du territoire) et n° 31 (plafond du prix de revient des logements en résidences de tourisme classées).

CAZEAU (Bernard), sénateur (Dordogne) SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4174, 4175) : bilan positif du mouvement de décentralisation. Nécessité d'encadrer juridiquement les interventions des collectivités. Communauté d'agglomération. Politique d'aménagement du territoire. Souhait de l'attachement du Gouvernement au maintien du département. Coopération entre les divers niveaux d'administration locale.

CECCALDI-RAYNAUD (Charles), sénateur (Hauts-de-Seine) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion** - (29 janvier 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 564, 565) : texte aggravant le fantasme d'invasion existant dans notre pays. Projet de loi socialiste non conforme aux intérêts de la France.

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)]** - (22 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1804, 1805) : rejet de la construction d'une Europe fédérale. Votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)] - Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Art. 2 (élaboration d'un règlement de coordination)** (p. 2680) : son amendement n° 1 : mission de la police municipale de concourir à la sécurité ; devenu sans objet. (p. 2682) : son amendement n° 2 : possibilité pour la police municipale de surveiller les immeubles appartenant à l'office public d'HLM communal ; devenu sans objet - **Art. 12 (compétences judiciaires des agents de police municipale)** (p. 2705) : son

amendement n° 4 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 67 de M. Nicolas About (transmission des rapports et des procès-verbaux au procureur de la République par l'intermédiaire du maire avec copie aux officiers de police nationale ou de gendarmerie) - **Art. 14 (procédure de relevé d'identité par les agents de police municipale)** (p. 2706) : son amendement n° 5 : droit pour la police municipale de dresser des contraventions pour tapage nocturne ; retiré. (p. 2708) : son amendement n° 6 : obligation pour l'officier de police judiciaire de rendre compte au procureur de la République des motifs de son refus de présentation du contrevenant ; retiré.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)] - Suite de la discussion** - (24 juin 1998) - **Art. 1er (composition et attributions du CSM - Art. 65 de la Constitution)** (p. 3460) : sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 65 de la Constitution destiné à maintenir au sein d'une formation plénière deux formations spécifiques, à substituer à la désignation de demande par le Président du Conseil économique et social, la désignation conjointe de ses membres par les présidents des trois plus hautes juridictions, à étendre le pouvoir de proposition du CSM aux nominations des présidents de certaines juridictions d'outre-mer et à encadrer strictement la compétence du CSM en matière d'avis), son sous-amendement n° 9 : nomination des procureurs généraux ; adopté. (p. 3463) : absence de remise en cause de l'architecture générale du projet de loi constitutionnel par le biais de son sous-amendement n° 9 précité.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6581) : ne votera pas ce texte.

CERISIER-ben GUIGA (Monique), sénateur (Français établis hors de France) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion** - (13 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 48) : capacité d'intégration de la France. Clivage philosophique entre la droite et la gauche. Conditions sociales et origines ethniques. (p. 49) : substitution d'une démarche administrative à une autre. Binationalité. Conception américaine de la nationalité. (p. 50) : retour à l'acquisition de plein droit de la nationalité. Intégration familiale des étrangers. Possibilité pour les parents étrangers d'anticiper par une déclaration l'acquisition de plein droit de la nationalité française pour leurs enfants nés en France. Délai d'obtention de la nationalité par le mariage. (p. 51) : le groupe socialiste votera ce texte.

- **Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - **Art. 1er A (délai préalable à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage)** (p. 76) : se déclare opposée aux amendements identiques de suppression n° 2 de la commission et n° 45 de M. Jean-Jacques Hyest. Suspicion à l'égard des mariages mixtes - **Avant l'art. 1er** (p. 80, 81) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 114 de M. Michel Duffour (acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur né en France de parents étrangers établis régulièrement en France par simple déclaration) - **Art. 1er (acquisition de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France)** (p. 86) : conditions de résidence. Effort d'information en direction des jeunes,

des mairies, des préfetures et des tribunaux d'instance - Après l'art. 1er (p. 106) : sur l'amendement n° 44 de M. Patrice Gélard (remise solennelle au cours d'une cérémonie publique à la mairie du lieu de résidence d'un certificat d'acquisition de la nationalité française), se déclare opposée au sous-amendement n° 128 de M. Jean Chérioux (lecture en français de passages de la Constitution) - Art. 2 (*faculté de décliner la qualité de Français*) (p. 107) : parole sur l'article - Art. 5 bis (*acquisition de la nationalité française par un mineur ayant fait l'objet d'une adoption simple par un Français établi hors de France*) (p. 112) : solution apportée par cet article à des situations très douloureuses - Après l'art. 5 bis (p. 114, 115) : son amendement n° 109 : acquisition de la nationalité française par un mineur né à l'étranger de parents étrangers dès lors qu'il a sa résidence habituelle en France depuis huit ans et qu'il a été scolarisé pendant au moins cinq années ; rejeté. (p. 119) : ne votera pas contre le sous-amendement n° 126 de M. Jacques Habert (connaissance suffisante de la langue française) modifiant l'amendement n° 112 de M. Hubert Durand-Chastel (possibilité pour les personnes ayant perdu la nationalité française de la réclamer par simple déclaration à condition qu'elles prouvent qu'elles ont un parent ou un grand-parent français d'origine par filiation) en dépit de son irréalisme - Art. 6 bis (*coordination avec la réforme du service national*) (p. 121) : interrogation sur l'introduction d'une telle disposition - Art. 11 bis (*délai d'instruction des demandes de naturalisation*) (p. 125) : difficulté pratique à mettre en oeuvre ce délai de dix-huit mois. Encombrement de la sous-direction des naturalisations. Moyens en personnel - Art. 12 (*mention de la première délivrance d'un certificat de nationalité française en marge de l'acte de naissance*) (p. 126) : suspicion à l'égard des personnes d'ascendance étrangère ou des Français ayant un passé d'état civil à l'étranger. Encombrement du service central de l'état civil établi à Nantes - Après l'art. 13 (p. 128) : se déclare opposée à l'amendement n° 43 de Mme Joëlle Dusseau (intervention de la décision de refus de délivrance d'un certificat de nationalité dans les six mois au plus après la date de délivrance au demandeur du récépissé constatant la remise de toutes les pièces nécessaires, l'absence de réponse valant acceptation de délivrance). Irréalisme du délai de six mois. Nombre et complexité des pièces à produire - Art. 15 bis (*titre d'identité républicain*) (p. 135) : son amendement n° 110 : suppression de l'adjectif républicain ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - Suite de la discussion - (27 janvier 1998) - Avant l'art. 1er (p. 432) : règle de la vie administrative française : motivation des actes administratifs. Demande la motivation de la décision du fonctionnaire se référant à la menace à l'ordre public. (p. 435) : se déclare favorable à l'amendement n° 63 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (attribution de plein droit de la carte de résident à un étranger sous réserve de justification de sa résidence en France depuis l'âge de 10 ans au plus, sans menace pour l'ordre public) - Art. 1er (*motivation de refus de certains visas - suppression de l'obligation de visa pour les étrangers titulaires d'un titre de séjour ou d'un document de circulation*) (p. 446) : le groupe socialiste votera contre l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Nécessité de renforcer les moyens du budget du ministère des affaires étrangères : recrutement d'agents supplémentaires pour la rédaction des motivations de refus de certains visas.

- Suite de la discussion - (28 janvier 1998) - Art. 3 (*création des cartes de séjour temporaire "scientifique" et "profession artistique et culturelle" - remplacement de la carte de séjour "membre de famille"*) (p. 469) : se déclare opposée à l'amendement n° 5 de suppression de la commission. Tradition française d'accueil de scientifiques étrangers. Nombreuses difficultés administratives à résoudre pour les scientifiques étrangers invités dans des universités françaises.

- Suite de la discussion - (29 janvier 1998) - Art. 8 (précédemment réservé, le 28 janvier 1998, p. 488, 489) (*carte de séjour "retraité"*) (p. 551) : se déclare opposée à l'amendement n° 46 de la commission saisie pour avis (limitation du bénéfice de la carte de séjour "retraité" aux titulaires d'une pension rémunérant au moins quinze années de cotisations). Difficultés des Français de l'étranger en matière de couverture sociale. Aspect restreint du dispositif proposé notamment pour les femmes.

- **Projet de loi relatif à la nationalité - Nouvelle lecture [n° 0287 (97-98)]** - (25 février 1998) - **Discussion générale** (p. 933, 934) : échec de la CMP. Insuffisances de la loi de 1993 : manifestation de volonté mal vécue par les intéressés et défaut d'information. Restauration du régime de l'acquisition de plein droit de la nationalité française à la majorité en cas de naissance et de résidence en France. Assouplissement des conditions de résidence. (p. 935) : réduction du délai d'acquisition de la nationalité par le mariage. Dispositions relatives aux Français de l'étranger. Problème de la preuve de la nationalité. Le groupe socialiste du Sénat soutient le texte tel qu'il a été voté par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - Suite de la discussion - (10 juin 1998) - Art. 1er (*affirmation du caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions*) (p. 2869) : se déclare opposée à l'amendement n° 1 de la commission (participation de toutes les zones du territoire à la lutte contre les exclusions). (p. 2873) : son amendement n° 300 : participation des ministères compétents dans la lutte contre l'exclusion des Français établis hors de France ; retiré - Art. 3 (*catégories de bénéficiaires des stages d'insertion et de formation à l'emploi, SIFE - Art. L. 322-4-1 du code du travail*) (p. 2888, 2889) : son amendement n° 305 : priorité d'accès aux stages de formation professionnelle pour les Français de l'étranger revenant en France en situation de détresse ; adopté - Art. 4 (*recentrage du contrat emploi-solidarité, CES, sur les personnes en difficulté - Art. L. 322-4-7, L. 322-4-12, L. 322-4-15 et L. 980-2 du code du travail*) (p. 2890) : son amendement n° 306 : extension du bénéfice du contrat emploi-solidarité aux Français en situation de détresse lors de leur retour en France ; adopté.

- Suite de la discussion - (12 juin 1998) - Avant l'art. 38 (p. 3070) : son amendement n° 309 : établissement dans les postes diplomatiques français à l'étranger d'un programme local pour l'accès aux soins et la prévention sanitaire des personnes les plus démunies ; adopté - Après l'art. 40 (p. 3081) : son amendement n° 312 : droit pour tous les Français de revenir en France et d'y résider ; rejeté - Après l'art. 75 bis (p. 3103) : son amendement n° 321 : financement de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ; adopté.

- Suite de la discussion - (16 juin 1998) - Avant l'art. 69 (p. 3209) : son amendement, soutenu par Mme Dinah Derycke, n° 319 : versement de l'équivalent du RMI aux Français de l'étranger en situation d'extrême difficulté durable ; rejeté - Avant l'art. 82 (p. 3249) : son amendement, soutenu par Mme Dinah Derycke, n° 323 : présentation d'un rapport du Gouvernement sur la situation matérielle des Français de l'étranger confrontés à l'exclusion ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) (p. 5513, 5514) : augmentation des crédits de bourses scolaires et d'aide sociale malgré une restriction générale du budget. Insuffisance de personnel dans les consulats. Réforme de l'aide sociale consulaire en

Europe. Politique du personnel du ministère des affaires étrangères. Se déclare favorable au projet de budget.

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (2 décembre 1998) (p. 5637, 5638) : approuve l'inclusion de la coopération dans le ministère des affaires étrangères. Aggravation des contraintes budgétaires. Exemple de la priorité donnée à l'audiovisuel et aux nouvelles technologies au détriment des institutions culturelles traditionnelles. Assistants techniques : suppression de postes ; nouveau statut nécessaire, adapté à la coopération de projets ; nouveau volontariat substitué aux coopérants du service national. Avenir des écoles du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFÉ. Droits de scolarité ; exclusion des élites étrangères et des enfants français de l'étranger ; suppression de postes d'expatriés malgré l'insuffisance du nombre d'enseignants locaux. Demande la co-tutelle de l'AEFE par le ministère des affaires étrangères et celui de l'éducation nationale. Participation des Français de l'étranger à la politique culturelle et de développement.

- Proposition de loi relative à la validation législative d'actes pris après avis du comité technique paritaire du ministère des affaires étrangères [n° 0109 (98-99)] - (22 décembre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 6631) : le groupe socialiste votera ce texte.

CÉSAR (Gérard), sénateur (Gironde) RPR.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

Nommé secrétaire du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 294 (96-97)], modifiée par l'Assemblée nationale, tendant à protéger les acquéreurs et propriétaires d'immeubles contre les termites et autres insectes xylophages [n° 0428 (97-98)] (13 mai 1998) - Logement et habitat.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture [n° 0068 (98-99), tome 1] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 16 (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1315) - Ministère : Agriculture - Inquiétude des agriculteurs - Réponse le 27 mars 1998 (p. 1316) - Politique agricole commune (PAC)

Questions orales sans débat :

n° 237 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1677) - Ministère : Emploi - Assurance-chômage des emplois-jeunes - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1902) - Chômage

n° 282 (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2322) - Ministère : Défense - Plan d'action gendarmerie 2002 - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3402) - Gendarmerie

n° 337 (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3913) - Ministère : Défense - Redéploiement des forces de gendarmerie - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4328) - Gendarmerie

n° 368 (JO Débats du 13 novembre 1998) (p. 4422) - Ministère : Aménagement du territoire - Contrôle technique des systèmes d'assainissement non collectif - Réponse le 16 décembre 1998 (p. 6391) - Eau et assainissement

INTERVENTIONS

- Proposition de loi (n° 23, 96-97) de M. Jean-Marc Pastor déposée avec plusieurs de ses collègues et proposition de loi (n° 142, 96-97) de M. Jean-Pierre Camoin déposée avec plusieurs de ses collègues tendant à organiser la lutte contre les termites - Deuxième lecture [n° 0294 (96-97)] - (26 mai 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - Discussion générale (p. 2453, 2455) : identification des zones infestées. Meilleure publicité juridique des zones contaminées. Renforcement de la sécurité des transactions immobilières. Extension du dispositif de lutte à tous les insectes xylophages. Pouvoirs du maire. Sécurité des transactions immobilières. Simplification de la procédure d'élaboration des zonages. Régime de déclaration obligatoire. Propagation des termites. Application de certaines mesures au seul champ de la lutte contre les termites - Art. 2 (déclaration obligatoire des foyers d'infestation) (p. 2457) : ses amendements n° 1 : suppression de l'extension de ces dispositions aux autres insectes xylophages ; et n° 2 : suppression du second alinéa de cet article qui vise à établir la liste des communes dans lesquelles il sera fait obligation de déclarer la présence de termites ; adoptés - Art. 3 (délimitation des zones contaminées) : ses amendements n° 4 : suppression de l'extension de ces dispositions aux autres insectes xylophages ; n° 3 : prise en compte des zones susceptibles d'être contaminées à court terme ; et n° 5, de coordination ; adoptés - Art. 5 bis (pouvoir d'intervention du maire dans les périmètres délimités par le conseil municipal) (p. 2458, 2459) : ses amendements n° 6, n° 7 et 15, de coordination, n° 8 : définition des périmètres à l'intérieur desquels le maire pourra coordonner les traitements contre les termites que les immeubles soient bâtis ou non ; n° 9 : suppression du terme "raisonnable" qui qualifiait le délai fixé par le maire en cas de mise en demeure d'un propriétaire défaillant ; et n° 10 : recouvrement du montant des frais avancés par la commune par le maire, à l'amiable ou par l'intermédiaire du trésorier municipal ; adoptés - Art. 5 ter (compétences des associations syndicales) : son amendement de coordination n° 11 ; adopté - Art. 7 (possibilité d'exonération de la garantie du vice caché en cas de fourniture d'un état parasitaire) (p. 2460) : son amendement n° 12 : limitation du champ d'application de cet article au seul cas des termites ; adopté - Art. 8 (incompatibilité entre les fonctions d'expertise et les autres activités de lutte contre les termites) (p. 2461) : son amendement de coordination n° 13 ; adopté - Art. 9 (réductions d'impôt sur le revenu en cas de traitements contre les termites ou les autres insectes xylophages) (p. 2461) : son amendement rédactionnel n° 14 ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - Art. 5 (extension du régime fiscal des micro-entreprises) (p. 4761) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Oudin, n° 1-171 : maintien du régime des micro-entreprises pour les exploitants agricoles individuels imposés selon le régime forfaitaire ; et n° 1-258 de conséquence ; devenus sans objet - Après l'art. 14 bis (p. 4797) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin,

n° 1-176 : application du régime d'exonération partielle des droits de mutation à titre gratuit à toutes les parts de groupement foncier agricole détenues par des personnes physiques ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, pour l'agriculture (p. 5159, 5161) : prochain examen du projet de loi d'orientation agricole. Contexte international. Priorités budgétaires. Contrats territoriaux d'exploitation, CTE ; déploiement des crédits avant approbation par le Parlement ; incertitude sur les crédits communautaires. Plan pluriannuel de revalorisation des retraites ; insuffisance des mesures proposées. Diminution des crédits affectés à la prime d'orientation agricole, POA ; absence de dotation pour le Fonds national de garantie contre les calamités agricoles. Avis défavorable à ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5199) : son amendement, soutenu par M. Hilaire Flandre, n° II-48 : suppression de la ligne budgétaire finançant les contrats territoriaux d'exploitation, CTE ; retiré.

CHABROUX (Gilbert), sénateur (Rhône) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 301 (JO Débats du 10 juin 1998) (p. 2853) - Ministère : Industrie - *Situation de l'usine GEC-Alsthom de Villeurbanne* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3866) - **Emploi**

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement relative à la politique de réduction des risques en matière de toxicomanie** - (16 juin 1998) (p. 3282, 3285) : caractère obsolète de la loi du 31 décembre 1970. Drogues nouvelles. Ravages du tabac et de l'alcool. Consommation des médicaments psychotropes. Banalisation de la consommation de cannabis et inégalité du traitement répressif selon les tribunaux. Héroïne. Marché mondial du crime. Politique de prévention dans les collèges et lycées. Politique de la ville. Prise en charge des toxicomanes. Programme d'échange de seringues. Accueil hospitalier. Formation des généralistes. Réinsertion. Aide aux détenus.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4401, 4402) : résultats de la branche famille. Aide de la collectivité pour les familles. Budget de l'action sociale. Problème des jeunes adultes déstructurés.

- **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - **Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie) - Section I (branche famille) - Après l'art. 13** (p. 4472) : avec les sénateurs socialistes, se déclare opposé à l'amendement n° 46 de la commission (maintien à dix ans et à quinze ans des majorations des allocations familiales).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) (p. 5428, 5429) : concertation avec le monde des anciens combattants. Avenir de la revalorisation de la retraite mutualiste : établissement souhaitable d'un calendrier. Allocation de remplacement pour l'emploi. Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, FNACA. Interrogations au sujet de la retraite anticipée pour les anciens d'Afrique du Nord. Situation des veuves des grands invalides de guerre. "Décristallisation" des pensions. Devoir de mémoire. Confirmation souhaitable du maintien du secrétariat d'Etat aux anciens combattants et de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC. Soutien du groupe socialiste à ce projet de budget.

Emploi et solidarité - III - Ville

- (5 décembre 1998) (p. 5841, 5842) : budget en augmentation. Conseil interministériel des villes, CIV. Priorité à une politique de la ville. Rapport de M. Jean-Pierre Sueur. Association des maires. Accès aux services publics. Droit à la sécurité. Programme pour l'emploi : emplois-jeunes, trajet d'accès à l'emploi, TRACE. Remise en cause des zones franches et des zones de redynamisation urbaine. Mixité sociale et urbaine. Solidarité entre collectivités locales. Dotation de solidarité urbaine, DSU. Participation "citoyenne". Le groupe socialiste apporte son soutien à ce projet de budget.

CHARASSE (Michel), sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.

Secrétaire du Sénat jusqu'au 30 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération.

Membre suppléant du Comité directeur du fonds d'investissements pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre suppléant du Conseil de surveillance de l'Agence française de développement.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères et

coopération - II - Coopération [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 2] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat** - (22 janvier 1998) (p. 408, 411) : histoire de l'organisation judiciaire française depuis 1789 : soumission de l'autorité judiciaire au pouvoir élu. Responsabilité de l'action publique détenue par le pouvoir exécutif. Subordination des parquets au Gouvernement. Crainte du gouvernement des juges. Demande le maintien des instructions générales et individuelles. Se déclare opposé à la possibilité de saisine par le Garde des sceaux, ainsi qu'à la faculté pour les citoyens de mettre en cause les magistrats auprès de commissions locales. Cite les débats à l'Assemblée Constituante de 1789.

- **Rappel au règlement** - (26 février 1998) (p. 991) : souhaite que le Président du Sénat mène une action contre une éventuelle pression sur le pouvoir exécutif et législatif par le syndicat de la magistrature afin d'accélérer la réforme de la justice.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - **Après l'art. 11** (p. 2088) : son amendement, soutenu par M. René Régnault, n° 160 : extension aux élus des chambres de métiers des dispositions applicables aux élus des chambres d'agriculture et des caisses de sécurité sociale ou aux élus locaux ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Art. 35** (*schéma directeur de desserte gazière*) (p. 2150) : se déclare opposé à l'amendement n° 102 de Mme Marie-Claude Beauveau (solution technique proposée par Gaz de France en cas de non-raccordement d'une commune par le réseau) - **Art. 36** (*ouverture du capital et actionariat salarié de la Compagnie nationale Air France*) (p. 2160) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 30 de la commission - **Après l'art. 38** *quinquies* (p. 2168) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Hubert Falco (autorisation donnée à un centre de gestion de la fonction publique territoriale de maintenir ou rétablir une contribution égale à 100 % du coût financier des licenciements d'agents publics pour les collectivités et établissements non affiliés). Situation favorable des agents des collectivités territoriales. Propositions d'emplois faites sur le plan national dans la limite de trois ans - **Art. 41** (*financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires*) (p. 2183, 2184) : déclare s'opposer aux amendements identiques de suppression n° 4 de M. François Lesein, n° 6 de M. Philippe Arnaud et n° 86 de M. Paul Girod. Se déclare favorable à l'amendement n° 32 de la commission (relèvement du seuil d'exonération du paiement de la taxe additionnelle à la taxe d'équarrissage de trois millions de francs de chiffre d'affaires hors taxe à cinq millions). (p. 2186) : à titre personnel, votera l'article 41 amendé. Ses doutes relatifs au caractère constitutionnel de ce dispositif - **Art. 46 bis** (*institution d'une taxe communale sur les pylônes et antennes de téléphonie mobile*) (p. 2207) : son amendement n° 168 : détermination par décret, après avis du comité des finances locales, des conditions d'application de cet article ; devenu sans objet - **Après l'art. 47** (p. 2208) : au nom du groupe socialiste, déclare s'abstenir sur l'amendement n° 67 de M. Philippe Marini, repris par la commission des finances (dispositif financier relatif aux casinos de la région parisienne). (p. 2213) : son amendement n° 170 : caractère légal des stocks d'ivoire d'éléphant détenus dans la limite de 20 kilogrammes par les fabricants ou réparateurs d'objets ; retiré - **Art. 48** (*faculté de dérogation à l'obligation d'établissement d'un budget annexe pour les services d'eau et d'assainissement des petites communes*) (p. 2217) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 44 de M. Joël Bourdin, repris par M. Alain Lambert, au nom de la commission des finances - **Après l'art. 48** ou **après l'art. 52** (p. 2223) : s'exprime sur les amendements identiques n° 122 de M. Paul Loridant et n° 190 de M. Jean-

Luc Mélenchon (exonération temporaire au titre de la perte exceptionnelle de matière fiscale sur l'exercice 1997-1998, du prélèvement sur la dotation globale de fonctionnement du département de l'Essonne). Rappel d'un ancien débat analogue relatif à la chute brutale du potentiel fiscal de la ville de Belfort. Nécessité de trouver une solution acceptable pour le département de l'Essonne au cours de la navette - **Après l'art. 48** (p. 2225) : son amendement n° 173 : application dans les meilleures conditions de la loi du 7 mars 1998 concernant le vote des budgets régionaux ; rejeté. (p. 2226) : refus d'un règlement du budget régional par le préfet. Conséquences de la mise en oeuvre du "49-3 régional". Lutte contre l'extrême-droite - **Après l'art. 52** (p. 2233) : son amendement n° 180 : inscription dans la loi des dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse des espèces de gibier d'eau ; adopté. Préoccupations concernant les catégories de gibier autres que celle du gibier d'eau. (p. 2235) : son amendement n° 175 : extension aux conseils généraux et régionaux des dispositions relatives aux indemnités de fonction en vigueur pour les communes depuis 1884 ; adopté. (p. 2236, 2237) : ses amendements, n° 176 : démission d'office du comptable de fait après jugement définitif et épuisement de toutes les voies de recours ; et n° 177 : absence de prise en considération de la ressource d'un élu local équivalente à l'indemnité d'un maire de moins de 3 500 habitants ; retirés - **Après l'art. 62** (p. 2245) : s'oppose à l'amendement n° 145 de M. Alain Gérard (autorisation pour les services de l'Etat et les collectivités territoriales de céder gratuitement les matériels informatiques inemployés aux associations de parents d'élèves et de soutien scolaire). Question de la cession gratuite de matériels encore en état de fonctionnement. (p. 2247, 2248) : son amendement n° 189 : redéfinition des missions de l'Institut national audiovisuel, INA ; retiré. Statut des oeuvres audiovisuelles déposées à l'Institut national de l'audiovisuel, INA. Institut François Mitterrand.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Art. 11 bis B** (*régime des indemnités des élus des chambres consulaires au regard des cotisations sociales - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2498, 2499) : son amendement n° 21 : application d'un traitement identique aux indemnités versées aux élus des chambres de métiers, ainsi qu'à ceux des chambres d'agriculture et des caisses de sécurité sociale ; retiré. Référence à l'adoption d'un amendement similaire de M. Jean-François Le Grand en première lecture - **Après l'art. 38** *sexies* (p. 2513, 2514) : déclare s'abstenir sur l'amendement n° 35 de M. Philippe Arnaud (possibilité pour les petites communes de négocier avec les centres de gestion lors de décisions de fermeture) - **Art. 38** *octies* (*exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties des bâtiments occupés par les centres de gestion de la fonction publique territoriale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2515, 2516) : se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 19 de M. Alain Vasselle. (p. 2516) : retrait souhaitable de l'amendement de rétablissement n° 19 de M. Alain Vasselle en cas de consultation du Conseil d'Etat par le Gouvernement à ce sujet - **Art. 42 AC** (*contribution des entreprises exploitant des engins de remontée mécanique à un "fonds neige"*) (p. 2524) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 34 de M. Michel Barnier. Préservation des prérogatives de l'exécutif. Nécessité d'un minimum de conditions pour l'ouverture de nouvelles stations de ski - **Art. 42 bis** (*validation des protocoles d'accord et des conventions signées par l'établissement public pour l'aménagement de la Défense*) (p. 2526, 2527) : rappel des positions du Conseil constitutionnel sur les validations. Se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 49 de la commission - **Après l'art. 47** (p. 2530) : son amendement n° 23 : caractère légal des stocks d'ivoire d'éléphant détenus dans la limite de 20 kilogrammes par les fabricants ou réparateurs d'objets ; retiré - **Après l'art. 48** (p. 2534, 2535) : son amendement n° 24 : procédure distincte du vote des taux et du vote du budget selon l'article 49-3 ; retiré - **Art. 52 bis** (*modification du régime des dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs - supprimé par*

l'Assemblée nationale) (p. 2540) : se déclare favorable aux amendements identiques de rétablissement n° 20 de Mme Anne Heinis et n° 54 de la commission. Rappel des positions des différentes organisations de chasseurs en faveur d'un règlement rapide de cette question. Portée législative de ce texte - **Art. 52 ter (répartition d'une partie des indemnités de fonction des présidents des conseils régionaux et des conseils généraux - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 2542) : son amendement de rétablissement n° 25 ; adopté - **Art. 72 (report de la réforme de la tarification applicable aux établissements accueillant des personnes âgées dépendantes)** (p. 2555, 2556) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 62 de la commission, n° 65 de la commission saisie pour avis et n° 73 de M. Michel Mercier. Chute du nombre de demandes relatives à la prestation spécifique dépendance à cause de l'obligation de récupération sur succession. Fonctionnement du bicamérisme : critique de l'introduction d'un dispositif aussi important en nouvelle lecture dans ce projet de loi. Augmentation des charges des collectivités locales.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - Suite de la discussion - (11 juin 1998) - **Art. 25 (exonération de taxe d'habitation pour certains logements en sous-location)** (p. 2986) : substitution d'un système automatique au système actuel de remise gracieuse. Exonération et dégrèvement. Votera le sous-amendement n° 518 de M. Jacques Oudin (remplacement de l'exonération par un dégrèvement qui permet d'éviter les pertes de recettes pour les collectivités locales), modifiant l'amendement n° 496 du Gouvernement (regroupement des deux allègements de taxe d'habitation).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)]** - (23 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3435, 3437) : indépendance du parquet. Proposition de trois amendements. Poursuites disciplinaires. Secret de l'instruction. Egalité des citoyens devant la justice. Distinction entre les magistrats du siège et les magistrats du parquet. Responsabilité des citoyens-magistrats - **Avant l'art. 1er** (p. 3445, 3447) : ses amendements, n° 6 : nouvel alinéa à l'article 64 de la Constitution destiné à fixer les conditions de poursuites et de jugement des affaires intéressant les magistrats de l'ordre judiciaire, afin que le corps ne procède pas lui-même au jugement de ses propres membres ; rejeté ; et n° 7 : affirmation, à l'article 64 de la Constitution, de la distinction entre les magistrats du siège et les magistrats du parquet et de l'impossibilité de passer de l'un à l'autre corps ; retirés.

- **Suite de la discussion** - (24 juin 1998) - **Art. 1er (composition et attributions du CSM - Art. 65 de la Constitution)** (p. 3460) : sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 65 de la Constitution destiné à maintenir au sein d'une formation plénière deux formations spécifiques, à substituer à la désignation de demande par le Président du Conseil économique et social, la désignation conjointe de ses membres par les présidents des trois plus hautes juridictions, à étendre le pouvoir de proposition du CSM aux nominations des présidents de certaines juridictions d'outre-mer et à encadrer strictement la compétence du CSM en matière d'avis), son sous-amendement n° 8 : possibilité pour tous les justiciables y ayant intérêt à saisir le CSM en matière disciplinaire ; retiré. (p. 3466) : intérêt de l'avis conforme du CSM lors de la nomination des procureurs généraux. Application de l'article 48, alinéa 3 du règlement du Sénat. Intervient sur le sous-amendement n° 9 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (nomination des procureurs généraux), déposé sur l'amendement n° 3 précité de la commission.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - **Après l'art. 1er** (p. 4027) : son amendement n° 31 : impossibilité pour les présidents de conseils généraux ou régionaux, pour les maires des villes les

plus importantes ou les présidents d'établissement public à fiscalité propre d'être candidats dans toute circonscription comprise dans le ressort dans lequel ils ont été élus moins de trois ans après avoir cessé leurs fonctions locales ; retiré.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995 [n° 0527 (97-98)]** - (29 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 528** (p. 4109) : gestion budgétaire de 1988 à 1993. Chute des recettes - **Art. 15 (apurement du compte 427.9 "Ecart d'intégration des dépôts comptes chèques postaux de l'ex-budget annexe des P.T.T.")** (p. 4117, 4118) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Yves Fréville (suppression, à compter du 1er janvier 1996, de la rémunération à hauteur de 18 milliards de francs des dépôts des comptes chèques postaux auprès du Trésor). Conséquences de cet article. Avance de trésorerie à La Poste. Subvention. Votera l'article 15.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1996 [n° 0528 (97-98)]** - (29 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 527** - Voir intervention sous le projet de loi précité

- **Proposition de loi portant extension de la qualification d'officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application de la police nationale [n° 0532 (97-98)]** - (4 novembre 1998) - **Après l'art. unique** (p. 4210) : son amendement n° 2 : attribution de certaines missions de police judiciaire à des agents des douanes ; retiré.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0006 (98-99)]** - (18 novembre 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 4587, 4590) : son amendement n° 1 : principe de juridictions particulières pour les magistrats responsables pénalement et civilement des crimes, délits et actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions ; retiré. Distinction à établir entre la responsabilité et l'indépendance des magistrats - **Art. 1er (composition et attribution du Conseil supérieur de la magistrature - art. 65 de la Constitution)** (p. 4591, 4593) : son amendement n° 2 : poursuite des magistrats du parquet devant le conseil de discipline en cas de non-respect des instructions générales du ministre de la justice ; retiré. Distinction juridique entre les instructions individuelles et les instructions générales.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4717, 4718) : système français d'aide aux familles : allocations familiales et allègements de l'impôt sur le revenu. Respect du principe constitutionnel d'égalité en matière d'allocations familiales : égalité des enfants entre eux. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Se déclare opposé aux amendements identiques n° I-1 de la commission, n° I-74 de M. Jacques Machet et n° I-168 de M. Alain Vasselle (maintien du plafond actuel du quotient familial, soit 16 380 F). (p. 4725, 4726) : inconstitutionnalité du dispositif. Risque d'annulation de cet article par le Conseil constitutionnel ; protection d'une profession particulière. Se déclare opposé à l'amendement n° I-3 de la commission (report d'un an de la réforme des déductions pour frais professionnels) - **Après l'art. 2** (p. 4728, 4729) : rappel du geste du Parlement en faveur des médaillés olympiques. Importance des primes reçues lors de chaque match. Sur l'amendement n° I-96 de Mme Marie-Claude Beauceau (exonération fiscale des primes attribuées aux membres de l'équipe de France de football lors de la Coupe du monde), son sous-amendement n° I-265 : application de cette mesure au seul match de la finale ; devenu sans objet - **Après l'art. 2 ou après l'art. 2 bis** (p. 4738, 4739) : se déclare opposé aux amendements n° I-99 de Mme Marie-Claude Beauceau (augmentation de l'abattement (31 900 francs) applicable aux pensions dans le calcul de l'impôt sur le revenu) et n° I-170 de M. Jacques Oudin (augmentation de l'abattement (28 000

francs) applicable aux pensions pour le calcul de l'impôt sur le revenu). Question sur la réalité des frais professionnels des retraités. Réduction d'impôt accordée aux retraités par le biais de l'abattement de 10 % de frais professionnels - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 4742) : se déclare favorable à l'amendement n° I-210 de M. Jean-Luc Mélenchon (plafonnement du montant des réductions et déductions d'impôt pour la fraction supérieure à 20 000 francs, à hauteur de 75 % de l'impôt sur le revenu). Demande au Gouvernement un rapport du Conseil des impôts mesurant les effets des déductions sur la proportionnalité de l'impôt sur le revenu et l'égalité devant l'impôt - **Après l'art. 4** (p. 4751) : avec le groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° I-211 de M. Claude Lise (mesure de défiscalisation outre-mer applicable aux investissements incorporels constitués par des prises de participation audiovisuelle et cinématographique, dès le 1er janvier 1999). Exemple du crédit d'impôt-recherche - **Après l'art. 5** (p. 4767) : pour des raisons de forme, se déclare opposé à l'amendement n° I-106 de Mme Marie-Claude Beaudou (régime des prêts CODEVI : allègement du coût du crédit pour les petites et moyennes entreprises). Relèvement du plafond de versement des livrets CODEVI : domaine de la loi. Politique du crédit : domaine réglementaire - **Après l'art. 7** (p. 4770) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° I-107 de Mme Marie-Claude Beaudou (création d'une taxe sur toutes les opérations d'achat et de vente de devises étrangères effectuées sur le territoire national). Transfert du pouvoir législatif au pouvoir exécutif pour la fixation du taux : caractère irrecevable de cette proposition. Référence à la taxe proposée par M. James Tobin, Prix Nobel d'économie américain. (p. 4773) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° I-173 de M. Jacques Oudin (en cas de mauvais paiement, application des mêmes pénalités à l'Etat qu'aux contribuables). Dépense représentée par les intérêts de retard. Remise accordée aux mauvais payeurs par l'Etat. Question de l'irrecevabilité de l'amendement n° I-173 précité de M. Jacques Oudin au regard de l'article 40 de la Constitution - **Après l'art. 8** (p. 4778) : se déclare opposé à l'amendement n° I-109 de Mme Marie-Claude Beaudou (imposition des oeuvres d'art à l'impôt de solidarité sur la fortune). A réussi à convaincre le Parlement de ne pas retenir les oeuvres d'art dans les bases de l'impôt de solidarité sur la fortune, en 1988. Caractère aléatoire de la valeur d'une oeuvre d'art. Question de la formation des agents des services fiscaux en matière d'art. Patrimoine des propriétaires d'oeuvres d'art de valeur : application d'un système forfaitaire - **Art. 10 (imposition à l'impôt de solidarité sur la fortune des biens ou droits dont la propriété est démembrée)** (p. 4783, 4784) : imposition des revenus de l'usufruitier et non du nu-propriétaire. Dispositif proposé pour les donations d'usufruit déjà faites et à venir. Risque d'inconstitutionnalité de la rétroactivité fiscale. Lutte contre la fraude fiscale. Son amendement n° I-221 : application de ce dispositif à compter du 1er janvier 1999 ; devenu sans objet. (p. 4788) : risque de sanction permanente dans les cas des donations déjà effectuées : nécessaire indemnisation de l'usufruitier. Atteinte au principe d'égalité en fonction de la possibilité de sortir ou non de la nue-propriété. Avec le groupe socialiste, déclare s'opposer à l'amendement n° I-7 de suppression de la commission - **Art. 12 (modalités d'évaluation de la résidence principale en matière d'impôt de solidarité sur la fortune et de droits de mutation à titre gratuit)** (p. 4792, 4793) : se déclare opposé à l'amendement n° I-175 de M. Jacques Oudin (application d'un abattement de 20 % sur la valeur vénale réelle de l'immeuble constituant au jour du décès la résidence principale du défunt). Perplexité vis-à-vis du texte du Gouvernement. Difficultés à définir la résidence principale du défunt - **Art. 13 (renforcement des obligations déclaratives relatives aux dettes déduites de l'impôt de solidarité sur la fortune)** (p. 4795, 4796) : le groupe socialiste se déclare opposé à l'amendement n° I-9 de la commission (suppression de la nouvelle procédure d'éclaircissement et de rectification demandée par l'administration fiscale). Non utilisation par l'administration fiscale des renseignements obtenus dans le cadre d'un contrôle de l'impôt de solidarité sur la fortune. Application

des règles du livre de procédure fiscale pour les autres contrôles - **Art. 14 ter (rétablissement des sanctions en cas de défaut de déclaration des successions en Corse)** (p. 4798, 4802) : historique de l'évolution des droits de succession en Corse. Arrêtés Miot. Absence de base d'imposition pour le calcul des droits de succession en Corse : caractère inopérant de l'amendement de M. de Courson voté par l'Assemblée nationale. Son amendement n° I-222 : pour les successions ouvertes à compter du 1er janvier 2001, les règles d'évaluation des biens immobiliers situés en Corse sont celles du droit commun ; adopté après modification par le sous-amendement de la commission n° I-267 (prolongation du délai applicable aux biens immobiliers situés en Corse). Statut fiscal de la Corse. Evocation de la mémoire du préfet Claude Erignac.

- **Suite de la discussion - (24 novembre 1998) - Art. 27 bis (par priorité) (exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privatif)** (p. 4844) : impossibilité pour les collectivités locales assurant l'activité d'aménageur de bénéficiaire du fonds de compensation pour la TVA. Exonération de TVA et TVA à taux zéro. (p. 4846) : sur l'amendement n° I-261 de la commission (possibilité pour les collectivités locales assurant l'activité de lotisseur de percevoir un versement du fonds de compensation pour la TVA correspondant à la différence entre les droits d'enregistrement perçus au titre de la vente du terrain et la TVA acquittée sur les travaux d'aménagement réalisés), son sous-amendement n° I-268 : application de la TVA à taux zéro au regard des droits à restitution ; retiré. Directive européenne. Disposition comptable. (p. 4851, 4852) : rôle du Parlement. Fonctionnement du bicamérisme en période de cohabitation. Rupture du principe d'égalité entre les lotisseurs privés et les lotisseurs publics. Le groupe socialiste se ralliera à l'amendement rectifié n° I-261 de la commission (droit d'option à l'assujettissement à la TVA pour les communes qui aménagent des terrains en vue de les vendre) - **Art. 29 (par priorité) (réforme de la taxe professionnelle)** (p. 4867, 4868) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° I-26 de la commission (remplacement par un dégrèvement du système de compensation aux collectivités locales de la suppression de la part salaires de la taxe professionnelle). Refus du dégrèvement par le Gouvernement et par l'Assemblée nationale. Rapport d'étape. Dispositif proposé par le groupe socialiste. Demande l'examen en priorité des amendements de ce dernier ; priorité refusée. (p. 4875) : intervient sur l'amendement n° I-33 de la commission (étalement sur cinq ans de la progression de la cotisation minimale de taxe professionnelle). (p. 4878) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° I-123 de Mme Marie-Claude Beaudou (affectation de la majoration de la cotisation nationale de péréquation au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle). (p. 4880) : intervient sur l'amendement n° I-124 de Mme Marie-Claude Beaudou (création sur les actifs financiers d'une taxe additionnelle à la taxe professionnelle versée au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle). (p. 4887, 4889) : son amendement n° I-252 : reconnaissance pour les années 1999, 2000 et 2001, d'un caractère obligatoire aux seules charges nouvelles imposées aux collectivités locales par des dispositions de valeur législative ; adopté. Contrat de croissance et de solidarité. Montée des charges. Pacte de stabilité. Stabilité des charges. Cavalier budgétaire. Charges de l'Etat. Expertise des textes réglementaires. Services départementaux d'incendie et de secours - **Après l'art. 41 bis (par priorité)** (p. 4897, 4898) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° I-253 de M. Michel Moreigne (éligibilité au fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, FCTVA, des dépenses des collectivités locales sur des biens de section au titre d'opérations de réhabilitation du patrimoine). Commission syndicale de section. Reconnaissance par la jurisprudence du caractère de travaux communaux aux investissements sur les biens de section des communes - **Après l'art. 29 (par priorité)** (p. 4900, 4901) : le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° I-62 de M. Pierre Hérisson.

(assujettissement de France Télécom au droit commun de la fiscalité directe locale). Inégalités de ressources entre les collectivités locales. Solution de la péréquation. (p. 4907) : invoque l'article 40 de la Constitution à propos de l'amendement n° I-135 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité pour les collectivités locales d'augmenter le taux de la taxe professionnelle dans la limite du taux moyen national sans influencer sur le taux des autres impôts locaux).

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4956, 4957) : intervient sur l'amendement n° I-233 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la TVA sur l'ensemble des honoraires exposés en justice). Nécessité de révision de la liste des produits distinguant taux minoré ou taux majoré de TVA. Commission européenne. Recouvrement et prescription des amendes. (p. 4971, 4973) : se déclare opposé à l'amendement n° I-185 de M. Joseph Ostermann (application de la TVA à 5,5 % sur les opérations de construction ou réhabilitation de casernes de gendarmerie réalisées par les collectivités locales). Logement social - **Art. 23 (augmentation des taux de réduction de droits sur les donations)** (p. 4986) : se déclare favorable à l'amendement n° I-238 de M. Bernard Angels (exclusion du champ d'application de cet article des donations anticipées d'argent en nue-propriété) - **Art. 26 (aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France)** (p. 5006) : intervient sur l'amendement n° I-19 de la commission (refus de l'élargissement de la taxe aux locaux commerciaux et de stockage).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - **Art. 36 bis (inclusion de la zone économique exclusive de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le champ d'application de la redevance sur les concessions de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux)** (p. 5042) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° I-206 de M. Victor Reux (instauration d'une redevance spécifique au bénéfice de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon) et contre l'article 36 bis. Problème posé par l'établissement d'une redevance par une collectivité territoriale - **Art. 43 et Etat A annexé (équilibre général du budget)** (p. 5057) : intervient sur l'amendement n° I-43 de la commission (minoration des dépenses). Erreur de calcul. Suppression du versement au fonds pour l'aménagement de la région d'Ile-de-France, FARIF.

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5493) : se déclare opposé à l'amendement n° II-35 de la commission (réduction des crédits).

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (2 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5629, 5631) : diminution des crédits liée à la baisse de l'assistance technique. Appréciation de ce budget dans l'ensemble de la politique française d'aide publique au développement. Absorption du ministère de la coopération par le ministère des affaires étrangères. Risque d'arbitrage financier défavorable à la coopération. Rôle croissant de l'Agence française de développement, AFD, gérée par la direction du Trésor. Aide européenne au développement : élargissement du champ de l'aide sans augmentation des crédits ; importance de la contribution française ; négociation sur la Vème convention de Lomé ; inquiétude injustifiée sur le caractère durable de la parité du franc CFA lors du passage à l'euro. Insuffisance des propositions destinées à améliorer la situation des retraités français d'Afrique pénalisés par la dévaluation du franc CFA. Propose l'adoption de ces crédits. (p. 5642, 5643) : présente les observations de M. Guy Penne au nom du groupe socialiste. Personnels de la coopération. Crédits du Fonds d'aide et de coopération et de l'Agence française de développement, AFD. Action humanitaire et d'urgence. Multiplicité des interventions du Gouvernement

en 1998 ; insuffisance des crédits pour 1999. Insuffisance de participation de la France à l'Office européen d'aide humanitaire, ECHO. Organisations non gouvernementales, ONG. Lutte contre la pauvreté. Accords de défense avec certains pays africains : souci d'éviter le risque d'être entraîné dans la lutte contre les troubles intérieurs. Francophonie : avenir de l'amendement à la loi constitutionnelle nécessaire à la ratification du traité d'Amsterdam - **Examen des crédits - Avant l'art. 75 A** (p. 5651, 5654) : ses amendements n° II-98 : approbation par le comité directeur du Fonds d'aide et de coopération des projets dont la réalisation incombe à l'Agence française de développement et qui sont financés sur les crédits qui lui sont délégués par ledit comité directeur ; adopté ; et n° II-99 : réintégration immédiate dans la masse des dotations de l'année du Fonds d'aide et de coopération des crédits disponibles à l'issue de l'achèvement des projets financés par ledit fonds ; retiré.

Articles de totalisation des crédits :

- (7 décembre 1998) - **Art. 45 et Etat B (mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services civils)** (p. 6011) : pour la clarté de ce débat, mise aux voix des articles 45 et 46 et de leurs états annexés, tels que le Sénat les a modifiés.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6043, 6044) : contribution sociale généralisée. Fonctionnement du bicamérisme. Remise en cause d'un principe fondateur de la République. Exemple de l'article XIII de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 disant que la contribution doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Art. 69 bis (possibilité pour les communes et les groupements de communes à fiscalité propre de supprimer l'exonération trentenaire de taxe foncière sur les propriétés non bâties dont bénéficient les terrains reboisés)** (p. 6101) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de l'amendement de suppression n° II-125 de la commission. Rédaction peu satisfaisante de cet article - **Après l'art. 69 quinquies** (p. 6104, 6105) : son amendement n° II-142 : affectation de la totalité de la taxe professionnelle de France Télécom au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle et arrêt des versements de compensation aux collectivités locales au titre d'un abattement sur les bases d'imposition de la taxe professionnelle ; retiré. Régime actuel de France Télécom. Intercommunalité. (p. 6106, 6107) : souhaite le règlement de ce problème dans la loi de finances pour l'an 2000. (p. 6108, 6109) : sur l'amendement n° II-127 de la commission (assujettissement de France Télécom au taux de taxe professionnelle en vigueur dans les collectivités locales d'implantation de ses établissements et répartition du produit de cette taxe entre les collectivités locales et le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP), son sous-amendement n° II-163 : dépôt d'un rapport au Parlement sur les modalités de calcul de la compensation versée aux collectivités locales au titre d'un abattement sur les bases d'imposition de la taxe professionnelle ; adopté. Le groupe socialiste votera l'amendement précité n° II-127 de la commission sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° II-163 précité - **Art. 70 bis (réduction de 150 000 à 50 000 francs du seuil d'application de l'obligation de paiement par chèque pour les particuliers non commerçants)** (p. 6117) : se déclare opposé à l'amendement n° II-162 de la commission (prise en compte des différents modes de paiement autres que le numéraire). Fichage des opérations de paiement. Passage à l'euro. Votera contre cet article - **Art. 70 septies (utilisation par les administrations fiscales du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques)** (p. 6118, 6119) : article résultant de l'adoption d'un amendement par l'Assemblée nationale. Conciliation de deux principes : préservation de la liberté et lutte contre la fraude fiscale. Limitation de l'utilisation de ces renseignements à

des fins fiscales. Nécessité de détruire ce fichier en cas de mise en oeuvre de l'article 16 de la Constitution. Commission nationale de l'informatique et des libertés, CNIL. (p. 6123) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° II-130 de la commission. Polémique en 1990-1991 à la suite du rapprochement du fichier de la redevance télévisuelle et de celui des abonnés de Canal Plus et du câble. Souhaite une amélioration de ce texte au cours de la navette - **Après l'art. 74 bis** (p. 6150) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° II-161 de Mme Marie-Claude Beaudeau (détermination par les collectivités locales des taux des différents impôts locaux).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)]** - (14 décembre 1998) - **Art. 2 et état B (dépenses ordinaires des services civils - ouvertures)** (p. 6335) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de la commission (réduction des crédits figurant dans le titre III de l'état B annexé à l'article 2 à la ligne "Economie, finances et industrie - II - Services financiers") - **Art. 11 (réforme du droit de bail et de la taxe additionnelle)** (p. 6347, 6348) : problème du dégrèvement. Souhait du ralliement du rapporteur général à l'amendement n° 1 de M. Bernard Angels (suppression du paragraphe I relatif aux délais de déposition des déclarations de résultat). Avec le groupe socialiste, se déclare opposé aux amendements de suppression n° 18 de la commission et n° 8 de M. René Ballayer. Souhait d'un accord entre la commission et le Gouvernement - **Après l'art. 13** (p. 6359, 6360) : reprend l'amendement n° 53 de la commission retiré par son auteur (inscription dans la loi des termes de la lettre ministérielle du 3 novembre 1998 prévoyant l'application d'une double exonération aux centrales de trésorerie internes aux groupes sous condition d'implantation de ces groupes dans au moins trois Etats) ; retiré - **Avant l'art. 14** (p. 6363) : se déclare opposé aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 34, n° 35 (réduction de la pression fiscale pesant sur les ménages à revenus modestes et très modestes) et n° 36 (baisse du taux de prise en compte des revenus pour le calcul de la taxe d'habitation). Poids des dégrèvements - **Après l'art. 15** (p. 6367) : son amendement n° 2 : intégration dans l'article 49-1-2 du code des débits de boissons des dispositions du décret de 1992 annulé par le Conseil d'Etat et fixant le régime des dérogations ; adopté après modification par le sous-amendement n° 54 de la commission (diminution du nombre de dérogations annuelles). (p. 6369) : attribution des dérogations. Se déclare opposé au sous-amendement n° 54 de la commission déposé sur son amendement n° 2 précité - **Art. 15 bis (régime fiscal des frais professionnels des journalistes et assimilés)** (p. 6370, 6371) : son amendement de suppression n° 3 ; adopté. (p. 6372) : question du sort fiscal de l'allocation pour frais d'emploi. Son amendement n° 4 : absence de contrôle de l'utilisation de l'allocation pour frais d'emploi lorsque ce montant est fixé par voie législative ou réglementaire ; devenu sans objet - **Après l'art. 15 bis** (p. 6374) : son amendement n° 29 : introduction dans la loi de l'impossibilité de vérification par l'administration des impôts de l'utilisation de l'allocation pour frais d'emploi ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - **Art. 16 decies (exonération de la taxe de publicité foncière pour les acquisitions et cessions d'immeubles réalisées par les SAFER)** (p. 6416) : missions de service public des SAFER. Interrogation sur la possibilité pour les SAFER de procéder par des actes administratifs. Se déclare opposé aux amendements identiques n° 28 de M. Philippe Adnot et n° 43 de M. Michel Souplet (établissement d'un acte notarié unique exonéré de taxe de publicité foncière pour les transactions réalisées par les SAFER lorsque le délai entre acquisition et cession est inférieur à six mois) - **Après l'art. 16 quinquies** (p. 6418) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Demerliat, n° 39 : taxation atténuée appliquée à la prime attribuée aux joueurs et à l'encadrement technique de l'équipe de France de football à la suite de la victoire en finale de la coupe du monde ; rejeté. (p. 6420, 6421) : exonération de la prime olympique pour les médaillés olympiques des derniers

jeux - **Après l'art. 25** (p. 6436, 6437) : se déclare favorable à l'amendement n° 58 du Gouvernement (application aux rentes constituées entre particuliers des taux de majoration applicables en 1999 aux majorations légales).

CHARMANT (Marcel), sénateur (Nièvre) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (21 avril 1998).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives [n° 0243 (97-98)]** - (4 février 1998) - **Discussion générale** (p. 630, 631) : Coupe du monde de football. Report de la date-butoir d'homologation des enceintes sportives. Collectivités locales. Extension du champ d'application de la législation aux infractions commises à l'extérieur des stades. Réglementation des exclusivités des chaînes de télévision ; accès des journalistes ; Grand Prix de France de formule 1. Qualification des éducateurs sportifs ressortissants communautaires exerçant en France. Homologation des circuits destinés aux sports mécaniques. Vote de ce projet de loi par le groupe socialiste - **Art. 4 (limitation du droit de citation et du droit d'accès des journalistes aux enceintes sportives)** (p. 643) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 6 de la commission - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 645) : intervient sur l'amendement n° 7 de la commission ("Proposition de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives).

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux [n° 0260 (96-97)]** - (5 février 1998) - **Discussion générale** (p. 679, 680) : transposition de la directive européenne ; maintien parallèle du droit national : droit d'option de la victime. Exonération de responsabilité pour risque de développement ; se déclare favorable à la proposition du Gouvernement d'exclure les produits de santé et du corps humain - **Art. 4 (définition du produit - Art. 1386-3 du code civil)** (p. 684, 685) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (réintégration des éléments du corps humain dans le champ d'application) - **Art. 7 (définition du producteur - Art. 1386-7 du code civil)** (p. 687) : son amendement n° 32 : identité du producteur ; retiré - **Art. 10 (charge de la preuve - Art. 1386-9 du code civil)** (p. 691) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de la commission (lien de causalité entre produit défectueux et dommage) - **Art. 12 (cause d'exonération - Art. 1386-11 du code civil)** (p. 720) : se déclare opposé à l'amendement n° 8 de la commission (suppression de l'exonération pour risque de développement) et favorable au n° 25 du Gouvernement (suppression de l'exonération du risque de développement pour les produits du corps humain).

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives - Nouvelle lecture [n° 0296 (97-98)]** - (24 février 1998) - **Discussion générale** (p. 911) : exclusivités audiovisuelles. Vote par le groupe socialiste du projet de loi adopté par l'Assemblée nationale - **Art. 1er (modification des dispositions relatives aux conditions d'homologation)** (p. 912) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 1 de la commission (rétablissement du texte voté en première lecture par le Sénat) - **Explications de vote sur**

l'ensemble (p. 918) : vote du groupe socialiste contre cette proposition de loi.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture [n° 0360 (96-97)] - (21 avril 1998) - Discussion générale** (p. 1693) : retard pris dans la transposition de la directive européenne de 1985. Proposition d'un calendrier de travail sur l'aléa thérapeutique. Problème de l'exonération pour risque de développement des producteurs des produits de santé. Notion de mise en circulation - **Art. 6 (définition de la mise en circulation)** (p. 1702) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (suppression de la référence à l'unicité de mise en circulation) - **Après l'art. 12 bis** (p. 1712) : son amendement, soutenu par M. François Autain, n° 5 : rapport du Gouvernement au Parlement sur le droit de la responsabilité et l'indemnisation applicable à l'aléa thérapeutique ; adopté.

CHARZAT (Michel), sénateur (Paris) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 65 (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6554) - Ministère : Enseignement scolaire - **Redéploiement des ZEP** - Réponse le 18 décembre 1998 (p. 6554) - Enseignement

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (11 juin 1998) - Art. 33 (réforme des attributions de logements locatifs sociaux) - Art. L. 441-2 du code de la construction et de l'habitation (commission d'attribution)** (p. 3044) : son amendement n° 458 : association de manière consultative des maires d'arrondissement ou de secteur des villes de Paris, Marseille et Lyon, aux travaux des commissions d'attribution pour les logements situés sur le territoire de leur arrondissement ; rejeté.

- **Suite de la discussion - (12 juin 1998) - Art. 33 (suite) (réforme des attributions de logements locatifs sociaux) - Art. L. 441-2-4 du code de la construction et de l'habitation (informations sur l'attribution des logements locatifs sociaux)** (p. 3124) : son amendement n° 461 : information des maires des conseils d'arrondissement de Paris, Marseille et Lyon ; rejeté - **Après l'art. 33 ter** (p. 3130) : son amendement n° 465 : prise en compte d'un plafond de ressources pour le calcul du surloyer des ILM construits en application de la loi de 1928 supérieur de 50 % à celui en vigueur pour les HLM ; adopté.

CHAUMONT (Jacques), sénateur (Sarthe) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil de surveillance de l'Agence française de développement.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 396 (96-97)], autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Mongolie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0251 (97-98)] (27 janvier 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 202 (97-98)], autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Namibie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 0339 (97-98)] (5 mars 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 233 (97-98)], autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0340 (97-98)] (5 mars 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 205 (97-98)] autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre la République française et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 9 septembre 1969 et modifiée par l'avenant du 3 décembre 1969, et au protocole final annexé à la convention entre la République française et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions signée le 31 décembre 1953 [n° 0351 (97-98)] (24 mars 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe I] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 558 (97-98)] autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Ukraine en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0117 (98-99)] (14 décembre 1998) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Mongolie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0396 (96-97)] - (4 février 1998) - Rapporteur de la commission des finances**

Discussion générale : son intervention présentée par M. Emmanuel Hamel (p. 661, 662).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre la République française et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 9 septembre 1966 et modifiée par l'avenant du 3 décembre 1969, et au protocole final annexé à la convention entre la République française et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions signée le 31 décembre 1953 [n° 0205 (97-98)] - (25 mars 1998) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Emmanuel Hamel (p. 1290, 1291).**

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie [n° 0384 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 385 et n° 386 (97-98) (p. 2421, 2423) : élargissement de l'OTAN et consolidation de la sécurité en Europe centrale et orientale. Pressions américaines, à travers les négociations sur le nouveau concept stratégique, pour imposer aux Européens l'achat d'armes américaines au détriment des industries européennes. Russie. Nouvelles missions de l'OTAN ; rappelle la priorité que doit avoir le conseil de sécurité des Nations Unies. Votera ces trois projets de loi, mais rappelle l'urgence d'une politique européenne de défense, indépendante des Etats-Unis.**

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Pologne [n° 0385 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 386 (97-98) (p. 2421, 2423) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.**

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République tchèque [n° 0386 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 385 (97-98) (p. 2421, 2423) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0233 (97-98)] - (20 mai 1998) - Rapporteur de la commission des finances - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 202 (97-98) (p. 2440, 2441) : propose l'adoption de ces projets de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Namibie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 0202 (97-98)] - (20 mai 1998) - Rapporteur de la commission des finances - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 233 (97-98) (p. 2440, 2441) : voir son intervention sous le projet de loi n° 233.**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (24 novembre 1998) - Art. 27 (par priorité) (suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels) (p. 4833, 4834) : soutient l'amendement n° I-197 de M. Joseph Ostermann (alignement du régime fiscal des cessions d'actions et des**

cessions de parts sociales). (p. 4835) : sur l'amendement n° I-23 de la commission (rétablissement de la compensation intégrale de la part de recettes résultant, pour les régions, de la suppression de la taxe additionnelle régionale sur les mutations à titre onéreux), soutient le sous-amendement n° I-198 de M. Jacques Oudin (indexation de son montant sur l'évolution des transactions soumises à droits d'enregistrement).

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5494, 5496) : intégration des crédits (en diminution) de la coopération dans le budget (en augmentation) du ministère des affaires étrangères. Budget global en diminution. Rôle du ministère des finances dans la politique extérieure. Rémunération des personnels résidents. Stabilisation des contributions volontaires aux dépenses internationales. Priorité à l'action audiovisuelle extérieure. Enseignement français à l'étranger : redéploiement du réseau des établissements, entretien des installations existantes, et augmentation des droits d'écolage. Maîtrise des dépenses immobilières ; inventaire du patrimoine mobilier et immobilier. Création d'une mission du patrimoine. La commission des finances invite à voter ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV (p. 5527) : à titre personnel, se demande si l'amendement n° II-83 ne relèverait pas de la compétence communautaire (réduction des crédits).**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Ukraine en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0558 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des finances - Discussion générale (p. 6651) : propose l'adoption de ce projet de loi.**

CHÉRIOUX (Jean), sénateur (Paris) RPR.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la participation.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)]

adopté par l'Assemblée nationale - Solidarité [n° 0070 (98-99), tome 1] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1998) - Discussion générale (p. 33) : condition de résidence en France.**

- **Suite de la discussion - (14 janvier 1998) - Art. 1er A (délai préalable à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage) (p. 77) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 2 de la commission et n° 45 de M. Jean-Jacques Hyest - Art. 1er (acquisition de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) (p. 83, 84) : acquisition de la nationalité et citoyenneté. Référendum. Connaissance de la langue française. Conditions de résidence en France. Manifestation de volonté et connaissance de la langue française. Ne votera pas l'article 1er. (p. 88) : sur l'amendement n° 48 de M. Jean-Jacques Hyest (justification de sa résidence habituelle en France pendant les cinq années qui précèdent la majorité), son sous-amendement n° 127 : connaissance suffisante de la langue française ; devenu sans objet - Après l'art. 1er (p. 104, 105) : sur l'amendement n° 44 de M. Patrice Gélard (remise solennelle au cours d'une cérémonie publique à la mairie du lieu de résidence d'un certificat d'acquisition de la nationalité française), son sous-amendement n° 128 : lecture en français de passages de la Constitution ; rejeté.**

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Deuxième lecture [n° 0207 (97-98)] - (22 janvier 1998) - Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - Art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 356, 357) : soutient le sous-amendement n° 10 de M. Jacques Valade (remplacement du mot "motion" par les mots "motion de défiance"), déposé sur l'amendement n° 5 de la commission (présentation de la motion par un tiers des membres du conseil régional). Soutient également les amendements de M. Jacques Valade n° 11 (mention du nom du membre du conseil régional appelé éventuellement à exercer les fonctions de président) et n° 12 (entrée immédiate en fonction du candidat à la présidence en cas d'adoption de cette motion). Cohabitation dans les régions - Art. 8 (déroulement des séances de la commission permanente - Art. L. 4133-4 du code général des collectivités territoriales) (p. 359) : soutient l'amendement de suppression n° 13 de M. Jacques Valade.**

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion - (29 janvier 1998) - Art. 19 (modification du régime de la rétention administrative) (p. 522) : rappel des conclusions de la mission d'information sur l'immigration en 1990 : établissement problématique de la véritable identité des étrangers en situation irrégulière. Durée de rétention illimitée en Angleterre. Le groupe du RPR votera l'amendement n° 23 de la commission (élévation à quatorze jours (seize jours en cas d'obstruction de l'intéressé) de la durée maximale de la rétention administrative).**

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante années de cotisation d'assurance vieillesse [n° 0220 (97-98)] - (3 février 1998) - Discussion générale (p. 608, 609) : texte tendant à renforcer la cohésion sociale adopté par la précédente majorité. Mesures de justice grâce au dispositif proposé. Opportunité du choix d'une allocation forfaitaire. Demande l'adoption de l'amendement complétant le dispositif par une allocation fixée en fonction du dernier revenu d'activité. Absence de solution pour le chômage de longue durée. Réduction du temps de travail. Subvention de la création d'emplois sur des fonds publics. Lutte contre l'allongement de la durée du chômage. Recherche d'activité. Minima sociaux. Emploi aidé. Adoption d'un texte de justice.**

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - Art. 1er (réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail) (p. 1141, 1142) : votera l'amendement de suppression n° 1 de la commission.**

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Après l'art. 48 ou après l'art. 52 (p. 2224) : déclare s'opposer aux amendements identiques n° 122 de M. Paul Loridan et n° 190 de M. Jean-Luc Mélenchon (exonération temporaire au titre de la perte exceptionnelle de matière fiscale sur l'exercice 1997-1998, du prélèvement sur la dotation globale de fonctionnement du département de l'Essonne). Regret concernant la remise en cause de la légitimité des décisions prises par le Sénat - Après l'art. 52 (p. 2236) : application d'un écrêtement individuel. Se déclare favorable à l'amendement n° 175 de M. Michel Charasse (extension aux conseils généraux et régionaux des dispositions relatives aux indemnités de fonction en vigueur pour les communes depuis 1884) - Art. 55 (exonération de cotisations sociales pour les options de souscription ou d'achat d'actions déjà attribuées par les sociétés de moins de quinze ans) (p. 2240) : se déclare favorable à l'amendement n° 35 de la commission (extension à toutes les sociétés cotées de l'exonération de cotisations sociales sur les options d'achat ou de souscription d'actions).**

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Nouvelle lecture [n° 0418 (97-98)] - (12 mai 1998) - Question préalable (p. 2270) : se déclare favorable à la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable.**

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)] - Suite de la discussion - (3 juin 1998) - Après l'art. 5 (p. 2693, 2694) : son amendement n° 59 : possibilité pour certains personnels de la ville de Paris de constater certaines infractions dans les espaces verts et les cimetières ; adopté. Est opposé à l'instauration d'une police municipale à Paris.**

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (10 juin 1998) - Art. 5 bis (cumul des minima sociaux avec des revenus d'activité professionnelle - Art. L. 351-20 du code du travail, L. 524-1 du code de la sécurité sociale, 9 et 9-1 nouveau de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988) (p. 2903) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de la commission (droit au maintien du versement du minimum social à toutes les personnes bénéficiant de la prime aux créateurs d'entreprises - conditions d'intéressement au retour à la vie professionnelle des titulaires de l'allocation de chômage). Cumul des revenus professionnels avec l'allocation aux adultes handicapés - Après l'art. 5 bis (p. 2908) : données objectives indispensables en matière d'aide médicale. Se déclare favorable à l'amendement n° 479 de M. Alain Vasselle (attribution de l'aide médicale).**

- **Suite de la discussion - (11 juin 1998) - Art. 31 (création d'un régime de réquisition avec attributaire) - Art. L. 642-7 du code de la construction et de l'habitation (assistance du préfet dans la procédure de réquisition par des agents assermentés) (p. 3017) : soutient l'amendement n° 405 de M. Alain Gourmac (possibilité pour les agents assermentés d'avoir accès aux fichiers tenus par les professionnels du commerce).**

- **Suite de la discussion - (12 juin 1998) - Art. 33 (suite) (réforme des attributions de logements locatifs sociaux) - Art. L. 441-2-4 du code de la construction et de l'habitation (informations sur l'attribution des logements locatifs sociaux) (p. 3125) : se déclare opposé à l'amendement n° 461 de M. Michel Charzat (information des maires des conseils d'arrondissement de Paris, Marseille et Lyon) - Après l'art. 33 ter (p. 3132) : ne votera pas**

l'amendement n° 465 de M. Michel Charzat (prise en compte d'un plafond de ressources pour le calcul du surloyer des ILM construits en application de la loi de 1928 supérieur de 50 % à celui en vigueur pour les HLM). - **Art. 39 bis** (*transfert à l'Etat de compétences sanitaires des départements*) (p. 3077) : votera l'amendement n° 91 de la commission (transfert à l'Etat des compétences en matière de lutte contre les fléaux sociaux, le dépistage du cancer et la lutte contre la lèpre).

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Art. 82** (*rapport d'évaluation au Parlement*) (p. 3251) : se déclare favorable à l'amendement n° 111 de la commission (présentation d'éléments d'amélioration de la loi sur proposition de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale).

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (28 octobre 1998) - **Art. 2** (*incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une fonction d'exécutif d'une collectivité territoriale ou avec plus d'un mandat local*) (p. 4035) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (incompatibilité du mandat parlementaire avec l'exercice de plus d'un mandat parmi ceux de conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris ou conseiller municipal d'une commune de moins de 3 500 habitants. Maintien de la possibilité d'exercer des fonctions exécutives de collectivités territoriales) - **Art. 4 bis** (*âge d'éligibilité des sénateurs*) (p. 4043) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 17 de la commission.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (29 octobre 1998) - **Art. 3 sexies** (*revalorisation de l'indemnité maximale de fonction des maires*) (p. 4074) : votera l'amendement de suppression n° 12 de la commission.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - **Titre II** (*dispositions relatives aux ressources*) - **Après l'art. 9** (p. 4461) : se déclare opposé à l'amendement n° 54 de M. Philippe Arnaud (exonération des droits de consommation en faveur de chaque viticulteur exploitant).

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - **Titre III** (*dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie*) - **Section 6** (*objectif national de dépenses d'assurance maladie*) - **Art. 33** (*objectif national de dépenses d'assurance maladie, ONDAM*) (p. 4532) : missions internationales de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion générale :

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 1998) (p. 4694) : interrogations sur la valeur de l'enquête statistique publiée par l'Association des maires de France.

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 2** (p. 4733) : se déclare opposé à l'amendement n° I-50 de M. Jean-Luc Mélenchon (application aux produits financiers de l'impôt sur le revenu suivant les règles applicables aux traitements et aux salaires). S'interroge sur le montant exact du taux de taxation des plus-values - **Art. 10** (*imposition à l'impôt de solidarité sur la fortune des biens ou droits dont la propriété est démembrée*) (p. 4785) : conséquences désastreuses de ce dispositif pour tout le secteur philanthropique : arrêt des donations. Exemple de la Fondation de France. Son amendement n° I-44 : non application de ce dispositif aux donations d'usufruit faites aux organismes à but non lucratif ou aux fondations

reconnues d'utilité publique ; devenu sans objet. Lutte contre la fraude fiscale. (p. 4788) : absence d'optimisation fiscale des contribuables acceptant d'abandonner la totalité de l'usufruit supérieur à l'imposition prévisible au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 26** (*aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France*) (p. 5001, 5004) : se déclare favorable à l'amendement n° I-19 de la commission (refus de l'élargissement de la taxe aux locaux commerciaux et de stockage). Sur cet amendement, son sous-amendement n° I-69 qui exonère de la taxe certains locaux vacants ; adopté.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5376) : situation préoccupante de la sécurité à Paris. Baisse paradoxale des effectifs policiers dans la capitale. Réforme de la préfecture de police de Paris. Création d'une direction de la police de proximité. Missions de la nouvelle direction de l'ordre public. Interrogations sur la répartition des effectifs.

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la solidarité (p. 5698, 5699) : poursuite de l'engagement en faveur des personnes handicapées. Accueil d'urgence. Evolution préoccupante du RMI. Progression des décisions de mise en tutelle et sous le régime de la curatelle d'Etat. Bilan des dépenses d'action sociale et médico-sociale prises en charge par les collectivités locales. Dispositif du taux directeur opposable dans le secteur social et médico-social. Evolution des dépenses de personnels et rôle des conventions collectives. Avis défavorable de la commission des affaires sociales à l'adoption du projet de budget relatif à la solidarité - **Examen des crédits - Art. 83** (*limitation à 60 ans de l'attribution de l'allocation aux adultes handicapés pour les allocations relevant de l'article L. 821-2 du code de la sécurité sociale*) (p. 5723) : son amendement de suppression n° II-43 ; adopté - **Après l'art. 83** (p. 5724) : son amendement n° II-44 : extension aux établissements sociaux et médico-sociaux financés par l'aide sociale des conseils généraux d'un dispositif de taux directeur opposable dans des conditions identiques à celles prévues dans le projet de loi de finances et dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale en faveur des établissements sociaux et médico-sociaux financés respectivement par le budget de l'Etat et par l'assurance maladie ; adopté. (p. 5725) : souci de bonne gestion et respect du milieu associatif.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6041) : intervient sur l'amendement n° II-103 de la commission (réduction progressive de l'impôt sur le revenu pour les années 1999, 2000, 2001 et 2002). Evaluation de la charge de l'imposition directe en France : addition de l'impôt sur le revenu et de la contribution sociale généralisée. Taux marginal d'imposition trop élevé dans notre pays. (p. 6046) : se déclare favorable à l'amendement n° II-143 de M. Bernard Angels (rapport du Gouvernement au Parlement sur l'application des dispositions relatives aux réductions d'impôt sur le revenu).

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Art. 1er** (*article 88-2 de la Constitution - autorisation de transferts de compétences*) (p. 6571) : nécessité de mise en place de nouvelles structures constitutionnelles face à l'élaboration de la législation européenne.

CHERVY (William), sénateur (Creuse) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité sociale agricole la subvention prévue à l'article L.162-32 du code de la sécurité sociale [n° 0043 (96-97)] - (5 mars 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1208) :** différence de situation entre les centres de soins infirmiers relevant de la Mutualité sociale agricole et les centres de santé du régime général. Elément de la lutte contre la désertification rurale. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

CHEVÈNEMENT (Jean-Pierre), Ministre de l'intérieur.

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi organique relatif au régime communal applicable dans le territoire de la Polynésie française [n° 0447 (97-98)] (26 mai 1998) - Polynésie française.

Projet de loi relatif au régime communal applicable dans le territoire de la Polynésie française [n° 0448 (97-98)] (26 mai 1998) - Polynésie française.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 de M. Jean Clouet : **Elections (Inscription d'office des jeunes sur les listes électorales)** (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 180).

n° 4 de M. Joseph Ostermann : **Violence (Violences urbaines)** (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 184).

n° 3 de M. Claude Estier : **Crimes, délits et contraventions (Assassinat du préfet de Corse)** (JO Débats du 13 février 1998) (p. 840).

n° 18 de M. Martial Taugourdeau : **Sécurité (Assassinat d'un chauffeur routier)** (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1843).

n° 3 de Mme Nelly Olin : **Violence (Nouvelles formes de violences urbaines chez les jeunes)** (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2309).

n° 6 de M. Paul Masson : **Immigration (Régularisation des clandestins)** (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2979).

n° 17 de M. Michel Dreyfus-Schmidt : **Vie politique (Préférence nationale)** (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3351).

n° 22 de M. Henri Revol : **Communes (Coopération intercommunale)** (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3356).

Questions orales sans débat :

n° 103 de M. Gérard Roujas : **Vignette automobile (Montant de la vignette automobile)** (JO Débats du 25 février 1998) (p. 1070).

n° 165 de M. Aubert Garcia : **Fonction publique territoriale (Contrôle sur le recrutement des agents non titulaires dans la fonction publique territoriale)** (JO Débats du 25 février 1998) (p. 874).

n° 182 de M. André Vézinhel : **Sécurité publique (Sécurité publique à Lunel)** (JO Débats du 25 février 1998) (p. 876).

n° 188 de M. Christian Demuynck : **Police (personnel de) (Conditions d'incorporation dans les écoles de police)** (JO Débats du 4 mars 1998) (p. 1071).

n° 194 de M. Alfred Foy : **Police (Sous-effectif de fonctionnaires de police dans le département du Nord)** (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1521).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - (21 janvier 1998) - Discussion générale (p. 303, 304) :** débat sur l'immigration : réflexion sur l'identité nationale. Avis favorable du Haut conseil à l'intégration. Consensus politique sur la maîtrise des flux migratoires. Stabilité du nombre d'étrangers vivant légalement en France. Evacuation de l'église Saint-Bernard. Politique de codéveloppement. Intégration. Application de la convention de Schengen. (p. 305, 306) : asile et immigration dans le traité d'Amsterdam : transfert de souveraineté préoccupant. Circulaire du 24 juin 1997 : réexamen par les préfets de certaines catégories d'immigrés en situation irrégulière. Rôle de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, OFPRA. Amélioration du fonctionnement de la commission des recours. Aménagement de l'accueil des demandeurs d'asile. Révision de la politique des visas. Regroupement familial. Statut des centres de rétention. Démantèlement des filières de l'emploi clandestin. Bourses aux étudiants étrangers. Création d'une "carte retraité". Elaboration d'une carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale". (p. 307, 308) : attribution de la carte de séjour temporaire aux conjoints de Français dès le mariage. Obligation pour l'administration de motiver certains refus de visas. Suppression du certificat d'hébergement. Notion d'asile constitutionnel. Droit d'asile territorial. Aggravation des sanctions applicables aux filières d'immigration clandestine. Allongement de la durée de la rétention administrative. Caractère juste et équilibré de ce projet de loi. (p. 336, 337) : faiblesse de l'effectif concerné par le regroupement familial. Application de la réglementation européenne : droits identiques pour les Français et les étrangers en situation régulière concernant l'allocation aux adultes handicapés et l'accès aux prestations du Fonds national de solidarité. Impact financier limité du dispositif proposé.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Deuxième lecture [n° 0207 (97-98)] - (22 janvier 1998) - Discussion générale (p. 347, 348) :** nécessité d'une réflexion sur le mode de scrutin régional. Adoption des budgets régionaux. Texte adopté par l'Assemblée nationale. Examen de deux dispositions nouvelles - **Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - article L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 351, 352) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Importance des concessions de l'Assemblée nationale. Clarification des enjeux - **Art. 4 A (délai prévu pour la tenue du débat sur les orientations budgétaires de la région - art. L. 4311-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 353) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de la commission (rétablissement du délai de dix semaines pour l'organisation du débat d'orientation budgétaire) - **Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - Art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 354) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (modification de la date limite pour le vote des budgets régionaux les années de renouvellement). Date limite pour l'adoption du budget dans toutes les collectivités territoriales. (p. 355) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de la commission (suppression de l'examen du projet de budget par le bureau). (p. 356) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de la commission (présentation de la motion par un tiers des membres du conseil régional) et le sous-amendement n° 10 de M. Jacques Valade le modifiant (remplacement du mot "motion" par les mots "motion de défiance"). (p. 358) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Jacques Valade n° 11 (mention du nom du membre du conseil régional appelé éventuellement à exercer les fonctions de président) et n° 12 (entrée immédiate en fonction du candidat à la présidence en cas d'adoption de cette motion). Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 6 (condition de quorum pour le vote de la motion) et s'oppose au n° 7 de coordination - **Art. 8 (déroulement des séances de la commission permanente - Art. L. 4133-4 du code général des collectivités territoriales)** (p. 359) : accepte l'amendement n° 9 de M. Guy Allouche (précision sur l'ouverture au public des séances de cette commission), et s'oppose aux amendements de suppression n° 8 de la commission et n° 13 de M. Jacques Valade - **Après l'art. 8 (p. 361) :** demande le retrait de l'amendement n° 14 de M. Jean-Paul Delevoye (indemnisation des membres du conseil économique et social régional).

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion - (27 janvier 1998) - Discussion générale (suite)** (p. 421, 422) : rappel des nombreuses consultations préalables à l'élaboration de ce texte : Haut conseil de l'intégration, commission consultative des droits de l'homme et rapport du professeur Weil. Raisons techniques fondant la demande par le Président de la République d'une deuxième lecture : exemple, en 1983, du projet de loi concernant l'exposition universelle. Inutilité du certificat d'hébergement. (p. 423, 424) : assouplissement des conditions du regroupement familial. Exclusion de la polygamie. Appréciation de la situation réelle du demandeur. Carte de séjour temporaire "vie privée et familiale" : solution apportée à la situation des étrangers irrégularisables et inexpulsables. Convention européenne des droits de l'homme. Contrôle sans difficulté des études réalisées par les étudiants étrangers. Extension du droit d'asile au sens de la Convention de Genève. Asile territorial : exemple des Bosniaques et des Algériens. Evaluation réalisée du coût des mesures proposées dans ce texte. Impact minime sur les prestations familiales. Financement par le budget de l'Etat de l'accès des étrangers à l'allocation pour adulte handicapé et à d'autres prestations du Fonds national de solidarité. (p. 425, 426) : conditions d'attribution du RMI. Définition différente de l'intégration et de l'assimilation. Importance des mariages mixtes en France. Rôle de l'histoire dans la cartographie de l'immigration en

Europe. (p. 427, 429) : remise en cause de la souveraineté française sur la politique d'asile et d'immigration, par le traité d'Amsterdam. Procédure de reconduite à la frontière. Engagement de l'établissement d'un bilan annuel chiffré des mesures prises au titre de la politique de l'admission au séjour. Allongement de la durée de la rétention en relation avec la jurisprudence du Conseil constitutionnel et du Conseil d'Etat. Consensus des Français sur ce projet de loi - **Avant l'art. 1er (p. 430, 431) :** valeur constitutionnelle du principe d'ordre public. Maintien de la notion d'ordre public pour le refus d'un titre de séjour. Contrôle de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques. Demande le retrait de l'amendement n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation de justifier le refus du titre de séjour pour menace à l'ordre public par une disposition spécialement motivée). (p. 434, 435) : application de la réserve d'ordre public à la délivrance de tout titre de séjour. Maintien d'un sas avant l'octroi d'un titre de résident de plein droit de dix ans. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 63 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (attribution de plein droit de la carte de résident à un étranger sous réserve de justification de sa résidence en France depuis l'âge de 10 ans au plus, sans menace pour l'ordre public). (p. 436, 437) : solution apportée par ce projet de loi aux problèmes de certains étrangers non expulsables et non régularisables. Persistance de deux cas de retrait du titre de séjour : étrangers polygames et employeurs étrangers employant des clandestins. Portée limitée de l'amendement n° 64 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction de retirer un titre de séjour à un étranger inexpulsable). (p. 438, 439) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 65 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du refus de séjour en cas de demande sous des identités différentes) - **Art. 1er (motivation de refus de certains visas - suppression de l'obligation de visa pour les étrangers titulaires d'un titre de séjour ou d'un document de circulation)** (p. 444, 445) : système d'information Schengen : communication aux intéressés de leur présence dans ce fichier. Absence de généralisation des motivations de refus de visa dans les dispositions de cet article. Obligation de visa pour les étrangers visés par le regroupement familial lors de la mise en oeuvre de cette procédure. Pouvoir d'appréciation de l'administration dans la délivrance des visas sans limite de temps. Signature d'une instruction visant à assouplir la pratique des visas. Absence de moyens permettant un recours suspensif pour les refus d'entrée en France. S'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. (p. 448) : compatibilité des dispositions de cet article 1er précité avec les engagements internationaux de la France - **Art. 2 (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 451) : inutilité du certificat d'hébergement. Remplacement par un document réglementaire authentifié par une autorité publique avec information du maire. S'oppose à l'amendement de suppression n° 2 de la commission. (p. 454) : inefficacité du certificat d'hébergement en matière de contrôle de police.

- **Hommage à trois policiers morts en service - (28 janvier 1998) (p. 460) :** hommage du Gouvernement à trois fonctionnaires de la police nationale tombés dans l'accomplissement de leur devoir.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion - (28 janvier 1998) - Après l'art. 2 (p. 461) :** demande le retrait de l'amendement n° 51 de M. Joseph Ostermann (délai de deux mois pour l'instruction par l'administration des demandes de titres de séjour). (p. 463, 464) : suppression du certificat d'hébergement. Rétention du passeport contre un récépissé. Fouille des camions. Autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés pour la constitution du fichier des empreintes digitales des étrangers. S'oppose aux amendements n° 81 de M. Michel Duffour (suppression des mesures autorisant la retenue du passeport, la fouille des véhicules et la constitution d'un fichier automatisé des empreintes digitales des étrangers), n° 53 de Mme Joëlle Dusseau (suppression du fichier des empreintes digitales des détenteurs d'une carte de séjour) et demande le retrait de l'amendement n° 52 de

M. Joseph Ostermann (publication du décret d'application concernant le traitement automatisé des empreintes digitales des ressortissants étrangers) - **Art. 2 bis** (*séjour des ressortissants communautaires*) (p. 466) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat sur le n° 3 (remplacement de l'expression "les membres de leur famille" par les mots "leur conjoint, leurs enfants âgés de moins de vingt et un ans et leurs ascendants à charge") et s'oppose au n° 4 (renouvellement de plein droit de la carte de séjour pour une durée de validité de dix ans) - **Art. 3** (*création des cartes de séjour temporaire "scientifique" et "profession artistique et culturelle" - remplacement de la carte de séjour "membre de famille"*) (p. 467, 468) : rayonnement culturel et scientifique de la France. S'oppose à l'amendement n° 5 de suppression de la commission. Accueil en France de chercheurs scientifiques et d'artistes liés par des contrats financiers - **Après l'art. 3** (p. 473) : organisation des débats compte tenu de la lenteur de l'examen de ce texte. Demande le retrait de l'amendement n° 67 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (retrait provisoire du titre de séjour jusqu'au jugement de la juridiction pénale) - **Avant l'art. 4** (p. 475) : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. Michel Duffour (attribution d'une carte de résident de dix ans aux étrangers de plus de dix-neuf ans résidant en France depuis l'âge de dix ans et à ceux résidant depuis quinze ans en France) - **Art. 4** (*délivrance de plein droit de la carte de séjour temporaire "vie privée et familiale"*) (p. 478) : convention de sauvegarde des droits de l'homme. Résolution souhaitable du cas des étrangers irrégularisables et inexpulsables. Intégration à la législation française des dispositions de l'article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Différence importante entre la notion de trouble à l'ordre public et la notion de menaces graves à l'ordre public. S'oppose à l'amendement de suppression n° 6 de la commission - **Art. 5** (*attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire aux bénéficiaires de l'asile territorial*) (p. 480) : conditions de l'asile territorial. Extension de la notion d'asile constitutionnel. S'oppose à l'amendement de suppression n° 7 de la commission - **Art. 5 bis** (*rétablissement de la commission du titre de séjour*) (p. 482) : s'oppose aux amendements n° 8 de suppression de la commission et n° 97 de M. Michel Duffour (attribution d'un pouvoir décisionnel à la commission du titre de séjour). Utilité pour le préfet de l'avis de la commission du titre de séjour ajouté à l'avis de l'administration. Attribution inutile d'un rôle décisionnel à la commission du titre de séjour : remise en cause de la compétence du préfet en matière d'ordre public. Accepte l'examen en priorité de l'amendement n° 69 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (institution dans chaque département d'une commission de séjour des étrangers émettant un avis décisionnel) - **Avant l'art. 8** (*par priorité*) (p. 484) : s'oppose à l'amendement n° 69 précité. Complexité des problèmes d'admission au séjour - **Art. 6** (*modification des conditions d'attribution de plein droit de la carte de résident*) (p. 485, 486) : suppression de la condition d'entrée régulière par souci de simplification. S'oppose à l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Après l'art. 6** (p. 487) : s'oppose à l'amendement n° 68 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (maintien de la carte de résident à l'employeur étranger d'un étranger en situation irrégulière) - **Art. 7** (*durée de validité, renouvellement et retrait de la carte de résident*) (p. 488) : s'oppose aux amendements n° 10 de suppression de la commission et n° 86 de M. Michel Duffour (simplification des démarches lors du renouvellement d'une carte de résident) - **Art. 8** (*carte de séjour "retraité"*) (p. 489) : ne s'oppose pas à la demande de réserve de l'article 8 exprimée par le rapporteur de la commission des lois - **Art. 9** (*débit d'entrée et de séjour irréguliers en France*) (p. 489) : s'oppose à l'amendement n° 87 de M. Michel Duffour (suppression des sanctions pénales visant l'entrée et le séjour irréguliers d'étrangers en France) - **Art. 10** (*aménagement du régime des infractions d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour d'étrangers en situation irrégulière*) (p. 490) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (suppression de l'extension des "immunités familiales" aux ascendants, descendants, conjoints, frères et sœurs de

l'étranger et leurs conjoints) - **Après l'art. 10** (p. 491, 492) : s'oppose à l'amendement n° 88 de M. Michel Duffour (suppression de la peine d'interdiction judiciaire du territoire pour d'une part les accidentés du travail et d'autre part les étrangers malades). Refus d'accorder l'hospitalité de la République à un étranger commettant des crimes - **Art. 10 bis** (*non-application du régime des infractions d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour d'étrangers en situation irrégulière à certaines associations*) (p. 493) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 13 de la commission. Imprécision de ce dispositif ajouté par l'Assemblée nationale. Reconnaissance utile du rôle d'avocats de la défense joué par ces associations à fonction humanitaire - **Art. 11** (*suppression de la reconduite à la frontière en cas de non-respect de la procédure de déclaration prévue par la convention de Schengen - suppression de l'interdiction administrative du territoire dans le cadre d'une reconduite à la frontière*) (p. 494) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de la commission - **Art. 12** (*modalités de recours contre les arrêtés préfectoraux de reconduite à la frontière*) (p. 495) : respect des droits effectifs des étrangers. S'oppose à l'amendement de suppression n° 15 de la commission - **Art. 13 bis** (*coordination*) (p. 496) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 16 de la commission - **Art. 14** (*aménagement de la définition du délit d'obstacle à l'éloignement*) : s'oppose à l'amendement n° 89 de M. Michel Duffour (suppression de l'incrimination de non-communication de renseignements et de celle relative à la communication de renseignements inexacts) - **Art. 15** (*assignation à résidence d'étrangers faisant l'objet d'une proposition d'expulsion*) (p. 497) : référence au concept de condition d'urgence absolue et de nécessité impérieuse pour la sécurité de l'Etat ainsi qu'à la jurisprudence s'y appliquant. Simplification apportée par ce critère. S'oppose à l'amendement de suppression n° 17 de la commission - **Art. 16** (*modalités d'exercice des demandes d'abrogation d'un arrêté de reconduite à la frontière*) (p. 497) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 18 de la commission - **Art. 17** (*le regroupement familial*) (p. 499) : réduction naturelle des procédures de regroupement familial. Simplification des règles applicables. Regroupement partiel. S'oppose à l'amendement de suppression n° 19 de la commission - **Art. 18** (*coordination*) (p. 500) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 19 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (29 janvier 1998) - **Art. 19** (*modification du régime de la rétention administrative*) (p. 516) : élaboration prochaine d'un statut réglementaire pour les centres de rétention. S'oppose à l'amendement n° 90 de M. Michel Duffour (définition des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire). : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 71 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (procédure de mise en rétention administrative renouvelable une fois). Information des préfets de la réserve d'interprétation du Conseil constitutionnel. (p. 517) : s'oppose à l'amendement n° 21 de la commission (suppression du paragraphe IA prévoyant pour toute personne le demandant, la mise à disposition, par le préfet, d'informations sur la rétention d'un étranger). (p. 518) : s'oppose aux amendements, n° 72 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (réduction du délai de rétention administrative de quarante-huit heures à vingt-quatre heures, au bout duquel l'intéressé doit être déféré à un magistrat de l'ordre judiciaire) et n° 98 de M. Michel Duffour (réduction du délai de rétention administrative de quarante-huit heures à vingt-quatre heures). Délai de recours équivalent à celui de la rétention administrative. (p. 519) : s'oppose à l'amendement n° 22 de la commission (suppression du paragraphe IB faisant obligation au juge statuant sur la prolongation de la rétention, de s'assurer du respect du droit de l'étranger). (p. 521) : jurisprudence du Conseil constitutionnel. Avis du Conseil d'Etat. Différence importante entre les prisons et les centres de rétention. S'oppose aux amendements, de repli n° 95, n° 96 (diminution à sept jours de la durée maximale de la rétention administrative) de M. Michel Duffour et n° 23 de la commission (élévation à quatorze jours (seize jours en cas d'obstruction de l'intéressé) de la durée maximale de la

rétenion administrative). (p. 523) : s'oppose aux amendements n° 24 de la commission (suppression du paragraphe II enlevant tout caractère suspensif à l'appel formé contre une décision du juge refusant de prolonger une mesure de rétenion administrative) et n° 99 de M. Michel Duffour (assignation à résidence préférable à la rétenion administrative devenant l'exception). Affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard à l'origine du recours suspensif du parquet. (p. 524) : s'oppose aux amendements de la commission n° 25 (suppression du paragraphe II bis attribuant assistance à l'étranger dès le début de la mise en rétenion), n° 26 (suppression du paragraphe II ter relatif à l'aide juridictionnelle) et de coordination n° 27 - **Art. 21 (abrogations)** (p. 525) : accepte l'amendement de coordination n° 28 de la commission - **Art. 22 (intitulé de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un Office français de protection des réfugiés et apatrides)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 29 de la commission - **Art. 23 (création d'un titre 1er dans la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 précitée)** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 30 de la commission - **Art. 24 (l'asile constitutionnel)** (p. 526) : valeur sacrée du droit d'asile dans la tradition républicaine. Reconnaissance du droit d'asile par le Conseil constitutionnel. Convention de Genève. (p. 527) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 31 de la commission - **Art. 25 (coordination avec les articles 22 et 23 précités)** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 32 de la commission - **Art. 26 (saisine du ministre de l'intérieur par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ou la Commission des recours des réfugiés)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 33 de la commission - **Art. 27 (coordination)** (p. 528) : s'oppose aux amendements de coordination n° 34 et n° 35 de la commission - **Art. 28 (coordination)** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 36 de la commission - **Art. 29 (coordination)** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 37 de la commission - **Art. 31 (l'asile territorial)** (p. 530, 531) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 38 de la commission. Elaboration d'un statut clair de l'asile territorial. Protection des personnes menacées de persécutions diverses. Autorisation de séjour provisoire. Hospitalité républicaine dans le respect des lois. Caractère confidentiel de la décision du ministre de l'intérieur d'accorder l'asile territorial - **Avant l'art. 32** (p. 532) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Michel Duffour (rapport au Parlement relatif à la coopération avec les pays en voie de développement) - **Art. 33 (catégories d'étrangers protégés au regard de l'interdiction du territoire français)** (p. 533, 534) : sur les amendements de la commission, accepte les amendements de rectification n° 75 et n° 40 et s'oppose au n° 39 (suppression de la mention de la prise en considération de la situation personnelle et familiale de l'étranger condamné). Possibilité d'appréciation de la puissance publique. S'oppose à l'amendement n° 73 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction du territoire non appliquée aux personnes ayant des liens extrêmement étroits avec la France) - **Art. 34 (dossier individuel d'identification des étrangers incarcérés)** (p. 547, 548) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 41 de la commission. Ajout par cet article des dispositions ne figurant pas déjà dans le code de procédure pénale; définition des autorités chargées de recevoir les informations individuelles sur les étrangers : les services des préfetures et de la police aux frontières - **Art. 8 (précédemment réservé, le 28 janvier 1998, p. 488, 489) (carte de séjour "retraité")** (p. 548, 549) : s'oppose aux amendements, n° 70, de forme, de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 46 de la commission saisie pour avis (limitation du bénéfice de la carte de séjour "retraité" aux titulaires d'une pension rémunérant au moins quinze années de cotisations). (p. 550) : création à caractère humain de cette carte de retraité. Principe d'égalité des droits sociaux entre Français et étrangers en situation régulière. Dispositif financièrement économique. (p. 552) : s'oppose à l'amendement n° 11 de la commission (admission de l'étranger retraité à séjourner temporairement en France : durée du séjour fixée par voie réglementaire). Nécessité d'éviter les séjours quasi permanents avec la fixation d'une limite d'un an - **Art. 34 bis (prestations en nature de l'assurance maladie pour les titulaires de la carte de séjour**

"retraité" et prélèvement d'une cotisation d'assurance maladie sur les pensions) (p. 553) : s'oppose aux amendements n° 47 de la commission saisie pour avis (bénéfice de plein droit des prestations en nature de l'assurance maladie pour les titulaires de la carte de séjour "retraité") et n° 74 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la notion de soins immédiats) - **Art. 34 ter (inscription dans la loi de financement pour la sécurité sociale pour 1998 de la cotisation d'assurance maladie)** (p. 553) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 48 de la commission saisie pour avis - **Art. 35 (bénéfice des prestations d'assurance vieillesse pour les étrangers séjournant régulièrement en France)** (p. 554) : accepte l'amendement n° 49 de la commission saisie pour avis (justification de la résidence régulière sur le territoire) - **Art. 36 (suppression de la condition de nationalité pour le bénéfice du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés)** (p. 555, 556) : instauration d'une véritable égalité des droits sociaux entre citoyens français et étrangers en situation régulière. Application de la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes et de la Cour de cassation. Montant du surcoût pour le budget de l'Etat du dispositif proposé par cet article. (p. 557) : s'oppose à l'amendement n° 50 de la commission saisie pour avis (alignement, au profit des étrangers arrivant sur le sol français, des conditions d'accès au minimum vieillesse et à l'allocation aux adultes handicapés, sur celles prévalant pour le revenu minimum d'insertion). Caractère constitutionnel du RMI. Absence de condition de durée de résidence pour l'attribution du RMI - **Art. 37 (suppression de la dérogation pour les visas à l'obligation de motivation)** (p. 559) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 42 de la commission - **Art. 38 (suppression de la rétenion judiciaire)** (p. 559, 560) : s'oppose à l'amendement n° 43 de la commission (rétablissement de la rétenion judiciaire et extension aux étrangers en fin de peine, n'ayant pas communiqué leur identité). Inefficacité de la rétenion judiciaire pour la maîtrise des flux migratoires - **Art. 39 (application outre-mer)** (p. 560) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 44 de la commission - **Art. 40 (rapport au Parlement)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 45 de la commission - **Après l'art. 40** (p. 561) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Michel Duffour (extinction des peines d'interdiction du territoire prononcées dans le cas de séjours irréguliers, avant l'entrée en vigueur de la présente loi) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 566, 568) : remerciements pour le ton courtois des débats. Octroi de subventions aux associations de défense des immigrés en situation irrégulière. Exemple du rayonnement de la France à travers l'inauguration du Stade de France par l'équipe de France quelle que soit la couleur de peau des joueurs. Maîtrise des flux migratoires dans le respect des droits des étrangers. Eléments chiffrés sur le regroupement familial. Législation européenne. Suppression des principales dispositions de ce projet de loi lors de cette discussion. Hommage aux rapporteurs ; qualité du débat.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0290 (97-98)]** - (24 février 1998) - Discussion générale (p. 884) : échec de la commission mixte paritaire. Points d'accord et divergences. Déclaration préalable des candidats à la présidence du conseil régional. Conséquences de l'adoption de la motion sur la poursuite du mandat du président sortant - **Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - Art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 888) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Clarification des enjeux - **Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - Art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 889, 890) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 2 (suppression de l'intervention du bureau dans la procédure d'approbation du projet de budget), n° 3 (présentation de la motion de défiance par un tiers des membres du conseil régional) et n° 7 de conséquence, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 4 (mention du nom du membre du conseil régional appelé à exercer les fonctions de président

en cas d'adoption de la motion), n° 5 (conditions de quorum pour le vote de cette motion) et n° 6 (entrée en fonction immédiate du candidat à la présidence en cas d'adoption de la motion). Caractère composite des assemblées régionales. Dépôt de la motion de défiance.

- **Projet de loi portant ratification et modification de l'ordonnance n° 96-1122 du 20 décembre 1996 relative à l'amélioration de la santé publique à Mayotte [n° 0195 (97-98)]** - (24 février 1998) - **Discussion générale** (p. 893, 894) : clarification des compétences entre l'Etat et la collectivité territoriale de Mayotte. Transformation de l'hôpital en un établissement public de santé de droit commun. Mode de financement. Création d'un régime d'assurance maladie-maternité spécifique. Institution d'une contribution sociale. Réforme des statuts de la caisse de prévoyance sociale.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile - Nouvelle lecture [n° 0324 (97-98)]** - (1er avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1395, 1396) : rétablissement du texte par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture. Définition des associations humanitaires intervenant à des fins procédurales pour l'aide aux étrangers. Débat politique sur le problème de l'immigration profitant à l'extrême droite. Création d'une délégation interministérielle consacrée au co-développement. Egalité plutôt que droit à la différence. (p. 1397, 1398) : égalité des droits politiques entre tous les Français. Egalité des droits sociaux entre citoyens français et étrangers établis régulièrement en France. Aménagement du visa de séjour de trois mois pour faciliter l'entrée d'étrangers ayant de la famille ou des affaires en France. Relations entre la France et les étrangers : sujet de rassemblement et non de discord. (p. 1413, 1414) : regret relatif à la démarche de rejet global de ce texte par le Sénat. Question des charters pour expulser les étrangers en situation irrégulière. Réflexion sur la formation des ghettos dans les quartiers. Etablissement de contrats locaux de sécurité. Police de proximité. Ouverture d'une politique plus humaine en matière de visas et de droit d'entrée. Surcharge de travail pour certaines préfectures chargées de procéder à la régularisation des étrangers. Incidents à l'aéroport de Roissy. (p. 1415, 1416) : nationalité citoyenne opposée à la nationalité ethnique. Poursuite du processus d'intégration. Inexistence d'un fichier d'empreintes digitales ou génétiques. Nécessité d'une coopération organisée entre nations. Inscription de ce projet de loi dans le cadre des principes fondateurs de la République - **Question préalable** (p. 1418) : s'oppose à la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - (2 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2641) : nombreux projets de loi. Sécurité de proximité. Développement constant des polices municipales et imprécision du droit. Décentralisation. (p. 2642) : extension des pouvoirs de police judiciaire notamment en matière de circulation routière. Equipements des agents de police municipale. Complémentarité des missions exercées par les polices municipales et de celles de la police nationale et de la gendarmerie. (p. 2643) : règlement de coordination. Missions de police judiciaire et maintien du pouvoir hiérarchique du maire. (p. 2644) : port d'armes et règles de détention des armes. Formation continue et financement. (p. 2645) : engagement des procédures pénales, nouvelle procédure du relevé d'identité. Mise en commun des moyens et effectifs des polices municipales. (p. 2646) : agrément par le procureur de la République et par le préfet après nomination par le maire. Reclassement. Code de déontologie. Valorisation du statut. Règles dérogatoires en matière de réversion des pensions. (p. 2647) : question de l'accès à la catégorie B des fonctionnaires d'encadrement des polices municipales. Droit à la sûreté. (p. 2667, 2669) : réponse aux différents orateurs intervenus dans le débat. Colloque de Villepinte. Décrets d'application. Départements d'outre-mer. Bilan d'application.

- **Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Art. 1er (compétences des agents de police municipale)** (p. 2676) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 9 de la commission (exercice de leurs fonctions sur le territoire communal) - **Après l'art. 1er** : demande le retrait de l'amendement n° 71 de M. Jean Pépin (contrôle de la vitesse des véhicules par les policiers municipaux) - **Art. 2 (élaboration d'un règlement de coordination)** (p. 2677) : s'oppose à l'amendement n° 61 de M. Nicolas About (seul de trois emplois) et accepte l'amendement n° 10 de la commission (afflux important de population lié à la saison touristique). (p. 2678) : question des policiers municipaux saisonniers. (p. 2679) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Patrice Gélard (remplacement des mots "représentant de l'Etat dans le département" par le mot "prefet"), ainsi qu'à l'amendement n° 11 de la commission (conclusion d'une convention de coordination entre le maire de la commune et le représentant de l'Etat dans le département après avis du procureur de la République). (p. 2680) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (précisions sur le contenu du document de coordination) et à l'amendement n° 1 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (mission de la police municipale de concourir à la sécurité). (p. 2681) : s'oppose aux amendements de la commission, n° 13 (suppression de l'alinéa prévoyant qu'en l'absence d'accord le préfet pourra édicter le règlement de coordination) et n° 14 de coordination. (p. 2683) : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. Christian Demuynck (suppression de la limitation horaire imposée dans l'attente de la mise en oeuvre d'un règlement de coordination), ainsi qu'à l'amendement n° 2 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (possibilité pour la police municipale de surveiller les immeubles appartenant à l'office public d'HLM communal). Sur les amendements de la commission, accepte le n° 15 (limitation de l'horaire d'action des policiers municipaux entre 6 et 21 heures à défaut de convention) et s'oppose au n° 16 de coordination - **Art. 3 (institution d'une commission consultative des polices municipales)** (p. 2685) : s'oppose aux amendements de M. Christian Demuynck n° 91 de suppression, n° 92 et n° 93 (composition de la commission consultative). Sur les amendements de la commission, accepte le n° 17 (indication que les représentants des maires sont des maires de communes employant des agents de police municipale), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 18 (indication que les représentants des policiers municipaux sont des agents de police municipale) et s'oppose au n° 19 (voix prépondérante du maire qui préside la commission en cas de partage des voix). S'oppose à l'amendement n° 77 de M. Georges Othily (adaptation du dispositif au cas particulier des communes d'outre-mer) - **Art. 4 (vérification des services de police municipale)** (p. 2687, 2688) : s'oppose aux amendements de la commission, n° 20 (possibilité pour la commission consultative de demander elle-même la vérification de l'organisation et du fonctionnement d'un service de police municipale) et n° 21 (possibilité pour les services d'inspection générale de l'Etat d'effectuer la vérification du service de police municipale). Sur ce dernier, son sous-amendement n° 110 ; rejeté - **Art. 5 (mise en commun occasionnelle des services de police municipale)** (p. 2689, 2690) : accepte l'amendement n° 22 de la commission (notion d'afflux important de population), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 104 : afflux important de population lié à la saison touristique ; rejeté. Accepte l'amendement de clarification rédactionnelle n° 23 de la commission - **Après l'art. 5** (p. 2691, 2692) : demande le retrait de l'amendement n° 98 de M. Alex Türk (possibilité pour les maires de mettre en commun leurs effectifs de policiers municipaux, notamment pour assurer la surveillance dans les transports en commun). Essayera de trouver une formulation satisfaisante au cours de la deuxième lecture pour régler ce problème intéressant. (p. 2692, 2693) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Seillier, n° 102 (introduction de dispositions concernant la suspension ou la révocation de gardes champêtres) et n° 103 (organisation du pouvoir de police pour un groupement de communes ou un établissement public). S'oppose à l'amendement n° 59 de M. Jean Chérioux (possibilité pour certains personnels de la ville de Paris de constater certaines infractions dans les

espaces verts et les cimetières) - **Art. 6 (principes généraux du statut et agrément des agents de police municipale)** (p. 2695, 2696) : s'oppose à l'amendement n° 24 de la commission (délivrance de l'agrément par le seul procureur de la République). Sur ce dernier, son sous-amendement n° 105 : rétablissement du double agrément par le procureur de la République et par le représentant de l'Etat dans le département ; rejeté. S'oppose à l'amendement n° 25 de la commission (délivrance de l'agrément dans un délai de deux mois avec possibilité de demander un délai supplémentaire d'un mois). S'oppose à l'amendement n° 26 de la commission (suppression de la possibilité du retrait temporaire de l'agrément et par coordination suppression de l'agrément par le préfet). Son amendement n° 109 : suppression de la possibilité du retrait temporaire de l'agrément ; devenu sans objet. Accepte l'amendement n° 27 de la commission (possibilité pour le maire de proposer un reclassement dans un autre cadre d'emplois) - **Art. 7 (armement des agents de police municipale)** (p. 2697, 2698) : s'oppose à l'amendement n° 28 de la commission (suppression du principe de désarmement, subordination de l'armement à la nature des interventions et aux circonstances, suppression de la référence aux catégories d'armes et impossibilité de porter une arme à défaut de convention de coordination) et, sur ce dernier, au sous-amendement n° 83 de M. Georges Othily (autorisation nominative de porter une arme quelles que soient les circonstances et les interventions). (p. 2699) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 29 (renvoi à un décret pour la détermination des catégories d'armes autorisées) et accepte le n° 30 formel et n° 31 de clarification rédactionnelle - **Art. 8 (identification et équipement des agents de police municipale)** (p. 2700) : s'oppose à l'amendement n° 32 de la commission (présentation de caractéristiques ne pouvant entraîner aucune confusion avec les tenues de la police nationale). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 33 de la commission (renvoi à un décret en conseil d'Etat). (p. 2701) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Christian Demuynck (suppression de l'obligation faite aux policiers municipaux d'exercer toujours leurs fonctions en tenue) - **Art. 8 bis (dotation exceptionnelle de premier équipement)** : accepte l'amendement de suppression n° 34 de la commission - **Art. 9 (code de déontologie)** : s'oppose à l'amendement n° 35 de la commission (soumission du code de déontologie à la commission consultative des polices municipales pour avis) - **Art. 10 (application du projet de loi en Alsace-Moselle)** (p. 2702) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Daniel Hoeffel (inapplication des dispositions relatives à l'agrément délivré par le préfet et le procureur de la République après nomination par le maire dans ces départements) - **Art. 11 (abrogations)** (p. 2704) : s'oppose aux amendements n° 58 de M. Jean-Paul Amoudry (délivrance d'un agrément possible à des agents non armés et chargés d'assister temporairement les policiers municipaux dans les communes touristiques) et n° 73 de M. Daniel Hoeffel (suppression de la référence à l'article L. 441-3 du code des communes) - **Art. 12 (compétences judiciaires des agents de police municipale)** : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 36 de la commission. (p. 2705) : s'oppose à l'amendement n° 67 de M. Nicolas About (transmission des rapports et des procès-verbaux au procureur de la République par l'intermédiaire du maire avec copie aux officiers de police nationale ou de gendarmerie). Code de procédure pénale et transmission au procureur de la République des rapports ou procès-verbaux. Accepte l'amendement rédactionnel n° 37 de la commission - **Après l'art. 12** (p. 2706) : accepte l'amendement n° 84 de M. Georges Othily (possibilité pour les fonctionnaires municipaux et l'ensemble des fonctionnaires chargés de fonctions de police judiciaire d'être domiciliés au siège de leur service) - **Art. 14 (procédure de relevé d'identité par les agents de police municipale)** : demande le retrait de l'amendement n° 5 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (droit pour la police municipale de dresser des contraventions pour tapage nocturne). (p. 2708) : s'oppose aux amendements n° 68 de M. Nicolas About (possibilité pour l'agent municipal de conduire le contrevenant qui refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier de son identité à un officier de

police judiciaire) et n° 99 de M. Alex Türk (possibilité pour l'agent de police municipale de présenter immédiatement à un officier de police judiciaire le contrevenant qui refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier son identité). Sur les amendements de la commission, accepte le n° 38 (suppression de la procédure du récépissé) et s'oppose au n° 39 et n° 40 rédactionnels. S'oppose à l'amendement n° 6 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (obligation pour l'officier de police judiciaire de rendre compte au procureur de la République des motifs de son refus de présentation du contrevenant) - **Après l'art. 14** (p. 2709, 2710) : s'oppose à l'amendement n° 100 de M. Alex Türk (possibilité pour les agents de police municipale de relever l'identité des personnes surprises en état de flagrance ainsi que de celles présentes sur les lieux d'un crime ou d'un délit). Vérification de l'identité de la personne commettant le flagrant délit - **Art. 15 (formation continue)** (p. 2711) : accepte les amendements de la commission n° 41 (financement par une redevance due pour prestations de service versée par les communes bénéficiant des actions de formation), n° 42 (renvoi à un décret en conseil d'Etat) et n° 43 (suppression du gage sur les tabacs) - **Art. 16 (pension de réversion et rente viagère d'invalidité à taux plein aux ayants cause)** (p. 2712) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 44 de la commission (codification d'articles dans le code des communes et regroupement de l'ensemble des dispositions statutaires relatives aux agents de police municipale) - **Après l'art. 16** : s'oppose à l'amendement n° 88 de M. Georges Othily (alignement du régime des policiers municipaux et des gardes champêtres sous certaines conditions sur celui des sapeurs-pompiers professionnels en matière de pensions de retraite) - **Art. 18 (délai d'édiction d'un règlement de coordination à compter de la réglementation du règlement type)** (p. 2713) : s'oppose aux amendements de la commission, n° 45 de coordination et n° 46 de conséquence - **Art. 19 (délai d'uniformisation de l'identification et de l'équipement des polices municipales)** (p. 2714) : s'oppose à l'amendement n° 48 de la commission (allongement à dix-huit mois de ce délai) - **Art. 20 (nouvel agrément des agents de police municipale)** (p. 2714) : ses amendements n° 106 et n° 107 : inutilité d'un nouvel agrément par le procureur de la République pour les agents de police municipale en fonction à la date de publication de la loi ; et de coordination n° 108 ; devenus sans objet. (p. 2715) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 49 de la commission ainsi qu'aux amendements identiques n° 8 de M. Daniel Eckenspieller et n° 97 de M. Michel Duffour (reclassement des personnels ayant fait l'objet d'un refus d'agrément par le préfet dans la collectivité de rattachement) - **Sur l'ensemble** (p. 2717) : remerciements au rapporteur qui a fait un gros effort pour rapprocher les points de vue. Points de divergence : principe retenu en matière d'armement, agrément et règlement de coordination.

CLÉACH (Marcel-Pierre), sénateur (Sarthe) RI-R.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension (JO Lois et décrets du 29 avril 1998).

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord (JO Lois et décrets du 29 avril 1998).

Membre suppléant du Conseil national de l'habitat.

Vice-président de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 43 (98-99)], relatif à l'emploi des fonds de la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 0049 (98-99)] (4 novembre 1998) - **Logement**.

Proposition de loi tendant à rendre possible l'application de l'article 313-5 du code pénal aux actions de filouterie commises envers l'hôtellerie de plein air [n° 0051 (98-99)] (4 novembre 1998) - **Crimes, délits et contraventions**.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi permettant aux organismes d'habitations à loyer modéré d'intervenir sur le parc locatif privé en prenant à bail des logements vacants pour les donner en sous-location** [n° 0185 (97-98)] - (10 février 1998) - **Discussion générale** (p. 768) : nouvel outil de mobilisation du parc des logements habituellement vacants. Dispositif proche du bail à réhabilitation. Respect du pouvoir des maires en matière de logement social. Fixation du montant du loyer. Problème des travaux de remise en état. (p. 769) : le groupe des RI votera cette proposition de loi de nature à répondre à certaines situations locales critiques. Statut du bailleur privé. Mesures insuffisantes pour amener les investisseurs privés sur le marché locatif. Activités du bâtiment.

- **Proposition de loi tendant à accorder la retraite anticipée pour les anciens combattants chômeurs en fin de droit, justifiant de quarante années de cotisations diminuées du temps passé en Afrique du Nord** [n° 0390] - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3574) : reconnaissance de la Nation envers les anciens combattants les plus en difficulté. Coût global de la retraite anticipée. (p. 3575) : fonds de solidarité. Mesure financièrement acceptable. Réforme des conditions d'attribution de l'allocation de préparation à la retraite. Mesure complémentaire visant les anciens combattants toujours en activité.

- **Projet de loi relatif à l'emploi des fonds de la participation des employeurs à l'effort de construction** [n° 0043 (98-99)] - (12 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 4339, 4340) : approuve la fin du financement par le 1 % logement du prêt à taux zéro. Diversification des emplois des fonds du 1 % prévu dans le texte. Importance du 1 % logement dans le secteur du bâtiment. Sécurisation des accédants à la propriété et au logement locatif pour les ménages à revenu modeste. Compétences de l'Union d'économie sociale du logement, UESL, pour la constitution d'un fonds de soutien à l'accession à la propriété. Adaptation de l'organisation financière et comptable de l'UESL à ses nouvelles missions. Sous réserve d'amendements de forme, propose l'adoption de ce projet de loi - **Art. 1er (définition des emplois réglementés de la participation des employeurs à l'effort de construction)** (p. 4346) : ses amendements, n° 1 rédactionnel et n° 2 et n° 3 de coordination ; adoptés - **Art. 2 (l'intervention de l'UESL à travers un mécanisme de garantie pour les accédants à la propriété)** (p. 4347) : son amendement n° 4 de coordination ; adopté - **Art. 3 (modalités d'organisation financière du fonds de soutien)** (p. 4347, 4348) : son amendement n° 5 : insertion d'une

clause de révision des conditions de prise en charge du mécanisme de garantie par l'UESL ; adopté - **Après l'art. 3** (p. 4348) : son amendement n° 6 : information des accédants ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) (p. 5424) : appréciation contrastée sur ce projet de budget. Aménagement favorable du régime de l'allocation de préparation à la retraite. Question de la retraite anticipée pour les anciens d'Afrique du Nord. (p. 5425, 5426) : conditions d'obtention de la carte de combattant volontaire de la Résistance. "Décristallisation" des pensions. Avenir de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC. Reconnaissance de la guerre d'Algérie. Situation des veuves. Réforme du secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Votera ce projet de budget.

CLOUET (Jean), sénateur (Val-de-Marne) RI.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères ; en démissionne ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 5 mars 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur privé jusqu'au 14 mai 1998.

Vice-président de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Economie, finances et industrie - III - Industrie** [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 12] (19 novembre 1998) - **Lois de finances**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 180) - Ministère : Intérieur - *Inscription d'office des jeunes sur les listes électorales* - Réponse le 16 janvier 1998 (p. 180) - **Elections**

n° 13 (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1313) - Ministère : Logement - *Conséquences sur le logement de la suppression des allocations familiales* - Réponse le 27 mars 1998 (p. 1313) - **Politique familiale**

n° 47 (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6264) - Ministère : Education nationale - *Projet de réforme de l'enseignement supérieur* - Réponse le 11 décembre 1998 (p. 6264) - **Enseignement supérieur**

Questions orales sans débat :

n° 135 (JO Débats du 16 décembre 1997) (p. 5321) - Ministère : Education nationale - *Enseignement des lettres anciennes classiques* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 24) - *Langues anciennes*

n° 206 (JO Débats du 5 mars 1998) (p. 1195) - Ministère : Culture - *Restauration du château de Vincennes* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1342) - *Monuments historiques*

n° 254 (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1938) - Ministère : Santé - *Conditions d'équivalence entre un diplôme d'Etat algérien et le diplôme français correspondant* - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2334) - *Infirmiers et Infirmières*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (12 juin 1998) - Après l'art. 77 (p. 3110) :** intervient sur l'amendement n° 101 de la commission (présentation au Parlement avant le 1er septembre 1999 d'un rapport sur la fréquentation des cantines scolaires depuis 1993).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (24 novembre 1998) - Art. 27 bis (par priorité) (exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privatif) (p. 4848, 4849) :** transfert des inégalités. Ne votera pas l'amendement n° I-261 rectifié de la commission (droit d'option à l'assujettissement à la TVA pour les communes qui aménagent des terrains en vue de les vendre).

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Après l'art. 22 ter (p. 4960) :** soutient les amendements de M. Henri Revol n° I-157 (application du taux réduit de TVA au chocolat au lait) et n° I-156 (application du taux réduit de TVA à une certaine catégorie de produits de confiserie et chocolaterie).

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (28 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (5283, 5284) : insuffisance des crédits. "Non-budget". Transferts de crédits d'un ministère à l'autre. La commission des finances, sous réserve de l'adoption de ses amendements, propose de voter ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 5302) :** son amendement n° II-13 : réduction des crédits ; adopté - **Titre IV (p. 5303) :** son amendement n° II-14 : réduction des crédits ; adopté - **Etat C - Titre VI :** son amendement de coordination n° II-15 ; adopté.

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) (p. 5669) : crédits inscrits au titre de l'aide incitative à la réduction du temps de travail et mis à la charge des régimes de sécurité sociale. Devenir des emplois-jeunes. Caractère contestable du recentrage des dispositifs d'aide publique à l'emploi sur les publics en difficulté. Formation professionnelle. Avec le groupe des républicains et indépendants, soutiendra les amendements de suppression des articles 80 et 81 du projet de loi de finances ainsi que les autres amendements proposés par la commission des finances.

Culture

- (5 décembre 1998) (p. 5884, 5885) : souhaite faire part des observations de M. Ambroise Dupont. Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, CAUE :

mission ; manque de moyens financiers ; relation avec les architectes des Bâtiments de France. Nécessité de réformer la loi de 1977 sur l'architecture.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)] - Suite de la discussion - (15 décembre 1998) - Après l'art. 16 quinquies (p. 6422) :** débat disproportionné.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)] - Suite de la discussion - (16 décembre 1998) - Art. 4 (conditions de recevabilité des déclarations de candidature) (p. 6463, 6464) :** votera l'amendement n° 17 de la commission (relèvement à 10 % du seuil de suffrages exprimés permettant le maintien d'une liste au second tour). Résultats électoraux du parti communiste français.

CLUZEL (Jean), sénateur (Allier) UC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Membre suppléant du Conseil national de la cinématographie.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur l'avenir de l'audiovisuel à l'ère du numérique [n° 0456 (97-98)] (27 mai 1998) - Audiovisuel.

Rapport, établi au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques, sur l'efficacité des aides publiques en faveur du cinéma français [n° 0011 (98-99)] (8 octobre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 7 octobre 1998) - Arts et spectacles.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives - Nouvelle lecture [n° 0296 (97-98)] - (24 février 1998) - Art. 4 (limitation du droit de citation et du droit d'accès des journalistes aux enceintes sportives) (p. 915, 916) :** parole sur l'article. Manifestations sportives, événements d'actualité, mais relevant également d'une logique commerciale. Demande l'application du droit de la concurrence contre les abus de position dominante. Votera le texte de l'Assemblée nationale.

- **Question orale avec débat : conséquences de l'Accord multilatéral sur l'investissement - (23 avril 1998) (p. 1822, 1824) :** intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

COLLARD (Henri), sénateur (Eure) RDSE.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

COLLIN (Yvon), sénateur (Tarn-et-Garonne) RDSE.

Nommé secrétaire du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Fonds de péréquation des transports aériens.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Jean-Michel Baylet, tendant à créer un minimum contributif pour les retraites agricoles [n° 0284 (97-98)] (10 février 1998) - **Mutualité sociale agricole.**

Proposition de résolution, déposée avec MM. Jean-Michel Baylet, André Boyer et Mme Joëlle Dusseau, tendant à créer une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur les agissements et objets du groupement de fait dit "Département Protection Sécurité" [n° 0346 (97-98)] (9 mars 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 mars 1998) - **Ordre public.**

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi relatif à l'organisation de certains services au transport aérien [n° 0044 (98-99)] (29 octobre 1998) - **Transports aériens.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Equipement, transports et logement - III - Transports - Transport aérien et météorologie [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 25] (19 novembre 1998) - Lois de finances.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Aviation civile [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 25] (19 novembre 1998) - Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 24 (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4261) - Ministère : Défense - *Affaire Bunel* - Réponse le 6 novembre 1998 (p. 4261) - **Défense nationale**

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4163, 4164) : amplification de la décentralisation. Mécanismes de compensation afin de garantir les ressources des collectivités locales. Objectifs du contrat de croissance et de solidarité. Bilan des lois de 1982 et 1983 et évolutions souhaitables.

Souhait d'un renforcement de la solidarité entre les collectivités locales. Intercommunalité.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de certains services au transport aérien [n° 0007 (98-99)]** - (10 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 4282, 4284) : avis favorable avec d'importantes réserves à l'adoption de l'article 2. Observations de la commission des finances du Sénat. Impossibilité de financer par redevances des missions d'intérêt général. Possibilité de demandes de remboursement. Validation de la redevance pour services terminaux de la circulation aérienne. Constitutionnalité de cette validation. Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien, FIATA. Taxe de l'aviation civile. Taxe d'aéroport.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4724) : soutient l'amendement n° I-73 de M. Jean-Michel Baylet (relèvement du plafond de la déduction forfaitaire pour les journalistes).

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (27 novembre 1998) (p. 5153, 5154) : insuffisante revalorisation des retraites agricoles ; comparaison avec les autres régimes. Propositions de financement.

Equipement, transports et logement - III - Transports - 4. Transport aérien et météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5943, 5945) : accroissement des charges du budget annexe de l'aviation civile : dépenses de personnel ; charges de remboursement des emprunts ; investissements. Couverture insuffisante par les redevances aéronautiques. Réforme en cours du financement des infrastructures aériennes. Création d'une taxe d'aéroport et d'un compte d'affectation spéciale. Substitution de la taxe de l'aviation civile à la taxe de sécurité et de sûreté. Caractère non constitutionnel du financement par un impôt catégoriel spécifique d'une mission de sécurité de nature régaliennne. Industrie aéronautique civile ; crédits de recherche nécessaires à la SNECMA. Avions de transport régional. Intégration européenne de l'industrie aéronautique : risque de marginalisation d'Aérospatiale. Propose l'adoption du budget annexe de l'aviation civile ainsi que des crédits du transport aérien et de météorologie - **Examen des crédits - Art. 85 (création d'une taxe d'aéroport ; assiette ; taux ; recouvrement)** (p. 5956, 5957) : soutient l'amendement de suppression n° II-42 de la commission. Inconstitutionnalité de la disposition proposée. Pénalisation des petits aéroports, contraire à une politique d'aménagement du territoire. (p. 5958) : s'oppose à l'amendement du Gouvernement n° II-102 (nouvelle rédaction - élargissement au frct - réduction du nombre de classes d'aéroport).

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - Suite de la discussion - (17 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6535, 6536) : double débat de la communautarisation des matières liées à la libre circulation des personnes et de l'acceptation du traité d'Amsterdam. Nécessaire transfert de souveraineté nationale, traduction du principe de subsidiarité. Passage progressif, durant cinq ans, du système de l'unanimité au système de décision à la majorité qualifiée. Procédure de codécision entre le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. Maintien de l'ordre public et sauvegarde de la sécurité intérieure exclus du champ d'application. Amélioration du contrôle du Parlement sur la politique européenne par la révision de l'article 88-4. Progrès

fondamentaux du traité d'Amsterdam : renforcement de la cohésion européenne par la référence aux libertés fondamentales, la garantie des droits sociaux, l'introduction d'un titre sur l'emploi, la prise en compte de la notion de service public, l'amélioration des actions en matière vétérinaire et phytosanitaire. Lacunes du traité : réforme des institutions avant tout élargissement, pondération des voix au sein du conseil des ministres, politique étrangère et de sécurité commune, PESC. Favorables au traité d'Amsterdam dans son ensemble, les membres du groupe RDSE acceptent le projet de loi constitutionnelle, prélude à la ratification.

CORNU (Gérard), sénateur (Eure-et-Loir) RPR.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 354 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4129) - Ministère : Culture - *Financement de l'archéologie préventive* - Réponse le 16 décembre 1998 (p. 6399) - Archéologie

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation de certains services au transport aérien [n° 0007 (98-99)]** - (10 novembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4288) : arrêt du Conseil d'Etat du 20 mai 1998. Impossibilité de financer par redevances des missions d'intérêt général. Validation législative des redevances perçues par les gestionnaires d'aérodromes. Qualité du travail du rapporteur. Le groupe du RPR votera ce texte amendé par la commission des affaires économiques.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques - Deuxième lecture [n° 0509 (97-98)]** - (10 novembre 1998) - **Art. 1er (mesures visant à prévenir le danger susceptible d'être présenté par un animal)** (p. 4299) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (allongement du délai de garde de l'animal en fourrière) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4310) : prolifération des chiens agressifs. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'emploi des fonds de la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 0043 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4349) : diversification des actions financées par le 1 % logement. Création d'une aide en faveur des accédants à la propriété. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (26 novembre 1998) (p. 5129, 5130) : recherche d'un équilibre entre ville et monde rural. Non-application de la loi sur l'aménagement du territoire du 4 février 1995. Projet d'un

aéroport en Eure-et-Loir. Discussion future du projet de loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire. Procédures d'emploi des fonds structurels européens. Sous-consommation des crédits. Maintien des services publics en zone rurale. Disparition du fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Infrastructures de transports et voies de communication.

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5188, 5189) : projet de loi d'orientation agricole, adopté par l'Assemblée nationale. Financement des contrats territoriaux d'exploitation, CTE, au détriment du fonds de gestion de l'espace rural, FGER, et des opérations groupées d'aménagement foncier, OGAF. Incertitude des financements ultérieurs, notamment européens. Renforcement de la sécurité sanitaire : organismes génétiquement modifiés, OGM. Jeunes agriculteurs ; diminution des crédits du fonds d'installation en agriculture. Revalorisation des petites retraites agricoles : objectif non atteint du minimum vieillesse. Absence de dotation pour le Fonds national de garantie contre les calamités agricoles - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5200) : se déclare favorable à l'amendement n° II-48 de M. Gérard César, présenté au nom de la commission des affaires économiques (suppression de la ligne budgétaire finançant les contrats territoriaux d'exploitation, CTE).

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (30 novembre 1998) (p. 5347, 5348) : perte d'autonomie financière des collectivités locales. Remise en cause de l'esprit des lois de décentralisation. Poids des dépenses d'aide sociale. Centralisation déguisée de la ressource publique locale. Hypocrisie de la taxe générale sur les activités polluantes. Avenir des emplois-jeunes. Nécessité de réussir la décentralisation. Concurrence entre les territoires européens.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) (p. 5368) : progression de l'insécurité en milieu rural. Droit à la sécurité pour tous. Suppression de brigades de gendarmerie dans le département d'Eure-et-Loir. Projet de redéploiement des forces de police et de gendarmerie : droit à la sécurité "à deux vitesses" proposé par le Gouvernement. Exigence de sécurité non satisfaite par ce projet de budget.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) (p. 6280, 6281) : caractère sélectif des contrats de plan Etat-région. Recentralisation rampante des pouvoirs par l'administration. Redéploiement des services publics. Besoin d'informations sur la création de l'aéroport de Beauvilliers (Eure-et-Loir) pour l'établissement du projet régional d'aménagement du territoire. Rééquilibrage entre les transports routiers et ferroviaires.

COSSÉ-BRISSAC (Charles-Henri de), sénateur (Loire-Atlantique) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 2 avril 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec MM. Bernard Plasait et Louis-Ferdinand de Rocca Serra, tendant à compléter l'alinéa premier de l'article 23 de la Constitution [n° 0301 (97-98)] (19 février 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 février 1998) - Elections.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale - Nouvelle lecture** [n° 0487 (97-98)] - (25 juin 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3486) : le groupe des Républicains et Indépendants votera le texte.

COURRIÈRE (Raymond), sénateur (Aude) SOC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du nord jusqu'au 26 septembre 1998.

Membre suppléant du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ; puis membre titulaire (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) - **Examen des crédits - Art. 75** (attribution automatique de l'allocation de remplacement pour l'emploi aux salariés anciens combattants cessant leur activité) (p. 5438) : dispositif permettant l'ouverture du fonds de solidarité aux anciens combattants d'Afrique du Nord cessant leur activité. Mesure avantageuse. Le groupe socialiste émet un avis favorable sur cet article - **Art. 76** (relèvement du plafond donnant lieu à majoration de la retraite mutualiste du combattant) (p. 5441) : progression favorable de la retraite mutualiste du combattant. Respect des engagements du Gouvernement dans ce budget.

COURTEAU (Roland), sénateur (Aude) SOC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1229) - Ministère : Equipement - *TGV Languedoc-Roussillon* - Réponse le 6 mars 1998 (p. 1230) - Trains à grande vitesse (TGV)

n° 15 (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1841) - Ministère : Agriculture - *Conséquences du gel dans le Midi* - Réponse le 24 avril 1998 (p. 1841) - Calamités agricoles

n° 38 (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5080) - Ministère : Emploi - *Développement du travail précaire* - Réponse le 27 novembre 1998 (p. 5080) - Travail

Questions orales sans débat :

n° 154 (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 69) - Ministère : Agriculture - *Classement de communes de l'Aude en zone de montagne* - Réponse le 4 février 1998 (p. 585) - Communes

n° 185 (JO Débats du 5 février 1998) (p. 665) - Ministère : Economie - *Fermeture de la succursale de la Banque de France à Narbonne* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1343) - Banque de France

n° 204 (JO Débats du 25 février 1998) (p. 928) - Ministère : Agriculture - *Réforme de l'organisation commune du marché du vin* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1512) - Organisation commune des marchés (OCM)

n° 321 (JO Débats du 8 octobre 1998) (p. 3798) - Ministère : Agriculture - *Aides aux agriculteurs sinistrés du Midi* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3877) - Catastrophes naturelles

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse** [n° 0220 (97-98)] - (3 février 1998) - Art. unique (art. L. 351-10-1 du code du travail - ouverture du droit à une allocation spécifique aux chômeurs âgés de moins de soixante ans ayant quarante annuités de cotisation d'assurance-vieillesse) (p. 609, 610) : engagement du Gouvernement à revaloriser l'allocation de solidarité. Etude d'une harmonisation entre les conditions d'indemnisation du chômage et les minima sociaux. Mesures de justice sociale et d'équité par le biais de cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Art. 35 (*schéma directeur de desserte gazière*) (p. 2143, 2144) : amélioration de la desserte en gaz du territoire par Gaz de France, GDF. Assouplissement du critère de rentabilité. Conséquences pour une commune desservie par GDF du renouvellement de la concession. Question sur l'élaboration du plan départemental. Renforcement du service public du gaz. Dépôt d'amendements du groupe socialiste sur cet article. (p. 2146) : ses amendements n° 161 : avis du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz avant la détermination du plan de desserte en gaz ; et n° 162 : rapport annuel du Gouvernement au Parlement sur l'état de la desserte en gaz du territoire ; adoptés. (p. 2151) : se déclare opposé à l'amendement n° 63 de M. André Bohl (choix du service public ou d'une société d'économie mixte par une commune à l'échéance de la concession accordée à Gaz de France).

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (8 décembre 1998) - Après l'art. 72 (p. 6141, 6143) : son amendement n° II-146 :

digibilité à la dotation globale d'équipement des groupements de communes de plus de vingt mille habitants exerçant la compétence voirie au nom de leurs communes membres ; adopté. Intercommunalité. Argument du cavalier budgétaire.

COURTOIS (Jean-Patrick), sénateur (Saône-et-Loire) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 24 juin 1998) ; en démissionne ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 9 juillet 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Gérard Braun, tendant à rendre inéligible de façon définitive tout élu ayant manqué à son devoir de probité [n° 0475 (97-98)] (3 juin 1998) - Elections.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Police et sécurité [n° 0071 (98-99), tome 2] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 177 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 572) - Ministère : Agriculture - *Projet de loi sur la qualité sanitaire des denrées alimentaires destinées à l'alimentation humaine et animale* - Réponse le 25 février 1998 (p. 866) - Produits agricoles et alimentaires

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - Après l'art. 1er (p. 2074) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° 144 : augmentation de 30 % à 60 % de l'abattement des cotisations patronales de sécurité sociale sur les rémunérations des aides à domicile employés par les associations agréées ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la police et la sécurité (p. 5357, 5358) : hommage aux policiers décédés lors d'opérations de service. Sécurité dans les transports en commun. Augmentation de la délinquance juvénile. Lutte contre la toxicomanie. Mobilité des forces de police contre le terrorisme. Immigration clandestine. Contrats locaux de sécurité. (p. 5359) : formation des personnels. Affectation des adjoints de sécurité. Achèvement du réseau de communications cryptées numériques ACROPOL. Situation du parc automobile de la police nationale. Equipement immobilier : risque de transfert de charges pour les collectivités locales. Question sur les délais de publication

des décrets d'application. *Coopération policière européenne*. Souhait de la commission des lois d'une augmentation notable des crédits de la section "police et sécurité". S'en remet à l'appréciation de la commission des finances : avis favorable sur ces crédits.

CROZE (Pierre), sénateur (Français établis hors de France) RI.

Décédé le 19 janvier 1998 (JO Lois et décrets du 20 janvier 1998) - Eloge funèbre le 24 février 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des étrangères étrangères.

CUTTOLI (Charles de), sénateur (Français établis hors de France) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil d'administration de la société Radio-France Internationale ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 17 décembre 1998).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

DÉPÔTS

Proposition de loi déposée avec M. Paul d'Ornano et Mme Paulette Brisepierre, tendant à compléter la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 en matière de communication audiovisuelle extérieure de la France [n° 0425 (97-98)] (12 mai 1998) - Audiovisuel.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à abroger le neuvième alinéa de l'article 47 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0566 (97-98)] (16 septembre 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - Audiovisuel.

D

DARCOS (Xavier), sénateur (Dordogne) RPR-R.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 20 novembre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 348 (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 4011) - Ministère : Justice - *Vacances de postes de greffier en chef dans le ressort du tribunal de grande instance de Périgueux* - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4313) - **Cours et tribunaux**

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat : réformes annoncées de l'éducation** - (14 octobre 1998) (p. 3814, 3816) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

DARNICHE (Philippe), sénateur (Vendée) NI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse [n° 0220 (97-98)]** - (3 février 1998) - **Art. unique (art. L. 351-10-1 du code du travail - ouverture du droit à une allocation spécifique aux chômeurs âgés de moins de soixante ans ayant quarante annuités de cotisation d'assurance-vieillesse)** (p. 612) : son amendement n° 7, soutenu par M. Jacques Habert, et sur le même objet que les

amendements identiques n° 1 de M. Louis Souvet et n° 7 de M. Claude Estier (allocation fixée en fonction du dernier revenu d'activité) ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs - Deuxième lecture [n° 0234 (97-98)]** - (31 mars 1998) - **Art. 18 A (recevabilité de la constitution de partie civile de certaines associations)** (p. 1373) : son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 38 : possibilité pour les associations familiales, reconnues d'utilité publique, d'agir en justice et d'exercer convenablement l'action civile relative au fait portant atteinte à la dignité de la personne ou mettant en péril les mineurs ; retiré.

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse - Deuxième lecture [n° 0341 (97-98)]** - (9 avril 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1640) : justice rendue aux bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité. Garantie effective d'un montant minimum de 5000 francs pour tous les allocataires. Refus regrettable du Gouvernement d'instituer une allocation proportionnelle aux revenus d'activité. Les sénateurs non inscrits voteront unanimement cette proposition de loi.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2819, 2821) : texte en discussion, dans la lignée du projet de loi sur la cohésion sociale déposé par le précédent gouvernement. Grande pauvreté, pérennisée par l'échec du RMI et l'assistantat. Priorité nécessaire au travail. Défense de la structure familiale. Approuve le chapitre relatif au droit à l'égalité des chances par l'éducation et la culture. Lutte contre l'illettrisme. Incertitudes du financement et effets d'annonce. Retard à l'institution de la couverture maladie universelle. Droit au logement ; se déclare opposé à la taxe sur les logements vacants. Emploi : accès à l'emploi non marchand privilégié au détriment de l'emploi en entreprise plus favorable à l'insertion ; charges sociales d'embauche. Contraintes imposées aux collectivités locales. Poids du préfet dans les conférences intercommunales du logement. Prévention par l'éducation ; accès au sport. Votera les amendements proposés par la commission des affaires sociales.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - **Art. 1er (affirmation du caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions)** (p. 2870) : son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 440 : intégration dans le dispositif initial du projet de loi des personnes handicapées exclues dans la vie ; retiré - **Après l'art. 1er** (p. 2875) : son amendement, soutenu par M. André Maman, n° 441 : dépôt par le Gouvernement au Parlement d'un projet de loi en faveur des personnes handicapées avant le 1er janvier 1999 ; retiré - **Art. 12 (lutte contre l'illettrisme dans le cadre de la formation professionnelle - Art. L. 900-6 et 900-7-1 du code du travail)** (p. 2928) : son amendement n° 442 : ajout à la lutte contre l'illettrisme des moyens de le prévenir ; retiré - **Après l'art. 15** (p. 2931, 2932) : son amendement n° 443 : conditions de suspension de l'allocation du RMI ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Art. 37 (programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins)** (p. 3069) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° 444 : attention accordée par ce programme au fléau sanitaire que représente la toxicomanie ; retiré - **Après l'art. 78** (p. 3113) : son amendement, soutenu par M. André Maman, n° 450 : insertion d'une division additionnelle sur la lutte contre l'illettrisme ; retiré - **Art. 78 bis (élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale)** (p. 3115) : son amendement, soutenu par M. André Maman, n° 451 : prévention dès l'enfance, détection et lutte contre la dyslexie et la dysphasie, sensibilisation des familles ; adopté - **Après l'art. 78 bis** (p. 3116) : son amendement, soutenu par M. André Maman, n° 452 : présentation par le Gouvernement, avant le 1er janvier 1999, d'un plan

quinquennal de lutte contre l'illettrisme ; rejeté - **Art. 45** (*saisine du juge de l'exécution pour vérification des créances*) (p. 3177) : son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 445 : prolongation de dix jours du délai dont dispose le débiteur pour contester l'état du passif et saisir le juge de l'exécution ; retiré - **Après l'art. 51** (p. 3189) : son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 446 : prévention dans le domaine des crédits - visite à domicile et sollicitation directe ou indirecte ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Après l'art. 71** (p. 3214, 3215) : ses amendements, soutenus par M. Hubert Durand-Chastel, n° 447 : organisation d'un accueil groupé des familles dans les établissements sociaux ; et n° 448 : possibilité pour les caisses d'allocations familiales et les caisses de mutualité sociale agricole d'apporter leur soutien aux actions de nature à valoriser la vie familiale ; retirés - **Art. 72** (*fournitures minimum d'énergie, d'eau et de téléphone*) (p. 3218) : son amendement, soutenu par M. André Maman, n° 449 : possibilité pour les associations de solidarité, les associations de consommateurs et les associations familiales d'être partie prenante à ces conventions ; retiré.

- **Déclaration du Gouvernement relative à la politique de réduction des risques en matière de toxicomanie** - (16 juin 1998) (p. 3278, 3280) : cite Serge Gainsbourg. Statistiques concernant la jeunesse. Fragilisation et déresponsabilisation à l'origine de l'augmentation de la consommation de drogue. Se déclare favorable à la révision de la loi de 1970 mais catégoriquement opposé à la dépénalisation et à la légalisation. Propos de M. Jacques Chirac, Président de la République, à l'Assemblée générale extraordinaire de l'ONU. Conteste les conclusions du rapport du professeur Bernard Roques sur la dangerosité des drogues. Demande le financement d'une politique de prévention pluriannuelle.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions - Nouvelle lecture** [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - **Art. 78 bis** (*élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale*) (p. 3729) : son amendement, soutenu par M. André Maman, n° 72 : détection et prévention des troubles spécifiques du langage écrit et oral et sensibilisation des familles à ces difficultés ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) (p. 5704, 5705) : manque de rigueur budgétaire pour le budget de la solidarité. Nécessaire accroissement de la rigueur dans l'attribution du RMI. Nombre insuffisant de maisons d'accueil spécialisées dans les départements ruraux. Problème de l'hébergement des personnes handicapées vieillissantes. Centres d'aide par le travail, CAT. Progression de la lutte contre les fléaux sanitaires mais inégale répartition des crédits. Insuffisance de la progression des crédits de santé pour 1999 par rapport à 1998. Faiblesse des crédits du fonds d'investissement pour la modernisation des hôpitaux. Votera les amendements de la commission des affaires sociales sur ce projet de budget.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution** [n° 0092 (98-99)] - **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 6565) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 4 de M. Jacques Legendre et n° 9 de M. Ivan Renar (inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération). Jumelage de la municipalité de Mouilleron-le-Captif avec la ville d'Abomey, au Bénin. Exemple de développement de la francophonie.

DAUNAY (Marcel), sénateur (Ille-et-Vilaine) UC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DEBARGE (Marcel), sénateur (Seine-Saint-Denis) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Vice-président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination en tant que délégué titulaire (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998) ; puis vice-président le 27 octobre 1998.

Vice-président, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 20 (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1320) - Ministère : Affaires étrangères - *Situation au Kosovo* - Réponse le 27 mars 1998 (p. 1320) - **Politique internationale**

n° 48 (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6265) - Ministère : Intérieur - *Sécurité dans les transports publics* - Réponse le 11 décembre 1998 (p. 6265) - **Sécurité**

DEBAVELAERE (Désiré), sénateur (Pas-de-Calais) RPR-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 231 (JO Débats du 3 avril 1998) (p. 1500) - Ministère : Agriculture - *Réglementation des constructions à proximité des bâtiments d'élevage* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1918) - **Elevage**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5169, 5170) : faiblesse des crédits proposés. Politique de revalorisation des retraites : objectif du minimum vieillesse non atteint. Affaiblissement de la France face à la concurrence des Etats-Unis ; dispositions du Fair act, loi-cadre agricole américaine. Contrat territorial d'exploitation, CTE ; logique d'assistance. Défend la vocation économique de l'agriculture ; secteur agro-alimentaire.

DEJOIE (Luc), sénateur (Loire-Atlantique) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Juge titulaire de la Cour de justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (21 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 99 (97-98)], adoptée par l'Assemblée nationale, permettant à l'enfant orphelin de participer au conseil de famille [n° 0396 (97-98)] (22 avril 1998) - **Famille**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 530 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits [n° 0041 (98-99)] (28 octobre 1998) - **Justice**.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi permettant à l'enfant orphelin, à la suite du décès de ses parents, de participer au conseil de famille [n° 0099 (97-98)]** - (29 avril 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1972) : initiative du Parlement des enfants. Notion du mineur capable de discernement. Demande l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits [n° 0530 (97-98)]** - (4 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4214, 4216) : rappel des conclusions de la mission sénatoriale d'information sur les moyens de la justice constituée par la commission des lois du Sénat. Absence de prise en considération des réflexions menées sur le même sujet par une commission placée auprès de la Chancellerie. Extension de l'aide juridictionnelle au règlement amiable des conflits. Simplification du fonctionnement des bureaux d'aide juridictionnelle. Aide juridique aux anciens combattants. Modification proposée concernant la composition du conseil départemental et son intitulé. Accord

unanime de la commission des lois sur ce texte, sous réserve de l'adoption de ses amendements - **Avant l'art. 1er et après l'art. 3** (p. 4225, 4226) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 49 (relèvement des plafonds d'accès à l'aide juridictionnelle totale et partielle), n° 50 (fixation des plafonds d'accès à l'aide juridictionnelle en référence au salaire minimum interprofessionnel de croissance), n° 51 (exclusion de la résidence principale dans l'évaluation des ressources pour l'obtention de l'aide juridictionnelle), n° 52 (application d'un taux réduit de TVA aux actes constitutifs de l'aide juridictionnelle) et n° 53 (possibilité pour le bénéficiaire de l'aide juridictionnelle d'avoir recours à plusieurs avocats) - **Art. 1er** (*extension de l'aide juridictionnelle à la transaction avant instance*) : son amendement n° 1 : délai de six mois imparti à l'avocat pour justifier du travail accompli et être rétribué en cas d'échec de la transaction ; adopté - **Art. 3** (*examen des demandes ne présentant manifestement pas de difficulté sérieuse*) (p. 4227) : son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté - **Après l'art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Robert Bret (attribution d'une rémunération convenable aux auxiliaires de justice) - **Après l'art. 7** (p. 4228) : son amendement n° 3 : aide juridictionnelle accordée de plein droit aux anciens combattants pour les instances devant les juridictions compétentes en matière de pensions militaires ; retiré au profit de l'amendement n° 56 du Gouvernement sur le même objet - **Art. 8** (*définition de l'aide à l'accès au droit*) (p. 4229, 4230) : ses amendements, n° 4 rédactionnel ; n° 5 : suppression du règlement amiable des litiges déjà mentionné dans le titre du projet de loi ; n° 6 : suppression de la précision concernant l'adaptation de l'aide à l'accès au droit pour les personnes en situation de grande précarité ; et n° 7 : appellation du nouveau conseil départemental devenant : "conseil départemental de l'accès au droit" ; adoptés - **Art. 9** (*mise en oeuvre de l'aide à l'accès au droit*) - **Art. 54 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique** (*missions du conseil départemental de l'accès au droit et de la résolution amiable des litiges*) (p. 4231, 4232) : ses amendements n° 8 de coordination ; n° 9 : suppression de l'alinéa relevant du domaine réglementaire concernant les campagnes de sensibilisation et de formation menées par le conseil départemental ; n° 10 : suppression de l'alinéa relevant du domaine réglementaire concernant la répartition territoriale des instances par le conseil départemental ; n° 11 : suppression de la disposition redondante concernant les conventions passées par le conseil départemental ; n° 12 : limitation du champ d'application du rapport annuel du conseil départemental à son activité ; et n° 13 : suppression des dispositions concernant le médiateur de la République ; adoptés - **Art. 55 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique** (*statut et constitution du conseil départemental*) (p. 4233, 4234) : ses amendements n° 14 et n° 17 de coordination ; n° 15 : élargissement de la composition du conseil départemental aux représentants de l'ensemble des professions concernées par l'aide à l'accès au droit ; n° 16 : suppression de la précision donnant la possibilité aux membres du groupement d'intérêt public de demander la constitution du conseil départemental ; adoptés - **Art. 56 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique** (*représentants siégeant au conseil départemental avec voix consultative*) ; ses amendements de coordination n° 18 et n° 19 ; et rédactionnel n° 20 ; adoptés - **Art. 57 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique** (*réception et répartition des ressources pour le financement de l'aide à l'accès au droit - conventions conclues par le conseil départemental*) (p. 4235) : son amendement de coordination n° 21 ; adopté - **Art. 58 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique** (*établissement du barème du montant des frais de consultation pouvant rester à la charge du bénéficiaire*) : son amendement de coordination n° 22 ; adopté - **Art. 59 et 60 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique** (*aide à l'accès au droit en faveur des Français de l'étranger*) (p. 4236) : ses amendements de coordination n° 23, n° 24 et n° 25 ; adoptés - **Après l'art. 9** : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Robert Bret (prise en charge par l'Etat du financement de l'aide à l'accès au droit) - **Art. 10** (*tarification des consultations juridiques organisées dans le*

cadre de l'aide à l'accès au droit) (p. 4237) : son amendement n° 26 : maintien des dispositions actuelles relatives à la participation de l'Etat aux actions mises en oeuvre par le conseil départemental ; adopté - **Art. 11 (coordination)** : ses amendements de coordination n° 27 à n° 30 ; adoptés - **Art. 14 (aide à l'intervention de l'avocat en matière de médiation pénale)** (p. 4238) : son amendement n° 31 : extension de l'aide à l'intervention de l'avocat en matière de médiation pénale à la procédure de réparation spécifique aux mineurs ; adopté - **Art. 15 bis (suppression de divisions dans la deuxième partie de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique)** : son amendement de suppression n° 32 ; adopté - **Art. 16 (maintien transitoire des conseils départementaux de l'aide juridique déjà constitués)** : son amendement n° 33 : possibilité pour les conseils départementaux de rester dans le cadre juridique actuel jusqu'à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de la promulgation de la présente loi ; adopté - **Après l'art. 16 (p. 4239)** : son amendement n° 46 : autorisation de la clause compromissoire en matière civile ; retiré. Accepte les amendements n° 47 du Gouvernement (prorogation du recrutement complémentaire de magistrats des juridictions administratives pour une nouvelle période de cinq ans, jusqu'au 31 décembre 2004) et n° 48 de M. Serge Mathieu (dans le respect de la chose jugée, validation des décisions limitant, pour la détermination de l'ancienneté des fonctionnaires du Sénat au moment de leur titularisation, la prise en compte de leurs services militaires au service national obligatoire ainsi qu'aux services de guerre et assimilés) - **Avant l'art. 17 (p. 4240)** : son amendement rédactionnel n° 34 ; adopté - **Art. 17 (institutionnalisation des maisons de justice et du droit)** - **Art. L. 7-12-1-1 du code de l'organisation judiciaire (missions des maisons de justice et du droit)** (p. 4242) : son amendement rédactionnel n° 35 ; adopté - **Art. L. 7-12-1-3 du code de l'organisation judiciaire (extension aux territoires d'outre-mer et à Mayotte du champ d'application des nouvelles dispositions relatives aux maisons de justice et du droit)** : son amendement de précision n° 36 ; adopté - **Art. 18 (aide juridictionnelle à Mayotte)** (p. 4243, 4244) : ses amendements n° 37 : extension au territoire de Mayotte de la possibilité pour le président du bureau d'aide juridictionnelle de statuer seul, de procéder aux mesures d'investigation nécessaires et de rejeter la demande dans certaines conditions ; de coordination n° 38 et n° 40 ; et rédactionnel n° 39 ; adoptés - **Art. 19 (aide juridictionnelle dans les territoires d'outre-mer)** (p. 4245) : ses amendements n° 41 : extension à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française de la possibilité pour le président du bureau d'aide juridictionnelle de statuer seul, de procéder aux mesures d'investigation nécessaires et de rejeter la demande dans certaines conditions ; n° 42 et n° 43 rédactionnels, n° 44 de coordination et n° 45 : aide à l'intervention de l'avocat en matière de médiation pénale accordée par le président du bureau d'aide juridictionnelle ou par le président du tribunal de grande instance de Wallis-et-Futuna ; adoptés.

DELANEAU (Jean), sénateur (Indre-et-Loire) RI.

Vice-président du Sénat jusqu'au 30 septembre 1998 ; a présidé les séances des 14, 20 janvier ; 26 février ; 3, 5, 24 mars ; 7 avril ; 7, 19, 26 mai ; 3, 10, 16, 18, 25, 30 juin 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national de la cinématographie.

Membre titulaire du Comité de l'éthique du loto sportif.

Membre titulaire de la Commission consultative des droits de l'homme.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à élargir les possibilités d'utilisation des crédits obligatoires d'insertion des départements [n° 0250 (97-98)] (27 janvier 1998) - Economie sociale.

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural - Troisième lecture [n° 0498 (97-98)]** - (25 juin 1998) Hommage à M. Alain Pluchet, rapporteur de la commission des affaires économiques, qui arrive au terme de son mandat et a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de celui-ci auprès des électeurs.

- En qualité de sénateur

- **Proposition de loi visant à élargir les possibilités d'utilisation des crédits obligatoires d'insertion des départements [n° 0250 (97-98)]** - (5 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1215, 1217) : Fonds d'urgence social. Budget des conseils généraux. Difficultés des jeunes non bénéficiaires du RMI à cause du critère d'âge. Futur projet de loi de lutte contre les exclusions. Réactivation des dépenses passives. Actions dites d'insertion. Utilisation des crédits reportés. Souhaite l'adoption de cette proposition de loi en attendant l'application des textes du Gouvernement.

- **Question orale avec débat : conséquences de l'Accord multilatéral sur l'investissement** - (23 avril 1998) (p. 1824, 1826) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions - Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)]** - (8 juillet 1998) - **Art. 78 bis (élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale)** (p. 3730) : se déclare favorable à l'amendement n° 72 de M. Philippe Darniche (détection et prévention des troubles spécifiques du langage écrit et oral et sensibilisation des familles à ces difficultés) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3738) : caractère urgent de la lutte contre l'exclusion. Création du Fonds d'urgence sociale. Collaboration entre le Gouvernement et le Sénat. Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - Président de la commission des affaires sociales, en remplacement de M. Charles Descours, rapporteur pour les équilibres financiers généraux et l'assurance maladie - **Discussion générale** (p. 4372, 4373) : équilibres financiers généraux. Fragilité de l'équilibre des comptes sociaux : prévisions économiques, surcroît de recettes, absence d'assainissement des branches. Absence de cohérence des propositions du projet de loi. Réforme de l'assiette des cotisations patronales. Caractère fondamental du principe de la compensation intégrale aux régimes de sécurité sociale des exonérations de charges sociales. (p. 4374, 4376) : origine de l'alimentation du fonds de réserve pour les retraites. Création par la commission des affaires sociales d'un groupe de travail chargé de proposer une amélioration de la présentation des lois de financement. Situation de l'assurance maladie. Dérapage des dépenses d'assurance maladie en 1998. Mesures touchant les chirurgiens-dentistes, les radiologues et l'industrie pharmaceutique. Situation des établissements hospitaliers. Autorisations de programme du fonds d'aide aux investissements de restructuration hospitalière. Fin de toute politique conventionnelle du médicament. Situation des médecins libéraux. Proposition d'institution d'un mécanisme

de maîtrise des dépenses. Nécessaire association des médecins à la maîtrise des dépenses. Proposition par la commission des affaires sociales de nombreux amendements. (p. 4411) : concertation avec les caisses. Récupération du dérapage touchant les radiologues - **Demande de réserve** (p. 4418) : demande la réserve de l'article 1er et du rapport annexé jusqu'après le vote de l'article 36.

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4559) : amélioration du texte issu des délibérations du Sénat. Accord sur les objectifs mais divergence sur les moyens d'y parvenir.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Après l'art. 29 (par priorité)** (p. 4908) : intervient sur l'amendement n° I-127 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression des prélèvements de surcompensation sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL). Préoccupation de la commission des affaires sociales. Situation de la CNRACL.

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Examen des crédits - Art. 75 (attribution automatique de l'allocation de remplacement pour l'emploi aux salariés anciens combattants cessant leur activité)** (p. 5440) : portée limitée du dispositif de l'attribution automatique de l'allocation de remplacement pour l'emploi : petit nombre de bénéficiaires. Déclare s'abstenir sur l'amendement de suppression n° II-39 de la commission - **Art. 76 (relèvement du plafond donnant lieu à majoration de la retraite mutualiste du combattant)** (p. 5441) : position favorable de la commission des affaires sociales sur cet article. Crédits budgétaires non consommés. Souhaite une augmentation de la majoration proposée de la retraite mutualiste du combattant.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 - Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)]** - (2 décembre 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5602, 5603) : procédure d'examen des projets de loi de financement de la sécurité sociale. Commission mixte paritaire. Avenir des lois de financement de la sécurité sociale. Souhait d'un dépôt éventuel d'un projet de loi rectificatif en cours d'année.

Projet de loi de finances pour 1999 (suite)

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Après l'art. 74 bis** (p. 6150) : s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° II-161 de Mme Marie-Claude Beaudeau (détermination par les collectivités locales des taux des différents impôts locaux) - **Après l'art. 74 quater** (p. 6153) : se déclare favorable à l'amendement n° II-134 de la commission (modification de la périodicité et du contenu du rapport déposé par le Gouvernement sur les rémunérations de la fonction publique afin d'y inclure les pensions de retraite). Rapport de M. Charpin, commissaire général au Plan.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage - Deuxième lecture [n° 0075 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 3 bis (déclaration nominale obligatoire des cas présumés de dopage)** (p. 6668) : se déclare favorable aux sous-amendements n° 49

de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation pour le médecin de surseoir à la délivrance du certificat médical en cas de doute) et n° 38 de M. James Bordas (déclaration non nominative en cas de constatation des symptômes de dopage à l'antenne médicale de lutte contre le dopage) déposés sur l'amendement n° 7 de la commission (obligation pour le médecin consulté en vue de la délivrance d'un certificat à la pratique sportive ou à la compétition de refuser ce certificat s'il constate des symptômes de dopage) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6687) : nécessité d'améliorer le texte sur quelques points. Avec le groupe des Républicains et Indépendants votera ce texte.

DELANOË (Bertrand), sénateur (Paris) SOC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 348 (97-98)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0419 (97-98)] (6 mai 1998) - **Traités et conventions**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale [n° 0297 (97-98)]** - (24 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1247) : garantie de transparence des procédures judiciaire et administrative par la création d'une autorité indépendante chargée de donner un avis sur la levée du secret défense. Recherche d'équilibre entre le respect des droits individuels et la préservation de la sécurité publique. Souci de transparence qui renforce la légitimité du secret défense. Composition équilibrée de la commission (parlementaires et magistrats). Souhaite une meilleure information du Parlement sur la politique du renseignement. Le groupe socialiste approuve le projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires [n° 0304 (97-98)]** - (25 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1285) : continuité de la politique de désarmement nucléaire. Ratification par les pays disposant de capacités nucléaires et problème de l'Inde, de la Corée du Nord et d'Israël. Système de vérification. Poursuite des négociations sur la production de matières fissiles à usage militaire et des armes biologiques et chimiques. (p. 1286) : capacité nucléaire de la France et programme de simulation. Le groupe socialiste votera ce projet de loi.

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale - Deuxième lecture [n° 0404 (97-98)]** - (13 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2280) : recherche de transparence dans l'utilisation du secret défense. Refus de saisine par une commission parlementaire. Automaticité de la saisine pour toute demande. Défavorable à une présidence commune prévue dans la loi. Au nom du groupe socialiste, approuve le texte qui lui est soumis - **Art. 2 (composition de la commission)** (p. 2283) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 2 de la commission (suppression du

principe de la présidence commune avec la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0348 (97-98)]** - (20 mai 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 2438) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale - Nouvelle lecture [n° 0487 (97-98)]** - (25 juin 1998) - Discussion générale (p. 3483) : consensus sur l'institution de la commission, sa composition et son rôle. Le groupe socialiste ne soutiendra pas les amendements de la commission des affaires étrangères relatifs aux possibilités de saisine par une commission parlementaire et de déclassification directe.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - Art. 26 (*aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France*) (p. 4958) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° I-239 : exclusion du dispositif des secteurs de la restauration, de l'hôtellerie, de l'agriculture en fonction de leur surface ; n° I-240 et n° I-241 : modification des tarifs ; devenus sans objet.

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) (p. 5611, 5612) : sous-estimation du coût de la professionnalisation par le précédent Gouvernement. Part des crédits de rémunérations et de charges sociales au détriment des crédits de fonctionnement. Réserves militaires. Restructuration des industries de défense à l'échelon européen. Pôle aéronautique français. Participation nécessaire d'Aérospatiale au rapprochement de BAe-DASA. Organisation conjointe de coopération en matière d'armement, OCCAR. Avenir de la défense européenne. Rénovation du concept stratégique de l'Alliance Atlantique. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste.

DELEVOYE (Jean-Paul), sénateur (Pas-de-Calais) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Louis Souvet, tendant à mieux réglementer les pratiques du merchandising, afin d'éviter certaines pratiques abusives constatées dans le secteur de la grande distribution [n° 0211 (97-98)] (13 janvier 1998) - **Commerce et artisanat.**

Proposition de loi, déposée avec M. Paul Girod, relative aux modalités de participation des collectivités locales au capital des sociétés financières [n° 0212 (97-98)] (13 janvier 1998) - **Collectivités territoriales.**

Proposition de loi, déposée avec M. Daniel Hoeffel, relative aux aides au développement économique des établissements publics de coopération intercommunale [n° 0213 (97-98)] (13 janvier 1998) - **Collectivités territoriales.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux pouvoirs de police des maires en matière de messages écrits ou illustrés à caractère violent, pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine [n° 0228 (97-98)] (21 janvier 1998) - **Ordre public.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la responsabilité en matière de dommages consécutifs à l'exploitation minière [n° 0247 (97-98)] (27 janvier 1998) - **Mines et carrières.**

Proposition de loi déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la prévention des risques miniers après la fin de l'exploitation [n° 0248 (97-98)] (27 janvier 1998) - **Mines et carrières.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 414 (97-98)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux polices municipales [n° 0455 (97-98)] (27 mai 1998) - **Police municipale.**

Proposition de loi tendant à permettre l'extension du dispositif de surclassement démographique de l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 aux communes à vocation touristique non classées [n° 0556 (97-98)] (27 juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Collectivités territoriales.**

Proposition de loi tendant à modifier le code des débits de boissons pour tenir compte des impératifs de l'aménagement rural [n° 0557 (97-98)] (30 juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Boissons et alcools.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 1 (JO Débats du 20 juin 1997) (p. 2041) - Ministère : Agriculture - *Avenir des écoles privées sous contrat d'ingénieurs en agriculture* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1511) - **Enseignement privé**

n° 21 (JO Débats du 17 septembre 1997) (p. 2127) - Ministère : Culture - *Financement de l'archéologie préventive* - Réponse le 4 février 1998 (p. 588) - **Archéologie**

n° 211 (JO Débats du 25 mars 1998) (p. 1267) - Ministère : Justice - *Régime de retraite des magistrats recrutés à titre exceptionnel* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1336) - **Magistrature**

n° 290 (JO Débats du 4 juin 1998) (p. 2719) - Ministère : Justice - *Effectif des personnels pénitentiaires* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3406) - **Prisons**

n° 310 (JO Débats du 2 octobre 1998) (p. 3765) - Ministère : Fonction publique - *Publication du décret relatif à l'annualisation du temps de travail dans la fonction publique territoriale* - Réponse le 28 octobre 1998 (p. 3980) - **Fonction publique territoriale**

n° 319 (JO Débats du 2 octobre 1998) (p. 3766) - Ministère : Emploi - *Ouverture dominicale de magasins et concurrence*

commerciale - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3873) - Commerce et artisanat

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Deuxième lecture [n° 0207 (97-98)]** - (22 janvier 1998) - **Après l'art. 8** (p. 360) : son amendement, soutenu par M. Alain Gournac, n° 14 : indemnisation des membres du conseil économique et social régional ; retiré.

- **Proposition de loi tendant à autoriser les élus des communes comptant 3500 habitants au plus à conclure avec leur collectivité des baux ruraux [n° 0239 (95-96)]** - (10 février 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 738) : enquête de l'Association des maires de France. Art. 432-12 du nouveau code pénal : description du délit d'ingérence et dérogations. Proposition d'une nouvelle dérogation permettant aux élus locaux de conclure des baux ruraux. (p. 739) : garanties prévues pour la transparence dans la gestion des affaires publiques. (p. 743) : éléments chiffrés. Transparence apportée par l'encadrement des dérogations. (p. 744) : revendication d'autres catégories professionnelles. Se déclare favorable à la diffusion de la note du groupe de travail de la chancellerie. Problème du renouvellement du bail. Volonté de donner aux maires ruraux les moyens de faire vivre pleinement la ruralité.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - (2 juin 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2647) : problématique des polices municipales. Evolution des relations entre l'Etat et les collectivités territoriales. (p. 2648) : prévention. Colloque de Villepinte. Rapport Genthial. Articulation avec la justice, la police et la gendarmerie. Situation en Europe. (p. 2649) : pouvoir de police des maires. Extension des compétences des policiers municipaux notamment sur le plan judiciaire. Principe de l'armement sous condition et classification Schengen des armes. Règlement de coordination. Code de déontologie. Formation continue. (p. 2650) : agrément par le procureur de la République et le préfet après nomination par le maire. Reclassement. Amélioration du statut. Question de l'égalité de traitement de ceux qui travaillent dans le même domaine. Tenue et équipement. Guyane. (p. 2651) : la commission des lois propose au Sénat d'adopter ses amendements.

- **Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 1er (compétences des agents de police municipale)** (p. 2676) : son amendement n° 9 : exercice de leurs fonctions sur le territoire communal ; adopté - **Après l'art. 1er** : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Jean Pépin (contrôle de la vitesse des véhicules par les policiers municipaux) - **Art. 2 (élaboration d'un règlement de coordination)** (p. 2677) : son amendement n° 10 : seuil de cinq emplois ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 61 de M. Nicolas About (seuil de trois emplois). (p. 2678) : seuil de cinq équivalents plein-temps. Son amendement n° 11 : conclusion d'une convention de coordination entre le maire de la commune et le représentant de l'Etat dans le département après avis du procureur de la République ; adopté. (p. 2679) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Patrice Gélard (remplacement des mots "représentant de l'Etat dans le département" par le mot "préfet"). (p. 2680) : son amendement n° 12 : précisions sur le contenu du document de coordination ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 1 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (mission de la police municipale de concourir à la sécurité). (p. 2681) : ses amendements, n° 13 : suppression de l'alinéa prévoyant qu'en l'absence d'accord le préfet pourra édicter le règlement de coordination ; et n° 14 de coordination ; adoptés. (p. 2682) : son amendement n° 15 : limitation de l'horaire d'action des policiers municipaux entre 6 et 21 heures à défaut de convention ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 90 de M. Christian Demuyneck (suppression de la limitation horaire imposée dans l'attente de la mise en oeuvre d'un règlement de coordination). S'oppose à l'amendement

n° 2 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (possibilité pour la police municipale de surveiller les immeubles appartenant à l'office public d'HLM communal). (p. 2683) : son amendement de coordination n° 16 ; adopté - **Art. 3 (institution d'une commission consultative des polices municipales)** (p. 2684) : ses amendements, n° 17 : indication que les représentants des maires sont des maires de communes employant des agents de police municipale ; n° 18 : indication que les représentants des policiers municipaux sont des agents de police municipale ; et n° 19 : voix prépondérante du maire qui préside la commission en cas de partage des voix ; adoptés. (p. 2685) : s'oppose aux amendements de M. Christian Demuyneck, n° 91 de suppression, n° 92 et n° 93 (composition de la commission consultative), ainsi qu'à l'amendement n° 77 de M. Georges Othily (adaptation du dispositif au cas particulier des communes d'outre-mer) - **Art. 4 (vérification des services de police municipale)** (p. 2686) : son amendement n° 20 : possibilité pour la commission consultative de demander elle-même la vérification de l'organisation et du fonctionnement d'un service de police municipale ; adopté. (p. 2687, 2688) : son amendement n° 21 : possibilité pour les services d'inspection générale de l'Etat d'effectuer la vérification du service de police municipale ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 110 du Gouvernement - **Art. 5 (mise en commun occasionnelle des services de police municipale)** (p. 2689) : son amendement n° 22 : notion d'afflux important de population ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 104 du Gouvernement (afflux important de population lié à la saison touristique). (p. 2690) : son amendement n° 23 de clarification rédactionnelle ; adopté - **Après l'art. 5** (p. 2691) : s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Alex Türk (possibilité pour les maires de mettre en commun leurs effectifs de policiers municipaux, notamment pour assurer la surveillance dans les transports en commun). Question préoccupante pour nombre d'élus locaux. (p. 2692, 2693) : sur les amendements de M. Bernard Seillier, accepte le n° 102 (introduction de dispositions concernant la suspension ou la révocation de gardes champêtres) et s'oppose au n° 103 (organisation du pouvoir de police pour un groupement de communes ou un établissement public). Accepte l'amendement n° 59 de M. Jean Chérioux (possibilité pour certains personnels de la ville de Paris de constater certaines infractions dans les espaces verts et les cimetières) - **Art. 6 (principes généraux du statut et agrément des agents de police municipale)** (p. 2694, 2695) : ses amendements n° 24 : délivrance de l'agrément par le seul procureur de la République ; et n° 25 : délivrance de l'agrément dans un délai de deux mois avec possibilité de demander un délai supplémentaire d'un mois ; adoptés. (p. 2696) : ses amendements n° 26 : suppression de la possibilité du retrait temporaire de l'agrément et par coordination suppression de l'agrément par le préfet ; et n° 27 : possibilité pour le maire de proposer un reclassement dans un autre cadre d'emplois ; adoptés - **Art. 7 (armement des agents de police municipale)** (p. 2697, 2698) : son amendement n° 28 : suppression du principe de désarmement, subordination de l'armement à la nature des interventions et aux circonstances, suppression de la référence aux catégories d'armes et impossibilité de porter une arme à défaut de convention de coordination ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 83 de M. Georges Othily (autorisation nominative de porter une arme quelles que soient les circonstances et les interventions). (p. 2699) : ses amendements, n° 29 : renvoi à un décret pour la détermination des catégories d'armes autorisées ; n° 30 formel et n° 31 de clarification rédactionnelle ; adoptés - **Art. 8 (identification et équipement des agents de police municipale)** (p. 2699) : son amendement n° 32 : présentation de caractéristiques ne pouvant entraîner aucune confusion avec les tenues de la police nationale ; adopté. (p. 2700) : son amendement n° 33 : renvoi à un décret en conseil d'Etat ; adopté. (p. 2701) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Christian Demuyneck (suppression de l'obligation faite aux policiers municipaux d'exercer toujours leurs fonctions en tenue) - **Art. 8 bis (dotation exceptionnelle de premier équipement)** : son amendement de

suppression n° 34 ; adopté - **Art. 9 (code de déontologie)** : son amendement n° 35 : soumission du code de déontologie à la commission consultative des polices municipales pour avis ; adopté - **Art. 10 (application du projet de loi en Alsace-Moselle)** (p. 2702) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Daniel Hoeffel (inapplication des dispositions relatives à l'agrément délivré par le préfet et le procureur de la République après nomination par le maire dans ces départements) - **Art. 11 (abrogations)** (p. 2703, 2704) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 58 de M. Jean-Paul Amoudry (délivrance d'un agrément possible à des agents non armés et chargés d'assister temporairement les policiers municipaux dans les communes touristiques) et s'oppose à l'amendement n° 73 de M. Daniel Hoeffel (suppression de la référence à l'article L. 441-3 du code des communes) - **Art. 12 (compétences judiciaires des agents de police municipale)** : son amendement rédactionnel n° 36 ; adopté. (p. 2705) : son amendement rédactionnel n° 37 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 67 de M. Nicolas About (transmission des rapports et des procès-verbaux au procureur de la République par l'intermédiaire du maire avec copie aux officiers de police nationale ou de gendarmerie). Adoption par la commission du principe de la transmission simultanée des procès-verbaux au procureur de la République et au maire - **Après l'art. 12** (p. 2706) : accepte l'amendement n° 84 de M. Georges Othily (possibilité pour les fonctionnaires municipaux et l'ensemble des fonctionnaires chargés de fonctions de police judiciaire d'être domiciliés au siège de leur service) - **Art. 14 (procédure de relevé d'identité par les agents de police municipale)** : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (droit pour la police municipale de dresser des contraventions pour tapage nocturne). (p. 2707) : ses amendements, n° 38 : suppression de la procédure du récépissé ; et n° 39 rédactionnel ; adoptés. (p. 2708) : son amendement rédactionnel n° 40 ; adopté. S'oppose aux amendements n° 68 de M. Nicolas About (possibilité pour l'agent municipal de conduire le contrevenant qui refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier de son identité à un officier de police judiciaire) et n° 99 de M. Alex Türk (possibilité pour l'agent de police municipale de présenter immédiatement à un officier de police judiciaire le contrevenant qui refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier son identité) ainsi qu'à l'amendement n° 6 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (obligation pour l'officier de police judiciaire de rendre compte au procureur de la République des motifs de son refus de présentation du contrevenant). Convention de coordination. - **Après l'art. 14** (p. 2709, 2710) : s'oppose à l'amendement n° 100 de M. Alex Türk (possibilité pour les agents de police municipale de relever l'identité des personnes surprises en état de flagrance ainsi que de celles présentes sur les lieux d'un crime ou d'un délit). Débat sur la possibilité de donner aux agents de police municipale le statut d'officier de police judiciaire dans les cas de flagrance - **Art. 15 (formation continue)** (p. 2711) : ses amendements, n° 41 : financement par une redevance due pour prestations de service versée par les communes bénéficiant des actions de formation ; n° 42 : renvoi à un décret en conseil d'Etat ; et n° 43 : suppression du gage sur les tabacs ; adoptés - **Art. 16 (pension de réversion et rente viagère d'invalidité à taux plein aux ayants cause)** (p. 2712) : son amendement n° 44 : codification d'articles dans le code des communes et regroupement de l'ensemble des dispositions statutaires relatives aux agents de police municipale ; adopté - **Après l'art. 16** : accepte l'amendement n° 88 de M. Georges Othily (alignement du régime des policiers municipaux et des gardes champêtres sous certaines conditions sur celui des sapeurs-pompier professionnels en matière de pensions de retraite) - **Art. 18 (délai d'édiction d'un règlement de coordination à compter de la réglementation du règlement type)** (p. 2713) : ses amendements n° 45 de coordination et n° 46 de conséquence ; adoptés - **Art. 19 (délai d'uniformisation de l'identification et de l'équipement des polices municipales)** : son amendement n° 48 : allongement à dix-huit mois de ce délai ; adopté - **Art. 20 (nouvel agrément des agents de police municipale)** (p. 2714) : son amendement de suppression n° 49 ; adopté. (p. 2715) :

s'oppose aux amendements du Gouvernement n° 106 et n° 107 (inutilité d'un nouvel agrément par le procureur de la République pour les agents de police municipale en fonction à la date de publication de la loi), ainsi qu'à l'amendement de coordination n° 108. S'oppose aux amendements identiques n° 8 de M. Daniel Eckenspieler et n° 97 de M. Michel Duffour (reclassement des personnels ayant fait l'objet d'un refus d'agrément par le préfet dans la collectivité de rattachement).

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (11 juin 1998) - Après l'art. 28 (par priorité)** (p. 2969, 2972) : ses amendements, soutenus par M. Alain Gournac, n° 485, n° 486 et n° 487 : mise en oeuvre des schémas départementaux par l'obligation faite aux communes et aux groupements d'y concourir par des terrains aménagés en vue du passage et du séjour des gens du voyage par le biais d'une convention conclue entre l'Etat, le département, la commune d'accueil et la région, et éventuellement les établissements publics de coopération intercommunale ; adoptés.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - (27 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464** (p. 3992, 3994) : fonctions ministérielles. Modification du mode de scrutin. Exception française. Assise locale de l'élu. Indépendance et objectivité. Elus parlementaires. Soutiendra les propositions de la commission.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)] - (27 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463 - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité**

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation - (3 novembre 1998)** (p. 4148, 4152) : importance des collectivités locales dans la croissance économique nationale et dans l'investissement public. Articulation entre le pouvoir national et le pouvoir local. Participation des citoyens à la démocratie locale. Passage à l'euro et harmonisation fiscale. Accroissement des inégalités territoriales. Dépenses publiques en faveur de l'investissement. Déclin démographique. Bilan de l'action des collectivités locales. Perte d'autonomie fiscale des collectivités locales. Procédures de l'Etat ralentissant la décentralisation. Nécessaire évaluation de la qualité du service rendu et de la pertinence de la dépense. Intercommunalité. Modération des dépenses publiques. Nécessité de favoriser l'investissement. Situation des départements et territoires d'outre-mer.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat - (10 décembre 1998)** (p. 6259, 6261) : passage à l'euro. Spécialisation industrielle des territoires. Concentration urbaine. Conservation des activités traditionnelles. Rôle de l'Etat péréquateur. Exemple américain. Question de l'université. Soutien aux PME, PMI. Taux de croissance : exemple des départements et territoires d'outre-mer et de la région Nord - Pas-de-Calais. Réorganisation du service public.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)] - Suite de la discussion - (15 décembre 1998) - Après l'art. 16 quinquies (p. 6422) : victoire sportive rabaisée à une question de cadeau fiscal - Après l'art. 19 bis (p. 6432) : soutient l'amendement n° 49 de M. Daniel Hoeffel identique à l'amendement n° 57 de la commission (simplification de la gestion des communes en affirmant la compétence de l'assemblée délibérante pour décider de l'imputation en section d'investissement des dépenses portant sur des biens meubles non désignés comme tels par les textes et d'une valeur inférieure à un seuil déterminé).**

DELFAU (Gérard), sénateur (Hérault) SOC puis NI.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 202 (JO Débats du 25 février 1998) (p. 928) - Ministère : Justice - *Avenir de la profession de syndic et d'administrateur de biens* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1335) - **Syndics et administrateurs de biens**

n° 259 (JO Débats du 4 mai 1998) (p. 1442) - Ministère : Agriculture - *Conséquences du gel sur le vignoble* - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2339) - **Calamités agricoles**

n° 274 (JO Débats du 13 mai 1998) (p. 2272) - Ministère : Intérieur - *Forces de sécurité publique dans le département de l'Hérault* - Réponse le 3 juin 1998 (p. 2637) - **Sécurité**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)]** - (22 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1763) : missions de service public de la Banque de France : émission et entretien de la monnaie et contrôle du système de paiement. Activités de la Banque de France qui ne relève pas de la politique monétaire. (p. 1764) : articles insérés par l'Assemblée nationale et confirmant certaines missions de la Banque de France. Suppression de certains services de caisse et avenir des succursales de la Banque de France. Exigence du service public et de l'aménagement du territoire. (p. 1765) : émettra un vote positif - **Art. 3 (émission des billets sur le territoire français)** (p. 1790) : intervient sur l'amendement n° 5 de la commission (suppression de la référence à la mission de la Banque de France d'assurer l'entretien de la monnaie fiduciaire et de gérer la bonne qualité de sa circulation). Demande de vote par scrutin public - **Après l'art. 6 ter** (p. 1797) : intervient sur l'amendement n° 18 de Mme Marie-Claude Beaudeau (restauration du droit pour la Banque de France et de son réseau local de gérer les comptes clients) - **Art. 7 ter (réseau de succursales)** (p. 1800, 1802) : son amendement n° 15 : création ou fermeture de succursales de la Banque de France sur décision du conseil général de la banque après consultation des collectivités locales du rayon d'action ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 29 (par priorité) (réforme de la taxe professionnelle)** (p. 4856, 4857) : innovation intéressante. Efficacité de ce dispositif. Coût financier de la réforme. Dégrèvement ou compensation. Passage d'une recette à une dotation. Ne votera pas cet article en l'état même s'il en approuve le principe.

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (28 novembre 1998) (p. 5287, 5288) : efforts en faveur de l'industrie. Petites et moyennes entreprises. Effort financier en faveur de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Engagements de Kyoto. France Télécom. Suppression des cabines téléphoniques les moins rentables. Retraite des salariés de La Poste. Transport de la presse. Dégradation au quotidien du service public. Exemple du bureau de Riols. Evolution du réseau postal et des relations avec les élus locaux. Application des trente-cinq heures à France Télécom et à La Poste. Votera ce projet de budget.

DELONG (Jacques), sénateur (Haute-Marne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire du comité de contrôle du Fonds forestier national.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à répartir plus équitablement le produit de la taxe professionnelle payée localement par les centrales nucléaires productrices d'énergie et génératrices de déchets à plus ou moins longue durée de radioactivité [n° 0218 (97-98)] (13 janvier 1998) - **Impôts et taxes**.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur la mission de contrôle sur les crédits de l'enseignement scolaire effectuée à Saint-Pierre-et-Miquelon du 11 au 14 mai 1997 [n° 0507 (97-98)] (17 juin 1998) - **Enseignement scolaire**.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale, recherche et technologie - I - **Enseignement scolaire [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 15]** (19 novembre 1998) - **Lois de finances**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances : son intervention et ses amendements présentés par M. Jean-Philippe Lachenaud (p. 5203, 5243).

DEL PICCHIA (Robert), sénateur (Français établis hors de France) RPR-R.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 32 (98-99)] autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement français et le Gouvernement macédonien pour la prévention, la recherche, la constatation et la sanction des infractions douanières [n° 0105 (98-99)] (9 décembre 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 33 (98-99)] autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0106 (98-99)] (9 décembre 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 34 (98-99)] autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République hongroise [n° 0107 (98-99)] (9 décembre 1998) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995 [n° 0527 (97-98)]** - (29 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 528 (p. 4108, 4109) :** contrôle de l'action gouvernementale. Amélioration de la situation des finances publiques. Contexte économique. Evolution des dépenses publiques. Le groupe du RPR votera ces deux projets de loi de règlement.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1996 [n° 0528 (97-98)]** - (29 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 527 - Voir intervention sous le projet de loi précité.**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) (p. 5517, 5518) : importance de la politique étrangère et de coopération pour le rayonnement de la France dans le monde. Insuffisance des crédits. Diminution des effectifs. Volontariat international. Remise en cause de l'allocation de solidarité versée aux Français de l'étranger. Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFÉ. Bourses. Audiovisuel extérieur. Développement du multimédia.

- **Proposition de loi relative à la validation législative d'actes pris après avis du comité technique paritaire du ministère des affaires étrangères [n° 0109 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - En remplacement de M. Daniel Goulet, rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale (p. 6630) :** représentativité et rôle des comités techniques paritaires du ministère des affaires étrangères. Problème de la validité des actes soumis à l'avis du comité technique paritaire depuis 1974. Précédent en 1980 relatif à des personnels enseignants de statut universitaire. Propose l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement français et le Gouvernement macédonien pour la prévention, la recherche, la constatation et la sanction des infractions douanières [n° 0032 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale (p. 6648) :** propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0033 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale (p. 6649) :** propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République hongroise [n° 0034 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale (p. 6650) :** propose l'adoption de ce projet de loi.

DEMERLIAT (Jean-Pierre), sénateur (Haute-Vienne) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis membre de la commission des finances (10 Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Indonésie du 11 au 18 avril 1998 [n° 0457 (97-98)] (27 mai 1998) - **Asie du Sud-Est.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Légion d'honneur, ordre de la Libération [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 40] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 140 (JO Débats du 16 décembre 1997) (p. 5322) - Ministère : Défense - *Conséquences pour l'emploi dans le Limousin de la réorganisation des armées* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 8) - **Armée**

n° 243 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1186) - Ministère : Industrie - *Situation de la Compagnie générale d'électrolyse du Palais-sur-Vienne (CGEP)* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1916) - **Industrie des métaux**

n° 330 (JO Débats du 15 octobre 1998) (p. 3834) - Ministère : Jeunesse - *Situation des centres de vacances et de loisirs* - Réponse le 20 novembre 1998 (p. 4605) - **Loisirs**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4716, 4717) : abaissement du quotient familial en accord avec les associations familiales. Rappel des mesures gouvernementales en faveur de la famille. Avec le groupe socialiste, se déclare opposé aux trois amendements identiques n° I-1 de la commission, n° I-74 de M. Jacques Machet et n° I-168 de M. Alain Vasselle (maintien du

plafond actuel du quotient familial, soit 16 380 F) - **Après l'art. 2** (p. 4742) : se déclare en faveur du maintien de l'amendement n° I-210 de M. Jean-Luc Mélenchon (plafonnement du montant des réductions et déductions d'impôt pour la fraction supérieure à 20 000 francs, à hauteur de 75 % de l'impôt sur le revenu). Limitation par le législateur des moyens d'évasion fiscale - **Après l'art. 17** (p. 4807) : soutient l'amendement n° I-223 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (non imposition des actes des secrétariats des juridictions administratives et judiciaires).

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 bis (par priorité)** (*exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privé*) (p. 4841, 4842) : soutient l'amendement n° I-244 de M. Bernard Angels (date d'application de cette mesure).

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 22 bis** (*majoration du crédit d'impôt pour les dépenses d'entretien afférentes à l'habitation principale*) (p. 4951) : favorable à une réduction du taux de TVA sur les services à domicile et les travaux d'entretien. Négociations européennes. Le groupe socialiste soutient cette majoration - **Art. 28** (*réduction du taux de l'impôt sur le revenu*) (p. 5011) : au nom du groupe socialiste se déclare opposé à l'amendement de suppression n° I-263 de la commission.

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (26 novembre 1998) (p. 5130, 5131) : stabilité de ce budget. Sous-consommation des crédits. Région du Limousin. Hyperprotection de la région parisienne. Services publics en zone rurale. Prime d'aménagement du territoire, PAT. Aménagement ferroviaire. Délocalisation d'emplois publics. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

Equipement, transports et logement - III - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5823, 5824) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° II-29 de la commission (réduction des crédits). Réduction systématique de la quasi-totalité des fascicules budgétaires. Mode de financement des transports collectifs en Ile-de-France - **Etat C - Titre V** : diminution des crédits des routes. Entretien du réseau existant. Accroissement des moyens de la sécurité routière. Glissières de sécurité. Infrastructures routières de la région Limousin. Le groupe socialiste aurait voté le budget des transports s'il n'avait pas été dénaturé par un amendement de la commission.

Légion d'honneur - Ordre de la Libération (budgets annexes)

- (7 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5982, 5983) : progression des crédits budgétaires. Réalisation de travaux à la grande chancellerie et dans les maisons d'éducation. Rénovation du musée national de la Légion d'honneur. Caractère universel des ordres. Qualité de l'enseignement dispensé dans les maisons d'éducation. Question sur le délai d'inscription à l'ordre du jour du Parlement du futur projet de loi tendant à assurer l'avenir de l'ordre de la Libération. Propose au Sénat d'adopter, comme la commission des finances l'a fait à l'unanimité, les budgets annexes de l'ordre de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Après l'art. 64** (p. 6059) : utilité des stock-options comme moyen d'intéressement des salariés à la valorisation de leur entreprise. Détournement du dispositif assimilé à des compléments de salaires. Réalisation de plus-values peu transparentes. Avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° II-115 de la commission (application du taux d'imposition de droit commun de 16 % pour les plus-values réalisées grâce à des options de souscription ou d'achat d'actions).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)] - Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - **Après l'art. 16 quinquies** (p. 6418) : soutient l'amendement n° 39 de M. Michel Charasse (taxation atténuée appliquée à la prime attribuée aux joueurs et à l'encadrement technique de l'équipe de France de football à la suite de la victoire en finale de la coupe du monde).

DEMESSINE (Michelle), *Secrétaire d'Etat au tourisme, auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 de M. Paul Girod : **Déchets** (*Elimination des déchets ménagers*) (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2976).

n° 5 de M. Guy Fischer : **Politique sociale** (*Droit aux vacances pour tous*) (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2977).

Questions orales sans débat :

n° 298 de M. Jean Pépin : **Trains à grande vitesse (TGV)** (*Nuisances sonores causées par le TGV Paris-Lyon*) (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 3976).

n° 307 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Routes** (*Equipements routiers en Seine-Saint-Denis et en Val-d'Oise*) (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 3977).

n° 313 de M. Josselin de Rohan : **Trains à grande vitesse (TGV)** (*TGV Bretagne - Pays de Loire*) (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 3978).

n° 322 de M. Marcel Bony : **Routes** (*Aménagement de la RN 89*) (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 3979).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (4 décembre 1998) (p. 5766, 5767) : amélioration de la prise en compte de ce secteur dans l'économie nationale. Perspective d'un triplement des flux touristiques mondiaux. Augmentation des crédits. Retombées positives de la Coupe du monde de football. Budget de la Maison de la France. Droit aux vacances pour tous. Accueil des personnes handicapées. Soutien au secteur associatif. (p. 5768, 5770) : réhabilitation du parc immobilier du tourisme social et associatif. Processus de restructuration de la dette des entreprises hôtelières. Aide aux petites et moyennes entreprises de ce secteur. Problème du taux de TVA. Extension de la taxe sur les locaux commerciaux. Développement local du tourisme. Agence française de

l'ingénierie touristique, AFIT. Création d'emplois. Mission de M. Anicet Le Pors sur la situation professionnelle des salariés saisonniers du tourisme. Formation professionnelle. Délégations régionales au tourisme. Observatoire national du tourisme. Paracommercialisme. Dépôt prochain du projet de loi visant à étendre le champ d'application du chèque-vacances.

DEMILLY (Fernand), sénateur (Somme) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national des fondations (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 14 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4088) - Ministère : Equipement - *Construction de nouvelles autoroutes* - Réponse le 30 octobre 1998 (p. 4089) - **Autoroutes**

Questions orales sans débat :

n° 149 (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 68) - Ministère : Défense - *Avion de transport futur (ATF)* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 234) - **Aviation militaire**

DEMUYNCK (Christian), sénateur (Seine-Saint-Denis) RPR-R.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 21 (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1321) - Ministère : Enseignement scolaire - *Plan de rattrapage scolaire en Seine-Saint-Denis* - Réponse le 27 mars 1998 (p. 1321) - **Enseignement**

n° 10 (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2316) - Ministère : Education nationale - *Situation scolaire en Seine-Saint-Denis* - Réponse le 15 mai 1998 (p. 2316) - **Enseignement**

Questions orales sans débat :

n° 171 (JO Débats du 28 janvier 1998) (p. 456) - Ministère : Défense - *Conditions d'incorporation des jeunes ayant un contrat de travail* - Réponse le 25 février 1998 (p. 862) - **Service national**

n° 188 (JO Débats du 11 février 1998) (p. 778) - Ministère : Intérieur - *Conditions d'incorporation dans les écoles de police* - Réponse le 4 mars 1998 (p. 1071) - **Police (personnel de)**

n° 224 (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1390) - Ministère : Education nationale - *Difficultés du collège Victor-Hugo de Noisy-le-Grand* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1510) - **Enseignement secondaire**

n° 241 (JO Débats du 22 avril 1998) (p. 1735) - Ministère : Education nationale - *Avenir des classes technologiques* - Réponse le 6 mai 1998 (p. 2013) - **Enseignement secondaire**

n° 268 (JO Débats du 8 mai 1998) (p. 2252) - Ministère : Aménagement du territoire - *Avenir de la société Eco-Emballages* - Réponse le 3 juin 1998 (p. 2636) - **Déchets**

n° 318 (JO Débats du 2 octobre 1998) (p. 3766) - Ministère : Education nationale - *Avenir des classes technologiques* - Réponse le 20 novembre 1998 (p. 4618) - **Enseignement**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1998) - Discussion générale (p. 56) :** tradition d'accueil et de tolérance de la France. Juxtaposition de l'automaticité de la nationalité à la majorité et de la possibilité de manifester sa volonté pour l'acquérir pendant la minorité. Opposition de nombreux jeunes d'origine étrangère au principe de l'acquisition automatique de la nationalité française. Suppression de l'obligation faite aux jeunes de ne pas être condamnés entre 18 et 21 ans pour certains crimes ou délits graves. Réforme idéologique. (p. 57) : réalités sociales.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile - Nouvelle lecture [n° 0324 (97-98)] - (1er avril 1998) - Discussion générale (p. 1400, 1401) :** travail de fond effectué par les sénateurs en première lecture sur ce texte. Motion tendant à opposer la question préalable proposée par la commission des lois du Sénat en nouvelle lecture. Nécessité de résoudre le problème des étrangers sans papiers non régularisés par l'application de la circulaire du 24 juin 1997. Conséquences du dispositif proposé : nouvelles demandes d'asile infondées. Difficultés des collectivités locales à accueillir les populations étrangères supplémentaires. Exemple de la Seine-Saint-Denis. Priorité aux étrangers vivant déjà en France. Absence de solutions apportées par ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques [n° 0409 (97**

98]) - (19 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2358) : problème de société qui met directement en cause la sécurité des personnes. (p. 2359) : disparition à terme du territoire français des espèces les plus dangereuses. Croissance des faits divers. Pouvoirs des maires. Nécessité d'interdire les chiens dangereux. (p. 2360) : définition de la personne majeure tenant en laisse un chien dangereux. Délai dans lequel un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes peut être euthanasié. Propose que tous les chiens âgés de plus de douze mois soient stérilisés dans les six mois après la publication de la loi - **Art. 2 (mesures applicables aux chiens potentiellement dangereux) - Art. 211-1 du code rural (classification des chiens potentiellement dangereux)** (p. 2369) : son amendement n° 71 ; retiré au profit de l'amendement n° 3 de la commission (définition des types de chiens susceptibles d'être dangereux par arrêté du ministre de l'intérieur, du ministre de la défense et du ministre de l'agriculture pris après consultation des organismes cynophiles agréés et réactualisation de cet arrêté tous les six mois) qui reprend la disposition qui y figurait - **Art. 211-2 du code rural (interdiction faite à certaines catégories de personnes de détenir des chiens potentiellement dangereux)** (p. 2370) : son amendement n° 72 ; retiré au profit de l'amendement n° 83 de la commission (référence à l'arrêté interministériel prévu) qui reprend son objet. (p. 2372) : son amendement n° 73 ; retiré au profit de l'amendement de coordination n° 5 de la commission - **Art. 211-4 du code rural (mesures spécifiques concernant les chiens d'attaque)** (p. 2378) : ses amendements n° 75, n° 76 et n° 77, relatifs à la stérilisation ou à la suppression des chiens potentiellement dangereux ; retirés - **Art. 211-5 du code rural (mesures restreignant la circulation des chiens potentiellement dangereux)** (p. 2379) : son amendement n° 78 : précision relative à la personne pouvant détenir un chien susceptible d'être dangereux ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 19 de la commission.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - (2 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2662) : excellente collaboration entre les services de la police nationale et ceux de la police municipale sur le terrain. Rappel des raisons de la création des polices municipales et de leur armement. (p. 2653) : exemple de la ville de Neuilly-Plaisance. Armement des adjoints de sécurité. Danger d'un désarmement des polices municipales. (p. 2664) : dessaisissement des pouvoirs du maire en matière d'organisation et de gestion des polices municipales au profit du préfet. Souhaite que ce texte soit largement amendé.

- **Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Art. 2 (élaboration d'un règlement de coordination)** (p. 2677) : pouvoir du préfet en dernier ressort de rédiger seul le règlement de coordination des polices municipales. (p. 2682) : son amendement n° 90 : suppression de la limitation horaire imposée dans l'attente de la mise en oeuvre d'un règlement de coordination ; adopté - **Art. 3 (institution d'une commission consultative des polices municipales)** (p. 2684) : ses amendements, n° 91 de suppression, n° 92 et n° 93 : composition de la commission consultative ; rejetés - **Art. 8 (identification et équipement des agents de police municipale)** (p. 2700, 2701) : son amendement n° 96 : suppression de l'obligation faite aux policiers municipaux d'exercer toujours leurs fonctions en tenue ; rejeté - **Art. 12 (compétences judiciaires des agents de police municipale)** (p. 2705) : son amendement n° 101 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 67 de M. Nicolas About (transmission des rapports et des procès-verbaux au procureur de la République par l'intermédiaire du maire avec copie aux officiers de police nationale ou de gendarmerie).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) (p. 5221, 5225) : polémique avec Mme Ségolène Royal, ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire, sur la fermeture des classes de 4ème technologique dans les collèges. Absence d'existence effective des comités de suivi permanent. Mise en place critiquable des emplois-jeunes. Département de la Seine-Saint-Denis : non-application du moratoire des fermetures de classes. Absence de moyens pour les zones d'éducation prioritaires, ZEP. Fait état de son expérience de maire en matière d'enseignement des langues vivantes à l'école primaire et de lutte contre l'échec scolaire. Ecole de la deuxième chance. Inadéquation entre l'enseignement et le marché du travail.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) (p. 5362, 5363) : priorité à la sécurité. Exemple de la diminution des crimes et des délits à New-York. Budget insuffisant. Baisse des crédits de formation. Retard dans le renouvellement du parc automobile. Exemple du département de la Seine-Saint-Denis. Interrogations sur le projet de redéploiement des forces de police et de gendarmerie. Fermeture de commissariats. Protection des chauffeurs d'autobus. Sécurité de proximité. Démarrage souhaitable de la construction du commissariat promis aux abords du Stade de France. Urgence d'une action ferme.

Emploi et solidarité - III - Ville

- (5 décembre 1998) (p. 5842, 5844) : création d'un ministère de la ville. Budget en augmentation. Contribution des collectivités locales, du fonds de solidarité des communes, du fonds européen et de la Caisse des dépôts et consignations. Situation des communes non classées en zones difficiles. Substitution des villes à l'Etat. Exemple de la Seine-Saint-Denis : opération Ville-Vie-Vacances. Sécurité des chauffeurs de transport public. Lutte contre l'échec scolaire : "école de deuxième chance". Contrat de solidarité et de croissance. Lutte contre la délinquance des mineurs. Suspension des allocations familiales.

DENEUX (Marcel), sénateur (Somme) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques, par la mission d'information chargée, en application de l'article 21 du Règlement, d'étudier l'avenir de la réforme de la politique agricole commune [n° 0466 (97-98)] (2 juin 1998) - Politique agricole commune.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 304 (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3453) - Ministère : Intérieur - *Stockage et destruction des engins résiduels de guerre* - Réponse le 28 octobre 1998 (p. 3981) - Armement

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 28** (*réduction du taux de l'impôt fiscal*) (p. 5009, 5010) : son amendement n° 1-85 : maintien de l'impôt fiscal de 50 % pour les personnes morales détentrices de parts sociales d'entreprises coopératives ; devenu sans objet.

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5175, 5176) : stabilité de ce budget. Contrats territoriaux d'exploitation. CTE : financement incertain ; opérations groupées d'aménagement foncier. OGAF. Suppression du fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Diminution des crédits des offices. Suppression de la ligne budgétaire du Fonds national de garantie contre les calamités agricoles. Prime à l'herbe. Politique de la montagne : stagnation des crédits ; crédits spéciaux "bâtiments d'élevage en montagne". Investissements ; politique de bonification. Agro-alimentaire.

DÉRIAN (Jean), Sénateur (Côtes-d'Armor) CRC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à autoriser les élus des communes comptant 3500 habitants au plus à conclure avec leur collectivité des baux ruraux [n° 0239 (95-96)]** - (10 février 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 744) : les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen ne voteront pas cette proposition de loi. Nouvelle brèche dans le principe du délit d'ingérence. Débat sur le nouveau code pénal. (p. 745) : protection de l'élu et indépendance de la fonction élective.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives - Nouvelle lecture [n° 0296 (97-98)]** - (24 février 1998) - **Discussion générale** (p. 910, 911) : divergences entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Régime des éducateurs sportifs ressortissants de l'Union européenne. Exclusivités audiovisuelles. Peine complémentaire d'interdiction des stades. Vote par le groupe communiste républicain et citoyen du texte adopté par l'Assemblée nationale.

DERIOT (Gérard), sénateur (Allier) UC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DERYCKE (Dinah), Sénateur (Nord) NI puis SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Services généraux [n° 0071 (98-99), tome 4] (19 novembre 1998) - **Lois de finances**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 28 (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4264) - Ministère : Emploi - **Discrimination et difficultés de l'intégration** - Réponse le 6 novembre 1998 (p. 4265) - **Racisme et antisémitisme**

Questions orales sans débat :

n° 239 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1677) - Ministère : Santé - **Dangers résultant de la vente de ballons gonflés au protoxyde d'azote** - Réponse le 6 mai 1998 (p. 2011) - **Jeunes**

n° 305 (JO Débats du 25 juin 1998) (p. 3475) - Ministère : Industrie - *Situation de l'usine Gec-Alstom de Lys-lez-Lannoy* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3868) - Entreprises

n° 357 (JO Débats du 4 novembre 1998) (p. 4194) - Ministère : Santé - *Avenir de la gynécologie médicale* - Réponse le 20 novembre 1998 (p. 4615) - Médecins

n° 358 (JO Débats du 4 novembre 1998) (p. 4194) - Ministère : Santé - *Statut des praticiens exerçant dans les centres d'orthogénie* - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4320) - Santé publique

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à diminuer les risques de lésions auditives lors de l'écoute de baladeurs et de la fréquentation des discothèques [n° 0194 (97-98)] - (15 janvier 1998) - Discussion générale (p. 197) : protection de la santé publique. Insuffisances de ce texte. Nuisances extérieures. Caractère prématuré de cette proposition de loi. Risque de rejet par les jeunes. Dialogue avec tous les professionnels concernés. Le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de ce texte.

- Projet de loi portant ratification et modification de l'ordonnance n° 96-1122 du 20 décembre 1996 relative à l'amélioration de la santé publique à Mayotte [n° 0195 (97-98)] - (24 février 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 908) : recours aux ordonnances. Transformation de l'hôpital de Mayotte en établissement public de santé territorial. Statut de la caisse de prévoyance sociale. Le groupe socialiste votera ce projet de loi.

- Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - (3 mars 1998) - Discussion générale (p. 1121, 1122) : bilan de la loi Robien. Prise en compte du retour de la croissance. Temps partiel. Caractère ambitieux et audacieux du projet de loi. Soutien au Gouvernement.

- Suite de la discussion - (4 mars 1998) - Après l'art. 1er (p. 1145) : avec le groupe socialiste, votera contre l'amendement n° 36 de M. Guy Cabanel (abaissement de la durée du travail à 32 heures) - Après l'art. 3 (p. 1166, 1167) : se déclare opposée à l'amendement n° 4 de la commission (compensation par l'Etat des exonérations de charges sociales) - Art. 6 (modification du régime de l'abattement de cotisations sociales patronales applicable au travail à temps partiel - Art. L. 322-12 du code du travail) (p. 1179, 1180) : se déclare opposée à l'amendement n° 7 de la commission (suppression des dispositions constituant des obstacles au développement du travail à temps partiel) - Art. 7 (limitation des possibilités pour l'entrepreneur de recourir au temps partiel - Art. L. 212-4-3 du code du travail) (p. 1182) : se déclare opposée aux amendements de la commission n° 8, n° 63 et n° 64 (suppression des dispositions durcissant le régime du travail à temps partiel) - Art. 9 (bilan remis au Parlement au plus tard le 30 septembre 1999) (p. 1186) : se déclare opposée à l'amendement n° 9 de la commission (prévisions d'un bilan de la loi Robien "reprofilée") - Art. 10 (rapport sur le bilan et les perspectives de la réduction du temps de travail pour les agents de la fonction publique) (p. 1188) : se déclare opposée à l'amendement n° 10 de la commission (bilan du temps de travail effectif dans l'ensemble des fonctions publiques).

- Proposition de loi visant à élargir les possibilités d'utilisation des crédits obligatoires d'insertion des départements [n° 0250 (97-98)] - (5 mars 1998) - Discussion générale (p. 1213, 1214) : instauration du RMI en 1988. Echec relatif et difficulté de mise en place du volet "insertion". Organismes spécialisés dans l'insertion. Futur

projet de loi de lutte contre les exclusions. Priorité à l'insertion.

- Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Deuxième lecture [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - Après l'art. 1er (p. 1612) : se déclare opposée à l'amendement n° 2 de la commission (rapport sur les conséquences de la réduction du temps de travail sur le SMIC) - Art. 2 (incitation des partenaires sociaux à négocier la réduction du temps de travail avant la mise en oeuvre de la nouvelle durée légale) (p. 1614) : se déclare opposée à l'amendement n° 3 de la commission (reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture qui invite les partenaires sociaux à négocier la réduction hebdomadaire du travail calculée en moyenne sur tout ou partie de l'année et assortie d'une aide financière) - Art. 6 (modification du régime de l'abattement de cotisations sociales patronales applicable au travail à temps partiel - art. L. 322-12 du code du travail) (p. 1622) : se déclare opposée à l'amendement n° 10 de la commission (suppression des dispositions qui constituent un obstacle au développement du travail à temps partiel).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - Art. 5 (simplification de la gestion des emplois occasionnels) (p. 2080) : son amendement, soutenu par M. René Rénault, n° 188 : simplification des procédures de recouvrement contentieux ; devenu sans objet.

- Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - (9 juin 1998) - Discussion générale (p. 2823, 2825) : place du texte en projet dans la politique gouvernementale. Substitution de l'insertion à l'assistantat. Financements. Collectivités territoriales. Prise en compte par le projet de loi de l'ensemble des droits du citoyen. Emploi des jeunes ; programme trajet d'accès à l'emploi, TRACE. Contrats de qualification pour des adultes. Insertion en entreprise. Encouragement à la reprise du travail pour les titulaires de minima sociaux. Ne croit pas à l'efficacité des allègements de charges sociales. Surendettement ; évolution vers le surendettement passif, imparfaitement pris en compte par la loi de 1989. Débat sur le traitement des dettes fiscales et sociales. Commission de surendettement ; amendements proposés par le groupe socialiste du Sénat. Dégâts du crédit à la consommation, insuffisamment encadré. Femmes ; nécessaire prise en compte spécifique de certaines situations. Vote de ce projet de loi par le groupe socialiste.

- Suite de la discussion - (10 juin 1998) - Art. 2 (accompagnement personnalisé vers l'emploi - programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi) (p. 2881, 2882) : son amendement n° 301 : objectif de mixité des emplois ; adopté. Son amendement n° 303 : allongement de la durée du dispositif pour les jeunes les plus en difficulté ; retiré. (p. 2883) : son amendement n° 302 : prise en compte des problèmes spécifiques des femmes ; adopté. (p. 2886) : se déclare opposée à l'amendement n° 14 de la commission (suppression du paragraphe II bis de l'article qui institutionnalise le rôle des Fonds d'aide aux jeunes, FAJ, en accompagnement du programme TRACE) - Art. 5 bis (cumul des minima sociaux avec des revenus d'activité professionnelle - Art. L. 351-20 du code du travail, L. 524-1 du code de la sécurité sociale, 9 et 9-1 nouveau de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988) (p. 2904) : intervient sur l'amendement n° 26 de la commission (droit au maintien du versement du minimum social à toutes les personnes bénéficiant de la prime aux créateurs d'entreprises - conditions d'intéressement au retour à la vie professionnelle des titulaires de l'allocation de chômage) - Après l'art. 5 bis (p. 2906) : se déclare opposée à l'amendement n° 28 de la commission (exonération de charges sociales pour le recrutement des titulaires de minima sociaux, depuis deux ans).

- Suite de la discussion - (12 juin 1998) - Art. 36 quater (médecine scolaire) (p. 3066, 3067) : les membres du groupe

socialiste s'abstiendront lors du vote de l'amendement n° 89 de la commission (organisation d'une visite annuelle au profit des élèves des écoles, collèges et lycées situés dans des zones où le recours aux soins est insuffisant) - **Art. 39** (*permanences d'accès aux soins consacrées aux personnes en situation de précarité*) (p. 3074) : son amendement n° 310 : permanences d'orthogénie ; adopté. Soutient l'amendement n° 472 de M. François Autain (généralisation de l'implantation des cellules d'accueil dans les hôpitaux appelés permanences d'accès aux soins de santé, PASS) - **Après l'art. 74** (p. 3093) : son amendement n° 320 : prise en compte dans le code de la famille et de l'aide sociale de la nécessité d'accueillir dans les schémas communaux ou intercommunaux de développement des services d'accueil des enfants de moins de six ans, les enfants dont les parents rencontrent des difficultés liées à leurs conditions de vie ou de travail ; adopté - **Art. 62** (*conditions d'octroi de concours de la force publique en cas d'expulsion*) (p. 3153) : soutient l'amendement n° 466 de Mme Marie-Madeleine Diulangard (offre d'hébergement adaptée avant l'intervention de la force publique) - **Art. 42** (*modification de la composition de la commission de surendettement des particuliers*) (p. 3172) : se déclare favorable à l'amendement n° 156 de la commission des lois saisie pour avis (présence, avec voix consultative, au sein de la commission de surendettement, d'un représentant des services sociaux du département désigné par le président du conseil général) : son amendement n° 314 : suppression de la participation d'un représentant des locataires désigné par le fonds de solidarité pour le logement ; adopté - **Art. 44** (*modification de la procédure applicable devant la commission*) (p. 3174, 3175) : ses amendements, n° 315 : obligation pour le débiteur de déclarer les éléments actifs de son patrimoine ainsi que l'identité de ses créanciers pour que la commission puisse établir des éléments passifs ; rejeté ; et n° 316 : fixation du délai de contestation des créanciers à vingt jours ; retiré - **Après l'art. 46** (p. 3178) : son amendement n° 317 : suivi social des débiteurs ; retiré - **Art. 48** (*institution d'une possibilité de moratoire et d'effacement des dettes en cas d'échec de la phase de conciliation*) (p. 3183) : son amendement n° 408 : instauration d'une négociation entre la commission, le Trésor et les organismes de sécurité, pour la suspension de l'exigibilité des créances fiscales, parafiscales ou envers des organismes de sécurité sociale ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Art. 68** (*fixation d'un seuil minimal insaisissable pour les prestations familiales*) (p. 3208) : son amendement n° 318 : limitation du montant saisi à 20 % des prestations familiales ; retiré - **Avant l'art. 69** (p. 3209) : soutient l'amendement n° 319 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (versement de l'équivalent du RMI aux Français de l'étranger en situation d'extrême difficulté durable) - **Art. 73** (*droit au compte bancaire*) (p. 3224) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 247 de la commission des finances saisie pour avis (suppression des dispositions relatives à l'ouverture d'un compte limité aux services bancaires de base dans les seuls établissements de crédit désignés par la Banque de France) et votera pour les amendements identiques de précision n° 192 de la commission des lois saisie pour avis et n° 248 de la commission des finances saisie pour avis - **Avant l'art. 79** (p. 3237) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 103 de la commission (possibilité de financer les dépenses consacrées à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et les actions en faveur de l'insertion des chômeurs de longue durée sur les crédits départementaux d'insertion pendant une période de cinq ans à compter de l'exercice 1998). Utilisation des crédits d'insertion pour l'insertion des RMistes - **Art. 80** (*Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*) (p. 3239, 3240) : son amendement n° 322 : mention de la proportion d'hommes et de femmes respectivement touchés par la pauvreté et l'exclusion dans les travaux d'étude, de recherche et d'évaluation ; adopté. Absence d'étude consacrée au chômage des femmes - **Art. 80 ter** (*comité départemental de coordination des politiques de prévention et de lutte contre les exclusions*) (p. 3245) : le groupe socialiste votera contre l'amendement de suppression n° 109 de la commission - **Avant l'art. 82** (p. 3249) :

soutient l'amendement n° 323 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (présentation d'un rapport du Gouvernement sur la situation matérielle des Français de l'étranger confrontés à l'exclusion) - **Art. 82** (*rapport d'évaluation au Parlement*) (p. 3250, 3251) : se déclare opposée à l'amendement n° 111 de la commission (présentation d'éléments d'amélioration de la loi sur proposition de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3255, 3256) : divergence d'appréciation du groupe socialiste sur un certain nombre de points, notamment dans les chapitres relatifs à l'emploi, au logement, au surendettement, à l'éducation et à la culture. Accord relatif sur l'essentiel du texte présenté par le Gouvernement. Le groupe socialiste du Sénat fait le choix de la responsabilité et votera pour le projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions.

Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - **Discussion générale** (p. 3673, 3675) : nombre de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions. Aide à l'emploi. Emploi des jeunes femmes. Chantiers-écoles, centres d'adaptation à la vie active et régies de quartier. Nouvelles procédures de réquisition avec attributaire. Prestation spécifique dépendance, PSD. Appréciation discrétionnaire du maire pour l'attribution du RMI. Attribution du Fonds d'aide aux jeunes. Aide à la scolarité. Logement. Taxation des logements vacants. Renforcement de la mixité sociale et géographique. Intercommunalité. Création du Conseil de l'emploi, des revenus et de cohésion sociale - **Art. 30** (*création d'une taxe sur les logements vacants*) (p. 3697) : votera contre l'amendement de suppression n° 8 de la commission - **Art. 30 bis** (*crédit d'impôt au titre des primes d'assurance pour garantie du risque de loyers impayés - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3698) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 73 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 33 B** (*principes généraux de la construction, de l'aménagement, de l'attribution et de la gestion des logements locatifs sociaux*) (p. 3700) : son amendement n° 63 : extension des missions du parc locatif social à la promotion de la mixité sociale dans les zones périurbaines ou rurales ; adopté - **Art. 33** (*réforme des attributions de logements locatifs sociaux*) - **Art. L. 441 du code de la construction et de l'habitation** (*principes régissant l'attribution des logements sociaux*) (p. 3705) : son amendement de coordination n° 64 ; adopté - **Art. 36 A** (*couverture maladie universelle - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3711) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 18 de la commission (rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction qui prévoit l'instauration de cette couverture maladie universelle à compter du 1er juillet 1999) - **Art. 78 bis** (*élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale*) (p. 3730) : votera l'amendement n° 72 de M. Philippe Darniche (détection et prévention des troubles spécifiques du langage écrit et oral et sensibilisation des familles à ces difficultés) - **Art. 79 bis** (*conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale, CERC*) (p. 3731) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 42 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3736) : dispositif d'exonération de charges sociales. Logement. Fonctionnement des FSL. Saisies immobilières. Rétablissement des bourses, suppression du CERC, création du comité départemental de coordination des politiques de prévention. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte à l'issue de cette nouvelle lecture.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (28 octobre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4053) : le groupe socialiste votera contre le texte issu des travaux du Sénat. Centralisation. Ancrage local.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions**

d'exercice [n° 0464 (97-98)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1998) - Art. 3 sexies (*revalorisation de l'indemnité maximale de fonction des maires*) (p. 4075) : votera contre l'amendement de suppression n° 12 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4086) : statut de l'élu. Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi modifié par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits** [n° 0530 (97-98)] - (4 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4217, 4218) : réforme de la justice. Lutte contre l'exclusion. Utilité du dispositif proposé : information du public et organisation de consultations juridiques. Aménagement profitable d'un accès de tous les citoyens au droit : nouvelle mission confiée aux conseils départementaux relative à la résolution amiable des litiges. (p. 4219, 4220) : bilan positif de l'aide juridictionnelle : augmentation du nombre des bénéficiaires. Extension bénéfique de l'aide financière de l'Etat à la transaction avant procès et à la médiation pénale. Nécessité d'intégrer le cas des enfants mineurs à ce dispositif. Gratuité des procédures devant le tribunal départemental des pensions et la cour régionale des pensions. Résultats satisfaisants des maisons de justice et du droit. Le groupe socialiste approuvera ce projet de loi - **Art. 8** (*définition de l'aide à l'accès au droit*) (p. 4229, 4230) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposée aux amendements de la commission, n° 5 (suppression du règlement amiable des litiges déjà mentionné dans le titre du projet de loi), n° 6 (suppression de la précision concernant l'adaptation de l'aide à l'accès au droit pour les personnes en situation de grande précarité) et n° 7 (appellation du nouveau conseil départemental devenant : "conseil départemental de l'accès au droit") - **Art. 9** (*mise en oeuvre de l'aide à l'accès au droit*) - **Art. 54 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique** (*missions du conseil départemental de l'accès au droit et de la résolution amiable des litiges*) (p. 4231, 4232) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposée aux amendements de la commission, n° 8 de coordination, n° 9 (suppression de l'alinéa relevant du domaine réglementaire concernant les campagnes de sensibilisation et de formation menées par le conseil départemental), n° 10 (suppression de l'alinéa relevant du domaine réglementaire concernant la répartition territoriale des instances par le conseil départemental), n° 11 (suppression de la disposition redondante concernant les conventions passées par le conseil départemental) et n° 13 (suppression des dispositions concernant le médiateur de la République) - **Art. 55 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique** (*statut et constitution du conseil départemental*) (p. 4233, 4234) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposée aux amendements de la commission, n° 14 et n° 17 de coordination et au n° 15 (élargissement de la composition du conseil départemental aux représentants de l'ensemble des professions concernées par l'aide à l'accès au droit) - **Art. 56 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique** (*représentants siégeant au conseil départemental avec voix consultative*) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposée aux amendements de la commission n° 18 et n° 19 de coordination - **Art. 57 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique** (*réception et répartition des ressources pour le financement de l'aide à l'accès au droit - conventions conclues par le conseil départemental*) (p. 4235) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposée à l'amendement de coordination n° 21 de la commission - **Art. 58 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique** (*établissement du barème du montant des frais de consultation pouvant rester à la charge du bénéficiaire*) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposée à l'amendement de coordination n° 22 de la commission - **Art. 59 et 60 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique** (*aide à l'accès au droit en faveur des Français de l'étranger*) (p. 4236) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposée aux amendements de la commission n° 23, n° 24 et n° 25 de coordination - **Art. 11** (*coordination*) (p. 4237) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposée aux amendements de la commission n° 27 à n° 30 de coordination.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Justice

- (7 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois, pour les services généraux (p. 5987, 5988) : importante progression des crédits budgétaires. Interrogation sur l'éventualité d'une nouvelle loi de programmation pluriannuelle. Renforcement du recours aux assistants de justice. Faiblesse des recrutements de magistrats à titre temporaire et de conseillers de cour d'appel en service extraordinaire. Emplois-jeunes. Délai excessif des jugements : gonflement des stocks d'affaires en instance devant toutes les juridictions. Calendrier prévisible de la révision de la carte judiciaire des tribunaux de commerce. Avis favorable à l'adoption des crédits des services généraux du ministère de la justice.

- **Proposition de loi tendant à sanctionner de peines aggravées les infractions commises sur les agents des compagnies de transport collectif de voyageurs en contact avec le public** [n° 0086 (98-99)] - (10 décembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6293) : contrat local de sécurité : exemple de Lille. Votera ce texte.

- **Proposition de loi portant modification de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers** [n° 0085 (98-99)] - (10 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6296, 6297) : encouragement du volontariat et récompense des sapeurs-pompiers volontaires. Allocation vétérane. Caractère injuste de la double obligation de limite d'âge et de durée de service. Cofinancement de la part variable de l'allocation vétérane entre les autorités d'emploi et les sapeurs-pompiers volontaires. Réversion aux veuves et aux enfants mineurs. Simplification des modalités de calcul de la part variable. Délégation de signature. Indemnité pour les présidents et les vice-présidents des conseils d'administration des services départementaux d'incendie et de secours, SDIS. Extension de l'indemnité à d'autres établissements publics - **Art. 2** (*allocation de réversion*) (p. 6302) : intervient sur l'amendement n° 14 du Gouvernement (fixation par décret d'une allocation de réversion destinée à la veuve et aux orphelins mineurs d'un sapeur-pompier volontaire décédé en service commandé) - **Après l'art. 4** (p. 6304) : soutient l'amendement n° 4 de M. Pierre Mauroy (procédure en cas d'empêchement du président ou du vice-président). (p. 6305) : soutient les amendements n° 5 de M. Pierre Mauroy (conditions d'attribution d'une indemnité au président ou aux vice-présidents du conseil d'administration d'un SDIS) et n° 8 de M. Jean-Claude Peyronnet (détermination du montant de l'indemnité versée aux présidents ou aux vice-présidents du conseil d'administration d'un SDIS). (p. 6307) : soutient l'amendement n° 6 de M. Pierre Mauroy (délégation de la signature du président du conseil d'administration des SDIS).

DESCOURS (Charles), *sénateur (Isère) RPR.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

Membre titulaire du Comité de surveillance du Fonds de solidarité vieillesse.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

Membre titulaire du Comité de surveillance de la caisse d'amortissement de la dette sociale.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait avec MM. Jacques Machet et Alain Vasselle, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 50 (98-99)] de financement de la sécurité sociale pour 1999, adopté par l'Assemblée nationale [n° 0058 (98-99)] (10 novembre 1998) - **Sécurité sociale**.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0074 (98-99)] (19 novembre 1998) - **Sécurité sociale**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 89 (98-99)] de financement de la sécurité sociale pour 1999, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 0090 (98-99)] (1er décembre 1998) - **Sécurité sociale**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 17 (JO Débats du 27 février 1998) (p. 997) - Ministère : Emploi - *Avenir de la CNAM* - Réponse le 27 février 1998 (p. 998) - **Sécurité sociale (organismes)**

Questions orales sans débat :

n° 146 (JO Débats du 18 décembre 1997) (p. 5404) - Ministère : Emploi - *Développement des professions liées à l'aide aux personnes âgées* - Réponse le 4 février 1998 (p. 593) - **Jeunes**

n° 173 (JO Débats du 28 janvier 1998) (p. 456) - Ministère : Equipement - *Réalisation de l'autoroute A 51 Grenoble-Sisteron* - Réponse le 25 février 1998 (p. 878) - **Autoroutes**

n° 255 (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1938) - Ministère : Emploi - *Avenir de la Caisse autonome de retraite des*

médecins français (CARMF) - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2331) - **Médecins**

n° 256 (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1939) - Ministère : Emploi - *Avenir du mécanisme d'incitation à la cessation d'activité* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3391) - **Médecins**

n° 364 (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4274) - Ministère : Santé - *Situation des sages-femmes* - Réponse le 16 décembre 1998 (p. 6401) - **Professions et activités paramédicales**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)]** - (20 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 262, 264) : sera solidaire des conclusions des deux rapporteurs. Autorités organisatrices de transport de voyageurs. Insécurité juridique : référence à la "loi Sapin" ou au code des marchés publics. Prise en compte du seul critère financier. Jurisprudence du Conseil d'Etat en matière de délégation de service public. Transposition d'une directive européenne sur les opérateurs de réseaux. Contrats de transport scolaire. Nécessité d'un arbitrage du Premier ministre - **Après l'art. 1er** (p. 274, 275) : son amendement n° 15 : qualification des contrats de transport passés entre une autorité organisatrice de transport et un opérateur de transport routier de voyageurs ; retiré. Article 7 de la loi d'orientation des transports intérieurs. Jurisprudence du Conseil d'Etat. Insécurité juridique.

- **Rappel au règlement** - (3 février 1998) (p. 597) : confirmation par le Gouvernement de la fermeture de Superphénix. Regrette la supériorité des considérations de politique politicienne sur l'intérêt national.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives - Nouvelle lecture [n° 0296 (97-98)]** - (24 février 1998) - **Art. 3 (conditions d'exercice de la liberté de prestation de services d'éducateur sportif)** (p. 914, 915) : votera les amendements n° 3 et n° 4 de la commission (retour au texte adopté en première lecture par le Sénat).

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Deuxième lecture [n° 0222 (97-98)]** - (26 février 1998) - **Discussion générale** (p. 981, 983) : gestion des risques socialement acceptables. Exemple de l'Agence américaine de l'environnement. Interrogation sur l'opportunité et la faisabilité d'une agence de sécurité sanitaire de l'environnement. Dispositifs médicaux et missions des autorités sanitaires. Pouvoirs de police sanitaire de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments - **Art. 4 (par priorité) (missions et organisation de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments)** : apparence contradictoire d'un certain nombre d'amendements - **Art. 4 (par priorité) (missions et organisation de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments)** - **Art. L. 794-1 du code de la santé publique (statut juridique et missions de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments)** (p. 1007) : laboratoires publics de référence développant leur activité dans les domaines de compétence de l'agence. Se déclare favorable à l'amendement n° 26 de M. François Autain (transfert à l'Agence des laboratoires de référence travaillant dans le champ d'activité de celle-ci) - **Art. L. 794-4 du code de la santé publique (administration de l'Agence)** (p. 1012) : son amendement n° 22 : suppression de la participation de deux membres du Parlement à la gestion de l'Agence ; adopté - **Art. 5 (par priorité) (participation de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments à l'élaboration des textes et des décisions de police sanitaire)** (p. 1014, 1015) : son amendement n° 23 : distinction entre la réglementation applicable aux produits et la police sanitaire ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1120, 1121) : absence d'engagement de l'Etat. Application de la loi aux trois fonctions publiques. Inquiétude des sénateurs de la majorité sur les conséquences de la loi.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture [n° 0360 (96-97)]** - (21 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1697) : intérêt de la commission des affaires sociales pour la sécurité sanitaire et la santé publique. Suppression de l'exonération des producteurs des produits de santé pour risque de développement et conséquences négatives pour les laboratoires pharmaceutiques français et la recherche hospitalo-universitaire. Participation de l'aléa à la notion de médicament. Exonération des industries pharmaceutiques concurrentes, notamment américaines, de la responsabilité pour risque de développement. (p. 1698) : problème de la couverture par les sociétés d'assurance. Nécessaire prise de risque thérapeutique pour le traitement des maladies graves ou rares. Indemnisation des risques sériels catastrophiques au nom du principe de solidarité. (p. 1699) : loi spécifique sur l'aléa thérapeutique. Soutiendra l'amendement présenté par la commission des affaires sociales car juge inacceptable que l'Etat se dégage de ses responsabilités en mettant exclusivement à la charge des industries de la santé la responsabilité de risques imprévisibles associés à l'usage des médicaments - **Art. 12 bis (obligation de suivi des produits et régime spécifique applicable aux produits de santé)** (p. 1709) : logique d'assurance et répercussion de son coût sur le prix du produit de santé. Se déclare favorable aux amendements n° 2 de M. Jean-Jacques Hyest et n° 3 de la commission des affaires sociales (suppression des dispositions refusant l'exonération pour risque de développement lorsque le dommage a été causé par un élément du corps humain, par des produits issus de celui-ci ou par tout autre produit de santé) - **Après l'art. 12 bis** (p. 1712, 1713) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de M. Marcel Charmant (rapport du Gouvernement au Parlement sur le droit de la responsabilité et l'indemnisation applicable à l'aléa thérapeutique).

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Nouvelle lecture [n° 0418 (97-98)]** - (12 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2260, 2261) : problème de transport et de la durée du temps de travail effectif. Application des 35 heures dans la fonction publique hospitalière.

- **Proposition de loi (n° 23, 96-97) de M. Jean-Marc Pastor déposée avec plusieurs de ses collègues et proposition de loi (n° 142, 96-97) de M. Jean-Pierre Camoin déposée avec plusieurs de ses collègues tendant à organiser la lutte contre les termites - Deuxième lecture [n° 0294 (96-97)]** - (26 mai 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2462) : département de l'Isère. Souhaite une promulgation et une application rapides de ce texte.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2816, 2817) : lacunes du texte en projet, en raison du renvoi du projet de loi instaurant la couverture maladie universelle. Dérapage des dépenses d'assurance-maladie. Financement des nouvelles dépenses. Budget des hôpitaux. Poids des budgets sociaux départementaux. Vote de ce projet de loi par le groupe du RPR, sous réserve de l'adoption des amendements proposés par les commissions saisies.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - **Art. 4 (recentrage du contrat emploi-solidarité, CES, sur les personnes en difficulté - Art. L. 322-4-7, L. 322-4-12, L. 322-4-15 et L. 980-2 du code du travail)** (p. 2892) : reprend puis retire l'amendement n° 16 de la commission retiré par son auteur (élargissement de la liste des bénéficiaires prioritaires d'accès à un contrat emploi-solidarité aux veuves titulaires de l'allocation de veuvage).

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Art. 33 (suite) (réforme des attributions de logements locatifs sociaux) - Art. L. 441-2-5 du code de la construction et de l'habitation (renvoi à un décret d'application)** (p. 3125) : son amendement, soutenu par M. Paul Girod, n° 272 : extension de ces dispositions aux sociétés d'économie mixte, SEM ; adopté - **Après l'art. 33** : son amendement, soutenu par M. Paul Girod, n° 273 : extensions aux sociétés d'économie mixte, SEM, des dispositions de l'article 302 bis ZC du code général des impôts ; adopté - **Art. 60 (versement en tiers payant de l'allocation de logement familial pour le parc social non conventionné)** (p. 3149) : ses amendements, soutenus par M. Paul Girod à titre personnel, n° 274 et n° 275 : intégration des sociétés d'économie mixte dans le dispositif ; retirés - **Art. 66 (clarification du statut des sous-locataires)** (p. 3165) : son amendement rédactionnel n° 276, soutenu par M. Paul Girod ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Art. 72 (fournitures minimum d'énergie, d'eau et de téléphone)** (p. 3216) : cas des communes ayant des régies ou des sociétés d'économie mixte distributrices de gaz et d'électricité. Intervient sur l'amendement n° 476 de M. André Bohl (extension du dispositif des conventions nationales aux distributeurs d'eau et d'énergie en réseaux) - **Seconde délibération - Art. 72 bis** (p. 3253, 3254) : avec le groupe du RPR, votera l'amendement de suppression n° A-2 du Gouvernement.

Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - **Art. 73 bis (chèques d'accompagnement personnalisé)** (p. 3725) : son amendement n° 59 : détermination des organismes qui pourraient attribuer des chèques d'accompagnement personnalisé ; retiré.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - **Rapporteur de la commission des affaires sociales pour les équilibres financiers généraux et l'assurance maladie - Discussion générale** : son intervention présentée par M. Jean Delaneau, président de la commission (p. 4372 à 4376). - **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - **Rapporteur de la commission des affaires sociales pour les équilibres financiers généraux et l'assurance maladie - Titre II (dispositions relatives aux ressources) - Avant l'art. 2** (p. 4428, 4431) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo, n° 75 (définition des outils de financement du régime général de sécurité sociale), n° 76 (exonération de la contribution au remboursement de la dette sociale en faveur des travailleurs frontaliers non soumis à la législation relative au financement de la sécurité sociale française) et n° 77 (mise en oeuvre d'une contribution sociale des revenus du patrimoine et de placement des entreprises) - **Art. 2 (affectation des excédents de la contribution sociale de solidarité des sociétés, C2SSS, au Fonds de solidarité vieillesse, FSV, et création, au sein du FSV d'un fonds de réserve pour les retraites)** (p. 4435, 4436) : interrogation sur le système de contrôle préalable au versement des pensions. Ses amendements n° 40 : suppression de la liste des régimes bénéficiaires du fonds de réserve ; n° 41 : suppression des modifications de la composition du comité de surveillance du Fonds de solidarité vieillesse ; n° 42 : suppression du circuit permettant d'affecter au fonds de réserve une ressource symbolique ; et n° 43 : missions, statuts et ressources du fonds de réserve ; adoptés. (p. 4441) : situation de l'emploi précaire - **Après l'art. 2** (p. 4442, 4443) : reprise des éléments de la loi Thomas. Demande le retrait de l'amendement n° 49 de M. Jean Arthuis (consolidation des régimes de retraite par répartition) - **Art. 2 bis (assujettissement aux cotisations d'assurance maladie des agents de certains organismes internationaux)** (p. 4444) : dysfonctionnement résultant du basculement des cotisations d'assurance maladie vers la CSG - **Art. 3 ter (exonération totale de cotisations sociales patronales pour les rémunérations des aides à domicile employées par des associations prestataires de services aux personnes)** (p. 4450) : son amendement n° 1 : compensation de la

majoration du taux d'exonération; adopté. Principe de la compensation pour clarifier les relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale. (p. 4451): financement de l'article 3 ter par l'article 3 bis - **Après l'art. 3 ter** (p. 4453): accepte l'amendement n° 60 de M. Louis Boyer (mise à parité des associations prestataires d'aide ménagère affiliées au régime agricole avec celles relevant du régime général) - **Art. 4** (*prorogation pendant trois ans et plafonnement du dispositif d'exonération de cotisations patronales de sécurité sociale pour l'embauche du premier salarié*): son amendement n° 2: suppression du paragraphe I prévoyant le plafonnement de l'exonération au niveau du SMIC au titre du premier salarié; adopté. (p. 4455): son amendement n° 3: compensation intégrale, au bénéfice de la sécurité sociale, du dispositif de prorogation; adopté - **Art. 5** (*possibilité de requalification en revenus professionnels des revenus de la location-gérance d'un fonds de commerce par un travailleur indépendant et basculement dans le champ fiscal du recouvrement de cotisations sociales sur certains types de revenus*): favorable à cet article. - **Après l'art. 5** (p. 4456, 4457): son amendement n° 4: suppression du prélèvement des services fiscaux sur certaines contributions perçues au profit des organismes de sécurité sociale; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 86 de M. René Trégouët (exonération de cotisations sociales en faveur des options de souscription ou d'achat d'actions lorsque le délai de disponibilité de cinq ans n'est pas respecté) - **Art. 6** (*obligation pour les entreprises redevables de plus de six millions de francs de cotisations de régler les sommes dues par virement*) (p. 4458): son amendement n° 5: insertion de l'organisation autonome nationale d'assurance vieillesse de l'industrie et du commerce, ORGANIC, dans les organismes qui bénéficieront du paiement par virement des cotisations et contributions acquittées par les entreprises et d'un montant de plus de six millions de francs par an; retiré au profit de l'amendement n° 93 du Gouvernement sur le même objet et qu'il accepte - **Art. 7** (*suppression de la déductibilité des dépenses de recherche de l'assiette d'un prélèvement à la charge d'une industrie pharmaceutique* - **art. L. 12 de l'ordonnance n° 96-51 du 24 janvier 1996**): son amendement de suppression n° 6; adopté - **Art. 8** (*suppression du droit de fabrication applicable aux produits de parfumerie et à certains alcools dans les recettes du Fonds de solidarité vieillesse* - **art. L. 135-3 du code de la sécurité sociale**) (p. 4459): articulation entre loi de finances et loi de financement de la sécurité sociale - **Art. 9** (*taxation des boissons dites "premix"* - **art. 29 de la loi n° 96-1106 du 27 décembre 1996**) (p. 4460): à titre personnel, accepte l'amendement n° 94 du Gouvernement (amélioration de la rédaction de l'article) - **Après l'art. 9** (p. 4461): s'oppose aux amendements de M. Philippe Arnaud n° 53 (répartition solidaire de l'effort demandé dans la lutte contre l'alcoolisme entre les différents secteurs de la production d'alcool concernés) et n° 54 (exonération des droits de consommation en faveur de chaque viticulteur exploitant) - **Art. 11** (*application dérogatoire d'une comptabilité de caisse pour la répartition, au titre de l'exercice 1998, de la contribution sociale de solidarité sur les sociétés, CSSS, ainsi que de la CSG et des droits des alcools affectés à l'assurance maladie*) (p. 4462): importance capitale des droits constatés pour l'équilibre des caisses. Mise en place d'une mission interministérielle sur la réforme comptable. - **Art. 11 bis** (*majoration des droits sur le tabac*) (p. 4463): son amendement n° 7: substitution d'une taxe additionnelle de santé publique à une hausse générale des droits sur le tabac; adopté - **Art. 11 ter** (*situation des collaborateurs occasionnels des services publics au regard des régimes de sécurité sociale*) (p. 4466, 4467): ses amendements n° 8: suppression du troisième alinéa du texte prévoyant l'exonération de cotisations sociales pour les rémunérations perçues par les fonctionnaires dans le cadre d'activités annexes; et n° 92: annulation des créances relatives aux cotisations sociales dues au titre des rémunérations des collaborateurs occasionnels du service public; adoptés - **Art. 11 quater** (*prélèvement sur le fonds de compensation des cessations progressives d'activité, FCCPA, et le fonds pour l'emploi hospitalier, FEH, pour financer le congé de fin d'activité pour la fonction publique territoriale et*

hospitalière): son amendement de suppression n° 9; adopté - **Avant l'art. 12** (p. 4468): son amendement n° 10: compensation intégrale des exonérations de charges résultant de l'application de la loi d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail; adopté - **Art. 12** (*prévisions de recettes*): son amendement de coordination n° 11; adopté - **Après l'art. 12** (p. 4469): demande le retrait de l'amendement n° 85 de M. Jean Bernard (institution d'un remboursement de la dette sociale, CRDS, et du prélèvement social dus par les personnes non imposables sur les revenus de leurs placements) - **Titre III** (*dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie*) - **Section 1** (*branche famille*) - **Art. 13** (*suppression de la condition de ressources pour l'attribution des allocations familiales*) (p. 4471): souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 78 de Mme Nicole Borvo (versement des allocations familiales dès le premier enfant) - **Après l'art. 13** (p. 4472, 4474): son amendement n° 46: maintien à dix ans et à quinze ans des majorations des allocations familiales; adopté. Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 79 de Mme Nicole Borvo (modification de la référence d'évolution des bases mensuelles de calcul des prestations familiales) - **Art. 14** (*extension du bénéfice de l'allocation de rentrée scolaire aux familles d'un enfant*) (p. 4475): retard de la compensation par l'Etat des sommes engagées pour financer l'allocation de rentrée scolaire - **Section 2** (*branche maladie*) - **Avant l'art. 15** (p. 4476): souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 80 de Mme Nicole Borvo (exonération du paiement du forfait hospitalier en faveur des personnes handicapées) - **Art. 16** (*création d'un système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie et d'un conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie* - **art. L. 161-28-1 à L. 161-28-4 nouveaux, L. 161-29 et L. 161-30 du code de la sécurité sociale**) (p. 4479, 4480): ses amendements n° 12: composition du conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie; et n° 13: élargissement à l'ensemble des postes de dépenses d'assurance maladie des compétences du conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie; adoptés. Accepte l'amendement n° 64 de M. Claude Huriet (possibilité pour le conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie de donner un avis sur le périmètre des objectifs de dépenses) - **Art. 17** (*extension du champ de la négociation conventionnelle avec les médecins* - **art. L. 162-5 du code de la sécurité sociale**) (p. 4482, 4483): son amendement de suppression n° 14; adopté - **Art. 18** (*élargissement des missions des unions des médecins exerçant à titre libéral* - **art. 8 de la loi n° 93-8 du 4 janvier 1993, art. L. 791-2 du code de la santé publique**): son amendement n° 15: attribution de nouvelles compétences d'évaluation des pratiques médicales aux unions générales de médecins et transmission des données informatisées aux unions; adopté. (p. 4485): son amendement n° 16: transmission des informations à la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés; adopté - **Art. 19** (*critères de mise en place du mécanisme d'incitation à la cessation d'activité des médecins, MICA, et des aides à leur reconversion* - **art. 4 de la loi n° 88-16 du 5 janvier 1988, art. L. 162-5 du code de la santé publique**) (p. 4486, 4487): accepte les amendements de M. Jean Bernard n° 58 (modification de la date butoir pour la mise en place du mécanisme d'incitation à la cessation d'activité pour les médecins, MICA) et n° 59 de coordination. Son amendement n° 17: fixation par la loi du *numerus clausus* pour l'année 1999; rejeté - **Art. 20** (*fonds d'aide à la qualité des soins de ville*) (p. 4488): ses amendements n° 18: extension aux médecins exerçant dans des cliniques privées du bénéfice des aides attribuées par le fonds institué par le présent article; n° 19 et n° 20 de coordination; adoptés - **Art. 21** (*lettres-clés flottantes et reversements collectifs à la charge des médecins libéraux* - **art. L. 162-5, L. 162-5-2, L. 162-5-3 et L. 162-5-4 du code de la sécurité sociale**) (p. 4490, 4491): son amendement n° 21: substitution au mécanisme prévu par le projet de loi d'un autre dispositif de maîtrise des dépenses faisant appel à la responsabilité individuelle des médecins et contribuant à l'amélioration des

pratiques médicales dans l'intérêt des patients ; adopté. Sur les amendements de M. François Autain, déclare le n° 88 (adaptation de l'objectif prévisionnel des dépenses médicales par spécialité pour assurer une meilleure régulation des dépenses) satisfait par son amendement n° 21 précité et s'oppose au n° 89 (précision relative au fonds de régulation). (p. 4493, 4494) : inquiétude des médecins face aux vérifications à quatre mois et à huit mois. Difficultés d'évaluer les besoins de santé. Rôle de L'ONDAM. Ajustements des tarifs fondés sur la lettre-clé - **Art. 22 (sanctions financières pour les médecins au titre de 1998)** (p. 4495) : son amendement de suppression n° 22 ; adopté - **Art. 22 bis (facturation détaillée des fournitures utilisées par les professionnels de santé - art. L. 162-1-8 du code de la sécurité sociale)** (p. 4496, 4497) : son amendement n° 23 : fourniture obligatoire du devis au patient par le professionnel de santé en cas d'appel à un prestataire de services ou à un fournisseur ; adopté. Accepte l'amendement n° 61 de M. Dominique Leclere, identique à son amendement n° 23 précité. Demande le retrait du sous-amendement n° 95 de M. Jean Bernard (absence de figuration du prix d'achat de la prothèse et du nom du laboratoire sur la facture) déposé sur son amendement précité et s'oppose aux amendements n° 51 de M. Jacques Baudot (suppression de l'alinéa prévoyant un arrêté ministériel afin de déterminer le contenu des informations devant figurer sur le devis) et n° 55 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (précision relative aux devis fournis par le professionnel de santé) - **Art. 23 (création d'un droit de substitution au profit du pharmacien - art. L. 512-3 nouveau et L. 601-6 du code de la santé publique, art. L. 707-10 du code de la propriété intellectuelle, art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale)** (p. 4499, 4500) : nécessaire définition des médicaments génériques. Accepte l'amendement n° 65 de M. Claude Huriet (indication du nom du médicament générique et de l'identification du pharmacien ayant procédé à la substitution de la spécialité prescrite). Responsabilité de la délivrance du médicament. (p. 4502) : accepte l'amendement n° 66 de M. Claude Huriet (définition de la spécialité générique pour mieux assurer la protection de la propriété industrielle et de l'innovation) et demande le retrait de l'amendement n° 52 de M. Dominique Leclere (suppression des pénalités en cas de substitution d'un générique d'un prix légèrement supérieur au générique prescrit lorsque celui-ci est indisponible). (p. 4503) : accepte l'amendement n° 67 de M. Claude Huriet (présentation par le Gouvernement au Parlement dans les annexes au projet de loi de financement d'un bilan de l'application des dispositions relatives au taux maximal des ristournes des officines).

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour les équilibres financiers généraux et l'assurance maladie - **Art. 24 (contenu des conventions passées entre le comité économique du médicament et les entreprises pharmaceutiques - art. L. 162-16-1 et L. 162-17-4 du code de la sécurité sociale)** (p. 4509, 4510) : attachement à la politique conventionnelle relative aux médicaments. Ses amendements n° 24 : application de sanctions conventionnelles en cas de non-respect des engagements mentionnés dans la convention ; et n° 25 : détermination d'un objectif national d'évolution des dépenses pharmaceutiques ; adoptés - **Art. 25 (institution d'une clause de sauvegarde applicable à la progression du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique - art. L. 138-10 à L. 138-19 nouveaux du code de la sécurité sociale)** (p. 4512) : son amendement n° 26 : précision relative à l'institution d'une clause de sauvegarde applicable en cas de dépassement de l'objectif ; adopté. (p. 4514, 4516) : ses amendements n° 27 : rétablissement du texte initial du projet de loi qui exonère de la contribution les entreprises ayant passé convention avec le comité économique du médicament ; et de coordination n° 28, n° 29 et n° 30 ; retirés. Accepte l'amendement n° 90 de M. François Autain (rétablissement de la rédaction initiale prévoyant une contribution pour les laboratoires n'ayant pas passé convention) - **Art. 26 bis (relations entre les agences régionales de l'hospitalisation et les cliniques privées à but lucratif - art. L. 712-12-1 du code de la sécurité sociale)** (p. 4517) : son amendement de suppression n° 31 ; adopté -

Art. 27 (régulation des dépenses des établissements des services sociaux et médico-sociaux financées par l'assurance maladie - art. 11-1, 27-1 à 27-5 de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 et art. L. 174-7 du code de la sécurité sociale) (p. 4519, 4520) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 81 de Mme Nicole Borvo. Son amendement n° 32 : répartition des dotations régionales en dotations départementales par le directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation ; adopté - **Art. 27 bis (exercice de la médecine dans les établissements sociaux et médico-sociaux - art. 27-6 nouveau de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975)** (p. 4521) : son amendement de suppression n° 33 ; adopté - **Section 3 (branche vieillesse) - Art. 29 (revalorisation des pensions de retraite et d'invalidité)** (p. 4523) : s'oppose à l'amendement n° 82 de Mme Nicole Borvo (conditions d'évolution du pouvoir d'achat des retraites et pensions) - **Art. 29 bis (modification du régime de l'assurance veuvage)** (p. 4524, 4525) : ses amendements n° 47 : suppression du paragraphe 1 de l'article instituant une période de référence et une durée minimale d'affiliation pour bénéficier de l'allocation veuvage ; et n° 48 : nouvelle rédaction du paragraphe IV pour insérer dans la loi la jurisprudence de la Cour de cassation ; adoptés. (p. 4526) : déclare l'amendement n° 83 de Mme Nicole Borvo, sur le même objet que son amendement n° 48 précité, sans objet en cas d'adoption de ce dernier - **Section 5 (objectifs de dépenses par branche) - Art. 32 (fixation des objectifs de dépenses par branche)** (p. 4529) : son amendement de coordination n° 34 ; adopté - **Section 6 (objectif national de dépenses d'assurance maladie) - Art. 33 (objectif national de dépenses d'assurance maladie, ONDAM)** (p. 4531, 4533) : critiques formulées par le groupe communiste républicain et citoyen sur le texte. Ses amendements n° 35 : diminution de l'ONDAM dans le but de favoriser le bon déroulement des opérations de restructuration ; et n° 36 : impact prévisionnel des différentes mesures sur les comptes du régime général et des autres régimes obligatoires de base, ainsi que sur l'ONDAM ; adoptés - **Section 7 (mesures relatives à la trésorerie) - Art. 34 (ratification du relèvement du plafond des ressources non permanentes applicables au régime général)** (p. 4535, 4536) : son amendement de suppression n° 37 ; adopté - **Art. 35 bis (gestion des excédents de trésorerie)** : son amendement de suppression n° 38 ; adopté - **Titre Ier (orientations et objectifs de la politique de santé et de sécurité sociale) - Art. Ier et rapport annexé (approbation du rapport)** (précédemment réservés le 12 novembre 1998, p. 4418) (p. 4548, 4549) : approbation des orientations du rapport, mais absence de lien avec le projet de loi. Attachement à l'amélioration de la sécurité sanitaire. Prise en charge de la douleur et des soins palliatifs. Son amendement n° 39 : principales orientations adoptées par la commission pour le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 87 (aménagement des conditions de prise en charge des soins palliatifs dispensés au domicile) et de Mme Nicole Borvo n° 72 (suppression de l'exclusion de la mise à contribution des entreprises), n° 73 (amélioration de certaines prestations) et n° 74 (réflexion sur la création d'un cinquième risque) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4557, 4558) : remerciements. Réaffirmation de la compensation financière des exonérations de charges sociales et de la séparation des branches. Politique familiale. Souhait d'une réforme des régimes de retraite. Professionnels de santé.

Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)] - (2 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 5556, 5558) : importantes modifications adoptées par l'Assemblée nationale. Mécanisme de régulation des dépenses de santé. Problème des sanctions collectives. Souhait de maintenir une politique conventionnelle du médicament. Souhait d'un projet cohérent sur les retraites. Traitement des familles. Clarification des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale. Charges indues pesant sur la branche famille. Remise en cause par le Gouvernement du principe de la compensation intégrale des exonérations de charges sociales. Fragilité de

l'équilibre financier présenté par le Gouvernement. Renvoi de réformes indispensables et urgentes. Echec de la CMP. Maladies professionnelles liées à l'amiante. Souhait de rétablir le texte adopté par le Sénat en première lecture - **Art. 2** (*affectation des excédents de la contribution sociale de solidarité des sociétés, CSSS, au Fonds de solidarité vieillisse, FSV, et création, au sein du FSV d'un fonds de réserve pour les retraites*) (p. 5561, 5562) : ses amendements n° 1 : suppression du fonds de réserve de la liste des régimes de retraite bénéficiaires ; n° 2 : suppression des modifications apportées à la composition du comité de surveillance du FSV ; n° 3 : suppression de l'affectation au fonds de réserve des sommes provenant de la CASS et du FSV ; et n° 4 : nécessité d'une loi tendant à assurer l'équilibre à long terme des régimes d'assurance vieillesse par répartition afin de déterminer les missions, les statuts et les ressources du fonds de réserve ; adoptés - **Art. 3 bis** (*modification des conditions d'exonération de cotisations sociales patronales pour l'emploi d'une aide à domicile*) (p. 5564) : son amendement n° 5 : rejet du plafonnement de l'exonération dont bénéficie les personnes âgées de plus de 70 ans et réaffirmation de la compensation par l'Etat de la nouvelle exonération accordée aux associations d'aide à domicile ; adopté - **Art. 3 quater** (*extension aux associations prestataires d'aide à domicile relevant du régime agricole de l'exonération totale de cotisations patronales prévue par le code de la sécurité sociale*) (p. 5565) : son amendement n° 6 : reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture visant à donner aux associations d'aide à domicile intervenant en milieu rural, dont les salariés dépendent du régime agricole, la même exonération que celle accordée aux associations dont les salariés dépendent du régime général ; adopté - **Art. 4** (*prorogation pendant trois ans et plafonnement du dispositif d'exonération de cotisations patronales de sécurité sociale pour l'embauche du premier salarié*) (p. 5566) : ses amendements n° 7 : suppression du plafonnement ; et n° 8 : compensation pour la sécurité sociale du dispositif d'exonération de cotisations patronales ; adoptés - **Art. 7** (*suppression de la déductibilité des dépenses de recherche de l'assiette d'un prélèvement sur la charge de l'industrie pharmaceutique - Art. 12 de l'ordonnance n° 96-51 du 24 janvier 1996*) (p. 5568) : son amendement de suppression n° 9 ; adopté - **Art. 11 bis** (*majoration des droits sur le tabac - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 5569, 5570) : son amendement n° 10 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 11 quater** (*prélèvement sur le fonds de compensation de congé de fin d'activité et le fonds pour l'emploi hospitalier pour financer le congé de fin d'activité pour la fonction publique territoriale et hospitalière*) (p. 5570) : son amendement de suppression n° 11 ; adopté - **Art. 12 A** (*compensation intégrale des exonérations de charges sociales accordées dans le cadre de la loi d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement n° 12 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 12** (*prévisions de recettes*) (p. 5571) : son amendement de coordination n° 13 ; adopté - **Art. 13 bis** (*maintien à dix ans et à quinze ans d'une majoration pour âge des allocations familiales - Art. L. 521-3 du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement n° 14 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 16** (*création d'un système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie et d'un conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie - Art. L. 161-28-1 à L. 161-28-4 nouveaux, art. L. 161-29 et L. 161-30 du code de la sécurité sociale*) (p. 5572, 5573) : ses amendements n° 15 : suppression des présidents des commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat de la composition du conseil de la transparence ; n° 16 : suppression de la mention relative aux soins de ville ; et n° 17 : élargissement des compétences du conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie aux questions relatives au périmètre des différents objectifs de dépenses opposables aux professionnels de santé ; et n° 18 : élargissement des compétences du conseil à tous les soins ; adoptés - **Art. 17** (*extension du champ de la négociation*

conventionnelle avec les médecins - Art. L. 162-5 du code de la sécurité sociale) : son amendement de suppression n° 19 ; adopté - **Art. 18** (*élargissement des missions des unions des médecins exerçant à titre libéral - Art. 8 de la loi n° 93-8 du 4 janvier 1993, art. L. 791-2 du code de la santé publique*) (p. 5574, 5575) : ses amendements n° 20 : exercice des missions d'évaluation des pratiques individuelles et collectives par les unions régionales ; et n° 21 : transmission des informations à l'Etat et aux caisses nationales d'assurance maladie ; adoptés - **Art. 19** (*critères de mise en place du mécanisme d'incitation à la cessation d'activité des médecins, MICA, et des aides à leur reconversion - Art. 4 de la loi n° 88-16 du 5 janvier 1988, art. L. 162-5 du code de la santé publique*) : ses amendements n° 22 et n° 23 : application des nouvelles conditions à partir du 1er janvier 2000 ; adoptés - **Art. 20** (*fonds d'aide à la qualité des soins de ville*) (p. 5576) : ses amendements n° 24, n° 25 et n° 26 : association de l'ensemble du secteur libéral au nouveau fonds d'aide à la qualité des soins et extension du bénéfice de celui-ci à tous les médecins exerçant dans les cliniques privées ; adoptés - **Art. 21** (*lettres-clés flottantes et reversements collectifs à la charge des médecins libéraux - Art. L. 162-5, L. 165-5-2, L. 162-5-3 et L. 162-5-4 du code de la sécurité sociale*) (p. 5579, 5580) : son amendement n° 27 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture substituant au dispositif de régulation comptable des dépenses un mécanisme de maîtrise médicalisée et individualisée ; adopté - **Art. 22** (*sanctions financières pour les médecins au titre de 1998*) (p. 5581) : son amendement de suppression n° 28 ; adopté - **Art. 22 bis** (*facturation détaillée des fournitures utilisées par les professionnels de santé - Art. L. 162-1-8 du code de la sécurité sociale*) : son amendement n° 29 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture en l'élargissant à tous professionnels de santé ; adopté. Souci de transparence - **Art. 23** (*création d'un droit de substitution au profit du pharmacien - Art. L. 512-3 nouveau et L. 601-6 du code de la santé publique, art. L. 716-10 du code de la propriété intellectuelle, art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale*) (p. 5583) : ses amendements n° 30 : mention par le pharmacien sur l'ordonnance du nom de la spécialité délivrée dans le cas d'une substitution par un générique et apposition de son nom et de sa signature sur l'ordonnance ; n° 31 : amélioration de la définition des médicaments génériques ; et n° 32 : information du Parlement sur les conditions d'application des dispositions du code de la sécurité sociale relatives au plafonnement des remises ; adoptés - **Art. 24** (*contenu des conventions passées entre le Comité économique du médicament et les entreprises pharmaceutiques - Art. L. 162-16-1 et L. 162-17-4 du code de la sécurité sociale*) (p. 5585, 5586) : son amendement de cohérence n° 33 ; adopté - **Art. 25** (*institution d'une clause de sauvegarde applicable à la progression du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique - Art. L. 138-10 à L. 138-19 nouveaux du code de la sécurité sociale*) (p. 5588) : ses amendements n° 34 : prise en compte des variations de périmètre intervenues en cours d'année dans le chiffre d'affaires retenu ; et n° 35, de coordination ; adoptés - **Art. 26 bis** (*relations entre les agences régionales de l'hospitalisation et les cliniques privées à but lucratif - Art. L. 712-12-1 du code de la sécurité sociale*) : son amendement de suppression n° 36 ; adopté - **Art. 27** (*régulation des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux financées par l'assurance maladie - Art. 11-1, 27-1 à 27-5 de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 et art. L. 174-7 du code de la sécurité sociale*) (p. 5589) : son amendement n° 37 : retour au texte adopté par le Sénat en première lecture prévoyant que le directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation soit saisi en premier en liaison avec le préfet de région ; adopté - **Art. 27 bis** (*exercice de la médecine dans les établissements sociaux et médico-sociaux - Art. 27-6 nouveau de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975*) (p. 5590) : son amendement de suppression n° 38 ; adopté - **Art. 29 bis** (*modification du régime de l'assurance veuvage*) : son amendement n° 39 : retour au texte adopté par le Sénat en première lecture supprimant la subordination du bénéfice de l'assurance veuvage à des conditions de période de référence et de durée

d'affiliation - absence de prise en compte de la majoration de pension pour enfant pour déterminer la limite de cumul entre un avantage propre et un avantage de réversion ; adopté - **Art. 32** (*fixation des objectifs de dépenses par branche*) (p. 5592) : son amendement de coordination n° 40 ; adopté - **Art. 33** (*objectif national de dépenses d'assurance maladie, ONDAM*) : son amendement n° 41 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture minorant l'ONDAM ; adopté - **Art. 34** (*ratification du relèvement du plafond des ressources non permanentes applicables au régime général*) (p. 5593) : son amendement de suppression n° 42 ; adopté - **Art. 35 bis** (*gestion des excédents de trésorerie*) : son amendement de suppression n° 43 ; adopté - **Art. 36** (*plafonnement des ressources non permanentes*) (p. 5594) : son amendement n° 44 : retour au texte adopté par le Sénat en première lecture en revoyant à la baisse la surcompensation ; adopté - **Art. 1er et rapport annexé** (*approbation du rapport - précédemment réservé p. 5561*) (p. 5601) : son amendement n° 45 : nouvelle rédaction du rapport traduisant les grandes lignes de la politique pour le financement de la sécurité sociale pour l'année à venir ; adopté.

DÉSIRÉ (Rodolphe), sénateur (Martinique) SOC-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Outre-mer [n° 0068 (98-99), tome 22] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5459, 5460) : bilan économique des départements d'outre-mer. Taux de chômage élevé. Amélioration de la situation économique dans les territoires d'outre-mer et Mayotte. Progression du budget de l'outre-mer en faveur des emplois-jeunes et du logement social. Regrette la forte diminution des investissements privés liés à la révision de la loi Pons. Incidence de l'euro sur le système bancaire. La commission des affaires économiques s'en remet à la sagesse du Sénat pour ce projet de budget sur lequel, à titre personnel, il émet un avis favorable. (p. 5478, 5480) : à titre personnel. Recherche de transparence dans la présentation des crédits. Projet de loi d'orientation annoncé. Rappel des mesures prises en faveur de l'outre-mer. Adaptation du droit français aux spécificités locales. Omnipotence de l'administration centrale. Martinique. Exemple de la commune du Marin. Justice. Cinquante pas géométriques. Adaptation des schémas d'aménagement régional, SAR, et des schémas de la mise en valeur de la mer, SMVM. Transferts publics à remplacer par une politique d'investissements productifs.

DIEULANGARD (Marie-Madeleine), sénateur (Loire-Atlantique) SOC.

Nommée secrétaire du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission nationale des comptes de la formation professionnelle.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales.

Membre suppléant de l'Etablissement public d'hospitalisation de Fresnes.

Membre suppléant du Comité national des retraités et personnes âgées ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 mai 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 10 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1653) - Ministère : Economie - *Aides du FMI à la Corée du Sud* - Réponse le 10 avril 1998 (p. 1654) - Politique internationale

Questions orales sans débat :

n° 78 (JO Débats du 22 octobre 1997) (p. 2901) - Ministère : Justice - *Tarif des huissiers de justice* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 28) - Huissiers de justice

n° 79 (JO Débats du 22 octobre 1997) (p. 2901) - Ministère : Logement - *Régime de la taxe d'habitation applicable aux résidents des foyers de travailleurs* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 244) - Taxe d'habitation

INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** - (13 janvier 1998) (p. 30) : organisation des travaux du Sénat. Concomitance des travaux des commissions permanentes, des séances publiques et des multiples commissions d'enquête créées dernièrement.

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse** [n° 0220 (97-98)] - (3 février 1998) - Discussion

générale (p. 603, 605) : taux d'inactivité des personnes âgées de cinquante-cinq à soixante-quatre ans. Aggravation de la situation des chômeurs de longue durée. Allocataires de l'allocation de solidarité spécifique, ASS. Mission Join-Lambert sur les conditions d'articulation entre les systèmes d'indemnisation du chômage et des minima sociaux. Bénéficiaires de l'allocation de remplacement pour l'emploi, ARPE, et de l'allocation chômeurs âgés, ACA. Mise en place de l'allocation forfaitaire. Amendement des sénateurs socialistes tendant à préserver les avantages résultant du calcul forfaitaire et posant le principe d'une majoration du montant d'allocation calculée par référence au dernier revenu d'activité. Nécessité de conforter financièrement le dispositif de l'ARPE. Mesures du Gouvernement pour relancer la consommation et soutenir la croissance. Avec les sénateurs socialistes, votera ce texte - **Art. unique** (art. L. 351-10-1 du code du travail - ouverture du droit à une allocation spécifique aux chômeurs âgés de moins de soixante ans ayant quarante annuités de cotisation d'assurance-vieillesse) (p. 613) : soutient l'amendement n° 5 de M. Claude Estier, identique à l'amendement n° 1 de M. Louis Souvet (allée fixation en fonction du dernier revenu d'activité).

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1107, 1109) : exploration indispensable des politiques de création d'emplois. Emplois-jeunes. Profonde mutation pour la société avec le passage aux trente-cinq heures. Partage du travail. Incitations financières. Contenu des négociations. Suivi des accords. Bilan d'application de la loi Robien. Rôle des partenaires sociaux. Lien entre la loi et le contrat. Dispositif du mandatement. Votera contre les propositions de la majorité du Sénat.

- **Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Art. 1er** (réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail) (p. 1141) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 1 de la commission - **Art. 2** (incitation des partenaires sociaux à négocier la réduction du temps de travail avant la mise en oeuvre de la nouvelle durée légale) (p. 1148) : se déclare opposée à l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en supprimant la référence à l'article 1er) - **Art. 3** (aide financière à la réduction du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien) (p. 1160) : son amendement n° 19 : possibilité pour les salariés mandatés de disposer d'une formation de base à leur fonction ; devenu sans objet. (p. 1164, 1165) : loi Robien. Se déclare opposée à l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en reprenant et réaménageant le dispositif de la loi Robien) - **Art. 5** (seuil de déclenchement du repos compensateur - art. 212-5-1 du code du travail et art. 993 du code rural) (p. 1176) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 6 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1192, 1193) : ne votera pas le texte amendé par le Sénat.

Deuxième lecture [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1594, 1596) : "reprofilage" de la loi Robien par la majorité sénatoriale. "Contrat social". Intervention des pouvoirs publics et du législateur dans le déroulement de la négociation. Propositions de la commission des affaires sociales. Définition du temps de travail. Développement du temps partiel. Avec le groupe socialiste, défendra le projet de loi tel qu'il ressort des débats de l'Assemblée nationale - **Art. 1er** (réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail) (p. 1610, 1611) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 1 de la commission - **Art. 3** (aide financière à la réduction de la durée du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien) (p. 1618) : se déclare opposée à l'amendement n° 4 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture et relatif au dispositif d'aides financières qui reprofilent la loi Robien) - **Art. 5** (seuil de déclenchement du repos compensateur) (p. 1621) :

se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Art. 7** (limitation des possibilités pour l'entrepreneur de recourir au temps partiel - art. L. 212-4-3 du code du travail) (p. 1623, 1624) : se déclare opposée aux amendements de la commission n° 11, n° 12 et n° 13 (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1626) : nécessaire maintien de la cohésion sociale. Ne votera pas le texte issu des travaux du Sénat.

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse - Deuxième lecture [n° 0341 (97-98)]** - (9 avril 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1639, 1640) : réparation d'une injustice. Détermination par décret d'un seuil plancher de 5000 francs pour les allocataires. Rénovation du fonctionnement des minima sociaux. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Après l'art. 1er** (p. 2075, 2076) : son amendement n° 169 : suspension au profit des associations d'aide à domicile, jusqu'au 31 décembre 1998, de l'alignement de l'assiette des cotisations au titre de la formation professionnelle sur celle des cotisations de sécurité sociale ; retiré, puis adopté après avoir été repris par M. Philippe Marini.

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Art. 46** (limitation de l'amortissement des biens donnés en location par une société de personnes) (p. 2200, 2201) : son amendement n° 167 : agrément préalable du ministre chargé du budget, sur l'acquisition du bien ; retiré.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Nouvelle lecture [n° 0418 (97-98)]** - (12 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2258, 2259) : intérêt d'une démarche volontariste de l'Etat. Emplois-jeunes. Déploie les importants blocages apparus au sein du Sénat. Seconde loi. Soutien des sénateurs socialistes au Gouvernement - **Question préalable** (p. 2265, 2266) : se déclare opposée à la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable. Légitimité de l'intervention du législateur. Enrichissement des modalités d'application de l'ensemble de la loi aux PME.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - **Art. 1er** (affirmation du caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions) (p. 2868, 2869) : projet d'éthique politique. Responsabilité de l'Etat. Programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi - **Art. 2** (accompagnement personnalisé vers l'emploi - programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi) (p. 2884) : son amendement n° 304 : attribution d'un contingent de CES auquel pourraient recourir les missions locales ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Avant l'art. 36** (p. 3061) : intervient sur l'amendement n° 86 de la commission (couverture maladie universelle) - **Art. 37** (programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins) (p. 3068) : soutient l'amendement n° 470 de M. François Autain (formation continue des professionnels de la santé et de l'action sociale) - **Après l'art. 38** (p. 3073) : son amendement n° 471 : formation en alcoologie du personnel médical, paramédical et social hospitalier et non hospitalier ; rejeté - **Art. 62** (conditions d'octroi du concours de la force publique en cas d'expulsion) (p. 3153) : son amendement, soutenu par Mme Dinah Derycke, n° 466 : offre d'hébergement adaptée avant l'intervention de la force publique ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Après l'art. 73 bis** (p. 3230, 3231) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 515 du Gouvernement (report de deux ans après la date de publication du décret sur

la tarification du délai limite pour la passation de conventions entre les départements et les caisses primaires d'assurance maladie en vue d'assurer les conditions d'une prise en charge des personnes âgées et fixation par décret des montants maximum et minimum de la prestation spécifique dépendance pour chaque niveau de dépendance). Etude de financements associés en complément des financements des conseils généraux.

Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - Art. 73 ter (modifications de la loi du 24 janvier 1997 instituant la prestation spécifique dépendance, PSD) (p. 3725) : son amendement n° 70 : prise en compte, non pas du niveau de dépendance le plus élevé mais du besoin de surveillance et d'aide le plus élevé ; retiré.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)] - (12 novembre 1998) - Discussion générale (p. 4388, 4391) :** protection sociale, élément constitutif de la cohésion sociale. Conclusions de la conférence sur la famille et du rapport Stasse. Retour progressif à l'équilibre du régime général. Réforme en profondeur du financement du système d'assurance maladie. Bilan du système de santé. Mode de rémunération autre que le paiement à l'acte. Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES. Participation des unions de médecins libéraux à l'évaluation qualitative de la médecine ambulatoire. Suivi et maîtrise de l'évolution générale des dépenses de santé. Objectif national des dépenses d'assurance maladie, ONDAM. Démographie médicale. Part des prescriptions dans l'enveloppe des soins de ville. Médicaments génériques. Négociations conventionnelles. Industrie pharmaceutique. Branche accidents du travail. Nécessité de procéder à une réforme des cotisations patronales. Avec les sénateurs socialistes, soutient ce projet de loi de financement de la sécurité sociale.

- **Suite de la discussion - (16 novembre 1998) - Titre II (dispositions relatives aux ressources) - Art. 3 bis (modification des conditions d'exonération de cotisations sociales patronales pour l'emploi d'une aide à domicile) (p. 4449) :** avec le groupe socialiste, se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 44 de la commission - **Art. 4 (prorogation pendant trois ans et plafonnement du dispositif d'exonération de cotisations patronales de sécurité sociale pour l'embauche du premier salarié) (p. 4454) :** avec les sénateurs du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission (suppression du paragraphe I prévoyant le plafonnement de l'exonération au niveau du SMIC au titre du premier salarié) - **Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie) - Section 2 (branche maladie) - Art. 22 bis (facturation détaillée des fournitures utilisées par les professionnels de santé - art. L. 162-1-8 du code de la sécurité sociale) (p. 4497) :** son amendement n° 55 : précision relative aux devis fournis par le professionnel de santé ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion - (17 novembre 1998) - Titre Ier (orientations et objectifs de la politique de santé et de sécurité sociale) - Art. 1er et rapport annexé (approbation du rapport) (précédemment réservés le 12 novembre 1998, p. 4418) (p. 4545, 4546) :** priorités définies dans l'article 1er. Place prépondérante des soins palliatifs. Problème du suicide chez les plus jeunes. Réseaux de soins. Avec les sénateurs socialistes, votera cet article. (p. 4550) : son amendement n° 87 : aménagement des conditions de prise en charge des soins palliatifs dispensés au domicile ; devenu sans objet.

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil d'administration de France 3 ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 334 (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3913) - Ministère : Affaires européennes - *Conditions d'utilisation des subventions du Fonds social européen* - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4325) - **Union européenne**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile - Nouvelle lecture [n° 0324 (97-98)] - (1er avril 1998) - Discussion générale (p. 1409, 1410) :** qualités du rapport de M. Patrick Weil unanimement reconnues. Accord sur les dispositions humanistes et généreuses de ce texte : carte de séjour mention "vie privée et familiale", création d'une carte de séjour pour les retraités, les étudiants et les chercheurs, aménagement du regroupement familial et assouplissement du régime des visas. (p. 1411, 1413) : référence au rapport du Médiateur de la République sur la partie relative à la délivrance des visas par les services des consulats. Application effective des procédures d'expulsion. Politique globale de l'intégration. Lutte contre la formation des ghettos. Exemple de la ville de Roubaix. Réhabilitation de la notion de quartier. Emploi des immigrés. Aide des associations locales. Emotion à l'occasion de ce débat essentiel pour l'avenir de notre pays.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Après l'art. 62 (p. 2545) :** se déclare favorable à l'amendement n° 26 de M. Pierre Mauroy (validation législative du régime indemnitaire des conseillers des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants). Exemple de la communauté urbaine de Lille.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle

- (5 décembre 1998) (p. 5917, 5919) : report de l'examen de la loi sur l'audiovisuel public. Définition d'une politique commune à l'audiovisuel public et privé. Rejet par l'Assemblée nationale d'un amendement du Sénat du 20 février 1997 instituant un comité consultatif des programmes représentatif des mouvements de téléspectateurs. Création par la direction de France Télévision de comités d'orientation des programmes représentatifs des seuls professionnels de l'audiovisuel. Influence de la violence à la télévision. Plainte contre la France déposée par le commissaire européen à l'audiovisuel auprès de la commission de Bruxelles. Réduction de la publicité sur les chaînes publiques. Création d'une taxe sur le chiffre d'affaires des chaînes privées destiné au fonds de soutien de l'industrie audiovisuelle. Propose une répartition de cette taxe favorisant les petites entreprises de presse. Aide au portage. Soutien aux centres spécialisés de formation des journalistes. Besoin d'une aide publique pour l'Ecole supérieure de journalisme de Lille. Rayonnement international de cette école.

DILIGENT (André), sénateur (Nord) UC.

NOMINATIONS

DOMEIZEL (Claude), sénateur (Alpes de Haute-Provence) SOC.

élu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4407, 4409) : réussite du système de retraite. Pérennisation des régimes et mise en place d'un fonds de réserve. Souhait de limiter dans le temps l'affectation du fonds de réserve au fonds de solidarité vieillesse. Participation des retraités aux fruits de la croissance. Situation de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL.

- **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - **Titre II (dispositions relatives aux ressources)** - **Art. 2 (affectation des excédents de la contribution sociale de solidarité des sociétés, C5SS, au Fonds de solidarité vieillesse, FSV, et création, au sein du FSV d'un fonds de réserve pour les retraités)** (p. 4439) : se déclare opposé aux amendements de la commission, n° 40 (suppression de la liste des régimes bénéficiaires du fonds de réserve) et n° 41 (suppression des modifications de la composition du comité de surveillance du Fonds de solidarité vieillesse).

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - **Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie)** - **Section 7 (mesures relatives à la trésorerie)** - **Art. 36 (plafonnement des ressources non permanentes)** (p. 4538) : son amendement n° 56, identique à l'amendement n° 45 de la commission : suppression de la possibilité accordée à la CNRACL de recourir à l'emprunt ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)] - (2 décembre 1998) - **Art. 3 bis (modification des conditions d'exonération de cotisations sociales patronales pour l'emploi d'une aide à domicile)** (p. 5564) : conséquences de la disposition proposée pour la CNRACL - **Art. 36 (plafonnement des ressources non permanentes)** (p. 5594) : intervient sur l'amendement n° 44 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture en revoyant à la baisse la surcompensation).

DOMINATI (Jacques), sénateur (Paris) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DONDOUX (Jacques), Secrétaire d'Etat au commerce extérieur, auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 21 de M. Hubert Durand-Chastel : **Commerce international (Relations avec l'ex-Zaïre)** (JO Débats du 27 février 1998) (p. 1001).

Questions orales sans débat :

n° 352 de Mme Anne Heinis : **Santé publique (Prise en charge des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer)** (JO Débats du 20 novembre 1998) (p. 4612).

n° 357 de Mme Dinah Derycke : **Médecins (Avenir de la gynécologie médicale)** (JO Débats du 20 novembre 1998) (p. 4615).

n° 362 de M. Bernard Fournier : **Syndrome immunodéficitaire acquis (SIDA) (Assurabilité des personnes atteintes par le virus HIV)** (JO Débats du 20 novembre 1998) (p. 4613).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (28 novembre 1998) (p. 5330, 5333) : bons résultats du commerce extérieur : données chiffrées récentes. Orientation du commerce extérieur vers les pays de la zone euro. Importance du nombre de postes d'expansion économique en Europe. Engagement du Président de la République dans le développement du commerce extérieur : exemple de la Suisse. Développement de la vocation internationale des PME. Importance des négociations multilatérales pour une libre concurrence et le développement des activités des PME à l'étranger : exemple du Japon. Influence minime de la modification de la politique agricole commune sur le commerce extérieur. Nécessité d'une protection des investisseurs à l'étranger : exemple d'une disposition de la Constitution de l'Equateur autorisant ce pays à opérer des nationalisations sans contrepartie financière. Relation Union européenne-Mercosur Brésil. Possibilité de réévaluation des dépenses en cours d'année budgétaire. Réductions de personnel dans le réseau d'expansion économique. Souhaite la création de postes communs avec le ministère de l'économie et des finances et avec le ministère des affaires étrangères. Modernisation de la circulation de l'information. Moyens accrus pour le Centre français du commerce extérieur, CFCE. Moyens d'action de l'Agence pour la promotion internationale des technologies et des entreprises françaises, CFME-ACTIM. Regroupement des locaux du CFCE et du CFME-ACTIM. Remplacement du comité de développement extérieur, CODEX, par le Fonds d'études au secteur privé, FASEP. Demande l'attribution aux PME de 40 % des crédits de protocole et de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE. Discussion prochaine du projet de loi modifiant le statut des coopérants du service national en entreprise, CSNE. Affectation des CSNE, auprès de fédérations professionnelles. Importance des conseillers français du commerce extérieur. Association du Sénat aux problèmes du commerce extérieur.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion du Royaume de Suède à la convention**

d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes [n° 0571 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 570, n° 569 et n° 568 (p. 6631, 6632) : création d'un espace de libre circulation des personnes. Renforcement de la coopération policière et judiciaire entre Etats membres. Procédure d'extradition. Particularité des îles Féroé, du Groenland et des îles d'Aland. Union nordique des transports.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République de Finlande à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes [n° 0570 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 571, n° 569 et n° 568 - Voir intervention sous le projet de loi n° 571 (p. 6631, 6632).

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion du Royaume de Danemark à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes [n° 0569 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 571, n° 570 et n° 568 - Voir intervention sous le projet de loi n° 571 (p. 6631, 6632).

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération entre le Royaume de Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas, la République italienne, le Royaume d'Espagne, la République portugaise, la République hellénique, la République d'Autriche, le Royaume de Danemark, la République de Finlande, le Royaume de Suède, parties contractantes à l'accord et à la convention de Schengen, et la République d'Islande et le Royaume de Norvège, relatif à la suppression des contrôles de personnes aux frontières communes [n° 0568 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 571, n° 570 et n° 569 - Voir intervention sous le projet de loi n° 571 (p. 6631, 6632).

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Azerbaïdjan, d'autre part [n° 0561 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 562, n° 563 et n° 564 (p. 6635, 6636) : position stratégique des quatre pays concernés par les accords. Intégration dans les courants commerciaux mondiaux. Création d'un conseil et d'un comité de coopération. Programme TACIS.

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part [n° 0562 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 561, n° 563 et n° 564 - Voir intervention sous le projet de loi n° 561 (p. 6635, 6636).

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Arménie, d'autre part [n° 0563 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 561, n° 562 et n° 564 - Voir intervention sous le projet de loi n° 561 (p. 6635, 6636).

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la Géorgie, d'autre part [n° 0564 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale commune avec celles des

projets de loi n° 561, n° 562 et n° 563 - Voir intervention sous le projet de loi n° 561 (p. 6635, 6636).

- Projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Géorgie [n° 0399 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale (p. 6639) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation du cinquième protocole (services financiers) annexé à l'accord général sur le commerce des services [n° 0022 (98-99)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale (p. 6640, 6641) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relative aux personnels scientifiques de l'Institut Max-von-Laue-Paul-Langevin [n° 0446 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale (p. 6642, 6643) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République togolaise [n° 0560 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale (p. 6644) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Hong Kong [n° 0371 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale (p. 6645) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse en vue de compléter la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale du 20 avril 1959 [n° 0537 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale (p. 6646) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement français et le Gouvernement macédonien pour la prévention, la recherche, la constatation et la sanction des infractions douanières [n° 0032 (98-99)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale (p. 6647, 6648) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0033 (98-99)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale (p. 6649) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République hongroise [n° 0034 (98-99)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale (p. 6649, 6650) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Ukraine en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0558 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Discussion générale (p. 6650, 6651) : demande l'adoption de ce projet de loi.

DOUBLET (Michel), sénateur (Charente-Maritime) RPR.

Secrétaire du Sénat.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

Nommé secrétaire du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2982) - Ministère : Equipement - *Statut d'Air France* - Réponse le 12 juin 1998 (p. 2982) - Transports aériens

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1998) - Discussion générale (p. 54) :** intérêt de la loi de 1993 fondée sur une nationalité élective. Procédure d'urgence et discussion prochaine d'un texte sur l'immigration. Evolution du droit français de la nationalité : coexistence du droit du sang et du droit du sol. (p. 55) : enquêtes sur la volonté des jeunes étrangers de devenir Français. Cérémonie officielle de remise de certificat d'acquisition de la nationalité française. Déclaration de volonté à 16 ans. Délai d'obtention de la nationalité par le mariage. (p. 56) : division de la communauté nationale et renforcement de la position des extrémistes de droite.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (11 juin 1998) - Art. 17 (contenu et mise en oeuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées) (p. 2949) :** soutient l'amendement n° 325 de M. Joseph Ostermann (prise en compte des personnes et familles qui font l'objet d'une procédure de saisie immobilière) - **Art. 19 (Fonds de solidarité pour le logement) (p. 2959) :** soutient l'amendement n° 326 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour le Fonds social pour le logement de bonifier les intérêts d'emprunts destinés au redressement de la situation financière des copropriétés en difficulté).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5180, 5181) : financement des contrats territoriaux d'exploitation, CTE, avant approbation des crédits par le Parlement ; caractère aléatoire du financement européen. Enseignement agricole. Insuffisance de l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs. Revalorisation des retraites agricoles. Insuffisant financement des mesures agri-environnementales : prime à l'herbe ; conversion à l'agriculture biologique. Désengagement de l'Etat du Fonds national de garantie contre les calamités agricoles. Crise de la viticulture charentaise productrice de cognac. Votera contre ce projet de budget.

PREYFUS-SCHMIDT (Michel), sénateur (Territoire de Belfort) SOC.

Vice-président du Sénat jusqu'au 30 septembre 1998 ; a présidé les séances des 15, 29 janvier ; 10, 26 février ; 4, 5 mars ; 9, 21, 22 avril ; 12, 20, 27, 28 mai ; 9, 11, 25, 29 juin ; 8 juillet 1998.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Juge titulaire de la Cour de justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 14 octobre 1998.

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation jusqu'au 21 octobre 1998.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998) ; puis vice-président le 27 octobre 1998.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société nationale Radio-France (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission consultative des archives audiovisuelles de la justice jusqu'au 29 avril 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (21 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi [n° 13 (97-98)], déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à compléter l'article L 30 du code électoral relatif à l'inscription sur les listes électorales en dehors des périodes de révision [n° 0311 (97-98)] (25 février 1998) - Elections.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi [n° 55 (97-98)], déposée avec plusieurs de ses collègues et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à préciser le mode de calcul de la durée maximale de détention provisoire autorisée par le code de

procédure pénale [n° 0312 (97-98)] (25 février 1998) - Procédure pénale.

Proposition de loi, déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à interdire les candidatures multiples aux élections cantonales [n° 0493 (97-98)] (11 juin 1998) - Elections cantonales.

Proposition de loi, déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, relative à l'élection des députés et à l'élection des conseillers généraux [n° 0494 (97-98)] (11 juin 1998) - Elections.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 15 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 538) - Ministère : Justice - *Détention provisoire et secret de l'instruction* - Réponse le 30 janvier 1998 (p. 538) - Justice

n° 1 (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2307) - Ministère : Equipement - *Usines GEC-Alsthom de Belfort* - Réponse le 15 mai 1998 (p. 2307) - Industrie

n° 17 (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3351) - Ministère : Intérieur - *Préférence nationale* - Réponse le 19 juin 1998 (p. 3351) - Vie politique

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- *Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires néo-zélandais* - (21 avril 1998) (p. 1724).

- *Convocation du Parlement en session extraordinaire* - (25 juin 1998) (p. 3481)

- *Ouverture de la première session extraordinaire de 1997-1998* - (8 juillet 1998) (p. 3668)

- En qualité de sénateur

- *Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion* - (14 janvier 1998) - Art. 1er A (*délai préalable à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage*) (p. 77) : recours en annulation contre les mariages blancs. Visas. Se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 2 de la commission et n° 45 de M. Jean-Jacques Hyst - *Avant l'art. 1er* (p. 82) : intervient sur l'amendement n° 114 de M. Michel Duffour (acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur né en France de parents étrangers établis régulièrement en France par simple déclaration). Dénonce la manœuvre du président Larché consistant à voir ce que donnerait un texte modifié par les amendements proposés par les groupes de la majorité plurielle - *Après l'art. 1er* (p. 106) : sur l'amendement n° 44 de M. Patrice Gélard (remise solennelle au cours d'une cérémonie publique à la mairie du lieu de résidence d'un certificat d'acquisition de la nationalité française), se déclare opposé au sous-amendement n° 128 de M. Jean Chérioux (lecture en français de passages de la Constitution).

- *Projet de loi organique portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire et modifiant les conditions de recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire [n° 0206 (97-98)]* - (14 janvier 1998) - *Discussion générale* (p. 96) : diminution du nombre des postes mis au concours de l'Ecole nationale de la magistrature. Adoption conforme de ce projet de loi organique. Ouverture de deux concours exceptionnels. Conditions de diplômes, de durée d'activité antérieure et d'âge. (p. 97) : au nom du groupe socialiste, propose que ne soit exigée qu'une activité professionnelle de huit ans pour

tous les titulaires d'une maîtrise de droit - **Art. 1er (recrutement exceptionnel de magistrats du second grade)** (p. 99) : son amendement n° 2 : durée d'activité antérieure réduite à huit ans pour les titulaires d'une maîtrise en droit ; adopté. Souligne l'adoption à l'unanimité de cet amendement par le Sénat.

- *Proposition de loi renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière - Deuxième lecture [n° 0259 (96-97)]* - (15 janvier 1998) - *Discussion générale* (p. 175, 176) : possibilité pour le Sénat de voter conforme un texte adopté par l'Assemblée nationale dans son ancienne composition. Fixation de l'ordre du jour du Parlement. Réforme constitutionnelle. Réalité de ce problème. Possibilité de choix pour le créancier, à défaut d'enchère, d'accepter l'adjudication ou de remettre le bien en vente. Souhait de poursuivre cette réflexion au cours d'une lecture supplémentaire.

- *Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]* - (21 janvier 1998) - *Discussion générale* - (p. 338, 339) : caractère juste du dispositif proposé. Son adhésion à l'urgence demandée sur ce texte. Points communs de l'évolution de l'immigration en France depuis le début du siècle. Dispositions positives : suppression de l'interdiction administrative du territoire, demande de relèvement d'un arrêté de reconduite à la frontière et assouplissement du regroupement familial. (p. 340, 341) : dépôt d'amendements par le groupe socialiste. Regroupement familial. Définition de la notion de menace à l'ordre public. Retrait du titre de séjour d'un étranger employant un clandestin. Rétablissement de la commission du séjour des étrangers. Rétenion administrative. Assure le ministre de son soutien. Votera contre le texte issu des travaux du Sénat.

- *Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat* - (22 janvier 1998) (p. 404, 407) : rapport Truche. Justice au quotidien. Jeunes délinquants. Carte judiciaire. Insuffisance du nombre de magistrats. Ne souhaite pas le développement du recours à la transaction et à la médiation. Procédure civile ; se déclare défavorable au juge unique. Tribunaux de commerce. Tribunaux administratifs. Libertés publiques et procédure pénale. Garde à vue. Instruction ; préférence pour la collégialité ; détention provisoire ; non-respect des dates-butoirs légales. Indépendance des parquets ; demande la nomination par le Conseil supérieur de la magistrature, CSM. Composition du CSM. Instructions du garde des sceaux. Approuve le recours contre les classements sans suite et la possibilité de saisine directe par le garde des sceaux. Préconise une séparation absolue entre magistrats du siège et magistrats du parquet.

- *Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion* - (27 janvier 1998) - *Avant l'art. 1er* (p. 429, 430) : son amendement n° 62 : obligation de justifier le refus du titre de séjour pour menace à l'ordre public par une disposition spécialement motivée ; rejeté. (p. 431) : renforcement de l'efficacité du contrôle effectué par les tribunaux par une justification motivée de la menace à l'ordre public. (p. 434, 435) : son amendement n° 63 : attribution de plein droit de la carte de résident à un étranger sous réserve de justification de sa résidence en France depuis l'âge de 10 ans au plus, sans menace pour l'ordre public ; rejeté. Rétablissement d'une disposition de la "loi Pasqua" du 24 août 1993, supprimée par la "loi Debré" du 24 avril 1997. (p. 436, 437) : son amendement n° 64 : interdiction de retirer un titre de séjour à un étranger inexpulsable ; rejeté. : absence de solution proposée à la situation des "sans-papiers". (p. 438) : son amendement n° 65 : suppression du refus de séjour en cas de demande sous des identités différentes ; rejeté. Application de la jurisprudence du Conseil d'Etat - **Art. 1er (motivation de refus de certains visas - suppression de l'obligation de visa pour les étrangers titulaires d'un titre de séjour ou d'un document de circulation)** (p. 442, 443) : son amendement, soutenu par M. Guy Allouche, n° 66 : suppression de l'obligation de visa

pour les étrangers bénéficiaires d'une autorisation de regroupement familial ; devenu sans objet - **Art. 2 (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 453) : rappel de la position du bureau de l'Association des maires de France estimant la délivrance des certificats d'hébergement en dehors des fonctions exercées par le maire. Transfert au préfet de cette procédure. Inutilité des certificats d'hébergement.

- **Suite de la discussion** - (28 janvier 1998) - **Art. 3 (création des cartes de séjour temporaire "scientifique" et "profession artistique et culturelle" - remplacement de la carte de séjour "membre de famille")** (p. 467) : son amendement n° 67 : retrait provisoire du titre de séjour jusqu'au jugement de la juridiction pénale ; rejeté. Demande le report de la discussion de cet amendement n° 67 précité après cet article 3. (p. 471) : dysfonctionnements de l'administration. Exemple des difficultés rencontrées par un professeur étranger venu pour des conférences en France - **Après l'art. 3** (p. 472, 474) : souhaite convaincre le Gouvernement et le Sénat du bien-fondé de son amendement n° 67 précité. Suppression des dispositions pouvant aboutir à une renaissance des cas d'étrangers sans papiers. Lutte contre le travail clandestin - **Avant l'art. 8 (par priorité)** (p. 482, 483) : demande l'examen en priorité de son amendement n° 69 : institution dans chaque département d'une commission de séjour des étrangers émettant un avis décisionnel ; devenu sans objet. Contrôle de l'administration par une commission représentative à la fois de l'ordre judiciaire et de l'ordre administratif. (p. 484, 485) : nécessité d'une composition identique de la commission du titre de séjour et de la commission d'expulsion. - **Après l'art. 6** (p. 487) : son amendement n° 68 : maintien de la carte de résident à l'employeur étranger d'un étranger en situation irrégulière ; rejeté - **Après l'art. 10** (p. 492) : coordination souhaitable entre les articles 21 bis et 33 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Interdiction du territoire prononcée par les tribunaux. Estime inacceptable d'exclure du territoire des personnes condamnées très légèrement et aux liens très étroits avec notre pays. Se déclare favorable à l'amendement n° 88 de M. Michel Duffour (suppression de la peine d'interdiction judiciaire du territoire pour d'une part les accidentés du travail et d'autre part les étrangers malades) - **Art. 10 bis (non-application du régime des infractions d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour d'étrangers en situation irrégulière à certaines associations)** (p. 493) : nécessité de prendre en compte la responsabilité pénale des membres des associations dans le dispositif de cet article - **Art. 15 (assignation à résidence d'étrangers faisant l'objet d'une proposition d'expulsion)** (p. 497) : possibilité de fonder en un seul alinéa la référence d'une part à l'urgence absolue et d'autre part à la nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat.

- **Suite de la discussion** - (29 janvier 1998) - **Art. 19 (modification du régime de la rétention administrative)** (p. 516) : son amendement n° 71 : procédure de mise en rétention administrative renouvelable une fois ; rejeté. Référence à la jurisprudence du Conseil constitutionnel sur ce sujet. (p. 518) : son amendement n° 72 : réduction du délai de rétention administrative de quarante-huit heures à vingt-quatre heures, au bout duquel l'intéressé doit être déféré à un magistrat de l'ordre judiciaire ; rejeté. (p. 521, 522) : difficultés d'identification d'un étranger non résolues par un faible allongement de la durée de rétention ; nécessaire consultation à ce sujet du Conseil constitutionnel par le Gouvernement. Exemple des zones d'attente - **Art. 33 (catégories d'étrangers protégés au regard de l'interdiction du territoire français)** (p. 533) : son amendement n° 73 : interdiction du territoire non appliquée aux personnes ayant des liens extrêmement étroits avec la France ; rejeté - **Art. 34 (dossier individuel d'identification des étrangers incarcérés)** (p. 548) : le groupe socialiste votera contre l'amendement de suppression n° 41 de la commission - **Art. 8 (précédemment réservé, le 28 janvier 1998, p. 488, 489) (carte de séjour "retraité")** : son amendement de forme n° 70 ; rejeté - **Art. 34 bis (prestations en nature de l'assurance maladie**

pour les titulaires de la carte de séjour "retraité" et prélèvement d'une cotisation d'assurance maladie sur les pensions) (p. 553) : son amendement, soutenu par M. Guy Allouche, n° 74 : suppression de la notion de soins immédiats ; devenu sans objet.

- **Proposition de loi tendant à autoriser les élus des communes comptant 3500 habitants au plus à conclure avec leur collectivité des baux ruraux [n° 0239 (95-96)]** - (10 février 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 745, 746) : problème posé par le renouvellement du bail. Protection des élus contre tout soupçon. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0151 (96-97)]** - (10 février 1998) - **Discussion générale** (p. 750) : proposition de loi de MM. Robert Pagès et Nicolas About relatives toutes deux à la révision de la prestation compensatoire sous forme de rente. Souplesse du système de la pension alimentaire. Difficultés socio-économiques et échec de la prestation compensatoire. Choix de la prestation compensatoire sous forme de rente par la pratique judiciaire. Nécessité de faciliter sa révision. (p. 751) : problème de la transmission aux héritiers. Assimilation de la prestation compensatoire révisable à une pension alimentaire.

- **Suite de la discussion** - (25 février 1998) - **Art. 1er (caractère forfaitaire de la prestation compensatoire et conditions de sa révision)** (p. 943, 945) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 du Gouvernement (révision en cas de changement imprévu et important). Préférence pour l'expression "changement substantiel" proposée par la commission. (p. 946) : se déclare opposé aux amendements n° 4 de M. Nicolas About (caducité de la prestation compensatoire en cas de remariage ou de concubinage notoire du créancier) et n° 5 de M. Robert Pagès (cessation de plein droit de la prestation compensatoire en cas de remariage ou de concubinage notoire du créancier). Finalité de la prestation compensatoire - **Après l'art. 1er** (p. 947) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 8 du Gouvernement (compétence du juge délégué aux affaires familiales pour la révision de la prestation compensatoire). Mention que la prestation compensatoire peut être révisée, suspendue ou supprimée. (p. 948) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 du Gouvernement (motivation de la décision du juge en cas d'exception au principe du versement en capital). Exigence d'une motivation spéciale pour des cas exceptionnels. Surcroît de travail pour les magistrats - **Art. 2 (fixation de la durée de la rente par le juge)** (p. 950, 951) : son amendement n° 1 : mention que la rente peut être viagère ; adopté. Interrogation sur la nécessité d'une décision spéciale et motivée pour la rente viagère et sur l'indexation. (p. 952) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 12 du Gouvernement (nouvelle rédaction) - **Art. 2 bis (possibilité pour les héritiers du débiteur de la rente compensatoire de demander sa révision)** (p. 954, 957) : sur l'amendement n° 13 du Gouvernement (intransmissibilité de la charge de la rente compensatoire aux héritiers du débiteur, assortie de la possibilité pour le créancier dans le besoin de demander une pension alimentaire à la succession de son ex-conjoint décédé), son sous-amendement n° 16 : transmissibilité de la charge de la rente compensatoire et possibilité pour les héritiers du débiteur d'en demander la révision ou la suppression ; devenu sans objet. Contradiction entre le principe du versement de la prestation compensatoire en capital et son intransmissibilité - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 959) : urgence à résoudre ce problème. Intérêt du système de la pension alimentaire. Interrogation sur l'article 4 qui prévoit la révision des prestations compensatoires fixées antérieurement dans les conditions de la nouvelle loi.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs - Deuxième lecture [n° 0234 (97-98)]** - (31 mars 1998) -

Art. 6 (mise en oeuvre du suivi socio-judiciaire) - Art. L. 355-33 du code de la santé publique (obligation pour le juge d'application des peines de désigner un médecin coordonnateur pour la mise en oeuvre de l'injonction de soins) (p. 1367) : son amendement, soutenu par M. Guy Allouche, n° 33 : établissement de la liste des médecins coordonnateurs par le procureur de la République ; adopté - **Art. L.355-34 du code de la santé publique (information du médecin traitant par le médecin coordonnateur et justification du suivi du traitement)** (p. 1368) : son amendement, soutenu par M. Guy Allouche, n° 34 : possibilité pour le médecin coordonnateur de transmettre au médecin traitant toute pièce du dossier ; adopté - **Art. 31 quater (preuve de la vérité des faits diffamatoires lorsqu'ils sont constitutifs d'infractions sexuelles)** (p. 1381) : son amendement, soutenu par M. Guy Allouche, n° 35 : suppression de la disposition introduite par l'Assemblée nationale qui permettrait, pour démontrer la vérité du fait diffamatoire, d'invoquer un fait amnistié ; adopté - **Art. 32 bis (conditions de sortie d'un établissement psychiatrique d'une personne pénalement irresponsable)** (p. 1382) : son amendement de suppression n° 36, soutenu par M. Guy Allouche ; adopté.

- **Question orale avec débat sur les incertitudes liées au financement de la liaison à grande vitesse entre Paris et Strasbourg** - (9 avril 1998) (p. 1665, 1666) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Christian Poncelet.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture [n° 0360 (96-97)]** - (21 avril 1998) - **Art. 12 bis (obligation de suivi des produits et régime spécifique applicable aux produits de santé)** (p. 1708, 1709) : intervient sur les amendements n° 2 de M. Jean-Jacques Hyst et n° 3 de la commission des affaires sociales (suppression des dispositions refusant l'exonération pour risque de développement lorsque le dommage a été causé par un élément du corps humain, par des produits issus de celui-ci ou par tout autre produit de santé). Absence de modification du code civil. Problème de l'aléa thérapeutique. Responsabilité partagée entre l'Etat et le fabricant. Rapport du Gouvernement.

- **Proposition de loi relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats - Deuxième lecture [n° 0336 (97-98)]** - (21 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1717) : question de la validation des droits d'inscription illégalement perçus par un certain nombre de centres régionaux de formation professionnelle d'avocats. Importance des frais d'inscription demandés par le barreau de Paris. Violation de la loi. Le groupe socialiste ne peut pas voter l'article 3 - **Art. 3 (validation de la perception des droits mis à la charge des élèves avocats par délibération des conseils d'administration des centres régionaux de formation professionnelle d'avocats)** (p. 1719) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 1 de la commission (période allant de 1992 à 1998) et contre l'ensemble du texte - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 1720) : se déclare opposé à l'amendement de coordination n° 2 de la commission. Considère qu'il ne s'agit pas du tout d'un amendement de coordination. Titre qui ne correspond pas à la réalité du texte.

- **Proposition de loi tendant à préciser le mode de calcul de la durée maximale de détention provisoire autorisée par le code de procédure pénale [n° 0055 (97-98)]** - (23 avril 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1832, 1833 ; 1837) : détention provisoire : adoption par l'Assemblée nationale de la proposition de loi de M. Alain Tourret. Portée limitée de la proposition de loi du groupe socialiste du Sénat : cas de la remise en détention provisoire du mis en examen s'étant soustrait volontairement aux obligations du contrôle judiciaire.

- **Hommage solennel à Victor Schoelcher** - (28 avril 1998) (p. 1930, 1931) : abolition de l'esclavage dans les colonies

françaises. Rôle de Victor Schoelcher. Historique. Abolition de la peine de mort. Rigueur des bagnes en Guyane. Droits civils des femmes. Mémoire républicaine.

- **Proposition de loi tendant à compléter l'article L.30 du code électoral relatif à l'inscription sur les listes électorales en dehors des périodes de révision [n° 0013 (97-98)]** - (26 mai 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2449, 2450) : article L. 30 du code électoral. Date de référence. Tradition du domicile d'origine. Radiation non consécutive à une faute. (p. 2451, 2452) : exclusion de la fraude.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0435 (97-98)]** - (4 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2754, 2756) : bicamérisme. Détermination par le procureur de la République de la liste des médecins coordonnateurs. Enregistrement des dispositions des mineurs victimes. Harcèlement sexuel. Bizutage. Libération des délinquants ou criminels reconnus irresponsables et hospitalités d'office. Le groupe socialiste votera ce texte à l'unanimité.

- **Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforcement de l'efficacité de la procédure pénale [n° 0434 (97-98)]** - (17 juin 1998) - **Art. 1er (alternatives aux poursuites et compensation judiciaire) - Art. 41-1 du code de procédure pénale (inscription de mesures de réparation, de régularisation, d'orientation ou de rappel à la loi)** (p. 3321, 3324) : son amendement n° 33 : suppression de la possibilité de délégation par le procureur de la République ; devenu sans objet. Prescription de l'action publique - **Art. 41-2 du code de procédure pénale (compensation judiciaire)** (p. 3326, 3327) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 3 de la commission (composition pénale - assouplissement des systèmes par l'intervention de personnes habilitées par le procureur). (p. 3328, 3330) : intervient sur l'amendement n° 52 de M. Robert Pagès (suppression de la notion d'indemnité compensatrice). Sur l'amendement n° 4 de la commission (substitution des mots "amende de composition" au mot "indemnité"), son sous-amendement n° 55 ; rejeté. (p. 3332) : son amendement n° 34 : possibilité pour le juge de modifier les propositions du procureur ; rejeté. (p. 3336) ; se déclare opposé à l'amendement n° 8 de la commission (en cas de non validation de la compensation, exercice de l'action publique par le procureur de la République) - **Art. 41-3 du code de procédure pénale (application en cas de violences ou de dégradations conventionnelles)** (p. 3337, 3338) ; se déclare opposé à l'amendement n° 9 de la commission (substitution pour coordination des mots "composition pénale" aux mots "compensation judiciaire").

- **Suite de la discussion** - (18 juin 1998) (p. 3344) : concomitance de la réunion de la commission des lois et de l'examen en séance publique d'un projet de loi relevant de la compétence de cette commission. (p. 3346) : estime que la commission des lois doit s'incliner devant le Sénat et devant l'ordre du jour prioritaire. Demande la reprise de la discussion de ce projet de loi - **Art. 1er (suite) - Après l'art. 41-3 du code de procédure pénale** (p. 3359) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (inscription des compositions pénales exécutées sur un registre national des compositions pour une durée de cinq ans) et invoque l'article 40 de la Constitution contre cet amendement - **Art. 3 (compétence du juge unique en matière correctionnelle)** (p. 3361) : intervient sur l'amendement n° 13 de la commission (suppression de la possibilité accordée au juge unique de renvoyer par une décision personnelle une affaire à la collégialité lorsque la complexité des faits le justifie) - **Art. 5 (procédure de l'amende forfaitaire)** (p. 3362) : son amendement de suppression n° 35 ; retiré - **Art. 11 (limitation des comparutions devant la chambre d'accusation en matière de demandes de mise en liberté)** (p. 3365) : son amendement de repli n° 36 ; devenu sans objet - **Art. 13 (dispositions concernant la comparution**

des parties à l'audience) : son amendement rédactionnel n° 37 ; adopté - **Après l'art. 14** (p. 3367) : son amendement n° 38 : possibilité pour la cour d'assises qui a mis en liberté un accusé d'ordonner si elle prononce une condamnation ou un mandat de dépôt ; retiré - **Art. 17** (*destruction ou aliénation des biens meubles saisis*) (p. 3368, 3369) : son amendement n° 39 : suppression de la possibilité qu'a le juge d'instruction d'ordonner la destruction des biens meubles qui ne sont plus nécessaires à la manifestation de la vérité ; retiré - **Art. 18** (*destruction de substances stupéfiants saisis*) (p. 3370) : son amendement n° 43 : suppression de la pesée contradictoire au niveau de l'enquête préliminaire ou de l'enquête de flagrance ; rejeté - **Avant l'art. 19** (p. 3371) : se déclare opposé à l'amendement n° 21 de la commission (possibilité pour la personne de demander des dommages et intérêts auprès de la juridiction qui a reconnu son innocence). (p. 3372) : sur cet amendement, son sous-amendement n° 56 : substitution du terme "réparation intégrale du préjudice" au terme "indemnisation" ; rejeté. (p. 3373) : son amendement n° 45 : réparation intégrale du préjudice en cas de détention provisoire abusive ; adopté - **Art. 19** (*simplification de la procédure de renvoi d'une juridiction à une autre*) (p. 3376) : son amendement de suppression n° 46 ; adopté - **Art. 20** (*notification aux avocats par télécopie*) (p. 3377) : son amendement n° 47 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 23 de la commission (notification par télécopie avec avis de réception du destinataire) - **Après l'art. 20** (p. 3379) : se déclare opposé à l'amendement n° 51 de M. Robert Pagès (possibilité de transmission de pouvoir de greffiers en chef aux greffiers).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)]** - (23 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3441, 3443) : définition des magistrats du parquet. Syndicalisme de la magistrature. Votera le projet de loi - **Avant l'art. 1er** (p. 3446) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Michel Charasse (nouvel alinéa à l'article 64 de la Constitution destiné à fixer les conditions de poursuites et de jugement des affaires intéressant les magistrats de l'ordre judiciaire, afin que le corps ne procède pas lui-même au jugement de ses propres membres). (p. 3448) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de M. Michel Charasse (affirmation, à l'article 64 de la Constitution, de la distinction entre les magistrats du siège et les magistrats du parquet et de l'impossibilité de passer de l'un à l'autre corps).

- **Suite de la discussion** - (24 juin 1998) - **Art. 1er** (*composition et attributions du CSM - Art. 65 de la Constitution*) (p. 3458) : différents problèmes couverts par cet article. (p. 3464) : se déclare opposé au sous-amendement n° 9 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (nomination des procureurs généraux), déposé sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 65 de la Constitution destiné à maintenir au sein d'une formation plénière deux formations spécifiques, à substituer à la désignation de demande par le Président du Conseil économique et social, la désignation conjointe de ses membres par les présidents des trois plus hautes juridictions, à étendre le pouvoir de proposition du CSM aux nominations des présidents de certaines juridictions d'outre-mer et à encadrer strictement la compétence du CSM en matière d'avis) - **Rappel au règlement** : article 48, alinéa 3 du règlement du Sénat : recevabilité des sous-amendements - **Art. 1er (suite)** (p. 3469) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 précité de la commission.

- **Proposition de loi portant extension de la qualification d'officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application de la police nationale [n° 0532 (97-98)]** - (4 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4207) : insuffisance de l'effectif des officiers de police judiciaire. Rappel de la proposition de loi déposée au Sénat par M. Paul Lorient, sur le même sujet. Sélection des critères nécessaires pour la qualification d'officier de police judiciaire : formation, agrégation par la commission ad hoc et nomination par le procureur général. Suggère à la

commission et au Gouvernement de retenir la formation de préférence à l'ancienneté dans le service.

- **Proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale [n° 0030 (98-99)]** - (5 novembre 1998) - **Art. unique** (p. 4258, 4259) : avec le groupe socialiste, ne prendra pas part au vote de la proposition de résolution - **Intitulé** (p. 4260) : se déclare opposé à l'intitulé de la proposition de résolution.

- **Rappel au règlement** - (18 novembre 1998) (p. 4571) : concomitance des réunions de commissions et de la séance publique.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0006 (98-99)]** - (18 novembre 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 4589, 4590) : réflexion nécessaire sur le problème soulevé par l'amendement n° 1 de M. Michel Charasse (principe de juridictions particulières pour les magistrats responsables pénalement et civilement des crimes, délits et actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions) qu'il ne votera pas. Scepticisme sur la réalité des poursuites contre des magistrats coupables de délits ou de contraventions.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 17** (p. 4807) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Demerliat, n° 1-223 : non imposition des actes des secrétariats des juridictions administratives et judiciaires ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4955, 4958) : ses amendements n° 1-233 : suppression de la TVA sur l'ensemble des honoraires exposés en justice ; et de repli n° 1-234 et n° 1-235 ; retirés. Gratuité de la justice. Droit communautaire.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage - Deuxième lecture [n° 0075 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - **Art. 3 bis** (*déclaration nominale obligatoire des cas présumés de dopage*) (p. 6666) : sur l'amendement n° 7 de la commission (obligation pour le médecin consulté en vue de la délivrance d'un certificat à la pratique sportive ou à la compétition de refuser ce certificat s'il constate des symptômes de dopage), son sous-amendement n° 49 : obligation pour le médecin de surseoir à la délivrance du certificat médical en cas de doute ; adopté. (p. 6668) : différence entre cellule médicale et antenne médicale. Se déclare favorable au sous-amendement n° 38 de M. James Bordas (déclaration non nominative en cas de constatation des symptômes de dopage à l'antenne médicale de lutte contre le dopage) déposé sur l'amendement n° 7 précité de la commission.

DUFAUT (Alain), sénateur (Vaucluse) RPR.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1225) - Ministère : Intérieur - *Politique de l'immigration* - Réponse le 6 mars 1998 (p. 1225) - **Immigration**

Questions orales sans débat :

n° 121 (JO Débats du 20 novembre 1997) (p. 3613) - Ministère : Equipement - *Tarif aérien sur la ligne Avignon - Paris* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 240) - **Transports aériens**

n° 346 (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 4010) - Ministère : Aménagement du territoire - *Participation des conseils généraux à la préparation des contrats de plan* - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4316) - **Contrats de plan**

DUFFOUR (Michel), Sénateur (Hauts-de-Seine) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la célébration de l'abolition de l'esclavage en France métropolitaine [n° 0361 (97-98)] Retirée le 28 avril 1998 (31 mars 1998) - **Cérémonies et fêtes légales.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la célébration de l'abolition de l'esclavage en France métropolitaine [n° 0406 (97-98)] (28 avril 1998) - **Cérémonies et fêtes légales.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à perpétuer le souvenir du drame de l'esclavage [n° 0020 (98-99)] (14 octobre 1998) - **Droits de l'homme.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 16 (JO Débats du 27 février 1998) (p. 996) - Ministère Equipement - *Bouclage de l'A 86* - Réponse le 27 février 1998 (p. 997) - **Autoroutes**

Questions orales sans débat :

n° 260 (JO Débats du 6 mai 1998) (p. 2038) - Ministère : Culture - *Avenir du théâtre des Amandiers de Nanterre* - Réponse le 3 juin 1998 (p. 2636) - **Arts et spectacles**

n° 347 (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 4011) - Ministère : Equipement - *Problèmes d'aménagement du pont de Rouen à Nanterre* - Réponse le 20 novembre 1998 (p. 4606) - **Routes**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion** - (13 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 38, 39) : éléments d'histoire. Identité de la France. Loi de 1973 sur la nationalité et prise en compte des mutations de la société française. Amalgame entre les problèmes sociaux et les problèmes ethniques. (p. 40, 41) : loi de 1993 et remise en cause de l'automatisme de l'acquisition de la nationalité. Intégration. Le groupe communiste républicain et citoyen souhaite l'institution d'une possibilité d'acquérir la nationalité française dès la naissance.

- **Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - **Art. 1er A (délai préalable à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage)** (p. 76) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 2 de la commission et n° 45 de M. Jean-Jacques Hyst - **Avant l'art. 1er** (p. 79, 81, 82) : retour à une disposition de la loi de 1973. Son amendement n° 114 : acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur né en France de parents étrangers établis régulièrement en France par simple déclaration ; rejeté - **Art. 1er (acquisition de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France)** (p. 90) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre les amendements identiques de suppression n° 3 de la commission, n° 46 de M. Jean-Jacques Hyst et n° 82 de M. Bernard Plasait - **Après l'art. 1er** (p. 105) : sur l'amendement n° 44 de M. Patrice Gélard (remise solennelle au cours d'une cérémonie publique à la mairie du lieu de résidence d'un certificat d'acquisition de la nationalité française), se déclare opposé au sous-amendement n° 128 de M. Jean Chérioux (lecture en français de passages de la Constitution). (p. 106) : se déclare favorable à l'amendement n° 38 de Mme Joëlle Dusseau (remise par le maire d'un livret civique rappelant les droits et les devoirs du citoyen à l'occasion d'une manifestation annuelle à la mairie) - **Après l'art. 1er** (p. 107) : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 115 : possibilité d'acquisition de la nationalité française entre dix-huit et vingt et un ans, si l'intéressé justifie à la date de la déclaration avoir en France sa résidence et s'il a eu sa résidence habituelle en France pendant une période continue ou discontinue d'au moins cinq ans depuis l'âge de onze ans ; rejeté - **Art. 5 (anticipation de l'acquisition de la nationalité française en raison de la naissance et de la résidence en France)** (p. 111) : son amendement n° 116 : possibilité dès l'âge de onze ans d'acquérir la nationalité française par une demande des parents et début de la condition de résidence habituelle en France à partir de l'âge de six ans ; devenu sans objet - **Après l'art. 5 bis** (p. 113) : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 118 : possibilité pour les réfugiés statutaires de réclamer la nationalité française par déclaration ; rejeté. (p. 115) : son amendement n° 117 : acquisition de la nationalité française par un mineur né à

l'étranger de parents étrangers dès lors qu'il a sa résidence en France et qu'il a accompli huit années de scolarité de six à seize ans en France; rejeté. (p. 119, 120): son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 119: possibilité pour les étrangers qui renouvellent leur titre de séjour de dix ans de demander la nationalité française par déclaration à cette occasion; retiré - **Art. 7 (obstacles à l'acquisition de la nationalité française)** (p. 121): son amendement n° 120: suppression de tous les cas d'empêchement liés à des condamnations à des peines supérieures à six mois d'emprisonnement; devenu sans objet - **Art. 8 (effet collectif de l'acquisition de la nationalité française)** (p. 122): son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 121: suppression de la condition de résidence habituelle avec le parent qui acquiert la nationalité française; devenu sans objet - **Après l'art. 9** (p. 124): son amendement n° 122: suppression de la présomption de fraude en matière d'acquisition de la nationalité par le mariage lorsque les époux ont cessé de vivre ensemble dans l'année qui suit l'enregistrement de leur déclaration; rejeté - **Après l'art. 13** (p. 127): son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 124: remise au demandeur d'un récépissé daté à réception de l'ensemble des pièces nécessaires à la preuve de la nationalité française et fixation d'un délai de réponse dans les six mois au plus tard à partir de la délivrance de ce récépissé, l'absence de réponse valant acceptation de délivrance; rejeté - **Avant l'art. 15** (p. 135): son amendement n° 123: réintégration par déclaration des personnes de nationalité française domiciliées dans les anciens territoires ou départements d'outre-mer devenus indépendants; rejeté - **Après l'art. 18** (p. 138): son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 125: attribution de l'aide juridictionnelle aux personnes auxquelles un certificat de nationalité est refusé et qui engagent une action déclarative de nationalité; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 140): limites fixées par le projet initial ne permettant pas une intégration de tous les jeunes issus de l'immigration. Méconnaissance de la réalité de la jeunesse par la droite sénatoriale. (p. 139): le groupe communiste républicain et citoyen votera contre le texte tel qu'il a été amendé par la majorité sénatoriale.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - (21 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 325, 326): droit du sol. Nécessité de mettre en oeuvre une nouvelle politique en matière d'immigration. Avancée sensible de ce projet de loi qui suscite également des réserves. Traitement parcellaire des mesures de sécurité. Aspect positif du dispositif: suppression des certificats d'hébergement, obligation de motiver le refus de visa de certaines catégories d'étrangers, création d'un titre de séjour "vie privée ou familiale", droit de séjour pour les malades et instauration d'une carte de séjour pour les retraités. Assouplissement du regroupement familial. Enrichissement de la notion d'asile. Dépôt d'amendements: visas refusés, rôle de la commission départementale de séjour, délai de recours. Politique de codéveloppement. Solidarité des associations et des mouvements caritatifs dans le domaine de l'immigration.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Deuxième lecture [n° 0207 (97-98)]** - (22 janvier 1998) - **Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - article L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 352): se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 1 de la commission - **Art. 8 (déroulement des séances de la commission permanente - Art. L. 4133-4 du code général des collectivités territoriales)** (p. 360): se déclare opposé aux amendements de suppression n° 8 de la commission et n° 13 de M. Jacques Valade, et favorable à l'amendement n° 9 de M. Guy Allouche (précision sur l'ouverture au public des séances de cette commission) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 361): accord avec le texte voté par l'Assemblée nationale. Faiblesse du nombre des dysfonctionnements. Mode de scrutin proportionnel. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, ne votera pas ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion** - (27 janvier 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 432): se déclare favorable à l'amendement n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation de justifier le refus du titre de séjour pour menace à l'ordre public par une disposition spécialement motivée) - **Art. 1er (motivation de refus de certains visas - suppression de l'obligation de visa pour les étrangers titulaires d'un titre de séjour ou d'un document de circulation)** (p. 439, 440): progrès marqué par les dispositions de cet article. Faiblesse des moyens consacrés à la délivrance des visas. (p. 442, 443): ses amendements, soutenus par M. Robert Pagès, n° 77: motivation de tous les refus de visa; et n° 80: droits élémentaires fondamentaux de l'étranger confronté à un refus d'entrée en France; devenus sans objet. Ses amendements n° 78: suppression de l'obligation de visa pour certaines catégories d'étrangers; et n° 79: fixation d'un délai de trois mois à la procédure en matière de visa; devenus sans objet - **Art. 2 (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 451, 452): le groupe communiste républicain et citoyen soutient le texte proposé pour cet article par le Gouvernement. Double emploi du certificat d'hébergement avec le visa.

- **Suite de la discussion** - (28 janvier 1998) - **Après l'art. 2** (p. 461, 462): son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 81: suppression des mesures autorisant la retenue du passeport, la fouille des véhicules et la constitution d'un fichier automatisé des empreintes digitales des étrangers; rejeté - **Avant l'art. 4** (p. 475): son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 84: attribution d'une carte de résident de dix ans aux étrangers de plus de dix-neuf ans résidant en France depuis l'âge de dix ans et à ceux résidant depuis quinze ans en France; rejeté - **Art. 4 (délivrance de plein droit de la carte de séjour temporaire "vie privée et familiale")** (p. 477): ses amendements, soutenus par M. Robert Pagès, n° 85: suppression de l'attribution de la carte de séjour "vie privée et familiale" à l'étranger mineur et à l'étranger ne vivant pas en état de polygamie; retiré; par Mme Nicole Borvo, n° 82: insertion du mot "grave" pour qualifier la menace à l'ordre public; devenu sans objet; et par M. Guy Fischer, n° 83: suppression de la condition d'entrée régulière sur le territoire français; devenus sans objet - **Art. 5 (attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire aux bénéficiaires de l'asile territorial)** (p. 479): son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 91: attribution d'une carte de résident à l'étranger bénéficiaire de l'asile territorial; devenu sans objet - **Art. 5 bis (rétablissement de la commission du titre de séjour)** (p. 481): son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 97: attribution d'un pouvoir décisionnel à la commission du titre de séjour; devenu sans objet - **Art. 7 (durée de validité, renouvellement et retrait de la carte de résident)** (p. 488): son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 86: simplification des démarches lors du renouvellement d'une carte de résident; devenu sans objet - **Art. 9 (délit d'entrée et de séjour irréguliers en France)** (p. 489): son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 87: suppression des sanctions pénales visant l'entrée et le séjour irréguliers d'étrangers en France; rejeté - **Après l'art. 10** (p. 491): son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 88: suppression de la peine d'interdiction judiciaire du territoire pour d'une part les accidentés du travail et d'autre part les étrangers malades; rejeté - **Art. 14 (aménagement de la définition du délit d'obstacle à l'éloignement)** (p. 496): son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 89: suppression de l'incrimination de non-communication de renseignements et de celle relative à la communication de renseignements inexacts; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (29 janvier 1998) - **Art. 19 (modification du régime de la rétention administrative)** (p. 515): son amendement n° 90: définition des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire; rejeté. (p. 518): son amendement n° 98: réduction du délai de rétention administrative de quarante-huit heures à vingt-quatre heures; rejeté. (p. 519, 520): ses amendements,

n° 96 : diminution à sept jours de la durée maximale de la rétention administrative ; et de repli n° 95 ; rejetés. (p. 523) : son amendement n° 99 : assignation à résidence préférable à la rétention administrative devenant l'exception ; devenu sans objet - Avant l'art. 32 (p. 532) : son amendement n° 92 : rapport au Parlement relatif à la coopération avec les pays en voie de développement ; rejeté - Après l'art. 40 (p. 560, 561) : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 94 : extinction des peines d'interdiction du territoire prononcées dans le cas de séjours irréguliers, avant l'entrée en vigueur de la présente loi ; rejeté - Explications de vote sur l'ensemble (p. 565, 566) : texte profondément amendé par la majorité sénatoriale : le groupe communiste républicain et citoyen émettra un vote négatif. Echec des précédentes législations pour faire cesser l'immigration clandestine. Amélioration favorable de la vie des familles. Transparence dans la délivrance des visas. Aménagement du droit d'asile. Amélioration de l'image de la France. Nécessité d'accroître le rôle des associations.

- Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0290 (97-98)] - (24 février 1998) - Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - Art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 888) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'amendement de suppression n° 1 de la commission - Explications de vote sur l'ensemble (p. 892) : attachement au mode de scrutin proportionnel. Regrette l'absence de lecture supplémentaire du budget. Déclaration de programme des candidats à la présidence. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, ne votera pas ce texte.

- Projet de loi relatif à la nationalité - Nouvelle lecture [n° 0287 (97-98)] - (25 février 1998) - Discussion générale (p. 936) : refus de la majorité sénatoriale de débattre sur ce texte. (p. 937) : détresse de la jeunesse. Remise en cause insuffisante du dispositif Méhaignerie. Proposition d'instaurer un droit à la nationalité sur déclaration. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen rejettent catégoriquement l'attitude de la majorité sénatoriale.

- Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - (3 mars 1998) - Discussion générale (p. 1100, 1101) : importance des négociations de branches et d'entreprises. Complexité de l'organisation du travail. Amélioration du texte. Cadre juridique des négociations. Elargissement du pouvoir des salariés et des organisations syndicales.

- Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile - Nouvelle lecture [n° 0324 (97-98)] - (1er avril 1998) - Discussion générale (p. 1401, 1403) : échec de la commission mixte paritaire. Position contestable de la majorité sénatoriale supprimant des articles novateurs dans le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture. Son adhésion à certaines mesures du projet gouvernemental. Introduction d'une restriction regrettable dans l'attribution de la carte de séjour. Critique du dispositif concernant les associations exonérées de sanction pénale après avoir aidé des étrangers en situation irrégulière. Commission d'enquête sénatoriale sur la mise en oeuvre de la circulaire de régularisation des étrangers en situation irrégulière. Refus d'un discours quasiment xénophobe - Question préalable (p. 1418, 1419) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable.

- Projet de loi relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 - Deuxième

lecture [n° 0208 (97-98)] - (21 avril 1998) - Discussion générale (p. 1725) : paradoxe entre ce projet de loi organique qui renforce les droits politiques des Européens et les dispositions relatives à la mise en place de l'euro. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte comme un appel à plus de citoyenneté.

- Proposition de loi tendant à compléter l'article L.30 du code électoral relatif à l'inscription sur les listes électorales en dehors des périodes de révision [n° 0013 (97-98)] - (26 mai 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2452) : votera la proposition de loi.

- Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)] - (2 juin 1998) - Discussion générale (p. 2654) : colloque de Villepinte. (p. 2655) : lutte contre l'insécurité et amélioration de la politique sociale. Nécessité de donner un cadre légal aux polices municipales et de définir leurs missions. Règlement de coordination. Armement. (p. 2656) : création d'un cadre d'emploi de catégorie B. Danger de l'élargissement des pouvoirs des policiers municipaux en matière de vérification d'identité. Divergence entre le volet social et les revendications syndicales. Formation : organisation et financement. Le groupe communiste républicain et citoyen attendra la fin de l'examen des articles pour exprimer sa position.

- Suite de la discussion - (3 juin 1998) - Art. 7 (armement des agents de police municipale) (p. 2698, 2699) : se déclare opposé à l'amendement n° 28 de la commission (suppression du principe de désarmement, subordination de l'armement à la nature des interventions et aux circonstances, suppression de la référence aux catégories d'armes et impossibilité de porter une arme à défaut de convention de coordination) - Art. 20 (nouvel agrément des agents de police municipale) (p. 2714) : son amendement n° 97 (reclassement des personnels ayant fait l'objet d'un refus d'agrément par le préfet dans la collectivité de rattachement) ; devenu sans objet - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2715) : crainte de l'exercice d'un chantage par les préfets sur les magistrats municipaux. Votera contre le texte tel qu'il a été modifié par le Sénat.

- Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0524 (97-98)] - (20 octobre 1998) - Discussion générale (p. 3894, 3895) : mode de scrutin. Réduction à cinq ans du mandat des conseillers régionaux. Choix d'une circonscription régionale. Renforcement du poids de l'exécutif régional. Prime de sièges à la liste arrivée en tête. Augmentation des seuils.

- Suite de la discussion - (21 octobre 1998) - Question préalable (p. 3932) : procédure d'urgence. Scrutin à un tour. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre la motion n° 54 de M. Josselin de Rohan tendant à opposer la question préalable.

- Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - Art. 1er ter (incompatibilité du mandat parlementaire avec les fonctions de juge des tribunaux de commerce) (p. 4028) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 3 de la commission - Après l'art. 2 septies (p. 4039) : son amendement n° 33 : incompatibilité du mandat de parlementaire avec la fonction de conseil ou de direction dans toutes les entreprises dont l'Etat est actionnaire ; rejeté - Art. 2 octies (interdiction faite aux parlementaires d'exercer une fonction de direction ou de conseil dans une société énumérée à l'article LO146 du code électoral) : son amendement n° 34 : interdiction à tout parlementaire d'exercer une fonction de conseil ; devenu sans objet - Après l'art. 2 octies (p. 4040) : son amendement n° 35 : application

des dispositions de l'article LO 146 du code électoral à toute personne qui possède plus de 5 % du capital des sociétés ou entreprises visées dans cet article ; rejeté - **Art. 4 bis (âge d'éligibilité des sénateurs)** (p. 4043, 4044) : intervient sur l'amendement de suppression n° 17 de la commission - **Art. 4 ter (participation des parlementaires aux commissions constituées dans leur département d'élection)** (p. 4045) : intervient sur l'amendement de suppression n° 18 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4052) : rôle du parlementaire. Liens entre les assemblées parlementaires et les institutions européennes. Connaissance de la réalité locale. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)] - Suite de la discussion** - (29 octobre 1998) - **Art. 1er A (fixation à dix-huit ans de l'âge d'éligibilité)** (p. 4065) : abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur l'amendement de suppression n° 1 de la commission - **Art. 1er (généralisation de la limitation à deux du nombre des mandats locaux exercés simultanément)** (p. 4067) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre l'amendement n° 2 de la commission (exclusion des conseillers municipaux des communes de moins de 3500 habitants) - **Art. 3 (éligibilité du maire à dix-huit ans ; fonctions incompatibles avec celles du maire)** (p. 4070) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° 77 de la commission (incompatibilité des fonctions de maire d'une commune d'au moins 3500 habitants avec la présidence d'un conseil régional ou d'un conseil général - suppression des incompatibilités professionnelles) - **Art. 3 ter (bénéfice d'un crédit d'heures pour les conseillers municipaux des communes de plus de 3500 habitants)** (p. 4071) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Avant l'art. 3 quater** (p. 4072) : son amendement n° 39 : dispositions relatives au statut de l'élu local ; rejeté - **Après l'art. 3 quater** (p. 4073) : ses amendements, relatifs au statut de l'élu local, n° 40, n° 41 et n° 42 ; rejetés - **Art. 3 sexies (revalorisation de l'indemnité maximale de fonction des maires)** (p. 4075) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre l'amendement de suppression n° 12 de la commission - **Titre III bis (dispositions modifiant l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires)** (p. 4081) : abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur l'amendement de suppression n° 23 de la commission. Vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 33 de la commission ("Projet de loi relatif aux incompatibilités entre mandats électoraux et fonctions électives") - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4086) : statut de l'élu. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de loi modifié par le Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (30 novembre 1998) (p. 5348) : augmentation sous forme de compensation des crédits consacrés aux collectivités locales. Réforme de la taxe professionnelle : risque pour l'autonomie des collectivités locales. (p. 5349, 5350) : effort financier insuffisant de l'Etat en faveur des collectivités locales. Contrat de croissance et de solidarité. Santé fragile des collectivités locales. Critique des taux de croissance retenus pour l'évolution des dotations. Formation des élus locaux. Question du cumul des mandats. Coopération intercommunale. Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de budget.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) (p. 5363, 5364) : augmentation du sentiment d'insécurité. Politique de sécurité publique. Sécurité de proximité. Recrutement d'adjoints de sécurité. Favorable au gel par le Gouvernement du plan de redéploiement des forces de police et de gendarmerie. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de budget.

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5472) : insuffisant engagement du secteur bancaire, dans le soutien à l'économie d'outre-mer. Nouvelle-Calédonie : résultats du référendum du 8 novembre, situation économique.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - (9 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6202, 6204) : approuve la réduction des seuils pour la participation au second tour ou la répartition des sièges votée par l'Assemblée nationale. Manoeuvres politiciennes de la majorité sénatoriale. Parité entre les hommes et les femmes. Scrutin proportionnel. Votera le texte adopté par l'Assemblée nationale - **Art. 3 (mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux)** (p. 6226) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de la commission (retour au bénéfice de l'âge le plus élevé en cas d'égalité de suffrages).

- **Suite de la discussion** - (16 décembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6491, 6492) : attitude politicienne de la majorité sénatoriale incapable d'adopter une démarche commune et constructive. Préférence du groupe communiste pour le scrutin proportionnel. Défense du seuil de 3 %. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de loi dénaturé par le Sénat.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - (16 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6512, 6514) : nécessité de réorienter la construction européenne : lutte contre le chômage, fin de la toute puissance des marchés financiers. Refus des abandons de souveraineté consentis sans l'accord de la représentation nationale. Dépôt d'un amendement augmentant les pouvoirs du Parlement français et lui permettant de voter une résolution valant mandat de négociation pour le Gouvernement. Votera contre ce projet de loi constitutionnelle qui prépare la ratification du traité d'Amsterdam validant une politique ultralibérale de régression.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6581) : le groupe communiste républicain et citoyen se prononce contre cette révision constitutionnelle et le traité d'Amsterdam.

DUGOIN (Xavier), sénateur (Essonne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DULAIT (André), sénateur (Deux-Sèvres) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation jusqu'au 21 octobre 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 349 (97-98)] autorisant la ratification du traité d'amitié, d'entente et de coopération entre la République française et la République d'Azerbaïdjan [n° 0420 (97-98)] (6 mai 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur les projets de loi - [n° 384 (97-98)] autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie ; - [n° 385 (97-98)] autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Pologne ; et [n° 386 (97-98)] autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République tchèque [n° 0430 (97-98)] (13 mai 1998) - **Traités et conventions.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Indonésie du 11 au 18 avril 1998 [n° 0457 (97-98)] (27 mai 1998) - **Asie du Sud-Est.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Affaires étrangères [n° 0069 (98-99), tome 1] (19 novembre 1998) - Lois de finances.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur les projets de loi [n° 561, 562, 563, 564 (97-98)], autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et, d'autre part, respectivement, la République d'Azerbaïdjan, la République d'Ouzbékistan, la République d'Arménie, et la Géorgie [n° 0127 (98-99)] (16 décembre 1998) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1221) - Ministère : Intérieur - *Détection des incendies* - Réponse le 6 mars 1998 (p. 1221) - **Incendies**

n° 36 (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5078) - Ministère : Agriculture - *Levée de l'embargo sur le bœuf britannique* - Réponse le 27 novembre 1998 (p. 5078) - **Maladies du bétail**

Questions orales sans débat :

n° 181 (JO Débats du 4 février 1998) (p. 621) - Ministère : Education nationale - *Financement de l'utilisation des*

ressources multimédia dans les établissements scolaires - Réponse le 4 mars 1998 (p. 1074) - **Multimédia**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie [n° 0384 (97-98)] - (20 mai 1998)** - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 385 et n° 386 (97-98)** (p. 2417, 2419) : vigilance contre les risques de fracture en Europe. Coopération entre l'Alliance atlantique, d'une part, et la Russie et l'Ukraine, d'autre part. Acte fondateur OTAN-Russie. Evolution de l'OTAN vers de nouvelles missions. Attachement à une identité européenne de défense au sein de l'OTAN. Rappelle la compétence prioritaire du conseil de sécurité de l'ONU pour la gestion des crises internationales. Position spécifique de la France. Pays non retenus pour l'élargissement de l'OTAN. Propose l'adoption de ces trois projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Pologne [n° 0385 (97-98)] - (20 mai 1998)** - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 386 (97-98)** (p. 2417, 2419) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République tchèque [n° 0386 (97-98)] - (20 mai 1998)** - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 385 (97-98)** (p. 2417, 2419) : voir son intervention sous le projet n° 384.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'amitié, d'entente et de coopération entre la République française et la République d'Azerbaïdjan [n° 0349 (97-98)] - (20 mai 1998)** - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2433, 2434) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (p. 5496, 5497) : avis favorable à l'adoption de ce budget. Fusion des budgets des affaires étrangères et de la coopération. Réserves sur la baisse du budget de la coopération. Déflation des effectifs. Fermeture de nombreux postes consulaires. Carrière diplomatique : demande une affectation consulaire obligatoire. Gestion du réseau diplomatique. Gestion du patrimoine immobilier. Hausse des contributions volontaires aux organisations internationales. Assistance aux Français de l'étranger. Retard dans l'élaboration du projet de loi relatif au volontariat à l'étranger.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux - Nouvelle lecture [n° 0111 (98-99)] - (22 décembre 1998)** - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6628) : importance du délai de quinze jours pour la garde des chiens errants en fourrière en rapport avec le délai de transmission de la rage. Votera le texte.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Azerbaïdjan, d'autre part [n° 0561 (97-98)] - (22 décembre 1998)** - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 562, n° 563 et n° 564** (p. 6636,

6637); vocation de ces pays à l'adhésion à l'Union européenne. Suspension de l'accord au respect de la démocratie et des droits de l'homme. Programme TACIS.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part [n° 0562 (97-98)]** - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 561, n° 563 et n° 564** - Voir intervention sous le projet de loi n° 561 (p. 6636, 6637).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Arménie, d'autre part [n° 0563 (97-98)]** - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 561, n° 562 et n° 564** - Voir intervention sous le projet de loi n° 561 (p. 6636, 6637).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la Géorgie, d'autre part [n° 0564 (97-98)]** - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 561, n° 562 et n° 563** - Voir intervention sous le projet de loi n° 561 (p. 6636, 6637).

DUPONT (Ambroise), sénateur (Calvados) RI.

Secrétaire du Sénat jusqu'au 30 septembre 1998

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Environnement [n° 0067 (98-99), tome 3] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 21 (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2585) - Ministère : Emploi - *Politique familiale* - Réponse le 29 mai 1998 (p. 2586) - **Politique familiale**

n° 13 (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3347) - Ministère : Aménagement du territoire - *Epanchage des boues issues du*

traitement des eaux usées - Réponse le 19 juin 1998 (p. 3348) - **Eau et assainissement**

Questions orales sans débat :

n° 136 (JO Débats du 16 décembre 1997) (p. 5321) - Ministère : Agriculture - *Mise en culture de maïs transgénique* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 27) - **Produits agricoles et alimentaires**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - **Après l'art. 62 (p. 2246) :** son amendement, soutenu par Mme Anne Heinis, n° 158 : élargissement des possibilités des paris transfrontaliers par l'intermédiaire du PMU ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 19 (application du taux réduit de TVA aux abonnements souscrits pour la fourniture de gaz et d'électricité)** (p. 4911) : soutient l'amendement n° I-153 de Mme Janine Bardou (extension du taux réduit de TVA aux réseaux de chaleur).

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 5730, 5731) : rejet de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP. Interrogation sur la nécessité de la transformation du ministère de l'environnement en ministère de plein exercice. Augmentation des moyens destinés à la protection de la nature. Accroissement du nombre des espaces protégés. Réseau Natura 2000 : financement par le fonds de gestion des milieux naturels ; nécessité d'une maîtrise budgétaire. Difficulté de mise en oeuvre de la politique globale d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Multiplication des pylones nécessaires au réseau de téléphonie mobile. La commission des affaires culturelles s'en remettra à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ce projet de budget.

DUPONT (Jean-Léonce), sénateur (Calvados) RI.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du comité d'orientation des programmes de la société Télévision du savoir (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (JO Lois et décrets du 5 novembre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 20 novembre 1998).

DURAND-CHASTEL (Hubert), sénateur (Français établis hors de France) NI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 204 (97-98)] autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière civile entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil [n° 0313 (97-98)] (25 février 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 371 (97-98)] autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Hong Kong [n° 0452 (97-98)] (27 mai 1998) - **Traités et conventions.**

Proposition de loi, déposée avec MM. Jacques Habert et André Maman, portant création d'un fonds de garantie destiné à l'indemnisation des Français établis hors de France victimes d'événements politiques graves dans leur pays de résidence [n° 0529 (97-98)] (30 juin 1998) - **Français de l'étranger.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 537 (97-98)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse en vue de compléter la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale du 20 avril 1959 [n° 0026 (98-99)] (21 octobre 1998) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 21 (JO Débats du 27 février 1998) (p. 1001) - Ministère : Commerce extérieur - *Relations avec l'ex-Zaïre* - Réponse le 27 février 1998 (p. 1001) - **Commerce international**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1998) - Discussion générale (p. 45) :** droit de la nationalité et intérêt de la

nationalité. Rôle de la filiation. Loi organique. Préférence pour la manifestation de volonté fixée par la loi du 22 juillet 1993. Possibilité de lier cette démarche avec celle prévue par la réforme du service national. Approbation des dispositions favorables aux Français de l'étranger. (p. 46) : amendement visant à donner la nationalité française aux enfants d'anciens combattants ayant servi dans l'armée française sous certaines conditions.

- **Suite de la discussion - (14 janvier 1998) - Art. 1er A (délai préalable à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage) (p. 76) :** se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 2 de la commission et n° 45 de M. Jean-Jacques Hyst. Institution du mariage. Simplification des formalités du divorce - **Art. 5 bis (acquisition de la nationalité française par un mineur ayant fait l'objet d'une adoption simple par un Français établi hors de France) (p. 112) :** égalité de traitement entre les Français de métropole et les Français de l'étranger en cas d'adoption simple - **Après l'art. 5 bis (p. 116) :** son amendement n° 111 : élargissement de la faculté de réclamer la nationalité française par déclaration aux enfants des anciens combattants étrangers ayant servi dans l'armée française ; retiré. (p. 118, 119) : son amendement n° 112 : possibilité pour les personnes ayant perdu la nationalité française de la réclamer par simple déclaration à condition qu'elles prouvent qu'elles ont un parent ou un grand-parent français d'origine par filiation ; adopté - **Après l'art. 13 (p. 129) :** son amendement de corrélation n° 113 ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - (3 mars 1998) - Discussion générale (p. 1093, 1094) :** opposé au caractère obligatoire de la réduction du temps de travail. Intervention de la seconde loi. Crainte d'un durcissement de la loi au détriment de la souplesse réclamée. Conséquences sur le droit du travail. Conséquences sur les petites et moyennes entreprises. Inégalités entre le secteur privé et le secteur public. Coût pour les entreprises et pour la collectivité. Financement des incitations financières. Instauration de la monnaie unique européenne et vote de la loi des 35 heures. Votera les propositions de la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière civile entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil [n° 0204 (97-98)] - (25 mars 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale :** son intervention présentée par M. Jacques Habert (p. 1294, 1295).

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - Discussion générale (p. 1863, 1864) :** conséquences attendues de l'euro sur l'économie française, la naissance d'une puissance européenne et le rééquilibrage des systèmes monétaires. Effet d'attraction au sein de l'Union européenne. Handicap pour la France de l'importance de ses dépenses publiques et de sa fiscalité élevée. Votera la résolution de la commission des finances.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (11 juin 1998) - Art. 30 (création d'une taxe sur les logements vacants) (p. 3001) :** son amendement de suppression n° 294 ; adopté. (p. 3002) : son amendement de repli n° 295 ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Art. 37** (*programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins*) (p. 3069) : soutient l'amendement n° 444 de M. Philippe Darniche (attention accordée par ce programme au fléau sanitaire que représente la toxicomanie) - **Avant l'art. 38** (p. 3071) : se déclare favorable à l'amendement n° 309 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (établissement dans les postes diplomatiques français à l'étranger d'un programme local pour l'accès aux soins et la prévention sanitaire des personnes les plus démunies).

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Après l'art. 71** (p. 3214, 3215) : soutient les amendements de M. Philippe Darniche n° 447 (organisation d'un accueil groupé des familles dans les établissements sociaux) et n° 448 (possibilité pour les caisses d'allocations familiales et les caisses de mutualité sociale agricole d'apporter leur soutien aux actions de nature à valoriser la vie familiale).

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4963) : soutient l'amendement n° I-60 de M. Philippe Adnot (application du taux réduit de TVA de 14 % aux prestations de restauration rapide).

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (28 novembre 1998) (p. 5328, 5329) : dégradation de la conjoncture économique internationale. Mise en place de l'euro. Nécessité d'une politique de soutien à l'exportation. Baisse des crédits d'assurance prospection. Nécessité du remplacement des coopérants du service national par des volontaires internationaux : retard dans le dépôt du projet de loi. Souhait d'une affectation des volontaires auprès des comités consulaires pour l'emploi et la formation à l'étranger. Votera ce projet de budget.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) (p. 5509, 5511) : déception à l'examen du budget regroupé des affaires étrangères et de la coopération en réduction. Remise en cause du rayonnement de la France dans le monde et au sein de l'Union européenne. Contributions volontaires. Réduction des effectifs. Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFÉ. Possibilité de cotutelle avec le ministère de l'éducation nationale. Insuffisance des crédits affectés à l'octroi de bourses ou à l'amélioration des établissements scolaires. Agrandissement du parc immobilier. Remplacement des coopérants du service national. Retard de l'action audiovisuelle. Votera le projet de budget même s'il ne prend pas suffisamment en compte la mondialisation et le développement de l'Union européenne.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution** [n° 0092 (98-99)] - (16 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6511, 6512) : étape indispensable à la ratification du traité d'Amsterdam : communautarisation des matières liées à la circulation des personnes assortie d'un nécessaire transfert de souveraineté ; extension du champ des décisions arrêtées à la majorité qualifiée ; insertion d'un protocole social. Non-prévision de réformes institutionnelles de l'Union européenne. Accroissement des prérogatives du Parlement européen. Occasion d'un débat sur la construction européenne à chaque révision constitutionnelle. Dépôt d'un amendement pour l'inscription de la défense de la francophonie dans la loi fondamentale. Ratifiera le traité d'Amsterdam et votera le projet de loi constitutionnelle qui le conditionne.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Hong Kong** [n° 0371 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 6645, 6646) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse en vue de compléter la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale du 20 avril 1959** [n° 0537 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 6646, 6647) : propose l'adoption de ce projet de loi.

DURRIEU (Josette), sénateur (*Hautes-Pyrénées*) **SOC.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 28 mai 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge suppléant de la Cour de justice de la République (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination en tant que déléguée titulaire (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998) ; puis présidente le 27 octobre 1998.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2314) - Ministère : Industrie - *Contrat de plan entre l'État et La Poste* - Réponse le 15 mai 1998 (p. 2314) - **Poste (La)**

n° 52 (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6268) - Ministère : Affaires étrangères - *Droits de l'homme et trafic d'armes en Moldavie* - Réponse le 11 décembre 1998 (p. 6269) - **Armement**

DUSSAUT (Bernard), sénateur (*Gironde*) **SOC.**

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Industries agricoles et alimentaires [n° 0068 (98-99), tome 4] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 161 (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 298) - Ministère : Agriculture - *Retraités agricoles* - Réponse le 25 février 1998 (p. 864) - *Retraite*

n° 253 (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1938) - Ministère : Equipement - *Amélioration de la sécurité ferroviaire* - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2340) - *Sécurité routière*

n° 263 (JO Débats du 7 mai 1998) (p. 2114) - Ministère : Aménagement du territoire - *Contrôle des installations d'assainissement non collectif* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3397) - *Eau et assainissement*

n° 344 (JO Débats du 23 octobre 1998) (p. 3963) - Ministère : Santé - *Carte hospitalière* - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4321) - *Hôpitaux*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques [n° 0409 (97-98)]** - (19 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2355) : utilisation des chiens comme armes ou auxiliaires de la délinquance. Ordre public. Disparition à terme du territoire français des espèces les plus dangereuses. (p. 2356) : prévention. Renforcement des pouvoirs de police des autorités. Responsabilisation accrue des maîtres. Dispositions relatives aux fourrières, au dressage et aux activités commerciales liées aux animaux de compagnie. Protection des animaux de compagnie et problème de l'abandon des animaux. Dispensaires pour animaux. (p. 2357) : le groupe socialiste approuve le projet de loi tel qu'il a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale et ne le votera au Sénat que s'il n'est pas dénaturé dans son esprit par la majorité sénatoriale - **Art. 1er (mesures visant à prévenir le danger susceptible d'être présenté par un animal)** (p. 2365) : son amendement n° 68 : décision prise par le maire notamment de faire procéder à l'euthanasie de l'animal après avis d'un vétérinaire mandaté par la direction des services vétérinaires ; adopté - **Art. 7 (mesures relatives à la mise en fourrière et aux communautés de chats errants)** - **Art. 213-3 du code rural (principes applicables à l'existence et au fonctionnement des fourrières)** (p. 2384, 2385) : son amendement n° 69 : référence à un vétérinaire habilité par la direction des services vétérinaires ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2403) : remise en cause de la classification des chiens potentiellement dangereux en deux catégories et du régime de déclaration. Le groupe socialiste votera contre le texte résultant des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

*Deuxième partie :***Agriculture et pêche**

- (27 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, pour les industries agricoles et alimentaires (p. 5162, 5163) : bilan du secteur agro-alimentaire pour 1997. Contraintes de l'environnement international. Evolution des crédits. Relèvement des crédits de la société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPSXA, et des crédits destinés aux actions de promotion et de développement de la qualité ainsi qu'à la sécurité alimentaire. Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (28 novembre 1998) (p. 5308, 5310) : stabilisation des crédits du Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce, FISAC. Bonification des intérêts des prêts. Politique en faveur de la formation professionnelle. Limitation des aides à l'embauche d'apprentis. Proposition des préfets de régions dans le cadre des futurs contrats Etat-régions. Régime fiscal des micro-entreprises. Abaissement de la TVA sur les travaux d'entretien des logements. Aménagement de la fiscalité de la transmission de patrimoine professionnel. Mesures incitatives à l'emploi : crédit d'impôt pour travaux d'entretien, réforme de la taxe professionnelle. Simplification administrative pour les PME. Effet néfaste de l'implantation des grandes surfaces sur l'emploi : exemple de la Gironde. Examen prochain du projet de loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire et du projet de loi sur l'intercommunalité, ainsi que d'un texte sur les interventions économiques des collectivités locales et sur la réforme du code des marchés. Politique européenne en faveur de l'artisanat et des PME. Signature de l'accord sur les trente-cinq heures par l'Union professionnelle artisanale. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (28 novembre 1998) (p. 5325, 5326) : influence de la crise boursière asiatique sur le commerce extérieur français. Lancement de la monnaie unique européenne. Poursuite de l'adaptation du réseau de l'expansion économique à l'étranger : réduction des crédits de fonctionnement de la Direction des relations économiques extérieures, DREE. Réforme des organismes d'appui au commerce extérieur : baisse des moyens d'intervention de l'Agence pour la promotion internationale des technologies et des entreprises françaises, CFME-ACTIM. Augmentation des crédits du Centre français du commerce extérieur, CFCE. Le groupe socialiste votera ces crédits.

DUSSEAU (Joëlle), sénateur (Gironde) RDSE.

N'a pas été réélue aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Secrétaire, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec MM. Jean-Michel Baylet, Yvon Collin et André Boyer, tendant à créer une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur les agissements et objets du groupement de fait dit "Département Protection Sécurité" [n° 0346 (97-98)] (9 mars 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 mars 1998) - **Ordre public.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 16 (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2581) - Ministère : Fonction publique - *Complexité des démarches administratives* - Réponse le 29 mai 1998 (p. 2581) - **Administration (relations avec le public)**

n° 14 (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3348) - Ministère : Justice - *Parité hommes femmes dans la vie politique* - Réponse le 19 juin 1998 (p. 3349) - **Vie politique**

Questions orales sans débat :

n° 288 (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2409) - Ministère : Emploi - *Accouchement sous X* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3405) - **Femmes**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1998) - Discussion générale (p. 36) :** lois sur la nationalité. Loi de 1973 et possibilité pour les parents de réclamer la nationalité française pour leurs enfants dès la naissance. Phénomène du vote en faveur du Front national. (p. 37) : caractéristiques de l'immigration actuelle et analyse de la volonté d'intégration des différentes communautés étrangères. Loi de 1993 instaurant une démarche pour l'acquisition de la nationalité. (p. 38) : avec ses amis radicaux, regrette la frilosité de ce projet.

- **Suite de la discussion - (14 janvier 1998) - Art. 1er A (délai préalable à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage) (p. 76) :** se déclare opposée aux amendements identiques de suppression n° 2 de la commission et n° 45 de M. Jean-Jacques Hyst. Caractère minoritaire des mariages de complaisance - **Avant l'art. 1er (p. 80) :** se déclare favorable à l'amendement n° 114 de M. Michel Duffour (acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur né en France de parents étrangers établis régulièrement en France par simple déclaration). Promesses des dernières élections législatives - **Art. 1er (acquisition de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) (p. 84, 85) :** changement de philosophie par rapport à la loi de 1993 mais maintien d'une démarche par les preuves à apporter. Souhait d'un retour à la loi de 1973. Recul du Gouvernement par rapport à ses promesses. Connaissance de la langue française et lecture d'un texte constitutionnel. (p. 88) : son amendement n° 37 : acquisition automatique de la nationalité dès la naissance dès lors que l'un des parents est titulaire d'une carte de résident ; devenu sans objet - **Après l'art. 1er (p. 104) :** son amendement n° 38 : rcmise par le maire d'un livret civique rappelant les droits et les devoirs du citoyen à l'occasion d'une manifestation annuelle à la mairie ; rejeté. (p. 105) : sur l'amendement n° 44 de M. Patrice Gélard (remise solennelle au cours d'une cérémonie publique à la mairie du lieu de résidence d'un certificat d'acquisition de la nationalité française), se déclare opposée au sous-amendement n° 128 de M. Jean Chérioux (lecture en français de passages de la Constitution) - **Après l'art. 5 (p. 107) :** son amendement n° 39 : possibilité d'acquisition de la nationalité française entre dix-huit et vingt et un ans lorsque les conditions de résidence sont remplies ; rejeté - **Art. 5 (anticipation de l'acquisition de la nationalité française en raison de la naissance et de la résidence en France) (p. 110) :** distinction entre l'acquisition automatique de la nationalité et la réclamation par les parents parlant au nom de l'enfant. Age retenu. Volonté de l'enfant. Souhaite que la nationalité française soit acquise dès la naissance - **Après l'art. 5 bis (p. 113) :** ses amendements n° 40 : possibilité pour les réfugiés statutaires de réclamer la nationalité française par déclaration ; rejeté ; et n° 41 : acquisition de la nationalité française par les frères et soeurs d'un mineur né en France qui acquiert la nationalité française à condition qu'ils soient plus jeunes et qu'ils soient nés sur le sol français ; retiré. (p. 114) : son amendement n° 42 : possibilité pour un mineur né à l'étranger ayant un frère ou une soeur né en France de réclamer la nationalité française dès l'âge de seize ans s'il justifie de cinq années de scolarité en France ; rejeté - **Art. 11 bis (délai d'instruction des demandes de naturalisation) (p. 125) :** son amendement n° 81 : délai d'instruction d'un an ; devenu sans objet - **Après l'art. 13 (p. 127) :** son amendement n° 43 : intervention de la décision

de refus de délivrance d'un certificat de nationalité dans les six mois au plus après la date de délivrance au demandeur du récépissé constatant la remise de toutes les pièces nécessaires, l'absence de réponse valant acceptation de délivrance ; rejeté. (p. 129) : nombre et complexité des pièces à produire - **Avant l'art. 15 A (p. 131, 132) :** se déclare opposée à l'amendement n° 1 de M. Michel Caldaguès (impossibilité de se prévaloir d'un statut civil attaché à une nationalité antérieure ou coexistante si celui-ci est contraire aux dispositions de la loi française notamment en matière de polygamie). Polygamie illégale coutumière - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 140) :** démantèlement du projet par la majorité sénatoriale. Réserve sur le texte gouvernemental qui fait le choix de ne pas revenir à la loi de 1973. Avec les sénateurs radicaux socialistes, s'abstiendra.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - (21 janvier 1998) - Discussion générale (p. 321, 322) :** position inquiétante de la majorité sénatoriale sur l'immigration : certificats d'hébergement et notion de fichier d'hébergeants. Dans le dispositif proposé, aspect positif de l'asile territorial. (p. 323, 324) : exemple de l'Algérie et des femmes d'Afghanistan. Accueil facilité pour les étudiants et les chercheurs étrangers. Regroupement familial. Abrogation souhaitable des lois "Pasqua" et "Debré". Dépôt d'un amendement de suppression du relevé automatique des empreintes digitales des détenteurs de cartes de séjour. Clarification indispensable de la notion de "troubles à l'ordre public". Avancées de ce projet de loi qui suscite aussi des interrogations et des réserves.

- **Suite de la discussion - (27 janvier 1998) - Avant l'art. 1er (p. 431, 432) :** caractère flou de la notion de menace à l'ordre public. A titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation de justifier le refus du titre de séjour pour menace à l'ordre public par une disposition spécialement motivée) - **Art. 1er (motivation de refus de certains visas - suppression de l'obligation de visa pour les étrangers titulaires d'un titre de séjour ou d'un document de circulation) (p. 446, 447) :** se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Exprime son accord avec les dispositions présentées par le Gouvernement - **Art. 2 (aménagement du régime du certificat d'hébergement) (p. 452) :** se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 2 de la commission. Risque d'établissement d'un fichier des hébergeants.

- **Suite de la discussion - (28 janvier 1998) - Après l'art. 2 (p. 462, 463) :** se déclare favorable à l'amendement de M. Robert Pagès n° 81 (suppression des mesures autorisant la retenue du passeport, la fouille des véhicules et la constitution d'un fichier automatisé des empreintes digitales des étrangers). Son amendement n° 53 : suppression du fichier des empreintes digitales des détenteurs d'une carte de séjour ; rejeté - **Après l'art. 3 (p. 474) :** diversité du travail clandestin. Différence entre l'emploi d'une garde d'enfants sans carte de séjour et la création d'un atelier clandestin. Risque de nouveaux cas de "non-régularisables non-expulsables". Se déclare favorable à l'amendement n° 67 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (retrait provisoire du titre de séjour jusqu'au jugement de la juridiction pénale).

- **Suite de la discussion - (29 janvier 1998) - Art. 8 (carte de séjour "retraité") (p. 488, 489) :** déclare s'abstenir sur l'amendement n° 46 de la commission saisie pour avis (limitation du bénéfice de la carte de séjour "retraité" aux titulaires d'une pension rémunérant au moins quinze années de cotisations). Nécessité de prévoir une durée minimale de cotisations pour l'obtention de la carte de séjour "retraité" : diminution du seuil des quinze ans - **Art. 34 bis (prestations en nature de l'assurance maladie pour les titulaires de la carte de séjour "retraité" et préèvement d'une cotisation d'assurance maladie sur les pensions) (p. 553) :** se déclare favorable aux amendements n° 47 de la commission saisie

pour avis (bénéfice de plein droit des prestations en nature de l'assurance maladie pour les titulaires de la carte de séjour "retraité") et n° 74 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la notion de soins immédiats) - **Art. 36 (suppression de la condition de nationalité pour le bénéficiaire du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés)** (p. 557, 558) : se déclare opposée à l'amendement n° 50 de la commission saisi pour avis. Introduction critiquable d'une notion de délai pour l'obtention des minima sociaux. Faiblesse de l'effectif concerné par cet amendement n° 50 précité - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 566) : démantèlement de ce projet de loi article par article. Opposition à l'instauration d'un fichier centralisé et automatisé des empreintes digitales pour les demandeurs de cartes de séjour. Utilisation arbitraire de la notion d'ordre public. Avancée positive de ce dispositif. Au nom du groupe du RDSE, exprime son soutien au projet de loi gouvernemental et déclare voter contre le texte élaboré par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à la nationalité - Nouvelle lecture [n° 0287 (97-98)]** - (25 février 1998) - **Discussion générale** (p. 935, 936) : retour du projet gouvernemental en nouvelle lecture. Symbolisme de la suppression de la manifestation de volonté. Texte de recul par rapport à la loi de 1973 qui permettait de demander la nationalité française dès la naissance. Facteurs d'intégration. Après s'être abstenus en première lecture pour marquer symboliquement leur distance par rapport à ce texte, les radicaux de gauche voteront contre la motion déposée par la commission des lois - **Question préalable** (p. 941) : au sein du groupe du RDSE, neuf sénateurs rejeteront la question préalable, onze l'adopteront, et un s'abstiendra.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1109, 1111) : lien entre durée du travail et taux de chômage. Négociations. Bilan de la loi Robien. Rapports entre le patronat et le salariat. Mise en place des trente-cinq heures.

- **Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Art. 3 (aide financière à la réduction du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien)** (p. 1158, 1159) : son amendement n° 34 : extension de l'attribution de l'aide majorée aux entreprises employant des jeunes ; devenu sans objet. (p. 1165) : bilan de la loi Robien. Se déclare opposée à l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en reprenant et réaménageant le dispositif de la loi Robien).

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs - Deuxième lecture [n° 0234 (97-98)]** - (31 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1359, 1360) : augmentation des plaintes pour viol ou agression sexuelle. Allongement du délai de prescription. Suivi socio-judiciaire. Harcèlement sexuel. Création du délit de "bizutage" - **Art. 1er (suivi socio-judiciaire)** - **Art. 131-36-1 du code pénal (instauration d'un suivi socio-judiciaire relevant de la juridiction de jugement)** (p. 1362) : se déclare opposée à l'amendement n° 2 de la commission (durée du suivi socio-judiciaire) - **Art. 5 (exécution du suivi socio-judiciaire)** - **Art. 763-9 du code de procédure pénale (exécution de la peine privative de liberté frappant une personne également astreinte au suivi judiciaire dans un établissement spécialisé)** (p. 1365) : se déclare opposée à l'amendement n° 9 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 7 (définition du délit de l'harcèlement sexuel)** (p. 1369) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 13 de la commission - **Art. 10 (création d'un délit de bizutage)** (p. 1370) : son amendement n° 37 : création d'un délit de bizutage également dans le milieu militaire et professionnel ; devenu sans objet - **Art. 18 ter (délai de prescription de l'action publique pour certains délits commis contre les mineurs)** (p. 1375) : se déclare opposée à l'amendement n° 17 de la commission (suppression de la disposition

adoptée par l'Assemblée nationale qui porte de trois à dix ans le délai de la prescription de certaines agressions ou atteintes sexuelles commises sur des mineurs) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1383) : le groupe du RDSE votera à l'unanimité ce texte. Harcèlement sexuel. Délit de "bizutage". Délai de prescription pour les dépôts de plaintes. Enregistrements des auditions des victimes mineures.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile - Nouvelle lecture [n° 0324 (97-98)]** - (1er avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1408, 1409) : avancées significatives du projet de loi amendé par l'Assemblée nationale. Opposition systématique du Sénat illustrée par le dépôt d'une motion tendant à opposer la question préalable. Au nom du groupe du RDSE, se déclare favorable à ce projet de loi et votera contre la question préalable - **Question préalable** (p. 1419) : sur la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable, position partagée du groupe du RDSE : accord, opposition, abstention et non participation au vote.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)]** - (7 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1534) : bilan des accidents de la route. (p. 1535) : stage de sensibilisation des jeunes conducteurs ayant commis une infraction grave. Dispositions relatives à l'enseignement de la conduite. Insuffisante sévérité du délit de grand excès de vitesse. Promotion d'une "conduite apaisée", notamment auprès des hommes. Dépistage de l'absorption de stupéfiants et question des médicaments. Les radicaux de gauche soutiennent pleinement la démarche du Gouvernement et voteront ce texte - **Art. 4 (élargissement de la responsabilité des propriétaires de véhicules)** (p. 1560) : se déclare opposée aux amendements identiques de suppression n° 21 de M. Pierre Hérisson et n° 31 de M. François Lesein - **Art. 5 (création d'un délit en cas de premier grand excès de vitesse dépassant de plus de cinquante kilomètres à l'heure la vitesse légale ; rejeté. Evaluation de la politique de sécurité routière par le comité interministériel de sécurité routière)** - **Art. 5 (création d'un délit en cas de récidive de dépassement de la vitesse maximale autorisée, égal ou supérieur à cinquante kilomètres à l'heure)** (p. 1564) : son amendement n° 39 : délai de trois ans pour la récidive de grand excès de vitesse ; devenu sans objet. (p. 1566) : se déclare opposée aux amendements identiques de suppression n° 22 de M. Pierre Hérisson, n° 25 de M. Bernard Plaisit et n° 32 de M. François Lesein. - **Art. 7 (p. 1567, 1568)** : son amendement n° 40 : placement d'un pictogramme sur les emballages de médicaments susceptibles de modifier l'aptitude à la conduite automobile et obligation pour les médecins et pharmaciens d'informer l'utilisateur ; rejeté - **Art. 7 (instauration d'un dépistage systématique des stupéfiants pour les conducteurs impliqués dans un accident mortel)** (p. 1571) : son amendement n° 41 : extension de la notion de stupéfiants aux produits illicites ou détournés de leur usage, capables de modifier l'aptitude à la conduite ; rejeté. (p. 1572) : se déclare favorable à l'amendement n° 30 de M. Franck Sérusclat (dépistage de médicaments classés comme psychotropes et dont la notice d'utilisation avertit d'une influence sur la conduite automobile). (p. 1575) : se déclare opposée à l'amendement n° 18 de la commission (création d'un délit spécifique réprimant la conduite sous l'empire de stupéfiants assorti des mêmes peines que celles prévues pour la conduite en état alcoolique) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1580) : les radicaux de gauche et la totalité du groupe du RDSE, à l'exception de M. François Lesein, voteront ce texte.

- **Proposition de loi tendant à préciser le mode de calcul de la durée maximale de détention provisoire autorisée par le code de procédure pénale [n° 0055 (97-98)]** - (23 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1834, 1835) : dérive de la procédure de détention provisoire. Atteinte à la présomption d'innocence. Votera ce texte à portée limitée mais aurait préféré qu'il vienne en discussion commune avec la proposition de loi de M. Alain Tourret, adoptée par

l'Assemblée nationale le 3 avril 1998 et qui apporte des avancées importantes au régime de la détention provisoire.

- **Proposition de loi permettant à l'enfant orphelin, à la suite du décès de ses parents, de participer au conseil de famille [n° 0099 (97-98)]** - (29 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1972, 1973) : initiative du Parlement des enfants. Proposition de loi sur la fratrie de M. Roger-Gérard Schwartzberg. Convention internationale des droits de l'enfant. Notion du mineur capable de discernement. Données chiffrées. Pupilles de l'État ; attente des décrets d'application de la loi Mattéi de juillet 1996. Vote de cette proposition de loi par les sénateurs du RDSE.

- **Proposition de loi tendant à la détermination des conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger [n° 0375 (97-98)]** - (13 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2292) : vise à combler le vide juridique laissé depuis l'annulation par le Conseil d'Etat du décret Raffarin. Protection de la boulangerie artisanale face aux boulangeries industrielles et information des consommateurs. Favorable à l'obligation de fermetures hebdomadaires et à la possibilité de points de vente multiples - **Art. unique (appellation de boulanger et enseigne de boulangerie)** - **Art. L. 121-82 du code de la consommation (obligation d'affichage lorsque le pain a été fabriqué à partir de pâtes surgelées ou congelées)** (p. 2296) : son amendement n° 3 : réintroduction dans le texte de l'article 121-82 du code de la consommation ; retiré.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2833, 2834) : situations d'exclusion extrême. Sans domicile fixe, SDF. Insuffisances de l'hébergement d'urgence. Associations et entreprises intermédiaires. Situation spécifique des femmes. Vote de ce projet de loi par les radicaux de gauche.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - **Art. 2 A (information de l'administration sur l'exécution des plans sociaux - Art. L. 321-4 du code du travail)** (p. 2878) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 10 de la commission - **Art. 2 (accompagnement personnalisé vers l'emploi - programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi)** (p. 2879) : son amendement n° 277 : application prioritaire du dispositif TRACE aux jeunes n'ayant obtenu aucun diplôme de l'enseignement général, professionnel ou technologique ; rejeté. (p. 2881) : se déclare favorable à l'amendement n° 301 de Mme Dinah Derycke (objectif de mixité des emplois). (p. 2882) : son amendement n° 278 : durée de la période d'accompagnement personnalisé ; adopté - **Art. 5 bis (cumul des minima sociaux avec des revenus d'activité professionnelle - Art. L. 351-20 du code du travail, L. 524-1 du code de la sécurité sociale, 9 et 9-1 nouveau de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988)** (p. 2903) : se déclare opposée à l'amendement n° 26 de la commission (droit au maintien du versement du minimum social à toutes les personnes bénéficiant de la prime aux créateurs d'entreprises - conditions d'intéressement au retour à la vie professionnelle des titulaires de l'allocation de chômage) - **Après l'art. 5 bis** (p. 2908) : se déclare opposée à l'amendement n° 479 de M. Alain Vasselle (attribution de l'aide médicale). (p. 2910) : se déclare opposée à l'amendement n° 480 de M. Alain Vasselle (avis du maire avant l'attribution du RMI) - **Après l'art. 9** (p. 2923) : son amendement n° 280 : autorisation pour les centres d'hébergement et de réadaptation sociale à conclure des conventions avec l'Etat ; adopté - **Art. 13 (ouverture des contrats de qualification aux demandeurs d'emploi âgés de vingt-six ans et plus)** (p. 2929, 2930) : son amendement n° 281 : bénéfice des contrats de qualification pour adultes ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - **Art. 16 B (consultation des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement)** (p. 2945) : se déclare opposée à l'amendement n° 46 de la commission (consultation au seul niveau national des associations d'aide

aux personnes en situation d'exclusion par le logement). - **Art. 16 (élaboration du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées)** (p. 2947) : se déclare opposée à l'amendement n° 47 de la commission (compétence de la Conférence régionale du logement social pour la région d'Ile-de-France exclusivement sur les questions à caractère interdépartemental) - **Art. 17 (contenu et mise en oeuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées)** (p. 2949) : se déclare opposée à l'amendement n° 49 de la commission (personnes dont la difficulté d'accès et de maintien dans un logement provient du cumul de difficultés financières et de difficultés professionnelles ou d'insertion sociale). (p. 2953) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 345 de Mme Odette Terrade (mise en oeuvre de la mixité sociale par le comité départemental responsable du plan d'action pour le logement des personnes défavorisées) - **Après l'art. 17** (p. 2955) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 516 de la commission (participation des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement à l'élaboration du plan départemental et à sa mise en oeuvre) - **Art. 19 (Fonds de solidarité pour le logement)** (p. 2958) : se déclare favorable à l'amendement n° 196 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (prise en compte des risques d'exclusion pour état de santé des personnes mais sans mentionner une éventuelle contamination par le virus du sida) - **Art. 30 (création d'une taxe sur les logements vacants)** (p. 3005, 3006) : se déclare opposée aux amendements de suppression n° 60 de la commission, n° 210 de la commission des affaires économiques saisie pour avis, n° 243 de la commission des finances saisie pour avis, n° 288 de M. Maurice Blin, n° 294 de M. Hubert Durand-Chastel et n° 401 de M. Daniel Eckenspieller.

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Art. 68 (fixation d'un seuil minimal insaisissable pour les prestations familiales)** (p. 3208) : son amendement n° 284 : partie insaisissable d'un montant au moins égal au revenu minimum d'insertion ; rejeté - **Après l'art. 73 bis** (p. 3233) : se déclare favorable à l'amendement n° 515 du Gouvernement (report de deux ans après la date de publication du décret sur la tarification du délai limite pour la passation de conventions entre les départements et les caisses primaires d'assurance maladie en vue d'assurer les conditions d'une prise en charge des personnes âgées et fixation par décret des montants maximum et minimum de la prestation spécifique dépendance pour chaque niveau de dépendance) - **Avant l'art. 79** (p. 3237) : se déclare opposée à l'amendement n° 103 de la commission (possibilité de financer les dépenses consacrées à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et les actions en faveur de l'insertion des chômeurs de longue durée sur les crédits départementaux d'insertion pendant une période de cinq ans à compter de l'exercice 1998). Utilisation des crédits d'insertion pour l'insertion des RMistes - **Art. 80 (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale)** (p. 3240) : se déclare favorable à l'amendement n° 322 de Mme Dinah Derycke (mention de la proportion d'hommes et de femmes respectivement touchés par la pauvreté et l'exclusion dans les travaux d'étude, de recherche et d'évaluation) - **Art. 80 ter (comité départemental de coordination des politiques de prévention et de lutte contre les exclusions)** (p. 3245) : avec les radicaux de gauche du groupe du RDSE, votera contre l'amendement de suppression n° 109 de la commission - **Art. 81 (institutions sociales et médico-sociales)** (p. 3247, 3248) : son amendement n° 286 : prolongation de l'accueil dans les centres d'hébergement et de réadaptation sociale aussi longtemps que nécessaire pour les personnes en grande difficulté ; rejeté - **Art. 82 (rapport d'évaluation au Parlement)** (p. 3250) : se déclare opposée à l'amendement n° 111 de la commission (présentation d'éléments d'amélioration de la loi sur proposition de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale). (p. 3251) : intervient sur l'amendement n° 484 de M. Alain Vasselle (évaluation par ce rapport des conséquences financières de l'article 5 bis relatif aux possibilités de cumul entre revenus du travail et prestations de diverses nature sur les comptes sociaux ainsi que sur les budgets de l'Etat et des collectivités territoriales concernées)

- **Explications de vote sur l'ensemble (p. 3258) :** urgence à adopter ce texte. Point de clivage notamment sur le RMI et l'imposition des logements vacants. Intérêt de la solution négociée entre le Gouvernement et le président de la commission des affaires sociales sur la prestation spécifique dépendance. Les sénateurs radicaux de gauche du groupe du RDSE rejoindront les sénateurs du groupe du RDSE appartenant à la majorité sénatoriale pour voter unanimement ce projet de loi.

E

ECKENSPIELLER (Daniel), sénateur (Haut-Rhin) RPR-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel (JO Lois et décrets du 17 décembre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la prime de fin d'année attribuée aux fonctionnaires des collectivités territoriales [n° 0283 (97-98)] (10 février 1998) - **Fonction publique territoriale.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à réglementer le paiement en matière de marchés de travaux [n° 0534 (97-98)] (1er juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Marchés publics.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 21 (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1846) - Ministère : Budget - *Projet de budget pour 1999* - Réponse le 24 avril 1998 (p. 1846) - **Politique budgétaire**

Questions orales sans débat :

n° 235 (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1585) - Ministère : Emploi - *Montant des cotisations d'occident du travail appliqué aux aéro-clubs* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1903) - **Charges sociales**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - Suite de la discussion - (28 janvier 1998) - Après l'art. 2 (p. 461) : soutient l'amendement de M. Joseph Ostermann n° 51 (délai de deux mois pour l'instruction par l'administration des demandes de titres de séjour) et n° 52 (publication du décret d'application concernant le traitement automatisé des empreintes digitales des ressortissants étrangers) - **Art. 3** (création des cartes de séjour temporaire "scientifique" et "profession artistique et culturelle" - remplacement de la carte de séjour "membre de famille") (p. 469) : conséquences négatives de la multiplication des cartes de séjour. Se déclare favorable à l'amendement n° 5 de suppression de la commission - **Art. 6** (modification des conditions d'attribution de plein droit de la carte de résident) (p. 486) : le groupe du RPR votera l'amendement de suppression n° 9 de la commission.

- **Proposition de loi permettant aux organismes d'habitations à loyer modéré d'intervenir sur le parc locatif privé en prenant à bail des logements vacants pour les donner en sous-location [n° 0185 (97-98)]** - (10 février 1998) - Discussion générale (p. 762) : logements vacants et demandes de logements. Logements vacants depuis au moins deux ans. Propriétaires. Missions des organismes d'HLM. Elargissement du parc locatif. Mixité sociale. Rôle du maire dans cette procédure. Activités du bâtiment. (p. 763) : budget de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Négociations entre propriétaires et organismes d'HLM. Campagnes d'information. Réduction de la fracture sociale. Le groupe du RPR votera avec conviction cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs - Deuxième lecture [n° 0234 (97-98)]** - (31 mars 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1383) : peine complémentaire de suivi socio-judiciaire. Renforcement de la répression des atteintes sur les mineurs. Le groupe du RPR adoptera le texte amendé par le Sénat.

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle - Deuxième lecture [n° 0236 (97-98)]** - (2 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1433) : remise en cause de la règle de la territorialité. Equilibre du régime. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - (2 juin 1998) - Discussion générale (p. 2656) : nombreux projets de loi. Attente de la publication d'une dizaine de décrets d'application sur des points essentiels. (p. 2657) : exemple du Haut-Rhin. Intervention des polices municipales au cours de la première moitié de la nuit en coordination avec la police nationale et la gendarmerie. Formation. Armement. Règlement de coordination. (p. 2658) : reclassement des policiers municipaux. Votera ce texte avec le groupe du RPR sous réserve du sort des amendements de la commission des lois et des assurances que le Gouvernement apportera quant à la rédaction des décrets d'application.

- **Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Art. 20** (nouvel agrément des agents de police municipale) (p. 2714) : son amendement n° 8 : reclassement des personnels ayant fait l'objet d'un refus d'agrément par le préfet dans la collectivité de rattachement ; devenu sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2715, 2716) : rappel des phénomènes présidant au développement des polices municipales. Instauration d'un partenariat équilibré entre l'Etat et les communes pour promouvoir l'efficacité des polices municipales. Armement des agents de police municipale. Le groupe du RPR votera ce projet de loi tel qu'il ressort des travaux de la Haute Assemblée.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - Suite de la discussion - (10 juin 1998) - **Art. 6** (définition de l'insertion par l'activité économique - Art. L. 322-4-16 du code du travail) (p. 2914) : son amendement n° 398 : agrément par l'ANPE ou par des prescripteurs sociaux ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - **Art. 30** (création d'une taxe sur les logements vacants) (p. 3001) : son amendement de suppression n° 401, soutenu par M. Alain Vasselle ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 21** (application du taux réduit de 5,5 % de la taxe sur la valeur ajoutée aux opérations de collecte et de tri sélectif des ordures ménagères) (p. 4947) : son amendement, soutenu par M. Joseph Ostermann, n° I-181 : application du taux réduit à

toutes les opérations de collecte et de traitement des ordures ménagères ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - **Après l'art. 31** (p. 5031) : soutient l'amendement n° I-89 de M. Joseph Ostermann (augmentation du taux d'exonération de la taxe sur les véhicules de société utilisant le gaz de pétrole liquéfié en bicarburant) - **Après l'art. 32** (p. 5032, 5033) : soutient l'amendement n° I-90 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour les collectivités territoriales d'instaurer une taxe sur les chiens). Accroissement du nombre de chiens. Exemple du département du Bas-Rhin.

Deuxième partie :

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (26 novembre 1998) (p. 5107, 5108) : accord salarial du 10 février 1998. Dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales. Effort en faveur de l'action sociale. Problème des primes. Gestion des ressources humaines dans les collectivités locales.

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) (p. 5739, 5740) : actions des élus locaux en faveur de l'environnement. Explosion du coût du traitement des déchets ménagers : dépenses d'investissement nécessaires entraînant des dépenses de fonctionnement. Abaissement du taux de TVA sur la collecte sélective contrebalancée par une augmentation des taxes sur les déchets en décharge et en incinération. Nécessité d'une appréciation locale du choix des filières de traitement des déchets. Souhaite l'application du taux de TVA réduit à l'ensemble du service des déchets ménagers.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Après l'art. 72** (p. 6139, 6140) : son amendement n° II-137 : application du taux réduit de TVA aux prestations de collecte, de tri et de traitement des déchets ; adopté. Nécessité de mettre en place un système simple et uniforme. Augmentation de la taxe de mise en décharge ou en incinération.

ÉGU (André), sénateur (Ille-et-Vilaine) UC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du conseil de gestion du Fonds national pour le développement de la vie associative.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à accorder aux collectivités territoriales le remboursement de la TVA sur leurs dépenses de fonctionnement [n° 0273 (97-98)] (5 février 1998) - **Impôts et taxes.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1654) - Ministère : Santé - *Situation des associations intermédiaires* - Réponse le 10 avril 1998 (p. 1654) - Associations

n° 8 (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2981) - Ministère : Culture - *Architectes des bâtiments de France* - Réponse le 12 juin 1998 (p. 2981) - Architecture

Questions orales sans débat :

n° 278 (JO Débats du 14 mai 1998) (p. 2302) - Ministère : Culture - *Politique d'aménagement culturel* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3407) - Aménagement du territoire

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1112, 1113) : réalités de la mondialisation et de la concurrence européenne. Situation des petites et moyennes entreprises. Départ vers l'étranger des jeunes diplômés. Délocalisations. Charges sur les bas salaires. Lourdeur des règlements et procédures pour les chefs d'entreprises. Formation. Exemple des Pays-Bas. Votera les propositions de la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Après l'art. 29** (p. 2124) : soutient l'amendement de M. Francis Grignon n° 153 (limitation de l'imposition des plus-values au seul cas de transmission à titre onéreux) - **Art. 41** (*financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires*) (p. 2181) : soutient l'amendement de suppression n° 6 de M. Philippe Arnaud - **Après l'art. 47 ou après l'art. 62** (p. 2209) : soutient les amendements de M. René Marquès n° 88 (réparation des préjudices subis, non soumise à l'impôt sur le revenu, pour les fonctionnaires en Afrique du Nord pendant la Seconde Guerre mondiale) et n° 156 (majoration de l'indemnité en fonction d'un taux annuel de revalorisation). (p. 2210) : soutient l'amendement de M. Rémi Herment n° 155 (retour aux dispositions du décret du 22 janvier 1985 relatif au fonctionnement des commissions administratives de reclassement).

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0416 (97-98)]** - (28 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2591, 2592) : rôle primordial de la prévention. Sanctions. Charte internationale indispensable pour le sport. Avec le groupe de l'Union centriste, votera le projet de loi amendé par la commission des affaires culturelles.

ÉMIN (Jean-Paul), sénateur (Ain) RI.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la *délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne* (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre suppléant du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)]** - (20 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 271, 272) : troisième débat en cinq ans sur ce sujet. Conflits sociaux. Multiplication des micro-entreprises. Préférence pour le transport routier. Absence de réflexion d'ensemble. Le groupe des RI suivra la position des commissions - **Art. 2 (modification du régime d'autorisation applicable en matière de transports routiers)** (p. 276) : soutient l'amendement n° 28 de M. Jean-Pierre Raffarin (suppression de l'obligation de détenir une licence de transport intérieur pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes).

EMORINE (Jean-Paul), sénateur (Saône-et-Loire) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques, par la mission d'information chargée, en application de l'article 21 du Règlement, d'étudier l'avenir de la réforme de la politique agricole commune [n° 0466 (97-98)] (2 juin 1998) - **Politique agricole commune.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) - En remplacement de M. Henri Revol, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, pour l'aménagement rural (p. 5161, 5162) : avis budgétaire sur l'aménagement rural, spécifique au Sénat. Inquiétude suscitée par les dispositions du projet de loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire déposé à l'Assemblée nationale et par le bilan du comité interministériel de l'aménagement et du développement du territoire tenu en décembre 1997. Suppression des crédits du fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Incertitude sur le financement des contrats territoriaux d'exploitation, CTE. Avis défavorable à l'adoption de ces crédits. (p. 5176, 5178) : réforme de la PAC. Agriculture de montagne. Projet de loi d'orientation pour l'agriculture. Contrats territoriaux d'exploitation, CTE : mise en oeuvre budgétaire sans vote du Parlement ; incertitude sur les financements notamment européens. Suppression du fonds de gestion de l'espace rural,

FGER. Absence de dotation pour le Fonds national de garantie contre les calamités agricoles. Aides à l'installation des jeunes ; conséquences de l'abandon du dispositif de préretraite. Se déclare opposé à la taxe générale sur les activités polluantes. Nombre excessif des fonctionnaires du ministère de l'agriculture. Vote de ce projet de budget par le groupe des Républicains et indépendants.

ESNEU (Michel), sénateur (Ille-et-Vilaine) RPR.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

ESTIER (Claude), sénateur (Paris) président du groupe SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination en tant que vice-président (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Vice-président de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, en application de l'article 73 bis du Règlement sur EURO 1999 - 25 mars 1998 - Rapport sur l'état de la convergence et recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0362 (97-98)] (31 mars 1998) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 398 (97-98)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques (ensemble une annexe) [n° 0421 (97-98)] (6 mai 1998) - **Traités et conventions.**

Proposition de loi, déposée avec M. Guy Allouche, et les membres du groupe socialiste et apparentés modifiant des dispositions du code électoral relatives à l'élection des sénateurs [n° 0458 (97-98)] (27 mai 1998) - **Elections sénatoriales.**

Proposition de loi organique, déposée avec M. Guy Allouche, et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à modifier le nombre de sénateurs élus dans les départements et à abaisser l'âge d'éligibilité des sénateurs [n° 0459 (97-98)] (27 mai 1998) - **Elections sénatoriales.**

Proposition de loi, déposée avec M. Guy Allouche, et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à modifier le tableau n° 6, annexé à l'article L. 279 du code électoral fixant le nombre de sénateurs représentant les départements, ainsi que le tableau n° 5 annexé à l'article L.O. 276 du code électoral relatif à la répartition des sièges de sénateurs entre les séries [n° 0460 (97-98)] (27 mai 1998) - **Elections sénatoriales.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 395 (96-97)] autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres interprétatif) [n° 0014 (98-99)] (14 octobre 1998) - **Traités et conventions.**

Proposition de loi, déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, portant modification de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0019 (98-99)] (14 octobre 1998) - **Sécurité civile.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (JO Débats du 13 février 1998) (p. 840) - Ministère : Intérieur - *Assassinat du préfet de Corse* - Réponse le 13 février 1998 (p. 840) - **Crimes, délits et contraventions**

n° 12 (JO Débats du 27 février 1998) (p. 993) - Ministère : Affaires étrangères - *Suites de l'accord entre l'ONU et l'Irak* - Réponse le 27 février 1998 (p. 993) - **Politique internationale**

n° 2 (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3840) - Ministère : Affaires étrangères - *Situation au Kosovo* - Réponse le 16 octobre 1998 (p. 3840) - **Politique internationale**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - Avant l'art. 1er (p. 82) : au nom du groupe socialiste, demande une suspension de séance. Compte-tenu de la manoeuvre du président Larché, indique que le groupe socialiste ne participera pas au vote sur l'amendement n° 114 de M. Michel Duffour (acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur né en France de parents étrangers établis régulièrement en France par simple déclaration).

- **Question orale avec débat portant sur les conséquences de l'élargissement de l'Union** - (15 janvier 1998) (p. 158, 160) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Nicolas About.

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse [n° 0220 (97-98)]** - (3 février 1998) - Art. unique (art. L. 351-10-1 du code du travail - ouverture du droit à une allocation spécifique aux chômeurs âgés de moins de soixante ans ayant quarante annuités de cotisation d'assurance-vieillesse) (p. 612) : son amendement n° 5, identique à l'amendement n° 1 de M. Louis Souvet (allocation fixée en fonction du dernier revenu d'activité) et soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulangard ; retiré.

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)]** - (23 avril 1998) - Discussion générale (p. 1867, 1869) : construction européenne. Conditions de réussite de la monnaie unique. Réalisation d'une zone euro large. Critères de convergences. Rééquilibrage de la construction européenne et de l'Union économique et monétaire dans le sens de la croissance et de

l'emploi. Compétitivité de l'euro par rapport au dollar. Retour à la stabilité monétaire mondiale. Création d'un pôle de politique économique face à la Banque centrale européenne. Harmonisation fiscale et sociale. Contrôle démocratique. Rôle des Parlements nationaux. Vote par le groupe socialiste de la résolution de la commission des finances.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie [n° 0384 (97-98)]** - (20 mai 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 385 et n° 386 (97-98) (p. 2423, 2425) : élargissement souhaitable de l'OTAN, notamment vers l'Europe du Sud, afin d'éviter toute nouvelle fracture en Europe. Coût de l'élargissement pour les nouveaux pays membres. Elargissement des marchés d'armement au profit des Américains. Partenariat stratégique avec la Russie. Position de la France au sein de l'OTAN. Urgence d'une politique européenne de défense. Révision du concept stratégique et nouvelle mission de l'OTAN. Vote de ces trois projets de loi par le groupe socialiste.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Pologne [n° 0385 (97-98)]** - (20 mai 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 386 (97-98) (p. 2423, 2425) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République tchèque [n° 0386 (97-98)]** - (20 mai 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 385 (97-98) (p. 2423, 2425) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques (ensemble une annexe) [n° 0398 (97-98)]** - (20 mai 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 2439) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0416 (97-98)]** - (28 mai 1998) - Art. 2 (*contrôle médical préalable à la délivrance des licences sportives*) (p. 2595) : son amendement, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 30 : remboursement du certificat médical exigé avant l'obtention d'une première licence marquant adhésion à une fédération sportive ; devenu sans objet - Art. 4 (*contribution des fédérations sportives à la politique de prévention du dopage*) (p. 2597) : son amendement, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 33 : formation aux actions de prévention au dopage pour les cadres sportifs professionnels et bénévoles ; rejeté - Art. 5 (*prescription de produits dopants*) (p. 2599) : sur l'amendement n° 5 de la commission (suppression pour coordination de référence à la thérapeutique), son sous-amendement, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 31 : communication de la raison thérapeutique ; rejeté - Art. 9 (*compétences du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 2604) : son amendement, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 34 : insertion d'un alinéa prévoyant l'envoi des relevés d'analyse au Conseil ; rejeté. Sur l'amendement n° 10 de la commission (élargissement à la recherche médicale sportive de la compétence de la cellule scientifique de coordination dont disposera le Conseil), son sous-amendement, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 35 : formulation d'avis par la cellule scientifique de coordination du Conseil ; rejeté.

- **Rappel au règlement** - (6 octobre 1998) (p. 3770) : élection des vice-présidents et des questeurs du Sénat ; modification du Règlement pour une répartition plus équitable des responsabilités.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres interprétatif). [n° 0395 (96-97)]** - (12 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4352, 4353) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et les Etats-Unis du Mexique, d'autre part. [n° 0003 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - En remplacement de M. André Rouvière, rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4355) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. [n° 0004 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - En remplacement de M. André Rouvière, rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4358) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4723, 4724) : réforme des régimes dérogatoires. Son amendement n° 1-209 : report d'un an de la réforme des déductions pour frais professionnels ; devenu sans objet. (p. 4726) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à cet article 2.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - Suite de la discussion - (16 décembre 1998) - **Art. 4 (conditions de recevabilité des déclarations de candidature)** (p. 6464) : polémique sur les collusions avec le Front national - **Intitulé du Titre III (précédemment réservé, p. 6473) (Dispositions relatives au fonctionnement des conseils régionaux)** : vote du groupe socialiste contre l'amendement de suppression n° 29 de la commission.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - Suite de la discussion - (17 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6533, 6535) : préalable indispensable à la ratification du traité d'Amsterdam et à tout nouvel élargissement de l'Union : traité de transition. Priorité à l'emploi. Respect des droits fondamentaux. Politique commune en matière de libre circulation des personnes : décision du Conseil constitutionnel relative aux conditions d'exercice de la souveraineté ; transferts de compétences opérés par le passage à la majorité qualifiée. Acte unique européen ; convention de Schengen ; insuffisance de la coopération intergouvernementale. Nécessité de communautarisation ; mise en place de garanties ; application des principes et de la pratique de Schengen. Révision de l'article 88-4 dans le sens d'une meilleure association du Parlement français à la construction européenne ; possibilité d'adopter des résolutions. Refus d'une loi d'habilitation législative dans cinq ans. Le groupe socialiste votera le projet de révision de la Constitution dans les termes mêmes du texte adopté par l'Assemblée nationale - **Avant l'art. 1er** (p. 6564, 6565) : le groupe socialiste ne votera pas les amendements identiques n° 4 de M. Jacques Legendre et n° 9 de M. Ivan Renar (inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6580) : le groupe socialiste soutiendra ce projet.

F

FALCO (Hubert), sénateur (Var) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Juge titulaire de la Cour de justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Après l'art. 38 quinquies (p. 2167) :** son amendement n° 1 : autorisation donnée à un centre de gestion de la fonction publique territoriale de maintenir ou rétablir une contribution égale à 100 % du coût financier des licenciements d'agents publics pour les collectivités et établissements non affiliés ; adopté.

FATOUS (Léon), sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre suppléant du Conseil supérieur de l'aviation marchande (JO Lois et décrets du 10 avril 1998).

Membre suppléant du Conseil national des transports (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargé de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2973) - Ministère : Equipement - Développement du transport combiné - Réponse le 12 juin 1998 (p. 2973) - **Transports terrestres**

Questions orales sans débat :

n° 153 (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 69) - Ministère : Logement - *Garantie communale accordée aux organismes HLM* - Réponse le 4 février 1998 (p. 591) - **Habitations à loyer modéré (HLM)**

n° 164 (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 299) - Ministère : Logement - *Problème du logement dans le bassin minier* - Réponse le 25 février 1998 (p. 877) - **Logement (financement)**

n° 295 (JO Débats du 28 mai 1998) (p. 2564) - Ministère : Emploi - *Installation d'un IRM à l'hôpital d'Arras* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3869) - **Imagerie médicale**

INTERVENTIONS

↳ **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)] - (20 janvier 1998) - Discussion générale (p. 267, 268) :** amélioration des conditions de travail des conducteurs routiers. Harmonisation de la législation. Rapports entre donneurs d'ordre et transporteurs. Sanctions. Le groupe socialiste votera ce texte sauf s'il était dénaturé - **Après l'art. 2 (p. 278) :** son amendement n° 23 : obligation de satisfaire à des conditions d'honorabilité professionnelle et de capacité financière pour l'exercice des professions liées au transport routier ; retiré - **Après l'art. 5 (p. 287) :** son amendement, soutenu par M. Jacques Bellanger, n° 24 : extension aux franchisés du champ d'application de la loi relative à la sous-traitance ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de certains services au transport aérien [n° 0007 (98-99)] - (10 novembre 1998) - Discussion générale (p. 4284) :** premier volet de la réforme du financement du budget annexe de l'aviation civile. Contenu de ce projet de loi. Risque de contentieux. Se déclare favorable aux mesures nouvelles présentées par le Gouvernement. Au nom du groupe socialiste, votera ce projet de loi et les amendements qui le modifient.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - III - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1998) (p. 5804, 5806) : politique volontariste de développement de tous les modes de transport. Soutien au transport ferroviaire. Développement du réseau TGV national et international. Modernisation du réseau. Insuffisance des investissements d'infrastructures pour le fret. Plates-formes multimodales. Nécessité de surmonter les difficultés sociales. Evolution du transport routier. Crédits des voies navigables. Amélioration et entretien du réseau routier. Crédits de la sécurité routière. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

FAUCHON (Pierre), sénateur (Loir-et-Cher) UC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination en tant que vice-président (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998) ; puis secrétaire le 18 novembre 1998.

Membre titulaire de la Commission d'accès aux documents administratifs.

Membre titulaire de la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (JO Lois et décrets du 18 décembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (21 avril 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 206 (97-98)] , adopté par l'Assemblée nationale, portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire et modifiant les conditions de recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire. [n° 0216 (97-98)] (13 janvier 1998) - **Justice**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 260 (97-98)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la responsabilité du fait des produits défectueux [n° 0226 (97-98)] (21 janvier 1998) - **Responsabilité civile**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 208 (97-98)], modifié par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, déterminant les conditions d'application de l'article 88-3 de la Constitution relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales, et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994. [n° 0368 (97-98)] (1er avril 1998) - **Elections**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 336 (97-98)], modifiée par l'Assemblée nationale, relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats. [n° 0369 (97-98)] (1er avril 1998) - **Examens, concours et diplômes**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 360 (97-98)], adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative à la responsabilité du fait des produits défectueux. [n° 0377 (97-98)] (7 avril 1998) - **Responsabilité civile**.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux [n° 0407 (97-98)] (28 avril 1998) - **Responsabilité civile**.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur les conditions de la ratification du traité d'Amsterdam [n° 0432 (97-98)] (14 mai 1998) - **Union européenne**.

Proposition de résolution tendant à modifier l'article 24, alinéa 3, du Règlement du Sénat [n° 0441 (97-98)] (20 mai 1998) - **Parlement**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 434 (97-98)] relatif aux alternatives aux poursuites et renforçant l'efficacité de la procédure pénale, et sur la proposition de loi [n° 270 (97-98)], déposée par M. Robert Pagès et plusieurs de ses collègues, relative à la délégation aux greffiers des attributions dévolues par la loi aux greffiers en chef [n° 0486 (97-98)] (11 juin 1998) - **Procédure pénale**.

Avis, fait au nom de la commission des lois, en application de l'article 11, alinéa 1, du Règlement, sur la proposition de résolution [n° 30 (98-99)], déposée par MM. Jean Arthuis, Guy Cabanel, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et Adrien Gouteyron, visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'Education nationale [n° 0052 (98-99)] (4 novembre 1998) - **Enseignement**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi constitutionnelle [n° 92 (98-99)], adopté par l'Assemblée nationale, modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0102 (98-99)] (9 décembre 1998) - **Constitution**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire et modifiant les conditions de recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire [n° 0206 (97-98)]** - (14 janvier 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 93) : moyens ordinaires de la justice. La commission approuve ces mesures de recrutement par concours exceptionnels ainsi que les conditions de recrutement proposées. Situation critique de certains cours d'appel. Formation de ces magistrats. (p. 94) : recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire. Cas des magistrats exerçant à titre temporaire et exemple du Royaume-uni. Existence de postes dotés financièrement et non pourvus en titulaires. Nécessité de réduire les délais d'organisation de ces concours. (p. 95) : principe du recrutement normal des magistrats par l'Ecole nationale de la magistrature. La commission propose au Sénat de voter ce projet de loi sous réserve de l'adoption de son article additionnel - **Art. 1er (recrutement exceptionnel de magistrats du second grade)** (p. 98, 99) : demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. François Lesein (recrutement exceptionnel de 20 magistrats du premier groupe du premier grade appelés à exercer directement les fonctions de vice-présidence de tribunal de grande instance chargés de fonctions spécialisées et de procureurs de la République adjoints). Refus d'introduire une disposition trop précise sur la localisation des magistrats recrutés dans la loi organique. Postes de responsabilité. Accepte l'amendement n° 2 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (durée d'activité antérieure réduite à huit ans pour les titulaires d'une maîtrise en droit) - **Après l'art. 7** (p. 101, 102) : son amendement n° 1 : suppression du caractère probatoire du stage obligatoire suivi par les magistrats exerçant à titre temporaire ; adopté.

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat** - (22 janvier 1998) (p. 388, 392) : encombrement des juridictions civiles. Réforme nécessaire des tribunaux d'instance. Exemple des maisons de justice. Assistance du juge par des conciliateurs ou médiateurs. Carte judiciaire ; rapport Carrez ; réflexion sur le principe d'inamovibilité. Indépendance du ministère public. Se déclare favorable à une nomination des juges par le Conseil supérieur de la magistrature, sur proposition du garde des sceaux. Juge normal le contrôle sur les procureurs agissant comme délégués du pouvoir exécutif et disposant de pouvoirs discrétionnaires. Souhaite le maintien du système des instructions écrites et versées au dossier. Scepticisme sur le recours contre les classements sans suite. Réserve sur la possibilité de saisine directe par le ministre. Juge inévitable la séparation des magistrats du siège et des magistrats du parquet.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux** [n° 0260 (96-97)] - (5 février 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 673, 676) : transposition de la directive européenne. Problème de santé et de droit de la responsabilité. Maintien d'un rapport équilibré entre les professionnels et le public. Affirmation du principe de responsabilité de plein droit. Responsabilité contractuelle et extra-contractuelle. Définition du défaut de sécurité du produit. Délais de prescription d'action. Incohérence de la juxtaposition du principe général d'irresponsabilité pour risque de développement et du maintien du droit interne. Polices d'assurances. Sous réserve du rejet de la cause d'exonération et de la non-exclusion des éléments du corps humain, la commission des lois propose l'adoption du texte - **Art. 2 (responsabilité du producteur - Art. 1386-1 du code civil)** (p. 683) : son amendement n° 1 : exclusion des professionnels du secteur de la construction immobilière du champ d'application du nouveau régime de responsabilité ; adopté - **Art. 4 (définition du produit - Art. 1386-3 du code civil)** (p. 684) : son amendement n° 2 : réintégration des éléments du corps humain dans le champ d'application de la loi ; adopté - **Art. 6 (définition de la mise en circulation - Art. 1386-7 du code civil)** (p. 685) : son amendement n° 3 : suppression de la notion de mise en circulation unique ; adopté - **Art. 7 (définition du producteur - Art. 1386-7 du code civil)** (p. 686) : son amendement n° 4 : exclusion des professionnels de la construction et de leurs sous-traitants ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 27 du Gouvernement. (p. 687) : demande le retrait de l'amendement n° 32 de M. Marcel Charmant (identité du producteur) - **Art. 8 (responsabilité du vendeur, du loueur ou de tout autre fournisseur - Art. 1386-7 du code civil)** (p. 688) : s'oppose à l'amendement n° 24 du Gouvernement (exclusion des loueurs n'ayant pas eu la détention matérielle du produit). (p. 689) : son amendement n° 5 : exception du crédit-bailleur ; adopté. (p. 689) : son amendement rédactionnel n° 6 ; adopté - **Art. 10 (charge de la preuve - Art. 1386-9 du code civil)** (p. 690) : son amendement n° 7 : lien de causalité entre produit défectueux et dommage ; rejeté. Responsabilité sans faute. Preuve du défaut. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 28 du Gouvernement - **Art. 12 (cause d'exonération - Art. 1386-11 du code civil)** (p. 710) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Jean-Jacques Hyest (défaut né postérieurement). (p. 711, 715) : son amendement n° 8 : suppression de l'exonération pour risque de développement ; rejeté. Notion de défaut et de faute. Refus de la prise en compte du risque de développement. Distorsion de concurrence. Difficulté d'assurance. Pas de régression du droit d'indemnisation des victimes. Développement du contentieux. Charge de la preuve. Evolution de la jurisprudence. Définition du produit défectueux. Produits alimentaires. Accepte l'amendement n° 25 du Gouvernement (suppression de l'exonération du risque de développement pour les produits du corps humain). (p. 721) : sur l'amendement n° 25 du Gouvernement (suppression de l'exonération du risque de développement pour les produits du corps humain), son sous-amendement n° 34 : suppression de l'exonération pour risque de développement pour les produits alimentaires ; rejeté - **Art. 12 bis (obligation de suivi des produits - Art. 1386-11-1 du code civil)** (p. 724) : son amendement n° 9 : champ d'application des causes d'exonération ; adopté. S'oppose aux amendements n° 19 de suppression et n° 20 de repli de M. Jean-Jacques Hyest et n° 23 de M. Robert Calmejane (nouvelle rédaction) - **Art. 13 (réduction ou suppression de la responsabilité du producteur en cas de faute de la victime - Art. 1386-12 du code civil)** (p. 726) : son amendement n° 10 : suppression de l'alinéa 2 - appréciation par le juge de la faute de la victime ; adopté - **Art. 16 (prohibition des clauses limitatives ou exonératoires de responsabilité - Art. 1386-15 du code civil)** (p. 727) : son amendement n° 11 : validité des clauses entre professionnels ; adopté - **Art. 17 (extinction de la responsabilité du fait des produits défectueux - Art. 1386-16 du code civil)** S'oppose à l'amendement n° 30 de Mme Odette Terrade (modification du délai en prescription trentenaire) - **Art. 19 (cumul de la responsabilité du fait des produits défectueux avec les**

régimes de responsabilité existants - Art. 1386-18 du code civil) (p. 728) : son amendement n° 12 : réintégration de la responsabilité fondée sur la garde de la chose ; adopté - **Art. 20 (application dans le temps du régime de responsabilité du fait des produits défectueux)** S'oppose à l'amendement n° 26 du Gouvernement (mise en circulation unique) - **Art. 21 (preuve du défaut caché de la chose vendue - Art. 1641-1 du code civil)** : son amendement de suppression n° 13 ; adopté - **Art. 22 (modalités de réparation du préjudice - Art. 1644-1 du code civil)** (p. 729) : son amendement de suppression n° 14 ; adopté - **Art. 23 (délai pour agir - Art. 1648 du code civil)** (p. 730) : son amendement de suppression n° 15 ; adopté - **Art. 24 (exclusion de la garantie du vendeur dans les ventes imposées par une décision de justice - Art. 1649 du code civil)** (p. 730) : son amendement de suppression n° 16 ; adopté - **Art. 26 (application au territoire de la Nouvelle-Calédonie, des îles Wallis-et-Futuna et à la collectivité territoriale de Mayotte du régime des garanties immobilières)** (p. 731) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement de suppression n° 33 du Gouvernement.

- **Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce** [n° 0151 (96-97)] - Suite de la discussion - (25 février 1998) - **Art. 1er (caractère forfaitaire de la prestation compensatoire et conditions de sa révision)** (p. 945) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 du Gouvernement (révision en cas de changement imprévu et important). Préférence pour le mot "substantiel" - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 959) : le groupe de l'Union centriste votera les conclusions du rapport de la commission avec un certain sentiment d'insatisfaction. Traitement séparé de la réforme d'ensemble du divorce. Interrogation sur l'intérêt actuel de la notion de prestation compensatoire. Transmissibilité de l'obligation. (p. 960) : sens de la révision de l'article 273. Distinction entre le principe d'une obligation et son quantum. Instabilité juridique.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture** [n° 0360 (96-97)] - (21 avril 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1689) : retard pris dans la transposition de la directive de 1985. question du risque thérapeutique. (p. 1690) : principe d'exonération pour risque de développement et obligation de sécurité absolue en droit national. (p. 1691) : mise en circulation du produit. Responsabilité des constructeurs et cas du sous-traitant. Produits de santé. Sous le bénéfice de ces observations, invite le Sénat à adopter les articles restant en suspens. (p. 1698) : mise au point sur la question de l'exonération dite de risque de développement aux Etats-Unis. (p. 1700) : fait remarquer au président de la commission des affaires sociales qu'il ne s'agit pas ici de régler le problème de l'aléa thérapeutique par une modification du code civil - **Art. 6 (définition de la mise en circulation)** (p. 1701, 1702) : son amendement n° 4 : suppression de la référence à l'unicité de mise en circulation ; adopté. Cas du produit pharmaceutique qui a une date d'émission et une date de péremption - **Art. 12 bis (obligation de suivi des produits et régime spécifique applicable aux produits de santé)** (p. 1705, 1708) : s'oppose aux amendements identiques n° 2 de M. Jean-Jacques Hyest et n° 3 de la commission des affaires sociales. jurisprudence. Produits de santé. Conciliation des exigences de productivité et de sécurité. Mise en place d'un système d'assurance. (p. 1710, 1711) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Guy Cabanel (responsabilité solidairement partagée entre le producteur d'un produit de santé qui a causé un dommage et l'Etat). (p. 1711) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Jean Huchon (exclusion du champ d'application de cet article des producteurs de matières agricoles rendues impropres à la consommation du fait de dommages écologiques, environnementaux ou sanitaires causés par un tiers) - **Après l'art. 12 bis** (p. 1712) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de M. Marcel Charmant (rapport du

Gouvernement au Parlement sur le droit de la responsabilité et l'indemnisation applicable à l'aléa thérapeutique).

- **Proposition de loi relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats - Deuxième lecture [n° 0336 (97-98)]** - (21 avril 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1715, 1716) : validation de la perception des droits mis à la charge des élèves avocats par délibération des conseils d'administration des centres de formation professionnelle pendant la période allant de 1992 à 1998. Situation difficile du barreau de Paris. Nécessité d'une réflexion sur les modalités et la formation professionnelle des avocats - **Art. 3 (validation de la perception des droits mis à la charge des élèves avocats par délibération des conseils d'administration des centres régionaux de formation professionnelle d'avocats)** (p. 1718, 1719) : son amendement n° 1 : période allant de 1992 à 1998 ; adopté - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 1719) : son amendement de coordination n° 2 ; adopté.

- **Projet de loi relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 - Deuxième lecture [n° 0208 (97-98)]** - (21 avril 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1723, 1724) : satisfaction du Sénat quant à l'adoption des critères de résidence en France. Divergences avec l'Assemblée nationale. Conditions de l'application du principe de réciprocité. Fonctionnement du Conseil de Paris. Champ d'application géographique de la loi et question des territoires d'outre-mer. Titre du projet de loi - **Art. 12 (extension de la loi organique aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte)** (p. 1726, 1727) : son amendement n° 1 : inapplication aux territoires d'outre-mer ; adopté.

- **Hommage solennel à Victor Schoelcher** - (28 avril 1998) (p. 1925, 1926) : esclavage. Devoir de mémoire. Rôle de Victor Schoelcher et de l'abbé Grégoire. Lutte pour l'émancipation des noirs. Abolition de la peine de mort. Résistance à l'autoritarisme.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0407 (97-98)]** - (5 mai 1998) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 2027, 2028) : maintien parallèle du droit national. Date de mise en circulation du produit : date de la sortie du produit de l'usine retenue par la CMP. Débat sur l'exonération pour risque de développement ; seule exclusion des éléments et produits du corps humain ; maintien des produits de santé dans le champ d'application. Rapport demandé au Gouvernement sur le droit de la responsabilité dans le domaine de la santé et les systèmes d'indemnisation applicables à l'aléa thérapeutique. Demande l'adoption des conclusions de la CMP, tout en soulignant qu'il s'agit d'un texte de compromis - **Art. 12 bis (exclusion des éléments du corps humain de la cause d'exonération - obligation de suivi des produits)** (p. 2030) : parole sur l'article. Souligne qu'il a défendu en CMP, sans être suivi par cette dernière, sa préférence pour un régime juridique uniforme appliqué à tous les produits de santé publique - **Explications de vote sur l'ensemble** : introduction du principe d'irresponsabilité pour risque de développement. Effet pervers prévisible sur le comportement des producteurs. Prévoit une difficulté accrue d'indemnisation des victimes. Assurances. S'abstiendra dans le vote sur les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforçant l'efficacité de la procédure pénale [n° 0434 (97-98)]** - (17 juin 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3305, 3306) : procédure de compensation judiciaire. Principe du "plaider coupable". Réserves sur la compétence donnée au parquet. Demande la

restauration du rôle des tribunaux d'instance, seule réponse au contentieux de masse. Propose l'adoption de ce projet de loi - **Question préalable** (p. 3317) : s'oppose à la motion n° 25 de M. Daniel Millaud, tendant à opposer la question préalable. En l'absence, dans le projet de loi, de mesures spécifiques visant les territoires d'outre-mer, juge qu'il n'y avait pas lieu de consulter des assemblées territoriales - **Avant le chapitre 1er** (p. 3319) : s'oppose aux amendements de M. Hubert Haenel n° 26 (introduction d'une définition de l'action publique dans l'article 1er du code de procédure pénale) et n° 27 (décret en Conseil d'Etat pour l'application de l'article 40 du code de procédure pénale obligeant les autorités instituées ou les fonctionnaires à informer le procureur des crimes et délits dont ils ont eu la connaissance - sanctions applicables) - **Chapitre 1er (dispositions relatives aux alternatives aux poursuites et à la compensation judiciaire)** (p. 3320) : son amendement n° 1 : nouvel intitulé : "Dispositions relatives aux alternatives aux poursuites et à la composition pénale" ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 1er - **Art. 1er (alternatives aux poursuites et compensation judiciaire)** - **Art. 41-1 du code de procédure pénale (inscription de mesures de réparation, de régularisation, d'orientation ou de rappel à la loi)** (p. 3321, 3323) : son amendement de suppression n° 2 ; adopté. S'oppose aux amendements n° 33 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la possibilité de délégation par le procureur de la République) et n° 32 du Gouvernement (suppression de la référence au rappel à la loi) - **Art. 41-2 du code de procédure pénale (compensation judiciaire)** (p. 3325) : son amendement n° 3 : composition pénale - assouplissement des systèmes par l'intervention de personnes habilitées par le procureur ; adopté. (p. 3327, 3329) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. Robert Pagès (suppression de la notion d'indemnité compensatrice). Ses amendements n° 4 : substitution des mots "amende de composition" au mot "indemnité" ; et n° 5 : relèvement du plafond ; adoptés. Sur son amendement n° 4, précité, s'oppose au sous-amendement n° 55 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. (p. 3331, 3338) : ses amendements n° 6 : délai maximum d'indemnisation de la victime ; et n° 7 de coordination ; adoptés. S'oppose aux amendements, sur le même objet, n° 48 de M. Robert Pagès et n° 34 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour le juge de modifier les propositions du procureur). Son amendement n° 8 : en cas de non validation de la compensation, exercice de l'action publique par le procureur de la République ; rejeté - **Art. 41-3 du code de procédure pénale (application en cas de violences ou de dégradations conventionnelles)** (p. 3337, 3338) : ses amendements n° 9 : substitution pour coordination des mots "composition pénale" aux mots "compensation judiciaire" ; et n° 10 de coordination ; adoptés.

- **Suite de la discussion** - (18 juin 1998) - Rapporteur de la commission des lois (p. 3344, 3346) : indique que le Président de la commission des lois l'a mandaté pour demander au Sénat et au Gouvernement l'autorisation de reporter l'examen en séance publique du projet de loi concernant la procédure pénale à l'après-midi - **Art. 1er (suite)** - **Après l'art. 41-3 du code de procédure pénale** (p. 3358) : son amendement n° 11 : inscription des compositions pénales exécutées sur un registre national des compositions pour une durée de cinq ans ; rejeté - **Art. 2 (mesure de coordination)** (p. 3359) : son amendement de suppression n° 54 ; adopté - **Intitulé du chapitre 1er (précédemment réservé le 17 juin 1998 p. 3320)** (p. 3360) : son amendement n° 1 : "dispositions relatives aux alternatives, aux poursuites et à la composition pénale" ; adopté - **Art. 3 (compétence du juge unique en matière correctionnelle)** (p. 3361) : ses amendements n° 12 : exclusion de l'hypothèse où la peine encourue compte tenu de l'état de récidive légale du prévenu est supérieure à cinq ans d'emprisonnement ; et n° 13 : suppression de la possibilité accordée au juge unique de renvoyer par une décision personnelle une affaire à la collégialité lorsque la complexité des faits le justifie ; adoptés. Inconstitutionnalité - **Art. 5 (procédure de l'amende forfaitaire)** (p. 3362) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 35 de M. Michel

Dreyfus-Schmidt - **Après l'art. 5** (p. 3363) : son amendement n° 14 : suppression de la faculté dont dispose le procureur général de faire appel de l'ensemble des jugements de police ; adopté - **Art. 7** (*examens techniques et scientifiques réalisés dans le cadre des enquêtes*) : son amendement n° 15 : suppression de la mention dans cette loi de la possibilité pour les parties de demander une expertise dans le cadre de l'instruction ; adopté - **Art. 8** (*transport du juge d'instruction sur les lieux d'un crime ou d'un flagrant délit*) (p. 3364) : son amendement n° 16 : suppression des dispositions relatives au désaisissement automatique du procureur par le juge d'instruction lorsque celui-ci se rend sur les lieux ; adopté - **Art. 9** (*faits nouveaux en cours d'instruction*) : son amendement de coordination n° 17 ; adopté - **Art. 11** (*limitation des comparutions devant la chambre d'accusation en matière de demandes de mise en liberté*) (p. 3365) : son amendement n° 18 : suppression des dispositions relatives à la possibilité pour le président de la chambre d'accusation de refuser la comparution personnelle d'un détenu qui forme des demandes de mise en liberté à répétition ; adopté - **Art. 12** (*constat des nullités des procédures par le tribunal correctionnel*) (p. 3366) : son amendement n° 19 : possibilité pour les parties de soulever les nullités devant le tribunal correctionnel lorsqu'elles n'ont pas reçu l'avis leur permettant de le faire avant l'ordonnance de renvoi par le juge d'instruction ; adopté - **Art. 13** (*dispositions concernant la comparution des parties à l'audience*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 37 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Après l'art. 14** (p. 3367) : demande le retrait de l'amendement n° 38 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour la cour d'assises qui a mis en liberté un accusé d'ordonner si elle prononce une condamnation ou un mandat de dépôt). Intérêt du problème soulevé. Insertion de ce dispositif dans un texte plus général - **Art. 16** (*durée de conservation des scellés*) (p. 3368) : son amendement de coordination n° 20 ; adopté - **Art. 17** (*destruction ou aliénation des biens meubles saisis*) (p. 3369) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la possibilité qu'a le juge d'instruction d'ordonner la destruction des biens meubles qui ne sont plus nécessaires à la manifestation de la vérité). Surcharge des services des scellés - **Art. 18** (*destruction de substances stupéfiantes saisies*) (p. 3370) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la pesée contradictoire au niveau de l'enquête préliminaire ou de l'enquête de flagrance) - **Avant l'art. 19** (p. 3371) : son amendement n° 21 : possibilité pour la personne de demander des dommages et intérêts auprès de la juridiction qui a reconnu son innocence ; adopté. (p. 3373) : sur son amendement précité, s'oppose au sous-amendement n° 56 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (substitution du terme "réparation intégrale du préjudice" au terme "indemnisation"). Révision de l'ensemble de l'article 626 du code de procédure pénale. (p. 3374) : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (réparation intégrale du préjudice en cas de détention provisoire abusive). Hypothèse liée aux détentions abusives dans le cadre du projet de loi sur la détention provisoire. (p. 3375) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Robert Pagès (application de la liberté conditionnelle aux personnes condamnées à moins d'un an de prison) - **Art. 19** (*simplification de la procédure de renvoi d'une juridiction à une autre*) (p. 3376) : son amendement de suppression n° 22 ; adopté - **Art. 20** (*notification aux avocats par télécopie*) (p. 3377) : son amendement n° 23 : notification par télécopie avec avis de réception du destinataire ; adopté - **Après l'art. 20** (p. 3378) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Robert Pagès (possibilité de transmission de pouvoir de greffiers en chef aux greffiers) - **Art. 21** (*articles 694, 695 et 696 nouveaux du code de procédure pénale : entraide judiciaire internationale*) (p. 3379) : son amendement rédactionnel n° 24 ; adopté.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature** [n° 0476 (97-98)] - (23 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3419, 3421) : partialité pesant sur la justice. Mission du juge et mission du magistrat. Magistrats du siège et magistrats du parquet. Composition du

Conseil supérieur de la magistrature, CSM. Compétences du CSM. Recrutement et formation des magistrats. Principe d'inamovibilité - **Avant l'art. 1er** (p. 3447) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Michel Charasse (nouvel alinéa à l'article 64 de la Constitution destiné à fixer les conditions de poursuites et de jugement des affaires intéressant les magistrats de l'ordre judiciaire, afin que le corps ne procède pas lui-même au jugement de ses propres membres).

- **Suite de la discussion** - (24 juin 1998) - **Art. 1er** (*composition et attributions du CSM - Art. 65 de la Constitution*) (p. 3465, 3466) : se déclare favorable au sous-amendement n° 9 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (nomination des procureurs généraux), déposé sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 65 de la Constitution destiné à maintenir au sein d'une formation plénière deux formations spécifiques, à substituer à la désignation de demande par le Président du Conseil économique et social, la désignation conjointe de ses membres par les présidents des trois plus hautes juridictions, à étendre le pouvoir de proposition du CSM aux nominations des présidents de certaines juridictions d'outre-mer et à encadrer strictement la compétence du CSM en matière d'avis).

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux** [n° 0524 (97-98)] - (20 octobre 1998) - **Discussion générale** (p. 3899, 3901) : mode de scrutin. Départements et régions. Modernisation de l'organisation territoriale. Scrutin municipal. Ne votera pas ce texte.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice** [n° 0463 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (28 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464** (p. 4019, 4020) : départements et régions. Référendum. Fonctions exécutives locales importantes et fonction parlementaire. Limitation à six ans de la durée du cumul - **Art. 2** (*incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une fonction d'exécutif d'une collectivité territoriale ou avec plus d'un mandat local*) (p. 4035) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 4 de la commission (incompatibilité du mandat parlementaire avec l'exercice de plus d'un mandat parmi ceux de conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris ou conseiller municipal d'une commune de moins de 3 500 habitants. Maintien de la possibilité d'exercer des fonctions exécutives de collectivités territoriales) - **Art. 2** (*decies (limitation pour les parlementaires du droit d'exercer la profession d'avocat)*) (p. 4041) : ne votera pas l'amendement de suppression n° 13 de la commission.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice** [n° 0464 (97-98)] - (28 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463** - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité.

- **Proposition de loi portant extension de la qualification d'officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application de la police nationale** [n° 0532 (97-98)] - (4 novembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4211) : insécurité due au manque de moyens de la justice. Votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits** [n° 0530 (97-98)] - (4 novembre 1998) - **Art. 17** (*institutionnalisation des maisons de justice et du droit*) (p. 4241, 4242) : rappel des conclusions de la mission sénatoriale d'information sur les moyens de la justice, en 1996. Se déclare favorable à cet article 17 précité. Perspective d'un développement systématique des maisons de justice et du droit. Question du contrôle à distance exercé

par les présidents de tribunaux ou les procureurs. Nécessité d'intégrer à l'avenir les maisons de justice et du droit dans l'organisation judiciaire. Exemple britannique du traitement du contentieux de masse. Généralisation des modes de médiation alternatifs : intégration dans les structures judiciaires. Obligation de lutter contre le risque d'émergence d'une justice parallèle.

- **Proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale** [n° 0030 (98-99)] - (5 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4252, 4253) : avis de la commission des lois sur la recevabilité. Ordonnance du 17 novembre 1958, modifiée le 20 juillet 1991. Interrogation sur la création d'une commission d'enquête sur le fonctionnement d'un service public. La proposition de résolution n'est pas contraire aux dispositions de l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Justice

- (7 décembre 1998) (p. 5992, 5994) : bon budget malgré des besoins encore insatisfaits. Lenteur de la justice : délai excessif des jugements. Modification de la carte judiciaire. Utilité des assistants de justice. Insuffisance du nombre des conseillers en service extraordinaire et des magistrats à titre temporaire. Généralisation des procédures de médiation. Traitement du contentieux conjugal : réflexion à mener sur une "déjudiciarisation" du divorce ; nécessité d'une intervention initiale de psychologues et de médiateurs. Votera ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6007) : nécessaire clarification des classements sans suite. Votera ce projet de budget.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution** [n° 0092 (98-99)] - (16 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 6500, 6503) : passage de la procédure de type intergouvernemental à la procédure communautaire en matière de franchissement des frontières intérieures et extérieures. Communautarisation progressive sur une période de cinq ans : passage du vote à l'unanimité au vote à la majorité qualifiée. Atteinte à la souveraineté nationale soulevée par le Conseil constitutionnel. Accords de Schengen. Intérêt incontestable de la mise en place d'une politique commune dans ce domaine ; amélioration du processus communautaire de décision par le passage à la majorité qualifiée ; maintien de l'ordre public et sauvegarde de la sécurité intérieure exclus du champ d'application des nouvelles mesures. Prévision d'une habilitation parlementaire à la communautarisation, contraire à l'esprit du traité. Modification de l'article 88-4 organisant la participation du Parlement à l'élaboration de la politique européenne : communication au Parlement de l'ensemble des actes émanant d'une institution de l'Union européenne avec possibilité pour les assemblées de voter des résolutions. Avec l'assurance du Gouvernement que les documents préparatoires entrent dans le champ d'application de l'article 88-4, la commission des lois propose l'adoption de ce projet de loi constitutionnelle tel qu'il a été adopté à une très large majorité par l'Assemblée nationale.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6556) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Charles Pasqua, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Irrecevabilité de la motion - **Question préalable** (p. 6560) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Avant l'art. 1er** (p. 6561) : s'oppose à l'amendement n° 8 de Mme Hélène Luc (organisation obligatoire de la consultation du peuple, par voie de référendum, en préalable à la ratification de tout traité mettant en cause la souveraineté

nationale). (p. 6564) : s'oppose aux amendements identiques n° 4 de M. Jacques Legendre et n° 9 de M. Ivan Renar (inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération) - **Art. 1er (article 88-2 de la Constitution - autorisation de transferts de compétences)** (p. 6569, 6570) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Josselin de Rohan (intervention obligatoire du Parlement lors du passage de la règle de l'unanimité à celle de la majorité qualifiée en conditionnant la décision à l'application d'une loi). Existence de lois de transposition en droit interne. (p. 6572, 6573) : s'oppose à l'amendement n° 10 de Mme Hélène Luc (possibilité pour la France d'invoquer la règle de l'unanimité en cas de mise en cause de ses intérêts essentiels). Caractère politique du "compromis de Luxembourg". - **Art. 2 (article 88-4 de la Constitution - résolutions des assemblées parlementaires sur les propositions d'actes communautaires)** (p. 6575, 6577) : s'oppose aux amendements n° 6 de M. Josselin de Rohan (droit d'accès du Parlement aux documents de consultation de la commission européenne), n° 12 de repli de M. Michel Barnier et n° 11 de Mme Hélène Luc (caractère impératif pour le Gouvernement des résolutions adoptées par le Parlement sur des propositions d'actes communautaires). Documents de consultation : interprétation du texte dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale. Exemple de l'Agenda 2000.

FAURE (Jean), sénateur (Isère) UC.

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 20, 21, 22, 28 janvier ; 3, 10, 11, 25 février ; 3 mars ; 1er, 7, 8, 21, 29 avril ; 6 mai ; 4, 10, 16, 17, 23, 30 juin 1998.

Réélu vice-président du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; a présidé les séances des 20, 28 octobre ; 3, 19, 24, 25 novembre ; 1, 2, 7, 14, 22 décembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 304 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires [n° 0330 (97-98)] (4 mars 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 446 (97-98)] autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relative aux personnels scientifiques de l'Institut Max-von-Laue-Paul-Langevin [n° 0016 (98-99)] (14 octobre 1998) - **Traités et conventions.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Nucléaire, espace et services communs [n° 0069 (98-99), tome 4] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- **Dépôt du rapport d'une commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail** - (10 février 1998) (p. 737).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires irakiens** - (6 mai 1998) (p. 2062).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires israéliens** - (25 novembre 1998) (p. 4946).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Articles de totalisation des crédits :

- (7 décembre 1998) - **Art. 45 et Etat B (mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services civils)** (p. 6011) : confirme que l'article 45 actuellement débattu tient compte des réductions votées précédemment par le Sénat.

- En qualité de sénateur

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives [n° 0243 (97-98)]** - (4 février 1998) - **Art. 3 (conditions d'exercice de la liberté de prestations de services d'éducateur sportif)** (p. 637, 638) : parole sur l'article. Demande le maintien des dispositions adoptées par l'Assemblée nationale permettant de sanctionner efficacement l'exercice illégal. Exemple des moniteurs de ski, (p. 640) : sur l'amendement n° 3 de la commission (insertion dans l'article 43 de la loi du 16 juillet 1984, relatif aux conditions d'exercice des professions d'éducateurs sportifs, des dispositions applicables aux ressortissants communautaires), se déclare favorable au sous-amendement n° 8 de M. Michel Barnier (condition de connaissance du milieu naturel). (p. 641) : votera les amendements de la commission n° 4 et n° 5 (sanctions des ressortissants européens qui effectueraient une prestation de service sans avoir satisfait à l'obligation de passer une épreuve technique)

- **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 645) : vote de cette proposition de loi par le groupe de l'Union centriste.

Nouvelle lecture [n° 0296 (97-98)] - (24 février 1998) - **Art. 3 (conditions d'exercice de la liberté de prestation de services d'éducateur sportif)** (p. 913, 914) : parole sur l'article. Exercice illégal de l'activité de moniteur de ski. Votera l'amendement n° 3 de la commission (retour au texte adopté en première lecture par le Sénat) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 918) : vote de cette proposition de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires [n° 0304 (97-98)]** - (25 mars 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Xavier de Villepin, président de la commission des affaires étrangères (p. 1282, 1284).

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour le nucléaire, l'espace et les services communs (p. 5545, 5546) : effort de réduction

des coûts par la délégation générale pour l'armement, DGA. Organisation conjointe de coopération en matière d'armement, OCCAR. Difficultés de la direction des constructions navales, DCN. Renseignement : renforcement des moyens de la direction générale de la sécurité extérieure, DGSE, et de la direction du renseignement militaire. Propose la création d'une structure parlementaire compétente en matière de renseignement. Difficultés de la coopération européenne en matière de programmes spatiaux militaires. Revue des programmes intervenant après la loi de programmation : inquiétude suscitée par les économies sur les crédits de la dissuasion nucléaire. Avis favorable à l'adoption de ce projet de budget.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relative aux personnels scientifiques de l'Institut Max-von-Laue-Paul Langevin [n° 0446 (97-98)]** - 22 décembre 1998 - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Xavier de Villepin, président de la commission des affaires étrangères (p. 6642, 6643).

FAYOLLE (Gérard), Sénateur (Dordogne) RPR.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (*JO Débats* du 10 avril 1998) (p. 1652) - Ministère : Economie - *Allègement de la fiscalité* - Réponse le 10 avril 1998 (p. 1653) - **Fiscalité**

n° 10 (*JO Débats* du 12 juin 1998) (p. 2983) - Ministère : Justice - *Pacte d'union civile* - Réponse le 12 juin 1998 (p. 2983) - **Contrats**

Questions orales sans débat :

n° 178 (*JO Débats* du 5 février 1998) (p. 665) - Ministère : Aménagement du territoire - *Gestion et traitement des déchets en Dordogne* - Réponse le 25 février 1998 (p. 863) - **Déchets**

FERRAND (André), sénateur (Français établis hors de France) RI.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

*Deuxième partie :***Economie, finances et industrie - Commerce extérieur**

- (28 novembre 1998) (p. 5326, 5327) : résultats nuancés de la balance commerciale française. Nécessité d'encourager le secteur exportation des PME. Inquiétudes quant à la baisse des crédits de l'Agence pour la promotion internationale des technologies et des entreprises françaises, CFME-ACTIM, et de l'assurance prospection. Harmonisation entre l'action des services du secrétariat d'Etat au commerce extérieur et celle des chambres de commerce et d'industrie. Problème de l'information des PME sur les facilités mises à leur disposition. Affectation au sein des PME exportatrices de jeunes coopérants du service national. Souhait d'un dépôt urgent du projet de loi concernant le volontariat civil international afin de permettre une continuité harmonieuse du système de coopération.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) (p. 5514, 5515) : Conseil supérieur des Français de l'étranger, CSFE. Bilan positif mais adaptation de sa mission. Politique volontariste de création d'emplois français hors de France. Nécessité de dégager les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (2 décembre 1998) (p. 5638, 5639) : demande une action rapide en faveur des retraités français pénalisés par la dévaluation du franc CFA.

FISCHER (Guy), sénateur (Rhône) CRC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Agence pour l'amélioration des conditions de travail.

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Robert Pagès, tendant à accorder la retraite anticipée pour les anciens combattants chômeurs en fin de droit, justifiant de quarante années de cotisations diminuées du temps passé en Afrique du Nord [n° 0390 (97-98)] (10 avril 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 avril 1998) - **Anciens combattants et prisonniers de guerre.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 390 (97-98)] de M. Robert Pagès et plusieurs de ses collègues, tendant à accorder la retraite anticipée pour les anciens combattants chômeurs en fin de droit, justifiant de quarante années de cotisations diminuées du temps passé en Afrique du Nord [n° 0521 (97-98)] (24 juin 1998) - **Anciens combattants et prisonniers de guerre.**

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, en application de l'article 73 bis du Règlement sur la communication de la Commission : proposition de lignes directrices pour les politiques de l'Emploi et des États membres pour 1999 (n° E-1171) [n° 0098 (98-99)] (8 décembre 1998) - **Union européenne.**

QUESTIONS*Questions au Gouvernement :*

n° 5 (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2977) - Ministère : Tourisme - **Droit aux vacances pour tous** - Réponse le 12 juin 1998 (p. 2977) - **Politique sociale**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)]** - (20 janvier 1998) - **Art. 2 (modification du régime d'autorisation applicable en matière de transports routiers)** (p. 276) : soutient l'amendement n° 25 de M. Pierre Lefebvre (obligation de détenir une licence de transport intérieur pour tous les véhicules de plus de 500 kilos de charge utile) - **Art. 3 bis (coordination de l'article 17 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982)** (p. 279) : soutient l'amendement n° 26 de M. Pierre Lefebvre (périodicité des réunions des commissions de sanctions administratives).

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (28 janvier 1998) - **Art. 4 (délivrance de plein droit de la carte de séjour temporaire "vie privée et familiale")** (p. 477) : soutient l'amendement de M. Michel Duffour n° 83 (suppression de la condition d'entrée régulière sur le territoire français). Unions mixtes. Mariages de complaisance. Statistiques sur les mariages entre Français et étrangers - **Après l'art. 10** (p. 491) : soutient l'amendement de M. Michel Duffour n° 88 (suppression de la peine d'interdiction judiciaire du territoire pour d'une part les accidentés du travail et d'autre part les étrangers malades) - **Art. 17 (le regroupement familial)** (p. 498) : assouplissement de la procédure du regroupement familial. Droit de vivre en famille consacré par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Amélioration du dispositif par l'Assemblée nationale. S'oppose à l'amendement de suppression n° 19 de la commission.

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse [n° 0220 (97-98)]** - (3 février 1998) - **Discussion**

générale (p. 605, 607) : proposition de loi présentée par le groupe communiste de l'Assemblée nationale. Etat du marché de l'emploi. Seuil de pauvreté. Destruction de la société. Inaptitude des dispositifs mis en place. Incohérence du fonctionnement des minima sociaux. Allocation de solidarité spécifique, ASS. Mission Join-Lambert. Objectif de la proposition de loi. Souci de justice sociale. Bénéficiaires de l'ASS. Réforme indispensable du système d'indemnisation du chômage des minima sociaux. Projet de loi contre les exclusions. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera la proposition de loi - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 616) : avec ses collègues du groupe communiste républicain et citoyen, votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives - Nouvelle lecture** [n° 0296 (97-98)] - (24 février 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 918) ; vote du groupe communiste républicain et citoyen contre cette proposition de loi.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail** [n° 0286 (97-98)] - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1087, 1089) : exemple du Royaume-Uni. Effets pervers de la modulation de la durée légale hebdomadaire sur plusieurs semaines. Audition du patronat. Impulsion dans les négociations et relance du dialogue social par le biais du projet de loi. Amendements du groupe communiste républicain et citoyen. Négociations collectives et mandatement. Opposition aux modifications apportées par la majorité de la commission des affaires sociales.

- **Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Art. 1er (réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail)** (p. 1138, 1139) : se déclare opposé à l'amendement de suppression de l'article 1er. Son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 38 : cas des entreprises de moins de 20 salariés faisant partie d'un groupe de sociétés ; devenu sans objet. (p. 1142) ; se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 1 de la commission - **Art. 2 (incitation des partenaires sociaux à négocier la réduction du temps de travail avant la mise en oeuvre de la nouvelle durée légale)** (p. 1146, 1147) : sur l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en supprimant la référence à l'article 1er), son sous-amendement n° 39 : suppression de la référence à l'annualisation des horaires ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 1149) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 40 : suivi et contrôle d'exécution des accords portant sur la réduction et l'aménagement du temps de travail ; rejeté. (p. 1150) : ses amendements, soutenus par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 41 : impossibilité de conclure dans la négociation d'entreprises des dispositions moins favorables aux salariés que les accords conclus dans la branche à laquelle sont rattachés l'entreprise ou l'établissement ; rejeté ; et n° 42 : possibilité pour les représentants locaux des organisations syndicales représentatives de mener la négociation ; retiré. (p. 1151, 1152) : son amendement n° 43 : précision dans le code du travail des conditions de désignation des représentants syndicaux pour la mise en oeuvre de la législation relative à la réduction et à l'aménagement du temps de travail ; rejeté. Son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 44 : désignation, par les syndicats représentatifs, des délégués du personnel comme délégués syndicaux dans les entreprises de moins de 50 salariés pour participer à la mise en oeuvre de la loi ; rejeté - **Art. 3 (aide financière à la réduction du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien)** (p. 1154, 1155) : intervient sur l'article. (p. 1157) : sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en reprenant et réaménageant le dispositif de la loi Robien), son sous-amendement, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 45 : intervention du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi pour l'attribution et l'utilisation des aides ; rejeté.

(p. 1159) : ses amendements, soutenus par Mme Odette Terrade, n° 47, n° 48 et n° 49 : contrôle de la destination et de l'utilisation des aides publiques à l'emploi ; devenus sans objet. Ses amendements, soutenus par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 50 et n° 53 : principe de non-cumul des aides avec d'autres abattements ou exonérations de charges consentis à divers titres ; devenus sans objet. (p. 1160) : ses amendements n° 51 et n° 52 : nature de l'aide majorée accordée aux entreprises mettant en oeuvre une réduction négociée de la durée du travail ; devenus sans objet. (p. 1164) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en reprenant et réaménageant le dispositif de la loi Robien). - **Après l'art. 3** (p. 1168) : son amendement, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 55 : alternative à la baisse des charges sociales ; rejeté. (p. 1169) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 56 : prise en compte, pour la revalorisation du SMIC horaire, du passage aux 35 heures pour garantir à chaque salarié le maintien de son pouvoir d'achat ; retiré - **Art. 4 (organisation de la réduction du temps de travail sous forme de jours de repos et utilisation du compte épargne-temps)** (p. 1170, 1171) : intervient sur l'article. Accroissement de la productivité apparente du travail. Inadéquation croissante entre niveau de compétence technique et technologique des salariés et niveau de rémunération. Repos compensateurs. Compte épargne-temps. Son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 57 : nouvelle rédaction de l'article 4 en limitant la mise en oeuvre des dispositions relatives aux repos compensateur aux entreprises dans lesquelles des accords collectifs mettent en place une réduction d'horaires allant plus loin que celle prévue dans le projet de loi ; rejeté - **Art. 5 (seuil de déclenchement du repos compensateur - Art. 212-5-1 du code du travail et art. 993 du code rural)** (p. 1175) : intervient sur l'article. S'opposera à sa suppression - **Après l'art. 5** (p. 1176) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 58 : principe d'un lien automatique entre réduction de la durée du travail et plafond d'heures supplémentaires autorisé ; rejeté. (p. 1177) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 59 : majoration de rémunération des heures supplémentaires ; rejeté. (p. 1178) : son amendement n° 60 : amplitudes horaires autorisées ; rejeté - **Art. 7 (limitation des possibilités pour l'entrepreneur de recourir au temps partiel - Art. L. 212-4-3 du code du travail)** (p. 1181, 1182) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 8, n° 63 et n° 64 (suppression des dispositions durcissant le régime du travail à temps partiel) - **Art. 10 (rapport sur le bilan et les perspectives de la réduction du temps de travail pour les agents de la fonction publique)** (p. 1187) : intervient sur l'article - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1188, 1189) : modification profonde du texte par la commission des affaires sociales. Avec le groupe communiste républicain et citoyen votera contre le projet de loi amendé par la commission et la majorité sénatoriale.

- **Proposition de loi visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité sociale agricole la subvention prévue à l'article L.162-32 du code de la sécurité sociale** [n° 0043 (96-97)] - (5 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1206, 1207) : disparité de traitement entre les centres de santé gérés par les caisses primaires d'assurance maladie et les centres de soins infirmiers relevant du régime agricole. Missions de service public. Précarité de situation de nombreux retraités agricoles. Difficultés des centres de santé en milieu urbain. Dépôt de deux propositions de loi de MM. Michel Moreigne et Georges Mouly. Le groupe communiste républicain et citoyen votera les conclusions de la commission - **Art. 1er (transposition, pour le régime agricole, des dispositions prévoyant le versement d'une subvention de l'assurance maladie aux centres de soins infirmiers)** : son amendement n° 1 : extension du champ d'application de cette mesure à l'ensemble des centres de santé ; retiré.

- **Proposition de loi visant à élargir les possibilités d'utilisation des crédits obligatoires d'insertion des départements** [n° 0250 (97-98)] - (5 mars 1998) -

Discussion générale (p. 1214, 1215) : rôle des départements dans l'insertion des bénéficiaires du RMI. Sous-consommation des crédits d'insertion. Difficulté de mise en place des contrats d'insertion. Montant du RMI. Attachement aux compétences sociales des départements. Futur projet de loi de lutte contre les exclusions. Amendement du groupe communiste républicain et citoyen - **Art. unique** (p. 1218, 1219) : son amendement n° 1 : possibilité d'utilisation partielle des crédits d'insertion durant un an ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1220) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de cette proposition de loi.

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle - Deuxième lecture** [n° 0236 (97-98)] - (2 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1430, 1431) : retraités hors région. Intérêt des apports de l'Assemblée nationale. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte.

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VII (nouveau) du code rural** [n° 0397 (97-98)] - (2 avril 1998) - **Art. 1er et dispositions annexées** (*dispositions constituant la partie législative du livre VII nouveau du code rural*) (p. 1488, 1489) : les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyens voteront contre l'amendement n° 14 de la commission (compatibilité des fonctions d'administrateur de caisse de MSA et d'administrateur de caisse d'assurances mutuelles agricoles). (p. 1490) : intervient sur l'amendement n° 33 de la commission (base législative donnée à l'assiette actuellement en vigueur pour la cotisation vieillesse due par le chef d'exploitation pour son aide familiale). Statut d'aide familiale. (p. 1492) : se déclare opposé à l'amendement n° 58 de la commission (incompatibilités de fonctions applicables aux assurances mutuelles agricoles) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1495) : poursuite du processus de codification. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière** [n° 0302 (97-98)] - (7 avril 1998) - **Art. 7** (*instauration d'un dépistage systématique des stupéfiants pour les conducteurs impliqués dans un accident mortel*) (p. 1569) : interrogation sur la possibilité de prouver le lien de causalité entre l'usage de drogues illicites et une modification de comportement du conducteur ayant entraîné l'accident mortel, ainsi que sur la liberté d'appréciation laissée au juge dans la définition de la sanction. (p. 1574) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'amendement n° 18 de la commission (création d'un délit spécifique réprimant la conduite sous l'empire de stupéfiants assorti des mêmes peines que celles prévues pour la conduite en état alcoolique). Refus d'entrer dans le débat souhaité par la droite sur la pénalisation ou la dépenalisation de la consommation de drogue. Intérêt de la démarche du Gouvernement consistant en une amélioration des connaissances scientifiques sur l'influence des drogues illicites sur la conduite.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Deuxième lecture** [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1597, 1599) : enrichissement du texte par les parlementaires communistes à l'Assemblée nationale. Attente d'une application rapide de la loi. Rétablissement par les députés du texte voté en première lecture par l'Assemblée nationale. Avec les sénateurs du groupe communiste, républicain et citoyen rejette les propositions de la commission des affaires sociales - **Art. 1er** (*réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail*) (p. 1611) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 1 de la commission - **Art. 2** (*incitation des partenaires sociaux à négocier la réduction du temps de travail avant la mise en oeuvre de la nouvelle durée légale*) (p. 1613, 1614) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de la commission (reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture qui invite les partenaires sociaux à négocier la réduction

hebdomadaire du travail calculée en moyenne sur tout ou partie de l'année et assortie d'une aide financière) - **Art. 3** (*aide financière à la réduction de la durée du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien*) (p. 1616, 1617) : son amendement n° 17 : exclusion des groupements d'employeurs du champ d'application de la loi ; devenu sans objet. Se déclare opposé à l'amendement n° 4 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture et relatif au dispositif d'aides financières qui reprofilent la loi Robien) - **Après l'art. 4 ter** (p. 1620) : se déclare opposé à l'amendement n° 8 de la commission (champ d'application des articles 4 bis et 4 ter) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1625) : texte équilibré et positif transmis par l'Assemblée nationale. Avec les membres du groupe communiste républicain et citoyen, ne votera pas le texte issu des travaux du Sénat.

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse - Deuxième lecture** [n° 0341 (97-98)] - (9 avril 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1640, 1641) : consensus à l'Assemblée nationale et au Sénat sur l'instauration de cette allocation spécifique d'attente. Refus regrettable du Gouvernement d'élaborer une allocation à caractère proportionnel. Avenir des cadres victimes du chômage de longue durée. Le groupe communiste républicain et citoyen votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - **Après l'art. 1er** (p. 2075) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, déclare s'abstenir sur l'amendement n° 62 de M. Daniel Hoeffel (augmentation de 30 % à 60 % de l'abattement des cotisations patronales de sécurité sociale sur les rémunérations des aides à domicile employés par les associations agréées) - **Art. 5** (*simplification de la gestion des emplois occasionnels*) (p. 2080) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 96 (suppression de la possibilité d'une extension à d'autres professions, par décret en Conseil d'Etat, du dispositif du guichet unique pour le recouvrement des cotisations sociales des organisateurs occasionnels de spectacles vivants).

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Art. 30** (*rachat par une société de ses propres actions*) (p. 2130, 2131) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé au vote de cet article - **Art. 35** (*schéma directeur de desserte gazière*) (p. 2145, 2146) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 100 (élaboration du plan de desserte après concertation des représentants du personnel de Gaz de France) - **Art. 36** (*ouverture du capital et actionariat salarié de la Compagnie nationale Air France*) (p. 2158) : soutient l'amendement n° 108 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression des dispositions relatives aux licenciements collectifs pour motif économique).

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Nouvelle lecture** [n° 0418 (97-98)] - (12 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2261, 2262) : souhait d'une application rapide des 35 heures. Travail intérimaire. Enrichissement du texte par les députés communistes. Avancée positive au regard de la jurisprudence. Projet de loi globalement satisfaisant - **Question préalable** (p. 2269) : se déclare opposé à la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture** [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Art. 45** (*prélèvement sur l'Association de gestion du fonds des formations en alternance*) (p. 2527) : soutient l'amendement n° 12 de suppression de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 55** (*exonération de cotisations sociales pour les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées antérieurement au 1er janvier 1997 par les sociétés de moins de quinze ans*) (p. 2542, 2543) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau de

suppression n° 14 - **Art. 72** (report de la réforme de la tarification applicable aux établissements accueillant des personnes âgées dépendantes) (p. 2554, 2555) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 62 de la commission, n° 65 de la commission saisie pour avis et n° 73 de M. Michel Mercier - **Art. 73** (fixation de minima réglementaires pour les montants de la prestation spécifique dépendance) (p. 2558, 2559) : les membres du groupe communiste républicain et citoyen ne voteront pas les amendements identiques de suppression n° 63 de la commission, n° 66 de la commission saisie pour avis et n° 74 de M. Michel Mercier.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2815, 2816) : évolution de la grande pauvreté et de la précarité. Approuve ce projet de loi, aboutissement du travail du secteur associatif. Regrette l'absence d'innovation dans le financement. Demande l'augmentation des minima sociaux et des bas salaires. Souhaite la contribution financière des entreprises. Emploi : danger d'un tiers secteur financé sur fonds publics et régi par des règles dérogatoires.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - **Art. 1er** (affirmation du caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions) (p. 2871, 2872) : son amendement n° 335 : élargissement des acteurs de la lutte contre les exclusions aux groupements mutualistes ; devenu sans objet - **Art. 1er bis** (représentation des associations d'insertion et de lutte contre l'exclusion) (p. 2876) : votera l'article 1er bis - **Art. 2 A** (information de l'administration sur l'exécution des plans sociaux - Art. L. 321-4 du code du travail) (p. 2877) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 10 de la commission - **Art. 2** (accompagnement personnalisé vers l'emploi - programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi) (p. 2878) : intervient sur l'article. (p. 2882) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 336 : durée des actions d'accompagnement personnalisé ; retiré au profit de l'amendement n° 278 de Mme Joëlle Dusseau (durée de la période d'accompagnement personnalisé). (p. 2887) : son amendement n° 337 : mise en place d'une allocation de recherche d'emploi pour les jeunes ; rejeté - **Art. 4** (recentrage du contrat emploi-solidarité, CES, sur les personnes en difficulté - Art. L. 322-4-7, L. 322-4-12, L. 322-4-15 et L. 980-2 du code du travail) (p. 2893) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° 17 de la commission (suppression de la disposition prévoyant l'impossibilité de recourir à un nouveau CES en cas de non-renouvellement d'un CES en raison de l'absence de dispositif de formation). (p. 2895) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 338 : proposition par l'employeur d'une embauche à plein temps pour prendre le relais d'un CES ; devenu sans objet - **Art. 5** (élargissement des possibilités d'accès aux contrats emplois consolidés, CEC - Art. L. 322-4-8-1 du code du travail) (p. 2897) : son amendement n° 339 : embauches à plein temps dans le cadre des CEC et par exception à temps partiel ; rejeté - **Art. 5 bis** (cumul des minima sociaux avec des revenus d'activité professionnelle - Art. L. 351-20 du code du travail, L. 524-1 du code de la sécurité sociale, 9 et 9-1 nouveau de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988) (p. 2900) : se déclare favorable à l'adoption de l'article 5 bis. (p. 2901) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 340 : possibilité de cumul entre allocation et activité professionnelle réduite sur une durée au moins égale à un an ; retiré - **Après l'art. 5 bis** (p. 2908) : se déclare opposé à l'amendement n° 479 de M. Alain Vasselle (attribution de l'aide médicale). (p. 2910, 2911) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° 480 de M. Alain Vasselle (avis du maire avant l'attribution du RMI) - **Art. 6** (définition de l'insertion par l'activité économique - Art. L. 322-4-16 du code du travail) (p. 2912, 2913) : intervient sur l'article. Intérêt des modifications apportées par l'Assemblée nationale - **Après l'art. 9** (p. 2923) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 341 : association des entreprises au financement d'un fonds départemental de développement des actions d'insertion dans leur secteur ; rejeté - **Art. 13**

(ouverture des contrats de qualification aux demandeurs d'emploi âgés de vingt-six ans et plus) (p. 2929) : intervient sur l'article.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - **Art. 16** (élaboration du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées) (p. 2947) : soutient l'amendement n° 343 de Mme Odette Terrade (composition de la section de la Conférence régionale du logement social en Ile-de-France complétée par les maires ou leurs représentants des cinq villes de la région comptant le plus grand nombre de logements sociaux) - **Avant l'art. 19** (p. 2956) : soutient l'amendement n° 348 de Mme Odette Terrade (création d'un fonds mutuel d'aide aux impayés de loyers auprès de la Caisse des dépôts et consignations alimenté par les rémunérations du capital des cautions versées par les locataires du parc locatif privé). Question de l'abondement du fonds de solidarité pour le logement - **Art. 25** (exonération de taxe d'habitation pour certains logements en sous-location) (p. 2986, 2987) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare favorable au sous-amendement n° 518 de M. Jacques Oudin (remplacement de l'exonération par un dégrèvement qui permet d'éviter les pertes de recettes pour les collectivités locales), modifiant l'amendement n° 496 du Gouvernement (regroupement des deux allègements de taxe d'habitation) - **Après l'art. 31** (p. 3026) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'amendement n° 148 de la commission des lois saisie pour avis (réquisition des locaux possibles jusqu'au 31 décembre 2003 et présentation à cette date par le Gouvernement d'un rapport d'évaluation). Dispositif de la réquisition vidé de son sens.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Après l'art. 75 bis** (p. 3105) : soutient l'amendement n° 386 de Mme Hélène Luc (classement des établissements scolaires en zone d'éducation prioritaire, ZEP) - **Art. 33 (suite)** (réforme des attributions de logements locatifs sociaux) - **Art. L. 441-2-2 du code de la construction et de l'habitation (commission de médiation)** (p. 3121) : soutient l'amendement n° 357 de Mme Odette Terrade (augmentation du nombre des membres de la commission) - **Art. 34 ter** (seuil démographique applicable aux communes pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville) (p. 3135) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 85 de la commission et n° 233 de la commission des affaires économiques saisie pour avis - **Art. 58** (modification de la procédure de résiliation de plein droit des baux d'habitation) (p. 3144) : soutient les amendements de Mme Odette Terrade n° 368 (automatisme de la saisine du fonds de solidarité pour le logement des départements de ressort) et n° 369 (non-application de la clause résolutoire à partir du moment où le locataire sera libéré de sa dette locative) - **Art. 62** (conditions d'octroi du concours de la force publique en cas d'expulsion) (p. 3153) : soutient l'amendement n° 372 de Mme Odette Terrade (logement des personnes expulsées).

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Après l'art. 72** (p. 3220) : soutient l'amendement n° 381 de Mme Nicole Borvo (exclusion de l'allocation pour jeune enfant de la base de ressources du RMI) - **Après l'art. 73 bis** (p. 3232, 3233) : livre noir de la PSD. Prise en charge de la dépendance des personnes âgées comme un cinquième risque. Le groupe communiste républicain et citoyen votera l'amendement n° 515 du Gouvernement (report de deux ans après la date de publication du décret sur la tarification du délai limite pour la passation de conventions entre les départements et les caisses primaires d'assurance maladie en vue d'assurer les conditions d'une prise en charge des personnes âgées et fixation par décret des montants maximum et minimum de la prestation spécifique dépendance pour chaque niveau de dépendance). Refonte de la grille AGIR et modification souhaitable du niveau de recours sur succession - **Avant l'art. 79** (p. 3237) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 103 de la commission (possibilité de financer les dépenses consacrées à la lutte

contre la pauvreté et l'exclusion et les actions en faveur de l'insertion des chômeurs de longue durée sur les crédits départementaux d'insertion pendant une période de cinq ans à compter de l'exercice 1998) - **Art. 80 bis** (*commission départementale de l'action sociale d'urgence*) (p. 3241) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre les amendements de la commission n° 107 (rôle de la commission de l'action sociale d'urgence) et n° 108 (conventions passées entre les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale et les organismes ou associations intervenant au titre de l'aide, de l'action sociale et de la lutte contre les exclusions) - **Art. 81** (*institutions sociales et médico-sociales*) (p. 3246) : son amendement n° 394 : réintroduction de la notion de réadaptation professionnelle et sociale ; retiré. Pérennisation des centres de réadaptation professionnelle, CRP, dans leur fonction et dans leur mission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3257) : souci de combattre la grande pauvreté et de prévenir l'exclusion. Points de divergence avec la majorité sénatoriale notamment sur le volet du logement et du surendettement. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce texte.

- **Proposition de loi tendant à alléger les charges sur les bas salaires [n° 0372 (97-98)]** - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3559, 3561) : absence d'effet sur l'emploi de la politique de réduction des charges menée par les gouvernements Balladur et Juppé. Coût financier. Effets pervers sur le niveau des salaires et le développement de la précarité. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre cette proposition de loi.

- **Proposition de loi tendant à accorder la retraite anticipée pour les anciens combattants chômeurs en fin de droit, justifiant de quarante années de cotisations diminuées du temps passé en Afrique du Nord [n° 0390]** - (29 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3570) : rappel des différents textes adoptés. Evaluation du coût d'une retraite anticipée pour tous les anciens combattants d'Afrique du Nord par la commission Chadelat. Mesure de solidarité. Réduction forfaitaire de la durée de cotisation en fonction du temps passé en Afrique du Nord. Fonds de solidarité en faveur des anciens combattants d'Afrique du Nord. (p. 3571) : promesse électorale. Amélioration de la situation des anciens combattants les plus en difficulté. (p. 3572) : faculté de demander à bénéficier du droit à la retraite anticipée à taux plein. Extension de ce dispositif aux régimes de retraite complémentaire. Réforme souhaitable du fonds de solidarité. Allocation de préparation à la retraite et allocation différentielle. La commission des affaires sociales demande au Sénat d'adopter ses conclusions. (p. 3580) : souhaite qu'à l'occasion de la loi de finances pour 1999 des propositions soient faites.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions - Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)]** - (8 juillet 1998) - **Discussion générale** (p. 3676, 3678) : reprise de l'activité économique. Réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune. Revalorisation de tous les minima sociaux. Assurance chômage. Accompagnement personnalisé vers l'emploi, programme TRACE. Emplois précaires et faiblement rémunérés. Taxe sur les logements vacants. Consultation du maire avant toute attribution du RMI. Logement social. Surendettement. "Reste à vivre". Inclusion dans le champ du moratoire des dettes fiscales et parafiscales. Rétablissement du Centre d'étude des revenus et des coûts, CERC - **Art. 5 ter B** (*exonération de charges sociales pour le recrutement du titulaire du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique, ASS, ou de l'allocation de parents isolés, API - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3685, 3686) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'amendement n° 4 de la commission (rétablissement de cet article) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3735, 3736) : texte majeur de prévention et de lutte contre toutes les formes d'exclusion. Minima sociaux et assurance chômage. Le groupe communiste républicain et

citoyen s'abstiendra comme lors de la première lecture sur ce texte.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4399, 4400) : nécessaire amélioration du niveau de vie des retraités. Avancées contenues dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale. Urgence de l'équilibre futur des régimes de retraite par répartition. Régimes particuliers. Attachement des retraités au régime de retraite par répartition. Préoccupations face à la création du fonds de réserve et à la mise en place d'un système d'épargne-retraite. Mise à contribution insuffisante des revenus financiers des entreprises. Propositions du groupe communiste républicain et citoyen.

- **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - **Titre II** (*dispositions relatives aux ressources*) - **Avant l'art. 2** (p. 4428, 4431) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo, n° 75 (définition des outils de financement du régime général de sécurité sociale), n° 76 (exonération de la contribution au remboursement de la dette sociale en faveur des travailleurs frontaliers non soumis à la législation relative au financement de la sécurité sociale française) et n° 77 (mise en oeuvre d'une contribution sociale des revenus du patrimoine et de placement des entreprises) - **Art. 2** (*affectation des excédents de la contribution sociale de solidarité des sociétés, CSSS, au Fonds de solidarité vieillesse, FSV, et création, au sein du FSV d'un fonds de réserve pour les retraites*) (p. 4440, 4441) : se déclare opposé à l'amendement n° 43 de la commission (missions, statuts et ressources du fonds de réserve). Réduction du coût du travail et du niveau de la contribution des entreprises au financement de la protection sociale - **Art. 4** (*prorogation pendant trois ans et plafonnement du dispositif d'exonération de cotisations patronales de sécurité sociale pour l'embauche du premier salarié*) (p. 4454) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission (suppression du paragraphe 1 prévoyant le plafonnement de l'exonération au niveau du SMIC au titre du premier salarié) - **Avant l'art. 12** (p. 4468) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, s'abstient sur l'amendement n° 10 de la commission (compensation intégrale des exonérations de charges résultant de l'application de la loi d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail) - **Titre III** (*dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie*) - **Section 1** (*branche famille*) - **Art. 13** (*suppression de la condition de ressources pour l'attribution des allocations familiales*) (p. 4470, 4471) : révision du quotient familial. Finalité de la politique familiale. Soutient l'amendement n° 78 de Mme Nicole Borvo (versement des allocations familiales dès le premier enfant) - **Après l'art. 13** (p. 4473) : soutient l'amendement n° 79 de Mme Nicole Borvo (modification de la référence d'évolution des bases mensuelles de calcul des prestations familiales) - **Section 2** (*branche maladie*) - **Avant l'art. 15** (p. 4475, 4476) : soutient l'amendement n° 80 de Mme Nicole Borvo (exonération du paiement du forfait hospitalier en faveur des personnes handicapées).

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - **Art. 25** (*institution d'une clause de sauvegarde applicable à la progression du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique - art. L. 138-10 à L. 138-19 nouveaux du code de la sécurité sociale*) (p. 4516) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, s'abstiendra sur l'amendement n° 90 de M. François Autain (rétablissement de la rédaction initiale prévoyant une contribution pour les laboratoires n'ayant pas passé convention) - **Art. 27** (*régulation des dépenses des établissements des services sociaux et médico-sociaux financées par l'assurance maladie - art. 11-1, 27-1 à 27-5 de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 et art. L. 174-7 du code de la sécurité sociale*) (p. 4519) : soutient l'amendement de suppression n° 81 de Mme Nicole Borvo. (p. 4520) : absence de véritable concertation avec le secteur social et médico-social - **Section 3** (*branche vieillesse*) - **Art. 29** (*revalorisation des pensions de retraite et d'invalidité*) (p. 4522, 4523) : soutient

l'amendement n° 82 de Mme Nicole Borvo (conditions d'évolution du pouvoir d'achat des retraites et pensions) - **Art. 29 bis (modification du régime de l'assurance veuvage)** (p. 4525) : soutient l'amendement n° 83 de Mme Nicole Borvo (nouvelle rédaction du paragraphe IV pour inscrire dans la loi la jurisprudence de la Cour de cassation) - **Section 6 (objectif national de dépenses d'assurance maladie)** - **Art. 33 (objectif national de dépenses d'assurance maladie, ONDAM)** (p. 4530) : restructurations hospitalières. Réduction du taux de l'ONDAM. Moyens sanitaires de la région d'Ile-de-France. Part de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris dans les missions publiques de santé - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4554, 4555) : avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, souhaite un développement des régimes de retraite, de la politique familiale et du système de soins. Souhait d'une réforme des cotisations patronales. Contradictions dans l'attitude de la commission des affaires sociales. Avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, ne votera pas le texte amendé par le Sénat.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 22 bis** (p. 4953) : soutient l'amendement n° I-113 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression du supplément de loyer de solidarité) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4959) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-115 (étalement de l'application du taux réduit de TVA à l'ensemble des produits alimentaires) et n° I-116 (application du taux réduit de TVA aux produits de chocolaterie et confiserie). (p. 4980, 4981) : soutient l'amendement n° I-114 de Mme Marie-Claude Beaudeau (application du taux réduit de TVA aux prestations de services funéraires).

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) (p. 5420, 5421) : rappel des engagements du Gouvernement sur la retraite anticipée pour les anciens combattants ayant servi en Afrique du Nord ; dépôt d'un amendement à ce sujet. Mesures de satisfaction. Droits et pensions des patriotes résistants à l'occupation : souhait d'une revalorisation des pensions et d'un examen plus juste des dossiers. Contradiction entre les périodes envisagées pour l'obtention de la carte de combattant et les critères d'attribution du titre de reconnaissance de la nation. Guerre d'Algérie. Politique de la mémoire : avancement du projet d'un centre européen du système concentrationnaire nazi. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendront si leurs propositions ne sont pas retenues. Avec son groupe, s'associe aux propos tenus par M. le Premier ministre, sur le Chemin des Dames, concernant les mutins de 1917 - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5436) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, s'abstiendra sur ces crédits - **Titre IV** (p. 5437) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, s'abstiendra sur ces crédits - **Art. 75 (attribution automatique de l'allocation de remplacement pour l'emploi aux salariés anciens combattants cessant leur activité)** (p. 5439) : son amendement n° II-74 : extension aux titulaires du titre de reconnaissance de la nation ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 5440) : application automatique du dispositif de l'allocation de remplacement pour l'emploi, à un petit nombre de bénéficiaires. Le groupe communiste républicain et citoyen se déclare opposé à l'amendement de suppression n° II-39 de la commission - **Art. 76 (relèvement du plafond donnant lieu à majoration de la retraite mutualiste du combattant)** (p. 5442) : son amendement n° II-75 : augmentation de l'indice de référence du plafond majorable de 100 à 105 points ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Après l'art. 76** (p. 5442, 5443) : son amendement n° II-76 : abrogation de l'article L. 114 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de

guerre, relatif au gel des pensions ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 5443) : son amendement n° II-77 : retraite anticipée pour les anciens combattants chômeurs en fin de droit, justifiant de quarante années de cotisations incluant la période équivalente à leur temps de séjour en Afrique du Nord ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

Outre-mer

- (1er décembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5493) : le groupe communiste républicain et citoyen se déclare opposé à l'amendement n° II-35 de la commission (réduction des crédits).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 - Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)]** - (2 décembre 1998) - **Art. 3 bis (modification des conditions d'exonération de cotisations sociales patronales pour l'emploi d'une aide à domicile)** (p. 5565) : abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur l'amendement n° 5 (rejet du plafonnement de l'exonération dont bénéficie les personnes âgées de plus de 70 ans et réaffirmation de la compensation par l'Etat de la nouvelle exonération accordée aux associations d'aide à domicile) - **Art. 27 (régulation des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux financées par l'assurance maladie - Art. 11-1, 27-1 à 27-5 de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 et art. L. 174-7 du code de la sécurité sociale)** (p. 5589, 5590) : se déclare opposé à l'amendement n° 37 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture prévoyant que le directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation soit saisi en premier en liaison avec le préfet de région).

Projet de loi de finances pour 1999 (suite)

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) (p. 5672, 5675) : reprise économique. Marché de l'emploi. Accentuation du phénomène de précarisation de l'emploi. Renforcement indispensable des moyens de contrôle de l'administration du travail. Dynamisation nécessaire de l'emploi et de la formation. Lutte contre le chômage. Financement de mesures nouvelles. Approbation des politiques volontaristes menées par le Gouvernement. Loi sur les 35 heures. Programme emplois-jeunes. Financement prioritaire du volet emploi contenu dans la loi de lutte contre les exclusions. Recentrage des dispositifs de contrats aidés sur les personnes en difficulté. Réforme de l'assiette des cotisations patronales. Absence de renforcement de la législation sur les plans sociaux. Rééquilibrage entre le coût d'un licenciement et d'une préretraite. Formation professionnelle. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, ne pourra voter le projet de budget amendé par le Sénat - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5689, 5690) : se déclare opposé à l'amendement n° II-22 de la commission (réduction des crédits) - **Art. 80 (recentrage de l'aide à l'embauche de l'indemnité compensatrice forfaitaire à l'apprentissage)** (p. 5693) : nécessité de prendre en compte le problème des jeunes les moins qualifiés.

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) - **Examen des crédits - Après l'art. 83** (p. 5725) : se déclare opposé aux amendements identiques n° II-44 de la commission des affaires sociales saisis pour avis et n° II-57 de M. Michel Mercier (extension aux établissements sociaux et médico-sociaux financés par l'aide sociale des conseils généraux d'un dispositif de taux directeur opposable dans des conditions identiques à celles prévues dans le projet de loi de finances et dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale en faveur des établissements sociaux et médico-sociaux financés respectivement par le budget de l'Etat et par l'assurance maladie).

Emploi et solidarité - III - Ville

- (5 décembre 1998) (p. 5840, 5841) : politique de la ville. Détérioration du tissu social urbain. Rapport de M. Jean-Pierre Sueur. Projet de loi de lutte contre l'exclusion. Emplois-jeunes. Développement de services publics. Solidarité financière entre collectivités. Aménagement urbain. Comité interministériel des villes, CIV. Crédits en progression. Stabilité des crédits d'investissement. Développement de la participation citoyenne. Exemple des Mingucttes. Plan de relance des zones d'éducation prioritaire, ZEP. Se déclare opposé aux amendements de réduction de crédits de la commission - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5850) : se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-25 de la commission.

LANDRE (Hilaire), sénateur (Ardennes) RPR.

Élu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques jusqu'au 21 octobre 1998.

Membre titulaire du Conseil national de l'information statistique ; nouvelles nominations (JO Lois et décrets des 23 janvier et 22 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3353) - Ministère : Justice - *Hooliganisme à Marseille* - Réponse le 19 juin 1998 (p. 3353) - **Violence**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile - Nouvelle lecture [n° 0324 (97-98)]** - (1er avril 1998) - **Question préalable** (p. 1418) : dispositif d'incitation à l'immigration. Le groupe du RPR adoptera la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - Suite de la discussion - (16 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3256) : organisation des travaux du Sénat pour la discussion d'un texte multidisciplinaire. Dispositions critiquables et question du coût financier de ce projet de loi. C'est avec l'espoir qu'un accord intervienne en CMP que le groupe du RPR du Sénat votera ce texte.

- **Proposition de loi relative à la mise en oeuvre du réseau écologique européen, dénommé Natura 2000. [n° 0194 (97-98)]** - (29 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3602) : vote de cette proposition de loi par le groupe du RPR.

- **Proposition de loi tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire [n° 0260 (97-98)]** - (29 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3620, 3621) : avec le groupe du RPR, votera ce texte. Rôle du législateur dans la lutte contre le développement insidieux des sectes.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5189, 5191) : installation des jeunes : inadaptation des crédits aux objectifs affichés. Part des installations non aidées. Oppose la vocation productrice et exportatrice de l'agriculture aux propositions restrictives de la Commission européenne. Contrat territorial d'exploitation, CTE ; financement au détriment des crédits des opérations groupées d'aménagement foncier, OGAF, et du fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Conséquences sur l'activité des SAFER de la baisse des droits d'enregistrement. Revalorisation des retraites agricoles ; impact de la CSG - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5199) : soutient l'amendement n° II-48 de M. Gérard César (suppression de la ligne budgétaire finançant les contrats territoriaux d'exploitation, CTE).

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - Suite de la discussion - (16 décembre 1998) - **Art. 22 bis (caractère public des débats de la commission permanente)** (p. 6481) : votera l'amendement de suppression n° 31 de la commission.

FLOSSE (Gaston), sénateur (Polynésie française) RPR.

Élu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464 (p. 4019) :** spécificité de l'outre-mer. Implantation locale de l'élu national dans un département ou territoire d'outre-mer. Votera le texte de la commission des lois - **Art. 2 (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une fonction d'exécutif d'une collectivité territoriale ou avec plus d'un mandat local)** (p. 4035, 4036) : votera contre cet article. Polynésie française - **Art. 2 bis (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec les fonctions de membre de cabinet du Président de la République ou d'un cabinet ministériel)** (p. 4036) : intervient sur l'amendement de suppression n° 5 de la commission.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)]** - (28 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463** - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5470, 5472) : attachement à la nationalité française. Crédits globalement en augmentation mais baisse de ceux alloués aux territoires d'outre-mer. Nécessité de transparence de l'ensemble de la contribution de l'Etat. Succès du programme de développement de la Polynésie malgré la disparition du centre d'expérimentation nucléaire. Autonomie politique ; demande une loi constitutionnelle pour la Polynésie. Reconduction des crédits alloués par l'Etat aux communes. Dispositif d'incitation fiscale aux investisseurs. Interprétation restrictive des

dispositions de la loi de défiscalisation. Prolongation de la loi Pons.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Art. 64 A** (*prorogation des incitations fiscales à l'investissement outre-mer*) (p. 6048) : son amendement n° II-78 : prolongation jusqu'en 2005 du dispositif d'incitation fiscale prévu par la loi Pons pour l'investissement outre-mer ; devenu sans objet. Interprétation par la Direction générale des impôts de la notion de subvention. (p. 6050) : loi de défiscalisation indispensable à la Polynésie française. Espère un examen favorable des projets de construction d'hôtel déposés sur le bureau du secrétaire d'Etat.

FOUCAUD (Thierry), sénateur (Seine-Maritime) NI puis CRC.

Remplace le 3 octobre 1998, M. Robert Pagès, démissionnaire (JO Lois et décrets du 4 octobre 1998).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Journaux officiels [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 39] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi permettant à des fonctionnaires de participer à des entreprises innovantes [n° 0505 (97-98)]** - (22 octobre 1998) - **Art. unique** (*articles 25-1 et 25-2 nouveaux de la loi du 15 juillet 1982 : possibilité pour un fonctionnaire de participer en qualité d'associé à la création d'une entreprise de valorisation ou d'y apporter son concours scientifique*) (p. 3958) : souligne la responsabilité des choix financiers spéculatifs des entreprises dans le décalage entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Mythe du modèle américain. Diminution des moyens financiers de la recherche publique. Départ à l'étranger de jeunes chercheurs. Abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 2** (p. 4726, 4728) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-101 (traitement des foyers fiscaux composés de personnes vivant en vie maritale) et n° I-96 (exonération fiscale des primes attribuées aux membres de l'équipe de France de football lors de la Coupe du monde). (p. 4739) : soutient l'amendement n° I-97 de Mme Marie-Claude Beaudeau (non imposition des sommes versées aux fonctionnaires rapatriés et anciens combattants d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la Seconde Guerre mondiale en réparation des préjudices subis) - **Après l'art. 2 bis** (p. 4745) : soutient l'amendement n° I-134 de Mme Marie-Claude Beaudeau (exonération des salaires versés par les associations à but non lucratif de la taxe sur les salaires). (p. 4746) : effort à poursuivre en faveur du secteur associatif - **Après l'art. 7** (p. 4769, 4770) : soutient l'amendement n° I-107 de Mme Marie-Claude Beaudeau (création d'une taxe sur toutes les opérations d'achat et de vente de devises étrangères effectuées sur le territoire

national). Défense de cette mesure par M. James Tobin, Prix Nobel d'économie américain - **Art. 9** (*limitation de l'exonération d'impôt de solidarité sur la fortune au titre des biens professionnels de l'activité de loueur en meublé*) (p. 4781) : participation de la fiscalité à la dynamique de l'emploi et à la cohésion sociale. Se déclare opposé à l'amendement n° I-6 de suppression de la commission.

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 bis (par priorité)** (*exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privatif*) (p. 4845) : intervient sur les amendements de la commission n° I-260 (substitution de la notion d'usage d'habitation à celle d'usage privatif), n° I-261 (possibilité pour les collectivités locales assurant l'activité de lotisseur de percevoir un versement du fonds de compensation pour la TVA correspondant à la différence entre les droits d'enregistrement perçus au titre de la vente du terrain et la TVA acquittée sur les travaux d'aménagement réalisés) et n° I-262 (définition par décret en Conseil d'Etat des conditions d'application de cet article). Attente des jeunes ménages. Souhait d'un dispositif permettant aux particuliers de bénéficier d'une baisse de la TVA sur les terrains et aux communes d'obtenir une compensation. TVA à taux zéro - **Art. 29 (par priorité)** (*réforme de la taxe professionnelle*) (p. 4854) : fiscalité locale. Disparition progressive de la part salariale incluse dans la base d'imposition de la taxe professionnelle. Essai de dégager des ressources supplémentaires pour les collectivités locales. Difficulté financière des collectivités locales. Intégration des actifs financiers dans les bases de la taxe professionnelle. (p. 4869) : favorable au dégrèvement. Différence de position entre la majorité de la commission des finances et le groupe communiste républicain et citoyen. Fiscalité des entreprises. Taxation des actifs financiers. Droits sur les tabacs. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° I-26 de la commission (remplacement par un dégrèvement du système de compensation aux collectivités locales de la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle). (p. 4876) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-125 (suppression de l'article 1472 A bis du code général des impôts relatif à l'abattement général de 16 %) et n° I-126 (modulation de cet abattement en fonction du rapport taxe professionnelle sur valeur ajoutée). Inefficacité de cette mesure pour la création d'emplois. Compensation aux collectivités locales - **Art. 40 (par priorité)** (*enveloppe normée des concours de l'Etat aux collectivités territoriales*) (p. 4881, 4882) : remplacement du pacte de stabilité par un pacte de croissance et de solidarité. Insuffisance des crédits supplémentaires accordés aux collectivités territoriales. Progression de l'enveloppe globale. Niveaux d'indexation. Situation financière des collectivités locales. Amendements du groupe communiste républicain et citoyen - **Après l'art. 29 (par priorité)** (p. 4906, 4908) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-129 (baisse du taux de plafonnement des revenus permettant d'obtenir un dégrèvement partiel de la taxe d'habitation), n° I-135 (possibilité pour les collectivités locales d'augmenter le taux de la taxe professionnelle dans la limite du taux moyen national sans influencer sur le taux des autres impôts locaux) et n° I-127 (suppression des prélèvements de surcompensation sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL). Fiscalité des ménages. Réforme de la taxe d'habitation. Liaison des taux des impôts locaux. Solidarité entre les régimes spéciaux. Déficit de la CNRACL - **Art. 19 (application du taux réduit de TVA aux abonnements souscrits pour la fourniture de gaz et d'électricité)** (p. 4909) : satisfait des mesures annoncées par le Gouvernement. Souhait d'une mise en place d'un quota de consommation individuelle soumis au taux réduit pour chacun des abonnés. Ouverture éventuelle des marchés de distribution du gaz et de l'électricité - **Art. 20 (application du taux réduit de TVA aux appareillages destinés aux diabétiques et à certains handicapés)** (p. 4913) : soutient l'amendement n° I-112 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension du taux réduit de

TVA aux lunettes et aux prothèses auditives). Faiblesse des remboursements. Coût pour les familles.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4976, 4979) : soutient l'amendement n° I-117 de Mme Marie-Claude Beaudeau (application du taux réduit de TVA aux installations sportives). Se déclare favorable à l'amendement n° I-189 de M. Jacques Oudin (application du taux réduit de TVA aux installations sportives gérées par délégation d'une collectivité locale) - **Art. 28 (réduction du taux de l'impôt fiscal)** (p. 5011) : le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas l'amendement de suppression n° I-263 de la commission.

Deuxième partie :

Journaux officiels (budget annexe)

- (26 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5104, 5105) : évolution des crédits. Progression des recettes liées aux annonces légales. Charges courantes de fonctionnement. Dépenses en capital. Concession liant les Journaux officiels à la société OR-Télématique. Propose, au nom de la commission des finances, l'adoption de ce projet de budget.

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (26 novembre 1998) (p. 5110, 5111) : rémunération des fonctionnaires. Effectifs budgétaires. Projet de loi à venir sur les relations administrés-administrations et sur les services de proximité. Accord salarial du 10 février 1998. Congé de fin d'activité, CFA. Mise en place des 35 heures. Problème des primes. Le groupe communiste républicain et citoyen déterminera son vote en fonction de l'évolution des crédits - **Art. 79 bis (par priorité) (prorogation et extension du dispositif de congé de fin d'activité)** (p. 5117, 5118) : se déclare opposé à l'amendement n° II-3 de la commission (suppression de l'extension du champ d'application de cette mesure).

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6034) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-151 (extension aux salariés et aux retraités de la déductibilité fiscale des cotisations mutualistes) - **Art. 69 (reconduction de mesures d'amortissement exceptionnel prévues en faveur de matériels destinés à améliorer la qualité de la vie ou à économiser l'énergie)** (p. 6086) : lutte contre les pollutions : préférence pour les incitations comme l'amortissement exceptionnel plutôt que pour des mesures de taxation appliquant le principe "pollueur-payeur". Obligations des entreprises en matière de préservation de l'environnement. Interrogations sur le coût effectif des dispositifs proposés d'amortissement accéléré des investissements antipollution. Réflexion à poursuivre sur la prévention des pollutions.

Vote sur l'ensemble :

- (8 décembre 1998) (p. 6176, 6179) : budget dénaturé par la majorité sénatoriale. Impôt de solidarité sur la fortune. Avoir fiscal. Quotient familial. Suppression de crédits. Dispositif emplois-jeunes. Réduction des dépenses de solidarité, des crédits de l'enseignement scolaire, de la recherche et de l'enseignement supérieur, de la prévention sanitaire ainsi que des crédits destinés à financer le réseau de transport urbain en région d'Ile-de-France. Budget présenté par le Gouvernement et enrichi par l'Assemblée nationale. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce texte issu des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)]** - (14 décembre 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 6326) : soutient l'amendement n° 32 de Mme Marie-Claude Beaudeau (taxation au premier franc des plus-values de cession d'actifs financiers des particuliers) - **Avant l'art. 14** (p. 6361) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 34, n° 35 (réduction de la pression fiscale pesant sur les ménages à revenus modestes et très modestes) et n° 36 (baisse du taux de prise en compte des revenus pour le calcul de la taxe d'habitation). (p. 6364, 6365) : soutient l'amendement n° 37 de Mme Marie-Claude Beaudeau (déliaison des taux de progression des quatre grands impôts directs locaux).

FOURCADE (Jean-Pierre), sénateur (Hauts-de-Seine) RI puis RDSE.

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du Comité national et de l'organisation sanitaire et sociale.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1651) - Ministère : Intérieur - *Dispositif policier pendant la coupe du monde de football* - Réponse le 10 avril 1998 (p. 1652) - Sécurité

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - (21 janvier 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 336) : augmentation des prestations sociales destinées aux étrangers. Elargissement du regroupement familial, attribution assouplie du minimum vieillesse et aménagement de l'allocation aux adultes handicapés. Impact financier très élevé de ces dispositions. Amendements de la commission des affaires sociales limitant les conditions d'accès aux minima sociaux et au Fonds national de solidarité. Dépôt prévisible d'un futur projet de loi de financement rectificatif de la sécurité sociale. Aggravation de la situation des comptes sociaux.

- **Suite de la discussion** - (27 janvier 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 1er** (*motivation de refus de certains visas - suppression de l'obligation de visa pour les étrangers titulaires d'un titre de séjour ou d'un document de circulation*) (p. 447, 448) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Conséquences négatives de la motivation du refus des visas sur la charge de travail des consulats. Maintien de la délivrance des visas comme acte essentiel de la souveraineté de l'Etat. Dispositif de ce projet de loi contraire aux engagements internationaux.

- **Suite de la discussion** - (28 janvier 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Après l'art. 3** (p. 474) : répression du travail clandestin. Se déclare opposé à l'amendement n° 67 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (retrait provisoire du titre de séjour jusqu'au jugement de la juridiction pénale).

- **Rappel au règlement** - (26 février 1998) (p. 971) : se déclare choqué par la pétition d'intellectuels de haut niveau reconnaissant avoir consommé de la drogue. Demande au Gouvernement un débat sur le problème de la toxicomanie, ainsi que ses intentions en matière législative dans ce domaine. Souhaite connaître le fonctionnement de la mission interministérielle sur la répression de la toxicomanie.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme** - *Deuxième lecture* [n° 0222 (97-98)] - (26 février 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 977, 978) : création de l'Agence du médicament en 1993. Création par la commission des affaires sociales d'une mission d'information sur les conditions de développement des thérapies génique et cellulaire. Réglementations nouvelles sur le développement des thérapies génique et cellulaire. Mission d'information sur les conditions de renforcement de la veille et de la sécurité sanitaires. Objectif de réorganisation de l'ensemble du contrôle sanitaire par le biais de la proposition de loi. Dangers du cloisonnement administratif. Définition des pouvoirs respectifs de l'administration centrale par rapport à l'Agence. Avantages de la création de deux agences avec des responsabilités différentes. Articulation entre l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments et les services de contrôle.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail** [n° 0286 (97-98)] - (3 mars 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1084, 1085) : accord du 31 octobre 1995. Loi Robien. Désaccord sur le fond. Effet de la baisse de la durée du travail sur l'emploi. Problème du SMIC. Coûts salariaux. Rémunération minimale mensuelle. Coût du travail peu qualifié. Aide publique. (p. 1086, 1087) : conséquences sur les trois fonctions publiques, sur le budget de l'Etat et des collectivités locales. Proposition de suppression de l'article 1er du projet de loi. Proposition d'une réduction de la durée du travail librement négociée. Aménagement de la loi Robien. Retour de la croissance en Europe. (p. 1127, 1128) : contradiction entre la réduction de la durée du travail et le maintien du salaire. Rôle de l'Etat. Contexte de l'Union européenne. Ne peut accepter l'article 1er du projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Art. 1er** (*réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail*) (p. 1142, 1143) : se déclare opposé à la réduction autoritaire de la durée du travail. Demande le rejet de l'article 1er - **Après l'art. 1er** (p. 1144) : souci de favoriser le dialogue social - **Art. 2** (*incitation des partenaires sociaux à négocier la réduction du temps de travail avant la mise en oeuvre de la nouvelle durée légale*) (p. 1148, 1149) : problèmes et dangers de la modification des seuils - **Art. 10** (*rapport sur le bilan et les perspectives de la réduction du temps de travail pour les agents de la fonction publique*) (p. 1188) : majoration des coûts de fonctionnement de l'ensemble des fonctions publiques.

- **Proposition de loi visant à élargir les possibilités d'utilisation des crédits obligatoires d'insertion des départements** [n° 0250 (97-98)] - (5 mars 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1217) : utilisation partielle des crédits non consommés du RMI pour lutter contre l'exclusion et la grande pauvreté. Exemple de quatre départements d'outre-mer. Difficulté de trouver des contrats d'insertion. Report de crédits. Proposition de loi de M. Jean Delaneau. Texte adopté par la commission. Amendement de M. Guy Fischer. Futur projet de loi de lutte contre les exclusions. Souhaite le décloisonnement de la gestion des crédits sociaux.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail** - *Deuxième lecture* [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1605, 1606) : projet à contre-courant du dynamisme de l'économie. Cumul des effets de l'abaissement de la durée du travail avec une réduction supplémentaire du temps de travail productif. Directive européenne. Mise en place de l'euro. Impact du projet de loi sur l'emploi. SMIC. Aggravation du coût du travail. Dangers des limites apportées dans le recours au temps partiel avec le projet de loi. Inadaptation du projet de loi à la situation des petites et moyennes entreprises. Exception française. Bilan de la loi Robien. Texte dangereux pour les cadres et pour le fonctionnement de l'entreprise. (p. 1608) : retranscription en droit français de la directive européenne - **Après l'art. 1er** (p. 1612, 1613) : demande l'adoption de l'amendement n° 2 de la commission (rapport sur les conséquences de la réduction du temps de travail sur le SMIC) - **Art. 3** (*aide financière à la réduction de la durée du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien*) (p. 1618) : conséquences de la suppression de la loi Robien. Demande le vote de l'amendement n° 4 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture et relatif au dispositif d'aides financières qui reprofilent la loi Robien) - **Art. 6** (*modification du régime de l'abattement de cotisations sociales patronales applicable au travail à temps partiel - art. L. 322-12 du code du travail*) (p. 1622, 1623) : danger de l'application de l'article 6 non modifié - **Art. 10** (*rapport sur le bilan et les perspectives de la réduction du temps de travail pour les agents de la fonction publique*) (p. 1624, 1625) : demande l'adoption de l'amendement n° 15 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture).

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux** - *Deuxième lecture* [n° 0360 (96-97)] - (21 avril 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1699, 1700) : traitement du problème de l'aléa thérapeutique par une modification du code civil. Définition du concept de l'aléa thérapeutique Discussion sur la prise en charge de l'indemnisation entre l'Etat et les compagnies d'assurance - **Art. 12 bis** (*obligation de suivi des produits et régime spécifique applicable aux produits de santé*) (p. 1704, 1705) : son amendement n° 3 : suppression des dispositions refusant l'exonération pour risque de développement lorsque le dommage a été causé par un élément du corps humain, par des produits issus de celui-ci ou par tout autre produit de santé ; adopté. Cohérence de l'action des pouvoirs publics qui délivrent les autorisations de mise sur le marché. Principe constitutionnel d'égalité entre les producteurs. Difficulté à définir le concept d'aléa thérapeutique et le partage de la responsabilité entre le secteur de l'assurance et l'Etat. (p. 1709, 1710) : se déclare favorable à un rapport du Gouvernement sur l'aléa thérapeutique. Absence de décision jurisprudentielle sur le risque de développement concernant les médicaments. Demande au Sénat de voter son amendement n° 3 précité.

- **Résolution** (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la

troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1864, 1867) : rôle attendu de l'euro, grande monnaie de réserve, dans le retour à la stabilité monétaire internationale. Inquiétude sur la politique économique du Gouvernement au regard des contraintes du pacte de stabilité. Importance de la dépense publique française. Réduction de la durée du travail. Directives européennes sur la lutte contre le chômage. Transformation de la politique d'aménagement du territoire en politique des banlieues. Vote par le groupe des Républicains et Indépendants de la résolution de la commission des finances.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Nouvelle lecture** [n° 0418 (97-98)] - (12 mai 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Question préalable** (p. 2266, 2267) : demande l'adoption de la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable. Risque d'échec des négociations.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture** [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 72 (report de la réforme de la tarification applicable aux établissements accueillant des personnes âgées dépendantes)** (p. 2548, 2550) : rappel des fondements de la loi du 24 janvier 1997 instituant la prestation spécifique dépendance : grille de classement en six catégories, maintien à domicile le plus longtemps possible. Bilan élaboré par le Comité national de la coordination gérontologique. Remise en cause de cette bonne réforme par des amendements votés à la sauvette en nouvelle lecture à l'Assemblée nationale. Violation de la loi. Ignorance des chiffres. Rupture du pacte de stabilité entre les collectivités locales et l'Etat. Retour en arrière : barème national par catégorie et augmentation des charges des départements. Sa proposition de discuter d'un futur projet de loi sur ce sujet à la prochaine rentrée parlementaire. La commission des finances et la commission des affaires sociales proposent de supprimer ce nouveau dispositif. (p. 2553) : publication attendue de deux décrets portant réforme de la planification pour engager la discussion avec les 9 000 établissements.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions** [n° 0445 (97-98)] - (9 juin 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 2812, 2814) : salue la réflexion et l'action de très nombreuses associations. Hommage particulier à Mme Geneviève de Gaulle-Antonioz. Place insuffisante donnée dans ce projet de loi à la famille et à l'école, modes d'apprentissage fondamentaux. Retour sur la décentralisation à travers les dispositions proposées.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 2 A (information de l'administration sur l'exécution des plans sociaux - Art. L. 321-4 du code du travail)** (p. 2877) : demande le vote de l'amendement de suppression n° 10 de la commission - **Art. 2 (accompagnement personnalisé vers l'emploi - programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi)** (p. 2885) : demande le vote de l'amendement n° 511 du Gouvernement (élargissement du dispositif à l'ensemble des mesures prévues de manière spécifique dans la convention-cadre), de préférence à celui de l'amendement n° 304 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (attribution d'un contingent de CES auquel pourraient recourir les missions locales). (p. 2886) : demande le vote de l'amendement n° 14 de la commission (suppression du paragraphe II bis de l'article qui institutionnalise le rôle des Fonds d'aide aux jeunes, FAJ, en accompagnement du programme TRACE) - **Art. 4 (recentrage du contrat emploi-solidarité, CES, sur les personnes en difficulté - Art. L. 322-4-7, L. 322-4-12, L. 322-4-15 et L. 980-2 du code du travail)** (p. 2891) : situation des Français de l'étranger rentrant en France. Intervient sur l'amendement n° 306 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga

(extension du bénéfice du contrat emploi-solidarité aux Français en situation de détresse lors de leur retour en France) - **Après l'art. 5 bis** (p. 2906) : demande le vote de l'amendement n° 28 de la commission (exonération de charges sociales pour le recrutement des titulaires de minima sociaux, depuis deux ans) - **Art. 8 (associations intermédiaires - Art. L. 322-4-16-3 du code du travail)** (p. 2919) : demande l'adoption de l'amendement n° 35 de la commission (suppression des dispositions prévoyant le montant minimum de rémunération perçu par le salarié mis à disposition).

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Après l'art. 60** (p. 3150) : s'oppose à l'amendement n° 407 de M. Alain Gournac (non-application des nouveaux délais aux squatters) - **Art. 62 (conditions d'octroi du concours de la force publique en cas d'expulsion)** (p. 3155) : intervient sur l'amendement n° 188 de la commission des lois saisie pour avis (suppression de l'offre d'hébergement proposée par le représentant de l'Etat dans le département comme condition de l'octroi du concours de la force publique pour l'exécution de la décision d'expulsion).

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 72 (fournitures minimum d'énergie, d'eau et de téléphone)** (p. 3216) : intervient sur l'amendement n° 476 de M. André Bohl (extension du dispositif des conventions nationales aux distributeurs d'eau et d'énergie en réseaux). Cas des communes ayant des régies ou des sociétés d'économie mixte distributrices de gaz et d'électricité. (p. 3218) : se déclare favorable à l'amendement n° 246 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité pour chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités d'être partie prenante à ces conventions si elle le souhaite). Intérêt de la proposition du Gouvernement - **Après l'art. 73 bis** (p. 3233, 3234) : décentralisation. Livre noir de la PSD. Questions du passage de la prestation en espèces à la prestation en nature et de la récupération sur succession. Coordination locale autour des personnes âgées. Modification de la grille AGIR. Accepte l'amendement n° 515 du Gouvernement (report de deux ans après la date de publication du décret sur la tarification du délai limite pour la passation de conventions entre les départements et les caisses primaires d'assurance maladie en vue d'assurer les conditions d'une prise en charge des personnes âgées et fixation par décret des montants maximum et minimum de la prestation spécifique dépendance pour chaque niveau de dépendance) - **Art. 79 (formation des professions sociales)** (p. 3238, 3239) : ses amendements n° 104 : garantie accrue en matière de financement des établissements de formation des travailleurs sociaux ; et n° 105 : subvention budgétaire en fonction du coût de la mise en oeuvre quantitative et qualitative des formations ; adoptés ; et n° 106 : prise en charge des dépenses liées à l'emploi en tenant compte du nombre et de la qualification des formateurs nécessaires, ainsi que du coût moyen estimé de leur rémunération ; retiré - **Art. 80 (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale)** (p. 3240) : accepte l'amendement n° 322 de Mme Dinah Derycke (mention de la proportion d'hommes et de femmes respectivement touchés par la pauvreté et l'exclusion dans les travaux d'étude, de recherche et d'évaluation) - **Art. 80 bis (commission départementale de l'action sociale d'urgence)** (p. 3241) : ses amendements n° 107 : rôle de la commission de l'action sociale d'urgence ; et n° 108 : conventions passées entre les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale et les organismes ou associations intervenant au titre de l'aide, de l'action sociale et de la lutte contre les exclusions ; adoptés - **Sur l'ensemble** (p. 3259, 3260) : coordination du travail de cinq commissions. Nombreuses auditions. Débat approfondi avec les ministres et les secrétaires d'Etat. Volonté d'aboutir à un accord en CMP.

- **Déclaration du Gouvernement relative à la politique de réduction des risques en matière de toxicomanie** - (16 juin 1998) - Président de la commission des affaires sociales

(p. 3270, 3272) : considère que la toxicomanie demande un traitement différent des autres dépendances. Insuffisance d'une réponse uniquement sanitaire sans volet répressif. Souligne l'action des gouvernements de droite dans la progression de la prise en charge et du traitement des toxicomanes : vente libre des seringues ; traitement sous méthadone et délivrance du Subutex en officine. Contesté les conclusions du rapport du professeur Bernard Roques, notamment sur la toxicité comparée du tabac et du cannabis. Priorités : évaluation des politiques de substitution ; étapes vers le sevrage ; stratégie efficace de lutte contre les nouvelles drogues, notamment ecstasy. Débat sur la réforme de la loi de 1970 : considère qu'il faut distinguer l'usage personnel et le trafic de drogue. Prévention auprès des jeunes : information nécessaire sur l'abus de médicaments.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) - Président de la commission des affaires sociales (p. 3504, 3507) : équilibre du régime général de sécurité sociale. Insuffisance des analyses consacrées aux finances sociales. Développement du secteur public au détriment de l'emploi marchand : exemple du plan emplois-jeunes. Poids de l'hospitalisation publique. Pérennité des régimes de retraite. Sa proposition de créer un véritable régime de retraite de la fonction publique distinct du budget de l'Etat. Fonds de pension. Insuffisance des orientations présentées.

- **Proposition de loi tendant à alléger les charges sur les bas salaires** [n° 0372 (97-98)] - (29 juin 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3561, 3563) : coût du travail non qualifié en France. Taux de chômage. Loi sur les trente cinq heures. Succès de la loi Robien. Dispositif proposé : généralisation ; permanence ; prise en compte du financement des régimes de sécurité sociale ; adaptation aux PME ; utilisation de la négociation collective. Conformité au droit européen. Demande l'adoption de cette proposition de loi - **Sur l'ensemble** (p. 3569) : réduction des charges sur les bas salaires, alternative à une remise en cause du SMIC.

- **Proposition de loi tendant à accorder la retraite anticipée pour les anciens combattants chômeurs en fin de droit, justifiant de quarante années de cotisations diminuées du temps passé en Afrique du Nord** [n° 0390] - (29 juin 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3576) : rappelle des différentes propositions de loi. Fonds de solidarité. (p. 3577) : adoption de la proposition de M. Guy Fischer à l'unanimité de la commission des affaires sociales. Faculté d'adhésion à un mécanisme de retraite anticipée. Evaluation par la commission Chadelat. Question des retraites complémentaires. Fonctionnement de l'allocation de remplacement pour l'emploi, ARPE. Passage d'une logique d'assistance à une logique de droit.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions - Nouvelle lecture** [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3681) : souhaite une suspension de séance afin que la commission des affaires sociales puisse examiner les amendements qui viennent d'être déposés - **Art. 30 (création d'une taxe sur les logements vacants)** (p. 3697) : intervient sur l'amendement de suppression n° 8 de la commission. Echec de la commission mixte paritaire sur ce point. Incitation à la location des logements vacants - **Art. 33 (réforme des attributions de logements locatifs sociaux)** (p. 3705) : mixité sociale - **Art. 73 ter (modifications de la loi du 24 janvier 1997 instituant la prestation spécifique dépendance, PSD)** (p. 3726) : à titre personnel, demande au Sénat de ne pas adopter l'amendement n° 70 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (prise en compte, non pas du niveau de dépendance le plus élevé mais du besoin de surveillance et d'aide le plus élevé) - **Art. 78 bis (élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale)** (p. 3730) : accepte l'amendement n° 72 de M. Philippe Darniche (détection et prévention des troubles spécifiques du langage écrit et oral et sensibilisation

des familles à ces difficultés) - **Art. 79 bis (conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale, CER)** (p. 3731, 3732) : demande l'adoption de l'amendement de suppression n° 42 de la commission - **Sur l'ensemble** (p. 3740) : nombreux points de convergence entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Notion d'assistance. Décentralisation. Qualité du travail fourni par le Parlement.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999** [n° 0050 (98-99)] - (12 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4394, 4397) : carences du texte et failles du système d'assurance maladie. Obstacles à la mise en place d'une couverture sociale généralisée. Nécessité d'une réforme en profondeur du système de prélèvements sociaux. Maîtrise des dépenses de santé. Respect de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie, ONDAM. Réforme hospitalière. Souhait d'un ONDAM par région. Inquiétude pour l'avenir du système d'allocations familiales. Crainte d'un basculement des excédents de la branche famille vers le système de l'assurance vieillesse ou de l'assurance maladie. Financement des régimes de retraite. Complexité des mécanismes de compensation et de surcompensation. Inquiétude quant aux cotisations et prélèvements fiscaux des jeunes générations. Intérêt d'un fonds de réserve. Fragilité de l'équilibre envisagé dans les années à venir. Comptabilité en droits constatés. Souhait d'un débat d'ensemble portant sur tous les prélèvements obligatoires.

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4556, 4557) : rôle d'arbitre du Parlement sur le problème du financement de la protection sociale. Politique familiale. Politique de santé et décentralisation. Problème des retraites. Mécanismes de capitalisation et de répartition. Votera le texte tel qu'il ressort des débats du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4647, 4649) : déficit croissant. Mise en place de l'euro. Objectif de croissance. Collectivités locales. Endettement. "Pacte de croissance et de solidarité". Réforme de la taxe professionnelle. Charges sociales. Création d'emplois. La majorité du groupe des RDSE soutiendra les propositions de la commission des finances.

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 29 (par priorité) (réforme de la taxe professionnelle)** (p. 4859, 4860) : interrogation sur le bilan de cette réforme. Mesures compensatoires. Création d'emplois. Se déclare favorable au système de dégrèvement proposé par la commission des finances. (p. 4874, 4875) : comité des finances locales. Affectation au budget de l'Etat du produit de la cotisation minimale de taxe professionnelle. Se déclare favorable à l'amendement n° I-33 de la commission (étalement sur cinq ans de la progression de la cotisation minimale de taxe professionnelle). Interrogation sur la progression du rendement de cette cotisation. (p. 4878) : se déclare opposé à l'amendement n° I-123 de Mme Marie-Claude Beaudeau (affectation de la majoration de la cotisation nationale de péréquation au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle). Insuffisance et mauvaise distribution de la péréquation. Risque à terme d'un taux unique national.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5376, 5377) : mauvaise utilisation des effectifs de police. Présence indispensable sur le terrain. Renforcement de la formation des policiers. Exemple du département des Hauts-de-Seine. Coordination insuffisante entre la police

nationale et les polices municipales. Développement souhaitable des contrats locaux de sécurité.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 - Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)]** - (2 décembre 1998) - **Art. 2** (*affectation des excédents de la contribution sociale de solidarité des sociétés, CSSS, au Fonds de solidarité vieillesse, FSV, et création, au sein du FSV d'un fonds de réserve pour les retraites*) (p. 5562) : mise en place du système de l'épargne retraite en complément des régimes par répartition dans tous les pays développés. Se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (nécessité d'une loi tendant à assurer l'équilibre à long terme des régimes d'assurance vieillesse par répartition afin de déterminer les missions, les statuts et les ressources du fonds de réserve).

Projet de loi de finances pour 1999 (suite)

Equipement, transports et logement - III - Transports - 4. Transport aérien et météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5954) : débat sur l'encadrement, prévu par la Constitution, du droit de grève dans les services et entreprises publics.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (6 décembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5972) : votera l'amendement de réduction des crédits n° II-30 de la commission des finances. Hypothèse économique de croissance menacée par la crise internationale.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Après l'art. 72** (p. 6143) : se déclare favorable à l'amendement n° II-146 de M. Roland Courteau (éligibilité à la dotation globale d'équipement des groupements de communes de plus de vingt mille habitants exerçant la compétence voirie au nom de leurs communes membres). Sous-consommation des crédits de la dotation globale d'équipement.

Vote sur l'ensemble :

(8 décembre 1998) (p. 6171, 6173) : félicitations au président et au rapporteur de la commission des finances. Conjoncture économique. Progression des dépenses publiques. Lutte contre le chômage. Mise en oeuvre et développement de la monnaie unique. Impôt sur le revenu. Fiscalité des entreprises. Dispositions écologiques. Limites du droit d'amendement du Sénat. Risque d'obsolescence de ce projet de budget dans six mois. La majorité du groupe du RDSE votera ce projet de budget.

FOURNIER (Bernard), Sénateur (Loire) NI puis RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 29 (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4265) - Ministère : Education nationale - *Méthode Allègre* - Réponse le 6 novembre 1998 (p. 4266) - Education (ministère de l')

Questions orales sans débat :

n° 205 (JO Débats du 27 février 1998) (p. 1056) - Ministère : Emploi - *Conditions d'hébergement des handicapés dans des familles d'accueil* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1506) - Handicapés

n° 287 (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2409) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Statut de "meilleur ouvrier de France"* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3403) - Commerce et artisanat

n° 362 (JO Débats du 5 novembre 1998) (p. 4247) - Ministère : Emploi - *Assurabilité des personnes atteintes par le virus HIV* - Réponse le 20 novembre 1998 (p. 4613) - Syndrome immunodéficient acquis (SIDA)

FOY (Alfred), sénateur (Nord) NI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 62 (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6552) - Ministère : Equipement - *Aménagement de la RN 42* - Réponse le 18 décembre 1998 (p. 6552) - Routes

Questions orales sans débat :

n° 194 (JO Débats du 13 février 1998) (p. 853) - Ministère : Intérieur - *Sous-effectif de fonctionnaires de police dans le département du Nord* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1521) - Police

n° 294 (JO Débats du 4 juin 1998) (p. 2720) - Ministère : Emploi - *Mesures en faveur de l'amélioration de la situation matérielle des conjoints* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3394) - Veuvage

n° 315 (JO Débats du 2 octobre 1998) (p. 3766) - Ministère : Intérieur - *Suppression des commissariats d'Hazebrouck et de Bailleul* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3878) - Sécurité publique

FRANCHIS (Serge), sénateur (Yonne) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre suppléant du comité national de l'organisation sanitaire et sociale (JO Lois et décrets du 17 décembre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions - Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)]** - (8 juillet 1998) - Après l'art. 5 (p. 3684) : soutient l'amendement n° 1 de M. Claude Belot (possibilité pour les collectivités locales d'offrir aux chômeurs de longue durée des emplois d'utilité publique).

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - Art. 2 (*incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une fonction d'exécutif d'une collectivité territoriale ou avec plus d'un mandat local*) (p. 4028, 4029) : affaiblissement de la représentativité des collectivités territoriales. Politique active de décentralisation.

- **Projet de loi relatif à l'emploi des fonds de la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 0043 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 4349) : sécurisation de l'accès à la propriété. Le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - (9 décembre 1998) - Art. 3 (*mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux*) (p. 6219, 6220) : parole sur l'article. Conséquences de l'abaissement du seuil d'accès au deuxième tour : émergence de listes extrémistes et multiplication des triangulaires ou quadrangulaires.

FRANÇOIS (Philippe), sénateur (Seine-et-Marne) RPR.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la Forêt et des produits forestiers.

Membre titulaire de la Commission consultative pour la production de carburants de substitution ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 avril 1998).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, en application de l'article 73 bis du Règlement, sur les propositions de règlements (CE) du Conseil relatifs à la réforme de la politique agricole commune (n° E-1052) [n° 0488 (97-98)] (11 juin 1998) - Union européenne.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 488 (97-98)], présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, par lui-même et plusieurs de ses collègues, sur les propositions de règlements (CE) du Conseil relatifs à la réforme de la politique agricole commune (n° E-1052) [n° 0101 (98-99)] (9 décembre 1998) - Union européenne.

Rapport supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur sa proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur les propositions de règlements (CE) du Conseil relatifs à la réforme de la politique agricole commune (n° E-1052) [n° 0122 (98-99)] (15 décembre 1998) - Union européenne.

Proposition de loi relative à l'organisation d'une police intercommunale [n° 0131 (98-99)] (16 décembre 1998) - Police municipale.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs [n° 0346 (96-97)]** - (15 janvier 1998) - Art. unique (p. 215) : intervient sur l'amendement n° 1 de M. Roland du Luart (harmonisation de l'échelonnement des dates de fermeture de la chasse avec la mise en oeuvre des plans de gestion des espèces) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 219) : le groupe du RPR votera ce texte. Non-transmission des rapports à la Commission européenne.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques [n° 0409 (97-98)]** - (19 mai 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2402, 2403) : le groupe du RPR votera ce texte et sera très attentif à son application. Rôle du comportement des maîtres dans les agissements des chiens.

- **Rappel au règlement** - (24 juin 1998) (p. 3457) : article 36, alinéa 3, du règlement. Demande l'intervention de M. le Président du Sénat auprès du Premier ministre afin d'obtenir une explication sur les récentes déclarations de Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement à l'issue de l'examen par l'Assemblée nationale de la proposition de loi relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs.

FRANÇOIS-PONCET (Jean), sénateur (Lot-et-Garonne) RDSE.

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre titulaire du Comité de gestion du Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables.

Président de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait avec plusieurs de ses collègues, au nom de la commission des affaires économiques, à la suite d'une mission effectuée au Kazakhstan, en Ouzbékistan et au Turkménistan du 20 au 30 septembre 1997, chargée d'étudier la situation de l'économie de ces pays ainsi que leurs relations économiques, commerciales et financières avec la France [n° 0412 (97-98)] (29 avril 1998) - *Asie centrale*.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques, établi par M. Jacques Oudin, président du groupe d'études sur l'eau, sur l'avenir des agences de l'eau [n° 0112 (98-99)] (10 décembre 1998) - *Eau*.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) - Président de la commission des affaires économiques (p. 3497, 3498) : effet positif de la monnaie unique : stabilité monétaire européenne. Assainissement des finances publiques et croissance. Caractère trop élevé de la dépense publique prévue. Expatriation des élites. Préservation de la compétitivité de la France par la création d'entreprises suscitées par un allègement de la réglementation et des charges.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) - Président de la commission des affaires économiques (p. 6239, 6241) : rappel historique. Importance de la participation du Sénat à l'élaboration de la loi du 4 février 1995 relative à l'aménagement du territoire. Difficulté d'application de cette loi. Nouveau projet : suppression du schéma national. Demande de la consultation du Parlement sur les schémas de services collectifs. Absence de référence au rôle du département. Importance de la desserte autoroutière des villes moyennes. Péréquation des ressources entre collectivités riches et collectivités pauvres.

FRÉVILLE (Yves), sénateur (Ille-et-Vilaine) UC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995 [n° 0527 (97-98)]** - (29 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 528** (p. 4103, 4105) : effort de redressement des finances publiques. Abandon de créances de l'Etat sur La Poste. Atonie des recettes. Maîtrise des dépenses. Le groupe de l'UC votera ces deux projets de loi sous la réserve de l'article 15 - **Art. 15 (apurement du compte 427.9 "Ecart d'intégration des dépôts comptes chèques postaux de l'ex-budget annexe des P.T.T.")** (p. 4116, 4118) : son amendement n° 3 : suppression, à compter du 1er janvier 1996, de la rémunération à hauteur de 18 milliards de francs des dépôts des comptes chèques postaux auprès du Trésor ; adopté. Subvention. Rémunération versée par l'Etat.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1996 [n° 0528 (97-98)]** - (29 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 527** - Voir son intervention sous le projet de loi précité

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion générale :

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 1998) (p. 4685, 4686) : premier budget de la France dans la zone euro. Coordination des politiques monétaires et budgétaires européennes. Question du maintien de l'objectif de croissance française au taux de 2,7 % : risque de retournement de conjoncture. Emploi des recettes fiscales supplémentaires prévues. Inefficacité de la réforme de l'emploi. (p. 4687, 4688) : évolution de la taxe professionnelle : surimposition de l'outillage. Répartition des dépenses de l'Etat. Effectif des fonctionnaires. Réaffectation des dépenses pour l'emploi en cas d'amélioration. Votera le projet de budget alternatif préparé par la commission des finances.

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4718) : progressivité du barème de l'impôt sur le revenu. Attribution d'une part du foyer fiscal à l'enfant. Respect du principe de l'égalité pour tous. (p. 4726) : déclare s'abstenir sur l'amendement n° I-3 de la commission (report d'un an de la réforme des déductions pour frais professionnels) - **Après l'art. 2** (p. 4733) : se déclare opposé à l'amendement n° I-50 de M. Jean-Luc Mélenchon (application aux produits financiers de l'impôt sur le revenu suivant les règles applicables aux traitements et aux salaires). - **Après l'art. 2 ou après l'art. 2 bis** (p. 4736) : à titre personnel, déclare s'abstenir sur l'amendement n° I-98 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rétablissement de l'exonération applicable aux indemnités versées pour la sécurité sociale aux femmes en congé maternité) - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 4742) : intervient sur l'amendement n° I-210 de M. Jean-Luc Mélenchon (plafonnement du montant des réductions et déductions d'impôt pour la fraction supérieure à 20 000 francs, à hauteur de 75 % de l'impôt sur le revenu). Confusion entre les réductions d'impôt et les déductions du revenu - **Après l'art. 2 bis** (p. 4745) : soutient l'amendement n° I-63 de M. Francis Grignon (exonération des associations d'aide à domicile à but non lucratif agréées pour l'aide sociale, du paiement de la taxe sur les salaires) - **Après l'art. 3** (p. 4747) : intervient sur l'amendement n° I-75 de M. Xavier de Villepin (majoration de la déduction d'impôt sur le revenu pour les dons de particuliers et d'entreprises à des organismes humanitaires intervenant en faveur de populations victimes de catastrophes naturelles). Amendement Coluche appliqué dans un cadre international. Référence à l'annulation par le Gouvernement de la dette des quatre pays frappés par le cyclone Mitch. Solidarité des Français - **Art. 5 (extension du régime fiscal des micro-entreprises)** (p. 4759) : complexité du dispositif proposé : nécessité d'un examen approfondi dans le temps. Son amendement n° I-79 de suppression, identique à l'amendement n° I-259 de la commission ; adopté. Effet de seuil. Risque de développement du travail au noir dans le secteur du bâtiment. Analyse de cette réforme dans le cadre de la sixième directive européenne - **Art. 8 (augmentation du barème de l'imposition de solidarité sur la fortune)** (p. 4776) : souligne l'identité de la rédaction de l'amendement n° I-5 de la commission (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune par l'indexation des tranches d'imposition sur l'évolution des prix en 1999, estimée à 0,8 %) avec le projet du Gouvernement concernant la tranche supérieure à 100 millions de francs - **Art. 12 (modalités d'évaluation de la résidence principale en matière d'impôt de solidarité sur la fortune et de droits de mutation à titre gratuit)** (p. 4793) : absence d'évaluation des mesures proposées au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune.

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 (par priorité)** (*suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels*) (p. 4827) : soutient l'amendement n° I-65 de M. Denis Badré (exonération du nouveau droit de mutation sur les opérations réalisées par des sociétés immobilières) - **Art. 29 (par priorité)** (*réforme de la taxe professionnelle*) (p. 4855, 4856) : complexité de cette réforme. Professions libérales. Action sur l'emploi. Lien entre les collectivités locales et les entreprises implantées sur leur territoire. (p. 4865, 4866) : son amendement n° I-67 : extension du champ d'application de cette réforme aux professions libérales assujetties au régime des bénéfices non commerciaux et employant moins de cinq salariés ; devenu sans objet. (p. 4869) : intervient sur l'amendement n° I-26 de la commission (remplacement par un dégrèvement du système de compensation aux collectivités locales de la suppression de la part salaires de la taxe professionnelle). (p. 4871) : son amendement n° I-86 : maintien de la réduction pour embauche et investissement au taux de 25 % ; adopté. (p. 4875) : se déclare favorable à l'amendement n° I-33 de la commission (étalement sur cinq ans de la progression de la cotisation minimale de taxe professionnelle). (p. 4886, 4887) : son amendement n° I-257 : majoration du taux d'évolution des prélèvements effectués sur les recettes de l'Etat ; retiré. Evolution des dépenses. Clause de garantie.

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (28 novembre 1998) (p. 5260, 5262) : problème du coût des retraites. Réduction du déficit budgétaire. Société française pour l'assurance du capital risque, SOFARIS. Prime d'épargne logement. Prime à l'effort de construction. Dérive des charges de retraite des fonctionnaires. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Dégrèvements d'impôts locaux des impôts d'Etat. Dégrèvements de taxe d'habitation. Compte d'avances sur impositions locales. Le groupe de l'Union centriste votera le projet de budget tel qu'amendé par la commission des finances - **Examen des crédits - Charges communes - Art. 77 (majoration légale de rentes viagères)** (p. 5268, 5269) : contrats entre particuliers - **Art. 78 (mise à disposition de La Poste des fonds des comptes courants postaux)** : taux administrés. Bons à taux fixe - **Art. 55 (comptes d'affectation spéciale - Opérations définitives - Mesures nouvelles)** (p. 5271) : privatisation du Crédit Lyonnais.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6044) : intervient sur l'amendement n° II-103 de la commission (réduction progressive de l'impôt sur le revenu pour les années 1999, 2000, 2001 et 2002). Questions posées à ses collègues socialistes sur leur façon d'appliquer le principe d'égalité de tous devant l'impôt. (p. 6046) : se déclare favorable à l'amendement n° II-143 de M. Bernard Angels (rapport du Gouvernement au Parlement sur l'application des dispositions relatives aux réductions d'impôt sur le revenu). Interprétation de la notion de réductions d'impôt comprenant celles-ci au sens strict ainsi que les déductions du revenu imposable. (p. 6047) : son amendement n° II-147 : chaque année, rapport de la Cour des comptes au Parlement sur l'évolution du produit des impôts affectés aux établissements publics et à divers organismes ; adopté. Renforcement du contrôle et de l'information du Parlement sur les recettes fiscales non budgétisées. Référence à l'article 47 de la Constitution disposant que la Cour des comptes est chargée d'informer le Parlement - **Art. 64 (reconduction du crédit d'impôt recherche)** (p. 6056) : soutient l'amendement n° II-58 de M. Francis Grignon (calcul de l'accroissement de l'effort de recherche en valeur relative par rapport au chiffre d'affaires) - **Après l'art. 65** (p. 6062, 6063) : soutient

l'amendement de M. Francis Grignon, n° II-59 (introduction de la formation des chefs d'entreprise dans la liste des dépenses de formation bénéficiant du crédit d'impôt au taux majoré) - **Après l'art. 66** (p. 6068, 6071) : soutient les amendements de M. Francis Grignon n° II-60 (création d'un fonds commun de placement dans l'entreprise), n° II-61 (possibilité d'une taxation des bénéfices au taux réduit de 19 % pour l'ensemble des PME) et n° II-62 (option en faveur du régime fiscal des sociétés de personnes pour les sociétés à responsabilité limitée de moins de cinq ans) - **Art. 68 (avantages fiscaux en faveur des bailleurs privés pour les locations de logements de caractère intermédiaire)** (p. 6082) : se déclare favorable aux amendements identiques n° II-122 de la commission, n° II-92 de M. Jean-Pierre Placade et n° II-139 de M. Bernard Angels (possibilité pour les bailleurs de louer à un ascendant ou à un descendant). Neutralité de la loi fiscale par rapport à la famille. Nécessité de ne pas considérer la qualité d'ascendant ou de descendant comme une pénalité.

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Après l'art. 72** (p. 6133) : soutient l'amendement n° II-66 de M. Michel Mercier (application du taux réduit de TVA à certains produits de la confiserie et de la chocolaterie).

- **Proposition de loi portant modification de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0085 (98-99)]** - (10 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6298, 6299) : imperfection de la loi du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps des sapeurs-pompiers. Coût des nouvelles dispositions concernant l'allocation de vétérance pour l'Ille-et-Vilaine. Modulation de la part variable en fonction du nombre d'interventions des sapeurs-pompiers. Participation souhaitable des sapeurs-pompiers dans le financement de la part variable. Financement des services départementaux d'incendie et de secours, SDIS, par une ligne budgétaire supplémentaire. Disparité du financement de la part variable entre les agglomérations disposant de la taxe professionnelle et les autres. Votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995 - Deuxième lecture [n° 0527 (97-98)]** - (22 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6695, 6696) : intérêts payés par le Trésor sur le versement de l'Etat au budget annexe des PTT. Caractère nouveau de l'opération comptable consistant à combler le déficit du budget annexe des PTT. Répartition du déficit entre La Poste et les télécommunications.

G

GAILLARD (Yann), sénateur (Aube) RPR-A.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public jusqu'au 28 octobre 1998.

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics jusqu'au 22 octobre 1998.

Membre titulaire de l'Etablissement public de financement et de restructuration jusqu'au 21 octobre 1998.

Membre titulaire du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission du suivi du mémorandum d'accord signé le 26 novembre 1996 entre la France et la Fédération de Russie jusqu'au 26 septembre 1998.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de résolution en application de l'article 73 bis du Règlement sur la proposition d'acte communautaire relative à la réforme des Fonds structurels (n° E-1061) [n° 0517 (97-98)] (23 juin 1998) - Union européenne.

Proposition de loi, déposée avec MM. Pierre Laffitte et Martial Taugourdeau, relative à la titularisation des personnels de la mission générale d'insertion de l'éducation nationale [n° 0539 (97-98)] (2 juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - Education nationale.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication - Culture [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 7] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (JO Débats du 13 février 1998) (p. 844) - Ministère : Enseignement scolaire - *Fermetures de classes à la rentrée de 1998* - Réponse le 13 février 1998 (p. 844) - Enseignement

n° 16 (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3350) - Ministère : Economie - *Répercussions de la crise financière asiatique sur la croissance française* - Réponse le 19 juin 1998 (p. 3351) - Politique économique

Questions orales sans débat :

n° 186 (JO Débats du 6 février 1998) (p. 733) - Ministère : Economie - *Délais de paiement appliqués aux produits cuisinés* - Réponse le 25 février 1998 (p. 868) - Produits agricoles et alimentaires

n° 187 (JO Débats du 6 février 1998) (p. 733) - Ministère : Education nationale - *Statut des animateurs de la mission d'insertion de l'éducation nationale* - Réponse le 4 mars 1998 (p. 1072) - Insertion

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)]** - (22 avril 1998) - Après l'art. 4 (p. 1793) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (mode de désignation des membres du Conseil de la politique monétaire).

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)]** - (23 avril 1998) - Discussion générale (p. 1858, 1861) : conséquences de l'euro sur l'indépendance de la France et la souveraineté nationale. Rapports de la Banque centrale européenne avec le Conseil. Amendement de M. Christian de la Malène sur la primauté de l'instance politique. Doute sur la capacité des Etats de mener une politique budgétaire autonome; Parlements nationaux. Pacte de stabilité; sanction des gouvernements défaillants. Incompatibilité de la politique économique menée par le Gouvernement avec les contraintes de l'euro. Monnaie unique, étape inéluctable de la construction européenne. Votera sans illusions la résolution de la commission des finances.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Après l'art. 48 (p. 2227) : déclare ne pas prendre part au vote de l'amendement n° 173

de M. Michel Charasse (application dans les meilleures conditions de la loi du 7 mars 1998 concernant le vote des budgets régionaux). Proposé au Gouvernement l'inscription à l'ordre du jour des assemblées d'un projet de loi ou d'une proposition de loi de M. Michel Charasse sur le même objet - **Après l'art. 52** (p. 2235) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 92 de Mme Anne Heinis et n° 180 de M. Michel Charasse (inscription dans la loi des dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse des espèces de gibier d'eau).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)] - Suite de la discussion -** (17 novembre 1998) - **Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie) - Section 3 (branche vieillesse) - Art. 29 (revalorisation des pensions de retraite et d'invalidité)** (p. 4523) : se déclare opposé à l'amendement n° 82 de Mme Nicole Borvo (conditions d'évolution du pouvoir d'achat des retraites et pensions).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5191, 5192) : forêt. Rapport Bianco. Versement compensateur à l'Office national des forêts, ONF. Difficultés du Fonds forestier national ; taxe forestière. Réserve sur l'article 69 bis du projet de loi de finances permettant aux collectivités de ne pas appliquer la prescription trentenaire pour les parcelles plantées en bois.

Culture

- (5 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5873, 5875) : budget en augmentation. Regroupement en deux directions : direction de l'architecture et du patrimoine, direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles. Etablissement public chargé de la maîtrise d'ouvrage de travaux culturels, EPMOTC. Modifications de la nomenclature budgétaire. Déconcentration au profit des directions régionales des affaires culturelles, DRAC. Réévaluations indiciaires du personnel. Réduction de l'emploi précaire. Crédits affectés à l'entretien du patrimoine : exemple des églises de campagne ; réfection du Grand Palais. Dépenses de fonctionnement. Priorité aux spectacles vivants : arts de la rue et "musiques nouvelles". Insuffisance des crédits d'acquisition dans les musées. Bibliothèque nationale de France. Centre Georges Pompidou. Rapport Borzeix : droit sur les prêts de livres par les bibliothèques. Dimension communautaire du projet de programmation de la commission "Culture 2000". Avis favorable de la commission à ce projet de budget sous réserve de l'adoption de deux amendements de réduction des crédits - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5901) : son amendement de réduction des crédits n° II-8 ; adopté. (p. 5904) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-101 de M. Ivan Renar (réduction des crédits de vacation pour transfert sur les crédits de rémunération des agents de l'Etat) - **Titre IV** (p. 5906) : son amendement de réduction des crédits n° II-9 ; adopté.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion -** (8 décembre 1998) - **Après l'art. 72** (p. 6140) ; se déclare favorable à l'amendement n° II-137 de M. Daniel Eckenspieller (application du taux réduit de TVA aux prestations de collecte, de tri et de traitement des déchets).

GARCIA (Aubert), sénateur (Gers) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1220) - Ministère : Agriculture - *Défense de l'agriculture française* - Réponse le 6 mars 1998 (p. 1221) - **Politique agricole commune (PAC)**

Questions orales sans débat :

n° 165 (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 299) - Ministère : Intérieur - *Contrôle sur le recrutement des agents non titulaires dans la fonction publique territoriale* - Réponse le 25 février 1998 (p. 874) - **Fonction publique territoriale**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale [n° 0297 (97-98)] -** (24 mars 1998) - **Art. 1 (création d'une nouvelle autorité administrative indépendante : la commission consultative du secret de la défense nationale)** (p. 1249) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission saisie pour avis (remplacement du terme "autorité administrative indépendante" par "commission administrative indépendante") - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1261) : le groupe socialiste s'abstiendra.

GARREC (René), sénateur (Calvados) RI.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

GASPARD (André), sénateur (Français établis hors de France)
NI puis RI.

Remplace le 20 janvier 1998, en qualité de sénateur, M. Pierre Croze, décédé (JO Lois et décrets du 22 janvier 1998).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 5 février 1998).

GAUDIN (Jean-Claude), sénateur (Bouches-du-Rhône) RI.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

Elu vice-président du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; a présidé les séances des 27 octobre ; 18, 24, 25, 27 novembre ; 1, 2, 4, 9, 15, 16 décembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Air [n° 0069 (98-99), tome 7] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- **Souhaits de bienvenue à M. le président du parlement letton** - (2 décembre 1998) (p. 5566).

En qualité de sénateur

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour la section Air (p. 5549, 5550) : économies arrêtées par l'armée de l'air au titre de la revue des programmes. Professionnalisation ; bonne gestion pour les effectifs militaires. Modernisation des équipements de l'armée de l'air. Avion Rafale. Avion de transport futur. Réduction des dotations d'entretien programmé des matériels et de maintien en condition opérationnelle. Malgré ses réserves sur la revue des programmes, propose l'adoption des crédits de l'armée de l'air. A titre personnel : situation du bataillon des marins-pompiers de la ville de Marseille.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)] - Suite de la discussion** - (16 décembre 1998) - **Art. 24 (entrée en vigueur de la loi)** (p. 6486) ; se déclare favorable à l'amendement n° 34 de la commission (application des dispositions de la loi à compter du renouvellement général de tous les conseils régionaux). Situation de blocage dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en cas d'annulation par le Conseil d'Etat des élections régionales dans le département des Bouches-du-Rhône.

Commissions permanentes : publicité des débats non souhaitable.

GAULLE (Philippe de), sénateur (Paris) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - **Avant l'art. 1er (p. 81)** : se déclare opposé à l'amendement n° 114 de M. Michel Duffour (acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur né en France de parents étrangers établis régulièrement en France par simple déclaration). Rappel des entretiens au Château de Champs-sur-Marne du 13 mars 1964. Principe international de réciprocité. - **Avant l'art. 15 A (p. 116)** : son amendement n° 29 : possibilité pour tout étranger ayant servi dans les armées françaises et ayant été blessé au cours d'un engagement opérationnel de réclamer la nationalité française par déclaration pour lui et pour sa descendance ; retiré. Amendement "Messmer" du nom de son inspirateur. Volonté de permettre aux anciens légionnaires qui ont volontairement servi la France au péril de leur vie de réclamer la nationalité française par déclaration et non plus par demande de naturalisation. (p. 118) : légionnaires étrangers servant actuellement.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Après l'art. 60 (p. 3149)** : soutient l'amendement n° 407 de M. Alain Gournac (non-application des nouveaux délais aux squatters) - **Après l'art. 62 (p. 3156)** : soutient l'amendement n° 334 de M. Joseph Ostermann (indemnité versée pour les propriétaires lésés par les délais supplémentaires accordés aux locataires insolvables).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (30 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 5415)** : rappel du développement remarquable de la recherche dans le passé. Caractère symbolique de l'amendement n° II-20 de la commission (réduction des crédits). Exprime son désaccord avec les orientations budgétaires retenues. Comme la commission des finances, estime nécessaire de distinguer entre, d'une part la recherche et la technologie, et d'autre part l'éducation nationale, qui n'ont pas le même objectif.

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) (p. 5419, 5420) : application de la solidarité nationale aux anciens combattants. Augmentation modérée de la retraite mutualiste du combattant. Nécessité d'octroyer les mêmes avantages à tous les anciens combattants. Compensation dans les cotisations professionnelles du temps passé sous les drapeaux. Absence d'orientation budgétaire fondamentale. Défense insuffisante des anciens combattants dans ce budget et vis-à-vis de l'Histoire.

Défense

- (2 décembre 1998) (p. 5607, 5608) : porte-avions Charles-de-Gaulle ; durée excessive de construction ; absence de

second porte-avions. Maintien d'une force de dissuasion nucléaire crédible, ultime garant de la sécurité de la France. Inquiétudes suscitées par les abandons progressifs dans le nucléaire civil. Ne votera pas ce projet de budget.

GAYSSOT (Jean-Claude), Ministre de l'équipement, des transports et du logement.

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)] (19 février 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 février 1998) - Sécurité routière.

Projet de loi relatif à l'organisation de certains services au transport aérien [n° 0007 (98-99)] (8 octobre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 7 octobre 1998) - Transports aériens.

Projet de loi portant création de l'autorité de contrôle technique de l'environnement sonore aéroportuaire [n° 0008 (98-99)] (8 octobre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 7 octobre 1998) - Environnement.

Projet de loi relatif à l'emploi des fonds de la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 0043 (98-99)] (29 octobre 1998) - Logement.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 16 de M. Louis Mercier : **Tourisme** (*Situation du tourisme associatif*) (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 539).

n° 20 de M. Louis Moinard : **Transports ferroviaires** (*Suppression de la desserte ferroviaire Nantes-Nice*) (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 543).

n° 10 de M. Jean Boyer : **Aménagement du territoire** (*Politique en faveur des pays*) (JO Débats du 13 février 1998) (p. 848).

n° 16 de M. Michel Duffour : **Autoroutes** (*Bouclage de l'A 86*) (JO Débats du 27 février 1998) (p. 997).

n° 10 de M. Alain Gérard : **Trains à grande vitesse (TGV)** (*Réseau ferré à grande vitesse*) (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1229).

n° 11 de M. Roland Courteau : **Trains à grande vitesse (TGV)** (*TGV Languedoc-Roussillon*) (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1230).

n° 22 de M. Jean-Pierre Raffarin : **Routes** (*Financement des infrastructures routières*) (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1322).

n° 5 de M. Jacques Bellanger : **Transports ferroviaires** (*Ouverture du marché ferroviaire*) (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1649).

n° 18 de M. Jean-Pierre Camoin : **Transports** (*Service minimum dans le service public des transports*) (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2583).

n° 22 de M. Jean Grandon : **Transports routiers** (*Travail illégal dans le transport routier*) (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2587).

n° 1 de M. Léon Fatous : **Transports terrestres** (*Développement du transport combiné*) (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2973).

n° 2 de M. Michel Bécot : **Transports aériens** (*Grève des pilotes d'Air France*) (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2974).

n° 3 de M. James Bordas : **Transports aériens** (*Hypothèque de l'avenir d'Air France*) (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2975).

n° 9 de M. Michel Doublet : **Transports aériens** (*Statut d'Air France*) (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2982).

n° 14 de M. Fernand Demilly : **Autoroutes** (*Construction de nouvelles autoroutes*) (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4089).

n° 20 de M. Jacques Baudot : **Routes** (*Aménagement de la RN 4 à Blâmont*) (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4094).

n° 56 de M. Jean-Paul Amoudry : **Conflits du travail** (*Conséquences de la grève des contrôleurs de la SNCF*) (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6547).

n° 62 de M. Alfred Foy : **Routes** (*Aménagement de la RN 42*) (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6552).

Questions orales avec débat :

n° 5 de M. Christian Poncelet : **Trains à grande vitesse (TGV)** (*Incertitudes liées au financement de la liaison à grande vitesse entre Paris et Strasbourg*) (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1656).

Questions orales sans débat :

n° 70 de M. Paul Loridant : **Transports ferroviaires** (*Réalisation de la "Tangentielle Sud", axe ferré entre Massy et Evry*) (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 22).

n° 80 de M. Édouard Le Jeune : **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)** (*Sécurité des lignes SNCF*) (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 16).

n° 96 de M. Jean-Claude Carle : **Transports ferroviaires** (*Politique de la SNCF en Haute-Savoie*) (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 18).

n° 121 de M. Alain Dufaut : **Transports aériens** (*Tarif aérien sur la ligne Avignon - Paris*) (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 240).

n° 134 de M. Michel Barnier : **Sécurité routière (Aménagements à réaliser et sécurité sur la RN 504)** (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 19).

n° 137 de M. Georges Mouly : **Aménagement du territoire (Désenclavement de la Corrèze)** (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 20).

n° 142 de M. Jean-Jacques Robert : **Sports (Conditions d'exercice du parachutisme sportif en région parisienne)** (JO Débats du 4 mars 1998) (p. 1063).

n° 156 de M. Bernard Plasait : **Transports (Statut des commissionnaires de transport)** (JO Débats du 4 février 1998) (p. 582).

n° 162 de M. Jacques Valade : **Transports routiers (Création et réalisation du chantier du terminal de transport combiné de Bordeaux Hourcade)** (JO Débats du 4 février 1998) (p. 583).

n° 173 de M. Charles Descours : **Autoroutes (Réalisation de l'autoroute A 51 Grenoble-Sisteron)** (JO Débats du 25 février 1998) (p. 878).

n° 183 de M. René-Pierre Signé : **Trains à grande vitesse (TGV) (Tracé du TGV pendulaire Clermont-Paris)** (JO Débats du 4 mars 1998) (p. 1062).

n° 197 de M. René-Pierre Signé : **Société nationale des chemins de fer français (SNCF) (Suppression de la gare de Château-Chinon)** (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1351).

n° 201 de M. François Autain : **Equipement (ministère de l') (Effectifs du ministère de l'équipement)** (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1352).

n° 302 de M. Gérard Roujas : **Autoroutes (Conditions d'aménagement de l'autoroute A 64)** (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3859).

n° 314 de M. Jean-Jacques Robert : **Aéroports (Projet de transfert sur l'aéroport de Roissy des vols long-courriers et des activités de fret de la compagnie Air France au départ d'Orly)** (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3860).

n° 316 de M. Jean-Pierre Raffarin : **Routes (Financement des infrastructures routières et autoroutières)** (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4314).

n° 320 de M. Christian Bonnet : **Transports maritimes (Avenir du cabotage maritime)** (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3861).

n° 326 de Mme Hélène Luc : **Aéroports (Transferts d'activités de l'aéroport d'Orly)** (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3863).

n° 329 de M. Jean Bernard : **Routes (Travaux d'aménagement de la RN 4)** (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3865).

n° 346 de M. Alain Dufaut : **Contrats de plan (Participation des conseils généraux à la préparation des contrats de plan)** (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4316).

n° 355 de M. René-Pierre Signé : **Société nationale des chemins de fer français (SNCF) (Suppression de la gare de Château-Chinon)** (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4315).

n° 368 de M. Gérard César : **Eau et assainissement (Contrôle technique des systèmes d'assainissement non collectif)** (JO Débats du 16 décembre 1998) (p. 6391).

n° 371 de M. Jean Besson : **Routes (Conditions de circulation dans le couloir rhodanien)** (JO Débats du 16 décembre 1998) (p. 6392).

n° 375 de M. Gérard Larcher : **Transports (Réalisation de la liaison ferroviaire grande ceinture ouest)** (JO Débats du 16 décembre 1998) (p. 6393).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)]** - (20 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 252, 255) : engagements pris par le Gouvernement lors de la dernière grève. Suppression en 1987 de la tarification routière obligatoire, TRO. Conflits. Objectif de modernisation de ce secteur. Relations entre transporteurs et chargeurs. Harmonisation sociale européenne. Amélioration de la sécurité routière. Renforcement des conditions d'accès à la profession. Formation professionnelle. Modification du régime des autorisations : licence de transport intérieur et licence communautaire. Contrôle et sanctions. Création d'un observatoire des conditions économiques et sociales du transport routier. Immobilisation des véhicules. (p. 272, 273) : nécessité d'une évolution positive. Réflexion sur l'intermodalité. Harmonisation européenne de la réglementation. Rencontre avec les routiers sur un barrage lors du dernier conflit - **Art. 1er (généralisation de l'obligation de formation professionnelle à l'ensemble des conducteurs de véhicules de transport routier)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 16 de M. Pierre Hérisson (référence à la typologie de l'article L. 900-2 du code du travail pour les actions de formation) - **Après l'art. 1er** (p. 275) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Charles Descours (qualification des contrats de transport passés entre une autorité organisatrice de transport et un opérateur de transport routier de voyageurs). Nécessité d'une concertation approfondie - **Art. 2 (modification du régime d'autorisation applicable en matière de transports routiers)** (p. 277) : accepte l'amendement rédactionnel n° 1 de la commission et s'oppose aux amendements identiques n° 17 de M. Pierre Hérisson et n° 28 de M. Jean-Pierre Raffarin (suppression de l'obligation de détenir une licence de transport intérieur pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes), ainsi qu'au n° 25 de M. Pierre Lefebvre (obligation de détenir une licence de transport intérieur pour tous les véhicules de plus de 500 kilos de charge utile). Accepte l'amendement n° 2 de la commission (fixation des modalités d'application de cet article par décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil national des transports) - **Après l'art. 2** (p. 278) : demande le retrait de l'amendement n° 23 de M. Léon Fatous (obligation de satisfaire à des conditions d'honorabilité professionnelle et de capacité financière pour l'exercice des professions liées au transport routier) - **Art. 3 (création d'une sanction administrative d'immobilisation du véhicule)** (p. 279) : accepte les amendements de la commission n° 3 (lieu d'immobilisation du véhicule), n° 4 de coordination et n° 5 rédactionnel - **Art. 3 bis (coordination de l'article 17 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982)** (p. 280) : accepte l'amendement n° 26 de M. Pierre Lefebvre

(périodicité des réunions des commissions de sanctions administratives) - **Art. 3 ter** (*immobilisation immédiate des véhicules en cas d'absence à bord du document de suivi*) (p. 281) : son amendement n° 29 : précision sur le contenu du document ; rejeté. Réunion d'un groupe de travail avec les parlementaires afin d'examiner les amendements de l'Assemblée nationale. S'oppose à l'amendement de suppression n° 12 de la commission saisie pour avis et à l'amendement n° 6 de la commission (immobilisation du véhicule en cas d'absence du document de suivi associée à une infraction) - **Art. 3 quater** (*extension aux transporteurs du privilège des commissionnaires*) (p. 283) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (précision relative aux donneurs d'ordre), ainsi qu'au sous-amendement n° 18 de M. Pierre Hérisson, qui le modifie - **Art. 3 quinquies** (*immobilisation immédiate des véhicules en cas d'infraction à l'article 223-1 du code pénal*) (p. 285, 286) : son amendement n° 30 : nouvelle rédaction de l'article ; retiré. Accepte les amendements de suppression n° 13 de la commission saisie pour avis et n° 21 de M. Pierre Hérisson. Poursuite de cette réflexion au cours de la navette parlementaire - **Art. 3 sexies** (*délit de rupture d'immobilisation*) : s'oppose à l'amendement n° 14 de la commission saisie pour avis (suppression de la référence au propriétaire dans la définition de la circonstance aggravante) - **Après l'art. 5** (p. 288) : accepte l'amendement n° 22 de M. Pierre Hérisson (application aux transports routiers de la loi sur la sous-traitance), s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Léon Fatous (extension aux franchisés du champ d'application de la loi relative à la sous-traitance), et demande le retrait de l'amendement n° 27 de M. Pierre Lefebvre (paiement direct du transporteur routier par le donneur d'ordre initial) - **Art. 6 bis** (*identification des véhicules arrivant à proximité de l'aire de chargement ou de déchargement*) (p. 289) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 11 de la commission - **Sur l'ensemble** (p. 291) : mise en chantier d'autres propositions. Harmonisation sociale. Démarche d'assainissement de la profession. Souhaite un enrichissement de ce texte au cours de la commission mixte paritaire ou au cours d'une lecture ultérieure.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0227 (97-98)] - (29 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 508, 509) : adoption de ce texte à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Ecoute et concertation. Etats généraux du transport. Caractère mesuré et efficace de ce projet de loi. Mise en place immédiate et future d'autres dispositions. Approuve les résultats de la commission mixte paritaire - **Sur l'ensemble** (p. 513) : application rapide de ce texte. Bilan d'un contrôle routier. Harmonisation européenne. Requalification du contrat de travail. Autoroutes. Commission d'enquête du Sénat sur les infrastructures terrestres d'aménagement du territoire.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)]** - (7 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1522, 1523) : comité interministériel de la sécurité routière. Objectif national de réduction du nombre de tués. (p. 1524) : formation des usagers et des conducteurs novices dès le plus jeune âge. Assainissement du fonctionnement des établissements d'enseignement de la conduite. (p. 1525) : extension de la responsabilité pécuniaire du propriétaire de véhicule. Instauration d'un délit de récidive de grand excès de vitesse. Dépistage systématique des stupéfiants pour les conducteurs impliqués dans un accident mortel et question des médicaments. (p. 1526) : sanction de l'absence ou de la falsification de limiteurs de vitesse. Actions locales. (p. 1543, 1546) : réponses aux différents orateurs intervenus dans le débat. Infrastructures. Harmonisation européenne. Gestion de la flotte des entreprises. Grands excès de vitesse. Sécurité des transports scolaires. Transports routiers. Fiscalité applicable aux éléments de sécurité. Signalisation dans les agglomérations. Protection des piétons. - **Art. 1er** (*obligation de suivre une formation spécifique en cas d'infraction grave*) (p. 1547) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (obligation de la formation spécifique pour

les conducteurs novices ayant subi une perte de points, au total égale à 4, à la suite d'une ou plusieurs infractions successives). Banalisation de la formation complémentaire. Négociation avec les assurances pour réduire la prime de sur-risque en fonction des résultats du stage. (p. 1548) : pédagogie de responsabilisation et non de répression. (p. 1549) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Jacques Mahéas (interdiction de conduire des véhicules à caractère sportif pour les titulaires d'un permis de conduire depuis moins de deux ans). Directive européenne - **Intitulé de la Section 1 (précédemment réservé p. 1546)** : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (rédaction de l'intitulé de la Section 1 comme suit : "Disposition relative à la formation des conducteurs novices auteurs d'infractions") - **Art. 2** (*enseignement et établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière*) - **Art. L. 29-1 du code de la route** (*dispositions réglementaires fixant les conditions pour être autorisé à enseigner à titre onéreux la conduite des véhicules terrestres à moteur*) (p. 1552) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (définition par décret en Conseil d'Etat des infractions auxquelles ne doit pas avoir été condamnée une personne désirant accéder à la profession d'enseignant de la conduite) - **Art. L. 29-3 du code de la route** (*sanctions pénales encourues par la personne qui enseignerait la conduite des véhicules terrestres à moteur sans être titulaire d'une autorisation*) (p. 1553) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 4 et n° 5 de précision ainsi que le n° 6 (application des sanctions pénales en cas de violation d'une mesure de suspension provisoire de l'autorisation) - **Art. L. 29-6 du code de la route** (*obligation d'un contrat écrit entre les candidats et les établissements d'enseignement de la conduite*) (p. 1554) : accepte l'amendement de précision n° 8 de la commission - **Art. L. 29-7 du code de la route** (*conditions auxquelles doivent satisfaire les personnes souhaitant exploiter un établissement d'enseignement de la conduite ou un établissement de formation à la profession d'enseignant*) (p. 1555) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction précisant que l'enseignant n'a pas fait l'objet d'une condamnation et qu'il peut justifier de son aptitude professionnelle) et sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 37 de M. Daniel Hoefel (justification de la capacité de gérer et de l'expérience de l'enseignement de la conduite). Décret d'application prévoyant l'exigence d'une expérience professionnelle de deux ans et d'une formation à la gestion - **Art. L. 29-5 du code de la route (précédemment réservé)** (*principe d'un agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules terrestres et de la sécurité routière*) (p. 1555) : sur l'amendement n° 43 de M. Jacques Mahéas qu'il accepte (conditions de délivrance de l'agrément pour les organismes sans but lucratif régis par la loi de 1901 qui exercent leur activité dans le champ de l'insertion et de la réinsertion sociale et professionnelle), son sous-amendement n° 47 ; adopté. Accepte l'amendement de précision n° 7 de la commission - **Art. L. 29-9 du code de la route** (*retrait et suspension de l'agrément*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de la commission. (p. 1556) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (cessation de plein-droit de la mesure de suspension provisoire de l'agrément par le préfet dès que l'autorité judiciaire s'est prononcée) - **Art. L. 29-10 du code de la route** (*sanctions pénales encourues par les personnes qui exploiteraient un établissement d'enseignement de la conduite sans agrément*) (p. 1556) : accepte les amendements de la commission n° 12 et n° 14 rédactionnels et n° 13 de coordination - **Art. L. 29-11 du code de la route (décret en Conseil d'Etat)** : accepte l'amendement n° 15 de la commission (nouvelle rédaction) - **Art. 4** (*élargissement de la responsabilité des propriétaires de véhicules*) (p. 1559, 1560) : accepte l'amendement n° 16 de la commission (responsabilité pécuniaire du propriétaire du véhicule sans mention au casier judiciaire et sans retrait de points affectés au permis de conduire). S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 21 de M. Pierre Hérisson et n° 31 de M. François Lesein. Dispositif contraire à la délation - **Avant l'art. 5** (p. 1561) : s'oppose à l'amendement n° 38 de Mme Joëlle Dusseau (création d'un délit en cas de premier

grand excès de vitesse dépassant de plus de cinquante kilomètres à l'heure la vitesse légale). Multiplication des mesures répressives. - **Art. 5** (*création d'un délit en cas de récidive de dépassement de la vitesse maximale autorisée, égal ou supérieur à cinquante kilomètres à l'heure*) (p. 1565, 1566) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 22 de M. Pierre Hérisson, n° 25 de M. Bernard Plasait et n° 32 de M. François Lesein. Maxima prévus par la loi. S'oppose à l'amendement n° 39 de Mme Joëlle Dusseau (délai de trois ans pour la récidive de grand excès de vitesse) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 26 de M. Bernard Plasait (présentation par le Gouvernement d'un rapport d'évaluation de l'application du délit et de propositions de modulation). Son amendement n° 48 : réduction des peines maximales encourues en matière d'emprisonnement et d'amende ; adopté par priorité - **Art. 6** (*extension de la liste des infractions donnant lieu à une réduction du nombre de points affectés au permis de conduire*) (p. 1567) : accepte l'amendement n° 17 de la commission (rectification d'une erreur dans le décompte des alinéas) - **Avant l'art. 7** (p. 1568) : s'oppose à l'amendement n° 40 de Mme Joëlle Dusseau (placement d'un pictogramme sur les emballages de médicaments susceptibles de modifier l'aptitude à la conduite automobile et obligation pour les médecins et pharmaciens d'informer l'utilisateur). Décret en cours de préparation. Concertation avec les médecins et les pharmaciens - **Art. 7** (*instauration d'un dépistage systématique des stupéfiants pour les conducteurs impliqués dans un accident mortel*) (p. 1570, 1571) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Jacques Bimbenet (dépistage systématique de l'usage de stupéfiants en cas d'accident corporel) et demande son retrait. Nécessité d'acquérir des connaissances fiables sur les liens entre la consommation de drogue et l'aptitude à conduire. (p. 1572) : s'oppose aux amendements n° 41 de Mme Joëlle Dusseau (extension de la notion de stupéfiants aux produits illicites ou détournés de leur usage, capables de modifier l'aptitude à la conduite) et n° 30 de M. Franck Sérusclat (dépistage de médicaments classés comme psychotropes et dont la notice d'utilisation avertit d'une influence sur la conduite automobile). (p. 1573, 1574) : s'oppose à l'amendement n° 18 de la commission (création d'un délit spécifique réprimant la conduite sous l'empire de stupéfiants assorti des mêmes peines que celles prévues pour la conduite en état alcoolique), ainsi qu'au sous-amendement n° 35 de M. Jacques Bimbenet le modifiant (aggravation des peines prévues pour la conduite sous l'empire de la drogue). Nécessité d'acquérir des connaissances scientifiques solides sur la drogue et la conduite automobile. Livret blanc. (p. 1575) : accepte l'amendement n° 19 de la commission (remplacement des mots "vérifications" par les mots "analyses et examens médicaux, cliniques et biologiques") - **Avant l'art. 8** (p. 1576) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Jacques Bimbenet (détermination par décret en Conseil d'Etat des règles de priorité dont bénéficient les véhicules de transport en commun d'enfants). Exemple des Etats-Unis et du Canada. Le Gouvernement agira dans le sens de la réduction de l'insécurité concernant les transports d'enfants - **Art. 8** (*modification de l'énumération des infractions donnant lieu à suspension du permis de conduire*) (p. 1577) : accepte l'amendement n° 20 de la commission (correction d'une erreur dans le décompte des alinéas) - **Après l'art. 8** (p. 1578) : demande le retrait de l'amendement n° 29 de M. Jean Pépin (extension des pouvoirs de la police municipale pour lui permettre de contrôler la vitesse des véhicules). Projet de loi en préparation sur les attributions des polices municipales. Son amendement n° 46 : extension au transport routier de personnes du dispositif de sanctions administratives applicable au transport routier de marchandises ; adopté. Département de la Martinique. (p. 1579) : ses amendements n° 44 : mise en conformité de la sanction prévue pour le délit d'absence de limiteur de vitesse avec celle prévue pour le débridage de ce dispositif ; et n° 45 : mise en conformité de la sanction prévue pour le délit d'absence de chronotachygraphe avec celle prévue pour la falsification de ce dispositif ; adoptés - **Sur l'ensemble** (p. 1581) : remerciements. Droit de circuler en sécurité. Objectif d'une conduite apaisée.

- **Question orale avec débat sur les incertitudes liées au financement de la liaison à grande vitesse entre Paris et Strasbourg** - (9 avril 1998) (p. 1670, 1675) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Christian Poncelet.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de certains services au transport aérien [n° 0007 (98-99)]** - (10 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4279, 4280) : arrêt du Conseil d'Etat du 20 mai 1998. Impossibilité de financer par redevances le coût des services de sécurité incendie et de sauvetage, SSIS. Mise en conformité du dispositif de financement des aéroports avec le droit français. Mesures nouvelles. Taxe d'aéroport. Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien, FIATA. Taxe de l'aviation civile. Assise juridique donnée aux services chargés de la sécurité incendie du sauvetage et de la lutte contre le péril aviaire. Validation législative des redevances perçues par les gestionnaires d'aérodrome. (p. 4285, 4287) : observations du Sénat. Validation législative. Aménagement du territoire. Maintien de la péréquation des transports aériens. Financement des services d'incendie et de secours des aéroports. Taxe d'aéroport. FIATA. Absence de taxation du fret - **Art. 2** (*validation législative*) (p. 4288) : accepte les amendements de la commission n° 1 (report de la date limite de la période de validation), n° 2 (élargissement de ce dispositif aux dépenses de fonctionnement) et n° 3 (élargissement de ce dispositif à toutes les dépenses liées à la protection de l'environnement et aux contrôles transfrontières).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (4 décembre 1998) (p. 5788, 5790) : objectif de stabilisation des dépenses du ministère de l'équipement. Evolution des crédits. Subventions d'investissement. Financement des projets lourds s'insérant dans l'espace national et européen. Entreprises du bâtiment et des travaux publics. Programme triennal de réduction des effectifs. Difficultés rencontrées par les services de l'équipement. Accord salarial dans la fonction publique - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5791) : interruption du plan triennal de suppression d'emplois. Travaux d'entretien et d'exploitation du réseau routier. Avenir des services de l'équipement. (p. 5792, 5793) : s'oppose à l'amendement n° II-27 de la commission (réduction des crédits).

Equipement, transports et logement - III - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1998) (p. 5815, 5817) : place des comptes d'affectation spéciale. Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables, FITTVN. Taxe d'aménagement du territoire perçue sur les péages autoroutiers. Fonds pour l'aménagement de la région d'Ile-de-France, FARIF. Crédits des transports terrestres. Participation de l'Etat au financement des infrastructures ferroviaires. TGV Est européen. Pont entre Strasbourg et Kehl. Réseau TGV. Relations transeuropéennes. Améliorations des lignes classiques. Situation financière de Réseau ferré de France, RFF. (p. 5818, 5819) : création d'un conseil supérieur du service public ferroviaire. Dialogue social au sein de la SNCF. Défense du droit de grève. Négociations sur la réduction du temps de travail. Régionalisation des services ferroviaires. Libéralisation du transport ferroviaire : exemple de la Grande-Bretagne. Réunion des ministres des transports européens. Relèvement des péages ferroviaires. Développement des transports collectifs en province et dans la région d'Ile-de-France. Libéralisation du cabotage au niveau européen. Bilan de la loi du 7 février 1998 visant à assainir l'exercice de la profession de transporteur routier. (p. 5820, 5821) : importance du transport combiné. Relance de l'utilisation de

la voie d'eau. Projet Seine-Nord. Mise en oeuvre de douze mesures pour la prévention et la sécurité dans les transports de voyageurs. Sécurité sur les routes. Comité interministériel de la sécurité routière. Proposition d'intensifier le nombre des contrôles et d'augmenter les crédits de communication et d'évaluation de la sécurité routière. Programme pluriannuel de résorption des passages à niveau. Programmes d'entretien et de réhabilitation du réseau routier. Contrats Etat-région. Désenclavement du Massif central. (p. 5822, 5823) : route Centre-Europe-Atlantique. Autoroute A 28. Réforme du financement des autoroutes. Système français de concessions autoroutières. Transposition des directives communautaires. Propositions de la commission d'enquête du Sénat sur les infrastructures terrestres - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** : s'oppose à l'amendement n° II-29 de la commission (réduction des crédits) - **Etat C - Titre V** (p. 5825) : budget des routes. Glissières de sécurité. Route Centre-Europe-Atlantique. Axe Nantes-Méditerranée.

Equipement, transports et logement - III - Transports - 4. Transport aérien et météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1998) (p. 5950, 5954) : évolution des crédits du budget annexe de l'aviation civile. Recettes ; taxes et redevances ; diminution du recours à l'emprunt. Progression des dépenses de personnel ; création d'emplois. Sûreté. Diminution des dépenses d'investissement. Budget civil de recherche-développement, BCRD. Programme du très gros porteur A3XX. Souhaite le choix du site de Toulouse. Crédits de recherche de la SNECMA. Restructuration européenne de l'industrie aéronautique ; Airbus ; négociations entre BAe-DASA et Aérospatiale. Compatibilité de la présence de capital public avec les opérations envisagées. Négociations entre Aérospatiale et Sextant Avionique. Aéroport de Roissy ; nuisances sonores ; projet de loi portant création d'une autorité de contrôle technique de l'environnement sonore aéroportuaire, ACTESA ; création de deux nouvelles pistes. Synergie entre Roissy et Orly ; avenir d'Orly ; conséquences sur l'activité économique et l'emploi dans le Val-de-Marne et l'Essonne. Redressement d'Air France. Accord avec le ministère de la défense pour une meilleure utilisation de l'espace aérien. Nouvel accord franco-américain. Dialogue social ; accord avec le syndicat national des pilotes de lignes. Ouverture du capital. Attachement au statut public d'Air France. Renforcement des alliances stratégiques - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** : prévention par le dialogue social de la grève dans les services et entreprises publics. Exemple de la RATP - **Art. 85 (création d'une taxe d'aéroport ; assiette ; taux ; recouvrement)** (p. 5957) : son amendement n° II-102 : nouvelle rédaction - élargissement au fret - réduction du nombre de classes d'aéroport ; devenu sans objet. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° II-42 de la commission des finances.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (6 décembre 1998) (p. 5968, 5971) : reprise du travail à la Société nationale maritime Corse-Méditerranée, SNCM. Sécurité : dotation supplémentaire prévue dans le collectif budgétaire pour l'entretien des chenaux d'accès et des avant-ports ; création de postes d'inspecteurs des affaires maritimes ; crédits des centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage, CROSS ; phares et balises. Modernisation du service public maritime : programme d'équipement en vedettes côtières ; écoles nationales de la marine marchande ; intégration dans l'éducation nationale. Amélioration de l'efficacité de la filière portuaire ; desserte ferroviaire. Professions portuaires. Projet "Port 2000" au Havre. Soutien à la flotte de commerce et à l'emploi maritime : dispositif de remboursement sous certaines conditions des cotisations patronales, conforme aux exigences de la commission européenne. Substitution du groupement d'intérêt économique, "GIE fiscal", aux quirats. Suppression programmée des ventes hors taxes ; demande de

délai. Disparus en mer ; situation des familles de disparus. Projet de navire Abeille 2000. Sécurité en Manche : partenariat franco-britannique. Prêretraite progressive des dockers - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** : s'oppose à l'amendement de réduction des crédits n° II-30 de la commission des finances - **Titre IV** (p. 5973) : s'oppose à l'amendement de réduction des crédits n° II-31 de la commission des finances.

GÉLARD (Patrice), sénateur (Seine-Maritime) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Juge suppléant de la Haute Cour de Justice ; nouvelle nomination en tant que juge titulaire (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Juge suppléant de la Cour de justice de la République (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre suppléant de la Commission supérieure de codification ; puis membre titulaire (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à interdire la concomitance d'élections [n° 0535 (97-98)] (1er juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Elections.**

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Protection judiciaire de la jeunesse [n° 0071 (98-99), tome 6] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 13 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4087) - Ministère : Économie - *Fermeture des chantiers navals du Havre* - Réponse le 30 octobre 1998 (p. 4088) - Construction navale

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion** - (13 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 41) : nationalité et citoyenneté. Evolution de la législation. Difficultés d'application de la loi de 1993. Preuve de la nationalité française. Calendrier du travail parlementaire. Lien entre les problèmes de nationalité et d'exclusion. (p. 42) : opinion publique. Rôle de la déclaration dans l'intégration à la nation française. Melting pot à l'américaine. Acte solennel. Harmonisation à l'échelon européen. Considère ce projet de loi comme inopportun.

- **Rappel au règlement** - (14 janvier 1998) (p. 75) : caractère personnel de l'interprétation de l'article 11 de la Constitution donnée par Mme le ministre de la justice.

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - **Après l'art. 1er** (p. 104) : son amendement n° 44 : remise solennelle au cours d'une cérémonie publique à la mairie du lieu de résidence d'un certificat d'acquisition de la nationalité française ; adopté. (p. 105) : sur cet amendement, se déclare favorable au sous-amendement n° 128 de M. Jean Chérioux (lecture en français de passages de la Constitution) le modifiant - **Après l'art. 2** (p. 109) : son amendement n° 35 : droit donné au Gouvernement de s'opposer à l'acquisition de la nationalité française par des personnes s'étant rendues coupables d'infractions graves ou de comportements contraires aux valeurs de la société ; retiré.

- **Projet de loi organique portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire et modifiant les conditions de recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire [n° 0206 (97-98)]** - (14 janvier 1998) - **Art. 1er (recrutement exceptionnel de magistrats du second grade)** (p. 100) : le groupe du RPR votera le présent projet de loi organique. Effondrement du nombre de postes ouverts au titre du concours de l'Ecole nationale de la magistrature. Programmation souhaitable du nombre de postes mis aux concours. Retraite des magistrats recrutés par la voie exceptionnelle et possibilité pour ceux-ci de racheter des points. Nécessité de pourvoir dans les plus brefs délais les emplois actuellement vacants.

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat** - (22 janvier 1998) (p. 400, 402) : insuffisance du nombre de magistrats à l'origine de la crise de la justice. Greffiers et auxiliaires de justice. Unités à encadrement éducatif renforcé, UEER. Cours d'assises ; attente d'une possibilité d'appel. Moyens matériels des tribunaux. Ecole nationale de la magistrature ; exemple pour l'étranger ; demande le relèvement du nombre de places au concours ; recrutement exceptionnel ; resserrement souhaitable des liens avec l'université. Insuffisance formation juridique des citoyens ; demande l'enseignement des règles essentielles du droit à l'école ; effort des avocats et des notaires. Relations entre le pouvoir exécutif et les magistrats du parquet. Souhaite le maintien du système actuel d'avancement des procureurs. Réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Commission supérieure de codification ; manque de personnel ; difficulté de la codification relative aux DOM-TOM.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion** - (27 janvier 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 433) : respect de la notion d'ordre public. Impossibilité de gouverner dans l'hypothèse d'une obligation de motiver tous les actes administratifs.

- **Suite de la discussion** - (28 janvier 1998) - **Art. 3 (création des cartes de séjour temporaire "scientifique" et "profession artistique et culturelle" - remplacement de la carte de séjour "membre de famille")** (p. 470) : difficulté administrative plutôt que juridique rencontrée par les étudiants étrangers en France.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0290 (97-98)]** - (24 février 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 892) : le groupe du RPR votera ce texte. Difficultés d'application.

- **Projet de loi relatif à la nationalité - Nouvelle lecture [n° 0287 (97-98)]** - (25 février 1998) - **Question préalable** (p. 940) : au nom du groupe du RPR, votera la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable. Reconnaissance du maintien du droit du sol. Recours au référendum. Nation et intégration. Simple manifestation de volonté requise par la loi de 1993.

- **Proposition de loi relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats - Deuxième lecture [n° 0336 (97-98)]** - (21 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1717, 1718) : nécessité de définir les modalités d'accès à la profession d'avocat. Question du financement des centres de formation professionnelle des avocats et du contenu de la formation. Incertitudes sur le déroulement des examens et sur la profession d'avocat. Compte tenu de l'urgence, considère qu'il faut accepter cette proposition de loi. Nécessité de mettre en place une mission d'études - **Art. 3 (validation de la perception des droits mis à la charge des élèves avocats par délibération des conseils d'administration des centres régionaux de formation professionnelle d'avocats)** (p. 1719) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (période allant de 1992 à 1998) - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 1721) : se déclare favorable à l'amendement de coordination n° 2 de la commission.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques [n° 0409 (97-98)]** - (19 mai 1998) - **Art. 2 (mesures applicables aux chiens potentiellement dangereux) - Art. 211-3 du code rural (formalités imposées aux détenteurs de chiens potentiellement dangereux)** (p. 2374) : intervient sur l'amendement n° 7 de la commission (substitution d'un régime d'autorisation au mécanisme de la déclaration).

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)] - Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Art. 2 (élaboration d'un règlement de coordination)** (p. 2678, 2679) : son amendement n° 50 : remplacement des mots "représentant de l'Etat dans le département" par le mot "préfet" ; devenu sans objet. (p. 2681) : son amendement n° 51 : remplacement des mots "représentant de l'Etat dans le département" par le mot "préfet" ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforçant l'efficacité de la procédure pénale [n° 0434 (97-98)]** - (17 juin 1998) - **Art. 1er (alternatives aux poursuites et compensation judiciaire) - Art. 41-2 du code de procédure pénale (compensation judiciaire)** (p. 3333, 3334) : se déclare opposé à l'amendement n° 34 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour le juge de modifier les propositions du procureur).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)] - Suite de la discussion** - (24 juin 1998) - **Art. 1er (composition et attributions du CSM - Art. 65 de la Constitution)** (p. 3464) : se déclare favorable au sous-amendement n° 9 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (nomination des procureurs généraux) déposé sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 65 de la Constitution destiné à maintenir au sein d'une formation plénière deux formations spécifiques,

à substituer à la désignation de demande par le Président du Conseil économique et social, la désignation conjointe de ses membres par les présidents des trois plus hautes juridictions, à étendre le pouvoir de proposition du CSM aux nominations des présidents de certaines juridictions d'outre-mer et à encadrer strictement la compétence du CSM en matière d'avis. (p. 3470) : se déclare favorable à l'amendement précité n° 3 de la commission - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3472) : avec la grande majorité du groupe du RPR, votera en faveur du texte tel qu'il ressort des travaux du Sénat.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - Art. 2 (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une fonction d'exécutif d'une collectivité territoriale ou avec plus d'un mandat local) (p. 4035) :** se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (incompatibilité du mandat parlementaire avec l'exercice de plus d'un mandat parmi ceux de conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris ou conseiller municipal d'une commune de moins de 3 500 habitants. Maintien de la possibilité d'exercer des fonctions exécutives de collectivités territoriales) - **Art. 2 bis (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec les fonctions de membre de cabinet du Président de la République ou d'un cabinet ministériel) (p. 4036) :** se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 5 de la commission - **Art. 2 quinquies (incompatibilité du mandat parlementaire avec les fonctions de membre d'une chambre consulaire ou d'une chambre d'agriculture) (p. 4038) :** se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 8 de la commission - **Art. 2 sexies (incompatibilité avec des fonctions de direction de sociétés ayant un objet financier et faisant publiquement appel à l'épargne) :** se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Après l'art. 2 septies :** se déclare opposé à l'amendement n° 33 de M. Michel Duffour (incompatibilité du mandat de parlementaire avec la fonction de conseil ou de direction dans toutes les entreprises dont l'Etat est actionnaire) - **Art. 2 decies (limitation pour les parlementaires du droit d'exercer la profession d'avocat) (p. 4041) :** se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 13 de la commission - **Art. 4 bis (âge d'éligibilité des sénateurs) (p. 4044) :** intervient sur l'amendement de suppression n° 17 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 4051) :** cumul des mandats et cumul de rémunérations. Statut de l'élu local. Opinion publique. Incompatibilité entre un mandat national et un mandat d'exécutif local. Le groupe du RPR votera le texte modifié par les amendements de la commission des lois.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1998) - Art. 1er (généralisation de la limitation à deux du nombre des mandats locaux exercés simultanément) (p. 4067) :** vote de l'amendement n° 2 de la commission (exclusion des conseillers municipaux des communes de moins de 3 500 habitants) par le groupe du RPR - **Art. 3 (éligibilité du maire à dix-huit ans, fonctions incompatibles avec celles du maire) (p. 4070) :** vote par le groupe du RPR de l'amendement n° 77 de la commission (incompatibilité des fonctions de maire d'une commune d'au moins 3 500 habitants avec la présidence d'un conseil régional ou d'un conseil général - suppression des incompatibilités professionnelles) - **Art. 3 bis (interdiction de recevoir une délégation pour le conseiller municipal ayant démissionné de ses fonctions de maire afin de se conformer à la législation sur les incompatibilités) (p. 4071) :** vote par le groupe du RPR de l'amendement de suppression n° 8 de la commission - **Art. 3 ter (bénéfice d'un crédit d'heures pour les conseillers municipaux des communes de plus de 3 500 habitants) (p. 4072) :** votera l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Art. 3 sexies (revalorisation de l'indemnité maximale de fonction des maires) (p. 4074,**

4075) : votera l'amendement de suppression n° 12 de la commission - **Titre III bis (dispositions modifiant l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires) (p. 4081) :** se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 23 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 4085, 4086) :** vote de ce projet de loi par le groupe du RPR.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0006 (98-99)] - (18 novembre 1998) - Avant l'art. 1er (p. 4589) :** se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Michel Charasse (principe de juridictions particulières pour les magistrats responsables pénalement et civilement des crimes, délits et actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions) - **Art. 1er (composition et attribution du Conseil supérieur de la magistrature - art. 65 de la Constitution) (p. 4592) :** se déclare opposé à l'amendement n° 2 de M. Michel Charasse (poursuite devant le Conseil de discipline des magistrats du parquet, en cas de non-respect des instructions générales du ministre de la justice). Rappelle la tradition républicaine établie depuis 1789.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Justice

- (7 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois, pour la protection judiciaire de la jeunesse (p. 5989, 5990) : augmentation satisfaisante des moyens de la protection judiciaire de la jeunesse : lutte contre l'accroissement de la délinquance juvénile. Contractualisation souhaitable des relations entre l'Etat et les départements pour la rénovation des bâtiments de justice. Organisation nécessaire de grandes assises de la protection judiciaire de la jeunesse. Renforcement de l'instruction civique. Problème du recrutement des avocats pour l'année à venir. Avis favorable de la commission des lois sur ces crédits.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A (p. 6042) :** fait part de son étonnement : utilisation d'arguments datant du siècle dernier pour justifier l'impôt progressif sur le revenu. Trouve bienvenu l'amendement n° II-103 de la commission (réduction progressive de l'impôt sur le revenu pour les années 1999, 2000, 2001 et 2002).

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)] - (9 décembre 1998) - Discussion générale (p. 6200, 6202) :** principe de parité dans l'établissement des listes contraire à la décision du Conseil constitutionnel du 18 novembre 1982. Article 89 de la Constitution. Regrette le maintien du scrutin proportionnel ; risque d'émiettement aggravé par l'abaissement des seuils. Caractère démagogique du transfert de la primauté du doyen d'âge au benjamin pour la présidence des séances ou en cas d'égalité des voix. Réduction à cinq ans de la durée du mandat régional ; incohérence avec la durée des contrats de plan Etat-région. Caractère public des réunions de commissions permanentes. Motifs d'inconstitutionnalité. Votera les amendements de la commission des lois - **Rappel au règlement (p. 6216) :** propos de M. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement déclarant que l'Assemblée nationale applique de manière anticipée la réforme constitutionnelle portant sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions - **Art. 1er (réduction à cinq ans de la durée du mandat de conseiller régional) (p. 6218) :** votera l'amendement de suppression n° 4 de la commission. Se déclare opposé à un système d'élections différentes organisées le même jour - **Art. 3 (mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux)**

(p. 6221, 6222) : parole sur l'article. Différence entre le scrutin municipal et le mode de scrutin proportionnel à deux tours proposé par l'article 3. Possibilité de voir des formations minoritaires siéger au conseil régional. Manoeuvres facilitées par l'abaissement des seuils. Démagogie de la disposition accordant le bénéfice de l'âge aux plus jeunes. (p. 6226) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de la commission (retour au bénéfice de l'âge le plus élevé en cas d'égalité de suffrages).

- **Suite de la discussion** - (16 décembre 1998) - **Art. 2 (précédemment réservé le 9 décembre 1998, p. 6219) (effectif des conseils régionaux)** (p. 6457) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de la commission (répartition des sièges à pourvoir entre les sections départementales). Cadre départemental nécessaire au maintien du lien entre l'électeur et l'élu - **Art. 4 (conditions de recevabilité des déclarations de candidature)** (p. 6460) : votera la motion n° 1 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité au deuxième alinéa de cet article visant à assurer la parité entre hommes et femmes dans les listes de candidats aux élections de conseillers régionaux. (p. 6464) : votera l'amendement n° 17 de la commission (relèvement à 10 % du seuil de suffrages exprimés permettant le maintien d'une liste au second tour) - **Art. 16 bis (parité sur les listes pour l'élection des conseillers à l'Assemblée de Corse)** (p. 6471) : se déclare favorable à la motion n° 2 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Art. 21 (modalités de vote du budget de la région)** : votera la motion n° 3 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Art. 22 bis (caractère public des débats de la commission permanente)** (p. 6481, 6482) : votera l'amendement de suppression n° 31 de la commission. Distinction entre une commission permanente du Parlement et une commission permanente d'une collectivité territoriale amenée à prendre des décisions individuelles concernant des personnes physiques ou morales.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - (16 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6509, 6511) : préalable indispensable à la ratification du traité d'Amsterdam. Difficultés liées aux transferts de souveraineté ; processus de ratification des traités relatifs à l'Union européenne ; droit comparé sur l'intégration du droit communautaire en droit interne. Valeur juridique des résolutions. Non association du Parlement français au passage à la majorité qualifiée. Atteinte à la souveraineté nationale. Nécessité d'améliorer les règles de fonctionnement et la place du Parlement dans le processus de construction européenne. Rénovation et démocratisation des institutions européennes.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 6567, 6568) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 4 de M. Jacques Legendre et n° 9 de M. Ivan Renar (inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération) - **Art. 1er (article 88-2 de la Constitution - autorisation de transferts de compétences)** (p. 6569) : soutient l'amendement n° 5 de M. Josselin de Rohan (intervention obligatoire du Parlement lors du passage de la règle de l'unanimité à celle de la majorité qualifiée en conditionnant la décision à l'application d'une loi).

GENTON (Jacques), sénateur (Cher) UC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères.

Président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Premier vice-président de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec M. Georges Othily, en application de l'article 73 bis du règlement, sur : - la proposition de règlement (CE) du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 404/93 du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur de la banane ; - la recommandation de décision du Conseil autorisant la Commission à négocier un accord avec les pays ayant un intérêt substantiel à la fourniture de bananes pour la répartition des contingents tarifaires et de la quantité ACP traditionnelle (n° E-1004) [n° 0298 (97-98)] (16 février 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 février 1998) - **Union européenne.**

Proposition de résolution, déposée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de règlement (CE) du Conseil instaurant un mécanisme d'intervention de la Commission pour l'élimination de certaines entraves aux échanges (n° E-989) [n° 0333 (97-98)] (5 mars 1998) - **Union européenne.**

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat portant sur les conséquences de l'élargissement de l'Union** - (15 janvier 1998) - Président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (p. 156, 157) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Nicolas About.

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)]** - (23 avril 1998) - Au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne - **Discussion générale** (p. 1852, 1853) : monnaie unique, étape logique de la construction européenne. Aboutissement d'une décision politique étrangère aux marchés financiers. Approuve la liste des participants retenus par la commission. Association du Parlement par le vote de cette proposition de résolution - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1889) : au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, votera la résolution de la commission des finances.

GÉRARD (Alain), sénateur (Finistère) RPR.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission supérieure du Crédit maritime mutuel (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Pêche [n° 0068 (98-99), tome 2] (19 novembre 1998) - *Lois de finances*.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 10 (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1228) - Ministère : Equipement - *Réseau ferré à grande vitesse* - Réponse le 6 mars 1998 (p. 1229) - *Trains à grande vitesse (TGV)*

n° 12 (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2577) - Ministère : Premier ministre - *Politique énergétique de la France* - Réponse le 29 mai 1998 (p. 2577) - *Energie*

n° 23 (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4260) - Ministère : Agriculture - *Crise de la production porcine* - Réponse le 6 novembre 1998 (p. 4261) - *Elevage*

Questions orales sans débat :

n° 261 (JO Débats du 6 mai 1998) (p. 2038) - Ministère : Equipement - *Avenir de l'enseignement maritime* - Réponse le 3 juin 1998 (p. 2632) - *Enseignement*

INTERVENTIONS

- *Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière* [n° 0302 (97-98)] - (7 avril 1998) - *Explications de vote sur l'ensemble* (p. 1579) : dispositif insuffisant dans les domaines de la prévention, de la sensibilisation et de la formation des jeunes conducteurs. Annulation de crédits par l'Etat dans le domaine de la voirie nationale. Qualité du travail du rapporteur. Le groupe du RPR votera le texte tel qu'il a été amendé par le Sénat.

- *Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier* [n° 0373 (97-98)] - *Suite de la discussion* - (7 mai 1998) - *Art. 41 (financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires)* (p. 2180) : réserves sur la pertinence de cette nouvelle taxe. Non-application de l'article 3 de la loi du 26 décembre 1996 prévoyant un bilan détaillé du coût du service public de l'équarrissage. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Question de la conformité de la taxe d'équarrissage avec le droit communautaire. Difficultés d'harmonisation entre les quinze pays de l'Union européenne au sujet du retrait des matériaux à risque. Au nom du groupe du RPR, souhaite connaître la position du Gouvernement sur cette question. (p. 2184) : souhait d'un engagement du secrétaire d'Etat de répondre à ses questions - *Art. 46 (limitation de l'amortissement des biens donnés en location par une société de personnes)* (p. 2204) : soutient l'amendement de M. Philippe Marini n° 193 (suppression de l'exigence pour l'utilisateur d'être dans une situation économique difficile) - *Après l'art. 48* (p. 2218) : se déclare favorable à l'amendement n° 45 de M. Joël Bourdin, repris par M. Alain Lambert au nom de la commission des finances (possibilité d'inscrire au budget annexe des pompes funèbres le produit des taxes sur les convois, inhumations et crémations) - *Après l'art. 62* (p. 2244, 2245) : son amendement n° 145 : autorisation pour les services de l'Etat et les collectivités territoriales de céder gratuitement les matériels informatiques inemployés aux associations de parents d'élèves et de soutien scolaire ; adopté - *Explications de vote sur l'ensemble* (p. 2250) : débat fructueux. Hommage aux rapporteurs : M. Alain Lambert, M. Philippe Marini et M. André Jourdain. Renforcement bénéfique du soutien aux associations d'aide à

domicile. Exonération appréciable de cotisations sociales sur les indemnités des élus des chambres de métiers. Prolongation du dispositif d'amortissement Périssoil. Desserte gazière. Privatisation d'Air France. Elimination des farines animales. Amortissement des biens donnés en location : alternative aux quirats. Le groupe du RPR votera ce texte amendé par le Sénat.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - *Art. 41 (financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires)* (p. 2518, 2519) : questions au Gouvernement : publication du bilan chiffré de la taxe initiale sur les achats de viande et réaction du Gouvernement au sujet d'une mise en demeure éventuelle de la France par la Commission européenne pour non-conformité de la taxe d'équarrissage au droit communautaire. - *Art. 63 (cession à titre gratuit de matériels informatiques aux associations de parents d'élèves)* (p. 2545) : adoption après modification en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale de son amendement déposé en première lecture. Question de l'estimation du matériel informatique. Politique de l'emploi des jeunes.

*- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**Deuxième partie :**Agriculture et pêche*

- (27 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, pour la pêche (p. 5161) : statistiques sur le secteur de la pêche en 1997. Programmes d'orientation pluriannuels. Interdiction des filets maillants dérivants à partir de 2002. Retard à la parution des textes d'application de la loi d'orientation sur les pêches et les cultures marines. Stabilité des crédits. Avis favorable à ce projet de budget.

GERBAUD (François), sénateur (Indre) RPR.

Secrétaire du Sénat.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

Nommé secrétaire du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Comité de gestion du Fonds de péréquation des transports aériens ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'aviation marchande ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 avril 1998).

Membre suppléant du Conseil national des transports ; puis membre titulaire (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2313) - Ministère : Défense - *Redéploiement des forces de sécurité* - Réponse le 15 mai 1998 (p. 2313) - **Défense nationale**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion** - (27 janvier 1998) - **Art. 1er** (*motivation de refus de certains visas - suppression de l'obligation de visa pour les étrangers titulaires d'un titre de séjour ou d'un document de circulation*) (p. 447) : caractère essentiel du visa dans la maîtrise des entrées sur le territoire. Atteinte au pouvoir d'appréciation de l'administration par l'obligation de motiver certains refus de visas. Le groupe du RPR votera l'amendement de suppression n° 1 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (28 janvier 1998) - **Art. 4** (*délivrance de plein droit de la carte de séjour temporaire "vie privée et familiale"*) (p. 479) : avec le groupe du RPR, se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 6 de la commission - **Art. 5** (*attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire aux bénéficiaires de l'asile territorial*) (p. 480) : le groupe du RPR votera l'amendement de suppression n° 7 de la commission - **Art. 5 bis** (*rétablissement de la commission du titre de séjour*) (p. 485) : le groupe du RPR votera l'amendement de suppression n° 8 de la commission - **Art. 10** (*aménagement du régime des infractions d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour d'étrangers en situation irrégulière*) (p. 490) : le groupe du RPR votera l'amendement n° 12 de la commission (suppression de l'extension des "immunités familiales" aux ascendants, descendants, conjoints, frères et soeurs de l'étranger et leurs conjoints) - **Art. 10 bis** (*non-application du régime des infractions d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour d'étrangers en situation irrégulière à certaines associations*) (p. 493) : le groupe du RPR votera l'amendement de suppression n° 13 de la commission.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - III - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1998) - En remplacement de M. Georges Gruillot, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les routes et les voies navigables (p. 5802, 5804) : évolution des crédits des routes et de la sécurité routière. Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables, FITTVN. Schéma directeur des routes et autoroutes. Situation économique des entreprises du secteur du transport routier. Bilan de l'année 1997 sur le plan de la sécurité routière. Etablissement public Voies navigables de France. Projet de liaison fluviale à grand gabarit Seine-Nord et Seine-Est. Propositions de la commission d'enquête du Sénat sur les infrastructures terrestres dans le domaine routier. Au nom de la commission des affaires économiques, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ce projet de budget. (p. 5808, 5810) : grève des conducteurs et des contrôleurs de la SNCF. Rapporteur en 1996 du projet de réforme de la SNCF. Absence d'adhésion des personnels à ce projet. Conclusion d'alliances entre les autres pays d'Europe. Subventions d'investissements en matière de transport ferroviaire et de transport combiné. Favorable au développement du réseau TGV. Modernisation du réseau classique : ligne Paris-Châteauroux-Brives. Nécessité de modifier le montant des péages versés à Réseau ferré de France, RFF : exemple de l'Eurostar.

GINESY (Charles), sénateur (Alpes-Maritimes) RPR.

Élu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Tourisme [n° 0068 (98-99), tome 16]** (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (4 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5759) : accueil des touristes étrangers. Entreprises touristiques. Augmentation des crédits. Droit aux vacances pour tous. Accès aux chèques-vacances pour les salariés des PME. Groupement d'intérêt économique "Maison de la France". Paracommercialisme. Amélioration de la répartition de l'activité touristique sur l'ensemble du territoire. Modernisation des infrastructures touristiques. Harmonisation des taux de TVA de la restauration. Restructuration de la dette hôtelière. Réhabilitation de l'immobilier touristique. La commission des affaires économiques émet un avis favorable à l'adoption de ces crédits. (p. 5770) : date du dépôt du futur projet de loi visant à étendre le champ d'application du chèque-vacances.

GIRAUD (Francis), sénateur (Bouches-du-Rhône) RPR.

Élu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 - Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)]** - (2 décembre 1998) - **Art. 23** (*création d'un droit de substitution au profit du pharmacien - Art. L. 512-3 nouveau et L. 601-6 du code de la santé publique, art. L. 716-10 du code de la propriété intellectuelle, art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale*) (p. 5584) : utilisation des génériques en Allemagne. Relation médecin-patient. Responsabilité des médecins quant à leurs prescriptions.

GIRAULT (Jean-Marie), sénateur (Calvados) RI.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 196 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0264 (97-98)] (4 février 1997) - **Ordonnances**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi constitutionnelle [n° 497 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0522 (97-98)] (24 juin 1998) - **Territoires d'outre-mer (TOM)**.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux [n° 0260 (96-97)]** - (5 février 1998) - **Art. 12 (cause d'exonération - Art. 1386-11 du code civil)** (p. 718) : se déclare favorable à l'amendement n° 8 de la commission (suppression de l'exonération pour risque de développement) et, en cas de rejet, favorable au n° 25 du Gouvernement (suppression de l'exonération du risque de développement pour les produits du corps humain).

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0196 (97-98)]** - (5 février 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 695, 698) : principe de l'assimilation législative dans les DOM et Saint-Pierre-et-Miquelon. Régime de la spécialité législative dans les TOM et Mayotte. Avenir des Terres australes et antarctiques françaises. Justification du recours aux ordonnances. Modernisation du droit du travail applicable à l'ensemble des collectivités. Etat-civil en Guyane. Cession de terres domaniales en Guyane. Délai d'habilitation. Université française du Pacifique. Validation des concessions d'endiguage en Nouvelle-Calédonie. Accords de Matignon et avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie - **Art. 1er (champ de l'habilitation et consultation des assemblées locales)** (p. 708) : accepte l'amendement n° 3 de M. Victor Reux (en matière d'urbanisme, habilitation réduite aux règles de sécurité et d'accessibilité des bâtiments dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, adaptation des mesures à l'archipel) - **Après l'article 3 (validation des actes relatifs à l'université française du Pacifique)** : son amendement n° 1 : insertion d'un article validant les actes de l'Université française du Pacifique depuis le 9 octobre 1997 ; adopté - **Art. 4 (validation des concessions d'endiguage du port autonome de Nouméa)** (p. 709) : son amendement n° 2 : nouvelle rédaction ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Avant l'art. 48** (p. 2214) : son amendement n° 82 : assujettissement aux impositions locales pour les établissements transférés à France Télécom ; retiré. Taxe professionnelle payée par France Télécom. Transfert du service d'étude commun aux postes et aux télécommunications à France Télécom : perte de recettes pour la ville de Caen.

- **Déclaration du Gouvernement relative à la politique de réduction des risques en matière de toxicomanie** - (16 juin 1998) (p. 3280, 3282) : expérience familiale à l'origine de son intervention. Conteste les conclusions du rapport du professeur Bernard Roques sur la dangerosité des drogues, publié dans *Le Monde*. Rappelle sa proposition de loi devenue la loi du 31 décembre 1987 créant un Institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies, jamais mise en application.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)]** - (30 juin 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3633, 3635) : missions accomplies en Nouvelle-Calédonie. Accords de Matignon. Accord de Nouméa du 5 mai dernier. Application de la démocratie. Propose l'adoption de ce projet de loi constitutionnelle voté par l'Assemblée nationale.

- **Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie** - (6 juillet 1998) - **Explications de vote** (p. 8, 9) : Constitution. Accord de Nouméa. Rapprochement de populations et d'ethnies diverses. Processus de consultation référendaire territoriale. Transfert de compétences. Hommage à Jacques Lafleur, Jean-Marie Tjibaou et Yéweiné Yéweiné. Se déclare favorable à ce projet de loi constitutionnelle.

GIROD (Paul), sénateur (Aisne) RDSE.

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 15, 22, 29 janvier ; 5 février ; 25, 31 mars ; 2, 9, 23 avril ; 5, 7, 13, 27 mai ; 4, 11, 18, 23 juin 1998.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

Réélu vice-président du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; a présidé les séances des 14, 21, 29 octobre ; 4, 17, 23, 26 novembre ; 3, 4, 6, 7, 8, 14, 15 décembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge suppléant de la Cour de justice de la République jusqu'au 27 octobre 1998.

Vice-président de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (21 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Jean-Paul Delevoy, relative aux modalités de participation des collectivités locales au capital des sociétés financières [n° 0212 (97-98)] (13 janvier 1998) - **Collectivités territoriales.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 207 (97-98)], adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0214 (97-98)] (13 janvier 1998) - **Collectivités territoriales.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0285 (97-98)] (11 février 1998) - **Collectivité territoriale.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 290 (97-98)], adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0291 (97-98)] (12 février 1998) - **Collectivités territoriales.**

Avis, déposé au nom de la commission des lois, sur le projet de loi d'orientation [n° 445 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0473 (97-98)] (3 juin 1998) - **Politique sociale.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 524 (97-98)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0017 (98-99)] (14 octobre 1998) - **Elections.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0040 (98-99)] (28 octobre 1998) - **Elections et référendums.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 81 (98-99)], adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0095 (98-99)] (3 décembre 1998) - **Collectivités locales.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 (*JO Débats* du 10 avril 1998) (p. 1645) - Ministère : Economie - *Avenir de La Poste* - Réponse le 10 avril 1998 (p. 1645) - **Poste (La)**

n° 4 (*JO Débats* du 12 juin 1998) (p. 2976) - Ministère : Aménagement du territoire - *Elimination des déchets ménagers* - Réponse le 12 juin 1998 (p. 2976) - **Déchets**

n° 34 (*JO Débats* du 27 novembre 1998) (p. 5076) - Ministère : Economie - *Révision des valeurs locatives* - Réponse le 27 novembre 1998 (p. 5076) - **Impôts locaux**

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires pakistanais - (23 novembre 1998) (p. 4736, 4737).

- En qualité de sénateur

- Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion - (14 janvier 1998) - **Art. 1er A (délai préalable à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage)** (p. 78) : lien entre la chancellerie et le parquet pour rendre applicables les dispositions du code civil en matière de mariages blancs - **Art. 1er (acquisition de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France)** (p. 85, 86) : sensibilités différentes au sein du groupe du RDSE. Référendum. Démarche vécue par les jeunes avec sérieux et solennité. Adhésion au peuple français.

- Projet de loi organique portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire et modifiant les conditions de recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire [n° 0206 (97-98)] - (14 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 95) : processus de rattrapage des effectifs. Baisse du nombre d'années à l'Ecole nationale de la magistrature. Recrutement exceptionnel de 200 magistrats sur deux ans. Engorgement des cours d'appel. Promotion de juges du deuxième grade déjà inscrits au tableau et figurant sur des listes d'attente au poste de conseiller de cour d'appel. (p. 96) : souhaite qu'une part du recrutement soit dirigée vers les tribunaux de base.

- Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Deuxième lecture [n° 0207 (97-98)] - (22 janvier 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 348, 350) : prise en compte par l'Assemblée nationale des observations du Sénat. Adoption du budget. Modalités d'élection du président. Obligation de dépôt entre les mains du doyen d'âge d'une déclaration d'orientation. Délai prévu pour la tenue des débats d'orientation budgétaire. Motion de défiance avec budget alternatif et mise en cause de la responsabilité du président. Mise en oeuvre de la procédure. Dépôt et adoption de la motion par la majorité absolue des membres du conseil régional. Rôle du bureau. Publicité des séances de la commission permanente. Propose l'approbation de ce texte sous réserve de l'adoption de ses amendements - **Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - article L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 351, 352) : son amendement de suppression n° 1 ; adopté. Déclaration d'orientation générale. Risque de contentieux. Annulation d'une élection par le tribunal administratif - **Art. 4 A (délai prévu pour la tenue du débat sur les orientations budgétaires de la région - art. L. 4311-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 353) : son amendement n° 2 : rétablissement du délai de dix semaines pour l'organisation du débat d'orientation budgétaire ; adopté - **Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - Art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 354, 358) : son amendement n° 3 : modification de la date limite pour le vote des budgets régionaux les années de renouvellement ; adopté. Exemple de la région d'Ile-de-France. Avis du conseil économique et social régional. Région du Nord-Pas-de-Calais. Son amendement n° 4 : suppression de l'examen du projet de budget par le bureau ; adopté. Dépendance du bureau à l'égard du président de région. Différence de traitement entre les régions. Introduction d'une notion de collégialité de l'exécutif. Son amendement n° 5 : présentation de la motion par un tiers des membres du conseil régional ; adopté après modification par le sous-amendement n° 10 de M. Jacques Valade (remplacement du mot "motion" par les mots "motion de défiance"), pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat. Publication de la liste des signataires. Région de Picardie. Responsabilité du président de région. Accepte les amendements de M. Jacques Valade n° 11 (mention du nom du membre du conseil régional appelé éventuellement à exercer les fonctions de président) et n° 12 (entrée immédiate

en fonction du candidat à la présidence en cas d'adoption de cette motion). Ses amendements n° 6 : condition de quorum pour le vote de la motion ; et n° 7 de coordination ; adoptés - **Art. 8 (déroulement des séances de la commission permanente - Art. L. 4133-4 du code général des collectivités territoriales)** (p. 359, 360) : son amendement de suppression n° 8 ; adopté. Publicité automatique des séances de cette commission. Pourrait émettre un avis favorable sur l'amendement n° 9 de M. Guy Allouche (précision sur l'ouverture au public des séances de cette commission), si son amendement de suppression n'était pas adopté. Possibilité de trouver un terrain d'entente sur ce sujet avec l'Assemblée nationale à l'occasion de la commission mixte paritaire - **Après l'art. 8** (p. 361) : demande le retrait de l'amendement n° 14 de M. Jean-Paul Delevoye (indemnisation des membres du conseil économique et social régional) - **Sur l'ensemble** (p. 362) : qualité du débat.

Nouvelle lecture [n° 0290 (97-98)] - (24 février 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 884, 885) : échec de la commission mixte paritaire. Publicité des délibérations de la commission permanente. Quorum nécessaire pour le dépôt de la motion dite "de renvoi". Rôle du bureau. Déclaration préalable des candidats à la présidence du conseil régional et contentieux. Au nom de la commission des lois, propose de revenir au texte voté par le Sénat lors de la première lecture - **Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - Art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 887, 888) : son amendement de suppression n° 1 ; adopté. Risque de contentieux et d'instabilité - **Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - Art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 889, 890) : date limite pour l'adoption du budget les années de renouvellement. Dépôt de la motion de renvoi. Mise en cause de la responsabilité du président. Ses amendements n° 2 : suppression de l'intervention du bureau dans la procédure d'approbation du projet de budget ; n° 3 : présentation de la motion de défiance par un tiers des membres du conseil régional ; n° 4 : mention du nom du membre du conseil régional appelé à exercer les fonctions de président en cas d'adoption de la motion ; n° 5 : conditions de quorum pour le vote de cette motion ; n° 6 : entrée en fonction immédiate du candidat à la présidence en cas d'adoption de la motion ; et n° 7 de conséquence ; adoptés.

- **Projet de loi relatif à la nationalité - Nouvelle lecture [n° 0287 (97-98)]** - (25 février 1998) - **Discussion générale** (p. 937) : interrogation sur l'argument du Gouvernement relatif à l'intégration culturelle par le biais de la télévision. (p. 938) : progrès représenté par la demande de manifestation de volonté.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1119) : défis de concurrence internationale et négociation. Rigidités supplémentaires induites par le texte.

- **Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Art. 1er (réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail)** (p. 1139) : rigidité de l'article 1er. Votera contre cet article. - **Art. 4 bis (définition du temps de travail effectif - Art. L. 212-4 du code du travail)** (p. 1172) : sur l'amendement n° 5 de la commission (transposition de la directive européenne du 23 novembre 1993 concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail), ses sous-amendements, soutenus par M. Bernard Joly, n° 65 et n° 66 ; retirés - **Après l'art. 9** (p. 1186) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 23 : prévisions dans le projet de loi de la non-remise en cause des accords conclus ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Après l'art. 11** (p. 2088) : son amendement n° 85 : régime

fiscal des indemnités versées aux membres des chambres de métiers, au titre de leur mandat ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Art. 41 (financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires)** (p. 2181) : son amendement de suppression n° 86 ; rejeté. (p. 2184) : en cas de rejet de son amendement de suppression n° 86, présentera sa position sur l'amendement n° 32 de la commission (relèvement du seuil d'exonération du paiement de la taxe additionnelle à la taxe d'équarrissage de trois millions de francs de chiffre d'affaires hors taxe à cinq millions). (p. 2185) : déclare s'abstenir sur l'amendement n° 32 précité de la commission et s'opposer à l'article 41 - **Avant l'art. 48** (p. 2216) : reprend l'amendement retiré par M. René Régnault n° 172 : possibilité pour les services départementaux d'incendie et de secours de bénéficier des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, en lieu et place des communes ; adopté - **Après l'art. 48 ou après l'art. 52** (p. 2222) : s'oppose aux amendements identiques n° 122 de M. Paul Loridant et n° 190 de M. Jean-Luc Mélenchon (exonération temporaire au titre de la perte exceptionnelle de matière fiscale sur l'exercice 1997-1998, du prélèvement sur la dotation globale de fonctionnement du département de l'Essonne) - **Après l'art. 48** : se déclare opposé à l'amendement n° 173 de M. Michel Charasse (application dans les meilleures conditions de la loi du 7 mars 1998 concernant le vote des budgets régionaux). (p. 2227) : application de la loi de la République. Caractère constitutionnel du "49-3 régional". Fonctionnement des régions : détermination des taux dans le cadre du "49-3 régional" d'une façon similaire à une liquidation par le préfet. Lutte contre l'extrême droite.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2809, 2812) : approuve le principe de l'inscription des SDF sur les listes électorales ; cas de certaines petites communes comptant un nombre important de SDF. Surendettement ; commission départementale ; cautionnement. Interrogation sur la prise en compte des dettes fiscales dans le dispositif de moratoire ou d'effacement des dettes. Saisies immobilières ; vente aux enchères ; allongement exagéré des délais et manque de transparence des procédures. Réquisitions ; définition du champ d'application ; conflit entre le droit de propriété et le droit au logement. Propose une délimitation dans le temps des dispositifs proposés.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Art. 31 (création d'un régime de réquisition avec attributaire)** - **Art. L. 642-1 du code de la construction et de l'habitation (procédure de réquisition locative)** (p. 3010) : son amendement n° 120 : réquisition pour une durée d'un an au moins et de six ans au plus ; adopté. Accepte l'amendement n° 403 de M. Serge Vinçon (extension du délai de vacance qui permet au préfet de réquisitionner des logements vides de dix-huit mois à deux ans) et s'oppose à l'amendement n° 355 de Mme Odette Terrade (extension des dispositions de la réquisition aux communes dans lesquelles le taux de logements sociaux est inférieur à 20 %). (p. 3012) : ses amendements n° 121 : exclusion du champ de la réquisition des personnes morales qui sont des sociétés civiles composées de personnes physiques parentes les unes des autres ; adopté ; et n° 122 : obligation de louer les locaux réquisitionnés et impossibilité de s'en servir à son propre usage ; retiré. (p. 3013) : ses amendements n° 123 : droit pour l'attributaire de réaliser des travaux payés par lui de mise aux normes minimales de confort et d'habitabilité ; n° 124 : transparence entre le titulaire du droit d'usage et l'attributaire quant aux travaux ; et n° 125 : extension de la durée de la réquisition dans la limite de douze ans en cas de travaux importants de mise aux normes minimales de confort et d'habitabilité ; adoptés - **Art. L. 642-2 du code de la construction et de l'habitation (attributaires de la réquisition)** (p. 3014) : son amendement de précision n° 126 ; adopté - **Art. L. 642-3 du code de la**

construction et de l'habitation (*convention régissant les rapports entre l'Etat et les attributaires*) (p. 3014, 3015) : son amendement n° 127 : désignation de l'attributaire dans la notification de l'intention de réquisitionner ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 504 du Gouvernement (conclusion de la convention avec la notification de l'arrêté de réquisition). Amélioration de la rédaction au cours de la navette - **Art. L. 642-5 du code de la construction et de l'habitation** (*durée de la réquisition*) (p. 3016) : son amendement de suppression par coordination n° 128 ; adopté - **Art. L. 642-6 du code de la construction et de l'habitation** (*exercice d'un droit de reprise par le titulaire du droit d'usage sur les locaux réquisitionnés*) : son amendement de précision n° 129 ; adopté - **Art. L. 642-7 du code de la construction et de l'habitation** (*assistance du préfet dans la procédure de réquisition par des agents assermentés*) : ses amendements n° 130, rédactionnel ; et n° 131 : agent assermenté astreint aux règles concernant le secret professionnel ; adoptés. (p. 3017) : demande le retrait de l'amendement n° 405 de M. Alain Gournac (possibilité pour les agents assermentés d'avoir accès aux fichiers tenus par les professionnels du commerce) - **Art. L. 642-9 du code de la construction et de l'habitation** (*notification par le préfet de son intention de procéder à une réquisition*) : son amendement n° 132 : notification par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; adopté - **Art. L. 642-10 du code de la construction et de l'habitation** (*délaï accordé au titulaire du droit d'usage pour faire connaître sa réponse au préfet*) (p. 3018) : son amendement n° 133 : passage de trois à six mois du délai accordé ; retiré - **Art. L. 642-11 du code de la construction et de l'habitation** (*notification de sa décision par le préfet au titulaire du droit d'usage*) : ses amendements n° 134, de cohérence, et n° 135 : notification par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; adoptés - **Art. L. 642-13 du code de la construction et de l'habitation** (*condition de recours à la force publique pour entrer dans les lieux*) (p. 3019) : son amendement n° 136 : délai de dix jours à compter du retour de l'avis de réception de la notification de l'arrêté ; adopté ; - **Art. L. 642-15 du code de la construction et de l'habitation** (*versement par l'attributaire d'une indemnité mensuelle au titulaire du droit d'usage*) (p. 3020) : son amendement n° 137 : impossibilité pour le montant de la déduction du coût d'amortissement d'excéder le montant de l'indemnité ; adopté - **Après l'art. L. 642-21 du code de la construction et de l'habitation** (p. 3021) : son amendement n° 138 : définition du caractère du contrat de location en tête des dispositions ; adopté - **Après l'art. L. 642-22 du code de la construction et de l'habitation** (p. 3021) : ses amendements n° 139 et n° 140 : définition des droits du bénéficiaire en tête des dispositions ; adoptés - **Art. L. 642-23 du code de la construction et de l'habitation** (*définition du caractère du contrat de location*) : son amendement de suppression par coordination n° 141 ; adopté. (p. 3022) : ses amendements n° 142 de cohérence, et n° 143 : suppression de la possibilité pour l'occupant de rester dans les locaux à la fin de la réquisition s'il a des motifs légitimes et sérieux ; adoptés - **Art. L. 642-24 du code de la construction et de l'habitation** (*droits du bénéficiaire du contrat de location*) : son amendement de suppression par coordination n° 144 ; adopté - **Art. L. 642-25 du code de la construction et de l'habitation** (*droit du bénéficiaire du contrat de location*) : son amendement de suppression par coordination n° 145 ; adopté - **Art. L. 642-26 du code de la construction et de l'habitation** (*proposition de relogement au bénéficiaire du contrat de location trois mois avant la fin de la réquisition*) (p. 3023) : ses amendements n° 146 : obligation pour le préfet d'offrir des possibilités de relogement en l'absence de proposition du titulaire du droit d'usage et de l'attributaire ; et n° 147 de coordination ; adoptés - **Après l'art. 31** (p. 3024, 3027) : son amendement n° 148 : réquisition des locaux possibles jusqu'au 31 décembre 2003 et présentation à cette date par le Gouvernement d'un rapport d'évaluation ; adopté. Encadrement de l'atteinte au droit de propriété. Demande de scrutin public par la commission des affaires sociales à sa demande.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Avant l'art. 40** (p. 3079) : demande le retrait de l'amendement n° 296 de M. Jean-Jacques Hyest (cas des personnes qui ne disposent pas de domicile ou de résidence stable) - **Art. 40** (*droit de vote des personnes sans domicile fixe*) (p. 3080, 3081) : ses amendements n° 149 et n° 150 : rétablissement du texte initial qui prévoyait que le rattachement à l'association devait avoir une antériorité d'un an par rapport à l'inscription sur la liste électorale ; n° 151 : extension des mesures relatives aux conseillers forains aux personnes sans domicile fixe inscrites sur la liste électorale par ce dispositif ; et n° 152 : adjonction à l'adresse de l'organisme de la mention du nom de l'électeur ; adoptés - **Après l'art. 40** (p. 3082) : s'oppose à l'amendement n° 312 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (droit pour tous les Français de revenir en France et d'y résider) - **Art. 41 bis** (*information des prisonniers durant l'exécution d'une peine d'emprisonnement*) : son amendement de suppression n° 153 ; retiré - **Art. 33** (*suite*) (*réforme des attributions de logements locatifs sociaux*) - **Art. L. 441-2-5 du code de la construction et de l'habitation** (*renvoi à un décret d'application*) (p. 3126) : soutient, à titre personnel, l'amendement n° 272 de M. Charles Descours (extension de ces dispositions aux sociétés d'économie mixte, SEM) - **Après l'art. 33** (p. 3126) : soutient, à titre personnel, l'amendement n° 273 de M. Charles Descours (extensions aux sociétés d'économie mixte, SEM, des dispositions de l'article 302 bis ZC du code général des impôts) - **Art. 53 A** (*suppression de la procédure de saisie spéciale de saisie immobilière des sociétés de crédit foncier*) (p. 3137) : accepte l'amendement n° 519 du Gouvernement (nouvelle rédaction) et sur ce dernier, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 521 de Mme Odette Terrade (possibilité pour le débiteur de formuler un avis sur la mise à prix proposée par le Crédit foncier) - **Art. 53** (*conditions de remise en vente du bien immobilier après fixation de la mise à prix par le juge*) : son amendement de suppression n° 177 ; adopté - **Après l'art. 53** (p. 3139) : accepte l'amendement n° 500 du Gouvernement (institution d'un droit de préemption spécifique au profit des communes qui pourraient le déléguer à un office d'HLM) - **Art. 54** (*possibilité pour l'adjudicataire d'office de trouver un autre acquéreur*) : son amendement de suppression n° 178 ; adopté - **Art. 55** (*publication du jugement d'adjudication*) (p. 3140) : son amendement de suppression n° 179 ; adopté - **Art. 56** (*fixation par décret de l'ensemble des règles relatives à la publicité des opérations d'adjudication*) : son amendement n° 180 : diffusion des publicités le plus largement possible au moment de la deuxième enchère - renvoi au Conseil d'Etat de la définition des modalités de publicité applicables aux ventes par adjudication de biens immobiliers ; adopté - **Après l'art. 56** (p. 3141) : demande le retrait de l'amendement n° 367 de Mme Odette Terrade (exonération des débiteurs insolubles des faits de poursuite et de recouvrement en matière de saisie immobilière) - **Art. 57** (*levée de l'interdiction d'émettre des chèques*) : son amendement n° 181 : réservation au profit des procédures - **Art. 58** (*modification de la procédure de résiliation de plein droit des baux d'habitation*) (p. 3144) : s'oppose aux amendements de Mme Odette Terrade n° 368 (automatisme de la saisine du fonds de solidarité pour le logement des départements de ressort) et n° 369 (non-application de la clause résolutoire à partir du moment où le locataire sera libéré de sa dette locative) - **Art. 59** (*obligations spécifiques aux bailleurs sociaux*) (p. 3145, 3147) : ses amendements n° 182 : consultation du préfet dans le délai de quatre mois séparant la saisine de la section départementale des aides publiques au logement, SDAPL, de l'audience qui tend à autoriser l'expulsion ; et n° 183 : saisine des organismes payeurs des dites allocations en vue d'assurer le maintien du versement de l'allocation de logement ; adoptés - **Art. 60** (*versement en tiers payant de l'allocation de logement familial pour le parc social non conventionné*) (p. 3149) : soutient, à titre personnel, les amendements de M. Charles Descours n° 274 et n° 275 (intégration des sociétés d'économie mixte dans le dispositif) - **Art. 61** (*information du préfet sur les décisions d'expulsion et les délais accordés pour leurs exécutions*) : ses amendements

réactionnels n° 184, n° 185 et n° 186 ; adoptés - **Art. 61 bis** (*saisine directe du juge de l'exécution pour engager la procédure d'expulsion*) : son amendement de suppression n° 187 ; adopté - **Art. 62** (*conditions d'octroi du concours de la force publique en cas d'expulsion*) : son amendement n° 188 : suppression de l'offre d'hébergement proposée par le représentant de l'Etat dans le département comme condition de l'octroi du concours de la force publique pour l'exécution de la décision d'expulsion ; adopté - **Après l'art. 62** (p. 3156) : demande le retrait de l'amendement n° 334 de M. Joseph Ostermann (indemnité versée pour les propriétaires lésés par les délais supplémentaires accordés aux locataires insolubles) - **Art. 63 bis** (*trouble de voisinage dans le parc locatif social*) (p. 3157) : son amendement n° 189 : placement sous le contrôle du juge du mécanisme d'attribution d'office d'un nouveau logement dans le parc social au locataire ayant causé de graves troubles de voisinage ; adopté - **Art. 65** (*création d'une peine de confiscation du commerce applicable aux marchands de sommeil*) : son amendement de précision n° 190 ; adopté - **Art. 66** (*clarification du statut des sous-locataires*) (p. 3165) : soutient, à titre personnel, l'amendement rédactionnel n° 276 de M. Charles Descours - **Avant l'art. 42** (p. 3167) : son amendement n° 154 : impossibilité pour toute personne qui assistera un débiteur devant la commission de surendettement de se faire payer ; adopté - **Art. 42** (*modification de la composition de la commission de surendettement des particuliers*) (p. 3170, 3171) : son amendement n° 156 : présence, avec voix consultative, au sein de la commission de surendettement, d'un représentant des services sociaux du département désigné par le président du conseil général ; adopté - **Art. 43** (*définition par la commission des ressources minimales nécessaires aux dépenses courantes du ménage*) (p. 3173) : son amendement n° 157 : référence à la fraction insaisissable des revenus définie par le code du travail pour la définition du "reste à vivre" ; adopté - **Art. 43 bis** (*définition d'un minimum insaisissable sur une rémunération des salariés*) : son amendement de suppression n° 158 ; adopté - **Art. 44** (*modification de la procédure applicable devant la commission*) (p. 3174) : son amendement n° 159 : suppression de la référence à la gratuité de l'audition de toute personne dont le témoignage peut paraître utile à la commission de surendettement ; adopté. (p. 3176) : son amendement rédactionnel n° 160 ; adopté - **Après l'art. 44** (p. 3177) : demande le retrait de l'amendement n° 363 de Mme Odette Terrade (plafonnement des taux d'intérêt) - **Art. 46** (*saisine du juge, en cas d'urgence, afin de suspendre les procédures d'exécution*) (p. 3178) : son amendement n° 161 : possibilité pour le président de la commission et le représentant local de la Banque de France de saisir le juge ; adopté - **Art. 47** (*modification des pouvoirs de la commission en cas d'échec de la conciliation*) (p. 3180) : ses amendements n° 162 et n° 163 : possibilité pour la commission de surendettement de différer le paiement d'une partie des dettes en cas d'échec de la phase de conciliation ; adoptés. Son amendement n° 164 : suppression du plafonnement au taux d'intérêt légal du taux applicable dans le cadre des recommandations ; adopté - **Art. 48** (*institution d'une possibilité de moratoire et d'effacement des dettes en cas d'échec de la phase de conciliation*) (p. 3181) : son amendement n° 165 : suppression du régime spécifique applicable aux cautions surendettées ; adopté. (p. 3183, 3185) : ses amendements n° 167 : production d'intérêts, pendant la durée du moratoire, par les seules sommes dues au titre du capital et à un taux n'excédant pas le taux légal ; n° 168 : possibilité pour la commission de surendettement de différer le paiement des intérêts à l'issue de la période du moratoire lorsque la situation du débiteur l'exige ; et n° 169 : interdiction de procéder à une nouvelle réduction ou à un nouvel effacement des dettes contractées au cours des huit années suivantes ; adoptés. Son amendement de coordination n° 170 ; adopté - **Art. 49** (*pouvoirs du juge en cas de contestation des recommandations de la commission*) (p. 3186) : son amendement rédactionnel n° 171 ; adopté - **Art. 51** (*inscription au fichier des incidents de crédits aux particuliers*) (p. 3187) : son amendement n° 172 : limitation à huit ans de l'inscription au fichier des incidents de

paiement ; adopté - **Art. 51 bis** (*adaptation des frais d'huissier aux cas de surendettement*) : son amendement de suppression n° 173 ; adopté - **Art. 51 ter** (*suppression de la taxe forfaitaire sur les actes des huissiers de justice*) (p. 3190) : son amendement de suppression n° 174 ; adopté - **Art. 52 ter** (*modification du contenu du contrat de cautionnement*) : son amendement n° 175 : obligation pour le créancier d'informer la caution dès la première défaillance caractérisée du débiteur principal ; adopté après modification par le sous-amendement n° 512 du Gouvernement (fixation à un mois du délai prévu) - **Art. 52 quater** (*garantie d'un minimum de ressources pour les cautions*) : son amendement n° 176 : obligation pour le créancier d'informer la caution dès la première défaillance caractérisée du débiteur principal dans le cas d'un cautionnement, d'une créance professionnelle consentie à un entrepreneur individuel ou à une entreprise constituée sous forme de société ; adopté après modification par le sous-amendement n° 513 du Gouvernement (fixation à un mois du délai prévu).

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Art. 73** (*droit au compte bancaire*) (p. 3223) : son amendement rédactionnel n° 191 ; adopté. (p. 3224) : s'oppose à l'amendement n° 438 de M. Alain Gournac (possibilité pour le titulaire de demander à ce que son compte soit réservé à l'encaissement des sommes rendues insaisissables). Son amendement de précision n° 192 ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - **Discussion générale** (p. 3675, 3676) : droit au logement. Surendettement. Saisies immobilières. Suivra sur ces deux points les recommandations de la commission des affaires sociales - **Art. 47** (*modification des pouvoirs de la commission en cas d'échec de la conciliation*) (p. 3716) : se déclare favorable à l'amendement n° 25 de la commission (suppression du plafonnement au taux légal du taux d'intérêt applicable au plan recommandé par la commission de surendettement) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3737) : le groupe du RDSE votera ce texte. Fixation du "reste à vivre". Saisies immobilières.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0524 (97-98)]** - (20 octobre 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3887, 3889) : remise en cause de la procédure d'urgence. "Lisibilité" du mode de scrutin prévu. Scrutin départemental. Réforme de la loi du 7 mars 1998. Contrats de plan. Réduction à cinq ans du futur mandat des conseillers régionaux. Parité entre les candidats et candidates. Responsabilités des vice-présidents. Aspect territorial des circonscriptions et représentativité des régions.

- **Suite de la discussion** - (21 octobre 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Question préalable** (p. 3929, 3930) : procédure d'urgence. Histoire de la loi électorale. Réforme du mode de scrutin. Accepte la motion n° 54 de M. Josselin de Rohan tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - (27 octobre 1998) - **Discussion générale** - commune avec celle du projet de loi n° 464 (p. 3991, 3992) : devoirs contradictoires d'un élu qui exerce des mandats différents. Réflexion collective.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)]** - (27 octobre 1998) - **Discussion générale** - commune avec celle du projet de loi organique n° 463 - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - Suite de la

discussion - (28 octobre 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 4026) : soutient l'amendement n° 36 de M. Jacques Pelletier (impossibilité pour un majeur sous tutelle, qui serait autorisé par le juge des tutelles à être inscrit sur la liste électorale, à être éligible) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4053) : exemple de pays étrangers. Votera ce projet de loi organique tel qu'il résulte des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4663, 4665) : endettement. Croissance. "Hystérèse". Traitements des fonctionnaires. Collectivités locales. Modernisation des entreprises. Taxe professionnelle. Diminution des droits de mutations. Evolution de la masse salariale. Intercommunalité. Dépassement des clivages politiques.

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 bis (par priorité)** (*exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privé*) (p. 4845) : intervient sur les amendements de la commission n° I-260 (substitution de la notion d'usage d'habitation à celle d'usage privé), n° I-261 (possibilité pour les collectivités locales assurant l'activité de lotisseur de percevoir un versement du fonds de compensation pour la TVA correspondant à la différence entre les droits d'enregistrement perçus au titre de la vente du terrain et la TVA acquittée sur les travaux d'aménagement réalisés) et n° I-262 (définition par décret en Conseil d'Etat des conditions d'application de cet article). Coût du terrain par rapport au coût de l'aménagement - **Art. 29 (par priorité)** (*réforme de la taxe professionnelle*) (p. 4858, 4859) : réponse du ministre à son intervention dans la discussion générale. Analyse des cas extrêmes. Risque de demande de déblocage du taux de la taxe professionnelle. Intercommunalité. Situation des finances locales. Votera en faveur du système de dégrèvement proposé par la commission des finances.

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle

- (5 décembre 1998) (p. 5921, 5922) : mise en place de l'exception culturelle française ou européenne. Problème de la qualité des productions américaines importées. Budget incompréhensible dans le contexte du report du projet de loi sur l'audiovisuel public. S'abstiendra sur ce projet de budget.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture** [n° 0081 (98-99)] - (9 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 6197, 6200 ; 6203) : groupe de travail constitué au Sénat en 1996 sur le mode d'élection des conseillers régionaux. Respect par l'actuel Gouvernement de son engagement de déposer un projet de réforme du mode d'élection. Déclaration d'urgence non justifiée ; dispositif créé par la loi du 7 mars 1998 relative au fonctionnement des conseils régionaux. Adoption d'une question préalable par le Sénat en première lecture. Texte adopté en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale. Opposera une exception d'irrecevabilité constitutionnelle à l'article 21, relatif aux modalités de vote du budget de la région, qui porte atteinte au principe de libre administration des collectivités territoriales. Opposition au caractère public des délibérations des commissions permanentes. Code électoral ; accord de la commission des lois sur le scrutin à deux tours dans le cadre régional ; propositions visant à éviter la sous-représentation des départements les moins peuplés. Manoeuvre politique à l'origine de l'abaissement des seuils pour la participation au second tour et la répartition des sièges. Demande l'inscription dans la loi de son application seulement à compter des élections de 2004.

(p. 6208) : attitude irréprochable de la droite républicaine dans le département de l'Aisne après les récentes élections régionales - **Art. 1er** (*réduction à cinq ans de la durée du mandat de conseiller régional*) (p. 6216, 6219) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté. Synchronisation de la durée du mandat de conseiller régional avec les contrats pluriannuels. Débat nécessaire sur la durée de l'ensemble des mandats - **Art. 3** (*mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux*) (p. 6222, 6229) : ses amendements n° 6 : dépôt de listes régionales comportant des sections départementales ; n° 7 et n° 8 : répartition de la prime en sièges entre les sections départementales des listes ayant obtenu la majorité absolue au premier tour ou relative au second tour ; n° 9 : retour au bénéfice de l'âge le plus élevé en cas d'égalité de suffrages ; et n° 10, de conséquence ; adoptés.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) (p. 6245, 6247) : rappel historique. Situation démographique de la France. Département de l'Aisne. Incompatibilité entre le renforcement du rôle de l'intercommunalité et la réforme de la taxe professionnelle. Définition du cadre juridique du "pays". Infrastructures de circulation routière. Choix des énergies. Rôle du département.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture** [n° 0081 (98-99)] - **Suite de la discussion** - (16 décembre 1998) - **Art. 2** (*précédemment réservé le 9 décembre 1998, p. 6219*) (*effectif des conseils régionaux*) : son amendement n° 5 : répartition des sièges à pourvoir entre les sections départementales ; adopté - **Art. 4** (*conditions de recevabilité des déclarations de candidature*) (p. 6458, 6459) : ses amendements de conséquence n° 14, n° 15 et n° 16 ; adoptés. Sa motion n° 1, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité au deuxième alinéa de cet article visant à assurer la parité entre hommes et femmes dans les listes de candidats aux élections de conseillers régionaux ; adoptée. Article 3 de la Constitution. Décision du Conseil constitutionnel en date du 18 novembre 1982. (p. 6461) : son amendement n° 17 : relèvement à 10 % du seuil de suffrages exprimés permettant le maintien d'une liste au second tour ; adopté. (p. 6465, 6466) : demande le retrait de l'amendement n° 39 de M. Jean-Pierre Raffarin (seuils : substitution du pourcentage des électeurs inscrits au pourcentage des suffrages exprimés). Ses amendements n° 18 : maintien au second tour des listes ayant obtenu 10 % dans la région : création d'un seuil supplémentaire de 5 % dans le département ; et n° 19 : relèvement à 5 % du seuil permettant à une liste de fusionner ; adoptés - **Art. 5** (*contenu de la déclaration de candidature*) (p. 6467) : son amendement n° 20 : coordination avec la création de la section départementale ; adopté - **Après l'art. 5** : son amendement n° 21 : candidatures multiples : interdiction de figurer sur plusieurs sections départementales d'une même liste ; adopté - **Art. 11** (*remplacement des conseillers régionaux*) (p. 6469) : son amendement n° 22 : remplacement assuré par le suivant de liste de la même section départementale ; adopté - **Art. 12** (*contentieux des élections régionales*) : son amendement de coordination n° 23 ; adopté - **Art. 15** (*durée du mandat des conseillers à l'Assemblée de Corse*) : son amendement de suppression pour coordination n° 24 ; adopté - **Art. 16** (*modes de scrutin pour l'élection des conseillers à l'Assemblée de Corse*) (p. 6470) : son amendement n° 25 : maintien du bénéfice de l'âge à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée ou au plus âgé des candidats susceptibles d'être élus ; adopté - **Art. 16 bis** (*parité sur les listes pour l'élection des conseillers à l'Assemblée de Corse*) : sa motion n° 2 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; adopté - **Art. 18** (*remplacement des conseillers de l'Assemblée de Corse*) : son amendement de conséquence n° 26 ; adopté - **Art. 19** (*composition du collège électoral des sénateurs*) (p. 6472) : son amendement n° 27 : harmonisation entre l'Assemblée de Corse et les conseils régionaux ; adopté - **Art. 20** (*désignation des délégués*)

conseils régionaux et de l'Assemblée de Corse dans le collège électoral des sénateurs) : son amendement de suppression n° 28 ; adopté - **Art. 21** (modalités de vote du budget de la région) (p. 6473, 6475) : sa motion n° 3 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; adoptée. Article 72 de la Constitution posant le principe de libre administration des collectivités territoriales par des conseils élus. Loi du 7 mars 1998 substituant une procédure de vote par le conseil régional à la procédure de règlement d'office par le Préfet. Loi jugée conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel. Dispositions proposées transposant dans les règles de fonctionnement des collectivités territoriales les dispositions de l'article 44-3 de ladite Constitution, prévues au bénéfice du Gouvernement. Désaisissement au bénéfice du président de la responsabilité du conseil régional en matière de vote de l'impôt. (p. 6476) ; au nom du groupe du RDSE, vote par la majorité du groupe de la motion n° 3 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Art. 22** (procédure d'adoption sans vote du budget de la région) (p. 6477) : son amendement de suppression n° 30 ; adopté - **Art. 22 bis** (caractère public des débats de la commission permanente) : son amendement de suppression n° 31 ; adopté - **Art. 22 ter** (obligation de constituer un bureau) : son amendement de suppression n° 32 ; adopté - **Intitulé du Titre III** (précédemment réservé, p. 6473) (Dispositions relatives au fonctionnement des conseils régionaux) ; son amendement de suppression n° 29 ; adopté - **Art. 23** (coordination) (p. 6483) : son amendement n° 33 : coordination suite à la mise en place des sections départementales ; adopté - **Art. 24** (entrée en vigueur de la loi) (p. 6484, 6486) : son amendement n° 34 : application des dispositions de la loi à compter du renouvellement général de tous les conseils régionaux ; adopté. Contentieux en cours pour les précédentes élections régionales ; situation dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en cas d'annulation par le Conseil d'Etat des élections dans le département des Bouches-du-Rhône - **Intitulé du projet de loi** (p. 6487) : son amendement n° 35 : suppression des mots "et au fonctionnement des conseils régionaux" ; adopté. Suppression d'une partie du texte par le Sénat en raison de la déclaration d'urgence ayant rendu impossible un débat approfondi - **Sur l'ensemble** (p. 6488, 6489) : appel de la commission des lois à l'Assemblée nationale afin qu'elle prenne en compte les dangers de l'abaissement des seuils qu'elle a voté.

GLAVANY (Jean), *Ministre de l'agriculture et de la pêche.*

dans le Gouvernement Jospin le 20 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 36 de M. André Dulait : **Maladies du bétail** (*Levée de l'embargo sur le boeuf britannique*) (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5078).

n° 42 de M. Michel Moreigne : **Maladies du bétail** (*Levée de l'embargo sur le boeuf britannique*) (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5083).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi visant à la création d'un office des produits de la mer et de l'aquaculture et étendant à la collectivité territoriale de Mayotte les offices d'intervention prévus au livre VI du code rural** [n° 0012 (98-99)] - (21 octobre 1998) - **Discussion générale** (p. 3935) : demande l'adoption de ce texte visant à réparer

une erreur juridique résultant de la rédaction de la loi de codification du livre VI du code rural.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques - Deuxième lecture** [n° 0509 (97-98)] - (10 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4289, 4290) : redéfinition des fonctions de l'animal familial dans la société. Renforcement du pouvoir des maires. Classification en deux catégories des chiens susceptibles d'être dangereux. Pitbulls. Interdiction d'importation et de commercialisation. Prolifération des croisements de races. Chiens de garde et de défense. Harmonisation nationale des mesures prises par les maires. Constitution d'un groupe de travail. Déclaration en mairie. Délai de garde des animaux en fourrière. Animaux de compagnie. Renforcement de la protection des animaux - **Art. 1er** (mesures visant à prévenir le danger susceptible d'être présenté par un animal) (p. 4299) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (allongement du délai de garde de l'animal en fourrière) - **Art. 2** (mesures applicables aux chiens potentiellement dangereux) - **Art. 211-1 du code rural** (classification des chiens potentiellement dangereux) (p. 4301, 4302) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (classification en une seule catégorie). Avis des experts - **Art. 211-2 du code rural** (interdiction faite à certaines catégories de personnes de détenir des chiens potentiellement dangereux) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 3 de la commission - **Art. 211-3 du code rural** (formalités imposées aux détenteurs de chiens potentiellement dangereux) (p. 4303) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 4 (tatouage des chiens par les seuls vétérinaires titulaires d'un mandat sanitaire) et s'oppose au n° 5 de coordination - **Art. 211-4 du code rural** (mesures spécifiques concernant les chiens d'attaque) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 6 de la commission - **Art. 211-5 du code rural** (mesures restreignant la circulation des chiens potentiellement dangereux) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (autorisation sous condition à un enfant mineur de promener le chien de ses parents sur la voie publique) - **Art. 7** (mesures relatives à la mise en fourrière et aux communautés de chats errants) - **Art. 213-4 du code rural** (fonctionnement du service de la fourrière pour les animaux identifiés) (p. 4305) : s'oppose aux amendements de la commission n° 8 (reconnaissance du tatouage comme seul moyen légal d'identification) et n° 9 (allongement du délai de garde de l'animal en fourrière) - **Art. 213-5 du code rural** (fonctionnement du service de fourrière pour les animaux non identifiés) : s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (allongement du délai de garde de l'animal en fourrière) - **Art. 8 bis** (bilan relatif à la distinction entre deux catégories de chiens) (p. 4306) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 11 de la commission - **Art. 10** (mesures fixant les conditions d'exercice des activités liées aux animaux de compagnie) (p. 4307) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (substitution de la notion de "chiens d'au moins six mois" à celle de "chiens sevrés") - **Art. 13** (cession et publication d'offres de cession d'animaux de compagnie - protection des races de chiens et chats) (p. 4308) : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (interdiction de céder à titre gratuit un chien ou un chat de moins de huit semaines) - **Art. 15** (sanctions des infractions à l'article 276-3 du code rural et pour mauvais traitement envers animaux dans des établissements professionnels - amende forfaitaire) (p. 4309) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 14 de la commission - **Après l'art. 19** (p. 4310) : accepte l'amendement n° 15 de M. Jean Bizet (validation des résultats des concours d'entrée dans les écoles vétérinaires en 1998 et rapport sur la clarification et la simplification des procédures d'admission au concours vétérinaire). Recours déposés par les associations d'étudiants.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

*Deuxième partie :***Budget annexe des prestations sociales agricoles**

- (27 novembre 1998) (p. 5154, 5157) : recettes du BAPSA. Cotisations des agriculteurs. Conséquences du transfert d'une partie des cotisations maladie sur la CSG. Compensation démographique. Prélèvement sur la contribution sociale de solidarité des sociétés, C3S. Politique de revalorisation des retraites agricoles : choix de privilégier les retraites les plus faibles ; aides familiaux. Objectif demandé de 75 % du SMIC : inéquité vis-à-vis des autres régimes sociaux. Réflexion sur un régime complémentaire obligatoire. Gestion de la mutualité sociale agricole ; contrôle de l'Etat ; MSA de Corse. - **Avant l'art. 75** (p. 5157) : demande le retrait de l'amendement n° II-50, non gagé, de M. Gérard Le Cam (revalorisation des retraites agricoles au niveau du minimum vieillesse).

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5192, 5199) : revalorisation des retraites les plus faibles ; CSG. Réforme de la PAC : élargissement de l'Union européenne ; discipline budgétaire liée au pacte de stabilité et de croissance ; reprise des négociations à l'Organisation mondiale du commerce, OMC. Chute du nombre d'installations de jeunes agriculteurs liée aux incertitudes sur la réforme de la PAC. Défense des acquis et des outils communautaires ; refus du cofinancement ; accord sur une modulation des aides et leur éventuel plafonnement. Projet de loi d'orientation agricole adopté par l'Assemblée nationale. Priorités de ce projet de budget : contrat territorial d'exploitation, CTE ; calendrier de mise en place. Financement ; crédits européens ; redéploiement de crédits à partir du fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Augmentation des moyens de l'enseignement agricole ; création d'emplois. Installation des jeunes agriculteurs. Fonds d'installation en agriculture : aide à l'installation sur des exploitations libérées sans successeur. Sécurité alimentaire. Crédits des services vétérinaires. Crise de la vache folle. Définition et application du principe de plus grande précaution. Conférence des citoyens sur les organismes génétiquement modifiés, OGM. Dispositif de traçabilité des filières de production pour les plantes transgéniques ; règlement européen sur l'étiquetage. Moyens de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Conséquences pour les SAFER de la baisse des droits de mutation sur les opérations foncières. Prime à l'herbe. Prime à la vache allaitante. Défense de l'élevage extensif dans la réforme de la PAC. Indemnité compensatoire de handicap naturel. Aide aux bâtiments d'élevage. Agriculture de montagne. Trésorerie du Fonds national de garantie contre les calamités agricoles. Assurance récolte. Renforcement des filières de production. Parution imminente du décret sur le cognac. Organisation commune du vin. Filière agro-alimentaire. Crédits de la société pour l'expansion des ventes de produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. Préservation de l'environnement ; opérations agri-environnementales ; lutte contre les pollutions d'origine agricole ; programme de maîtrise des pollutions en élevage. Forêts ; rapport de M. Jean-Louis Bianco, député. Augmentation des crédits de l'Office national des forêts, ONF. Pêche. Parution des décrets d'application de la loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines. Mise en place de l'Office des produits de la mer et de l'aquaculture, OFIMER. Flotte de pêche ; rétablissement par la Commission européenne des autorisations de construction de navires et reprise maîtrisée de la construction. Enseignement maritime et agricole. Négociations avec les pêcheurs des îles anglo-normandes - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5199, 5200) : s'oppose à l'amendement n° II-48 de M. Gérard César, présenté au nom de la commission des affaires économiques (suppression de la ligne budgétaire finançant les contrats territoriaux d'exploitation, CTE) - **Etat C - Titre VI** : Centre hospitalier universitaire vétérinaire. Concours d'accès aux

écoles vétérinaires de 1997. Prochaine résolution du problème juridique - **Art. 75 B** (*revalorisation des retraites agricoles*) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° II-51 de M. Gérard Le Cam (alignement des retraites allouées aux conjoints et aides familiaux sur le minimum fixé pour les chefs d'exploitation).

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux - Nouvelle lecture [n° 0111 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6618, 6619) : report de la discussion lors de l'examen des amendements - **Art. 1er** (*mesures visant à prévenir le danger susceptible d'être présenté par un animal*) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (allongement du délai de garde de l'animal en fourrière) - **Art. 2** (*mesures applicables aux chiens potentiellement dangereux*) - **Art. 221-1 du code rural** (*classification des chiens potentiellement dangereux*) (p. 6621) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (classification en une seule catégorie) - **Art. 211-2 du code rural** (*interdiction faite à certaines catégories de personnes de détenir des chiens potentiellement dangereux*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 3 de la commission - **Art. 211-3 du code rural** (*formalités imposées aux détenteurs de chiens potentiellement dangereux*) : s'oppose aux amendements de la commission n° 4 (tatouage des chiens par les seuls vétérinaires titulaires d'un mandat sanitaire) et n° 5 de coordination - **Art. 211-4 du code rural** (*mesures spécifiques concernant les chiens d'attaque*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 6 de la commission - **Art. 211-5 du code rural** (*mesures restreignant la circulation des chiens potentiellement dangereux*) (p. 6622) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 7 de la commission - **Art. 2 bis** (*interdiction de posséder ou de détenir dans les logements un chien d'attaque*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 8 de la commission - **Art. 213-4 du code rural** (*fonctionnement du service de fourrière pour les animaux identifiés*) (p. 6623) : s'oppose aux amendements de la commission n° 9 (reconnaissance du tatouage comme seul moyen légal d'identification) et n° 10 de coordination - **Art. 213-5 du code rural** (*fonctionnement du service de fourrière pour les animaux non identifiés*) : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 11 de la commission - **Art. 8 bis** (*bilan relatif à la distinction entre deux catégories de chiens*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 12 de la commission - **Art. 10** (*mesures fixant les conditions d'exercice des activités liées aux animaux de compagnie*) (p. 6624) : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (substitution de la notion de "chien d'au moins six mois" à celle de "chien sevré") - **Art. 13** (*cession et publication d'offres de cession d'animaux de compagnie - protection des races de chiens et chats*) : s'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (interdiction de céder à titre gratuit un chien ou un chat de moins de huit semaines) - **Art. 15** (*sanctions des infractions à l'article 276-3 du code rural et pour mauvais traitement envers animaux dans des établissements professionnels - amende forfaitaire*) (p. 6625) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 15 de la commission - **Art. 19 bis** (*validation des concours d'entrée dans les écoles vétérinaires*) (p. 6626) : son amendement n° 17 : conditions d'intégration du surplus d'étudiants reçus au concours d'entrée dans les écoles vétérinaires ; adopté. Risque d'invalidation par le Conseil d'Etat. Intégration des étudiants sur les rentrées scolaires 1999 et 2000. Possibilité pour les étudiants en attente d'intégration de repasser le concours quel que soit le nombre de participations antérieures. Réduction minime du nombre des places disponibles aux concours de 1999 et 2000 - **Sur l'ensemble** (p. 6628) : souplesse dans l'établissement de la classification des chiens. Suppression des quotas établis pour les concours d'entrée aux écoles vétérinaires. Absence de responsabilité du Gouvernement actuel dans le fonctionnement des mesures transitoires concernant le concours aux écoles vétérinaires.

GODARD (Serge), sénateur (Puy-de-Dôme) NI puis SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

GOULET (Daniel), sénateur (Orne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 259 (97-98)] autorisant la ratification de l'accord-cadre de coopération destiné à préparer, comme objectif final, une association à caractère politique et économique entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part (ensemble une annexe) [n° 0354 (97-98)] (25 mars 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 289 (97-98)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Qatar sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble une annexe) [n° 0355 (97-98)] (25 mars 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur : - la proposition de loi [n° 410 (97-98)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à l'élimination des mines antipersonnel ; - la proposition de loi [n° 365 (94-95)] de M. Claude Estier et les membres du groupe socialiste apparenté et rattachés, sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, de l'acquisition et de la vente de mines antipersonnel ; - la proposition de loi [n° 403 (97-98)] de Mme Marie-Claude Beaudeau et plusieurs de ses collègues, pour l'interdiction de la fabrication, du stockage, de la commercialisation et de l'utilisation des mines antipersonnel [n° 0451 (97-98)] (27 mai 1998) - **Armes et munitions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 424 (97-98)] autorisant la ratification de la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction [n° 0454 (97-98)] (27 mai 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 559 (97-98)] autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan sur la liberté de circulation [n° 0028 (98-99)] (21 octobre 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi [n° 109 (98-99)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la validation législative d'actes pris après avis du comité technique paritaire du ministère des affaires étrangères [n° 0128 (98-99)] (16 décembre 1998) - **Ministères.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 10 (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3847) - Ministère : Education nationale - *Réponses aux revendications des lycéens* - Réponse le 16 octobre 1998 (p. 3847) - **Lycées**

n° 53 (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6269) - Ministère : Affaires étrangères - *Guerre au Congo* - Réponse le 11 décembre 1998 (p. 6270) - **Guerres et conflits**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Qatar sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble une annexe) [n° 0289 (97-98)]** - (20 mai 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2434, 2435) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord-cadre de coopération destiné à préparer, comme objectif final, une association à caractère politique et économique entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part (ensemble une annexe) [n° 0259 (97-98)]** - (20 mai 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2436) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction [n° 0424 (97-98)]** - (4 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 410 (97-98)** (p. 2728, 2729) : convention adoptée à Ottawa en décembre 1997. Avis favorable de la commission à l'adoption de la convention et de son texte d'application interne. Relance du processus international sur les mines antipersonnel. Rôle précurseur de la France dans le combat contre les mines antipersonnel. Attitude de la communauté internationale face à la convention d'Ottawa. Au nom de la commission, demande l'adoption du projet de loi autorisant la ratification de la convention d'Ottawa ainsi que la proposition de loi amendée.

- **Proposition de loi tendant à l'élimination des mines antipersonnel [n° 0410 (97-98)]** - (4 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 424 (97-98)** - Voir son intervention sous le projet de loi n° 424 (97-98) (p. 2728, 2729) - **Avant l'art. 1er** (p. 2737) : son amendement n° 1 : définitions ; adopté - **Art. 1er (interdiction des mines antipersonnel)** (p. 2738, 2739) : son amendement n° 2 : extension de la conservation des mines antipersonnel à la liste des activités interdites ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 14 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension du champ d'interdiction de la mise au point, de la fabrication, de la production, de l'acquisition, du stockage, de la conservation, de l'offre, de la cession, de l'importation, de l'exportation, du transfert et de l'emploi des mines antipersonnel aux composants et dérivés) - **Après l'art. 1er** (p. 2740, 2741) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 15 (extension du champ d'application des interdictions de matériels figurant dans la

convention d'Ottawa et munis de dispositifs de protection) et n° 16 (élargissement du champ d'application aux mines antichars pourvues de dispositifs de protection) - **Art. 2 (exceptions)** : son amendement n° 3 : regroupement dans un seul article des dispositions concernant les exceptions au principe d'interdiction et figurant actuellement aux articles 2 et 11 ; adopté - **Art. 3 (définitions)** : son amendement de suppression n° 4 ; adopté - **Art. 4 (peines principes encourues par des personnes physiques)** (p. 2742) : son amendement n° 5 : sanctions pénales spécifiques pour punir le fait de s'opposer aux procédures internationales d'établissement des faits instituées par la convention d'Ottawa ; adopté - **Art. 5 (peines complémentaires encourues par les personnes physiques)** : son amendement de conséquence n° 6 ; adopté - **Art. 6 (peines encourues par les personnes morales)** (p. 2743) : ses amendements de précision n° 7 et n° 8 ; adoptés - **Art. 8 (dérogation au principe de territorialité de la loi pénale)** : son amendement de précision n° 9 ; adopté - **Art. 11 (conditions de détention du stock autorisé)** : son amendement de suppression n° 10 ; adopté - **Art. 11 bis (déclarations)** (p. 2744) : son amendement de coordination n° 11 ; adopté - **Art. 11 ter (missions d'établissement des faits : inspecteurs et accompagnateurs)** : son amendement n° 12 : précision relative à la procédure de désignation des experts ; retiré. (p. 2745) : accepte l'amendement n° 21 du Gouvernement (désignation des inspecteurs par le secrétaire général des Nations-Unies) - **Art. 11 quinquies (protection de la confidentialité et des droits de la personne)** (p. 2746) : son amendement n° 13 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté :

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan sur la liberté de circulation.** [n° 0559 (97-98)] - (12 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4359, 4360) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative à la validation législative d'actes pris après avis du comité technique paritaire du ministère des affaires étrangères** [n° 0109 (98-99)] - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Robert Del Picchia (p. 6630).

GOURNAC (Alain), sénateur (Yvelines) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

Président de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 372 rectifié (97-98)] de M. Christian Poncelet et plusieurs de ses collègues, tendant à alléger les charges sur les bas salaires [n° 0500 (97-98)] (17 juin 1998) - **Salaires, traitements et indemnités.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 238 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1677) - Ministère : Intérieur - **Respect des droits des enfants** - Réponse le 6 mai 1998 (p. 2009) - **Enfants**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Deuxième lecture** [n° 0207 (97-98)] - (22 janvier 1998) - **Après l'art. 8** (p. 361) : soutient l'amendement n° 14 de M. Jean-Paul Delevoye (indemnisation des membres du conseil économique et social régional).

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail** [n° 0286 (97-98)] - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1089, 1091) : autoritarisme du projet de loi. Idée de diminuer le chômage en partageant le travail. Financement des dispositions contenues dans le projet de loi. Aide de l'Etat. Risque de difficultés budgétaires. Attente du salarié. Intérêt de la négociation. Aberration des injustices entraînées par le projet de loi. Ne votera pas en l'état le projet de loi de réduction autoritaire du temps de travail.

- **Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Art. 2 (incitation des partenaires sociaux à négocier la réduction du temps de travail avant la mise en oeuvre de la nouvelle durée légale)** (p. 1146, 1147) : sur l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en supprimant la référence à l'article 1er), ses sous-amendements n° 24 : remplacement du mot "appelés" par le mot "invités" pour qualifier les partenaires sociaux ; adopté ; et n° 25 : discussion de la contrepartie salariale à la réduction du temps de travail ; retiré - **Art. 3 (aide financière à la réduction du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien)** (p. 1155) : intervient sur l'article. Votera l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en reprenant et réaménageant le dispositif de la loi Robien) - **Art. 3 (aide financière à la réduction du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien)** (p. 1158) : sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en reprenant et réaménageant le dispositif de la loi Robien), son sous-amendement n° 26 : attribution des services d'un conseil en ingénierie pour permettre aux PME leur réorganisation ; adopté - **Art. 8 (maintien de l'assiette des cotisations d'assurance vieillesse en cas de passage à temps partiel - Art. 43 VIII de la loi quinquennale n° 93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, art. L. 241-3-1 nouveau du code de la sécurité sociale)** (p. 1183) : son amendement, soutenu par M. André Jourdain, n° 29 : inscription dans le code des pensions de retraite des marins français de la possibilité de continuer à cotiser à taux plein ; adopté.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Géorgie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements** [n° 0232 (97-98)] - (25 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1299, 1300) : se félicite de cet accord en qualité de président du groupe d'amitié France-Géorgie. Programme TACIS de coopération interparlementaire. Tourisme.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Deuxième lecture [n° 0363 (97-98)]** - (8 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1599, 1600) : opposition au caractère autoritaire du projet de loi. Propositions de la majorité sénatoriale.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2828, 2830) : lutte contre la grande pauvreté, priorité nationale fixée par le Président de la République. Statistiques. Atteintes au pouvoir de décision des départements et des communes : exemple des fonds d'aide aux jeunes et des fonds de solidarité pour le logement. Attribution des logements sociaux : pouvoir du préfet au sein des conférences intercommunales du logement. Préfère un mécanisme d'incitation à la remise sur le marché plutôt qu'une taxation des logements vacants. Interdits bancaires ; demande un dispositif visant à limiter les pénalisations encourues par une personne émettant un chèque non provisionné.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - **Après l'art. 28 (par priorité)** (p. 2969, 2972) : soutient les amendements de M. Jean-Paul Delevoye n° 485, n° 486 et n° 487 (mise en oeuvre des schémas départementaux par l'obligation faite aux communes et aux groupements d'y concourir par des terrains aménagés en vue du passage et du séjour des gens du voyage par le biais d'une convention conclue entre l'Etat, le département, la commune d'accueil et la région, et éventuellement les établissements publics de coopération intercommunale). Blocage de la navette parlementaire sur la proposition de loi adoptée par le Sénat sur les gens du voyage - **Art. 31 (création d'un régime de réquisition avec attributaire)** - **Art. L. 642-7 du code de la construction et de l'habitation (assistance du préfet dans la procédure de réquisition par des agents assermentés)** (p. 3017) : son amendement, soutenu par M. Jean Chérioux, n° 405 : possibilité pour les agents assermentés d'avoir accès aux fichiers tenus par les professionnels du commerce ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Art. 36 quater (médecine scolaire)** (p. 3066) : se déclare favorable à l'amendement n° 89 de la commission (organisation d'une visite annuelle au profit des élèves des écoles, collèges et lycées situés dans des zones où le recours aux soins est insuffisant) - **Art. 37 (programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins)** (p. 3068) : son amendement rédactionnel n° 406 ; adopté - **Après l'art. 60** (p. 3149) : son amendement, soutenu par M. Philippe de Gaulle, n° 407 : non-application des nouveaux délais aux squatters ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Art. 73 (droit au compte bancaire)** (p. 3223) : son amendement n° 438 : possibilité pour le titulaire de demander à ce que son compte soit réservé à l'encaissement des sommes rendues insaisissables ; rejeté - **Après l'art. 73** (p. 3225) : son amendement n° 439 : interdiction de la pratique consistant à multiplier les présentations de chèques sans provision dans le cas des personnes en grande difficulté ; retiré.

- **Proposition de loi tendant à alléger les charges sur les bas salaires [n° 0372 (97-98)]** - (29 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3552, 3555) : reprise d'une proposition de loi des membres des groupes UDF et RPR rejetée par l'Assemblée nationale le 30 janvier 1998. Loi sur les trente-cinq heures. Effet positif des dispositifs de réduction des charges mis en place par les précédents gouvernements. Secteur textile. Généralisation nécessaire des allègements massifs de charges sociales sur les bas salaires, conforme au droit européen. Souhaite un salaire minimal européen. Mécanisme de réduction proposé. Coût financier et compensation. Demande l'adoption de cette proposition de loi - **Art. 1er (conventions cadres relatives à l'emploi et allègement supplémentaire de charges sociales sur les bas salaires)** (p. 3567) : parole sur l'article - **Art. 2 (généralisation partielle du nouveau régime d'exonération de charges sociales)** (p. 3568) : parole sur l'article - **Art. 3 (généralisation de l'extension de**

l'allègement des charges sociales sur les bas salaires) : parole sur l'article - **Art. 4 (financement de l'extension de l'allègement des charges sur les bas salaires)** : parole sur l'article.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions - Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)]** - (8 juillet 1998) - **Art. 8 (associations intermédiaires)** (p. 3688) : ses amendements n° 56 et n° 57 : suppression de la disposition qui donne toute latitude au préfet pour l'établissement des activités que les associations intermédiaires peuvent exercer ; devenus sans objet - **Art. L. 441-2 du code de la construction et de l'habitation (commission d'attribution)** (p. 3708) : son amendement n° 58 : non-application de l'obligation de constituer des commissions d'attribution de logements aux sociétés civiles immobilières qui gèrent un patrimoine inférieur à 250 logements ; adopté - **Art. 82 (rapport d'évaluation au Parlement)** (p. 3735) : soutient l'amendement n° 55 de M. Alain Vasselle (évaluation, dans le rapport, des conséquences financières de la mise en oeuvre de l'article 5 bis relatif au cumul entre les revenus tirés d'une activité professionnelle et un minimum social) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3738, 3739) : travaux du Sénat et de l'Assemblée nationale. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 29 (par priorité) (réforme de la taxe professionnelle)** (p. 4872, 4873) : son amendement n° 1-204 : assimilation des entreprises de location de longue durée de biens immobiliers aux crédits bailleurs sur le plan de la déductibilité des amortissements et des frais financiers du calcul de la valeur ajoutée ; retiré. Contribution minimale de taxe professionnelle. Distorsion de concurrence.

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) (p. 5670, 5672) : craintes exprimées lors de la discussion de la loi sur les emplois-jeunes. Risques d'un net ralentissement de la croissance. Perspectives de production des industriels. Devenir de la loi d'incitation à la réduction du temps de travail. Corrélation entre la création d'emplois, le taux de croissance et le coût du travail. Chômage de longue durée. Loi sur les 35 heures. Plan emplois-jeunes. Effectif de la fonction publique.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Géorgie [n° 0399 (97-98)]** - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 6639) : propose l'adoption de ce projet de loi.

GOUTEYRON (Adrien), sénateur (Haute-Loire) RPR.

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre) ; puis président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre ès qualités du Haut comité du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) jusqu'au 21 octobre 1998.

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998) ; puis président (JO Lois et décrets du 20 novembre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi [n° 98 (97-98)] de M. Pierre Laffitte, permettant à des fonctionnaires de participer à la création d'entreprises innovantes [n° 0505 (97-98)] (17 juin 1998) - **Fonctionnaires et agents publics.**

Proposition de résolution, déposée avec MM. Jean Arthuis, Guy Cabanel, Henri de Raincourt et Josselin de Rohan, visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale [n° 0030 (98-99)] (21 octobre 1998) - **Enseignement.**

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 2 (JO Débats du 25 février 1998) (p. 918) - Ministère : Economie - **Conséquences de l'accord multilatéral sur l'investissement** - Réponse le 24 avril 1998 (p. 1818) - **Commerce international**

n° 7 (JO Débats du 2 octobre 1998) (p. 3756) - Ministère : Éducation nationale - **Réformes annoncées de l'éducation** - Réponse le 15 octobre 1998 (p. 3802) - **Enseignement**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives**, *Nouvelle lecture* [n° 0296 (97-98)] - (24 février 1998) - Président de la commission des affaires culturelles, en remplacement de M. François Lescin, rapporteur - **Discussion générale** (p. 909, 911) : divergences entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Tribunes des circuits de vitesse. Extension du champ d'application de la peine complémentaire d'interdiction de stade. Régime des éducateurs sportifs ressortissants de l'Union européenne ; sanction des moniteurs non qualifiés. Exclusivités audiovisuelles. Demande l'adoption des amendements de la commission, tendant à rétablir le texte voté en première lecture par le Sénat - **Art. 1er (modification des dispositions relatives aux conditions d'homologation)** (p. 912) : son amendement n° 1 : rétablissement du texte voté en première lecture par le Sénat ; adopté - **Art. 2 (extension du champ d'application de la peine complémentaire d'interdiction de stade)** : son amendement n° 2 : rétablissement dans une nouvelle rédaction du texte adopté en première lecture par le Sénat ; adopté - **Art. 3 (conditions d'exercice de la liberté de prestation de services d'éducateur sportif)** (p. 914, 915) : ses amendements n° 3 et n° 4 : retour au texte adopté en première lecture par le Sénat ; adoptés - **Art. 4 (limitation du droit de citation et du droit d'accès des journalistes aux enceintes sportives)** (p. 916, 917) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté. Risque de monopole. Pressions des fédérations sportives.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail** [n° 0286 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Art. 4 bis (définition du temps de travail effectif - Art. L. 212-4 du code du travail)** (p. 1174) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de la commission (transposition de la directive européenne du 23 novembre 1993 concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail).

- **Question orale avec débat : conséquences de l'Accord multilatéral sur l'investissement** - (23 avril 1998) (p. 1818, 1820) : présente sa question. (p. 1831) : intervient après la réponse du ministre.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles** [n° 0343 (97-98)] - (29 avril 1998) - Président de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 1953, 1954) : régime des entreprises de spectacles. Liberté de la création. Collectivités locales.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - Président de la commission des affaires culturelles - **Avant l'art. 42 A** (p. 2187) : son amendement, soutenu par M. Pierre Laffitte, n° 49 : possibilité donnée à des fonctionnaires de participer à la création d'entreprises ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage** [n° 0416 (97-98)] - (28 mai 1998) - Président de la commission des affaires culturelles - **Art. 9 (compétences du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage)** (p. 2607) : responsabilité de l'Etat et des fédérations. Importance du pouvoir de recommandation donné au Conseil. Intervient sur l'amendement n° 39 de M. Dominique Leclerc (nouvelle rédaction de l'article proposant d'instituer un Conseil indépendant et plus responsable).

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) - Président de la commission des affaires culturelles (p. 3503, 3504) : maîtrise indispensable des dépenses publiques. Priorité à l'éducation. Différence de traitement entre les ministères : exemple du budget de la jeunesse et des sports. Défense des dépenses consacrées à la restauration du patrimoine. Politique des zones d'éducation prioritaire. Revalorisation de la situation des enseignants. Futur projet de loi sur le patrimoine monumental. Amélioration de la gestion des finances publiques.

- **Proposition de loi tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire** [n° 0260 (97-98)] - (29 juin 1998) - Président de la commission des affaires culturelles - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3621) : qualité du travail. Amélioration apportée par les amendements.

- **Question orale avec débat : réformes annoncées de l'éducation** - (14 octobre 1998) (p. 3803, 3805) : présente sa question.

- **Proposition de loi permettant à des fonctionnaires de participer à des entreprises innovantes** [n° 0505 (97-98)] - (22 octobre 1998) - Président et rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 3947, 3949) : recherche française ; déséquilibre au détriment de l'innovation technologique. Obstacles à la création d'entreprises par des chercheurs ; règles de la fonction publique. Dispositions visant à compléter la loi du 15 juillet 1982 d'orientation et de programmation pour la recherche. Encadrement de la participation financière des chercheurs restant au sein du service public. Garantie de l'indépendance du chercheur. Propose l'adoption de cette proposition de loi - **Art. unique (articles 25-1 et 25-2 nouveaux de la loi du 15 juillet 1982 : possibilité pour un fonctionnaire de participer en qualité d'associé à la création d'une entreprise de valorisation ou d'y apporter son concours scientifique)**

(p. 3958, 3959) : souligne l'urgence de l'adoption des dispositions de la proposition de loi et leur convergence avec l'avant-projet de loi sur l'innovation.

- **Proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale** [n° 0030 (98-99)] - (5 novembre 1998) - Président de la commission des affaires culturelles - **Art. unique** (p. 4257) : accepte, à titre personnel, l'amendement n° 3 de M. Jean Arthuis (extension de l'examen de la situation des effectifs à ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture pour l'enseignement agricole) - **Intitulé** (p. 4259) : propose l'intitulé suivant : "proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et des établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole" ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) - Président de la commission des affaires culturelles - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5241, 5242) : parallèle entre la diminution des effectifs scolarisés et l'augmentation du nombre d'enseignants. Rappelle son élection à la présidence de la commission d'enquête sénatoriale sur la gestion des personnels de l'éducation nationale. S'abstiendra sur l'amendement de réduction des crédits n° 11-16 de la commission des finances, même s'il approuve son choix politique d'effort de maîtrise des dépenses publiques.

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) - **Examen des crédits - Art. 80** (*recentrage de l'aide à l'embauche de l'indemnité compensatrice forfaitaire à l'apprentissage*) (p. 5692) : résultat de l'apprentissage. Se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 11-40 de la commission des finances et n° 11-46 de la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage - Deuxième lecture** [n° 0075 (98-99)] - (22 décembre 1998) - Président de la commission des affaires culturelles - **Art. 3 bis** (*déclaration nominale obligatoire des cas présumés de dopage*) (p. 6668) : priorité donnée à la prévention. Importance du sous-amendement n° 38 de M. James Bordas (déclaration non nominative en cas de constatation des symptômes de dopage à l'antenne médicale de lutte contre le dopage) déposé sur l'amendement n° 7 de la commission (obligation pour le médecin consulté en vue de la délivrance d'un certificat à la pratique sportive ou à la compétition de refuser ce certificat s'il constate des symptômes de dopage) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6687, 6688) : quasi-indifférence des médias lors de l'adoption du texte par le Sénat en première lecture. Urgence d'une loi pour faire face aux problèmes du dopage des sportifs.

GRANDON (Jean), sénateur (Eure-et-Loir) NI.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Secrétaire de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 22 (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2586) - Ministère : Equipement - *Travail illégal dans le transport routier* - Réponse le 29 mai 1998 (p. 2587) - **Transports routiers**

GRIGNON (Francis), sénateur (Bas-Rhin) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998) ; puis rapporteur (JO Lois et décrets du 20 novembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 291 (96-97)] relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction [n° 0253 (97-98)] (28 janvier 1998) - **Traités et conventions.**

Proposition de loi, déposé avec M. Joseph Ostermann, relative à la qualité d'artisan boulanger [n° 0350 (97-98)] (19 mars 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 mars 1998) - **Commerce et artisanat.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 405 (97-98)], modifié par l'Assemblée nationale, relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction [n° 0461 (97-98)] (28 mai 1998) - **Traités et conventions.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Industrie [n° 0068 (98-99), tome 5] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction** [n° 0291 (96-97)] - (11 février 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 789) : signature de la convention de 1993. Définition des armes chimiques.

(p. 790) : institution d'un contrôle international. Protocole de Genève de 1925. Evolution mondiale de la lutte contre les armes chimiques. Signature de la convention en 1993 ratifiée en 1994 par la France. Urgence d'une loi encadrant l'application de la convention. Mise en place de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, OIAC. (p. 791) : contenu du projet de loi. Conformité du projet de loi aux objectifs de la convention : secrets industriels préservés, allègement des contraintes pesant sur les industriels, texte pratique à mettre en oeuvre, contrôle du président du TGI sur les inspections - **Art. 1 (terminologie et définition)** (p. 796) : son amendement n° 1 : insertion du mot "organisation" désignant l'OIAC ; adopté - **Titre 1er (armes chimiques)** : son amendement n° 2 : remplacement du terme "armes chimiques" par "suppression des armes chimiques" ; adopté - **Art. 2 (interdiction des armes chimiques)** : son amendement n° 3 : suppression du terme "élimination des armes" ; adopté - **Art. 3 (interdiction des installations de fabrication d'armes chimiques et du transfert de matériel et d'informations)** (p. 797) : son amendement rédactionnel n° 4 ; adopté. Ses amendements n° 5 : suppression dans le titre 1er de la référence aux installations de fabrication des produits du tableau I ; n° 6 : remplacement des termes "support de technologie et d'information par le mot "objet plus large" : et n° 7 : introduction de la notion d'intentionnalité pour l'interdiction de la transmission orale des informations ; adoptés - **Art. 4 (déclaration des armes chimiques et de leurs installations)** (p. 798) : son amendement n° 8 : limitation de la déclaration aux seuls établissements conçus, construits ou utilisés principalement pour mettre au point des armes chimiques ; adopté - **Art. 5 (destruction des armes chimiques)** : son amendement n° 9 : procédure de destruction des armes chimiques anciennes fixée par décret ; adopté - **Art. 6 (destruction des installations de fabrication d'armes chimiques et du matériel)** (p. 799) : son amendement n° 10 : nouvelle rédaction ; et, n° 11, de coordination ; adoptés - **Art. 7 (régime d'autorisation des utilisations licites des produits chimiques du tableau I)** (p. 800) : ses amendements d'harmonisation n° 12 : précision de la qualité chimique des produits ; n° 13 : suppression de la référence au délai d'un mois ; et n° 14 : harmonisation de la législation nationale en matière d'autorisation d'échange international de produits chimiques inscrits au tableau I avec la réglementation européenne ; adoptés - **Art. 8 (déclaration des quantités de produits du tableau I manipulés annuellement)** : ses amendements n° 15 : introduction de la déclaration des quantités traitées et consommées ; n° 16 : insertion de l'adjectif "chimique" qualifiant les produits ; et n° 17 : suppression du mot "toxique" ; adoptés - **Art. 9 (autorisation des installations de fabrication des produits chimiques inscrits au tableau I)** (p. 801) : ses amendements d'harmonisation rédactionnelle n° 18 et n° 19 ; adoptés. - **Art. 12 (commerce des produits du tableau 2 avec des Etats non parties à la convention)** (p. 802) : son amendement d'harmonisation rédactionnelle n° 20 ; adopté - **Art. 15 (commerce international des produits du tableau 3)** : son amendement d'harmonisation rédactionnelle n° 21 ; adopté - **Art. 17 (déclaration des installations fabriquant des produits chimiques organiques définis)** (p. 803) : son amendement d'harmonisation rédactionnelle n° 22 ; adopté - **Art. 20 (décret d'application)** : son amendement n° 23 : intervention d'un décret en Conseil d'Etat pour l'application des contrôles prévus au titre II ; adopté - **Art. 21 (mission des inspecteurs et des accompagnateurs)** : son amendement de précision n° 24 ; adopté - **Art. 22 (conditions de désignation de l'équipe d'accompagnement et mission de son chef)** (p. 804) : son amendement n° 25 : obligation de confidentialité étendue aux inspecteurs ; adopté - **Art. 24 (contrôle de l'accès aux relevés par le chef de l'équipe d'accompagnement et protection de la vie privée des personnes)** : ses amendements n° 26 : problème de l'accès aux relevés pour les produits inscrits au tableau I et précision sur la mission du chef d'équipe d'accompagnement de vérifier la conformité des produits et des quantités produites aux déclarations qui ont été faites ; n° 27 de coordination ; et n° 28 : suppression de la mission de protection de la vie privée des personnes confiée à l'équipe d'accompagnement ;

adoptés - **Après l'art. 24** (p. 805) : son amendement n° 29 : insertion d'un article additionnel confiant au chef de l'équipe d'accompagnement la mission de protection de la vie privée des personnes ; adopté - **Art. 26 (photographie des installations)** (p. 806) : s'oppose à l'amendement n° 80 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de l'autorisation préalable du chef d'équipe pour la prise de photographies). Accepte l'amendement n° 86 du Gouvernement (nouvelle rédaction) - **Art. 27 (prélèvement et analyse des échantillons)** (p. 807) : s'oppose à l'amendement n° 81 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de l'obligation d'une autorisation préalable). Accepte, à titre personnel, l'amendement n° 87 du Gouvernement (remplacement de l'autorisation du chef de l'équipe par une vérification de nécessité). Son amendement n° 30 : suppression de la possibilité de prélèvement sur les personnes ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 82 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de l'autorisation du chef de l'équipe d'accompagnement pour les analyses). Son amendement de précision n° 31 ; adopté. Son amendement rédactionnel n° 32 ; adopté - **Art. 29 (objet de la vérification internationale)** (p. 809) : son amendement n° 33 : limitation de la portée de la vérification internationale ; adopté - **Art. 30 (notification de l'inspection)** : ses amendements n° 34 : suppression de la communication du mandat d'inspection au chef de l'équipe d'accompagnement ; n° 35 : information de l'industriel par notification de l'inspection ; et n° 36 : suppression de l'alinéa concernant la gêne abusive dans le fonctionnement de l'installation ; adoptés - **Après l'art. 30** (p. 811) : son amendement n° 37 ; remplacement de l'alinéa concernant la gêne abusive dans le fonctionnement de l'installation par un article additionnel ; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 83 de Mme Danielle Bidard-Reydet - **Art. 31 (opérations liées au fonctionnement des installations et respect des règles de sécurité en vigueur sur le site)** : son amendement n° 38 : remplacement du terme "inspection" par "la vérification" ; adopté. Son amendement rédactionnel n° 39 ; adopté - **Art. 32 (droit d'observation et prolongation de l'inspection)** (p. 812) : son amendement rédactionnel n° 40 ; adopté - **Section 2 (vérification internationale autre que par mise en demeure des installations déclarées ou autorisées)** : son amendement de précision rédactionnelle n° 41 ; adopté - **Art. 33 (surveillance de la vérification systématique)** (p. 813) : son amendement rédactionnel n° 42 ; adopté - **Section 3 (vérification par mise en demeure)** : son amendement rédactionnel n° 43 ; adopté - **Art. 34 (périmètre et plan détaillé de l'inspection)** : son amendement n° 44 : définition de l'obligation de moyen pesant sur le chef de l'équipe d'accompagnement pour le recueil de l'avis des personnes concernées ; et n° 45 : suppression de la notion d'inspection détaillée ; adoptés - **Art. 35 (verrouillage du site)** (p. 814) : son amendement n° 46 : définition du périmètre demandé ; adopté - **Art. 36 (accès de l'observateur au site d'inspection)** : s'oppose à l'amendement n° 84 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de l'autorisation préalable pour l'observateur d'accéder au périmètre déterminé) - **Art. 38 (contrôle du mandat d'inspection par le président du tribunal de grande instance)** (p. 816) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 59 de M. Jean-Paul Amoudry (extension du contrôle du juge judiciaire en cas d'inspection par mise en demeure) - **Art. 39 (ordonnance du président du tribunal de grande instance)** : son amendement de précision n° 47 ; adopté - **Art. 40 (notification de l'ordonnance)** (p. 817) : ses amendements n° 48 : remplacement du terme de "visite" par le terme d'"inspection" ; et n° 49 : suppression de la disposition d'ordre réglementaire au terme de laquelle les délais et les modalités de la voie de recours sont mentionnés sur les actes de notification ; adoptés - **Art. 41 (observation des opérations par un officier de police judiciaire)** : son amendement n° 50 : remplacement des termes "ayant qualité pour autoriser" par les mots "dont dépend" ; adopté - **Art. 42 (limitation de l'accès aux installations)** (p. 818) : son amendement de rectification n° 51 ; adopté - **Art. 43 (droit d'accès en dehors des inspections par mise en demeure)** : son amendement n° 52 : suppression de l'avis donné à l'exploitant indiquant l'objet et la portée du mandat

d'inspection ; adopté - **Art. 44** (*demande d'éclaircissement portant sur une installation de fabrication de produits chimiques du tableau 3*) : son amendement n° 53 : insertion des produits chimiques organiques définis, prévision de l'hypothèse où l'exploitant refuse l'accès et suppression des mots "sans forme et par tous moyens" ; adopté - **Art. 45** (*respect de la confidentialité ou du secret*) (p. 819) : son amendement n° 54 : précision de la notion d'information qui peut être de toute nature ; adopté - **Art. 53** (*sanction administrative en cas de manquement aux obligations de déclaration*) (p. 820) : accepte l'amendement n° 60 de la commission des lois (sanction administrative applicable au défaut de déclaration a posteriori des exportations et importations de produits inscrits au tableau I) - **Section 1** (*armes chimiques et leurs installations*) : accepte l'amendement n° 61 de la commission des lois (modification du titre en "Dispositions relatives aux armes chimiques") - **Art. 55** (*infractions de nature criminelle*) (p. 821) : accepte l'amendement rédactionnel n° 62 de la commission des lois - **Art. 56** (*infractions de nature criminelle*) : son amendement de coordination n° 55 ; adopté - **Art. 57** (*infractions de nature criminelle*) (p. 822) : accepte les amendements rédactionnels n° 64 et n° 65 de la commission des lois - **Art. 58** (*infractions de nature criminelle*) : ses amendements de coordination rédactionnelle n° 56 et n° 57 ; adoptés. - **Art. 59** (*provocation à commettre certaines infractions*) (p. 823) : accepte les amendements de M. Jean-Paul Amoudry n° 66 et n° 67 rédactionnels et n° 68 (intégration du repentir suivi d'effets ayant permis d'éviter l'infraction comme effaçant les poursuites et les sanctions) - **Art. 61** (*possibilité de stockage provisoire par l'Etat des armes chimiques*) : son amendement de coordination rédactionnelle n° 85 ; adopté - **Art. 62** (*opposition à la saisie par l'autorité administrative d'une arme chimique*) (p. 824) : accepte l'amendement n° 69 de M. Jean-Paul Amoudry (extension de l'incrimination nouvelle à l'opposition à la saisie d'un produit chimique) - **Art. 63** (*défaut de déclaration*) : accepte les amendements, rédactionnel n° 70, de précision n° 71 et de coordination n° 72 de M. Jean-Paul Amoudry, et sur le n° 71 de précision, le sous-amendement n° 88 du Gouvernement - **Art. 64** (*défaut de déclaration*) (p. 825) : accepte l'amendement n° 73 de M. Jean-Paul Amoudry (regroupement dans un même article des sanctions pour défaut de déclaration de la détention d'une arme chimique) - **Section 2** (*produits chimiques et leurs installations*) : accepte l'amendement n° 74 de M. Jean-Paul Amoudry (modifie le titre de la section en "Dispositions relatives aux produits chimiques") - **Art. 67** (*infractions relatives aux produits chimiques inscrits au tableau I et fabriqués à des fins médicales, pharmaceutiques, de recherche ou de protection*) (p. 826) : accepte l'amendement n° 75 de M. Jean-Paul Amoudry (fusion de deux alinéas concernant le transit, le commerce ou le courtage) - **Art. 68** (*sanction des défauts de déclaration*) : son amendement de coordination rédactionnelle n° 58 ; adopté - **Art. 71** (*assimilation d'infractions au regard de la récidive*) : accepte l'amendement de rectification n° 76 de M. Jean-Paul Amoudry - **Art. 76** (*responsabilité pénale des personnes morales*) (p. 827) : accepte l'amendement n° 77 de M. Jean-Paul Amoudry (impossibilité de dissoudre une personne morale condamnée pour un délit chimique) - **Art. 77** (*divulgaration sans autorisation de documents provenant de vérifications internationales*) (p. 828) : accepte les amendements de M. Jean-Paul Amoudry n° 78 (prévision de sanction plus sévère pour la divulgation sans autorisation de document) et de précision n° 79.

- **Question orale avec débat sur les incertitudes liées au financement de la liaison à grande vitesse entre Paris et Strasbourg** - (9 avril 1998) (p. 1669) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Christian Poncelet.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Après l'art. 29** (p. 2124) : son amendement, soutenu par M. André Egu, n° 153 : limitation de l'imposition des plus-values au seul cas de transmission à titre onéreux ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques** [n° 0409 (97-98)] - (19 mai 1998) - **Après l'art. 4** (p. 2381, 2382) : soutient l'amendement n° 70 de M. Joseph Ostcrmann (possibilité pour les communes de mettre en place une taxe sur les chiens).

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction** - *Deuxième lecture* [n° 0405 (97-98)] - (4 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2748) : adhésion de la commission aux amendements retenus par l'Assemblée nationale. Commentaire sur ses modifications.

- **Proposition de loi relative à la mise en oeuvre du réseau écologique européen, dénommé Natura 2000.** [n° 0194 (97-98)] - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3583, 3584) : absence de concertation au sein des conférences Natura 2000 mises en place par les préfets de région. Proposition d'instauration d'un conseil départemental du patrimoine naturel. Gestion des sites ; comités locaux de pilotage ; élaboration de documents d'objectifs. Indemnisation des propriétaires susceptibles de subir un préjudice direct. Vote de cette proposition de loi par le groupe de l'Union centriste - **Art. 2** (*composition et rôle du conseil départemental du patrimoine naturel*) (p. 3592) : son amendement n° 7 : représentation des organisations représentatives des autres usagers du milieu naturel ; adopté - **Art. 5** (*composition et rôle du comité local d'étude*) (p. 3596) : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté - **Art. 6** (*contenu du document d'objectifs*) (p. 3597) : son amendement n° 11 : référence aux exigences économiques, sociales, culturelles et régionales ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 2 bis** (p. 4745) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° I-63 : exonération des associations d'aide à domicile à but non lucratif agréées pour l'aide sociale, du paiement de la taxe sur les salaires ; adopté - **Après l'art. 3** (p. 4748) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Machet, n° I-76 : élargissement des déductions d'impôt aux organisations humanitaires visant au rachat d'esclaves ; et n° I-77 : possibilité pour l'investisseur de déduire les pertes de la société de son revenu global, à proportion de sa participation au capital d'une société à responsabilité limitée créée depuis moins de cinq ans, détenue à 75 % au moins par des personnes physiques ; retirés - **Après l'art. 4 bis** (p. 4751) : son amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° I-78 : définition des fonds communs de placement dans l'entreprise ; retiré - **Après l'art. 5** (p. 4764) : son amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° I-80 : application d'un taux d'imposition de 19 % à certaines sociétés de droit commun ; retiré.

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (28 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'industrie (p. 5284, 5285) : contexte général de l'activité économique. Innovation et exportation. Commerce extérieur. Investissements internationaux en France. Exemple de l'Alsace. Productivité et compétitivité des prix. Investissements immatériels. Présence en France d'entreprises "leaders". Structure financière des entreprises. Faible nombre de grands groupes. Dynamique d'investissement encore faible. Insuffisance en matière de recherche-développement. Insuffisance de l'internationalisation. Grands programmes. Développement

régional en faveur des PMI. La commission des affaires économiques a émis un avis favorable sur ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Art. 64 (reconduction du crédit d'impôt recherche)** (p. 6056) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° II-58 : calcul de l'accroissement de l'effort de recherche en valeur relative par rapport au chiffre d'affaires ; retiré - **Après l'art. 65** (p. 6062) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° II-59 : introduction de la formation des chefs d'entreprise dans la liste des dépenses de formation bénéficiant du crédit d'impôt au taux majoré ; adopté - **Après l'art. 66** (p. 6068, 6070) : ses amendements, soutenus par M. Yves Fréville, n° II-60 : création d'un fonds commun de placement dans l'entreprise ; n° II-61 : possibilité d'une taxation des bénéfices au taux réduit de 19 % pour l'ensemble des PME ; et n° II-62 : option en faveur du régime fiscal des sociétés de personnes pour les sociétés à responsabilité limitée de moins de cinq ans ; retirés - **Après l'art. 69** (p. 6087) : son amendement, soutenu par M. Denis Badré, n° II-63 : insertion dans le code général des impôts de la possibilité d'inscrire en charge, dans l'exercice d'acquisition, les biens amortissables d'un montant inférieur à 5000 francs ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Après l'art. 72** (p. 6131) : son amendement, soutenu par M. Jean-Paul Amoudry, n° II-65 : élargissement du champ d'application des déductions d'impôt aux organisations humanitaires visant au rachat d'esclaves ; retiré.

GRILLOT (Louis), Sénateur (Côte-d'Or) NI puis RI.

Remplace le 26 février 1998, en qualité de sénateur, M. Bernard Barbier, décédé (JO Lois et décrets du 27 février 1998).

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 1er avril 1998) ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

GRUILLOT (Georges), sénateur (Doubs) RPR.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant du Conseil national des transports (JO Lois et décrets du 5 novembre 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

DÉPÔTS

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au contrôle de constitutionnalité des projets d'actes des Communautés européennes et de l'Union européenne [n° 0495 (97-98)] (11 juin 1998) - **Constitution.**

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au Conseil économique et social [n° 0546 (97-98)] (8 juillet 1998) - **Conseil économique et social.**

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au Conseil économique et social [n° 0547 (97-98)] (8 juillet 1998) - **Conseil économique et social.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux conditions d'éligibilité des candidats aux élections cantonales et aux déclarations de candidatures au deuxième tour des élections cantonales et législatives [n° 0548 (97-98)] (8 juillet 1998) - **Elections.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une Dotation Jeune Entrepreneur [n° 0551 (97-98)] (9 juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Commerce et artisanat.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Routes et voies navigables [n° 0068 (98-99), tome 13]** (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la représentation des professions libérales au Conseil économique et social [n° 0084 (98-99)] (24 novembre 1998) - **Conseil économique et social.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - III - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les routes et voies navigables Son intervention, présentée par M. François Gerbaud (p. 5802, 5804).

GUERINI (Jean-Noël), sénateur (Bouches-du-Rhône) SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

GUIGOU (Elisabeth), Garde des sceaux, ministre de la justice.

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice [n° 0242 (97-98)] (22 janvier 1998) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforçant l'efficacité de la procédure pénale [n° 0434 (97-98)] (14 mai 1998) - **Procédure pénale.**

Projet de loi portant réglementation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques [n° 0555 (97-98)] (23 juillet

1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Vente aux enchères.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 12 de M. Jean-Jacques Hyest : **Cours et tribunaux (Mauvaise gestion de certains tribunaux)** (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3347).

n° 14 de Mme Joëlle Dusseau : **Vie politique (Parité hommes femmes dans la vie politique)** (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3349).

n° 19 de M. Hilaire Flandre : **Violence (Hooliganisme à Marseille)** (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3353).

n° 12 de M. Franck Sérusclat : **Justice (Position de la France à l'égard du général Pinochet)** (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4087).

n° 17 de M. Bernard Plasait : **Délinquance (Répression de la délinquance juvénile)** (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4092).

Questions orales sans débat :

n° 78 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard : **Huissiers de justice (Tarif des huissiers de justice)** (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 28).

n° 139 de M. Gérard Roujas : **Cours et tribunaux (Situation du tribunal de grande instance de Toulouse)** (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 29).

n° 176 de M. Bernard Piras : **Professions judiciaires et juridiques (Statut des administrateurs ad hoc)** (JO Débats du 25 février 1998) (p. 859).

n° 179 de M. Henri Revol : **Cours et tribunaux (Avenir du tribunal de commerce de Châtillon-sur-Seine)** (JO Débats du 25 février 1998) (p. 860).

n° 202 de M. Gérard Delfau : **Syndics et administrateurs de biens (Avenir de la profession de syndic et d'administrateur de biens)** (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1335).

n° 211 de M. Jean-Paul Delevoye : **Magistrature (Régime de retraite des magistrats recrutés à titre exceptionnel)** (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1336).

n° 238 de M. Alain Gournac : **Enfants (Respect des droits des enfants)** (JO Débats du 6 mai 1998) (p. 2009).

n° 288 de Mme Joëlle Dusseau : **Femmes (Accouchement sous X)** (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3405).

n° 290 de M. Jean-Paul Delevoye : **Prisons (Effectif des personnels pénitentiaires)** (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3406).

n° 339 de M. Nicolas About : **Divorce (Réforme des prestations compensatoires versées en cas de divorce)** (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4312).

n° 348 de M. Xavier Darcos : **Cours et tribunaux (Vacances de postes de greffier en chef dans le ressort du tribunal de grande instance de Périgueux)** (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4313).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité (n° 0145 (97-98)) - Suite de la discussion - (13 janvier 1998) - Discussion générale (p. 57) :** présentation de ce projet de loi le 17 décembre 1997. Arguments de l'opposition parlementaire. Intérêt national. Impossibilité juridique et inopportunité politique de recourir au référendum. (p. 58) : modification de la signification et des conditions d'acquisition de la nationalité française. Refus de revenir à la disposition de la loi de 1973 prévoyant l'acquisition de la nationalité française dès la naissance. Capacité d'intégration de la France. Volonté des jeunes d'origine étrangère de devenir Français.

- **Suite de la discussion - (14 janvier 1998) - Art. 1er A (délai préalable à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage) (p. 76) :** s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 2 de la commission et n° 45 de M. Jean-Jacques Hyest. Bonne foi de la grande majorité des couples mixtes. (p. 78) : faiblesse du nombre de mariages blancs. Dispositif existant pour lutter contre les mariages blancs. Rappellera aux procureurs la nécessité d'appliquer les dispositions du code civil. Lien entre la chancellerie et le parquet - **Avant l'art. 1er (p. 79) :** s'oppose à l'amendement n° 114 de M. Michel Duffour (acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur né en France de parents étrangers établis régulièrement en France par simple déclaration). Nécessité d'éviter les fraudes et de privilégier la manifestation de la volonté de l'enfant - **Art. 1er (acquisition de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) (p. 89, 90) :** s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 3 de la commission n° 46 de M. Jean-Jacques Hyest et n° 82 de M. Bernard Plasait. Condition de résidence. Se déclare opposée à la subordination de l'acquisition de la nationalité au séjour régulier des parents. S'oppose aux amendements de M. Jean-Jacques Hyest n° 47 (accomplissement de la scolarité obligatoire en France), n° 48 (justification de sa résidence habituelle en France pendant les cinq années qui précèdent la majorité), n° 49 (justification de la résidence habituelle en France), n° 50 (obligation de continuité de résidence) et n° 51 (information en matière de droit de la nationalité) ainsi qu'aux amendements de M. Bernard Plasait n° 83 (parents étrangers titulaires d'un titre de séjour régulier d'une durée minimale d'un an), n° 84 (acquisition de la nationalité française par une manifestation de volonté), n° 85 (justification de la résidence habituelle en France), n° 86 (résidence habituelle en France pendant les cinq années qui précèdent la majorité), n° 87 (obligation de continuité de résidence) et n° 88 (suppression de la condition de stage pour les personnes qui appartiennent à l'entité culturelle et linguistique française). Considère que la langue n'est pas à elle seule un élément suffisant pour justifier de l'intégration à la culture et à un mode de vie français. S'oppose au sous-amendement n° 127 de M. Jean Chérioux (connaissance suffisante de la langue française), modifiant l'amendement n° 48 de M. Jean-Jacques Hyest précité. S'oppose à l'amendement n° 37 de Mme Joëlle Dusseau (acquisition automatique de la nationalité dès la naissance dès lors que l'un des parents est titulaire d'une carte de résident) - **Après l'art. 1er (p. 105) :** s'oppose à l'amendement n° 52 de

M. Jean-Jacques Hyst (communication de l'information relative à la déclaration pour obtenir la nationalité française lors du recensement devant intervenir à la suite de la modification de la loi sur le service national). S'oppose à l'amendement n° 44 de M. Patrice Gélard (remise solennelle au cours d'une cérémonie publique à la mairie du lieu de résidence d'un certificat d'acquisition de la nationalité française), ainsi qu'au sous-amendement n° 128 de M. Jean Chérioux, le modifiant (lecture en français de passages de la Constitution). S'oppose à l'amendement n° 38 de Mme Joëlle Dusseau (remise par le maire d'un livret civique rappelant les droits et les devoirs du citoyen à l'occasion d'une manifestation annuelle à la mairie) - **Après l'art. 1er ou après l'art. 5** (p. 107) : s'oppose aux amendements n° 39 de Mme Joëlle Dusseau (possibilité d'acquisition de la nationalité française entre dix-huit et vingt et un ans lorsque les conditions de résidence sont remplies) et n° 115 de M. Michel Duffour (possibilité d'acquisition de la nationalité française entre dix-huit et vingt et un ans, si l'intéressé justifie à la date de la déclaration avoir en France sa résidence et s'il a eu sa résidence habituelle en France pendant une période continue ou discontinue d'au moins cinq ans depuis l'âge de onze ans) - **Art. 2 (faculté de décliner la qualité de Français)** (p. 108) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 4 de la commission et n° 55 de M. Jean-Jacques Hyst - **Après l'art. 2** (p. 109) : intervient sur l'amendement n° 35 de M. Patrice Gélard (droit donné au Gouvernement de s'opposer à l'acquisition de la nationalité française par des personnes s'étant rendues coupables d'infractions graves ou de comportements contraires aux valeurs de la société). Rappelle qu'une personne majeure ne peut pas acquérir la nationalité française si elle a été condamnée à plus de six mois de prison pour les infractions énumérées dans le code pénal. Maintien des dispositions de la loi de 1993 quant aux personnes mineures - **Art. 3 (perte de la faculté de décliner la qualité de Français)** (p. 109) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 5 de la commission et n° 57 de M. Jean-Jacques Hyst - **Art. 4 (acquisition de la nationalité française par les enfants de diplomates étrangers, nés et résidant en France)** (p. 110) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 6 de la commission et n° 58 de M. Jean-Jacques Hyst - **Art. 5 (anticipation de l'acquisition de la nationalité française en raison de la naissance et de la résidence en France)** (p. 112) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 7 de la commission, n° 59 de M. Jean-Jacques Hyst et n° 97 de M. Bernard Plasait. S'oppose à l'amendement n° 116 de M. Michel Duffour (possibilité dès l'âge de onze ans d'acquérir la nationalité française par une demande des parents et début de la condition de résidence habituelle en France à partir de l'âge de six ans). Appréciation de la condition de résidence. Age de treize ans retenu par le droit pénal et le droit de la famille - **Après l'art. 5 bis** (p. 113) : s'oppose aux amendements identiques n° 40 de Mme Joëlle Dusseau et n° 118 de M. Michel Duffour (possibilité pour les réfugiés statutaires de réclamer la nationalité française par déclaration). Naturalisation. (p. 114) : s'oppose à l'amendement n° 42 de Mme Joëlle Dusseau (possibilité pour un mineur né à l'étranger ayant un frère ou une soeur né en France de réclamer la nationalité française dès l'âge de seize ans s'il justifie de cinq années de scolarité en France). (p. 115) : s'oppose aux amendements n° 109 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (acquisition de la nationalité française par un mineur né à l'étranger de parents étrangers dès lors qu'il a sa résidence habituelle en France depuis huit ans et qu'il a été scolarisé pendant au moins cinq années) et n° 117 de M. Michel Duffour (acquisition de la nationalité française par un mineur né à l'étranger de parents étrangers dès lors qu'il a sa résidence en France et qu'il a accompli huit années de scolarité de six à seize ans en France). Suppression de la condition de la naissance en France - **Après l'art. 5 bis ou avant l'art. 15 A** (p. 117) : s'oppose aux amendements n° 29 de M. Philippe de Gaulle (possibilité pour tout étranger ayant servi dans les armées françaises et ayant été blessé au cours d'un engagement opérationnel de réclamer la nationalité française par déclaration pour lui et pour sa descendance) et n° 111 de M. Hubert Durand-Chastel (élargissement de la faculté de

réclamer la nationalité française par déclaration aux enfants des anciens combattants étrangers ayant servi dans l'armée française). Naturalisation à des conditions particulièrement favorables - **Après l'art. 5 bis** (p. 119) : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. Hubert Durand-Chastel (possibilité pour les personnes ayant perdu la nationalité française de la réclamer par simple déclaration à condition qu'elles prouvent qu'elles ont un parent ou un grand-parent français d'origine par filiation), ainsi qu'au sous-amendement n° 126 de M. Jean-Jacques Hyst le modifiant (connaissance suffisante de la langue française). (p. 120) : s'oppose à l'amendement n° 119 de M. Michel Duffour (possibilité pour les étrangers qui renouvellent leur titre de séjour de dix ans de demander la nationalité française par déclaration à cette occasion) - **Art. 6 (coordination avec la suppression de la manifestation de volonté d'être français - dispense de stage pour la naturalisation des réfugiés)** : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 8 de la commission et n° 62 de M. Jean-Jacques Hyst - **Art. 6 bis (coordination avec la réforme du service national)** (p. 121) : coordination technique - **Art. 7 (obstacles à l'acquisition de la nationalité française)** (p. 122) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 9 de la commission, n° 63 de M. Jean-Jacques Hyst, n° 100 de M. Bernard Plasait ainsi qu'à l'amendement n° 120 de M. Michel Duffour (suppression de tous les cas d'empêchement liés à des condamnations à des peines supérieures à six mois d'emprisonnement) - **Art. 8 (effet collectif de l'acquisition de la nationalité française)** (p. 123) : s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (limitation de l'effet collectif de l'acquisition de la nationalité au seul cas des enfants mineurs ayant fait l'objet d'une adoption plénière) et à l'amendement n° 121 de M. Michel Duffour (suppression de la condition de résidence habituelle avec le parent qui acquiert la nationalité française) - **Art. 9 (coordination avec la suppression de la manifestation de volonté d'être français)** : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 11 de la commission, n° 65 de M. Jean-Jacques Hyst et n° 101 de M. Bernard Plasait - **Après l'art. 9** (p. 124) : s'oppose à l'amendement n° 122 de M. Michel Duffour (suppression de la présomption de fraude en matière d'acquisition de la nationalité par le mariage lorsque les époux ont cessé de vivre ensemble dans l'année qui suit l'enregistrement de leur déclaration) - **Art. 11 (non-application du double droit du sol aux enfants de diplomates étrangers)** (p. 125) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 12 de la commission, n° 66 de M. Jean-Jacques Hyst et n° 102 de M. Philippe de Bourgoing - **Art. 11 bis (délai d'instruction des demandes de naturalisation)** (p. 126) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 13 de la commission et à l'amendement n° 81 de Mme Joëlle Dusseau (délai d'instruction d'un an) - **Art. 12 (mention de la première délivrance d'un certificat de nationalité française en marge de l'acte de naissance)** : mesures ayant pour objet d'éviter les demandes multiples - **Après l'art. 13** (p. 127) : s'oppose aux amendements n° 43 de Mme Joëlle Dusseau (intervention de la décision de refus de délivrance d'un certificat de nationalité dans les six mois au plus après la date de délivrance au demandeur du récépissé constatant la remise de toutes les pièces nécessaires, l'absence de réponse valant acceptation de délivrance) et n° 124 de M. Michel Duffour (remise au demandeur d'un récépissé daté à réception de l'ensemble des pièces nécessaires à la preuve de la nationalité française et fixation d'un délai de réponse dans les six mois au plus tard à partir de la délivrance de ce récépissé, l'absence de réponse valant acceptation de délivrance). Difficulté d'apprécier le temps nécessaire à la réunion des preuves. Incompatibilité avec le régime du certificat de nationalité française. (p. 128) : caractère raisonnable du délai d'instruction de dix-huit mois des demandes de naturalisation, compte tenu des engagements de création de postes. Rappelera aux procureurs et aux greffiers en chef la nécessité de simplifier la compilation des pièces à produire. (p. 129) : s'oppose à l'amendement de corrélation n° 113 de M. Hubert Durand-Chastel - **Art. 14 A (perte de la faculté de répudier la qualité de Français)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de la commission - **Art. 14 quater (déchéance de la**

nationalité française) (p. 130) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 15 de la commission - **Avant l'art. 15 A** (p. 131) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Michel Caldaguès (impossibilité de se prévaloir d'un statut civil attaché à une nationalité antérieure ou coexistante si celui-ci est contraire aux dispositions de la loi française notamment en matière de polygamie). Arsenal législatif suffisant. Nécessité de rendre plus efficace en pratique la répression et la dénonciation de la polygamie. (p. 132) : s'oppose à l'amendement n° 16 de la commission (nationalité française d'origine du descendant né en France d'une personne elle-même née sur le territoire des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin ou de la Moselle avant le 11 novembre 1918) - **Art. 15 A** (*application du double droit du sol aux enfants nés en France d'un parent né sur le territoire des anciens départements français d'Algérie*) (p. 133) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 17 de la commission et n° 68 de M. Jean-Jacques Hyst - **Art. 15 B** (*accès aux dossiers administratifs en matière de nationalité*) (p. 134) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 18 de la commission - **Art. 15 C** (*motivation des décisions administratives relatives à la nationalité*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 19 de la commission - **Avant l'art. 15** (p. 135) : s'oppose à l'amendement n° 123 de M. Michel Duffour (réintégration par déclaration des personnes de nationalité française domiciliées dans les anciens territoires ou départements d'outre-mer devenus indépendants) - **Art. 15** (*coordination avec le code du service national*) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 20 de la commission, n° 69 de M. Jean-Jacques Hyst et n° 104 de M. Bernard Plasait - **Art. 15 bis** (*titre d'identité républicain*) (p. 136) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 21 de la commission et n° 72 de M. Jean-Jacques Hyst. Accepte l'amendement n° 110 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (suppression de l'adjectif républicain) - **Art. 15 ter** (*assimilation des obligations du service national dans l'Etat d'origine aux obligations imposées par le code du service national*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 22 de la commission - **Art. 15 quater** (*obligation de recensement imposée aux personnes qui n'ont pas exercé la faculté de répudier ou de décliner la nationalité française*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 23 de la commission - **Art. 16** (*régime juridique applicable aux manifestations de volonté déjà souscrites mais non encore enregistrées à la date d'entrée en vigueur de la loi*) (p. 137) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 24 de la commission, n° 73 de M. Jean-Jacques Hyst, n° 105 de M. Bernard Plasait - **Art. 17** (*régime transitoire d'acquisition de la nationalité française par certaines catégories de jeunes nés en France de parents étrangers*) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 25 de la commission, n° 74 de M. Jean-Jacques Hyst et n° 106 de M. Bernard Plasait ainsi qu'à l'amendement n° 107 de ce dernier (condition de résidence continue en France pendant au moins cinq ans) - **Art. 18** (*maintien de la dispense de stage pour la naturalisation des personnes nées en France de parents étrangers et âgées de plus de 21 ans à la date d'entrée en vigueur de la loi*) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 26 de la commission, n° 75 de M. Jean-Jacques Hyst et n° 108 de M. Bernard Plasait - **Après l'art. 18** (p. 138) : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Michel Duffour (attribution de l'aide juridictionnelle aux personnes auxquelles un certificat de nationalité est refusé et qui engagent une action déclarative de nationalité). Multiplication de procédures abusives - **Art. 19** (*application dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 27 de la commission. Application de cette loi dans les conditions de procédure propres à ces territoires - **Art. 20** (*date d'entrée en vigueur de la loi*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 28 de la commission - **Sur l'ensemble** (p. 142) : remercie les sénateurs du groupe socialiste et du groupe communiste républicain et citoyen qui ont constamment apporté leur soutien au projet de loi du Gouvernement. Regrette l'abstention de certains sénateurs socialistes ou communistes qui voulaient un retour à la loi de 1973. Climat de ces

discussions. Le Gouvernement défendra son propre texte et fera en sorte qu'il soit adopté.

- **Projet de loi portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire et modifiant les conditions de recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire [n° 0206 (97-98)]** - (14 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 91) : réforme de la justice et augmentation des moyens. Asphyxie des juridictions. Renforcement en fonctionnaires de greffes et en magistrats. (p. 92, 93) : ouverture de deux concours exceptionnels de magistrats. Conditions de diplôme, d'âge et de durée d'activité antérieure. Rôle prépondérant de l'Ecole nationale de la magistrature dans le recrutement des magistrats et augmentation du nombre des postes offerts aux concours d'accès. Modification de la procédure actuelle de recrutement des conseillers de cours d'appel en service extraordinaire - **Art. 1er** (*recrutement exceptionnel de magistrats du second grade*) (p. 98) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. François Lesein (recrutement exceptionnel de 20 magistrats du premier groupe du premier grade appelés à exercer directement les fonctions de vice-présidence de tribunal de grande instance chargés de fonctions spécialisées et de procureurs de la République adjoints). Aggravation de la charge publique. Postes de responsabilité. Recherche de moyens incitatifs. (p. 99) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (durée d'activité antérieure réduite à huit ans pour les titulaires d'une maîtrise en droit) - **Après l'art. 7** (p. 101, 102) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de la commission (suppression du caractère probatoire du stage obligatoire suivi par les magistrats exerçant à titre temporaire). Réforme ultérieure de la procédure de recrutement de magistrats à titre temporaire.

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat** - (22 janvier 1998) (p. 371, 377) : projet de réforme de la justice. Justice et vie quotidienne des citoyens. Encombrement de la justice civile. Importance de l'effort des magistrats. Accès au droit. Conseils départementaux de l'aide juridique. Carte judiciaire. Priorité à la rapidité des jugements. Simplification des procédures. Répartition des contentieux entre tribunal de grande instance et tribunal d'instance. Autres modes de règlement des conflits. Association des auxiliaires de justice à l'instruction des dossiers. Sécurité. Police judiciaire. Délinquance financière. Coopération européenne. Nouveaux modes de règlement pour la petite et la moyenne délinquance assurant une réponse judiciaire rapide à l'acte délictueux. Justice et libertés. Présomption d'innocence. Réforme de la procédure pénale dans le sens d'un plus grand respect de la personne. Indépendance de la justice. Définition constitutionnelle de l'autorité judiciaire. Projet de réforme : maintien de la hiérarchie des magistrats du parquet sous l'autorité du garde des sceaux. Suppression des instructions particulières dans les dossiers individuels. Motivation des décisions de classement des affaires pénales et recours possible contre ces dernières. Elargissement de la saisine du Conseil supérieur de la magistrature, CSM, en tant qu'organe disciplinaire. Directives de politique pénale à caractère général adressées par le garde des sceaux aux procureurs. Droit d'action propre du ministre de la justice : engagement des poursuites par saisine directe ou en appel ; droit de demander l'extension de la saisine d'un juge ou le regroupement de procédures. Avis conforme du CSM préalable aux nominations des magistrats du parquet. Ecole de la magistrature. Formation continue des magistrats. Moyens budgétaires. Calendrier de la réforme. Personnel des greffes, de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. (p. 411, 416) : justice administrative ; mise en oeuvre nécessaire de procédures d'urgence ; exécution des décisions ; recours abusifs. Statut des magistrats : choix du maintien de l'unité du corps. Transaction pénale. Délinquance des mineurs ; priorité à la rapidité et à la diversification des sanctions ; placement ; foyers d'hébergement. Equilibre entre la présomption d'innocence et la liberté de la presse. Nomination des magistrats : avis conforme du CSM après proposition du garde des sceaux, solution équilibrée. Rôle du CSM. Carte

judiciaire ; remise en cause des limites départementales. Classements sans suite. Réforme du parquet ; propose la suppression des instructions individuelles, suite aux lacunes de la réforme Méhaigrier. Croit en l'efficacité d'un système de directives générales combinées au droit d'action propre du ministre. Réforme des cours d'assises. Tribunaux de commerce ; formation des juges ; contrôle par les parquets ; décret en préparation sur les administrateurs et les mandataires judiciaires ; suite à certains scandales, prévoit l'obligation de déposer les fonds à la Caisse des dépôts et consignations. Après-jugement. Evolution constitutionnelle vers l'indépendance de la justice depuis 1789. Soumission du pouvoir exécutif au droit.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux [n° 0260 (96-97)]** - (5 février 1998) - **Discussion générale** (p. 670) : transposition de la directive n° 85-0374 du 25 juillet 1985. (p. 671, 672) : responsabilité de plein droit des producteurs. Cohabitation du régime de la directive et du droit national. Droit d'option de la victime. Risque de développement. Exonération de responsabilité pour risque de développement ; exclusion des produits du corps humain et de santé. Sous réserve de ses amendements, le Gouvernement accepte la proposition de loi. (p. 683) : réponse aux orateurs - **Art. 2 (responsabilité du producteur - Art. 1386-1 du code civil)** (p. 683) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (exclusion des professionnels du secteur de la construction immobilière du champ d'application du nouveau régime de responsabilité) - **Art. 4 (définition du produit - Art. 1386-3 du code civil)** (p. 684) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (réintégration des éléments du corps humain dans le champ d'application) - **Art. 6 (définition de la mise en circulation - Art. 1386-7 du code civil)** (p. 685) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (suppression de la notion de mise en circulation unique) - **Art. 7 (définition du producteur - Art. 1386-7 du code civil)** (p. 686) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (exclusion des professionnels de la construction et de leurs sous-traitants), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 27. (p. 687) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Marcel Charmant (identité du producteur) - **Art. 8 (responsabilité du vendeur, du loueur ou de tout autre fournisseur - Art. 1386-7 du code civil)** (p. 688) : son amendement n° 24 : exclusion des loueurs n'ayant pas eu la détention matérielle du produit ; devenu sans objet. Sur l'amendement n° 5 de la commission (exception du crédit-bailleur), s'en remet à la sagesse du Sénat. (p. 689) : accepte l'amendement rédactionnel n° 6 de la commission - **Art. 10 (charge de la preuve - Art. 1386-9 du code civil)** (p. 690) : accepte l'amendement n° 7 rectifié de la commission (lien de causalité entre produit défectueux et dommage). Sur cet amendement, son sous-amendement n° 28 ; retiré - **Art. 12 (cause d'exonération - Art. 1386-11 du code civil)** (p. 710) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 18 de M. Jean-Jacques Hyst (défaut né postérieurement). (p. 714, 715) : son amendement rectifié n° 25 : suppression de l'exonération du risque de développement pour les produits du corps humain ; rejeté. Recherche d'équilibre entre les droits de la victime et les intérêts des entreprises. Risques sériels. Produits de santé exclus de l'exonération. Obligation de sécurité absolue. S'oppose à l'amendement n° 8 de la commission (suppression de l'exonération pour risque de développement). (p. 721) : sur son amendement n° 25 précité, s'oppose au sous-amendement n° 34 de la commission (suppression de l'exonération pour risque de développement pour les produits alimentaires) - **Art. 12 bis (obligation de suivi des produits - Art. 1386-11-1 du code civil)** (p. 725) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Jacques Hyst n° 19 de suppression et n° 20 de repli et n° 23 de M. Robert Calmejan (nouvelle rédaction). S'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 9 de la commission (champ d'application des causes d'exonération) - **Art. 13 (réduction ou suppression de la responsabilité du producteur en cas de faute de la victime - Art. 1386-12 du code civil)** (p. 726) : accepte les amendements n° 21 de M. Jean-Jacques Hyst (suppression de l'alinéa 2 - définition de la faute de la victime) et n° 10 de la commission (suppression de l'alinéa 2 - appréciation par le juge de la faute de la victime) -

Art. 16 (prohibition des clauses limitatives ou exonératoires de responsabilité - Art. 1386-15 du code civil) (p. 727) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (validité des clauses entre professionnels) - **Art. 17 (extinction de la responsabilité du fait des produits défectueux - Art. 1386-16 du code civil)** S'oppose à l'amendement n° 30 de Mme Odette Terrade (modification du délai en prescription trentenaire) - **Art. 19 (cumul de la responsabilité du fait des produits défectueux avec les régimes de responsabilité existants - Art. 1386-18 du code civil)** (p. 728) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (réintégration de la responsabilité fondée sur la garde de la chose) - **Art. 20 (application dans le temps du régime de responsabilité du fait des produits défectueux)** Son amendement n° 26 : mise en circulation unique ; adopté - **Art. 21 (preuve du défaut caché de la chose vendue - Art. 1641-1 du code civil)** (p. 729) : accepte l'amendement de suppression n° 13 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 31 de Mme Odette Terrade (modification du délai de présomption de garantie) - **Art. 22 (modalités de réparation du préjudice - Art. 1644-1 du code civil)** (p. 730) : accepte l'amendement de suppression n° 14 de la commission - **Art. 23 (délai pour agir - Art. 1648 du code civil)** Accepte l'amendement de suppression n° 15 de la commission - **Art. 24 (exclusion de la garantie du vendeur dans les ventes imposées par une décision de justice - Art. 1649 du code civil)** Accepte l'amendement de suppression n° 16 de la commission - **Art. 26 (application au territoire de la Nouvelle-Calédonie, des îles Wallis-et-Futuna et à la collectivité territoriale de Mayotte du régime des garanties immobilières)** Son amendement de suppression n° 33 ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à autoriser les élus des communes comptant 3500 habitants au plus à conclure avec leur collectivité des baux ruraux [n° 0239 (95-96)]** - (10 février 1998) - **Discussion générale** (p. 739) : proposition du Sénat tendant à apporter une nouvelle dérogation au délit d'ingérence prévu par l'article 432-12 du nouveau code pénal. Moralisation de la vie publique et protection de l'élu. (p. 740) : débat parlementaire relatif au nouveau code pénal. Insuffisance des garanties. Tradition historique. Autres catégories professionnelles. (p. 741) : propose la diffusion d'un document technique général élaboré par un groupe de travail à la chancellerie.

- **Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0151 (96-97)]** - (10 février 1998) - **Discussion générale** (p. 747) : synthèse de la commission des lois sur les propositions de loi de M. Nicolas About et de M. Robert Pagès tendant à faciliter la révision de la prestation compensatoire sous forme de rente. (p. 748) : difficultés économiques et sociales. Règlement des effets pécuniaires du divorce au moment de son prononcé. Choix de la prestation compensatoire sous forme de rente par la pratique judiciaire. Insécurité juridique. (p. 749, 750) : caractère exceptionnel de cette révision. Adaptations du droit en fonction de l'évolution de la famille. Dispositions facilitant le versement de la prestation en capital. Limitation de la durée de la rente. (p. 756) : difficultés socio-économiques et situations d'injustice. Dispositif souple prenant en compte les modifications dans la situation du créancier ou du débiteur. Principe du caractère forfaitaire. Versement sous forme de capital. Caractère temporaire de la rente et non-transmissibilité aux héritiers. Possibilité de caution et d'assurance.

- **Projet de loi relatif à la nationalité - Nouvelle lecture [n° 0287 (97-98)]** - (25 février 1998) - **Discussion générale** (p. 931) : échec de la CMP. S'oppose à la motion tendant à opposer la question préalable déposée par la commission des lois. Principe de l'acquisition de plein droit de la nationalité française à la majorité des jeunes nés en France de parents étrangers qui y résident ou qui y sont intégrés. (p. 932) : tradition républicaine. Intégration des étrangers. Abandon de la loi de 1993 et de la manifestation de volonté pour l'acquisition de la nationalité française. (p. 938) : intégration culturelle par la télévision.

- **Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0151 (96-97)] - Suite de la discussion - (25 février 1998) - Art. 1er (caractère forfaitaire de la prestation compensatoire et conditions de sa révision) (p. 942, 943) :** son amendement n° 7 : révision en cas de changement imprévu et important ; rejeté. Assouplissement de la révision de la prestation compensatoire. Incertitude juridique. Caractère prévisible du remariage de l'époux. (p. 946) : s'oppose aux amendements n° 4 de M. Nicolas About (caducité de la prestation compensatoire en cas de remariage ou de concubinage notoire du créancier) et n° 5 de M. Robert Pagès (cessation de plein droit de la prestation compensatoire en cas de remariage ou de concubinage notoire du créancier). Appréciation par le juge d'un changement "imprévu" et "important" - **Après l'art. 1er (p. 947) :** son amendement n° 8 : compétence du juge délégué aux affaires familiales pour la révision de la prestation compensatoire ; adopté. (p. 948) : son amendement n° 9 : motivation de la décision du juge en cas d'exception au principe du versement en capital ; rejeté. (p. 949) : son amendement n° 10 : extension des possibilités d'abandon de biens en matière de prestation compensatoire en capital ; adopté. Son amendement n° 11 : possibilité pour l'époux débiteur de demander à tout moment la capitalisation de la rente ; adopté. Sur ce dernier, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 15 de la commission (conversion de la rente en capital à la demande du débiteur ou du créancier) - **Art. 2 (fixation de la durée de la rente par le juge) (p. 950) :** son amendement n° 12 : nouvelle rédaction ; adopté. Individualisation dans la fixation de la rente. Caractère temporaire du versement de la rente. Possibilité pour le juge d'allouer une rente viagère. Modification du mécanisme actuel d'indexation de la rente. (p. 952) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (mention que la rente peut être viagère). S'oppose à l'amendement n° 2 de M. Nicolas About (impossibilité pour la rente d'excéder une durée équivalente à deux fois la durée effective du mariage sauf conséquences d'une exceptionnelle gravité) - **Art. 2 bis (possibilité pour les héritiers du débiteur de la rente compensatoire de demander sa révision) (p. 953) :** son amendement n° 13 : intransmissibilité de la charge de la rente compensatoire aux héritiers du débiteur, assortie de la possibilité pour le créancier dans le besoin de demander une pension alimentaire à la succession de son ex-conjoint décédé ; devenu sans objet. S'oppose aux amendements identiques n° 3 de M. Nicolas About et n° 6 de M. Robert Pagès (intransmissibilité de la charge de la rente compensatoire aux héritiers du débiteur). (p. 955) : souhait du Gouvernement de traiter le problème de la prestation compensatoire dans le cadre d'une réforme d'ensemble du divorce. S'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 16 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (transmissibilité de la charge de la rente compensatoire et possibilité pour les héritiers du débiteur d'en demander la révision ou la suppression), modifiant son amendement n° 13 précité. Appréciation du juge. (p. 956) : s'oppose à la demande de priorité pour l'article 2 bis présentée par le président de la commission - **Après l'art. 2 (p. 957) :** son amendement n° 14 : élargissement des garanties susceptibles d'assurer le paiement de la rente ; adopté - **Art. 3 (relèvement du seuil d'exonération du droit de mutation à titre gratuit applicable aux versements en capital entre époux lorsqu'ils proviennent des biens propres de l'un d'eux) (p. 958) :** demande à la commission de retirer cet article auquel pourrait être opposable l'article 40 de la Constitution. Egalité de traitement entre les contribuables divorcés et les autres. Distorsion de traitement des époux selon que le conjoint recevra des biens propres ou des biens de communauté. Mesure pénalisante pour les finances publiques. Recherchera une autre solution - **Intitulé de la proposition de loi (p. 959) :** accepte la proposition de la commission : "proposition de loi relative à la prestation compensatoire en matière de divorce".

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs -**

Deuxième lecture [n° 0234 (97-98)] - (31 mars 1998) - Discussion générale (p. 1356, 1357) : article 7 relatif au harcèlement sexuel. Article 10 qui institue le délit dit de "bizutage". Création à l'article 32 bis d'une commission de levée des hospitalisations d'office. Durée de la mesure de suivi socio-judiciaire et sanction en cas de violation de celui-ci. Régime particulier des décisions de classement sans suite. Dispositions relatives à la protection des mineurs. Fichier national automatisé des empreintes génétiques - **Art. 1er (suivi socio-judiciaire) - Art. 131-36-1 du code pénal (instauration d'un suivi socio-judiciaire relevant de la juridiction de jugement) (p. 1362, 1363) :** sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 1 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) et s'oppose aux n° 2 (durée du suivi socio-judiciaire) et n° 3 (allongement de la peine lorsque la personne qui a reçu une injonction de soins refuse de se soumettre à un suivi socio-judiciaire) - **Art. 131-36-1-1 du code pénal (mesures de surveillance applicables à la personne condamnée à un suivi socio-judiciaire) :** s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 4 de la commission - **Art. 131-36-1-2 du code pénal (mesures d'assistance pour la personne condamnée à un suivi socio-judiciaire) :** s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 5 de la commission - **Art. 131-36-2 du code pénal (injonction de soins) :** s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de la commission (suppression de la troisième phrase du deuxième alinéa du texte relatif à la possibilité pour le juge de faire réaliser une expertise par deux experts) - **Art. 5 (exécution du suivi socio-judiciaire) - Art. 763-5 du code de procédure pénale (possibilité, pendant la durée du suivi socio-judiciaire, de modifier ou de compléter les mesures d'assistance) (p. 1365) :** s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 7 de la commission - **Art. 763-8 du code de procédure pénale (conditions dans lesquelles le condamné peut être relevé de la mesure de suivi socio-judiciaire) :** s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 8 de la commission - **Art. 763-9 du code de procédure pénale (exécution de la peine privative de liberté frappant une personne également astreinte au suivi judiciaire dans un établissement spécialisé) :** accepte l'amendement n° 9 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 763-10 du code de procédure pénale (hypothèse du prononcé d'un suivi socio-judiciaire par une juridiction pour mineurs) (p. 1366) :** s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 6 (mise en oeuvre du suivi socio-judiciaire) - Art. L. 355-33 du code de la santé publique (obligation pour le juge d'application des peines de désigner un médecin coordonnateur pour la mise en oeuvre de l'injonction de soins) (p. 1367) :** s'oppose aux amendements identiques n° 11 de la commission et n° 33 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (établissement de la liste des médecins coordonnateurs par le procureur de la République). (p. 1368) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (possibilité pour le médecin coordonnateur d'intervenir en cas de désaccord sur le choix du médecin traitant) - **Art. L. 355-34 du code de la santé publique (information du médecin traitant par le médecin coordonnateur et justification du suivi du traitement) :** s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour le médecin coordonnateur de transmettre au médecin traitant toute pièce du dossier) - **Art. 7 (définition du délit de harcèlement sexuel) (p. 1369) :** s'oppose à l'amendement de suppression n° 13 de la commission - **Art. 9 (utilisation d'un réseau de télécommunications pour commettre des délits de proxénétisme, de corruption de mineurs ou d'atteintes sexuelles sur mineurs) (p. 1370) :** s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de la commission (limitation du champ d'application de la nouvelle circonstance aggravante aux infractions commises sur des mineurs) - **Art. 10 (création d'un délit de bizutage) (p. 1372) :** s'oppose à l'amendement de suppression n° 15 de la commission et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 37 de Mme Joëlle Dusseau (création d'un

délit de bizutage également dans le milieu militaire et professionnel) - **Art. 18 A (recevabilité de la constitution de partie civile de certaines associations)** (p. 1373, 1374) : accepte l'amendement n° 16 de la commission (suppression du paragraphe I de cet article qui substitue à l'accord du représentant légal du mineur celui du mineur lui-même, dès lors que ce dernier est âgé de plus de treize ans) et s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Philippe Darniche (possibilité pour les associations familiales, reconnues d'utilité publique, d'agir en justice et d'exercer convenablement l'action civile relative au fait portant atteinte à la dignité de la personne ou mettant en péril les mineurs) - **Art. 18 ter (délai de prescription de l'action publique pour certains délits commis contre les mineurs)** (p. 1375) : s'oppose à l'amendement n° 17 de la commission (suppression de la disposition adoptée par l'Assemblée nationale qui porte de dix ans le délai de la prescription de certaines agressions ou atteintes sexuelles commises sur des mineurs) - **Art. 18 quater (décisions de classement sans suite)** (p. 1376) : accepte l'amendement de suppression n° 18 de la commission - **Art. 18 quinquies (décisions de classement sans suite)** : accepte l'amendement de suppression n° 19 de la commission - **Art. 19 (protection des mineurs victimes)** - **Art. 706-50 du code de procédure pénale (conséquences de l'ouverture d'une enquête pour infraction sexuelle sur la procédure d'assistance éducative dont peut faire l'objet le mineur victime d'une infraction sexuelle)** (p. 1378) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 20 de la commission - **Art. 706-52 du code de procédure pénale (conditions dans lesquelles le juge d'instruction procède aux auditions et confrontations à des mineurs victimes d'une infraction sexuelle)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 21 de la commission - **Art. 706-53 du code de procédure pénale (enregistrement audiovisuel de l'audition du mineur victime)** : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 22 rédactionnel, au n° 23 (ajout de la disposition selon laquelle cet enregistrement ne fait pas obstacle à des auditions ou confrontations ultérieures du mineur), au n° 25 (interdiction d'utiliser l'enregistrement de la déposition d'un mineur victime d'une infraction sexuelle devant la juridiction de jugement) et au n° 26 (possibilité pour les parties, les avocats ou les experts de visionner ou d'écouter la copie de l'enregistrement en présence d'un juge d'instruction ou d'un greffier), accepte le n° 24 (suppression du cinquième alinéa de ce texte qui autorise la transcription ou l'enregistrement de la déposition d'un mineur) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 27 (destruction de l'enregistrement à l'expiration d'un délai de cinq ans) - **Art. 19 bis (réductions de peines susceptibles d'être accordées aux auteurs d'infractions sexuelles)** (p. 1380) : accepte l'amendement de suppression n° 28 de la commission - **Art. 31 bis (réparation du dommage causé à un mineur victime de violences ou d'atteintes sexuelles)** (p. 1381) : accepte l'amendement de suppression n° 29 de la commission - **Art. 31 quater (preuve de la vérité des faits diffamatoires lorsqu'ils sont constitutifs d'infractions sexuelles)** (p. 1381, 1382) : s'oppose aux amendements identiques n° 30 de la commission et n° 35 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la disposition introduite par l'Assemblée nationale qui permettrait, pour démontrer la vérité du fait diffamatoire, d'invoquer un fait amnistié) - **Art. 32 bis (conditions de sortie d'un établissement psychiatrique d'une personne pénalement irresponsable)** : accepte les amendements identiques de suppression n° 31 de la commission et n° 36 de M. Michel Dreyfus-Schmidt.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture [n° 0360 (96-97)]** - (21 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1688) : non-transposition par la France d'une directive communautaire datant de 1985 et risque de sanctions financières. Responsabilité des constructeurs et cas du sous-traitant. Mise en circulation du produit. Limitations du principe d'exonération pour risque de développement. Obligation de sécurité absolue en droit national. (p. 1689) : produits de santé et question de l'aléa thérapeutique. (p. 1699) : question de savoir qui paiera en cas de dommages en série affectant

un grand nombre de victimes et résultant d'un vice non décelable en l'état des connaissances scientifiques. Responsabilité des producteurs dans la jurisprudence de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat. Réflexion spécifique sur l'indemnisation des risques sériels. (p. 1700) : indique au président de la commission des affaires sociales qu'il ne s'agit pas ici de régler le problème de l'indemnisation des victimes du risque thérapeutique en modifiant le code civil - **Art. 6 (définition de la mise en circulation)** (p. 1702) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de la commission (suppression de la référence à l'unicité de mise en circulation) - **Art. 12 bis (obligation de suivi des produits et régime spécifique applicable aux produits de santé)** (p. 1708) : s'oppose aux amendements identiques n° 2 de M. Jean-Jacques Hyst et n° 3 de la commission des affaires sociales (suppression des dispositions refusant l'exonération pour risque de développement lorsque le dommage a été causé par un élément du corps humain, par des produits issus de celui-ci ou par tout autre produit de santé). Etat actuel du droit. Distinction entre les questions de responsabilité et d'indemnisation. (p. 1710) : jurisprudence sur le risque de développement concernant les médicaments. (p. 1711) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 6 de M. Guy Cabanel (responsabilité solidairement partagée entre le producteur d'un produit de santé qui a causé un dommage et l'Etat) - **Après l'art. 12 bis** (p. 1712) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de M. Marcel Charmant (rapport du Gouvernement au Parlement sur le droit de la responsabilité et l'indemnisation applicable à l'aléa thérapeutique).

- **Proposition de loi relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats - Deuxième lecture [n° 0336 (97-98)]** - (21 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1714, 1715) : validation de la perception des droits mis à la charge des élèves avocats par délibération des conseils d'administration des centres de formation professionnelle entre 1992 et 1998. Nécessité d'une réflexion approfondie sur l'organisation et le financement de la formation d'avocat. (p. 1718) : insécurité juridique au détriment de jeunes élèves avocats. Nécessité de s'interroger sur la formation des avocats et sur son financement - **Art. 3 (validation de la perception des droits mis à la charge des élèves avocats par délibération des conseils d'administration des centres régionaux de formation professionnelle d'avocats)** (p. 1719) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (période allant de 1992 à 1998) - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 1720) : engagement pris par le Gouvernement de mener une réflexion sur la formation des avocats et son mode de financement. Décision du Conseil national des barreaux. Accepte l'amendement de coordination n° 2 de la commission.

- **Projet de loi relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 - Deuxième lecture [n° 0208 (97-98)]** - (21 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1722, 1723) : divergences entre les deux assemblées. Conditions d'application du principe de réciprocité. Fonctionnement du Conseil de Paris. Champ d'application géographique de la loi organique et question des territoires d'outre-mer. Titre du projet de loi - **Art. 12 (extension de la loi organique aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte)** (p. 1727) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (inapplication aux territoires d'outre-mer). Saisine du Conseil constitutionnel.

- **Proposition de loi tendant à préciser le mode de calcul de la durée maximale de détention provisoire autorisée par le code de procédure pénale [n° 0055 (97-98)]** - (23 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1833, 1834) : réflexion en cours du Gouvernement et de la représentation nationale sur la détention provisoire. Objet du texte en discussion : combler une lacune législative ne fixant pas de date-butoir pour les mises en détention provisoires consécutives au

manquement aux obligations du contrôle judiciaire. Risque de priver le contrôle judiciaire de toute sanction. Malgré cette réserve, demande l'adoption de cette proposition de loi.

- **Eloge funèbre de Pierre Lagourgue, sénateur de La Réunion** - (5 mai 1998) (p. 2017, 2018) : s'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de M. Pierre Lagourgue, sénateur de La Réunion.

- **Projet de loi portant transposition de la directive 94/47 CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 1994 concernant la protection des acquéreurs pour certains aspects des contrats portant sur l'acquisition d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers - Deuxième lecture [n° 0335 (97-98)]** - (5 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2020, 2021) : n'approuve pas la proposition de la commission de renvoyer à un décret en Conseil d'Etat les mentions destinées à l'information du consommateur devant figurer dans l'offre de contracter. S'oppose aux dispositions nouvelles proposées en matière de sanction - **Art. 1er (introduction dans le Titre II du Livre 1er du code de la consommation d'une section 9 intitulée "Contrat de jouissance d'immeuble à temps partagé")** - **Art. L. 121-61 du code de la consommation (mentions obligatoires figurant dans l'offre)** (p. 2024, 2025) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 1 (mention du taux annuel d'augmentation des charges au cours des trois dernières années ou à défaut du risque prévisible de progression), et accepte le n° 2 (mentions précisées par décret en Conseil d'Etat) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 5 : substitution d'un arrêté au décret en Conseil d'Etat ; adopté - **Art. L. 121-69 du code de la consommation (dispositif répressif)** (p. 2026) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (non-respect des prescriptions de l'article L. 121-61 par le professionnel - 1°) réduction du quantum de la peine d'amende applicable - 2°) constitution de délit en cas d'omission correspondant à une intention de tromperie) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 6 : suppression du 2° ; adopté - **Art. L. 121-69-1 du code de la consommation (dispositif répressif)** : accepte l'amendement n° 4 de la commission (réduction de l'amende sanctionnant le fait d'exiger ou de recevoir du consommateur un versement avant l'expiration du délai de rétractation).

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0407 (97-98)]** - (5 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2028, 2029) : se félicite de l'accord en CMP. Date de première mise en circulation. Produits du corps humain et de santé. Protection du consommateur par le maintien parallèle du droit national.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0435 (97-98)]** - (4 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2754, 2755) : qualité des travaux des deux assemblées. Prise de conscience de la délinquance sexuelle. Lutte contre la récidive. Extraterritorialité de la loi française. Responsabilité pénale des personnes morales en matière de tourisme sexuel. Création d'une circonstance aggravante d'utilisation de réseaux de télécommunications. Elaboration d'un corpus de règles protectrices des victimes. Régime de contrôle administratif des cassettes vidéo. Durée de la mesure de suivi socio-judiciaire. Enregistrement des déclarations des mineurs. Souhaite l'adoption du texte élaboré par la commission mixte paritaire - **Art. 32 bis (conditions de sortie d'un établissement psychiatrique d'une personne pénalement irresponsable - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 2760) : son amendement n° 1 : rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction qui prévoit l'entrée en vigueur des dispositions de l'article 706-53 du code de procédure pénale au plus tard le 1er juin 1999 ; adopté avec l'ensemble du texte.

- **Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforçant l'efficacité de la procédure pénale [n° 0434**

(97-98)] - (17 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3301, 3305) : place de ce texte dans la réforme de la justice élaborée par le Gouvernement. Recherche de solutions pratiques de la petite et moyenne délinquance. Classements sans suite. Médiation pénale. Mesures de réparation, de régularisation ou d'orientation. Débat avec la commission des lois sur le caractère législatif ou réglementaire de certaines dispositions. Propose la suppression de la référence au rappel à la loi. Procédure de compensation judiciaire, instituée pour certains délits. Amélioration des procédures de jugement et d'enquête. Débat sur les exclusions de compétence du juge unique en matière correctionnelle. Contraventions ; amendes forfaitaires. Moyens d'investigation supplémentaires donnés au parquet. Simplification de l'instruction. Conservation des scellés. Audiences correctionnelles : cas de représentation du prévenu par un avocat. Comparutions des prévenus devant les chambres d'accusation. Renvoi de juridictions au sein d'une même cour d'appel. Introduction dans le code pénal d'un titre consacré à l'entraide pénale internationale ; simplification de la coopération judiciaire. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 3314, 3315) : répond aux orateurs - **Question préalable** (p. 3317, 3318) : s'oppose à la motion n° 25 de M. Daniel Millaud, tendant à opposer la question préalable. En l'absence, dans le projet de loi, de mesures spécifiques visant les territoires d'outre-mer, juge qu'il n'y avait pas lieu de consulter les assemblées territoriales - **Avant le chapitre 1er** (p. 3319) : s'oppose aux amendements de M. Hubert Haenel n° 26 (introduction d'une définition de l'action publique dans l'article 1er du code de procédure pénale) et n° 27 (décret en Conseil d'Etat pour l'application de l'article 40 du code de procédure pénale obligeant les autorités instituées ou les fonctionnaires à informer le procureur des crimes et délits dont ils ont eu la connaissance - sanctions applicables) - **Chapitre 1er (dispositions relatives aux alternatives aux poursuites et à la compensation judiciaire)** (p. 3320) : nouvel intitulé. Accepte l'amendement n° 1 de la commission (nouvel intitulé : "Dispositions relatives aux alternatives aux poursuites et à la composition pénale") - **Art. 1er (alternatives aux poursuites et compensation judiciaire)** - **Art. 41-1 du code de procédure pénale (inscription de mesures de réparation, de régularisation, d'orientation ou de rappel à la loi)** (p. 3322, 3324) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 2 de la commission ainsi qu'à l'amendement n° 33 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la possibilité de délégation par le procureur de la République). Son amendement n° 32 : suppression de la référence au rappel à la loi ; devenu sans objet - **Art. 41-2 du code de procédure pénale (compensation judiciaire)** (p. 3325, 3326) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (composition pénale - assouplissement des systèmes par l'intervention de personnes habilitées par le procureur). (p. 3328, 3330) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. Robert Pagès (suppression de la notion d'indemnité compensatrice). Sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 5 (relèvement du plafond) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 4 (substitution des mots "amende de composition" au mot "indemnité"). Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 55 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. (p. 3331) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (délai maximum d'indemnisation de la victime). (p. 3332, 3333) : s'oppose aux amendements, sur le même objet, n° 48 de M. Robert Pagès et n° 34 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour le juge de modifier les propositions du procureur). (p. 3335) : s'oppose à l'amendement n° 8 de la commission (en cas de non validation de la compensation, exercice de l'action publique par le procureur de la République). Atteinte au principe de l'opportunité des poursuites - **Art. 41-3 du code de procédure pénale (application en cas de violences ou de dégradations conventionnelles)** (p. 3337, 3338) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 9 (substitution pour coordination des mots "composition pénale" aux mots "compensation judiciaire") et n° 10 de coordination.

- **Suite de la discussion** - (18 juin 1998) (p. 3344, 3346) : se déclare prête à revenir l'après-midi pour examiner la suite du

projet de loi concernant la procédure pénale - **Art. 1er (suite)** - **Après l'art. 41-3 du code de procédure pénale** (p. 3358, 3359) : s'oppose à l'amendement n° 11 de la commission (inscriptions des compositions pénales exécutées sur un registre national des compositions pour une durée de cinq ans) - **Art. 2 (mesure de coordination)** (p. 3360) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 54 de la commission - **Intitulé du chapitre 1er (précédemment réservé le 17 juin 1998 p. 3320)** : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission ("dispositions relatives aux alternatives aux poursuites et à la composition pénale") - **Art. 3 (compétence du juge unique en matière correctionnelle)** (p. 3361) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 12 (exclusion de l'hypothèse où la peine encourue compte tenu de l'état de récidive légale du prévenu est supérieure à cinq ans d'emprisonnement) et s'oppose au n° 13 (suppression de la possibilité accordée au juge unique de renvoyer par une décision personnelle une affaire à la collégialité lorsque la complexité des faits le justifie) - **Art. 5 (procédure de l'amende forfaitaire)** (p. 3362) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 35 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Après l'art. 5** (p. 3363) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (suppression de la faculté dont dispose le procureur général de faire appel de l'ensemble des jugements de police) - **Art. 7 (examens techniques et scientifiques réalisés dans le cadre des enquêtes)** : accepte l'amendement n° 15 de la commission (suppression de la mention dans cette loi de la possibilité pour les parties de demander une expertise dans le cadre de l'instruction) - **Art. 8 (transport du juge d'instruction sur les lieux d'un crime ou d'un flagrant délit)** (p. 3364) : accepte l'amendement n° 16 de la commission (suppression des dispositions relatives au désaisissement automatique du procureur par le juge d'instruction lorsque celui-ci se rend sur les lieux) - **Art. 9 (faits nouveaux en cours d'instruction)** : accepte l'amendement de coordination n° 17 de la commission - **Art. 11 (limitation des comparutions devant la chambre d'accusation en matière de demandes de mise en liberté)** (p. 3365) : s'oppose à l'amendement n° 18 de la commission (suppression des dispositions relatives à la possibilité pour le président de la chambre d'accusation de refuser la comparution personnelle d'un détenu qui forme des demandes de mise en liberté à répétition) et accepte l'amendement de repli n° 36 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 12 (constat des nullités des procédures par le tribunal correctionnel)** : accepte l'amendement n° 19 de la commission (possibilité pour les parties de soulever les nullités devant le tribunal correctionnel lorsqu'elles n'ont pas reçu l'avis leur permettant de le faire avant l'ordonnance de renvoi par le juge d'instruction) - **Art. 13 (dispositions concernant la comparution des parties à l'audience)** : accepte l'amendement rédactionnel n° 37 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Après l'art. 14** (p. 3367) : demande le retrait de l'amendement n° 38 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour la cour d'assises qui a mis en liberté un accusé d'ordonner si elle prononce une condamnation ou un mandat de dépôt). Fera une proposition au Sénat soit en deuxième lecture, soit à l'occasion du dépôt d'un nouveau texte - **Art. 16 (durée de conservation des scellés)** (p. 3368) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 20 de la commission - **Art. 17 (destruction ou aliénation des biens meubles saisis)** (p. 3369) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la possibilité qu'a le juge d'instruction d'ordonner la destruction des biens meubles qui ne sont plus nécessaires à la manifestation de la vérité). Surcharge des services des scellés - **Art. 18 (destruction de substances stupéfiantes saisies)** (p. 3370) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la partie contradictoire au niveau de l'enquête préliminaire ou de l'enquête de flagrance) - **Avant l'art. 19** (p. 3371) : accepte l'amendement n° 21 de la commission (possibilité pour la personne de demander des dommages et intérêts auprès de la juridiction qui a reconnu son innocence). (p. 3372) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 56 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (substitution du terme "réparation intégrale du préjudice" au terme "indemnisation"). (p. 3374) : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (réparation intégrale du

préjudice en cas de détention provisoire abusive). Disposition relevant du texte visant à renforcer la présomption d'innocence. (p. 3375) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Robert Pagès (application de la liberté conditionnelle aux personnes condamnées à moins d'un an de prison) - **Art. 19 (simplification de la procédure de renvoi d'une juridiction à une autre)** (p. 3376) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 22 de la commission et n° 46 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 20 (notification aux avocats par télécopie)** (p. 3377) : s'oppose à l'amendement n° 23 de la commission (notification par télécopie avec avis de réception du destinataire) - **Après l'art. 20** (p. 3378) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Robert Pagès (possibilité de transmission de pouvoir de greffiers en chef aux greffiers) - **Art. 21 (articles 694, 695 et 696 nouveaux du code de procédure pénale : entraide judiciaire internationale)** (p. 3379) : accepte rédactionnel n° 24 de la commission.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)]** - (23 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3411, 3415) : amélioration du fonctionnement de la justice quotidienne grâce à trois textes. Objectif d'une justice indépendante et impartiale. Unité de la magistrature malgré la spécificité des fonctions des magistrats du parquet. Garanties de nomination et garanties disciplinaires. Commission de réflexion sur la justice, présidée par M. Truche, Premier président de la Cour de cassation. Garanties accordées aux magistrats du parquet. Nomination des magistrats du parquet. Sanctions disciplinaires. Unification du Conseil supérieur de la magistrature. CSM. Composition du CSM. Ouverture de la composition du CSM à une majorité de non magistrats. Projet de loi constitutionnelle complété par deux projets de loi organique. Rapports nouveaux entre l'exécutif, les politiques et la justice. (p. 3437, 3438) : présomption d'innocence. Procédures disciplinaires. (p. 3443, 3444) : rôle important de la magistrature dans un Etat démocratique. Article 64 de la Constitution. Unité du corps judiciaire. Distinction entre les magistrats du siège et les magistrats du parquet. Autorité et devoir d'Etat. Responsabilité éthique et discipline. Ordre du jour du CSM. Gestion du CSM. Nomination des procureurs généraux. Avis conforme du CSM pour la nomination des membres du parquet. Procédure disciplinaire. Composition du CSM - **Avant l'art. 1er** (p. 3445, 3447) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (nomination des membres du CSM par le président de la République sans contreseing) et s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 6 (nouvel alinéa à l'article 64 de la Constitution destiné à fixer les conditions de poursuites et de jugement des affaires intéressant les magistrats de l'ordre judiciaire, afin que le corps ne procède pas lui-même au jugement de ses propres membres) et n° 7 (affirmation, à l'article 64 de la Constitution, de la distinction entre les magistrats du siège et les magistrats du parquet et de l'impossibilité de passer de l'un à l'autre corps).

- **Suite de la discussion** - (24 juin 1998) - **Art. 1er (composition et attributions du CSM - Art. 65 de la Constitution)** (p. 3461, 3462) : s'oppose à l'amendement n° 3 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article 65 de la Constitution destiné à maintenir au sein d'une formation plénière deux formations spécifiques, à substituer à la désignation de demande par le Président du Conseil économique et social, la désignation conjointe de ses membres par les présidents des trois plus hautes juridictions, à étendre le pouvoir de proposition du CSM aux nominations des présidents de certaines juridictions d'outre-mer et à encadrer strictement la compétence du CSM en matière d'avis) ainsi qu'aux sous-amendements n° 9 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (nomination des procureurs généraux) et n° 8 de M. Michel Charasse (possibilité pour tous les justiciables y ayant intérêt à saisir le CSM en matière disciplinaire), destinés à le modifier. (p. 3467, 3468) : nomination des procureurs généraux - **Art. 2 (dispositions transitoires)** (p. 3471) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (insertion des dispositions transitoires à la fin de

la Constitution en prévoyant leur abrogation à la date de la première réunion du CSM).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)]** - (30 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3631, 3633) : accord du 5 mai 1998. Composition du corps électoral. Détermination de la date de la consultation des populations intéressées par le Congrès du territoire de Nouvelle-Calédonie. Résultat des prochaines consultations. Organisation politique de la Nouvelle-Calédonie. Décision du Conseil constitutionnel du 9 avril 1996 sur la loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française. Souveraineté nationale. Compétences de l'Etat. Suppression du contrôle juridictionnel de droit commun sur les actes administratifs. "Lois du pays". Souveraineté partagée. Création par l'Assemblée nationale d'un titre XIII nouveau intitulé "dispositions transitoires relatives à la Nouvelle-Calédonie". Article 77 qui renvoie à une loi organique pour la fixation du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie. Modalités du transfert des compétences de l'Etat aux institutions de la Nouvelle-Calédonie. Nouvelles institutions locales. Citoyenneté en matière de droit électoral pour les élections locales. Organisation de la consultation locale. Demande l'adoption de ce projet de loi constitutionnelle en l'état.

- **Proposition de loi portant extension de la qualification d'officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application de la police nationale [n° 0532 (97-98)]** - (4 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4201, 4202) : effectif des officiers de police judiciaire : diminution prévisible compensée par une ouverture aux corps de maîtrise et d'application de la police nationale. Mesures garantissant la qualité des fonctionnaires : durée minimum de service, formation juridique et affectation des personnels. Pouvoirs exorbitants des officiers de police judiciaire nécessaires aux enquêtes. Renforcement du contrôle de la justice sur la police dans le projet de loi concernant les rapports entre la Chancellerie et les parquets. S'oppose à l'amendement de M. Michel Charasse relatif à l'attribution de certaines missions de police judiciaire à des agents des douanes et s'engage à l'examiner à nouveau dans les plus brefs délais. Demande l'adoption de cette proposition de loi. (p. 4207) : protection des libertés individuelles. Décret relatif à la notation des officiers de police judiciaire. Respect des critères de qualité et de contrôle - **Art. unique (modalités d'accès à la qualification d'officier de police judiciaire)** (p. 4208) : parallélisme de l'accès à la qualité d'officier de police judiciaire pour les gendarmes et la police nationale. Maintien de la qualité des actes de police judiciaire. Demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Paul Loridant (critère de l'ancienneté déterminée à partir des années de services effectifs en qualité de titulaire).

- **Projet de loi relatif à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits [n° 0530 (97-98)]** - (4 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4211, 4212) : accès au droit : principe essentiel du pacte démocratique. Intégration de ce projet de loi dans la mise en oeuvre du plan de réforme de la justice. Règlement amiable de certains conflits. Politique égalitaire d'accès au droit. Développement de la médiation pénale et des maisons de justice et du droit. Rappel de la réforme de l'aide juridictionnelle par la loi du 10 juillet 1991. Généralisation des conseils départementaux de l'aide juridique. (p. 4213, 4214) : rôle des associations dans ce dispositif. Lutte contre l'exclusion. Consultation et assistance juridiques. Rétribution des transactions précontentieuses : effort financier de l'Etat. Elargissement de l'aide juridictionnelle dans le cadre d'une politique publique d'accès au droit. Evolution de la profession d'avocat. Instauration d'un régime de financement spécifique à la médiation pénale. Institutionnalisation des maisons de justice et du droit. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 4223, 4224) : évaluation de la charge représentée par la présence des conseils départementaux d'aide juridique pour les présidents des tribunaux de grande instance. Apport en personnel par le recours aux emplois-jeunes. Fonctionnement des maisons de justice et du droit. Lutte contre l'exclusion

par l'accès au droit. Critères d'élaboration des fiches budgétaires - **Avant l'art. 1er et après l'art. 3** (p. 4225) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 49 (relèvement des plafonds d'accès à l'aide juridictionnelle totale et partielle), n° 50 (fixation des plafonds d'accès à l'aide juridictionnelle en référence au salaire minimum interprofessionnel de croissance) et n° 51 (exclusion de la résidence principale dans l'évaluation des ressources pour l'obtention de l'aide juridictionnelle) - **Art. 1er (extension de l'aide juridictionnelle à la transaction avant instance)** (p. 4226) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de la commission (délai de six mois imparti à l'avocat pour justifier du travail accompli et être rétribué en cas d'échec de la transaction) - **Art. 3 (examen des demandes ne présentant manifestement pas de difficulté sérieuse)** (p. 4227) : accepte l'amendement rédactionnel n° 2 de la commission - **Après l'art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Robert Bret (attribution d'une rémunération convenable aux auxiliaires de justice) - **Après l'art. 7** (p. 4228) : son amendement n° 56 : aide juridictionnelle accordée de plein droit aux anciens combattants pour les instances devant les juridictions compétentes en matière de pensions militaires ; adopté après le retrait à son profit de l'amendement n° 3 de la commission sur le même objet - **Art. 8 (définition de l'aide à l'accès au droit)** (p. 4229, 4230) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 4 rédactionnel et s'oppose aux n° 5 (suppression du règlement amiable des litiges déjà mentionné dans le titre du projet de loi), n° 6 (suppression de la précision concernant l'adaptation de l'aide à l'accès au droit pour les personnes en situation de grande précarité) et n° 7 (appellation du nouveau conseil départemental devenant : "conseil départemental de l'accès au droit") - **Art. 9 (mise en oeuvre de l'aide à l'accès au droit)** - **Art. 54 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique (missions du conseil départemental de l'accès au droit et de la résolution amiable des litiges)** (p. 4231, 4232) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 8 de coordination, n° 9 (suppression de l'alinéa relevant du domaine réglementaire concernant les campagnes de sensibilisation et de formation menées par le conseil départemental), n° 10 (suppression de l'alinéa relevant du domaine réglementaire concernant la répartition territoriale des instances par le conseil départemental), n° 11 (suppression de la disposition redondante concernant les conventions passées par le conseil départemental), n° 13 (suppression des dispositions concernant le médiateur de la République) et accepte le n° 12 (limitation du champ d'application du rapport annuel du conseil départemental à son activité) - **Art. 55 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique (statut et constitution du conseil départemental)** (p. 4233, 4234) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 14 et n° 17 de coordination et au n° 15 (élargissement de la composition du conseil départemental aux représentants de l'ensemble des professions concernées par l'aide à l'accès au droit) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 16 (suppression de la précision donnant la possibilité aux membres du groupement d'intérêt public de demander la constitution du conseil départemental) - **Art. 56 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique (représentants siégeant au conseil départemental avec voix consultative)** : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 18 et n° 19 de coordination et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 20 rédactionnel - **Art. 57 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique (réception et répartition des ressources pour le financement de l'aide à l'accès au droit - conventions conclues par le conseil départemental)** (p. 4235) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 21 de la commission - **Art. 58 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique (établissement du barème du montant des frais de consultation pouvant rester à la charge du bénéficiaire)** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 22 de la commission - **Art. 59 et 60 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique (aide à l'accès au droit en faveur des Français de l'étranger)** (p. 4236) : s'oppose aux amendements de la commission n° 23, n° 24 et n° 25 de coordination - **Après l'art. 9** : demande le retrait de

l'amendement n° 55 de M. Robert Bret (prise en charge par l'Etat du financement de l'aide à l'accès au droit). Inscription prochaine d'une mesure budgétaire nouvelle au profit des conseils départementaux - **Art. 10** (*tarification des consultations juridiques organisées dans le cadre de l'aide à l'accès au droit*) (p. 4237) : s'oppose à l'amendement n° 26 de la commission (maintien des dispositions actuelles relatives à la participation de l'Etat aux actions mises en oeuvre par le conseil départemental) - **Art. 11** (*coordination*) : s'oppose aux amendements de la commission n° 27 à n° 30 de coordination - **Art. 14** (*aide à l'intervention de l'avocat en matière de médiation pénale*) (p. 4238) : accepte l'amendement n° 31 de la commission (extension de l'aide à l'intervention de l'avocat en matière de médiation pénale à la procédure de réparation spécifique aux mineurs) - **Art. 15 bis** (*suppression de divisions dans la deuxième partie de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique*) : accepte l'amendement de suppression n° 32 de la commission - **Art. 16** (*maintien transitoire des conseils départementaux de l'aide juridique déjà constitués*) (p. 4239) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 33 de la commission (possibilité pour les conseils départementaux de rester dans le cadre juridique actuel jusqu'à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de la promulgation de la présente loi) - **Après l'art. 16** (p. 4239, 4240) : demande le retrait de l'amendement n° 46 de la commission (autorisation de la clause compromissoire en matière civile) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 48 de M. Serge Mathieu (dans le respect de la chose jugée, validation des décisions limitant, pour la détermination de l'ancienneté des fonctionnaires du Sénat au moment de leur titularisation, la prise en compte de leurs services militaires au service national obligatoire ainsi qu'aux services de guerre et assimilés). Son amendement n° 47 : prorogation du recrutement complémentaire de magistrats des juridictions administratives pour une nouvelle période de cinq ans, jusqu'au 31 décembre 2004 ; adopté - **Avant l'art. 17** : accepte l'amendement rédactionnel n° 34 de la commission - **Art. 17** (*institutionnalisation des maisons de justice et du droit*) (p. 4242) : introduction dans le code judiciaire des maisons de justice et du droit. Réforme prochaine de la carte judiciaire avec intégration des maisons de justice et du droit - **Art. L. 7-12-1-1 du code de l'organisation judiciaire** (*missions des maisons de justice et du droit*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 35 de la commission - **Art. L. 7-12-1-3 du code de l'organisation judiciaire** (*extension aux territoires d'outre-mer et à Mayotte du champ d'application des nouvelles dispositions relatives aux maisons de justice et du droit*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de précision n° 36 de la commission - **Art. 18** (*aide juridictionnelle à Mayotte*) (p. 4243, 4244) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 37 (extension au territoire de Mayotte de la possibilité pour le président du bureau d'aide juridictionnelle de statuer seul, de procéder aux mesures d'investigation nécessaires et de rejeter la demande dans certaines conditions), n° 39 rédactionnel, n° 40 de coordination et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 38 de coordination - **Art. 19** (*aide juridictionnelle dans les territoires d'outre-mer*) (p. 4245) : accepte les amendements de la commission n° 41 (extension à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française de la possibilité pour le président du bureau d'aide juridictionnelle de statuer seul, de procéder aux mesures d'investigation nécessaires et de rejeter la demande dans certaines conditions), n° 42 et n° 43 rédactionnels, n° 44 de coordination et n° 45 (aide à l'intervention de l'avocat en matière de médiation pénale accordée par le président du bureau d'aide juridictionnelle ou par le président du tribunal de grande instance de Wallis-et-Futuna).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture** [n° 0006 (98-99)] - (18 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4572, 4574) : accord de l'Assemblée nationale et du Sénat sur l'économie générale de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, CSM. Accepte, tout en réaffirmant le principe de l'unité de la magistrature, la modification apportée par le Sénat en première lecture et retenue par

l'Assemblée nationale : maintien de deux formations distinctes au sein du CSM compétentes l'une à l'égard des magistrats du siège, l'autre à l'égard des magistrats du parquet. Proposition de la commission des lois du Sénat de maintenir la disposition prévoyant l'avis conforme du CSM pour la nomination des procureurs généraux supprimée en première lecture par le Sénat et rétablie par l'Assemblée nationale. Responsabilité du Gouvernement en matière de politique pénale. Prochaine discussion du projet de loi sur les rapports entre la chancellerie et le parquet. Amélioration des garanties offertes aux justiciables. Demande au Sénat de voter conforme le texte retenu par l'Assemblée nationale. (p. 4584, 4587) : préparation du projet de loi sur les rapports entre la chancellerie et le parquet. Remplacement des instructions individuelles par des instructions générales. Responsabilité du Gouvernement en matière de politique pénale : renforcement du principe de hiérarchie du parquet. Sanctions disciplinaires : jurisprudence de la commission de discipline du parquet puis du CSM. Arrêt Rousseau du Conseil d'Etat du 14 mars 1975 rendu sur recours en cassation contre une décision du CSM. Attachement au maintien de statut de magistrat du parquetier. Renforcement de la présomption d'innocence. Procédures de nomination des hauts magistrats sur proposition du CSN. Mobilité des magistrats. Magistrats affectés à l'administration centrale du ministère de la justice. Justice au service des citoyens - **Avant l'art. 1er** (p. 4588, 4589) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Michel Charasse (principe de juridictions particulières pour les magistrats responsables pénalement et civilement des crimes, délits et actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions). Soumission des magistrats à la responsabilité hiérarchique et administrative. Procédures pénales et disciplinaires en cours concernant des magistrats. Inspection générale des services judiciaires. Création envisagée d'une commission de réclamation que pourra saisir le justiciable - **Art. 1er** (*composition et attribution du Conseil supérieur de la magistrature - art. 65 de la Constitution*) (p. 4591, 4592) : exemple de la condamnation en 1997 d'un substitut général pour conduite en état alcoolique. S'oppose à l'amendement n° 2 de M. Michel Charasse (poursuite devant le Conseil de discipline des magistrats du parquet, en cas de non-respect des instructions générales du ministre de la justice).

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Légion d'honneur - Ordre de la Libération (budgets annexes)

- (7 décembre 1998) (p. 5983) : augmentation des crédits budgétaires. Majoration des contingents annuels de croix de la Légion d'honneur. Données informatiques sur les personnes décorées. Excellents résultats scolaires des élèves des maisons d'éducation. Bicentenaire de la Légion d'honneur au mois de mai 2002.

Justice

- (7 décembre 1998) (p. 6000, 6001) : hausse des crédits : priorité accordée au budget de la justice. Bilan des réformes de la justice. Politique judiciaire. Amélioration des délais de traitement du contentieux : augmentation des moyens ; simplification des procédures ; modernisation de la gestion des juridictions. Réforme de la carte des tribunaux de commerce avant celle de la carte judiciaire. (p. 6002, 6003) : Ecole nationale de la magistrature. Recrutement d'assistants de justice supplémentaires. Réforme du statut de la magistrature : renforcement de la mobilité des magistrats. Poursuite des travaux de construction et de rénovation des tribunaux. Palais de justice de Paris. Création de la fonction de juge de la détention. Relance de la politique d'aide aux victimes. Projet de décret relatif à la résorption de l'engorgement des cours et des tribunaux. Conseil d'Etat. Réforme des tribunaux de commerce. Projet de loi de programmation non prévu par le Gouvernement. Conseil supérieur de la magistrature. (p. 6004, 6005) : augmentation des moyens de la protection judiciaire de la jeunesse. Effort

en faveur des services pénitentiaires : amélioration de la prise en charge des détenus. Projet d'exécution des peines. Modalités de versement du revenu minimum d'insertion aux détenus. Accès aux parloirs. Unités de vie familiale. Modernisation du parc pénitentiaire. Réforme des services pénitentiaires d'insertion et de probation. Calendrier d'application de la loi sur la surveillance électronique. (p. 6006, 6007) : modalités de recrutement des enseignants à l'Ecole nationale de la magistrature. Amélioration des relations entre les procureurs et les élus. Formation des avocats. Organisation de séminaires sur les jeunes en difficulté. Santé des détenus. Question des classements sans suite. Groupe de travail sur le contentieux familial. Situation des surveillants de l'administration pénitentiaire. Réflexion préalable à une réforme de la cour d'assises. Bilan de la situation des prisons dans les départements d'outre-mer. Remercie à l'avance le Sénat d'adopter ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6007) : éléments chiffrés relatifs aux classements sans suite - **Etat C - Titre V** (p. 6008) : programmation de la nouvelle cité judiciaire à Pontoise dans le projet de budget pour l'an 2000.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - (16 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6493, 6496) : révision de l'article 88-2 de la Constitution nécessaire à la ratification du traité d'Amsterdam. Hommage au travail de la délégation du Sénat pour l'Union européenne. Décision du Conseil constitutionnel du 31 décembre 1997. Transferts de compétences opérés par le passage à la majorité qualifiée dans cinq ans en matière de libre circulation des personnes. Approbation par l'Assemblée nationale du projet de loi initial rectifiant l'article 88-2 et adoption d'un amendement modifiant l'article 88-4 afin d'augmenter le contrôle du Parlement français sur la construction européenne : consultation des assemblées sur divers documents et possibilité pour elles de voter des résolutions. Rejet de l'amendement visant à prévoir une loi d'habilitation législative avant le passage à la majorité qualifiée. Droit communautaire dérivé : refus d'un contrôle de constitutionnalité émanant de chaque Etat. Respect des équilibres institutionnels inscrits dans la Constitution de 1958. Demande, à la suite de la commission des lois, l'adoption de ce projet de loi constitutionnelle.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Discussion générale (suite)** (p. 6536, 6538) : nécessité de la révision constitutionnelle. Création d'une entité sui generis : progrès en matière d'emploi, de respect des droits, de lutte contre les discriminations malgré les imperfections du traité. Respect de la hiérarchie des normes avec primauté du droit communautaire. Transferts de souveraineté opérés dans l'intérêt national. Nécessité d'une meilleure association du Parlement à la construction européenne : délégation pour l'Union européenne, vote de résolutions dans le cadre de l'article 88-4 de la Constitution, contrôle par le Parlement de l'activité du Gouvernement. Défense de l'équilibre constitutionnel. Objectifs du Gouvernement : gestion de l'euro dans le sens de la croissance et de l'emploi, mise en place d'une coopération policière et judiciaire, réforme des institutions - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6556) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Charles Pasqua, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Impossibilité d'une révision inconstitutionnelle de la Constitution. Irrecevabilité de la motion - **Avant l'art. 1er** (p. 6561) : s'oppose à l'amendement n° 8 de Mme Hélène Luc (organisation obligatoire de la consultation du peuple, par voie de référendum, en préalable à la ratification de tout traité mettant en cause la souveraineté nationale). (p. 6563, 6564) : s'oppose aux amendements identiques n° 4 de M. Jacques Legendre et n° 9 de M. Ivan Renar (inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération) - **Art. 1er (article 88-2 de la Constitution - autorisation de transferts de compétences)** (p. 6570) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Josselin de Rohan (intervention obligatoire du Parlement lors du passage de la règle de l'unanimité à celle de la majorité qualifiée en conditionnant la décision à l'application d'une loi).

H

HABERT (Jacques), sénateur (Français établis hors de France)
NI.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Hubert Durand-Chastel et André Maman, portant création d'un fonds de garantie destiné à l'indemnisation des Français établis hors de France victimes d'événements politiques graves dans leur pays de résidence [n° 0529 (97-98)] (30 juin 1998) - Français de l'étranger.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1650) - Ministère : Affaires étrangères - *Liban* - Réponse le 10 avril 1998 (p. 1651) - Politique internationale

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - Art. 1er A (*délai préalable à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage*) (p. 77) : problèmes rencontrés par les consuls de France dans certains pays étrangers lorsqu'ils demandent l'autorisation de ne pas célébrer un mariage. Se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 2 de la commission et n° 45 de M. Jean-Jacques Hiest - **Après l'art. 5 bis ou avant l'art. 15 A** (p. 118) : à titre personnel, votera l'amendement n° 29 de M. Philippe de Gaulle (possibilité pour tout étranger ayant servi dans les armées françaises et ayant été blessé au cours d'un engagement opérationnel de réclamer la nationalité française par déclaration pour lui et pour sa descendance) - **Après l'art. 5 bis** (p. 119) : sur l'amendement n° 112 de M. Hubert Durand-Chastel (possibilité pour les personnes ayant perdu la nationalité française de la réclamer par simple déclaration à condition qu'elles prouvent qu'elles ont un parent ou un grand-parent français d'origine par filiation), son sous-amendement n° 126 : connaissance suffisante de la langue française ; adopté - **Après l'art. 13** (p. 128) : se déclare opposé à l'amendement n° 43 de Mme Joëlle Dusseau (intervention de la décision de refus de délivrance d'un certificat de nationalité dans les six mois au plus après la date de délivrance au demandeur du récépissé constatant la remise de toutes les pièces nécessaires, l'absence de réponse valant acceptation de délivrance). Irréalisme du délai de six mois. Nécessité de diminuer le nombre de pièces exigées - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 141, 142) :

maintien pour l'essentiel des dispositions de la loi de 1993. Avancées présentées par ce texte et notamment en ce qui concerne les Français de l'étranger. Défense de la langue française. Indique que M. Philippe Darniche s'abstiendra au moment du scrutin parce qu'il n'a pas accepté la déclaration d'urgence et qu'il considère comme insuffisamment formelles les exigences quant à l'affirmation de la volonté de devenir français. La grande majorité de la réunion administrative des sénateurs non inscrits votera le texte tel qu'il ressort des travaux du Sénat.

- **Proposition de loi relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs [n° 0346 (96-97)]** - (15 janvier 1998) - Art. unique (p. 215) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Roland du Luart (harmonisation de l'échelonnement des dates de fermeture de la chasse avec la mise en oeuvre des plans de gestion des espèces) - **Après l'art. unique** (p. 217) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de M. Pierre Lefebvre (équilibre entre la pratique de la chasse traditionnelle et la protection des espèces d'oiseaux migrateurs) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 219) : les sénateurs non inscrits voteront cette proposition de loi.

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat** - (22 janvier 1998) (p. 392, 394) : insuffisance des moyens de la justice. Difficultés d'obtention d'un certificat de nationalité. Augmentation des délais de procédure civile et pénale. Nécessaire augmentation des effectifs de magistrats, de greffiers, de personnels administratifs et pénitentiaires. Restauration de la présomption d'innocence. Demande la révision des critères retenus par la Commission nationale d'indemnisation de la détention provisoire. Indépendance et impartialité de la justice ; responsabilité des juges.

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0227 (97-98)]** - (29 janvier 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 512, 513) : consensus. Amendements du Sénat. Harmonisation européenne. Votera le texte issu des travaux de la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion** - (29 janvier 1998) - Art. 36 (*suppression de la condition de nationalité pour le bénéficiaire du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés*) (p. 554, 555) : disposition extrêmement généreuse pour les étrangers. Question sur les moyens de financement prévus pour couvrir ces dépenses supplémentaires. Mesures avantageuses destinées aux étrangers en France par rapport aux Français de l'étranger. Incitation à l'immigration. (p. 558) : absence de statistiques sur le nombre de personnes concernées par ces mesures. Estimations divergentes des coûts financiers engendrés par ce dispositif. Se déclare favorable à l'amendement n° 50 de la commission saisi pour avis (alignement, au profit des étrangers arrivant sur le sol français, des conditions d'accès au minimum vieillesse et à l'allocation aux adultes handicapés, sur celles prévalant pour le revenu minimum d'insertion). Demande au ministre de retenir cet amendement n° 50 précité - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 566) : accueil des immigrés en France : terre d'accueil. Nécessité de construire l'avenir de la France en évitant de réaliser un miroir aux alouettes laissant croire à une vie plus facile que dans le pays d'origine. Hommage aux rapporteurs, MM. Paul Masson et Alain Vasselle. Votera le texte issu des travaux du Sénat.

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse [n° 0220 (97-98)]** - (3 février 1998) - Art. unique (*art. L. 351-10-1 du code du travail - ouverture du droit à une allocation spécifique aux chômeurs âgés de moins de soixante ans ayant quarante annuités de cotisation d'assurance-vieillesse*) (p. 613) : soutient l'amendement n° 7

de M. Philippe Darniche (allocation fixée en fonction du dernier revenu d'activité) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 616) : regrette l'opposition de l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 8 de la commission (fixation d'un plafond au montant de l'allocation versée).

- Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives [n° 0243 (97-98)] - (4 février 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 646) : inauguration du Stade de France ; regrette l'absence d'une représentation du Sénat. Votera cette proposition de loi.

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord portant modification de la quatrième convention entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'autre part (dite convention ACP-CE de Lomé) [n° 0199 (97-98)] - (4 février 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 198 et n° 197 (97-98) (p. 651) : bilan contrasté des accords de Lomé. Divergences d'orientation entre pays européens. Votera ces projets de loi.

- Projet de loi autorisant la ratification du protocole à la quatrième convention entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'autre part (dite convention ACP-CE de Lomé), à la suite de l'adhésion de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à l'Union européenne [n° 0198 (97-98)] - (4 février 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 199 et n° 197 (97-98) - Voir intervention sous le projet de loi n° 199 (p. 652).

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord interne entre les représentants des gouvernements des Etats membres réunis au sein du Conseil relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du second protocole financier de la quatrième convention ACP-CE [n° 0197 (97-98)] - (4 février 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 199 et n° 198 (97-98) - Voir intervention sous le projet de loi n° 199 (p. 652).

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Canada tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 2 mai 1975 et modifiée par l'avenant du 16 janvier 1987 [n° 0172 (96-97)] - (4 février 1998) - Discussion générale (p. 659, 660) : doubles cotisations sociales acquittées par les enseignants fonctionnaires français résidents du Québec.

- Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction [n° 0291 (96-97)] - (11 février 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 830) : unanimité sur la volonté de destruction des armes chimiques. Votera ce texte.

- Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1190, 1191) : les sénateurs de la réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe voteront ce projet de loi tel qu'il ressort des travaux du Sénat.

- Proposition de loi visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité sociale agricole la subvention prévue à l'article L.162-32 du code de la sécurité sociale [n° 0043 (96-97)] - (5 mars 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1208, 1209) : les sénateurs non inscrits voteront cette proposition de loi.

- Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale [n° 0297 (97-98)] - (24 mars 1998) - Art. 7 (précédemment réservé p. 1255) (*l'avis de la commission*) (p. 1258) : se déclare favorable à l'amendement n° 22 de la commission (référence aux intérêts fondamentaux de la nation) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1260) : votera ce texte.

- Projet de loi autorisant la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires [n° 0304 (97-98)] - (25 mars 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1288) : problème de l'adhésion des Etats dits du seuil et notamment de l'Inde et du Pakistan. Les sénateurs non inscrits voteront ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière civile entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil [n° 0204 (97-98)] - (25 mars 1998) - En remplacement de M. Hubert Durand-Chastel, rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 1294, 1295) : difficultés d'application de la convention d'entraide judiciaire en matière civile de 1981. Notification des actes judiciaires et traduction des documents. Notion de commission rogatoire. Actes donnant lieu à une dispense de légalisation dans l'autre pays. Droit de garde des mineurs. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs - Deuxième lecture [n° 0234 (97-98)] - (31 mars 1998) - Art. 18 A (*recevabilité de la constitution de partie civile de certaines associations*) (p. 1374) : soutient l'amendement n° 38 de M. Philippe Darniche (possibilité pour les associations familiales, reconnues d'utilité publique, d'agir en justice et d'exercer convenablement l'action civile relative au fait portant atteinte à la dignité de la personne ou mettant en péril les mineurs) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1383) : droits des associations familiales. Peine complémentaire de suivi socio-judiciaire. Renforcement de la répression des atteintes sur les mineurs. Statut du mineur victime. Les sénateurs non inscrits voteront ce texte.

- Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)] - (22 avril 1998) - Art. 2 (*transfert de la mise en oeuvre de la politique de change au SEBC*) (p. 1786) : franc CFA - Art. 7 (*rapport au Président de la République et contrôle du Parlement*) (p. 1799) : les sénateurs non inscrits voteront l'amendement n° 10 de la commission (audition par les commissions des finances des deux assemblées du Gouverneur de la Banque de France ou du Conseil de la politique monétaire).

- Proposition de loi tendant à préciser le mode de calcul de la durée maximale de détention provisoire autorisée par le code de procédure pénale [n° 0055 (97-98)] - (23 avril 1998) - Discussion générale (p. 1836, 1837) : vote de cette proposition de loi par les sénateurs non inscrits.

- Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1889) : vote de la résolution de la commission des finances par la majorité des sénateurs non inscrits.

- Hommage solennel à Victor Schoelcher - (28 avril 1998) (p. 1926, 1928) : décret du 27 avril 1848 qui abolit l'esclavage. Historique. Rôle de l'abbé Grégoire et de Victor

Schoelcher. Hommage aux onze ministres signataires du décret. Hommage à Alphonse de Lamartine.

- **Proposition de loi tendant à la détermination des conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger [n° 0375 (97-98)] - (13 mai 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2299) :** défense de la qualité artisanale du pain et de la profession de boulanger face à la concurrence déloyale des grandes surfaces. Les sénateurs non inscrits voteront ce texte.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie [n° 0384 (97-98)] - (20 mai 1998) - Art. unique (p. 2432) :** risque d'isolement de la Russie. Vote de ce projet de loi par les sénateurs non inscrits.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Après l'art. 62 (p. 2544) :** soutient l'amendement n° 30 de M. Alex Türk (validation législative du régime indemnitaire des conseillers des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants).

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0416 (97-98)] - (28 mai 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2621) :** les sénateurs non inscrits voteront le texte tel qu'il ressort des travaux du Sénat.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (10 juin 1998) - Art. 1er (affirmation du caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions) (p. 2870) :** soutient l'amendement n° 440 de M. Philippe Darniche (intégration dans le dispositif initial du projet de loi des personnes handicapées exclues dans la vie). (p. 2874) : reprend l'amendement n° 300 de Mme Monique Cerisier-ben-Guiga, retiré par son auteur (participation des ministères compétents dans la lutte contre l'exclusion des Français établis hors de France) ; adopté - **Art. 3 (catégories de bénéficiaires des stages d'insertion et de formation à l'emploi, SIFE - Art. L. 322-4-1 du code du travail) (p. 2889) :** se déclare favorable à l'amendement n° 305 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (priorité d'accès aux stages de formation professionnelle pour les Français de l'étranger revenant en France en situation de détresse) - **Art. 4 (recentrage du contrat emploi-solidarité, CES, sur les personnes en difficulté - Art. L. 322-4-7, L. 322-4-12, L. 322-4-15 et L. 980-2 du code du travail) (p. 2890, 2891) :** se déclare favorable à l'amendement n° 306 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (extension du bénéfice du contrat emploi-solidarité aux Français en situation de détresse lors de leur retour en France).

- **Suite de la discussion - (12 juin 1998) - Avant l'art. 38 (p. 3071) :** se déclare favorable à l'amendement n° 309 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (établissement dans les postes diplomatiques français à l'étranger d'un programme local pour l'accès aux soins et la prévention sanitaire des personnes les plus démunies) - **Après l'art. 75 bis (p. 3104, 3105) :** se déclare favorable à l'amendement n° 321 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (financement de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger) - **Art. 78 bis (élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale) (p. 3115, 3116) :** se déclare favorable à l'amendement n° 451 de M. Philippe Darniche (prévention dès l'enfance, détection et lutte contre la dyslexie et la dysphasie, sensibilisation des familles) - **Art. 45 (saisine du juge de l'exécution pour vérification des créances) (p. 3177) :** soutient l'amendement n° 445 de M. Philippe Darniche (prolongation de dix jours du délai dont dispose le débiteur pour contester l'état du passif et saisir le juge de l'exécution) - **Après l'art. 51 (p. 3189) :** soutient l'amendement n° 446 de M. Philippe Darniche (prévention dans le domaine des crédits - visite à domicile et sollicitation directe ou indirecte).

- **Suite de la discussion - (16 juin 1998) - Après l'art. 71 (p. 3214, 3215) :** intervient sur les amendements de M. Philippe Darniche n° 447 (organisation d'un accueil groupé des familles dans les établissements sociaux) et n° 448 (possibilité pour les caisses d'allocations familiales et les caisses de mutualité sociale agricole d'apporter leur soutien aux actions de nature à valoriser la vie familiale) - **Avant l'art. 82 (p. 3249) :** se déclare favorable à l'amendement n° 323 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (présentation d'un rapport du Gouvernement sur la situation matérielle des Français de l'étranger confrontés à l'exclusion). Regrette l'absence de concertation avec les autres sénateurs des Français de l'étranger - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 3258, 3259) :** continuation du projet de loi relatif au renforcement de la cohésion sociale. Accueil favorable de certains amendements déposés par les non-inscrits. Prise en compte de la situation des Français de l'étranger. Les sénateurs non inscrits voteront ce projet de loi.

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale - Nouvelle lecture [n° 0487 (97-98)] - (25 juin 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3486) :** votera le texte.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)] - (30 juin 1998) - Discussion générale (p. 3646, 3647) :** accords de Matignon. Accord de Nouméa du 5 mai dernier. Corps électoral. Accès à l'emploi. Préambule de l'accord de Nouméa. Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie. Centre culturel Jean-Marie Tjibaou. La majorité des sénateurs non inscrits votera ce projet de loi constitutionnelle.

HAENEL (Hubert), sénateur (Haut-Rhin) RPR.

Nommé secrétaire du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à étendre la dotation de solidarité rurale aux communes situées dans un parc régional [n° 0280 (97-98)] (10 février 1998) - Communes.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant modification de l'article 38 de la loi civile du 1er juin 1924, pour permettre l'inscription au Livre foncier des servitudes administratives instituées dans le cadre des périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine [n° 0477 (97-98)] (4 juin 1998) - Santé.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur le classement sans suite [n° 0513 (97-98)] (18 juin 1998) - Justice.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 33] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat** - (22 janvier 1998) (p. 384, 388) : ministre de la justice. Indépendance de la justice. Définition constitutionnelle de l'autorité judiciaire. Mission des magistrats du parquet dans le cadre de la politique pénale définie par le Gouvernement et le Parlement. Clarification des relations entre le pouvoir politique et la justice. Suggère un débat parlementaire annuel suivi d'un vote sur la délinquance et la conduite de l'action publique. Réaffirmation du lien hiérarchique au sein des parquets. Lutte contre la délinquance. Coordination avec la police judiciaire et la gendarmerie. Mise en place du conseil de la sécurité intérieure. Réforme du Conseil supérieur de la magistrature ; avis conforme pour les nominations des magistrats du ministère public ; élargissement de la composition à des représentants non magistrats ; exclusion des références corporatistes ou syndicales ; redéfinition des missions. Responsabilité du juge. Se déclare opposé à la proposition prévoyant la présence d'un avocat dès la première heure de garde à vue ; contrôle des gardes à vue par les procureurs.

- **Question orale avec débat sur les incertitudes liées au financement de la liaison à grande vitesse entre Paris et Strasbourg** - (9 avril 1998) (p. 1663, 1664) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Christian Poncelet.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)] - Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Art. 10 (application du projet de loi en Alsace-Moselle)** (p. 2703) : se déclare favorable à l'amendement n° 72 de M. Daniel Hoefel (inapplication des dispositions relatives à l'agrément délivré par le préfet et le procureur de la République après nomination par le maire dans ces départements).

- **Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforçant l'efficacité de la procédure pénale [n° 0434 (97-98)]** - (17 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3311, 3314) : dépenalisation souhaitable de certaines infractions. Politique pénale. Demande l'introduction de la définition de l'action publique dans le code de l'organisation judiciaire. Classements sans suite : résultat dans certains cas de la non transmission illégale par les services de l'Etat ayant qualité de constater les infractions relevant de leur domaine de compétences ; dérives proches de la corruption. Non exécution de certaines peines ; recouvrement d'amendes. Engorgement des tribunaux. Nécessaire définition interministérielle de la politique de l'action publique afin d'assurer la coopération entre les parquets et les autres partenaires dans la lutte contre la délinquance, notamment les maires - **Avant le chapitre 1er** (p. 3319, 3320) : ses amendements n° 26 : introduction d'une définition de l'action publique dans l'article 1er du code de procédure pénale ; et n° 27 : décret en Conseil d'Etat pour l'application de l'article 40 du code de procédure pénale obligeant les autorités instituées ou les fonctionnaires à informer le procureur des crimes et délits dont ils ont eu la connaissance - sanctions applicables ; retirés.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)]** - (23 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3429, 3433) : réforme de 1993. Moyens, organisation, méthodes et procédures de la justice. Commission présidée par M. Pierre Truche, Premier président de la Cour de cassation. Pouvoirs et organisation du ministère public. Présomption d'innocence. Amélioration de la justice quotidienne. Avec la grande majorité du groupe du RPR votera le texte amendé par les propositions de la commission des lois. Principe de hiérarchisation du parquet. Pouvoirs du Garde des sceaux sur les parquets. Composition du Conseil supérieur de la magistrature, CSM. Nomination

des membres du CSM. Avis émis par le CSM. Relations entre les membres du CSM et le Président de la République. Budget du CSM. Attributions du CSM. Nomination des procureurs généraux et des procureurs de la République. Nomination des chefs de cour et juridiction. Ecole nationale de la magistrature. Avancement des magistrats.

- **Suite de la discussion** - (24 juin 1998) - **Art. 1er (composition et attributions du CSM - Art. 65 de la Constitution)** (p. 3463) : nomination des procureurs généraux. (p. 3470) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 65 de la Constitution destiné à maintenir au sein d'une formation plénière deux formations spécifiques, à substituer à la désignation de demande par le Président du Conseil économique et social, la désignation conjointe de ses membres par les présidents des trois plus hautes juridictions, à étendre le pouvoir de proposition du CSM aux nominations des présidents de certaines juridictions d'outre-mer et à encadrer strictement la compétence du CSM en matière d'avis).

- **Proposition de loi portant extension de la qualification d'officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application de la police nationale [n° 0532 (97-98)]** - (4 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4203, 4204) : accès à la qualité d'officier de police judiciaire pour les fonctionnaires du corps de maîtrise et d'application de la police nationale. Renforcement de la police de proximité. Pouvoir exorbitant du droit commun attribué aux officiers de police judiciaire. (p. 4205, 4206) : nécessité d'une réforme du statut des officiers de police judiciaire. Question de l'existence d'un registre de garde à vue. Organisation hiérarchique de la gendarmerie et de la police nationale. Attributions de la commission chargée du recrutement des officiers de police judiciaire au sein de la police nationale. Regrets concernant le caractère précipité du vote de cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits [n° 0530 (97-98)]** - (4 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4221, 4223) : rappel des conclusions de son rapport budgétaire sur les crédits du ministère de la justice : réforme de l'institution judiciaire et développement de l'accès au droit. Explosion des dépenses d'aide juridictionnelle. Question concernant la réalisation de la fiche d'impact budgétaire de ce projet de loi. Limitation regrettable du nombre de foyers fiscaux bénéficiaires de l'aide judiciaire. Rôle central de l'avocat. Nécessité d'une clarification des compétences des maisons de justice et du droit et des conseils départementaux d'accès au droit. Organisation indispensable d'une justice de grande proximité. Les membres du groupe du RPR voteront ce texte amendé par la commission des lois.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0006 (98-99)]** - (18 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4580, 4583) réforme du Conseil supérieur de la magistrature, CSM, en 1993. Place du projet de loi constitutionnelle au sein de la réforme de la justice : pouvoir et organisation du ministère public ; présomption d'innocence ; fonctionnement de la justice quotidienne. Attachement au principe de hiérarchisation du parquet chargé d'appliquer la politique pénale définie par le Gouvernement. Processus de constitution du parquet comme seule autorité d'enquête ; avenir du juge d'instruction. Composition du CSM ; membres extérieurs à la magistrature. Rôle du Président de la République et du Garde des sceaux respectivement président et vice-président du CSM. Souligne le déséquilibre introduit par la réforme en cours entre les procédures de nomination des hauts magistrats. Mobilité des magistrats. Votera ce projet de loi constitutionnelle, premier volet de la réforme urgente et globale de la justice.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1998) - Art. 43 et Etat A annexé (*équilibre général du budget*) (p. 5057, 5059) : son amendement n° I-208 : majoration des ressources des comptes d'affectation spéciale ; retiré. Amendement destiné à sensibiliser le Gouvernement sur cette question. Financement du TGV Est. Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables, FITTVN. Société anonyme Electricité de Strasbourg. S'exprime au nom de tous ses collègues du grand Est. Débat de cet amendement sous la présidence de M. Christian Poncet, particulièrement intéressé par la réalisation de cette infrastructure.

Deuxième partie :

Justice

- (7 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5984, 5985) : augmentation des crédits budgétaires. Allongement des délais pour le règlement des affaires civiles. Nécessité d'une rationalisation des relations entre l'administration centrale et les cours d'appel. Ecole nationale de la magistrature. Imprévision dans la programmation des recrutements de magistrats. Mise en oeuvre de la réforme des tribunaux de commerce et de celle de la détention provisoire. Recensement souhaitable des postes occupés par des mises à la disposition du ministère de la justice. (p. 5986, 5987) : tribunal de grande instance de Paris : besoin considérable en matériel, en équipements informatiques, en personnels et en locaux. Eventualité d'une nouvelle loi de programme pour la justice. Redéfinition des missions de la justice. Développement d'une coopération organisée entre les parquets et les maires. Complexité des réglementations et des normes. Interrogations sur la qualification d'officiers de police judiciaire attribuée aux maires. Propose l'adoption des crédits du ministère de la justice.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - Après l'art. 67 (p. 6071, 6074) : soutient les amendements de M. Joseph Ostermann, n° II-135 (relèvement des plafonds limitant la déductibilité du salaire du conjoint d'un artisan ou d'un commerçant) et n° II-136 (harmonisation à 1 % des droits exigibles en matière de cession de droits sociaux concernant des sociétés par actions ou des sociétés à responsabilité limitée).

HAMEL (Emmanuel), sénateur (Rhône) RPR.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne ; nouvelle nomination en tant que secrétaire (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics jusqu'au 22 octobre 1998.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 172 (96-97)] , autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Canada tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale

en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 2 mai 1975 et modifiée par l'avenant du 16 janvier 1987 [n° 0252 (97-98)] (27 janvier 1998) - Traités et conventions.

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à diminuer les risques de lésions auditives lors de l'écoute de baladeurs et de la fréquentation des discothèques [n° 0194 (97-98)] - (15 janvier 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 199) : problème du bruit à l'hôpital.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Canada tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 2 mai 1975 et modifiée par l'avenant du 16 janvier 1987 [n° 0172 (96-97)] - (4 février 1998) - Rapporteur de la commission des finances - Discussion générale (p. 658, 659) : rappel historique. Retard regrettable apporté à la ratification de la convention. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Mongolie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0396 (96-97)] - (4 février 1998) - En remplacement de M. Jacques Chaumont, rapporteur de la commission des finances - Discussion générale (p. 661, 662) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Deuxième lecture [n° 0222 (97-98)] - (26 février 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1050) : gage de sécurité sanitaire avec l'adoption de ce texte.

- Projet de loi autorisant la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires [n° 0304 (97-98)] - (25 mars 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1288) : ne pourra pas en conscience voter ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre la République française et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 9 septembre 1966 et modifiée par l'avenant du 3 décembre 1969, et au protocole final annexé à la convention entre la République française et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions signée le 31 décembre 1953 [n° 0205 (97-98)] - (25 mars 1998) - En remplacement de M. Jacques Chaumont, rapporteur de la commission des finances - Discussion générale (p. 1290, 1291) : avenant sur la coupe du monde de football et la fédération internationale de football. Dégrèvement de la taxe professionnelle en transport aérien au profit des établissements de compagnies suisses domiciliées en France. Fiscalité des dividendes. Lutte contre l'évasion fiscale des artistes et sportifs. Validation des dispositions anti-abus prévues par l'article 209 B du code général des impôts. Propose l'adoption de ce projet de loi en précisant que la commission souhaite que l'article 209 B du code général des impôts soit réformé.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Géorgie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0232 (97-98)] - (25 mars 1998) - Discussion générale (p. 1300) : votera ce projet de loi.

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)]** - (22 avril 1998) - **Art. 1er (intégration de la Banque de France au système européen de banques centrales)** (p. 1779) : destruction progressive de notre Etat-nation dans la mécanique de Maastricht aggravée par les dispositions du traité d'Amsterdam. Politique sociale et pression des marchés financiers. Redemande un référendum sur Maastricht et Amsterdam - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1804) : votera contre ce projet de loi. Construction d'une Europe fédérale soumise aux puissances de l'argent.

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)]** - (23 avril 1998) - **Discussion de la résolution** (p. 1886) : votera l'amendement n° 11 de Mme Marie-Claude Beaudou (référendum préalable à l'adoption de l'euro et réorientation de la construction européenne vers le développement social et l'emploi).

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0402 (97-98)]** - (29 avril 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1992) : dessaisissement volontaire de la souveraineté nationale et soumission, par les diktats de la Banque centrale européenne, à la pression des marchés financiers et du capitalisme international. Votera contre les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Après l'art. 62** (p. 2246) : soutient l'amendement de M. René Trégouët n° 152 (transformation du crédit d'impôt-recherche en une créance inaliénable et incessible).

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'amitié, d'entente et de coopération entre la République française et la République d'Azerbaïdjan [n° 0349 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2434) : votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)]** - (27 mai 1998) - **Art. 42 AA (rapport annuel de solvabilité pour les entreprises d'assurance)** (p. 2522) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 de la commission (diffusion du rapport de solvabilité aux actionnaires et aux membres de l'assemblée générale).

- **Rappel au règlement** - (22 octobre 1998) (p. 3959) : concomitance de la séance publique avec les séances des commissions, ayant empêché de nombreux sénateurs d'écouter la communication de M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, relative au plan d'action en faveur des lycées.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - Suite de la discussion** - (28 octobre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4055) : ne pourra pas prendre part au vote de ce texte en raison de la concomitance de la séance publique avec les travaux de commissions.

HAUT (Claude), sénateur (Vaucluse) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - IV - Plan [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 38] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 41 bis (par priorité) (élargissement des critères d'éligibilité au fonds de compensation pour la taxe à la valeur ajoutée, FCTVA)** (p. 4895) : satisfait des dispositions proposées par le Gouvernement. Travaux sur des portions privatives. Inondations des bassins versants. Le groupe socialiste votera cet article.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4960) : son amendement n° I-228 : application du taux réduit de TVA aux fruits confits ; retiré. Production du département de Vaucluse.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (26 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5101) : évolution des crédits. Nomination d'un nouveau commissaire général. Relance des travaux de planification et de prospective. Evaluation des politiques publiques. Propose, au nom de la commission des finances, l'adoption de ce projet de budget.

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (26 novembre 1998) (p. 5124, 5126) : dépôt de trois projets de loi relatifs à la recomposition du territoire au cours de l'année 1999. Budget de transition. Malaise du monde rural. Fermetures de services publics dans les zones rurales et dans les petites villes. Coopération intercommunale. Création des "pays". Zones de revitalisation rurale. Aménagement des cours d'eau. Fonds de prévention des risques naturels. Sous-consommation des crédits. Le groupe socialiste votera ces crédits.

HEINIS (Anne), sénateur (Manche) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre).

Membre titulaire de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - *Mer* [n° 0068 (98-99), tome 20] (19 novembre 1998) - *Lois de finances*.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 5 (JO Débats du 13 février 1998) (p. 842) - Ministère : Premier ministre - *Conséquences de l'arrêt de Superphénix* - Réponse le 13 février 1998 (p. 842) - Nucléaire

n° 11 (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2317) - Ministère : Premier ministre - *Information en matière nucléaire* - Réponse le 15 mai 1998 (p. 2317) - Nucléaire

n° 31 (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4267) - Ministère : Economie - *Retraitement et retour des déchets nucléaires* - Réponse le 6 novembre 1998 (p. 4267) - Nucléaire

Questions orales sans débat :

n° 155 (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 69) - Ministère : Affaires étrangères - *Problèmes de la pêche aux abords des îles anglo-normandes et du Cotentin* - Réponse le 3 mars 1998 (p. 1069) - Pêche

n° 352 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4129) - Ministère : Emploi - *Prise en charge des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer* - Réponse le 20 novembre 1998 (p. 4612) - Santé publique

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à diminuer les risques de lésions auditives lors de l'écoute de baladeurs et de la fréquentation des discothèques [n° 0194 (97-98)] - (15 janvier 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 200) : atteintes auditives irréversibles. Le groupe des RI votera en faveur de ce texte.

- Proposition de loi relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs [n° 0346 (96-97)] - (15 janvier 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - Discussion générale (p. 201, 203) : dépôt de trois propositions de loi. Application de la directive du Conseil du 2 avril 1979 sur la conservation des oiseaux sauvages. Loi de 1994 fixant les dates de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs. Contentieux juridiques. Difficulté d'interprétation posée par l'article 7 de la directive de 1979. Adoption en 1996 par le Parlement européen d'une date unique de fermeture de la chasse. Non-transmission de

rapports à la Commission européenne. Identification des mouvements migratoires. Proposition de rendre obligatoires les plans de gestion pour certaines espèces chassées - **Art. unique** (p. 214, 215) : accepte l'amendement n° 1 de M. Roland du Luart (harmonisation de l'échelonnement des dates de fermeture de la chasse avec la mise en oeuvre des plans de gestion des espèces). Souplesse d'application de ces plans de gestion. Consultation du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage - **Après l'art. unique** (p. 216, 217) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Pierre Lefebvre (équilibre entre la pratique de la chasse traditionnelle et la protection des espèces d'oiseaux migrateurs). Place de cette disposition dans un texte général sur la chasse - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 219, 220) : défense de la chasse traditionnelle. Intervention du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Négociations avec la Commission européenne. Souhaite l'inscription de ce texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Art. 4 bis (définition du temps de travail effectif - Art. L. 212-4 du code du travail)** (p. 1173) : soutient l'amendement n° 32 de M. Jacques Valade (retour au strict texte de la directive et inscription des dispositions précisant les modalités de prise en compte du temps de présence dans l'entreprise dans la définition du temps de travail) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1191, 1192) : se déclare hostile à la limitation à 35 heures de la durée légale du travail. Travail, valeur fondamentale de la société.

Deuxième lecture [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1627) : avec le groupe des Républicains et Indépendants, suivra la position de la commission.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Art. 48 (faculté de dérogation à l'obligation d'établissement d'un budget annexe pour les services d'eau et d'assainissement des petites communes)** (p. 2217) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 44 de M. Joël Bourdin, repris par M. Alain Lambert au nom de la commission des finances - **Après l'art. 52** (p. 2232) : son amendement n° 92 : inscription dans la loi des dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse des espèces de gibier d'eau ; adopté. Office national de chasse. (p. 2234) : espoir d'une inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi de M. Pierre Lefebvre relative à la chasse aux oiseaux - **Après l'art. 62** (p. 2246) : soutient l'amendement de M. Ambroise Dupont n° 158 (élargissement des possibilités des paris transfrontaliers par l'intermédiaire du PMU) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2249, 2250) : bilan positif pour le Sénat de l'examen de ce texte. Hommage au travail de M. Philippe Marini : progression du droit financier et du droit des sociétés. Question sur l'intention du Gouvernement sur les fonds de pension. Demi-mesures sur l'ouverture du capital d'Air France. Augmentation favorable du seuil d'exonération de la taxe additionnelle à la taxe d'équarrissage. Prolongation du dispositif Périssol. Le groupe des RI votera ce projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Nouvelle lecture** [n° 0418 (97-98)] - (12 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2262, 2264) : hostilité à une réduction autoritaire, uniforme et généralisée de la durée du travail. Travail des femmes. Partage entre le temps choisi et le temps "obligatoire". Conséquences sur les PME. Avec le groupe des Républicains et Indépendants, votera la question préalable présentée par la commission.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques [n° 0409 (97-**

98]) - (19 mai 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2403) : création d'une catégorie unique de chiens et suppression de l'interdiction d'importation, de cession ou d'acquisition d'un certain type de chiens. Rôle du comportement des maîtres dans les agissements du chien. Moralisation des activités de commerce des animaux de compagnie. Le groupe des RI votera le projet de loi tel qu'il résulte des travaux du Sénat.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture** [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Art. 52 bis (modification du régime des dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 2538, 2539) : son amendement de rétablissement n° 20 ; adopté. Nécessité de régulariser rapidement la situation de la France vis-à-vis de la Cour de justice des Communautés européennes concernant la directive "oiseaux". Bilan des informations connues en matière de chasse au niveau européen. Pratique de la chasse et biodiversité européenne.

- **Proposition de loi relative à la mise en oeuvre du réseau écologique européen, dénommé Natura 2000.** [n° 0194 (97-98)] - (29 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3603) : coexistence du préjudice et du développement durable.

- **Proposition de loi tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire** [n° 0260 (97-98)] - (29 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3621) : avec le groupe des RI votera le texte tel qu'il résulte des travaux du Sénat. Importance accordée à la lutte contre le phénomène sectaire.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions - Nouvelle lecture** [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - **Art. 9 bis (conventions d'insertion par l'activité économique avec des organismes habilités au titre de l'aide sociale à l'hébergement)** (p. 3689) : son amendement n° 71 : possibilité pour les organismes agréés au titre de l'aide sociale et du RMI d'utiliser sans restriction particulière toute la panoplie des contrats prévus pour l'insertion par l'activité économique. Autorisation de plusieurs contrats à durée déterminée successifs. Possibilité de prévoir dans les conventions collectives et accords d'entreprise ainsi que, dans les textes réglementaires, des dispositions spécifiques, notamment en matière de représentation du personnel, pour ces embauches ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3737, 3738) : collaboration bicamérale. Assurance-maladie universelle. Lutte contre l'exclusion sur le terrain. Rôle des entreprises. Taxe sur les logements vacants. Le groupe du RI votera ce texte tel qu'il résulte des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) (p. 5429, 5430) : réajustement des pensions militaires d'invalidité. Retour à une valeur unique du point pour toutes les pensions à une date donnée. Souhaite l'inscription de ce problème en priorité.

Défense

- (2 décembre 1998) (p. 5615, 5616) : direction des constructions navales, DCN. Ne partage pas l'appréciation portée dans le rapport Boucheron sur les pertes des contrats à l'exportation. Bilan des contrats conclus avec l'Arabie Saoudite. Intérêt en matière d'innovation du contrat de vente au Chili de sous-marins Scorpene. Adaptation souhaitable du statut de la DCN à une politique industrielle compétitive.

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) (p. 5711, 5712) : prestation spécifique dépendance. Prise en charge de la maladie d'Alzheimer. Actualisation et modernisation de la loi de 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. Charges liées à la dépendance pour les départements. Réforme de la tarification des établissements.

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) (p. 5736, 5738) : nécessité d'une vision dynamique de la protection de la nature. Risques de la "sanctuarisation" : difficultés d'application en France de Natura 2000 dues à la diversité des paysages et des espèces animales. Rôle préventif de la politique de l'environnement. Progression de l'idée de respect de la nature. Risque de confusion entre le rôle du personnel du ministère de l'environnement et celui des associations de protection de l'environnement.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (6 décembre 1998) - **Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques** (p. 5963, 5965) : modestie de ce projet de budget. Retards pris dans la réalisation des équipements portuaires et dans la desserte terrestre des ports maritimes. Autoroute des Estuaires. Soutien à la flotte de commerce et à l'emploi maritime. Pavillon des Terres australes et antarctiques françaises, TAAF. Sécurité en mer ; difficulté des centres de sécurité français à assurer leurs missions internationales faute de personnel et de moyens. Formation ; qualité des écoles. Protection du littoral. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ces crédits.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) (p. 6257, 6259) : vision réductrice et urbaine du projet de loi à venir relatif à l'aménagement du territoire. Liaison de ce texte avec les projets de loi relatifs à l'intercommunalité. Disparition du schéma national d'aménagement du territoire. Rôle clé des petites villes dans le réseau rural. Création de structures d'accueil pour les implantations d'entreprises. Solidarité financière entre les différents niveaux de collectivités territoriales. Absence du département dans le projet de loi.

HENRY (Marcel), sénateur (Mayotte) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 novembre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi organique, déposée avec MM. Daniel Millaud et Simon Loueckhote, tendant à modifier les articles 1er et 2 de la loi organique n° 94-100 du 5 février 1994 sur le Conseil supérieur de la magistrature [n° 0318 (97-98)] (3 mars 1998) - **Magistrature.**

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec MM. Daniel Millaud et Simon Loueckhote, tendant à modifier l'article 65 de la Constitution [n° 0319 (97-98)] (3 mars 1998) - **Constitution.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant ratification et modification de l'ordonnance n° 96-1122 du 20 décembre 1996 relative à**

l'amélioration de la santé publique à Mayotte [n° 0195 (97-98)] - (24 février 1998) - Discussion générale (p. 896) : évolution du dispositif mahorais. Procédure du contentieux technique de sécurité sociale. Statut du personnel de santé. Institution d'une contribution sociale. Participation de la collectivité territoriale aux frais d'hospitalisation et de consultations externes des personnes non affiliées au régime d'assurance maladie-maternité de Mayotte. Souhaite l'adoption sans modification de ce texte.

- Proposition de loi visant à la création d'un office des produits de la mer et de l'aquaculture et étendant à la collectivité territoriale de Mayotte les offices d'intervention prévus au livre VI du code rural [n° 0012 (98-99)] - (21 octobre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3936) : intérêt économique que représente pour Mayotte cette proposition de loi qu'il votera.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5467, 5468) : Mayotte peu concernée par l'augmentation du budget. Reconstitution des crédits de fonctionnement de 1998. Forte progression du chômage. Baisse de la subvention pour la mise en oeuvre de la convention de développement économique et social. Demande l'extension à Mayotte du Fonds régional d'aménagement foncier urbain, FRAFU. Baisse des crédits du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer, FIDOM. Avenir institutionnel de l'île. Attachement de Mayotte à la France. Aspiration au statut de département d'outre-mer. Déterminera son vote en fonction des réponses du Gouvernement.

ÉRISSON (Pierre), sénateur (Haute-Savoie) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargé de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Technologies de l'information et Poste [n° 0068 (98-99), tome 21] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1227) - Ministère : Industrie - *Soutien au secteur textile* - Réponse le 6 mars 1998 (p. 1227) - Industrie textile

n° 14 (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2579) - Ministère : Aménagement du territoire - *Coût de gestion des déchets d'emballage* - Réponse le 29 mai 1998 (p. 2580) - Déchets

n° 11 (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3848) - Ministère : Aménagement du territoire - *Taxe générale sur les activités polluantes* - Réponse le 16 octobre 1998 (p. 3848) - Pollution et nuisances

Questions orales sans débat :

n° 350 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4128) - Ministère : Economie - *Modification de l'assiette de la taxe professionnelle* - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4326) - Taxe professionnelle

INTERVENTIONS

- Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)] - (20 janvier 1998) - Discussion générale (p. 270, 271) : image négative du transport routier. Objectif de modernisation. Réglementation abondante et non appliquée. Reprise d'une partie des dispositions du projet de loi déposé par le gouvernement précédent. Libéralisation du marché européen. Harmonisation sociale européenne. Contenu de ce projet de loi. Le groupe de l'Union centriste votera ce texte sous réserve de l'adoption de ses amendements - **Art. 1er (généralisation de l'obligation de formation professionnelle à l'ensemble des conducteurs de véhicules de transport routier)** (p. 273) : son amendement n° 16 : référence à la typologie de l'article L. 900-2 du code du travail pour les actions de formation ; adopté - **Art. 2 (modification du régime d'autorisation applicable en matière de transports routiers)** (p. 276) : son amendement n° 17 : suppression de l'obligation de détenir une licence de transport intérieur pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes ; retiré - **Art. 3 quater (extension aux transporteurs du privilège des commissionnaires)** (p. 283) : sur l'amendement n° 7 de la commission (précision relative aux donneurs d'ordre), son sous-amendement n° 18 ; adopté - **Art. 3 quinquies (immobilisation immédiate des véhicules en cas d'infraction à l'article 223-1 du code pénal)** (p. 285) : son amendement de suppression n° 21 ; adopté - **Après l'art. 5 (p. 287) :** ses amendements n° 22 : application aux transports routiers de la loi sur la sous-traitance ; adopté ; n° 19 : prise en compte du contrat de location de véhicules industriels avec conducteur dans les dispositions de la loi d'orientation des transports intérieurs ; et n° 20 : insertion du destinataire dans la liste des garants du paiement du prix du transport figurant à l'article 101 du code du commerce ; retirés - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 290) :** le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - (3 mars 1998) - Discussion générale (p. 1103, 1105) : soutient les propositions de la commission des affaires sociales. Favorable à l'annualisation du temps de travail. Rigidité du projet de loi. Définition du travail à temps partiel. Conséquences sur le coût du travail. Coût de la réduction du temps de travail.

- Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)] - (7 avril 1998) - Discussion générale (p. 1539) : importance du dispositif répressif. (p. 1540) : statistiques en matière d'accidents. Retard pris dans l'amélioration des infrastructures routières et autoroutières, et notamment de l'éclairage. Délit de récidive d'excès de vitesse. Responsabilité pécuniaire du propriétaire de véhicule. (p. 1541) : si le Gouvernement s'engageait sur la globalité des mesures et tenait le plus grand compte de ses deux amendements, le groupe de l'Union centriste pourrait voter ce projet de loi - **Art. 4 (élargissement de la responsabilité des propriétaires de véhicules)** (p. 1557, 1558) : son amendement de suppression n° 21 ; rejeté.

Principe de la responsabilité personnelle en droit pénal. Application d'un traitement différent aux contraventions d'une même classe. Incitation à la délation - **Art. 5 (création d'un délit en cas de récidive de dépassement de la vitesse maximale autorisée, égal ou supérieur à cinquante kilomètres à l'heure)** (p. 1563) : son amendement de suppression n° 22, soutenu par M. Jean-Pierre Cantegrit ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1580, 1581) : engagement du Gouvernement d'améliorer les infrastructures des routes nationales. Compte tenu de la réduction des conséquences pécuniaires du délit de récidive d'excès de vitesse, votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Après l'art. 29 (par priorité)** (p. 4898, 4901) : son amendement n° 1-62 : assujettissement de France Télécom au droit commun de la fiscalité directe locale ; retiré. Société anonyme de droit commun. Distorsion de concurrence. Affectation des fonds. Déposera à nouveau cet amendement lors de la deuxième partie de ce projet de loi de finances.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 21 (application du taux réduit de 5,5 % de la taxe sur la valeur ajoutée aux opérations de collecte et de tri sélectif des ordures ménagères)** (p. 4948) : son amendement n° 1-82 : extension du taux réduit aux recettes de valorisation des déchets ; adopté - **Après l'art. 22 ter** (p. 4964) : ses amendements n° 1-84 : application d'un taux de TVA à 14 % à l'ensemble du secteur de la restauration ; et n° 1-83 : réintégration de la fourniture de repas à consommer sur place dans le "a quater" de l'article 279 du code général des impôts ; retirés.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) (p. 5216, 5217) : parallèle entre la hausse continue des crédits de l'éducation nationale, imposée par la rigidité des dépenses de personnel, et la décroissance régulière des effectifs scolarisés. Emplois-jeunes. Développement de l'emploi précaire dans l'éducation nationale. Confusion dans l'élaboration de la charte pour l'école du XXI^e siècle. Approuve la généralisation de l'enseignement des langues vivantes dès l'école primaire. Financement du plan "nouvelles technologies". Efforts demandés aux collectivités locales. Expériences sur les rythmes scolaires. Plan pour le lycée. Votera les amendements de réduction des crédits proposés par la commission des finances.

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (28 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les technologies de l'information et La Poste (p. 5286, 5287) : ouverture pour la deuxième fois du capital de France Télécom. Crédits consacrés aux télécommunications. Rôle de l'Autorité de régulation des télécommunications. Attachement au service public des télécommunications. Crédits consacrés à l'aide au transfert de la presse. Versement à l'Etat de la taxe professionnelle de France Télécom. Restitution de cette imposition aux collectivités locales. Ouverture de La Poste à la concurrence internationale et service minimum en cas de conflits sociaux.

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (28 novembre 1998) (p. 5316, 5317) : non-respect de la concurrence. Accès des PME à la grande distribution. Taux de TVA excessif sur la restauration traditionnelle. Remise en cause du gel des implantations de grandes surfaces imposé

par le Gouvernement Juppé : conséquences économiques et sociales sur l'aménagement du territoire, exemple du Val-d'Oise. Souhait d'une compensation financière pour les délais de paiement.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Après l'art. 72** (p. 6136) : ses amendements n° II-67 : application du taux réduit de TVA à la fourniture de repas à consommer sur place ; et n° II-69 : application d'un taux de TVA à 14 % à l'ensemble du secteur de la restauration ; retirés.

HERMENT (Rémi), sénateur (Meuse) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission consultative pour la production de carburants de substitution ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 avril 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à prendre en compte pour l'octroi d'une retraite anticipée aux anciens combattants d'Afrique du Nord la durée du temps passé au-delà de la durée légale du service militaire entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 [n° 0082 (98-99)] (23 novembre 1998) - **Anciens combattants et prisonniers de guerre.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 147 (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 68) - Ministère : Défense - *Conséquences et compensations liées au départ de plusieurs régiments de la ville de Verdun* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 233) - Armée

n° 148 (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 68) - Ministère : Intérieur - *Organisation des scrutins professionnels* - Réponse le 4 février 1998 (p. 594) - Elections

n° 365 (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4333) - Ministère : Education nationale - *Financement des frais de fonctionnement des DEUG* - Réponse le 16 décembre 1998 (p. 6395) - Universités

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Après l'art. 47 ou après l'art. 62** (p. 2210) : son amendement, soutenu par M. André Egu, n° 155 : retour aux dispositions du décret du 22 janvier 1985 relatif au fonctionnement des commissions administratives de reclassement ; retiré.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]*Deuxième partie :***Budget annexe des prestations sociales agricoles**

- (27 novembre 1998) (p. 5153) : politique de revalorisation des retraites agricoles : objectif intermédiaire du minimum vieillesse non atteint. Affectation non reconductible d'une part de la contribution sociale de solidarité des sociétés, C3S. Prestations familiales : modalités d'évaluation des ressources des exploitants pour l'ouverture des droits. Taux des cotisations sociales. Assiette de la CSG.

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5165, 5166) : stagnation des crédits. Suppression des crédits du Fonds national de garantie contre les calamités agricoles et du fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Financement incertain des contrats territoriaux d'exploitation, CTE. Vocation économique prioritaire de l'agriculture. Zones fragiles.

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) (p. 5422) : absence de mesures relatives à la retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord. Abaissement significatif du temps de présence nécessaire en Afrique du Nord pour la reconnaissance de la qualité de combattant. Relèvement du plafond donnant lieu à majoration de la retraite mutualiste du combattant : souhait du groupe de l'Union centriste d'une augmentation de l'indice de référence de pension militaire d'invalidité. Imposition des anciens combattants et victimes de guerre. (p. 5423, 5424) : en cas de remise en cause du dispositif fiscal existant, le groupe de l'Union centriste ne pourra voter ce projet de budget. Avenir de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC. Extension souhaitable du dispositif de l'allocation de remplacement pour l'emploi aux anciens combattants d'Afrique du Nord titulaires du titre de reconnaissance de la Nation. Situation des veuves. Absence de réponse budgétaire aux revendications du monde combattant. Remerciements au secrétaire d'Etat pour le département de la Meuse. Les membres du groupe de l'Union centriste voteront ce projet de budget, sous réserve de l'adoption des amendements présentés par les rapporteurs.

Jeunesse et sports

- (5 décembre 1998) (p. 5860, 5861) : augmentation des crédits pour le sport de haut niveau au détriment du sport de masse. Nécessité d'une augmentation des infrastructures sportives. Répartition des crédits du Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Application du taux réduit de TVA aux activités sportives. Création d'un conseil permanent et de conseils départementaux de la jeunesse. Création d'emplois-jeunes. Répartition des crédits du Fonds national pour le développement de la vie associative, FNDVA. Rôle de l'Europe dans la lutte contre le dopage.

HESLING (Roger), sénateur (Moselle) SOC.**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, présentée avec Mme Gisèle Printz, tendant à actualiser le régime juridique des associations constituées selon le code civil local des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin [n° 0223 (97-98)] Retirée le 26 mai 1998 (20 janvier 1998) - **Associations.**

HOEFFEL (Daniel), sénateur (Bas-Rhin) UC.**NOMINATIONS**

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 9 avril 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination en tant que délégué titulaire (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998) ; puis secrétaire général le 27 octobre 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Jean-Paul Delevoye, relative aux aides au développement économique des établissements publics de coopération intercommunale [n° 0213 (97-98)] (13 janvier 1998) - **Collectivités territoriales.**

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Décentralisation [n° 0071 (98-99), tome 1] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS*Questions au Gouvernement :*

n° 13 (JO Débats du 27 février 1998) (p. 994) - Ministère : Affaires étrangères - *Situation en Algérie* - Réponse le 27 février 1998 (p. 994) - **Politique internationale**

n° 6 (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3844) - Ministère : Affaires étrangères - *Information du Parlement sur la crise du Kosovo* - Réponse le 16 octobre 1998 (p. 3844) - **Politique internationale**

Questions orales sans débat :

n° 11 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2105) - Ministère : Intérieur - *Conditions d'exercice de la profession de taxi* - Réponse le 4 février 1998 (p. 593) - **Taxis**

n° 117 (JO Débats du 13 novembre 1997) (p. 3425) - Ministère : Fonction publique - *Rémunérations complémentaires des agents des collectivités territoriales* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 239) - **Fonction publique territoriale**

n° 338 (JO Débats du 22 octobre 1998) (p. 3940) - Ministère : Culture - *Ratification par la France de la convention Unidroit* - Réponse le 16 décembre 1998 (p. 6398) - *Oeuvres d'art*

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Deuxième lecture [n° 0207 (97-98)]** - (22 janvier 1998) - **Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - Art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 354) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (modification de la date limite pour le vote des budgets régionaux les années de renouvellement). Avis du conseil économique et social régional.

- **Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0151 (96-97)]** - (10 février 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Jean-Jacques Hyest (p. 746, 747).

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0290 (97-98)]** - (24 février 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 891, 892) : hommage au travail du rapporteur. Votera ce texte.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1091, 1093) : lien entre temps de travail et contexte de la mondialisation et de la construction européenne. Approbation des propositions de la commission des affaires sociales. Nécessaire suppression du caractère obligatoire de la réduction du temps de travail. Souplesse et attractivité de la loi Robien. Conséquences sur le plan des finances publiques. Politique conventionnelle et intervention de la loi.

- **Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Après l'art. 3** (p. 1167) : soutient l'amendement n° 33 de M. Jean Arthuis (attribution des aides de la loi Robien aux caisses de congés payés).

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle - Deuxième lecture [n° 0236 (97-98)]** - (2 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1430) : retraités hors région. Régime local financièrement équilibré. Démarche de tous les parlementaires d'Alsace-Moselle. Principe de subsidiarité.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)]** - (7 avril 1998) - **Art. 2 (enseignement et établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière)** - **Art. L. 29-7 du code de la route (conditions auxquelles doivent satisfaire les personnes souhaitant exploiter un établissement d'enseignement de la conduite ou un établissement de formation à la profession d'enseignant)** (p. 1554) : sur l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction précisant que l'enseignant n'a pas fait l'objet d'une condamnation et qu'il peut justifier de son aptitude professionnelle), son sous-amendement n° 37 : justification de la capacité de gérer et de l'expérience de l'enseignant de la conduite ; adopté.

- **Question orale avec débat sur les incertitudes liées au financement de la liaison à grande vitesse entre Paris et Strasbourg** - (9 avril 1998) (p. 1664, 1665) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Christian Poncet.

- **Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle de la directive 96/9/CE du Parlement européen et du Conseil, en date du 11 mars 1996, concernant la protection juridique des bases de données [n° 0344 (97-98)]** - (29 avril 1998) - **Explications**

de vote sur l'ensemble (p. 1970) : vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Après l'art. 1er** (p. 2073, 2074) : son amendement n° 62 : augmentation de 30 % à 60 % de l'abattement des cotisations patronales de sécurité sociale sur les rémunérations des aides à domicile employées par les associations agréées ; adopté - **Après l'art. 11 ter** (p. 2096) : inégalité du double taux de TVA appliqué dans le secteur de la restauration en France. Nécessité de simplifier la vie des entreprises. Réduction de cette disparité par le Gouvernement.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques [n° 0409 (97-98)]** - (19 mai 1998) - **Après l'art. 4** (p. 2382) : se déclare favorable à l'amendement n° 70 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour les communes de mettre en place une taxe sur les chiens) - **Art. 9 (identification des chiens et chats et de certaines espèces animales non domestiques protégées)** (p. 2391) : se déclare opposé à l'amendement n° 34 de la commission (généralisation de l'obligation de tatouage pour les chats de plus de sept mois). Chats de la ville et de la campagne.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie [n° 0384 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 385 et n° 386 (97-98)** (p. 2426, 2427) : souhaite un élargissement ultérieur de l'OTAN à d'autres pays européens. Russie. Accentuation de l'influence militaire des Etats-Unis en Europe. Prépondérance des armements américains. Urgence d'une politique européenne de défense. Vote de ces trois projets de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Pologne [n° 0385 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 386 (97-98)** (p. 2426, 2427) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République tchèque [n° 0386 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 385 (97-98)** (p. 2426, 2427) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - (2 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2664) : raisons de l'élaboration de cette loi. Coopération concertée entre la police municipale, la police d'Etat et la gendarmerie. Statut. Qualité de la police municipale. Sécurité de proximité. (p. 2665) : respect de la décentralisation. Exemple des villes d'Alsace. Armement de la police municipale et formation. Intérêt de ce texte tel qu'il est amendé par la commission des lois.

- **Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Art. 10 (application du projet de loi en Alsace-Moselle)** (p. 2702) : son amendement n° 72 : inapplication des dispositions relatives à l'agrément délivré par le préfet et le procureur de la République après nomination par le maire dans ces départements ; adopté - **Art. 11 (abrogations)** (p. 2704) : son amendement n° 73 : suppression de la référence à l'article L. 441-3 du code des communes ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à l'élimination des mines antipersonnel [n° 0410 (97-98)]** - (4 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2747) : avec le groupe de l'Union centriste, votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - **Après l'art. 28 (par priorité)** (p. 2971) : aculé

du problème de l'accueil des gens du voyage. Proposition de loi adoptée par le Sénat. Se déclare favorable aux amendements de M. Jean-Paul Delevoye n° 485, n° 486 et n° 487 (mise en oeuvre des schémas départementaux par l'obligation faite aux communes et aux groupements d'y concourir par des terrains aménagés en vue du passage et du séjour des gens du voyage par le biais d'une convention conclue entre l'Etat, le département, la commune d'accueil et la région, et éventuellement les établissements publics de coopération intercommunale).

- Suite de la discussion - (12 juin 1998) - Art. 62 bis (non-application des articles 20 et 21 de la loi du 9 juillet 1991, qui définissent les conditions d'intervention des huissiers de justice, en matière d'expulsion) (p. 3157) : son amendement de coordination n° 235 ; retiré puis repris par la commission.

- Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)] - (30 juin 1998) - Discussion générale (p. 3642, 3643) : accords de Matignon. Accord de Nouméa du 5 mai dernier. Place de la France dans le Pacifique Sud. Développement économique de la Nouvelle-Calédonie. Transferts de compétences progressifs. Identité kanake. Votera ce projet de loi constitutionnelle.

- Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions - Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - Art. 73 (droit au compte bancaire) (p. 3724) : son amendement n° 2 : renforcement des droits des créanciers pour les chèques impayés ; adopté.

- Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0524 (97-98)] - (20 octobre 1998) - Discussion générale (p. 3899) : émergence de la région. Mode de scrutin. Scrutin proportionnel avec prime pour la liste arrivée en tête. Suppression du deuxième tour de scrutin. Circonscription régionale.

- Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - (27 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464 (p. 4003, 4004) : accroissement des responsabilités des élus. Maintien d'un lien fort entre les élus nationaux et les collectivités locales. Originalité française en Europe. Image du Sénat dans l'opinion publique. Incompatibilités entre les différents mandats.

- Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)] - (27 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463 - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité

- Projet de loi autorisant la ratification du sixième protocole additionnel à l'accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe [n° 0009 (98-99)] - (29 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 10 (p. 4099) : votera ces deux projets de loi. Installation de la nouvelle Cour européenne des droits de l'homme. Action du Conseil de l'Europe.

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen concernant les personnes participant aux procédures devant la Cour européenne des droits de l'homme [n° 0010 (98-99)] - (29 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 9 - Voir intervention sous le projet de loi précité

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation - (3 novembre 1998) (p. 4168, 4169) : menaces d'ordre politique et financier sur la décentralisation. Favorable à une amplification de la décentralisation.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Art. 42 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) (p. 4938, 4939) : fonds structurels : importance des crédits. Difficulté de mise en oeuvre. Réalisation de réseaux "transeuropéens". TGV Est européen. Le groupe de l'Union centriste suivra les propositions du rapporteur spécial et votera l'article 42 - Après l'art. 22 ter (p. 4959, 4960) : soutient l'amendement n° I-162 de M. Michel Mercier (application du taux réduit de TVA à la confiserie et au chocolat).

- Suite de la discussion - (26 novembre 1998) - Après l'art. 31 (p. 5030, 5031) : soutient l'amendement n° I-87 de M. Denis Badré (augmentation du taux d'exonération de la taxe sur les véhicules de société utilisant le gaz de pétrole liquéfié en bicarburant) - Art. 43 et Etat A annexé (équilibre général du budget) (p. 5060) : votera l'article 43. Approuve M. Hubert Haenel d'avoir retiré son amendement n° I-208 (majoration des ressources des comptes d'affectation spéciale). TGV Est. Société anonyme Electricité de Strasbourg.

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (26 novembre 1998) (p. 5126, 5128) : hommage au travail de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR. Renégociation de la troisième génération des fonds structurels européens. Négociations des contrats de plan. Discussion prochaine du projet de loi d'aménagement et de développement durable du territoire. Loi du 4 février 1995. Simplification des zonages et des procédures. Complémentarité entre l'urbain et le rural. Définition de la notion de "pays". Services publics en milieu rural et dans les quartiers difficiles.

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (30 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois (p. 5346, 5347) : avis favorable à l'adoption de ces crédits. Contrat de croissance et de solidarité. Charges imposées aux collectivités locales : négociation par l'Etat des traitements de la fonction publique territoriale et normes de sécurité. Faible part de la croissance dans les calculs d'indexation. Réforme de la taxe professionnelle. Atteinte au principe de la libre administration des collectivités locales. Simplification de l'exercice des mandats des élus locaux. Codification de la partie réglementaire dans le code général des collectivités locales. Notion de pays dans les futurs projets de loi sur l'intercommunalité et sur l'aménagement du territoire. Modernisation des préfetures.

Équipement, transports et logement - III - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1998) (p. 5806, 5807) : élargissement de l'espace européen vers l'Est et conséquences sur les transports. Abandon de la réalisation de la liaison fluviale Rhin-Rhône. Projet de TGV Est européen. Absence de liaison ferroviaire à grande vitesse dans le quart Nord-Est de la France. Vocation européenne de Strasbourg. Engagements de l'Etat sur ce projet. Plan de financement. Construction d'un nouveau pont ferroviaire entre Strasbourg et Kehl. Volonté des dirigeants des quinze pays de l'Union européenne de réactiver les transports transeuropéens.

- Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture

[n° 0081 (98-99)] - (9 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6209, 6210) : débat sur les modes de scrutin. Approuve les propositions de la commission des lois : circonscription régionale constituée de sections départementales et maintien du scrutin à deux tours malgré la préférence du groupe de l'Union centriste pour un scrutin à un tour. Seuils pour la participation au second tour ou la répartition des sièges. Votera les amendements de suppression de la commission des lois, relatifs au fonctionnement des conseils régionaux - **Art. 1er (réduction à cinq ans de la durée du mandat de conseiller régional)** (p. 6219) : votera l'amendement de suppression n° 4 de la commission. Politique de contractualisation.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) (p. 6254, 6257) : aménagement équilibré et durable du territoire. Contestation de la procédure d'urgence sur le projet de loi à venir relatif à l'aménagement du territoire. Maintien de la péréquation. Exemple de l'Île-de-France, de l'Est et de l'arc atlantique. Contrats de plan Etat-région. Procédure dérogatoire pour les quartiers urbains difficiles et les zones rurales. Clarification des rôles des départements et de la région. Le "pays" espace de solidarité et de développement. Elaboration d'un schéma de développement de l'espace communautaire, SDEC. Politique des réseaux transeuropéens : ferroviaires, navigables.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)] - Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - **Après l'art. 19 bis** (p. 6432) : son amendement, soutenu par M. Jean-Paul Delevoye, n° 49 identique à l'amendement n° 57 de la commission (simplification de la gestion des communes en affirmant la compétence de l'assemblée délibérante pour décider de l'imputation en section d'investissement des dépenses portant sur des biens meubles non désignés comme tels par les textes et d'une valeur inférieure à un seuil déterminé) ; adopté.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6524, 6526) : étape indispensable à la ratification du traité d'Amsterdam et à la construction européenne : recherche d'unité ; limites de la voie intergouvernementale ; nécessité d'une Europe politique avec renforcement du rôle des parlements nationaux ; situation géopolitique de l'Europe. Approbation du transfert de nouvelles compétences de l'Etat vers l'Union européenne. Intégration des acquis de Schengen et établissement progressif d'un espace de liberté, de sécurité et de justice. Communautarisation. Maintien de l'ordre public et sauvegarde de la sécurité intérieure exclus du champ d'application des nouvelles mesures. Passage dans un délai de cinq ans du vote à l'unanimité au vote à la majorité qualifiée. Rôle accru du Parlement européen par la procédure de codécision. Action positive des délégations pour l'Union européenne. Le groupe de l'Union centriste votera la révision constitutionnelle.

HUCHON (Jean), sénateur (Maine-et-Loire) UC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Vice-président de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du

projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 298 (97-98)] , présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par MM. Jacques Genton et Georges Othily sur la proposition de règlement (CE) du conseil modifiant le règlement (CEE) n° 404/93 du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur de la banane, et la recommandation de décision du Conseil autorisant la Commission à négocier un accord avec les pays ayant un intérêt substantiel à la fourniture de bananes pour la répartition des contingents tarifaires et de la quantité ACP traditionnelle (n° E-1004) [n° 0308 (97-98)] (25 février 1998) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait avec M. Louis Minetti, au nom de la commission des affaires économiques, sur les relations franco-espagnoles dans le secteur des fruits et légumes à la suite d'un déplacement en Espagne du 1er au 6 février 1998 [n° 0323 (97-98)] (4 mars 1998) - **Fruits et légumes.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 296 (96-97)] modifié par l'Assemblée nationale, portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre-mer [n° 0367 (97-98)] (1er avril 1998) - **Départements et territoires d'outre-mer.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 157 (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 298) - Ministère : Outre-mer - **Statut de la zone des cinquante pas géométriques dans les DOM** - Réponse le 25 février 1998 (p. 873) - **Départements et territoires d'outre-mer**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre-mer - Deuxième lecture** [n° 0296 (96-97)] - (9 avril 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 1642) : rappel de l'ampleur de la consultation effectuée sur ce projet de loi par le précédent gouvernement. Modifications de fond introduites par l'Assemblée nationale : autorisation d'exploitation portée de trois à quatre ans pour une surface maximale fixée à un kilomètre carré. Propose l'adoption sans modification de ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture** [n° 0360 (96-97)] - (21 avril 1998) - **Art. 12 bis (obligation de suivi des produits et régime spécifique applicable aux produits de santé)** (p. 1711) : son amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° 1 : exclusion du champ d'application de cet article des producteurs de matières agricoles rendues impropres à la consommation du fait de dommages écologiques, environnementaux ou sanitaires causés par un tiers ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture** [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Art. 47 bis A (assouplissement des dispositions d'assurance-décès en cas de décès volontaire et conscient)** (p. 2531) : son amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° 29 : suppression complète du délai d'exclusion légal pour les contrats individuels ; retiré.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - Après l'art. 28 ter (p. 5013) : soutient l'amendement n° I-88 de M. Philippe Arnaud (comptabilisation des stocks d'alcool à rotation lente).

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5474, 5475) : loi sur l'aménagement et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques. Calendrier des décrets d'application.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) (p. 6274, 6275) : constat de la non-application de la loi de 1995 relative à l'aménagement du territoire. Rôle moteur des maires et des équipes municipales. Urgence de la réforme de la taxe professionnelle et de l'application de la péréquation. Rétablissement du programme d'extension des équipements routiers et ferroviaires. Encouragement de la création d'entreprises. Maintien des services publics. Dénonciation du rôle mineur du département dans l'aménagement du territoire. Création spontanée et volontariste des élus du Maine-et-Loire de syndicats mixtes et de syndicats de communes analogues aux "pays".

HUGO (Bernard), sénateur (Ardèche) RPR.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre titulaire du Conseil national des transports.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

HUGOT (Jean-Paul), sénateur (Maine-et-Loire) RPR.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil d'administration de la Fondation du patrimoine.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la communication audiovisuelle [n° 0038 (98-99)] (27 octobre 1998) - Audiovisuel.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Communication audiovisuelle [n° 0067 (98-99), tome 10] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3841) - Ministère : Agriculture - *Réforme de la politique agricole commune* - Réponse le 16 octobre 1998 (p. 3841) - Politique agricole commune (PAC)

INTERVENTIONS**- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Culture

- (5 décembre 1998) (p. 5886, 5887) : développement de l'éducation artistique : rôle du ministère de la culture à l'égard de l'éducation nationale et des collectivités locales. Patrimoine de proximité. Fondation du patrimoine : nécessité de publier le décret d'application relatif à la labellisation.

Communication audiovisuelle

- (5 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la communication audiovisuelle (p. 5911, 5912) : conséquences européennes du report de la discussion du projet de loi sur l'audiovisuel : transposition de la directive européenne "Télévision sans frontière". Régression des ressources publicitaires. Utilisation de ressources budgétaires. Concurrence avec les chaînes privées. Non-évolution de la redevance. Remboursement des exonérations de redevance. Modification des structures de financement de la télévision publique. La commission des affaires culturelles s'en remettra à la sagesse du Sénat pour ces crédits.

HUGUET (Roland), sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre suppléant du Comité national chargé d'évaluer les dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées dépendantes.

Membre suppléant du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2839, 2841) : cohérence de la politique gouvernementale de réduction des inégalités. Programme trajet d'accès à l'emploi, TRACE, destiné aux jeunes en difficulté. Plan emploi-jeunes dans le département du Pas-de-Calais. Parité garçons filles. Financement du volet insertion du RMI. Expansion des contrats de qualification aux adultes demandeurs d'emplois. Santé publique et accès aux soins. Mise en oeuvre du droit au logement. Financement ; participation des collectivités territoriales. Vote de ce projet de loi par le groupe socialiste.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (28 novembre 1998) (p. 5313, 5315) : demande un report à cinq ans de la suppression du "duty free". Inquiétude quant au nombre de créations d'entreprises : exemple du Nord-Pas-de-Calais. Priorité au développement de l'artisanat : rôle de l'Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux, EPARECA. Transmission d'entreprises : possibilité de création d'un statut du "salarié reprenneur". Effet nocif sur la transmission d'entreprises de l'indemnité de départ des commerçants et artisans. Doublement des contrats installation-formation. Faiblesse des moyens financiers des chambres des métiers par rapport à leurs responsabilités. Risque de pénalisation des jeunes de niveau supérieur accédant à l'apprentissage. Risque de concurrence des agriculteurs suite au projet de loi d'orientation agricole concernant la pluriactivité. Simplification des démarches administratives et efforts en faveur de la formation - **Examen des crédits - Art. 79 (actualisation de la taxe pour frais de chambres de métiers)** (p. 5320) : détermination du montant du droit fixe de la taxe pour frais de chambre de métiers. (p. 5321) : son amendement n° II-53 : fixation du droit additionnel à la taxe professionnelle ; retiré. Disparité trop grande entre les taux des différents départements dans l'ancien système. Exemple du Pas-de-Calais. Souhait des présidents de chambres de métiers d'assurer la maîtrise de la fixation du taux.

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) (p. 5675, 5679) : amélioration de la situation de l'emploi. Rôle des collectivités et du monde associatif dans la mise en oeuvre des emplois-jeunes. Relance nécessaire de la validation des acquis pour les jeunes à bas niveaux de qualification. Réduction du temps de travail. Bilan des premiers mois d'application de la loi des 35 heures. Nécessité d'un accord collectif de branche pour certaines activités. Renforcement de la solidarité envers les plus éloignés de l'insertion professionnelle. Souhait d'une publication rapide des textes d'application de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions. Augmentation des moyens des services. Poursuite des politiques d'allègement de cotisations sociales consenties aux employeurs. Rééquilibrage entre le coût d'un licenciement et celui d'une préretraite. Montée de l'intérim et du temps partiel. Formation professionnelle. Avec le groupe socialiste, approuve le projet de budget du ministre de l'emploi et de la solidarité - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5689) : se déclare opposé à l'amendement n° II-22 de la commission (réduction des crédits). Amendement allant à l'encontre des intérêts des entreprises et des salariés.

HUMBERT (Jean-François), sénateur (Doubs) RI.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

HURIET (Claude), sénateur (Meurthe-et-Moselle) UC.

Elu questeur du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales.

Membre titulaire du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

Membre titulaire de la Commission de génie génétique.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 222 (97-98)] modifiée par l'Assemblée nationale, relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0263 (97-98)] (4 février 1998) - Santé.

Proposition de loi constitutionnelle tendant à garantir la stabilité du régime électoral des assemblées parlementaires et des assemblées des collectivités territoriales [n° 0277 (97-98)] (5 février 1998) - Elections.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0426 (97-98)] (12 mai 1998) - Santé.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 18 (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3352) - Ministère : Emploi - *Situation juridique des médecins employés par l'Etat* - Réponse le 19 juin 1998 (p. 3352) - Médecins

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - (21 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 333, 334) : image de la France : terre d'accueil. Politique d'immigration indissociable

d'une politique d'aide aux pays en développement. Population vieillissante de la France et de l'Europe. Appel nécessaire à une immigration réfléchie et maîtrisée. Baisse prévisible de la population active. Impact du solde migratoire sur la croissance. Mise en oeuvre indispensable d'une politique d'immigration fondée sur la maîtrise concertée des flux migratoires. Risque de déstabilisation de la Nation induit par le dispositif proposé. Le groupe de l'Union centriste votera contre ce projet de loi et pour les amendements de la commission.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux [n° 0260 (96-97)]** - (5 février 1998) - **Discussion générale** (p. 676) : transposition de la directive européenne. Principe d'exonération pour risque de développement. Produits de santé soumis à autorisation de mise sur le marché. Régime du médicament en Allemagne. Demande une législation sur l'aléa thérapeutique - **Art. 12 (cause d'exonération - Art. 1386-11 du code civil)** (p. 718) : se déclare opposé aux amendements n° 8 de la commission (suppression de l'exonération pour risque de développement) et n° 25 du Gouvernement (suppression de l'exonération du risque de développement pour les produits du corps humain). (p. 722) : sur l'amendement n° 25 du Gouvernement (suppression de l'exonération du risque de développement pour les produits du corps humain), se déclare opposé au sous-amendement n° 34 de la commission.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Deuxième lecture [n° 0222 (97-98)]** - (26 février 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 978, 981) : urgence de la réforme. Enrichissement du texte par l'Assemblée nationale. Contrôle de l'établissement français du sang. Amendements proposés par la commission des affaires sociales et relatifs aux missions et pouvoirs de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Modifications apportées par l'Assemblée nationale : Comité national de sécurité sanitaire ; précisions concernant l'Institut de veille sanitaire, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, ainsi que l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Missions attribuées aux agences. Objectifs d'efficacité, de cohérence et de lisibilité. Réforme de la transfusion sanguine. Nouvelles règles de sécurité sanitaire pour certains produits de santé. Statut des préparations hospitalières. Produits thérapeutiques annexés. Missions des pharmaciens inspecteurs de santé publique, des médecins inspecteurs de santé publique et des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales. Texte dense et novateur, enrichi par les apports de l'Assemblée nationale et du Sénat. Souhait d'un large consensus lors du vote de la proposition de loi - **Demande de priorité** (p. 1002) : demande l'examen en priorité des articles 4, 4 bis, 5 et 6 - **Art. 4 (par priorité) (missions et organisation de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments)** - **Art. L. 794-1 du code de la santé publique (statut juridique et missions de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments)** (p. 1005) : son amendement n° 2 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture ; participation des agences au contrôle de l'application des lois et règlements concernant les produits de sa compétence pour protéger la santé humaine ; adopté. (p. 1006) : accepte l'amendement n° 26 de M. François Autain (transfert à l'Agence des laboratoires de référence travaillant dans le champ d'activité de celle-ci). (p. 1007) : distinction entre l'amendement n° 26 précité et celui déposé à l'Assemblée nationale prévoyant un décret en Conseil d'Etat pour préciser les modalités du transfert. (p. 1008) : accepte l'amendement n° 45 de M. Dominique Braye (clarification rédactionnelle). Demande la transformation de l'amendement de conséquence n° 27 de M. François Autain en sous-amendement à l'amendement n° 45 précité - **Art. L. 794-2 du code de la santé publique (moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions)** (p. 1009, 1010) : accepte les amendements de M. Dominique Braye n° 46 (renforcement des moyens de recherche humains et matériels de l'Agence), n° 47 (distinction entre médicaments à usage humain et médicaments à usage vétérinaire) et n° 48

(attribution de la maîtrise du visa publicité à l'Agence). (p. 1011) : ses amendements n° 3 et n° 4 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture ; adoptés. Sur l'amendement n° 49 de M. Dominique Braye, s'en remet à la sagesse du Sénat (suppression du 9e bis du texte de l'article L. 794-2 du code de la santé publique relatif au contrôle de la qualité des eaux minérales) - **Art. L. 794-4 du code de la santé publique (administration de l'Agence)** (p. 1012) : accepte l'amendement n° 22 de M. Charles Descours (suppression de la participation de deux membres du Parlement à la gestion de l'Agence) - **Art. L. 794-7 du code de la santé publique (possibilité pour l'Agence de recourir aux grands corps de l'Etat)** : son amendement n° 5 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 5 (par priorité) (participation de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments à l'élaboration des textes et des décisions de police sanitaire)** (p. 1014, 1015) : ses amendements n° 6 et n° 7 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture ; adoptés. Accepte l'amendement n° 23 de M. Charles Descours (distinction entre la réglementation applicable aux produits et la police sanitaire). Importance de la capacité d'expertise de l'Agence - **Art. 6 (par priorité) (conséquences de la création de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments dans le code de la santé publique)** (p. 1016, 1017) : ses amendements n° 8 : révision tous les cinq ans de l'agrément délivré aux groupements de producteurs pour distribuer des médicaments vétérinaires ; et n° 9 : délivrance des autorisations de mise sur le marché des médicaments vétérinaires et des autorisations d'établissements pharmaceutiques par l'Agence ; adoptés. Accepte l'amendement n° 50 de M. Dominique Braye (prévision d'une période transitoire de six mois permettant aux groupements de producteurs de se mettre en conformité avec l'agrément quinquennal) - **Art. 1er A (comité central de la sécurité sanitaire - Chapitre IX nouveau du livre VIII, art. L. 796-1 nouveau du code de la santé publique)** (p. 1018, 1019) : son amendement n° 1 : coordination de la politique scientifique des Agences et de l'Institut de veille sanitaire assurée par le Comité national de sécurité sanitaire ; adopté. Sur l'amendement n° 29 du Gouvernement, s'oppose à la première partie (participation des ministres assurant la tutelle des établissements créés au Comité national de sécurité sanitaire) et accepte la deuxième (participation du président du conseil scientifique de l'Institut de veille sanitaire au Comité national de la sécurité sanitaire) - **Art. 1er ter (lutte contre les infections nosocomiales - art. L. 711-1 et L. 711-2-2 nouveau du code de la santé publique)** (p. 1021, 1022) : accepte les amendements n° 30 du Gouvernement (obligation de mise en place d'un système qualité en stérilisation dans les établissements de santé publics et privés) et n° 25 de M. François Autain (modification des dispositions concernant les maladies à déclaration obligatoire). - **Art. 2 (missions et organisation de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé - Chapitre VI nouveau du livre VIII et art. L. 793-1 à L. 793-9 nouveaux du code de la santé publique)** (p. 1026, 1027) : accepte l'amendement n° 44 de M. Dominique Braye (rétablissement du texte élaboré en première lecture par le Sénat : exclusion du contrôle de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé de la publicité pour les aliments à finalité sanitaire) et demande le retrait de l'amendement n° 17 de M. Dominique Leclerc (participation au conseil d'administration et au conseil scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire de biologistes, pharmaciens et médecins des hôpitaux) - **Après l'art. 8 bis** (p. 1029, 1030) : accepte l'amendement n° 31 du Gouvernement (date de l'application obligatoire des dispositions du livre V bis à tous les dispositifs médicaux) - **Art. 9 (organisation et sécurité sanitaire de la transfusion sanguine - art. L. 666-8 à L. 666-12, L. 667-1 à L. 667-13, L. 668-1 à L. 668-5, L. 668-7 et L. 668-8, L. 669-1 et L. 669-2, L. 669-4 et L. 670-2, L. 711-1 et L. 711-2-2 nouveau du code de la santé publique)** (p. 1032, 1033) : accepte les amendements du Gouvernement n° 32 (suppression de l'avis obligatoire de l'établissement français du sang sur l'arrêté fixant les tarifs de cession des produits sanguins labiles), n° 33 (adaptation de la composition du conseil

d'administration de l'établissement français du sang au regard de la mise en place de l'opérateur unique) et n° 34 (précisions concernant les personnels de l'établissement français du sang). S'oppose à l'amendement n° 43 de Mme Nicole Borvo (caractère d'établissement unique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris). (p. 1034, 1035) : accepte les amendements du Gouvernement n° 35 (modalités de fonctionnement financier de l'établissement français du sang et possibilité de recours à l'emprunt), n° 36 (substitution de l'établissement français du sang aux établissements de transfusion sanguine en ce qui concerne la responsabilité encourue au titre de l'activité de prélèvement), n° 37 (conséquences de la création d'un opérateur unique en ce qui concerne des produits sanguins labiles) et n° 38 (suppression de l'association de l'établissement français du sang au sein du laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies). Son amendement n° 10 : caractère régional ou interrégional des établissements de transfusion sanguine ; adopté. (p. 1036) : accepte les amendements du Gouvernement n° 39 (dispositions nécessaires à la mise en place de l'établissement français du sang) et n° 40 (cadre transitoire à la situation des personnels actuels de la transfusion) - **Art. 10 (sécurité sanitaire des produits biologiques - Art. L. 665-15-1, L. 665-16, L. 672-1, L. 672-10, L. 672-15 et L. 674-9 nouveaux, L. 673-8, L. 673-9-1 nouveau, L. 673-10 et L. 673-11, L. 674-1, L. 674-8, L. 676-2 et L. 676-3, L. 676-5, L. 209-18-3 nouveau du code de la santé publique, art. L. 511-8 et L. 511-8-1 nouveau du code pénal)** (p. 1039, 1040) : accepte les amendements du Gouvernement n° 13 (régime d'encadrement des "banques de tissus et de cellules" selon leur finalité thérapeutique ou scientifique), n° 14 (conséquence de l'amendement tendant à une modification de l'article 18 de la loi du 31 décembre 1992 relatif aux activités d'importation et d'exportation d'organes, de tissus et de cellules issus du corps humain) et n° 15 (conditions médico-techniques d'autorisation auxquelles seront soumises les activités de prélèvement allogénique précisées par un décret en Conseil d'Etat). (p. 1041, 1042) : accepte l'amendement n° 51 de M. Dominique Braye (mise en place de la traçabilité des produits de xénogreffes) ainsi que l'amendement n° 16 du Gouvernement (simplification relative aux activités d'importation et d'exportation des organes, tissus et cellules issus du corps humain) - **Art. 11 bis (sous-traitance des préparations hospitalières - Art. L. 511-1, L. 511-3, L. 511-4 nouveau et L. 595-7 du code de la santé publique)** (p. 1043) : son amendement n° 12 : renforcement de la sécurité des préparations hospitalières ; adopté - **Art. 11 quater (matières premières à usage pharmaceutique - Chapitre X nouveau du livre V - Art. L. 658-13 à L. 658-16 nouveaux du code de la santé publique)** (p. 1045, 1046) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Dominique Braye n° 54 (introduction d'une distinction entre principes actifs et excipients qui ont un usage alimentaire et compétence de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé sur les principes actifs), n° 53, n° 55 et n° 56 sur le même objet. Application du raisonnement sur la filière en matière de médicament - **Art. 12 (inspection - Chapitre VIII nouveau du livre VIII - Art. L. 795-1 à L. 795-5 nouveaux, L. 562 et L. 562-1 nouveau du code de la santé publique)** (p. 1049) : accepte les amendements du Gouvernement n° 41 de précision et n° 42 (habilitation des agents de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, DGCCRF, à rechercher et à constater les infractions à la législation et à la réglementation relatives à certaines substances et préparations dangereuses) - **Art. 12 quater (exercice de la médecine du travail par des médecins non titulaires des diplômes spécifiques requis)** (p. 1049) : intervient sur l'adoption de cette disposition par l'Assemblée nationale. Régularisation de la situation de médecin du travail - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1051) : satisfaction d'un accord sur l'objectif. Excellent climat du débat. Qualité du travail législatif.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture [n° 0360 (96-97)]** - (21 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1691, 1692) :

problème de la responsabilité des fabricants de produits de santé. Recherche et innovation médicales. Régime de responsabilité applicable aux autorisations temporaires d'utilisation, ATU, pour les traitements thérapeutiques innovants de maladies graves. Question de l'indemnisation de l'aléa thérapeutique. (p. 1693) : s'associe à l'amendement qui sera défendu par le président de la commission des affaires sociales - **Art. 12 bis (obligation de suivi des produits et régime spécifique applicable aux produits de santé)** (p. 1703) : analyse de la jurisprudence judiciaire et administrative. S'associe à l'amendement n° 3 de la commission des affaires sociales présenté par son président (suppression des dispositions refusant l'exonération pour risque de développement lorsque le dommage a été causé par un élément du corps humain, par des produits issus de celui-ci ou par tout autre produit de santé). (p. 1710) : intervient sur les amendements n° 2 de M. Jean-Jacques Hyest et n° 3 de la commission des affaires sociales (suppression des dispositions refusant l'exonération pour risque de développement lorsque le dommage a été causé par un élément du corps humain, par des produits issus de celui-ci ou par tout autre produit de santé). Jurisprudence sur le risque de développement concernant l'enveloppe d'un médicament.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0407 (97-98)] - (5 mai 1998) - **Art. 12 bis (exclusion des éléments du corps humain de la cause d'exonération - obligation de suivi des produits)** (p. 2029, 2030) : parole sur l'article. Remise en cause du régime juridique uniforme appliqué à tous les produits de santé publique.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction [n° 0424 (97-98)]** - (4 juin 1998) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 410 (97-98)** (p. 2730) : action de Handicap international. Hommage aux victimes des mines antipersonnel. Rôle éminent de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel. Convention d'Ottawa. Souhait d'application immédiate des dispositions de la convention d'Ottawa. Amplification nécessaire de l'aide internationale. Aide de la France.

- **Proposition de loi tendant à l'élimination des mines antipersonnel [n° 0410 (97-98)]** - (4 juin 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 424 (97-98)** - Voir son intervention sous le projet de loi n° 424 (97-98) (p. 2730) - **Avant l'art. 1er** (p. 2738) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (définitions).

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0426 (97-98)]** - (4 juin 1998) - **Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - Discussion générale** (p. 2761, 2762) : élaboration du texte dans un excellent climat. Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Collaboration des laboratoires de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Réforme majeure de l'administration sanitaire. Nécessité de mettre le droit en conformité avec les nouvelles pratiques. Législation relative aux moyens donnés à l'autorité sanitaire en matière de dispositifs médicaux.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4391, 4394) : impératif de la maîtrise de l'évolution des dépenses de santé. Opposé aux sanctions collectives prévues par les ordonnances de 1996. Nécessaire adhésion des professions de santé à l'adaptation du système de soins. Responsabilisation des acteurs et des bénéficiaires du système de santé. Evaluation médicale. Expérimentation. Mise en route de la régionalisation du système de santé. Coïncidence entre l'intérêt des malades et les préoccupations

économiques. Généralisation de la confrontation aux difficultés en matière de financement des dépenses de santé pour tous les pays développés. Souhait d'un système de santé plus performant, plus proche du citoyen et du producteur de soins.

- **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - **Titre II** (dispositions relatives aux ressources) - **Art. 2** (affectation des excédents de la contribution sociale de solidarité des sociétés, CSSS, au Fonds de solidarité vieillesse, FSV, et création, au sein du FSV d'un fonds de réserve pour les retraites) (p. 4439) : utilisation des excédents par le biais du fonds de réserve - **Art. 11 bis** (majoration des droits sur le tabac) (p. 4465) ; se déclare favorable à l'amendement n° 7 de la commission (substitution d'une taxe additionnelle de santé publique à une hausse générale des droits sur le tabac) - **Art. 11 ter** (situation des collaborateurs occasionnels des services publics au regard des régimes de sécurité sociale) : médecins siégeant dans des commissions administratives. Votera l'amendement n° 8 de la commission (suppression du troisième alinéa du texte prévoyant l'exonération de cotisations sociales pour les rémunérations perçues par les fonctionnaires dans le cadre d'activités annexes) - **Titre III** (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie) - **Section 1** (branche famille) - **Art. 14** (extension du bénéfice de l'allocation de rentrée scolaire aux familles d'un enfant) (p. 4474) : conditions d'application des nouvelles mesures inscrites dans le projet de loi - **Section 2** (branche maladie) - **Art. 16** (création d'un système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie et d'un conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie - art. L. 161-28-1 à L. 161-28-4 nouveaux, L. 161-29 et L. 161-30 du code de la sécurité sociale) (p. 4480) : son amendement n° 64 : possibilité pour le conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie de donner un avis sur le périmètre des objectifs de dépenses ; adopté - **Art. 18** (élargissement des missions des unions des médecins exerçant à titre libéral - art. 8 de la loi n° 93-8 du 4 janvier 1993, art. L. 791-2 du code de la santé publique) (p. 4484, 4485) ; se déclare favorable aux amendements de la commission n° 15 (attribution de nouvelles compétences d'évaluation des pratiques médicales aux unions générales de médecins et transmission des données informatisées aux unions) et n° 16 (transmission des informations à la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés). Transparence et partage des informations - **Art. 23** (création d'un droit de substitution au profit du pharmacien - art. L. 512-3 nouveau et L. 601-6 du code de la santé publique, art. L. 707-10 du code de la propriété intellectuelle, art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale) (p. 4500) : son amendement n° 65 : indication du nom du médicament générique et de l'identification du pharmacien ayant procédé à la substitution de la spécialité prescrite ; adopté. (p. 4501, 4502) : absence de complication administrative par le biais de son amendement précité. Son amendement n° 66 : définition de la spécialité générique pour mieux assurer la protection de la propriété industrielle et de l'innovation ; adopté. (p. 4503) : son amendement n° 67 : présentation par le Gouvernement au Parlement dans les annexes au projet de loi de financement d'un bilan de l'application des dispositions relatives au taux maximal des ristournes des officines ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - **Art. 25** (institution d'une clause de sauvegarde applicable à la progression du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique - art. L. 138-10 à L. 138-19 nouveaux du code de la sécurité sociale) (p. 4514, 4516) : ses amendements n° 68 : rétablissement du texte initial du Gouvernement en ne retenant dans le chiffre d'affaires que les médicaments utilisés dans le cadre de la médecine ambulatoire ; et n° 69 : limitation des effets des variations par un lissage des tranches ; devenus sans objet. Sur l'amendement n° 27 de la commission (rétablissement du texte initial du projet de loi qui exonère de la contribution les entreprises ayant passé convention avec le comité économique du médicament), son sous-amendement de précision n° 70 ; devenu sans objet. Sur l'amendement de

coordination n° 28 de la commission, son sous-amendement n° 71 : appel à la responsabilité économique de l'industrie pharmaceutique à due concurrence de ses activités réelles ; devenu sans objet.

HUSSON (Roger), sénateur (Moselle) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

HYEST (Jean-Jacques), sénateur (Seine-et-Marne) UC.

chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'intérieur et du ministre de la défense le 1er décembre 1997 ; fin de mission le 10 avril 1998.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Juge titulaire de la Cour de justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Vice-président, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (21 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

DÉPÔTS

Rapport supplémentaire, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 151 (97-98)] de M. Nicolas About, tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce, et la proposition de loi [n° 400 (97-98)] de M. Robert Pagès et plusieurs de ses collègues, relative à l'attribution de la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0309 (97-98)] (25 février 1998) - **Divorce ou séparation de corps.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois sur le projet de loi [n° 241 (97-98)], modifié par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de la publicité foncière [n° 0310 (97-98)] (25 février 1998) - **Comptabilité.**

Proposition de loi tendant à unifier le délai de prescription de l'action en responsabilité civile professionnelle des avocats [n° 0338 (97-98)] (5 mars 1998) - **Professions judiciaires et juridiques.**

Proposition de loi, tendant à modifier l'article 31 de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau [n° 0437 (97-98)] (19 mai 1998) - **Cours d'eau, étangs et lacs.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 532 (97-98)], adoptée par l'Assemblée nationale, portant extension de la qualification d'officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application de la police nationale, et la proposition de loi [n° 485 (97-98)] de M. Paul Loridant et plusieurs de ses collègues, pour l'extension de la qualification d'officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application de la police nationale [n° 0042 (98-99)] (28 octobre 1998) - **Police.**

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Territoires d'outre-mer** [n° 0071 (98-99), tome 8] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 12 (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3346) - Ministère : Justice - *Mauvaise gestion de certains tribunaux* - Réponse le 19 juin 1998 (p. 3347) - **Cours et tribunaux**

Questions orales sans débat :

n° 279 (JO Débats du 14 mai 1998) (p. 2302) - Ministère : Aménagement du territoire - *Entretien des rivières* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3398) - **Cours d'eau, étangs et lacs**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité** [n° 0145 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (13 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 42) : programme de la "majorité plurielle". Confusion entre immigration et nationalité. (p. 43) : naturalisation. Rapport de M. Patrick Weil. Rapport de la commission Marceau Long. Vote en urgence et débat tronqué. Histoire du droit de la nationalité. Maintien de la déclaration de volonté à seize ans. (p. 44) : pertinence de la réforme de 1993. Possibilité de lier cette démarche à celles prévues pour le service national ou l'inscription sur les listes électorales. Acquisition de la nationalité et intégration. Calendrier des discussions sur la nationalité et l'immigration. Le groupe de l'Union centriste ne souhaite pas la remise en cause du principe de la réforme de 1993 et n'apportera pas son soutien à ce texte.

- **Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - **Art. 1er A** (*délai préalable à l'acquisition de la nationalité française à*

raison du mariage) (p. 76) : son amendement de suppression n° 45 ; adopté. Mariages de complaisance. (p. 77) : difficultés rencontrées par les officiers d'état civil pour empêcher à temps la célébration des mariages de complaisance. Inopposabilité de ce délai lorsque le couple a un enfant - **Art. 1er** (*acquisition de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France*) (p. 87) : son amendement de suppression n° 46 ; adopté. Suppression de la déclaration mais maintien de la demande d'un certificat de nationalité. Amélioration de la loi de 1993. Qualité des travaux de la commission Marceau-Long. (p. 88) : ses amendements n° 47 : accomplissement de la scolarité obligatoire en France ; et n° 48 : justification de sa résidence habituelle en France pendant les cinq années qui précèdent la majorité ; devenus sans objet. Son amendement n° 49 : justification de la résidence habituelle en France ; devenu sans objet. (p. 89) : son amendement n° 50 : obligation de continuité de résidence ; devenu sans objet. Son amendement n° 51 : information en matière de droit de la nationalité ; devenu sans objet - **Après l'art. 1er** (p. 104) : son amendement n° 52 : communication de l'information relative à la déclaration pour obtenir la nationalité française lors du recensement devant intervenir à la suite de la modification de la loi sur le service national ; adopté. Ses amendements n° 53 : remise par le maire des textes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et de la Constitution ; et n° 54 : remise par le maire de documents dont la liste est fixée par décret ; retirés. (p. 105) : sur l'amendement n° 44 de M. Patrice Gélard (remise solennelle au cours d'une cérémonie publique à la mairie du lieu de résidence d'un certificat d'acquisition de la nationalité française), intervient sur le sous-amendement n° 128 de M. Jean Chérioux (lecture en français de passages de la Constitution) - **Art. 2** (*faculté de décliner la qualité de Français*) (p. 107, 108) : son amendement de suppression n° 55 ; adopté. Liste des crimes ou délits commis après dix-huit ans et sanctionnés avant vingt et un ans empêchant d'acquérir la nationalité française. Son amendement de repli n° 56 ; devenu sans objet - **Art. 3** (*perte de la faculté de décliner la qualité de Français*) (p. 109) : son amendement de suppression n° 57 ; adopté - **Art. 4** (*acquisition de la nationalité française par les enfants de diplomates étrangers, nés et résidant en France*) (p. 110) : son amendement de suppression n° 58 ; adopté - **Art. 5** (*anticipation de l'acquisition de la nationalité française en raison de la naissance et de la résidence en France*) (p. 111) : son amendement de suppression n° 59 ; adopté. Maintien du dispositif de la loi de 1993 qui permet l'acquisition de la nationalité française à partir de l'âge de 16 ans - **Après l'art. 5 bis** (p. 115) : se déclare opposé à l'amendement n° 109 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (acquisition de la nationalité française par un mineur né à l'étranger de parents étrangers dès lors qu'il a sa résidence habituelle en France depuis huit ans et qu'il a été scolarisé pendant au moins cinq années). Droit du sol et condition de naissance en France. Naturalisation - **Après l'art. 5 bis ou avant l'art. 15 A** : intervient sur l'amendement n° 29 de M. Philippe de Gaulle (possibilité pour tout étranger ayant servi dans les armées françaises et ayant été blessé au cours d'un engagement opérationnel de réclamer la nationalité française par déclaration pour lui et pour sa descendance) - **Art. 6** (*coordination avec la suppression de la manifestation de volonté d'être français - dispense de stage pour la naturalisation des réfugiés*) (p. 120) : son amendement de suppression n° 62 ; adopté. Convention de Genève - **Art. 7** (*obstacles à l'acquisition de la nationalité française*) (p. 121) : son amendement de suppression n° 63 ; adopté - **Art. 8** (*effet collectif de l'acquisition de la nationalité française*) (p. 123) : son amendement n° 64 : suppression de la mention de la résidence alternée des enfants ; retiré - **Art. 9** (*coordination avec la suppression de la manifestation de volonté d'être français*) : son amendement de suppression n° 65 ; adopté - **Art. 11** (*non-application du double droit du sol aux enfants de diplomates étrangers*) (p. 125) : son amendement de suppression n° 66 ; adopté - **Avant l'art. 15 A** (p. 132, 133) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de la commission (nationalité française d'origine du descendant né en France d'une personne elle

même née sur le territoire des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin ou de la Moselle avant le 11 novembre 1918) - **Art. 15 A (application du double droit du sol aux enfants nés en France d'un parent né sur le territoire des anciens départements français d'Algérie)** (p. 133) : son amendement de suppression n° 68 ; adopté - **Art. 15 B (accès aux dossiers administratifs en matière de nationalité)** (p. 134) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 18 de la commission. Amendement de l'Assemblée nationale introduisant l'article 15 A. Existence d'un texte sur le sujet - **Art. 15 (coordination avec le code du service national)** (p. 135) : son amendement de suppression n° 69 ; adopté - **Art. 15 bis (titre d'identité républicain)** : son amendement de suppression n° 72 ; adopté - **Art. 16 (régime juridique applicable aux manifestations de volonté déjà inscrites mais non encore enregistrées à la date d'entrée en vigueur de la loi)** (p. 136) : son amendement de suppression n° 73 ; adopté - **Art. 17 (régime transitoire d'acquisition de la nationalité française par certaines catégories de jeunes nés en France de parents étrangers)** (p. 137) : son amendement de suppression n° 74 ; adopté - **Art. 18 (maintien de la dispense de stage pour la naturalisation des personnes nées en France de parents étrangers et âgées de plus de 21 ans à la date d'entrée en vigueur de la loi)** : son amendement de suppression n° 75 ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 140) : le groupe de l'Union centriste votera le texte tel qu'il résulte des travaux du Sénat. Possibilité donnée aux jeunes de choisir leur nationalité avec la loi de 1993. Dénonce un débat totalement idéologique. Intégration au quotidien.

- **Proposition de loi renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière - Deuxième lecture [n° 0259 (96-97)]** - (15 janvier 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 172, 173) : texte émanant de plusieurs propositions de loi déposées à l'Assemblée nationale. Saisie des logements principaux. Coordination entre les procédures de saisie immobilière et de traitement du surendettement. Groupe de travail sénatorial sur les problèmes de surendettement. Suppression du délai de six mois pour procéder à la vente amiable du bien. Fonds de solidarité logement. Intervention du juge dans la mise à prix. Adjudication d'office au créancier à défaut d'enchère. Mécanisme d'enchères descendantes. Propose de voter conforme cette proposition de loi - **Art. 1er bis (délai pour procéder à la vente amiable du logement principal - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 176, 177) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 2 de M. Robert Pagès - **Art. 3 bis (remise en vente sur baisses successives du prix fixées par le juge)** (p. 178) : s'oppose aux amendements de suppression n° 1 du Gouvernement et n° 3 de M. Robert Pagès. Procédure de liquidation judiciaire.

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat** - (22 janvier 1998) (p. 402, 404) : incohérences de la carte judiciaire. Insuffisance du nombre de magistrats. Moyens financiers. Délinquance des mineurs. Garanties de l'indépendance des parquets ; instructions du garde des sceaux ; maintien de la responsabilité de la politique pénale du Gouvernement. Réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Police judiciaire.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux [n° 0260 (96-97)]** - (5 février 1998) - **Art. 8 (responsabilité du vendeur, du loueur ou de tout autre fournisseur - Art. 1386-7 du code civil)** (p. 688) : intervient sur l'amendement n° 5 de la commission (exception du crédit-bailleur). (p. 689) : son amendement n° 17 : exclusion des professionnels de la construction ; retiré - **Art. 10 (charge de la preuve - Art. 1386-9 du code civil)** (p. 690) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de la commission (lien de causalité entre produit défectueux et dommage) - **Art. 12 (cause d'exonération - Art. 1386-11 du code civil)** (p. 710) : son amendement n° 18 : défaut né postérieurement ; adopté. (p. 716) : se déclare opposé à l'amendement n° 8 de la commission (suppression de l'exonération pour risque de développement) - **Art. 12 bis (obligation de suivi des**

produits - Art. 1386-11-1 du code civil) (p. 723) : son amendement de suppression n° 19 ; rejeté. (p. 725) : son amendement de repli n° 20 ; retiré - **Art. 13 (réduction ou suppression de la responsabilité du producteur en cas de faute de la victime - Art. 1386-12 du code civil)** (p. 726) : son amendement n° 21 : suppression de l'alinéa 2 - définition de la faute de la victime ; adopté - **Art. 26 (application au territoire de la Nouvelle-Calédonie, des îles Wallis-et-Futuna et à la collectivité territoriale de Mayotte du régime des garanties immobilières)** (p. 730) : son amendement n° 22 : exclusion de la Nouvelle-Calédonie ; devenu sans objet. Se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 33 du Gouvernement.

- **Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0151 (96-97)]** - (10 février 1998) - En remplacement de M. Daniel Hoefel, rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 746) : opportunité de cette proposition de loi. Loi de 1975 portant réforme du divorce. (p. 747) : prestation compensatoire sous forme de rente. Synthèse de la commission des lois sur les propositions de loi déposées par MM. Nicolas About et Robert Pagès tendant à l'assouplissement des conditions de révision de la prestation compensatoire sous forme de rente. Terme de la rente. Dispositions facilitant le versement de la prestation en capital. Transmission de la dette aux héritiers.

- **Projet de loi relatif à la nationalité - Nouvelle lecture [n° 0287 (97-98)]** - (25 février 1998) - **Question préalable** (p. 940, 941) : le groupe de l'Union centriste votera la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable. Possibilité de diffuser l'information relative à la loi de 1993 à l'occasion de l'inscription automatique des jeunes de dix-huit ans sur les listes électorales.

- **Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0151 (96-97)] - Suite de la discussion - (25 février 1998)** - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale (suite)** (p. 942) : transmission de la prestation aux héritiers. Ouverture de la révision de la prestation compensatoire sous forme de rente aux héritiers du débiteur - **Art. 1er (caractère forfaitaire de la prestation compensatoire et conditions de sa révision)** (p. 943) : s'oppose à l'amendement n° 7 du Gouvernement (révision en cas de changement imprévu et important). Subjectivité de l'appréciation du caractère imprévu. Préférence de la commission pour le caractère "substantiel" du changement. (p. 946) : s'oppose aux amendements n° 4 de M. Nicolas About (caducité de la prestation compensatoire en cas de remariage ou de concubinage notoire du créancier) et n° 5 de M. Robert Pagès (cessation de plein droit de la prestation compensatoire en cas de remariage ou de concubinage notoire du créancier). Fondement de la prestation compensatoire. Souhaite que la mariée constitue un motif de demande de révision - **Après l'art. 1er** (p. 947) : accepte l'amendement n° 8 du Gouvernement (compétence du juge délégué aux affaires familiales pour la révision de la prestation compensatoire). (p. 948) : s'oppose à l'amendement n° 9 du Gouvernement (motivation de la décision du juge en cas d'exception au principe du versement en capital). Inefficacité de la motivation spéciale. (p. 949) : accepte les amendements du Gouvernement n° 10 (extension des possibilités d'abandon de biens en matière de prestation compensatoire en capital) et n° 11 (possibilité pour l'époux débiteur de demander à tout moment la capitalisation de la rente) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 15 : conversion de la rente en capital à la demande du débiteur ou du créancier ; adopté - **Art. 2 (fixation de la durée de la rente par le juge)** (p. 951) : s'oppose à l'amendement n° 12 du Gouvernement (nouvelle rédaction). Transformation de la rente en pension alimentaire. Accepte l'amendement n° 1 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (mention que la rente peut être viagère). S'oppose à l'amendement n° 2 de M. Nicolas About (impossibilité pour la rente d'excéder une durée équivalente à deux fois la durée effective du mariage sauf conséquences d'une exceptionnelle gravité) -

Art. 2 bis (possibilité pour les héritiers du débiteur de la rente compensatoire de demander sa révision) (p. 954) : proposition de la commission qui prévoit la transmission de la rente aux héritiers mais aussi la possibilité de révision en vertu de l'article 273 du code civil. S'oppose à l'amendement n° 13 du Gouvernement (intransmissibilité de la charge de la rente compensatoire aux héritiers du débiteur, assortie de la possibilité pour le créancier dans le besoin de demander une pension alimentaire à la succession de son ex-conjoint décédé), modifié par le sous-amendement n° 16 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (transmissibilité de la charge de la rente compensatoire et possibilité pour les héritiers du débiteur d'en demander la révision ou la suppression). S'oppose aux amendements identiques n° 3 de M. Nicolas About et n° 6 de M. Robert Pagès (intransmissibilité de la charge de la rente compensatoire aux héritiers du débiteur). (p. 956) : révision, suppression ou suspension - Après l'art. 2 (p. 957) : accepte l'amendement n° 14 du Gouvernement (élargissement des garanties susceptibles d'assurer le paiement de la rente) - **Art. 3** (relèvement du seuil d'exonération du droit de mutation à titre gratuit applicable aux versements en capital entre époux lorsqu'ils proviennent des biens propres de l'un d'eux) (p. 958) : volonté de favoriser le versement d'un capital - **Intitulé de la proposition de loi** : au nom de la commission, propose la rédaction suivante : "proposition de loi relative à la prestation compensatoire en matière de divorce" ; adoptée.

- **Projet de loi portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de publicité foncière - Troisième lecture [n° 0241 (97-98)]** - (25 mars 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1278, 1279) : texte déposé par le précédent gouvernement. Régime de la publicité foncière. Date d'entrée en vigueur. Composition du Comité de la réglementation comptable. Possibilité pour les sociétés françaises cotées d'établir leurs comptes consolidés par référence aux règles internationalement reconnues. Propose au Sénat de voter conforme le texte transmis par l'Assemblée nationale.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture [n° 0360 (96-97)]** - (21 avril 1998) - **Art. 12 bis** (obligation de suivi des produits et régime spécifique applicable aux produits de santé) (p. 1704) : son amendement n° 2 : suppression des dispositions refusant l'exonération pour risque de développement lorsque le dommage a été causé par un élément du corps humain, par des produits issus de celui-ci ou par tout autre produit de santé ; adopté. Risques sériels.

- **Proposition de loi relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats - Deuxième lecture [n° 0336 (97-98)]** - (21 avril 1998) - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 1720, 1721) : se déclare favorable à l'amendement de coordination n° 2 de la commission.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0407 (97-98)]** - (5 mai 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2031, 2032) : aléa thérapeutique. Votera sans enthousiasme le texte de compromis élaboré par la CMP.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - Après l'art. 30 (p. 2133) : déclare ne s'être pas opposé à l'amendement n° 199 de la commission (sortie des associés minoritaires dans une société non cotée, soit à leur initiative, soit à celle des majoritaires à plus de 95 %) tout en souhaitant l'engagement d'une réforme du droit des sociétés - Après l'art. 31 bis (p. 2134) : soutient l'amendement n° 53 de M. Edmond Lauret (extension de la garantie directe de l'Etat à la Caisse des dépôts et consignations ou à l'Agence française de développement, en faveur du logement locatif à Mayotte) - **Art. 33** (retrait de certificats d'investissements cotés) (p. 2137) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 de la commission

(renforcement de la procédure applicable à la reconstitution forcée des droits de vote) - **Art. 33 bis** (législation de la déclaration d'intention en cas de franchissement de seuil pour les sociétés cotées) (p. 2138) : se déclare opposé à l'amendement n° 24 de la commission (dépôt d'une déclaration modificative à la suite d'un changement de l'environnement des sociétés concernées) - Après l'art. 38 quinquies (p. 2175) : se déclare favorable à l'amendement n° 130 de M. Alain Vasselle (exonération des bâtiments occupés par les centres de gestion de la fonction publique territoriale du paiement de la taxe foncière) - Après l'art. 47 (p. 2208) : son amendement n° 2 : maintien du versement de l'indemnité communale aux instituteurs par le Centre national de la fonction publique territoriale ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - (2 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2658) : nombre de policiers municipaux. Encadrement strict de l'action du maire s'agissant de la gestion des personnels. Statut. Règlement de coopération. Financement de la formation. (p. 2659) : coopération entre l'Etat et les communes dans le domaine de la sécurité publique. Le groupe de l'Union centriste votera ce texte. Territoires d'outre-mer. A la demande de M. Daniel Millaud, fait part des problèmes de police municipale en Polynésie française.

- **Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Art. 5** (mise en commun occasionnelle des services de police municipale) (p. 2689) : se déclare opposé au sous-amendement n° 104 du Gouvernement (afflux important de population lié à la saison touristique), modifiant l'amendement n° 22 de la commission (notion d'afflux important de population) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2715) : texte équilibré qui respecte les compétences des maires et assure une meilleure coordination avec la police nationale. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi tel qu'il vient d'être modifié.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Avant l'art. 40** (p. 3079) : son amendement, soutenu par M. Philippe Richert, n° 296 : cas des personnes qui ne disposent pas de domicile ou de résidence stable ; retiré - **Art. 42** (modification de la composition de la commission de surendettement des particuliers) (p. 3172) : son amendement, soutenu par M. Basile Tui, n° 293 : suppression de la participation d'un représentant des locataires désigné par le fonds de solidarité pour le logement ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforçant l'efficacité de la procédure pénale [n° 0434 (97-98)]** - (17 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3306, 3307) : regrette le caractère parcellaire de ce projet de loi. Médiation pénale. Procédure de compensation judiciaire ; obligation constitutionnelle de validation par le juge. Débat sur la distinction entre magistrats du siège et magistrats du parquet. Contentieux de masse ; carte judiciaire. Juge unique en matière correctionnelle. Entraide judiciaire internationale. Réparation des petits délits commis par les mineurs.

- **Suite de la discussion** - (18 juin 1998) - **Art. 20** (notification aux avocats par télécopie) (p. 3378) : intervient sur l'amendement n° 23 de la commission (notification par télécopie avec avis de réception du destinataire) - **Art. 22** (application dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte) (p. 3379, 3380) : importance des questions soulevées par M. Daniel Millaud. Par solidarité avec ce dernier, le groupe de l'Union centriste ne votera pas l'article 22.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)]** - (23 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3433, 3435) : modification de la Constitution. Réforme de 1993. Nouvelle composition du Conseil supérieur de la magistrature, CSM. Indépendance du parquet. Respect de la présomption d'innocence et du secret de l'instruction. Nécessaire maintien de la distinction entre magistrats du siège et magistrats du parquet. Garanties

disciplinaires des magistrats du parquet. Formation des magistrats.

- Suite de la discussion - (24 juin 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3473, 3474) : dialogue favorisé par la navette. Mérite du Sénat de poser les problèmes.

- Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie - (6 juillet 1998) - Explications de vote (p. 7, 8) : accord de Nouméa du 5 mai 1998. Développement de la Nouvelle-Calédonie. Identité kanake. "Souveraineté partagée". Citoyenneté calédonienne. Autres territoires du Pacifique. Le groupe de l'Union centriste unanime votera ce projet de loi constitutionnelle.

- Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - (27 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464 (p. 4006, 4007) : interdiction pour les parlementaires d'exercer la moindre fonction exécutive locale. Compatibilités. Décentralisation.

- Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)] - (27 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463 - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité

- Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - Art. 2 *decies* (limitation pour les parlementaires du droit d'exercer la profession d'avocat) (p. 4041) : intervient sur l'amendement de suppression n° 13 de la commission - Explications de vote sur l'ensemble (p. 4050, 4051) : décentralisation. Opinion publique. Votera ce texte tel qu'il a été amendé par la commission des lois.

- Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1998) - Art. 3 *sexies* (p. 4076) : votera l'amendement de suppression n° 12 de la commission. Réflexion sur les dangers de la professionnalisation de la fonction de maire - Explications de vote sur l'ensemble (p. 4085) : décentralisation. Vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste.

- Proposition de loi portant extension de la qualification d'officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application de la police nationale [n° 0532 (97-98)] - (4 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 4202, 4204) : dépôt par M. Paul Loridan d'une proposition de loi sur le même sujet. Diminution prévisible du nombre d'officiers de police judiciaire consécutive à la réforme des structures de la police nationale. Extension de la qualification d'officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application. Composition et attributions de la commission compétente pour l'accès à la qualification d'officier de police judiciaire. Affectation dans une catégorie déterminée par arrêté ministériel. Renforcement du contrôle de la justice sur la police judiciaire. Au nom de la commission des lois, demande l'adoption de cette proposition de loi.

- Projet de loi relatif à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits [n° 0530 (97-98)] - (4 novembre 1998) - Discussion générale (p. 4220, 4221) : amélioration nécessaire de l'aide juridictionnelle : extension à la médiation pénale et à la transaction avant procès. Aide à l'accès au droit et reconnaissance des droits de chacun. Rappel de l'utilité des associations départementales d'information sur les logements, ADIL, en matière de surendettement. Qualification juridique indispensable du personnel et

définition précise des missions des maisons de justice et du droit. Défense du droit à la solennité de la justice contre le risque d'une organisation de supermarchés du droit. Evolution du système judiciaire dans le sens d'un rétablissement des anciens juges de paix. - Art. 8 (*définition de l'aide à l'accès au droit*) (p. 4230) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de la commission (appellation du nouveau conseil départemental devenant : "conseil départemental de l'accès au droit").

- Proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale [n° 0030 (98-99)] - (5 novembre 1998) - Art. unique (p. 4259) : pouvoirs d'investigation des commissions d'enquête. Contrôle du Parlement. Se déclare favorable à la création de la commission d'enquête.

- Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0006 (98-99)] - (18 novembre 1998) - Discussion générale (p. 4578, 4580) : se déclare satisfait du maintien de deux formations distinctes au sein du Conseil supérieur de la magistrature, CSM. Approuve le dispositif de nomination des procureurs généraux sur avis conforme du CSM. Composition du CSM ; personnalités extérieures. Relations entre l'exécutif et le parquet ; demande le maintien des instructions écrites.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Art. 26 : (*aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France*) (p. 4994, 4995) : refus d'une augmentation de la taxe.

Deuxième partie :

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (26 novembre 1998) (p. 5111, 5112) : part de la fonction publique dans le budget de l'Etat. Auteur d'un rapport sur la police et la gendarmerie. Amélioration de la gestion du personnel. Retraite des fonctionnaires. Absence de gestion prévisionnelle des effectifs. Réforme de l'Etat - Examen des crédits - Art. 79 bis (*par priorité*) (*prorogation et extension du dispositif de congé de fin d'activité*) (p. 5117) : intervient sur l'amendement n° II-3 de la commission (suppression de l'extension du champ d'application de cette mesure).

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) (p. 5366, 5367) : augmentation de la criminalité. Réorganisation indispensable des effectifs de police et de gendarmerie. Emploi des forces de police. Modernisation des transmissions. Développement de la formation des policiers. Réorganisation des structures dans les zones les plus défavorisées.

Outre-mer

- (1er décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour les territoires d'outre-mer (p. 5462) : diminution des crédits des territoires d'outre-mer. Souhaite une reconduction du fonds intercommunal de péréquation, FIP, en Polynésie française. Poursuite du développement équilibré de la Nouvelle-Calédonie. Wallis-et-Futuna. Terres australes et antarctiques françaises. La commission des lois suivra la commission des finances.

- Proposition de loi portant modification de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0085 (98-99)] - (10 décembre 1998) - Discussion générale (p. 6300, 6301) : retard dans l'application de la loi du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans le corps

des sapeurs-pompiers. Développement de la formation. Exemple de l'indemnité de vétérance en Seine-et-Marne. Prévision d'augmentation de cette allocation. Délégation de signature. (p. 6306) : dispositions à étudier lors des discussions sur l'intercommunalité. Se déclare opposé aux amendements portant sur le même objet n° 2 de M. Jacques Bimbenet et n° 5 de M. Pierre Mauroy (conditions d'attribution d'une indemnité au président ou aux vice-présidents du conseil d'administration d'un SDIS). (p. 6307) : nécessité d'un texte général sur les délégations de signatures. Intervient sur les amendements portant sur le même objet n° 3 de M. Jacques Bimbenet et n° 6 de M. Pierre Mauroy (délégation de la signature du président du conseil d'administration des SDIS).

J

JARLIER (Pierre), sénateur (Cantal) UC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

JEAMBRUN (Pierre), sénateur (Jura) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Vice-président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale jusqu'au 20 octobre 1998.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom des délégués élus par le Sénat sur les travaux de la délégation française à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale au cours des 42ème et 43ème sessions ordinaires (décembre 1996-décembre 1997), adressé à M. le Président du Sénat, en application de l'article 108 du Règlement [n° 0483 (97-98)] (9 juin 1998) - Europe.

JOLIBOIS (Charles), sénateur (Maine-et-Loire) RI.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité de fait des produits défectueux (21 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 234 (97-98)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0265 (97-98)] (4 février 1998) - Droit pénal.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 344 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle de la directive 96/9/CE du Parlement européen et du Conseil, du 11 mars 1996, concernant la protection juridique des bases de données [n° 0395 (97-98)] (22 avril 1998) - Propriété intellectuelle.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0435 (97-98)] (19 mai 1998) - Droit pénal.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi constitutionnelle [n° 476 (97-98)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif au Conseil supérieur de la magistrature et la proposition de loi constitutionnelle [n° 319 (97-98)] de MM. Daniel Millaud, Marcel Henry et Simon Loueckhote tendant à modifier l'article 65 de la Constitution [n° 0511 (97-98)] (18 juin 1998) - Justice.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi constitutionnelle [n° 6 (98-99)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0057 (98-99)] (5 novembre 1998) - Justice.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs - Deuxième lecture** [n° 0234 (97-98)] - (31 mars 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1357, 1358) : suivi socio-judiciaire. Renforcement du dispositif répressif. Mise en place d'un statut du mineur victime. Nouveau code pénal. Délit dit de "bizutage". Durée du suivi socio-judiciaire. Délai de prescription de l'action publique. Conditions de sortie d'un établissement psychiatrique. La commission des lois propose de revenir au texte adopté en première lecture par le Sénat - **Art. 1er (suivi socio-judiciaire) - Art. 131-36-1 du code pénal (instauration d'un suivi socio-judiciaire relevant de la juridiction de jugement)** (p. 1361, 1363) : ses amendements n° 1 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; n° 2 : durée du suivi socio-judiciaire ; et n° 3 : allongement de la peine lorsque la personne qui a reçu une injonction de soins refuse de se soumettre à un suivi socio-judiciaire ; adoptés - **Art. 131-36-1-1 du code pénal (mesures de surveillance applicables à la personne condamnée à un suivi socio-judiciaire)** : son amendement rédactionnel n° 4 ; adopté - **Art. 131-36-1-2 du code pénal (mesures d'assistance pour la personne condamnée à un suivi socio-judiciaire)** : son amendement rédactionnel n° 5 ; adopté - **Art. 131-36-2 du code pénal (injonction de soins)** (p. 1364) : son amendement n° 6 : suppression de la troisième phrase du deuxième alinéa du texte relatif à la possibilité pour le juge de faire réaliser une expertise par deux experts ; adopté - **Art. 5 (exécution du suivi socio-judiciaire) - Art. 763-5 du code de procédure pénale (possibilité, pendant la durée du suivi socio-judiciaire, de modifier ou de compléter les mesures d'assistance)** (p. 1365) : son amendement de coordination n° 7 ; adopté - **Art. 763-8 du code de procédure pénale (conditions dans lesquelles le condamné peut être relevé de la mesure de suivi socio-judiciaire)** : son amendement de coordination n° 8 ; adopté - **Art. 763-9 du code de procédure pénale (exécution de la peine privative de liberté frappant une personne également astreinte au suivi judiciaire dans un établissement spécialisé)** : son amendement n° 9 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en

première lecture; adopté - **Art. 763-10 du code de procédure pénale** (*hypothèse du prononcé d'un suivi socio-judiciaire par une juridiction pour mineurs*) (p. 1366): son amendement n° 10: rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture; adopté - **Art. 6** (*mise en oeuvre du suivi socio-judiciaire*) - **Art. L. 355-33 du code de la santé publique** (*obligation pour le juge d'application des peines de désigner un médecin coordonnateur pour la mise en oeuvre de l'injonction de soins*) (p. 1367): son amendement n° 11: établissement de la liste des médecins coordonnateurs par le procureur de la République; adopté. : son amendement n° 12: possibilité pour le médecin coordonnateur d'intervenir en cas de désaccord sur le choix du médecin traitant; adopté - **Art. L. 355-34 du code de la santé publique** (*information du médecin traitant par le médecin coordonnateur et justification du suivi du traitement*): accepte l'amendement n° 34 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour le médecin coordonnateur de transmettre au médecin traitant toute pièce du dossier) - **Art. 7** (*définition du délit de harcèlement sexuel*) (p. 1369): son amendement de suppression n° 13; adopté - **Art. 9** (*utilisation d'un réseau de télécommunications pour commettre des délits de proxénétisme, de corruption de mineurs ou d'atteintes sexuelles sur mineurs*) (p. 1370): son amendement n° 14: limitation du champ d'application de la nouvelle circonstance aggravante aux infractions commises sur des mineurs; adopté - **Art. 10** (*création d'un délit de bizutage*): son amendement de suppression n° 15; adopté. (p. 1371): s'oppose à l'amendement n° 37 de Mme Joëlle Dusseau (création d'un délit de bizutage également dans le milieu militaire et professionnel) - **Art. 18 A** (*recevabilité de la constitution de partie civile de certaines associations*) (p. 1373): son amendement n° 16: suppression du paragraphe I de cet article qui substitue à l'accord du représentant légal du mineur celui du mineur lui-même, dès lors que ce dernier est âgé de plus de treize ans; adopté. (p. 1374): s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Philippe Darniche (possibilité pour les associations familiales, reconnues d'utilité publique, d'agir en justice et d'exercer convenablement l'action civile relative au fait portant atteinte à la dignité de la personne ou mettant en péril les mineurs) - **Art. 18 ter** (*délai de prescription de l'action publique pour certains délits commis contre les mineurs*) (p. 1375): son amendement n° 17: suppression de la disposition adoptée par l'Assemblée nationale qui porte de trois à dix ans le délai de la prescription de certaines agressions ou atteintes sexuelles commises sur des mineurs; rejeté - **Art. 18 quater** (*décisions de classement sans suite*) (p. 1376): son amendement de suppression n° 18; adopté - **Art. 18 quinquies** (*décisions de classement sans suite*): son amendement de suppression n° 19; adopté - **Art. 19** (*protection des mineurs victimes*) - **Art. 706-50 du code de procédure pénale** (*conséquences de l'ouverture d'une enquête pour infraction sexuelle sur la procédure d'assistance éducative dont peut faire l'objet le mineur victime d'une infraction sexuelle*) (p. 1377): son amendement rédactionnel n° 20; adopté - **Art. 706-52 du code de procédure pénale** (*conditions dans lesquelles le juge d'instruction procède aux auditions et confrontations à des mineurs victimes d'une infraction sexuelle*) (p. 1378): son amendement de suppression n° 21; adopté - **Art. 706-53 du code de procédure pénale** (*enregistrement audiovisuel de l'audition du mineur victime*): ses amendements n° 22, rédactionnel; n° 23: ajout de la disposition selon laquelle cet enregistrement ne fait pas obstacle à des auditions ou confrontations ultérieures du mineur; n° 24: suppression du cinquième alinéa de ce texte qui autorise la transcription ou l'enregistrement de la déposition d'un mineur; n° 25: interdiction d'utiliser l'enregistrement de la déposition d'un mineur victime d'une infraction sexuelle devant la juridiction de jugement; n° 26: possibilité pour les parties, les avocats ou les experts de visionner ou d'écouter la copie de l'enregistrement en présence d'un juge d'instruction ou d'un greffier; n° 27: destruction de l'enregistrement à l'expiration d'un délai de cinq ans; adoptés - **Art. 19 bis** (*réductions de peines susceptibles d'être accordées aux auteurs d'infractions sexuelles*) (p. 1380): son amendement de suppression n° 28; adopté - **Art. 31 bis** (*réparation du*

dommage causé à un mineur victime de violences ou d'atteintes sexuelles) (p. 1381): son amendement de suppression n° 29; adopté - **Art. 31 quater** (*preuve de la vérité des faits diffamatoires lorsqu'ils sont constitutifs d'infractions sexuelles*): son amendement n° 30: suppression de la disposition introduite par l'Assemblée nationale qui permettrait, pour démontrer la vérité du fait diffamatoire, d'invoquer un fait amnistié; adopté - **Art. 32 bis** (*conditions de sortie d'un établissement psychiatrique d'une personne pénalement irresponsable*) (p. 1382): son amendement de suppression n° 31; adopté.

- **Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle de la directive 96/9/CE du Parlement européen et du Conseil, en date du 11 mars 1996, concernant la protection juridique des bases de données** [n° 0344 (97-98)] - (29 avril 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1965, 1966): reprise par les dispositions de la directive du système français de protection des droits d'auteur. Inclusion des bases de données dans le code de la propriété intellectuelle. Création d'un droit nouveau, distinct du droit d'auteur, au bénéfice du producteur de bases de données. Droits des salariés créateurs; approuve le Gouvernement de n'avoir pas introduit la présomption de cession au bénéfice des entreprises appliquée en matière de logiciels. Propose l'adoption de ce projet de loi - **Art. 5** (*titre IV du code de la propriété intellectuelle - droits des producteurs des bases de données*) (p. 1968): ses amendements rédactionnels n° 1, n° 2 et n° 3; adoptés - **Art. 6** (*exception aux droits du producteur - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 1969): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de rétablissement n° 5 du Gouvernement - **Art. 8** (*application de la protection dans le temps*) (p. 1970): son amendement n° 4: durée de protection de quinze ans à compter du 1er janvier 1999; adopté.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 0435 (97-98)] - (4 juin 1998) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 2753, 2754): création d'une peine complémentaire de suivi socio-judiciaire. Renforcement de l'efficacité du dispositif répressif. Création d'un statut du mineur victime. Bizutage. Harcèlement sexuel. Double expertise avant l'injonction de soins. Traitement médical des personnes emprisonnées. Etablissement par le procureur de la République de la liste des médecins coordonnateurs. Réseaux de télécommunications. Règles relatives au classement sans suite. Enregistrement des dépositions des mineurs victimes. Faits diffamatoires prescrits. Conditions de sortie d'un établissement psychiatrique. Demande que le texte élaboré par la commission mixte paritaire soit adopté par le Sénat - **Art. 32 bis** (*conditions de sortie d'un établissement psychiatrique d'une personne pénalement irresponsable - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2760): accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction qui prévoit l'entrée en vigueur des dispositions de l'article 706-53 du code de procédure pénale au plus tard le 1er juin 1999).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature** [n° 0476 (97-98)] - (23 juin 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3415, 3417): révision constitutionnelle du 27 juillet 1993. Renforcement des garanties d'indépendance assurées par le Conseil supérieur de la magistrature, CSM. Travaux de la commission présidée par M. Truche, Premier président de la Cour de cassation. Pouvoirs disciplinaires. Unité du corps judiciaire. Proposition d'aménagements de la commission des lois. Avis émis par le CSM. Unité de la magistrature à travers l'institution d'une formation plénière. Rôle nécessairement différent assigné au parquet et au siège. Indépendance des magistrats vis-à-vis du pouvoir politique. Indépendance du siège vis-à-vis du parquet. Composition du CSM. Disposition transitoire relative aux pouvoirs de l'actuel CSM. Texte d'équilibre - **Avant l'art. 1er** (p. 3445, 3447):

son amendement n° 2 : nomination des membres du CSM par le président de la République sans contreseing ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 6 (nouvel alinéa à l'article 64 de la Constitution destiné à fixer les conditions de poursuites et de jugement des affaires intéressant les magistrats de l'ordre judiciaire, afin que le corps ne procède pas lui-même au jugement de ses propres membres) et n° 7 (affirmation, à l'article 64 de la Constitution, de la distinction entre les magistrats du siège et les magistrats du parquet et de l'impossibilité de passer de l'un à l'autre corps).

- **Suite de la discussion** - (24 juin 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 1er (composition et attributions du CSM - Art. 65 de la Constitution)** (p. 3459, 3460) : son amendement n° 3 : nouvelle rédaction de l'article 65 de la Constitution destiné à maintenir au sein d'une formation plénière deux formations spécifiques, à substituer à la désignation de demande par le Président du Conseil économique et social, la désignation conjointe de ses membres par les présidents des trois plus hautes juridictions, à étendre le pouvoir de proposition du CSM aux nominations des présidents de certaines juridictions d'outre-mer et à encadrer strictement la compétence du CSM en matière d'avis ; adopté après modification par le sous-amendement n° 9 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud que la commission n'a pas examiné. S'oppose au sous-amendement n° 8 de M. Michel Charasse (possibilité pour tous les justiciables y ayant intérêt à saisir le CSM en matière disciplinaire), déposé sur son amendement n° 3 précité. (p. 3470) : mention de l'ordre administratif - **Art. 2 (dispositions transitoires)** (p. 3471) : son amendement n° 4 : insertion des dispositions transitoires à la fin de la Constitution en prévoyant leur abrogation à la date de la première réunion du CSM ; adopté.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (28 octobre 1998) - **Art. 2 (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une fonction d'exécutif d'une collectivité territoriale ou avec plus d'un mandat local)** (p. 4029) : sur l'amendement n° 4 de la commission (incompatibilité du mandat parlementaire avec l'exercice de plus d'un mandat parmi ceux de conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris ou conseiller municipal d'une commune de moins de 3 500 habitants. Maintien de la possibilité d'exercer des fonctions exécutives de collectivités territoriales), son sous-amendement n° 40 : possibilité pour l'élu parlementaire de rester conseiller municipal s'il s'agit d'une ville de moins de 3 500 habitants ; rejeté - **Art. 2 decies (limitation pour les parlementaires du droit d'exercer la profession d'avocat)** (p. 4041, 4042) : intervient sur l'amendement de suppression n° 13 de la commission.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0006 (98-99)]** - (18 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (4574, 4575) : adoption par l'Assemblée nationale de la plupart des modifications apportées par le Sénat au projet de loi constitutionnelle. Maintien au sein du Conseil supérieur de la magistrature, CSM, de deux formations spécialisées pour le siège et le parquet. Accord de la commission sur le maintien de la disposition rétablie par l'Assemblée nationale en deuxième lecture et prévoyant l'avis conforme du CSM pour la nomination des procureurs généraux. Responsabilité du Gouvernement en matière de politique pénale. Premier volet de la réforme de la justice. Propose l'adoption conforme de ce projet de loi constitutionnelle - **Avant l'art. 1er** (p. 4588) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Michel Charasse (principe de juridictions particulières pour les magistrats responsables pénalement et civilement des crimes, délits et actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions) - **Art. 1er (composition et attribution du Conseil supérieur de la magistrature - art. 65 de la Constitution)** (p. 4591) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Michel Charasse

(poursuite devant le Conseil de discipline des magistrats du parquet, en cas de non-respect des instructions générales du ministre de la justice).

JOLY (Bernard), sénateur (Haute-Saône) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre).

Juge titulaire de la Cour de justice de la République jusqu'au 27 octobre 1998.

Membre suppléant du Conseil national de l'information statistique ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 23 janvier 1998).

Membre titulaire du Conseil national des transports.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 janvier 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998) ; puis en démissionne (JO Lois et décrets du 3 décembre 1998).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (JO Lois et décrets du 5 novembre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à généraliser l'interdiction des candidatures multiples aux élections [n° 0465 (97-98)] (2 juin 1998) - Elections.

Proposition de loi visant à conférer une plus forte reconnaissance au vote blanc [n° 0514 (97-98)] (18 juin 1998) - Elections.

Proposition de loi visant à réformer le mode d'attribution de la dotation particulière élu local [n° 0025 (98-99)] (20 octobre 1998) - Impôts et taxes.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 15 (JO Débats du 27 février 1998) (p. 995) - Ministère : Aménagement du territoire - *Traitement des déchets* - Réponse le 27 février 1998 (p. 996) - Déchets

n° 14 (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1313) - Ministère : Défense - *Exemption du service national pour les jeunes*

titulaires d'un contrat de travail - Réponse le 27 mars 1998 (p. 1314) - **Service national**

n° 4 (*JO Débats* du 16 octobre 1998) (p. 3842) - Ministère : **Emploi - Contrats emploi solidarité** - Réponse le 16 octobre 1998 (p. 3842) - **Contrat emploi solidarité (CES)**

n° 60 (*JO Débats* du 18 décembre 1998) (p. 6550) - Ministère : **Santé - Pénurie de praticiens hospitaliers** - Réponse le 18 décembre 1998 (p. 6551) - **Médecins**

Questions orales sans débat :

n° 285 (*JO Débats* du 20 mai 1998) (p. 2409) - Ministère : **Fonction publique - Avenir des "points publics"** - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3404) - **Services publics**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1099, 1100) : absence de corrélation entre le temps de travail et le taux de chômage. Exemple dans les pays européens. Tendence à l'annualisation du temps de travail. Caractère autoritaire de la réduction du temps de travail. Augmentation du SMIC. Ne peut souscrire au texte tel qu'il est présenté.

- **Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Art. 4 bis (définition du temps de travail effectif - Art. L. 212-4 du code du travail)** (p. 1172, 1173) : soutient les sous-amendements de M. Paul Girod n° 65 et n° 66, déposés sur l'amendement n° 5 de la commission (transposition de la directive européenne du 23 novembre 1993 concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail) - **Après l'art. 9** (p. 1186) : soutient l'amendement n° 23 de M. Paul Girod (prévisions dans le projet de loi de la non-remise en cause des accords conclus).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2064, 2065) : conséquences de l'instauration d'une taxe supplémentaire à la taxe d'équarissage : coût élevé pour les entreprises payantes et étroitesse de l'assiette choisie. Dispositif en contradiction avec le droit communautaire. Dépôt d'un amendement à ce sujet. - **Après l'art. 11 ter** (p. 2096) : son étonnement relatif au patronage de la Coupe du monde de football par McDonald's. Rappel du refus ancien de son amendement présenté avec le même objet que l'amendement n° 136 de M. Joseph Ostermann (application au secteur de la restauration dit "traditionnel" du taux de TVA à 5,5 %).

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Art. 41 (financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires)** (p. 2182) : son amendement n° 71 : exonération de la taxe additionnelle à la taxe d'équarissage des commerçants ayant une surface de vente inférieure à 300 mètres carrés ; devenu sans objet.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Art. 41 (financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires)** (p. 2520) : déclare ne pas participer au vote des amendements identiques n° 47 de la commission et n° 70 de M. Philippe Arnaud (relèvement du seuil à 5 millions de francs) - **Art. 42 AC (contribution des entreprises exploitant des engins de remontée mécanique à un "fonds neige")** (p. 2525) : résolution des problèmes d'enneigement des stations de moyenne montagne : solution à trouver sans création d'une nouvelle taxe.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2826, 2827) : projet de loi sur la cohésion

sociale présenté par le précédent gouvernement. Logement. Conférence intercommunale du logement ; mixité sociale ; demande l'inclusion des communes n'ayant pas de logements sociaux ; expulsions ; délai supplémentaire ; demande l'indemnisation des bailleurs. Situation des veuves civiles n'ayant jamais exercé un emploi. Votera ce projet de loi sous réserve de l'adoption des amendements de la commission des affaires sociales.

Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - **Art. 33 (réforme des attributions de logements locaux sociaux) - Art. L. 441-1-5 du code de la construction et de l'habitation (rôle des conférences intercommunales du logement)** (p. 3707) : son amendement n° 65 : suppression du quatrième alinéa de ce texte relatif à la charte intercommunale du logement ; retiré - **Art. L. 441-2-1-1 du code de la construction et de l'habitation (notification par écrit des refus d'attribution)** (p. 3708) : son amendement de suppression n° 66 ; adopté - **Après le paragraphe II ter de l'article 33** (p. 3709) : son amendement n° 67 : report de l'entrée en vigueur des dispositions relatives aux surloyers au premier janvier 1999 ; adopté.

- **Question orale avec débat : réformes annoncées de l'éducation** - (14 octobre 1998) (p. 3813, 3814) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - (27 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464** (p. 4007, 4008) : compatibilité entre un mandat national et certains mandats locaux. Absentéisme des parlementaires. Compétence des fonctionnaires territoriaux. Limites de cumul de mandats. Lien entre l'élu et ses concitoyens.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)]** - (27 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463** - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité

- **Suite de la discussion** - (29 octobre 1998) - **Avant l'art. 1er A** (p. 4065) : soutient l'amendement n° 43 de M. Jacques Pelletier (possibilité pour le juge des tutelles d'autoriser certains majeurs placés sous tutelle à être inscrits sur la liste électorale et à voter aux élections politiques) - **Après l'art. 1er A** (p. 4066) : son amendement n° 46 : interdiction des candidatures multiples ; retiré - **Art. 2 ter (fixation à dix-huit ans de l'âge d'éligibilité des conseils généraux)** (p. 4068) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 4 de la commission.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 5 (extension du régime fiscal des micro-entreprises)** (p. 4760) : son amendement, soutenu par M. Aymeri de Montesquiou, n° I-139 : rattachement de toutes les entreprises du bâtiment à la catégorie prestataires de services relevant du seuil de 175 000 francs pour le régime fiscal de la micro-entreprise ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 (par priorité) (suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels)** (p. 4831) : soutient l'amendement n° I-166 de M. Aymeri de Montesquiou (extension du champ d'application de certains avantages fiscaux aux associations procédant à des opérations d'acquisition d'immeubles génératrices d'emplois) - **Art. 19 (application du taux réduit de TVA aux abonnements souscrits pour la fourniture de gaz et d'électricité)** (p. 4911, 4912) : son amendement n° I-140 ; extension du taux réduit

de TVA aux abonnements au gaz distribué par citerne individuelle ; rejeté. Distorsion de concurrence. Distribution du gaz de pétrole liquéfié, GPL. (p. 4913) : euro-incompatibilité.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - Après l'art. 22 ter (p. 4960) : son amendement n° I-142 : application du taux réduit de TVA au chocolat au lait ; retiré. (p. 4964, 4966) : son amendement n° I-165 : dissociation de la fabrication et de la commercialisation dans le secteur de la restauration ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5168, 5169) : évolution défavorable des crédits. Projet de loi d'orientation agricole, adopté par l'Assemblée nationale. Réforme de la PAC. Diminution des crédits d'aide à l'installation des jeunes. Contrats territoriaux d'exploitation, CTE : incertitudes sur le financement. Insuffisance des crédits du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole et d'aide aux bâtiments en zones de montagne.

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (28 novembre 1998) (p. 5311, 5312) : importance des PME, du commerce et de l'artisanat dans l'économie française. Coût du travail en France. Adaptation nécessaire des mesures applicables aux PME : exemple du problème de l'ouverture de magasins le dimanche en Haute-Saône. Inadaptation de la loi sur les trente-cinq heures pour les PME. Problème de la transmission des PME. Demande de la déconcentration du Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce, FISAC, ainsi que des explications sur son mode de fonctionnement. Pluriactivité des agriculteurs. Contribution des retraités du secteur de l'artisanat à la Contribution sociale généralisée, CSG, et à la Contribution pour le remboursement de la dette sociale, CRDS, pour des prestations maladie inférieures à celles du régime général. Souhait de faire bénéficier l'artisanat des emplois-jeunes.

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) (p. 5426, 5427) : baisse des crédits budgétaires. Devoir de mémoire. Situation particulière des grands invalides de guerre. "Décrystallisation" des pensions. Pensions des veuves de guerre. Cérémonie controversée au centre culturel algérien.

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) (p. 5669, 5670) : diminution du nombre des emplois aidés du secteur non marchand. Mobilisation des acteurs de l'insertion dans les départements. Nécessaire clarification des aides à l'emploi. Progression des contrats d'emploi consolidés, CEC, au détriment des contrats d'emploi solidarité, CES. Souhait de laisser aux départements et aux régions une marge d'initiative dans l'utilisation et la ventilation des crédits destinés aux aides à l'emploi.

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) (p. 5741, 5742) : constatation par l'Institut français de l'environnement du retard de la France par rapport aux voisins européens : pollution de l'air due aux moyens de transport et pollution de l'eau. Remise en cause des objectifs en matière de traitement des déchets ménagers. Nuisances sonores. Utilité de la transformation du ministère de l'environnement en ministère de plein exercice : risque de recentralisation des procédures de décision. Rôle des collectivités locales. Contrôle des crédits destinés aux associations de protection de l'environnement. Inconvénients de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP :

remise en cause du dispositif des agences de bassin. Baisse de la TVA sur les opérations de collecte et de tri sélectif des déchets. Taxation des carburants : souhaite une incitation financière à l'achat de véhicules propres. Développement du tourisme vert. Création d'un fonds de gestion des milieux naturels pour la mise en oeuvre du réseau Natura 2000. Application de la directive "Habitats naturels".

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (4 décembre 1998) (p. 5763, 5764) : hausse sensible de ces crédits. Distinction entre touristes et visiteurs passagers. Rôle de la Maison de la France. Problème des trente-cinq heures dans les activités touristiques. Taux de TVA dans le secteur de la restauration. Formation professionnelle. Rôle des départements. Agence française de l'ingénierie touristique, AFIT.

Jeunesse et sports

- (5 décembre 1998) (p. 5861, 5862) : transfert souhaitable du dispositif emplois-jeunes au ministère de la jeunesse et des sports. Formation des animateurs sportifs. Demande de la reconnaissance de la compétence du ministère de la jeunesse et des sports dans le domaine des activités extra-scolaires. Statut du bénévolat. Financement de la rénovation des installations sportives. Sous-effectifs à la Direction départementale de la jeunesse et des sports de Haute-Saône.

Culture

- (5 décembre 1998) (p. 5885, 5886) : institution d'un dispositif d'appel dans les procédures nécessitant l'avis conforme de l'architecte des Bâtiments de France : retard dans la parution du décret d'application de la loi du 28 février 1997 ; applicabilité aux départements d'outre-mer. Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, CAUE : difficultés financières ; situation des architectes consultants ; prestations de formation ; rapport de M. Christian Vigouroux.

JOSPIN (Lionel), Premier ministre.

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques (ensemble une annexe) [n° 0398 (97-98)] (22 avril 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Moldavie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0230 (97-98)] (21 janvier 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Inde sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0231 (97-98)] (21 janvier 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Géorgie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0232 (97-98)] (21 janvier 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0233 (97-98)] (21 janvier 1998) - **Traités et conventions.**

Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice [n° 0242 (97-98)] (22 janvier 1998) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0258 (97-98)] (28 janvier 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord-cadre de coopération destiné à préparer, comme objectif final, une association à caractère politique et économique entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part (ensemble une annexe) [n° 0259 (97-98)] (28 janvier 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République libanaise sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0288 (97-98)] (12 février 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Qatar sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble une annexe) [n° 0289 (97-98)] (12 février 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)] (19 février 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 février 1998) - **Sécurité routière.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0348 (97-98)] (19 mars 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 mars 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification du traité d'amitié, d'entente et de coopération entre la République française et la République d'Azerbaïdjan [n° 0349 (97-98)] (19 mars 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 mars 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Hong Kong [n° 0371 (97-98)] (1er avril 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie [n° 0384 (97-98)] (8 avril 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République tchèque [n° 0386 (97-98)] (8 avril 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de

Pologne [n° 0385 (97-98)] (9 avril 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Géorgie [n° 0399 (97-98)] (22 avril 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0416 (97-98)] (5 mai 1998) - **Sports.**

Projet de loi du autorisant la ratification de la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction [n° 0424 (97-98)] (6 mai 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforçant l'efficacité de la procédure pénale [n° 0434 (97-98)] (14 mai 1998) - **Procédure pénale.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relative aux personnels scientifiques de l'institut Max von Laue-Paul Langevin [n° 0446 (97-98)] (26 mai 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi organique relatif au régime communal applicable dans le territoire de la Polynésie française [n° 0447 (97-98)] (26 mai 1998) - **Polynésie française.**

Projet de loi relatif au régime communal applicable dans le territoire de la Polynésie française [n° 0448 (97-98)] (26 mai 1998) - **Polynésie française.**

Déclaration du Gouvernement relative à la politique de réduction des risques en matière de toxicomanie [n° 0499 (97-98)] (16 juin 1998) - **Gouvernement (déclarations).**

Déclaration du Gouvernement d'orientation budgétaire [n° 0525 (97-98)] (25 juin 1998) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse en vue de compléter la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale du 20 avril 1959 [n° 0537 (97-98)] (2 juillet 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention pour la protection des droits de l'homme et la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine - convention sur les droits de l'homme et la biomédecine [n° 0538 (97-98)] (2 juillet 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil [n° 0552 (97-98)] (15 juillet 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil [n° 0553 (97-98)] (15 juillet 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi portant réglementation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques [n° 0555 (97-98)] (23 juillet

1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Vente aux enchères.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Ukraine en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0558 (97-98)] (26 août 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan sur la liberté de circulation [n° 0559 (97-98)] (26 août 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République togolaise [n° 0560 (97-98)] (26 août 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Azerbaïdjan, d'autre part [n° 0561 (97-98)] (2 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part [n° 0562 (97-98)] (2 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Arménie, d'autre part [n° 0563 (97-98)] (2 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la Géorgie, d'autre part [n° 0564 (97-98)] (2 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération entre le Royaume de Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas, la République italienne, le Royaume d'Espagne, la République portugaise, la République hellénique, la République d'Autriche, le Royaume de Danemark, la République de Finlande, le Royaume de Suède, Parties contractantes à l'accord et à la convention de Schengen, et la République d'Islande et le royaume de Norvège, relatif à la suppression des contrôles de personnes aux frontières communes (ensemble une annexe) [n° 0568 (97-98)] (24 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion du Royaume de Danemark à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes [n° 0569 (97-98)] (24 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République de Finlande à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes [n° 0570 (97-98)] (24 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion du Royaume de Suède à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes [n° 0571 (97-98)] (24 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et les Etats-Unis du Mexique, d'autre part [n° 0003 (98-99)] (7 octobre 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif [n° 0004 (98-99)] (7 octobre 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre les Etats Parties au Traité de l'Atlantique-Nord et les autres Etats participant au partenariat pour la paix sur le statut de leurs forces (ensemble un protocole additionnel) [n° 0005 (98-99)] (7 octobre 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi relatif à l'organisation de certains services au transport aérien [n° 0007 (98-99)] (8 octobre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 7 octobre 1998) - **Transports aériens.***

*Projet de loi portant création de l'autorité de contrôle technique de l'environnement sonore aéroportuaire [n° 0008 (98-99)] (8 octobre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 7 octobre 1998) - **Environnement.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement français et le Gouvernement macédonien pour la prévention, la recherche, la constatation et la sanction des infractions douanières [n° 0032 (98-99)] (21 octobre 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0033 (98-99)] (21 octobre 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République hongroise [n° 0034 (98-99)] (21 octobre 1998) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi relatif à l'emploi des fonds de la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 0043 (98-99)] (29 octobre 1998) - **Logement.***

*Déclaration du Gouvernement sur la décentralisation [n° 0047 (98-99)] (4 novembre 1998) - **Gouvernement (déclarations).***

*Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sous forme d'échange de lettres portant aménagements du titre Ier de la convention de voisinage entre la France et la Principauté de Monaco du 18 mai 1963 [n° 0060 (98-99)] (12 novembre 1998) - **Traités et conventions.***

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sous forme d'échange de lettres relatif à l'application de l'article 7 modifié de la convention de voisinage entre la France et la Principauté de Monaco du 18 mai 1963 [n° 0061 (98-99)] (12 novembre 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'adhésion de la République française à la convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées approuvée par l'assemblée générale des Nations unies le 21 novembre 1947 (ensemble dix-sept annexes approuvées par les institutions spécialisées) [n° 0062 (98-99)] (12 novembre 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française et la Confédération suisse portant rectification de la frontière franco-suisse suite au raccordement des autoroutes entre Saint-Julien-en-Genevois (département de la Haute-Savoie) et Bardonnex (canton de Genève) [n° 0072 (98-99)] (19 novembre 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française et la Confédération suisse portant rectification de la frontière franco-suisse entre le département du Doubs et le canton de Vaud [n° 0073 (98-99)] (19 novembre 1998) - Traités et conventions.

Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire [n° 0110 (98-99)] (10 décembre 1998) - Gouvernement (déclarations).

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (ensemble sept appendices) [n° 0134 (98-99)] (17 décembre 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs [n° 0135 (98-99)] (17 décembre 1998) - Traités et conventions.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 de M. Serge Vinçon : **Politique internationale** (*Accord entre l'ONU et l'Irak*) (JO Débats du 27 février 1998) (p. 992).

n° 17 de M. Guy Allouche : **Vie politique** (*Modernisation de la vie politique*) (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1317).

INTERVENTIONS

- **Eloge funèbre de Maurice Schumann** - (21 avril 1998) (p. 1684) : s'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de Maurice Schumann, sénateur du Nord.

- **Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie** - (6 juillet 1998) (p. 4, 6) : accord de Nouméa du 5 mai dernier. Accords de Matignon. Adhésion des différentes communautés. Préambule de l'accord de Nouméa. Institutions de la Nouvelle-Calédonie. Identité kanake. Exécutif de la collectivité néo-calédonienne. Compétence internationale. Reconnaissance d'une citoyenneté néo-calédonienne. Corps électoral. Situation du marché du travail en Nouvelle-Calédonie. Prochaine consultation électorale. Prochaine loi organique.

JOSSELIN (Charles), *Secrétaire d'Etat à la coopération et à la francophonie, auprès du ministre des affaires étrangères.*

puis, ministre délégué à la coopération et à la francophonie le 13 février 1998 (JO Lois et décrets du 17 février 1998).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 18 de M. Jean-Pierre Cantegrit : **Coopération** (*Fonctionnement de l'hôpital général de Dakar*) (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1320).

n° 7 de M. André Maman : **Français de l'étranger** (*Enseignement français à l'étranger*) (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 188).

Questions orales sans débat :

n° 269 de M. Franck Sérusclat : **Droits de l'homme** (*Respect des droits de l'homme*) (JO Débats du 3 juin 1998) (p. 2639).

n° 271 de M. Marcel Lesbros : **Enseignement** (*Enseignement des sciences et techniques des activités physiques et sportives*) (JO Débats du 3 juin 1998) (p. 2640).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord portant modification de la quatrième convention entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'autre part (dite convention ACP-CE de Lomé)** [n° 0199 (97-98)] - (4 février 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 198 et n° 197 (97-98) (p. 648, 649) : composante politique de l'accord de Lomé. Etat de droit. Priorité de l'aide aux pays les moins avancés; PMA. Part de l'aide du Fonds européen de développement au bénéfice des départements et territoires d'outre-mer. Demande l'adoption de ces projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole à la quatrième convention entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'autre part (dite convention ACP-CE de Lomé), à la suite de l'adhésion de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à l'Union européenne** [n° 0198 (97-98)] - (4 février 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 199 et n° 197 (97-98) - Voir intervention sous le projet de loi n° 199 (p. 648, 649).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord interne entre les représentants des gouvernements des Etats membres réunis au sein du Conseil relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du second protocole financier de la quatrième convention ACP-CE** [n° 0197 (97-98)] - (4 février 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 199 et n° 198 (97-98) - Voir intervention sous le projet de loi n° 199 (p. 648, 649 et 652, 653).

- **Projet de loi autorisant la ratification d'un traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République d'Albanie** [n° 0202 (96-97)] - (4 février 1998) - Discussion générale (p. 654, 655) : ouverture de l'Albanie sur l'Europe. Mission effectuée par la commission des affaires étrangères du Sénat en novembre 1997. Francophonie. Demande l'adoption de ce projet de loi.

(p. 656) : encouragement au processus démocratique. Alliance française à Tirana.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Canada tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 2 mai 1975 et modifiée par l'avenant du 16 janvier 1987 [n° 0172 (96-97)] - (4 février 1998) - Discussion générale (p. 657, 658) : demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 660) : avis favorable de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Retard apporté à la ratification.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Mongolie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0396 (96-97)] - (4 février 1998) - Discussion générale (p. 660, 661) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant la ratification du sixième protocole additionnel à l'accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe [n° 0009 (98-99)] - (29 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 10 (p. 4097, 4099) : ratification du protocole n° 11. Création d'une nouvelle Cour européenne des droits de l'homme. Régime fiscal des juges de la nouvelle Cour. Immunités et droits des personnes participant aux procédures devant la nouvelle Cour. Accord européen de 1969. Demande l'approbation de ces deux projets de loi. (p. 4100) : pratique de la langue française. Sommet de Hanoï.**

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen concernant les personnes participant aux procédures devant la Cour européenne des droits de l'homme [n° 0010 (98-99)] - (29 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 9 - Voir intervention sous le projet de loi précité**

- **Rappel au règlement - (12 novembre 1998) (p. 4351) : art. 36 du Règlement. La France condamne la décision de l'Irak d'interrompre sa coopération avec la Commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement. Recherche d'une solution négociée.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres interprétatif). [n° 0395 (96-97)] - (12 novembre 1998) - Discussion générale (p. 4351, 4352) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et les Etats-Unis du Mexique, d'autre part. [n° 0003 (98-99)] - (12 novembre 1998) - Discussion générale (p. 4354, 4355) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. [n° 0004 (98-99)] - (12 novembre 1998) - Discussion générale (p. 4357, 4358) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan sur la liberté de circulation. [n° 0559 (97-98)] - (12 novembre 1998) - Discussion générale (p. 4859) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil. [n° 0552 (97-98)] - (12 novembre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 553 (97-98) (p. 4360, 4361) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil. [n° 0553 (97-98)] - (12 novembre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 552 (97-98) - Voir intervention sous le projet de loi n° 552 (97-98) (p. 4360, 4361).**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (2 décembre 1998) (p. 5643, 5647) : intégration de la coopération dans le ministère des affaires étrangères. Création de la direction générale de la coopération internationale et du développement. Evolution des crédits. Maintien du montant de l'aide aux projets. Transformation de l'assistance technique ; baisse en conséquence des effectifs. Priorités de ce projet de budget. Développement de l'influence extérieure de la France ; pôle audiovisuel extérieur ; augmentation des contributions volontaires aux organisations internationales ; programmes de promotion du français dans les organisations internationales et de développement des nouvelles technologies de l'information dans l'espace francophone décidés au sommet de Hanoï ; réorientation de certains moyens vers de nouveaux partenaires à l'Est de l'Europe. Identification des élites ; bourses d'études ; accueil des étudiants étrangers ; création d'Edufrance. Confirmation de la place de la France dans l'aide publique au développement ; renégociation des accords de Lomé ; prise en compte de la création de l'Organisation mondiale du commerce, OMC, et de l'euro. Association de la société civile à la politique de coopération internationale ; coopération décentralisée ; participation d'entreprises à la journée de promotion en zone franc. Prochain comité interministériel de la coopération internationale et du développement, CICID. Création du Haut conseil de la coopération internationale. (p. 5647) : autorité hiérarchique de l'ambassadeur sur la mission de coopération. Franc CFA et mise en place de l'euro. Retraités français victimes de la dévaluation du franc CFA en 1994 ; règlement en cours des arriérés accumulés par les organismes de protection sociale. Aide publique au développement, APD, en 1999. Inclusion des pays de l'Afrique francophone dans la zone de solidarité prioritaire. (p. 5648, 5650) : francophonie ; dimension politique ; critères d'éligibilité ; réflexion nécessaire sur la constitutionnalisation de la francophonie. Négociation de la nouvelle convention de Lomé. Mines antipersonnel. Avenir des assistants techniques dont les contrats ne sont pas renouvelés. Préparation d'un projet de loi sur le volontariat civil. Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFÉ. Frais de scolarité. Rapports avec le ministère de l'éducation nationale. Participation des Français établis à l'étranger à la politique de coopération internationale. Sommet France-Afrique. Personnel de la coopération. Contribution de la France au Fonds des Nations-unies pour les activités en matière de population, FNUAP. Mise en place en Afrique d'un programme de prévention de la transmission du VIH sida. Prochain sommet de la francophonie à Moncton au Canada. Coopération Sud-Sud. Trésorerie de l'Agence française du développement, AFD. Action humanitaire ; cellule d'urgence interministérielle. Accords de défense. Coopération militaire. Examen des crédits - Avant l'art. 75 A (p. 5651, 5654) : demande le retrait des amendements de la commission des finances n° II-98 (approbation par le comité directeur du Fonds d'aide et de

coopération des projets dont la réalisation incombe à l'Agence française de développement et qui sont financés sur les crédits qui lui sont délégués par ledit comité directeur) et n° II-99 (réintégration immédiate dans la masse des dotations de l'année du Fonds d'aide et de coopération des crédits disponibles à l'issue de l'achèvement des projets financés par ledit fonds). Considère les amendements précités irrecevables au titre de l'article 41 de la Constitution.

JOURDAIN (André), sénateur (Jura) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la mutualité.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au multisalariat en temps partagé [n° 0394 (97-98)] (21 avril 1998) - Travail.

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0408 (97-98)] (28 avril 1998) - Economie et finances.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi [n° 394 (97-98)] relative au multisalariat en temps partagé [n° 0125 (98-99)] (16 décembre 1998) - Travail.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - Art. 1er (réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail) (p. 1136) :** votera la suppression de l'article 1er - **Art. 8 (maintien de l'assiette des cotisations d'assurance vieillesse en cas de passage à temps partiel - Art. 43 VIII de la loi quinquennale n° 93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, art. L. 241-3-1 nouveau du code de la sécurité sociale) (p. 1183, 1184) :** soutient l'amendement n° 29 de M. Alain Gourmac (inscription dans le code des pensions de retraite des marins français de la possibilité de continuer à cotiser à taux plein) - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 1189, 1190) :** le groupe du RPR votera le projet de loi amendé par le Sénat.

- **Proposition de loi visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité sociale agricole la subvention**

prévue à l'article L.162-32 du code de la sécurité sociale [n° 0043 (96-97)] - (5 mars 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1209) : le groupe du RPR votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi visant à élargir les possibilités d'utilisation des crédits obligatoires d'insertion des départements [n° 0250 (97-98)] - (5 mars 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1219) :** sous-consommation des crédits d'insertion. Objectif de cette proposition de loi. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - Discussion générale (p. 2048, 2049) :** simplification des formalités administratives pour les petites et moyennes entreprises. Application des conclusions du rapport de M. Dominique Baert, député du Nord. Dépôt préférable d'un projet de loi entièrement consacré à la simplification administrative. Absence de vue d'ensemble. Amendements de la commission des affaires sociales. Propose la suppression du prélèvement sur l'Association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL, et l'adoption sans modification de la fiscalité des stock-options - **Art. 5 (simplification de la gestion des emplois occasionnels) (p. 2080) :** son amendement n° 38 : concertation préalable avec les organisations d'employeurs des secteurs du bâtiment, de l'hôtellerie et du tourisme, avant l'extension du guichet unique ; devenu sans objet - **Art. 7 (suppression de l'obligation de tenue du livre de paie et simplification du bulletin de paie) (p. 2083) :** son amendement n° 39 : fixation à quatre jours du délai de production des bulletins de paie, tenus à l'extérieur ; adopté - **Après l'art. 11 (p. 2087) :** son amendement n° 40 : exonération de cotisations sociales pour les indemnités des élus des chambres consulaires ; adopté - **Après l'art. 24 (p. 2106) :** son amendement n° 41 : calcul arrondi à l'euro le plus approché pour les assiettes et les cotisations de sécurité sociale ; adopté.

- **Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - Art. 45 (prélèvement sur l'Association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL) (p. 2196, 2197) :** son amendement de suppression n° 42 ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - Discussion générale (p. 2481, 2483) : adoption par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture de deux articles additionnels d'une portée considérable : modification de la prestation spécifique dépendance. Méthode inacceptable pour la commission des affaires sociales. Absence totale de concertation par le Gouvernement. Bilan insuffisant de l'application de la loi du 24 janvier 1997 instituant la prestation spécifique dépendance. Prochain rapport du Comité national de la coordination gérontologique. Méconnaissance des droits du Parlement. Report regrettable de la réforme de la tarification. Instauration à l'encontre du Parlement d'une notion de barème national. Accroissement de la charge financière des départements sans consultation. La commission des affaires sociales proposera la suppression des articles 72 et 73 relatifs à la prestation spécifique dépendance - **Art. 7 (suppression de l'obligation de tenue du livre de paie et simplification du bulletin de paie) (p. 2497) :** se déclare très favorable à l'amendement n° 38 de la commission (fixation à quatre jours du délai de production des bulletins de paie tenus par une personne extérieure à l'établissement) - **Art. 11 bis B (régime des indemnités des élus des chambres consulaires au regard des cotisations sociales - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 2499) :** soutient l'amendement de M. Jean-François Le Grand de rétablissement n° 68 - **Art. 72 (report de la réforme de la tarification applicable aux établissements accueillant des personnes âgées dépendantes) (p. 2553) :** son amendement de suppression n° 65 ; adopté - **Art. 73 (fixation de minima réglementaires pour les montants de la prestation spécifique**

dépendance) (p. 2558) : son amendement de suppression n° 66 ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (28 novembre 1998) (p. 5312, 5313) : régime fiscal des micro-entreprises. Suppression de l'aide aux entreprises recrutant des jeunes en contrat d'apprentissage au-delà du CAP et du BEP. Possibilité d'utiliser le dispositif des emplois-jeunes. Simplification des formalités administratives. Baisse des charges sur les bas salaires. Développement des fonds propres des entreprises. Aide à la transmission d'entreprises. Dépôt d'une proposition de loi sur le statut des multisalariés en temps partagé - **Examen des crédits - Art. 79 (actualisation de la taxe pour frais de chambres de métiers)** (p. 5321, 5322) : son amendement n° II-54 : fixation du droit additionnel à la taxe professionnelle ; retiré. Problème de l'autofinancement des chambres de métiers.

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) (p. 5679, 5680) : traduction de la politique de l'emploi par le biais de ce budget. Bilan mitigé du plan emplois-jeunes. Avenir des jeunes au terme des cinq ans du dispositif. Loi des 35 heures. Interrogation relative à l'annualisation du temps de travail. Formation professionnelle. Limitation du développement de la formation en alternance avec l'application des dispositions de l'article 80. Multisalariat. Avis défavorable sur la politique de l'emploi du Gouvernement. Votera contre le projet de budget présenté et pour les amendements proposés par la commission des finances.

JOURNET (Alain), sénateur (Gard) SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

JOYANDET (Alain), sénateur (Haute-Saône) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel jusqu'au 17 décembre 1998.

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à utiliser partiellement les cotisations d'assurance chômage dues par les employeurs au titre de l'article L. 351-3-I du code du travail pour recruter des personnes visées par l'article L. 351-I du code du travail [n° 0278 (97-98)] (5 février 1998) - Travail.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Emploi et solidarité - III - Ville [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 20] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464 (p. 4016, 4018) : position de la majorité. Référendum. Cumul d'indemnités. Opinion des grands électeurs du département de la Haute-Saône. Limitation du cumul entre une fonction ministérielle et une fonction locale. Statut de l'élu. Convergences entre l'opinion de la majorité et celle de l'opposition.

- Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)] - (28 octobre 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463 - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Après l'art. 22 ter (p. 4968) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-184 : application du taux réduit de TVA aux CD-Rom ; retiré. (p. 4974) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-188 : application de la TVA de 5,5 % aux services d'informations accessibles par les réseaux de télécommunication ; retiré.

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - III - Ville

- (5 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5834, 5836) : création d'un ministère de la ville. Crédits de fonctionnement en augmentation. Stagnation des crédits d'investissement. Remise en cause des crédits d'autres provenances : collectivités territoriales, Union européenne, Caisse des dépôts et consignations, dotation de solidarité urbaine, DSU. Non-ouverture des emplois-jeunes aux activités privées. Nécessité d'un plan de restructuration de l'habitat social. Cas de Vesoul. Avis favorable de la commission à ce projet de budget sous réserve de l'adoption de ses deux amendements de réduction de crédits. Application du principe de maîtrise de la dépense publique - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 5849) :** son amendement de réduction des crédits n° II-25 ; adopté. Maîtrise des dépenses de l'Etat. Effort d'économie sur les crédits de la délégation interministérielle à la ville, les crédits de communication et les dépenses déconcentrées d'animation - **Etat C - Titre V (p. 5852) :** son amendement de réduction des crédits n° II-26 ; adopté. Crédits d'études.

K

KOUCHNER (Bernard), Secrétaire d'Etat à la santé, auprès du ministre de l'emploi et de la solidarité.

puis secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale le 17 novembre 1998 (JO Lois et décrets du 18 novembre 1998).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration du Gouvernement relative à la politique de réduction des risques en matière de toxicomanie [n° 0499 (97-98)] (16 juin 1998) - Gouvernement (déclarations).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 21 de M. Dominique Braye : **Villes** (*Diminution des aides de l'Etat aux zones en difficulté*) (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 544).

n° 8 de M. Franck Sérusclat : **Bioéthique** (*Sélection génétique des travailleurs*) (JO Débats du 13 février 1998) (p. 846).

n° 14 de M. Jean-Pierre Raffarin : **Villes** (*Ville et ruralité*) (JO Débats du 27 février 1998) (p. 995).

n° 17 de M. Charles Descours : **Sécurité sociale (organismes)** (*Avenir de la CNAM*) (JO Débats du 27 février 1998) (p. 998).

n° 19 de M. Kléber Malécot : **Travail (durée du)** (*Application de la loi de Robien*) (JO Débats du 27 février 1998) (p. 1000).

n° 11 de M. André Égu : **Associations** (*Situation des associations intermédiaires*) (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1654).

n° 20 de M. Jean-Louis Lorrain : **Médecins** (*Compensation des charges liées à la visite préanesthésique*) (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1846).

n° 2 de Mme Nicole Borvo : **Santé publique** (*Institut de prophylaxie dentaire infantile de Paris*) (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2308).

n° 4 de M. Philippe Arnaud : **Hôpitaux** (*Avenir des hôpitaux de proximité*) (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2310).

n° 10 de M. Gérard Fayolle : **Contrats** (*Pacte d'union civile*) (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2983).

n° 26 de M. Michel Mercier : **Travail (durée du)** (*Réduction du temps de travail dans le secteur médico-social*) (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4263).

n° 28 de Mme Dinah Derycke : **Racisme et antisémitisme** (*Discrimination et difficultés de l'intégration*) (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4265).

n° 32 de M. René-Pierre Signé : **Santé publique** (*Prise en charge de la douleur*) (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4268).

n° 60 de M. Bernard Joly : **Médecins** (*Pénurie de praticiens hospitaliers*) (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6551).

Questions orales sans débat :

n° 44 de M. Philippe Marini : **Handicapés (prestations et ressources)** (*Conditions particulières de mise en oeuvre de la prestation spécifique dépendance pour les malvoyants*) (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 10).

n° 92 de M. Paul Masson : **Drogues et stupéfiants** (*Lutte contre la toxicomanie*) (JO Débats du 4 mars 1998) (p. 1065).

n° 114 de M. François Lesein : **Multimédia** (*Taux de TVA sur les produits multimédia*) (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1908).

n° 138 de M. Charles Revet : **Dépendance** (*Conditions de versement de l'allocation compensatrice pour tierce personne*) (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 9).

n° 152 de M. Jean-Marc Pastor : **Sang et organes humains** (*Application de la loi sur les prélèvements d'organes*) (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 243).

n° 155 de Mme Anne Heinis : **Pêche** (*Problèmes de la pêche aux abords des îles anglo-normandes et du Cotentin*) (JO Débats du 4 mars 1998) (p. 1069).

n° 167 de M. Philippe Richert : **Hôpitaux** (*Calcul du financement des établissements de santé*) (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1338).

n° 169 de M. François Autain : **Médecins** (*Statut des médecins à diplôme étranger*) (JO Débats du 25 février 1998) (p. 871).

n° 174 de M. André Vallet : **Communes** (*Contribution des communes aux dépenses d'aide sociale et de santé*) (JO Débats du 25 février 1998) (p. 869).

n° 175 de M. Georges Mouly : **Entreprises (création et transmission)** (*Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise*) (JO Débats du 25 février 1998) (p. 871).

n° 184 de M. Franck Sérusclat : **Drogues et stupéfiants** (*Politique en matière de toxicomanie*) (JO Débats du 4 mars 1998) (p. 1068).

n° 191 de Mme Marie-Claude Beaudou : **Départements et territoires d'outre-mer** (*Congés bonifiés pour les employés des hôpitaux originaires des DOM-TOM*) (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1340).

n° 196 de M. Pierre Laffitte : **Bibliothèques** (*Financement de la bibliothèque de Nice*) (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1341).

n° 215 de M. Lucien Lanier : **Professions et activités paramédicales** (*Profession d'ergothérapeute et emplois-jeunes*) (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1337).

n° 216 de M. Georges Mouly : **Assurance chômage** (*Situation des employeurs publics vis-à-vis de l'assurance chômage des emplois-jeunes*) (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1901).

n° 228 de M. Alain Vasselle : **Personnes âgées** (*Amélioration de la prise en charge des personnes atteintes de démence sénile et de la maladie d'Alzheimer*) (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1907).

n° 235 de M. Daniel Eckenspieller : **Charges sociales** (*Montant des cotisations d'accident du travail appliqué aux aéro-clubs*) (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1903).

n° 237 de M. Gérard César : **Chômage** (*Assurance-chômage des emplois-jeunes*) (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1902).

n° 242 de M. Jacques Oudin : **Sécurité sociale** (*Réforme de la sécurité sociale*) (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1904).

n° 261 de M. Alain Gérard : **Enseignement** (*Avenir de l'enseignement maritime*) (JO Débats du 3 juin 1998) (p. 2632).

n° 264 de M. Basile Tui : **Départements et territoires d'outre-mer** (*Création d'un revenu minimum à Wallis et Futuna*) (JO Débats du 3 juin 1998) (p. 2629).

n° 267 de M. Jacques de Menou : **Entreprises (petites et moyennes)** (*Récupération de TVA par les communes sur les investissements immobiliers réalisés en faveur des PME*) (JO Débats du 3 juin 1998) (p. 2632).

n° 275 de Mme Nicole Borvo : **Puériculture** (*Avenir des écoles de puériculture*) (JO Débats du 3 juin 1998) (p. 2630).

n° 332 de M. Bernard Piras : **Handicapés** (*Statut des familles d'accueil d'adultes handicapés*) (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4317).

n° 342 de M. Martial Taugourdeau : **Aide à domicile** (*Financement des associations d'aide à domicile des personnes âgées handicapées*) (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4318).

n° 344 de M. Bernard Dussaut : **Hôpitaux** (*Carte hospitalière*) (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4321).

n° 358 de Mme Dinah Derycke : **Santé publique** (*Statut des praticiens exerçant dans les centres d'orthogénie*) (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4320).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à diminuer les risques de lésions auditives lors de l'écoute de baladeurs et de la fréquentation des discothèques [n° 0194 (97-98)]** - (15 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 195, 196) : problème de santé publique. Risques de lésions auditives irréversibles et de traumatismes sonores. Sensibilisation des jeunes. Rôle de la musique dans leur vie. Lutte des pouvoirs publics contre le bruit. Baladeurs destinés aux jeunes enfants. Attente d'un avis de la Commission européenne. Lieux de production et de diffusion de musique amplifiée. Contrôle de l'application de ce texte - **Art. 3** (*limitation du niveau sonore dans les lieux de production et de diffusion de musique amplifiée*) (p. 199) : son amendement n° 1 : augmentation de ce niveau ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 200) : problème du bruit à l'hôpital.

- **Rappel au règlement** - (3 février 1998) (p. 597, 598) : rappel au règlement de M. Charles Descours. Rappel l'engagement pris par M. Jospin durant sa campagne électorale d'arrêter Superphénix. Politique énergétique de la France.

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse [n° 0220 (97-98)]** - (3 février 1998) - **Discussion générale** (p. 602, 603) : accueil favorable du Gouvernement à la proposition de loi présentée par le groupe communiste de l'Assemblée nationale. Chômeurs ayant cotisé quarante ans et devenus allocataires du RMI ou de l'allocation de solidarité spécifique. Mise en place de l'allocation chômeurs âgés, ACA. Situation des chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance-chômage. Avantages du mécanisme de l'allocation forfaitaire par rapport à celui d'une allocation proportionnelle au dernier revenu d'activité. Amendement de la commission des affaires sociales relatif à la gestion de l'allocation spécifique d'attente. Amendement du Gouvernement relatif au financement de la nouvelle allocation. Signes de la relance de la consommation et de la croissance. Programme de prévention et de lutte contre les exclusions. Demande l'adoption de la proposition de loi. (p. 609) : conséquences de la réduction du temps de travail - **Art. unique** (*art. L. 351-10-1 du code du travail - ouverture du droit à une allocation spécifique aux chômeurs âgés de moins de soixante ans ayant quarante annuités de cotisation d'assurance-vieillesse*) (p. 610) : son amendement n° 4 : gestion de l'allocation spécifique d'attente ; adopté. Charge des dépenses nouvelles. (p. 611) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (modalités d'attribution de la nouvelle allocation spécifique d'attente). Sur ce dernier, son sous-amendement n° 3 : extension des missions des caisses d'allocations familiales et rôle des ASSÉDIC ; adopté. (p. 614, 615) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 8 de la commission (fixation d'un plafond au montant de l'allocation versée) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 616) : qualité du débat.

- **Rappel au règlement** - (26 février 1998) (p. 971, 972) : rappel au règlement de M. Jean-Pierre Fourcade. Prend acte de la demande d'un débat sur le problème de la toxicomanie. Réflexion indispensable pour faire évoluer la législation. Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Deuxième lecture [n° 0222 (97-98)]** - (26 février 1998) - **Discussion générale** (p. 972, 974) : principes sur lesquels repose le renforcement de la sécurité sanitaire. Apports de l'Assemblée nationale. Création du comité national de la sécurité sanitaire. Renforcement du dispositif d'alerte en cas d'urgence sanitaire. Dispositions destinées à une meilleure écoute du public. Problèmes de

santé liés à l'environnement. Etude relative à la création d'une agence de sécurité sanitaire de l'environnement. Attente d'une activité d'expertise de l'Institut de veille sanitaire. Réforme de l'organisation de la transfusion sanguine. Renforcement de l'encadrement de certains produits de santé. Pouvoirs des corps d'inspection ou de contrôle des services déconcentrés des affaires sanitaires et sociales. Amendements du Gouvernement. Lutte contre les infections nosocomiales. Coût de la sécurité sanitaire. (p. 989, 991) : création d'une Agence de sécurité sanitaire de l'environnement. Dispositifs médicaux. Régime déclaratoire et délai de statu quo. Comité national de sécurité sanitaire. Trafic d'organes. Etablissement français du sang. Compétences de l'Institut de veille sanitaire. Exclusion dans le domaine de la santé. Agence du médicament. Médecine du travail - **Demande de priorité** (p. 1002) : accepte la demande d'examen en priorité des articles 4, 4 bis, 5 et 6 - **Art. 1er A (comité central de la sécurité sanitaire - Chapitre IX nouveau du livre VIII, art. L. 796-1 nouveau du code de la santé publique)** (p. 1018, 1019) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (coordination de la politique scientifique des Agences et de l'Institut de veille sanitaire assurée par le Comité national de sécurité sanitaire) après en avoir demandé la modification. Son amendement n° 29 : 1°) participation des ministres assurant la tutelle des établissements créés au Comité national de sécurité sanitaire ; rejeté ; 2°) participation du président du conseil scientifique de l'Institut de veille sanitaire au Comité national de la sécurité sanitaire ; adopté - **Art. 1er ter (lutte contre les infections nosocomiales - art. L. 711-1 et L. 711-2-2 nouveau du code de la santé publique)** (p. 1021) : son amendement n° 30 : obligation de mise en place d'un système qualité en stérilisation dans les établissements de santé publics et privés ; adopté. (p. 1022, 1023) : accepte l'amendement n° 25 de M. François Autain (modification des dispositions concernant les maladies à déclaration obligatoire) - **Art. 2 (missions et organisation de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé - Chapitre VI nouveau du livre VIII et art. L. 793-1 à L. 793-9 nouveaux du code de la santé publique)** (p. 1026, 1027) : s'oppose à l'amendement n° 44 de M. Dominique Braye (rétablissement du texte élaboré en première lecture par le Sénat : exclusion du contrôle de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé de la publicité pour les aliments à finalité sanitaire) et demande le retrait de l'amendement n° 17 de M. Dominique Leclerc (participation au conseil d'administration et au conseil scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire de biologistes, pharmaciens et médecins des hôpitaux) - **Après l'art. 8 bis** (p. 1029) : son amendement n° 31 : date de l'application obligatoire des dispositions du livre V bis à tous les dispositifs médicaux ; adopté - **Art. 9 (organisation et sécurité sanitaire de la transfusion sanguine - art. L. 666-8 à L. 666-12, L. 667-1 à L. 667-13, L. 668-1 à L. 668-5, L. 668-7 et L. 668-8, L. 669-1 et L. 669-2, L. 669-4 et L. 670-2, L. 711-1 et L. 711-2-2 nouveau du code de la santé publique)** (p. 1032, 1033) : ses amendements n° 32 : suppression de l'avis obligatoire de l'établissement français du sang sur l'arrêté fixant les tarifs de cession des produits sanguins labiles ; n° 33 : adaptation de la composition du conseil d'administration de l'établissement français du sang au regard de la mise en place de l'opérateur unique ; et n° 34 : précisions concernant les personnels de l'établissement français du sang ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 43 de Mme Nicole Borvo (caractère d'établissement unique de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris). (p. 1034, 1035) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 10 de la commission (caractère régional ou interrégional des établissements de transfusion sanguine). Ses amendements n° 35 : modalités de fonctionnement financier de l'établissement français du sang et possibilité de recours à l'emprunt ; n° 36 : substitution de l'établissement français du sang aux établissements de transfusion sanguine en ce qui concerne la responsabilité encourue au titre de l'activité de prélèvement ; n° 37 : conséquences de la création d'un opérateur unique en ce qui concerne des produits sanguins labiles ; et n° 38 : suppression de l'association de l'établissement français du sang au sein du laboratoire français du fractionnement et des

biotechnologies ; adoptés. (p. 1036) : ses amendements n° 39 : dispositions nécessaires à la mise en place de l'établissement français du sang ; et n° 40 : cadre transitoire à la situation des personnels actuels de la transfusion ; adoptés - **Art. 10 (sécurité sanitaire des produits biologiques - Art. L. 665-15-1, L. 665-16, L. 672-1, L. 672-10, L. 672-15 et L. 674-9 nouveaux, L. 673-8, L. 673-9-1 nouveau, L. 673-10 et L. 673-11, L. 674-1, L. 674-8, L. 676-2 et L. 676-3 L. 676-5, L. 209-18-3 nouveau du code de la santé publique, art. L. 511-8 et L. 511-8-1 nouveau du code pénal)** (p. 1039, 1040) : ses amendements n° 13 : régime d'encadrement des "banques de tissus et de cellules" selon leur finalité thérapeutique ou scientifique ; n° 14 : conséquence de l'amendement tendant à une modification de l'article 18 de la loi du 31 décembre 1992 relatif aux activités d'importation et d'exportation d'organes, de tissus et de cellules issus du corps humain ; et n° 15 : conditions médico-techniques d'autorisation auxquelles seront soumises les activités de prélèvement allogénique précisées par un décret en Conseil d'Etat ; adoptés. (p. 1041, 1042) : accepte l'amendement n° 51 de M. Dominique Braye (mise en place de la traçabilité des produits de xénogreffes). Son amendement n° 16 : simplification relative aux activités d'importation et d'exportation des organes, tissus et cellules issus du corps humain ; adopté - **Art. 11 bis (sous-traitance des préparations hospitalières - Art. L. 511-1, L. 511-3, L. 511-4 nouveau et L. 595-7 du code de la santé publique)** (p. 1043) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (renforcement de la sécurité des préparations hospitalières) - **Art. 11 quater (matières premières à usage pharmaceutique - Chapitre X nouveau du livre V - Art. L. 658-13 à L. 658-16 nouveaux du code de la santé publique)** (p. 1045, 1046) : s'oppose aux amendements de M. Dominique Braye n° 54 (introduction d'une distinction entre principes actifs et excipients qui ont un usage alimentaire et compétence de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé sur les principes actifs), n° 53, n° 55 et n° 56 sur le même objet - **Art. 12 (inspection - Chapitre VIII nouveau du livre VIII - Art. L. 795-1 à L. 795-5 nouveaux, L. 562 et L. 562-1 nouveau du code de la santé publique)** (p. 1048, 1049) : ses amendements n° 41 de précision et n° 42 : habilitation des agents de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, DGCCRF, à rechercher et à constater les infractions à la législation et à la réglementation relatives à certaines substances et préparations dangereuses ; adoptés - **Art. 12 quater (exercice de la médecine du travail par des médecins non titulaires des diplômes spécifiques requis)** (p. 1049) : statut des médecins du travail - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1051, 1052) : améliorations apportées au dispositif. Prise en compte des risques inacceptables et inacceptés de la thérapeutique.

- **Proposition de loi visant à élargir les possibilités d'utilisation des crédits obligatoires d'insertion des départements [n° 0250 (97-98)]** - (5 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1212, 1213) : sous-consommation des crédits d'insertion. Déficit de l'offre d'insertion. Programmes départementaux d'insertion. Prise de contact systématique avec les personnes bénéficiaires du RMI depuis 1988. Développement de certaines mesures : trajectoire d'accès à l'emploi, TRACE, et contrat emploi-consolidé. Objectif et contenu initial de cette proposition de loi. Fonds d'urgence sociale. Texte adopté par la commission des affaires sociales. Volonté du Gouvernement de relancer l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RMI. Avis défavorable à cette proposition de loi. (p. 1217, 1218) : crédits d'insertion et dépenses passives. Jeunes en situation difficile. Priorité à l'insertion par l'emploi. Taux de consommation des crédits d'insertion dans les départements d'outre-mer. Dispositif proposé par M. Guy Fischer - **Art. unique** (p. 1219) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Guy Fischer (possibilité d'utilisation partielle des crédits d'insertion durant un an).

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle - Deuxième lecture [n° 0236 (97-98)]** - (2 avril

1998) - **Discussion générale** (p. 1427, 1428) : attachement des parlementaires à cette réforme. Consolidation du régime local d'assurance maladie complémentaire. Remise en cause de la règle de territorialité. Catégories de bénéficiaires. Propose au Sénat d'adopter cette proposition de loi - **Sur l'ensemble** (p. 1433, 1434) : origine alsacienne et lorraine de cette législation. Interrogation sur l'extension de ce régime. Mutuelles.

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse - Deuxième lecture [n° 0341 (97-98)]** - (9 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1637, 1638) : consensus à l'Assemblée nationale et au Sénat sur les mesures proposées. Fonds de solidarité. Caisses d'allocations familiales. ASSEDIC. Montant minimum garanti à 5000 francs par mois pour les allocataires. Choix d'une allocation forfaitaire plutôt qu'une allocation proportionnelle. Exprime le souhait du Gouvernement d'un vote conforme sur ce texte permettant l'entrée en vigueur immédiate de l'allocation spécifique d'attente.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0426 (97-98)]** - (4 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2762, 2764) : sécurité sanitaire, priorité du Gouvernement. Rôle joué par le Sénat. Enrichissement du texte initial. Réorganisation de la sécurité sanitaire. Encadrement des produits à destinée sanitaire et demeurés sans statut. Sécurité sanitaire du dispositif médical. Travail de la CMP sur les missions, les compétences et les moyens de la future Agence de sécurité sanitaire.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Avant l'art. 36** (p. 3060) : s'oppose à l'amendement n° 86 de la commission (couverture maladie universelle) - **Art. 36 (caractère prioritaire de la politique d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies)** (p. 3062) : s'oppose à l'amendement n° 87 de la commission (dotation par le Gouvernement, à l'occasion de la préparation du projet de loi de finances pour 1999, des chapitres du budget de la santé destinés aux personnes défavorisées de crédits suffisants) - **Après l'art. 36** (p. 3063) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 358 (possibilité pour les chômeurs inscrits à l'ANPE et les stagiaires de la formation professionnelle de bénéficiaire de la médecine du travail) et n° 359 (dépistage systématique du risque saturnin) - **Art. 36 ter (cas de la convention d'objectifs et de gestion de la CNAMTS)** (p. 3064) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 88 de la commission - **Art. 36 quater (médecine scolaire)** (p. 3065, 3066) : santé bucco-dentaire. S'oppose à l'amendement n° 89 de la commission (organisation d'une visite annuelle au profit des élèves des écoles, collèges et lycées situés dans des zones où le recours aux soins est insuffisant) - **Art. 37 (programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins)** (p. 3068) : accepte l'amendement n° 470 de M. François Autain (formation continue des professionnels de la santé et de l'action sociale). Accepte l'amendement rédactionnel n° 406 de M. Alain Gournac. (p. 3069) : demande le retrait de l'amendement n° 444 de M. Philippe Darniche (attention accordée par ce programme au fléau sanitaire que représente la toxicomanie) - **Art. 37 bis (centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie)** (p. 3070) : accepte l'amendement rédactionnel n° 90 de la commission - **Avant l'art. 38** (p. 3071) : s'oppose à l'amendement n° 309 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (établissement dans les postes diplomatiques français à l'étranger d'un programme local pour l'accès aux soins et la prévention sanitaire des personnes les plus démunies) - **Art. 38 (participation du service public hospitalier à la lutte contre l'exclusion)** (p. 3072, 3073) : moyens du secteur hospitalier - **Après l'art. 38** (p. 3073) : se déclare opposé à l'amendement n° 471 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (formation en alcoologie du personnel médical, paramédical

et social hospitalier et non hospitalier) - **Art. 39 (permanences d'accès aux soins consacrées aux personnes en situation de précarité)** (p. 3074) : accepte l'amendement n° 310 de Mme Dinah Derycke (permanences d'orthogénie). (p. 3075) : demande le retrait de l'amendement n° 472 de M. François Autain (généralisation de l'implantation des cellules d'accueil dans les hôpitaux appelés permanences d'accès aux soins de santé, PASS). (p. 3076) : demande le retrait de l'amendement n° 360 de Mme Nicole Borvo (extension du conventionnement des structures d'accueil prévues pour les hôpitaux aux centres de santé et aux professionnels libéraux volontaires) - **Art. 39 bis (transfert à l'Etat de compétences sanitaires des départements)** (p. 3077) : s'oppose à l'amendement n° 91 de la commission (transfert à l'Etat des compétences en matière de lutte contre les fléaux sociaux, le dépistage du cancer et la lutte contre la lèpre) - **Art. 40 C (exonération du timbre fiscal exigé pour la délivrance d'une carte d'identité)** (p. 3078) : sur l'amendement n° 244 de la commission des finances saisie pour avis qu'il accepte (conditions de ressources pour la mise en oeuvre de la gratuité de la délivrance des cartes nationales d'identité), son sous-amendement n° 520 ; adopté - **Art. 40 (droit de vote des personnes sans domicile fixe)** (p. 3080, 3081) : sur les amendements de la commission des lois saisie pour avis, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 149 et n° 150 (rétablissement du texte initial qui prévoyait que le rattachement à l'association devait avoir une antériorité d'un an par rapport à l'inscription sur la liste électorale) ; et s'oppose aux n° 151 (extension des mesures relatives aux conseillers forains aux personnes sans domicile fixe inscrites sur la liste électorale par ce dispositif) et n° 152 (adjonction à l'adresse de l'organisme de la mention du nom de l'électeur) - **Après l'art. 40** (p. 3082) : s'oppose à l'amendement n° 312 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (droit pour tous les Français de revenir en France et d'y résider) - **Art. 41 bis (information des prisonniers durant l'exécution d'une peine d'emprisonnement)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 153 de la commission des lois saisie pour avis - **Art. 74 (accès à la culture, au sport, aux vacances et aux loisirs)** (p. 3086, 3088) : accepte les amendements de Mme Danièle Pourtaud, n° 409 (accès de tous à la culture) et n° 410 rédactionnel ainsi que l'amendement n° 112 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (accès égal de tous à la culture et aux loisirs). S'oppose à l'amendement n° 94 de la commission (suppression de la seconde phrase du premier alinéa de cet article qui précise que l'accès de tous à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté). S'oppose à l'amendement n° 113 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (contribution à l'égalité d'accès à la culture des enseignements artistiques dispensés dans les établissements scolaires) et sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 390 de Mme Hélène Luc (remplacement du mot "hébergements" par le mot "structures"). (p. 3092) : sur l'amendement n° 114 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (obligation pour les établissements culturels financés par l'Etat de lutter contre les exclusions) auquel il s'oppose, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 382 de M. Ivan Renar (possibilité pour les établissements culturels financés par l'Etat de mettre en oeuvre entièrement ou pour partie une politique culturelle ouverte à l'ensemble des citoyens) et s'oppose au n° 383 du même auteur (mise en place de tarifs tenant compte de la situation familiale et sociale des publics). Sur les amendements de M. Serge Lagauche, accepte le n° 411 (réaffirmation du rôle du sport dans la lutte contre les exclusions) et s'oppose au n° 412 (accès, tout au long de la vie, aux différentes pratiques éducatives et culturelles ainsi qu'à la formation).

- **Déclaration du Gouvernement relative à la politique de réduction des risques en matière de toxicomanie** - (16 juin 1998) (p. 3263, 3269) : rapport du professeur Bernard Roques sur la dangerosité des drogues. Propos de M. Jacques Chirac, Président de la République, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la lutte contre le trafic de drogue. Tolérance culturelle française vis-à-vis de

l'alcool ; dangerosité de l'alcool ; accidents de la route. Drogues de synthèse ; ecstasy. Polytoxicomanie. Médicalisation et réponse chimique aux difficultés de l'existence : pilule viagra ; benzodiazépines. Réflexion sur la loi de 1970. Article L. 630 du code de la santé publique. Epidémie de sida et développement des stratégies d'intervention de réduction des risques en direction des toxicomanes. Réduction de la mortalité des usagers de drogues et baisse de la consommation d'héroïne. Traitements de substitution ; encadrement de la délivrance de Subutex. Intervenants en toxicomanie. Ancienneté du débat sur la dépénalisation du cannabis. Réflexion du Gouvernement : refus de la dépénalisation ; coordination entre le sanitaire et le judiciaire ; réponse judiciaire évitant l'incarcération dans le cas de l'usage simple ; répression du trafic. (p. 3286, 3293) ; répond aux orateurs. Boutique d'accueil de la rue Beaurepaire. Loi Evin ; suppression à la demande du Gouvernement d'une marque de bière dans les sponsors de la coupe du monde. Comparaison des politiques répressives des pays européens. Expérimentation possible de la distribution médicalisée d'héroïne.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4368, 4369) : rapport du Haut Comité de santé publique. Insuffisance de la prévention. Prise en charge des actes de dépistage par l'assurance maladie. Nécessité de diversifier les modes de rémunération des actes médicaux. Développement des réseaux de soins. Nécessité de créer un fonds pour la qualité des soins de ville. (p. 4370, 4371) : sécurité sanitaire et qualité des soins. Schémas régionaux de l'organisation sanitaire. Système hospitalier. Priorités de santé publique. Rôle des états généraux de la santé. (p. 4415, 4416) : approbation des avancées de ce projet de loi par de nombreux sénateurs. Récupération du dérapage concernant les radiologues. Maîtrise médicalisée des dépenses. Médicaments. Industrie pharmaceutique. (p. 4417, 4418) : régulation des dépenses et financement de l'innovation. Attachement à la politique conventionnelle. Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES. Secteur hospitalier. 35 heures et masse salariale. Besoins de santé régionaux.

- **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - **Titre II (dispositions relatives aux ressources)** - **Avant l'art. 2** (p. 4430) : s'oppose à l'amendement n° 76 de Mme Nicole Borvo (exonération de la contribution au remboursement de la dette sociale en faveur des travailleurs frontaliers non soumis à la législation relative au financement de la sécurité sociale française) - **Après l'art. 9** (p. 4461) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Philippe Arnaud (répartition solidaire de l'effort demandé dans la lutte contre l'alcoolisme entre les différents secteurs de la production d'alcool concernés) - **Art. 11 bis (majoration des droits sur le tabac)** (p. 4463, 4464) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (substitution d'une taxe additionnelle de santé publique à une hausse générale des droits sur le tabac). Objectif de baisse de la consommation du tabac chez les jeunes - **Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie)** - **Section 2 (branche maladie)** - **Avant l'art. 15** (p. 4476) : s'oppose à l'amendement n° 80 de Mme Nicole Borvo (exonération du paiement du forfait hospitalier en faveur des personnes handicapées) - **Art. 15 (dépistage organisé des maladies aux conséquences mortelles évitables - art. L. 321-1, L. 322-3, L. 615-14 et L. 615-18 du code de la sécurité sociale, art. L. 55 nouveau du code de la santé publique)** (p. 4478) : problème de l'amiante. Nécessaire effort en matière de prévention - **Art. 16 (création d'un système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie et d'un conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie - art. L. 161-28-1 à L. 161-28-4 nouveaux, L. 161-29 et L. 161-30 du code de la sécurité sociale)** (p. 4480) : s'oppose aux amendements de la commission n° 12 (composition du conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie) et n° 13 (élargissement à l'ensemble des postes de dépenses d'assurance maladie des compétences du conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie) ainsi

qu'à l'amendement n° 64 de M. Claude Huriet (possibilité pour le conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie de donner un avis sur le périmètre des objectifs de dépenses) - **Art. 17 (extension du champ de la négociation conventionnelle avec les médecins - art. L. 162-5 du code de la sécurité sociale)** (p. 4481, 4483) : caractère performant du système français. S'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de la commission. Expérimentation de mise en réseau et de forfait par pathologie - **Art. 18 (élargissement des missions des unions des médecins exerçant à titre libéral - art. 8 de la loi n° 93-8 du 4 janvier 1993, art. L. 791-2 du code de la santé publique)** (p. 4484, 4485) : s'oppose aux amendements de la commission n° 15 (attribution de nouvelles compétences d'évaluation des pratiques médicales aux unions générales de médecins et transmission des données informatisées aux unions) et n° 16 (transmission des informations à la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés) - **Art. 19 (critères de mise en place du mécanisme d'incitation à la cessation d'activité des médecins, MICA, et des aides à leur reconversion - art. 4 de la loi n° 88-16 du 5 janvier 1988, art. L. 162-5 du code de la santé publique)** (p. 4486, 4487) : s'oppose aux amendements de M. Jean Bernard n° 58 (modification de la date butoir pour la mise en place du mécanisme d'incitation à la cessation d'activité pour les médecins, MICA) et n° 59 de coordination ainsi qu'à l'amendement n° 17 de la commission (fixation par la loi du *numerus clausus* pour l'année 1999) - **Art. 20 (fonds d'aide à la qualité des soins de ville)** (p. 4488) : s'oppose aux amendements de la commission n° 18 (extension aux médecins exerçant dans des cliniques privées du bénéfice des aides attribuées par le fonds institué par le présent article), n° 19 et n° 20 de coordination - **Art. 22 bis (facturation détaillée des fournitures utilisées par les professionnels de santé - art. L. 162-1-8 du code de la sécurité sociale)** (p. 4497) : accepte l'amendement n° 55 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (précision relative aux devis fournis par le professionnel de santé) et s'oppose aux amendements n° 51 de M. Jacques Baudot (suppression de l'alinéa prévoyant un arrêté ministériel afin de déterminer le contenu des informations devant figurer sur le devis) et aux amendements identiques n° 23 de la commission et n° 61 de M. Dominique Leclerc (fourniture obligatoire du devis au patient par le professionnel de santé en cas d'appel à un prestataire de services ou à un fournisseur) - **Art. 23 (création d'un droit de substitution au profit du pharmacien - art. L. 512-3 nouveau et L. 601-6 du code de la santé publique, art. L. 707-10 du code de la propriété intellectuelle, art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale)** (p. 4499, 4500) : définition internationale des médicaments génériques. Economie escomptée avec la substitution des médicaments génériques aux médicaments ayant le même dosage, la même présentation et la même biodisponibilité. (p. 4501) : cachet du pharmacien. S'oppose à l'amendement n° 65 de M. Claude Huriet (indication du nom du médicament générique et de l'identification du pharmacien ayant procédé à la substitution de la spécialité prescrite). (p. 4502, 4503) : sur les amendements de M. Claude Huriet, s'oppose au n° 66 (définition de la spécialité générique pour mieux assurer la protection de la propriété industrielle et de l'innovation) et accepte le n° 67 (présentation par le Gouvernement au Parlement dans les annexes au projet de loi de financement d'un bilan de l'application des dispositions relatives au taux maximal des ristournes des officines). Demande le retrait de l'amendement n° 52 de M. Dominique Leclerc (suppression des pénalités en cas de substitution d'un générique d'un prix légèrement supérieur au générique prescrit lorsque celui-ci est indisponible).

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - **Art. 24 (contenu des conventions passées entre le comité économique du médicament et les entreprises pharmaceutiques - art. L. 162-16-1 et L. 162-17-4 du code de la sécurité sociale)** (p. 4509, 4510) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 24 (application de sanctions conventionnelles en cas de non-respect des engagements mentionnés dans la convention) et s'oppose au n° 25 (détermination d'un objectif national d'évolution des

dépenses pharmaceutiques). Architecture des objectifs au sein de l'ONDAM. Régulation des dépenses de médicaments par rapport à l'ONDAM - **Art. 25** (*institution d'une clause de sauvegarde applicable à la progression du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique - art. L. 138-10 à L. 138-19 nouveaux du code de la sécurité sociale*) (p. 4512) : accepte l'amendement n° 26 de la commission (précision relative à l'institution d'une clause de sauvegarde applicable en cas de dépassement de l'objectif). (p. 4515, 4517) : accepte l'amendement n° 90 de M. François Autain (rétablissement de la rédaction initiale prévoyant une contribution pour les laboratoires n'ayant pas passé convention) et s'oppose à l'amendement de coordination n° 28 de la commission, ainsi qu'au sous-amendement n° 71 de M. Claude Huriet (appel à la responsabilité économique de l'industrie pharmaceutique à due concurrence de ses activités réelles), déposé sur ce dernier. S'oppose à l'amendement n° 69 de M. Claude Huriet (limitation des effets des variations par un lissage des tranches). Difficultés de l'industrie pharmaceutique - **Art. 26 bis** (*relations entre les agences régionales de l'hospitalisation et les cliniques privées à but lucratif - art. L. 712-12-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 4517) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 31 de la commission - **Art. 27** (*régulation des dépenses des établissements des services sociaux et médico-sociaux financées par l'assurance maladie - art. 11-1, 27-1 à 27-5 de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 et art. L. 174-7 du code de la sécurité sociale*) (p. 4520) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 81 de Mme Nicole Borvo, ainsi qu'à l'amendement n° 32 de la commission (répartition des dotations régionales en dotations départementales par le directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation) - **Art. 27 bis** (*exercice de la médecine dans les établissements sociaux et médico-sociaux - art. 27-6 nouveau de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975*) (p. 4521) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 33 de la commission - **Section 3** (*branche vieillesse*) - **Art. 29** (*réévaluation des pensions de retraite et d'invalidité*) (p. 4523) : s'oppose à l'amendement n° 82 de Mme Nicole Borvo (conditions d'évolution du pouvoir d'achat des retraites et pensions) - **Art. 29 bis** (*modification du régime de l'assurance veuve*) (p. 4525, 4526) : s'oppose aux amendements de la commission n° 47 (suppression du paragraphe I de l'article instituant une période de référence et une durée minimale d'affiliation pour bénéficier de l'allocation veuve) et n° 48 (nouvelle rédaction du paragraphe IV pour inscrire dans la loi la jurisprudence de la Cour de cassation), ainsi qu'à l'amendement n° 83 de Mme Nicole Borvo sur le même objet que l'amendement n° 48 de la commission - **Section 4** (*branche accidents du travail*) - **Art. 31** (*amélioration des conditions de prise en charge des maladies professionnelles*) (p. 4528, 4529) : rapport sur l'amiante de M. Got. Rôle de l'Institut de veille sanitaire. Maladies professionnelles - **Section 5** (*objectifs de dépenses par branche*) - **Art. 32** (*fixation des objectifs de dépenses par branche*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 34 de la commission - **Section 6** (*objectif national de dépenses d'assurance maladie*) - **Art. 33** (*objectif national de dépenses d'assurance maladie, ONDAM*) (p. 4531, 4533) : situation difficile des hôpitaux d'Ile-de-France. Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Diminution de l'ONDAM. S'oppose aux amendements de la commission n° 35 (diminution de l'ONDAM dans le but de favoriser le bon déroulement des opérations de restructuration) et n° 36 (impact prévisionnel des différentes mesures sur les comptes du régime général et des autres régimes obligatoires de base, ainsi que sur l'ONDAM) - **Titre Ier** (*orientations et objectifs de la politique de santé et de sécurité sociale*) - **Art. 1er et rapport annexé** (*approbation du rapport*) (précédemment réservés le 12 novembre 1998, p. 4418) (p. 4550, 4551) : s'oppose à l'amendement n° 39 de la commission (principales orientations adoptées par la commission pour le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999) et accepte l'amendement n° 87 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (aménagement des conditions de prise en charge des soins palliatifs dispensés au domicile). Sur les amendements de Mme Nicole Borvo, accepte le n° 73 (amélioration de certaines prestations) et s'oppose au n° 72 (suppression de

l'exclusion de la mise à contribution des entreprises) et au n° 74 (réflexion sur la création d'un cinquième risque).

Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)] - (2 décembre 1998) - Art. 11 bis (*majoration des droits sur le tabac - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 5569, 5570) : s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 11 quater** (*prélèvement sur le fonds de compensation de congé de fin d'activité et le fonds pour l'emploi hospitalier pour financer le congé de fin d'activité pour la fonction publique territoriale et hospitalière*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 11 de la commission - **Art. 12** (*prévisions de recettes*) (p. 5571) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 13 de la commission - **Art. 13 bis** (*maintien à dix ans et à quinze ans d'une majoration pour âge des allocations familiales - Art. L. 521-3 du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 16** (*création d'un système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie et d'un conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie - Art. L. 161-28-1 à L. 161-28-4 nouveaux, art. L. 161-29 et L. 161-30 du code de la sécurité sociale*) (p. 5572, 5573) : s'oppose aux amendements de la commission n° 15 (suppression des présidents des commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat de la composition du conseil de la transparence), n° 16 (suppression de la mention relative aux soins de ville), n° 17 (élargissement des compétences du conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie aux questions relatives au périmètre des différents objectifs de dépenses opposables aux professionnels de santé) et n° 18 (élargissement des compétences du conseil à tous les soins) - **Art. 17** (*extension du champ de la négociation conventionnelle avec les médecins - Art. L. 162-5 du code de la sécurité sociale*) (p. 5573) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 19 de la commission - **Art. 18** (*élargissement des missions des unions des médecins exerçant à titre libéral - Art. 8 de la loi n° 93-8 du 4 janvier 1993, art. L. 791-2 du code de la santé publique*) (p. 5574, 5575) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 20 (exercice des missions d'évaluation des pratiques individuelles et collectives par les unions régionales) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 21 (transmission des informations à l'Etat et aux caisses nationales d'assurance maladie) - **Art. 19** (*critères de mise en place du mécanisme d'incitation à la cessation d'activité des médecins, MICA, et des aides à leur reconversion - Art. 4 de la loi n° 88-16 du 5 janvier 1988, art. L. 162-5 du code de la santé publique*) : s'oppose aux amendements de la commission n° 22 et n° 23 (application des nouvelles conditions à partir du 1er janvier 2000) - **Art. 20** (*fonds d'aide à la qualité des soins de ville*) (p. 5576) : s'oppose aux amendements de la commission n° 24, n° 25 et n° 26 (association de l'ensemble du secteur libéral au nouveau fonds d'aide à la qualité des soins et extension du bénéfice de celui-ci à tous les médecins exerçant dans les cliniques privées) - **Art. 23** (*création d'un droit de substitution au profit du pharmacien - Art. L. 512-3 nouveau et L. 601-6 du code de la santé publique, art. L. 716-10 du code de la propriété intellectuelle, art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale*) (p. 5583, 5584) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 30 (mention par le pharmacien sur l'ordonnance du nom de la spécialité délivrée dans le cas d'une substitution par un générique et apposition de son nom et de sa signature sur l'ordonnance) et au n° 31 (amélioration de la définition des médicaments génériques), et accepte le n° 32 (information du Parlement sur les conditions d'application des dispositions du code de la sécurité sociale relatives au plafonnement des remises). Bon fonctionnement de la substitution à l'Assistance publique. Confusion entre la définition des génériques et la protection administrative des données en cas d'adoption de l'amendement n° 31 précité - **Art. 26 bis** (*relations entre les agences régionales de l'hospitalisation et les cliniques privées à but lucratif - Art. L. 712-12-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 5589) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 36 de la

commission - **Art. 27** (*régulation des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux financées par l'assurance maladie - Art. 11-1, 27-1 à 27-5 de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 et art. L. 174-7 du code la sécurité sociale*) : s'oppose à l'amendement n° 37 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture prévoyant que le directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation soit saisi en premier en liaison avec le préfet de région) - **Art. 27 bis** (*exercice de la médecine dans les établissements sociaux et médico-sociaux - Art. 27-6 nouveau de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975*) (p. 5590) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 38 de la commission - **Art. 32** (*fixation des objectifs de dépenses par branche*) (p. 5592) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 40 de la commission - **Art. 1er et rapport annexé** (*approbation du rapport - précédemment réservé p. 5561*) (p. 5601) : s'oppose à l'amendement n° 45 de la commission (nouvelle rédaction du rapport traduisant les grandes lignes de la politique pour le financement de la sécurité sociale pour l'année à venir).

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage - Deuxième lecture [n° 0075 (98-99)] - (22 décembre 1998) - Art. 3 bis** (*déclaration nominale obligatoire des cas présumés de dopage*) (p. 6667) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 7 de la commission (obligation pour le médecin consulté en vue de la délivrance d'un certificat à la pratique sportive ou à la compétition de refuser ce certificat s'il constate des symptômes de dopage) ainsi que sur les sous-amendements n° 49 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation pour le médecin de surseoir à la délivrance du certificat médical en cas de doute) et n° 38 de M. James Bordas (déclaration non nominative en cas de constatation des symptômes de dopage à l'antenne médicale de lutte contre le dopage) déposés sur l'amendement précité. S'oppose à l'amendement n° 44 de M. André Vallet (possibilité pour le médecin d'établir une contre-indication médicale à la pratique sportive) ainsi qu'à l'amendement de suppression n° 32 de M. Dominique Leclerc. (p. 6669) : caractère obligatoire du certificat médical avant toute compétition - **Art. 3 ter** (*sanction disciplinaire du défaut de déclaration nominale des présomptions de dopage*) (p. 6671, 6672) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 8 de la commission et n° 33 de M. Dominique Leclerc ainsi qu'à l'amendement n° 45 de M. André Vallet (impossibilité pour le médecin se soumettant à l'obligation de la déclaration administrative de l'article 3 bis d'encourir les peines prévues par les articles L. 226-13 et L. 226-14 du code pénal). Son amendement n° 50 : substitution de l'antenne médicale à la cellule médicale ; devenu sans objet.

L

LABEYRIE (Philippe), sénateur (Landes) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Après l'art. 48 (p. 2227) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° 174 : affectation de la taxe départementale des espaces naturels sensibles à la gestion des rivages ; retiré.**

LACHENAUD (Jean-Philippe), sénateur (Val-d'Oise) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Membre titulaire de l'Établissement public de financement et de restructuration (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national du crédit (JO Lois et décrets du 11 novembre 1998).

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur privé (JO Lois et décrets du 15 mai 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du

projet de loi de finances rectificative pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur la situation des bibliothèques universitaires françaises [n° 0059 (98-99)] (12 novembre 1998) - **Enseignement supérieur.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 16] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)] - (22 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1807) : conception libérale et moderne de la politique économique. Le groupe des RI votera ce projet de loi.**

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - Discussion de la résolution (p. 1886) : vote par le groupe des Républicains et Indépendants de l'amendement n° I de M. Christian de La Malène (missions de la Banque centrale européenne dans le respect des orientations arrêtées par le Conseil, avec pour objectif la croissance économique et le plein emploi) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1888) : vote de la résolution de la commission des finances par le groupe des Républicains et Indépendants.**

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - Art. 25 (définition de l'appel public à l'épargne) (p. 2109) : souhaite le retrait de l'amendement n° 14 de la commission (clarification des notions d'investisseur qualifié et de cercle restreint d'investisseurs dans la définition de l'appel public à l'épargne).**

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Art. 38 nonies (taxe communale facultative sur les activités saisonnières à caractère commercial) (p. 2517) : importance du développement du tourisme "vert" pour les communes rurales. S'oppose à la taxation.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (25 juin 1998) (p. 3514, 3517) : portée de ce débat d'orientation budgétaire. Question de l'adéquation entre cette proposition d'équilibre budgétaire et la conjoncture. Insuffisante maîtrise de la dépense publique. Réduction des prélèvements obligatoires. Ressources fiscales supplémentaires. Conséquences de la crise asiatique et de la crise en Russie. Politique d'aide à l'emploi. Incertitude de la réforme fiscale.**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 2 ou après l'art. 2 bis (p. 4736) : se déclare opposé à l'amendement n° I-98 de Mme Marie-Claude Beudeau (rétablissement de l'exonération applicable aux indemnités versées par la sécurité sociale aux**

femmes en congé maternité) - **Après l'art. 2 bis** (p. 4746, 4747) : à titre personnel, déclare s'abstenir sur l'amendement n° I-63 de M. Francis Grignon (exonération des associations d'aide à domicile à but non lucratif agréées pour l'aide sociale, du paiement de la taxe sur les salaires) - **Art. 14 ter** (*rétablissement des sanctions en cas de défaut de déclaration des successions en Corse*) (p. 4803) : droit fiscal en Corse. Importance des délais. Avec le groupe des RI, demande une courte suspension de séance qui lui est accordée. (p. 4804) : affirmation du droit républicain. Délais d'application spécifique à la Corse. Se déclare favorable à l'amendement n° I-222 de M. Michel Charasse (pour les successions ouvertes à compter du 1er janvier 2001, les règles d'évaluation des biens immobiliers situés en Corse sont celles du droit commun), modifié par le sous-amendement n° I-267 de la commission (prolongation du délai applicable aux biens immobiliers situés en Corse).

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 (par priorité)** (*suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels*) (p. 4828) : soutient l'amendement n° I-158 de M. Roland du Luart (modalités d'exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit sur les bois et forêts en propriété individuelle). Instruction administrative - **Art. 27 bis (par priorité)** (*exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privatif*) (p. 4850) : attente du dépôt d'un amendement par le Gouvernement. Correction du dispositif. Contradiction entre la circulaire pour l'application provisoire de cette mesure et le régime d'option ouvert aux collectivités locales. Le groupe des Républicains et Indépendants votera l'amendement n° I-261 rectifié de la commission (droit d'option à l'assujettissement à la TVA pour les communes qui aménagent des terrains en vue de les vendre) - **Art. 40 (par priorité)** (*enveloppe normée des concours de l'Etat aux collectivités territoriales*) (p. 4889, 4890) : se déclare opposé à l'amendement n° I-252 de M. Michel Charasse (reconnaissance pour les années 1999, 2000 et 2001, d'un caractère obligatoire aux seules charges nouvelles imposées aux collectivités locales par des dispositions de valeur législative). Accumulation des charges. Conformité à la Constitution. Risque de contentieux.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4962) : se déclare opposé aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-115 (étalement de l'application du taux réduit de TVA à l'ensemble des produits alimentaires) et n° I-116 (application du taux réduit de TVA aux produits de chocolaterie et confiserie). (p. 4969) : intervient sur l'amendement n° I-230 de Mme Danièle Pourtaud (application du taux réduit de TVA aux CD-Rom et autres supports interactifs). Se déclare favorable à la baisse de la TVA sur les biens culturels. (p. 4972) : se déclare favorable à l'amendement n° I-185 de M. Joseph Ostermann (application de la TVA à 5,5 % sur les opérations de construction ou de réhabilitation de casernes de gendarmerie réalisées par les collectivités locales). (p. 4978) : se déclare favorable à l'amendement n° I-189 (application du taux réduit de TVA aux installations sportives gérées par délégation d'une collectivité locale) - **Art. 23** (*augmentation des taux de réduction de droits sur les donations*) (p. 4985) : se déclare opposé à l'amendement n° I-238 de M. Bernard Angels (exclusion du champ d'application de cet article des donations anticipées d'argent en nue-propriété). Atteinte au droit de propriété. Jeu de la solidarité familiale - **Art. 26** (*aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France*) (p. 5005) : se déclare favorable à l'amendement n° I-19 de la commission (refus de l'élargissement de la taxe aux locaux commerciaux et de stockage). Financement des infrastructures de transport en commun et routier en Ile-de-France, FARIF - **Art. 30** (*taxe générale sur les activités polluantes, TGAP*) (p. 5020) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° I-38 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - **Art. 35 bis** (*création de la taxe de l'aviation civile*) (p. 5036) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° I-39 de la commission. Département du Val-d'Oise. Population vivant à la périphérie d'aéroports importants. Risques d'accidents. Problème constitutionnel. Aménagement du territoire - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5089, 5091) : le groupe des RI votera ce texte. Qualité du dialogue. Hommage au travail de la commission des finances, de son président et de son rapporteur général. Mise au point de solutions originales et positives. Discussion budgétaire teintée d'irréalisme. Réforme fiscale. Equilibre budgétaire non satisfaisant. Inadaptation de ce budget à la conjoncture. "Budget alternatif" présenté par le Sénat.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I - Services généraux

- (26 novembre 1998) - En remplacement de M. Roland du Luart, rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5091, 5092) : regroupement de divers crédits. Stabilité de ce budget. Organismes rattachés aux services du Premier ministre. Souhait d'un audit. Crédits du Médiateur de la République. Institut français des relations internationales, IFRI. Fonds spéciaux. Délocalisation d'administrations - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5093, 5094) : son amendement n° II-1 : réduction des crédits ; adopté. Application de l'accord sur les rémunérations. Demande un scrutin public sur son amendement précité n° II-1 - **Etat C - Titre V** : son amendement n° II-2 : réduction des crédits ; adopté.

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) - En remplacement de M. Jacques Delong, rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5203, 5205) : poids des dépenses de personnel. Aspects positifs de ce projet de budget. Mesures sociales. Généralisation de l'apprentissage des langues étrangères aux enfants de CM2. Plan de lutte contre la violence. Réforme de l'administration centrale et mise en place de la déconcentration du mouvement des enseignants. Avenir des écoles rurales ; approuve les regroupements pédagogiques intercommunaux. Expérimentation du temps de travail. Financement de l'introduction des nouvelles technologies. Plan Allègre pour les lycées. Rythme et coût de l'intégration des maîtres auxiliaires. Application du statut de professeur d'école aux instituteurs. Adéquation entre le nombre et la répartition géographique des enseignants ; commission d'enquête sénatoriale. Possibilités de redéploiement budgétaire ; exemple de la réduction des crédits au titre des heures supplémentaires. Effort de maîtrise des finances publiques ; amendements de la commission proposant une réduction globale des crédits de l'enseignement. (p. 5238, 5240) : département du Val-d'Oise. Logique de maîtrise des dépenses publiques suivie par la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5241) : son amendement de réduction des crédits n° II-16 ; adopté - **Titre IV** (p. 5243) : son amendement de réduction des crédits n° II-17 ; adopté - **Art. 79 ter** (*intégration dans la fonction publique des personnels de l'Ecole nationale des métiers du bâtiment*) (p. 5244) : demande le vote de cet article.

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5378, 5379) : questions relatives à la politique universitaire ; conséquences de la diminution des effectifs à l'université ; poursuite de la réforme du premier cycle universitaire ; rapprochement entre les universités et les grandes écoles. Financement de l'accueil des étudiants étrangers. Plan social étudiant. Interrogations sur le coût du plan Université du troisième millénaire, U3M. Evolution du taux d'encadrement des étudiants. (p. 5380) : sa demande

d'exonération de la TVA pour les fonds de concours des régions aux universités. Son rapport sur la mission relative aux bibliothèques universitaires. Souhait d'une meilleure prise en compte des mutations universitaires par le projet de loi de finances pour 1999 - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5394) : son amendement n° II-18 : réduction des crédits ; adopté. Participation à l'effort global de maîtrise des dépenses du budget de l'Etat - **Titre IV** (p. 5398) : son amendement n° II-19 : réduction des crédits ; adopté.

Justice

- (7 décembre 1998) - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** (p. 6007, 6008) : situation du tribunal de Pontoise dans le département du Val-d'Oise. Projet d'une nouvelle cité judiciaire à Pontoise : confirmation souhaitable de sa programmation et de son engagement effectifs. Votera ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Après l'art. 64** (p. 6060) : se déclare favorable à l'amendement n° II-115 de la commission (application du taux d'imposition de droit commun de 16 % pour les plus-values réalisées grâce à des options de souscription ou d'achat d'actions). Amendement d'appel. Elaboration nécessaire d'un ensemble de dispositifs fiscaux favorable au développement économique français - **Art. 66** (*prorogation de la période d'application des réductions d'impôt accordées au titre des souscriptions au capital de sociétés non cotées ou des souscriptions de parts de fonds communs de placement dans l'innovation*) (p. 6064) : se déclare favorable à l'amendement n° II-116 de la commission (composition du capital des sociétés non cotées pour lesquelles les souscriptions en numéraire au capital initial ou aux augmentations donnent droit à réduction d'impôt). Renouvellement nécessaire de l'économie française.

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Après l'art. 69** *quinquies* (p. 6108, 6109) : votera l'amendement de la commission n° II-127 (assujettissement de France Télécom au taux de taxe professionnelle en vigueur dans les collectivités locales d'implantation de ses établissements et répartition du produit de cette taxe entre les collectivités locales et le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP) modifié par le sous-amendement n° II-163 de M. Michel Charasse (dépôt d'un rapport au Parlement sur les modalités de calcul de la compensation versée aux collectivités locales au titre d'un abattement sur les bases d'imposition de la taxe professionnelle). Engagement de résultat - **Art. 70** (*gestion d'actifs hors de France dans des structures soumises à un régime fiscal privilégié constitué par des personnes physiques*) (p. 6114) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° II-128 de la commission. Dispositif anti-européen. Taxation éventuelle de revenus virtuels latents - **Après l'art. 72** (p. 6139) : se déclare opposé à l'amendement n° II-158 de Mme Marie-Claude Beaudeau (application du taux réduit de TVA au droit d'utilisation des installations sportives). Installations sportives gérées dans le cadre d'un bail et d'une délégation de service public.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998** [n° 0097 (98-99)] - **Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - **Après l'art. 16** *quindecies* (p. 6420) : se déclare opposé à l'amendement n° 39 de M. Michel Charasse (taxation atténuée appliquée à la prime attribuée aux joueurs et à l'encadrement technique de l'équipe de France de football à la suite de la victoire en finale de la coupe du monde). (p. 6425, 6426) : se déclare opposé à l'amendement n° 52 du Gouvernement (extension d'une disposition dérogatoire du code des assurances lorsque le bénéficiaire du contrat d'assurance vie décède avant le souscripteur) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6438, 6439) : avec le groupe des Républicains et Indépendants, votera le projet de loi de finances rectificative modifié par le Sénat. Souhait de voir figurer les textes de réforme fiscale dans la loi de finances initiale.

- **Projet de loi de finances pour 1999 - Nouvelle lecture** - [n° 0065 (98-99)] - (18 décembre 1998) - **Question préalable** (p. 6605, 6606) : au nom du groupe des Républicains et Indépendants, se déclare favorable à la motion n° 1 de la commission des finances, tendant à opposer la question préalable. Evolution du budget 1999 en fonction de la conjoncture économique. Freinage des dépenses sur les futurs budgets. Souhaite la réunion d'un groupe de travail parlementaire sur la réforme fiscale proposée par le Gouvernement.

LAFFITTE (Pierre), sénateur (*Alpes-Maritimes*) RDSE.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination en tant que membre titulaire (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 23 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil d'administration de la société Télévision du savoir ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 avril 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Yann Gaillard et Martial Taugourdeau, relative à la titularisation des personnels de la mission générale d'insertion de l'éducation nationale [n° 0539 (97-98)] (2 juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Education nationale**.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Recherche scientifique et technique [n° 0067 (98-99), tome 8] (19 novembre 1998) - **Lois de finances**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (JO Débats du 13 février 1998) (p. 843) - Ministère : Industrie - *Avenir de La Poste* - Réponse le 13 février 1998 (p. 843) - **Poste (La)**

n° 4 (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1223) - Ministère : Emploi - *Informatisation du secteur de la santé* - Réponse le 6 mars 1998 (p. 1223) - **Santé publique**

Questions orales sans débat :

n° 196 (JO Débats du 13 février 1998) (p. 854) - Ministère : Culture - *Financement de la bibliothèque de Nice* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1341) - **Bibliothèques**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion - (22 janvier 1998) - Discussion générale (p. 362, 363) :** volonté d'intégration des étrangers en France : exemple du département des Alpes-Maritimes. Priorité nationale donnée aux populations mal intégrées socialement. Notion de seuil de rupture. Position du Conseil constitutionnel sur la ratification du traité d'Amsterdam nécessitant une révision préalable de la Constitution. Report souhaitable de ce débat pendant le Congrès de Versailles. Demande au Gouvernement de faire preuve de sagesse en retirant ce projet de loi de l'ordre du jour du Sénat.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - Art. 1er (réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail) (p. 1142) :** au nom de la majorité du groupe du RDSE, se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 1 de la commission.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Avant l'art. 42 A (p. 2187, 2190) :** au nom de la commission des affaires culturelles soutient l'amendement de M. Adrien Gouteyron, n° 49 (possibilité donnée à des fonctionnaires de participer à la création d'entreprises). Ses amendements n° 5 : incitations fiscales pour les particuliers investissant dans des entreprises innovantes ; et n° 54 : création d'une société anonyme à partenariat évolutif ; retirés - **Art. 46 bis (institution d'une taxe communale sur les pylônes et antennes de téléphonie mobile) (p. 2206, 2207) :** ses amendements, n° 47 : taxation des pylônes uniquement et pas des antennes ; et n° 48 : fixation au 1er janvier 2001 de la date d'entrée en vigueur de la taxation ; devenus sans objet.

- **Proposition de loi permettant à des fonctionnaires de participer à des entreprises innovantes [n° 0505 (97-98)] - (22 octobre 1998) - Discussion générale (p. 3952, 3953) :** développement de l'intérêt pour la recherche appliquée dans l'université française ; retard en matière de transfert de technologie et de valorisation. Développement du capital risque ; création du nouveau marché. Fonds communs de placement innovation. Urgence de l'adoption de la proposition de loi, sans attendre le projet de loi sur l'innovation en préparation. Exemple de l'entreprise Realize, fondée à l'initiative de chercheurs de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, INRIA, à la conquête du marché mondial en matière d'images de synthèse et d'images virtuelles - **Art. unique (articles 25-1 et 25-2 nouveaux de la loi du 15 juillet 1982 : possibilité pour un fonctionnaire de participer en qualité d'associé à la création d'une entreprise de valorisation ou d'y apporter son concours scientifique) (p. 3959) :** urgence de l'adoption du dispositif proposé.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) (p. 5387, 5388) : association des technopoles aux actions du ministère. Développement de la formation en alternance. Extension des antennes universitaires sur le territoire. Mise en réseau des universités dans le cadre du plan Université du troisième millénaire, U3M. Question sur les moyens considérables accordés aux seules universités parisiennes. Préparation aux nouveaux métiers. Exemple d'expérimentations de télé-médecine en réseau dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Aménagement de l'accueil des chercheurs étrangers. Le

groupe du RDSE, dans sa majorité, se prononcera en faveur de ce projet de budget.

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (30 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 5402, 5403) : modeste progression des crédits budgétaires. Lenteurs administratives. Goût du risque. Fonds communs de placement dans l'innovation. Son amendement visant à compléter le dispositif du crédit d'impôt recherche. Nécessité d'un grand programme pour l'utilisation des recherches par le ministère de la défense. La commission des affaires culturelles s'en remettra à la sagesse du Sénat sur les crédits affectés à la recherche et à la technologie. (p. 5404) : le groupe du RDSE est majoritairement favorable à ce projet de budget. A titre personnel, est favorable à une augmentation des crédits budgétaires. Modification de la procédure d'attribution des aides de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR : sa proposition d'une prise de risques incitée par l'Etat avec perception d'un pourcentage en cas de réussite. Eventualité de mise au point de procédures duales avec le ministère de la défense - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 5415) :** sa préférence pour une augmentation des crédits de la recherche plutôt qu'une diminution. Sur l'amendement n° II-20 de la commission (réduction des crédits), la majorité des membres du groupe du RDSE votera contre et les autres s'abstiendront.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Art. 64 (reconduction du crédit d'impôt recherche) (p. 6057) :** ses amendements, soutenus par M. Guy Cabanel, n° II-90 : raccourcissement à trois ans du délai de retour dans le dispositif du crédit d'impôt recherche pour les entreprises en ayant déjà bénéficié ; et n° II-91 : annulation des crédits d'impôt recherche négatifs antérieurs au 1er janvier 1996 ; adoptés.

LAFOND (Jean-Pierre), sénateur (Bouches-du-Rhône) NI.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

LAGAUCHE (Serge), sénateur (Val-de-Marne) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (12 juin 1998) - Avant l'art. 36 (p. 3061) :** se déclare opposé à

l'amendement n° 86 de la commission (couverture maladie universelle) - **Art. 74** (*accès à la culture, au sport, aux vacances et aux loisirs*) (p. 3089) : ses amendements n° 411 : réaffirmation du rôle du sport dans la lutte contre les exclusions ; et, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 412 : accès, tout au long de la vie, aux différentes pratiques éducatives et culturelles ainsi qu'à la formation ; devenus sans objet - **Art. 75** (*reconnaissance du principe de discrimination collective en matière d'éducation*) (p. 3095) : soutient l'amendement n° 413 de M. Franck Sérusclat (enseignement des droits de l'homme). (p. 3096) : son amendement n° 414 : accès à l'école maternelle dès l'âge de deux ans ; retiré - **Après l'art. 75** (p. 3100) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 117 de la commission des affaires culturelles saisi pour avis (participation des enseignants aux actions d'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire et à une politique d'éducation permanente) - **Art. 75 bis** (*missions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté*) (p. 3102) : soutient l'amendement n° 415 de M. Franck Sérusclat (aide aux devoirs) - **Art. 76** (*suppression de l'aide à la scolarité*) (p. 3108) : intervient sur l'amendement de suppression n° 97 de la commission - **Après l'art. 77** (p. 3109, 3110) : se déclare favorable à l'amendement n° 101 de la commission (présentation au Parlement avant le 1er septembre 1999 d'un rapport sur la fréquentation des cantines scolaires depuis 1993) - **Après l'art. 33 ter** : soutient l'amendement n° 469 de M. André Vézinet (élection des représentants des locataires au conseil d'administration des organismes d'HLM sur des listes de candidats présentés par des associations oeuvrant dans le domaine du logement et dont les intérêts ne seraient pas en contradiction avec les objectifs du logement social) - **Art. 34 bis** (*logements sociaux pris en compte pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville*) (p. 3134) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 84 de la commission et n° 232 de la commission des affaires économiques saisi pour avis - **Art. 34 ter** (*seuil démographique applicable aux communes pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville*) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 85 de la commission et n° 233 de la commission des affaires économiques saisi pour avis - **Après l'art. 60** (p. 3150) : souhaite que l'amendement n° 407 de M. Alain Gournac soit retiré (non-application des nouveaux délais aux squatters).

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Après l'art. 72** (p. 3221) : soutient l'amendement n° 467 de M. André Vézinet (extension du service restreint téléphonique aux personnes bénéficiant des minima sociaux retenus par le plan triennal de lutte contre les exclusions, ainsi qu'aux personnes âgées démunies).

- **Proposition de loi tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire** [n° 0260 (98-99)] - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3610, 3611) : enfants élevés au sein des sectes ou par un parent sous leur emprise. Droit à l'instruction de tous les enfants. Connaissance minimale soumise au contrôle prescrit par l'inspecteur d'académie. Lieu du contrôle. Sanctions. Influence néfaste des sectes sur de jeunes esprits. Avec les sénateurs socialistes, se prononce pour l'adoption de la proposition de loi - **Art. 1er** (*renforcement du contrôle de l'enfant instruit dans sa famille ou dans un établissement hors contrat*) (p. 3613) : ses amendements, n° 2 : suppression du mot "sommaire" qualifiant l'enquête menée par la mairie pour établir les raisons de l'instruction à domicile ; et n° 3 : possibilité pour le préfet de se substituer aux autorités municipales en cas de carence de celles-ci ; adoptés (p. 3615) : son amendement n° 4 : nature de l'établissement d'enseignement de remise à niveau pour les enfants dont les résultats au deuxième contrôle ne seraient pas satisfaisants ; rejeté - **Art. 3** (*atteintes portées au principe de l'instruction obligatoire*) (p. 3617) : ses amendements, n° 5 : peines complémentaires pour mettre un terme à l'activité d'un directeur défaillant ou pour ordonner la fermeture de son établissement ; et n° 6 :

responsabilité des personnes morales ; adoptés - **Après l'art. 4** (p. 3620) : intervient sur l'amendement n° 1 de M. Nicolas About (répression du démarchage à domicile des mineurs et réglementation des distributions de tracts par ces derniers).

- **Question orale avec débat : réformes annoncées de l'éducation** - (14 octobre 1998) (p. 3818, 3820) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) (p. 5225, 5227) : importance des mesures sociales figurant dans ce projet de budget. Médecine scolaire. Mission de santé publique de l'école. Projet pilote des départements de l'Oise et de Seine-Saint-Denis. Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté. Sorties du système scolaire sans qualification ; développement nécessaire des classes-relais destinées à l'accueil temporaire des collégiens en très grande difficulté. Ecole de la deuxième chance. Relance des réseaux d'aide spécialisée. Ecoles maternelles ; classes passerelles pour l'accueil des tout-petits. Généralisation de l'enseignement des langues vivantes en classe de CM2. Plan d'introduction des nouvelles technologies. Education à la citoyenneté. Conseils de la vie lycéenne. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage** - *Deuxième lecture* [n° 0075 (98-99)] - (22 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6655, 6657) : nombreuses disciplines sportives touchées par le dopage. Volonté de protéger avant de réprimer. Rôle prépondérant du corps médical. Création d'antennes médicales. Problème juridique soulevé par l'injonction thérapeutique. Détection des produits dopants. Nécessité de redonner au sport une morale et une éthique. Nécessité de donner à la lutte contre le dopage un cadre européen et international. Absence de scandale relatif au dopage lors des jeux handisports - **Art. 1er** (*politique de prévention du dopage*) (p. 6661) : souhait de la dispense effective et de l'organisation de la formation prévue par l'amendement n° 1 de la commission (formation des médecins du sport, des enseignants et des entraîneurs sportifs à la prévention du dopage) - **Après l'art. 1er** (p. 6662) : nécessité de dissocier l'amendement n° 37 de la commission (organisation d'antennes médicales de lutte contre le dopage) et le sous-amendement n° 41 de Mme Hélène Luc (gratuité du dispositif) déposé sur celui-ci - **Art. 3 bis** (*déclaration nominale obligatoire des cas présumés de dopage*) (p. 6666, 6667) : sur l'amendement n° 7 de la commission (obligation pour le médecin consulté en vue de la délivrance d'un certificat à la pratique sportive ou à la compétition de refuser ce certificat s'il constate des symptômes de dopage), son sous-amendement n° 40 : garantie du respect du secret médical et de la santé des sportifs ayant eu recours à des pratiques de dopage ; retiré. Souhait d'indépendance de la cellule médicale. (p. 6670) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 précité de la commission - **Art. 5** (*prescription de produits dopants*) (p. 6674) : se déclare favorable à l'amendement n° 34 de M. Dominique Leclerc (mention de l'incompatibilité de certaines substances avec la pratique sportive sur l'ordonnance remise aux sportifs) - **Art. 8** (*Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 6676) : se déclare opposé à l'amendement n° 15 de la commission (définition du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage) - **Art. 14** (*contrôle antidopage*) (p. 6680) : se déclare opposé à l'amendement n° 20 de la commission (suppression du cinquième alinéa du I de l'article prévoyant l'analyse des échantillons prélevés lors des contrôles dans les laboratoires agréés par le Comité

international olympique et le ministère de la jeunesse et des sports) - **Art. 17 (exercice par les fédérations sportives de leurs compétences disciplinaires)** (p. 6683) : se déclare opposé à l'amendement n° 46 de la commission (allongement de la procédure disciplinaire) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6687) : richesse du dialogue en commission. Dialogue nécessaire avec les sportifs.

LAGORSSE (Roger), sénateur (Tarn) NI puis SOC.

Remplace le 3 novembre 1998, en qualité de sénateur, M. Georges Mazars, décédé (JO Lois et décrets du 4 novembre 1998).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 17 novembre 1998).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles (JO Lois et décrets du 10 décembre 1998).

Membre suppléant de la Section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles (JO Lois et décrets du 10 décembre 1998).

LAGOURGUE (Pierre), sénateur (La Réunion) UC.

Décédé le 16 février 1998 (JO Lois et décrets du 18 février 1998) - Eloge funèbre le 5 mai 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du comité directeur du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

LA MALÈNE (Christian de), sénateur (Paris) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 14 octobre 1998.

Président de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat portant sur les conséquences de l'élargissement de l'Union** - (15 janvier 1998) (p. 160, 161) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Nicolas About.

- **Résolution (n° 401, 97-98)** adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E-1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1876, 1877) : choix par la commission européenne d'une liste large de pays admis à l'euro. Difficultés d'appliquer une politique monétaire unie à un ensemble d'États hétérogène. Conséquences sur l'harmonisation fiscale et sociale. Indépendance de la Banque centrale européenne dépourvue de légitimité démocratique. Demande le rééquilibrage de l'Union monétaire au profit du politique - **Discussion de la résolution** (p. 1882, 1883) : son amendement n° 1 : missions de la Banque centrale européenne dans le respect des orientations arrêtées par le Conseil, avec pour objectif la croissance économique et le plein emploi ; adopté.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie [n° 0384 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Art. unique** (p. 2431, 2432) : répartition des responsabilités au sein de l'OTAN. Absence de politique de défense européenne. Partenariat Russie-OTAN. Nouvelles missions de l'OTAN. S'abstiendra sur ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 26 (aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France)** (p. 4994) : se déclare opposé à la création d'une nouvelle taxe. Se ralliera à la position de la commission des finances. (p. 5004, 5005) : se déclare favorable à l'amendement n° 1-19 de la commission (refus de l'élargissement de la taxe aux locaux commerciaux et de stockage).

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) - **Examen des crédits - Art. 47 (dépenses ordinaires - Titre III)** (p. 5628) : ne votera pas ce projet de budget.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6580) : votera contre ce texte. Atteintes à la souveraineté nationale et à la Constitution.

- **Projet de loi de finances pour 1999 - Nouvelle lecture** - [n° 0065 (98-99)] - (18 décembre 1998) - **Question préalable** (p. 6605) : au nom du groupe RPR, se déclare favorable à la motion n° 1 de la commission des finances, tendant à opposer la question préalable.

LAMBERT (Alain), sénateur (Orne) UC.

NOMINATIONS

Rapporteur général de la commission des finances ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998) ; puis président le 18 novembre 1998.

Membre titulaire de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre ès qualités de la Commission des comptes et budgets économiques de la Nation.

Membre titulaire du Comité national de l'euro.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur les propositions de résolution, présentées en application de l'article 73 bis du Règlement par : M. Claude Estier et les membres du groupe socialiste et apparentés [n° 362 (97-98)] ; M. Xavier de Villepin [n° 370 (97-98)] ; Mme Hélène Luc et plusieurs de ses collègues [n° 378 (97-98)], sur EURO 1999 - 25 mars 1998 - Rapport sur l'état de la convergence et recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) [n° 0382 (97-98)] (8 avril 1998) - **Union européenne**.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 383 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0388 (97-98)] (9 avril 1998) - **Banques et établissements financiers**.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au Système européen de Banques centrales [n° 0402 (97-98)] (23 avril 1998) - **Banques et établissements financiers**.

Rapport, fait avec M. Philippe Marini, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 373 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0413 (97-98)] (29 avril 1998) - **Economie et finances**.

Rapport, déposé avec M. Philippe Marini, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0427 (97-98)] (13 mai 1998) - **Economie et finances**.

Rapport, fait avec M. Philippe Marini, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 444 (97-98)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0449 (97-98)] (26 mai 1998) - **Economie et finances**.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur le débat d'orientation budgétaire pour 1999 [n° 0506 (97-98)] (17 juin 1998) - **Economie et finances**.

Proposition de loi, déposée avec M. Jacques Oudin, relative à l'extinction de la caisse d'amortissement de la dette sociale [n° 0540 (97-98)] (2 juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Sécurité sociale**.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur la situation et les perspectives du secteur des assurances en France [n° 0045 (98-99)] (29 octobre 1998) - **Assurances**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)]** - (22 avril 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 1746) : ratification du traité de Maastricht par référendum. Critères de convergence économique. Critère de convergence juridique. (p. 1747) : mise en place du Système européen de banques centrales, SEBC, composé de la Banque centrale européenne, BCE, et des banques centrales nationales. Compétence du SEBC pour la définition de la politique monétaire interne et de la politique de change. Compétence de la Banque de France en matière de systèmes de paiement. Réforme des missions du Conseil de la politique monétaire, CPM. Modification du mode de désignation des membres du CMP et de son rôle d'information. (p. 1748) : lisibilité du texte. Sous ces réserves, la commission propose au Sénat d'adopter ce projet de loi - **Art. 1er (intégration de la Banque de France au système européen de banques centrales)** (p. 1785) : s'oppose à l'amendement n° 16 de Mme Marie-Claude Beaudeau (soutien apporté par la Banque de France à la politique économique du Gouvernement sans préjudice des objectifs principaux de plus haut niveau d'emploi possible, de croissance économique et de stabilité des prix). Demande le retrait des amendements de M. Michel Sergent n° 13 (suppression du rappel de l'objectif de stabilité des prix) et n° 14 de repli - **Art. 2 (transfert de la mise en oeuvre de la politique de change au SEBC)** (p. 1787, 1788) : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 17 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité donnée à la Banque de France d'intervenir dans la vie économique du pays, et notamment en matière d'emploi). Son amendement n° 2 : référence à l'article 109, paragraphe 5 du traité relatif aux instances internationales dans lesquelles les Etats membres peuvent négocier et aux accords internationaux qu'ils peuvent conclure ; adopté - **Après l'art. 2** (p. 1789) : son amendement n° 3 : adaptation des dispositions de l'article 4 de la loi de 1993 relatives à la surveillance par la Banque de France du bon fonctionnement et de la sécurité des systèmes de paiement ; adopté - **Art. 3 (émission des billets sur le territoire français)** : ses amendements n° 4 rédactionnel, et n° 5 : suppression de la référence à la mission de la Banque de France d'assurer l'entretien de la monnaie fiduciaire et de gérer la bonne qualité de sa circulation ; adoptés - **Après l'art. 4** (p. 1791, 1792) : son amendement n° 6 : mode de désignation des membres du Conseil de la politique monétaire ; rejeté - **Art. 6 bis (missions d'intérêt général de la Banque de France)** (p. 1794) : son amendement de suppression n° 8 ; adopté - **Art. 6 ter (prestations de la Banque de France)** (p. 1795, 1796) : son amendement de suppression n° 9 ; adopté - **Après l'art. 6 ter** (p. 1797) : s'oppose à l'amendement n° 18 de Mme Marie-Claude Beaudeau (restauration du droit pour la Banque de France et de son réseau local de gérer les comptes clients) - **Art. 7 (rapport au Président de la République et contrôle du Parlement)** (p. 1798) : son amendement n° 10 : audition par les commissions des finances des deux assemblées du Gouverneur de la Banque de France ou du Conseil de la

politique monétaire ; adopté - **Art. 7 bis** (*études, analyses et statistiques*) : son amendement de suppression n° 11 ; adopté - **Art. 7 ter** (*réseau de succursales*) (p. 1800) : son amendement, soutenu par M. Denis Badré, n° 20 : affirmation de l'existence des succursales de la Banque de France ; adopté. (p. 1801) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Gérard Delfau (création ou fermeture de succursales de la Banque de France sur décision du conseil général de la banque après consultation des collectivités locales du rayon d'action) - **Après l'art. 7 ter** : s'oppose à l'amendement n° 19 de Mme Marie-Claude Beaudeau (création auprès de chaque succursale d'un conseil local de la monnaie et du crédit pour information sur le tissu économique local) - **Art. 9** (*entrée en vigueur de la loi*) (p. 1804) : son amendement n° 12 : suppression de la mention de la non-qualification possible de la France à la monnaie unique dès le 1er janvier 1999 ; adopté.

- **Résolution (n° 401, 97-98)** adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (**Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport**) (n° E-1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 1847, 1849) : liste des onze participants à l'euro dès le 1er janvier 1999. Répond aux détracteurs de l'euro : promotion de la croissance et de l'emploi par la monnaie unique ; redéfinition et partage, plutôt qu'abandon de la souveraineté monétaire. Critères de convergence. Efficacité du processus en matière de baisse de l'inflation et des taux d'intérêt, ainsi que du redressement des finances publiques. Facteurs d'incertitude : écarts de développement entre pays européens ; situation d'endettement public contrastée ; future politique monétaire de la Banque centrale européenne ; change. Pacte de stabilité et de croissance. Propose l'adoption de la résolution - **Discussion de la résolution** (p. 1883) : s'oppose à l'amendement n° 11 de Mme Marie-Claude Beaudeau (référendum préalable à l'adoption de l'euro et réorientation de la construction européenne vers le développement social et l'emploi) et accepte l'amendement n° 1 de M. Christian de La Malène (missions de la Banque centrale européenne dans le respect des orientations arrêtées par le Conseil, avec pour objectif la croissance économique et le plein emploi).

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 0402 (97-98)] - (29 avril 1998) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 1989) : demande l'adoption du texte adopté en CMP, symbole de la confiance de la représentation nationale dans l'adoption de la monnaie unique.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2044, 2046) : caractère hétérogène de ce texte : positions contrastées de la commission des finances selon les articles examinés. Simplification administrative. Rappel de son attachement à deux mesures restant à prendre : possibilité pour les collectivités locales d'opter pour l'assujettissement de leurs déchetteries à la TVA et taxation à taux réduit du bois de chauffage. Aménagement du schéma directeur de desserte gazière. Ouverture du capital d'Air France par un échange d'actions contre des baisses de salaire : nécessité d'une privatisation intégrale de la compagnie. Fiscalité des carburants. Aménagement de la taxe sur les achats de viande. Budget de la Fondation nationale des sciences politiques. Création d'un compte d'affectation spéciale pour le remboursement des emprunts russes. Soutien du dispositif en faveur des navires de commerce français. Modifications importantes apportées par

l'Assemblée nationale en première lecture : instauration d'une taxe en faveur des communes sur les pylônes de téléphonie mobile, possibilité de déroger à l'établissement d'un budget annexe pour les services de distribution d'eau dans les communes de moins de cinq cents habitants et prolongation du régime de "l'amortissement Périssol". Propose l'adoption de ce projet de loi, assorti des amendements de la commission des finances - **Après l'art. 1er** (p. 2073) : accepte l'amendement n° 46 de M. Jean Arthuis (localisation des salaires versés par les entreprises au titre de la formation professionnelle). (p. 2074) : accepte l'amendement n° 62 de M. Daniel Hoeffel (augmentation de 30 % à 60 % de l'abattement des cotisations patronales de sécurité sociale sur les rémunérations des aides à domicile employés par les associations agréées). (p. 2076) : accepte l'amendement n° 169 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, repris par M. Philippe Marini - **Après l'art. 4** (p. 2077, 2078) : son amendement n° 203 : assouplissement des sanctions prévues en cas de défaut de production de l'état de suivi de plus-values en report d'imposition ; retiré - **Art. 5** (*simplification de la gestion des emplois occasionnels*) (p. 2080, 2081) : sur les amendements de M. Joseph Ostermann, s'oppose au n° 134 (extension du dispositif des emplois saisonniers agricoles à d'autres secteurs, notamment le bâtiment et l'hôtellerie) et demande le retrait du n° 135 (regroupement des déclarations sociales et du paiement des cotisations sociales dans le bâtiment et l'hôtellerie). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 188 de Mme Dinah Derycke (simplification des procédures de recouvrement contentieux). S'oppose à l'amendement n° 96 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de la possibilité d'une extension à d'autres professions, par décret en Conseil d'Etat, du dispositif du guichet unique pour le recouvrement des cotisations sociales des organisateurs occasionnels de spectacles vivants) et accepte l'amendement n° 38 de la commission saisie pour avis (concertation préalable avec les organisations d'employeurs des secteurs du bâtiment, de l'hôtellerie et du tourisme, avant l'extension du guichet unique) - **Après l'art. 5** (p. 2082) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Philippe Richert (application du dispositif concernant les contrats d'apprentissage à compter du 1er septembre 1997 au lieu du 1er octobre 1997) - **Art. 7** (*suppression de l'obligation de tenue du livre de paie et simplification du bulletin de paie*) (p. 2083) : accepte l'amendement n° 39 de la commission saisie pour avis (fixation à quatre jours du délai de production des bulletins de paie, tenus à l'extérieur) - **Après l'art. 8** (p. 2084) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Jean Pourchet (présence obligatoire du directeur des services fiscaux lors des délibérations des fédérations de coopération agricole) - **Après l'art. 11** (p. 2085) : son amendement n° 7 : droit d'option des collectivités locales pour l'assujettissement à la TVA au titre des déchetteries ; adopté. (p. 2086) : son amendement n° 8 : application du taux réduit de TVA aux réseaux de chaleur utilisant du bois de chauffage ; retiré. (p. 2088) : accepte les amendements identiques n° 40 de la commission saisie pour avis et n° 56 de M. Philippe Richert (exonération des cotisations sociales pour les indemnités des élus des chambres consulaires) et demande le retrait de l'amendement n° 160 de M. Michel Charasse (extension aux élus des chambres de métiers des dispositions applicables aux élus des chambres d'agriculture et des caisses de sécurité sociale ou aux élus locaux). (p. 2089) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Joseph Ostermann (application du taux réduit de TVA à 5,5 % à la construction de casernes de gendarmerie). (p. 2090) : s'oppose à l'amendement n° 119 de Mme Marie-Claude Beaudeau (remboursement de la TVA acquittée par les collectivités locales sur l'ensemble de leurs dépenses de fonctionnement) - **Art. 11 bis** (*prorogation temporaire du régime de l'amortissement des logements neufs donnés en location*) (p. 2092) : son amendement n° 204 : bénéfice de la prorogation du régime d'amortissement des logements neufs loués sous réserve de leur achèvement le 1er janvier 2001 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 80 de Mme Janine Bardou (pérennisation du dispositif Périssol : prorogation de manière transitoire du régime de la déduction

au titre de l'amortissement) - **Après l'art. 11 ter** (p. 2094) : s'oppose à l'amendement n° 126 de Mme Marie-Claude Beaudou (application du taux réduit de la TVA à 5,5 % pour les accessoires de sécurité routière). (p. 2095) : suit l'avis du Gouvernement qui s'oppose à l'amendement n° 136 de M. Joseph Ostermann (application au secteur de la restauration dit "traditionnel" du taux de TVA à 5,5 %).

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Avant l'art. 35** (p. 2141) : s'oppose à l'amendement n° 97 de Mme Marie-Claude Beaudou (abrogation de la loi du 19 juillet 1993 de privatisation) - **Art. 35** (*schéma directeur de desserte gazière*) (p. 2147, 2148) : ses amendements, n° 28 : autorisation donnée aux collectivités locales ou à leurs groupements d'entrer dans le capital des distributeurs de gaz desservant leur territoire ; adopté après reprise du sous-amendement n° 147 de M. Alain Pluchet et modification par le sous-amendement n° 70 de M. Joseph Ostermann qu'il accepte ; et n° 29 de précision ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, de suppression n° 98, n° 99 (suppression de l'autorisation donnée à certaines communes de recourir à des opérateurs privés), n° 100 (élaboration du plan de desserte après concertation des représentants du personnel de Gaz de France), n° 101 (recours auprès du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz pour les communes non retenues), n° 102 (solution technique proposée par Gaz de France en cas de non-raccordement d'une commune par le réseau) et n° 194 (desserte en gaz du territoire dans le cadre du monopole de Gaz de France). Sur les amendements de M. Roland Courteau, accepte le n° 64 (possibilité laissée aux communes non desservies de demander ou non à figurer au plan de desserte gazière en faisant appel à l'opérateur de leur choix) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 63 (choix du service public ou d'une société d'économie mixte par une commune à l'échéance de la concession accordée à Gaz de France). Sur les amendements de M. Roland Courteau, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 161 (avis du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz avant la détermination du plan de desserte en gaz) et accepte le n° 162 (rapport annuel du Gouvernement au Parlement sur l'état de la desserte en gaz du territoire). Accepte l'amendement n° 3 de M. François Lesein après rectification par son auteur (autorisation donnée aux collectivités territoriales de déduire directement ou indirectement au moins 30 % du capital des sociétés agréées comme opérateurs de distribution de gaz) - **Après l'art. 35** (p. 2152) : s'oppose à l'amendement n° 103 de Mme Marie-Claude Beaudou (nationalisation des entreprises privées assurant un service de distribution d'eau et d'assainissement) - **Avant l'art. 36** (p. 2154) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 105 (arrêt des opérations de privatisation du Crédit Lyonnais) et n° 104 (arrêt des opérations de privatisation de la Compagnie nationale Air France) - **Art. 36** (*ouverture du capital et actionariat salarié de la Compagnie nationale Air France*) (p. 2157) : son amendement de suppression n° 30 ; adopté. (p. 2159) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 106 (dans l'expression "société Air France", insertion du mot "nationale" après "société"), n° 107 (modalités de la cession par l'Etat d'actions de la société nationale Air France aux salariés de cette société dans le cadre d'un accord collectif), n° 108 (suppression des dispositions relatives aux licenciements collectifs pour motif économique) et de conséquence n° 195 et n° 196 - **Art. 37** (*régime des actifs de la Société nationale des poudres et explosifs*) (p. 2161) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 109 de Mme Marie-Claude Beaudou - **Art. 38** (*modification des règles d'attribution du versement transport en Ile-de-France*) (p. 2162) : accepte l'amendement n° 139 de M. Maurice Lombard (rétablissement dans les budgets des collectivités locales de la liberté d'affectation du produit du versement transport) - **Après l'art. 38** (p. 2164) : déclare irrecevable au terme de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances, l'amendement n° 110 de Mme Danielle Bidard-Reydet (mise en oeuvre d'un plan de rattrapage d'encadrement scolaire dans le département de

la Seine-Saint-Denis avec la création de 800 postes budgétaires pour la rentrée scolaire de 1998) - **Après l'art. 38 bis** (p. 2166) : s'oppose à l'amendement n° 111 de Mme Marie-Claude Beaudou (augmentation de la taxe additionnelle au droit de bail, destinée à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) - **Art. 38 ter** (*alignement des compétences des sociétés anonymes coopératives d'HLM sur celles des sociétés anonymes d'HLM*) (p. 2166) : son amendement n° 31 : suppression de la possibilité octroyée aux sociétés coopératives d'HLM de prendre à bail des logements en vue d'une sous-location ; adopté - **Après l'art. 38 quinquies** (p. 2170) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 163 de M. Jacques Mahéas (autorisation pour les agents non titulaires de bénéficier des avantages de rémunération acquis collectivement par les fonctionnaires de la fonction publique territoriale), auquel l'amendement n° 43 de M. Alain Vasselie pourrait se rallier (maintien des avantages de rémunération institués par l'intermédiaire d'organismes à vocation sociale). (p. 2171, 2172 ; 2174) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, s'oppose aux n° 112 (suppression du supplément de loyer de solidarité), n° 114 (possibilité octroyée au locataire de conserver son titre d'occupation locatif dans le cadre d'une procédure de congé-vente), n° 115 (droit au relogement dans le cas d'un maintien impossible dans les lieux) et n° 116 (garanties supplémentaires octroyées aux retraités dans les procédures de congé-vente) ; et oppose l'article 40 de la Constitution au n° 113 (augmentation de 50 % des plafonds de ressources fixés pour l'attribution des logements HLM). (p. 2175) : déclare souhaitable que chaque sénateur décide en conscience sa position sur l'amendement n° 130 de M. Alain Vasselie (exonération des bâtiments occupés par les centres de gestion de la fonction publique territoriale du paiement de la taxe foncière) - **Art. 39** (*modification des modalités d'évaluation de la puissance administrative de certaines catégories de véhicules*) (p. 2177) : s'oppose à l'amendement n° 164 de M. Jean-Claude Peyronnet (prise en compte de la vitesse maximale du véhicule dans le calcul de la puissance fiscale). (p. 2178) : son amendement n° 205 : compensation par l'Etat des pertes de produit fiscal résultant de l'application de cet article ; retiré - **Après l'art. 39** (p. 2179) : s'oppose à l'amendement n° 165 de M. Jean-Claude Peyronnet (immatriculation de tout véhicule automobile dans le lieu de stationnement habituel du véhicule) - **Art. 41** (*financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires*) (p. 2181) : son amendement n° 32 : relèvement du seuil d'exonération du paiement de la taxe additionnelle à la taxe d'équarrissage de trois à cinq millions ; adopté. (p. 2182) : demande le retrait des amendements identiques de suppression n° 4 de M. François Lesein, n° 6 de M. Philippe Arnaud et n° 86 de M. Paul Girod. S'oppose à l'amendement n° 71 de M. Bernard Joly (exonération de la taxe additionnelle à la taxe d'équarrissage des commerçants ayant une surface de vente inférieure à 300 mètres carrés) - **Avant l'art. 42 A** (p. 2188) : accepte l'amendement de M. Adrien Gouteyron n° 49 (possibilité donnée à des fonctionnaires de participer à la création d'entreprises) et, sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 216 de M. François Lesein (limitation de la part du capital social détenue par les intéressés à 30 % au lieu de 10 %). (p. 2189, 2190) : demande le retrait des amendements de M. Pierre Laffitte, n° 5 (incitations fiscales pour les particuliers investissant dans des entreprises innovantes) et n° 54 (création d'une société anonyme à partenariat évolutif). (p. 2191) : demande le retrait de l'amendement n° 140 de M. Joël Bourdin (extension aux parts sociales de coopérative de la déduction des sommes consacrées aux immobilisations nécessaires à l'acquisition de stocks ou de produits animaux). (p. 2192, 2194) : sur les amendements de M. Marc Massion, s'oppose aux n° 182 (correction apportée à la loi de validation du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier), n° 183 (contrats collectifs de retraite) et n° 187 (renforcement des garanties des assurés en cas de changement d'organismes assureurs), s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 184 (prise en compte du suicide pour les assurés bénéficiant d'une

couverture décès à adhésion obligatoire) et accepte les amendements n° 185 (rapport de solvabilité parallèlement au rapport de gestion établi par le conseil d'administration d'une entreprise d'assurance) et n° 186 (renforcement du contenu des rapports annuels remis par l'organisme assureur à l'entreprise ayant souscrit un contrat de prévoyance complémentaire). - **Art. 44** (*gestion administrative et financière de l'Institut d'études politiques de Paris*) (p. 2195) : s'oppose à l'amendement n° 117 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression de la majoration des droits d'inscription pour l'année universitaire 1992-1993) - **Art. 45** (*prélèvement sur l'Association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL*) (p. 2197) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de suppression n° 42 de la commission saisie pour avis et n° 118 de Mme Marie-Claude Beaudou. En cas de refus de ces amendements de suppression précités, se ralliera à l'amendement n° 166 de M. René Régnauld (conditions d'application de cet article, déterminées par un décret en Conseil d'Etat) - **Art. 46** (*limitation de l'amortissement des biens donnés en location par une société de personnes*) (p. 2199, 2200) : caractère hybride et complexe de cet article. Nécessité d'encourager les investissements. Ses amendements, n° 206 : extension de la remontée des amortissements sans limitation aux entreprises utilisatrices des biens de manière indirecte ; n° 207 : modification de la date du 25 février 1998 d'entrée en vigueur de la limitation de la possibilité d'imputer les déficits de la structure de financement sur le résultat imposable des associés ; et n° 208 : extension de l'avantage fiscal aux biens meubles amortissables en six ans ; adoptés. (p. 2201) : accepte l'amendement n° 59 de M. Jacques Oudin (agrément de l'administration fiscale et des ministères techniques sur l'acquisition du bien) en souhaitant que s'y rallie l'amendement n° 167 de Mme Marie-Madeleine Dieulagard (agrément préalable du ministre chargé du budget, sur l'acquisition du bien). (p. 2202, 2203) : ses amendements, n° 33 : précision relative au retour à la définition de l'amortissement (article 38 quinquies de l'annexe 3 du code général des impôts) et définition du prix de cession ; n° 34 : suppression du plafond d'imputation des déficits à 25 % du résultat imposable des associés de la société de personnes ; n° 209 : suppression de l'obligation de détention des biens jusqu'à expiration du contrat de location dès lors que les biens sont cédés à l'utilisateur ; n° 210 : suppression de l'obligation de détention des parts détenues par les investisseurs, dès lors qu'elles sont cédées à l'utilisateur ; et n° 211 : suppression du caractère discrétionnaire de l'agrément ; adoptés. Accepte l'amendement n° 60 de M. Jacques Oudin (prise en compte des exercices comptables pour le calcul de la durée d'utilisation d'un bien). (p. 2204, 2205) : accepte l'amendement n° 193 de M. Philippe Marini (suppression de l'exigence pour l'utilisateur d'être dans une situation économique difficile) et demande le retrait de l'amendement n° 61 de M. Jacques Oudin (dispositif fiscal en faveur des petits armements français) - **Art. 46 bis** (*institution d'une taxe communale sur les pylônes et antennes de téléphonie mobile*) (p. 2207) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 93 de M. Michel Mercier. Estime que l'amendement n° 168 de M. Michel Charasse concilie les points de vue exprimés sur cet article (détermination par décret, après avis du comité des finances locales, des conditions d'application de cet article) - **Après l'art. 47** (p. 2208) : accepte l'amendement n° 2 de M. Jean-Jacques Hyst (maintien du versement de l'indemnité communale aux instituteurs par le Centre national de la fonction publique territoriale). Soutient et reprend au nom de la commission des finances l'amendement de M. Philippe Marini n° 67 : dispositif financier relatif aux casinos de la région parisienne ; adopté - **Après l'art. 47 ou après l'art. 62** (p. 2210, 2211) : avis du Gouvernement sur les amendements identiques n° 88 de M. René Marquès et n° 124 de Mme Marie-Claude Beaudou (réparation des préjudices subis, non soumise à l'impôt sur le revenu, pour les fonctionnaires en Afrique du Nord pendant la Seconde Guerre mondiale), ainsi que sur les amendements n° 125 de ce même auteur (revalorisation des sommes versées aux rapatriés), n° 156 de M. René Marquès (majoration de

l'indemnité en fonction d'un taux annuel de revalorisation) et n° 181 de M. René Régnauld (parité du traitement des fonctionnaires anciens combattants rapatriés avec leurs collègues qui résident en métropole et caractère non imposable de ces versements). (p. 2212) : avis du Gouvernement sur les amendements n° 127 de Mme Marie-Claude Beaudou (abrogation du décret du 16 novembre 1994 relatif aux commissions administratives de reclassement et réexamen des dossiers), n° 129 de M. René Régnauld (abrogation du décret du 16 novembre 1994 relatif aux commissions administratives de reclassement et réexamen des dossiers) et n° 155 de M. Rémi Herment (retour aux dispositions du décret du 22 janvier 1985 relatif au fonctionnement des commissions administratives de reclassement) - **Après l'art. 47** (p. 2213) : avis du Gouvernement sur l'amendement n° 170 de M. Michel Charasse (caractère légal des stocks d'ivoire d'éléphant détenus dans la limite de 20 kilogrammes par les fabricants ou réparateurs d'objets) - **Avant l'art. 48** (p. 2214) : taxe professionnelle de France Télécom. Demande le retrait de l'amendement n° 82 de M. Jean-Marie Girault (assujettissement aux impositions locales pour les établissements transférés à France Télécom). (p. 2215) : accepte l'amendement n° 172 de M. René Régnauld repris par M. Paul Girod (possibilité pour les services départementaux d'incendie et de secours de bénéficier des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, en lieu et place des communes) - **Art. 48** (*faculté de dérogation à l'obligation d'établissement d'un budget annexe pour les services d'eau et d'assainissement des petites communes*) (p. 2217) : au nom de la commission des finances, reprend l'amendement de M. Joël Bourdin, de suppression n° 44 ; adopté - **Après l'art. 48** (p. 2218, 2219) : au nom de la commission des finances, reprend l'amendement de M. Joël Bourdin n° 45 : possibilité d'inscrire au budget annexe des pompes funèbres le produit des taxes sur les convois, inhumations et crémations ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 120 de Mme Marie-Claude Beaudou (participation des représentants syndicaux ou associatifs aux comités d'orientation et de surveillance des zones franches) - **Après l'art. 48 ou après l'art. 52** (p. 2220) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 121 de Mme Marie-Claude Beaudou (montant des indemnités des élus des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants) et n° 179 de M. Pierre Mauroy (indemnités des élus des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants). (p. 2221) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 122 de M. Paul Lorient et n° 190 de M. Jean-Luc Mélenchon (exonération temporaire au titre de la perte exceptionnelle de matière fiscale sur l'exercice 1997-1998, du prélèvement sur la dotation globale de fonctionnement du département de l'Essonne) - **Après l'art. 48 (suite)** (p. 2225) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 173 de M. Michel Charasse (application dans les meilleures conditions de la loi du 7 mars 1998 concernant le vote des budgets régionaux). (p. 2228) : souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 174 de M. Philippe Labeyrie (affectation de la taxe départementale des espaces naturels sensibles à la gestion des rivages) - **Après l'art. 52** (p. 2233, 2234) : accepte les amendements identiques n° 92 de Mme Anne Heinis et n° 180 de M. Michel Charasse (inscription dans la loi des dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse des espèces de gibier d'eau) et, sur ceux-ci, demande le retrait des sous-amendements de M. Pierre Lefebvre, n° 212 (rejet d'un échelonnement des dates de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs) et n° 213 (maintien des pratiques de chasse de nuit). (p. 2235) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 175 de M. Michel Charasse (extension aux conseils généraux et régionaux des dispositions relatives aux indemnités de fonction en vigueur pour les communes depuis 1884). (p. 2237, 2238) : demande le retrait des amendements de M. Michel Charasse n° 176 (démission d'office du comptable de fait après jugement définitif et épuisement de toutes les voies de recours) et n° 177 (absence de prise en considération de la ressource d'un élu local équivalente à l'indemnité d'un maire de moins de 3 500 habitants). Réflexion prochaine du Gouvernement sur

ce sujet. (p. 2239) : demande le retrait de l'amendement n° 178 de M. Pierre Mauroy (fixation d'un régime indemnitaire pour les présidents et les vice-présidents des services départementaux d'incendie et de secours) - **Art. 55** (*exonération de cotisations sociales pour les options de souscription ou d'achat d'actions déjà attribuées par les sociétés de moins de quinze ans*) : son amendement n° 35 : extension à toutes les sociétés cotées de l'exonération de cotisations sociales sur les options d'achat ou de souscription d'actions ; adopté - **Après l'art. 55** (p. 2241) : ses amendements, n° 36 : consolidation de l'information sur les plans d'options et interdiction des attributions d'options pendant la période suivant la publication des comptes de l'entreprise ; et n° 37 : octroi d'une base légale à la fonction de coordination confiée à la Cour des comptes à l'égard des comités administratifs chargés de vérifier les comptes des organismes locaux de sécurité sociale ; adoptés - **Après l'art. 59** (p. 2242) : ses amendements, rédactionnels n° 214 et n° 215 ; adoptés - **Avant l'art. 60** (p. 2243) : s'oppose à l'amendement n° 123 de Mme Marie-Claude Beaudou (exclusion de la Caisse nationale de prévoyance de la liste des entreprises publiques privatisables) - **Art. 62** (*validation des opérations de recapitalisation de la Compagnie BTP*) (p. 2243, 2244) : validation critiquable. Parlement uni devant le fait accompli. Substitution de la Caisse des dépôts et consignations aux actionnaires défaillants. Refus du dogme de l'immortalité bancaire et du principe de la solidarité illimitée des actionnaires. Information nécessaire des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat par le Gouvernement lors de l'octroi de la garantie de l'Etat - **Après l'art. 62** (p. 2245) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 145 de M. Alain Gérard (autorisation pour les services de l'Etat et les collectivités territoriales de céder gratuitement les matériels informatiques inemployés aux associations de parents d'élèves et de soutien scolaire). (p. 2246, 2248) : accepte les amendements n° 152 de M. René Trégoët (transformation du crédit d'impôt-recherche en une créance inaliénable et incessible) et n° 158 de M. Ambroise Dupont (élargissement des possibilités des par frontaliers par l'intermédiaire du PMU) et demande le retrait de l'amendement n° 189 de M. Michel Charasse (redéfinition des missions de l'Institut national audiovisuel, INA) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2250) : remerciements pour le travail accompli en séance. Qualité des échanges avec le Gouvernement. Création d'un environnement législatif en faveur de l'initiative économique et de la réussite des entreprises.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2479) : échec de la commission mixte paritaire : désaccord sur vingt-six articles. Insertion de vingt articles entièrement nouveaux à l'Assemblée nationale en nouvelle lecture. Mauvaise méthode dénoncée par la commission des finances : atteinte à l'état de droit. Caractère inconstitutionnel de la taxe relative aux commerces saisonniers. Réserves sur la taxe relative aux remontées mécaniques. Propose l'adoption de ce projet de loi assorti des amendements de la commission des finances - **Art. 1er bis** (*réduction de cotisations sociales pour les associations d'aide à domicile - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2495) : son amendement de rétablissement n° 36 ; adopté - **Art. 5** (*simplification de la gestion des emplois occasionnels*) (p. 2496, 2497) : son amendement n° 37 : négociation préalable avec les professionnels, les organisations de salariés et les organismes sociaux ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 3 de Mme Marie-Claude Beaudou (refus de l'extension à d'autres secteurs : bâtiment, travaux publics, hôtellerie et restauration) - **Art. 7** (*suppression de l'obligation de tenue du livre de paie et simplification du bulletin de paie*) : son amendement n° 38 : fixation à quatre jours du délai de production des bulletins de paie tenus par une personne extérieure à l'établissement ; adopté - **Art. 11 bis B** (*régime des indemnités des élus des chambres consulaires au regard des cotisations sociales - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2498, 2500) : son amendement de rétablissement n° 39 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 21 de M. Michel Charasse

(application d'un traitement identique aux indemnités versées aux élus des chambres de métiers, ainsi qu'à ceux des chambres d'agriculture et des caisses de sécurité sociale) - **Art. 11 bis** (*prolongation du régime d'amortissement des logements locatifs neufs*) (p. 2501) : son amendement n° 40 : prorogation temporaire du régime de l'amortissement des logements neufs donnés en location, à condition que leur construction soit achevée avant le 1er janvier 2001 ; adopté - **Art. 25** (*définition de l'appel public à l'épargne*) (p. 2502) : son amendement n° 41 : rétablissement à deux cents personnes du seuil de présomption des cercles restreints d'investisseurs ; adopté - **Après l'art. 32** (p. 2504) : accepte l'amendement n° 18 de M. Paul Lorient (contrôle du Conseil des marchés financiers avec possibilité de réaliser des contrôles sur place et sur pièces) - **Art. 35** (*schéma directeur de desserte gazière*) (p. 2506, 2507) : ses amendements n° 42 : possibilité pour les communes situées dans les zones couvertes par Gaz de France mais non encore desservies de faire immédiatement appel à un opérateur de leur choix ; et n° 43 : autorisation donnée aux collectivités locales d'entrer dans le capital des distributeurs de gaz desservant leur territoire ; et n° 44 : possibilité reconnue aux communes de concéder leur distribution de gaz naturel à des sociétés d'économie mixte sans nécessairement participer à leur capital ; adoptés. S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, n° 71 de suppression, n° 4 et n° 5 de repli - **Art. 36** (*ouverture du capital et actionariat salarié de la Compagnie nationale Air France*) (p. 2508, 2509) : impossibilité d'entériner un acte de gestion interne à l'entreprise : échange "salaires-actions". Nécessité de sortir Air France du secteur public. (p. 2510) : son amendement de suppression n° 45 ; adopté. (p. 2511) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 6, n° 7, n° 8 (insertion du mot "nationale" après le mot "société" dans les trois paragraphes de cet article), n° 9, n° 10, n° 11 (suppression de la baisse de salaire en échange d'actions gratuites) et n° 72 (distribution d'actions aux salariés au sein des salariés de l'entreprise) - **Après l'art. 38 sexies** (p. 2513) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 35 de M. Philippe Arnaud (possibilité pour les petites communes de négocier avec les centres de gestion lors de décisions de fermeture) - **Art. 38 octies** (*exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties des bâtiments occupés par les centres de gestion de la fonction publique territoriale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2515) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 19 de M. Alain Vasselle - **Art. 38 nonies** (*taxe communale facultative sur les activités saisonnières à caractère commercial*) (p. 2517) : son amendement de suppression n° 46 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 75 du Gouvernement (plafond de la taxe forfaitaire fixé à 3000 francs) - **Art. 41** (*financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires*) (p. 2519, 2520) : son amendement n° 47, identique à l'amendement n° 70 de M. Philippe Arnaud (relèvement du seuil à 5 millions de francs) ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° 69 de M. Philippe Arnaud - **Art. 42 AA** (*rapport annuel de solvabilité pour les entreprises d'assurance*) (p. 2521) : son amendement n° 48 : diffusion du rapport de solvabilité aux actionnaires et aux membres de l'assemblée générale ; adopté. Estime satisfait l'amendement n° 22 de M. Marc Massion (communication du rapport de solvabilité à la commission de contrôle des assurances) - **Art. 42 AC** (*contribution des entreprises exploitant des engins de remontée mécanique à un "fonds neige"*) (p. 2523, 2525) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 34 de M. Michel Barnier - **Art. 42 bis** (*validation des protocoles d'accord et des conventions signées par l'Etablissement public pour l'aménagement de la Défense*) (p. 2526) : son amendement de suppression n° 49 ; adopté - **Art. 45** (*prélèvement sur l'Association de gestion du fonds des formations en alternance*) (p. 2527) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 12 de Mme Marie-Claude Beaudou - **Art. 46** (*limitation de l'amortissement des biens donnés en location par une société de personnes*) (p. 2529) : ses amendements n° 50 et n° 51 : extension du champ d'application du seul avantage fiscal résultant de la remontée des déficits à tous les biens

amortissables pour une durée comprise entre six et huit ans ; et n° 52 et n° 53 : octroi aux seuls biens amortissables sur une durée au moins égale à huit ans du bénéfice du coefficient de majoration et de l'exonération des plus-values ; adoptés - **Après l'art. 47** (p. 2530) : demande le retrait de l'amendement n° 23 de M. Michel Charasse (caractère légal des stocks d'ivoire d'éléphant détenus dans la limite de 20 kilogrammes par les fabricants ou réparateurs d'objets) après des assurances données par le Gouvernement sur ce sujet - **Art. 47 bis A** (*assouplissement des dispositions d'assurance-décès en cas de décès volontaire et conscient*) (p. 2531) : demande le retrait de l'amendement n° 29 de M. Jean Huchon (suppression complète du délai d'exclusion légal pour les contrats individuels) - **Après l'art. 47 ter** ou après l'art. 62 (p. 2533) : demande le retrait des amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 15 (exonération fiscale des rappels de traitement perçus par les fonctionnaires anciens combattants rapatriés) et n° 16 (abrogation du décret du 16 novembre 1994 modifiant le fonctionnement des commissions administratives de reclassement des fonctionnaires ayant servi en Afrique du Nord) - **Après l'art. 48** (p. 2534, 2535) : s'oppose aux amendements n° 13 de Mme Marie-Claude Beaudou (composition des comités de zones franches urbaines étendues à des organisations syndicales représentatives) et n° 24 de M. Michel Charasse (procédure distincte du vote des taux et du vote du budget selon l'article 49-3) - **Art. 52 bis** (*modification du régime des dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2538) : son amendement de rétablissement n° 54 ; adopté - **Art. 52 ter** (*répartition d'une partie des indemnités de fonction des présidents des conseils régionaux et des conseils généraux - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2542) : demande le retrait de l'amendement de rétablissement n° 25 de M. Michel Charasse - **Art. 55** (*exonération de cotisations sociales pour les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées antérieurement au 1er janvier 1997 par les sociétés de moins de quinze ans*) (p. 2543) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de Mme Marie-Claude Beaudou. Son amendement n° 55 : extension à toutes les sociétés cotées, indépendamment de leur âge, de l'exonération prévue de cotisations sociales ; adopté - **Art. 55 bis** (*définition de périodes d'interdiction d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions pour les sociétés cotées - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2543, 2544) : son amendement de rétablissement n° 56 ; adopté - **Après l'art. 62** (p. 2544) : s'oppose aux amendements sur le même objet n° 26 de M. Pierre Mauroy et n° 30 de M. Alex Türk (validation législative du régime indemnitaire des conseillers des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants) - **Art. 64** (*création d'une créance mobilisable de crédit d'impôt-recherche - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2546) : son amendement de rétablissement n° 57 ; adopté - **Art. 66** (*validation du régime de prévoyance et de retraite complémentaires des personnels de l'Agence Nationale pour l'Emploi*) : son amendement de suppression n° 58 ; adopté - **Art. 68** (*substitution du compte de gestion au compte administratif pour la mise en oeuvre de certaines procédures financières*) (p. 2547) : son amendement rédactionnel n° 59 ; adopté - **Art. 69** (*allègement de la taxe professionnelle en faveur des entreprises utilisant des autocars*) (p. 2548) : son amendement n° 60 ; fixation à 12 tonnes du seuil prévu pour l'allègement de la taxe professionnelle en faveur des entreprises utilisant des autocars ; adopté - **Art. 71** (*extension aux inspecteurs du travail des compétences exercées par les inspecteurs de la formation professionnelle*) : son amendement rédactionnel n° 61 ; adopté. (p. 2553) ; son amendement de suppression n° 62 ; adopté - **Art. 73** (*fixation de minima réglementaires pour les montants de la prestation spécifique dépendance*) (p. 2558) : son amendement de suppression n° 63 ; adopté - **Art. 75** (*validation des taux des redevances aéroportuaires et des titres de perception émis au titre de la redevance pour services terminaux de la circulation aérienne*) (p. 2559) : son amendement de suppression n° 64 ; adopté.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 3494, 3495) : utilité de ce débat budgétaire au Parlement. Amélioration de la croissance et de l'emploi. Effets de la crise financière asiatique. Réduction des déficits publics. (p. 3496, 3497) : importance du déficit budgétaire prévu en France par rapport aux onze pays de la zone euro. Efficacité limitée de l'intervention publique dans la lutte contre le chômage. Forte augmentation des prélèvements obligatoires. Nécessité d'une baisse des dépenses publiques. Régression regrettable des dépenses d'investissement. Alourdissement des charges des collectivités locales à la suite de l'accord salarial dans la fonction publique. Préservation des crédits régaliens : sécurité, justice, diplomatie et défense. Réduction des charges sociales sur les bas salaires. Reprise de la réforme de l'impôt sur le revenu. Allègement de la fiscalité de l'épargne et du patrimoine. Réduction sensible de la dette publique.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) - Président de la commission des finances (p. 4145, 4146) : interrogation relative à l'affirmation de l'amplification de la décentralisation. Relations entre l'Etat et les collectivités locales. Pacte de stabilité. Evolution des recettes et des dépenses. Dépenses de personnels. Investissements des collectivités locales. Fragilité des compensations. Refus par le Gouvernement du système de dégrèvement. Réforme de la taxe professionnelle. Communautés d'agglomération. Intercommunalité de projet. Agenda 2000.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) - Président de la commission des finances (p. 4624, 4628) : déficits budgétaires. Dette publique. Dépenses liées à la fonction publique. Nouveaux emplois-jeunes. Charges de retraite de la fonction publique. Maîtrise de la dépense publique. Baisse des dépenses d'équipement de l'Etat. Prélèvements obligatoires. Union européenne. Réforme de la taxe professionnelle. Compensations des pertes de recettes des collectivités locales. Contrat de solidarité et de croissance. Réduction des charges sociales. Réforme de l'impôt sur le revenu. Allègement de la fiscalité de l'épargne et du patrimoine. Efficacité économique et harmonie sociale.

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - Président de la commission des finances - **Demande de priorité** (p. 4731) : demande l'examen en priorité, le 24 novembre, des articles 27, 27 bis, 29, 40, 40 bis, 41 et 41 bis ainsi que des amendements tendant à insérer des articles additionnels après l'article 41 bis et après l'article 29 ; priorité ordonnée - **Après l'art. 2** ou après l'art. 2 bis (p. 4736) : intervient sur les amendements n° I-98 de Mme Marie-Claude Beaudou (rétablissement de l'exonération applicable aux indemnités versées par la sécurité sociale aux femmes en congé maternité) et n° I-169 de M. Jacques Oudin (exonération des prestations en espèces versées, dans le cadre de l'assurance maternité, aux femmes en congé de maternité). Report du débat à ce sujet dans la deuxième partie de la loi de finances - **Après l'art. 7** (p. 4773) : intervient sur l'amendement n° I-173 de M. Jacques Oudin (en cas de mauvais paiement, application des mêmes pénalités à l'Etat qu'aux contribuables). Cas du contribuable ayant une liquidité insuffisante pour acquitter son impôt. Respect des contribuables. Intérêt légal appliqué au paiement différé - **Art. 9** (*limitation de l'exonération d'impôt de solidarité sur la fortune au titre des biens professionnels de l'activité de loueur en meublé*) (p. 4781, 4782) : question sur l'engagement par l'Etat de procédures d'abus de droit. Caractère erroné de la démarche législative proposée - **Art. 10** (*imposition à l'impôt de solidarité sur la fortune des biens ou droits dont la propriété est démembrée*) (p. 4786, 4787) : nécessité pour le Gouvernement de prendre position

sur le droit de propriété. Puntion imposée aux détenteurs d'un patrimoine en France. Prélèvement préférable de l'impôt sur le détenteur du revenu plutôt que sur le détenteur de la nue-propriété. Patrimoines mis au service de la France - **Art. 12 (modalités d'évaluation de la résidence principale en matière d'impôt de solidarité sur la fortune et de droits de mutation à titre gratuit)** (p. 4793, 4794) : déclare s'abstenir sur cet article 12 - **Art. 14 ter (rétablissement des sanctions en cas de défaut de déclaration des successions en Corse)** (p. 4802, 4803) : évocation de la mémoire du préfet Claude Erignac. Ancienneté de l'indivision en Corse. Application du droit fiscal dans les mêmes conditions que sur le continent.

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - Président de la commission des finances - **Art. 27 (par priorité) (suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels)** (p. 4829, 4830) : rôle du Parlement. Amendement du groupe communiste à l'Assemblée nationale. Mesure inapplicable - **Art. 27 bis (par priorité) (exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privé)** (p. 4838, 4839) : instruction administrative. Votera les amendements proposés par le rapporteur général. Assujettissement de tous les acquéreurs de terrains à bâtir à un droit d'enregistrement. Exclusion du champ d'application de la TVA de tout le processus de viabilisation. Augmentation du prix des terrains. Situation des lotisseurs et des collectivités locales assurant l'activité d'un lotisseur. Caractère illisible de ce dispositif. Improvisation fiscale. (p. 4843, 4844) : accédants à la propriété en région parisienne et dans le reste de la France. Coût de la viabilité. Récupération de la TVA par les aménageurs sur les travaux de viabilité. Dans la mesure où les réponses du Gouvernement ne le conduisent pas à repousser l'ensemble de l'article, votera les amendements de la commission des finances n° I-260 (substitution de la notion d'usage d'habitation à celle d'usage privé), n° I-261 (possibilité pour les collectivités locales assurant l'activité de lotisseur de percevoir un versement du fonds de compensation pour la TVA correspondant à la différence entre les droits d'enregistrement perçus au titre de la vente du terrain et la TVA acquittée sur les travaux d'aménagement réalisés) et n° I-262 (définition par décret en Conseil d'Etat des conditions d'application de cet article). (p. 4845, 4846) : intervient sur l'amendement précité n° I-261 de la commission. Situation des collectivités locales au regard de la TVA acquittée en amont. (p. 4849) : hommage au travail accompli par le rapporteur général. Dispositif issu des travaux de l'Assemblée nationale. Fiscalité applicable aux aménageurs-lotisseurs - **Art. 40 (par priorité) (enveloppe normée des concours de l'Etat aux collectivités territoriales)** (p. 4886) : définition d'un contrat - **Art. 40 bis (par priorité) (compensation intégrale des pertes de la dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP, aux communes les moins favorisées)** (p. 4892) : se déclare favorable à l'amendement n° I-91 de M. Michel Mercier (extension du champ d'application de cet article aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont un membre au moins est éligible à la dotation de solidarité urbaine ou à la fraction bourgs-centres de la dotation de solidarité rurale). Rédaction issue de travaux pluralistes. Souci de justice.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 22 ter** (p. 4957, 4958) : intervient sur l'amendement n° I-233 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la TVA sur l'ensemble des honoraires exposés en justice). Droit communautaire. TVA : droit commun et taux réduits. (p. 4966) : application du taux réduit de TVA à la restauration rapide. (p. 4979) : propose de présenter sur l'amendement n° I-189 de M. Jacques Oudin (application du taux réduit de TVA aux installations sportives gérées par délégation d'une collectivité locale), le sous-amendement n° I-270 de la commission - **Art. 23 (augmentation des taux de réduction de droits sur les donations)** (p. 4984, 4985) : se déclare opposé à

l'amendement n° I-238 de M. Bernard Angels (exclusion du champ d'application de cet article des donations anticipées d'argent en nue-propriété). Régime fiscal identique pour la transmission d'une somme d'argent ou d'un bien immobilier.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - Président de la commission des finances - **Art. 35 bis (création de la taxe de l'aviation civile)** (p. 5037) : intervient sur l'amendement de suppression n° I-39 de la commission. Fragilité du dispositif proposé par le Gouvernement. Problème constitutionnel - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5073, 5074) : élaboration d'une norme législative claire, lisible et applicable. Hommage au rapporteur général. Budget alternatif pour 1999. Réduction des dépenses et des impôts. Stabilisation de la dette.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5395, 5396) : intervient sur l'amendement n° II-18 de la commission (réduction des crédits). Position de la commission des finances du Sénat et de la majorité sénatoriale : stabilisation du ratio de la dette sur le produit intérieur brut. Réduction des dépenses de l'Etat par respect pour les générations futures. Optimisation des ressources de l'Etat - **Titre IV** (p. 5398) : intervient sur l'amendement n° II-19 de la commission (réduction des crédits). Minoration de l'augmentation des crédits de ce titre.

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5690, 5691) : niveau trop élevé du montant des services votés au sein du budget de l'Etat. Approbation de la démarche du rapporteur général de limiter l'augmentation des dépenses proposées par le Gouvernement.

Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (4 décembre 1998) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5792, 5793) : se déclare favorable à l'amendement n° II-27 de la commission (réduction des crédits). Amendement portant sur des mesures nouvelles. - **Titre IV** (p. 5795) : se déclare favorable à l'amendement n° II-28 de la commission (réduction des crédits). Limitation de l'augmentation globale des dépenses. (p. 5796) : arrêté du 18 novembre 1998 réduisant les aides à la personne.

Equipement, transports et logement - III - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1998) - Président de la commission des finances (p. 5811, 5813) : à titre personnel. Secteur autoroutier concédé. Projet de l'autoroute A 28 : publicité au niveau communautaire ; calendrier prévisionnel ; choix d'une autoroute concédée ; mise en place des outils de financement adaptés. Transposition des directives européennes.

Emploi et solidarité - III - Ville

- (5 décembre 1998) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5851) : limitation de l'augmentation des crédits. Annulation des crédits du collectif budgétaire.

Jeunesse et sports

- (5 décembre 1998) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5870) : intervient sur l'amendement n° II-33 de la commission des finances (réduction des crédits de personnel

et de fonctionnement). Application de l'article 47 de l'ordonnance organique de 1959 sur la réduction des crédits par titre et par chapitre.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (6 décembre 1998) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5973) : intervient sur l'amendement de réduction des crédits n° II-31 de la commission des finances. Annulations de crédits intervenues au cours de l'exécution du budget pour 1998.

Articles de totalisation des crédits :

- (7 décembre 1998) - Président de la commission des finances - **Art. 44 (budget général - services votés)** (p. 6008, 6009) : ordonnance organique de 1958 relative aux lois de finances : procédure du vote unique pour les services votés. Rappel de la proposition du Sénat : réduction du déficit budgétaire. Possibilité de limiter l'augmentation trop forte des dépenses seulement lors de l'examen des mesures nouvelles - **Art. 45 et Etat B (mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services civils)** (p. 6011) : procédure budgétaire : pas de dépôt d'amendements dans le cas d'un examen de cet article 45 tel qu'il résulte des votes du Sénat. Nécessité d'une révision de l'ordonnance organique de 1958 relative aux lois de finances.

Articles non rattachés :

(7 décembre 1998) - Président de la commission des finances - **Avant l'art. 64 A** (p. 6042) : intervient sur l'amendement n° II-103 de la commission (réduction progressive de l'impôt sur le revenu pour les années 1999, 2000, 2001 et 2002). Utilité d'une diminution de la dépense publique et d'une baisse de l'impôt au moment de la compétition entre les territoires au sein de l'Union européenne. Priorité à l'emploi dans notre pays - **Après l'art. 67** (p. 6072, 6073) : se déclare favorable au retrait de l'amendement n° II-135 de M. Joseph Ostermann (relèvement des plafonds limitant la déductibilité du salaire du conjoint d'un artisan ou d'un commerçant). Souhait d'un nouvel examen de cette question par le Gouvernement. Inscription au registre du commerce et des sociétés avec déclaration du régime matrimonial. Interrogation sur l'opportunité de régimes fiscaux différents suivant le régime matrimonial - **Art. 68 (avantages fiscaux en faveur des bailleurs privés pour les locations de logements de caractère intermédiaire)** (p. 6082, 6083) : mobilité professionnelle : développement du secteur locatif. Manque de logements sociaux. Recours à l'initiative privée. Appelle la majorité du Sénat à voter les amendements identiques n° II-122 de la commission, n° II-92 de M. Jean-Pierre Placade et n° II-139 de M. Bernard Angels (possibilité pour les bailleurs de louer à un ascendant ou à un descendant).

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 69 quinquies** (p. 6111) : intervient sur l'amendement n° II-127 de la commission (assujettissement de France Télécom au taux de taxe professionnelle en vigueur dans les collectivités locales d'implantation de ses établissements et répartition du produit de cette taxe entre les collectivités locales et le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP). Nécessité de clarifier cette situation - **Art. 70 (gestion d'actifs hors de France dans des structures soumises à un régime fiscal privilégié constitué par des personnes physiques)** (p. 6113, 6114) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° II-128 de la commission. Attachement à une fiscalité équitable. Inefficacité de ce dispositif - **Avant l'art. 71** (p. 6131) : intervient sur l'amendement n° II-131 de la commission (indexation sur le taux de l'intérêt légal du taux de l'intérêt de retard affectant les sommes réclamées aux contribuables).

Seconde délibération :

- (8 décembre 1998) - Président de la commission des finances - (p. 6154) : se déclare favorable à la demande de seconde délibération du Gouvernement sur les articles 45 et état B, 46 et état C, 55, 43 et état A. (p. 6162, 6163) : remerciements. Travail accompli par le Sénat. Ouverture vers la zone euro de l'économie française. Message d'alerte sur les dérives inquiétantes des finances publiques.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) - Président de la commission des finances (p. 6241, 6242) : réticence du Gouvernement à l'égard des propositions du Sénat en matière d'infrastructures de transport. Equilibre entre les différents niveaux de décision. Rétablissement du rôle de l'Etat. Equilibre entre les collectivités territoriales. Mesures spécifiques pour les territoires singuliers. Importance du rôle des créateurs d'entreprises. Nécessité d'une modernisation des procédures pour plus d'efficacité.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)]** - (14 décembre 1998) - Président de la commission des finances - **Art. 11 (réforme du droit de bail et de la taxe additionnelle)** (p. 6346, 6347) : coût élevé de la simplification. Bénéfice du dégrèvement. (p. 6348) : problèmes relatifs aux sociétés de personnes soulevés par l'amendement n° 1 de M. Bernard Angels (suppression du paragraphe I relatif aux délais de déposition des déclarations de résultat) - **Après l'art. 11 ter** (p. 6356) : demande l'adoption de l'amendement n° 21 de la commission (exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit pour les immeubles entrant dans le nouveau régime de conventionnement en faveur des logements locatifs anciens).

- **Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 16 quinquies** (p. 6420) : interrogation sur la dimension sociale présidant à l'élaboration de la législation fiscale. (p. 6424, 6425) : demande le rejet de l'amendement n° 52 du Gouvernement (extension d'une disposition dérogatoire du code des assurances lorsque le bénéficiaire du contrat d'assurance vie décède avant le souscripteur). Modification du code civil par le biais de cet amendement.

- **Projet de loi de finances pour 1999 - Nouvelle lecture** - [n° 0065 (98-99)] - (18 décembre 1998) - Président de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 6599, 6600) : contradictions entre certaines mesures prises par le Gouvernement : obligation de recourir à l'application de l'ordonnance organique de 1959, devoir de procéder en 1999 à un contrôle sur les "services votés" en commission des finances. Importance du débat budgétaire à l'heure de l'entrée de la France dans la zone euro.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995 - Deuxième lecture [n° 0527 (97-98)]** - (22 décembre 1998) - Président de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 6696, 6697) : respect des fonctions du Parlement. Opérations de contrôle sur la procédure d'apurement des comptes du budget annexe des PTI. Communication du rapport Giraud-François.

LANIER (Lucien), sénateur (Val-de-Marne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination en tant que vice-président (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'hôpital national de Saint-Maurice (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (21 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 161 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0215 (97-98)] (13 janvier 1998) - **Transports routiers**.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur une révision de l'article 88-4 de la Constitution [n° 0281 (97-98)] (10 février 1998) - **Union européenne**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 302 (97-98)] portant diverses mesures relatives à la sécurité routière et la proposition de loi [n° 237 (97-98)] de M. Edouard Le Jeune, visant à réprimer la conduite automobile sous l'empire de produits stupéfiants, de substances psychotropes ou de somnifères [n° 0358 (97-98)] (25 mars 1998) - **Sécurité routière**.

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur - le projet de loi [n° 409 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux ; - la proposition de loi [n° 358 (96-97)] de M. Xavier Dugoin et plusieurs de ses collègues, visant à réglementer la circulation des pitbulls sur tout le territoire national ; - la proposition de loi [n° 70 (96-97)] de M. Serge Mathieu, relative aux animaux de race canine susceptibles de présenter un danger pour les personnes ; - la proposition de loi [n° 105 rectifié (96-97)] de M. Nicolas About et plusieurs de ses collègues, tendant à interdire l'importation, l'élevage, le trafic et la détention de pitbulls et de tout animal issu de leur croisement sur le territoire français ; - la proposition de

loi [n° 182 (96-97)] de M. Christian Demuyne, tendant à interdire l'importation, l'élevage, le trafic et la détention d'animaux susceptibles de présenter un danger aux personnes sur le territoire français [n° 0431 (97-98)] (13 mai 1998) - **Animaux**.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 215 (JO Débats du 25 mars 1998) (p. 1268) - Ministère : Emploi - *Profession d'ergothérapeute et emplois-jeunes* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1337) - **Professions et activités paramédicales**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)]** - (20 janvier 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 259, 261) : analyse juridique de ce texte. Amendements proposés par la commission des lois. Immobilisation du véhicule en cas d'absence à bord du document de suivi. Principes de l'individualisation, de la proportionnalité et de la nécessité des peines. Immobilisation du véhicule en cas de violation d'une obligation de prudence ou de sécurité. Principe de la responsabilité pénale de son propre fait. Obstacle à l'immobilisation du véhicule et refus d'obtempérer. Sous réserve de ces observations et au nom de la commission des lois, émet un avis favorable sur ce projet de loi - **Art. 3 ter (immobilisation immédiate des véhicules en cas d'absence à bord du document de suivi)** (p. 280, 282) : son amendement de suppression n° 12 ; rejeté. Automaticité de la peine. Gravité de la sanction pour les petites entreprises. N'admet pas la mise en cause d'une des commissions du Sénat. Défense de la loi et de la Constitution - **Art. 3 quinquies (immobilisation immédiate des véhicules en cas d'infraction à l'article 223-1 du code pénal)** (p. 284) : son amendement de suppression n° 13 ; adopté. Code de la route - **Art. 3 sexies (délit de rupture d'immobilisation)** (p. 286) : son amendement n° 14 : suppression de la référence au propriétaire dans la définition de la circonstance aggravante ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)]** - (7 avril 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1526) : nombre de personnes tuées et âge des victimes. Importance du risque routier en France. (p. 1527) : formation des usagers et des conducteurs. Dépistage des drogues et stupéfiants. Répression accentuée des excès de vitesse. Objectif national de réduction du nombre de tués. (p. 1528) : stage de formation spécifique pour les conducteurs novices ayant commis une infraction. Assainissement de la profession d'enseignant de conduite. Instauration d'un délit en cas de récidive de grand excès de vitesse. Dépistage systématique des stupéfiants pour les conducteurs impliqués dans un accident mortel. (p. 1529) : au nom de la commission des lois, propose au Sénat d'adopter ce projet de loi sous réserve de ses amendements - **Section 1 (disposition relative à la formation des conducteurs novices auteurs d'infractions graves)** (p. 1546) : son amendement n° 1 : nouvel intitulé : "Disposition relative à la formation des conducteurs novices auteurs d'infractions" ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 1er, puis adopté (p. 1549) - **Art. 1er (obligation de suivre une formation spécifique en cas d'infraction grave)** : son amendement n° 2 : obligation de la formation spécifique pour les conducteurs novices ayant subi une perte de points, au total égale à 4, à la suite d'une ou plusieurs infractions successives ; adopté. (p. 1547, 1548) : prévention et formation des jeunes. (p. 1549) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Jacques Mahéas (interdiction de conduire des véhicules à caractère sportif pour les titulaires d'un permis de conduire depuis moins de deux ans) - **Art. 2 (enseignement et établissements**

d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière) - **Art. L. 29-1 du code de la route** (*dispositions réglementaires fixant les conditions pour être autorisé à enseigner à titre onéreux la conduite des véhicules terrestres à moteur*) (p. 1552) : son amendement n° 3 : définition par décret en Conseil d'Etat des infractions auxquelles ne doit pas avoir été condamnée une personne désirant accéder à la profession d'enseignant de la conduite ; adopté - **Art. L. 29-3 du code de la route** (*sanctions pénales encourues par la personne qui enseignerait la conduite des véhicules terrestres à moteur sans être titulaire d'une autorisation*) : ses amendements n° 4 et n° 5 de précision ; adoptés. (p. 1553) : son amendement n° 6 : application des sanctions pénales en cas de violation d'une mesure de suspension provisoire de l'autorisation ; adopté - **Art. L. 29-6 du code de la route** (*obligation d'un contrat écrit entre les candidats et les établissements d'enseignement de la conduite*) (p. 1554) : son amendement de précision n° 8 ; adopté - **Art. L. 29-7 du code de la route** (*conditions auxquelles doivent satisfaire les personnes souhaitant exploiter un établissement d'enseignement de la conduite ou un établissement de formation à la profession d'enseignant*) : son amendement n° 9 : nouvelle rédaction précisant que l'enseignant n'a pas fait l'objet d'une condamnation et qu'il peut justifier de son aptitude professionnelle ; adopté. Sur celui-ci, accepte le sous-amendement n° 37 de M. Daniel Hoeffel (justification de la capacité de gérer et de l'expérience de l'enseignement de la conduite) - **Art. L. 29-5 du code de la route** (*précédemment réservé*) (*principe d'un agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules terrestres et de la sécurité routière*) (p. 1555) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 43 de M. Jacques Mahéas (conditions de délivrance de l'agrément pour les organismes sans but lucratif régis par la loi de 1901 qui exercent leur activité dans le champ de l'insertion et de la réinsertion sociale et professionnelle) ainsi que pour le sous-amendement n° 47 du Gouvernement le modifiant. Son amendement de précision n° 7 ; adopté - **Art. L. 29-9 du code de la route** (*retrait et suspension de l'agrément*) : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté. (p. 1556) : son amendement n° 11 : cessation de plein-droit de la mesure de suspension provisoire de l'agrément par le préfet dès que l'autorité judiciaire s'est prononcée ; adopté - **Art. L. 29-10 du code de la route** (*sanctions pénales encourues par les personnes qui exploiteraient un établissement d'enseignement de la conduite sans agrément*) : ses amendements n° 12 et n° 14 rédactionnels et n° 13 de coordination ; adoptés - **Art. L. 29-11 du code de la route** (*décret en Conseil d'Etat*) : son amendement n° 15 : nouvelle rédaction ; adopté - **Art. 4** (*élargissement de la responsabilité des propriétaires de véhicules*) (p. 1558, 1559) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 21 de M. Pierre Hérisson et n° 31 de M. François Lesein. Aménagement du principe de la personnalité des peines. Son amendement n° 16 : responsabilité pécuniaire du propriétaire du véhicule sans mention au casier judiciaire et sans retrait de points affectés au permis de conduire ; adopté. Responsabilité du propriétaire d'un véhicule à l'arrêt dont le frein cède. Dispositif contraire à la délation. Cas des entreprises - **Avant l'art. 5** (p. 1561) : s'oppose à l'amendement n° 38 de Mme Joëlle Dusseau (création d'un délit en cas de premier grand excès de vitesse dépassant de plus de cinquante kilomètres à l'heure la vitesse légale). Multiplication des mesures répressives - **Art. 5** (*création d'un délit en cas de récidive de dépassement de la vitesse maximale autorisée, égal ou supérieur à cinquante kilomètres à l'heure*) (p. 1564, 1565) : publication du décret créant une contravention de cinquième classe en cas de grand excès de vitesse. Distinction de l'excès de vitesse en milieu urbain et sur autoroute. Demanderait le retrait des amendements identiques de suppression n° 22 de M. Pierre Hérisson, n° 25 de M. Bernard Plasait et n° 32 de M. François Lesein, si le Gouvernement acceptait de diminuer les pénalités prévues. S'oppose aux amendements n° 39 de Mme Joëlle Dusseau (délai de trois ans pour la récidive de grand excès de vitesse) et n° 26 de M. Bernard Plasait (présentation par le Gouvernement d'un rapport

d'évaluation de l'application du délit et de propositions de modulation). Maxima prévus par la loi. (p. 1566) : demande le vote par priorité de l'amendement n° 48 du Gouvernement (réduction des peines maximales encourues en matière d'emprisonnement et d'amende), qu'il accepte - **Art. 6** (*extension de la liste des infractions donnant lieu à une réduction du nombre de points affectés au permis de conduire*) (p. 1567) : son amendement n° 17 : rectification d'une erreur dans le décompte des alinéas ; adopté - **Avant l'art. 7** (p. 1568) : s'oppose à l'amendement n° 40 de Mme Joëlle Dusseau (placement d'un pictogramme sur les emballages de médicaments susceptibles de modifier l'aptitude à la conduite automobile et obligation pour les médecins et pharmaciens d'informer l'utilisateur). Domaine réglementaire. Pratique courante chez les médecins et les pharmaciens - **Art. 7** (*instauration d'un dépistage systématique des stupéfiants pour les conducteurs impliqués dans un accident mortel*) (p. 1570) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Jacques Bimbenet (dépistage systématique de l'usage de stupéfiants en cas d'accident corporel) et demande son retrait. Difficulté posée par le dépistage des stupéfiants. (p. 1572) : s'oppose aux amendements n° 41 de Mme Joëlle Dusseau (extension de la notion de stupéfiants aux produits illicites ou détournés de leur usage, capables de modifier l'aptitude à la conduite) et n° 30 de M. Franck Sérusclat (dépistage de médicaments classés comme psychotropes et dont la notice d'utilisation avertit d'une influence sur la conduite automobile). (p. 1573) : son amendement n° 18 : création d'un délit spécifique réprimant la conduite sous l'empire de stupéfiants assorti des mêmes peines que celles prévues pour la conduite en état alcoolique ; rejeté. Sur ce dernier, demande le retrait du sous-amendement n° 35 de M. Jacques Bimbenet (aggravation des peines prévues pour la conduite sous l'emprise de la drogue). (p. 1575) : politisation du débat avec la question de la dépenalisation de la consommation de stupéfiants. Son amendement n° 19 : remplacement des mots "vérifications" par les mots "analyses et examens médicaux, cliniques et biologiques" ; adopté - **Avant l'art. 8** (p. 1576) : compte tenu des indications du Gouvernement, demande le retrait de l'amendement n° 36 de M. Jacques Bimbenet (détermination par décret en Conseil d'Etat des règles de priorité dont bénéficient les véhicules de transport en commun d'enfants) - **Art. 8** (*modification de l'énumération des infractions donnant lieu à suspension du permis de conduire*) (p. 1577) : son amendement n° 20 : correction d'une erreur dans le décompte des alinéas ; adopté - **Après l'art. 8** : demande le retrait de l'amendement n° 29 de M. Jean Pépin (extension des pouvoirs de la police municipale pour lui permettre de contrôler la vitesse des véhicules). Projet de loi en préparation sur les attributions des polices municipales. (p. 1578) : accepte l'amendement n° 46 du Gouvernement (extension au transport routier de personnes du dispositif de sanctions administratives applicable au transport routier de marchandises). Département de la Martinique. (p. 1579) : accepte les amendements du Gouvernement n° 44 (mise en conformité de la sanction prévue pour le délit d'absence de limiteur de vitesse avec celle prévue pour le débridage de ce dispositif) et n° 45 (mise en conformité de la sanction prévue pour le délit d'absence de chronotachygraphe avec celle prévue pour la falsification de ce dispositif).

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques** [n° 0409 (97-98)] - (19 mai 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2353) : problème de société. Comportement psychique de certains individus. Augmentation inquiétante du nombre d'accidents. Propositions de loi. (p. 2354) : insuffisance des dispositions préventives et répressives existantes. Exemples européens. Création d'un nombre important de délits nouveaux. Amélioration du dispositif concernant les animaux dangereux. (p. 2355) : aggravation des sanctions en cas de sévices ou de cruauté envers les animaux. Codification du droit pénal spécial. Code de procédure pénale. Sous réserve de quelques amendements, la commission des lois donne un avis favorable au présent projet de loi - **Art. 1er** (*mesures visant à prévenir le danger susceptible d'être présenté par un*

animal) (p. 2363) : ses amendements n° 56 : exercice de ses pouvoirs par le maire à la demande de toute personne concernée ; et n° 57 : suppression de l'adverbe notamment ; adoptés. (p. 2365) : son amendement rédactionnel n° 58 ; adopté. (p. 2366) : son amendement rédactionnel n° 59 ; adopté - **Art. 211-2 du code rural (interdiction faite à certaines catégories de personnes de détenir des chiens potentiellement dangereux)** (p. 2371) : son amendement n° 60 : suppression de la dérogation à l'interdiction d'avoir un animal potentiellement dangereux en considération du comportement du demandeur ; retiré - **Art. 211-3 du code rural (formalités imposées aux détenteurs de chiens potentiellement dangereux)** (p. 2374) : sur l'amendement n° 7 de la commission (substitution d'un régime d'autorisation au mécanisme de la déclaration), son sous-amendement n° 61 : formalités accomplies par le propriétaire de l'animal ; adopté. Son amendement de simplification n° 62 ; adopté - **Art. 211-5 du code rural (mesures restreignant la circulation des chiens potentiellement dangereux)** (p. 2379) : son amendement de coordination n° 64 ; adopté - **Art. 211-6 du code rural (mesures relatives au dressage des chiens d'attaque)** (p. 2380) : son amendement de simplification n° 65 ; adopté - **Art. 8 (mesures conservatoires à l'égard des animaux en cas de procédure judiciaire)** (p. 2389) : son amendement n° 66 : nouvelle rédaction ; adopté - **Art. 19 (peines complémentaires d'interdiction de détenir un animal)** (p. 2401, 2402) : son amendement n° 67 : nouvelle rédaction ; adopté.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)]** - (30 juin 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3651) : accords de Matignon. Accord de Nouméa du 5 mai dernier. Votera ce projet de loi constitutionnelle.

- **Proposition de loi permettant à des fonctionnaires de participer à des entreprises innovantes [n° 0505 (97-98)]** - (22 octobre 1998) - **Art. unique (articles 25-1 et 25-2 nouveaux de la loi du 15 juillet 1982 : possibilité pour un fonctionnaire de participer en qualité d'associé à la création d'une entreprise de valorisation ou d'y apporter son concours scientifique)** (p. 3956, 3957) : vote de cette proposition de loi par le groupe du RPR.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 42 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 4933, 4934) : augmentation du budget. Données chiffrées. Remise en cause par certains Etats membres de la contribution au budget de l'Union. Recherche de solutions équitables. Option agricole. Retour à la nationalisation des politiques agricoles. Importance de la politique agricole commune, PAC. Le groupe du RPR votera l'article 42.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (30 novembre 1998) (p. 5404, 5405) : poids des dépenses de personnel. Caractère prioritaire de la recherche fondamentale. Lutte contre le chômage. Choix opéré depuis 1945 en faveur de l'industrie nucléaire et de la recherche spatiale. Nécessaire clarification de la politique française de recherche. Renforcement des priorités : recherche médicale, électronique, informatique, science de l'environnement, industries agro-alimentaires et sécurité dans les transports. Développement de la mobilité des chercheurs. Réforme

nécessaire du Centre national de la recherche scientifique, CNRS. Interrogation sur la transformation des déchets radioactifs. (p. 5406) : nécessité d'un ministère entièrement consacré à la recherche. Le groupe du RPR suivra la position des rapporteurs de s'en remettre à la sagesse du Sénat pour l'adoption des crédits de la recherche pour 1999.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - Suite de la discussion - (16 décembre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 6490, 6491) : précédents créés par les réformes importantes introduites à la sauvette dans le projet gouvernemental : réduction du mandat à cinq ans ; réduction des seuils. Votera ce projet de loi tel qu'il a été amendé par la commission.

LARCHÉ (Jacques), sénateur (Seine-et-Marne) RI.

NOMINATIONS

Président de la commission des lois ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Président de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre ès qualités du Comité national de la publication des travaux préparatoires des institutions de la Ve République.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (21 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois sur le projet de loi organique [n° 463 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice, et le projet de loi [n° 464 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0029 (98-99)] (21 octobre 1998) - Elections.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - Président de la commission des lois - **Avant l'art. 1er** (p. 80) : absence de contrôle de l'immigration en 1973. Estime opportun que les sénateurs de l'opposition ne participent pas au vote sur l'amendement n° 114 de M. Michel Duffour pour être éclairé sur la pluralité de la "majorité plurielle" (acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur né en France de parents étrangers établis régulièrement en France par simple déclaration) - **Après l'art. 5 bis ou avant l'art. 15 A** (p. 117) : intervient sur l'amendement n° 29 de M. Philippe de Gaulle (possibilité pour tout étranger ayant servi dans les armées françaises et ayant été blessé au cours d'un engagement opérationnel de réclamer la nationalité française par déclaration pour lui et pour sa descendance). Importance du nombre de personnes concernées - **Après l'art. 13** (p. 127, 128) : interrogation sur le réalisme du délai d'instruction de dix-huit mois des demandes de naturalisation. Contentieux de l'indemnité.

- **Projet de loi organique portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire et modifiant les conditions de recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire [n° 0206 (97-98)]** - (14 janvier 1998) - Président de la commission des lois - **Art. 1er (recrutement exceptionnel de magistrats du second grade)** (p. 100) : gestion difficile d'un corps dont les membres disposent d'une inamovibilité absolue. Conseil supérieur de la magistrature.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - (21 janvier 1998) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 314, 315) : urgence relative de ce projet de loi par rapport aux textes existants. Droit à l'immigration et devoir d'accueil. Remise en cause de la cohésion nationale par le droit à la différence. Coût financier du dispositif proposé équivalent au montant des allocations familiales récemment supprimées pour 400 000 familles françaises. (p. 316) : nécessité d'adapter la venue d'étrangers en France à la capacité d'accueil. Propose à la Haute Assemblée le refus de ce projet de loi. Demande l'adoption des propositions des rapporteurs de la commission des lois et de la commission des affaires sociales.

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat** - (22 janvier 1998) - Président de la commission des lois (p. 377, 379) : délinquance des mineurs. Crise de la justice administrative ; durée des contentieux ; rappelle l'existence de la procédure de condamnation pour recours abusif. Insuffisance des moyens financiers de la justice. Justice civile. Procédure des divorces ; suggère une redéfinition de l'intervention du juge. Développement des formules de médiation et de conciliation pour certains contentieux. Transaction pénale. Propose l'institution du plaidoyer coupable. Indépendance de la justice. Réflexion sur l'inamovibilité du magistrat du siège. Faculté du procureur de la République de classer sans suite. Principe d'opportunité des poursuites. Procédure de nomination des magistrats du parquet.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion** - (27 janvier 1998) - Président de la commission des lois - **Art. 1er (motivation de refus de certains visas -**

suppression de l'obligation de visa pour les étrangers titulaires d'un titre de séjour ou d'un document de circulation) (p. 448, 449) : absence d'évaluation du nombre d'immigrants supplémentaires. Assouplissement du regroupement familial : droit au séjour. Manque d'information sur les moyens mis en oeuvre.

- **Suite de la discussion** - (28 janvier 1998) - Président de la commission des lois - **Art. 3 (création des cartes de séjour temporaire "scientifique" et "profession artistique et culturelle" - remplacement de la carte de séjour "membre de famille")** (p. 468) : se déclare favorable à la venue en France de scientifiques de qualité : attribution indispensable de bourses aux chercheurs étrangers - **Après l'art. 3** (p. 473) : rythme de ce débat et organisation du calendrier pour l'achèvement de ce texte.

- **Suite de la discussion** - (29 janvier 1998) - Président de la commission des lois - **Art. 19 (modification du régime de la rétention administrative)** (p. 522) : absence de procédure de consultation du Conseil constitutionnel. Saisine éventuelle du Conseil constitutionnel sur la régularité de cette loi - **Art. 8 (précédemment réservé, le 28 janvier 1998, p. 488, 489) (carte de séjour "retraité")** (p. 550) : nécessité d'obtenir de la part du Gouvernement des informations sur le coût de cette réforme.

- **Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0151 (96-97)] - Suite de la discussion** - (25 février 1998) - Président de la commission des lois - **Art. 2 bis (possibilité pour les héritiers du débiteur de la rente compensatoire de demander sa révision)** (p. 954, 955, 956) : perspective d'une réforme d'ensemble de la procédure de divorce. Choix du maintien de la prestation compensatoire dans son principe et de sa transmissibilité aux héritiers avec une faculté de révision. Demande que l'article 2 bis soit mis aux voix par priorité - **Art. 3 (relèvement du seuil d'exonération du droit de mutation à titre gratuit applicable aux versements en capital entre époux lorsqu'ils proviennent des biens propres de l'un d'eux)** (p. 958) : invocation de l'article 40 de la Constitution par le Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile - Nouvelle lecture [n° 0324 (97-98)]** - (1er avril 1998) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1406) : défense de quelques idées-forces : protection des immigrés régulièrement installés en France et lutte contre l'immigration clandestine - **Question préalable** (p. 1417, 1418) : apporte son soutien à la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable. Opposition du Sénat pour la défense de certains principes fondamentaux à l'occasion des débats parlementaires essentiels.

- **Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforçant l'efficacité de la procédure pénale [n° 0434 (97-98)]** - (17 juin 1998) - Président de la commission des lois - **Art. 1er (alternatives aux poursuites et compensation judiciaire)** - **Art. 41-1 du code de procédure pénale (inscription de mesures de réparation, de régularisation, d'orientation ou de rappel à la loi)** (p. 3324) : demande le vote de l'amendement de suppression n° 2 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (18 juin 1998) - Président de la commission des lois (p. 3345, 3346) : à la demande de la totalité des membres de la commission des lois, demande au Sénat de bien vouloir reporter en début d'après-midi la suite de l'examen du présent projet de loi du fait de la réunion de la commission pour examiner le projet de loi constitutionnelle - **Avant l'art. 19** (p. 3372, 3373) : intervient sur l'amendement n° 21 de la commission (possibilité pour la personne de demander des dommages et intérêts auprès de la juridiction qui a reconnu son innocence) ainsi que sur le sous-amendement n° 56 de M. Michel Dreyfus-Schmidt déposé sur l'amendement précité de la commission (substitution du terme "réparation intégrale du préjudice" au terme "indemnisation").

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)]** - (23 juin 1998) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3417, 3419) : effets de la réforme. Principe de l'inamovibilité. Obligation de réserve. Légitimité du juge et mise en cause de sa responsabilité personnelle.

- **Suite de la discussion** - (24 juin 1998) - Président de la commission des lois - **Art. 1er (composition et attributions du CSM - Art. 65 de la Constitution)** (p. 3466, 3467) : article 65 de la Constitution. Logique du sous-amendement n° 9 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (nomination des procureurs généraux).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)]** - (30 juin 1998) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3635, 3637) : prochaine loi organique sur la Nouvelle-Calédonie. Contrôle juridictionnel des actes des autorités locales. Accords de Nouméa. Première étape d'incompréhension. "Première chance" de la Nouvelle-Calédonie. Réconciliation. Responsabilité de la France. Demande l'adoption de ce projet de loi constitutionnelle.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - (27 octobre 1998) - Président et rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464** (p. 3986, 3988) : opinion publique. Pouvoir de décision de la Haute Assemblée. Création d'un statut de l'élu. Accès aux mandats électifs. Limitation à deux du nombre de mandats susceptibles d'être exercés. Système français. Absentéisme en séance publique. Intérêts des collectivités territoriales.

Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)] - (27 octobre 1998) - Président et rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale - Commune avec celle du projet de loi organique n° 463** - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité.

- **Suite de la discussion** - (28 octobre 1998) - Président et rapporteur de la commission des lois - **Avant l'art. 1er** (p. 4026) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Jacques Pelletier (impossibilité pour un majeur sous tutelle, qui serait autorisé par le juge des tutelles à être inscrit sur la liste électorale, à être éligible) - **Art. 1er (incompatibilité entre un mandat de parlementaire national et le mandat de parlementaire européen)** : son amendement n° 1 : interdiction faite à un représentant au Parlement européen, dont le mandat serait incompatible avec celui de parlementaire national, de participer aux travaux de l'Assemblée nationale ou du Sénat pendant la durée d'un contentieux électoral éventuel ; adopté - **Art. 1er bis (incompatibilité du mandat parlementaire avec la fonction de membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France)** (p. 4027) : son amendement de suppression n° 2 ; adopté - **Art. 1er ter (incompatibilité du mandat parlementaire avec les fonctions de juge des tribunaux de commerce)** : son amendement de suppression n° 3 ; adopté - **Art. 2 (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une fonction d'exécutif d'une collectivité territoriale ou avec plus d'un mandat local)** (p. 4029) : son amendement n° 4 : incompatibilité du mandat parlementaire avec l'exercice de plus d'un mandat parmi ceux de conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris ou conseiller municipal d'une commune de moins de 3 500 habitants. Maintien de la possibilité d'exercer des fonctions exécutives de collectivités territoriales ; adopté. (p. 4032) : sur son amendement n° 4 précité, s'oppose au sous-amendement n° 40 de M. Charles Jolibois (possibilité pour l'élu parlementaire de rester conseiller municipal s'il s'agit d'une ville de moins de 3 500 habitants). (p. 4035) : exemple de la Polynésie française - **Art. 2 bis (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec les fonctions de membre de cabinet du Président de la**

République ou d'un cabinet ministériel) (p. 4036) : son amendement de suppression n° 5 ; adopté - **Art. 2 ter (incompatibilité du mandat parlementaire avec les fonctions de membre du directoire de la Banque centrale européenne et de membre de la Commission européenne)** (p. 4037) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté - **Art. 2 quater (missions confiées à un parlementaire)** : son amendement de suppression n° 7 ; adopté - **Art. 2 quinques (incompatibilité du mandat parlementaire avec les fonctions de membre d'une chambre consulaire ou d'une chambre d'agriculture)** : son amendement de suppression n° 8 ; adopté - **Art. 2 sexies (incompatibilité avec des fonctions de direction de sociétés ayant un objet financier et faisant publiquement appel à l'épargne)** : son amendement de suppression n° 9 ; adopté - **Art. 2 septies (interdiction pour un parlementaire d'exercer les droits attachés à la propriété de tout ou partie d'une société visée à l'article LO 146 du code électoral)** : son amendement de suppression n° 10 ; adopté - **Après l'art. 2 septies** (p. 4039) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Michel Duffour (incompatibilité du mandat de parlementaire avec la fonction de conseil ou de direction dans toutes les entreprises dont l'Etat est actionnaire) - **Art. 2 octies (interdiction faite aux parlementaires d'exercer une fonction de direction ou de conseil dans une société énumérée à l'article LO 146 du code électoral)** : son amendement de suppression n° 11 ; adopté - **Après l'art. 2 octies** : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Michel Duffour (application des dispositions de l'article LO 146 du code électoral à toute personne qui possède plus de 5 % du capital des sociétés ou entreprises visées dans cet article) - **Art. 2 nonies (interdiction pour un parlementaire non élu local d'exercer des fonctions non rémunérées au sein du conseil d'administration d'une société d'économie mixte locale)** : son amendement de suppression n° 12 ; adopté - **Art. 2 decies (limitation pour les parlementaires du droit d'exercer la profession d'avocat)** (p. 4041) : son amendement de suppression n° 13 ; adopté - **Art. 3 (harmonisation des délais de règlement des incompatibilités. Publication au Journal Officiel des déclarations d'activités professionnelles et d'intérêt général)** (p. 4042) : ses amendements n° 14 de coordination, n° 15 : suppression du paragraphe III de cet article relatif à la publication au Journal Officiel des déclarations d'activités professionnelles et d'intérêt général ; adoptés - **Art. 4 (règlement des incompatibilités survenant postérieurement à l'élection du parlementaire)** : son amendement n° 16 : maintien de la possibilité pour un parlementaire en situation d'incompatibilité de choisir celui de ses mandats qu'il abandonnera. A défaut d'option, perte du mandat acquis ou renouvelé à la date la plus récente ; adopté - **Art. 4 bis (âge d'éligibilité des sénateurs)** (p. 4043) : son amendement de suppression n° 17 ; adopté - **Art. 4 ter (participation des parlementaires aux commissions constituées dans leur département d'élection)** : son amendement de suppression n° 18 ; adopté - **Art. 4 quater (association des parlementaires à la préparation et à l'exécution des "contrats locaux")** : son amendement de suppression n° 19 ; adopté - **Art. 4 quinques (communication pour avis avant leur publication des décrets d'ouvertures et arrêtés d'annulations de crédits)** : son amendement de suppression n° 20 ; adopté - **Art. 5 (application de la loi dans les collectivités d'outre-mer)** (p. 4047) : son amendement rédactionnel n° 21 ; adopté - **Art. 6 (incompatibilités applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon)** : son amendement de conséquence n° 22 ; adopté - **Art. 7 (incompatibilités applicables à Mayotte)** (p. 4048) : son amendement de conséquence n° 23 ; adopté - **Art. 8 (assimilation du mandat de conseiller territorial de la Polynésie française avec le mandat de conseiller général)** : son amendement de conséquence n° 24 ; adopté - **Après l'art. 8** (p. 4048, 4049) : ses amendements n° 25 : assimilation des fonctions de président du Gouvernement et de membre du Gouvernement de la Polynésie française avec les fonctions de président du conseil général ; n° 26 : assimilation du mandat de membre de l'assemblée territoriale des îles Wallis-et-Futuna avec le mandat de conseiller général ; et n° 27 : assimilation du mandat de membre d'une assemblée de province de Nouvelle-Calédonie avec le mandat de conseiller général ; adoptés - **Art. 10 (dispositions**

transitoires) : son amendement n° 28 : obligation pour tout parlementaire qui se trouve, à la date de publication de la présente loi, dans l'un des cas d'incompatibilité que celle-ci institue de cesser cette incompatibilité au plus tard lors du renouvellement de son mandat parlementaire; adopté - **Intitulé** (p. 4050) : son amendement n° 29 : nouvel intitulé : projet de loi organique relatif aux incompatibilités entre mandats électoraux; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 4055, 4056) : tradition française. Qualité des travaux du Sénat. Opinion publique.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)] - Suite de la discussion -** (29 octobre 1998) - Président de la commission des lois et rapporteur - **Avant l'art. 1er A** (p. 4065) : demande le retrait de l'amendement n° 43 de M. Jacques Pelletier (possibilité pour le juge des tutelles d'autoriser certains majeurs placés sous tutelle à être inscrits sur la liste électorale et à voter aux élections politiques) - **Art. 1er A (fixation à dix-huit ans de l'âge d'éligibilité)** (p. 4065) : son amendement de suppression n° 1; adopté - **Après l'art. 1er A** (p. 4066) : demande le retrait de l'amendement n° 46 de M. Bernard Joly (interdiction des candidatures multiples) - **Art. 1er (généralisation de la limitation à deux du nombre des mandats locaux exercés simultanément)** : son amendement n° 2 : exclusion des conseillers municipaux des communes de moins de 3500 habitants; adopté - **Art. 2 bis (incompatibilité entre un mandat local et la fonction de membre du bureau d'une chambre consulaire et d'une chambre d'agriculture)** (p. 4067) : son amendement de suppression n° 3; adopté - **Art. 2 ter (fixation à dix-huit ans de l'âge d'éligibilité des conseils généraux)** : son amendement de suppression n° 4; adopté - **Art. 2 quater (inélégibilité aux élections municipales des membres du cabinet du président du conseil général, du conseil régional ou du conseil exécutif de Corse)** (p. 4068) : son amendement de suppression n° 5; adopté - **Art. 2 quinquies (éligibilité des conseillers régionaux à dix-huit ans)** (p. 4069) : son amendement de suppression n° 6; adopté - **Art. 3 (éligibilité du maire à dix-huit ans, fonctions incompatibles avec celles du maire)** (p. 4070) : son amendement n° 7 : incompatibilité des fonctions de maire d'une commune d'au moins 3500 habitants avec la présidence d'un conseil régional ou d'un conseil général - suppression des incompatibilités professionnelles; adopté - **Art. 3 bis (interdiction de recevoir une délégation pour le conseiller municipal ayant démissionné de ses fonctions de maire afin de se conformer à la législation sur les incompatibilités)** (p. 4071) : son amendement de suppression n° 8; adopté - **Art. 3 ter (bénéfice d'un crédit d'heures pour les conseillers municipaux des communes de plus de 3500 habitants)** : son amendement de suppression n° 9; adopté - **Avant l'art. 3 quater** (p. 4072) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Michel Duffour (dispositions relatives au statut de l'élu local) - **Art. 3 quater (barème du crédit d'heures pour les conseillers municipaux des communes de moins de cent mille habitants)** (p. 4073) : son amendement de suppression n° 10; adopté - **Après l'art. 3 quater** : s'oppose aux amendements de M. Michel Duffour n° 40, n° 41 et n° 42, relatifs au statut de l'élu local - **Art. 3 quinquies (suspension du contrat de travail des élus municipaux)** : son amendement de suppression n° 11; adopté - **Art. 3 sexies (revalorisation de l'indemnité maximale de fonction des maires)** (p. 4074) : son amendement de suppression n° 12; adopté - **Art. 4 (fonctions incompatibles avec celles de président de conseil général)** (p. 4077) : son amendement n° 13 : incompatibilité limitée aux fonctions électives de président d'un conseil régional et de maire d'une commune d'au moins 3500 habitants; adopté - **Art. 4 bis (interdiction de recevoir une délégation pour le conseiller général ayant démissionné de ses fonctions de président du conseil général afin de se conformer à la législation sur les incompatibilités)** : son amendement de suppression n° 14; adopté - **Art. 5 (fonctions incompatibles avec celles de président du conseil régional)** (p. 4078) : son amendement de coordination n° 15; adopté - **Art. 5 bis (interdiction de recevoir une délégation pour le conseiller régional ayant démissionné de**

ses fonctions de président du conseil régional afin de se conformer à la législation sur les incompatibilités) : son amendement de suppression n° 16; adopté - **Art. 8 (incompatibilité du mandat de représentant au Parlement européen avec des mandats et fonctions électives)** - **Art. 6-2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 (incompatibilité avec l'exercice d'une fonction de président d'un conseil régional général, maire, président d'un établissement public de coopération intercommunale doté d'une fiscalité propre)** (p. 4079) : son amendement de suppression n° 17; adopté - **Art. 6-3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 (incompatibilité avec le mandat de conseiller régional, conseiller à l'assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris, conseiller municipal)** (p. 4080) : son amendement de coordination n° 18; adopté - **Art. 6-3-1 et 6-3-2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 (incompatibilité avec les fonctions de membre de la commission européenne, du directoire de la Banque centrale européenne ou du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, ainsi qu'avec la fonction de juge de tribunal de commerce)** : ses amendements de suppression n° 19 et n° 20; adoptés - **Art. 6-4 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 (cas de contestation de l'élection)** : son amendement de coordination n° 21; adopté - **Art. 9 (incompatibilités applicables au remplaçant du parlementaire européen)** (p. 4081) : son amendement de conséquence n° 22; adopté - **Titre III bis (dispositions modifiant l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires)** : son amendement de suppression n° 23; adopté - **Art. 9 bis (information des parlementaires par les commissions permanentes des assemblées)** : son amendement de suppression n° 24; adopté - **Art. 9 ter (communication au Parlement de documents relatifs à la préparation et à l'exécution des lois - pouvoir d'entendre tout fonctionnaire)** (p. 4082) : son amendement de suppression n° 25; adopté - **Art. 9 quater (communication des décrets d'application avant leur publication)** : son amendement de suppression n° 26; adopté - **Art. 9 quinquies (moyens d'information du Parlement)** : son amendement de suppression n° 27; adopté - **Art. 10 (principe de l'application de la loi dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte)** (p. 4083) : son amendement rédactionnel n° 28; adopté - **Art. 11 (modalités d'application de la loi en Polynésie française)** : son amendement n° 29 : nouvelle rédaction; adopté - **Après l'art. 11** : son amendement n° 30 : modalités d'application de la loi en Nouvelle-Calédonie; adopté - **Art. 12 (modalités d'application de la loi à Saint-Pierre-et-Miquelon)** (p. 4084) : son amendement n° 31 : nouvelle rédaction; adopté - **Art. 13 (modalités d'application de la loi à Mayotte)** : son amendement n° 32 : nouvelle rédaction; adopté - **Intitulé du projet de loi** (p. 4085) : son amendement n° 33 : "Projet de loi relatif aux incompatibilités entre mandats électoraux et fonctions électives"; adopté.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) - Président de la commission des lois (p. 4147, 4148) : nécessaire dialogue entre les élus locaux et les magistrats financiers. Objet de la décentralisation et conséquences pour les collectivités locales. Questions relatives au projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0006 (98-99)]** - (18 novembre 1998) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4575, 4576) : vote par la commission de la disposition prévoyant l'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature, CSM, pour la nomination des procureurs généraux, supprimée en première lecture par le Sénat et rétablie en seconde lecture par l'Assemblée nationale. Rappel le pouvoir d'initiative du Président de la République en matière de révision constitutionnelle et de convocation du Congrès. Place du projet de loi constitutionnelle dans la réforme entreprise de la justice. Relations entre la chancellerie et le parquet. Présomption d'innocence. Responsabilité des magistrats.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - (9 décembre 1998) - Président de la commission des lois (p. 6204) : adoption en première lecture par la commission des lois d'une motion tendant à opposer la question préalable.

- **Communication du Gouvernement** - (9 décembre 1998) - Président de la commission des lois (p. 6228) : demande par le Gouvernement de la modification de l'ordre du jour prioritaire du Sénat, fixé par la conférence des présidents.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) - Président de la commission des lois (p. 6242, 6243) : échec d'une politique de délocalisation des entreprises financées par des fonds publics. Accent sur les politiques urbaines au détriment du développement des zones rurales. Risque de disparition de la structure départementale. Intérêt national de l'Île-de-France. Crainte d'une recentralisation.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - Suite de la discussion - (16 décembre 1998) - Président de la commission des lois - Après l'art. 5 (p. 6467) : demande l'adoption de l'amendement n° 21 de la commission (candidatures multiples : interdiction de figurer sur plusieurs sections départementales d'une même liste) - **Art. 16 bis (parité sur les listes pour l'élection des conseillers à l'Assemblée de Corse)** (p. 6470, 6471) : demande l'adoption de la motion n° 2 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Art. 22 bis (caractère public des débats de la commission permanente)** (p. 6478, 6479) : demande l'adoption de l'amendement de suppression n° 31 de la commission - **Art. 24 (entrée en vigueur de la loi)** (p. 6485, 6486) : demande l'adoption de l'amendement n° 34 de la commission (application des dispositions de la loi à compter du renouvellement général de tous les conseils régionaux). Contentieux des précédentes élections régionales ; situation de blocage en cas d'application immédiate de la loi et d'annulation des élections régionales dans le département des Bouches-du-Rhône.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - (16 décembre 1998) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 6503, 6504) : préalable indispensable à la ratification du traité d'Amsterdam. Révisions successives de la Constitution imposées par la construction européenne ; s'interroge sur une éventuelle insertion permanente de l'ensemble communautaire dans nos règles constitutionnelles. Proposition d'un vote conforme de la commission des lois en raison de la nécessité, pour la construction européenne, de dégager une volonté commune. Monnaie unique.

ARCHER (Gérard), sénateur (Yvelines) RPR.

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 13, 22, 27 janvier ; 3, 4, 24 février ; 3, 4 mars ; 7, 23, 28, 29 avril ; 5, 27 mai ; 11, 12, 16 juin 1998.

Député vice-président du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et Décrets du 7 octobre 1998) ; a présidé les séances des 3, 10, 12, 16, 19, 23, 25, 27, 30 novembre ; 9, 16 décembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Rapporteur de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la gestion des espaces périurbains [n° 0415 (97-98)] (5 mai 1998) - **Aménagement du territoire.**

Rapport, fait au nom de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions dans lesquelles semblent aujourd'hui remis en cause certains choix stratégiques concernant les infrastructures de communication et les incidences qu'une telle remise en cause pourrait avoir sur l'aménagement et le développement du territoire français, notamment du point de vue de son insertion dans l'Union européenne, créée en vertu d'une résolution adoptée par le Sénat le 11 décembre 1997 [n° 0479 (97-98)] (9 juin 1998) - **Aménagement du territoire.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, sur l'évolution du droit de la famille [n° 0481 (97-98)] (9 juin 1998) - **Famille.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Ville [n° 0068 (98-99), tome 23]** (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 375 (JO Débats du 18 novembre 1998) (p. 4564) - Ministère : **Equipement - Réalisation de la liaison ferroviaire grande ceinture ouest** - Réponse le 16 décembre 1998 (p. 6393) - **Transports**

INTERVENTIONS

- **En qualité de président de séance**

- **Souhaits de bienvenue à une délégation du Sénat chilien** - (4 février 1998) (p. 626).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Mongolie** - (4 mars 1998) (p. 1134).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires japonais** - (19 novembre 1998) (p. 4663)

- **Communication du Gouvernement** - (9 décembre 1998) (p. 6228) : demande par le Gouvernement de la modification de l'ordre du jour prioritaire du Sénat, fixé par la conférence des présidents.

- **En qualité de sénateur**

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1101, 1103) : origine de la réduction négociée du temps de travail. Impossibilité de réduire le temps de travail en maintenant tous les salaires. Opposé à une réduction du temps de travail autoritaire et systématique. Nécessité d'un caractère attractif pour l'investissement. Conséquences des contraintes sur les

entreprises. Coût social. Modalités d'application des trente-cinq heures. Effets du temps partiel. Facteurs de compétitivité. Statistiques sur la durée annuelle du travail. Inquiétude pour les PME.

- **Hommage solennel à Victor Schoelcher** - (28 avril 1998)
- Président du comité de parrainage pour la commémoration de l'abolition de l'esclavage (p. 1921, 1924) : décret du 27 avril 1848 qui abolit l'esclavage. Historique. Rôle de l'abbé Grégoire et de Victor Schoelcher. Devoir de mémoire. Patriotisme des habitants d'outre-mer. Valeurs de la République. Exemples de Félix Eboué et de Gaston Monnerville. Défense des droits de l'homme.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4397, 4399) : place essentielle de l'hôpital public. Evolution de l'hôpital public dans la région d'Ile-de-France. Dotation au fonds d'investissement pour la modernisation des hôpitaux, FIMHO. Taux de progression des hôpitaux publics et des cliniques privées. Intérêt de poursuivre la politique de redistribution des crédits entre régions et entre établissements d'une même région. Mise en place des agences régionales de l'hospitalisation. Démographie médicale. Prestation sociale dépendance. Participation indispensable de l'hôpital à la maîtrise des dépenses de santé.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - III - Ville

- (5 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5836, 5837) : zones franches urbaines, ZFU : bilan positif ; non-transmission du rapport au Parlement ; cas de Mantes-la-Jolie. Insuffisance du renforcement de la sécurité. Recherche d'équilibre entre la participation des habitants et le rôle du maire. Redécoupage des zones d'éducation prioritaire, ZEP. Pacte de relance pour la ville. Avis favorable de la commission à l'adoption de ces crédits sous réserve du vote des amendements présentés par la commission des finances - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** (p. 5853) : se déclare favorable à l'amendement de réduction des crédits n° 11-26 de la commission.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) (p. 6247, 6250) : conteste l'utilité de la procédure d'urgence sur le projet de loi à venir relatif à l'aménagement du territoire. Portée du schéma des services sanitaires. Recentralisation de fait de la politique de l'aménagement du territoire. Nécessité d'un débat parlementaire. Renforcement et définition du pouvoir de décision des agglomérations. Equilibre entre le développement des espaces ruraux et la gestion des espaces urbains et péri-urbains.

LARIFLA (Dominique), sénateur (Guadeloupe) SOC-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - Suite de la discussion - (10 juin 1998) - **Après l'art. 9** (p. 2925) : soutient les amendements n° 416, n° 417 et n° 418 sur le même objet de

M. Claude Lise (réforme du statut des agences départementales d'insertion).

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Art. 33 (suite) (réforme des attributions de logements locatifs sociaux)** - **Art. L. 441-2-5 du code de la construction et de l'habitation (renvoi à un décret d'application)** (p. 3126) : son amendement n° 490 : exonération dans les départements d'outre-mer, pour les locataires qui bénéficient de l'allocation logement, de l'enquête portant sur les ressources des locataires ; devenu sans objet - **Après l'art. 33** : son amendement n° 489 : nouvelle rédaction de l'article 302 bis ZC du code général des impôts ; devenu sans objet - **Art. 35 (extension aux sociétés mixtes des DOM des dispositions relatives aux attributions de logements)** (p. 3135) : son amendement n° 491 : extension de ces dispositions aux sociétés d'économie mixte des départements d'outre-mer ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5472, 5474) : budget en progression. Logique d'égalité sociale. Bilan économique et social de la Guadeloupe. Logement ; évolution de la ligne budgétaire unique, LBU. Retard dans l'application de la loi sur les cinquante pas géométriques. Modernisation de la filière canne-sucre-rhum. Absence de développement économique. Nécessité d'une loi d'orientation. Revendications de la commune de Saint-Barthélemy. Rectorat de Guadeloupe. Maintien de l'établissement de transfusion sanguine. Absence de délégation aux droits des femmes. Votera le projet de budget.

LASSOURD (Patrick), sénateur (Ille-et-Vilaine) RPR.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

LAUFOAULU (Robert), sénateur (Iles Wallis-et-Futuna) RPR-R.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5483) : souligne l'augmentation du budget du secrétariat à l'outre-mer en dépit de la rigueur budgétaire. Doublement de la subvention de fonctionnement du territoire de Wallis-et-Futuna. Accord particulier Wallis-et-Futuna-Nouvelle Calédonie. Formation professionnelle. Crise de l'emploi. Problèmes sanitaires et sociaux. Avenir statutaire du territoire.

LAURET (Edmond), sénateur (La Réunion) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre titulaire du comité directeur du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM) (JO Lois et décrets du 29 avril 1998).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse** - *Deuxième lecture* [n° 0341 (97-98)] - (9 avril 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1641) : lutte contre la précarité. Personnes âgées exclues du marché de travail à la fin de leur carrière. Le groupe du RPR votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - *Suite de la discussion* - (7 mai 1998) - **Après l'art. 31 bis** (p. 2134) : son amendement, soutenu par M. Jean-Jacques Hyeat, n° 53 : extension de la garantie directe de l'Etat à la Caisse des dépôts et consignations ou à l'Agence française de développement, en faveur du logement locatif à Mayotte ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions** [n° 0445 (97-98)] - *Suite de la discussion* - (10 juin 1998) - **Après l'art. 9** (p. 2925, 2926) : sur l'amendement n° 416 de M. Claude Lise (réforme du statut des agences départementales d'insertion), son sous-amendement n° 431 : institution d'un guichet unique pour les exclus ; adopté - **Art. 15 (aide de l'Etat aux contrats d'accès à l'emploi dans les départements d'outre-mer** - *Art. L. 832-2 du code du travail*) (p. 2931) : son amendement de suppression n° 434 ; adopté - **Après l'art. 15** : son amendement n° 436 : modalités particulières d'adaptation dans les départements d'outre-mer du cumul entre le revenu minimum d'insertion et une activité salariée précisés par un décret en Conseil d'Etat ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - En remplacement de M. Gérard Braun, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Art. 33 ter (délai de préavis applicable en cas de changement de logement au sein du parc d'HLM)** (p. 3130) : présente l'amendement n° 231 de la commission des affaires économiques saisie pour avis - **Art. 34 bis (logements sociaux pris en compte pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville)** (p. 3133) : son amendement de suppression n° 232 ; adopté - **Art. 34 ter (seuil démographique applicable aux communes pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville)** (p. 3134) : son amendement de suppression n° 233 ; adopté - **Après l'art. 35** (p. 3135) : son amendement n° 435 : présentation au Parlement d'un rapport sur les conséquences

financières de la non-application dans les départements d'outre-mer de l'aide personnalisée au logement ; retiré.

- **Proposition de loi tendant à accorder la retraite anticipée pour les anciens combattants chômeurs en fin de droit, justifiant de quarante années de cotisations diminuées du temps passé en Afrique du Nord** [n° 0390] - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3575) : reconnaissance et solidarité de la Nation. Coût financier (p. 3576) : rappelle les mesures prises par le précédent gouvernement. Faculté d'opter pour une retraite anticipée. Le groupe du RPR votera cette proposition de loi. Interrogation sur le devenir de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions** - *Nouvelle lecture* [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - **Art. 9 ter (transformation des Agences départementales d'insertion, ADI, en établissements publics locaux)** (p. 3690) : se déclare défavorable à cet article. (p. 3692) ; votera l'amendement n° 62 de M. Claude Lise (possibilité reconnue au président du conseil général de faire des propositions pour la nomination au poste de directeur de l'ADI).

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5482, 5483) : insuffisance des crédits alloués même si budget en augmentation. Urgence d'endiguer le taux de chômage à la Réunion. Adaptation des mesures en faveur de l'emploi à la situation spécifique de l'outre-mer ; emplois-jeunes.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998** [n° 0097 (98-99)] - *Suite de la discussion* - (15 décembre 1998) - **Après l'art. 16 nonies** (p. 6411, 6412) : ses amendements n° 5 : alignement du niveau des taxes frappant le tabac à la Réunion sur celles en vigueur en France métropolitaine ; et n° 6 : limitation du minimum de perception aux deux tiers du minimum métropolitain ; rejetés. (p. 6413) : égalité sociale.

LAURIN (René-Georges), sénateur (Var) RPR.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Juge suppléant de la Cour de justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (21 avril 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Sécurité civile [n° 0071 (98-99), tome 3] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 19 (98-99)], de M. Claude Estier et les membres du groupe socialiste et apparentés, portant modification de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompier [n° 0085 (98-99)] (25 novembre 1998) - Sécurité civile.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion** - (27 janvier 1998) - Avant l'art. 1er (p. 432) : se déclare opposé à l'amendement n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation de justifier le refus du titre de séjour pour menace à l'ordre public par une disposition spécialement motivée).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la sécurité civile (p. 5359, 5360) : hommage au personnel des unités de sécurité civile. Augmentation des crédits de la sécurité civile. Renouvellement de la flotte d'hélicoptères. Problèmes techniques rencontrés sur les derniers Canadair livrés par le constructeur Bombardier. Bilan de l'action de l'unité de déminage. Situation des services départementaux d'incendie et de secours. (p. 5361) : réflexion à mener sur la recherche de moyens financiers supplémentaires pour la sécurité civile. Financement des opérations de secours aux victimes d'accidents liés à la pratique d'activités sportives à risque. Cas du scooter des mers. Avis favorable à l'adoption de ce projet de budget.

- **Proposition de loi portant modification de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompier [n° 0085 (98-99)]** - (10 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 6294, 6295) : crise du volontariat du corps des sapeurs-pompier. Décomposition de l'allocation de vétéran en part forfaitaire et part variable. Mode de financement de l'allocation de vétéran. Modification de la condition de limite d'âge. Fixation du montant de la part variable. Incidence financière. Suppression de la contribution des sapeurs-pompier volontaires en activité. Participation financière des collectivités territoriales. Allocation différentielle. La commission des lois propose l'adoption de ce texte - **Art. 1er (conditions d'attribution de l'allocation de vétéran)** (p. 6301) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Joseph Ostermann (fixation législative du mode de calcul de l'allocation vétéran, relevant de 15 à 20 ans le nombre d'années prises en compte) - **Art. 2 (allocation de vétéran de réversion)** (p. 6302) : accepte l'amendement n° 14 du Gouvernement (fixation par décret d'une allocation de réversion destinée à la veuve et aux orphelins mineurs d'un sapeur-pompier volontaire décédé en service commandé) - **Art. 3 (financement de l'allocation de vétéran)** (p. 6303) : s'oppose aux amendements n° 11 de M. Joseph Ostermann (participation des sapeurs-pompier volontaires au financement de la part variable de l'allocation de vétéran) et n° 9 de M. Robert Bret (participation de l'Etat au financement de l'allocation de vétéran) - **Art. 4 (aménagement d'une disposition transitoire)** (p. 6304) : son amendement n° 7 : maintien des anciens régimes locaux d'allocation de vétéran pour les sapeurs-pompier qui en

bénéficiaient avant le 1er janvier 1998 ; adopté - **Après l'art. 4** (p. 6304) : S'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 1 de M. Jacques Bimbenet et n° 4 de M. Pierre Mauroy (procédure en cas d'empêchement du président ou du vice-président du conseil d'administration des SDIS). (p. 6305) : risque de demandes analogues dans tous les domaines relevant de l'intercommunalité. Réexamen dans le cadre du statut de l'élu. S'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 2 de M. Jacques Bimbenet, n° 5 de M. Pierre Mauroy (conditions d'attribution d'une indemnité au président ou aux vice-présidents du conseil d'administration d'un SDIS) et à l'amendement n° 8 de M. Jean-Claude Peyronnet (détermination du montant de l'indemnité versée aux présidents ou aux vice-présidents du conseil d'administration d'un SDIS). (p. 6307) : question se situant en dehors du cadre du texte initial. S'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 3 de M. Jacques Bimbenet et n° 6 de M. Pierre Mauroy (délégation de la signature du président du conseil d'administration des SDIS). (p. 6308) : étude à effectuer sur un nouveau dispositif de financement des services de secours. S'oppose à l'amendement n° 13 de M. Joseph Ostermann (indemnisation des collectivités locales par le fonds de garantie pour les dépenses engagées lors des interventions des sapeurs-pompier aux personnes victimes d'accidents de la circulation).

LEBRANCHU (Marylise), *Secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat, auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 de M. Alphonse Arzel : **Commerce et artisanat (Profession de boulanger)** (JO Débats du 13 février 1998) (p. 847).

Questions orales sans débat :

n° 180 de M. Louis Souvet : **Poste (La)** (*Fermeture des bureaux de poste en milieu rural*) (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1347).

n° 185 de M. Roland Courteau : **Banque de France (Fermeture de la succursale de la Banque de France à Narbonne)** (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1343).

n° 186 de M. Yann Gaillard : **Produits agricoles et alimentaires (Délais de paiement appliqués aux produits cuisinés)** (JO Débats du 25 février 1998) (p. 868).

n° 198 de M. André Vallet : **Distribution (Conditions administratives d'ouverture des surfaces commerciales)** (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1345).

n° 200 de M. Bernard Plasait : **Sociétés civiles et commerciales (Fiscalité des plus-values lors de la transformation du statut juridique d'une société)** (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1345).

n° 240 de Mme Hélène Luc : **Industrie automobile (Avenir de l'usine Renault de Choisy-le-Roi)** (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2338).

n° 259 de M. Gérard Delfau : **Calamités agricoles** (*Conséquences du gel sur le vignoble*) (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2339).

n° 287 de M. Bernard Fournier : **Commerce et artisanat** (*Statut de "meilleur ouvrier de France"*) (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3403).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Deuxième lecture** [n° 0222 (97-98)] - (26 février 1998) - **Discussion générale** (p. 976, 977) : récentes crises sanitaires. Politique de la sécurité sanitaire. Evaluation des risques. Respect du principe de séparation de l'évaluation et de la gestion du risque.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - **Art. 7** (*suppression de l'obligation de tenue du livre de paie et simplification du bulletin de paie*) (p. 2083) : s'oppose à l'amendement n° 39 de la commission saisie pour avis (fixation à quatre jours du délai de production des bulletins de paie, tenus à l'extérieur) - **Après l'art. 11** (p. 2088) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 40 de la commission saisie pour avis et n° 56 de M. Philippe Richert (exonération des cotisations sociales pour les indemnités des élus des chambres consulaires).

- **Proposition de loi tendant à la détermination des conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger** [n° 0375 (97-98)] - (13 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2287, 2288) : sauvegarde de la boulangerie artisanale par l'information et la protection du consommateur. Distinction entre la boulangerie et le simple dépôt de pain ou terminal de cuisson. Elaboration d'un cahier des charges avec la Confédération nationale de la boulangerie. Respect de l'obligation du repos hebdomadaire par circulaire interministérielle - **Art. unique** (*appellation de boulanger et enseigne de boulangerie*) - **Art. L. 121-81 du code de la consommation** (*vente itinérante de pain*) (p. 2296) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (élargissement aux établissements secondaires de l'appellation boulangerie) - **Art. L. 121-82 du code de la consommation** (*obligation d'affichage lorsque le pain a été fabriqué à partir de pâtes surgelées ou congelées*) S'oppose à l'amendement n° 3 de Mme Joëlle Dusseau (réintroduction dans le texte de l'article L. 121-82 du code de la consommation) - **Après l'art. unique** (p. 2298) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (fermeture hebdomadaire obligatoire de tous les points de vente du pain).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture** [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Art. 5** (*simplification de la gestion des emplois occasionnels*) (p. 2496, 2497) : s'oppose à l'amendement n° 3 de Mme Marie-Claude Beaudeau (refus de l'extension à d'autres secteurs : bâtiment, travaux publics, hôtellerie et restauration) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 37 de la commission (négociation préalable avec les professionnels, les organisations de salariés et les organismes sociaux) - **Art. 7** (*suppression de l'obligation de tenue du livre de paie et simplification du bulletin de paie*) : s'oppose à l'amendement n° 38 de la commission (fixation à quatre jours du délai de production des bulletins de paie tenus par une personne extérieure à l'établissement) - **Art. 11 bis B** (*régime des indemnités des élus des chambres consulaires au regard des cotisations sociales - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2499, 2500) : accepte l'amendement de rétablissement n° 39 de la commission, après rectification, et lève le gage.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions** [n° 0445 (97-98)] - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2795, 2797) : surendettement passif.

Moratoires. Plan de redressement ou de réduction ou d'effacement des dettes. Amélioration des garanties données aux surendettés lors de l'examen de leur dossier. Procédure d'établissement du passif. Garantie du maintien par le plan de redressement d'un niveau de ressources suffisant. Exclusion de ce dispositif des dettes fiscales, parafiscales ou envers les organismes de sécurité sociale ; procédure spécifique de remise par l'administration. Représentation des services fiscaux auprès de la commission de surendettement et information réciproque. Respect de la confidentialité. Composition de la commission de surendettement. Demande d'adoption de ces dispositions.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - **Discussion générale** (suite) (p. 2859, 2861) : commissions de surendettement. Remise des dettes fiscales. Crédits dits "revolving" et cartes de crédit de magasin. Gestion par la Banque de France du fichier des incidents de paiement.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Avant l'art. 42** (p. 3167) : accepte les amendements identiques n° 154 de la commission des lois saisie pour avis et n° 252 de la commission des finances saisie pour avis (impossibilité pour toute personne qui assistera un débiteur devant la commission de surendettement de se faire payer) - **Après l'art. 42 (par priorité)** (p. 3168) : s'oppose à l'amendement n° 510 de la commission (information des services sociaux et du fonds social pour le logement dans le cas d'un surendettement) - **Art. 42** (*modification de la composition de la commission de surendettement des particuliers*) (p. 3171) : accepte l'amendement n° 156 de la commission des lois saisie pour avis (présence, avec voix consultative, au sein de la commission de surendettement, d'un représentant des services sociaux du département désigné par le président du conseil général). (p. 3172) : accepte les amendements identiques n° 254 de la commission des finances saisie pour avis, n° 293 de M. Jean-Jacques Hyest et n° 314 de Mme Dinah Derycke (suppression de la participation d'un représentant des locataires désigné par le fonds de solidarité pour le logement) - **Art. 43** (*définition par la commission des ressources minimales nécessaires aux dépenses courantes du ménage*) (p. 3173) : accepte l'amendement n° 157 de la commission des lois saisie pour avis (référence à la fraction insaisissable des revenus définie par le code du travail pour la définition du "reste à vivre") - **Art. 43 bis** (*définition d'un minimum insaisissable sur une rémunération des salariés*) : accepte l'amendement de suppression n° 158 de la commission des lois saisie pour avis - **Avant l'art. 44** (p. 3174) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 297 de M. Paul Loridant (interdiction pour tout débiteur ayant déjà saisi la commission de surendettement et ayant refusé le plan déposé de redéposer un dossier dans un délai de trois ans sauf changement significatif de sa situation) - **Art. 44** (*modification de la procédure applicable devant la commission*) (p. 3174, 3176) : sur les amendements de Mme Dinah Derycke, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 315 (obligation pour le débiteur de déclarer les éléments actifs de son patrimoine ainsi que l'identité de ses créanciers pour que la commission puisse établir des éléments passifs) et s'oppose au n° 316 (fixation du délai de contestation des créanciers à vingt jours). Accepte les amendements identiques n° 159 de la commission des lois saisie pour avis et n° 255 de la commission des finances saisie pour avis (suppression de la référence à la gratuité de l'audition de toute personne dont le témoignage peut paraître utile à la commission de surendettement). S'oppose à l'amendement n° 362 de Mme Odette Terrade (obligation pour le créancier de justifier ses créances devant la commission de surendettement). Accepte l'amendement rédactionnel n° 160 de la commission des lois saisie pour avis - **Après l'art. 44** (p. 3177) : s'oppose à l'amendement n° 363 de Mme Odette Terrade (plafonnement des taux d'intérêt) - **Art. 45** (*saisine du juge de l'exécution pour vérification des créances*) (p. 3178) : demande le retrait des amendements n° 364 de Mme Odette Terrade et n° 445 de M. Philippe Darniche (prolongation de dix jours du délai dont dispose le débiteur pour contester l'état du passif et saisir le juge de l'exécution) - **Art. 46**

(saisine du juge, en cas d'urgence, afin de suspendre les procédures d'exécution) Accepte les amendements identiques n° 161 de la commission des lois saisie pour avis et n° 256 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité pour le président de la commission et le représentant local de la Banque de France de saisir le juge) - **Après l'art. 46** (p. 3179) : demande le retrait de l'amendement n° 317 de Mme Dinah Derycke (suivi social des débiteurs) - **Art. 47 (modification des pouvoirs de la commission en cas d'échec de la conciliation)** (p. 3180) : accepte les amendements identiques n° 162 de la commission des lois saisie pour avis et n° 257 de la commission des finances saisie pour avis ainsi que les amendements identiques n° 163 de la commission des lois saisie pour avis et n° 258 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité pour la commission de surendettement de différer le paiement d'une partie des dettes en cas d'échec de la phase de conciliation). Accepte les amendements identiques n° 164 de la commission des lois saisie pour avis et n° 259 de la commission des finances saisie pour avis (suppression du plafonnement au taux d'intérêt légal du taux applicable dans le cadre des recommandations) - **Art. 48 (institution d'une possibilité de moratoire et d'effacement des dettes en cas d'échec de la phase de conciliation)** (p. 3181) : accepte les amendements identiques n° 165 de la commission des lois saisie pour avis et n° 260 de la commission des finances saisie pour avis (suppression du régime spécifique applicable aux cautions surendettées). (p. 3182) : accepte l'amendement n° 261 de la commission des finances saisie pour avis (exclusion de la dette fiscale, parafiscale ou envers des organismes de sécurité sociale des champs d'application des moratoires). (p. 3183) : s'oppose à l'amendement n° 408 de Mme Dinah Derycke (instauration d'une négociation entre la commission, le Trésor et les organismes de sécurité, pour la suspension de l'exigibilité des créances fiscales, parafiscales ou envers des organismes de sécurité sociale). (p. 3184, 3185) : accepte les amendements de la commission des lois saisie pour avis, n° 167 (production d'intérêts, pendant la durée du moratoire, par les seules sommes dues au titre du capital et à un taux n'excédant pas le taux légal), n° 168 (possibilité pour la commission de surendettement de différer le paiement des intérêts à l'issue de la période du moratoire lorsque la situation du débiteur l'exige) et n° 169 (interdiction de procéder à une nouvelle réduction ou à un nouvel effacement des dettes contractées au cours des huit années suivantes) ainsi que les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 262 (exclusion de la dette fiscale, parafiscale ou envers des organismes de sécurité sociale, du champ d'application du moratoire) et n° 263 (prise en compte possible de l'équité dans la réduction ou l'effacement des créances). Accepte les amendements identiques de coordination n° 170 de la commission des lois saisie pour avis et n° 264 de la commission des finances saisie pour avis - **Après l'art. 48** (p. 3186) : accepte l'amendement n° 265 de la commission des finances saisie pour avis (265) - **Art. 49 (pouvoirs du juge en cas de contestation des recommandations de la commission)** : accepte les amendements identiques rédactionnels n° 179 de la commission des lois saisie pour avis et n° 266 de la commission des finances saisie pour avis - **Art. 51 (inscription au fichier des incidents de crédits aux particuliers)** (p. 3187) : demande le retrait de l'amendement n° 298 de la commission des finances saisie pour avis (date d'inscription du débiteur). (p. 3188) : accepte les amendements identiques n° 172 de la commission des lois saisie pour avis et n° 299 de la commission des finances saisie pour avis (limitation à huit ans de l'inscription au fichier des incidents de paiement). S'oppose aux amendements de Mme Odette Terrade n° 365 et n° 366 (limitation des informations contenues dans le fichier en question) - **Après l'art. 51** (p. 3189) : s'oppose à l'amendement n° 446 de M. Philippe Darniche (prévention dans le domaine des crédits - visite à domicile et sollicitation directe ou indirecte) - **Art. 51 bis (adaptation des frais d'huissier aux cas de surendettement)** : accepte les amendements identiques de suppression n° 173 de la commission des lois saisie pour avis et n° 267 de la commission des finances saisie pour avis - **Art. 51 ter**

(suppression de la taxe forfaitaire sur les actes des huissiers de justice) (p. 3190) : accepte les amendements identiques de suppression n° 174 de la commission des lois saisie pour avis et n° 268 de la commission des finances saisie pour avis - **Art. 52 ter (modification du contenu du contrat de cautionnement)** (p. 3191) : sur l'amendement n° 175 de la commission des finances saisie pour avis (obligation pour le créancier d'informer la caution dès la première défaillance caractérisée du débiteur principal) qu'elle accepte, son sous-amendement n° 512 : fixation à un mois du délai prévu ; adopté - **Art. 52 quater (garantie d'un minimum de ressources pour les cautions)** : sur l'amendement n° 176 de la commission des finances saisie pour avis qu'elle accepte (obligation pour le créancier d'informer la caution dès la première défaillance caractérisée du débiteur principal dans le cas d'un cautionnement, d'une créance professionnelle consentie à un entrepreneur individuel ou à une entreprise constituée sous forme de société), son sous-amendement n° 513 : fixation à un mois du délai prévu ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - **Art. 36 A (couverture maladie universelle - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3711) : s'oppose à l'amendement n° 18 de la commission (rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction qui prévoit l'instauration de cette couverture maladie universelle à compter du 1er juillet 1999) - **Art. 36 quater (médecine scolaire)** (p. 3712) : s'oppose à l'amendement n° 19 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture qui prévoient l'organisation chaque année d'une visite médicale gratuite au profit des élèves des établissements scolaires situés dans des zones où le recours aux soins est insuffisant) - **Art. 39 bis (transfert à l'Etat de compétences sanitaires des départements)** (p. 3713) : s'oppose à l'amendement n° 20 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture qui prévoit le transfert des départements à l'Etat d'un bloc de compétences complet sur la santé publique) - **Art. 43 (définition par la commission des ressources minimales nécessaires aux dépenses courantes du ménage)** : sur l'amendement n° 21 de la commission qu'elle accepte (suppression de la référence au revenu minimum d'insertion comme plancher du "reste à vivre"), son sous-amendement n° 48 : application de ces dispositions que la situation de surendettement résulte d'un engagement souscrit à titre principal ou d'un contrat de cautionnement ; adopté - **Art. 43 bis (définition d'un minimum insaisissable sur les rémunérations des salariés)** : son amendement de suppression n° 49 ; adopté - **Art. 44 A (interdiction faite au débiteur surendetté ayant refusé un plan conventionnel de déposer un nouveau dossier au cours des trois années suivantes - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3715) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 23 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 46 (saisine du juge, en cas d'urgence, afin de suspendre les procédures d'exécution)** : accepte l'amendement n° 24 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 47 (modification des pouvoirs de la commission en cas d'échec de la conciliation)** (p. 3716) : accepte l'amendement n° 25 de la commission (suppression du plafonnement au taux légal du taux d'intérêt applicable au plan recommandé par la commission de surendettement) - **Art. 48 (institution d'une possibilité de moratoire et d'effacement des dettes en cas d'échec de la phase de conciliation)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 26 de la commission (possibilité pour la commission de recommander le report du paiement des intérêts à l'issue du moratoire. Possibilité pour la commission de prendre en compte la situation respective des créanciers pour prononcer une réduction ou un effacement des dettes. Suppression de la référence à la notion de dette similaire) - **Art. 49 (pouvoirs du juge en cas de contestation des recommandations de la commission)** (p. 3717) : accepte l'amendement n° 27 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture). Son amendement de coordination n° 50 ; adopté - **Art. 52 ter A (obligation d'information annuelle de la caution)** (p. 3718) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de

suppression n° 28 de la commission - **Art. 52 quater A** (*garantie d'un minimum de ressources pour les cautions*) : son amendement de suppression n° 51 ; adopté - **Art. 53 à 55** (*créancier poursuivant déclaré adjudicataire d'office à la mise à prix fixée par le juge en l'absence d'enchères*) (p. 3719) : s'oppose aux amendements de suppression de la commission n° 30, n° 31 et n° 32 - **Art. 56** (*fixation par décret de l'ensemble des règles relatives à la publicité des adjudications*) : s'oppose à l'amendement n° 33 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 57 bis** (*interdiction d'offrir un prêt ou un crédit personnalisé à un mineur non émancipé*) (p. 3720) : son amendement n° 52 : précisions sur les modalités d'encadrement des prêts accordés aux mineurs ; adopté - **Art. 73** (*droit au compte bancaire*) (p. 3724, 3725) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements, n° 36 de la commission (suppression de la disposition qui prévoit que la tarification des services bancaires de base est effectuée dans des conditions fixées par décret) et n° 2 de M. Daniel Hoeflér (renforcement des droits des créanciers pour les chèques impayés) - **Art. 73 bis** (*chèques d'accompagnement personnalisé*) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Charles Descours (détermination des organismes qui pourraient attribuer des chèques d'accompagnement personnalisé) - **Art. 73 ter** (*modifications de la loi du 24 janvier 1997 instituant la prestation spécifique dépendance, PSD*) (p. 3726) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 70 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (prise en compte, non pas du niveau de dépendance le plus élevé mais du besoin de surveillance et d'aide le plus élevé) - **Art. 74** (*accès à la culture, au sport, aux vacances et aux loisirs*) (p. 3727) : s'oppose à l'amendement n° 37 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 76** (*suppression de l'aide à la scolarité*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 38 de la commission - **Art. 77** (*rétablissement des bourses nationales de collèges*) (p. 3728) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 39 de la commission - **Art. 77 bis** (*extension du bénéfice de l'aide à la scolarité aux élèves de plus de seize ans inscrits au collège - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement n° 40 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 77 ter** (*nouvelles modalités de versement de l'aide à la scolarité*) (p. 3729) : s'oppose à l'amendement n° 41 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 78 bis** (*élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale*) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Philippe Damiché (détection et prévention des troubles spécifiques du langage écrit et oral et sensibilisation des familles à ces difficultés) - **Art. 79 bis** (*conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale, CERC*) (p. 3731) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 42 de la commission - **Art. 80** (*Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*) (p. 3732) : s'oppose à l'amendement n° 43 de la commission (placement auprès du Premier ministre de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) - **Art. 80 bis** (*commission départementale de l'action sociale d'urgence*) (p. 3733) : s'oppose à l'amendement n° 44 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 80 ter** (*comité départemental de coordination des politiques de prévention et de lutte contre les exclusions*) (p. 3734) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 45 de la commission - **Art. 80 quater** (*conventions locales de coordination des interventions dans la lutte contre les exclusions*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 46 de la commission - **Art. 82** (*rapport d'évaluation au Parlement*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 47 de la commission (rétablissement de la disposition qui prévoit que le rapport remis au Parlement devra contenir des propositions d'amélioration et d'adaptation du dispositif en faveur de la lutte contre l'exclusion, qui ont été soumises à l'avis du Conseil national de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale) et n° 55 de M. Alain Vasselle (évaluation, dans le rapport, des conséquences financières de la mise en oeuvre de l'article 5 bis relatif au cumul entre les revenus tirés d'une

activité professionnelle et un minimum social) - **Sur l'ensemble** (p. 3740) : divergences entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Rôle des associations. Décentralisation. Notion d'assistance.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - II - Services communs et finances (et consommation)

- (28 novembre 1998) (p. 5277, 5279) : crédits d'intervention affectés aux organisations de consommateurs. Principe de transparence. Future Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Campagne européenne. Institut national de la consommation, INC. Mouvement consommateur. Dispositif de surendettement.

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (28 novembre 1998) (p. 5317, 5320) : rôle des commissions départementales, CDEC, et de la Commission nationale d'équipement commercial, CNEC, dans l'implantation de la grande distribution. Priorité donnée à l'apprentissage pour les jeunes en difficultés scolaires. Effort d'innovation dans la formation par les Centres de formation d'apprentis, CFA. Modification de la taxe professionnelle en faveur des PME et des collectivités territoriales. Régime fiscal de la micro-entreprise. Négociations avec les organismes de retraite et de protection sociale des artisans, commerçants et entrepreneurs. Amélioration des rapports avec l'URSSAF lors des contrôles. Commission pour les simplifications administratives, COSA. Financement du capital de proximité. Prêts bonifiés. Transformation de l'indemnité de départ des commerçants en indemnité viagère de transmission. Risque de concurrence avec les agriculteurs à cause de la loi d'orientation agricole. Renforcement des actions en faveur des métiers d'art. Elaboration de schémas de développement commerciaux. Accord avec la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, CAPEB, et l'Union professionnelle artisanale, UPA, sur les trente-cinq heures - **Examen des crédits - Art. 79** (*actualisation de la taxe pour frais de chambres de métiers*) (p. 5322) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° II-53 de M. Roland Huguet et n° II-54 de M. André Jourdain (fixation du droit additionnel à la taxe professionnelle). Projet de réforme d'ensemble des chambres de métiers. Mode d'indexation à l'encontre d'une politique de rééquilibrage de la richesse des territoires.

LE BRETON (Henri), sénateur (Morbihan) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 25 mars 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

LE CAM (Gérard), sénateur (Côtes-d'Armor) CRC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques - Deuxième lecture [n° 0509 (97-98)] - (10 novembre 1998) - Discussion générale (p. 4297) :** évolution de ce texte au cours des différentes lectures. Classification des chiens susceptibles d'être dangereux en deux catégories. Le groupe communiste républicain et citoyen se déclare favorable au texte adopté par l'Assemblée nationale avec des réserves quant à sa mise en oeuvre et s'abstiendra en cas de vote sur le texte amendé par la commission des affaires économiques.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (26 novembre 1998) (p. 5122, 5124) : réformes et projets de loi prévus pour 1999. Evolution des crédits. Clarification des compétences dans le cadre de la décentralisation. Risque de fédéralisme. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR. Crédits de la prime à l'aménagement du territoire, PAT, et du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, FNADT. Réflexion sur les doctrines d'emploi de ces crédits. Utilisation du fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables, FITTVN. Schémas de service collectif de personnes et de marchandises. Souhait d'une réflexion globale sur les circuits de financement de l'action publique en matière d'aménagement du territoire. Rôle et réorganisation des services publics. Exemple du département des Côtes-d'Armor. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ces crédits.

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (27 novembre 1998) (p. 5150, 5151) : demande l'accélération de la revalorisation des retraites agricoles. Durée insuffisante de cotisation pour de nombreux retraités agricoles. Polyretraités. Financement - Avant l'art. 75 (p. 5157) : son amendement n° II-50 : revalorisation des retraites agricoles au niveau du minimum vieillesse ; retiré.

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5170, 5173) : projet de loi d'orientation agricole. Réforme de la PAC ; caractère inacceptable des propositions ultra-libérales de la commission européenne. Crise porcine ; préconise une politique de qualité. Nécessaire organisation des filières, de la production à la grande distribution. Priorités de ce projet de budget. Contrats territoriaux d'exploitation, CTE. Enseignement agricole ; progression des crédits des bourses ; création d'emplois. Aide à l'installation des jeunes agriculteurs. Sécurité et qualité alimentaire. Personnels du ministère de l'agriculture. Pêche ; difficultés d'installation des jeunes pêcheurs liées au respect des objectifs des plans communautaires d'orientation pluriannuels. Vote de ce projet de budget par le groupe communiste républicain et citoyen - **Examen des crédits - Art. 75 B (revalorisation des retraites**

agricoles) (p. 5203) : son amendement n° II-51 : alignement des retraites allouées aux conjoints et aides familiaux sur le minimum fixé pour les chefs d'exploitation ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) (p. 5732, 5733) : augmentation de ce budget. Craintes à l'égard de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP. Rôle de l'Agence de bassin Bretagne-Loire. Nécessité de coordination avec le ministère de l'agriculture pour la promotion d'une autre politique agricole : exemple du Centre d'études pour un développement agricole plus autonome, CEPADA, en Côte-d'Armor. Mise en oeuvre de la circulaire Voynet-Le Pensec. Comparaison avec le budget européen de l'environnement. Souhaite la création d'une agence nationale de l'eau. Gestion des déchets. Possibilités d'actions transversales avec la politique de la ville. Définition des zones Natura 2000. Menace de la Cour de justice des Communautés européennes concernant les dates de la chasse aux oiseaux migrateurs.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (6 décembre 1998) (p. 5966, 5967) : évolution des crédits. Effort en matière de sécurité et de formation. Politique portuaire. Construction navale. Hypothèque de l'interdiction des aides publiques par la Commission européenne. Chantiers navals du Havre. Projet "Port 2000". Transport combiné ; desserte ferroviaire des ports maritimes. Vote de ce projet de budget par le groupe communiste républicain et citoyen.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat - (10 décembre 1998) (p. 6250, 6252) :** caractère inapplicable et électoraliste de la "loi Pasqua". Cohésion nationale. Effets pervers de la construction européenne. Légitimité et pouvoir de décision de la structure territoriale : commune, département, région. Département des Côtes-d'Armor. Prééminence du département. Reconstruction des services publics.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux - Nouvelle lecture [n° 0111 (98-99)] - (22 décembre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 6627) :** regrette la suppression de l'instauration de deux catégories de chiens. Nécessité d'une réforme de l'école vétérinaire française par un texte spécifique. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce texte.

LECLERC (Dominique), sénateur (Indre-et-Loire) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1227) - Ministère : Intérieur - *Respect de l'autorité de l'Etat* - Réponse le 6 mars 1998 (p. 1228) - **Sécurité publique**

n° 41 (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5082) - Ministère : Economie - *Isolement industriel et financier de la France* - Réponse le 27 novembre 1998 (p. 5082) - **Politique industrielle**

n° 66 (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6555) - Ministère : Intérieur - *Violences urbaines* - Réponse le 18 décembre 1998 (p. 6555) - **Violence**

Questions orales sans débat :

n° 245 (JO Débats du 22 avril 1998) (p. 1736) - Ministère : Santé - *Politique des médicaments génériques* - Réponse le 6 mai 1998 (p. 2010) - **Médicaments**

n° 277 (JO Débats du 14 mai 1998) (p. 2302) - Ministère : Equipement - *Calcul de la taxe locale d'équipement* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3395) - **Impôts et taxes**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Deuxième lecture [n° 0222 (97-98)]** - (26 février 1998) - **Art. 2 (missions et organisation de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé - Chapitre VI nouveau du livre VIII et art. L. 793-1 à L. 793-9 nouveaux du code de la santé publique)** (p. 1027) : son amendement, soutenu par M. Dominique Braye, n° 17 : participation au conseil d'administration et au conseil scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire de biologistes, pharmaciens et médecins des hôpitaux ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0416 (97-98)]** - (28 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2589, 2591) : nécessaire réforme de la loi de 1989. Action du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage. Fédérations sportives. Rôle souhaité pour le Conseil. Limites du projet de loi - **Après l'art. 7** (p. 2596) : son amendement n° 38 : renforcement de la formation des médecins dans le cadre de la lutte contre le dopage ; retiré - **Art. 4 (contribution des fédérations sportives à la politique de prévention du dopage)** (p. 2597, 2598) : son amendement n° 36 : rôle de prévention des fédérations sportives ; rejeté - **Art. 6 (suivi médical des sportifs de haut niveau)** (p. 2601) : son amendement n° 37 : définition de la surveillance médicale à la charge des fédérations ; devenu sans objet - **Art. 9 (compétences du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage)** (p. 2604) : son amendement n° 39 : nouvelle rédaction de l'article proposant d'instituer un Conseil indépendant et plus responsable ; rejeté. (p. 2607) : maintien des prérogatives.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4405, 4407) : caractère arbitraire de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie, ONDAM. Rapport de la Cour des comptes sur la sécurité sociale. Objectif irréalisable du projet de loi. Régimes spéciaux de retraite. Absence de politique familiale. Croissance des dépenses de santé. Politique purement comptable de maîtrise des dépenses de santé. Mise à contribution de l'industrie pharmaceutique. Désorganisation de la médecine préventive. Adhésion à un contrôle du Parlement sur les dépenses d'assurance maladie.

- **Suite de la discussion - (16 novembre 1998) - Titre II (dispositions relatives aux ressources) - Art. 2 (affectation des excédents de la contribution sociale de solidarité des sociétés, CSSS, au Fonds de solidarité vieillesse, FSV, et création, au sein du FSV d'un fonds de réserve pour les retraites)** (p. 4438) : se déclare favorable à l'amendement n° 40 de la commission qui répare une injustice (suppression de la liste des régimes bénéficiaires du fonds de réserve) - **Art. 3 ter (exonération totale de cotisations sociales patronales pour les rémunérations des aides à domicile employées par des associations prestataires de services aux personnes)** (p. 4451) : non-compensation par le budget de l'Etat d'exonérations de cotisations sociales - **Après l'art. 5** (p. 4456, 4457) : soutient l'amendement n° 86 de M. René Trégouët (exonération de cotisations sociales en faveur des options de souscription ou d'achat d'actions lorsque le délai de disponibilité de cinq ans n'est pas respecté) - **Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie) - Section 2 (branche maladie) - Art. 17 (extension du champ de la négociation conventionnelle avec les médecins - art. L. 162-5 du code de la sécurité sociale)** (p. 4482) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 14 de la commission - **Art. 22 bis (facturation détaillée des fournitures utilisées par les professionnels de santé - art. L. 162-1-8 du code de la sécurité sociale)** (p. 4496) : son amendement n° 61, identique à l'amendement n° 23 de la commission (fourniture obligatoire du devis au patient par le professionnel de santé en cas d'appel à un prestataire de services ou à un fournisseur) ; adopté - **Art. 23 (création d'un droit de substitution au profit du pharmacien - art. L. 512-3 nouveau et L. 601-6 du code de la santé publique, art. L. 707-10 du code de la propriété intellectuelle, art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale)** (p. 4500) : se déclare favorable à l'amendement n° 65 de M. Claude Huriet (indication du nom du médicament générique et de l'identification du pharmacien ayant procédé à la substitution de la spécialité prescrite). (p. 4502) : son amendement n° 52 : suppression des pénalités en cas de substitution d'un générique d'un prix légèrement supérieur au générique prescrit lorsque celui-ci est indisponible ; adopté.

- **Suite de la discussion - (17 novembre 1998) - Art. 25 (institution d'une clause de sauvegarde applicable à la progression du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique - art. L. 138-10 à L. 138-19 nouveaux du code de la sécurité sociale)** (p. 4516) : dépassement de l'ONDAM. Risque d'étranglement de l'industrie pharmaceutique nationale - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4555, 4556) : attachement au système de protection sociale. Contradictions dans la politique du Gouvernement. Attachement au système libéral de la pratique de la médecine. Industrie pharmaceutique. Insuffisances du texte initial et améliorations apportées à ce dernier. Avec le groupe du RPR, votera le projet de loi amendé.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Après l'art. 22 ter** (p. 4973) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-186 : application du taux de TVA de 5,5 % aux travaux de rénovation des logements ; retiré.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 - Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)]** - (2 décembre 1998) - **Art. 19 (critères de mise en place du mécanisme d'incitation à la cessation d'activité des médecins, MICA, et des aides à leur reconversion - Art. 4 de la loi n° 88-16 du 5 janvier 1988, art. L. 162-5 du code de la santé publique)** (p. 5575, 5576) : nécessité de l'adhésion de tous les partenaires de santé aux mesures adoptées par le Sénat - **Art. 22 bis (facturation détaillée des fournitures utilisées par les professionnels de santé - Art. L. 162-1-8 du code de la sécurité sociale)** (p. 5582) : honoraires des dentistes et prix de revient des prothèses dentaires. Nécessité de

conditionner les nouvelles règles de transparence à la mise en place de la nouvelle nomenclature dans le cadre conventionnel.

Deuxième partie :

Justice

- (7 décembre 1998) (p. 5996, 5997) : augmentation satisfaisante des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la loi de programme relative à la justice. Encombrement des juridictions et allongement des délais de jugements. Abandon regrettable de la réforme de la cour d'assises. Importance des classements sans suite. Nécessaire rationalisation de la carte judiciaire. Surpopulation carcérale. Exemple de la maison d'arrêt de la ville de Tours. Mise en oeuvre souhaitable d'une politique globale de rénovation des établissements pénitentiaires. Effets positifs du suivi médical des détenus. Avec le groupe du RPR, votera ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6033) : soutient l'amendement de M. Jacques Oudin n° II-148 (exonération de l'impôt sur le revenu des prestations versées à compter de 1999 aux femmes en congé maternité).

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage - Deuxième lecture [n° 0075 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - **Art. 3 bis (déclaration nominale obligatoire des cas présumés de dopage)** (p. 6666, 6667) : son amendement de suppression n° 32 ; retiré - **Art. 3 ter (sanction disciplinaire du défaut de déclaration nominale des présomptions de dopage)** (p. 6671) : son amendement de suppression n° 33 ; adopté - **Art. 5 (prescription de produits dopants)** (p. 6673) : son amendement n° 34 : mention de l'information d'incompatibilité de certaines substances avec la pratique sportive sur l'ordonnance remise aux sportifs ; adopté - **Art. 9 (compétences du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage)** (p. 6677) : son amendement n° 35 : compétence du Conseil pour diligenter les contrôles ; rejeté - **Art. 14 (contrôle antidopage)** (p. 6679) : son amendement n° 36 : possibilité pour les médecins agréés de prescrire des examens biologiques ; adopté.

LEFEBVRE (Pierre), Sénateur (Nord) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Secrétaire de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la taxe professionnelle de La Poste et de France télécom [n° 0246 (97-98)] Retirée le 8 avril 1998 (27 janvier 1998) - **Impôts et taxes.**

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la proposition de règlement (CE) du Conseil portant ouverture d'un contingent tarifaire communautaire pour l'orge de brasserie relevant du code NC 1003 00 (n° E-1019) [n° 0433 (97-98)] (14 mai 1998) - **Union européenne.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 15 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4089) - Ministère : Economie - *Maintien de l'activité des chantiers navals du Havre* - Réponse le 30 octobre 1998 (p. 4090) - **Construction navale**

Questions orales sans débat :

n° 251 (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1894) - Ministère : Emploi - *Application de la contribution sociale généralisée aux retraités de la SNCF* - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2330) - **Charges sociales**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs [n° 0346 (96-97)]** - (15 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 206, 207) : mécontentement des chasseurs. Non-conformité du droit français avec les objectifs de la directive européenne de 1979 sur la conservation des oiseaux sauvages. Nécessité de modifier cette directive. Proposition de loi déposée par le groupe communiste républicain et citoyen. Accord sur le calendrier des ouvertures anticipées de la chasse. Chasseurs et défenseurs de la nature. Souhaite l'adoption de la proposition de loi déposée par le groupe communiste républicain et citoyen - **Après l'art. unique** (p. 216, 217) : ses amendements n° 2 : équilibre entre la pratique de la chasse traditionnelle et la protection des espèces d'oiseaux migrateurs ; rejeté ; et n° 3 : réglementation de la vente, de l'achat, de l'importation et de l'exportation de gibiers ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 218) : chasse aux colombidés et chasse de nuit. Attitude vis-à-vis de Bruxelles. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce texte.

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)]** - (20 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 264, 265) : secteur en crise. Conditions de travail. Conflits des routiers. Libéralisme et déréglementation. Immobilisation immédiate du véhicule. Commissions de sanctions administratives. Identification du véhicule à proximité du lieu de chargement ou de déchargement. Libéralisation du cabotage prévue le 1er juillet 1998. Harmonisation des réglementations européennes. Transport par voie navigable ou par chemin de fer. Soutien du groupe communiste républicain et citoyen - **Après l'art. 1er** (p. 275) : se déclare opposé à l'amendement n° 15 de M. Charles Descours (qualification des contrats de transport passés entre une autorité organisatrice de transport et un opérateur de transport routier de voyageurs) - **Art. 2 (modification du régime d'autorisation applicable en matière de transports routiers)** (p. 276) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 25 : obligation de détenir une licence de transport intérieur pour tous les véhicules de plus de 500 kilos de charge utile ; retiré - **Art. 3 (création d'une sanction administrative d'immobilisation du véhicule)** (p. 279) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (lieu d'immobilisation du véhicule) - **Art. 3 bis (coordination de l'article 17 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982)** : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 26 : périodicité des réunions des commissions de sanctions administratives ; adopté - **Art. 3 ter (immobilisation immédiate des véhicules**

en cas d'absence à bord du document de suivi) (p. 282) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 12 de la commission saisie pour avis. Lobby des gros transporteurs routiers et des chargeurs - **Art. 3 quinquies (immobilisation immédiate des véhicules en cas d'infraction à l'article 223-1 du code pénal)** (p. 285) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 13 de la commission saisie pour avis et n° 21 de M. Pierre Hérisson. Intervient sur l'amendement n° 30 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) - **Après l'art. 5** (p. 288) : son amendement n° 27 : paiement direct du transporteur routier par le donneur d'ordre initial ; retiré - **Art. 6 bis (identification des véhicules arrivant à proximité de l'aire de chargement ou de déchargement)** (p. 289) : intervient sur l'amendement rédactionnel n° 11 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 290) : espoir dans la concertation. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte mais regrette qu'un certain nombre de dispositions intéressantes n'aient pas été retenues.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0227 (97-98)] - (29 janvier 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 511, 512) : protection des salariés. Caractère réaliste, équilibré et applicable de ce texte. Concertation. Garantie des acquis sociaux. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)]** - (7 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1535) : politique globale de sécurité routière. (p. 1536) : mesures visant les jeunes automobilistes. Lutte contre la vitesse et l'alcool. Réglementation de la profession d'enseignant de la conduite. Extension de la responsabilité pécuniaire du propriétaire de véhicule. Délit de récidive de grand excès de vitesse. Dépistage de l'absorption de stupéfiants. (p. 1537) : programme de suppression et d'aménagement des passages à niveau. Circulation des grands transports routiers. Bridage des moteurs et prix parfois trop élevé des accessoires de sécurité. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1580) : le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de loi. Amélioration de la sécurité routière.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2067, 2068) : déréglementation de notre économie par le biais des privatisations comme Gaz de France, Air France et la Société nationale des poudres et explosifs. Proposition du groupe communiste républicain et citoyen en faveur d'un grand service public de l'eau. Démocratisation et rénovation du service public - **Après l'art. 11 ter** (p. 2094) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beauveau n° 126 (application du taux réduit de la TVA à 5,5 % pour les accessoires de sécurité routière).

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Avant l'art. 35** (p. 2141) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beauveau n° 97 (abrogation de la loi du 19 juillet 1993 de privatisation) - **Art. 35 (schéma directeur de desserte gazière)** (p. 2142, 2143) : dispositif menaçant pour le monopole de Gaz de France, GDF. Non consultation des salariés de GDF sur la desserte des communes. Conséquences de l'entrée en vigueur de la directive Gaz. Le groupe communiste républicain et citoyen souhaite la suppression de cet article. (p. 2149) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé aux amendements de M. André Bohl n° 64 (possibilité laissée aux communes non desservies de demander ou non à figurer au plan de desserte gazière en faisant appel à l'opérateur de leur choix) et n° 63 (choix du service public ou d'une société d'économie mixte par une commune à l'échéance de la concession accordée à Gaz de France), et de la commission n° 28 (autorisation donnée aux collectivités locales ou à leurs groupements d'entrer dans le capital des distributeurs de gaz desservant leur territoire) et de précision n° 29 - **Avant l'art. 36** (p. 2153, 2154) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beauveau n° 104 (arrêt des opérations de

privatisation de la Compagnie nationale Air France) - **Art. 36 (ouverture du capital et actionariat salarié de la Compagnie nationale Air France)** (p. 2155) : crainte exprimée par les salariés d'Air France d'une privatisation totale en quelques années. Souhait d'un développement dynamique du capital d'Air France sous forme de participations croisées. Garantie de l'Etat donnée aux accords de coopération - **Après l'art. 52** (p. 2229) : sur l'amendement de Mme Anne Heinis n° 92 (inscription dans la loi des dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse des espèces de gibier d'eau), ses sous-amendements n° 212 : rejet d'un échelonnement des dates de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs ; et n° 213 : maintien des pratiques de chasse de nuit ; rejetés. (p. 2235) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 92 de Mme Anne Heinis et n° 180 de M. Michel Charasse (inscription dans la loi des dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse des espèces de gibier d'eau).

- **Projet de loi relatif à l'organisation de certains services au transport aérien [n° 0007 (98-99)]** - (10 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4284, 4285) : arrêt du Conseil d'Etat du 20 mai 1998 et conséquences. Risque financier et économique. Contenu de ce projet de loi. Taxe d'aéroport. Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien, FIATA. Aménagement du territoire. Absence de taxation du fret. Taxe de l'aviation civile. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte et les amendements qui le modifient.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - II - Services communs et finances (et consommation)

- (28 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5282) : le groupe communiste républicain et citoyen votera les crédits proposés. Risques alimentaires et sanitaires. Soutien en faveur des associations de consommateurs. Rôle de l'Institut national de la consommation, INC. Traitement du surendettement. "Services d'intérêt économique général".

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (28 novembre 1998) (p. 5288, 5290) : évolution des crédits. Processus de concentration-restructuration-privatisation des entreprises. Intérêt d'une loi d'orientation du secteur de l'industrie et de l'énergie. Exemple du département du Nord. Reconversion de zones minières. Subventions accordées à Charbonnages de France. Filière nucléaire. Recherche industrielle. Devenir d'EDF. Sort des Ateliers et chantiers du Havre, ACH. Industrie aéronautique et spatiale. Télécommunications. Ouverture du capital de France Télécom. "Contrat d'objectifs et de progrès" de La Poste. Financement des retraites. Présence postale en zone rurale - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5302) : se déclare opposé à l'amendement n° II-13 de la commission (réduction des crédits) - **Titre IV** (p. 5303) : se déclare opposé à l'amendement n° II-14 de la commission (réduction des crédits).

Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (4 décembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5790, 5791) : amélioration du traitement salarial du personnel. Réduction des effectifs. Travaux d'entretien et d'aménagement du réseau routier. Avenir du service public et des agents de l'équipement. Soutiendra le Gouvernement. (p. 5792) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° II-27 de la commission (réduction des crédits). Appauvrissement de la fonction publique.

Equipelement, transports et logement - III - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1998) (p. 5810, 5811) : crédits relatifs au transport terrestre et ferroviaire. Mécontentement des cheminots. Négociations européennes sur l'ouverture du réseau ferroviaire à la concurrence. Modernisation et rénovation des réseaux de lignes classiques. Effort vers le transport combiné et la mise en oeuvre de plates-formes multimodales. Crédits de la sécurité routière. Nécessité d'harmoniser les règles sociales des professions du transport. Programme de suppression des passages à niveau. Problème de la batellerie artisanale. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5824) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'amendement n° II-29 de la commission (réduction des crédits).

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)] - Suite de la discussion - (17 décembre 1998) - Art. 1er (article 88-2 de la Constitution - autorisation de transferts de compétences)** (p. 6570) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de M. Josselin de Rohan (intervention obligatoire du Parlement lors du passage de la règle de l'unanimité à celle de la majorité qualifiée en conditionnant la décision à l'application d'une loi). Favorable à une restauration globale des pouvoirs des Parlements nationaux.

LEGENDRE (Jacques), sénateur (Nord) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur privé (JO Lois et décrets du 15 mai 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 20 novembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Francophonie [n° 0067 (98-99), tome 13] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4093) - Ministère : Intérieur - *Sécurité dans les transports en commun* - Réponse le 30 octobre 1998 (p. 4094) - **Sécurité publique**

n° 54 (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6270) - Ministère : Culture - *Conséquences du retrait du projet de loi sur l'audiovisuel* - Réponse le 11 décembre 1998 (p. 6270) - **Audiovisuel**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives [n° 0243 (97-98)] - (4 février 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 645) : vote de cette proposition de loi par le groupe du RPR.**

- **Question orale avec débat : réformes annoncées de l'éducation - (14 octobre 1998) (p. 3821, 3823) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (30 novembre 1998) (p. 5351, 5352) : caractère peu novateur du contrat de croissance et de solidarité. Son expérience comme président de la plus ancienne communauté de villes de France. Choix de l'avenir : taxe professionnelle unique. Développement indispensable de l'intercommunalité.

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) (p. 5383, 5384) : souhait d'une progression des moyens attribués à l'Union des établissements d'enseignement supérieur catholique, UDESCA, et à la Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres, la FESIC. Renforcement positif de l'accueil des étudiants étrangers : création de l'agence Edufrance. Utilité des antennes universitaires. Définition d'une durée raisonnable d'enseignement universitaire initial avec un système de formation permanente.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) (p. 5519, 5520) : fusion du ministère de la coopération et du ministère des affaires étrangères. Erosion constante du budget. Diplomatie culturelle au service du rayonnement de la France. Insuffisance des moyens. Diminution des effectifs. Retard dans la politique audiovisuelle. Coût de l'enseignement du français à l'étranger. Limitation des contributions volontaires. Organisation internationale de la francophonie.

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (2 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour la francophonie (p. 5633, 5635) : cite le chanteur kabyle Lounès Matoub, assassiné en Algérie le 25 juin 1998. Stagnation des crédits. Approuve le passage de la francophonie sous l'autorité du ministre des affaires étrangères. Institutions de la francophonie multilatérale. Mise en place d'un secrétaire général de la francophonie. Prochain sommet de Moncton au Canada. Menaces sur la francophonie ; inégale application de la loi Toubon ; régression du français dans les institutions

internationales ; propose un amendement constitutionnel en faveur de la francophonie à l'occasion de la révision constitutionnelle nécessaire à la ratification du traité d'Amsterdam. Avis favorable à ce projet de budget.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - (9 décembre 1998) - **Art. 3 (mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux)** (p. 6226, 6227) : votera l'amendement n° 6 de la commission (dépôt de listes régionales comportant des sections départementales). Caractère peu satisfaisant des critères de choix liés à l'âge.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - Suite de la discussion - (17 décembre 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 6562) : son amendement n° 4 : inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération ; rejeté. (p. 6568) : renforcement de la présence de la France dans le monde.

LE GRAND (Jean-François), sénateur (Manche) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission nationale du débat public.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0227 (97-98)] (21 janvier 1998) - **Transports routiers.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à étendre à certains agents de la fonction publique de l'Etat la possibilité de se voir attribuer la médaille d'honneur régionale, départementale et communale [n° 0282 (97-98)] (10 février 1998) - **Fonction publique.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur sa proposition de loi [n° 194 (97-98)], déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la mise en oeuvre du réseau écologique européen, dénommé Natura 2000 [n° 0503 (97-98)] (17 juin 1998) - **Environnement.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 7 (98-99)] relatif à l'organisation de certains services au transport aérien [n° 0053 (98-99)] (4 novembre 1998) - **Transports aériens.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Aviation**

civile [n° 0068 (98-99), tome 19] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 292 (JO Débats du 4 juin 1998) (p. 2719) - Ministère : Aménagement du territoire - **Autorisation d'exploitation du centre d'enfouissement technique de Beauchêne à Saint-Fromond (Manche)** - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3399) - **Déchets**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)]** - (20 janvier 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 255, 256) : recommande au Sénat de voter ce projet de loi sous réserve de l'adoption d'un certain nombre d'amendements. Historique législatif. Tarification. Situation des transports routiers. Ouverture des frontières au 1er juillet 1998. Multiplication des textes de loi. (p. 257, 259) : nécessité de traiter ce problème à l'échelle européenne. Contrôleurs des transports terrestres. Complexité de la chaîne du transport. Accès à la profession. Formation professionnelle. Immobilisation du véhicule. Harmonisation du droit français et du droit européen. Licence de transport intérieur. Lutte contre le dumping écologique et environnemental. Comparaison avec le transport maritime. Multimodalité : exemple de la plate-forme de Cherbourg. Nécessité de réfléchir à un mode durable de transport - **Art. 1er (généralisation de l'obligation de formation professionnelle à l'ensemble des conducteurs de véhicules de transport routier)** (p. 273) : accepte l'amendement n° 16 de M. Pierre Hérisson (référence à la typologie de l'article L. 900-2 du code du travail pour les actions de formation) - **Après l'art. 1er** (p. 274) : demande le retrait de l'amendement n° 15 de M. Charles Descours (qualification des contrats de transport passés entre une autorité organisatrice de transport et un opérateur de transport routier de voyageurs). Opportunité de traiter un problème d'interprétation de jurisprudence - **Art. 2 (modification du régime d'autorisation applicable en matière de transports routiers)** (p. 276, 277) : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté. Demande le retrait des amendements identiques n° 17 de M. Pierre Hérisson et n° 28 de M. Jean-Pierre Raffarin (suppression de l'obligation de détenir une licence de transport intérieur pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes), ainsi que du n° 25 de M. Pierre Lefebvre (obligation de détenir une licence de transport intérieur pour tous les véhicules de plus de 500 kilos de charge utile). Directive européenne. Son amendement n° 2 : fixation des modalités d'application de cet article par décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil national des transports ; adopté - **Après l'art. 2** (p. 278) : demande le retrait de l'amendement n° 23 de M. Léon Fatous (obligation de satisfaire à des conditions d'honorabilité professionnelle et de capacité financière pour l'exercice des professions liées au transport routier) - **Art. 3 (création d'une sanction administrative d'immobilisation du véhicule)** (p. 279) : ses amendements n° 3 : lieu d'immobilisation du véhicule ; n° 4 de coordination ; et n° 5, rédactionnel ; adoptés - **Art. 3 bis (coordination de l'article 17 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982)** (p. 280) : accepte l'amendement n° 26 de M. Pierre Lefebvre (périodicité des réunions des commissions de sanctions administratives) - **Art. 3 ter (immobilisation immédiate des véhicules en cas d'absence à bord du document de suivi)** (p. 281, 282) : son amendement n° 6 : immobilisation du véhicule en cas d'absence du document de suivi associée à une infraction ; adopté. S'oppose aux amendements n° 12 de suppression de la commission saisie pour avis et n° 29 du Gouvernement (précision sur le contenu du document). Solidarité avec les propos tenus par le rapporteur pour avis - **Art. 3 quater (extension aux transporteurs du privilège des commissionnaires)** (p. 283) : son amendement n° 7 :

précision relative aux donneurs d'ordre; adopté après modification par le sous-amendement n° 18 de M. Pierre Hérisson qu'il accepte - **Art. 3 quinquies (immobilisation immédiate des véhicules en cas d'infraction à l'article 223-1 du code pénal)** (p. 285): accepte les amendements de suppression n° 13 de la commission saisie pour avis et n° 21 de M. Pierre Hérisson - **Art. 3 sexies (délit de rupture d'immobilisation)** (p. 286): accepte l'amendement n° 14 de la commission saisie pour avis (suppression de la référence au propriétaire dans la définition de la circonstance aggravante) - **Après l'art. 5** (p. 288): nécessité d'instaurer une plus grande transparence en matière de transactions. Sur les amendements de M. Pierre Hérisson, accepte le n° 22 (application aux transports routiers de la loi sur la sous-traitance) et demande le retrait des n° 19 (prise en compte du contrat de location de véhicules industriels avec conducteur dans les dispositions de la loi d'orientation des transports intérieurs) et n° 20 (insertion du destinataire dans la liste des garants du paiement du prix du transport figurant à l'article 101 du code du commerce). S'oppose à l'amendement n° 24 de M. Léon Fatous (extension aux franchisés du champ d'application de la loi relative à la sous-traitance), et demande le retrait de l'amendement n° 27 de M. Pierre Lefebvre (paiement direct du transporteur routier par le donneur d'ordre initial) - **Art. 6 bis (identification des véhicules arrivant à proximité de l'aire de chargement ou de déchargement)** (p. 289): son amendement rédactionnel n° 11; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 290, 291): amélioration apportée par ce texte. Remerciements.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0227 (97-98)] - (29 janvier 1998) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 507, 508): concertation, volonté d'écoute et consensus. Articles restant en discussion. Amélioration des conditions d'exercice du transport routier. Harmonisation européenne sur le plan social, économique et environnemental. Intermodalité - **Sur l'ensemble** (p. 513): organisation d'états généraux du transport.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Après l'art. 11** (p. 2088): son amendement n° 138: régime fiscal des indemnités versées aux membres des chambres de métiers, au titre de leur mandat; retiré.

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Art. 36 (ouverture du capital et actionariat salarié de la Compagnie nationale Air France)** (p. 2157, 2158): son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Camoin, n° 149 de suppression; retiré.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Art. 11 bis B (régime des indemnités des élus des chambres consulaires au regard des cotisations sociales - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 2499): son amendement, soutenu par M. André Jourdain, de rétablissement n° 68; retiré.

- **Proposition de loi relative à la mise en oeuvre du réseau écologique européen, dénommé Natura 2000. [n° 0194 (97-98)]** - (29 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 3581, 3583): directive habitats naturels. Procédure de désignation des sites; propose le niveau départemental; concertation. Document d'objectif pour les sites inscrits. Garantie des droits des propriétaires et des gestionnaires; préfère la contractualisation à l'indemnisation. Intérêt d'un dispositif de défiscalisation. Propose l'adoption de cette proposition de loi - **Art. 1er (objet de la loi)** (p. 3591): parole sur l'article - **Art. 2 (composition et rôle du conseil départemental du patrimoine naturel)** (p. 3592): s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Jacques Bellanger (choix de l'échelon régional) et accepte l'amendement n° 7 de M. Francis Grignon (représentation des organisations représentatives des autres usagers du milieu naturel) - **Art. 3 (compétences du conseil départemental du patrimoine naturel)** (p. 3594): parole sur l'article - **Art. 4 (création du comité local d'étude)** (p. 3595): parole sur l'article - **Art. 5 (composition et rôle du comité**

local d'étude) (p. 3596): demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. Alain Vasselle (représentation des fédérations de chasse et de pêche) et accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de M. Francis Grignon - **Art. 6 (contenu du document d'objectifs)** (p. 3597, 3598): demande le retrait de l'amendement n° 4 de M. Alain Vasselle (définition des compensations financières par le document d'objectifs) et accepte l'amendement n° 11 de M. Francis Grignon (référence aux exigences économiques, sociales, culturelles et régionales) - **Art. 7 (consultation des collectivités locales)** (p. 3598): accepte les amendements, n° 5 de M. Alain Vasselle (avis des établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière d'environnement) et n° 18 de M. Michel Souplet (avis des établissements publics concernés) - **Art. 8 (procédure d'enquête publique)** (p. 3599): parole sur l'article - **Art. 10 (indemnisation de servitudes résultant de Natura 2000)** (p. 3600): parole sur l'article - **Sur l'ensemble** (p. 3603): développement durable. Contractualisation de la compensation.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de certains services au transport aérien [n° 0007 (98-99)]** - (10 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 4280, 4282): premier volet d'une réforme du financement du budget annexe de l'aviation civile. Arrêt du Conseil d'Etat du 20 mai 1998. Possibilités de demandes de remboursement. Assise juridique donnée aux services de sécurité aéroportuaire. Validation législative des titres de perception des redevances. Séparation des pouvoirs législatif et judiciaire. Interventions de M. Yvon Collin, rapporteur spécial de la commission des finances. Aménagement du territoire. Réserve de principe sur l'opportunité de cette validation. Amendements de la commission. Contenu de ce projet de loi. Au nom de la commission des affaires économiques, propose l'adoption de ce texte avec modifications - **Art. 2 (validation législative)** (p. 4287): ses amendements n° 1: report de la date limite de la période de validation; n° 2: élargissement de ce dispositif aux dépenses de fonctionnement; et n° 3: élargissement de ce dispositif à toutes les dépenses liées à la protection de l'environnement et aux contrôles transfrontières; adoptés.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie:

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5183, 5184): pêche. Plan d'orientation pluriannuel; demande la prise en compte de la spécificité de la Basse-Normandie. Faiblesse du prélèvement d'espèces sous quotas communautaires. Petite taille des bateaux pratiquant la pêche en mer. Zones de pêche; souhaite une gestion régionalisée associant les pays riverains de la Manche. Négociations avec les îles anglo-normandes.

Equipement, transports et logement - III - Transports - 4. Transport aérien et météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'aviation civile (p. 5945, 5946): part des charges liées aux rémunérations dans le budget annexe de l'aviation civile. Projet de réforme des recettes. Absorption du fonds de péréquation des transports aériens, FPTA, par un compte d'affectation spéciale, le fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien, FIATA. Taxe d'aéroport: inégalité des taux préjudiciable aux petits aéroports et contraire à la politique d'aménagement du territoire. Isolement progressif d'Air France face à la constitution d'alliances stratégiques planétaires. Amélioration des résultats d'Air France. Politique aéroportuaire. Débat sur la spécialisation des plates-formes d'Orly et de Roissy. Conséquences de la suppression des ventes hors taxes pour Aéroports de Paris. Avis favorable à l'adoption de ces crédits - **Examen des crédits - Art. 85 (création d'une taxe d'aéroport; assiette:**

taux ; recouvrement) (p. 5958) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° II-42 de la commission.

Équipement, transports et logement - IV - Mer

- (6 décembre 1998) (p. 5965, 5966) : ventes hors taxe. Sécurité en mer. Remorqueurs de haute mer ; Abeille Flandre ; construction souhaitable d'un nouveau bateau mieux adapté au sauvetage de passagers ; suggestions de financement. Port de Cherbourg ; desserte routière. Multimodalité. Projet "Port 2000" au Havre.

LEGUEVAQUES (Guy), sénateur (Haute-Garonne) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

LEJEUNE (André), sénateur (Creuse) SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

LE JEUNE (Édouard), sénateur (Finistère) UC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à réprimer la conduite automobile sous l'empire de produits stupéfiants, de substances psychotropes ou de somnifères [n° 0237 (97-98)] (22 janvier 1998) - **Sécurité routière.**

Proposition de loi visant à suspendre le versement des allocations familiales aux parents d'enfants mineurs délinquants [n° 0238 (97-98)] (22 janvier 1998) - **Action sociale et solidarité nationale.**

Proposition de loi visant à exonérer de la taxe d'habitation les chômeurs de longue durée non imposables [n° 0239 (97-98)] (22 janvier 1998) - **Impôts et taxes.**

Proposition de loi permettant aux travailleurs handicapés titulaires de la carte d'invalidité à 80 % de bénéficier de la retraite à taux plein à partir de cinquante ans [n° 0240 (97-98)] (22 janvier 1998) - **Handicapés.**

Proposition de loi tendant à créer un fonds national de prêts d'honneur aux étudiants [n° 0342 (97-98)] (6 mars 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 mars 1998) - **Enseignement supérieur.**

Proposition de loi visant à organiser de grandes campagnes nationales d'information en faveur du don bénévole du sang [n° 0347 (97-98)] (17 mars 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 mars 1998) - **Santé.**

Proposition de loi, tendant à faciliter et à améliorer l'indemnisation des victimes de violences urbaines [n° 0391 (97-98)] (17 avril 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 avril 1998) - **Action sociale et solidarité nationale.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 80 (JO Débats du 22 octobre 1997) (p. 2901) - Ministère : Equipement - **Sécurité des lignes SNCF** - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 16) - **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)**

LEMAIRE (Guy), sénateur (Loire-Atlantique) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

LEPELTIER (Serge), sénateur (Cher) RPR.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) (p. 5742, 5744) : environnement, axe prioritaire de préoccupation et de mobilisation que traduit la progression du budget. Création du fonds de gestion du milieu naturel pour le financement de Natura 2000. Inquiétudes sur l'affectation du produit de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP. Intégration à la TGAP des redevances relatives aux agences de l'eau. Interrogation sur l'évolution du ministère de l'environnement vers un ministère de plein exercice. Nécessité d'une réflexion approfondie sur les finalités de la fiscalité écologique : responsabilisation des pollueurs ou recherche de ressources. Importance du rôle des élus locaux. Contradiction entre la politique des déchets et les normes des produits agricoles. Surestimation du recours à l'incinération.

LE PENSEC (Louis), *Ministre de l'agriculture et de la pêche.*

Fin de ses fonctions ministérielles le 20 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

puis, *sénateur (Finistère) SOC*

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

En qualité de Ministre de l'agriculture et de la pêche

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 de M. Aubert Garcia : **Politique agricole commune (PAC) (Défense de l'agriculture française)** (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1221).

n° 12 de M. André Vallet : **Fruits et légumes (Productions fruitières du Sud-Est)** (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1838).

n° 15 de M. Roland Courteau : **Calamités agricoles (Conséquences du gel dans le Midi)** (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1841).

n° 16 de M. Louis Moinard : **Pêche (Interdiction du filet maillant dérivant)** (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1842).

n° 17 de M. Christian Bonnet : **Politique agricole commune (PAC) (Coût de l'élargissement de l'Union européenne pour la PAC)** (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1843).

n° 20 de M. Kléber Malécot : **Apiculture (Perte de la production apicole)** (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2585).

n° 3 de M. Jean-Paul Hugot : **Politique agricole commune (PAC) (Réforme de la politique agricole commune)** (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3841).

Questions orales sans débat :

n° 1 de M. Jean-Paul Delevoe : **Enseignement privé (Avenir des écoles privées sous contrat d'ingénieurs en agriculture)** (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1511).

n° 62 de M. Jean Bizet : **Lait et produits laitiers (Organisation de la filière laitière)** (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 26).

n° 136 de M. Ambroise Dupont : **Produits agricoles et alimentaires (Mise en culture de maïs transgénique)** (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 27).

n° 204 de M. Roland Courteau : **Organisation commune des marchés (OCM) (Réforme de l'organisation commune du marché du vin)** (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1512).

n° 214 de Mme Janine Bardou : **Produits agricoles et alimentaires (Agrément sanitaire des établissements de production fermière de moyenne montagne)** (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1514).

n° 223 de M. Franck Sérusclat : **Pêche (Pêche au mérou)** (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1515).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Deuxième lecture [n° 0222 (97-98)] - (26 février 1998) - Discussion générale (p. 974, 976) :** séparation entre l'évaluation et la gestion des risques sanitaires des aliments. Intégration du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires. Importance du contrôle de la sécurité sanitaire. Création de postes de vétérinaire inspecteur. Encadrement strict de la filière agro-alimentaire. Souhait de la commission des affaires sociales de confier à l'agence un pouvoir de contrôle des inspections effectué par les services de l'Etat. Efficacité des services de l'Etat. Intervention de l'autorité publique pour l'autorisation de certains médicaments. Législation de l'Union européenne sur l'utilisation d'anabolisants en élevage. Dialogue afin d'enrichir le texte issu d'une initiative du Sénat - **Art. 4 (par priorité) (missions et organisation de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments) - Art. L. 794-1 du code de la santé publique (statut juridique et missions de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments)** (p. 1005, 1006) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture : participation des agences au contrôle de l'application des lois et règlements concernant les produits de sa compétence pour protéger la santé humaine). (p. 1007) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. François Autain (transfert à l'Agence des laboratoires de référence travaillant dans le champ d'activité de celle-ci). (p. 1008) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 45 de M. Dominique Braye (clarification rédactionnelle) et accepte le sous-amendement de conséquence n° 27 de M. François Autain déposé sur ce dernier - **Art. L. 794-2 du code de la santé publique (moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions)** (p. 1009, 1010) : sur les amendements de M. Dominique Braye, accepte le n° 46 (renforcement des moyens de recherche humains et matériels de l'Agence) et le n° 47 (distinction entre médicaments à usage humain et médicaments à usage vétérinaire) et s'oppose au n° 48 (attribution de la maîtrise du visa publicité à l'Agence). (p. 1011) : s'oppose aux amendements n° 3 et n° 4 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 49 de M. Dominique Braye (suppression du 9e bis du texte de l'article L. 794-2 du code de la santé publique relatif au contrôle de la qualité des eaux minérales) - **Art. L. 794-4 du code de la santé publique (administration de l'Agence)** (p. 1012) : accepte l'amendement n° 22 de M. Charles Descours (suppression de la participation de deux membres du Parlement à la gestion de l'Agence) - **Art. L. 794-7 du code de la santé publique (possibilité pour l'Agence de recourir aux grands corps de l'Etat)** (p. 1013) : s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 5 (par priorité) (participation de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments à l'élaboration des textes et des décisions de police sanitaire)** (p. 1014, 1016) : s'oppose aux amendements de la commission n° 6 et n° 7 (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture) ainsi qu'à l'amendement n° 23 de M. Charles Descours (distinction entre la réglementation applicable aux produits et la police sanitaire). Importance du pouvoir de décision du Gouvernement dans les cas d'urgence - **Art. 6 (par priorité) (conséquences de la création de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments dans le code de la santé publique)** (p. 1017, 1018) : s'oppose aux amendements de la commission n° 8 (révision tous les cinq ans de l'agrément délivré aux groupements de producteurs pour distribuer des médicaments vétérinaires) et n° 9 (délivrance des autorisations de mise sur le marché des médicaments vétérinaires et des autorisations d'établissements pharmaceutiques par l'Agence) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 50 de M. Dominique Braye (prévision d'une période transitoire de six mois permettant

aux groupements de producteurs de se mettre en conformité avec l'agrément quinquennal).

- **Proposition de loi visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité sociale agricole la subvention prévue à l'article L.162-32 du code de la sécurité sociale [n° 0043 (96-97)] - (5 mars 1998) - Discussion générale** (p. 1205, 1206) : dépôt de deux propositions de loi de MM. Michel Moreigne et Georges Mouly. Différence de traitement entre les centres de soins infirmiers relevant du régime agricole et les centres de santé du régime général. Exemple de la Corrèze. Maintien à domicile des personnes âgées. Financement de la subvention. Se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi - **Art. 1er (transposition, pour le régime agricole, des dispositions prévoyant le versement d'une subvention de l'assurance maladie aux centres de soins infirmiers)** (p. 1207) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Guy Fischer (extension du champ d'application de cette mesure à l'ensemble des centres de santé) - **Art. 2 (dispositions financières)** (p. 1208) : lève le gage de la mesure contenue dans l'article 1er.

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VII (nouveau) du code rural [n° 0397 (97-98)] - (2 avril 1998) - Discussion générale** (p. 1434, 1435) : codification à droit constant. Rôle de la commission supérieure de codification. Dispositions sociales applicables au monde agricole. Accessibilité des normes juridiques - **Art. 1er et dispositions annexées (dispositions constituant la partie législative du livre VII nouveau du code rural)** (p. 1488) : accepte les amendements de la commission n° 1 à n° 13 rédactionnels, de précision, d'actualisation, d'harmonisation et de rectification d'erreurs de renvoi et de visa. Accepte l'amendement n° 14 de la commission (compatibilité des fonctions d'administrateur de caisse de MSA et d'administrateur de caisse d'assurances mutuelles agricoles). Question de l'extension des incompatibilités de fonctions aux concubins. (p. 1490) : accepte les amendements n° 15 à n° 32 de la commission, rédactionnels, de précision, d'actualisation, d'harmonisation et de rectification d'erreurs de renvoi et de visa. Accepte l'amendement n° 33 de la commission (base législative donnée à l'assiette actuellement en vigueur pour la cotisation vieillesse due par le chef d'exploitation pour son aide familiale). Statut d'aide familiale. (p. 1492) : accepte l'amendement n° 58 de la commission (incompatibilités de fonctions applicables aux assurances mutuelles agricoles) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 73 ; adopté. Accepte l'amendement n° 59 de la commission (suppression du mot "mutuel" après les mots "Crédit agricole") - **Art. 3 (abrogation des dispositions codifiées dans le livre VII du code rural)** (p. 1493) : accepte les amendements de la commission n° 60 à n° 64 d'actualisation et d'harmonisation - **Art. 4 (abrogation des dispositions de forme législative et de nature réglementaire)** (p. 1495) : accepte les amendements de la commission n° 65 à n° 72 d'actualisation et d'harmonisation - **Sur l'ensemble** (p. 1496) : importance de la tâche de codification de notre droit.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques [n° 0409 (97-98)] - (19 mai 1998) - Discussion générale** (p. 2346) : essor de la place des chats et des chiens." Phénomène Pitbull". (p. 2347) : mesures préventives et répressives à l'égard de ceux qui détiennent des animaux potentiellement dangereux. Classification des chiens potentiellement dangereux et organisation de l'extinction progressive. Système de responsabilisation accrue avec une déclaration obligatoire à la mairie. Accroissement du pouvoir de police des maires et sanctions administratives et pénales. Abandons et gestion des populations d'animaux sans maître. (p. 2348) : moralisation de l'élevage, du commerce des animaux de compagnie et de toutes les activités qui s'y rattachent. Agrément spécifique des transporteurs d'animaux vivants. (p. 2361, 2362) : différences d'appréciation entre la commission des affaires économiques et le Gouvernement sur la définition du chien potentiellement dangereux et le régime de formalité en

mairie. Intérêt de la suggestion de la commission de confisquer le chien potentiellement dangereux en cas de non présentation d'un document. Problème posé par la gestion d'un fichier national. Soutien de la société protectrice des animaux à ce dispositif. (p. 2363) : volonté du Gouvernement d'agir rapidement contre l'insécurité. Large consultation. Brigades cynophiles de la police nationale. Politique de prévention - **Art. 1er (mesures visant à prévenir le danger susceptible d'être présenté par un animal)** (p. 2364) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 56 (exercice de ses pouvoirs par le maire à la demande de toute personne concernée) et n° 57 (suppression de l'adverbe notamment). (p. 2365) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (choix d'un délai franc de quinze jours) ainsi que les amendements rédactionnels n° 58 et n° 59 de la commission saisie pour avis. Accepte l'amendement n° 68 de M. Bernard Dussaut (décision prise par le maire notamment de faire procéder à l'euthanasie de l'animal après avis d'un vétérinaire mandaté par la direction des services vétérinaires) - **Art. 2 (mesures applicables aux chiens potentiellement dangereux) - Art. 211-1 du code rural (classification des chiens potentiellement dangereux)** (p. 2370) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (définition des types de chiens susceptibles d'être dangereux par arrêté du ministre de l'intérieur, du ministre de la défense et du ministre de l'agriculture pris après consultation des organismes cynophiles agréés et réactualisation de cet arrêté tous les six mois) - **Art. 211-2 du code rural (interdiction faite à certaines catégories de personnes de détenir des chiens potentiellement dangereux)** (p. 2371) : s'oppose à l'amendement n° 83 de la commission (référence à l'arrêté interministériel prévu). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de la commission (remplacement du mot "chien" par le mot "animal"). (p. 2372) : s'oppose aux amendements de la commission n° 5 de coordination et n° 6 (création d'un fichier national recensant la liste des personnes auxquelles la garde d'un animal a été retirée conformément à l'article 211 du code rural) - **Art. 211-3 du code rural (formalités imposées aux détenteurs de chiens potentiellement dangereux)** (p. 2374) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (substitution d'un régime d'autorisation au mécanisme de la déclaration). (p. 2375) : accepte l'amendement de simplification n° 62 de la commission saisie pour avis. S'oppose à l'amendement de coordination n° 8 de la commission. (p. 2376) : accepte les amendements de la commission n° 11 de coordination, n° 12 (délai octroyé au maire pour accorder l'autorisation de détention) et n° 13 (possibilité pour le maire de refuser d'accorder une autorisation de détention à des personnes qui ont utilisé leur chien afin d'intimider directement une autre personne). (p. 2377) : s'oppose aux amendements de la commission n° 14 de coordination, n° 15 (sanction de la non-présentation de l'autorisation de détention) et n° 16 (sanction du défaut d'autorisation de détention) - **Art. 211-2 du code rural (suite)** (p. 2378) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 82 de la commission - **Art. 211-4 du code rural (mesures spécifiques concernant les chiens d'attaque)** : s'oppose à l'amendement n° 17 de la commission (suppression par coordination) - **Art. 211-5 du code rural (mesures restreignant la circulation des chiens potentiellement dangereux)** (p. 2379) : s'oppose aux amendements de la commission n° 18 (possibilité donnée à l'enfant mineur de promener l'animal de ses parents dans certains endroits, notamment sur la voie publique) et n° 19 (sanction aggravée de la violation des dispositions relatives au port de la muselière et à la promenade du chien). (p. 2380) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 64 de la commission saisie pour avis - **Art. 211-6 du code rural (mesures relatives au dressage des chiens d'attaque)** : accepte l'amendement de simplification n° 65 de la commission saisie pour avis - **Art. 211-8 du code rural (dispositions pénales)** : s'oppose à l'amendement de suppression par coordination n° 20 de la commission - **Art. 4 (mesures visant à lutter contre la divagation d'animaux d'espèce sauvage)** (p. 2381) : accepte les amendements rédactionnels n° 21 et n° 22 de la commission - **Après l'art. 4** (p. 2382) : s'oppose à l'amendement n° 70 de M. Joseph Ostermann (possibilité

pour les communes de mettre en place une taxe sur les chiens) - **Art. 7** (mesures relatives à la mise en fourrière et aux communautés de chats errants) - **Art. 213-3 du code rural** (principes applicables à l'existence et au fonctionnement des fourrières) (p. 2383) : demande le retrait de l'amendement n° 23 de la commission (ensemble de la surveillance sanitaire de la fourrière assurée par un vétérinaire titulaire du mandat sanitaire). (p. 2384, 2386) : s'oppose à l'amendement n° 24 de la commission (nomination du vétérinaire titulaire du mandat sanitaire par le préfet sur proposition du maire de la commune où la fourrière est située) et à l'amendement n° 69 de M. Bernard Dussaut (référence à un vétérinaire habilité par la direction des services vétérinaires). S'oppose à l'amendement n° 25 de la commission (paiement d'une amende forfaitaire par le propriétaire qui refuse de payer le coût de détention de son animal) - **Art. 213-4 du code rural** (fonctionnement du service de la fourrière pour les animaux identifiés) : s'oppose aux amendements de la commission n° 26 (identification de l'animal par le seul tatouage) et n° 27 (mise en place d'un délai franc de quinze jours à compter de la capture de l'animal) - **Art. 213-5 du code rural** (fonctionnement du service de fourrière pour les animaux non identifiés) (p. 2387) : s'oppose à l'amendement n° 28 de la commission (mise en place d'un délai franc de quinze jours à compter de la capture de l'animal) - **Art. 213-6 du code rural** (mesures encadrant l'entretien de communautés de chats dans les lieux publics) (p. 2388) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 29 (intervention du maire sur les communautés de chats à la seule demande des associations de protection d'animaux) et au n° 30 (identification et stérilisation des chats capturés réalisées au nom et aux frais de ladite association), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 31 (suppression de la possibilité de maintenir des communautés de chats dans les départements déclarés officiellement infectés par la rage) - **Art. 8** (mesures conservatoires à l'égard des animaux en cas de procédure judiciaire) (p. 2389) : accepte l'amendement n° 66 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction) - **Art. 8 bis** (bilan relatif à la distinction entre deux catégories de chiens) : s'oppose à l'amendement n° 32 de la commission (bilan de l'application du présent chapitre par coordination) - **Après l'art. 8 bis** (p. 2390) : s'oppose à l'amendement n° 33 de la commission (instauration auprès du préfet du département d'un comité départemental d'orientation de la protection des animaux et de lutte contre les animaux dangereux et errants) - **Art. 9** (identification des chiens et chats et de certaines espèces animales non domestiques protégées) (p. 2391, 2392) : s'oppose aux amendements de la commission n° 34 (généralisation de l'obligation de tatouage pour les chats de plus de sept mois) et n° 35 (tatouage effectué exclusivement par un vétérinaire titulaire d'un mandat sanitaire) - **Art. 10** (mesures fixant les conditions d'exercice des activités liées aux animaux de compagnie) (p. 2393, 2394) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 36 (acquisition de la qualité d'éleveur professionnel à partir de la vente de trois portées par an) et n° 38 (remplacement du mot "chiens sevrés" par les mots "chiens d'au moins six mois"), accepte les n° 37 (délivrance du certificat par l'autorité administrative) et n° 39 rédactionnel - **Art. 10 bis** (autorité habilitée à délivrer le certificat de capacité) : accepte l'amendement de suppression par coordination n° 40 de la commission - **Art. 12** (expositions et manifestations accueillant des animaux de compagnie dans les lieux publics) (p. 2395) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 41 (interdiction de la vente des animaux dans les commerces non spécialisés) et n° 42 (interdiction faite aux commerces spécialisés dans la vente des animaux de revendre des chiens potentiellement dangereux), accepte le n° 43 (interdiction à toute personne âgée de moins de seize ans de vendre des chiens ou des chats) - **Art. 13** (cession et publication d'offres de cession d'animaux de compagnie - protection des races de chiens et chats) (p. 2396) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 44 (cession à titre gratuit), s'oppose au n° 45 (mention dans le certificat établi par le vétérinaire des tares et défauts éventuels de l'animal) et accepte le n° 46 (mention du

nombre exact de la portée) - **Art. 15** (sanctions des infractions à l'article 267-3 et pour mauvais traitements envers animaux dans des établissements professionnels) - **Art. 276-8 du code rural** (poursuite et sanction administrative en raison du non-respect de l'article 267-3) (p. 2398) : accepte les amendements de la commission n° 47 (mention des actes de chirurgie vétérinaire) et n° 48 rédactionnel - **Art. 276-9 du code rural** (sanctions pénales en cas d'infractions à l'article 267-3) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 49 - **Art. 276-10 du code rural** (sanction en cas de mauvais traitements envers les animaux de compagnie) : s'oppose à l'amendement n° 50 de la commission (exception pour les mauvais traitements infligés par nécessité absolue) - **Après l'art. 15** (p. 2399) : s'oppose à l'amendement n° 51 de la commission (dépôt par le Gouvernement d'un rapport dressant le bilan du présent chapitre dans les cinq ans qui suivent la promulgation de cette loi) - **Art. 17** (renforcement des pouvoirs de contrôle des agents des services vétérinaires en matière de protection des animaux) (p. 2400) : accepte les amendements de la commission n° 52 (ouverture de tout véhicule stationné en plein soleil lorsque la vie de l'animal est en danger en présence d'un officier ou d'un agent de police judiciaire) et n° 53 de coordination - **Avant l'art. 19** (p. 2401) : s'oppose à l'amendement n° 55 de la commission (obligation pour le vétérinaire qui a été amené à soigner des animaux ayant participé à des combats d'en aviser le maire) - **Art. 19** (peines complémentaires d'interdiction de détenir un animal) (p. 2402) : accepte l'amendement n° 67 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction) - **Sur l'ensemble** (p. 2404, 2405) : souci commun du Gouvernement et du Sénat de moraliser le commerce des animaux de compagnie. Divergence sur la classification des animaux potentiellement dangereux en deux catégories et sur la création d'une procédure d'autorisation.

En qualité de sénateur

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

LESBROS (Marcel), sénateur (Hautes-Alpes) UC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination en tant que membre de cette délégation (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du nord jusqu'au 26 septembre 1998.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension jusqu'au 26 septembre 1998.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 21 janvier 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Anciens combattants [n° 0070 (98-99), tome 6] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 271 (*JO Débats* du 8 mai 1998) (p. 2252) - Ministère : Education nationale - *Enseignement des sciences et techniques des activités physiques et sportives* - Réponse le 3 juin 1998 (p. 2640) - **Enseignement**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice** [n° 0464 (97-98)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1998) - Art. 3 sexies (p. 4075) : votera l'amendement de suppression n° 12 de la commission. Antiparlementarisme latent en France.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 5418, 5419) : budget de continuité. Réduction des crédits budgétaires inférieure à la diminution probable du nombre de pensionnés. Mesures nouvelles en faveur des anciens combattants. Question de la retraite anticipée. Situation délicate des veuves d'anciens combattants pensionnés. "Décristallisation" des pensions des anciens combattants des anciennes colonies françaises. La commission des affaires sociales est favorable à l'adoption des crédits relatifs aux anciens combattants. Son amendement à l'article 75 relatif à l'allocation de remplacement pour l'emploi des salariés anciens combattants cessant leur activité - **Examen des crédits** - Art. 75 (*attribution automatique de l'allocation de remplacement pour l'emploi aux salariés anciens combattants cessant leur activité*) (p. 5439) : son amendement n° II-45 : extension aux titulaires du titre de reconnaissance de la nation ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

LESEIN (François), sénateur (Aisne) RDSE.

Secrétaire du Sénat

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre ès qualités de la Commission nationale du sport de haut niveau.

Membre titulaire du Conseil national des fondations.

Membre suppléant du Comité de l'éthique du loto sportif.

Membre titulaire de la Commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement des jeux.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi [n° 243 (97-98)], adoptée par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relative à la sécurité et à la promotion d'activités sportives. [n° 0255 (97-98)] (28 janvier 1998) - **Sports.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la sécurité et à la promotion d'activités sportives [n° 0276 (97-98)] (5 février 1998) - **Sports.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relative à la sécurité et à la promotion d'activités sportives [n° 0299 (97-98)] (17 février 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 février 1998) - **Sports.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de résolution [n° 317 (97-98)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Michel Barnier sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 89/48/CEE et 92/51/CEE concernant le Système général de reconnaissance des qualifications professionnelles et complétant les directives concernant les professions d'infirmier responsable de soins généraux, de praticien de l'art dentaire, de vétérinaire, de sage-femme, d'architecte, de pharmacien et de médecin (n° E-994) [n° 0357 (97-98)] (25 mars 1998) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 416 (97-98)], relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0442 (97-98)] (20 mai 1998) - **Sports.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 (*JO Débats* du 16 janvier 1998) (p. 182) - Ministère : Premier ministre - *Actions à mener pour prévenir les violences urbaines* - Réponse le 16 janvier 1998 (p. 182) - **Violence**

n° 6 (*JO Débats* du 15 mai 1998) (p. 2312) - Ministère : Premier ministre - *Programme international "ECHELON"* - Réponse le 15 mai 1998 (p. 2312) - **Sécurité**

Questions orales sans débat :

n° 112 (*JO Débats* du 6 novembre 1997) (p. 3322) - Ministère : Economie - *Régime de la taxe professionnelle applicable à France Télécom et à La Poste* - Réponse le 4 mars 1998 (p. 1064) - **Taxe professionnelle**

n° 113 (*JO Débats* du 6 novembre 1997) (p. 3322) - Ministère : Economie - *Taux de TVA applicable au gaz et à l'électricité et au fuel ménager* - Réponse le 4 février 1998 (p. 589) - **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

n° 114 (JO Débats du 6 novembre 1997) (p. 3322) - Ministère : Culture - *Taux de TVA sur les produits multimédia* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1908) - Multimédia

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire et modifiant les conditions de recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire [n° 0206 (97-98)]** - (14 janvier 1998) - **Art. 1er (recrutement exceptionnel de magistrats du second grade)** (p. 98, 99) : son amendement n° 3 : recrutement exceptionnel de 20 magistrats du premier groupe du premier grade appelés à exercer directement les fonctions de vice-présidence de tribunal de grande instance chargés de fonctions spécialisées et de procureurs de la République adjoints; retiré. Pénurie de magistrats dans certains départements, notamment dans les régions du Nord et de l'Est. Carences dues aux vacances dans certains tribunaux de grande instance. Souhaite que le ministre de la justice s'engage à pourvoir ces postes par exemple par la voie de l'avancement.

- **Question orale avec débat portant sur les conséquences de l'élargissement de l'Union** - (15 janvier 1998) (p. 163, 164) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Nicolas About.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives [n° 0243 (97-98)]** - (4 février 1998) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 627, 630) : homologation des enceintes sportives; prolongation du délai; circuits de vitesse. Elargissement aux infractions commises à l'extérieur des stades du champ d'application de la peine complémentaire d'interdiction de stade. Educateurs sportifs; compatibilité du principe de libre prestation de services avec les qualifications exigées en France. Faculté accordée par la Commission européenne d'imposer des tests de capacité technique pour l'enseignement de cinq disciplines. Lacunes du dispositif proposé: absence de référence aux interdictions professionnelles opposées aux candidats aux professions d'éducateur sportif par l'article 43 de la loi du 6 décembre 1993; sanction du défaut de test. Retransmissions audiovisuelles. Droit à l'information sportive. Loi de 1992. Pressions inacceptables exercées par la Fédération internationale de l'automobile. Propose l'adoption de cette proposition de loi sous réserve de l'adoption des amendements de la commission - **Art. 1er (modification des dispositions relatives aux conditions d'homologation)** (p. 635, 636) : son amendement n° 1 : suppression de la dérogation à l'obligation de ne prévoir que des places assises dans les tribunes dans les enceintes affectées aux circuits de vitesse; adopté - **Art. 2 (extension du champ d'application de la peine complémentaire d'interdiction de stade)** (p. 637) : son amendement n° 2 : amélioration de la définition des infractions commises en dehors des enceintes sportives; adopté - **Art. 3 (conditions d'exercice de la liberté de prestations de services d'éducateur sportif)** (p. 639, 641) : ses amendements n° 3 : insertion dans l'article 43 de la loi du 16 juillet 1984, relatif aux conditions d'exercice des professions d'éducateur sportif, des dispositions applicables aux ressortissants communautaires; adopté après modification par le sous-amendement n° 8 de M. Michel Barnier qu'il accepte (condition de connaissance du milieu naturel). Ses amendements n° 4 et n° 5 : sanction des ressortissants européens qui effectueraient une prestation de services sans avoir satisfait à l'obligation de passer une épreuve technique; adoptés - **Art. 4 (limitation du droit de citation et du droit d'accès des journalistes aux enceintes sportives)** (p. 642, 644) : son amendement de suppression n° 6; adopté. Modification au profit des détenteurs des droits d'exploitation de l'équilibre institué par la loi Bredin de 1992. Fédérations sportives. Définition de la délégation de service public - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 644, 645) : son amendement n° 7 : "Proposition de loi modifiant

la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives"; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 647) : remerciements.

Nouvelle lecture [n° 0296 (97-98)] - (24 février 1998) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles. Son intervention et ses amendements présentés par M. Adrien Gouteyron, président de la commission (p. 909, 917).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)]** - (7 avril 1998) - **Art. 2 (enseignement et établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière)** (p. 1551) : situation des personnes dont la formation est en cours dans le cas d'un retrait d'agrément de l'établissement d'enseignement à la conduite. Formation des piétons, des cyclistes et des motocyclistes. Interrogation sur les moyens financiers au service de la volonté éducative du Gouvernement - **Art. 4 (élargissement de la responsabilité des propriétaires de véhicules)** (p. 1558) : son amendement de suppression n° 31; rejeté. Principe de la responsabilité personnelle en droit pénal. Incitation à la délation. Utilisation des moyens automatiques de contrôle - **Art. 5 (création d'un délit en cas de récidive de dépassement de la vitesse maximale autorisée, égal ou supérieur à cinquante kilomètres à l'heure)** (p. 1563, 1564) : son amendement de suppression n° 32; devenu sans objet. Caractère suffisant de l'arsenal répressif. Puissance des véhicules. Pédagogie. Distinction entre le grand excès de vitesse sur l'autoroute et le grand excès de vitesse dans un village. (p. 1566, 1567) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 du Gouvernement (réduction des peines maximales encourues en matière d'emprisonnement et d'amende). Maintien de la peine de prison - **Art. 7 (instauration d'un dépistage systématique des stupéfiants pour les conducteurs impliqués dans un accident mortel)** (p. 1569) : absence de contrôle en dehors des accidents. Examens en vue de la détection de stupéfiants dans le milieu sportif. Détection de l'absorption de neuroleptiques ou de psychotropes combinés à de l'alcool. (p. 1572) : se déclare favorable à l'amendement n° 30 de M. Franck Sérusclat (dépistage de médicaments classés comme psychotropes et dont la notice d'utilisation avertit d'une influence sur la conduite automobile) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1579) : texte et débat incomplets. Cas des piétons, cyclistes et motocyclistes. Absence de garantie quant à une action pédagogique en direction des enfants des écoles primaires. Problème lié à l'usage des neuroleptiques. Eclairage des autoroutes. Ne votera pas ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2059, 2060) : extension nécessaire des mesures de simplification aux relations entre l'administration et ses usagers. Instauration surprenante d'une taxe additionnelle à la taxe sur les achats de viande pénalisant certaines PME. Son amendement visant à autoriser les communes à entrer dans le capital des sociétés de distribution de gaz. Nombreuses améliorations apportées par ce projet de loi dans l'attente d'une simplification des relations entre les maires et les services administratifs - **Après l'art. 11 ter** (p. 2096) : se déclare favorable à l'amendement n° 136 de M. Joseph Ostermann (application au secteur de la restauration dit "traditionnel" du taux de TVA à 5,5 %). Souhaite une confirmation du choix de McDonald's comme restaurateur officiel de la Coupe du monde en France.

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Art. 35 (schéma directeur de desserte gazière)** (p. 2147) : son amendement n° 3 : autorisation donnée aux collectivités territoriales de déduire directement ou indirectement au moins 30 % du capital des sociétés agréées comme opérateurs de distribution de gaz; adopté - **Après l'art. 35** (p. 2152) : se déclare opposé à l'amendement n° 103 de Mme Marie-Claude Beaudou (nationalisation des entreprises privées assurant un service de distribution d'eau et d'assainissement) - **Art. 39 (modification des modalités d'évaluation de la puissance administrative de certaines catégories de véhicules)**

(p. 2177) : s'oppose à l'amendement n° 164 de M. Jean-Claude Peyronnet (prise en compte de la vitesse maximale du véhicule dans le calcul de la puissance fiscale) - **Art. 41** (*financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires*) (p. 2181) : son amendement de suppression n° 4 ; rejeté. (p. 2183) : invite à nouveau le Sénat à adopter son amendement de suppression n° 4 - **Avant l'art. 42 A** (p. 2188) : sur l'amendement de M. Adrien Gouteyron n° 49 (possibilité donnée à des fonctionnaires de participer à la création d'entreprises), son sous-amendement n° 216 : limitation de la part du capital social détenue par les intéressés à 30 % au lieu de 10 % ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0416 (97-98)]** - (28 mai 1998) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 2572, 2574) : inquiétude devant le développement du dopage. Première exploration de la pénalisation du dopage en 1965. Limites de la loi du 28 juin 1989. Protection de la santé des sportifs et prévention du dopage. Causes du dopage. Création du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage. Rôle de régulation du Conseil. Action de prévention et d'assistance technique aux fédérations. Renforcement du dispositif de lutte contre les pourvoyeurs. Renforcement des pénalités encourues. Au nom de la commission des affaires culturelles, et sous réserve de ses amendements, demande l'adoption du texte - **Art. 2** (*contrôle médical préalable à la délivrance des licences sportives*) (p. 2595, 2596) : son amendement n° 1 : production par les candidats à la licence sportive d'un certificat de non contre-indication à la pratique sportive ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 30 de M. Claude Estier (remboursement du certificat médical exigé avant l'obtention d'une première licence marquant adhésion à une fédération sportive) ainsi qu'au sous-amendement n° 45 de Mme Hélène Luc déposé sur son amendement n° 1 précité (remboursement de l'examen médical institué à l'article 2) - **Après l'art. 7** : s'oppose aux amendements n° 38 de M. Dominique Leclerc (renforcement de la formation des médecins dans le cadre de la lutte contre le dopage) et n° 46 de Mme Hélène Luc (concours de l'ensemble des médecins à la lutte contre le dopage) - **Art. 3** (*contrôle médical préalable aux compétitions*) : son amendement n° 2 : changement de dénomination du certificat exigé ; adopté - **Art. 4** (*contribution des fédérations sportives à la politique de prévention du dopage*) (p. 2598) : son amendement n° 3 : recommandations adressées aux fédérations par le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage ; adopté. S'oppose aux amendements n° 36 de M. Dominique Leclerc (rôle de prévention des fédérations sportives), n° 33 de M. Claude Estier (formation aux actions de prévention au dopage pour les cadres sportifs professionnels et bénévoles) et n° 47 de Mme Hélène Luc (rôle des fédérations sportives) - **Art. 5** (*prescription de produits dopants*) (p. 2599, 2600) : son amendement n° 4 : suppression de l'adjectif "thérapeutique" ; n° 5 et n° 6 : suppression pour coordination de référence à la thérapeutique ; adoptés. Sur son amendement n° 5 précité, s'oppose au sous-amendement n° 31 de M. Claude Estier (communication de la raison thérapeutique) - **Art. 6** (*suivi médical des sportifs de haut niveau*) (p. 2601) : ses amendements n° 7 : suppression de la responsabilité de suivi médical des sportifs de haut niveau par les fédérations ; et n° 8 : modalités du suivi médical des sportifs ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 37 de M. Dominique Leclerc (définition de la surveillance médicale à la charge des fédérations) - **Art. 8** (*Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 2602) : son amendement n° 9 : nouvelle rédaction de l'article et clarification de la définition des trois composantes du Conseil ; adopté - **Art. 9** (*compétences du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 2604, 2605) : ses amendements n° 10 : élargissement à la recherche médicale sportive de la compétence de la cellule scientifique de coordination dont disposera le Conseil ; n° 11 : attribution au Conseil d'un pouvoir de recommandation dans les domaines de la politique de prévention des fédérations et des procédures disciplinaires ; n° 12 et n° 13 rédactionnels ; et n° 14 : remise au Parlement du rapport annuel d'activité du

Conseil et publicité de celui-ci ; adoptés. (p. 2606) : s'oppose aux amendements n° 39 de M. Dominique Leclerc (nouvelle rédaction de l'article proposant d'instituer un Conseil indépendant et plus responsable), n° 34 de M. Claude Estier (insertion d'un alinéa prévoyant l'envoi des relevés d'analyse au Conseil), n° 48 (rôle de la cellule scientifique dans la mise en oeuvre du suivi médical en faveur des sportifs de haut niveau), n° 49 (mise en place d'une conférence de consensus chargée de faire le point sur l'ensemble des questions scientifiques relatives au dopage), n° 50 (conventions de recherche signées par le Conseil avec les laboratoires et les centres de recherche universitaires) et n° 51 (remise au Parlement du rapport annuel d'activité du Conseil et publicité de celui-ci) de Mme Hélène Luc. S'oppose également au sous-amendement n° 35 de M. Claude Estier déposé sur son amendement n° 10 précité - **Art. 10** (*régime financier et moyens en personnel du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 2609) : ses amendements n° 15 rédactionnel et n° 16 : moyens en personnel du Conseil ; adoptés - **Art. 11** (*définition et prohibition du dopage*) (p. 2610) : son amendement n° 17 : nouvelle rédaction de l'article et prévision d'un arrêté récapitulant la liste des produits interdits ou tolérés ; adopté - **Art. 12** (*interdiction de la fourniture à des sportifs de produits dopants et de l'entrave aux contrôles*) : son amendement n° 18 de coordination ; adopté - **Art. 13** (*personnes habilitées à procéder aux enquêtes et contrôles - initiative des contrôles*) (p. 2611) : son amendement n° 19 : possibilité pour les agents et médecins agréés au titre de la loi de 1989 d'exercer pendant un an les missions relevant de la nouvelle loi ; adopté - **Art. 17** (*exercice par les fédérations de leur compétence disciplinaire*) (p. 2612) : ses amendements n° 21 : possibilité pour les fédérations d'intenter des poursuites disciplinaires à l'encontre des membres de groupements affiliés uniquement si ces derniers sont licenciés ; n° 20 : réparation d'un oubli de référence ; et n° 22 rédactionnel ; adoptés. (p. 2613) : s'oppose à l'amendement n° 52 de Mme Hélène Luc (inscription dans le projet de loi du principe d'une échelle des sanctions que les fédérations sportives auront à prendre) - **Art. 18** (*pouvoirs de sanction du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage*) (p. 2614) : son amendement n° 23 : regroupement des dispositions de l'article sur la compétence et les modes de saisine du Conseil, sur les délais de décision, sur les sanctions et sur les recours - conditions de saisine du Conseil ; adopté - **Art. 19** (*sanctions pénales*) (p. 2615) : ses amendements n° 24 : application des mêmes peines au fait d'enfreindre les décisions d'interdictions prononcées qu'au délit d'entrave aux contrôles ; et n° 25 : définition de la prescription illégale de produits dopants par référence aux dispositions de l'article 5 du projet de loi ; adoptés - **Art. 20** (*exercice par le Comité national olympique et sportif français et les fédérations des droits reconnus à la partie civile*) (p. 2616) : s'oppose à l'amendement n° 53 de Mme Hélène Luc (inscription dans la loi des droits fondamentaux de la défense) - **Art. 21** (*modalités d'application*) : son amendement n° 26 : suppression de l'obligation faite aux fédérations de prévoir dans leur règlement les modalités du suivi médical ainsi que les modalités relatives aux contrôles et aux procédures disciplinaires ; adopté - **Art. 22** (*restriction du champ d'application de la loi du 28 juin 1989 à la lutte contre le dopage des animaux*) (p. 2618) : son amendement n° 27 : réécriture de l'article ; adopté - **Art. 23** (*abrogation de l'article 35 de la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives*) : son amendement n° 28 : maintien des dispositions du premier alinéa de l'article 35 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 ; adopté - **Après l'art. 23** (p. 2619) : son amendement n° 29 : déclaration préalable des manifestations publiques de sports de combat ou d'arts martiaux ne relevant pas d'une fédération sportive agréée ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2621) : nécessaire éradication de l'argent sale dans le sport.

LISE (Claude), sénateur (Martinique) SOC-A.

chargé d'une mission temporaire auprès du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, le 10 décembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - IV - Mer - Marine marchande [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 26] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 37] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions** [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (10 juin 1998) - Après l'art. 9 (p. 2924) : son amendement, soutenu par M. Dominique Larifla, n° 416 : réforme du statut des agences départementales d'insertion ; adopté après modification par le sous-amendement n° 431 de M. Edmond Lauret (institution d'un guichet unique pour les exclus). (p. 2926, 2927) : ses amendements, soutenus par M. Dominique Larifla, n° 417 et n° 418, sur le même objet que son amendement n° 416 précité ; adoptés.

Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - Art. 9 ter (*transformation des Agences départementales d'insertion, ADI, en établissements publics locaux*) (p. 3691) : son amendement n° 62 : possibilité reconnue au président du conseil général de faire des propositions pour la nomination au poste de directeur de l'ADI ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - Après l'art. 4 (p. 4750) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° 1-211 : mesure de défiscalisation outre-mer applicable aux investissements incorporels constitués par des prises de participation audiovisuelle et cinématographique, dès le 1er janvier 1999 ; adopté.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social

- (26 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5099, 5100) : budget en légère progression. Travaux d'entretien du Palais d'Iéna. Indemnité des membres du Conseil économique et social. Dépenses de personnel et de matériel. Crédits d'équipement. Ouverture prochaine d'un site Internet. Publication des rapports. Activité d'expertise du CES. Propose, au nom de la commission des finances, l'adoption de ces crédits.

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5465, 5466) : nette progression du budget. Projet global de développement sous forme de loi d'orientation. Evolution institutionnelle des départements. Dégradation de la situation économique malgré le dynamisme de la Martinique. Enchevêtrement des

compétences régionales et départementales. Mode de gestion des programmes européens. Politique de coopération régionale. Redéfinition du dispositif de défiscalisation. Regrette la disparition du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer centralisé, FEDOM, la baisse des crédits de l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer, l'ANT. Votera le projet de budget du secrétariat d'Etat à l'outre-mer.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (6 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour la marine marchande. Son intervention présentée par M. Marc Massion (p. 5960, 5963).

LOMBARD (Maurice), sénateur (Côte-d'Or) RPR.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Art. 38 (*modification des règles d'attribution du versement transport en Ile-de-France*) (p. 2162) : son amendement n° 139 : rétablissement dans les budgets des collectivités locales de la liberté d'affectation du produit du versement transport ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales** [n° 0414 (97-98)] - Suite de la discussion - (3 juin 1998) - Après l'art. 5 (p. 2692) : se déclare opposé à l'amendement n° 98 de M. Alex Türk (possibilité pour les maires de mettre en commun leurs effectifs de policiers municipaux, notamment pour assurer la surveillance dans les transports en commun). Compétence exclusive de la police municipale lorsqu'il y a une réelle agression qui nécessite une arrestation ou l'établissement d'un procès-verbal - Art. 8 (*identification et équipement des agents de police municipale*) (p. 2700) : se déclare opposé à l'amendement n° 32 de la commission (présentation de caractéristiques ne pouvant entraîner aucune confusion avec les tenues de la police nationale).

LORIDANT (Paul), sénateur (Essonne) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Secrétaire de la délégation parlementaire pour l'Union européenne ; puis démissionne (JO Lois et décrets du 9 avril 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national du crédit.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire du conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

DÉPÔTS

Avis, déposé avec M. Jacques Oudin, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi d'orientation [n° 445 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0478 (97-98)] (4 juin 1998) - **Politique sociale.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, pour l'extension de la qualification d'Officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application de la Police nationale [n° 0485 (97-98)] (9 juin 1998) - **Police.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Comptes spéciaux du Trésor [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 45]** (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 (*JO Débats* du 13 février 1998) (p. 837) - Ministère : Premier ministre - *Crise irakienne* - Réponse le 13 février 1998 (p. 838) - **Relations internationales**

Questions orales sans débat :

n° 70 (*JO Débats* du 15 octobre 1997) (p. 2800) - Ministère : Equipement - *Réalisation de la "Tangentielle Sud", axe ferré entre Massy et Evry* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 22) - **Transports ferroviaires**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion - (22 janvier 1998) - Discussion générale** (p. 364, 365) : projet de loi conforme à la tradition d'accueil de la France. Assouplissement du regroupement familial. Aménagement de nouveaux droits au séjour pour les chercheurs. Droit d'asile. Fermeté de la politique d'immigration. Lutte contre le travail clandestin. Eloignement effectif des immigrants illégaux. Réduction administrative. Re conduite à la frontière. Politique de codéveloppement : rôle des collectivités locales. S'opposera au texte issu des travaux du Sénat mais assure le ministre de son soutien ferme et déterminé.

- **Suite de la discussion - (28 janvier 1998) - Art. 3 (création des cartes de séjour temporaire "scientifique" et "profession artistique et culturelle" - remplacement de la carte de séjour "membre de famille")** (p. 468) : difficultés

rencontrées pour l'accueil de scientifiques d'universités étrangères. Développement de la francophonie. Défense du rayonnement scientifique, culturel et universitaire de notre pays. Se déclare opposé à l'amendement n° 5 de suppression de la commission.

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)] - (22 avril 1998) - Discussion générale** (p. 1765) : Traité de Maastricht et troisième phase de l'Union économique et monétaire. Primauté du politique sur l'économie et la monnaie. Crise de la démocratie. Conseil de la politique monétaire. Droit à l'information du Parlement. (p. 1766) : importance de la question sociale. Conseil de l'Euro. Avenir de la Banque de France, service public et outil de l'aménagement du territoire et du développement de l'économie. Remise en cause du réseau des caisses. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen n'ont jamais approuvé les changements de statut de la Banque de France - **Art. 1er (intégration de la Banque de France au système européen de banques centrales)** (p. 1780, 1781) : indépendance des banques centrales et libéralisme économique. Politique monétaire européenne et ajustement sur la politique salariale. (p. 1785) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de Mme Marie-Claude Beaudou (soutien apporté par la Banque de France à la politique économique du Gouvernement sans préjudice des objectifs principaux de plus haut niveau d'emploi possible, de croissance économique et de stabilité des prix) - **Art. 4 (adaptation des compétences du Conseil de la politique monétaire)** (p. 1791) : rôle de ce Conseil et opportunité de son maintien - **Après l'art. 4** (p. 1792, 1793) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (mode de désignation des membres du Conseil de la politique monétaire) - **Après l'art. 6 ter** (p. 1796, 1797) : soutient l'amendement n° 18 de Mme Marie-Claude Beaudou (restauration du droit pour la Banque de France et de son réseau local de gérer les comptes clients) - **Art. 7 bis (études, analyses et statistiques)** (p. 1800) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 11 de la commission.

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1887) : conséquences sociales et fiscales à redouter de la mise en place de l'euro avec une banque centrale indépendante. Souhaite la naissance d'une nation européenne, de l'Atlantique à la Russie, privilégiant l'idée de confédération. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre la résolution.

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0402 (97-98)] - (29 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1991, 1992) : apprécie la prise en compte de la position du groupe communiste républicain et citoyen sur le développement des activités nationales de la Banque de France. Conséquences du traité de Maastricht. Rôle secondaire de la Banque de France au sein d'un système européen de banques centrales. Pouvoir de la Banque centrale européenne, indépendante de l'autorité légitimement élue. Vote du groupe communiste contre les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - Après l'art. 11** (p. 2090) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudou n° 119 (remboursement de la TVA acquittée par les collectivités locales sur l'ensemble de leurs dépenses de fonctionnement) - **Art. 15 (émission**

d'instruments financiers indexés sur le niveau général des prix) (p. 2100) : engagement du Gouvernement à indexer les instruments financiers sur l'inflation et à indexer les salaires sur l'évolution des prix. Indexation du taux du livret A sur les prix. (p. 2102) : discussion entre syndicats de salariés et représentants patronaux : possibilité d'une indexation des salaires sur les prix en dehors de l'ordonnance de 1958 - **Art. 25** (*définition de l'appel public à l'épargne*) (p. 2110) : son amendement n° 131 : nullité de plein droit de toute cession effectuée en violation d'une clause d'agrément pour les sociétés fermées ; adopté - **Après l'art. 27** : son amendement n° 132 : mobilisation de parts de fonds communs de créances non cotées auprès de la Banque de France et d'autres établissements bancaires ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Art. 44** (*gestion administrative et financière de l'Institut d'études politiques de Paris*) (p. 2195) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 117 (suppression de la majoration des droits d'inscription pour l'année universitaire 1992-1993) - **Art. 45** (*prélèvement sur l'Association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL*) (p. 2196, 2197) : soutient l'amendement de suppression n° 118 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 47 ou après l'art. 62** (p. 2209, 2210) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 124 (réparation des préjudices subis, non soumise à l'impôt sur le revenu, pour les fonctionnaires en Afrique du Nord pendant la Seconde Guerre mondiale) et n° 125 (revalorisation des sommes versées aux rapatriés). (p. 2211, 2212) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 127 (abrogation du décret du 16 novembre 1994 relatif aux commissions administratives de reclassement et réexamen des dossiers) - **Après l'art. 48** (p. 2219) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 120 (participation des représentants syndicaux ou associatifs aux comités d'orientation et de surveillance des zones franches) - **Après l'art. 48 ou après l'art. 52** (p. 2219, 2220) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 121 (montant des indemnités des élus des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants). Son amendement n° 122 : exonération temporaire au titre de la perte exceptionnelle de matière fiscale sur l'exercice 1997-1998, du prélèvement sur la dotation globale de fonctionnement du département de l'Essonne ; rejeté. (p. 2224) : différences entre les départements urbains et les départements ruraux. Situation difficile des maires de banlieue. Question de la légitimité du Sénat à s'exprimer au nom des collectivités locales - **Après l'art. 52** (p. 2236) : se déclare favorable à l'amendement n° 175 de M. Michel Charasse (extension aux conseils généraux et régionaux des dispositions relatives aux indemnités de fonction en vigueur pour les communes depuis 1884) - **Après l'art. 55** (p. 2241) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° 36 de la commission (consolidation de l'information sur les plans d'options et interdiction des attributions d'options pendant la période suivant la publication des comptes de l'entreprise) - **Avant l'art. 60** (p. 2242, 2243) : soutient l'amendement de Mme Marie-claude Beaudeau n° 123 (exclusion de la Caisse nationale de prévoyance de la liste des entreprises publiques privatisables) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2250) : compte tenu des amendements adoptés par la majorité de la Haute Assemblée, le groupe communiste républicain et citoyen s'opposera à ce projet de loi.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Après l'art. 32** (p. 2503, 2504) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 18 : contrôle du Conseil des marchés financiers avec possibilité de réaliser des contrôles sur place et sur pièces ; adopté - **Après l'art. 47 ter ou après l'art. 62** (p. 2532, 2533) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 15 (exonération fiscale des rappels de traitement perçus par les fonctionnaires anciens combattants rapatriés) et n° 16 (abrogation du décret du 16 novembre 1994 modifiant le fonctionnement des commissions administratives de reclassement des fonctionnaires ayant servi en Afrique du Nord). Rappel des engagements pris par M. Lionel Jospin,

candidat à l'élection présidentielle en avril 1995 - **Après l'art. 48** (p. 2534) : soutient l'amendement n° 13 de Mme Marie-Claude Beaudeau (composition des comités de zones franches urbaines étendues à des organisations syndicales représentatives) - **Art. 52 bis** (*modification du régime des dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2539, 2540) : le groupe communiste républicain et citoyen votera les amendements identiques de rétablissement n° 20 de Mme Anne Heinis et n° 54 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2560, 2561) : son désaccord avec la position de la commission des finances : défense de la privatisation et démembrement du secteur public. Avenir de la prestation spécifique dépendance. Le groupe communiste républicain et citoyen ne pourra pas voter ce projet de loi tel qu'il a été rectifié en nouvelle lecture.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions** [n° 0445 (97-98)] - (9 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2807, 2808) : surendettement. Lois du 31 décembre 1989 et du 8 février 1995. Evolution vers le surendettement passif. Engorgement des commissions de surendettement. Dispositif proposé par le Gouvernement destiné à résoudre les cas d'insolvabilité les plus graves. Se déclare opposé à l'inclusion des dettes fiscales, votée par l'Assemblée nationale. Malgré certaines réserves, propose l'adoption de ce volet du projet de loi, sous réserve des amendements votés par la commission.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Avant l'art. 42** (p. 3167) : son amendement n° 252 : impossibilité pour toute personne qui assistera un débiteur devant la commission de surendettement de se faire payer ; adopté - **Après l'art. 42 (par priorité)** (p. 3168) : s'oppose à l'amendement n° 510 de la commission (information des services sociaux et du fonds social pour le logement dans le cas d'un surendettement) - **Art. 42** (*modification de la composition de la commission de surendettement des particuliers*) (p. 3171, 3172) : accepte l'amendement n° 156 de la commission des lois saisie pour avis (présence, avec voix consultative, au sein de la commission de surendettement, d'un représentant des services sociaux du département désigné par le président du conseil général). (p. 3172) : son amendement n° 254 : suppression de la participation d'un représentant des locataires désigné par le fonds de solidarité pour le logement ; adopté - **Avant l'art. 44** (p. 3173) : son amendement, déposé à titre personnel, n° 297 : interdiction pour tout débiteur ayant déjà saisi la commission de surendettement et ayant refusé le plan déposé de redéposer un dossier dans un délai de trois ans sauf changement significatif de sa situation ; adopté - **Art. 44** (*modification de la procédure applicable devant la commission*) (p. 3174) : son amendement n° 255 : suppression de la référence à la gratuité de l'audition de toute personne dont le témoignage peut paraître utile à la commission de surendettement ; adopté - **Art. 45** (*saisine du juge de l'exécution pour vérification des créances*) (p. 3177, 3178) : s'oppose aux amendements n° 364 de Mme Odette Terrade et n° 445 de M. Philippe Darniche (prolongation de dix jours du délai dont dispose le débiteur pour contester l'état du passif et saisir le juge de l'exécution) - **Art. 46** (*saisine du juge, en cas d'urgence, afin de suspendre les procédures d'exécution*) (p. 3178) : son amendement n° 256 : possibilité pour le président de la commission et le représentant local de la Banque de France de saisir le juge ; adopté - **Art. 47** (*modification des pouvoirs de la commission en cas d'échec de la conciliation*) (p. 3180) : ses amendements n° 257 et n° 258 : possibilité pour la commission de surendettement de différer le paiement d'une partie des dettes en cas d'échec de la phase de conciliation ; adoptés. Son amendement n° 259 : suppression du plafonnement au taux d'intérêt légal du taux applicable dans le cadre des recommandations ; adopté - **Art. 48** (*institution d'une possibilité de moratoire et d'effacement des dettes en cas d'échec de la phase de conciliation*) (p. 3181) : son amendement n° 260 :

suppression du régime spécifique applicable aux cautions surendettées ; adopté. : son amendement n° 261 : exclusion de la dette fiscale, parafiscale ou envers des organismes de sécurité sociale des champs d'application des moratoires ; adopté. (p. 3184, 3185) : ses amendements n° 262 : exclusion de la dette fiscale, parafiscale ou envers des organismes de sécurité sociale, du champ d'application du moratoire ; et n° 263 : prise en compte possible de l'équité dans la réduction ou l'effacement des créances ; adoptés. Son amendement de coordination n° 264 ; adopté - Après l'art. 48 : son amendement n° 265 : renforcement du lien entre les recommandations des commissions de surendettement et les accords de remises consenties par les directeurs des services fiscaux ; adopté - Art. 49 (*pouvoirs du juge en cas de contestation des recommandations de la commission*) (p. 3186) : son amendement rédactionnel n° 266 ; adopté - Art. 51 (*inscription au fichier des incidents de crédits aux particuliers*) : son amendement n° 298 : date d'inscription du débiteur ; retiré. (p. 3188) : son amendement n° 299 : limitation à huit ans de l'inscription au fichier des incidents de paiement ; adopté - Art. 51 bis (*adaptation des frais d'huissier aux cas de surendettement*) (p. 3189) : son amendement de suppression n° 267 ; adopté - Art. 51 ter (*suppression de la taxe forfaitaire sur les actes des huissiers de justice*) (p. 3190) : son amendement de suppression n° 268 ; adopté.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) (p. 3532, 3533) : surplus prévisible de recettes fiscales. Conséquences de la crise asiatique. Ambiguïté du pacte de stabilité. Concertation avec les élus locaux. Appelle l'attention du Gouvernement sur les collectivités locales dans le budget pour 1999.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4165, 4166) : objectifs de la décentralisation. Bilan des lois de 1982-1983. Amplification des inégalités entre les collectivités locales. Intercommunalité. Attachement à une décentralisation s'appuyant sur les collectivités locales.

- **Proposition de loi portant extension de la qualification d'officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application de la police nationale [n° 0532 (97-98)]** - (4 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4206) : droit à la sécurité. Police de proximité. Renforcement des moyens en officiers de police judiciaire de la police nationale. Diminution prévisible du nombre des commissaires de police. Sa proposition de loi déposée sur le même sujet. Annonce d'un amendement portant sur la durée du service effectif pour l'accès à la qualification d'officier de police judiciaire. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, soutient cette proposition de loi - **Art. unique (modalités d'accès à la qualification d'officier de police judiciaire)** (p. 4208) : son amendement n° 1 : critère de l'ancienneté déterminée à partir des années de services effectifs en qualité de titulaire ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4718, 4719) : rétablissement par le Gouvernement des allocations familiales après consultation des associations familiales. Défense des familles. Soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-93 (renforcement du dispositif de décade pour les contribuables les plus modestes) - Après l'art. 2 (p. 4729, 4731) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-100 (prise en compte des cotisations mutualistes volontaires dans les éléments déductibles du revenu imposable des salariés). Favorable au développement de la couverture mutualiste complémentaire. (p. 4734) : reprend l'amendement retiré par M. Jean-Luc Mélenchon n° I-50 (application aux produits financiers de l'impôt sur le revenu suivant les règles applicables aux traitements et aux salaires) ; rejeté. Mondialisation financière : taxation des revenus du capital

inférieure à celle des revenus du travail. Menace pour les acquis sociaux - **Après l'art. 5** (p. 4764) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-104 (majoration des sommes perçues au titre de l'imposition forfaitaire des entreprises) - **Art. 8 (augmentation du barème de l'imposition de solidarité sur la fortune)** (p. 4774, 4775) : attachement du groupe communiste républicain et citoyen à l'impôt de solidarité sur la fortune. Dépôt d'une proposition de loi destinée à renforcer l'efficacité de l'impôt de solidarité sur la fortune : réforme nécessaire. Définition d'un impôt moderne sur le capital : résolution de certains problèmes sociaux - **Après l'art. 14 ter** (p. 4804, 4805) : intervient sur l'amendement n° I-12 de la commission (rapport du Gouvernement au Parlement sur les propositions de la commission créée par la loi du 13 mai 1991, au sujet du régime fiscal spécifique à la Corse). Comme M. Jean Arthuis, souhaite le retour au droit commun en cas d'absence de conclusions de la commission.

- **Suite de la discussion - (24 novembre 1998) - Art. 29 (par priorité) (réforme de la taxe professionnelle)** (p. 4864, 4865) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, n° I-120 et n° I-121 (instauration d'un mécanisme de dégrèvement). Importance de la prise en charge par l'Etat de la taxe professionnelle. Article 34 de la Constitution. Dépendance budgétaire des collectivités territoriales à l'égard de l'Etat. Absence de garantie aux collectivités locales de ressources pérennes. Règles d'évolution des dotations d'Etat. Préférence du groupe communiste républicain et citoyen pour le mécanisme de dégrèvement. Cristallisation de la part des bases relative aux salaires dans l'assiette de la taxe professionnelle. Autonomie des collectivités locales - **Art. 40 (par priorité) (enveloppe normée des concours de l'Etat aux collectivités territoriales)** (p. 4883) : soutient l'amendement n° I-132 de Mme Marie-Claude Beaudou (fixation à 50 % de la fraction du taux de croissance du produit intérieur brut prise en compte dans le calcul du mode de progression de l'enveloppe normée). Position du groupe communiste républicain et citoyen. Pacte de stabilité. Contrat de croissance et de solidarité. Indexation progressive sur la croissance. Amendements de la commission des finances. (p. 4886) : changement de position de la majorité sénatoriale - **Après l'art. 29 (par priorité)** (p. 4900) : se déclare favorable à l'amendement n° I-62 de M. Pierre Hérisson (assujettissement de France Télécom au droit commun de la fiscalité directe locale). Entreprise de droit commun. Dérégulation du marché des télécommunications. Exemple de la commune des Ulis. (p. 4902, 4903) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, n° I-131 (impossibilité pour l'Etat d'utiliser la dotation de compensation de taxe professionnelle comme variable d'ajustement) et n° I-130 (application de la répartition des dotations du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France selon le principe retenu pour la dotation de solidarité urbaine). Compensation partielle des recettes des collectivités locales. Potentiel fiscal par habitant. Stabilité des budgets communaux. (p. 4904) : soutient l'amendement n° I-128 de Mme Marie-Claude Beaudou (exonération pour les bénéficiaires de minima sociaux de la taxe foncière sur les propriétés bâties). Dégrèvement de la taxe d'habitation. Coût dérisoire de cette mesure - **Art. 19 (application du taux réduit de TVA aux abonnements souscrits pour la fourniture de gaz et d'électricité)** (p. 4910, 4911) : soutient l'amendement n° I-111 de Mme Marie-Claude Beaudou (extension du taux réduit de TVA aux réseaux de chaleur). Réduction du taux de TVA sur un certain nombre de biens et de services. Géothermie. Coût de la mesure. (p. 4912) : euro-incompatibilité.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Art. 28 (réduction du taux de l'impôt fiscal)** (p. 5010) : ses amendements n° I-138 de précision n° I-137 : possibilité de distribuer sans précompte d'autres bénéfices que ceux qui proviennent de dividendes perçus ; devenus sans objet.

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1998) - Art. 43 et Etat A annexé (équilibre général du budget)** (p. 5056, 5057) : le groupe communiste républicain et citoyen se

déclare opposé à l'amendement n° I-43 de la commission (minoration des dépenses). Proposition par la majorité sénatoriale d'un "budget alternatif". Choix de la commission des finances en matière de réduction des dépenses - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5085, 5087) : crise financière en Asie. Volonté de relance économique et de justice fiscale et sociale. Amendements proposés par le groupe communiste républicain et citoyen. Budget d'économie proposé par la majorité sénatoriale. Mesures relatives aux collectivités territoriales. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce texte.

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (28 novembre 1998) - rapporteur spécial de la commission des finances pour les comptes spéciaux du Trésor (p. 5257, 5259) : évolution des crédits. Maîtrise aléatoire des crédits de comptes de prêts à des Etats étrangers. Dotations aux entreprises. Reports de soldes d'une année sur l'autre. Fonds d'aménagement de la région d'Ile-de-France, FARIF. Fonds d'intervention pour les aéroports et les transports aériens, FIATA. Taxes sur l'aviation civile et d'aéroport. Fonds national de développement du sport. Fonds national de développement de la vie associative. Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Fonds forestier national, FFN. Dotations aux entreprises publiques. Compte de privatisation. Privatisation du Crédit Lyonnais. La commission des finances vous invite à approuver les comptes spéciaux du Trésor, sous réserve de l'adoption de son amendement.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6035) : dans la première partie du projet de loi de finances, son dépôt d'un amendement identique à l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° II-151 (extension aux salariés et aux retraités de la déductibilité fiscale des cotisations mutualistes). Aide aux revenus modestes, ne cotisant pas à une assurance maladie complémentaire. Soutien au mouvement mutualiste. Invite le Sénat à voter l'amendement n° II-151 précité de Mme Marie-Claude Beaudeau. (p. 6044) : rappel du combat de Joseph Caillaux pour faire adopter l'impôt progressif sur le revenu. Insuffisance des impôts directs en France par rapport à un certain nombre d'Etats européens. Le groupe communiste républicain et citoyen demande au Gouvernement une baisse beaucoup plus rapide de la TVA. Se déclare opposé à l'amendement n° II-103 de la commission (réduction progressive de l'impôt sur le revenu pour les années 1999, 2000, 2001 et 2002). Proposition en contradiction avec l'esprit de la République. (p. 6045) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-154 (relèvement du seuil d'application de la décote au cours des prochaines années).

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Art. 70 septies** (*utilisation par les administrations fiscales du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques*) (p. 6122) : conciliation de deux obligations constitutionnelles : préservation des libertés et paiement des impôts dus à la collectivité. Se déclare favorable aux amendements de suppression n° II-130 de la commission et n° II-156 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Délai supplémentaire de réflexion. Souhaite l'avis des commissions des lois des deux assemblées - **Art. 73** (*exonération facultative de taxe professionnelle des entreprises de spectacles*) (p. 6145, 6146) : soutient l'amendement n° II-160 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité pour les collectivités locales et leurs groupements dotés d'une fiscalité propre d'exonérer totalement de taxe professionnelle les salles de cinéma associatives ou créées à l'initiative des collectivités locales). Développement des activités culturelles. Exemple des départements de la Seine-Saint-Denis et du Gers.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)]** - (14 décembre 1998) - **Après l'art. 12** (p. 6357) : son amendement n° 11 : prolongation d'un an du délai ouvert pour la transformation des contrats multisupports ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - **Après l'art. 16 quinquies** (p. 6421) : se déclare favorable à l'amendement n° 39 de M. Michel Charasse (taxation atténuée appliquée à la prime attribuée aux joueurs et à l'encadrement technique de l'équipe de France de football à la suite de la victoire en finale de la coupe du monde). (p. 6423) : son amendement n° 42 : possibilité pour les sociétés d'assurance de constituer des provisions de gestion ; adopté.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6532, 6533) : décision du Conseil constitutionnel relative aux transferts de compétences portant atteinte à l'exercice de la souveraineté nationale. Rejet du traité d'Amsterdam : communautarisation des questions de sécurité, d'asile et d'immigration. Nécessité d'inverser le principe de subsidiarité. Rôle de la France : "républicaniser" la construction européenne. Ne votera pas cette réforme de la Constitution.

LORRAIN (Jean-Louis), sénateur (Haut-Rhin) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national du syndrome immunodéficientaire acquis (sida).

Membre suppléant du comité national de l'organisation sanitaire et sociale ; en démissionne (JO Lois et décrets du 17 décembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme (29 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 195 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale portant ratification et modification de l'ordonnance n° 96-1122 du 20 décembre 1996 relative à l'amélioration de la santé publique à Mayotte [n° 0293 (97-98)] (12 février 1998) - **Collectivités territoriales d'outre-mer.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 236 (97-98)] , modifiée par l'Assemblée nationale, relative au régime local d'assurance maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0352 (97-98)] (25 mars 1998) - **Sécurité sociale.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Outre-mer (aspects sociaux) [n° 0070 (98-99), tome 7] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 20 (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1845) - Ministère : Santé - *Compensation des charges liées à la visite préanesthésique* - Réponse le 24 avril 1998 (p. 1846) - **Médecins**

n° 63 (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6552) - Ministère : Affaires européennes - *Accords de Vienne entre la Suisse et l'Union européenne* - Réponse le 18 décembre 1998 (p. 6552) - **Relations internationales**

Questions orales sans débat :

n° 192 (JO Débats du 11 février 1998) (p. 779) - Ministère : Culture - *Droit de prêt à la charge des bibliothèques* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1517) - **Propriété littéraire, artistique et intellectuelle**

n° 193 (JO Débats du 11 février 1998) (p. 779) - Ministère : Enseignement scolaire - *Enseignement du latin et du grec* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1915) - **Langues anciennes**

n° 210 (JO Débats du 25 mars 1998) (p. 1267) - Ministère : Intérieur - *Mode d'élection des parlementaires européens* - Réponse le 6 mai 1998 (p. 2006) - **Elections européennes**

n° 369 (JO Débats du 13 novembre 1998) (p. 4422) - Ministère : Education nationale - *Classes préparatoires aux grandes écoles* - Réponse le 16 décembre 1998 (p. 6396) - **Enseignement**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à diminuer les risques de lésions auditives lors de l'écoute de baladeurs et de la fréquentation des discothèques [n° 0194 (97-98)]** - (15 janvier 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 194, 195) : législation en vigueur. Exposition à des niveaux sonores élevés. Dégradations précoces des performances auditives. Nécessité d'une législation protégeant la santé des jeunes. Baladeurs pour enfants. Limitation du niveau sonore dans les concerts et les discothèques. Extension de cette limitation à tous les lieux de production et de diffusion de musique amplifiée. Contrôle du respect de la loi et sanctions. Obligation de détenir un sonomètre et d'afficher un message sanitaire à l'intention du public - **Art. 2 (limitation de la puissance sonore des jouets musicaux)** (p. 198) : examen par la Commission européenne de la loi de 1996 sur les baladeurs - **Art. 3 (limitation du niveau sonore dans les lieux de production et de diffusion de musique amplifiée)** (p. 199) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (augmentation de ce niveau).

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux [n° 0260 (96-97)]** - (5 février 1998) - **Art. 12 (cause d'exonération - Art. 1386-11 du code civil)** (p. 709, 710) : dangers économiques de la suppression de l'exonération des responsabilités pour risque de développement. Obligation de sécurité. Réparation des risques de collectivité. Assurabilité, produits de santé.

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction [n° 0291 (96-97)]** - (11 février 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 829) : conséquences des essais chimiques. Importance de l'Observatoire international. "Guerre en blouses blanches".

- **Projet de loi portant ratification et modification de l'ordonnance n° 96-1122 du 20 décembre 1996 relative à l'amélioration de la santé publique à Mayotte [n° 0195 (97-98)]** - (24 février 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 894, 896) : recours aux ordonnances. Caractéristiques démographiques et sociales de Mayotte. Situation et transformation de l'hôpital en établissement public de santé territorial. Statut du personnel. Financement. Réforme du statut de la caisse de prévoyance sociale. Institution d'une contribution sociale. Modifications apportées par l'Assemblée nationale. Codification des dispositions relatives à Mayotte. Au nom de la commission des affaires sociales, propose l'adoption de ce texte sans modification.

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle - Deuxième lecture [n° 0236 (97-98)]** - (2 avril 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1428) : règle de la territorialité et cas des retraités hors région. Liste des bénéficiaires. Consolidation du régime local d'assurance maladie complémentaire. Intérêt des apports de l'Assemblée nationale. Transposition possible au régime local d'assurance maladie des salariés agricoles. Tarification des risques d'accident du travail. Financement et champ d'application du régime. (p. 1429) : la commission des affaires sociales unanime propose au Sénat d'adopter cette proposition de loi sans modification.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture [n° 0360 (96-97)]** - (21 avril 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1713) : inquiétude pour la recherche médicale et pharmaceutique. Souhaite que la position du Sénat soit défendue en CMP.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2843, 2844) : situations d'exclusion extrême. Accès aux soins. Centre d'hébergement et d'accueil des populations sans abri de Nanterre. Consultation de précarité dans les hôpitaux de l'Assistance publique de Paris. Insuffisance des dispositions relatives à la prévention dans le texte en projet. Médecine scolaire. Prochain dépôt d'un projet de loi instituant la couverture maladie universelle. Alcoolisme. Programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins.

- **Déclaration du Gouvernement relative à la politique de réduction des risques en matière de toxicomanie** - (16 juin 1998) (p. 3277, 3278) : résultats et limites des traitements de substitution. Se déclare opposé à la banalisation du cannabis. Place de l'alcool dans les toxicomanies. Associations. Objectif de sevrage et de réinsertion du toxicomane. Structures d'accueil pour les toxicomanes SDF. Propos de M. Jacques Chirac devant la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

- **Proposition de loi permettant à des fonctionnaires de participer à des entreprises innovantes [n° 0505 (97-98)]** - (22 octobre 1998) - **Discussion générale** (p. 3954, 3955) : valorisation nécessaire des résultats excellents de la recherche publique française dans le secteur privé. Perspectives dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Approuve l'assouplissement des règles statutaires de la fonction publique. Priorité maintenue à la recherche publique. Demande la valorisation de la fonction d'enseignant des chercheurs. Vote de cette proposition de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999** [n° 0050 (98-99)] - (12 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4402, 4405) : réponse apportée par les gouvernements Balladur et Juppé aux déséquilibres du régime général d'assurance maladie et à la dérive des dépenses de médecine ambulatoire. Confiance aux professionnels de santé préférée à un encadrement rigoureux des dépenses de santé. Démocratie sanitaire. Absence de mesures pour juguler la dérive des comptes des régimes de retraite par répartition. Absence de politique familiale. Désengagement de l'Etat à l'égard des familles. Proposition de création d'un groupe de réflexion sur la famille et d'une épargne famille. Situation financière, des régimes de retraite par répartition. Régimes spéciaux. Votera les amendements de la commission des affaires sociales.

- **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - **Titre II (dispositions relatives aux ressources)** - **Avant l'art. 2** (p. 4430) : situation des travailleurs frontaliers - **Art. 2 (affectation des excédents de la contribution sociale de solidarité des sociétés, CSSS, au Fonds de solidarité vieillesse, FSV, et création, au sein du FSV d'un fonds de réserve pour les retraites)** (p. 4434, 4435) : régime des retraites complémentaires des salariés du secteur privé. Vieillesse de la population. Interrogation sur l'efficacité d'instituer par le biais du fonds de garantie des régimes de retraite par répartition. Maintien du pouvoir d'achat des retraités - **Après l'art. 2** (p. 4442) : soutient l'amendement n° 49 de M. Jean Arthuis (consolidation des régimes de retraite par répartition) - **Art. 11 bis (majoration des droits sur le tabac)** (p. 4464, 4465) : souhait de prélèvements identifiés et attribués explicitement à la prévention - **Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie)** - **Section 1 (branche famille)** - **Après l'art. 13** (p. 4472) : son amendement n° 50, identique à l'amendement n° 46 de la commission (maintien à dix ans et à quinze ans des majorations des allocations familiales) ; retiré - **Section 2 (branche maladie)** - **Art. 22 bis (facturation détaillée des fournitures utilisées par les professionnels de santé - art. L. 162-1-8 du code de la sécurité sociale)** (p. 4497) : soutient l'amendement n° 51 de M. Jacques Baudot (suppression de l'alinéa prévoyant un arrêté ministériel afin de déterminer le contenu des informations devant figurer sur le devis).

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - **Art. 27 (régulation des dépenses des établissements des services sociaux et médico-sociaux financées par l'assurance maladie - art. 11-1, 27-1 à 27-5 de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 et art. L. 174-7 du code de la sécurité sociale)** (p. 4520, 4521) : se déclare favorable à l'amendement n° 32 de la commission (répartition des dotations régionales en dotations départementales par le directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation). Nécessité de conforter le directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation dans sa mission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4552, 4553) : nécessité d'une éducation de la population à la demande de soins. Développement de la responsabilité de la population face à la consommation, de la profession médicale et des gestionnaires dans la lutte contre le gaspillage. Mise en évidence des insuffisances. Votera le texte issu des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5398, 5399) : intervient sur l'amendement n° 11-19 de la commission (réduction des crédits). Interrogations sur les moyens financiers nécessaires à l'accueil des étudiants étrangers. Réforme des études médicales. Statut social de l'étudiant.

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (30 novembre 1998) (p. 5408, 5409) : diminution continue de l'effort de recherche. Faible progression des crédits pour 1999. Référence à la proposition de loi de M. Pierre Laffitte, adoptée par le Sénat, relative à la création d'entreprises innovantes par les chercheurs. Difficultés de la recherche publique : absence de valorisation, manque de diffusion de l'innovation, insuffisance des retombées industrielles. Conseil national de la science. Développement nécessaire de la mobilité des chercheurs. Réforme du Centre national de la recherche scientifique. Inquiétudes des chercheurs. Interrogations au sujet du futur projet de loi destiné à rapprocher la recherche publique et l'entreprise. Demande des précisions sur la création d'une Agence nationale d'essais thérapeutiques. Evoque la nécessité d'un grand débat sur la politique de recherche publique. Absence de traduction dans ce projet de budget de la haute ambition affichée par le ministre pour la recherche française.

Outre-mer

- (1er décembre 1998) - **Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales** (p. 5460, 5461) : forte augmentation des crédits relatifs à l'emploi et au logement. Inégalité dans la répartition du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer, FEDOM. Nécessité d'une politique de création d'emplois. Diminution des charges sociales. Souhaite l'extension du FEDOM à Mayotte. Insuffisance de la politique d'égalité sociale. La commission des affaires sociales s'en remet à la sagesse du Sénat sur ce projet de budget.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 - Nouvelle lecture** [n° 0089 (98-99)] - (2 décembre 1998) - **Art. 31 bis (mise en place d'un dispositif de cessation anticipée d'activité pour les travailleurs de l'amiante)** (p. 5592) : votera l'article 31 bis - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5601) : se félicite du rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture. Souhait d'accroissement de l'effort social de la nation en faveur des familles. Caractère indispensable des dispositions transitoires concernant la cessation d'activité des médecins. Régulation des dépenses de médecine de ville. Transparence des prix des prothèses dentaires. Avec le groupe de l'Union centriste, votera le projet de loi modifié par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage - Deuxième lecture** [n° 0075 (98-99)] - (22 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6658, 6659) : travail éducatif indispensable. Conséquences des dispositions votées par l'Assemblée nationale. Atteinte au secret médical par le biais de la procédure d'alerte médicale. Priorité à donner au dialogue, à la prévention et à l'information. Caractère démesuré de la fouille des véhicules. Opposé au droit des fédérations sportives de prononcer des injonctions à titre disciplinaire. Détection des produits dopants. Nécessité d'une démarche éthique et déontologique des professionnels sportifs - **Art. 3 bis (déclaration nominale obligatoire des cas présumés de dopage)** (p. 6670) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de la commission (obligation pour le médecin consulté en vue de la délivrance d'un certificat à la pratique sportive ou à la compétition de refuser ce certificat s'il constate des symptômes de dopage) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6686, 6687) : se réjouit de l'issue de la discussion. Avancée en matière de lutte contre le dopage. Besoin de développer une politique de santé publique.

LOUECKHOTE (Simon), sénateur (Nouvelle-Calédonie) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; en démissionne ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 24 juin 1998) ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 9 juillet 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

DÉPÔTS

Projet de loi organique, déposée avec MM. Daniel Millaud et Marcel Henry, tendant à modifier les articles 1er et 2 de la loi organique n° 94-100 du 5 février 1994 sur le Conseil supérieur de la magistrature [n° 0318 (97-98)] (3 mars 1998) - **Magistrature.**

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec MM. Daniel Millaud et Marcel Henry, tendant à modifier l'article 65 de la Constitution [n° 0319 (97-98)] (3 mars 1998) - **Constitution.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0196 (97-98)] - (5 février 1998) - Discussion générale (p. 698, 700) :** inopportunité de l'extension à la Nouvelle-Calédonie de certaines dispositions de la loi de 1978 sur la responsabilité et l'assurance des constructeurs. Validation des concessions d'endigage sur le domaine maritime. Evolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie. Bilan des dix années consécutives aux accords de Matignon. "Préalable minier". Transformation du scrutin d'autodétermination prévu en 1998 en un scrutin de ratification d'une solution consensuelle. Engagement des pourparlers politiques et institutionnels. Attachement à la République française.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)] - (30 juin 1998) - Discussion générale (p. 3640, 3642) :** hommage à Jean-Marie Tjibaou et à Jacques Lafleur. Accord de Nouméa du 5 mai dernier. Maintien de l'actuel projet de société. Spécificité du territoire de Nouvelle-Calédonie. Soutien de la France. Aide de l'Etat. Rayonnement de la France. Conséquences de la colonisation. Accès à la pleine souveraineté. Identité mélanésienne. Citoyenneté calédonienne. Principe d'un exécutif local. Votera ce projet de loi constitutionnelle.

- **Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie - (6 juillet 1998) - Explications de vote (p. 17, 18) :** histoire institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie. Accords de Matignon. Accord de Nouméa du 5 mai dernier. Leçon de démocratie. Identité des Mélanésiens. Référence à la période coloniale. Rayonnement de la France. Maintien de la paix et de la stabilité institutionnelle. Votera ce projet de loi constitutionnelle.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5480, 5482) : stabilité institutionnelle grâce à l'accord de Nouméa. Effet de la crise minière en Nouvelle-Calédonie. Non-prolongation du

dispositif d'incitation fiscale dit "loi Pons" ; effet sur les projets d'investissements d'Air Calédonie International.

LUART (Roland du), sénateur (Sarthe) RI.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire de l'Etablissement public Autoroutes de France ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 13 novembre 1998).

Membre titulaire de la délégation pour les communautés européennes.

Membre titulaire du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre titulaire du comité directeur du Fonds d'investissements pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - I - Services généraux [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 35] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs [n° 0346 (96-97)] - (15 janvier 1998) - Discussion générale (p. 203, 204) :** groupe sénatorial "Chasse et pêche". Evolution du droit de la chasse en France. Articulation entre le droit interne et le droit communautaire et international. Principe de la fixation par la loi de l'échelonnement des dates de clôture. Plans de gestion des espèces. Nécessité de réviser la directive du Conseil de 1979 sur la conservation des oiseaux sauvages. Souhaite l'adoption de ce texte à l'unanimité - **Art. unique (p. 214, 216) :** son amendement n° I : harmonisation de l'échelonnement des

dates de fermeture de la chasse avec la mise en oeuvre des plans de gestion des espèces ; adopté. Dépôt d'une autre proposition de loi sur l'organisation de la chasse en France - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 217, 218) : engagement du groupe sénatorial "Chasse et pêche" d'examiner, à fin d'expertise, les amendements du groupe communiste républicain et citoyen. Attitude du groupe socialiste. Souhait d'un consensus. Non-transmission des rapports à la Commission européenne.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie** [n° 0497 (97-98)] - (30 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3651, 3652) : consultation référendaire des habitants de Nouvelle-Calédonie. Elaboration de la loi organique. La majorité des sénateurs du groupe des RI votera ce projet de loi constitutionnelle. Réserves sur le préambule de l'accord de Nouméa. Maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4644, 4647) : dépenses nouvelles. Création de 3 000 emplois de fonctionnaires. Emplois-jeunes. Coût des rémunérations publiques. Revalorisation des retraites. Risques de dérapage des dépenses publiques. Dette de l'Etat. Prise en charge d'impôts locaux par le budget de l'Etat. Relations financières entre la France et la Communauté européenne. "Budget alternatif" proposé par la commission des finances. Prélèvements obligatoires. Réforme de la fiscalité. Effets de la réforme de la CSG. Situation des cadres français. Fiscalité de la famille. Fiscalité de l'épargne. Mise en place de l'euro. Dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement. Collectivités locales.

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 (par priorité)** (*suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels*) (p. 4827) : son amendement, soutenu par M. Jean-Philippe Lachenaud, n° I-158 : modalités d'exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit sur les bois et forêts en propriété individuelle ; retiré.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I - Services généraux

- (26 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances. Son intervention et ses amendements présentés par M. Jean-Philippe Lachenaud (p. 5091, 5094).

LUC (Hélène), sénateur (Val-de-Marne) présidente du groupe CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires.

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée en application de l'article 73 bis du Règlement, avec plusieurs de ses collègues, sur EURO 1999 - 25 mars 1998 - Rapport sur l'état de la convergence et recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport (n° E-1045) [n° 0378 (97-98)] (7 avril 1998) - Union européenne.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à améliorer la représentation parlementaire au sein de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [n° 0436 (97-98)] (19 mai 1998) - **Parlement.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à abaisser l'âge d'éligibilité des sénateurs [n° 0496 (97-98)] (12 juin 1998) - **Elections sénatoriales.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune [n° 0567 (97-98)] (18 septembre 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Impôt de solidarité sur la fortune.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant création d'une délégation aux droits des femmes au Parlement [n° 0039 (98-99)] (27 octobre 1998) - **Parlement.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement technique [n° 0067 (98-99), tome 6] (19 novembre 1998) - **Lois de finances.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, assurant la parité des femmes et des hommes dans la vie publique [n° 0120 (98-99)] (14 décembre 1998) - **Elections.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer la présence d'une infirmière ou d'un infirmier dans chaque groupe scolaire [n° 0121 (98-99)] (14 décembre 1998) - **Etablissements scolaires.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 183) - Ministère : Emploi - *Réponses au mouvement des chômeurs* - Réponse le 16 janvier 1998 (p. 183) - **Chômage**

n° 5 (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3843) - Ministère : Education nationale - *Mouvement des lycéens* - Réponse le 16 octobre 1998 (p. 3844) - **Lycées**

Questions orales sans débat :

n° 240 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1677) - Ministère : Industrie - *Avenir de l'usine Renault de Choisy-le-Roi* - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2338) - **Industrie automobile**

n° 283 (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2408) - Ministère : Enseignement scolaire - *Mise en oeuvre d'une politique de la psychologie scolaire* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3401) - **Psychologie**

n° 326 (JO Débats du 15 octobre 1998) (p. 3834) - Ministère : Equipement - *Transferts d'activités de l'aéroport d'Orly* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3863) - **Aéroports**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives [n° 0243 (97-98)]** - (4 février 1998) - **Discussion générale** (p. 632, 634) : exécution de Karla Tucker au Texas. Stade de France, exceptionnelle réalisation. Tragique accident de montagne ayant frappé une classe de Montigny-le-Bretonneux; sécurité des activités sportives en montagne. Report du délai d'homologation des enceintes sportives. Coût de la mise en conformité pour les collectivités locales; difficultés administratives. Réserves sur l'extension de la peine complémentaire d'interdiction de stade aux infractions commises à l'extérieur des enceintes sportives. Vérification de la capacité des éducateurs sportifs ressortissants d'autres pays de l'Union européenne. Régime des exclusivités sportives et liberté de l'information. Vote de ce projet de loi par le groupe communiste républicain et citoyen.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - **Art. 4 (organisation de la réduction du temps de travail sous forme de jours de repos et utilisation du compte épargne-temps)** (p. 1171) : soutient l'amendement n° 57 de M. Guy Fischer (nouvelle rédaction de l'article 4 en limitant la mise en oeuvre des dispositions relatives au repos compensateur aux entreprises dans lesquelles des accords collectifs mettent en place une réduction d'horaires allant plus loin que celle prévue dans le projet de loi).

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E-1045) [n° 0382 (97-98)]** - (23 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1856, 1858) : choix humaniste européen du groupe communiste républicain et citoyen contre l'Europe libérale de l'argent et du chômage. Pacte de stabilité, synonyme d'austérité pour les années à venir. Première prise en compte de l'emploi dans la construction européenne au sommet de Luxembourg, à l'initiative du Gouvernement français. Création de l'euro. Transfert du pouvoir économique et financier à la Banque centrale européenne sans contrôle de la souveraineté nationale. Demande un référendum sur le passage à la monnaie unique. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre la résolution de la commission des finances.

- **Hommage solennel à Victor Schoelcher** - (28 avril 1998) (p. 1933, 1934) : hommage à Paul Vergès, sénateur de la Réunion. Abolition de l'Esclavage. Rôle de Victor Schoelcher. Formes contemporaines d'asservissement. Travail des enfants.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - **Après l'art. 38** (p. 2164, 2165) : intervient sur l'amendement n° 110 de Mme Danielle Bidard-Reydet (mise en oeuvre d'un plan de rattrapage d'encadrement scolaire dans le département de la Seine-Saint-Denis avec la création de 800 postes budgétaires pour la rentrée scolaire de 1998). Exemple du collège Matisse de Choisy-le-Roi. Zones d'éducation prioritaire.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0416 (97-98)]** - (28 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2592, 2594) : nécessaire harmonisation de la lutte contre le dopage. Refus du sport terni par le dopage. Dénaturation du sport, enjeu

économique. Crédits inscrits au budget de la jeunesse et des sports. Amendements proposés par le groupe CRC - **Art. 2 (contrôle médical préalable à la délivrance des licences sportives)** (p. 2595) : sur l'amendement n° 1 de la commission (production par les candidats à la licence sportive d'un certificat de non contre-indication à la pratique sportive), son sous-amendement n° 45 : remboursement de l'examen médical institué à l'article 2 ; devenu sans objet - **Après l'art. 2** (p. 2596) : son amendement, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 46 : concours de l'ensemble des médecins à la lutte contre le dopage ; retiré - **Art. 4 (contribution des fédérations sportives à la politique de prévention du dopage)** (p. 2598) : son amendement n° 47 : rôle des fédérations sportives ; rejeté - **Art. 9 (compétences du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage)** (p. 2604, 2605) : son amendement, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 48 : rôle de la cellule scientifique dans la mise en oeuvre du suivi médical en faveur des sportifs de haut niveau ; retiré. Ses amendements, n° 49 : mise en place d'une conférence de consensus chargée de faire le point sur l'ensemble des questions scientifiques relatives au dopage ; et n° 50 : conventions de recherche signées par le Conseil avec les laboratoires et les centres de recherche universitaires ; rejetés ; et n° 51, sur le même objet que l'amendement n° 14 de la commission (remise au Parlement du rapport annuel d'activité du Conseil et publicité de celui-ci) ; devenu sans objet - **Art. 17 (exercice par les fédérations de leur compétence disciplinaire)** (p. 2612, 2613) : son amendement n° 52 : inscription dans le projet de loi du principe d'une échelle des sanctions que les fédérations sportives auront à prendre ; retiré - **Art. 20 (exercice par le Comité national olympique et sportif français et les fédérations des droits reconnus à la partie civile)** (p. 2616) : son amendement, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 53 : inscription dans la loi des droits fondamentaux de la défense ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2619, 2620) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera le texte.

- **Rappel au règlement** - (9 juin 1998) (p. 2787) : demande l'inscription à l'ordre du jour de la proposition de loi du groupe communiste, républicain et citoyen, tendant à améliorer la représentation parlementaire au sein de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - Suite de la discussion - (12 juin 1998) - **Art. 74 (accès à la culture, au sport, aux vacances et aux loisirs)** (p. 3084) : regrette l'absence de Mme Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire. Amélioration de l'environnement des enfants. Département du Val-de-Marne. Détresse sociale et grande pauvreté. Nouveaux moyens en faveur des ZEP. Psychologie scolaire. (p. 3088) : sur l'amendement n° 113 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (contribution à l'égalité d'accès à la culture des enseignements artistiques dispensés dans les établissements scolaires), son sous-amendement, soutenu par M. Jack Ralite n° 390 : remplacement du mot "hébergements" par le mot "structures" ; adopté - **Art. 75 (reconnaissance du principe de discrimination collective en matière d'éducation)** (p. 3094) : son amendement n° 384 : renforcement des moyens de l'école au profit des élèves en grande difficulté ; rejeté - **Après l'art. 75** (p. 3100) : se déclare opposée à l'amendement n° 117 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (participation des enseignants aux actions d'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire et à une politique d'éducation permanente) - **Art. 75 bis (missions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté)** (p. 3101) : son amendement n° 385 : contrôle du respect du principe de la gratuité de l'enseignement et des activités qui s'y rattachent par le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, institué au sein des établissements scolaires ; devenu sans objet - **Après l'art. 75 bis** (p. 3105) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 386 : classement des établissements scolaires en zone d'éducation prioritaire, ZEP ; rejeté - **Art. 76 (suppression de l'aide à la scolarité)** (p. 3107) : se déclare

opposée à l'amendement de suppression n° 97 de la commission - **Après l'art. 77** (p. 3110, 3111) : ses amendements n° 387 : accès des lycéens majeurs au régime de la sécurité sociale étudiante : rejeté ; n° 389 : possibilité d'inscrire dès l'âge de deux ans un enfant à la maternelle ; et n° 391 : extension à tous les enfants inscrits dans les établissements scolaires du droit à l'allocation de rentrée scolaire dès lors que le revenu des familles ne dépasse pas le plafond de ressources ; irrecevables (article 40 de la Constitution). Soutient l'amendement n° 388 de M. Ivan Renar (dépôt dans le délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, d'un projet de loi relatif au statut de l'étudiant) - **Avant l'art. 78 bis** (p. 3114) : se déclare opposée à l'amendement n° 102 de la commission (possibilité pour les personnes momentanément privées d'emploi d'accéder aux fonctions de chargé d'enseignement) - **Art. 78 bis (élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale)** Son amendement n° 393 : prise en compte de l'illettrisme des jeunes en âge scolaire ; adopté. Allocation de rentrée scolaire - **Après l'art. 44** (p. 3176) : soutient l'amendement n° 363 de Mme Odette Terrade (plafonnement des taux d'intérêt).

- **Rappel au règlement** - (6 octobre 1998) (p. 3769, 3770) : élection des vice-présidents et des questeurs du Sénat ; attribution d'un poste au groupe communiste, républicain et citoyen.

- **Communication du Gouvernement** - (21 octobre 1998) (p. 3920, 3921) : manifestations des lycéens. Demande la vérification de la mise en place de l'égalité des chances, un plan pluriannuel d'emplois d'enseignants, un partenariat entre l'Etat et les régions en vue de la rénovation des établissements, et l'élection de conseils de lycées, dotés des moyens adéquats.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4654, 4656) : baisse de la TVA. Economie française. Consolidation de la croissance. Viguerie du mouvement social. Crise financière internationale : conséquences humaines dramatiques. Dangers de l'ultralibéralisme et du dogme monétariste. Réforme fiscale. Redistribution des richesses. Alourdissement de l'impôt sur la fortune. Charges des collectivités territoriales. Taxe professionnelle. Majorité sénatoriale.

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 bis (par priorité)** (*exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privatif*) (p. 4845) : vote contestable sur l'amendement n° I-260 de la commission (substitution de la notion d'usage d'habitation à celle d'usage privatif).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - **Seconde délibération - Art. 43 et Etat A annexé (équilibre général du budget)** (p. 5072) : le groupe communiste républicain et citoyen se déclare opposé à l'amendement n° A-3 du Gouvernement (modification du solde de la loi de finances).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat C** (p. 5201) : Ecole nationale vétérinaire d'Alfort ; financement du centre hospitalier universitaire vétérinaire ; situation des candidats injustement recalés au concours de 1997 et ayant saisi le Conseil d'Etat.

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour l'enseignement technique (p. 5207, 5209) : réhabilitation nécessaire de l'enseignement professionnel. Orientation par l'échec. Manque d'enseignants et de places pour les élèves dans un certain nombre de sections ; précarisation de l'emploi. Rôle de la filière professionnelle dans la réduction du nombre des sorties de formation sans diplôme. Sécurité des établissements. Plan de prévention de la violence. Personnels de la mission générale d'insertion de l'éducation nationale, MIGEN. Enseignement par alternance. Inadaptation de l'enseignement technologique aux bacheliers professionnels ; suggère la création d'un brevet professionnel supérieur. Perspectives de réforme de l'enseignement professionnel. Plan d'urgence des lycées. Affectation prioritaire aux lycées professionnels des crédits du fonds régional d'aménagement des lycées. Propositions de la commission ; transfert des classes technologiques de collège vers les lycées professionnels ; formation spécifique pédagogique des enseignants au sein des instituts universitaires de formation des maîtres, IUFM ; soutien financier spécifique aux lycéens fréquentant des établissements professionnels. La commission des affaires culturelles s'en remet à la sagesse du Sénat pour ce projet de budget. (p. 5213, 5215) : progression insuffisante des crédits. Echec scolaire, reflet d'une réalité sociale inégalitaire. Demande la tenue d'états généraux de l'école et de la formation. Nouveaux postes annoncés dans les lycées. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre les amendements de réduction de crédits proposés par la commission des finances.

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5399) : développement de l'enseignement fondamental dans le supérieur. Reconstruction de l'université Paris-XII du Val-de-Marne. Travaux de sécurité à la faculté des sciences de Saint-Maur. Suppression par le Sénat de crédits pour l'éducation nationale : répercussion sur les enseignants et les parents d'élèves.

Emploi et solidarité - III - Ville

- (5 décembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5852) : le groupe communiste républicain et citoyen se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-25 de la commission - **Etat C - Titre V** (p. 5853) : le groupe communiste républicain et citoyen se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-26 de la commission.

Jeunesse et sports

- (5 décembre 1998) (p. 5858, 5859) : bilan de l'année 1998. Projet de réforme des filières de formation aux métiers du sport. Création d'emplois. Contribution des collectivités territoriales. Projet de loi à venir relatif au sport. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de budget sous réserve du retrait des amendements de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5869) : se déclare opposée à l'amendement n° II-33 de la commission des finances (réduction des crédits de personnel et de fonctionnement). Transfert à la jeunesse de l'effort de maîtrise des dépenses de l'Etat. Rejet de l'exclusion - **Titre IV** (p. 5872) : intervient sur l'amendement n° II-34 de la commission des finances (réduction des crédits). Redistribution du produit de la croissance. Exemple du téléthon à Choisy-le-Roi.

- **Rappel au règlement** - (16 décembre 1998) (p. 6509) : article 36 du Règlement. Demande d'information au sujet des frappes américaines intervenues en Irak. Protestations.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - Suite de la

discussion - (17 décembre 1998) - **Question préalable** (p. 6557) : sa motion n° 2, soutenue par Mme Marie-Claude Beauveau, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Avant l'art. 1er** (p. 6561) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 8 : organisation obligatoire de la consultation du peuple, par voie de référendum, en préalable à la ratification de tout traité mettant en cause la souveraineté nationale ; rejeté - **Art. 1er** (*article 88-2 de la Constitution - autorisation de transferts de compétences*) (p. 6572) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 10 : possibilité pour la France d'invoquer la règle de l'unanimité en cas de mise en cause de ses intérêts essentiels ; rejeté - **Art. 2** (*article 88-4 de la Constitution - résolutions des assemblées parlementaires sur les propositions d'actes communautaires*) (p. 6573) : son amendement, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 11 : caractère impératif pour le Gouvernement des résolutions adoptées par le Parlement sur des propositions d'actes communautaires ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage** - *Deuxième lecture* [n° 0075 (98-99)] - (22 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6659, 6660) : engagement indispensable d'une action d'envergure contre le dopage. Corrélation entre le développement du sport et celui de la société. Harmonisation de la lutte contre le dopage entre les nations engagées dans les compétitions. Interrogation sur les conséquences de la procédure d'alerte médicale et de l'injonction thérapeutique prononcée par les fédérations. Suivi sanitaire des sportifs par le biais de l'examen médical préalable à la délivrance d'une licence sportive - **Après l'art. 1er** (p. 6662) : sur l'amendement n° 37 de la commission (organisation d'antennes médicales de lutte contre le dopage), son sous-amendement n° 41 : gratuité du dispositif ; retiré - **Art 2** (*contrôle médical préalable à la délivrance des licences sportives*) (p. 6664) : son amendement n° 42 : prise en charge par la caisse d'assurance maladie de l'examen de santé permettant de vérifier l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives ; retiré - **Art. 3 bis** (*déclaration nominale obligatoire des cas présumés de dopage*) (p. 6669) : nécessaire confiance entre le médecin et son patient. Respect de l'éthique. (p. 6671) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de la commission (obligation pour le médecin consulté en vue de la délivrance d'un certificat à la pratique sportive ou à la compétition de refuser ce certificat s'il constate des symptômes de dopage) - **Art. 14** (*contrôle antidopage*) (p. 6680) : se déclare opposée à l'amendement n° 20 de la commission (suppression du cinquième alinéa du I de l'article prévoyant l'analyse des échantillons prélevés lors des contrôles dans les laboratoires agréés par le Comité international olympique et le ministère de la jeunesse et des sports) - **Art. 17** (*exercice par les fédérations sportives de leurs compétences disciplinaires*) (p. 6683) : se déclare opposée à l'amendement n° 46 de la commission (allongement de la procédure disciplinaire) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6686) : prévention, formation et éducation indispensables dès le plus jeune âge. Avec le groupe communiste républicain et citoyen votera le texte proposé.

M

MACHET (Jacques), sénateur (Marne) UC.

Nommé secrétaire du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 décembre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait avec MM. Charles Descours et Alain Vasselle, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 50 (98-99)] de financement de la sécurité sociale pour 1999, adopté par l'Assemblée nationale [n° 0058 (98-99)] (10 novembre 1998) - Sécurité sociale.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 12 (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1312) - Ministère : Agriculture - Réforme de la politique agricole commune - Réponse le 27 mars 1998 (p. 1312) - Politique agricole commune (PAC)

n° 44 (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5084) - Ministère : Emploi - Application des 35 heures dans les transports scolaires - Réponse le 27 novembre 1998 (p. 5084) - Travail (durée du)

Questions orales sans débat :

n° 229 (JO Débats du 3 avril 1998) (p. 1500) - Ministère : Emploi - Politique de l'emploi en faveur des handicapés - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2328) - Handicapés (travail et reclassement)

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse [n° 0220 (97-98)] - (3 février 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 616) : avec le groupe de l'Union centriste, votera ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction** [n° 0291 (96-97)] - (11 février 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 828) : consensus sur la nécessité de la destruction des armes chimiques. Reste la difficulté de la destruction des stocks. Votera ce texte au nom du groupe centriste.

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle - Deuxième lecture** [n° 0236 (97-98)] - (2 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1433) : exemple du travail accompli par les parlementaires alsaciens-mosellans.

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VII (nouveau) du code rural** [n° 0397 (97-98)] - (2 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1496) : le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière** [n° 0302 (97-98)] - (7 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1580) : votera ce texte.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Deuxième lecture** [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1627) : travail de la commission des affaires sociales.

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse - Deuxième lecture** [n° 0341 (97-98)] - (9 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1641) : remerciements au rapporteur. Le groupe de l'Union centriste votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture** [n° 0360 (96-97)] - (21 avril 1998) - Art. 12 bis (obligation de suivi des produits et régime spécifique applicable aux produits de santé) (p. 1711) : soutient l'amendement n° 1 de M. Jean Huchon (exclusion du champ d'application de cet article des producteurs de matières agricoles rendues impropres à la consommation du fait de dommages écologiques, environnementaux ou sanitaires causés par un tiers). Sécurité des denrées alimentaires.

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales** [n° 0383 (97-98)] - (22 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1807) : l'Union centriste votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Art. 35 (schéma directeur de desserte gazière) (p. 2151) : le groupe de l'Union centriste votera, dans sa majorité, cet article ; M. Marcel Lesbros votera contre - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2249) : texte fourre-tout amendé de façon constructive par la Haute Assemblée : relèvement du plafonnement de la taxe additionnelle à la taxe d'équarrissage, ouverture du capital d'Air France, exonération de cotisations sociales des indemnités des élus consulaires et réduction des charges pesant sur les associations d'aide à domicile. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi tel qu'il ressort des travaux du Sénat.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Art. 41 (financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires) (p. 2519) : soutient l'amendement n° 69 de suppression de M. Philippe Arnaud - Art. 47 bis A (assouplissement des dispositions d'assurance décès en cas de décès volontaire et conscient) (p. 2531) :

soutient l'amendement n° 29 de M. Jean Huchon (suppression complète du délai d'exclusion légal pour les contrats individuels). (p. 2532) : son témoignage comme président du groupe d'étude des problèmes du veuvage - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2560) : le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi tel qu'il a été remanié par le Sénat, sur l'initiative de la commission des finances et de la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2830) : illettrisme. Veuves ; se félicite des amendements proposés par la commission des affaires sociales.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - **Art. 4 (recentrage du contrat emploi-solidarité, CES, sur les personnes en difficulté - Art. L. 322-4-7, L. 322-4-12, L. 322-4-15 et L. 980-2 du code du travail)** (p. 2892) : réforme de l'allocation de veuvage - **Avant l'art. 5 bis** (p. 2899) : soutient l'amendement n° 287 de M. Maurice Blin (possibilité pour les titulaires du RMI d'exercer une activité d'intérêt général au service d'une collectivité locale ou d'une association).

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - **Art. 30 (création d'une taxe sur les logements vacants)** (p. 3001) : soutient l'amendement de suppression n° 288 de M. Maurice Blin - **Après l'art. 31** (p. 3025, 3026) : se déclare favorable à l'amendement n° 148 de la commission des lois saisie pour avis (réquisition des locaux possibles jusqu'au 31 décembre 2003 et présentation à cette date par le Gouvernement d'un rapport d'évaluation).

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Art. 72 (fournitures minimum d'énergie, d'eau et de téléphone)** (p. 3216, 3217) : soutient l'amendement n° 476 de M. André Bohl (extension du dispositif des conventions nationales aux distributeurs d'eau et d'énergie en réseaux). (p. 3218) : sur l'amendement n° 246 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité pour chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités d'être partie prenante à ces conventions si elle le souhaite), soutient le sous-amendement n° 478 de M. André Bohl. Soutient l'amendement de coordination n° 477 de M. André Bohl - **Art. 73 bis (chèques d'accompagnement personnalisé)** (p. 3226, 3227) : son amendement n° 430 : remplacement des mots "chèque d'accompagnement personnalisé" par les mots "chèque d'insertion sociale" ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3257, 3258) : reprise de l'essentiel du projet de loi relatif au renforcement de la cohésion sociale dans le projet de loi du Gouvernement. Les membres du groupe de l'Union centriste voteront sans état d'âme ce projet de loi avec l'espoir que le texte qui sortira de la CMP ne soit pas dénaturé.

Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - **Discussion générale** (p. 3679, 3680) : modifications apportées par le Sénat. Taxe sur les logements vacants. Lutte contre les effets pervers des aides aux chômeurs. Le groupe de l'Union centriste apportera son soutien aux amendements présentés par la commission des affaires sociales. Notion d'exclusion - **Art. 78 bis (élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale)** (p. 3730) : se déclare favorable à l'amendement n° 72 de M. Philippe Darniche (détection et prévention des troubles spécifiques du langage écrit et oral et sensibilisation des familles à ces difficultés).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour la famille - **Discussion générale** (p. 4376, 4378) : attribution des allocations familiales. Situation financière de la branche famille. Evolution des différentes prestations. Surcoût induit par la loi relative à la famille. Mise sous conditions de ressources des allocations familiales. Abaissement du plafond du quotient familial. Prise en charge par l'Etat de

l'allocation de parent isolé. Excédents structurels de la branche famille. Politique familiale en trompe-l'oeil. Proposition de loi relative au pacte civil de solidarité, PACS. Contestation du financement de certaines mesures par des économies sur d'autres prestations.

- **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - **Titre II (dispositions relatives aux ressources)** - **Art. 6 (obligation pour les entreprises redevables de plus de six millions de francs de cotisations de régler les sommes dues par virement)** (p. 4457) : avec le groupe de l'Union centriste, votera l'article 6 amendé par la commission des affaires sociales.

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales, pour la famille - **Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie)** - **Section 3 (branche vieillesse)** - **Art. 29 bis (modification du régime de l'assurance veuvage)** (p. 4525, 4526) : intervient en qualité de président du groupe d'étude sénatoriale des problèmes du veuvage. Demande l'adoption des amendements n° 47 (suppression du paragraphe I de l'article instituant une période de référence et une durée minimale d'affiliation pour bénéficier de l'allocation veuvage) et n° 48 (nouvelle rédaction du paragraphe IV pour inscrire dans la loi la jurisprudence de la Cour de cassation) de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4552) : approbation du développement des droits du malade et des soins palliatifs. Attente du projet de loi sur l'assurance maladie universelle. Amélioration du texte par le biais des amendements de la commission et des membres du groupe de l'Union centriste. Votera le texte issu des débats du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4710, 4711) : arrêt regrettable de la politique fiscale menée en faveur des familles depuis 1945. Proposera la suppression du dispositif gouvernemental de diminution du plafond du quotient familial pour compenser le rétablissement des allocations familiales pour toutes les familles. (p. 4714) : son amendement, identique aux amendements n° I-1 de la commission et n° I-168 de M. Alain Vasselle, n° I-74 : maintien du plafond actuel du quotient familial, soit 16 380 F ; adopté - **Après l'art. 2 bis** (p. 4746) : se déclare favorable à l'amendement n° I-63 de M. Francis Grignon (exonération des associations d'aide à domicile à but non lucratif agréées pour l'aide sociale, du paiement de la taxe sur les salaires). Exonération des prestataires de services aux personnes âgées - **Après l'art. 3** (p. 4747, 4748) : soutient les amendements de M. Xavier de Villepin n° I-75 (majoration de la déduction d'impôt sur le revenu pour les dons de particuliers et d'entreprises à des organismes humanitaires intervenant en faveur de populations victimes de catastrophes naturelles) et de M. Francis Grignon n° I-76 (élargissement des déductions d'impôt aux organisations humanitaires visant au rachat d'esclaves) et n° I-77 (possibilité pour l'investisseur de déduire les pertes de la société de son revenu global, à proportion de sa participation au capital d'une société à responsabilité limitée créée depuis moins de cinq ans, détenue à 75 % ou moins par des personnes physiques) - **Après l'art. 4 bis** (p. 4752) : soutient l'amendement n° I-78 de M. Francis Grignon (définition des fonds communs de placement dans l'entreprise) - **Après l'art. 5** (p. 4764) : soutient l'amendement de M. Francis Grignon n° I-80 (application d'un taux d'imposition de 19 % à certaines sociétés de droit commun) - **Après l'art. 9** (p. 4782, 4783) : soutient l'amendement de M. Denis Badré n° I-255 (extension aux participations réunies dans un pacte d'actionnaires de la notion de biens professionnels au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune) - **Art. 13 (renforcement des obligations déclaratives relatives aux dettes déduites de l'impôt de solidarité sur la fortune)** (p. 4794) : soutient l'amendement de M. Denis Badré n° I-81 (suppression de

l'obligation de justifier l'existence de l'objet et du montant des dettes donnant lieu à déduction).

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) (p. 5604) : contraintes liées à la professionnalisation. Difficultés dans le département de la Marne. Crédits de fonctionnement : importance du maintien de la capacité opérationnelle. Personnels. Déflation des effectifs des officiers et sous-officiers.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 - Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)]** - (2 décembre 1998) - **Art. 29 bis (modification du régime de l'assurance veuvage)** (p. 5591) : se déclare favorable à l'amendement n° 39 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture supprimant la subordination du bénéfice de l'assurance veuvage à des conditions de période de référence et de durée d'affiliation - absence de prise en compte de la majoration de pension pour enfant pour déterminer la limite de cumul entre un avantage propre et un avantage de réversion) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5601, 5602) : avec le groupe de l'Union centriste, votera le texte élaboré par le Sénat en nouvelle lecture.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)]** - (14 décembre 1998) - **Après l'art. 15** (p. 6370) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de M. Michel Charasse (intégration dans l'article 49-1-2 du code des débits de boissons des dispositions du décret de 1992 annulé par le Conseil d'Etat et fixant le régime des dérogations) ainsi qu'au sous-amendement n° 54 de la commission (diminution du nombre de dérogations annuelles).

- **Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - **Art. 16 quinquies (maintien du prélèvement pour frais de recouvrement sur le produit de la CSG sur les revenus du patrimoine)** (p. 6417, 6418) : soutient l'amendement de suppression n° 10 de M. René Ballayer.

MADELAIN (Jean), sénateur (Ille-et-Vilaine) UC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la Commission nationale des comptes de la formation professionnelle.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la participation.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 220 rect. (97-98)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs âgés de moins de soixante ans ayant quarante annuités de cotisations d'assurance vieillesse. [n° 0256 (97-98)] (28 janvier 1998) - **Retraites.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 34] (97-98), adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs âgés de moins de soixante ans ayant quarante annuités de cotisations d'assurance vieillesse. [n° 0366 (97-98)] (1er avril 1998) - **Retraites.**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse [n° 0220 (97-98)]** - (3 février 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 600, 602) : statistiques de l'UNEDIC. Versement de l'allocation de solidarité spécifique, ASS, ou du RMI. Souci d'équité et de justice sociale. Allocation de remplacement pour l'emploi, ARPE. Allocation chômeurs âgés, ACA. Injustice de la situation des chômeurs de plus de 55 ans en fin de droit au regard de l'assurance-chômage. Conditions d'attribution de l'allocation forfaitaire. Fonctionnement du dispositif. Evaluation de la dépense correspondante et financement. Difficultés liées au choix d'une allocation proportionnelle. Avantages du mécanisme d'allocation forfaitaire par rapport à celui d'une allocation proportionnelle au dernier revenu d'activité. Sous réserve de l'amendement présenté par la commission des affaires sociales, demande l'adoption de la proposition de loi - **Art. unique (art. L. 351-10-1 du code du travail - ouverture du droit à une allocation spécifique aux chômeurs âgés de moins de soixante ans ayant quarante annuités de cotisation d'assurance-vieillesse)** (p. 610) : accepte l'amendement n° 4 du Gouvernement (gestion de l'allocation spécifique d'attente). (p. 611) : son amendement n° 2 : modalités d'attribution de la nouvelle allocation spécifique d'attente ; adopté après modification par le sous-amendement n° 3 du Gouvernement (extension des missions des caisses d'allocations familiales et rôle des ASSÉDIC). Sur ce dernier, accepte le 1er paragraphe et s'oppose au second. (p. 613) : son amendement n° 8 : fixation d'un plafond au montant de l'allocation versée ; irrecevable (article 40 de la Constitution). Demande le retrait des amendements identiques n° 1 de M. Louis Souvet et n° 5 de M. Claude Estier (allocation fixée en fonction du dernier revenu d'activité) ainsi que de l'amendement n° 7 de M. Philippe Darniche sur le même objet au profit de son amendement n° 8 précité. (p. 615) : coût des dispositions proposées par son amendement n° 8 précité.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1189) : accord du groupe de l'Union centriste sur les propositions de la commission.

- **Proposition de loi visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité sociale agricole la subvention prévue à l'article L.162-32 du code de la sécurité sociale [n° 0043 (96-97)]** - (5 mars 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1209) : l'Union centriste votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi visant à élargir les possibilités d'utilisation des crédits obligatoires d'insertion des départements [n° 0250 (97-98)]** - (5 mars 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1220) : clarification de l'utilisation des crédits d'insertion. Le groupe de l'Union centriste votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse - Deuxième lecture [n° 0341 (97-98)]** - (9 avril 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1635, 1637) : vote par l'Assemblée nationale en première lecture des deux amendements adoptés par le Sénat : participation du budget de l'Etat au financement de l'allocation spécifique d'attente et définition concrète du service de cette nouvelle allocation. Refus du Gouvernement d'introduire un calcul proportionnel de l'allocation. Mesures annoncées par M. Lionel Jospin, Premier ministre, à la suite des mouvements de chômeurs. Revalorisation de l'allocation solidarité spécifique. Caractère symbolique du dispositif adopté. Fixation d'un montant minimum de 5000 francs pour tous les allocataires. Propose l'adoption conforme de cette proposition de loi.

MADRELLE (Philippe), sénateur (Gironde) SOC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 258 (JO Débats du 30 avril 1998) (p. 1997) - Ministère : Intérieur - *Formation des personnels chargés de l'accueil des étrangers en France* - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2343) - **Etrangers**

n° 276 (JO Débats du 13 mai 1998) (p. 2273) - Ministère : Agriculture - *Concours d'accès aux écoles vétérinaires* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3409) - **Vétérinaires**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- (5 décembre 1998) (p. 5862, 5864) : dispositif des emplois-jeunes. Plan sport-emploi. Lutte contre l'exclusion. Création d'un conseil permanent et de comités départementaux de la jeunesse. Organisation future d'assises de la vie associative. Opération "1, 2, 3... à vous de jouer". Part des collectivités locales dans la rénovation du patrimoine sportif. Baisse de la TVA sur l'accès aux installations sportives. Fonds national de développement du sport, FNDS. Coût de l'absence d'un club résident de football au Stade de France. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

MAHÉAS (Jacques), sénateur (Seine-Saint-Denis) SOC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion

du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 542) - Ministère : Jeunesse - *Soirée inaugurale du Stade de France et esprit sportif* - Réponse le 30 janvier 1998 (p. 542) - **Sports**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)] - (7 avril 1998) - Discussion générale (p. 1532) :** programme d'action du Parlement européen. Bilan des accidents de la route. Plan d'action globale de lutte contre l'insécurité routière. Rôle des collectivités locales. (p. 1533) : responsabilisation des usagers de la route et stage de sensibilisation des conducteurs novices auteurs d'infractions graves. Extension du principe du "propriétaire-payeur". Disposition relative à l'enseignement de la conduite et cas des autos-écoles associatives. (p. 1534) : délit de récidive d'un grand excès de vitesse. Circulation des deux-roues et des multi-roues. Dépistage de l'absorption de stupéfiants. Le groupe socialiste et apparenté apporte son soutien au Gouvernement pour l'adoption de ce texte - **Art. 1er (obligation de suivre une formation spécifique en cas d'infraction grave)** (p. 1546) : son amendement n° 42 : interdiction de conduire des véhicules à caractère sportif pour les titulaires d'un permis de conduire depuis moins de deux ans ; retiré. Vente quasi-libre de kits de débridage de vélomoteurs. (p. 1548) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission (obligation de la formation spécifique pour les conducteurs novices ayant subi une perte de points, au total égale à 4, à la suite d'une ou plusieurs infractions successives) - **Art. 2 (enseignement et établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière)** (p. 1551, 1552) : dispositions relatives aux auto-écoles et à l'enseignement de la conduite. Absence de prise en considération des auto-écoles associatives - **Art. L. 29-5 du code de la route (précédemment réservé) (principe d'un agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules terrestres et de la sécurité routière)** (p. 1553, 1555) : son amendement n° 43 : conditions de délivrance de l'agrément pour les organismes sans but lucratif régis par la loi de 1901 qui exercent leur activité dans le champ de l'insertion et de la réinsertion sociale et professionnelle ; adopté. Distinction entre l'enseignement à titre onéreux et la formation sans but lucratif - **Art. 4 (élargissement de la responsabilité des propriétaires de véhicules)** (p. 1557) : principe de la responsabilité personnelle en droit pénal. Difficulté d'identification des conducteurs auteurs de l'infraction. Amendement de la commission qui précise qu'il s'agit d'une responsabilité pécuniaire ne pouvant faire l'objet d'une inscription au casier judiciaire. (p. 1560, 1561) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 21 de M. Pierre Hérisson et n° 31 de M. François Lesein. Aspect constitutionnel du problème. Cas des véhicules de société - **Art. 5 (création d'un délit en cas de récidive de dépassement de la vitesse maximale autorisée, égal ou supérieur à cinquante kilomètres à l'heure)** (p. 1562) : gradation des infractions d'excès de vitesse. Nécessité d'un dispositif de prévention et d'une révision de la réglementation de la vitesse autorisée sur les axes routiers de France - **Art. 7 (instauration d'un dépistage systématique des stupéfiants pour les conducteurs impliqués dans un accident mortel)** (p. 1569, 1570) : interrogation sur la facilité à pratiquer les dépistages de stupéfiants. Impossibilité de calquer la législation sur les stupéfiants sur les dispositions existant en ce qui concerne l'alcool sauf à dépenaliser la consommation de certaines drogues. (p. 1574) : se déclare opposé à l'amendement n° 18 de la commission (création d'un délit spécifique réprimant la conduite sous l'empire de stupéfiants assorti des mêmes peines que celles prévues pour

la conduite en état alcoolique). Nécessité d'acquérir des connaissances scientifiques sur l'influence des drogues illicites sur la conduite - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1580) : nécessité d'ajouter un volet éducatif au volet répressif. Exemple de l'enseignement apporté aux jeunes dans la ville de Neuilly-sur-Marne. Question des stupéfiants. Le groupe socialiste votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Après l'art. 38 quinquies** (p. 2169) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° 163 : autorisation pour les agents non titulaires de bénéficier des avantages de rémunération acquis collectivement par les fonctionnaires de la fonction publique territoriale ; adopté après lui avoir associé l'amendement n° 43 de M. Alain Vasselle (maintien des avantages de rémunération institués par l'intermédiaire d'organismes à vocation sociale).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I - Services généraux

- (26 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5093) : se déclare opposé à l'amendement n° II-1 de la commission (réduction des crédits). Crédits à vocation sociale - **Etat C - Titre V** (p. 5094) : se déclare opposé à l'amendement n° II-2 de la commission (réduction des crédits).

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (26 novembre 1998) (p. 5108, 5110) : impulsion donnée l'an dernier à la fonction publique. Retour à l'équilibre. Crédits de l'action sociale interministérielle. Chèques-vacances. Crédits de formation, de perfectionnement et de modernisation. Maintien des effectifs budgétaires. Mobilité des agents. Résorption de l'emploi précaire. Insertion des personnes handicapées. Extension du congé de fin d'activité, CFA. Réforme de l'Etat. Apporte son soutien au Gouvernement - **Examen des crédits - Art. 79 bis (par priorité) (prorogation et extension du dispositif de congé de fin d'activité)** (p. 5117) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° II-3 de la commission (suppression de l'extension du champ d'application de cette mesure).

MALÉCOT (Kléber), sénateur (Loiret) UC.

En tant que doyen d'âge, a présidé la séance du 1er octobre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice jusqu'au 27 octobre 1998.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 (JO Débats du 27 février 1998) (p. 999) - Ministère : Emploi - *Application de la loi de Robien* - Réponse le 27 février 1998 (p. 1000) - Travail (durée du)

n° 20 (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2584) - Ministère : Agriculture - *Perte de la production apicole* - Réponse le 29 mai 1998 (p. 2585) - Apiculture

INTERVENTIONS

- **En qualité de président de séance**

- **Ouverture de la session ordinaire de 1998-1999** - (1er octobre 1998) (p. 3749).

- **Allocution du président d'âge** - (1er octobre 1998) (p. 3750 ; 3751) : hommage aux présidents Monnerville, Poher et Monory. Ouverture du Sénat aux nouvelles technologies. Exposition "MédiaSénat". Cumul des mandats. Intérêt pour l'Europe. Nécessité de spécialisation des sénateurs.

- **En qualité de sénateur**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (28 novembre 1998) (p. 5315, 5316) : rôle des prêts bonifiés, de la Banque de développement des PME, BDPME, et de la Société française pour l'assurance du capital risque, SOFARIS, sur la création d'entreprises. Souhait de la création de fonds communs de placement dans l'entreprise. Simplification des formalités administratives. Inadaptation des trente-cinq heures aux PME de moins de vingt salariés. Accessibilité aux marchés publics. Problème de l'assujettissement des retraités de l'artisanat à la Contribution sociale généralisée, CSG, et à la Contribution pour le remboursement de la dette sociale, CRDS. Insuffisance des prestations maladie.

MAMAN (André), sénateur (Français établis hors de France) NI puis UC-R.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil de gestion du Fonds national pour le développement de la vie associative (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

DÉPÔTS

Proposition de loi, fait avec MM. Jacques Habert et Hubert Durand-Chastel, portant création d'un fonds de garantie destiné à l'indemnisation des Français établis hors de France victimes d'événements politiques graves dans leur pays de résidence [n° 0529 (97-98)] (30 juin 1998) - Français de l'étranger.

QUESTIONS

n° 7 (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 188) - Ministère : Affaires étrangères - *Enseignement français à l'étranger* - Réponse le 16 janvier 1998 (p. 188) - Français de l'étranger

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - (21 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 334, 335) : nouvelle modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Conception angélique de l'hospitalité. Dispositif encourageant de nouveaux flux migratoires. Texte inadapté à la réalité française. Mise en oeuvre prochaine d'une directive européenne restrictive sur la circulation des personnes. Les sénateurs non inscrits n'approuveront pas ce projet de loi et se rallieront aux amendements de la commission des lois du Sénat.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - **Après l'art. 1er** (p. 2675) : soutient l'amendement n° 441 de M. Philippe Darniche (dépôt par le Gouvernement au Parlement d'un projet de loi en faveur des personnes handicapées avant le 1er janvier 1999).

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Après l'art. 78** (p. 3113) : soutient l'amendement n° 450 de M. Philippe Darniche (insertion d'une division additionnelle sur la lutte contre l'illettrisme) - **Art. 78 bis (élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale)** (p. 3115) : soutient l'amendement n° 451 de M. Philippe Darniche (prévention dès l'enfance, détection et lutte contre la dyslexie et la dysphasie, sensibilisation des familles) - **Après l'art. 78 bis** (p. 3116) : soutient l'amendement n° 452 de M. Philippe Darniche (présentation par le Gouvernement, avant le 1er janvier 1999, d'un plan quinquennal de lutte contre l'illettrisme).

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Art. 72 (fournitures minimum d'énergie, d'eau et de téléphone)** (p. 3218) : soutient l'amendement n° 449 de M. Philippe Darniche (possibilité pour les associations de solidarité, les associations de consommateurs et les associations familiales d'être partie prenante à ces conventions).

Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - **Art. 78 bis (élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale)** (p. 3729) : soutient l'amendement n° 72 de M. Philippe Darniche (détection et prévention des troubles spécifiques du langage écrit et oral et sensibilisation des familles à ces difficultés) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3739) : éducation et formation professionnelle. Insertion des chômeurs dans le secteur marchand. Prévention du surendettement des ménages. Accès aux soins. Qualité des travaux du Sénat. Les sénateurs non inscrits voteront ce texte tel qu'il ressort des travaux du Sénat.

- **Question orale avec débat : réformes annoncées de l'éducation** - (14 octobre 1998) (p. 3807, 3809) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) (p. 5388, 5389) : budget en augmentation marqué par une absence de véritables priorités. Refus de la concertation. Déception concernant le statut social de l'étudiant. Critères d'attribution des aides. Appel aux collectivités locales pour le financement d'une partie du programme Université du troisième millénaire. Question de l'implantation systématique d'une université dans chaque département. Réorganisation des cursus universitaires. Place de l'enseignement technique. Nécessité de remettre en cause le système français de sélection par l'échec (p. 5390) : favorable aux études supérieures payantes. Interrogations sur

l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers prévus. Manque d'ambition de ce projet de budget.

Culture

- (5 décembre 1998) (p. 5889, 5890) : progression globale des crédits budgétaires. Enseignements artistiques ; insuffisance d'un budget en quasi-stagnation. Politique de protection et de défense du patrimoine ; ralentissement des crédits destinés aux grands projets régionaux ; déséquilibre entre Paris et la province ; exemple de la Bibliothèque nationale de France. Participation française à des projets de création européenne ou internationale. Associations culturelles françaises.

Communication audiovisuelle

- (5 décembre 1998) (p. 5923, 5924) : conséquence du report du projet de loi sur l'audiovisuel : saisine de la Cour de justice des communautés européennes par la commission européenne pour manquement de la France à ses obligations de transposition de la directive "Télévision sans frontières". Transfert du coût de financement de Radio-France Internationale, RFI, au budget du ministère des affaires étrangères. Développement de la chaîne francophone TV5. Nécessité de développer l'exportation de programmes français.

Jeunesse et sports

- (5 décembre 1998) (p. 5864) : place du sport dans les programmes des écoles françaises à l'étranger. Renforcement de la vie associative. Exemple de Pondichéry. Demande d'attribution d'une ligne budgétaire pour l'aide aux associations sportives françaises à l'étranger.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)]** - (14 décembre 1998) - **Art. 14 (validation législative des impositions établies en matière d'impôts directs locaux)** (p. 6365, 6366) : soutient l'amendement de suppression n° 9 de M. René Ballayer.

MANET (Michel), sénateur (Dordogne) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

MARC (François), sénateur (Finistère) SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

MARINI (Philippe), sénateur (Oise) RPR.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis rapporteur général (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; de nouveau membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; en démissionne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du Comité de gestion du Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables.

Membre titulaire du Conseil national des assurances ; de nouveau membre titulaire (JO Lois et décrets du 23 avril 1998), jusqu'au 11 novembre 1998.

Membre titulaire du Conseil national du crédit jusqu'au 10 novembre 1998.

Membre ès qualités de la Commission des comptes et budgets économiques de la nation le 27 septembre 1998.

Secrétaire de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Avis, déposé au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 241 (97-98)], modifié par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de la publicité foncière [n° 0322 (97-98)] (3 mars 1998) - **Comptabilité**.

Rapport, fait avec M. Alain Lambert, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 373 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0413 (97-98)] (29 avril 1998) - **Economie et finances**.

Rapport, déposé avec M. Alain Lambert, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0427 (97-98)] (13 mai 1998) - **Economie et finances**.

Rapport, fait avec M. Alain Lambert, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 444 (97-98)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0449 (97-98)] (26 mai 1998) - **Economie et finances**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant diverses dispositions relatives aux élections municipales, cantonales et législatives [n° 0482 (97-98)] (9 juin 1998) - **Elections**.

Proposition de loi relative aux apports en industrie [n° 0565 (97-98)] (8 septembre 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Sociétés**.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 527 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1995 [n° 0036 (98-99)] (27 octobre 1998) - **Lois de règlement**.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 528 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1996 [n° 0037 (98-99)] (27 octobre 1998) - **Lois de règlement**.

Rapport général, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale [n° 0066 (98-99), tomes 1, 2, 3, 4] (19 novembre 1998) - **Lois de finances**.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 0113 (98-99)] (10 décembre 1998) - **Lois de finances**.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 97 (98-99)], adopté par l'Assemblée nationale [n° 0116 (98-99)] (14 décembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 10 décembre 1998) - **Lois de finances rectificatives**.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0126 (98-99)] (16 décembre 1998) - **Lois de finances rectificatives**.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 137 (98-99)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 0138 (98-99)] (17 décembre 1998) - **Lois de finances**.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 96 (98-99)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, portant règlement définitif du budget de 1995 [n° 0139 (98-99)] (17 décembre 1998) - **Lois de finances**.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 143 (98-99)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 0144 (98-99)] (22 décembre 1998) - **Lois de finances rectificatives**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 14 (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1840) - Ministère : Economie - *Privatisation du Crédit lyonnais* - Réponse le 24 avril 1998 (p. 1840) - **Privatisations**

n° 59 (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6549) - Ministère : Economie - *Prévisions de croissance pour 1999* - Réponse le 18 décembre 1998 (p. 6549) - **Politique économique**

Questions orales sans débat :

n° 44 (JO Débats du 1er octobre 1997) (p. 2457) - Ministère : Emploi - *Conditions particulières de mise en oeuvre de la prestation spécifique dépendance pour les malvoyants* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 10) - Handicapés (prestations et ressources)

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat** - (22 janvier 1998) (p. 407, 408) : insuffisance des moyens de la justice. Rapports entre le pouvoir exécutif et l'autorité judiciaire. Responsabilité du Gouvernement en matière de politique pénale. Contentieux mettant en cause des élus. Traitement de la délinquance juvénile. Tribunaux de commerce; préconise des regroupements de juridictions et la participation de magistrats professionnels au côté des magistrats élus.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion** - (28 janvier 1998) - **Art. 3 (création des cartes de séjour temporaire "scientifique" et "profession artistique et culturelle" - remplacement de la carte de séjour "membre de famille")** (p. 471) : nécessité d'une optique réaliste de l'administration pour l'accueil des scientifiques invités par des universités françaises. Maintien de la législation précédente. Se déclare favorable à l'amendement n° 5 de suppression de la commission.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux [n° 0260 (96-97)] - (5 février 1998) - Art. 4 (définition du produit - Art. 1386-3 du code civil)** (p. 685) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (réintégration des éléments du corps humain dans le champ d'application) - **Art. 8 (responsabilité du vendeur, du loueur ou de tout autre fournisseur - Art. 1386-7 du code civil)** (p. 688) : se déclare favorable à l'amendement n° 24 du Gouvernement (exclusion des loueurs n'ayant pas eu la détention matérielle du produit) - **Art. 10 (charge de la preuve - Art. 1386-9 du code civil)** (p. 691) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de la commission (lien de causalité entre produit défectueux et dommage) - **Art. 12 (cause d'exonération - Art. 1386-11 du code civil)** (p. 717) : généralisation de l'exclusion du risque de développement dans les contrats d'assurance. Se déclare opposé à l'amendement n° 8 de la commission (suppression de l'exonération pour risque de développement) - **Art. 12 bis (obligation de suivi des produits - Art. 1386-11-1 du code civil)** (p. 724) : soutient l'amendement n° 23 de M. Robert Calmejane (nouvelle rédaction).

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Art. 1er (réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail)** (p. 1135, 1136) : négociations. Se déclare opposé à l'article 1er - **Après l'art. 1er** (p. 1145) : se déclare opposé à l'amendement n° 36 de M. Guy Cabanel (abaissement de la durée du travail à 32 heures) - **Art. 3 (aide financière à la réduction du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien)** (p. 1156) : son amendement de suppression n° 12; retiré. (p. 1157) : sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en reprenant et réaménageant le dispositif de la loi Robien, son sous-amendement n° 14 : comptes rendus sur les créations d'emplois et sur l'incidence des accords en matière de niveaux de salaires; retiré - **Après l'art. 3** (p. 1167) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (compensation par l'Etat des exonérations de charges sociales).

- **Projet de loi portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de publicité foncière - Troisième lecture [n° 0241 (97-98)] - (25 mars 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des finances -**

Discussion générale (p. 1279) : texte déposé par le précédent gouvernement. Composition du Comité de la réglementation comptable. (p. 1280) : possibilité pour les sociétés françaises cotées d'établir leurs comptes consolidés par référence aux règles internationalement reconnues. Propose au Sénat d'adopter conformes les articles restant en discussion du présent projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail - Deuxième lecture [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - Discussion générale** (p. 1603, 1604) : diminution de la durée effective du travail. Souhait d'un retour au texte adopté par le Sénat en première lecture. Retrait du texte par rapport aux acquis de la législation antérieure.

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)] - (22 avril 1998) - Discussion générale** (p. 1757) : traité de Maastricht. Primauté de la politique économique sur la politique monétaire. Caractère symbolique de l'euro. (p. 1758) : absence de contrepoids politique à la structure technique qu'est le système européen de banques centrales. Evolution vers une organisation fédérale. Interrogation sur l'harmonisation fiscale et l'harmonisation de la protection sociale. S'apprête à s'abstenir sur ce projet de loi - **Art. 7 ter (réseau de succursales)** (p. 1802) : se déclare favorable à l'amendement n° 20 de la commission (affirmation de l'existence des succursales de la Banque de France).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - Rapporteur général de la commission des finances pour le titre II - Discussion générale** (p. 2046, 2048) : objet du titre II : simplification technique du passage à l'euro et modernisation des activités financières. Amendements de la commission des finances : meilleure définition du contrôle de fait d'une société par une autre société, nouvelles solutions aux problèmes d'abus de majorité et d'abus de minorité, définition du placement restreint et rattachement du conseil de la gestion financière à la Commission des opérations de bourse. Etape décisive dans la modernisation de la place financière de Paris : mise en évidence du rôle du Sénat, chambre de réflexion. Exemple de l'élaboration de la loi financière du 2 juillet 1996. Demande au Sénat de bien vouloir adopter les amendements de la commission des finances sur le titre II de ce projet de loi - **Après l'art. 1er** (p. 2074) : soutient l'amendement de M. Jean-Patrick Courtois n° 144 (augmentation de 30 % à 60 % de l'abattement des cotisations patronales de sécurité sociale sur les rémunérations des aides à domicile employés par les associations agréées). (p. 2076) : reprend l'amendement retiré par Mme Marie-Madeleine Dieulouard n° 169 (suspension au profit des associations d'aide à domicile, jusqu'au 31 décembre 1998, de l'alignement de l'assiette des cotisations au titre de la formation professionnelle sur celle des cotisations de sécurité sociale); adopté - **Après l'art. 4** (p. 2078) : se déclare favorable au retrait de l'amendement n° 203 de la commission dont il est cosignataire (assouplissement des sanctions prévues en cas de défaut de production de l'état de suivi de plus-values en report d'imposition) - **Après l'art. 11** (p. 2088) : soutient l'amendement de M. Jean-François Le Grand n° 138 (régime fiscal des indemnités versées aux membres des chambres de métiers, au titre de leur mandat) - **Art. 14 (conversion en euros des dettes publiques et privées)** (p. 2099) : ses amendements, rédactionnel n° 9; et n° 10 : instauration d'une franchise fiscale pour les rompus de conversion; adoptés - **Art. 15 (émission d'instruments financiers indexés sur le niveau général des prix)** (p. 2101, 2102) : son amendement n° 197 : émission de titres indexés, tels que les warrants; retiré - **Art. 18 (sécurité juridique des systèmes de paiement et de règlement contre livraison de titres)** (p. 2103, 2104) : ses amendements, rédactionnel n° 11; et n° 12 : prise en compte des sûretés dans le cadre des systèmes de paiement ou de règlement-livraison des titres; adoptés; et n° 13 : réglementation de la compensation des dépôts

interbancaires croisés ; retiré - **Art. 25** (*définition de l'appel public à l'épargne*) (p. 2107) : appel public à l'épargne : frontière entre le droit boursier et le reste du droit commercial. Souhait de la commission des finances d'introduire davantage de précisions sur cette notion. Rôle des investisseurs qualifiés : investisseurs avertis, personnes physiques et personnes morales. Règle des 300 actionnaires. (p. 2108) : Commission des opérations de bourse. Son amendement n° 14 : clarification des notions d'investisseur qualifié et de cercle restreint d'investisseurs dans la définition de l'appel public à l'épargne ; adopté. (p. 2108, 2109) : mise en oeuvre des procédures du droit boursier : recherche de délits d'initiés. (p. 2110) : son amendement n° 15 : exclusion des investisseurs qualifiés du champ d'application de la loi de 1972 sur le démarchage ; adopté. : déclare être favorable au principe de la liberté contractuelle défendue par l'amendement n° 131 de M. Paul Loridant (nullité de plein droit de toute cession effectuée en violation d'une clause d'agrément pour les sociétés fermées) - **Après l'art. 27** (p. 2111) : accepte l'amendement n° 132 de M. Paul Loridant (mobilisation de parts de fonds communs de créances non cotées auprès de la Banque de France et d'autres établissements bancaires).

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - Rapporteur général de la commission des finances pour le titre II - **Après l'art. 29** (p. 2122, 2124) : ses amendements n° 16 : alignement du régime fiscal des entreprises d'investissement sur celui des établissements de crédit pour les transactions sur titres et les contrats d'échange de taux d'intérêt ou de devises ; n° 17 : assouplissement des contraintes relatives à l'émission des bons d'option et des warrants ; n° 18 : séparation renforcée des responsabilités entre gestionnaires et dépositaires ; et n° 19 : dispositif transitoire pour les titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières investis principalement en actions ; adoptés. (p. 2125) : demande le retrait de l'amendement n° 153 de M. Francis Grignon (limitation de l'imposition des plus-values au seul cas de transmission à titre onéreux) - **Art. 29 bis** (*modification de la dénomination et de la composition du Conseil de discipline des organismes de placement collectif en valeurs mobilières, OPCVM*) (p. 2128, 2129) : son amendement n° 198 : institution du Conseil de la gestion financière par fusion du Conseil de discipline des OPCVM et du Comité consultatif créé en 1996 ; adopté - **Après l'art. 30** (p. 2132) : son amendement n° 199 : sortie des associés minoritaires dans une société non cotée, soit à leur initiative, soit à celle des majoritaires à plus de 95 % ; adopté - **Après l'art. 31 bis** (p. 2134) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 53 de M. Edmond Lauret (extension de la garantie directe de l'Etat à la Caisse des dépôts et consignations ou à l'Agence française de développement, en faveur du logement locatif à Mayotte) - **Après l'art. 32** (p. 2135, 2136) : ses amendements, de rectification n° 200 et n° 201 : substitution à la référence du taux du marché obligataire, TMO, d'un taux plus représentatif du marché ; adoptés - **Art. 33** (*retrait de certificats d'investissements cotés*) (p. 2137) : ses amendements n° 20 : reclassement des certificats d'investissement au sein d'un même texte législatif ; retiré ; et n° 21 : renforcement de la procédure applicable à la reconstitution forcée des droits de vote ; adopté - **Art. 33 bis** (*légalisation de la déclaration d'intention en cas de franchissement de seuil pour les sociétés cotées*) (p. 2137, 2139) : ses amendements n° 22 : amélioration de la procédure de déclaration d'intention en cas de franchissement de seuil ; n° 23 : délai de dix jours de bourse pour effectuer la déclaration modificative ; n° 24 : dépôt d'une déclaration modificative à la suite d'un changement de l'environnement des sociétés concernées ; n° 25 : sanctions civiles relatives à la violation de la déclaration d'intention ; adoptés ; et n° 26 : saisie du tribunal de commerce par tout actionnaire en cas de manquement ; retiré - **Après l'art. 33 bis** : son amendement n° 27 : notion de contrôle de fait d'une société en prenant en compte les actions de concert, appréciée sur une seule assemblée générale ; adopté - **Art. 34** (*entrée en vigueur de certaines dispositions du titre II relatif à l'adaptation de la législation française et à la modernisation des activités financières en vue de la troisième phase de l'Union*

économique et monétaire) (p. 2140) : ses amendements de coordination n° 217 et n° 202 ; adoptés - **Art. 46** (*limitation de l'amortissement des biens donnés en location par une société de personnes*) (p. 2204) : son amendement, soutenu par M. Alain Gérard, n° 193 : suppression de l'exigence pour l'utilisateur d'être dans une situation économique difficile ; adopté - **Après l'art. 47** (p. 2208) : son amendement, soutenu par M. Alain Lambert qui le reprend au nom de la commission des finances, n° 67 : dispositif financier relatif aux casinos de la région parisienne ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Rapporteur général de la commission des finances pour le titre II - **Discussion générale** (p. 2479, 2481) : échec de la commission mixte paritaire. Accords partiels entre les deux assemblées : utilité du bicamérisme. Regrets exprimés à propos des avis défavorables sur certaines propositions techniques concernant la création d'un conseil de la gestion financière, le droit de retrait dans les sociétés non cotées, la définition du contrôle de fait d'une société par une autre société, ainsi que l'appel public à l'épargne. Remise en cause de l'initiative parlementaire. Dépôt d'un amendement, sur le titre II, relatif au régime d'appel public à l'épargne.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Art. 7** (*armement des agents de police municipale*) (p. 2698) : se déclare favorable à l'amendement n° 28 de la commission (suppression du principe de désarmement, subordination de l'armement à la nature des interventions et aux circonstances, suppression de la référence aux catégories d'armes et impossibilité de porter une arme à défaut de convention de coordination) - **Art. 8** (*identification et équipement des agents de police municipale*) (p. 2700) : se déclare favorable à l'amendement n° 32 de la commission (présentation de caractéristiques ne pouvant entraîner aucune confusion avec les tenues de la police nationale) - **Art. 10** (*application du projet de loi en Alsace-Moselle*) (p. 2703) : se déclare favorable à l'amendement n° 72 de M. Daniel Hoeffel (inapplication des dispositions relatives à l'agrément délivré par le préfet et le procureur de la République après nomination par le maire dans ces départements).

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Après l'art. 72** (p. 3222) : intervient sur l'amendement n° 482 de M. Alain Vasselle (extension du dispositif mis en place pour l'eau et l'électricité au service des ordures ménagères). Cas du propriétaire occupant - **Après l'art. 73 bis** (p. 3231) : se déclare favorable à l'amendement n° 515 du Gouvernement (report de deux ans après la date de publication du décret sur la tarification du délai limite pour la passation de conventions entre les départements et les caisses primaires d'assurance maladie en vue d'assurer les conditions d'une prise en charge des personnes âgées et fixation par décret des montants maximum et minimum de la prestation spécifique dépendance pour chaque niveau de dépendance). Principe de décentralisation et de responsabilité locale, et principe de prestations en nature accordées selon une grille tenant compte de l'état physique des personnes.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (24 juin 1998) - **Art. 1er** (*composition et attributions du CSM - Art. 65 de la Constitution*) (p. 3467) : se déclare favorable au sous-amendement n° 9 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (nomination des procureurs généraux), déposé sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 65 de la Constitution destiné à maintenir au sein d'une formation plénière, deux formations spécifiques, à substituer à la désignation de demande par le Président du Conseil économique et social, la désignation conjointe de ses membres par les présidents des trois plus hautes juridictions, à étendre le pouvoir de proposition du CSM aux nominations des présidents de certaines juridictions d'outre-mer et à encadrer strictement la compétence du CSM en matière d'avis).

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) (p. 3525, 3528) : politique incertaine du Gouvernement en matière de choix budgétaire. Progression de la dette française. Défense de la compétitivité de la France. Partage des fruits de la croissance. Poursuite de la pression fiscale. Politique familiale. Avenir de la fiscalité de l'épargne. Question relative à la fiscalité écologique. Durée du mandat d'un sénateur : possibilité d'exercer son devoir d'anticipation. Nécessité de la réforme de l'Etat. Avenir des retraites. Situation des fonctionnaires. Lutte contre les délocalisations.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995 [n° 0527 (97-98)]** - (29 octobre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 528** (p. 4101, 4103) : écart entre prévision et réalisation. Qualification pour l'euro. Déflation des recettes. Relèvement des prélèvements obligatoires. Progression des charges de la dette publique. Dépenses d'intervention. Déficit. Leçons pour l'avenir. Propose l'adoption de ces deux projets de loi. Gestions de fait. Réflexion sur la comptabilité patrimoniale de l'Etat. Qualité des travaux de la Cour des comptes - **Art. 15** (*apurement du compte 427.9 "Ecart d'intégration des dépôts comptes chèques postaux de l'ex-budget annexe des P.T.T."*) (p. 4116, 4118) : son amendement de suppression n° 1 ; retiré. Rémunération des avoirs effectivement déposés par La Poste. A titre personnel, votera l'amendement n° 3 de M. Yves Fréville (suppression, à compter du 1er janvier 1996, de la rémunération à hauteur de 18 milliards de francs des dépôts des comptes chèques postaux auprès du Trésor) - **Art. 16** (*transport aux découverts du Trésor*) (p. 4119) : son amendement n° 2 de coordination ; retiré.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1996 [n° 0528 (97-98)]** - (29 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 527** - Voir intervention sous le projet de loi précité.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4164, 4165) : objectifs et conséquences de la décentralisation. Menaces pesant sur la décentralisation. Responsabilité des élus locaux. Rôle moteur du Sénat dans l'avancée de la décentralisation. Réforme de la taxe professionnelle. Conséquences du système de compensation mis au point.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 4620, 4624) : équilibres généraux. Monnaie unique. zone monétaire intégrée. Environnement international. Situation intérieure. Baisse du chômage. Emplois marchands. Déficit de l'Etat. Réduction de la dette par rapport au PIB. Dépenses d'investissement. Charges de la fonction publique. Déficit structurel des comptes publics. Collectivités locales. Sécurité sociale. Réduction des prélèvements obligatoires. Réforme de la taxe professionnelle. Stabilisation de la dette publique. Charges futures. Déficit de fonctionnement et déficit structurel. Efforts de redéploiement des aides à l'emploi. Réduction du train de vie de l'Etat. Rejet de la taxe générale sur les activités polluantes et de l'extension de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France. Risques de délocalisation de l'épargne et des activités économiques. Rôle du Parlement dans l'exécution de la loi de finances. Réforme de la comptabilité de l'Etat. Remboursement des emprunts.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - (p. 4693) : caractère excessif de l'organisation du système d'Etat au Japon ; modernisation difficile du secteur financier.

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Rapporteur général de la commission des finances - Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 4713, 4714) : diminution des ressources publiques consacrées à la famille. Renforcement des avantages accordés aux parents isolés. Risque de double pénalisation pour certaines famille touchées par le plafonnement des allocations familiales et la baisse du quotient familial. Son amendement, identique aux amendements n° I-74 de M. Jacques Machet et n° I-168 de M. Alain Vasselle, n° I-1 : maintien du plafond actuel du quotient familial, soit 16 380 F ; adopté. (p. 4720) : s'oppose à l'amendement n° I-93 de Mme Marie-Claude Beauveau (renforcement du dispositif de décote pour les contribuables les plus modestes). Ses amendements n° I-2 de coordination et n° I-3 : report d'un an de la réforme des déductions pour frais professionnels ; adoptés. (p. 4724) : demande le retrait, au profit de l'amendement n° I-3 de la commission (report d'un an de la réforme des déductions pour frais professionnels), des amendements ayant le même objet n° I-209 de M. Claude Estier et n° I-95 de Mme Marie-Claude Beauveau ainsi que des n° I-94 du même auteur (abrogation des mesures figurant dans la loi de finances pour 1997, relatives à l'imposition des revenus de certaines professions spécifiques) et n° I-73 de M. Jean-Michel Baylet (relèvement du plafond de la déduction forfaitaire pour les journalistes) - **Après l'art. 2** (p. 4727, 4730) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beauveau, s'oppose aux n° I-101 (traitement des foyers fiscaux composés de personnes vivant en vie maritale) et n° I-100 (prise en compte des cotisations mutualistes volontaires dans les éléments déductibles du revenu imposable des salariés) et demande le retrait du n° I-96 (exonération fiscale des primes attribuées aux membres de l'équipe de France de football lors de la Coupe du monde) ainsi que sur celui-ci, du sous-amendement n° I-265 de M. Michel Charasse (application de cette mesure au seul match de la finale). Dispositif fiscal prévu dans le code général des impôts d'étalement des revenus à caractère exceptionnel. (p. 4733) : s'oppose à l'amendement n° I-50 de M. Jean-Luc Mélenchon (application aux produits financiers de l'impôt sur le revenu suivant les règles applicables aux traitements et aux salaires) - **Après l'art. 2 ou après l'art. 2 bis** (p. 4735, 4738) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beauveau n° I-98 (rétablissement de l'exonération applicable aux indemnités versées par la sécurité sociale aux femmes en congé maternité) et n° I-99 (augmentation de l'abattement (31 900 francs) applicable aux pensions dans le calcul de l'impôt sur le revenu) et demande le retrait des amendements de M. Jacques Oudin n° I-169 (exonération des prestations en espèces versées, dans le cadre de l'assurance maternité, aux femmes en congé de maternité) et n° I-170 (augmentation de l'abattement (28 000 francs) applicable aux pensions pour le calcul de l'impôt sur le revenu) - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 4740, 4741) : souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-97 de Mme Marie-Claude Beauveau (non imposition des sommes versées aux fonctionnaires rapatriés et anciens combattants d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la Seconde Guerre mondiale en réparation des préjudices subis). Intérêt particulier de la Haute assemblée pour la situation de ces fonctionnaires : reconstitution de carrière et rappel des traitements correspondants. S'oppose à l'amendement n° I-210 de M. Jean-Luc Mélenchon (plafonnement du montant des réductions et déductions d'impôt pour la fraction supérieure à 20 000 francs, à hauteur de 75 % de l'impôt sur le revenu) - **Art. 2 bis** (*réduction d'impôt au bénéfice de certains titulaires de demi-parts additionnelles de quotient familial*) (p. 4743, 4744) : son amendement de suppression n° I-4 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° I-102 de Mme Marie-Claude Beauveau (application des dispositions du quotient familial aux veuves ayant des enfants à charge, invalides et anciens combattants, avec réduction d'impôt) - **Après l'art. 2 bis** (p. 4745, 4746) : s'oppose à l'amendement n° I-134 de Mme Marie-Claude Beauveau (exonération des salaires versés par les associations à but non lucratif de la taxe sur les salaires) et accepte l'amendement n° I-63 de M. Francis Grignon (exonération des associations d'aide à domicile à but non

lucrative agréées pour l'aide sociale, du paiement de la taxe sur les salaires) - **Après l'art. 3** (p. 4747, 4749) : accepte l'amendement n° I-75 de M. Xavier de Villepin (majoration de la déduction d'impôt sur le revenu pour les dons de particuliers et d'entreprises à des organismes humanitaires intervenant en faveur de populations victimes de catastrophes naturelles) et demande le retrait des amendements de M. Francis Grignon, n° I-76 (élargissement des déductions d'impôt aux organisations humanitaires visant au rachat d'esclaves) et n° I-77 (possibilité pour l'investisseur de déduire les pertes de la société de son revenu global, à proportion de sa participation au capital d'une société à responsabilité limitée créée depuis moins de cinq ans, détenue à 75 % au moins par des personnes physiques). Débat sur la création d'entreprises prévu dans la deuxième partie du projet de loi de finances - **Après l'art. 4** (p. 4750, 4751) : extension du champ d'application de la loi Pons : développement de l'emploi dans les départements et les territoires d'outre-mer. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° I-103 de M. Paul Vergès (mesure de défiscalisation outre-mer applicable aux investissements incorporels constitués par des prises de participation audiovisuelle et cinématographique à concurrence de 100 % des droits ainsi acquis) et n° I-211 de M. Claude Lise (mesure de défiscalisation outre-mer applicable aux investissements incorporels constitués par des prises de participation audiovisuelle et cinématographique, dès le 1er janvier 1999) - **Art. 5** (extension du régime fiscal des micro-entreprises) (p. 4758, 4759) : avantages du dispositif proposé : allègement de la charge fiscale et dispense du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée. Suppression du régime du forfait : réaménagement des tâches des agents de l'administration fiscale. Effets de seuil. Fraude fiscale. Alourdissement des formalités. Infraction à la sixième directive européenne sur la taxe sur la valeur ajoutée. Evaluation difficile des conséquences financières et budgétaires de ce dispositif. Son amendement de suppression n° I-259, identique à l'amendement n° I-79 de M. Yves Fréville ; adopté. (p. 4762) : sur les amendements n° I-139 de M. Bernard Joly (rattachement de toutes les entreprises du bâtiment à la catégorie des prestataires de services relevant du seuil de 175 000 francs pour le régime fiscal de la micro-entreprise), de M. Bernard Angels n° I-212 (diminution de 500 000 francs à 300 000 francs du nouveau plafond prévu pour les entreprises taxées selon les bénéfices industriels et commerciaux en achat-revente), n° I-213 de coordination et n° I-214 à n° I-219 de conséquence, de M. Gérard César n° I-171 (maintien du régime des micro-entreprises pour les exploitants agricoles individuels imposés selon le régime forfaitaire) et n° I-258 de conséquence, demande de rejoindre la position de la commission des finances qui propose la suppression de cet article. Nécessité de maintenir une imposition simplifiée pour les agriculteurs classés sous le régime du forfait agricole et réalisant des opérations commerciales accessoires - **Après l'art. 5** (p. 4764, 4766) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-104 (majoration des sommes perçues au titre de l'imposition forfaitaire des entreprises), n° I-105 (relèvement de la franchise applicable à la taxe sur les salaires payés par les associations) et n° I-106 (régime des prêts CODEVI : allègement du coût du crédit pour les petites et moyennes entreprises) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-266 du Gouvernement (augmentation de l'imposition forfaitaire des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 50 millions de francs). Fiscalité des associations. Futur projet de loi visant à adapter le statut des caisses d'épargne - **Après l'art. 6** (p. 4768) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-172 de M. Joseph Ostermann (relèvement du plafonnement de la déductibilité du salaire du conjoint d'un artisan ou d'un commerçant) - **Après l'art. 7** (p. 4770, 4772) : s'oppose à l'amendement n° I-107 de Mme Marie-Claude Beaudeau (création d'une taxe sur toutes les opérations d'achat et de vente de devises étrangères effectuées sur le territoire national). Capitaux spéculatifs. Accepté l'amendement n° I-220 de M. Bernard Angels (régime fiscal des associations d'insertion) et demande le retrait de l'amendement n° I-173 de M. Jacques Oudin (en cas de mauvais paiement,

application des mêmes pénalités à l'Etat qu'aux contribuables) - **Art. 8** (augmentation du barème de l'imposition de solidarité sur la fortune) (p. 4775) : son amendement n° I-5 : actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune par l'indexation des tranches d'imposition sur l'évolution des prix en 1999, estimée à 0,8 % ; adopté - **Après l'art. 8** (p. 4777, 4779) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-110 (modalités d'intégration des biens professionnels dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune), n° I-109 (imposition des oeuvres d'art à l'impôt de solidarité sur la fortune) et n° I-108 (limitation du bénéfice du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune aux seuls contribuables imposés au titre de la deuxième tranche de l'impôt) - **Art. 9** (limitation de l'exonération d'impôt de solidarité sur la fortune au titre des biens professionnels de l'activité de loueur en meublé) (p. 4780) : son amendement n° I-6 de suppression ; adopté. Conséquences du durcissement du régime applicable aux loueurs de meublés. Discrimination entre les couples mariés ; immixtion dans la vie des familles ; liaison surprenante entre l'avantage retiré du régime fiscal et l'importance des revenus de la location de meublés - **Après l'art. 9** (p. 4782, 4783) : malgré son intérêt, souhaite le retrait de l'amendement n° I-255 de M. Denis Badré (extension aux participations réunies dans un pacte d'actionnaires de la notion de biens professionnels au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune) auquel l'article 40 de la Constitution est applicable - **Art. 10** (imposition à l'impôt de solidarité sur la fortune des biens ou droits dont la propriété est démembrée) (p. 4784, 4785) : son amendement n° I-7 de suppression ; adopté. Risque de pénalisation du mécénat. Danger de la rétroactivité fiscale. Dispositif inconstitutionnel. S'oppose à l'amendement n° I-221 de M. Michel Charasse (application de ce dispositif à compter du 1er janvier 1999) et estime que l'amendement n° I-44 de M. Jean Chérioux (non application de ce dispositif aux donations d'usufruit faites aux organismes à but non lucratif ou aux fondations reconnues d'utilité publique) sera satisfait par l'amendement n° I-7 de suppression de la commission - **Art. 11** (aménagement des règles du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4789, 4790) : son amendement n° I-8 : rétablissement du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune évitant à un contribuable d'acquitter plus de 85 % de son revenu au titre du cumul de l'impôt sur le revenu et de l'impôt de solidarité sur la fortune ; adopté. Accepte l'amendement n° I-174 de M. Jacques Oudin sur le même objet - **Art. 12** (modalités d'évaluation de la résidence principale en matière d'impôt de solidarité sur la fortune et de droits de mutation à titre gratuit) (p. 4792) : application de la jurisprudence de la Cour de cassation dite jurisprudence Fleury. Situation des bénéficiaires de la succession. S'oppose à l'amendement n° I-175 de M. Jacques Oudin (application d'un abattement de 20 % sur la valeur vénale réelle de l'immeuble constituant au jour du décès la résidence principale du défunt) - **Art. 13** (renforcement des obligations déclaratives relatives aux dettes déduites de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4794, 4795) : son amendement n° I-9 : suppression de la nouvelle procédure d'éclaircissement et de rectification demandée par l'administration fiscale ; adopté. Risque d'utilisation des informations pour un examen contradictoire de situation fiscale personnelle. Renforcement prévisible du caractère procédurier du contrôle fiscal : augmentation des contentieux - **Art. 14** (modification des règles de territorialité en matière de droits de mutation à titre gratuit) (p. 4796) : son amendement n° I-10 : application du nouveau régime d'imposition en matière de droits de mutation à titre gratuit au seul donateur ou défunt ayant eu son domicile fiscal en France pendant au moins six années au cours des dix années précédant celle au titre de laquelle les biens sont reçus par l'héritier, le donataire ou le légataire ; adopté. Cas des personnes de nationalité étrangère venues exercer pour une durée limitée des responsabilités en France : les "impatriés" - **Après l'art. 14 bis** (p. 4797) : demande le retrait des amendements sur le même objet n° I-149 de M. Charles Revet et n° I-176 de M. Gérard César (application du régime d'exonération partielle des droits de mutation à titre gratuit à toutes les parts de groupement

foncier agricole détenues par des personnes physiques). Préférer d'examiner ces dispositions lors du projet de loi d'orientation agricole - **Art. 14 ter** (*rétablissement des sanctions en cas de défaut de déclaration des successions en Corse*) (p. 4798) : adoption par l'Assemblée nationale de l'amendement de M. de Courson : sanctions de droit commun en cas de défaut de déclaration de succession dans le délai de six mois, en Corse. Cas de nombreuses propriétés en indivision. Son amendement n° I-11 : prorogation jusqu'au 1er janvier 2001 de l'application du droit commun pour le dépôt des successions dans le délai de six mois suivant un décès ; retiré. (p. 4801, 4804) : présente son amendement déposé après l'article 14 ter, n° I-12 : rapport du Gouvernement au Parlement sur les propositions de la commission créée par la loi du 13 mai 1991, au sujet du régime fiscal spécifique à la Corse ; adopté (p. 4804). Concertation. Importance des délais. S'oppose à l'amendement de M. Michel Charasse n° I-222 (pour les successions ouvertes à compter du 1er janvier 2001, les règles d'évaluation des biens immobiliers situés en Corse sont celles du droit commun), avant le dépôt sur cet amendement, de son sous-amendement n° I-267 (prolongation du délai applicable aux biens immobiliers situés en Corse) ; adopté (p. 4805) - **Art. 16** (*imposition des plus-values constatées et des plus-values en report d'imposition en cas de transfert du domicile hors de France*) (p. 4806, 4807) : son amendement n° I-13 : imposition des plus-values sur les participations d'une valeur supérieure à dix millions de francs ; adopté - **Après l'art. 17** (p. 4807) : application du droit de timbre : limitation du dépôt des requêtes identiques. S'oppose à l'amendement n° I-223 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (non imposition des actes des secrétariats des juridictions administratives et judiciaires) - **Art. 18** (*modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel et mise en oeuvre d'un remboursement de taxe intérieure sur les produits pétroliers aux transporteurs routiers*) (p. 4809, 4810) : dispositif conforme aux positions de la commission des finances. Réduction de l'écart de taxation entre le gazole et le supercarburant sans plomb. Régime spécifique des transporteurs routiers. Son amendement n° I-14 : accroissement d'un centime par litre de la taxe intérieure sur les produits pétroliers sur le gazole et réduction de celle sur le supercarburant sans plomb de deux centimes ; adopté - **Après l'art. 18 ter** (p. 4813) : souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur les amendements n° I-224 de Mme Danièle Pourtaud (remboursement aux propriétaires de taxi, dans la limite de dix mille francs, des achats de véhicules ou de kits de bicarburant fonctionnant avec des carburants non polluants) et n° I-225 de M. Bernard Angels (instauration d'un crédit temporaire d'impôt de cinq mille francs sur les achats de véhicules ou de kits de bicarburant utilisant des carburants non polluants ou l'électricité).

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 27** (*par priorité*) (*suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels*) (p. 4827) : demande le retrait de l'amendement n° I-65 de M. Denis Badré (exonération du nouveau droit de mutation sur les opérations réalisées par des sociétés immobilières). Reprise de la législation antérieure. Absence de risque de double taxation. (p. 4828) : accepte l'amendement n° I-158 de M. Roland du Luart (modalités d'exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit sur les bois et forêts en propriété individuelle). (p. 4829) : son amendement n° I-20 : confirmation du transfert aux départements des droits d'enregistrement et de la taxe de publicité foncière ; adopté. (p. 4830) : exonération de TVA pour les acquisitions de terrains à bâtir. Accepte les amendements de M. Bernard Angels, n° I-242 (assujettissement aux droits de mutation des acquisitions de terrains réalisées à partir du 22 octobre 1998 par des personnes physiques en vue de construire des immeubles à usage privatif) et n° I-243 (assujettissement à la taxe départementale de publicité foncière ou au droit départemental d'enregistrement des acquisitions de terrains

réalisées entre le 22 octobre et le 31 décembre 1998 par des personnes physiques en vue de construire des immeubles à usage privatif). (p. 4831) : demande le retrait de l'amendement n° I-166 de M. Aymeri de Montesquiou (extension du champ d'application de certains avantages fiscaux aux associations procédant à des opérations d'acquisition d'immeubles génératrices d'emplois). Son amendement n° I-21 : octroi aux marchands de biens du bénéfice des taux réduits de mutation, sans pénalité pour cause de dépassement du délai de revente, pour les immeubles devant être revendus avant le 30 juin 1999 ; adopté. (p. 4832, 4834) : son amendement n° I-22 : suppression de la taxe de 1 % pour les cessions de parts de sociétés non cotées - exclusion des sociétés par actions cotées en bourse du nouveau dispositif de taxation - modification de la définition de la prépondérance immobilière ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° I-197 de M. Joseph Ostermann (alignement du régime fiscal des cessions d'actions et des cessions de parts sociales). Création de "fausses" sociétés anonymes. Coût de cette mesure. Ecart de taxation. (p. 4835) : son amendement n° I-23 : rétablissement de la compensation intégrale de la part de recettes résultant, pour les régions, de la suppression de la taxe additionnelle régionale sur les mutations à titre onéreux ; adopté après modification par le sous-amendement n° I-198 de M. Jacques Oudin qu'il accepte (indexation de son montant sur l'évolution des transactions soumises à droits d'enregistrement). Réalisation d'un gain. Rédaction initiale de cet article. (p. 4836) : différence entre dégrèvement et compensation. Autonomie fiscale des collectivités territoriales - **Art. 27 bis** (*par priorité*) (*exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privatif*) (p. 4840, 4841) : ses amendements n° I-260 : substitution de la notion d'usage d'habitation à celle d'usage privatif ; n° I-262 : définition par décret en Conseil d'Etat des conditions d'application de cet article ; adoptés. Son amendement n° I-261 : possibilité pour les collectivités locales assurant l'activité de lotisseur de percevoir un versement du fonds de compensation pour la TVA correspondant à la différence entre les droits d'enregistrement perçus au titre de la vente du terrain et la TVA acquittée sur les travaux d'aménagement réalisés ; modifié par le sous-amendement n° I-268 de M. Michel Charasse (application de la TVA à taux zéro au regard des droits à restitution) ; rectifié, puis adopté dans une nouvelle rédaction (droit d'option à l'assujettissement à la TVA pour les communes qui aménagent des terrains en vue de les vendre). Mise en place d'une mesure favorable aux acquéreurs. TVA sur les travaux de viabilisation. Régime des marchands de biens. Opérations en cours. (p. 4842) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-244 de M. Bernard Angels (date d'application de cette mesure). (p. 4847, 4848) : rectification de son amendement précité n° I-261 : droit d'option à l'assujettissement à la TVA pour les communes qui aménagent des terrains en vue de les vendre. (p. 4849) : mesures transitoires - **Art. 29** (*par priorité*) (*réforme de la taxe professionnelle*) (p. 4863, 4864) : son amendement n° I-26 : remplacement par un dégrèvement du système de compensation aux collectivités locales de la suppression de la part salaires de la taxe professionnelle ; adopté. Evaluations financières du Gouvernement. Mesures d'accompagnement. Simulations effectuées par la commission des finances. Fusion de la compensation dans la dotation globale de fonctionnement. Autonomie des collectivités locales. Effets de la réforme sur le seuil d'écrêtement des communes. Potentiels fiscaux des collectivités territoriales. Demande un scrutin public sur son amendement n° I-26 précité. (p. 4866) : bien que favorable à l'objectif similaire poursuivi par les amendements n° I-203 de M. Jacques Oudin et n° I-67 de M. Yves Fréville (extension du champ d'application de cette réforme aux professions libérales assujetties au régime des bénéfices non commerciaux et employant moins de cinq salariés), demande à leurs auteurs de se rallier au texte proposé par la commission. Déclare satisfaits les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-120 et n° I-121 (instauration d'un mécanisme de dégrèvement) par

l'amendement précité n° I-26 de la commission. (p. 4868) : s'oppose à la demande d'examen en priorité des amendements du groupe socialiste. (p. 4870, 4871) : son amendement n° I-27 : extension du bénéfice de la réduction de taxe professionnelle aux professions libérales ; adopté. Coût de cette mesure. Ses amendements de conséquence n° I-28, n° I-29 et n° I-30 ; adoptés. Son amendement n° I-31 : maintien de la réduction pour embauche et investissement au taux de 25 % ; adopté. Pérennisation de cette réduction. (p. 4872) : ses amendements n° I-32 de conséquence et n° I-264 rédactionnel ; adoptés. Redevances de location-gérance. (p. 4873) : demande le retrait de l'amendement n° I-204 de M. Alain Gournac (assimilation des entreprises de location de longue durée de biens immobiliers aux crédits bailleurs sur le plan de la déductibilité des amortissements et des frais financiers du calcul de la valeur ajoutée). Complexité technique de ce sujet. (p. 4874) : son amendement n° I-33 : étalement sur cinq ans de la progression de la cotisation minimale de taxe professionnelle ; adopté. Clause de sauvegarde. Rapport du Gouvernement. (p. 4875) : son amendement n° I-34 : limitation de la progression de la cotisation de péréquation à 75 % en cinq ans ; adopté. (p. 4876) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-125 (suppression de l'article 1472 A bis du code général des impôts relatif à l'abattement général de 16 %) et n° I-126 (modulation de cet abattement en fonction du rapport taxe professionnelle sur valeur ajoutée). (p. 4877) : son amendement de conséquence n° I-35 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° I-123 de Mme Marie-Claude Beaudou (affectation de la majoration de la cotisation nationale de péréquation au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle). (p. 4879, 4881) : ses amendements n° I-36 de conséquence et n° I-37 : remise annuelle au Parlement d'un rapport sur l'impact de la réforme de la taxe professionnelle sur l'emploi, les entreprises, les collectivités locales et les finances de l'Etat ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° I-124 de Mme Marie-Claude Beaudou (création sur les actifs financiers d'une taxe additionnelle à la taxe professionnelle versée au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) - **Art. 40 (par priorité) (enveloppe normée des concours de l'Etat aux collectivités territoriales)** (p. 4883, 4884) : son amendement n° I-41 : fixation à 33 % puis à 50 % pour les deux années suivantes, de la fraction du taux de croissance du produit intérieur brut prise en compte dans le calcul du mode de progression de l'enveloppe normée ; adopté. Charges supportées par les collectivités territoriales. Hypothèse de croissance. Emplois-jeunes. Investissements publics. Intervient sur l'amendement n° I-132 de Mme Marie-Claude Beaudou (fixation à 50 % de la fraction du taux de croissance du produit intérieur brut prise en compte dans le calcul du mode de progression de l'enveloppe normée). Baisse à 15 % du taux de la dotation de compensation de la taxe professionnelle. (p. 4887, 4889) : demande le retrait de l'amendement n° I-257 de M. Yves Fréville (majoration du taux d'évolution des prélèvements effectués sur les recettes de l'Etat). Proposition d'une étude plus approfondie de cette question par la commission. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-252 de M. Michel Charasse (reconnaissance pour les années 1999, 2000 et 2001, d'un caractère obligatoire aux seules charges nouvelles imposées aux collectivités locales par des dispositions de valeur législative) - **Art. 40 bis (par priorité) (compensation intégrale des pertes de la dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP, aux communes les moins favorisées)** (p. 4891) : utilisation de la DCTP comme variable d'ajustement. Accepte l'amendement n° I-91 de M. Michel Mercier (extension du champ d'application de cet article aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont un membre au moins est éligible à la dotation de solidarité urbaine ou à la fraction bourgs-centres de la dotation de solidarité rurale). Complément du dispositif mis en place par les articles 40 et 40 bis de ce projet de loi - **Art. 41 bis (par priorité) (élargissement des critères d'éligibilité au fonds de compensation pour la taxe à la valeur ajoutée, FCTVA)** (p. 4893, 4894) : son amendement n° I-42 : distinction pour l'éligibilité au FCTVA des travaux d'intérêt général effectués

sur le domaine public de l'Etat nécessitant une convention, des travaux d'urgence pour lesquels une convention n'est pas nécessaire ; adopté. Discussion budgétaire de l'année dernière. Expériences locales - **Après l'art. 41 bis (par priorité)** (p. 4896) : accepte l'amendement n° I-49 de M. Claude Bélot (extension du bénéfice des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, FCTVA, aux syndicats mixtes composés exclusivement de collectivités, elles-mêmes éligibles au FCTVA). (p. 4897, 4898) : à titre personnel, accepte l'amendement n° I-253 de M. Michel Moreigne (éligibilité au fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, FCTVA, des dépenses des collectivités locales sur des biens de section au titre d'opérations de réhabilitation du patrimoine) - **Après l'art. 29 (par priorité)** (p. 4898, 4899) : demande de France Télécom d'une évolution de son régime fiscal. Demande le retrait de l'amendement n° I-62 de M. Pierre Hérisson (assujettissement de France Télécom au droit commun de la fiscalité directe locale) et lui propose de le déposer lors de l'examen de la seconde partie de ce projet de loi de finances. (p. 4901) : intervient sur l'amendement n° I-61 de M. Michel Mercier (maintien du montant de la dotation globale de fonctionnement aux établissements publics de coopération intercommunale ayant choisi la taxe professionnelle comme unique ressource). (p. 4902, 4903) : demande le retrait des amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-131 (impossibilité pour l'Etat d'utiliser la dotation de compensation de taxe professionnelle comme variable d'ajustement) et n° I-130 (application de la répartition des dotations du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France selon le principe retenu pour la dotation de solidarité urbaine). (p. 4904) : accepte l'amendement n° I-128 de Mme Marie-Claude Beaudou (exonération pour les bénéficiaires de minima sociaux de la taxe foncière sur les propriétés bâties). (p. 4905) : accepte l'amendement n° I-72 de M. Jacques Oudin (exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afin de favoriser la location des marais salants). (p. 4906, 4908) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, n° I-129 (baisse du taux de plafonnement des revenus permettant d'obtenir un dégrèvement partiel de la taxe d'habitation), n° I-135 (possibilité pour les collectivités locales d'augmenter le taux de la taxe professionnelle dans la limite du taux moyen national sans influencer sur le taux des autres impôts locaux) et n° I-127 (suppression des prélèvements de surcompensation sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL). Problème de la liaison de la taxe professionnelle par rapport aux autres impôts locaux. Affirme que l'article 40 de la Constitution n'est pas applicable à l'amendement précité n° I-135 de Mme Marie-Claude Beaudou - **Art. 19 (application du taux réduit de TVA aux abonnements souscrits pour la fourniture de gaz et d'électricité)** (p. 4912) : demande le retrait de l'amendement n° I-179 de M. Jacques Oudin (extension du taux réduit de TVA aux livraisons de gaz et d'électricité). S'oppose aux amendements portant sur le même objet n° I-111 de Mme Marie-Claude Beaudou, n° I-153 de Mme Janine Bardou, n° I-180 de M. Jacques Oudin et n° I-226 de M. Bernard Angels (extension du taux réduit de TVA aux réseaux de chaleur). Non-conformité au droit communautaire. S'oppose à l'amendement n° I-48 de M. Claude Bélot (extension du taux réduit de TVA aux réseaux publics de chaleur utilisant des énergies locales et renouvelables). Absence de gage. S'oppose à l'amendement n° I-140 de M. Bernard Joly (extension du taux réduit de TVA aux abonnements au gaz distribué par citerne individuelle) - **Art. 20 (application du taux réduit de TVA aux appareils destinés aux diabétiques et à certains handicapés)** (p. 4914) : s'oppose à l'amendement n° I-112 de Mme Marie-Claude Beaudou (extension du taux réduit de TVA aux lunettes et aux prothèses auditives).

- Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 21 (application du taux réduit de 5,5 % de la taxe sur la valeur ajoutée aux opérations de collecte et de tri sélectif des ordures ménagères)** (p. 4946, 4947) : nécessaire équilibre du budget et respect du droit communautaire. Liste limitative des

produits soumis à taux réduit. (p. 4948, 4949) : son amendement n° I-15 : application du taux réduit de TVA aux installations de valorisation énergétique ; devenu sans objet. Demande le retrait de l'amendement n° I-181 de M. Daniel Eckenspieller (application du taux réduit à toutes les opérations de collecte et de traitement des ordures ménagères) et son examen dans la seconde partie de la loi de finances. Estime que l'amendement n° I-82 de M. Pierre Hérisson est satisfait par son amendement précité n° I-15 portant sur le même objet - **Art. 22** (application du taux réduit de 5,5 % de la taxe sur la valeur ajoutée aux travaux subventionnés par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) (p. 4951) : son amendement n° I-16 : extension du champ d'application de la TVA à taux réduit à l'ensemble des travaux réalisés dans les logements conventionnés ouvrant droits à l'aide personnalisée au logement ; adopté - **Après l'art. 22 bis** (p. 4952, 4954) : intervient sur l'amendement n° I-141 de M. Aymeri de Montesquiou (extension du crédit d'impôt applicable aux travaux de grosses réparations et d'amélioration afférents à la résidence principale, aux travaux de prévention et de lutte contre les termites) et s'oppose à l'amendement n° I-113 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression du supplément de loyer de solidarité) - **Art. 22 ter** (assujettissement à la TVA des prestations fournies par les parcs résidentiels de tourisme) : son amendement n° I-17 : conditions du régime fiscal fixées par décret en Conseil d'Etat ; adopté - **Après l'art. 22 ter** (p. 4955) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° I-233 (suppression de la TVA sur l'ensemble des honoraires exposés en justice) et n° I-234 et n° I-235 de repli. (p. 4961) : demande le retrait des amendements n° I-115 de Mme Marie-Claude Beaudou (étalement de l'application du taux réduit de TVA à l'ensemble des produits alimentaires), n° I-162 de M. Michel Mercier, n° I-228 de M. Claude Haut, n° I-142 de M. Bernard Joly, n° I-157 de M. Henri Revol, n° I-182 de M. Jacques Oudin, n° I-116 de Mme Marie-Claude Beaudou, n° I-156 de M. Henri Revol portant sur la réduction de TVA sur les produits de confiserie et le chocolat. Reprise de cette discussion dans la deuxième partie de la loi de finances. (p. 4964, 4965) : demande le retrait des amendements n° I-60 de M. Philippe Adnot (application du taux réduit de TVA de 14 % aux prestations de restauration rapide), n° I-84 (application d'un taux de TVA à 14 % à l'ensemble du secteur de la restauration) et n° I-83 (réintégration de la fourniture de repas à consommer sur place dans le "a quater" de l'article 279 du code général des impôts) de M. Pierre Hérisson, n° I-190 de M. Jacques Oudin (application du taux de TVA à 14 % à la fourniture de repas à consommer sur place), n° I-165 de M. Bernard Joly (dissociation de la fabrication et de la commercialisation dans le secteur de la restauration) et n° I-187 de M. Joseph Ostermann (application du taux de TVA de 5,5 % à l'ensemble du secteur de la restauration). (p. 4967) : demande le retrait de l'amendement n° I-227 de M. Bernard Angels (application de la TVA à 5,5 % sur le bois de chauffage utilisé par les réseaux de chaleur). (p. 4970) : s'oppose à l'amendement n° I-231 de Mme Danièle Pourtaud (application du taux réduit de TVA aux disques). (p. 4972) : accepte l'amendement n° I-185 de M. Joseph Ostermann (application de la TVA à 5,5 % sur les opérations de construction ou réhabilitation de casernes de gendarmerie réalisées par les collectivités locales). (p. 4974) : intervient sur l'amendement n° I-186 de M. Dominique Leclerc (application du taux de TVA de 5,5 % aux travaux de rénovation des logements). (p. 4975) : s'oppose à l'amendement n° I-188 de M. Alain Joyandet (application de la TVA de 5,5 % aux services d'informations accessibles par les réseaux de télécommunication). Demande le retrait de l'amendement n° I-47 de M. Jacques Oudin (suppression de l'application de la TVA à taux réduit pour les parcs de loisirs). (p. 4977, 4978) : s'oppose à l'amendement n° I-117 de Mme Marie-Claude Beaudou (application du taux réduit de TVA aux installations sportives). Demande le retrait des amendements n° I-155 de M. James Bordas (application du taux réduit de TVA aux équipements sportifs dans le cadre d'une délégation de service public) et n° I-256 de M. Denis Badré (application du taux réduit de TVA aux équipements

sportifs). Sur l'amendement n° I-189 de M. Jacques Oudin (application du taux réduit de TVA aux installations sportives gérées par délégation d'une collectivité locale), son sous-amendement n° I-270 ; adopté. (p. 4980) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° I-114 de Mme Marie-Claude Beaudou et n° I-232 de M. Jean-Luc Mélenchon (application du taux de TVA réduit aux services funéraires). Coût budgétaire. (p. 4981) : accepte l'amendement n° I-229 de M. Bernard Angels (rédaction d'un rapport sur l'application de la directive européenne de 1992 relative aux différents taux de TVA) - **Art. 23** (augmentation des taux de réduction de droits sur les donations) (p. 4982, 4983) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Angels n° I-236 (réduction des droits de succession limité aux donations en pleine propriété) et n° I-238 (exclusion du champ d'application de cet article des donations anticipées d'argent en nue-propriété). (p. 4986) : son amendement n° I-18 : extension temporaire du taux de réduction de 30 % sur les droits de mutation à toutes les donations quel que soit l'âge du donateur ; adopté - **Après l'art. 24** (p. 4987) : s'oppose à l'amendement n° I-118 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression du plafonnement du taux de droit de timbre perçu sur les opérations de bourse) - **Art. 24** (précédemment réservé p. 4982) (moralisation des avantages liés à la transmission des patrimoines par le biais de l'assurance vie) (p. 4990, 4991) : évolution du cadre fiscal de l'assurance-vie. Accepte l'amendement n° I-269 du Gouvernement (suppression de la condition d'âge) - **Art. 26** (aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France) (p. 5000, 5003) : aménagement du territoire. Délocalisation dans le grand ouest parisien. Pénalisation du secteur de l'hôtellerie, des commerces avec locaux de stockage en Ile-de-France. Son amendement n° I-19 : refus de l'élargissement de la taxe aux locaux commerciaux et de stockage ; adopté après modification par le sous-amendement n° I-69 de M. Jean Chérioux qu'il accepte. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° I-64 de M. Denis Badré au profit de son amendement n° I-19 précité. Estime satisfaits les amendements de M. Jean-Pierre Schosteck du n° I-192 au n° I-196 (suppression de la taxe sur les locaux commerciaux de plus de 300 m² et les locaux de stockage de plus de 500 m²) par son amendement n° I-19 précité. S'oppose aux amendements n° I-119 de Mme Marie-Claude Beaudou (application à cette nouvelle taxe de la règle des taux différenciés d'imposition) et n° I-239 de M. Bertrand Delanoe (exclusion du dispositif des secteurs de la restauration, de l'hôtellerie, de l'agriculture en fonction de leur surface) - **Art. 28** (réduction du taux de l'avoir fiscal) (p. 5008, 5010) : son amendement de suppression n° I-263 ; adopté. Estime les amendements n° I-66 de M. Denis Badré (mise en place d'un crédit d'impôt compensatoire) et n° I-85 de M. Marcel Deneux (maintien de l'avoir fiscal de 50 % pour les personnes morales détentrices de parts sociales d'entreprises coopératives) satisfaits par son amendement de suppression n° I-263 précité. Intervient sur les amendements de M. Paul Loridan n° I-138 de précision et n° I-137 (possibilité de distribuer sans précompte d'autres bénéficiaires que ceux qui proviennent de dividendes perçus) - **Art. 28 ter** (réintégration d'une quote-part des frais et charges afférente aux dividendes versés par une société fille à sa mère) (p. 5012) : son amendement de suppression n° I-25 ; adopté - **Art. 30** (taxe générale sur les activités polluantes, TGAP) (p. 5018) : son amendement de suppression n° I-38 ; adopté. Intervient sur l'amendement n° I-251 de M. Pierre Mauroy (distinction entre les centres d'incinération et les décharges) - **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Après l'art. 31** (p. 5031) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° I-87 de M. Denis Badré et n° I-89 de M. Joseph Ostermann (augmentation du taux d'exonération de la taxe sur les véhicules de société utilisant le gaz de pétrole liquéfié en bicarburant) - **Après l'art. 32** (p. 5032) : demande le retrait de l'amendement n° I-90 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour les collectivités territoriales d'instaurer une taxe sur les chiens). Comportement des propriétaires de chiens. Réglementation adoptée par la ville de Vincennes - **Art. 35 bis** (création de la taxe de l'aviation civile) (p. 5034, 5035) : son

amendement de suppression n° I-39 ; adopté. Annulation du taux de la redevance pour services terminaux de la circulation aérienne. Fragilités du dispositif de financement de certaines missions. Fonds d'intervention pour les aéroports et les transports aériens, FIATA. Transparence budgétaire. Aménagement du territoire. Responsabilités régaliennes de l'Etat. (p. 5036, 5037) : financement des dépenses de sécurité civile, de sûreté générale et de police des aéroports - **Art. 36 (prélèvement exceptionnel sur les caisses d'épargne)** (p. 5038, 5039) : son amendement n° I-40 : prélèvement sur les avoirs de trésorerie des réserves d'épargne logement de la Caisse nationale d'épargne ; adopté. Projet de loi à venir tendant à refonder le réseau des caisses d'épargne. Dotation versée en 1984. Montant du prélèvement. Préparation des caisses d'épargne à une perspective concurrentielle. Maintien de la réserve à 2 % des encours de crédits - **Art. 36 bis (inclusion de la zone économique exclusive de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le champ d'application de la redevance sur les concessions de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux)** (p. 5041) : accepte l'amendement n° I-206 de M. Victor Reux (instauration d'une redevance spécifique au bénéfice de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon). Conformité avec l'autonomie fiscale de l'archipel. Retard dans la parution d'un décret d'application prévu par l'article 27 de la loi statutaire de 1985. - **Art. 43 et Etat A annexé (équilibre général du budget)** (p. 5056) : son amendement n° I-43 : minoration des dépenses ; adopté. (p. 5058, 5059) : accepte l'amendement n° I-208 de M. Hubert Haenel (majoration des ressources des comptes d'affectation spéciale). Financement du TGV Est - **Seconde délibération - Art. 21 (application du taux réduit de 5,5 % de la taxe sur la valeur ajoutée aux opérations de collecte et de tri sélectifs des ordures ménagères)** (p. 5061) : son amendement de précision rédactionnelle n° A-1 ; adopté - **Art. 43 et Etat A annexé (équilibre général du budget)** (p. 5072) : accepte l'amendement n° A-3 du Gouvernement (modification du solde de la loi de finances) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5072, 5073) : remerciements. Bilan des modifications votées par le Sénat. Mesures en faveur de l'entreprise et de l'emploi. Défense des collectivités territoriales. Travail constructif.

Deuxième partie :

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (26 novembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 5113) : évolution de l'écart entre les rémunérations de la fonction publique et celles du secteur privé - **Examen des crédits - Art. 79 bis (par priorité) (prorogation et extension du dispositif de congé de fin d'activité)** (p. 5118) : intervient sur l'amendement n° II-3 de la commission (suppression de l'extension du champ d'application de cette mesure). Evolution du régime de retraite des fonctionnaires.

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (28 novembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 5262, 5263) : dette publique. Secteur public. Privatisation du Crédit Lyonnais. Epargne logement - **Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre 1er** (p. 5267) : son amendement n° II-72 : majoration des crédits ; adopté - **Titre III** : son amendement, soutenu par M. Louis-Ferdinand de Rocca Serra, n° II-10 : réduction des crédits ; adopté - **Titre IV** : ses amendements, soutenu par M. Louis-Ferdinand de Rocca Serra, n° II-11 : réduction des crédits ; et n° II-73 : réduction des crédits ; adoptés - **Comptes spéciaux du Trésor - Art. 52 (modification des recettes du compte d'affectation spéciale n° 902-22 intitulé "Fonds pour l'aménagement de l'Ile-de-France, FARIF")** (p. 5270) : son amendement n° II-37 : suppression du I de cet article relatif à la taxe sur les bureaux en Ile-de-France ; adopté - **Art. 53 bis (modification du compte d'affectation spéciale "Fonds de péréquation des**

transports aériens") (p. 5271) : son amendement de suppression n° II-38 ; adopté.

Economie, finances et industrie - II - Services communs et finances (et consommation)

- (28 novembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5280) : son amendement n° II-12 : réduction des crédits ; adopté.

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5395) : interrogations sur l'attribution de l'allocation de logement sociale sans contrôle des ressources de l'étudiant.

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (30 novembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5414) : son amendement n° II-20 : réduction des crédits ; adopté. Redéfinition de la politique économique et budgétaire. Stabilisation globale à 53 milliards de francs du budget civil de recherche et de développement.

Outre-mer

- (1er décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV** (p. 5492) : intervient sur les amendements de la commission n° II-35 et n° II-36 (réduction des crédits).

Défense

- (2 décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 5618) : industrie aéronautique européenne. Fusion envisagée entre British Aerospace et DASA. Aménagements financiers nécessaires à la participation de Aérospatiale à la négociation.

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 5686, 5687) : recentrage des préretraites, des contrats initiative-emploi et des contrats emploi-solidarité. Crédits annulés dans le projet de loi de finances rectificative pour 1998. Economie proposée par la commission des finances en ce qui concerne les emplois-jeunes. - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5690) : inquiétude relative à la précarité de certains contrats de travail - **Art. 81 (suppression de l'exonération de cotisations d'allocations familiales)** (p. 5694) : s'oppose à l'amendement n° II-100 du Gouvernement (renvoi à un texte ultérieur de la simplification des exonérations de cotisations d'allocations familiales).

Culture

- (5 décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5902) : politique budgétaire de réduction de crédits. (p. 5904) : au nom de la commission des finances, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-101 de M. Ivan Renar (réduction des crédits de vacation pour transfert sur les crédits de rémunération des agents de l'Etat) - **Titre IV** (p. 5906) : intervient sur l'amendement de réduction des crédits n° II-9 de la commission.

Emploi et solidarité - III - Ville

- (5 décembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5850, 5851) : réduction du budget en rapport

avec la croissance. Respect des actions indispensables du Gouvernement.

Jeunesse et sports

- (5 décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5868) : son amendement n° II-33 : réduction des crédits de personnel et de fonctionnement ; adopté. Enchevêtrement de compétences entre les directions départementales et régionales. Respect des accords salariaux - **Titre IV** (p. 5871) : son amendement n° II-34 : réduction des crédits ; adopté. Endettement des générations futures. Report à plus de soixante ans de l'âge de la retraite.

Equipement, transports et logement - III - Transports - 4. Transport aérien et météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Art. 85 (création d'une taxe d'aéroport ; assiette ; taux ; recouvrement)** p. 5956) : son amendement de suppression n° II-42, soutenu par M. Yvon Collin, rapporteur spécial ; adopté. (p. 5959) : intervient sur l'amendement du Gouvernement n° II-102 (nouvelle rédaction - élargissement au fret - réduction du nombre de classes d'aéroport). Conséquences du dispositif proposé sur la compétitivité d'Aéroports de Paris.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (6 décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5971) : son amendement de réduction des crédits n° II-30 ; adopté - **Titre IV** (p. 5973) : son amendement de réduction des crédits n° II-31 ; adopté. Annulations de crédits intervenus pendant l'exécution du budget pour 1998. Prévisions de croissance peu favorables pour 1999.

Articles de totalisation des crédits :

- (7 décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 45 et Etat B (mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services civils)** (p. 6010, 6011) : crédits traduisant les positions prises par le Sénat, fascicule budgétaire par fascicule budgétaire : réalisation d'économies dans le respect des missions de l'Etat. La commission des finances demande un scrutin public sur cet article 45 et l'état B qui lui est annexé.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Avant l'art. 64 A** (p. 6033, 6034) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-148 de M. Jacques Oudin (exonération de l'impôt sur le revenu des prestations versées à compter de 1999 aux femmes en congé maternité), et, compte tenu de la nature du gage, s'oppose à l'amendement ayant le même objet n° II-152 de Mme Marie-Claude Beaudou. Politique de la famille. S'oppose à l'amendement n° II-151 de Mme Marie-Claude Beaudou (extension aux salariés et aux retraités de la déductibilité fiscale des cotisations mutualistes). Examen d'un amendement identique lors de la discussion de la première partie du projet de loi de finances. (p. 6036, 6037) : son amendement n° II-104 : abattement sur les pensions et retraites pour le calcul de l'imposition sur les revenus ; adopté. Approbation par la commission des finances de l'esprit des amendements déposés en ce sens lors de l'examen de la première partie du projet de loi de finances. Détérioration de la situation des retraités. A cause de son gage inacceptable, s'oppose à l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudou, n° II-153 analogue à son amendement n° II-104 précité. (p. 6039) : son amendement, pour lequel il demande un scrutin public, n° II-103 : réduction progressive de l'impôt sur le revenu pour les années 1999, 2000, 2001 et 2002 ; adopté. Baisse du barème de l'impôt sur le revenu. Exemple de l'Allemagne. Baisse nécessaire de la pression

fiscale. Elimination des niches fiscales. (p. 6041) : poids de la contribution sociale généralisée dans les prélèvements obligatoires. Réduction limitée de la TVA par le Gouvernement : exemple des contrats EDF-GDF. Réforme du barème de l'impôt sur le revenu : simulation effectuée par tranche démontrant l'avantage accordé aux bas revenus. (p. 6045) : s'oppose à l'amendement n° II-154 de Mme Marie-Claude Beaudou (relèvement du seuil d'application de la décote au cours des prochaines années). Position de la majorité de la commission des finances : suppression de la décote. (p. 6046, 6047) : accepte les amendements n° II-143 de M. Bernard Angels (rapport du Gouvernement au Parlement sur l'application des dispositions relatives aux réductions d'impôt sur le revenu) et n° II-147 de M. Yves Fréville (chaque année, rapport de la Cour des comptes au Parlement sur l'évolution du produit des impôts affectés aux établissements publics et à divers organismes). Apport de précisions supplémentaires sur les réductions d'impôt par rapport à celles déjà obtenues dans le document sur l'évaluation des voies et moyens - **Art. 64 A (prorogation des incitations fiscales à l'investissement outre-mer)** (p. 6048) : son amendement n° II-105 : prolongation jusqu'en 2005 du dispositif d'incitation fiscale prévu par la loi Pons pour l'investissement outre-mer ; adopté. Impact économique et social très important dans l'ensemble de l'outre-mer français. Invite le Sénat à adopter cet amendement n° II-105 précité par scrutin public. (p. 6049) : accepte l'amendement n° II-78 de M. Gaston Flosse identique à son amendement n° II-105 précité - **Art. 64 B (extension de l'agrément prévu pour la déduction de l'investissement outre-mer des revenus ou des résultats imposables)** (p. 6051, 6053) : ses amendements, n° II-106 : extension à la concession de travaux publics du dispositif d'incitation fiscale à l'investissement outre-mer prévu par la loi Pons ; retiré ; n° II-107 et n° II-108 de conséquence ; n° II-109 : détermination de critères permettant la délivrance automatique de l'agrément prévu par la loi Pons ; adoptés ; et n° II-110 : dans le cadre de la loi Pons, non-assimilation à des subventions publiques, des exonérations fiscales accordées par les collectivités territoriales des départements et territoires d'outre-mer ; rejeté - **Art. 64 C (amélioration des incitations fiscales à l'investissement outre-mer pour les contribuables passibles de l'impôt sur les sociétés)** (p. 6054, 6055) : ses amendements, n° II-111 : précision rédactionnelle intégrant les concessions de travaux publics dans le champ d'application de la loi Pons ; retiré ; et n° II-112 : dans le cadre de la loi Pons, non-assimilation à des subventions publiques, des exonérations fiscales accordées par les collectivités des départements et territoires d'outre-mer pour encourager les investissements des personnes morales ; rejeté. Accepte l'amendement n° II-52 de M. Georges Othily (délai de cinq ans prévu pour octroyer, aux exploitants outre-mer, le bénéfice de l'abattement d'un tiers de leurs résultats imposables en cas d'option pour la défiscalisation de leurs investissements) - **Art. 64 (reconduction du crédit d'impôt recherche)** (p. 6056, 6058) : demande le retrait de l'amendement n° II-58 de M. Francis Grignon (calcul de l'accroissement de l'effort de recherche en valeur relative par rapport au chiffre d'affaires) et accepte les amendements de M. Pierre Laffitte n° II-90 (raccourcissement à trois ans du délai de retour dans le dispositif du crédit d'impôt recherche pour les entreprises en ayant déjà bénéficié) et n° II-91 (annulation des crédits d'impôt recherche négatifs antérieurs au 1er janvier 1996). Ses amendements n° II-113 : maintien du régime actuellement en vigueur pour l'apurement des crédits d'impôt recherche négatifs constitués avant le 1er janvier 1999 ; et n° II-114 de conséquence ; adoptés - **Après l'art. 64** (p. 6059, 6060) : son amendement n° II-115 : application du taux d'imposition de droit commun de 16 % pour les plus-values réalisées grâce à des options de souscription ou d'achat d'actions ; adopté par scrutin public demandé par la commission des finances. Prise de risques par les titulaires de stock-options. Application du régime de droit commun des plus-values sur valeurs mobilières. (p. 6061) : accepte l'amendement n° II-149 de M. Jacques Oudin (mise en conformité du régime fiscal des parts OPCVM-actions détenues par les entreprises avec les obligations imposées par l'Union européenne en supprimant la condition relative à

l'avoir fiscal). Opportunité de cette mesure. Demande au secrétaire d'Etat une étude sur ce sujet: réflexion à entreprendre à l'occasion d'un prochain texte - **Après l'art. 65** (p. 6062, 6063): accepte l'amendement n° II-59 de M. Francis Grignon (introduction de la formation des chefs d'entreprise dans la liste des dépenses de formation bénéficiant du crédit d'impôt au taux majoré). Proposition légitime. Adaptation constante des chefs d'entreprise à l'évolution contemporaine par le biais de formations - **Art. 66** (*prorogation de la période d'application des réductions d'impôt accordées au titre des souscriptions au capital de sociétés non cotées ou des souscriptions de parts de fonds communs de placement dans l'innovation*) (p. 6064): son amendement n° II-116: composition du capital des sociétés non cotées pour lesquelles les souscriptions en numéraire au capital initial ou aux augmentations donnent droit à réduction d'impôt; adopté. Confiance des organismes de capital-risque accordée à des entreprises de taille limitée. (p. 6065): son amendement n° II-117: doublement du plafond des versements ouvrant droit aux réductions d'impôt sur le revenu et suppression de la limite de souscription dans le temps; adopté. Financement des petites entreprises en création. (p. 6066, 6067): ses amendements n° II-118: assouplissement de la condition relative à la détention du capital des sociétés éligibles aux fonds communs de placement dans l'innovation; et n° II-119: possibilité pour un fonds commun de placement dans l'innovation d'investir dans la société holding contrôlant la société innovante; adoptés. Développement des entreprises innovantes. Rôle de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR. Son amendement n° II-120: neutralisation des participations détenues par des établissements publics à caractère scientifique et technique; adopté. Mise en conformité de la législation avec la doctrine administrative - **Après l'art. 66** (p. 6068, 6070): demande le retrait des amendements de M. Francis Grignon n° II-60 (création d'un fonds commun de placement dans l'entreprise), n° II-61 (possibilité d'une taxation des bénéficiaires au taux réduit de 19 % pour l'ensemble des PME) et n° II-62 (option en faveur du régime fiscal des sociétés de personnes pour les sociétés à responsabilité limitée de moins de cinq ans). Incitations financières à l'innovation. Epargne de proximité. Réflexion sur les entreprises innovantes. Fiscalité des entreprises - **Après l'art. 67** (p. 6071): souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-135 de M. Joseph Ostermann (relèvement des plafonds limitant la déductibilité du salaire du conjoint d'un artisan ou d'un commerçant). Demande des informations sur le coût budgétaire de cette mesure. (p. 6074): accepte l'amendement n° II-136 de M. Joseph Ostermann (harmonisation à 1 % des droits exigibles en matière de cession de droits sociaux concernant des sociétés par actions ou des sociétés à responsabilité limitée). Droit des sociétés françaises. Situation des sociétés à responsabilité limitée - **Art. 68** (*avantages fiscaux en faveur des bailleurs privés pour les locations de logements de caractère intermédiaire*) (p. 6078, 6079): regret de l'abandon par le Gouvernement du soutien à l'investissement locatif en secteur libre. Rappel de l'utilité de l'amortissement Périissol. Modification proposée du dispositif: frein à la construction de logements locatifs en 1999. Avantage fiscal en faveur des logements anciens. Nécessaires améliorations proposées sous la forme de quatre amendements préparés en commun accord avec le rapporteur spécial pour l'urbanisme et le logement, M. Jacques Pelletier. Ses amendements, identique aux amendements n° II-92 de M. Jean-Pierre Placade et n° II-139 de M. Bernard Angels, n° II-122: possibilité pour les bailleurs de louer à un ascendant ou à un descendant; et identique aux amendements n° II-93 de M. Jean-Pierre Placade et n° II-140 de M. Bernard Angels, n° II-123: interdiction du cumul de ce nouveau dispositif avec les déductions fiscales pour pension alimentaire; et identique aux amendements n° II-94 de M. Jean-Pierre Placade et n° II-141 de M. Bernard Angels, n° II-121: pour les logements neufs, allongement de la période d'amortissement de neuf ans à quinze ans; et n° II-124: relèvement à 100 000 francs du plafond de déductibilité des déficits immobiliers sur le revenu global des contribuables; adoptés.

Question sur l'indexation des plafonds de ressources. Souhait d'une harmonisation des normes d'habitabilité. (p. 6083, 6084): avantages du dispositif Besson pour les investisseurs, les locataires, les communes d'implantation, l'emploi et la croissance. (p. 6085): augmentation nécessaire du plafond de déductibilité des déficits immobiliers sur le revenu global: régime de l'amortissement Périissol - **Art. 69** (*reconduction de mesures d'amortissement exceptionnel prévues en faveur de matériels destinés à améliorer la qualité de la vie ou à économiser l'énergie*) (p. 6087): accepte l'amendement n° II-150 de M. Jacques Oudin (possibilité offerte aux entreprises distribuant des produits potentiellement polluants de bénéficier des mesures d'amortissement exceptionnel pour des investissements réduisant les nuisances atmosphériques). Loi sur l'air. Contraintes pesant sur les stations-service - **Après l'art. 69** (p. 6087, 6088): accepte l'amendement n° II-63 de M. Francis Grignon (insertion dans le code général des impôts de la possibilité d'inscrire en charge, dans l'exercice d'acquisition, les biens amortissables d'un montant inférieur à 5000 francs) et s'oppose à l'amendement n° II-64 de M. Denis Badré (augmentation de l'exonération de la taxe applicable aux véhicules de société fonctionnant en bicarburant GPL).

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 69 bis** (*possibilité pour les communes et les groupements de communes à fiscalité propre de supprimer l'exonération trentenaire de taxe foncière sur les propriétés non bâties dont bénéficient les terrains reboisés*) (p. 6100): son amendement de suppression n° II-125; adopté. Caractère inadapté de ce dispositif. Dépôt éventuel d'un projet de loi d'orientation forestière en 1999 - **Art. 69 ter** (*faculté donnée aux conseils régionaux d'exonérer les véhicules "propres" de taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules*) (p. 6101): s'oppose à l'amendement n° II-155 de Mme Marie-Claude Beaudeau (compensation pour les conseils régionaux des pertes de ressources résultant de l'exonération prévue à cet article) - **Art. 69 quater** (*taxe communale facultative sur les activités saisonnières à caractère commercial*) (p. 6102): son amendement de suppression n° II-126; adopté. Caractère peu opérationnel de ce dispositif - **Après l'art. 69 quinquies** (p. 6103, 6104): son amendement n° II-127: assujettissement de France Télécom au taux de taxe professionnelle en vigueur dans les collectivités locales d'implantation de ses établissements et répartition du produit de cette taxe entre les collectivités locales et le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP; adopté après modification par le sous-amendement n° II-163 de M. Michel Charasse (dépôt d'un rapport au Parlement sur les modalités de calcul de la compensation versée aux collectivités locales au titre d'un abattement sur les bases d'imposition de la taxe professionnelle) qu'il accepte. Passage de France Télécom au droit commun. Équité de traitement pour l'ensemble des collectivités locales. Régime actuel. (p. 6105, 6109): demande le retrait de l'amendement de M. Michel Charasse n° II-142 (affectation de la totalité de la taxe professionnelle de France Télécom au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle et arrêt des versements de compensation aux collectivités locales au titre d'un abattement sur les bases d'imposition de la taxe professionnelle) au bénéfice de son amendement précité n° II-127. Dispositif transitoire. Proposition de loi de M. Jean-Paul Delevoye - **Art. 70** (*gestion d'actifs hors de France dans des structures soumises à un régime fiscal privilégié constitué par des personnes physiques*) (p. 6112, 6113): son amendement de suppression n° II-128; adopté. Dispositif inéquitable, rétroactif et inopérant. (p. 6115, 6116): lutte contre l'évasion fiscale. Taxe sur des bénéficiaires ou revenus non distribués - **Art. 70 bis** (*réduction de 150 000 à 50 000 francs du seuil d'application de l'obligation de paiement par chèque pour les particuliers non commerçants*): son amendement n° II-162; prise en compte des différents modes de paiement autres que le numéraire; adopté - **Art. 70 sexies** (*communication à l'administration fiscale de tous les résultats des contrôles opérés en matière de cotisations*

sociales) (p. 6117, 6118) : son amendement n° II-129 : communication par les organismes et caisses de sécurité sociale à l'administration fiscale, limitée aux seules infractions constatées ; adopté - **Art. 70 septies** (*utilisation par les administrations fiscales du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques*) (p. 6119, 6120) : son amendement de suppression n° II-130 : adopté. Objectif d'amélioration du contrôle fiscal. Inefficacité de ce dispositif. Utilisation du numéro national d'identification. Risque pour les libertés publiques. Lettre de M. Jacques Fauvet, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, CNIL. Non-consultation du Conseil d'Etat pour cet article résultant de l'adoption d'un amendement parlementaire. (p. 6122, 6123) : problème de constitutionnalité - **Après l'art. 70 octies** (p. 6128) : s'oppose à l'amendement n° II-157 de Mme Marie-Claude Beauceau (modification du délai de reprise de l'administration fiscale en cas de fraude) - **Avant l'art. 71** (p. 6129) : son amendement n° II-131 : indexation sur le taux de l'intérêt légal du taux de l'intérêt de retard affectant les sommes réclamées aux contribuables ; adopté. Absence de risque d'optimisation fiscale. (p. 6130) : différence entre intérêts de retard et pénalités. Comparaison avec les taux du crédit à la consommation. Déclaration du ministre lors de l'examen du texte portant diverses dispositions d'ordre économique et financier de 1998 - **Après l'art. 72** (p. 6131, 6132) : demande le retrait de l'amendement n° II-65 de M. Francis Grignon (élargissement du champ d'application des déductions d'impôt aux organisations humanitaires visant au rachat d'esclaves). Intervient sur l'amendement n° II-97 de M. Jacques Pelletier (application du taux réduit de TVA aux travaux réalisés dans des logements privés à usage locatif). (p. 6133, 6134) : son amendement n° II-132 : application du taux réduit de TVA à certains produits chocolatés ; adopté. Proposition de loi et rapport de Bernard Barbier, sénateur de la Côte-d'Or. Produits de grande consommation. Demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° II-66 de M. Michel Mercier et n° II-159 de Mme Marie-Claude Beauceau, au bénéfice de son amendement précité n° II-132. (p. 6135) : demande le retrait de l'amendement n° II-86 de M. Jean-Paul Amoudry (application du taux réduit de TVA au bois de chauffage). (p. 6136) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° II-69 de M. Pierre Hérisson et n° II-96 de M. Philippe Adnot (application d'un taux de TVA à 14 % à l'ensemble du secteur de la restauration), ainsi que le retrait de l'amendement n° II-67 de M. Pierre Hérisson (application du taux réduit de TVA à la fourniture de repas à consommer sur place). Nécessité de clarifier le régime de la TVA applicable à la restauration. Rapport de M. Edouard Salustro, membre du Conseil économique et social. (p. 6138) : sur les amendements portant sur le même objet, demande le retrait du n° II-95 de M. Philippe Adnot et s'oppose au n° II-158 de Mme Marie-Claude Beauceau (application du taux réduit de TVA au droit d'utilisation des installations sportives). Installations sportives gérées dans le cadre d'une délégation de service public. (p. 6140) : s'oppose à l'amendement n° II-137 de M. Daniel Eckenspieller (application du taux réduit de TVA aux prestations de collecte, de tri et de traitement des déchets). Amélioration de la rédaction de l'article 21 de ce projet de loi de finances. (p. 6141) : s'oppose à l'amendement n° II-88 de M. Denis Badré (exonération des brochures des agents de voyages de la taxe sur la publicité hors médias). (p. 6142, 6143) : s'oppose à l'amendement n° II-146 de M. Roland Courteau (éligibilité à la dotation globale d'équipement des groupements de communes de plus de vingt mille habitants exerçant la compétence voirie au nom de leurs communes membres). Souhaite pouvoir réexaminer cette question dans le cadre de la préparation du projet de loi relatif à l'intercommunalité - **Art. 73** (*exonération facultative de taxe professionnelle des entreprises de spectacles*) (p. 6145, 6146) : vic culturelle locale. Accepte l'amendement n° II-138 de M. Bernard Angels (possibilité pour les collectivités locales et leurs groupements dotés d'une fiscalité propre d'exonérer totalement de taxe professionnelle les établissements de spectacles cinématographiques réalisant moins de deux mille entrées par semaine et comprenant au moins un écran classé "art et essai") - **Après l'art. 73**

(p. 6147) : intervient sur l'amendement n° II-70 de M. Jean-Paul Amoudry (exclusion des exploitants de remontées mécaniques du dispositif visant à inclure le montant des loyers versés aux communes délégantes dans la valeur ajoutée servant au calcul du plafonnement des cotisations de taxe professionnelle). Article 29 de ce projet de loi de finances, portant réforme de la taxe professionnelle - **Art. 74** (*prorogation de la majoration exceptionnelle des cotisations additionnelles aux contrats d'assurance prélevées au profit du Fonds national de garantie des calamités agricoles*) (p. 6148) : son amendement n° II-133 : réduction de moitié des majorations prévues à cet article ; adopté - **Après l'art. 74 bis** (p. 6149) : s'oppose à l'amendement n° II-161 de Mme Marie-Claude Beauceau (détermination par les collectivités locales des taux des différents impôts locaux) - **Après l'art. 74 quater** (p. 6151, 6153) : sur les amendements de M. Philippe Arnaud, intervient sur le n° II-89 (possibilité sur option de l'exploitant de comptabiliser les stocks d'eaux-de-vie et de spiritueux en immobilisation à compter de leur quatrième année de détention) et demande le retrait du n° II-49 (extension aux eaux-de-vie de Cognac des dispositions particulières appliquées au rhum). Mise en oeuvre prochaine d'un plan d'urgence pour soutenir les producteurs de Cognac. Son amendement n° II-134 : modification de la périodicité et du contenu du rapport déposé par le Gouvernement sur les rémunérations de la fonction publique afin d'y inclure les pensions de retraite ; adopté.

Seconde délibération :

(8 décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 45 et Etat B** (*mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services civils*) (p. 6160) : accepte les amendements du Gouvernement n° B-1 à n° B-17 (modification des crédits) - **Art. 46 et Etat C** (*mesures nouvelles - dépenses en capital des services civils*) : accepte les amendements du Gouvernement n° B-18 à n° B-28 (modification des crédits) - **Art. 55** (*comptes d'affectation spéciale - opérations définitives - mesures nouvelles*) : accepte l'amendement n° B-29 du Gouvernement (modification des crédits) - **Art. 43 et Etat A** (*équilibre général du budget*) : accepte l'amendement de coordination n° B-30 du Gouvernement. (p. 6161, 6162) : remerciements. Réforme de la taxe professionnelle. Volonté de voir diminuer les prélèvements obligatoires. Financement de l'innovation. Atténuation de l'augmentation des dépenses proposées pour 1999. Budget alternatif visant à maîtriser la dépense publique. Collectif budgétaire.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)]** - (14 décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 6314, 6317) : prise en compte des modifications opérées au titre des décrets d'avance ou des annulations de crédits. Surcharge du calendrier législatif. Conjoncture économique. Ralentissement de la croissance et de la demande intérieure. Recettes supplémentaires en 1998. Amélioration du déficit public. Evolution des recettes fiscales nettes. Dépenses nettes supplémentaires de l'exercice 1998. Proposition d'amendements de réduction de crédits par la commission des finances. Redéploiement de dépenses et annulations de crédits. Accroissement de la dette de l'Etat supérieur aux prévisions pour le début de l'exercice 1998 malgré les bonnes conditions économiques. - **Après l'art. 1er A** (p. 6325) : exonération de taxes de la part d'eau contenue dans l'aquazole prévues par l'article 18 bis du projet de loi de finances. Souhaite connaître la position du Gouvernement sur l'amendement n° 7 de M. René Ballayer (prise en compte fiscale des bénéfices écologiques de l'aquazole) - **Avant l'art. 1er** (p. 6326) : s'oppose à l'amendement n° 32 de Mme Marie-Claude Beauceau (taxation au premier franc des plus-values de cession d'actifs financiers des particuliers) - **Art. 1er et état A** (*équilibre général*) (p. 6332) : son amendement n° 12 : réduction des crédits inscrits au collectif budgétaire ; adopté - **Art. 2 et état B** (*dépenses ordinaires des services civils - ouvertures*) (p. 6334, 6335) : ses amendements n° 14 : réduction des crédits figurant à la ligne

"Culture et communication" dans le titre IV de l'état B annexé à l'article 2 ; n° 13 : réduction des crédits figurant dans le titre III de l'état B annexé à l'article 2 à la ligne "Economie, finances et industrie - II - Services financiers" ; n° 15 : réduction des crédits figurant dans le titre IV de l'état B annexé à l'article 2 à la ligne "Equipement, transports et logement - II. Transports - 1. Transports terrestres" ; et n° 16 : réduction des crédits figurant dans le titre IV de l'état B annexé à l'article 2 à la ligne "Justice" ; adoptés - **Art. 3 et état C (dépenses en capital des services civils - ouvertures)** (p. 6338) : son amendement n° 17 : réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement inscrits à la ligne "Services du premier ministre : I - Services généraux" ; adopté - **Art. 10 (modification de la répartition du produit de la redevance affectée au financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle)** (p. 6339) : intervient sur l'article. Responsabilité des gestionnaires de l'audiovisuel public. - **Art. 11 (réforme du droit de bail et de la taxe additionnelle)** (p. 6344, 6345) : son amendement de suppression n° 18 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 1 de M. Bernard Angels (suppression du paragraphe I relatif aux délais de déposition des déclarations de résultat). (p. 6346, 6347) : charge pour le bailleur d'acquitter deux fois la même taxe sur la même assiette fiscale. Problème de la double imposition et de l'interruption de location non réglé par l'amendement n° 1 précité de M. Bernard Angels. (p. 6349) : absence de solution consensuelle - **Art. 11 bis (réduction d'impôt pour l'acquisition de logements neufs situés dans des résidences de tourisme dans des zones de revitalisation rurale et donnés en actions pour 9 ans)** (p. 6352, 6353) : son amendement n° 19 : suppression du nouvel article 199 decies F du code général des impôts qui accorde une réduction d'impôt sur le montant des travaux de reconstruction, d'agrandissement, de grosses réparations ou d'amélioration réalisés dans le logement ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 199 decies E dudit code ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat sur les amendements de M. Jacques Oudin n° 30 (attribution du nouveau régime aux zones éligibles à la prime d'aménagement du territoire) et n° 31 (plafond du prix de revient des logements en résidences de tourisme classées) et demande le retrait de l'amendement n° 33 de Mme Marie-Claude Beaudeau (élargissement du champ de la réduction d'impôt aux investissements réalisés dans des résidences de tourisme situées dans des territoires éligibles à la prime d'aménagement du territoire) - **Art. 11 ter (réduction du taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus fonciers pour la location ayant ouvert droit à la réduction d'impôt pour les résidences de tourisme classées)** (p. 6354) : son amendement de suppression n° 20 ; adopté - Après l'**art. 11 ter** (p. 6355, 6356) : son amendement n° 21 : exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit pour les immeubles entrant dans le nouveau régime de conventionnement en faveur des logements locatifs anciens ; adopté - Après l'**art. 12** (p. 6357, 6358) : accepte l'amendement n° 11 de M. Paul Loridant (prolongation d'un an du délai ouvert pour la transformation des contrats multisupports) - Après l'**art. 13** (p. 6358, 6359) : son amendement n° 53 : inscription dans la loi des termes de la lettre ministérielle du 3 novembre 1998 prévoyant l'application d'une double exonération aux centrales de trésorerie internes aux groupes sous condition d'implantation de ces groupes dans au moins trois Etats ; retiré puis repris par M. Michel Charasse - Avant l'**art. 14** (p. 6361, 6362) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement avant de se prononcer sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 34, n° 35 (réduction de la pression fiscale pesant sur les ménages à revenus modestes et très modestes) et n° 36 (baisse du taux de prise en compte des revenus pour le calcul de la taxe d'habitation). (p. 6363) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 34 et s'oppose au n° 35 et au n° 36. (p. 6364, 6365) : s'oppose à l'amendement n° 37 de Mme Marie-Claude Beaudeau (déliaison des taux de progression des quatre grands impôts directs locaux) - **Art. 14 (validation législative des impositions établies en matière d'impôts directs locaux)** (p. 6365, 6366) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement de suppression n° 9 de M. René Ballayer - Après l'**art. 15**

(p. 6367, 6368) : accepte l'amendement n° 2 de M. Michel Charasse (intégration dans l'article 49-1-2 du code des débits de boissons des dispositions du décret de 1992 annulé par le Conseil d'Etat et fixant le régime des dérogations), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 54 : diminution du nombre de dérogations annuelles ; adopté - **Art. 15 bis (régime fiscal des frais professionnels des journalistes et assimilés)** (p. 6371, 6372) : son amendement n° 22 : introduction du dispositif du paragraphe IV de l'article 2 du projet de loi de finances pour 1999 ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement de suppression n° 3 de M. Michel Charasse. Demande le retrait de l'amendement n° 38 de Mme Marie-Claude Beaudeau (maintien du dispositif des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels) au profit de son amendement n° 22 précité et souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 4 de M. Michel Charasse (absence de contrôle de l'utilisation de l'allocation pour frais d'emploi lorsque ce montant est fixé par voie législative ou réglementaire) - Après l'**art. 15 bis** (p. 6374) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 29 de M. Michel Charasse (introduction dans la loi de l'impossibilité de vérification par l'administration des impôts de l'utilisation de l'allocation pour frais d'emploi).

- **Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - Après l'**art. 16 nonies** (p. 6412, 6413) : après avoir demandé l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Edmond Lauret n° 5 (alignement du niveau des taxes frappant le tabac à La Réunion sur celles en vigueur en France métropolitaine) et n° 6 (limitation du minimum de perception aux deux tiers du minimum métropolitain), demande le retrait de ceux-ci - **Art. 16 decies (exonération de la taxe de publicité foncière pour les acquisitions et cessions d'immeubles réalisées par les SAFER)** (p. 6414, 6415) : accepte les amendements identiques n° 28 de M. Philippe Adnot et n° 43 de M. Michel Souplet (établissement d'un acte notarié unique exonéré de taxe de publicité foncière pour les transactions réalisées par les SAFER lorsque le délai entre acquisition et cession est inférieur à six mois). Missions des SAFER. Problème de la compétitivité des SAFER - **Art. 16 quindécies (maintien du prélèvement pour frais de recouvrement sur le produit de la CSG sur les revenus du patrimoine)** (p. 6417) : son amendement de suppression n° 23 ; adopté - Après l'**art. 16 quindécies** (p. 6418, 6419) : délocalisations fiscales. S'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 39 de M. Michel Charasse (taxation atténuée appliquée à la prime attribuée aux joueurs et à l'encadrement technique de l'équipe de France de football à la suite de la victoire en finale de la coupe du monde). (p. 6423) : accepte l'amendement n° 42 de M. Paul Loridant (possibilité pour les sociétés d'assurance de constituer des provisions de gestion). (p. 6424, 6425) : s'oppose à l'amendement n° 52 du Gouvernement (extension d'une disposition dérogatoire du code des assurances lorsque le bénéficiaire du contrat d'assurance vie décède avant le souscripteur). Modification apportée au code civil par le biais de cet amendement. (p. 6426, 6427) : son amendement n° 55 : définition des titres éligibles à l'exception au principe de prise en compte des écarts de valeurs liquidatives ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 44 de M. René Ballayer (relèvement des taux d'aide au commerce et à l'artisanat pesant sur les grandes surfaces). Sur les amendements du Gouvernement, accepte le n° 60 (suppression du gage prévu au III de l'article 5 du projet de loi sur le financement de la sécurité sociale pour 1999) et s'oppose au n° 59 (suppression du gage prévu au II de l'article 8 du projet de loi sur le financement de la sécurité sociale pour 1999) - **Art. 17 (modification des recettes susceptibles d'alimenter le compte d'affectation spéciale n° 902-24 "compte d'affectation des produits de cession de titres, parts et droits de sociétés")** (p. 6427, 6428) : demande l'adoption de cet article - Après l'**art. 17** : son amendement n° 24 : suppression de la ligne de reversements au budget général du compte n° 902-24 ; adopté. (p. 6429) : conception de la commission des finances en matière de comptes d'affectation spéciale - **Art. 19 bis (compensation des pertes de recettes des fonds**

départementaux de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6430, 6431) : son amendement n° 56 : réduction du montant de la compensation versée par le Fonds national de péréquation, FNP, au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle de l'Essonne ; adopté - Après l'art. 19 bis (p. 6432) : son amendement n° 57 : simplification de la gestion des communes en affirmant la compétence de l'assemblée délibérante pour décider de l'imputation en section d'investissement des dépenses portant sur des biens meubles non désignés comme tels par les textes et d'une valeur inférieure à un seuil déterminé ; adopté - Art. 22 (validation des taxes d'urbanisme) (p. 6433, 6434) : son amendement rédactionnel n° 25 ; adopté - Art. 24 (transfert de la propriété de divers barrages de l'Etat au département du Haut-Rhin) : son amendement de précision n° 26 ; adopté - Art. 25 (remise des créances d'aide publique au développement en faveur des Etats d'Amérique centrale touchés par le cyclone Mitch) (p. 6435) : accepte l'amendement n° 50 du Gouvernement (annulation de la dette d'aide publique au développement du Nicaragua, du Honduras, du Salvador et du Guatemala à la suite du cyclone Mitch) - Après l'art. 25 (p. 6436) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 58 du Gouvernement (application aux rentes constituées entre particuliers des taux de majoration applicables en 1999 aux majorations légales).

- **Projet de loi de finances pour 1999 - Nouvelle lecture - [n° 0065 (98-99)]**

- (18 décembre 1998) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 6595, 6599) : souci du Sénat de ne pas asseoir le financement des charges pérennes de l'Etat sur les bons résultats conjoncturels de 1998. Réduction par le Sénat du taux de progression des dépenses. Points de désaccord avec l'Assemblée nationale dans de nombreux domaines, dont l'impôt sur le revenu, la TVA, l'intéressement à la croissance pour les collectivités locales, la loi Pons, la taxation des "stock options", la fiscalisation des indemnités de maternité, diverses mesures fiscales concernant l'emploi. Points d'accord avec l'Assemblée nationale : augmentation des taux de réduction des droits de donation et exonération des droits de mutation pour les enfants handicapés ; maintien de l'abattement de l'impôt sur le revenu pour les personnes percevant une retraite de moins de vingt mille francs ; régime des droits de succession en Corse ; taxe sur les bureaux en Ile-de-France ; régime d'aide à la construction, loi Besson ; délimitation du droit d'utilisation du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques, NIR, par l'administration fiscale. Retour au texte adopté par l'Assemblée nationale lorsque le Gouvernement a pris certains engagements satisfaisant le Sénat : application du taux réduit de TVA aux installations de valorisation énergétique, taxe professionnelle de France Télécom. **Projet de loi à venir sur le financement de l'innovation - Question préalable** (p. 6605) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 - Nouvelle lecture [n° 0097 (98-99)] - (22 décembre 1998)** - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Jacques Oudin (p. 6689, 6690) - **Question préalable** (p. 6693) : sa motion n° 3, soutenue par M. Jacques Oudin, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995 - Deuxième lecture [n° 0527 (97-98)] - (22 décembre 1998)** - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Jacques Oudin (p. 6695).

MARQUÈS (René), sénateur (Pyrénées-Orientales) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 89 (JO Débats du 23 octobre 1997) (p. 2952) - Ministère : Culture - *Fouilles archéologiques dans l'emprise de la nouvelle liaison Perpignan-Canet* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 249) - Archéologie

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998)** - Après l'art. 47 ou après l'art. 62 (p. 2209) : ses amendements, soutenus par M. André Egu, n° 88 : réparation des préjudices subis, non soumise à l'impôt sur le revenu, pour les fonctionnaires en Afrique du Nord pendant la Seconde Guerre mondiale ; et n° 156 : majoration de l'indemnité en fonction d'un taux annuel de revalorisation ; retirés.

MARTIN (Pierre), sénateur (Somme) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 257 (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1939) - Ministère : Enseignement scolaire - *Préparation de la prochaine rentrée scolaire dans les écoles élémentaires du département de la Somme* - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2341) - Enseignement primaire

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat : réformes annoncées de l'éducation - (14 octobre 1998) (p. 3823, 3824)** : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

MASSERET (Jean-Pierre), *Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, auprès du ministre de la défense.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 12 de Mme Marie-Claude Beaudou : **Anciens combattants et victimes de guerre** (*Bonifications pour campagne double accordées aux anciens combattants d'Afrique du Nord*) (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 235).

n° 101 de M. Gérard Roujas : **Recherche** (*Avenir du centre de recherche aéronautique de Le Fauga-Mauzac*) (JO Débats du 4 février 1998) (p. 581).

n° 158 de M. Jean-Jacques Robert : **Gendarmerie** (*Redéploiement de certaines forces de gendarmerie en Essonne*) (JO Débats du 4 février 1998) (p. 579).

n° 160 de Mme Nicole Borvo : **Anciens combattants et victimes de guerre** (*Conditions d'attribution de la carte d'ancien combattant*) (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1334).

n° 163 de Mme Maryse Bergé-Lavigne : **Industrie aéronautique** (*Situation de l'Aérospatiale et production des avions de transports régionaux*) (JO Débats du 4 février 1998) (p. 580).

n° 203 de M. Joseph Ostermann : **Logement (financement)** (*Aides à la construction des casernes de gendarmerie*) (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1335).

n° 325 de M. Philippe Richert : **Traités et conventions** (*Mise en oeuvre de l'accord de Karlsruhe sur la coopération transfrontalière*) (JO Débats du 20 novembre 1998) (p. 4609).

n° 331 de Mme Janine Bardou : **Bois et forêts** (*Réforme des fonds structurels européens et avenir de la forêt*) (JO Débats du 20 novembre 1998) (p. 4608).

n° 360 de M. Philippe Nachbar : **Sécurité publique** (*Réorganisation des services de police et de gendarmerie en Meurthe-et-Moselle*) (JO Débats du 20 novembre 1998) (p. 4611).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à accorder la retraite anticipée pour les anciens combattants chômeurs en fin de droit, justifiant de quarante années de cotisations diminuées du temps passé en Afrique du Nord [n° 0390] - (29 juin 1998) - Discussion générale (p. 3577, 3578) : ancienneté du débat sur la retraite anticipée. Terme de "guerre d'Algérie". Sort de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Signification du verbe "participer aux opérations militaires en Afrique du Nord". Chômage. (p. 3579) : financement de la retraite complémentaire. Allocations versées par le Fonds de solidarité. (p. 3580) : travail du Gouvernement sur la possibilité de rendre l'allocation de remplacement pour l'emploi, ARPE obligatoire au bénéfice des anciens combattants et de revoir les conditions d'attribution de l'allocation de préparation à la retraite, APR. Incertitude sur les conséquences financières de ce dispositif. (p. 3581) : invoque l'article 40 de la Constitution sur cette proposition de loi.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) (p. 5431, 5432) : gestion des économies démographiques. Maintien des écoles de rééducation professionnelle au sein de l'Office national des anciens combattants. Situation des maisons de retraite. Guerre d'Algérie. Avenir de la retraite mutualiste. Question de la retraite anticipée. Allocation de remplacement pour l'emploi. Modalités d'attribution de la carte de combattant volontaire de la Résistance. Traitement des psychotraumatismes de guerre. "Décristallisation" des pensions. (p. 5433, 5434) : maintien de l'Office national des anciens combattants. Situation des veuves d'anciens combattants. Réforme du secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Grands invalides de guerre. Indemnisation des patriotes résistants à l'occupation. Projet de mémorial de l'annexion de fait de l'Alsace-Moselle. Extension du titre de reconnaissance de la nation. Centre culturel algérien. (p. 5435, 5436) : question des dates commémoratives. Guerre d'Algérie. Politique de la mémoire. Annonce qu'il invoquera l'article 40 de la Constitution sur les six amendements déposés - **Examen des crédits - Art. 75** (*attribution automatique de l'allocation de remplacement pour l'emploi aux salariés anciens combattants cessant leur activité*) (p. 5439, 5440) : nécessité d'éviter la confusion progressive des avantages de la carte du combattant et ceux du titre de reconnaissance de la nation. S'oppose à l'amendement de suppression n° II-39 de la commission. S'oppose aux amendements ayant le même objet n° II-45 de la commission saisie pour avis et n° II-74 de M. Guy Fischer (extension aux titulaires du titre de reconnaissance de la nation), sur lesquels il invoque l'article 40 de la Constitution. Dispositif apprécié par le monde combattant - **Art. 76** (*relèvement du plafond donnant lieu à majoration de la retraite mutualiste du combattant*) (p. 5441, 5442) : poursuite de la majoration de la retraite mutualiste du combattant. Invoque l'article 40 de la Constitution sur l'amendement n° II-75 de M. Guy Fischer (augmentation de l'indice de référence du plafond majorable de 100 à 105 points) - **Après l'art. 76** (p. 5442) : réflexion du Gouvernement au cours de l'année à venir sur les pensions des grands invalides de guerre. Invoque l'article 40 de la Constitution sur l'amendement n° II-76 de M. Guy Fischer (abrogation de l'article L. 114 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, relatif au gel des pensions). (p. 5443) : impossibilité pour une personne ayant droit à une retraite, de choisir entre celle-ci et le maintien d'aides sociales versées par ailleurs. Maintien du système actuel en faveur des anciens combattants chômeurs en fin de droits. Invoque l'article 40 de la Constitution sur l'amendement n° II-77 de M. Guy Fischer (retraite anticipée pour les anciens combattants chômeurs en fin de droit, justifiant de quarante années de cotisations incluant la période équivalente à leur temps de séjour en Afrique du Nord).

MASSION (Marc), *sénateur (Seine-Maritime) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Secrétaire-rapporteur de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire-rapporteur (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la situation des ports maritimes français au regard des ports du Benelux [n° 0295 (97-98)] (13 février 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 février 1998) - Mer.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat - Commerce extérieur [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 14] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - IV - Mer - Ports maritimes [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 27] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Après l'art. 38 (p. 2164) : accueil favorable de la troisième version du plan de rattrapage d'urgence annoncé par le ministre de l'éducation nationale pour le département de la Seine-Saint-Denis. Octroi d'importants moyens nouveaux. Se déclare opposé à l'amendement n° 110 de Mme Danielle Bidard-Reydet (mise en oeuvre d'un plan de rattrapage d'encadrement scolaire dans le département de la Seine-Saint-Denis avec la création de 800 postes budgétaires pour la rentrée scolaire de 1998) - Après l'art. 38 quinquies (p. 2169, 2170) : soutient l'amendement n° 163 de M. Jacques Mahéas (autorisation pour les agents non titulaires de bénéficier des avantages de rémunération acquis collectivement par les fonctionnaires de la fonction publique territoriale) - Avant l'art. 42 A (p. 2191, 2194) : ses amendements, n° 182 : correction apportée à la loi de validation du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier ; rejeté ; n° 183 : contrats collectifs de retraite ; n° 184 : prise en compte du suicide pour les assurés bénéficiant d'une couverture décès à adhésion obligatoire ; retirés ; n° 185 : rapport de solvabilité parallèlement au rapport de gestion établi par le conseil d'administration d'une entreprise d'assurance ; et n° 186 : renforcement du contenu des rapports annuels remis par l'organisme assureur à l'entreprise ayant souscrit un contrat de prévoyance complémentaire ; adoptés ; et n° 187 : renforcement des garanties des assurés en cas de changement d'organismes assureurs ; retirés.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Art. 1er bis (réduction de cotisations sociales pour les associations d'aide à domicile - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 2495) : ne votera pas l'amendement de rétablissement n° 36 de la commission - Art. 42 AA (rapport annuel de solvabilité pour les entreprises d'assurance) (p. 2521) : son amendement n° 22 : communication du

rapport de solvabilité à la commission de contrôle des assurances ; retiré - Art. 72 (report de la réforme de la tarification applicable aux établissements accueillant des personnes âgées dépendantes) (p. 2554) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 62 de la commission, n° 65 de la commission saisie pour avis et n° 73 de M. Michel Mercier - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2561) : effort du Gouvernement au cours de ce débat. Succès de la nouvelle politique économique. Attitude figée de la majorité sénatoriale. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4671, 4673) : dépenses de l'Etat. Doctrine libérale. Exemple des écarts de richesses aux Etats-Unis. Amélioration de l'efficacité de la dépense publique. Prélèvements obligatoires. Politique gouvernementale. Diminution des prélèvements indirects. Taxe d'habitation. Politique de justice fiscale. Fraude fiscale. TVA intracommunautaire.

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (24 novembre 1998) - Art. 27 (par priorité) (suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels) (p. 4829) : soutient les amendements de M. Bernard Angels, n° I-242 (assujettissement aux droits de mutation des acquisitions de terrains réalisées à partir du 22 octobre 1998 par des personnes physiques en vue de construire des immeubles à usage privatif) et n° I-243 (assujettissement à la taxe départementale de publicité foncière ou au droit départemental d'enregistrement des acquisitions de terrains réalisées entre le 22 octobre et le 31 décembre 1998 par des personnes physiques en vue de construire des immeubles à usage privatif). Suppression de la TVA sur les terrains à bâtir. Difficultés d'application - Art. 40 bis (par priorité) (compensation intégrale des pertes de la dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP, aux communes les moins favorisées) (p. 4892) : au nom du groupe socialiste, votera l'amendement n° I-91 de M. Michel Mercier (extension du champ d'application de cet article aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont un membre au moins est éligible à la dotation de solidarité urbaine ou à la fraction bourgs-centres de la dotation de solidarité rurale). Districts de communes.

- Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Art. 23 (augmentation des taux de réduction de droits sur les donations) (p. 4982, 4983) : soutient les amendements de M. Bernard Angels n° I-236 (réduction des droits de succession limités aux donations en pleine propriété) et n° I-237 de conséquence - Art. 24 (précédemment réservé p. 4982) (moralisation des avantages liés à la transmission des patrimoines par le biais de l'assurance vie) (p. 4989) : recherche d'équité fiscale.

- Suite de la discussion - (26 novembre 1998) - Art. 36 (prélèvement exceptionnel sur les caisses d'épargne) (p. 5040) : se déclare opposé à l'amendement n° I-40 de la commission (prélèvement sur les avoirs de trésorerie des réserves d'épargne logement de la Caisse nationale d'épargne). Interrogation sur le montant du prélèvement.

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (28 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5322, 5324) : budget en baisse. Augmentation des crédits du service de l'expansion économique à l'étranger : Centre français du commerce extérieur, CFCE, et Agence pour la promotion internationale des technologies et des entreprises françaises, CFME

ACTIM. Accroissement des dépenses de personnel. Infléchissements de la restructuration des organismes d'appui au commerce extérieur. Financement du pavillon français à l'exposition universelle de Hanovre en l'an 2000. Remplacement du Comité de développement extérieur, CODEX, par le Fonds d'études au secteur privé, FASEP. Réduction du coût budgétaire de l'ensemble des procédures financières de soutien à l'exportation. Nécessité d'augmenter les moyens budgétaires affectés au volet international des contrats de plan Etat-région. Manque d'information sur l'évolution du commerce extérieur. Demande le renforcement de l'aide aux PME et la révision des mécanismes de l'assurance prospection. Réforme du statut des coopérants du service national. La commission des finances propose l'adoption de ces crédits.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (6 décembre 1998) - En remplacement de M. Claude Lise, rapporteur spécial de la commission des finances, pour la marine marchande (p. 5960, 5963) : subvention au régime social des marins. Statut de l'Etablissement national des invalides de la marine, ENIM. Nouveau régime de soutien à la marine marchande : dispositif de remboursement de charges patronales lié à des obligations de formation. Substitution des groupements d'intérêt économique, "GIE fiscaux", aux quirats. Poursuite du déclin de la flotte de commerce française. Enseignement maritime. Entretien du patrimoine immobilier des écoles. Mission conjointe interministérielle en vue d'une intégration de l'enseignement maritime et aquacole à l'enseignement public. Sécurité maritime. Actions de l'Organisation maritime internationale, OMI. Amélioration des moyens des centres de sécurité et des unités littorales des affaires maritimes. Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage, CROSS. Accroissement du nombre de disparus en mer. Propose l'adoption du budget de la marine marchande sous réserve de l'adoption de deux amendements de réduction des crédits. (p. 5962, 5963) : amélioration de la situation financière des ports français. Diminution de l'endettement. Fragilité conjoncturelle. Insuffisance des crédits de fonctionnement et d'équipement. Projet "Port 2000" au Havre. Amélioration de la transparence de la gestion financière des ports. Livre vert relatif aux ports et aux infrastructures maritimes publié par la Commission européenne. Mise en oeuvre de corridors de fret ferroviaire. Demande la prise en compte de la desserte terrestre des ports maritimes dans les schémas multimodaux de services collectifs de transport prévus par le projet de loi d'aménagement et de développement durable du territoire. Propose l'adoption des crédits des ports maritimes sous réserve de l'adoption de deux amendements de réduction de crédits.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - Art. 68 (*avantages fiscaux en faveur des bailleurs privés pour les locations de logements de caractère intermédiaire*) (p. 6079, 6080) : soutient les amendements de M. Bernard Angels, n° II-139 (possibilité pour les bailleurs de louer à un ascendant ou à un descendant), n° II-140 (interdiction du cumul de ce nouveau dispositif avec les déductions fiscales pour pension alimentaire) et n° II-141 (pour les logements neufs, allongement de la période d'amortissement de neuf ans à quinze ans). (p. 6082) : constitution d'un foyer fiscal à part pour l'ascendant ou le descendant. Dispositif applicable aux classes moyennes. Maintien du logement concerné dans le secteur social conventionné pendant quinze ans.

- Suite de la discussion - (8 décembre 1998) - Après l'art. 72 (p. 6134) : se déclare opposé à l'amendement n° II-132 de la commission (application du taux réduit de TVA à certains produits chocolatés). Incidence financière.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Juge titulaire de la Cour de justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de la Commission consultative du secret de la défense nationale (article 2 de la loi n° 98-567 du 8 juillet 1998) (JO Lois et décrets du 18 décembre 1998).

Président, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la nationalité (14 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux (22 janvier 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 188 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile. [n° 0224 (97-98)] (20 janvier 1998) - Etrangers.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0294 (97-98)] (12 février 1998) - Etrangers.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 324 (97-98)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0359 (97-98)] (25 mars 1998) - Etrangers.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Gendarmerie [n° 0069 (98-99), tome 5] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur l'intégration de l'acquis de Schengen dans l'Union européenne [n° 0099 (98-99)] (9 décembre 1998) - Union européenne.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur : le projet de loi [n° 568 (97-98)] autorisant l'approbation de l'Accord de coopération entre le Royaume de Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la

République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas, la République italienne, le Royaume d'Espagne, la République portugaise, la République hellénique, la République d'Autriche, le Royaume de Danemark, la République de Finlande, le Royaume de Suède, parties contractantes à l'accord et à la Convention de Schengen, et la République d'Islande et le Royaume de Norvège, relatif à la suppression des contrôles de personnes aux frontières communes (ensemble une annexe); - les projets de loi [n° 569, 570 et 571 (97-98)] autorisant l'approbation de l'Accord d'adhésion respectivement des Royaumes de Danemark, de Finlande et de Suède, à la Convention d'application de l'Accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes [n° 0104 (98-99)] (9 décembre 1998) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2978) - Ministère : Intérieur - *Régularisation des clandestins* - Réponse le 12 juin 1998 (p. 2979) - **Immigration**

Questions orales sans débat :

n° 92 (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3091) - Ministère : Premier ministre - *Lutte contre la toxicomanie* - Réponse le 4 mars 1998 (p. 1065) - **Drogues et stupéfiants**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - (21 janvier 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 308, 309) : vingt-cinquième modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Absence de concertation préalable à ce projet de loi. Risque d'un accroissement de l'immigration irrégulière. Amputation du débat parlementaire par l'application de la procédure d'urgence. Affaiblissement du dispositif en vigueur : obligation de motiver certains rejets, suppression des certificats d'hébergement, création de nouvelles catégories de cartes de séjour temporaire, assouplissement des regroupements familiaux et modification de la rétention administrative. (p. 310, 311) : dérive du droit d'asile. Asile constitutionnel et asile territorial. Dispositif proposé en dehors du cadre européen : application du traité d'Amsterdam. Proposera l'allongement du délai total de la rétention administrative. Mandaté par la commission des lois, rejettera la plupart des articles de ce texte et défendra une trentaine d'amendements de suppression.

- **Suite de la discussion** - (27 janvier 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Avant l'art. 1er** (p. 430) : s'oppose à l'amendement n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation de justifier le refus du titre de séjour pour menace à l'ordre public par une disposition spécialement motivée). Contrôle de l'ordre public par le ministre de l'intérieur dans le respect des lois et règlements de la République. Contrôle juridictionnel constant de la notion d'ordre public. (p. 434, 435) : possibilité de juger le comportement d'un mineur avec la substitution d'un titre temporaire à un titre permanent de séjour de dix ans. S'oppose à l'amendement n° 63 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (attribution de plein droit de la carte de résident à un étranger sous réserve de justification de sa résidence en France depuis l'âge de 10 ans au plus, sans menace pour l'ordre public). (p. 436) : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction de retirer un titre de séjour à un étranger inexpulsable). (p. 438) : s'oppose à l'amendement n° 65 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du refus de séjour en cas de demande sous des identités différentes) - **Art. 1er (motivation de refus de certains visas - suppression de**

l'obligation de visa pour les étrangers titulaires d'un titre de séjour ou d'un document de circulation) (p. 441, 442) : différences entre le visa et le titre de séjour. Motivation obligatoire du refus de certains visas : ouverture d'une brèche dans la prérogative de souveraineté absolue reconnue à l'administration par le Conseil constitutionnel. Alourdissement des procédures. Utilisation particulière du système d'information Schengen. Son amendement de suppression n° 1 ; adopté. (p. 443, 444) : s'oppose aux amendements de M. Michel Duffour n° 77 (motivation de tous les refus de visa), n° 78 (suppression de l'obligation de visa pour certaines catégories d'étrangers), n° 79 (fixation d'un délai de trois mois à la procédure en matière de visa) et n° 80 (droits élémentaires fondamentaux de l'étranger confronté à un refus d'entrée en France), ainsi qu'à l'amendement n° 66 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de l'obligation de visa pour les étrangers bénéficiaires d'une autorisation de regroupement familial) - **Art. 2 (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 449, 451) : rappel historique de la création du certificat d'hébergement. Modifications introduites par la "loi Debré" du 24 avril 1997 : absence de décrets d'application. Délivrance frauduleuse de certificats d'hébergement. Exprime le souhait de la majorité de la commission des lois de rétablir le dispositif du certificat d'hébergement voté antérieurement. Son amendement de suppression n° 2 ; adopté. (p. 454) : utilité des précisions sur les ressources des étrangers sur le territoire français.

- **Suite de la discussion** - (28 janvier 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Après l'art. 2** (p. 461) : demande le retrait de l'amendement n° 51 de M. Joseph Ostermann (délai de deux mois pour l'instruction par l'administration des demandes de titres de séjour). (p. 463) : s'oppose aux amendements n° 81 de M. Michel Duffour (suppression des mesures autorisant la retenue du passeport, la fouille des véhicules et la constitution d'un fichier automatisé des empreintes digitales des étrangers) et n° 53 de Mme Joëlle Dusseau (suppression du fichier des empreintes digitales des détenteurs d'une carte de séjour). (p. 465) : demande le retrait de l'amendement n° 52 de M. Joseph Ostermann (publication du décret d'application concernant le traitement automatisé des empreintes digitales des ressortissants étrangers) - **Art. 2 bis (séjour des ressortissants communautaires)** (p. 465, 466) : ses amendements n° 3 : remplacement de l'expression "les membres de leur famille" par les mots "leur conjoint, leurs enfants âgés de moins de vingt et un ans et leurs ascendants à charge" ; et n° 4 : renouvellement de plein droit de la carte de séjour pour une durée de validité de dix ans ; adoptés - **Art. 3 (création des cartes de séjour temporaire "scientifique" et "profession artistique et culturelle" - remplacement de la carte de séjour "membre de famille")** (p. 467) : son amendement de suppression n° 5 ; adopté. Inutilité des cartes spécifiques. Définition délicate de l'activité scientifique. Délimitation difficile des professions artistiques et culturelles - **Après l'art. 3** (p. 472, 473) : lutte contre le travail clandestin. Pouvoir de sanction de l'administration contre le travail au noir. S'oppose à l'amendement n° 67 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (retrait provisoire du titre de séjour jusqu'au jugement de la juridiction pénale) - **Avant l'art. 4** (p. 475) : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. Michel Duffour (attribution d'une carte de résident de dix ans aux étrangers de plus de dix-neuf ans résidant en France depuis l'âge de dix ans et à ceux résidant depuis quinze ans en France) - **Art. 4 (délivrance de plein droit de la carte de séjour temporaire "vie privée et familiale")** (p. 474) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté. Elargissement considérable des conditions d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire. Nouveauté de la procédure de délivrance automatique. Suppression de la condition de durée d'un an de mariage pour les conjoints de Français. Refus de la commission des lois de suivre le Gouvernement dans cette voie de la facilité. (p. 478) : s'oppose aux amendements de M. Michel Duffour n° 82 (insertion du mot "grave" pour qualifier la menace à l'ordre public) et n° 83 (suppression de la condition d'entrée régulière sur le territoire français) - **Art. 5 (attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire aux bénéficiaires**

de l'asile territorial) (p. 479) : son amendement de suppression n° 7 ; adopté. (p. 480) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Michel Duffour (attribution d'une carte de résident à l'étranger bénéficiant de l'asile territorial) - **Art. 5 bis (rétablissement de la commission du titre de séjour)** (p. 481) : son amendement n° 8 de suppression ; adopté. Suppression de la commission du titre de séjour rétablie par l'Assemblée nationale - **Avant l'art. 8 (par priorité)** (p. 484) : s'oppose à l'amendement n° 69 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (institution dans chaque département d'une commission de séjour des étrangers émettant un avis décisionnel) - **Art. 6 (modification des conditions d'attribution de plein droit de la carte de résident)** (p. 485) : son amendement de suppression n° 9 ; adopté. Risque de délivrance de plein droit de cartes de résident à des étrangers entrés irrégulièrement en France - **Après l'art. 6** (p. 487) : s'oppose à l'amendement n° 68 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (maintien de la carte de résident à l'employeur étranger d'un étranger en situation irrégulière) - **Art. 7 (durée de validité, renouvellement et retrait de la carte de résident)** (p. 488) : son amendement de suppression n° 10 ; adopté. Utilité de la condition d'entrée régulière pour le renouvellement de plein droit de la carte de résident. : s'oppose à l'amendement n° 86 de M. Michel Duffour (simplification des démarches lors du renouvellement d'une carte de résident) - **Art. 8 (carte de séjour "retraité")** (p. 488, 489) : au nom de la commission des lois, demande la réserve de cet article jusqu'à l'examen de l'article 34 bis - **Art. 9 (délit d'entrée et de séjour irréguliers en France)** (p. 489) : s'oppose à l'amendement n° 87 de M. Michel Duffour (suppression des sanctions pénales visant l'entrée et le séjour irréguliers d'étrangers en France) - **Art. 10 (aménagement du régime des infractions d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour d'étrangers en situation irrégulière)** (p. 490) : son amendement n° 12 : suppression de l'extension des "immunités familiales" aux ascendants, descendants, conjoints, frères et sœurs de l'étranger et leurs conjoints ; adopté - **Après l'art. 10** (p. 491) : s'oppose à l'amendement n° 88 de M. Michel Duffour (suppression de la peine d'interdiction judiciaire du territoire pour d'une part les accidentés du travail et d'autre part les étrangers malades) - **Art. 10 bis (non-application du régime des infractions d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour d'étrangers en situation irrégulière à certaines associations)** (p. 492, 493) : son amendement de suppression n° 13 ; adopté. Risque pour les associations françaises subventionnées par l'Etat d'être considérées comme aidant des étrangers en situation irrégulière - **Art. 11 (suppression de la reconduite à la frontière en cas de non-respect de la procédure de déclaration prévue par la convention de Schengen - suppression de l'interdiction administrative du territoire dans le cadre d'une reconduite à la frontière)** (p. 494) : son amendement de suppression n° 14 ; adopté - **Art. 12 (modalités de recours contre les arrêtés préfectoraux de reconduite à la frontière)** (p. 494) : son amendement de suppression n° 15 ; adopté. Différence entre rétention administrative et détention. Inutilité d'une prolongation du délai de recours - **Art. 13 bis (coordination)** : son amendement de coordination n° 16 ; adopté - **Art. 14 (aménagement de la définition du délit d'obstacle à l'éloignement)** (p. 496) : s'oppose à l'amendement n° 89 de M. Michel Duffour (suppression de l'incrimination de non-communication de renseignements et de celle relative à la communication de renseignements inexacts) - **Art. 15 (assignation à résidence d'étrangers faisant l'objet d'une proposition d'expulsion)** (p. 496, 497) : son amendement de suppression n° 17 ; adopté. Complément de la mesure d'éloignement. Complication de cette procédure par le Gouvernement : urgence absolue et nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat - **Art. 16 (modalités d'exercice des demandes d'abrogation d'un arrêté de reconduite à la frontière)** (p. 497) : son amendement de suppression n° 18 ; adopté - **Art. 17 (le regroupement familial)** (p. 498, 499) : vérification indispensable des conditions d'habitation et de revenu du demandeur souhaitant accueillir sa famille. Remise en cause du pouvoir d'appréciation de l'administration. Réduction excessive de la durée du séjour régulier de référence. Son amendement de suppression n° 19 ; adopté -

Art. 18 (coordination) (p. 500) : son amendement de suppression n° 20 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (29 janvier 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 19 (modification du régime de la rétention administrative)** (p. 515, 516) : amélioration nécessaire des conditions de fonctionnement de certains centres de rétention. Exemple des centres de rétention de Marseille et de Nice. S'oppose à l'amendement n° 90 de M. Michel Duffour (définition des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire). : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (procédure de mise en rétention administrative renouvelable une fois). (p. 517) : son amendement n° 21 ; suppression du paragraphe IA prévoyant pour toute personne le demandant, la mise à disposition, par le préfet, d'informations sur la rétention d'un étranger ; adopté. (p. 518, 519) : s'oppose aux amendements, n° 72 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (réduction du délai de rétention administrative de quarante-huit heures à vingt quatre heures, au bout duquel l'intéressé doit être déféré à un magistrat de l'ordre judiciaire) et n° 98 de M. Michel Duffour (réduction du délai de rétention administrative de quarante-huit heures à vingt-quatre heures). : son amendement n° 22 : suppression du paragraphe IB faisant obligation au juge statuant sur la prolongation de la rétention, de s'assurer du respect du droit de l'étranger ; adopté. (p. 520) : s'oppose aux amendements de M. Michel Duffour n° 96 (diminution à sept jours de la durée maximale de la rétention administrative) et de repli n° 95. Son amendement n° 23 : élévation à quatorze jours (seize jours en cas d'obstruction de l'intéressé) de la durée maximale de la rétention administrative ; adopté. Faible durée de la rétention administrative en France et en Italie par rapport aux autres pays de l'Union européenne. (p. 523) : son amendement n° 24 : suppression du paragraphe II enlevant tout caractère suspensif à l'appel formé contre une décision du juge refusant de prolonger une mesure de rétention administrative ; adopté. : s'oppose à l'amendement n° 99 de M. Michel Duffour (assignation à résidence préférable à la rétention administrative devenant l'exception). (p. 524) : ses amendements, n° 25 : suppression du paragraphe II bis attribuant assistance à l'étranger dès le début de la mise en rétention ; n° 26 : suppression du paragraphe II ter relatif à l'aide juridictionnelle ; et de coordination n° 27 ; adoptés - **Art. 21 (abrogations)** (p. 525) : son amendement de coordination n° 28 ; adopté - **Art. 22 (intitulé de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un Office français de protection des réfugiés et apatrides)** : son amendement de suppression n° 29 ; adopté - **Art. 23 (création d'un titre 1er dans la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 précitée)** : son amendement de coordination n° 30 ; adopté - **Art. 24 (l'asile constitutionnel)** : son amendement de suppression n° 31 ; adopté. (p. 526) : aspect dangereux de cet article banalisant le titre de combattant de la liberté - **Art. 25 (coordination avec les articles 22 et 23 précités)** (p. 527) : son amendement de coordination n° 32 ; adopté - **Art. 26 (saisine du ministre de l'intérieur par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ou la Commission des recours des réfugiés)** (p. 527) : son amendement de suppression n° 33 ; adopté - **Art. 27 (coordination)** (p. 528) : ses amendements de coordination n° 34 et n° 35 ; adoptés - **Art. 28 (coordination)** : son amendement de coordination n° 36 ; adopté - **Art. 29 (coordination)** : son amendement de coordination n° 37 ; adopté - **Art. 31 (l'asile territorial)** (p. 529, 530) : son amendement de suppression n° 38 ; adopté. Introduction dans ce texte de la notion d'asile territorial : mauvaise innovation. Conséquences juridiques négatives de l'utilisation de cette formule confuse. Multiplication des cas de clandestins. Convention de Genève - **Avant l'art. 32** (p. 532) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Michel Duffour (rapport au Parlement relatif à la coopération avec les pays en voie de développement) - **Art. 33 (catégories d'étrangers protégés au regard de l'interdiction du territoire français)** (p. 533, 534) : ses amendements, de rectification n° 75 et n° 40 ; et n° 39 : suppression de la mention de la prise en considération de la situation personnelle et familiale de l'étranger condamné ; adoptés - **Art. 34 (dossier individuel d'identification des**

étrangers incarcérés) (p. 547) : son amendement de suppression n° 41 ; adopté. Inutilité de ce nouveau dispositif figurant d'ailleurs déjà dans le code de procédure pénale - **Art. 8 (précédemment réservé, le 28 janvier 1998, p. 488, 489) (carte de séjour "retraité")** (p. 548, 549) : s'oppose à l'amendement, de forme, n° 70 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et accepte l'amendement n° 46 de la commission saisie pour avis (limitation du bénéfice de la carte de séjour "retraité" aux titulaires d'une pension rémunérant au moins quinze années de cotisations). (p. 552) : son amendement n° 11 : admission de l'étranger retraité à séjourner temporairement en France : durée du séjour fixée par voie réglementaire ; adopté - **Art. 34 bis (prestations en nature de l'assurance maladie pour les titulaires de la carte de séjour "retraité" et prélèvement d'une cotisation d'assurance maladie sur les pensions)** (p. 553) : accepte l'amendement n° 47 de la commission saisie pour avis (bénéfice de plein droit des prestations en nature de l'assurance maladie pour les titulaires de la carte de séjour "retraité") et estime satisfait l'amendement n° 74 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la notion de soins immédiats) - **Art. 34 ter (inscription dans la loi de financement pour la sécurité sociale pour 1998 de la cotisation d'assurance maladie)** (p. 553) : accepte l'amendement de suppression n° 48 de la commission saisie pour avis - **Art. 35 (bénéfice des prestations d'assurance vieillesse pour les étrangers séjournant régulièrement en France)** (p. 554) : accepte l'amendement n° 49 de la commission saisie pour avis (justification de la résidence régulière sur le territoire) - **Art. 36 (suppression de la condition de nationalité pour le bénéfice du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés)** (p. 557) : accepte l'amendement n° 50 de la commission saisie pour avis (alignement, au profit des étrangers arrivant sur le sol français, des conditions d'accès au minimum vieillesse et à l'allocation aux adultes handicapés, sur celles prévalant pour le revenu minimum d'insertion) - **Art. 37 (suppression de la dérogation pour les visas à l'obligation de motivation)** (p. 559) : son amendement de suppression n° 42 ; adopté - **Art. 38 (suppression de la rétention judiciaire)** : son amendement n° 43 : rétablissement de la rétention judiciaire et extension aux étrangers en fin de peine, n'ayant pas communiqué leur identité ; adopté - **Art. 39 (application outre-mer)** (p. 560) : son amendement rédactionnel n° 44 ; adopté - **Art. 40 (rapport au Parlement)** : son amendement de suppression n° 45 ; adopté. Efficacité des contrôles effectués par les commissions d'enquête du Parlement - **Après l'art. 40** (p. 561) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Michel Duffour (extinction des peines d'interdiction du territoire prononcées dans le cas de séjours irréguliers, avant l'entrée en vigueur de la présente loi).

Nouvelle lecture [n° 0324 (97-98)] - (1er avril 1998) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1398, 1400) : échec de la commission mixte paritaire. Texte voté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture quasiment identique à celui issu de la première lecture. Ne peut s'associer à ce projet de loi : grave erreur gouvernementale. Refus de la plupart des dispositions. Aggravation prévisible de la clandestinité. Nécessité de dissoudre les associations s'opposant aux expulsions d'étrangers sans papiers. Débat sans espoir. (p. 1404) : référence aux données arithmétiques du ministère de l'intérieur, prouvant l'inefficacité des mesures prises contre l'immigration irrégulière, depuis sept mois - **Question préalable** (p. 1416, 1417) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Déclaration du Gouvernement relative à la politique de réduction des risques en matière de toxicomanie** - (16 juin 1998) (p. 3274, 3277) : absence de politique du Gouvernement contre la toxicomanie. Débat sur la légalisation du cannabis ; prend acte de l'opposition manifestée par M. Lionel Jospin, Premier ministre, et plusieurs membres du Gouvernement. Article L. 630 du code de la santé publique. Propos de M. Jacques Chirac, Président de la République, à la session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies. Augmentation de la consommation de

stupéfiants ; effet du malaise social, de la mondialisation de l'économie, de la banalisation des drogues dites douces et de la multiplication des économies souterraines. Conteste les conclusions du rapport du professeur Bernard Roques sur la dangerosité des drogues. Récuse la distinction entre drogues dures et drogues douces. Prévention auprès des jeunes ; responsabilité de la communauté éducative ; comités d'environnement social dans les établissements scolaires. Dimension internationale de la répression ; Europol. Réhabilitation du toxicomane ; insuffisance du nombre de centres de traitement. Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, MILT. Se déclare favorable à un référendum.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour la section Gendarmerie (p. 5546, 5547) : réduction de la dotation de fonctionnement courant du budget de la gendarmerie. Insuffisance de la subvention allouée aux collectivités locales pour la construction et la réhabilitation de gendarmeries ; amendement de réduction de TVA sur ces opérations voté par le Sénat. Substitution des gendarmes volontaires aux appelés. Concurrence des emplois-jeunes ; contraintes inhérentes à la gendarmerie : difficultés de recrutement prévisibles. Aménagement du dispositif territorial de la gendarmerie ; absence de concertation avec les collectivités locales dans la répartition des circonscriptions entre forces de police et forces de gendarmerie. Propose l'adoption des crédits de la gendarmerie.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - (9 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6210, 6213, 6215) : cynisme de la réforme du mode de scrutin adoptée par l'Assemblée nationale. Scrutin à deux tours. Déclaration d'urgence. Procédure dérogatoire budgétaire ; atteinte au principe de libre administration des collectivités territoriales. Abaissement des seuils pour le maintien au second tour ou la répartition des sièges. Encouragement aux listes sectorielles et multiplication prévisible des triangulaires. Rapports ambigus de la majorité plurielle avec le Front national. Demande au Gouvernement de ne pas se laisser enfermer par les choix sectaires de sa majorité : Vote du groupe du RPR contre ce projet de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - **Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6527, 6532) : atteinte aux conditions d'exercice de la souveraineté nationale soulevée par le Conseil constitutionnel à l'occasion de la mise en place d'un espace de libre circulation au sein de l'Union européenne. Politique du Gouvernement en matière d'immigration. Nécessité et la mise en commun des moyens nécessaires à l'organisation d'une politique d'immigration au niveau européen. Développement de l'action communautaire : coopération policière, système d'information Schengen, SIS. Acquis de Schengen : avenir ; clause de sauvegarde ; nécessité d'associer le Parlement par la voie d'une résolution à l'acte de ventilation entre les différents piliers. Passage dans cinq ans du vote à l'unanimité au vote à la majorité qualifiée et à la procédure de codécision du Parlement européen ; justifications d'une loi d'habilitation ; droit comparé ; nécessité d'accroître le pouvoir du Parlement français dans la construction européenne. Votera les amendements ayant pour objet l'élargissement des pouvoirs du Parlement - **Après l'art. 2** (p. 6579, 6580) : soutient l'amendement n° 7 de M. Josselin de Rohan (possibilité pour le Président de la République, le Premier ministre et les deux présidents des assemblées de saisir le Conseil constitutionnel avant que les directives européennes ne soient traduites en droit interne).

Droit de rétion - Explications de vote sur l'ensemble (p. 6580, 6581) : ne votera pas la réforme constitutionnelle.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion du Royaume de Suède à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes** [n° 0571 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères
- **Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 570, n° 569 et n° 568** (p. 6632, 6633) : libre circulation des personnes aux frontières intérieures de l'espace Schengen et au sein de l'Union nordique des transports. Caractère incomplet des accords de coopération avec la Norvège et l'Islande.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République de Finlande à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes** [n° 0570 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères
- **Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 571, n° 569 et n° 568** - Voir intervention sous le projet de loi n° 571 (p. 6632, 6633).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion du Royaume de Danemark à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes** [n° 0569 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères
- **Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 571, n° 570 et n° 568** - Voir intervention sous le projet de loi n° 571 (p. 6632, 6633).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération entre le Royaume de Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas, la République italienne, le Royaume d'Espagne, la République portugaise, la République hellénique, la République d'Autriche, le Royaume de Danemark, la République de Finlande, le Royaume de Suède, parties contractantes à l'accord et à la convention de Schengen, et la République d'Islande et le Royaume de Norvège, relatif à la suppression des contrôles de personnes aux frontières communes** [n° 0568 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères
- **Discussion générale commune avec celles des projets de loi n° 571, n° 570 et n° 569** - Voir intervention sous le projet de loi n° 571 (p. 6632, 6633).

MATHIEU (Serge), sénateur (Rhône) RI.

Questeur du Sénat - Réélu questeur du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 25 février 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi créant un ordre national des infirmières et des infirmiers [n° 0518 (97-98)] (23 juin 1998) - Professions paramédicales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile** [n° 0188 (97-98)] - Suite de la

discussion - (22 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 367, 368) : caractère inopportun de ce projet de loi. Application trop brève de la "loi Debré". Efficacité de la politique du précédent Gouvernement dans la maîtrise de l'immigration. Indispensable réforme de la Constitution pour la ratification du traité d'Amsterdam : question du maintien de ce projet de loi dans ce contexte. S'opposera à ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits** [n° 0530 (97-98)] - (4 novembre 1998)
- **Après l'art. 16** (p. 4240) : son amendement, soutenu par M. François Autain, n° 48 : dans le respect de la chose jugée, validation des décisions limitant, pour la détermination de l'ancienneté des fonctionnaires du Sénat au moment de leur titularisation, la prise en compte de leurs services militaires au service national obligatoire ainsi qu'aux services de guerre et assimilés ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5166, 5168) : groupe d'étude de la viticulture. Statistiques pour 1998. Crise du cognac ; plan de reconversion du vignoble. Réforme de l'organisation commune des marchés des vins. Grands crus et investisseurs financiers. Enseignement agricole ; maisons familiales rurales.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) (p. 5505, 5507) : groupe d'amitié France -Irak. Conséquences de l'embargo sur la situation irakienne. Demande une levée rapide des sanctions. Situation économique et politique de l'Albanie.

MAUROY (Pierre), sénateur (Nord) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 10 (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 192) - Ministère : Emploi - *Politique de la ville* - Réponse le 16 janvier 1998 (p. 192) - Villes

n° 13 (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2578) - Ministère : Aménagement du territoire - *Traitement des déchets urbains* - Réponse le 29 mai 1998 (p. 2578) - Déchets

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord portant modification de la quatrième convention entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'autre part (dite convention ACP-CE de Lomé)** [n° 0199 (97-98)] - (4 février 1998) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 198 et n° 197** (97-98) (p. 650, 651) : bilan contrasté des accords de Lomé. Vote des projets de loi par le groupe socialiste. Demande la préparation de l'accord de Lomé V suivant les priorités de diversification économique, de développement

social et de renforcement de l'état de droit. Mondialisation et solidarité.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole à la quatrième convention entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'autre part (dite convention ACP-CE de Lomé), à la suite de l'adhésion de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à l'Union européenne [n° 0198 (97-98)] - (4 février 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 199 et n° 197 (97-98) - Voir intervention sous le projet de loi n° 199 (p. 650, 652).**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord interne entre les représentants des gouvernements des Etats membres réunis au sein du Conseil relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du second protocole financier de la quatrième convention ACP-CE [n° 0197 (97-98)] - (4 février 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 199 et n° 198 (97-98) - Voir intervention sous le projet de loi n° 199 (p. 650, 652).**

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - (3 mars 1998) - Discussion générale (p. 1096, 1098) : évolution historique de la réduction du temps de travail. Conclusions de la commission d'enquête. Nécessité d'un recours à la loi. Concertation. Intérêt des allègements de charges sociales. Conséquences bénéfiques pour les organisations syndicales. Réponse à l'attente des salariés. Avancée sociale.**

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Après l'art. 48 ou après l'art. 52 (p. 2220) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° 179 : indemnités des élus des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants ; rejeté - Après l'art. 52 (p. 2239) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° 178 : fixation d'un régime indemnitaire pour les présidents et les vice-présidents des services départementaux d'incendie et de secours ; retiré.**

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Après l'art. 62 (p. 2544) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° 26 : validation législative du régime indemnitaire des conseillers des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants ; adopté.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation - (3 novembre 1998) (p. 4155, 4159) : objectifs de la décentralisation. Réforme des finances locales. Bilan de la décentralisation. Amélioration des rapports entre les citoyens et la République. Nécessaire instauration des règles d'intercommunalité. Insuffisance de la représentation de la population urbaine au Sénat. Développement des communautés urbaines. Rôle des régions dans la nation et dans l'Union européenne. Conseils généraux. Missions des élus. Favorable à une limitation du cumul de mandats. Front populaire. Exercice et répartition des mandats. Perspective de réforme du Sénat.**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Art. 30 (taxe générale sur les activités polluantes, TGAP) (p. 5018) : son amendement, soutenu par M. Gérard Miquel, n° I-251 : distinction entre les centres d'incinération et les décharges ; devenu sans objet.**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) (p. 5501, 5503) : consolidation de l'action internationale de la France. Fusion des affaires étrangères et de la coopération. Crise financière, sanction du libéralisme sauvage. Relance du processus de paix au Moyen-Orient. Politique étrangère et de sécurité européenne. Kosovo. Position de la France en Irak. Politique africaine. Réforme du dispositif de coopération. Monnaie unique. Le groupe socialiste soutient ce projet de budget.

- **Proposition de loi portant modification de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0085 (98-99)] - (10 décembre 1998) - Après l'art. 4 (p. 6304) : son amendement, soutenu par Mme Dinah Derycke, n° 4 : procédure en cas d'empêchement du président ou du vice-président ; devenu sans objet. (p. 6305) : son amendement, soutenu par Mme Dinah Derycke, n° 5 : conditions d'attribution d'une indemnité au président ou aux vice-présidents du conseil d'administration d'un service départemental d'incendie et de secours, SDIS ; rejeté. (p. 6307) : son amendement, soutenu par Mme Dinah Derycke, n° 6 : délégation de la signature du président du conseil d'administration des SDIS ; rejeté.**

MAZARS (Georges), sénateur (Tarn) SOC.

Décédé le 2 novembre 1998 (JO Lois et décrets du 4 novembre 1998) - Eloge funèbre le 15 décembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

MÉLENCHON (Jean-Luc), sénateur (Essonne) SOC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; puis membre suppléant (JO Lois et décrets du 21 mai 1998) jusqu'au 14 octobre 1998.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 5 (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 186) - Ministère : Emploi - *Droit à l'emploi* - Réponse le 16 janvier 1998 (p. 186) - **Emploi**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)] - (22 avril 1998) - Art. 1er (intégration de la Banque de France au système européen de banques centrales) (p. 1779, 1780) : à titre personnel : traité d'Amsterdam. Suprématie de la monnaie américaine. Refus du transfert de la souveraineté monétaire à une autorité indépendante et non démocratique - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1805, 1806) : à titre personnel, votera contre ce projet de loi. Absence de lien entre l'intégration économique et l'intégration politique sans**

volonté politique. Nécessité d'une Europe politique pour donner naissance à une Europe sociale.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Après l'art. 48 ou après l'art. 52 (p. 2221) :** son amendement n° 190 : exonération temporaire au titre de la perte exceptionnelle de matière fiscale sur l'exercice 1997-1998, du prélèvement sur la dotation globale de fonctionnement du département de l'Essonne ; rejeté. (p. 2222) : engagement décevant du ministre dans cette circonstance exceptionnelle. Conséquences pratiques sur les populations du réaménagement de la péréquation.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 2 (p. 4730) :** se déclare opposé à l'exonération fiscale des primes attribuées aux joueurs de l'équipe de France de football lors de la Coupe du monde. Respect de l'égalité de tous devant l'impôt. (p. 4732, 4734) : inégalité choquante du traitement fiscal appliqué en faveur des revenus financiers par rapport aux revenus du travail. Son amendement n° I-50 : application aux produits financiers de l'impôt sur le revenu suivant les règles applicables aux traitements et aux salaires ; retiré puis rejeté après avoir été repris par M. Paul Lorient. Taxation du revenu financier comme le revenu du travail. Morale et politique. Caractère spéculatif des placements financiers. (p. 4740, 4742) : son amendement n° I-210 : plafonnement du montant des réductions et déductions d'impôt pour la fraction supérieure à 20 000 francs, à hauteur de 75 % de l'impôt sur le revenu ; rejeté. Caractère choquant des exonérations d'impôt des gros contribuables. Contribution de tous les Français à l'effort collectif. Réduction des niches fiscales.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Après l'art. 22 ter (p. 4980) :** son amendement, soutenu par M. Gérard Miquel, n° I-232 : application du taux de TVA réduit aux services funéraires ; retiré.

MENOU (Jacques de), sénateur (Finistère) RPR.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 132 (JO Débats du 6 décembre 1997) (p. 4746) - Ministère : Equipement - *Taux de TVA applicable aux travaux de rénovation des maisons de retraite et foyers logements* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 246) - *Maisons de retraite et foyers logements*

n° 267 (JO Débats du 8 mai 1998) (p. 2251) - Ministère : Economie - *Récupération de TVA par les communes sur les investissements immobiliers réalisés en faveur des PME* - Réponse le 3 juin 1998 (p. 2632) - *Entreprises (petites et moyennes)*

MERCIER (Louis), sénateur (Loire) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 16 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 539) - Ministère : Tourisme - *Situation du tourisme associatif* - Réponse le 30 janvier 1998 (p. 539) - **Tourisme**

MERCIER (Michel), sénateur (Rhône) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant du Comité des finances locales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 18 juin 1998).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à substituer au pacte de stabilité financière entre l'Etat et les collectivités locales un pacte financier de croissance en faveur des collectivités locales pour les années 1999 à 2001 [n° 0400 (97-98)] (22 avril 1998) - Finances locales.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation - Décentralisation [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 31] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 26 (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4263) - Ministère : Emploi - *Réduction du temps de travail dans le secteur médico-social* - Réponse le 6 novembre 1998 (p. 4263) - **Travail (durée du)**

Questions orales sans débat :

n° 144 (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5379) - Ministère : Intérieur - *Evolution des prélèvements sociaux sur les indemnités des élus locaux* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 247) - **Elus locaux**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives [n° 0243 (97-98)]** - (4 février 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 647) : vote de cette proposition de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - **Art. 46 bis (institution d'une taxe communale sur les pylônes et antennes de téléphonie mobile)** (p. 2206, 2207) : ses amendements, de suppression n° 93 ; adopté ; et n° 94 : affectation du produit de cette taxe au financement de la téléphonie mobile dans les zones peu peuplées et difficiles d'accès ; devenu sans objet.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2488) : introduction surprenante d'un dispositif relatif à la prestation spécifique dépendance dans ce projet de loi. Nécessité d'une concertation préalable avec les départements. Méthode utilisée : frein au dialogue - **Art. 72 (report de la réforme de la tarification applicable aux établissements accueillant des personnes âgées dépendantes)** (p. 2553) : son amendement de suppression n° 73 ; adopté - **Art. 73 (fixation de minima réglementaires pour les montants de la prestation spécifique dépendance)** (p. 2556, 2558) : introduction en nouvelle lecture à l'Assemblée nationale d'une modification dans le dispositif de la prestation spécifique dépendance. Caractère critiquable de la méthode suivie par le Gouvernement vis-à-vis des collectivités locales et du Sénat. Nécessité pour l'Etat d'engager une véritable réforme de la tarification. Efforts incontestables des départements pour mettre en oeuvre la prestation spécifique dépendance. Absence d'éléments chiffrés certains. Nécessité de définir très précisément les différents éléments de cette prestation. Son amendement de suppression n° 74 ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2838, 2839) : accès aux soins. Compétence de l'Etat en matière de santé. Prévention. Assurance maladie universelle. Logement. Mixité sociale au sein des HLM. Médecine scolaire. Surendettement ; conséquences néfastes des crédits permanents et revolving. Implication des collectivités locales dans la lutte contre l'exclusion. Commission départementale de l'action sociale d'urgence ; guichet unique.

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - En remplacement de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 73 (droit au compte bancaire)** (p. 3224) : son amendement n° 247 : suppression des dispositions relatives à l'ouverture d'un compte limité aux services bancaires de base dans les seuls établissements de crédit désignés par la Banque de France ; adopté. Son amendement de précision n° 248 ; adopté - **Après l'art. 73** (p. 3225) : intervient sur l'amendement n° 439 de M. Alain Gournac (interdiction de la pratique consistant à multiplier les présentations de chèques sans provision dans le cas des personnes en grande difficulté). Intérêt du problème posé - **Art. 73 bis (chèques d'accompagnement personnalisé)** (p. 3226) : son amendement n° 249 : suppression de la possibilité reconnue aux associations de remettre en lieu et place des collectivités publiques des chèques d'accompagnement personnalisé ; adopté. (p. 3227) : ses amendements n° 250 : correction d'une erreur grammaticale ; et n° 251 : définition de la notion d'émetteur de chèques d'accompagnement personnalisé ; adoptés - **Après l'art. 73 bis** (p. 3229, 3230) : accepte l'amendement n° 515 du Gouvernement (report de deux ans après la date de publication du décret sur la tarification du délai limite pour la passation de conventions entre les départements et les caisses primaires d'assurance maladie en vue d'assurer les conditions d'une prise en charge des personnes âgées et fixation par décret des montants maximum et minimum de la prestation spécifique dépendance pour chaque niveau de

dépendance) - **Art. 80 bis (commission départementale de l'action sociale d'urgence)** (p. 3241) : se déclare favorable à l'amendement n° 107 de la commission (rôle de la commission de l'action sociale d'urgence).

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) (p. 3539, 3540) : nécessité d'un engagement pluri-annuel entre l'Etat et les collectivités locales. Financement par l'Etat des charges imposées aux collectivités locales. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales. Maintien de La Poste en milieu rural. Prochaine réforme fiscale de la taxe professionnelle ou de la taxe d'habitation.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0524 (97-98)]** - (20 octobre 1998) - **Discussion générale** (p. 3890) : procédure d'urgence. Fusion de listes entre les deux tours. Composition du corps électoral sénatorial. Prééminence absolue des présidents sur les conseils.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4179, 4180) : contrat de croissance et de solidarité accordé aux collectivités locales. Réforme de la taxe professionnelle. Responsabilité des élus locaux. Souhait de plus de confiance dans les élus locaux. Sécurité juridique.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 (par priorité) (suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels)** : intervient sur l'amendement n° 1-23 de la commission (rétablissement de la compensation intégrale de la part de recettes résultant, pour les régions, de la suppression de la taxe additionnelle régionale sur les mutations à titre onéreux) modifié par le sous-amendement n° I-198 de M. Jacques Oudin (indexation de son montant sur l'évolution des transactions soumises à droits d'enregistrement). **Art. 27 bis (par priorité) (exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privé)** (p. 4842, 4843) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° I-260 (substitution de la notion d'usage d'habitation à celle d'usage privé), n° I-261 (possibilité pour les collectivités locales assurant l'activité de lotisseur de percevoir un versement du fonds de compensation pour la TVA correspondant à la différence entre les droits d'enregistrement perçus au titre de la vente du terrain et la TVA acquittée sur les travaux d'aménagement réalisés) et n° I-262 (définition par décret en Conseil d'Etat des conditions d'application de cet article). Impossibilité d'améliorer ce dispositif par voie d'amendement. TVA à taux zéro. Article 1042 du code général des impôts. Amendement du groupe communiste de l'Assemblée nationale. Augmentation du prix de vente des terrains. (p. 4849) : les membres du groupe de l'Union centriste voteront l'amendement n° I-261 rectifié de la commission (droit d'option à l'assujettissement à la TVA pour les communes qui aménagent des terrains en vue de les vendre) - **Art. 29 (par priorité) (réforme de la taxe professionnelle)** (p. 4868, 4869) : financement de cette réforme par les entreprises. Subordination de l'évolution des ressources des collectivités locales au taux d'évolution de la dotation globale de fonctionnement. Risque d'augmentation de la taxe d'habitation. Se déclare favorable aux amendements n° 1-26 de la commission (remplacement par un dégrèvement du système de compensation aux collectivités locales de la suppression de la part salaires de la taxe professionnelle) et n° I-120 de Mme Marie-Claude Beaudeau (instauration d'un mécanisme de dégrèvement) - **Art. 40 (par priorité) (enveloppe normée des concours de l'Etat aux collectivités territoriales)** (p. 4885) : se déclare

opposé à l'amendement n° I-132 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation à 50 % de la fraction du taux de croissance du produit intérieur brut prise en compte dans le calcul du mode de progression de l'enveloppe normée). Pacte de stabilité. Contrat proposé par le Gouvernement. Prise en compte de la croissance des dépenses des collectivités locales. Votera l'amendement n° I-41 de la commission (fixation à 33 % puis à 50 % pour les deux années suivantes, de la fraction du taux de croissance du produit intérieur brut prise en compte dans le calcul du mode de progression de l'enveloppe normée) ainsi que l'amendement n° I-252 de M. Michel Charasse (reconnaissance pour les années 1999, 2000 et 2001, d'un caractère obligatoire aux seules charges nouvelles imposées aux collectivités locales par des dispositions de valeur législative) - **Art. 40 bis (par priorité) (compensation intégrale des pertes de la dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP, aux communes les moins favorisées)** (p. 4890, 4891) : son amendement n° I-91 : extension du champ d'application de cet article aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont un membre au moins est éligible à la dotation de solidarité urbaine ou à la fraction bourgs-centres de la dotation de solidarité rurale ; adopté. Utilisation de la DCTP comme variable d'ajustement. Amendements de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Consultation de nombreux élus locaux - **Après l'art. 29 (par priorité)** (p. 4901) : son amendement n° I-61 : maintien du montant de la dotation globale de fonctionnement aux établissements publics de coopération intercommunale ayant choisi la taxe professionnelle comme unique ressource ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4958) : son amendement, soutenu par M. Daniel Hoeffel, n° I-162 : application du taux réduit de TVA à la confiserie et au chocolat ; retiré.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (30 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5344, 5345) : propose l'adoption de ces crédits sous réserve d'un amendement de coordination. Sortie du pacte de stabilité. Contrat de solidarité et de croissance. Enveloppe normée avec une variable d'ajustement : dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP. Respect du principe de libre administration des collectivités locales. Attribution des dotations de solidarité. (p. 5346) : conséquences des réformes de la taxe professionnelle et des droits de mutation à titre onéreux. Mise en place d'une "fiscalité octroyée". Réduction de la responsabilité fiscale des collectivités locales. Remise en cause de l'esprit de la décentralisation. Interrogations sur l'autonomie des élus locaux - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5354, 5355) : son amendement n° II-32 : majoration des crédits affectés à la décentralisation ; adopté. Compensation pour les régions de la suppression de la taxe régionale sur les droits de mutation.

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) - **Examen des crédits - Après l'art. 83** (p. 5724, 5725) : son amendement n° II-57, identique à l'amendement n° II-44 de la commission des affaires sociales saisi pour avis (extension aux établissements sociaux et médico-sociaux financés par l'aide sociale des conseils généraux d'un dispositif de taux directeur opposable dans des conditions identiques à celles prévues dans le projet de loi de finances et dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale en faveur des établissements sociaux et médico-sociaux financés respectivement par le budget de l'Etat et par l'assurance maladie) ; adopté. Utilité des amendements précités pour le budget de l'Etat.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Après l'art. 72** (p. 6133) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° II-66 : application du taux réduit de TVA à certains produits de la confiserie et de la chocolaterie ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)] - Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6437) : utilisation par le Gouvernement du surplus de recettes fiscales. Absence de diminution de dépenses de la part du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)] - Suite de la discussion** - (16 décembre 1998) - **Art. 3 (mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux) (suite)** (p. 6455) : votera l'amendement n° 12 de la commission (conséquence de l'adoption des sections départementales). Intérêt des sections départementales au sein des listes régionales. Précédent du scrutin par arrondissement dans les grandes villes. - **Art. 2 (précédemment réservé le 9 décembre 1998, p. 6219) (effectif des conseils régionaux)** (p. 6457, 6458) : votera l'amendement n° 5 de la commission (répartition des sièges à pourvoir entre les sections départementales) : mode de scrutin retenu par le Gouvernement révélateur de l'absence de choix sur l'organisation territoriale de la France - **Art. 4 (conditions de recevabilité des déclarations de candidature)** (p. 6461) : votera la motion n° 1 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité au deuxième alinéa de cet article visant à assurer la parité entre hommes et femmes dans les listes de candidats aux élections de conseillers régionaux.

MICHAUX-CHEVRY (Lucette), sénateur (Guadeloupe) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; en démissionne ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire de l'Etablissement public de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette.

Membre titulaire du comité directeur du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

INTERVENTIONS

- **Hommage solennel à Victor Schoelcher** - (28 avril 1998) (p. 1924, 1925) : hommage aux victimes de l'esclavage. Historique. Rôle de l'abbé Grégoire et de Victor Schoelcher. Devoir de mémoire. Avenir de l'outre-mer.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)]** - (30 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3649) : erreurs commises par la France en outre-mer. Besoin de paix et de dialogue. "Contorsion" juridique. Votera ce projet de loi constitutionnelle.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5484 ; 5487) : budget en augmentation mais incapacité à consommer les crédits. Contraintes archipélagiques de la Guadeloupe. Dotations de la Guadeloupe inférieures à celles de la Martinique. Données

chiffrées. Coût des transports. Emploi. Logements sociaux. Déficit du PACT, protection, amélioration, conservation et transformation de l'habitat. Zones territoriales de pêche. Banque française de coopération. Loi relative aux cinquante pas géométriques. Primes d'éloignement des fonctionnaires. Reconnaissance d'une identité propre à la Guadeloupe.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) - Examen des crédits - Etat B - Titre IV (p. 5527) : son amendement n° II-83 : réduction des crédits ; rejeté. Fonds de coopération centralisée. Zones de pêche.

MILLAUD (Daniel), sénateur (Polynésie française) UC.

Secrétaire du Sénat - N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

Juge suppléant de la Cour de justice de la République.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissements pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

DÉPÔTS

Projet de loi organique, déposée avec MM. Marcel Henry et Simon Loueckhote, tendant à modifier les articles 1er et 2 de la loi organique n° 94-100 du 5 février 1994 sur le Conseil supérieur de la magistrature [n° 0318 (97-98)] (3 mars 1998) - Magistrature.

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec MM. Marcel Henry et Simon Loueckhote, tendant à modifier l'article 65 de la Constitution [n° 0319 (97-98)] (3 mars 1998) - Constitution.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0196 (97-98)] - (5 février 1998) - Discussion générale (p. 703, 704) :** spécificité institutionnelle et géographique des départements, territoires et collectivités territoriales. Préférence pour une ordonnance propre à chaque collectivité. Polynésie française. Contestation du délai laissé aux collectivités pour avis. Respect des compétences des collectivités d'outre-mer. Université française du Pacifique. En raison de certaines réserves, s'abstient dans le vote du projet de loi d'habilitation.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (16 juin 1998) - Après l'art. 81 (p. 3248, 3249) :** soutient l'amendement n° 292 de M. Basile Tui (extension du dispositif du présent projet de loi aux territoires d'outre-mer).

- **Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforçant l'efficacité de la procédure pénale [n° 0434 (97-98)] - (17 juin 1998) - Question préalable (p. 3316) :** sa motion n° 25, tendant à opposer la question préalable : extension prévue du projet de loi en discussion aux territoires d'outre-mer. Défaut de consultation des assemblées

territoriales. Circulaire de M. Michel Rocard, alors Premier ministre.

MINETTI (Louis), sénateur (Bouches-du-Rhône) CRC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier (20 janvier 1998).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait avec M. Jean Huchon, au nom de la commission des affaires économiques, sur les relations franco-espagnoles dans le secteur des fruits et légumes à la suite d'un déplacement en Espagne du 1er au 6 février 1998 [n° 0323 (97-98)] (4 mars 1998) - Fruits et légumes.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'exercice des mandats locaux et aux moyens financiers des collectivités locales [n° 0438 (97-98)] (19 mai 1998) - Collectivités locales.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 15 (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3349) - Ministère : Agriculture - *Politique agricole commune* - Réponse le 19 juin 1998 (p. 3350) - *Politique agricole commune (PAC)*

Questions orales sans débat :

n° 234 (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1584) - Ministère : Agriculture - *Mise en oeuvre des propositions de la délégation sénatoriale sur les fruits et légumes* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1919) - Agriculture

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques [n° 0409 (97-98)] - (19 mai 1998) - Discussion générale (p. 2357) :** disparition à terme du territoire français des espèces de chiens les plus dangereuses. Utilisation de ces chiens comme des armes. Prévention. Classement des chiens en deux catégories. Texte définissant une attitude humaine à l'égard des bêtes. (p. 2358) : sécurité publique. Problème de la responsabilité des maires et des moyens financiers supplémentaires engendrés par ces dispositions. Dispositions relatives à la protection des animaux, lutte contre les abandons et les trafics. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen réserveront leur vote sur l'ensemble du texte jusqu'à la fin de la discussion - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2404) : texte voté à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce texte.

MIQUEL (Gérard), sénateur (Lot) SOC.

Nommé secrétaire du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes jusqu'au 5 octobre 1998.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; puis membre titulaire (JO Lois et décrets du 21 mai 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 23 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - III - Transports - Routes - Sécurité routière [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 24] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 21** (*application du taux réduit de 5,5 % de la taxe sur la valeur ajoutée aux opérations de collecte et de tri sélectif des ordures ménagères*) (p. 4946) : harmonisation européenne. Baisse des impôts locaux. Amélioration de l'environnement. Soutient sans réserve cette disposition - **Après l'art. 22 ter** (p. 4980) : soutient l'amendement n° I-232 de M. Jean-Luc Mélenchon (application du taux de TVA réduit aux services funéraires) - **Art. 30** (*taxe générale sur les activités polluantes, TGAP*) (p. 5017) : agences de l'eau. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Association du Parlement à la définition de la politique de l'eau. Se déclare opposé à l'amendement de suppression n° I-38 de la commission. (p. 5018) : soutient l'amendement n° I-251 de M. Pierre Mauroy (distinction entre les centres d'incinération et les décharges).

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - III - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les routes et la sécurité routière (p. 5800, 5802) : évolution des crédits des routes. Taux d'exécution moyen des volets routiers des contrats de plan. Débudgétisation d'une partie des dépenses d'entretien routier. Réseau autoroutier concédé. Modification des schémas de planification. Nécessité d'assainir le financement du système autoroutier. Sécurité routière : résultats décevants ; budget ; évaluation des politiques. Délégation interministérielle à la sécurité routière. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption des crédits des routes et de la sécurité routière.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6045, 6046) : soutient l'amendement de M. Bernard Angels n° II-143 (rapport du Gouvernement au Parlement sur l'application des dispositions relatives aux réductions d'impôt sur le revenu) - **Art. 64** (*reconduction du crédit d'impôt recherche*) (p. 6057) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° II-91 de M. Pierre Laffitte (annulation des crédits d'impôt recherche négatifs antérieurs au 1er janvier 1996).

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Art. 70 septies** (*utilisation par les administrations fiscales du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques*) (p. 6122) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé aux amendements de suppression n° II-130 de la commission et n° II-156 de Mme Marie-Claude Beaudou. Traitement des fichiers. Législations étrangères. Lutte contre la fraude fiscale.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 - Nouvelle lecture** [n° 0097 (98-99)] - (22 décembre 1998) - **Question préalable** (p. 6693) : se déclare opposé à la motion n° 3 de M. Philippe Marini, tendant à opposer la question préalable. Réduction du déficit budgétaire.

MIRAUX (Jean-Luc), sénateur (Eure) RPR.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi visant à la création d'un office des produits de la mer et de l'aquaculture et étendant à la collectivité territoriale de Mayotte les offices d'intervention prévus au livre VI du code rural** [n° 0012 (98-99)] - (21 octobre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3936) : vote de cette proposition de loi par le groupe du RPR.

MOINARD (Louis), sénateur (Vendée) UC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales.

Membre titulaire du Conseil national de l'habitat.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 20 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 543) - Ministère : Equipement - **Suppression de la desserte ferroviaire Nantes-Nice** - Réponse le 30 janvier 1998 (p. 543) - **Transports ferroviaires**

n° 16 (*JO Débats* du 24 avril 1998) (p. 1842) - Ministère : Agriculture - *Interdiction du filet maillant dérivant* - Réponse le 24 avril 1998 (p. 1842) - Pêche

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)]** - (7 avril 1998) - **Art. 5** (*création d'un délit en cas de récurrence de dépassement de la vitesse maximale autorisée, égal ou supérieur à cinquante kilomètres à l'heure*) (p. 1566) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 22 de M. Pierre Hérisson, n° 25 de M. Bernard Plasait et n° 32 de M. François Lesein. Adaptation de la sanction à la faute.

- **Proposition de loi tendant à la détermination des conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger [n° 0375 (97-98)]** - (13 mai 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2298) : votera ce texte relatif à la protection de la boulangerie artisanale.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - **Art. 4 bis** (*âge d'éligibilité des sénateurs*) (p. 4044) : intervient sur l'amendement de suppression n° 17 de la commission.

MONORY (René), sénateur (Vienne) UC.

Président du Sénat jusqu'au 30 septembre 1998 ; a présidé les séances des 13, 15, 29 janvier ; 10, 12, 24, 26 février ; 3, 5, 25, 26 mars ; 7, 9, 21, 22, 23, 28 avril ; 5, 6, 14, 26, 27, 28 mai ; 2, 9, 11, 18, 23, 24, 25, 30 juin 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 novembre 1998).

DÉPÔTS

Allocution prononcée en sa qualité de Président du Sénat [n° 0526(97-98)] (25 juin 1998) - **Allocutions et communications.**

INTERVENTIONS

- En qualité de président du Sénat

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Burkina Faso** - (15 janvier 1998) (p. 180).

- **Hommage à trois policiers morts en service** - (28 janvier 1998) (p. 460) : associe le Sénat à l'hommage rendu par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, aux trois policiers morts au cours de l'exercice de leur mission.

- **Hommage à Claude Erignac, préfet de corse** - (10 février 1998) (p. 737) : indignation devant l'attentat dont a été victime le préfet Claude Erignac en Corse. Demande au Sénat d'observer une minute de silence.

- **Décès de Maurice Schumann** - (10 février 1998) (p. 737).

- **Eloge funèbre de Pierre Croze** - (24 février 1998) (p. 880, 881) : prononce l'éloge funèbre de Pierre Croze, sénateur représentant les Français établis hors de France.

- **Eloge funèbre de Régis Ploton** - (25 mars 1998) (p. 1274, 1275) : prononce l'éloge funèbre de Régis Ploton, sénateur de la Haute-Loire.

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Maroc** - (26 mars 1998) (p. 1311).

- **Eloge funèbre de Maurice Schumann** - (21 avril 1998) (p. 1682, 1684) : prononce l'éloge funèbre de Maurice Schumann, sénateur du Nord.

- **Hommage solennel à Victor Schoelcher** - (28 avril 1998) (p. 1921) : décret du 27 avril 1848 qui abolit l'esclavage. Rôle de Victor Schoelcher et de l'abbé Grégoire. Valeurs de la République.

- **Eloge funèbre de Pierre Lagourgue, sénateur de La Réunion** - (5 mai 1998) (p. 2016, 2017) : prononce l'éloge funèbre de M. Pierre Lagourgue, sénateur de la Réunion.

- **Eloge funèbre de M. Bernard Barbier** - (26 mai 1998) (p. 2464, 2465) : prononce l'éloge funèbre de Bernard Barbier, sénateur de la Côte-d'Or.

- **Eloge funèbre de Sosefo Makapé Papilio, sénateur de Wallis-et-Futuna** - (27 mai 1998) (p. 2477, 2478) : prononce l'éloge funèbre de Sosefo Makapé Papilio, sénateur de Wallis-et-Futuna.

- **Allocution** - (25 juin 1998) (p. 3509, 3511) : statistiques sur le travail effectué par le Sénat. Sessions extraordinaires. Rôle du Sénat. Importance de la mission de contrôle du Sénat. Amélioration possible à apporter à l'organisation des travaux. Réformes institutionnelles. Mondialisation. Collaboration entre le Sénat et les collectivités locales. Projet de loi sur l'aménagement du territoire. Renouvellement du tiers du Sénat. Remerciements. Création de sénats en Afrique et en Europe centrale. Importance du dialogue politique.

- **Clôture de la session ordinaire de 1997-1998** - (30 juin 1998) (p. 3653)

MONTESQUIOU (Aymeri de), sénateur (Gers) RDSE.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 10 décembre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 50 (*JO Débats* du 11 décembre 1998) (p. 6267) - Ministère : Affaires étrangères - *Conséquences de la nouvelle politique nucléaire allemande* - Réponse le 11 décembre 1998 (p. 6267) - Nucléaire

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 5** (*extension du régime fiscal des micro-entreprises*) (p. 4757) : excellent dispositif d'extension du régime fiscal de la micro-entreprise. Dangers des allègements proposés : risque d'augmentation des

prélèvements fiscaux ; maintien du poids des prélèvements sociaux. Renoncement à toute pratique comptable chez les créateurs d'entreprises. (p. 4760) : soutient l'amendement n° I-139 de M. Bernard Joly (rattachement de toutes les entreprises du bâtiment à la catégorie prestataires de services relevant du seuil de 175 000 francs pour le régime fiscal de la micro-entreprise). Secteur du bâtiment : fragilisation des entreprises, développement du tâcheronnage et du travail au noir.

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 (par priorité)** (*suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels*) (p. 4831) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° I-166 : extension du champ d'application de certains avantages fiscaux aux associations procédant à des opérations d'acquisition d'immeubles génératrices d'emplois ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 42** (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 4931, 4933) : consentement à la contribution. Réserves quant à son montant en forte augmentation. Budget de transition. Ratification du traité d'Amsterdam. Immigration. Politique de défense et de sécurité commune. Euro. Agenda 2000. Elections européennes. Réforme de la politique agricole commune, PAC. Citoyenneté européenne. Le groupe du RDSE approuve l'article 42 - **Après l'art. 22 bis** (p. 4952) : son amendement n° I-141 : extension du crédit d'impôt applicable aux travaux de grosses réparations et d'amélioration afférents à la résidence principale, aux travaux de prévention et de lutte contre les termites ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5178, 5180) : réforme de la PAC ; propositions inacceptables de la Commission européenne ; concours communautaires versés par la France. Céréales : préconise un système de double prix articulé autour d'un plafond de production. Contrats territoriaux d'exploitation, CTE ; financement sans vote parlementaire. Crédits de l'enseignement agricole. Aide à l'installation des jeunes ; conséquences néfastes de la clôture du régime de prétraite. Propositions en matière de revalorisation de retraites agricoles : objectif du minimum vieillesse et, à terme, de 75 % du SMIC ; intégration dans le système général des retraites.

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (28 novembre 1998) (p. 5293, 5294) : développement des télécommunications et des technologies de l'information. Monde rural. Situation de France Télécom. Versement de la taxe professionnelle de France Télécom au bénéfice de l'Etat. Rôle de la poste dans l'aménagement du territoire. Contrat de plan. Disparition de l'infrastructure de La Poste. Définition des missions des services publics. Investissements dans les nouvelles technologies. Taxe professionnelle. La majorité du groupe du RDSE suivra dans son vote la commission des finances.

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (28 novembre 1998) (p. 5327, 5328) : regrette une baisse des crédits du commerce extérieur dans un contexte de crise économique asiatique. Augmentation des crédits des services de l'expansion économique en application d'un accord salarial. Souhaite un redéploiement des postes de conseillers commerciaux vers les chambres départementales et régionales de commerce et d'industrie. Redéfinition des attributions des postes d'expansion économique à l'étranger. Nécessité d'une nouvelle répartition de ces postes à l'échelon mondial. Réduction des crédits de l'Agence pour la

promotion internationale des technologies et des entreprises françaises, CFME-ACTIM.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) (p. 5515, 5517) : fusion du budget des affaires étrangères et de la coopération. Données chiffrées. Politique de réduction des effectifs. Efforts consentis en matière de coopération culturelle, scientifique et technique. Insuffisance des crédits alloués à la politique audiovisuelle. Inégalité dans la répartition géographique et disciplinaire des bourses. Aide à l'installation des jeunes Français à l'étranger. Axe géopolitique caspienne-Moyen-Orient : ouverture économique et politique nécessaire. Votera ce projet de budget.

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) (p. 5738, 5739) : hausse du budget de l'environnement. Augmentation trop importante des crédits de l'administration générale. Avancées positives : gestion des espaces naturels, prévention de la pollution. Influence de la baisse des revenus à l'hectare sur l'utilisation des produits polluants par les agriculteurs. Encouragement de l'agriculture biologique. Insuffisance des crédits consacrés à la maîtrise des pollutions d'origine agricole. Contrats d'objectifs de Natura 2000 et contrats territoriaux d'exploitation. Absence de concertation sur la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP. Remise en cause du financement des agences de l'eau. Effet non dissuasif des taxes sur les produits polluants. Souhaite un dialogue sur le projet de loi d'orientation agricole. Le groupe du RDSE votera ce projet de budget amendé.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6526, 6527) : Europe : respect des spécificités régionales ; amplificateur de puissance pour les nations européennes. Traité d'Amsterdam : continuité dans la construction européenne ; décision du Conseil constitutionnel sur l'atteinte à la souveraineté nationale ; nécessité d'une révision constitutionnelle préalable à la signature du traité. Caractère formel du volet social introduit par le Gouvernement. Progrès réels en matière d'asile, d'immigration, de sécurité et de justice : création d'un véritable espace de circulation. Communautarisation. Passage à la majorité qualifiée dans cinq ans. Propose une ratification du traité sans restriction. Nécessité d'une réforme institutionnelle. La totalité des membres du groupe du RDSE votera en l'état le projet de loi constitutionnelle.

MOREIGNE (Michel), sénateur (Creuse) SOC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 36] (19 novembre 1998) - Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 42 (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5083) - Ministère : Agriculture - *Levée de l'embargo sur le boeuf britannique* - Réponse le 27 novembre 1998 (p. 5083) - *Maladies du bétail*

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) (p. 3537; 3539) : mesures à prendre en faveur des zones rurales. Redéfinition de la politique d'aménagement du territoire. Prochains projets de loi relatifs à l'intercommunalité et aux interventions économiques des collectivités locales. Amélioration des infrastructures ferroviaires ou routières. Maintien des services publics à proximité des zones rurales. Présence postale en milieu rural. Priorité budgétaire pour le monde rural. Revalorisation globale des retraites agricoles. Nouveau contrat de solidarité et de progrès entre l'Etat et les collectivités locales. Création d'une dotation spécifique sur l'intercommunalité. Environnement et qualité de la vie.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]***Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Après l'art. 41 bis (par priorité)** (p. 4896, 4897) : son amendement n° I-253 : éligibilité au fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, FCTVA, des dépenses des collectivités locales sur des biens de section au titre d'opérations de réhabilitation du patrimoine ; adopté. Petit patrimoine rural non protégé. Statut hybride.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)]** - **Suite de la discussion** - (15 décembre 1998) - **Art. 16 decies (exonération de la taxe de publicité foncière pour les acquisitions et cessions d'immeubles réalisées par les SAFER)** (p. 6416) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 43 de M. Michel Souplet et n° 28 de M. Philippe Adnot (établissement d'un acte notarié unique exonéré de taxe de publicité foncière pour les transactions réalisées par les SAFER lorsque le délai entre acquisition et cession est inférieur à six mois).

MOSCOVICI (Pierre), *Ministre délégué, auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 de M. Paul Loridant : **Relations internationales (Crise irakienne)** (JO Débats du 13 février 1998) (p. 838).

n° 4 de M. Xavier Villepin : **Relations internationales (Attitude de la France dans la crise irakienne)** (JO Débats du 13 février 1998) (p. 841).

n° 17 de Mme Danielle Bidard-Reydet : **Politique internationale (Relance du processus de paix au Proche-Orient)** (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2582).

n° 63 de M. Jean-Louis Lorrain : **Relations internationales (Accords de Vienne entre la Suisse et l'Union européenne)** (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6552).

n° 3 de M. Nicolas About : **Union européenne (Élargissement de l'Union)** (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 154).

Questions orales sans débat :

n° 143 de M. Louis Souvet : **Automobiles (Conséquences à terme de l'implantation des constructeurs automobiles japonais en France)** (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 14).

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat portant sur les conséquences de l'élargissement de l'Union** - (15 janvier 1998) (p. 165, 171) : répond à la question de M. Nicolas About.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires [n° 0304 (97-98)]** - (25 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1281) : non-prolifération et désarmement nucléaire. Système d'inspection. (p. 1282) : programme de simulation. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 1287) : interrogation sur l'entrée en vigueur du traité soumis à la ratification de l'Inde, du Pakistan et d'Israël. (p. 1288) : sécurité internationale. Avenir de la dissuasion française. Poursuite du processus de désarmement : armes biologiques, mines antipersonnelles et production des matières fissiles pour les armes nucléaires.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre la République française et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 9 septembre 1966 et modifiée par l'avenant du 3 décembre 1969, et au protocole final annexé à la convention entre la République française et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions signée le 31 décembre 1953 [n° 0205 (97-98)]** - (25 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1289, 1290) : fiscalité des dividendes. Validation des dispositions anti-abus du droit français. Avenant sur la coupe du monde de football et la fédération internationale de football. Dégrèvement de la taxe professionnelle en transport aérien au profit des établissements de compagnies suisses domiciliées en France. Lutte contre l'évasion fiscale des artistes et sportifs. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Namibie sur la coopération culturelle, scientifique et technique [n° 0203 (97-98)]** - (25 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1291, 1292) : négociation préalable d'un accord fiscal. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière civile entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil [n° 0204 (97-98)]** - (25 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1293, 1294) : difficultés d'application de la convention d'entraide judiciaire en matière civile de 1981. Notion de commission rogatoire. Droit de garde des mineurs. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Inde sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0231 (97-98)]** - (25 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1295, 1296) : rappel des clauses habituelles des accords types en matière de protection des investissements. Présence insuffisante de la France en Inde. Libéralisation de l'économie indienne depuis 1991. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0258 (97-98)] - (25 mars 1998) - Discussion générale (p. 1297) :** ouverture aux capitaux étrangers et contexte fortement concurrentiel. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Moldavie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0230 (97-98)] - (25 mars 1998) - Discussion générale (p. 1298) :** proximité culturelle et adhésion aux institutions de la francophonie. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Géorgie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0232 (97-98)] - (25 mars 1998) - Discussion générale (p. 1299) :** place de la France au premier rang des investisseurs étrangers. Redressement économique de la Géorgie. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1995 sur le caoutchouc naturel (ensemble trois annexes) [n° 0305 (97-98)] - (25 mars 1998) - Discussion générale (p. 1300, 1301) :** conservation de la disposition essentielle des accords précédents : système de stock régulateur visant à stabiliser les prix du caoutchouc naturel. Maintien de l'organisation internationale du caoutchouc naturel. Importance de ce produit pour l'industrie française, notamment le pneumatique et la pharmacie. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - Discussion générale (p. 1853, 1856) :** naissance de l'euro, aboutissement de l'effort européen contre la toute-puissance du dollar et le désordre des marchés financiers. Après le retour à la stabilité monétaire et financière, politique de passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire. Rééquilibrage dans un sens plus favorable à la croissance et à l'emploi. Contrôle démocratique. Association des Parlements. Compromis de Luxembourg. Construction d'une Europe sociale. Partage de souveraineté et construction d'une puissance européenne. Pays candidats à l'adhésion. Réforme institutionnelle. Ratification du Traité d'Amsterdam. Demande le vote de cette résolution.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie [n° 0384 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 385 et n° 386 (97-98) (p. 2415, 2417) :** signature le 27 mai 1997 de l'acte fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles entre la Fédération de Russie et l'OTAN. Charte de coopération spécifique entre l'OTAN et l'Ukraine. Choix des pays invités à rejoindre l'OTAN. Coût financier de l'élargissement. Adaptation du traité sur les forces conventionnelles en Europe. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Pologne [n° 0385 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de**

loi n° 384 et n° 386 (97-98) (p. 2415, 2417) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République tchèque [n° 0386 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 385 (97-98) (p. 2415, 2417) :** voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'amitié, d'entente et de coopération entre la République française et la République d'Azerbaïdjan [n° 0349 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale (p. 2433) :** demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Qatar sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble une annexe) [n° 0289 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale (p. 2434) :** demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord-cadre de coopération destiné à préparer, comme objectif final, une association à caractère politique et économique entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part (ensemble une annexe) [n° 0259 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale (p. 2435, 2436) :** demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République libanaise sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0288 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale (p. 2436, 2437) :** demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0348 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale (p. 2437, 2438) :** demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques (ensemble une annexe) [n° 0398 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale (p. 2438, 2439) :** demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0233 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 202 (97-98) (p. 2439, 2440) :** demande l'adoption de ces projets de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Namibie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 0202 (97-98)] - (20 mai 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 233 (97-98) (p. 2439, 2440) :** voir son intervention sous le projet de loi n° 233.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 42** (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 4939, 4944) : préparation de l'Agenda 2000. Relance de la coopération franco-allemande. Données chiffrées. Progression record des fonds structurels. Stabilité du budget de la politique agricole commune, PAC. Action du Parlement européen en faveur de l'emploi. Respect des accords d'Edimbourg. Traitement de la dépense structurelle. Eléments chiffrés. Diminution des crédits alloués aux politiques internes. Accord sur le cinquième programme-cadre de recherche et développement. Augmentation des crédits des réseaux transeuropéens. Ratification du traité d'Amsterdam. Révision constitutionnelle. Article 88-2 de la Constitution. Elections européennes. Engagement du processus et du traitement budgétaire de l'élargissement. Refus du cofinancement de la PAC. Réforme des fonds structurels. Création du Conseil de l'euro. Volonté de rééquilibrer la construction européenne en faveur de la croissance et de l'emploi. (p. 4945) : s'oppose à l'amendement n° I-133 de Mme Danielle Bidard-Reydet (réduction du montant de la contribution de la France).

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - (16 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6496, 6500) : adoption à une large majorité du projet de loi de révision constitutionnelle par l'Assemblée nationale. Traité d'Amsterdam : correction à la dimension "monétariste" du traité de Maastricht par la priorité donnée à l'emploi, par l'intégration d'un protocole social et le renforcement des droits civiques et sociaux. Progrès dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune, PESC : nomination prochaine d'un haut représentant ; création d'une stratégie commune. Secteur de la justice et des affaires intérieures : "troisième pilier" ; dispositions nouvelles justifiant la révision de la Constitution : transferts de compétences en matière de libre circulation des personnes ; communautarisation progressive avec passage au vote à la majorité qualifiée dans cinq ans ; développement de la coopération policière et judiciaire ; lutte contre la criminalité, la drogue et le terrorisme. Nécessité d'une réforme institutionnelle, lacune du traité d'Amsterdam, avant l'élargissement de l'Union ; modification dans le fonctionnement du conseil des ministres, le Conseil européen et la commission. Extension du vote à la majorité qualifiée ; meilleure pondération des voix au sein du Conseil. Mise en place de coopérations renforcées entre les Etats membres ; exemple de l'euro. Renforcement du rôle du Parlement européen. Insertion d'un protocole sur l'association des parlements nationaux aux travaux de l'Union : amélioration des délais de transmission et de consultation ; renforcement du rôle de la Conférence des organes spécialisés des assemblées de la Communauté, COSAC. Modification de l'article 88-4 : extension de la procédure de consultation existante aux "deuxième et troisième piliers" : politique extérieure et défense, et politique de sécurité intérieure ; possibilité pour le Gouvernement de communiquer tout document utile aux assemblées. Refus d'une loi d'habilitation législative pour le passage à la majorité qualifiée ; consultation du Parlement sur ce projet de décision dans le cadre de la procédure élargie de l'article 88-4. Révision constitutionnelle indispensable à la nécessaire ratification du traité d'Amsterdam.

- **Rappel au règlement** - (16 décembre 1998) (p. 6512) : intervient sur le rappel au règlement de Mme Hélène Luc. La France déplore l'engrenage qui a conduit aux frappes américaines contre l'Irak. Conséquences humaines. Manque de coopération de l'Irak.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - Suite de la discussion - (17 décembre 1998) - **Discussion générale (suite)** (p. 6538, 6542) : réponse aux questions des orateurs. Prévision de l'insertion d'un article 2 à la loi de ratification

pour confirmation du "préalable institutionnel". Emergence nécessaire d'une politique étrangère et de sécurité commune. Volonté d'infléchir la construction européenne dans un sens plus favorable à l'emploi et à la croissance. Regrette l'absence d'autorité politique responsable. Intégration progressive de la convention de Schengen dans le traité et volonté d'y associer le Parlement : ventilation entre les piliers, clause de sauvegarde, système d'information Schengen, SIS. Favorable à la réforme du mode de scrutin - **Question préalable** (p. 6560) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. Inadaptation de la procédure du référendum - **Art. 1er** (*article 88-2 de la Constitution - autorisation de transferts de compétences*) (p. 6573) : s'oppose à l'amendement n° 10 de Mme Hélène Luc (possibilité pour la France d'invoquer la règle de l'unanimité en cas de mise en cause de ses intérêts essentiels). Caractère politique du "compromis de Luxembourg" - **Art. 2** (*article 88-4 de la Constitution - résolutions des assemblées parlementaires sur les propositions d'actes communautaires*) (p. 6577, 6578) : s'oppose aux amendements n° 6 de M. Josselin de Rohan (droit d'accès du Parlement aux documents de consultation de la commission européenne), n° 12 de repli de M. Michel Barnier et n° 11 de Mme Hélène Luc (caractère impératif pour le Gouvernement des résolutions adoptées par le Parlement sur des propositions d'actes communautaires). Association du Parlement à la construction européenne dans le respect et l'équilibre des pouvoirs.

MOTRONI (Jean-Baptiste), Sénateur (Haute-Corse) SOC.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

MOULY (Georges), sénateur (Corrèze) RDSE.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination en tant que membre de cette délégation (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 137 (JO Débats du 16 décembre 1997) (p. 5321) - Ministère : Equipement - *Désenclavement de la Corrèze* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 20) - **Aménagement du territoire**

n° 145 (JO Débats du 18 décembre 1997) (p. 5404) - Ministère : Logement - *Difficultés des associations de restauration immobilière* - Réponse le 4 février 1998 (p. 590) - **Associations**

n° 175 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 572) - Ministère : Emploi - *Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise* - Réponse le 25 février 1998 (p. 871) - **Entreprises (création et transmission)**

n° 216 (JO Débats du 25 mars 1998) (p. 1268) - Ministère : Emploi - *Situation des employeurs publics vis-à-vis de l'assurance chômage des emplois-jeunes* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1901) - Assurance chômage

n° 265 (JO Débats du 7 mai 1998) (p. 2115) - Ministère : Aménagement du territoire - *Avenir de la politique des "pays"* - Réponse le 3 juin 1998 (p. 2634) - Aménagement du territoire

n° 340 (JO Débats du 22 octobre 1998) (p. 3941) - Ministère : Défense - *Avenir de l'unité de GIAT-Industries de Tulle* - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4330) - Industrie

1998) - Art. 22 (*sanctions financières pour les médecins au titre de 1998*) (p. 5581) : hostilité des médecins à la disposition prévue par l'article 22.

INTERVENTIONS

- Proposition de loi permettant aux organismes d'habitations à loyer modéré d'intervenir sur le parc locatif privé en prenant à bail des logements vacants pour les donner en sous-location [n° 0185 (97-98)] - (10 février 1998) - Discussion générale (p. 769) : demande de logements et nombre de vacances de logements. Redynamisation du marché locatif. Rôle de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Prise à bail des logements vacants du parc locatif privé par les organismes d'HLM pour les donner en sous-location. (p. 770) : artisanat et associations de restauration immobilière et protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat existant ou PACT-ARIM. Diffusion de l'information. Le groupe du RDSE est favorable à l'adoption de ce texte.

- Proposition de loi visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité sociale agricole la subvention prévue à l'article L.162-32 du code de la sécurité sociale [n° 0043 (96-97)] - (5 mars 1998) - Discussion générale (p. 1206) : différence de traitement entre les centres de soins infirmiers de la Mutualité sociale agricole et les centres de santé du régime général. Maintien à domicile des personnes âgées en milieu rural.

- Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - (9 juin 1998) - Discussion générale (p. 2814, 2815) : emploi. Chômeurs, créateurs de très petites entreprises. Accueil aux ASSEDIC et à l'ANPE. Simplification et coordination nécessaire des textes. Logement ; retour sur les compétences des collectivités locales ; logement social en milieu rural.

MURAT (Bernard), sénateur (Corrèze) RPR.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 345 (JO Débats du 23 octobre 1998) (p. 3963) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Situation des producteurs de peaux d'ovins* - Réponse le 20 novembre 1998 (p. 4616) - Prêts

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 - Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)] - (2 décembre**

N

NACHBAR (Philippe), sénateur (Meurthe-et-Moselle) RI.

Nommé secrétaire du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil d'administration de la Société nationale de programmes France 2 (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 343 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, portant modification de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles [n° 0397 (97-98)] (22 avril 1998) - **Culture**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 512 (97-98)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, portant modification de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles [n° 0543 (97-98)] (3 juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Culture**.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Culture** [n° 0067 (98-99), tome 1] (19 novembre 1998) - **Lois de finances**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 64 (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6553) - Ministère : Aménagement du territoire - **Fonds structurels européens** - Réponse le 18 décembre 1998 (p. 6554) - **Fonds structurels**

Questions orales sans débat :

n° 360 (JO Débats du 4 novembre 1998) (p. 4195) - Ministère : Intérieur - **Réorganisation des services de police et de gendarmerie en Meurthe-et-Moselle** - Réponse le 20 novembre 1998 (p. 4611) - **Sécurité publique**

INTERVENTIONS

- **Hommage solennel à Victor Schoelcher** - (28 avril 1998) (p. 1928, 1929) : valeurs de la République. Rôle de Victor Schoelcher et de l'abbé Grégoire. Historique. Décret du 27 avril 1848 qui abolit l'esclavage. Survivances de l'esclavage.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles** [n° 0343 (97-98)] - (29 avril 1998) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 1946, 1948) : actualisation de l'ordonnance du 13 octobre 1945. Régime des licences. Définition de l'entrepreneur de

spectacles vivants. Création des catégories d'exploitant de salles, de producteur et de diffuseur de spectacles. Protection des salles de théâtre et de concert de la démolition. Intermittents du spectacle ; lutte contre le travail illégal. Propositions de la commission : subordination de l'octroi de subventions publiques à la détention de la licence. Redéfinition des catégories de licences et des conditions de délivrance. Spectacles occasionnels organisés sous l'égide des collectivités locales. Régime juridique des entrepreneurs de tournées. Propose l'adoption de ce projet de loi - **Art. 1er (champ d'application de l'ordonnance)** (p. 1954) : ses amendements n° 1 d'harmonisation et n° 2 : substitution des mots "représentation en public" aux mots "représentation au public" ; adopté - **Art. 2 (définition de l'entrepreneur de spectacles vivants et conditions d'octroi de subventions publiques aux entreprises de spectacles vivants)** - **Art. 1er-1 de l'ordonnance du 13 octobre 1945 (définition de l'entrepreneur de spectacles vivants)** : ses amendements de précision n° 3 et n° 4 ; adoptés. Son amendement n° 5 : inclusion dans la catégorie des diffuseurs de spectacles des personnes ayant la charge de l'accueil du public, de la billetterie et de la sécurité des spectacles ; adopté après modification par les sous-amendements n° 27 de Mme Danièle Pourtaud et n° 26 de M. Jean Bernard, qu'il accepte - **Art. 1er-2 de l'ordonnance du 13 octobre 1945 (conditions d'octroi de subventions publiques aux entreprises de spectacles vivants)** : ses amendements n° 6 : subordination de l'octroi des subventions à la détention de la licence ; et n° 7 de forme ; adoptés - **Art. 4 (conditions de délivrance et de retrait de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants)** (p. 1957, 1959) : son amendement de cohérence n° 8 ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de M. Jean Bernard, de coordination, et pour les amendements identiques n° 18 de M. Ivan Renar et n° 25 de Mme Danièle Pourtaud (possibilité pour les entrepreneurs établis hors de France de contracter avec des détenteurs de licence de catégorie 2 ou de catégorie 3). Ses amendements n° 9 : conditions d'obtention de la licence - suppression de la référence à la probité ; n° 10 : conditions de retrait de la licence - infractions aux dispositions législatives relatives aux obligations des employeurs en matière de droit du travail et de sécurité sociale, ainsi qu'à la protection de la propriété littéraire et artistique ; et n° 11 : conditions d'application par décret en Conseil d'Etat ; adoptés. Inadaptation de la définition pénale de la probité à l'objet de ce texte - **Art. 5 (définition du titulaire de la licence)** (p. 1960) : ses amendements de coordination rédactionnelle n° 12 et n° 13 ; adoptés - **Art. 6 (spectacles occasionnels)** : son amendement de conséquence n° 14 ; adopté - **Art. 9 (modalités d'application de l'ordonnance)** (p. 1961) : son amendement de suppression n° 15 ; adopté - **Art. 10 (intitulé des chapitres - abrogation)** : son amendement de coordination n° 16 ; adopté - **Art. 13 (non rétroactivité)** (p. 1962) : son amendement n° 17 : non-application de ces dispositions aux licences délivrées avant la date d'entrée en vigueur de la loi ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4977) : soutient l'amendement n° I-155 de M. James Bordas (application du taux réduit de TVA aux équipements sportifs dans le cadre d'une délégation de service public).

Deuxième partie :

Culture

- (5 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 5875, 5877) : budget en augmentation. Importance des collectivités territoriales dans le financement de la vie culturelle. Coût de fonctionnement des grands établissements publics. Regroupement en deux directions, nationales : théâtre, musique et danse ; architecture et patrimoine.

Déconcentration des crédits gérés par les directions régionales des affaires culturelles, DRAC. Effort de l'Etat envers son propre patrimoine : remise en état du Palais de Chaillot et du Grand Palais. Inventaire et protection renforcée du patrimoine industriel. Aménagement culturel du territoire. Démocratisation culturelle par l'éducation artistique. Protection et mise en valeur du patrimoine. Patrimoine rural non protégé. Insuffisance des crédits d'acquisition des musées. Avis favorable de la commission des affaires culturelles.

NATALI (Paul), sénateur (Haute-Corse) RPR

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NEUWIRTH (Lucien), sénateur (Loire) RPR

Questeur du Sénat jusqu'au 30 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

Membre titulaire du Comité national chargé d'évaluer les dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées dépendantes.

INTERVENTIONS

- **Résolution (n° 401, 97-98)** adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1889) : vote de la résolution de la commission des finances par la majorité du groupe du RPR.

- **Proposition de loi tendant à alléger les charges sur les bas salaires** [n° 0372 (97-98)] - (29 juin 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3568) : vote de cette proposition de loi par le groupe du RPR.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 7** (p. 4773) : paiement des intérêts de retard pour dissuader le contribuable d'engager une action contentieuse. Nécessité d'instaurer une situation équitable pour l'Etat et le contribuable.

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (2 décembre 1998) (p. 5641, 5642) : rappelle sa présidence du groupe d'étude sénatorial "Démographie et population mondiale". Conférence internationale sur la population et le

développement tenue au Caire en septembre 1994. Prochain sommet de la francophonie à Moncton au Canada ; appel de Paris signé en septembre 1997 par des parlementaires francophones énonçant les mesures prioritaires en matière de démographie et de développement ; recommandation de l'Assemblée parlementaire de la francophonie. Augmentation des contributions volontaires de la France aux organismes internationaux relevant de l'ONU ; demande l'augmentation de la contribution au Fonds des Nations-unies pour les activités en matière de population, FNUAP ; désengagement des Etats-Unis. Condition féminine - **Avant l'art. 75 A** (p. 5654) : votera l'amendement n° 11-98 de la commission des finances (approbation par le comité directeur du Fonds d'aide et de coopération des projets dont la réalisation incombe à l'Agence française de développement et qui sont financés sur les crédits qui lui sont délégués par ledit comité directeur). Demande l'inscription de la notion d'espace francophone de la Constitution à l'occasion de la loi constitutionnelle nécessaire à la ratification du traité d'Amsterdam.

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) (p. 5702, 5703) : développement des soins palliatifs. Prise de conscience par les pouvoirs publics et l'ordre des médecins de la nécessité de réformer les études médicales dans le domaine des soins palliatifs. Exemple de la Belgique. Rôle des bénévoles et formation de ceux-ci. Action des réseaux ville-hôpital. Absence de crédits budgétaires en faveur du développement des soins palliatifs et de l'amélioration de la prise en charge de la douleur.

NOGRIX (Philippe), sénateur (Ille-et-Vilaine) UC

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 51 (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6268) - Ministère : Jeunesse - *Soutien aux petits clubs sportifs* - Réponse le 11 décembre 1998 (p. 6268) - Sports

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi permettant à des fonctionnaires de participer à des entreprises innovantes** [n° 0505 (97-98)] - (22 octobre 1998) - **Art. unique** (articles 25-1 et 25-2 nouveaux de la loi du 15 juillet 1982 : possibilité pour un fonctionnaire de participer en qualité d'associé à la création d'une entreprise de valorisation ou d'y apporter son concours scientifique) (p. 3957) : votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5088, 5089) : le groupe de l'Union centriste votera ce texte. Prévisions de croissance. "Budget alternatif" présenté par le Sénat. Relations financières entre l'Etat et les collectivités locales. TVA.

O

OLIN (Nelly), sénateur (Val-d'Oise) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2309) - Ministère : Intérieur - *Nouvelles formes de violences urbaines chez les jeunes* - Réponse le 15 mai 1998 (p. 2309) - Violence

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) (p. 5369) : lutte contre l'insécurité urbaine. Faiblesse des crédits budgétaires pour la police nationale. Application incomplète de la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité : manque de moyens budgétaires. Police de proximité. Adjointes de sécurité et contrats locaux de sécurité : insuffisance de ces mesures. Exemple des contrats locaux de sécurité dans la ville de Garges-lès-Gonesse. Droit à la sécurité pour tous. Mise en oeuvre souhaitable des mêmes mesures en grande couronne qu'en petite couronne autour de Paris. Urgence des actions à entreprendre pour remettre de l'ordre dans les villes.

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) (p. 5427, 5428) : diminution des crédits. Question de la retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord. Extension favorable des conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens combattants du Maroc et de la Tunisie. Rétablissement des crédits sociaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC. Augmentation insuffisante du plafond de la rente mutualiste. Rappel des engagements du Gouvernement pour l'avenir. Amélioration des modalités de réversion des pensions d'invalidité. "Décristallisation" des pensions. Nécessité d'un budget autonome. Utilisation regrettable de la baisse du nombre des anciens combattants à la réalisation d'économies plutôt qu'à la satisfaction des besoins légitimes des anciens combattants. Suivra la position favorable de la commission des finances sur ce projet de budget.

Emploi et solidarité - III - Ville

- (5 décembre 1998) (p. 5838, 5840) : budget en augmentation. Pacte de relance pour la ville. Ensemble de crédits de diverses provenances. Création d'un ministère de la ville. Multiplication des crédits d'étude. Lutte contre la

violence urbaine et la délinquance. Affectation de nouveaux moyens de police. Relance des zones d'éducation prioritaire. Contrats éducatifs locaux. Exemple de Garges-lès-Gonesse. Projet "commerce et sécurité". Lutte contre le chômage. Emploi des jeunes. Programme du trajet d'accès à l'emploi, TRACE. Contrats emploi-solidarité. Création de la zone franche Garges-Sarcelles. Contrats de ville. Principe du zonage. Grands projets urbains, GPU. Etablissement public d'aménagement et de reconstruction des espaces commerciaux et artisanaux, EPARECA. Insuffisance des moyens alloués aux communes.

ORNANO (Paul d'), sénateur (Français établis hors de France) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte chargée de donner un avis sur l'affectation et l'attribution des crédits du fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

DÉPÔTS

Proposition de loi déposée avec M. Charles de Cuttoli et Mme Paulette Brisepierre, tendant à compléter la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 en matière de communication audiovisuelle extérieure de la France [n° 0425 (97-98)] (12 mai 1998) - Audiovisuel.

OSTERMANN (Joseph), sénateur (Bas-Rhin) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national des assurances (JO Lois et décrets du 11 novembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à favoriser l'emploi des jeunes dans les petites et moyennes entreprises [n° 0244 (97-98)] (27 janvier 1998) - Entreprises (petites et moyennes) (PME).

Proposition de loi, déposée avec M. Francis Grignon, relative à la qualité d'artisan boulanger [n° 0350 (97-98)] (19 mars 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 mars 1998) - Commerce et artisanat.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Emploi et solidarité - II - Emploi [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 18] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 184) - Ministère : Emploi - *Violences urbaines* - Réponse le 16 janvier 1998 (p. 184) - Violence

Questions orales sans débat :

n° 203 (JO Débats du 25 février 1998) (p. 928) - Ministère : Défense - *Aides à la construction des casernes de gendarmerie* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1335) - Logement (financement)

n° 248 (JO Débats du 23 avril 1998) (p. 1810) - Ministère : Culture - *Mise en place des commissions régionales du patrimoine et des sites* - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2335) - Patrimoine (protection du)

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)]** - (20 janvier 1998) - Discussion générale (p. 261, 262) : reprise d'une partie des dispositions du projet de loi déposé par M. Bernard Pons et Mme Anne-Marie Idrac. Conditions d'accès à la profession : capacité financière et formation professionnelle. Immobilisation du véhicule. Paiement direct du transporteur routier par le donneur d'ordre initial. Application de la législation existante. Contrôles. Harmonisation sociale européenne. Exemple du Bas-Rhin. Application des 35 heures. Sous réserve des réponses apportées à ses questions, le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - Suite de la discussion - (27 janvier 1998) - Art. 2 (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 452) : lutte contre l'immigration clandestine grâce au certificat d'hébergement. Se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 2 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (28 janvier 1998) - Après l'art. 2 (p. 461, 463) : ses amendements, soutenus par M. Daniel Eckenspieller, n° 51 : délai de deux mois pour l'instruction par l'administration des demandes de titres de séjour ; et n° 52 : publication du décret d'application concernant le traitement automatisé des empreintes digitales des ressortissants étrangers ; retirés.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - Art. 1er (*réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail*) (p. 1134, 1135) : cadre souple et négocié de la loi Robien. Danger de l'article 1er. Ne votera pas cet article.

Deuxième lecture [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1626, 1627) : directive européenne. Avec le groupe du RPR, votera le texte amendé par le Sénat.

- **Question orale avec débat sur les incertitudes liées au financement de la liaison à grande vitesse entre Paris et Strasbourg** - (9 avril 1998) (p. 1667, 1669) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Christian Poncelet.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - Art. 5 (*simplification de la gestion des emplois occasionnels*) (p. 2079, 2080) : ses amendements, n° 134 : extension du dispositif des emplois saisonniers agricoles à d'autres secteurs, notamment le bâtiment et l'hôtellerie ; adopté ; et n° 135 : regroupement des déclarations sociales et du paiement des cotisations sociales dans le bâtiment et l'hôtellerie ; devenu sans objet - Après l'art. 11 (p. 2089) : son amendement n° 50 : application du taux réduit de TVA à 5,5 % à la construction de casernements de gendarmerie ; retiré - Après l'art. 11 ter (p. 2095) : ses amendements n° 136 : application au secteur de la restauration dit "traditionnel" du taux de TVA à 5,5 % ; et n° 137 : application d'un taux unique de TVA à 14 % pour l'ensemble de la profession de la restauration ; retirés.

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - Art. 35 (*schéma directeur de desserte gazière*) (p. 2147) : sur l'amendement n° 28 de la commission (autorisation donnée aux collectivités locales ou à leurs groupements d'entrer dans le capital des distributeurs de gaz desservant leur territoire), son sous-amendement n° 70 ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques [n° 0409 (97-98)]** - (19 mai 1998) - Après l'art. 4 (p. 2381) : son amendement, soutenu par M. Francis Grignon, n° 70 : possibilité pour les communes de mettre en place une taxe sur les chiens ; rejeté.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - Discussion générale (p. 2842, 2843) : dérive du RMI vers l'assistantat. Approuve le cumul possible du RMI avec les revenus tirés d'une activité professionnelle. Insertion des jeunes ; contrat emploi-solidarité ; spirale de la précarité. Préconise l'encouragement à l'embauche par les PME. Logement ; dispositions proposées attentatoires au droit de propriété. Votera ce projet de loi, sous réserve de l'adoption des amendements votés par les commissions saisies.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - Art. 2 (*accompagnement personnalisé vers l'emploi - programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi*) (p. 2880) : sur l'amendement n° 13 de la commission (réorganisation de dispositions introduites par l'Assemblée nationale concernant le contenu des actions du programme TRACE), son sous-amendement de précision n° 324 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - Art. 17 (*contenu et mise en oeuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées*) (p. 2949) : son amendement, soutenu par M. Michel Doublet, n° 325 : prise en compte des personnes et familles qui font l'objet d'une procédure de saisie immobilière ; adopté - Art. 19 (*Fonds de solidarité pour le logement*) (p. 2959) : son amendement, soutenu par M. Michel Doublet, n° 326 : possibilité pour le Fonds social pour le logement de bonifier les intérêts d'emprunts destinés au redressement de la situation financière des copropriétés en difficulté ; retiré - Art. 27 (*modification des règles relatives aux conditions de versement de l'aide personnalisée au logement*) (p. 2988) : son amendement, soutenu par M. Alain Vasselle, n° 327 : extension du bénéfice de la continuité du droit aux aides personnelles au logement pour les ménages bénéficiaires de l'aide au logement temporaire et accédant à un logement ouvrant droit à l'allocation de logement social et familial ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - Après l'art. 62 (p. 3155) : son amendement, soutenu par M. Philippe de Gaulle, n° 334 : indemnité versée pour les propriétaires lésés par les délais supplémentaires accordés aux locataires insolvables ; retiré.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464 (p. 4020, 4021)** : compatibilité entre une fonction exécutive locale et un mandat parlementaire. Expérience de la vie quotidienne. Absentéisme des parlementaires. Organisation du travail parlementaire. Rôle de l'élu local. Statut de l'élu local. Lacunes des deux textes. Votera le texte adopté par la commission des lois.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)]** - (28 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463** - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 6 (p. 4768)** : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-172 : relèvement du plafonnement de la déductibilité du salaire du conjoint d'un artisan ou d'un commerçant ; rejeté.

- **Suite de la discussion - (24 novembre 1998) - Art. 27 (par priorité) (suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels) (p. 4833)** : son amendement, soutenu par M. Jacques Chaumont, n° I-197 : alignement du régime fiscal des cessions d'actions et des cessions de parts sociales ; retiré.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Art. 21 (application du taux réduit de 5,5 % de la taxe sur la valeur ajoutée aux opérations de collecte et de tri sélectif des ordures ménagères) (p. 4948)** : soutient l'amendement n° I-181 de M. Daniel Eckenspieller (application du taux réduit à toutes les opérations de collecte et de traitement des ordures ménagères) - **Après l'art. 22 ter (p. 4963)** : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-187 : application du taux de TVA de 5,5 % à l'ensemble du secteur de la restauration ; retiré. (p. 4970) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-185 : application de la TVA à 5,5 % sur les opérations de construction ou réhabilitation de casernes de gendarmerie réalisées par les collectivités locales ; adopté.

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1998) - Après l'art. 31 (p. 5030)** : son amendement, soutenu par M. Daniel Eckenspieller, n° I-89 : augmentation du taux d'exonération de la taxe sur les véhicules de société utilisant le gaz de pétrole liquéfié en bicarburant ; retiré - **Après l'art. 32 (p. 5032)** : son amendement, soutenu par M. Daniel Eckenspieller, n° I-90 : possibilité pour les collectivités territoriales d'instaurer une taxe sur les chiens ; retiré.

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5662, 5665) : progression des crédits du ministère de l'emploi. Financement des priorités politiques du Gouvernement par les économies budgétaires. Caractère indispensable des économies budgétaires. Caractère contestable de la réduction des crédits destinés au financement des primes à l'apprentissage. Livre blanc sur la formation professionnelle. Constance des positions du Sénat en matière d'allègement des charges sur les bas salaires. Crédits destinés au financement des 35 heures, coût de la mesure et charge pour les régimes de sécurité sociale. Délocalisations consécutives à l'application des 35 heures. Dérive prévisible du coût budgétaire des emplois-jeunes. Interrogation sur la seconde loi prévue par le Gouvernement

et tendant à mettre en place des emplois-jeunes dans le secteur privé. Proposition de suppression des deux articles rattachés au budget de l'emploi. Evolution du chômage. Accentuation du caractère précaire de l'emploi. La commission des finances proposera l'adoption des crédits du budget de l'emploi modifiés par deux amendements de réduction ainsi que la suppression des deux articles rattachés - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 5688)** : son amendement n° II-21 : réduction des crédits ; adopté - **Titre IV** : son amendement n° II-22 : réduction des crédits ; adopté - **Art. 80 (recentrage de l'aide à l'embauche de l'indemnité compensatrice forfaitaire à l'apprentissage) (p. 5691, 5692)** : délocalisations d'entreprises dans le département du Bas-Rhin. Son amendement de suppression n° II-40 ; adopté - **Art. 81 (suppression de l'exonération de cotisations d'allocations familiales) (p. 5693)** : son amendement de suppression n° II-41 ; retiré.

Equipeement, transports et logement - V - Tourisme

- (4 décembre 1998) (p. 5764, 5765) : hausse de ces crédits. Manque de cohérence de la politique touristique. Agence française de l'ingénierie touristique, AFIT. Maison de la France. Délégations régionales du tourisme. Observation du secteur touristique. Tourisme rural. Attrait des voyages à l'étranger. Coût des séjours en France. Exemple de l'Alsace. Perspectives en matière d'emploi. Formation professionnelle. Votera ce projet de budget.

Equipeement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (4 décembre 1998) (p. 5780, 5782) : augmentation des crédits du logement. Statut du bailleur privé : mesures de sécurisation. Dispositions adoptées dans le cadre de la loi relative à la lutte contre les exclusions. Nécessité d'aider les propriétaires à entretenir les logements destinés à la location. Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Difficultés rencontrées par les organismes d'HLM. Suivra la position de la commission des finances.

Jeunesse et sports

- (5 décembre 1998) (p. 5856, 5858) : regroupement fonctionnel des services déconcentrés. Poursuite du financement du plan sport-emploi et des postes du fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, FONJEP. Risque de concurrence de ces dispositifs avec le plan emplois-jeunes. Vie associative et statut du bénévole. Déductions fiscales pour les entreprises supportant des absences de salariés pour raison associative. Annulation par le Conseil d'Etat du décret du 8 août 1996 autorisant les clubs sportifs à ouvrir des buvettes. Annulations de crédits en 1998. Besoin de rénovation du parc sportif. Problème de l'occupation du stade de France. Le groupe RPR votera ce projet de budget sous réserve d'éclaircissements et de l'adoption des amendements - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 5870)** : intervient sur l'amendement n° II-33 de la commission des finances (réduction des crédits de personnel et de fonctionnement). Maintien d'un équilibre budgétaire. Endettement des générations futures.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Après l'art. 67 (p. 6071, 6074)** : ses amendements, soutenus par M. Hubert Haenel, n° II-135 : relèvement des plafonds limitant la déductibilité du salaire du conjoint d'un artisan ou d'un commerçant ; retiré ; et n° II-136 : harmonisation à 1 % des droits exigibles en matière de cession de droits sociaux concernant des sociétés par actions ou des sociétés à responsabilité limitée ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à sanctionner de peines aggravées les infractions commises sur les agents des compagnies de transport collectif de voyageurs en contact avec le public [n° 0086 (98-99)]** - (10 décembre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 6293) :

mouvements de grève dans les transports en commun. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Proposition de loi portant modification de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0085 (98-99)]** - (10 décembre 1998) - **Art. 1er (conditions d'attribution de l'allocation de vétérance)** (p. 6301) : son amendement n° 10 : fixation législative du mode de calcul de l'allocation vétérance, relevant de 15 à 20 ans le nombre d'années prises en compte ; rejeté - **Art. 3 (financement de l'allocation de vétérance)** (p. 6303) : son amendement n° 11 : participation des sapeurs-pompiers volontaires au financement de la part variable de l'allocation de vétérance ; rejeté. Equivalence avec une pension de retraite - **Après l'art. 4** (p. 6307, 6308) : souhait d'une étude sur le financement des services de secours. Son amendement n° 13 : indemnisation des collectivités locales par le fonds de garantie pour les dépenses engagées lors des interventions des sapeurs-pompiers aux personnes victimes d'accidents de la circulation ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6308) : s'abstiendra lors du vote de ce texte.

OTHILY (Georges), sénateur (Guyane) RDSE.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire du comité directeur du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec M. Jacques Genton, en application de l'article 73 bis du règlement, sur : - la proposition de règlement (CE) du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 404/93 du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur de la banane ; - la recommandation de décision du Conseil autorisant la Commission à négocier un accord avec les pays ayant un intérêt substantiel à la fourniture de bananes pour la répartition des contingents tarifaires et de la quantité ACP traditionnelle (n° E-1004) [n° 0298 (97-98)] (16 février 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 février 1998) - **Union européenne**.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Administration pénitentiaire [n° 0071 (98-99), tome 5] (19 novembre 1998) - **Lois de finances**.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat** - (22 janvier 1998) (p. 398, 400) : cite Victor Schoelcher. Garantie des libertés. Juge d'instruction. Rapport Truche. Rapports entre le pouvoir exécutif et l'autorité judiciaire. Conseil supérieur de la magistrature, CSM. Demande la rectification de dispositions d'ordre technique ne permettant pas aux magistrats des juridictions des territoires d'outre-mer de siéger au CSM. Accès au droit. Avocats et auxiliaires de justice. Tribunaux de commerce ; souhaite l'extension des procédures amiables. Carte judiciaire ; départements et territoires d'outre-mer ; droit coutumier ; département de la Guyane.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux [n° 0260 (96-97)]** - (5 février 1998) - **Discussion générale** (p. 680, 681) : transposition de la directive européenne. Principe de responsabilité sans faute des producteurs. Définition du produit considéré et définition du producteur. Charge de la preuve. Droit d'option des Etats membres concernant l'exonération de la responsabilité pour risque de développement. Se déclare favorable à l'exclusion des médicaments.

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0196 (97-98)]** - (5 février 1998) - **Discussion générale** (p. 702) : regrette la procédure de recours aux ordonnances mais apporte son soutien au texte devant l'urgence. Association des élus locaux à la rédaction des ordonnances. Guyane : remboursement des médicaments antipaludéens ; allongement du délai de déclaration des naissances ; réforme foncière.

- **Hommage solennel à Victor Schoelcher** - (28 avril 1998) (p. 1931, 1933) : valeurs de la République. Abolition de l'esclavage. Historique. Décret du 27 avril 1848. Rôle de Victor Schoelcher. Hommage à Félix Eboué et à Gaston Monnerville.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - (2 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2652, 2653) : fonctionnement globalement satisfaisant des polices municipales. Intérêt de l'aspect administratif de ce texte. Commission consultative des polices municipales. Propose l'alignement du régime des droits de retraite sur celui des sapeurs-pompiers professionnels. Accomplissement des missions de sécurité par les policiers municipaux sous le contrôle d'officiers de police judiciaire. Armement. (p. 2654) : redéploiement des forces de police nationale et de gendarmerie compte tenu de la situation d'insécurité de la Guyane. Demande que soit systématisée la possibilité pour les policiers municipaux de relever l'identité des auteurs d'infractions. Avec la majorité des membres du groupe du RDSE, s'en remettra à la position de la commission des lois lors de l'examen des articles.

- **Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Art. 3 (institution d'une commission consultative des polices municipales)** (p. 2684, 2685) : son amendement n° 77 : adaptation du dispositif au cas particulier des communes d'outre-mer ; rejeté - **Art. 7 (armement des agents de police municipale)** (p. 2697) : sur l'amendement n° 28 de la commission (suppression du principe de désarmement, subordination de l'armement à la nature des interventions et aux circonstances, suppression de la référence aux catégories d'armes et impossibilité de porter une arme à défaut de convention de coordination), son sous-amendement n° 83 : autorisation nominative de porter une arme quelles que soient les circonstances et les interventions ; rejeté - **Art. 12 (compétences judiciaires des agents de police municipale)** (p. 2705) : son amendement n° 85 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 67 de M. Nicolas About (transmission des rapports et des procès-verbaux au procureur de la République par l'intermédiaire du maire avec copie aux officiers de police nationale ou de gendarmerie) - **Après l'art. 12** : son amendement n° 84 : possibilité pour les fonctionnaires municipaux et l'ensemble des

fonctionnaires chargés de fonctions de police judiciaire d'être domiciliés au siège de leur service ; adopté - Après l'art. 16 (p. 2712) : son amendement n° 88 : alignement du régime des policiers municipaux et des gardes champêtres sous certaines conditions sur celui des sapeurs-pompiers professionnels en matière de pensions de retraite ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2717) : mise en place par la commission d'un cadre précis pour l'armement des polices municipales. Le groupe du RDSE votera ce texte amélioré par les travaux du Sénat.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) (p. 3521, 3522) : amélioration de la conjoncture économique. Surtaxation de l'outil de travail. Nécessité d'un redémarrage de l'investissement. Augmentation des recettes budgétaires. Augmentation des crédits budgétaires pour six ministères : culture, éducation nationale, emploi, environnement, justice et solidarité. Poids important de la dette publique. Déficit des comptes sociaux. Caractère excédentaire des comptes des collectivités locales. Inquiétudes relatives à la fin du pacte de stabilité entre l'Etat et les collectivités locales. Diminution nécessaire de l'impôt sur le revenu. Rapprochement des taux de TVA des différents pays européens.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)]** - (30 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3637, 3638) : hommage à Jean-Marie Tjibaou et aux militants kanaks. Complexité du processus d'évolution de l'outre-mer. Accords de Matignon. Accord de Nouméa du 5 mai dernier. Elargissement des compétences des institutions de la Nouvelle-Calédonie. Douzième réforme constitutionnelle. Dernier alinéa du préambule de la Constitution de 1946. Le groupe du RDSE votera ce projet de loi constitutionnelle.

- **Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie** - (6 juillet 1998) - **Explications de vote** (p. 6, 7) : abstention de M. Lylian Payet, sénateur de la Réunion. Histoire de la Nouvelle-Calédonie. Dispositions de la Constitution du 27 octobre 1946. Accord de Nouméa du 5 mai dernier. Exemple de la Guyane.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil. [n° 0552 (97-98)]** - (12 novembre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 553 (97-98)** (p. 4362) : au nom du groupe du RDSE, soutient ce texte.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil. [n° 0553 (97-98)]** - (12 novembre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 552 (97-98)** Voir intervention sous le projet de loi n° 552 (97-98) (p. 4362).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) (p. 5209, 5210) : récentes manifestations lycéennes. Lutte contre la violence. Participation nécessaire du budget de l'enseignement scolaire à l'effort de maîtrise des dépenses publiques. Situation en Guyane. Pression démographique. Besoins en constructions scolaires. Demande un complément au plan de rattrapage éducatif.

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) (p. 5382, 5383) : progression du budget de l'enseignement supérieur. Situation particulière de l'université des Antilles-Guyane. Problème de l'intégration des ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service, IATOS. Vétusté des bâtiments du campus de Fouillole. Projet de création d'une université autonome en Guyane. Instauration en Guyane d'un pôle de recherche scientifique.

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5468, 5470) : Guyane. Réaffectation souhaitable des sommes allouées au Fonds d'investissement des départements d'outre-mer, FIDOM. Création d'un Fonds d'investissement pour la Guyane. Immigration clandestine. Juridictions. Rémunération des fonctionnaires. Santé publique. Défisiscalisation. Nécessité de révision institutionnelle sous forme d'une loi de programme. Traité d'Amsterdam. Votera les crédits de l'outre-mer à condition qu'ils ne soient pas réduits.

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) (p. 5701, 5702) : garantie indispensable pour chacun des droits fondamentaux. Politique d'insertion et de lutte contre l'exclusion. Progression du nombre de bénéficiaires du RMI en Guyane. Insuffisance des crédits alloués à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme. Précarité du système de santé en Guyane. Développement du paludisme et absence de remboursement des médicaments. Mauvais état des structures de médecine collective en Guyane. Problème de l'immigration en Guyane. Dette de la sécurité sociale à l'égard du conseil général de Guyane.

Communication audiovisuelle

- (5 décembre 1998) (p. 5924, 5925) : développement de l'audiovisuel public d'outre-mer. Radio-France Outre-mer, RFO. Double objectif : continuité territoriale entre la métropole et l'outre-mer et valorisation de l'identité régionale. Possibilité technique de retransmission des émissions de la métropole vers l'outre-mer. Redéploiement des moyens de RFO vers la production de programmes régionaux. Présence des présidents des assemblées régionales au conseil d'administration de RFO. Problèmes de RFO-SAT : coût, qualité des programmes, accessibilité.

Justice

- (7 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des lois, pour l'administration pénitentiaire (p. 5988, 5989) : hausse appréciable des crédits budgétaires. Surpopulation carcérale. Réforme de la détention provisoire. Amélioration des conditions de vie des détenus : prise en charge et réinsertion. Relance des mesures de libération conditionnelle. Création, à titre expérimental, de centres pour peines aménagées. Souhait d'une application rapide de la loi sur le placement sous surveillance électronique. Revalorisation minimale de la prime de nuit des surveillants de prisons. Etablissements pénitentiaires : bilan des constructions et des réhabilitations. Situation des établissements pénitentiaires d'outre-mer. Avis favorable à l'adoption des crédits de l'administration pénitentiaire. (p. 5999, 6000) : à titre personnel. Situation de la justice dans l'outre-mer. Bilan insatisfaisant de l'accès au droit des populations du département de la Guyane. Carte judiciaire : monopole géographique de la justice dans la ville de Cayenne. Existence d'une coutume non reconnue par le droit français. Création souhaitable d'une cour d'appel de plein exercice dans le département de la Guyane. Installation à prévoir d'un tribunal d'instance dans la ville de Saint-Laurent-du-Maroni. Dans l'attente d'une annonce de mesures financières pour la justice en Guyane, votera ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Art. 64 C** (*amélioration des incitations fiscales à l'investissement outre-mer pour les contribuables passibles de l'impôt sur les sociétés*) (p. 6055) : son amendement n° II-52 : délai de cinq ans prévu pour octroyer, aux exploitants outre-mer, le bénéfice de l'abattement d'un tiers de leurs résultats imposables en cas d'option pour la défiscalisation de leurs investissements ; adopté.

UDIN (Jacques), sénateur (Vendée) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du Comité des finances locales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 18 juin 1998).

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

Membre titulaire du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

Membre titulaire du comité de surveillance de la caisse d'amortissement de la dette sociale.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur la politique industrielle et commerciale de l'Union européenne face à la mondialisation de l'économie [n° 0462 (97-98)] (28 mai 1998) - **Politique industrielle.**

Avis, déposé avec M. Paul Loridant, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi d'orientation [n° 445 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0478 (97-98)] (4 juin 1998) - **Politique sociale.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances et de la commission des lois, par le groupe de travail sur les chambres régionales des comptes [n° 0520 (97-98)] (23 juin 1998) - **Chambre régionales des comptes.**

Proposition de loi, déposée avec M. Alain Lambert, relative à l'extinction de la caisse d'amortissement de la dette sociale [n° 0540 (97-98)] (2 juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Sécurité sociale.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur le financement et l'organisation de la politique de lutte contre le cancer [n° 0031 (98-99)] (21 octobre 1998) - **Santé.**

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 50 (98-99)] de financement de la sécurité sociale pour 1999, adopté par l'Assemblée nationale [n° 0056 (98-99)] (4 novembre 1998) - **Sécurité sociale.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 19] (19 novembre 1998) - Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 207 (JO Débats du 5 mars 1998) (p. 1195) - Ministère : Aménagement du territoire - *Parution des textes d'application des lois sur l'environnement* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1349) - **Décrets et arrêtés**

n° 242 (JO Débats du 22 avril 1998) (p. 1736) - Ministère : Emploi - *Réforme de la sécurité sociale* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1904) - **Sécurité sociale**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0227 (97-98)] - (29 janvier 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 513) :** réponse aux revendications issues des conflits sociaux. Politique autoroutière européenne. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)] - (7 avril 1998) - Discussion générale (p. 1537) :** politique de sécurité routière menée sur le long terme. Augmentation du trafic routier. Amélioration de la sécurité sur les routes. (p. 1538) : système autoroutier. Immatriculation de tous les véhicules à moteurs. Question des deux-roues. Dépistage des drogues. Harmonisation des dispositifs de sécurité en Europe. Gel par ce Gouvernement d'un grand nombre de sections d'autoroutes. (p. 1539) : effets négatifs de la politique routière et autoroutière.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)] - Suite de la**

discussion - (7 mai 1998) - **Art. 46** (*limitation de l'amortissement des biens donnés en location par une société de personnes*) (p. 2201) : son amendement, soutenu par M. Victor Reux, n° 59 : agrément de l'administration fiscale et des ministères techniques sur l'acquisition du bien ; retiré. (p. 2203) : son amendement, soutenu par M. Victor Reux, n° 60 : prise en compte des exercices comptables pour le calcul de la durée d'utilisation d'un bien ; adopté. (p. 2204) : son amendement, soutenu par M. Victor Reux, n° 61 : dispositif fiscal en faveur des petits armements français ; rejeté.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2805, 2807) : aménagements proposés par amendements de la commission des finances. Divergence de fond sur la politique de l'emploi mais consensus sur les modalités de la lutte contre les exclusions. Rappelle le contexte de rigueur budgétaire. Mise en place du fonds d'urgence sociale, exemple d'une utilisation irrationnelle de crédits publics. Evaluation financière ; addition de crédits hétérogènes ; comparaison avec le coût prévisionnel du projet de loi de cohésion sociale présenté par le précédent gouvernement. Effort demandé aux collectivités locales. Financement impératif par redéploiement de crédits budgétaires.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - **Après l'art. 28 (par priorité)** (p. 2972) : accueil des gens du voyage : question du financement et problème foncier. Le groupe du RPR votera massivement les amendements de M. Jean-Paul Delevoye n° 485, n° 486 et n° 487 (mise en oeuvre des schémas départementaux par l'obligation faite aux communes et aux groupements d'y concourir par des terrains aménagés en vue du passage et du séjour des gens du voyage par le biais d'une convention conclue entre l'Etat, le département, la commune d'accueil et la région, et éventuellement les établissements publics de coopération intercommunale) - **Art. 25** (*exonération de taxe d'habitation pour certains logements en sous-location*) (p. 2985, 2986) : à titre personnel, sur l'amendement n° 496 du Gouvernement (regroupement des deux allègements de taxe d'habitation), son sous-amendement n° 518 : remplacement de l'exonération par un dégrèvement qui permet d'éviter les pertes de recettes pour les collectivités locales ; adopté. Au nom de la commission des finances, son amendement n° 236 : suppression des dispositions relatives aux obligations déclaratives spécifiques ; devenu sans objet - **Art. 28 ter** (*exonération de l'impôt sur le revenu des travaux réalisés par l'organisme titulaire d'un bail à réhabilitation*) (p. 2995) : son amendement n° 238 : application de cette disposition fiscale aux travaux de construction, reconstruction ou agrandissement ; adopté - **Art. 29** (*modification des conditions d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties*) (p. 2997) : ses amendements de précision n° 239 et n° 240 ; retirés au profit de l'amendement analogue n° 499 du Gouvernement (logements mis à disposition des personnes défavorisées et qui sont améliorés avec l'aide de l'ANAH). Son amendement n° 242 : compensation des pertes de recettes qu'entraînent pour les collectivités locales ces exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties ; retiré par priorité - **Art. 30** (*création d'une taxe sur les logements vacants*) (p. 3000, 3001) : son amendement de suppression n° 243 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 40 C** (*exonération du timbre fiscal exigé pour la délivrance d'une carte d'identité*) (p. 3078) : son amendement n° 244 : conditions de ressources pour la mise en oeuvre de la gratuité de la délivrance des cartes nationales d'identité ; adopté après modification par le sous-amendement n° 520 du Gouvernement - **Après l'art. 77** : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements de Mme Hélène Luc n° 389 (possibilité d'inscrire dès l'âge de deux ans un enfant à la maternelle) et n° 391 (extension à tous les enfants inscrits dans les établissements scolaires du droit à l'allocation de

rentrée scolaire dès lors que le revenu des familles ne dépasse pas le plafond de ressources) - **Art. 57 bis** (*interdiction d'offrir un prêt ou un crédit personnalisé à un mineur non émancipé*) (p. 3141) : son amendement de suppression n° 245 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 72** (*fournitures minimum d'énergie, d'eau et de téléphone*) (p. 3217, 3218) : son amendement n° 246 : possibilité pour chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités d'être partie prenante à ces conventions si elle le souhaite ; adopté. (p. 3219) : poids de la charge des impayés - **Art. 73, après l'art. 73, art. 73 bis, après l'art. 73 bis** : son intervention et ses amendements présentés par M. Michel Mercier (p. 3224, 3230).

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) (p. 3533, 3535) : importance des finances sociales. Déficit de la sécurité sociale. Augmentation des prélèvements sociaux et progression des prélèvements obligatoires. Amélioration de la croissance et de l'emploi. Fiabilité des comptes sociaux. Evolution des dépenses d'assurance maladie. Abandon du plafonnement des allocations familiales. Abaissement du plafond du quotient familial. Gestion de l'excédent probable de l'UNEDIC. Avenir des retraites. Caisse d'amortissement de la dette sociale. Redressement des finances publiques dans les domaines budgétaire et social.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 4381, 4383) : attachement au système de protection sociale. Prélèvements sociaux et prélèvements de l'Etat. Recettes fiscales affectées à la sécurité sociale et concours budgétaires de l'Etat. Absence de politique gouvernementale reposant sur une vision de long terme. Prévisions tendanciennes du projet de loi. Sensibilité des comptes sociaux à la conjoncture. Mesures relatives aux recettes. Financement des dépenses. Dispositif de régulation du système de soins. Objectif national des dépenses d'assurance maladie, ONDAM. (p. 4384, 4385) : informatisation du système de santé. Plafonds de trésorerie fixés par le projet de loi de financement pour certains régimes de sécurité sociale. Avec la commission des finances, souhait d'un projet de réforme et d'équilibre de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL.

- **Suite de la discussion** - (16 novembre 1998) - Au nom de la commission des finances - **Titre II** (*dispositions relatives aux ressources*) - **Art. 3 ter** (*exonération totale de cotisations sociales patronales pour les rémunérations des aides à domicile employés par des associations prestataires de services aux personnes*) (p. 4450) : déclare l'amendement n° 1 de la commission recevable (compensation de la majoration du taux d'exonération). (p. 4452) : clarification des comptes de la sécurité sociale par le biais de la loi du 25 juillet 1994. Compensation indispensable en cas d'exonération imposée par le Gouvernement - **Art. 11 bis** (*majoration des droits sur le tabac*) (p. 4464) : priorité de la lutte contre le tabagisme. Mise en garde contre le vote de taxes de santé publique sur des produits nocifs. Interrogation sur les conséquences de l'instauration de la taxe prévue par rapport aux droits communautaires. S'abstiendra sur l'amendement n° 7 de la commission (substitution d'une taxe additionnelle de santé publique à une hausse générale des droits sur le tabac).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4665, 4668) : dérives des dépenses de fonctionnement. Collectivités locales. Investissement public local. Retraites des fonctionnaires. Dépenses sociales. Contrats de plan avec les régions. Infrastructures routières et

ferroviaires. Réseau fluvial et portuaire. Désenclavement des régions éloignées ou difficiles d'accès. Europe. Sociétés d'autoroutes. Nouveau système fiscal maritime. Programmes portuaires. Taxe générale sur les activités polluantes. Secteur de l'eau. Potentiel électro-nucléaire. Le groupe du RPR ne pourra voter ce projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 2 ou après l'art. 2 bis** (p. 4736) : ses amendements n° I-169 : exonération des prestations en espèces versées, dans le cadre de l'assurance maternité, aux femmes en congé de maternité ; et n° I-170 : augmentation de l'abattement (28 000 francs) applicable aux pensions pour le calcul de l'impôt sur le revenu ; retirés - **Art. 5 (extension du régime fiscal des micro-entreprises)** (p. 4761) : soutient les amendements de M. Gérard César n° I-171 (maintien du régime des micro-entreprises pour les exploitants agricoles individuels imposés selon le régime forfaitaire) et n° I-258 de conséquence - **Après l'art. 6** (p. 4768) : soutient l'amendement n° I-172 de M. Joseph Ostermann (relèvement du plafonnement de la déductibilité du salaire du conjoint d'un artisan ou d'un commerçant) - **Après l'art. 7** (p. 4771, 4772) : se déclare opposé à l'amendement n° I-107 de Mme Marie-Claude Beaudeau (création d'une taxe sur toutes les opérations d'achat et de vente de devises étrangères effectuées sur le territoire national). Son amendement n° I-173 : en cas de mauvais paiement, application des mêmes pénalités à l'Etat qu'aux contribuables ; retiré. (p. 4774) : référence à la loi de 1986 imposant aux collectivités locales des intérêts automatiques de retard au delà de quarante-cinq jours - **Art. 11 (aménagement des règles du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune)** (p. 4789, 4790) : son amendement n° I-174 : rétablissement du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune évitant à un contribuable d'acquitter plus de 85 % de son revenu au titre du cumul de l'impôt sur le revenu et de l'impôt de solidarité sur la fortune ; devenu sans objet - **Art. 12 (modalités d'évaluation de la résidence principale en matière d'impôt de solidarité sur la fortune et de droits de mutation à titre gratuit)** (p. 4791, 4792) : évaluation en matière de droits de succession des immeubles d'habitation occupés par leurs propriétaires. Son amendement n° I-175 : application d'un abattement de 20 % sur la valeur vénale réelle de l'immeuble constituant au jour du décès la résidence principale du défunt ; rejeté. (p. 4793) : appréciation de la situation juridique du bien au jour du décès - **Après l'art. 14 bis** (p. 4797) : soutient l'amendement n° I-176 de M. Gérard César (application du régime d'exonération partielle des droits de mutation à titre gratuit à toutes les parts de groupement foncier agricole détenues par des personnes physiques).

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 (par priorité) (suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels)** (p. 4834) : sur l'amendement n° I-23 de la commission (rétablissement de la compensation intégrale de la part de recettes résultant, pour les régions, de la suppression de la taxe additionnelle régionale sur les mutations à titre onéreux), son sous-amendement, soutenu par M. Jacques Chaumont, n° I-198 : indexation de son montant sur l'évolution des transactions soumises à droits d'enregistrement ; adopté - **Art. 29 (par priorité) (réforme de la taxe professionnelle)** (p. 4864) : son amendement n° I-203 : extension du champ d'application de cette réforme aux professions libérales assujetties au régime des bénéficiaires non commerciaux et employant moins de cinq salariés ; devenu sans objet - **Art. 41 bis (par priorité) (élargissement des critères d'éligibilité au fonds de compensation pour la taxe à la valeur ajoutée, FCTVA)** (p. 4894) : notion d'urgence. Département de la Vendée. Se déclare favorable à l'amendement n° I-42 de la commission (distinction pour l'éligibilité au FCTVA des travaux d'intérêt général effectués sur le domaine public de l'Etat nécessitant une convention, des travaux d'urgence pour lesquels une convention n'est pas nécessaire). Incidents journaliers dus à des éléments naturels plus violents que d'habitude - **Après**

l'art. 41 bis (par priorité) (p. 4896) : se déclare favorable à l'amendement n° I-49 de M. Claude Bélot (extension du bénéfice des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, FCTVA, aux syndicats mixtes composés exclusivement de collectivités, elles-mêmes éligibles au FCTVA). Amendement écologique - **Après l'art. 29 (par priorité)** (p. 4900) : votera l'amendement n° I-62 de M. Pierre Hérisson (assujettissement de France Télécom au droit commun de la fiscalité directe locale). Versement des taxes locales à l'Etat. Entreprise de droit commun. Règles européennes. (p. 4905) : son amendement n° I-72 : exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afin de favoriser la location des marais salants ; adopté. Amendement écologique. Remise en état d'anciens marais salants - **Art. 19 (application du taux réduit de TVA aux abonnements souscrits pour la fourniture de gaz et d'électricité)** (p. 4909, 4910) : ses amendements, soutenus par M. Auguste Cazalet, n° I-179 : extension du taux réduit de TVA aux livraisons de gaz et d'électricité ; retiré ; et n° I-180 : extension du taux réduit de TVA aux réseaux de chaleur ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Après l'art. 22 ter** (p. 4960) : son amendement n° I-182 : application de la TVA à taux réduit au chocolat au lait ; retiré. (p. 4964) : son amendement n° I-190 : application du taux de TVA à 14 % à la fourniture de repas à consommer sur place ; retiré. Soutient l'amendement n° I-187 de M. Joseph Ostermann (application du taux de TVA de 5,5 % à l'ensemble du secteur de la restauration). (p. 4968) : soutient l'amendement n° I-184 de M. Alain Joyandet (application du taux réduit de TVA aux CD-Rom). (p. 4970, 4972) : soutient l'amendement n° I-185 de M. Joseph Ostermann (application de la TVA à 5,5 % sur les opérations de construction ou réhabilitation de casernes de gendarmerie réalisées par les collectivités locales). Désengagement de l'Etat pour le logement des gendarmes. (p. 4973) : soutient l'amendement n° I-186 de M. Dominique Leclerc (application du taux de TVA de 5,5 % aux travaux de rénovation des logements). (p. 4974, 4975) : soutient l'amendement n° I-188 de M. Alain Joyandet (application de la TVA de 5,5 % aux services d'informations accessibles par les réseaux de télécommunication). Son amendement n° I-47 : suppression de l'application de la TVA à taux réduit pour les parcs de loisirs ; retiré. (p. 4976, 4979) : son amendement n° I-189 : application du taux réduit de TVA aux installations sportives gérées par délégation d'une collectivité locale ; adopté. Se déclare favorable au sous amendement n° I-270 de la commission déposé sur son amendement précité n° I-189 - **Art. 26 (aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France)** (p. 5002, 5003) : soutient les amendements de M. Jean-Pierre Schosteck du n° I-192 au n° I-196 (suppression de la taxe sur les locaux commerciaux de plus de 300 m² et les locaux de stockage de plus de 500 m²) - **Art. 30 (taxe générale sur les activités polluantes, TGAP)** (p. 5016) : Agence de l'environnement et pour la maîtrise de l'énergie, ADEME. Remise en cause de la politique de l'eau. Se déclare opposé à cet article. (p. 5020) : intervient sur les amendements de suppression n° I-38 de la commission, n° I-68 de M. Philippe Richert et n° I-205 de M. Jean Bizet.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 - Nouvelle lecture [n° 0089 (98-99)]** - (2 décembre 1998) - **Après l'art. 5** (p. 5567) : son amendement n° 46 : annulation des créances relatives à la CSG et à la CRDS dues au titre des bénéficiaires industriels et commerciaux réalisés par les propriétaires embarqués ou les copropriétaires embarqués de navires de pêche artisanale ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1999 (suite)**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5695, 5697) : structure mouvante du budget

de la santé et de la solidarité. Fascicule à part du transfert des crédits de la ville. Prise en charge de l'allocation de parent isolé par le budget de l'Etat. Refonte de la nomenclature et des agrégats budgétaires. Moyens en personnel du ministère de la santé et de la solidarité. Frais de justice et de réparation civile. Rapport de la Cour des Comptes sur le dispositif de lutte contre la toxicomanie. Financement de la politique de lutte contre le cancer. Retard pris dans la mise en place des outils de régulation des dépenses d'assurance maladie : dotation de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES, processus d'informatisation de l'assurance maladie, fonds d'aide à l'adaptation des établissements hospitaliers. La commission des finances propose l'adoption sans modification des trois articles rattachés à ce budget et l'adoption des crédits de la santé et de la solidarité après avoir modéré leur progression - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5721) : son amendement n° II-23 : réduction des crédits ; adopté - **Titre IV** : son amendement n° II-24 : réduction des crédits ; adopté - **Art. 83** (*limitation à 60 ans de l'attribution de l'allocation aux adultes handicapés pour les allocations relevant de l'article L. 821-2 du code de la sécurité sociale*) (p. 5723) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° II-43 de la commission des affaires sociales saisie pour avis - **Après l'art. 83** (p. 5724) : demande le retrait des amendements identiques n° II-44 de la commission des affaires sociales saisie pour avis et n° II-57 de M. Michel Mercier (extension aux établissements sociaux et médico-sociaux financés par l'aide sociale des conseils généraux d'un dispositif de taux directeur opposable dans des conditions identiques à celles prévues dans le projet de loi de finances et dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale en faveur des établissements sociaux et médico-sociaux financés respectivement par le budget de l'Etat et par l'assurance maladie).

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) - En remplacement de M. Philippe Adnot, rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5726, 5728) : création de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP, regroupant cinq autres taxes avec une augmentation de son produit. Progression de 15 % du budget de l'environnement hors TGAP. Nécessité d'une adhésion des collectivités territoriales à la politique de l'environnement. Participation de ce budget à l'effort de maîtrise des dépenses publiques. Remise en cause du lien "pollueur-payeur". Risque de détournement des fonds du TGAP au profit du budget de l'Etat. Diminution du contrôle du Parlement. Exemplarité sur le plan de la concertation des schémas d'aménagement et de gestion des eaux, SAGE. Réforme des conseils départementaux de l'environnement. Atteinte au principe de parité entre les élus des collectivités territoriales et le représentant de l'Etat dans les commissions départementales des sites, perspectives et paysages et dans les commissions locales de l'eau. Problèmes dans la mise en oeuvre de la directive européenne "Habitats naturels" : le réseau Natura 2000. Complexité des règlements sur le littoral entraînant des difficultés d'application des lois relatives aux espaces protégés. Demande d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les propriétaires de marais salants. La commission des finances propose l'adoption de ce projet de budget modifié par les amendements qu'elle soumettra - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5750) : son amendement n° II-4 : réduction des crédits ; adopté. Absence de concertation parlementaire. Accentuation de l'effort de maîtrise des dépenses publiques - **Titre IV** (p. 5751) : son amendement n° II-5 : réduction des crédits ; adopté. Annulation des crédits d'emploi prévus par le budget. Soutien au monde associatif : manque de lisibilité dans la présentation budgétaire - **Etat C - Titre VI** (p. 5752) : son amendement n° II-7 : réduction des crédits ; adopté. Contrôle des mesures de relance des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6033) : son amendement, soutenu par M. Dominique Leclerc, n° II-148 : exonération de l'impôt sur le revenu des prestations versées à compter de 1999 aux femmes en congé-maternité ; adopté - **Après l'art. 64** (p. 6061) : son amendement, soutenu par M. Auguste Cazalet, n° II-149 : mise en conformité du régime fiscal des parts OPCVM-actions détenues par les entreprises avec les obligations imposées par l'Union européenne en supprimant la condition relative à l'avoir fiscal ; retiré - **Art. 69** (*reconduction de mesures d'amortissement exceptionnel prévues en faveur de matériels destinés à améliorer la qualité de la vie ou à économiser l'énergie*) (p. 6086) : son amendement, soutenu par M. Auguste Cazalet, n° II-150 : possibilité offerte aux entreprises distribuant des produits potentiellement polluants de bénéficier des mesures d'amortissement exceptionnel pour des investissements réduisant les nuisances atmosphériques ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)]** - (14 décembre 1998) - **Art. 11 bis** (*réduction d'impôt pour l'acquisition de logements neufs situés dans des résidences de tourisme dans des zones de revitalisation rurale et donnés en actions pour 9 ans*) (p. 6351) : ses amendements, soutenus par M. Auguste Cazalet, n° 30 : attribution du nouveau régime aux zones éligibles à la prime d'aménagement du territoire ; et n° 31 : plafond du prix de revient des logements en résidences de tourisme classées ; adopté.

Nouvelle lecture (22 décembre 1998) - En remplacement de M. Philippe Marini, rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 6689, 6690) : échec de la commission mixte paritaire. Désaccord avec l'Assemblée nationale sur l'imputation sur l'exercice en cours de certaines dépenses prévues pour 1999. Réforme du droit au bail et de la taxe additionnelle au droit au bail. Avantages fiscaux liés à l'investissement dans les résidences locatives de tourisme. Régime des abattements professionnels. Contrat DSK. Dérogation pour la distribution d'alcool dans les buvettes lors de manifestations sportives. Régime fiscal des entreprises d'assurance. Remise de dettes aux Etats touchés par le cyclone Mitch. Dépôt tardif d'un amendement concernant la garantie de l'Etat aux opérations de la Banque de France dans le plan de sauvegarde du Brésil - **Question préalable** (p. 6693) : soutient la motion n° 3 de M. Philippe Marini, rapporteur général de la commission des finances, tendant à opposer la question préalable. Respect des principes d'annualité et de sincérité budgétaire. Double taxation temporaire pour les contribuables assujettis au droit au bail.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995 - Deuxième lecture [n° 0527 (97-98)]** - (22 décembre 1998) - En remplacement de M. Philippe Marini, rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 6695) : apurement du compte 427-9. Ecart entre les écritures de La Poste et ceux du Trésor au titre des dépôts des comptes chèques postaux. Charges effectives du déficit pour l'Etat. La commission des finances propose l'adoption de l'article 15.

P

PAGÈS (Robert), sénateur (Seine-Maritime) CRC.

Démissionne de son mandat de sénateur le 2 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 3 octobre 1998).

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension jusqu'au 26 septembre 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (21 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la conservation des noms de rues qui évoquent la résistance au nazisme [n° 0245 (97-98)] (27 janvier 1998) - Anciens combattants et prisonniers de guerre.

Proposition de loi relative à la délégation aux greffiers des attributions dévolues par la loi aux greffiers en chef [n° 0270 (97-98)] (4 février 1998) - Justice.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à remplacer dans le titre de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 les mots "personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi" par les mots "victimes de la déportation du travail" et à modifier, en conséquence, le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre [n° 0389 (97-98)] (10 avril 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 avril 1998) - Anciens combattants et prisonniers de guerre.

Proposition de loi, déposée avec M. Guy Fischer, tendant à accorder la retraite anticipée pour les anciens combattants chômeurs en fin de droit, justifiant de quarante années de cotisations diminuées du temps passé en Afrique du Nord [n° 0390 (97-98)] (10 avril 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 avril 1998) - Anciens combattants et prisonniers de guerre.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion - (14 janvier 1998) - Après l'art. 1er (p. 107) :** soutient l'amendement n° 115 de M. Michel Duffour (possibilité d'acquisition de la nationalité française entre dix-huit et vingt et un ans, si l'intéressé justifie à la date

de la déclaration avoir en France sa résidence et s'il a eu sa résidence habituelle en France pendant une période continue ou discontinue d'au moins cinq ans depuis l'âge de onze ans) - **Après l'art. 5 bis (p. 113) :** soutient l'amendement n° 118 de M. Michel Duffour (possibilité pour les réfugiés statutaires de réclamer la nationalité française par déclaration). (p. 119, 120) : soutient l'amendement n° 119 de M. Michel Duffour (possibilité pour les étrangers qui renouvellent leur titre de séjour de dix ans de demander la nationalité française par déclaration à cette occasion) - **Art. 8 (effet collectif de l'acquisition de la nationalité française) (p. 122, 123) :** soutient l'amendement n° 121 de M. Michel Duffour (suppression de la condition de résidence habituelle avec le parent qui acquiert la nationalité française) - **Après l'art. 13 (p. 127) :** soutient l'amendement n° 124 de M. Michel Duffour (remise au demandeur d'un récépissé daté à réception de l'ensemble des pièces nécessaires à la preuve de la nationalité française et fixation d'un délai de réponse dans les six mois au plus tard à partir de la délivrance de ce récépissé, l'absence de réponse valant acceptation de délivrance). Moyens supplémentaires - **Après l'art. 18 (p. 138) :** soutient l'amendement n° 125 de M. Michel Duffour (attribution de l'aide juridictionnelle aux personnes auxquelles un certificat de nationalité est refusé et qui engagent une action déclarative de nationalité).

- **Projet de loi organique portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire et modifiant les conditions de recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire [n° 0206 (97-98)] - (14 janvier 1998) - Discussion générale (p. 97) :** mouvement de grève national des avocats. Recrutement exceptionnel de magistrats pour remédier à l'engorgement chronique de certaines juridictions. Réforme plus globale de la justice. Gestion prévisionnelle des besoins, augmentation des places offertes aux concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature, ENM ; recours aux recrutements exceptionnels. Formation des nouveaux magistrats. Rôle de l'ENM et recrutement par la troisième voie. Accélération souhaitable des délais d'organisation de ces concours. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront ce projet de loi organique.

- **Proposition de loi renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière - Deuxième lecture [n° 0259 (96-97)] - (15 janvier 1998) - Discussion générale (p. 173, 175) :** causes du surendettement. Notion de "surendettés passifs". Commission de surendettement. Réduction de la portée de ce texte au cours des débats parlementaires. Mise à prix du bien. Possibilité de faire appel au juge. Suppression de l'article 3 bis. Délai de six mois pour procéder à la vente amiable du bien. Examen futur d'un texte sur l'exclusion. Absence de prise en compte des problèmes en amont du surendettement. Incitation à l'achat. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur l'ensemble de ce texte si ses amendements sont rejetés - **Art. 1er bis (délai pour procéder à la vente amiable du logement principal - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 176, 177) :** son amendement de rétablissement n° 2 ; rejeté - **Art. 3 bis (remise en vente sur baisses successives du prix fixées par le juge) (p. 178) :** son amendement de suppression n° 3 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 180) :** le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce texte.

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat - (22 janvier 1998) (p. 381, 384) :** justice au quotidien. Délais de jugement des affaires civiles. Insuffisance des moyens budgétaires. Accès au droit. Conseils départementaux de l'aide juridique. Délinquance des mineurs. Mesures alternatives à l'emprisonnement. Scepticisme sur les unités d'éducation à effectifs réduits, UEER. Utilité des conseils communaux de prévention de la délinquance. Justice et libertés publiques. Détention provisoire. Nécessaire équilibre entre le respect de la présomption d'innocence et la liberté d'information. Indépendance de la justice. Approuve la suppression des

instructions ministérielles individuelles. Réforme du Conseil supérieur de la magistrature.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion - (27 janvier 1998) - Art. 1er (motivation de refus de certains visas - suppression de l'obligation de visa pour les étrangers titulaires d'un titre de séjour ou d'un document de circulation) (p. 442, 443) :** soutient les amendements de M. Michel Duffour n° 77 (motivation de tous les refus de visa) et n° 80 (droits élémentaires fondamentaux de l'étranger confronté à un refus d'entrée en France). (p. 447) : les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront contre l'amendement de suppression n° 1 de la commission.

- **Suite de la discussion - (28 janvier 1998) - Après l'art. 2 (p. 461, 462) :** soutient l'amendement de M. Michel Duffour n° 81 (suppression des mesures autorisant la retenue du passeport, la fouille des véhicules et la constitution d'un fichier automatisé des empreintes digitales des étrangers) - **Art. 3 (création des cartes de séjour temporaire "scientifique" et "profession artistique et culturelle" - remplacement de la carte de séjour "membre de famille") (p. 470, 471) :** les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront contre l'amendement n° 5 de suppression de la commission - **Avant l'art. 4 (p. 475) :** soutient l'amendement de M. Michel Duffour n° 84 (attribution d'une carte de résident de dix ans aux étrangers de plus de dix-neuf ans résidant en France depuis l'âge de dix ans et à ceux résidant depuis quinze ans en France) - **Art. 4 (délivrance de plein droit de la carte de séjour temporaire "vie privée et familiale") (p. 477) :** soutient l'amendement de M. Michel Duffour n° 85 (suppression de l'attribution de la carte de séjour "vie privée et familiale" à l'étranger mineur et à l'étranger ne vivant pas en état de polygamie). (p. 479) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 6 de la commission - **Art. 5 (attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire aux bénéficiaires de l'asile territorial) (p. 479, 480) :** soutient l'amendement de M. Michel Duffour n° 91 (attribution d'une carte de résident à l'étranger bénéficiant de l'asile territorial) - **Art. 5 bis (rétablissement de la commission du titre de séjour) (p. 481, 482) :** soutient l'amendement de M. Michel Duffour n° 97 (attribution d'un pouvoir décisionnel à la commission du titre de séjour). Caractère nécessaire de la commission du titre de séjour comme organisme de régulation et de recours pour les étrangers.

- **Suite de la discussion - (29 janvier 1998) - Après l'art. 40 (p. 560, 561) :** soutient l'amendement de M. Michel Duffour n° 94 (extinction des peines d'interdiction du territoire prononcées dans le cas de séjours irréguliers, avant l'entrée en vigueur de la présente loi).

- **Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0151 (96-97)] - (10 février 1998) - Discussion générale (p. 754) :** anticipation sur la réforme du divorce. Situation socio-économique et effets pervers de la loi de 1975 portant réforme du divorce. Règlement des effets pécuniaires du divorce au moment de son prononcé. (p. 755) : révision quasi impossible de la prestation compensatoire sous forme de rente. Cas du remariage ou du concubinage notoire de l'époux créancier de la rente. Transmissibilité de la rente, terme extinctif et extinction avec le décès du débiteur. Principe de l'attribution de la prestation compensatoire en capital et régime fiscal. (p. 756) : multiplication des requêtes. Inscription de ce texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen sont favorables à l'adoption des modifications proposées.

- **Proposition de loi permettant aux organismes d'habitations à loyer modéré d'intervenir sur le parc locatif privé en prenant à bail des logements vacants pour les donner en sous-location [n° 0185 (97-98)] - (10 février 1998) - Discussion générale (p. 767) :** situation du

logement. Difficultés des organismes d'HLM. Outil de gestion de la demande de logement. Qualité des logements. Fixation du montant du loyer. (p. 768) : question des travaux de remise en état. Le groupe communiste républicain et citoyen approuve les principes de cette proposition de loi. Réforme souhaitable du contrat de location et de l'ensemble des règles de financement des logements.

- **Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0151 (96-97)] - Suite de la discussion - (25 février 1998) - Art. 1er (caractère forfaitaire de la prestation compensatoire et conditions de sa révision) (p. 943) :** au nom du groupe communiste républicain et citoyen, ne votera pas l'amendement n° 7 du Gouvernement (révision en cas de changement imprévu et important). Préférence pour l'expression "changement substantiel" de la commission. (p. 945, 946) : son amendement n° 5 : cessation de plein droit de la prestation compensatoire en cas de remariage ou de concubinage notoire du créancier ; retiré. (p. 947) : caractère imprévisible du remariage. Inquiétude sur la réintroduction de l'amendement n° 7 précité du Gouvernement par l'Assemblée nationale - **Art. 2 bis (possibilité pour les héritiers du débiteur de la rente compensatoire de demander sa révision) (p. 953) :** son amendement n° 6 : intransmissibilité de la charge de la rente compensatoire aux héritiers du débiteur ; retiré. Exemple de cas concrets. (p. 956) : s'abstiendra sur l'article 2 bis, qui a fait l'objet d'une demande de priorité. Aurait préféré s'exprimer sur l'amendement n° 13 du Gouvernement (intransmissibilité de la charge de la rente compensatoire aux héritiers du débiteur, assortie de la possibilité pour le créancier dans le besoin de demander une pension alimentaire à la succession de son ex-conjoint décédé) - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 960) :** le groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte. Urgence à régler ce problème.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs - Deuxième lecture [n° 0234 (97-98)] - (31 mars 1998) - Discussion générale (p. 1360, 1361) :** suivi socio-judiciaire des délinquants sexuels et traitement thérapeutique des victimes. Dispositions sur la notification par écrit des décisions de classement sans suite. Injonction de soins. Création d'un statut de mineur victime. Prescription des crimes et délits. Représentation des victimes par un administrateur ad hoc. Le groupe communiste républicain et citoyen accepte ce projet de loi tel qu'il parvient de l'Assemblée nationale. Moyens des administrations pénitentiaires et sanitaires. Effectifs des travailleurs sociaux - **Art. 5 (exécution du suivi socio-judiciaire) - Art. 763-9 du code de procédure pénale (exécution de la peine privative de liberté frappant une personne également astreinte au suivi judiciaire dans un établissement spécialisé) (p. 1366) :** se déclare opposé à l'amendement n° 9 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 10 (création d'un délit de bizutage) (p. 1372) :** se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 15 de la commission.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Deuxième lecture [n° 0360 (96-97)] - (21 avril 1998) - Discussion générale (p. 1696, 1697) :** retard dans la transposition de la directive européenne de 1985 et risque de sanctions financières. Spécificité des éléments et produits du corps humain. Le groupe communiste républicain et citoyen refuse l'exonération des producteurs de produits de santé pour risque de développement. Industrie pharmaceutique française. Souci des victimes - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 1713) :** le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cette proposition de loi.

- **Proposition de loi relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats - Deuxième lecture [n° 0336 (97-98)] - (21 avril 1998) - Discussion générale (p. 1716,**

1717): question de la validation des droits d'inscription illégalement perçus entre 1992 et 1997 par un certain nombre de centres régionaux de formation professionnelle d'avocats. Centres de Paris et de Versailles. Interrogation sur la situation financière de l'ordre des avocats. Le groupe communiste républicain et citoyen émettra un vote défavorable sur l'article 3.

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)]** - (22 avril 1998) - **Après l'art. 7 ter (p. 1803)**: soutient l'amendement n° 19 de Mme Marie-Claude Beaudeau (création auprès de chaque succursale d'un conseil local de la monnaie et du crédit pour information sur le tissu économique local).

- **Proposition de loi tendant à préciser le mode de calcul de la durée maximale de détention provisoire autorisée par le code de procédure pénale [n° 0055 (97-98)]** - (23 avril 1998) - **Discussion générale (p. 1835, 1836)**: dérive de la détention provisoire. Portée limitée de la proposition de loi en discussion. Jurisprudence restrictive de la Cour de Cassation sur la durée de la détention provisoire consécutive au manquement aux obligations du contrôle judiciaire. Avancées intéressantes de la proposition de loi de M. Alain Tourret adoptée par l'Assemblée nationale le 3 avril 1998. Projet de loi en cours d'élaboration. Demande la collégialité dans la procédure de décision conduisant à la mise en détention provisoire. Vote de cette proposition de loi par le groupe communiste républicain et citoyen.

- **Proposition de loi permettant à l'enfant orphelin, à la suite du décès de ses parents, de participer au conseil de famille [n° 0099 (97-98)]** - (29 avril 1998) - **Discussion générale (p. 1973, 1974)**: initiative du Parlement des enfants. Evolution législative favorable à l'écoute de l'enfance. Convention internationale des droits de l'enfant. Notion du mineur capable de discernement. Vote de cette proposition de loi par le groupe communiste républicain et citoyen.

- **Projet de loi portant transposition de la directive 94/47 CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 1994 concernant la protection des acquéreurs pour certains aspects des contrats portant sur l'acquisition d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers - Deuxième lecture [n° 0335 (97-98)]** - (5 mai 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 2027)**: vote de ce projet de loi par le groupe communiste républicain et citoyen.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0407 (97-98)]** - (5 mai 1998) - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 2031)**: vote du groupe communiste républicain et citoyen contre cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforçant l'efficacité de la procédure pénale [n° 0434 (97-98)]** - (17 juin 1998) - **Discussion générale (p. 3309, 3311)**: dépréciation de l'image de la justice auprès de l'opinion. Explosion contentieuse et délais de jugement. Surpopulation pénale. Approuve le principe de la compensation judiciaire mais émet des réserves sur le dispositif: renforcement du rôle du parquet; droits de la défense et débat contradictoire; respect de la présomption d'innocence; indemnité compensatrice et marchandage judiciaire. Approuve la limitation du champ d'intervention du juge unique. Interrogation sur certaines dispositions tendant au renforcement des parquets. Vote du groupe communiste républicain et citoyen, en fonction de l'évolution du débat au Sénat - **Art. 1er (alternatives aux poursuites et compensation judiciaire) - Art. 41-2 du code de procédure pénale (compensation judiciaire) (p. 3327)**: son amendement n° 52: suppression de la notion d'indemnité compensatrice; rejeté. (p. 3331): son amendement n° 48: possibilité pour le juge de modifier les propositions du

procureur; retiré au profit de l'amendement sur le même objet n° 34 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 41-3 du code de procédure pénale (application en cas de violences ou de dégradations conventionnelles) (p. 3338)**: se déclare opposé à l'amendement n° 9 de la commission (substitution pour coordination des mots "composition pénale" aux mots "compensation judiciaire").

- **Suite de la discussion - (18 juin 1998) (p. 3345)**: indique qu'il a quitté la réunion de la commission des lois pour rejoindre l'hémicycle et que les membres du groupe communiste républicain et citoyen souhaite que le Sénat poursuive ses travaux en séance publique - **Intitulé du chapitre 1er (précédemment réservé le 17 juin 1998 p. 3320) (p. 3360)**: le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'amendement n° 1 de la commission ("dispositions relatives aux alternatives, aux poursuites et à la composition pénale") - **Avant l'art. 19 (p. 3375)**: son amendement n° 50: application de la liberté conditionnelle aux personnes condamnées à moins d'un an de prison; retiré - **Après l'art. 20 (p. 3378)**: son amendement n° 51: possibilité de transmission de pouvoir de greffiers en chef aux greffiers; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 3380)**: attachement au principe du contradictoire et à la présomption d'innocence. Renforcement du rôle du parquet. Concept du juge unique. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce projet de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)]** - (23 juin 1998) - **Discussion générale (p. 3427, 3428)**: image de la justice. Loi constitutionnelle du 27 juillet 1993. Nominations des magistrats du parquet. Pouvoirs du Conseil supérieur de la magistrature, CSM, en ce qui concerne les magistrats du siège et les magistrats du parquet. Composition du CSM. Risque de confusion entre le pouvoir politique et l'institution judiciaire. Réunification du CSM. Sanctions disciplinaires. Avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen s'opposera aux amendements de la commission des lois et réserve son vote final.

- **Suite de la discussion - (24 juin 1998) - Art. 1er (composition et attributions du CSM - Art. 65 de la Constitution) (p. 3470)**: avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 65 de la Constitution destiné à maintenir au sein d'une formation plénière deux formations spécifiques, à substituer à la désignation de demande par le Président du Conseil économique et social, la désignation conjointe de ses membres par les présidents des trois plus hautes juridictions, à étendre le pouvoir de proposition du CSM aux nominations des présidents de certaines juridictions d'outre-mer et à encadrer strictement la compétence du CSM en matière d'avis) ainsi qu'au sous-amendement n° 9 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud destiné à le modifier (nomination des procureurs généraux) - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 3472)**: regret de l'adoption de l'amendement n° 3 de la commission des lois modifié par le sous-amendement n° 9 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud.

- **Proposition de loi tendant à accorder la retraite anticipée pour les anciens combattants chômeurs en fin de droit, justifiant de quarante années de cotisations diminuées du temps passé en Afrique du Nord [n° 0390 (97-98)]** - (29 juin 1998) - **Discussion générale (p. 3573)**: retraite anticipée pour les personnes ayant servi en Afrique du Nord entre 1952 et 1962. Terme de "guerre d'Algérie". Bénéficiaires. (p. 3574): budget des anciens combattants. Fin de ce dispositif vers 2002. Promesse électorale. Mesure de justice sociale et reconnaissance de la Nation. Le groupe communiste républicain et citoyen demande au Sénat d'adopter cette proposition de loi.

- **Proposition de loi tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire [n° 0260]** - (29 juin 1998) - **Art. 4 (amende consécutive au défaut de déclaration d'instruction dans la famille ou dans un établissement privé hors contrat)**

(p. 3618) : intervient sur l'article. Sévérité de l'amende. Après l'art. 4 (p. 3620) : souhaite le retrait de l'amendement n° 1 de M. Nicolas About (répression du démarchage à domicile des mineurs et réglementation des distributions de tracts par ces derniers).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)]** - (30 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3638, 3640) : accord de Nouméa du 5 mai 1998. "Ombres de la période coloniale". Droits du peuple kanak. Irréversibilité de l'accord de Nouméa. Accès à la ressource minière. Province Nord. Citoyenneté de Nouvelle-Calédonie. Lutte contre l'échec scolaire. Déséquilibre économique entre le Nord et le Sud. Domaine foncier. Référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Transfert de compétences. Inauguration du centre culturel Jean-Marie Tjibaou. Identité des départements et territoires d'outre-mer. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront le texte modifié par les députés.

- **Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie** - (6 juillet 1998) - **Explications de vote** (p. 11, 13) : accord de Nouméa. Prochaine loi organique. Capacités économiques de la province Nord. Citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie. Lutte contre l'échec scolaire. Secteur foncier. Centre culturel Jean-Marie Tjibaou. Identité des différents départements et territoires d'outre-mer. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront ce projet de loi constitutionnelle.

PAPILIO (Sosefo Makapé), sénateur (Iles Wallis-et-Futuna) RPR.

Décédé le 5 avril 1998 (JO Lois et décrets du 7 avril 1998) - Ologe funèbre le 27 mai 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

PASQUA (Charles), sénateur (Hauts-de-Seine) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - (21 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 326, 327) : son intervention à la tribune à la demande du groupe du RPR. Installation des étrangers sur le sol français : assimilation ou fractionnement en communautés. Rôle de l'école et de l'armée dans l'assimilation. Définition de la notion d'intégration par le Gouvernement. (p. 328, 329) : accès de nouveaux immigrants au territoire français. Suppression des contrôles. Texte de circonstance. Droit pour la France de définir l'accueil des étrangers sur son sol. Forte pression migratoire et problème des Français : chômage, banlieues et situation des écoles. (p. 330, 331) : nombreuses difficultés à venir avec l'extension massive du regroupement familial. Risque de fraudes avec la carte de séjour pour les chercheurs. Augmentation prévisible des charges sociales. Affaiblissement des moyens de défense contre l'immigration clandestine. Modification inutile et dangereuse du droit d'asile. Statut de réfugié. Limitation des flux migratoires en fonction de l'intérêt national. Traité d'Amsterdam. (p. 332, 333) : transfert de compétences à la Communauté européenne en matière de politique des visas et de droit d'asile. La majorité sénatoriale combattra article par article ce

projet de loi et le rejettera dans son ensemble. Texte contraire à l'intérêt du pays et à la personnalité de la France.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Deuxième lecture [n° 0207 (97-98)]** - (22 janvier 1998) - **Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - Art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 357) : se déclare favorable au sous-amendement n° 10 de M. Jacques Valade (remplacement du mot "motion" par les mots "motion de défiance"), déposé sur l'amendement n° 5 de la commission (présentation de la motion par un tiers des membres du conseil régional)

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion** - (27 janvier 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 433) : appréciation par le ministre de l'intérieur d'une menace grave à l'ordre public.

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)]** - (22 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1766, 1767) : construction européenne mal conçue. Ratification du Traité de Maastricht par référendum. Perte de la souveraineté monétaire nationale au profit d'une banque centrale européenne sans contrôle et sans contre pouvoir. (p. 1768) : Europe fédérale contre Europe des Nations. Place financière de Paris. Mondialisation et rigidité de la politique monétaire européenne. Salaires et emplois. (p. 1769) : votera contre le présent projet de loi, contre l'Etat banque et donc pour une autre construction européenne.

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)]** - (23 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1869, 1871) : adoption de l'euro et abandon des prérogatives de la démocratie représentative en matière de politique monétaire et budgétaire. Passage de fait de la souveraineté nationale à un Etat fédéral. Abandon du grand dessein politique à l'origine de la construction européenne au profit d'une oligarchie technocratique. Politique malthusienne ne générant ni emploi, ni croissance, ni solidarité - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1889) : ne votera pas la résolution de la commission des finances.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - Suite de la discussion - (11 juin 1998) - **Art. 31 (création d'un régime de réquisition avec attributaire)** - **Art. L. 642-1 du code de la construction et de l'habitation (procédure de réquisition locative)** (p. 3012) : son amendement, soutenu par M. Alain Vasselle, n° 404 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 121 de la commission des lois saisi pour avis (exclusion du champ de la réquisition des personnes morales qui sont des sociétés civiles composées de personnes physiques parentes les unes des autres).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)]** - (30 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3647, 3649) : caractère inacceptable du préambule de l'accord de Nouméa du 5 mai dernier. Prédétermination de l'indépendance. Souveraineté kanake. Drogations au droit commun. Atteintes au principe d'égalité. Politique de l'emploi. Inégalité devant le travail. Réforme foncière. Réduction des libertés individuelles. Principe de souveraineté. Votera contre ce projet de loi constitutionnelle.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - Suite de la

discussion - (17 décembre 1998) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6542, 6544) ; sa motion n° 1 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Décision du Conseil constitutionnel du 31 décembre 1997 : inconstitutionnalité du traité d'Amsterdam par les transferts de compétence qu'il opère ; passage au vote à la majorité qualifiée sans ratification nationale. Défense des principes fondamentaux de la Constitution. Refus de la primauté du droit communautaire sur le droit national. Demande pour ce texte l'utilisation de la procédure du référendum en application de l'article 89 de la Constitution - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6580) : votera contre ce texte. Atteinte à la souveraineté nationale.

PASTOR (Jean-Marc), sénateur (Tarn) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 152 (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 69) - Ministère : Santé - *Application de la loi sur les prélèvements d'organes* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 243) - Sang et organes humains

n° 293 (JO Débats du 4 juin 1998) (p. 2720) - Ministère : Emploi - *Tribunaux du contentieux de l'incapacité* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3393) - Cours et tribunaux

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la détermination des conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger** [n° 0375 (97-98)] - (13 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2290) : protection de l'artisan boulanger et information du consommateur par la distinction entre la boulangerie artisanale et la fabrication industrielle. Favorable à l'élaboration d'un cahier des charges sur le processus de fabrication du pain. Respect du repos hebdomadaire. Sauvegarde de l'identité française.

- **Proposition de loi (n° 23, 96-97) de M. Jean-Marc Pastor déposée avec plusieurs de ses collègues et proposition de loi (n° 142, 96-97) de M. Jean-Pierre Camoin déposée avec plusieurs de ses collègues tendant à organiser la lutte contre les termites** - *Deuxième lecture* [n° 0294 (96-97)] - (26 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2455, 2457) : importance de la lutte contre les termites. Progression du fléau. Département du Tarn. Extension du dispositif adopté par le Sénat en première lecture aux autres insectes xylophages. Mécanisme de zonage. Dispositif financier prévu pour les particuliers qui engageront des travaux préventifs ou curatifs - **Art. 7 (possibilité d'exonération de la garantie du vice caché en cas de fourniture d'un état parasitaire)** (p. 2461) : se déclare favorable à l'amendement n° 12 de la commission (limitation du champ d'application de cet article au seul cas des termites).

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques** - *Deuxième lecture* [n° 0509 (97-98)] - (10 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4296, 4297) : classement en deux catégories des

chiens susceptibles d'être dangereux. Rôle de l'homme en contact avec l'animal. Utilisation des chiens à des fins délinquantes. Se déclare favorable au texte présenté par le Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5164, 5165) : adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi d'orientation agricole. Priorités budgétaires : contrats territoriaux d'exploitation, CTE ; formation et installation des jeunes ; sécurité alimentaire et promotion de la qualité des produits ; revalorisation des retraites. Aménagement rural. Elevage extensif ; défense des primes à l'herbe et à la vache allaitante. Traçabilité de la viande bovine. Mise aux normes des bâtiments d'élevage. Opérations groupées d'aménagement foncier, OGAF. SAFER. Réforme de la PAC. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5200) : se déclare opposé à l'amendement n° II-48 de M. Gérard César, présenté au nom de la commission des affaires économiques (suppression de la ligne budgétaire finançant les contrats territoriaux d'exploitation, CTE).

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5436, 5437) : budget de défense des anciens combattants. Respect du droit imprescriptible à réparation : revalorisation des pensions et des retraites. Examen souhaitable de la situation des exploitants agricoles anciens combattants. Relèvement satisfaisant du plafond de la rente mutualiste. Accueil favorable du projet de rattachement du secrétariat d'Etat aux anciens combattants au ministère de la défense : avenir des personnels. Au nom du groupe socialiste, votera ce projet de budget - **Art. 75 (attribution automatique de l'allocation de remplacement pour l'emploi aux salariés anciens combattants cessant leur activité)** (p. 5441) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° II-39 de la commission et exprime son soutien à l'amendement n° II-45 de la commission saisie pour avis (extension aux titulaires du titre de reconnaissance de la nation).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) (p. 6278, 6280) : réponse à certains problèmes sociaux par l'aménagement des espaces ruraux. Développement de l'identité locale. Soutien aux services publics et reconnaissance de services privés d'utilité publique. Compatibilité avec le long terme des seuls schémas routiers. Nécessité pour les élus d'un accompagnement par d'autres partenaires. Critère de population insuffisant pour les agglomérations. Danger de l'ajout d'une nouvelle structure intercommunale. Nécessité d'un Etat fort dans sa capacité d'harmonisation. Intérêt de la commune, expression démocratique contrairement aux structures intercommunales.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux** - *Nouvelle lecture* [n° 0111 (98-99)] - (22 décembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6626) : regrette la suppression de l'instauration de deux catégories de chiens. Urgence dans l'application des mesures prévues. Le parti socialiste votera contre le texte.

PAYET (Lylian), sénateur (La Réunion) NI puis RDSE.

Remplace le 17 février 1998, en qualité de sénateur, M. Pierre Lagorgue, décédé (JO Lois et décrets du 19 février 1998).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 8 avril 1998) ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - Discussion générale (p. 2841, 2842) : taux de chômage dans le département de la Réunion. Multiplicité et hétérogénéité des instruments en faveur de l'emploi. Fonds d'urgence sociale. Demande l'application des chartes de solidarité tendant à maintenir les services publics de l'eau, de l'énergie et du téléphone en faveur des plus démunis. Logement social. Insuffisance des dispositions du texte destiné à favoriser l'accès à la culture. Votera ce projet de loi.

- **Proposition de loi visant à la création d'un office des produits de la mer et de l'aquaculture et étendant à la collectivité territoriale de Mayotte les offices d'intervention prévus au livre VI du code rural [n° 0012 (98-99)]** - (21 octobre 1998) - Discussion générale (p. 3935, 3936) : renforcement nécessaire de la lutte contre la pêche illégale dans les Terres australes et antarctiques françaises, TAAF. Intérêt économique de la création de l'Office des produits de la mer et de l'aquaculture, OFIMER, pour la Réunion et Mayotte.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5475) : augmentation du budget. Priorité au logement social et à l'emploi. Fonds régional d'aménagement foncier urbain à la Réunion. Amélioration du système de financement immobilier. Nécessité d'une nouvelle politique foncière. Alignement demandé du RMI au niveau métropolitain. Crédits du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer, FEDOM, affectés aux emplois-jeunes et au secteur public, au détriment du secteur privé. (p. 5476) : votera ce budget comme un budget d'attente de nouvelles mesures : baisse des charges d'exploitation, simplification des formalités administratives et aide à l'exportation.

PELCHAT (Michel), sénateur (Essonne) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 25 mars 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil d'administration de la Société nationale de programmes France 2 jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire du conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 37 (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5079) - Ministère : Equipement - *Service minimum à la SNCF* - Réponse le 27 novembre 1998 (p. 5079) - *Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) (p. 5430) : anciens combattants d'outre-mer : ingratitude de la France ; défense de leurs droits ; mesures à prendre en leur faveur. Réduction des crédits : budget indigne. Ne votera pas ce projet de budget.

Communication audiovisuelle

- (5 décembre 1998) (p. 5919, 5921) : manque d'ambition du budget de l'audiovisuel public. Répartition par le Parlement des montants alloués aux différentes chaînes publiques. Augmentation du budget de La Cinquième et de La Sept-Arte, mais blocage de leur processus de fusion. Réduction du budget de Radio-France Internationale, RFI. Propose la modification de l'assiette de la redevance. Alimentation du fonds de soutien à la production. Remboursement des exonérations de redevance. Retard de la France dans le développement du numérique hertzien. Souhait d'un engagement du secteur public de l'audiovisuel dans un processus d'utilisation de la numération de la diffusion hertzienne terrestre. Retard dans le dépôt du projet de loi sur l'audiovisuel. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de budget.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - Suite de la discussion - (17 décembre 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 6564) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 4 de M. Jacques Legendre et n° 9 de M. Ivan Renar (inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération).

PELLETIER (Jacques), sénateur (Aisne) RDSE.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative, pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - I - Services communs [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 21] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - II - Urbanisme et logement [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 22] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice** [n° 0463 (97-98)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - Avant l'art. 1er (p. 4026) : son amendement n° 36 : impossibilité pour un majeur sous tutelle, qui serait autorisé par le juge des tutelles à être inscrit sur la liste électorale, d'être éligible ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice** [n° 0464 (97-98)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1998) - Avant l'art. 1er A (p. 4065) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 43 : possibilité pour le juge des tutelles d'autoriser certains majeurs placés sous tutelle à être inscrits sur la liste électorale et à voter aux élections politiques ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (2 décembre 1998) (p. 5639, 5641) : attachement à la priorité africaine de la France. Réforme administrative rattachant la coopération au ministère des affaires étrangères. Agence française de développement, AFD. Regrette le maintien d'un pôle de décision important au ministère des finances. Personnels du ministère de la coopération. Objectif du passage de la coopération au partenariat. Rappelle son rôle dans l'organisation des Assises de la coopération et de la solidarité internationale. Haut conseil de la coopération internationale. Elargissement du champ des pays d'intervention ; approuve leur détermination par le comité interministériel de la coopération internationale et du développement, CICID. Regrette des transferts de crédits de la coopération aux affaires étrangères. Approuve la revalorisation des crédits consacrés à la coopération décentralisée et aux associations de solidarité internationale. Vote de ce projet de budget par le groupe du RDSE.

Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (4 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5770, 5771) : présentation nouvelle du budget des services communs. Progression de ces crédits. Effort de compression et d'adaptation des effectifs. Réduction programmée des crédits de fonctionnement. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption des crédits des services communs. Augmentation des crédits de l'urbanisme et du logement. Prise en compte d'un point de vue budgétaire de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions. Dotation des fonds de solidarité pour le logement, FSL. (p. 5772, 5773) : réhabilitation du logement privé. 1 % logement. Financement du prêt à taux zéro. Réaménagement du prêt d'accès à la propriété, PAP. Revalorisation des aides personnelles au logement. Aide au logement locatif social. Sous-utilisation des prêts locatifs aidés, PLA. Création du nouveau secteur privé conventionné. La commission des finances propose, sous réserve de deux amendements de réduction, l'adoption des crédits de l'urbanisme et du logement - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5792) : son amendement n° 11-27 : réduction des crédits ; adopté - **Titre IV** (p. 5794) : son amendement n° 11-28 : réduction des crédits ; adopté.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - Après l'art. 72 (p. 6132) : son amendement n° II-97 : application du taux réduit de TVA aux travaux réalisés dans des logements privés à usage locatif ; retiré. (p. 6135) : se déclare favorable à l'amendement n° II-132 de la commission (application du taux réduit de TVA à certains produits chocolatés). Producteurs de cacao des pays en voie de développement.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution** [n° 0092 (98-99)] - Suite de la discussion - (17 décembre 1998) - Avant l'art. 1er (p. 6567) : les membres du groupe du RDSE voteront contre les amendements identiques n° 4 de M. Jacques Legendre et n° 9 de M. Ivan Renar (inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération).

PENNE (Guy), sénateur (Français établis hors de France) SOC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

DÉPÔTS

Avis, déposé au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 291 (96-97)] relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction [n° 0268 (97-98)] (4 février 1998) - **Traités et conventions**.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée au Cameroun et au Congo du 15 au 20 février 1998 [n° 0376 (97-98)] (7 avril 1998) - **Afrique centrale**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 560 (97-98)] autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République togolaise [n° 0015 (98-99)] (14 octobre 1998) - **Traités et conventions**.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Relations culturelles extérieures et francophonie [n° 0069 (98-99), tome 2] (19 novembre 1998) - **Lois de finances**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité** [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion - (14 janvier 1998) - Après l'art. 5 bis (p. 119) : au nom du groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement n° 112 de M. Hubert Durand-Chastel (possibilité pour les personnes ayant perdu la nationalité française de la réclamer par simple déclaration à condition qu'elles prouvent qu'elles ont un parent ou un grand-parent français d'origine par filiation) ainsi que sur le sous-amendement n° 126 de M. Jacques Habert le modifiant (connaissance suffisante de la langue française).

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale - Deuxième lecture** [n° 0404 (97-98)] - (13 mai 1998) - **Art. 1** (création et compétence de la commission consultative du secret de la défense nationale) (p. 2282) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission (possibilité de saisine par une commission parlementaire) - **Art. 4** (procédures de saisine de la

commission consultative) (p. 2284) : le groupe socialiste se déclare opposé aux amendements de la commission n° 3 de coordination et n° 4 (possibilité pour l'autorité responsable de déclassifier sans saisine de la commission).

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction [n° 0424 (97-98)] - (4 juin 1998) - Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 410 (97-98) (p. 2730, 2732) : convention d'Ottawa du 3 décembre 1997. Proposition de loi, complément nécessaire de l'adhésion de la France à un texte international. Conséquences humaines, sociales et économiques des mines antipersonnel. Hommage aux démineurs militaires français. Données chiffrées. Pays non signataires. Action d'Handicap international. Approbation du plan d'action de la France contre les mines antipersonnel.**

- **Proposition de loi tendant à l'élimination des mines antipersonnel [n° 0410 (97-98)] - (4 juin 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 424 (97-98) - Voir son intervention sous le projet de loi n° 424 (97-98) (p. 2730, 2732) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2746) : vérification permanente de l'application des dispositifs et urgence du déminage.**

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction [n° 405 (97-98)] - (4 juin 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2753) : au nom du groupe socialiste, soutient ce projet de loi.**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour les relations culturelles extérieures (p. 5497, 5498) : remplacement de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, DGRICST, par la direction générale de la coopération internationale et du développement, DGCID. Stabilisation des moyens d'action relatifs aux rémunérations et au fonctionnement. Stabilité des crédits d'intervention. Intérêt des ressources extrabudgétaires pour l'action culturelle. Modernisation de l'action audiovisuelle extérieure. Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFÉ. Promotion de l'enseignement supérieur. Dépôt indispensable d'un projet de loi sur le volontariat international. Avis favorable sur ce projet de budget. (p. 5518) : part du budget des affaires étrangères dans le budget de l'Etat en constante diminution. Baisse des effectifs et augmentation des missions. Rôle du ministère de l'économie dans la politique extérieure. Situation des agents administratifs recrutés locaux. Service central de l'état civil. Retard dans l'application des programmes pluriannuels de modernisation des administrations. Définition de la zone de solidarité prioritaire.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République togolaise [n° 0560 (97-98)] - (22 décembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 6644) : propose l'adoption de ce projet de loi.**

PÉPIN (Jean), sénateur (Ain) Rl.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Aménagement du territoire [n° 0068 (98-99), tome 11] (19 novembre 1998) - Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 298 (JO Débats du 3 juin 1998) (p. 2670) - Ministère : **Équipement - Nuisances sonores causées par le TGV Paris-Lyon** - Réponse le 28 octobre 1998 (p. 3976) - **Trains à grande vitesse (TGV).**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)] - (7 avril 1998) - Après l'art. 8 (p. 1577) : son amendement, soutenu par Mme Janine Bardou, n° 29 : extension des pouvoirs de la police municipale pour lui permettre de contrôler la vitesse des véhicules ; retiré.**

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)] - Suite de la discussion - (3 juin 1998) - Après l'art. 1er (p. 2676) : son amendement, soutenu par M. François Trucy, n° 71 : contrôle de la vitesse des véhicules par les policiers municipaux ; retiré.**

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation - (3 novembre 1998) (p. 4177, 4179) : bilan positif de la décentralisation. Rôle essentiel des collectivités locales. Esprit de responsabilité et capacité à gérer des élus locaux. Nécessaire mouvement d'amplification de la décentralisation. Rôle de l'Etat. Atteinte à l'autonomie des collectivités locales. Souhait d'une décentralisation lisible et clarifiée. Intercommunalité.**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (26 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5121, 5122) : augmentation des dépenses ordinaires. Diminution des dépenses d'investissement. Report et sous-consommation des crédits de la prime à l'aménagement du territoire, PAT. Fonds national de développement des entreprises, FNDE. Fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Recours à l'urgence pour l'examen du futur projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire. Fonds de péréquation des transports aériens, FPTA. Fonds structurels européens. La commission des affaires économiques, souhaitant exprimer ses inquiétudes, émet un avis défavorable à l'adoption de ce projet de budget.

PERCHERON (Daniel), sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (28 novembre 1998) (p. 5295, 5296) : le groupe socialiste soutiendra ce projet de budget. Fonds d'intervention pour le bassin minier, FIBM. Financière du Nord-Pas-de-Calais, FINORPA. Charbonnages de France.

PERY (Nicole), Secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, auprès du ministre de l'emploi et de la solidarité.

dans le Gouvernement Jospin le 30 mars 1998 (JO Lois et décrets du 31 mars 1998) ; puis secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle le 17 novembre 1998 (JO Lois et décrets du 18 novembre 1998).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 239 de Mme Dinah Derycke : **Jeunes (Dangers résultant de la vente de ballons gonflés au protoxyde d'azote)** (JO Débats du 6 mai 1998) (p. 2011).

n° 245 de M. Dominique Leclerc : **Médicaments (Politique des médicaments génériques)** (JO Débats du 6 mai 1998) (p. 2010).

n° 247 de Mme Nicole Borvo : **Fonction publique hospitalière (Application des 35 heures aux personnels de nuit dans les hôpitaux)** (JO Débats du 6 mai 1998) (p. 2012).

n° 249 de Mme Gisèle Printz : **Contraception (Remboursement de la pilule dite de "3ème génération")** (JO Débats du 6 mai 1998) (p. 2010).

n° 256 de M. Charles Descours : **Médecins (Avenir du mécanisme d'incitation à la cessation d'activité)** (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3391).

n° 277 de M. Dominique Leclerc : **Impôts et taxes (Calcul de la taxe locale d'équipement)** (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3395).

n° 280 de M. Jean Bernard : **Société nationale des chemins de fer français (SNCF) (Situation financière de la SNCF)** (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3396).

n° 286 de Mme Marie-Claude Beauceau : **Fonction publique hospitalière (Décrets d'application de la loi portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière)** (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3391).

n° 295 de M. Léon Fatous : **Imagerie médicale (Installation d'un IRM à l'hôpital d'Arras)** (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3869).

n° 296 de M. Philippe Richert : **Emploi (Prime à l'embauche d'apprentis dans le secteur public)** (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3870).

n° 293 de M. Jean-Marc Pastor : **Cours et tribunaux (Tribunaux du contentieux de l'incapacité)** (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3393).

n° 294 de M. Alfred Foy : **Veuve (Mesures en faveur de l'amélioration de la situation matérielle des conjoints)** (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3394).

n° 308 de M. François Autain : **Mutuelles (Transposition des directives européennes assurances dans le code de la mutualité)** (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3874).

n° 317 de Mme Nicole Borvo : **Informatique (Fichiers médicaux)** (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3872).

n° 319 de M. Jean-Paul Delevoye : **Commerce et artisanat (Ouverture dominicale de magasins et concurrence commerciale)** (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3873).

n° 364 de M. Charles Descours : **Professions et activités paramédicales (Situation des sages-femmes)** (JO Débats du 16 décembre 1998) (p. 6401).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (10 juin 1998) - Art. 2 (accompagnement personnalisé vers l'emploi - programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi)** (p. 2887) : s'oppose à l'amendement n° 423 de Mme Janine Bardou (bilan des actions d'accompagnement), ainsi qu'à l'amendement n° 337 de M. Guy Fischer (mise en place d'une allocation de recherche d'emploi pour les jeunes) - **Art. 3 (catégories de bénéficiaires des stages d'insertion et de formation à l'emploi, SIFE - Art. L. 322-4-1 du code du travail)** (p. 2889) : s'oppose à l'amendement n° 305 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (priorité d'accès aux stages de formation professionnelle pour les Français de l'étranger revenant en France en situation de détresse) - **Art. 12 (lutte contre l'illettrisme dans le cadre de la formation professionnelle - Art. L. 900-6 et 900-7-1 du code du travail)** (p. 2928) : accepte les amendements de la commission n° 43 (substitution du verbe "concourir" au verbe "contribuer" dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme par les différents acteurs de la formation professionnelle) et n° 44 (renvoi aux dispositions générales applicables en matière de formation professionnelle pour garantir la bonne utilisation des fonds dans le cadre des accords paritaires interprofessionnels) - **Art. 13 (ouverture des contrats de qualification aux demandeurs d'emploi âgés de vingt-six ans et plus)** (p. 2930) : demande le retrait de l'amendement n° 281 de Mme Joëlle Dusseau (bénéfice des contrats de qualification pour adultes) - **Art. 13 bis (rapport du Gouvernement au Parlement sur l'allocation de formation en reclassement) :**

s'oppose à l'amendement n° 45 de la commission (reprise de la rédaction proposée par la commission spéciale à l'Assemblée nationale et mettant l'accent sur le financement effectué par l'Etat).

- **Proposition de loi tendant à alléger les charges sur les bas salaires [n° 0372 (97-98)]** - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3563, 3566) : reprise d'une proposition de loi des groupes de l'UDF et du RPR rejetée à l'Assemblée nationale. Politique de lutte contre le chômage menée par le Gouvernement. Efficacité relative des allègements de charges patronales. Exemple du plan textile. Coût financier. Contribution sociale généralisée, CSG. Demande le rejet de cette proposition de loi - **Sur l'ensemble** (p. 3569) : remerciements.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) (p. 5684, 5686) : budget de la formation professionnelle. Données chiffrées sur le financement des formations en alternance. Caractère incitatif des mesures en faveur de l'apprentissage. Transfert à un fonds de concours rattaché au budget de la formation professionnelle d'un prélèvement sur les fonds de la formation en alternance. Contrats de qualification pour les adultes. Projet de réforme de la formation professionnelle. Inégalités d'accès à la formation professionnelle. Réflexion sur un système de formation issu de la négociation avec les partenaires sociaux et les régions - **Examen des crédits - Art. 80 (recentrage de l'aide à l'embauche de l'indemnité compensatrice forfaitaire à l'apprentissage)** (p. 5692) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° II-40 de la commission des finances et n° II-46 de la commission des affaires sociales.

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) (p. 5714, 5716) : effort budgétaire en faveur de la prévention et de la lutte contre les exclusions. Urgence sociale. Intégration des immigrés. Mise en place des commissions d'action sociale d'urgence dans les départements. Progression des effectifs du RMI. Efficacité des contrôles pour l'attribution du RMI. Incitation à ne pas confondre l'évolution des effectifs du RMI et la progression de la dépense. Politique à l'égard des personnes handicapées. Réforme de la loi de 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. Allocation aux adultes handicapés, AAH. Développement des centres d'aide par le travail. (p. 5717, 5718) : application au secteur médico-social de la loi sur la réduction du temps de travail. Mise en place de la prestation spécifique dépendance, PSD, et de la réforme de la tarification des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes. Dérive des décisions judiciaires de tutelle d'Etat. Effort significatif du Gouvernement en matière de droits des femmes. Budget de la santé. Enjeu de la lutte contre les exclusions. Prévention et prise en charge des maladies infectieuses. Lutte contre la toxicomanie, le sida, l'alcoolisme et le tabagisme. Avenir de l'hôpital Pasteur. (p. 5719, 5721) : lutte contre les maladies chroniques. Conseil national du cancer. Etablissement français des greffes. Organisation du système de soins. Formation des professions médicales et paramédicales. Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES. Agences régionales de l'hospitalisation. Fonds d'investissement pour la modernisation des hôpitaux, FIMHO. Financement des services de santé dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte. Centres de médecine collective en Guyane. Caractère prioritaire de la lutte contre la douleur. Dispositif de veille et de contrôle de la sécurité sanitaire. Création d'emplois dans les services déconcentrés et dans les services centraux. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** : s'oppose à l'amendement n° II-23 de la commission (réduction des crédits). - **Titre IV** (p. 5722) : s'oppose à l'amendement n° II-24 de la commission (réduction des

crédits) - **Art. 83 (limitation à 60 ans de l'attribution de l'allocation aux adultes handicapés pour les allocations relevant de l'article L. 821-2 du code de la sécurité sociale)** (p. 5723) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-43 de la commission des affaires sociales saisie pour avis - **Après l'art. 83** (p. 5724) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur les amendements identiques n° II-44 de la commission des affaires sociales saisie pour avis et n° II-57 de M. Michel Mercier (extension aux établissements sociaux et médico-sociaux financés par l'aide sociale des conseils généraux d'un dispositif de taux directeur opposable dans des conditions identiques à celles prévues dans le projet de loi de finances et dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale en faveur des établissements sociaux et médico-sociaux financés respectivement par le budget de l'Etat et par l'assurance maladie).

PEYRAFITTE (Jean), sénateur (Haute-Garonne) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

PEYRAT (Jacques), sénateur (Alpes-Maritimes) RPR.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - (27 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464** (p. 4005, 4006) : précédents textes sur la limitation de l'exercice de plusieurs mandats. Parlementaires. Expérience locale des parlementaires.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)]** - (27 octobre 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463** - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) (p. 5613, 5615) : menace sur la capacité opérationnelle des armées : diminution des crédits de fonctionnement ; décisions prises en matière d'équipements. Porte-avions unique. Capacité de projection de l'armée de l'air : nouvel avion de transport nécessaire. Atteinte à la capacité stratégique par la diminution du budget de l'espace ; abandon de projets européens de satellites d'observation. Baisse des crédits de recherche.

PEYREFITTE (Alain), sénateur (Seine-et-Marne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature [n° 0476 (97-98)]** - (23 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3438, 3441) : Syndicat de la magistrature. Indépendance des magistrats du siège. Problème de la corruption. Nécessaire cohérence de la politique de l'action publique. Conséquences de la séparation entre l'Etat et le parquet. Dangers de l'indépendance du parquet. Nomination des procureurs généraux. Risque de dérives corporatistes. Appel de décisions du parquet. Excès consécutifs à l'indépendance des juges et des procureurs en Italie. Magistrats du siège et magistrats du parquet. Ne votera pas ce projet de loi constitutionnelle.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4052, 4053) : loi de 1985. Cumul des fonctions de parlementaire et de président d'un exécutif local. Exception française. Votera contre le texte présenté par la commission des lois.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion générale :

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 1998) (p. 4683, 4685) : budget manquant de prudence et d'audace. Remise en cause de la cohérence budgétaire par des considérations idéologiques. Réalisation des arbitrages budgétaires dans le cadre d'un Etat omnipotent. Baisse de la taxe sur la valeur ajoutée compensée par un alourdissement de l'impôt sur le revenu. Exil des jeunes diplômés français. Absence de réformes de fond pour lutter contre le chômage. Amputation considérable du budget des affaires étrangères et de la coopération. Au nom du groupe du RPR, s'opposera à ce projet de budget mais votera le budget alternatif préparé par la commission des finances.

PEYRONNET (Jean-Claude), sénateur (Haute-Vienne) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 218 (JO Débats du 25 mars 1998) (p. 1268) - Ministère : Culture - *Droit de prêt dans les bibliothèques publiques* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1519) - **Propriété littéraire, artistique et intellectuelle**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - **Art. 39 (modification des modalités d'évaluation de la puissance administrative de certaines catégories de véhicules)** (p. 2176) : son amendement n° 164 : prise en compte de la vitesse maximale du véhicule dans le calcul de la puissance fiscale ; rejeté - **Après l'art. 39** (p. 2179) : son amendement n° 165 : immatriculation de tout véhicule automobile dans le lieu de stationnement habituel du véhicule ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - (2 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2651) : nombreux projets de loi. Règlement de coordination. Amélioration du statut. Extension des pouvoirs de police judiciaire. (p. 2652) : fonction régaliennne de l'Etat. Redéploiement des agents de l'Etat et renforcement des effectifs. Désaccord du groupe socialiste sur la question des pouvoirs du maire, de l'armement et de la tenue. Le groupe socialiste décidera de sa position finale en fonction du choix de la majorité du Sénat sur les points de divergence.

- **Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Art. 2 (élaboration d'un règlement de coordination)** (p. 2679, 2680) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (conclusion d'une convention de coordination entre le maire de la commune et le représentant de l'Etat dans le département après avis du procureur de la République). (p. 2681) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de la commission (suppression de l'alinéa prévoyant qu'en l'absence d'accord le préfet pourra édicter le règlement de coordination) - **Art. 5 (mise en commun occasionnelle des services de police municipale)** (p. 2689) : se déclare favorable au sous-amendement n° 104 du Gouvernement (afflux important de population lié à la saison touristique), modifiant l'amendement n° 22 de la commission (notion d'afflux important de population) - **Après l'art. 5** (p. 2693, 2694) : se déclare opposé à l'amendement n° 59 de M. Jean Chérioux (possibilité pour certains personnels de la ville de Paris de constater certaines infractions dans les espaces verts et les cimetières) - **Art. 6 (principes généraux du statut et agrément des agents de police municipale)** (p. 2695) : se déclare favorable au sous-amendement n° 105 du Gouvernement (rétablissement du double agrément par le procureur de la République et par le représentant de l'Etat dans le département), modifiant l'amendement n° 24 de la commission (délivrance de l'agrément par le seul procureur de la République) - **Art. 7 (armement des agents de police municipale)** (p. 2698) : se déclare opposé à l'amendement n° 28 de la commission (suppression du principe de désarmement, subordination de l'armement à la nature des interventions et aux circonstances, suppression de la référence aux catégories d'armes et impossibilité de porter une arme à défaut de convention de coordination) - **Art. 8 (identification et équipement des agents de police municipale)** (p. 2700) : se déclare opposé à l'amendement n° 32 de la commission (présentation de caractéristiques ne pouvant entraîner aucune confusion avec les tenues de la police nationale) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2715) : réticence sur les relations entre les maires et les préfets et sur l'appréciation de l'effectivité de la décentralisation. Votera contre le texte tel qu'il vient d'être modifié.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4166, 4168) : bilan des lois de 1982 et de 1983. Evolution de l'histoire administrative. Faiblesse des régions. Omnipotence de l'Etat

centralisé et gigantisme de la région parisienne. Aménagement des territoires. Poids des agglomérations. Favorable au développement de villes moyennes travaillant en réseau. Lien entre l'aménagement du territoire et la répartition des compétences selon le niveau d'administration. Rôle de l'Etat.

- **Proposition de loi portant extension de la qualification d'officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application de la police nationale [n° 0532 (97-98)]** - (4 novembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 4210)** : le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (30 novembre 1998) (p. 5350, 5351) : favorable aux mesures réformatrices : taxe professionnelle ; transformation du pacte de stabilité en contrat de croissance et de solidarité ; taxe d'habitation ; intercommunalité ; aménagement du territoire. Réforme de la taxe professionnelle : atteinte à l'autonomie des collectivités locales en raison de la part croissante des dotations de l'Etat dans leurs ressources. Exemple différent de l'Allemagne. Baisse de la dotation de compensation de la taxe professionnelle. Simulations effectuées dans le département de la Haute-Vienne. Dotation sociale urbaine. Interrogations sur l'application des trente-cinq heures aux collectivités locales. Situation financière préoccupante des services départementaux d'incendie et de secours. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) (p. 5364) : avec le groupe socialiste, votera ce projet de budget. Difficultés dans la mise en oeuvre de la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité. Avenir des personnels. Elaboration impérative d'un plan pluriannuel de recrutement. Développement du système de transmissions numériques cryptées ACROPOL. (p. 5365, 5366) : augmentation de la délinquance de proximité. Spécificité de la situation sociale des quartiers. Exemple du commissariat de la ville de Limoges. Retour à l'ilotage. Recrutement d'adjoints de sécurité. Interrogation sur le redéploiement des forces de police et de gendarmerie. Avenir financier des services départementaux d'incendie et de secours. Question du financement des actions des collectivités locales en matière de sécurité.

- **Proposition de loi portant modification de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0085 (98-99)]** - (10 décembre 1998) - **Après l'art. 4 (p. 6305)** : son amendement, soutenu par Mme Dinah Derycke, n° 8 : détermination du montant de l'indemnité versée aux présidents ou aux vice-présidents du conseil d'administration d'un SDIS ; rejeté.

PHILIBERT (Louis), sénateur (Bouches-du-Rhône) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

PICHERAL (Jean-François), sénateur (Bouches-du-Rhône) SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (JO Lois et décrets du 5 novembre 1998).

PIERRET (Christian), Secrétaire d'Etat à l'industrie, auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 de M. Michel Barnier : **Nucléaire (Fermeture du surgénérateur de Creys-Malville)** (JO Débats du 13 février 1998) (p. 839).

n° 5 de Mme Anne Heinis : **Nucléaire (Conséquences de l'arrêt de Superphénix)** (JO Débats du 13 février 1998) (p. 842).

n° 6 de M. Pierre Laffitte : **Poste (La) (Avenir de La Poste)** (JO Débats du 13 février 1998) (p. 843).

n° 8 de M. Pierre Hérisson : **Industrie textile (Soutien au secteur textile)** (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1227).

n° 1 de M. Michel Dreyfus-Schmidt : **Industrie (Usines GEC-Alstom de Belfort)** (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2307).

n° 6 de M. François Lesein : **Sécurité (Programme international "ECHELON")** (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2312).

n° 8 de Mme Josette Durrieu : **Poste (La) (Contrat de plan entre l'Etat et La Poste)** (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2314).

n° 12 de M. Alain Gérard : **Energie (Politique énergétique de la France)** (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2577).

Questions orales sans débat :

n° 220 de M. Victor Reux : **Départements et territoires d'outre-mer (Recherche et exploitation des gisements sous-marins à proximité de Saint-Pierre-et-Miquelon)** (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1509).

n° 224 de M. Christian Demuynek : **Enseignement secondaire (Difficultés du collège Victor-Hugo de Noisy-le-Grand)** (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1510).

n° 301 de M. Gilbert Chabroux : **Emploi (Situation de l'usine GEC-Alstom de Villeurbanne)** (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3866).

n° 305 de Mme Dinah Derycke : **Entreprises (Situation de l'usine Gec-Alstom de Lys-lez-Lannoy)** (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3868).

n° 318 de M. Christian Demuynck : Enseignement (*Avenir des classes technologiques*) (JO Débats du 20 novembre 1998) (p. 4618).

n° 343 de M. André Vallet : Commerce et artisanat (*Application de la loi relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat*) (JO Débats du 16 décembre 1998) (p. 6405).

n° 345 de M. Bernard Murat : Prêts (*Situation des producteurs de peaux d'ovins*) (JO Débats du 20 novembre 1998) (p. 4616).

n° 351 de M. Jean-Claude Carle : Tourisme (*Présidence des offices de tourisme*) (JO Débats du 16 décembre 1998) (p. 6404).

n° 366 de M. Jean Boyer : Nucléaire (*conséquences de la fermeture de Creys-Malville*) (JO débats du 16 décembre 1998) (p. 6402).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction** [n° 0291 (96-97)] - (11 février 1998) - **Discussion générale** (p. 787) : hommage à la mémoire de Maurice Schumann. Protocole de Genève de 1925 interdisant l'emploi de l'arme chimique, mais pas la fabrication et la détention. Ratification de la convention par la France le 2 mars 1995, créant une nouvelle organisation internationale, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, OIAC, chargée de veiller au respect des engagements des Etats parties. (p. 788) : classification des produits chimiques pouvant entrer dans la fabrication d'armes chimiques en quatre catégories. Obligation de déclaration ou d'autorisation préalable pour la fabrication et le commerce des produits chimiques classifiés. Condition d'exécution des contrôles de l'OIAC. Contrôle préalable du juge judiciaire. Coopération positive des industries chimiques françaises à l'élaboration du projet de loi. (p. 789) : caractéristiques et développement du projet de loi. (p. 795) : le Gouvernement est favorable aux amendements présentés par les commissions. Consensus sur l'essentiel du texte - **Art. 1 (terminologie et définition)** (p. 796) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (insertion du mot "organisation" désignant l'OIAC) - **Titre 1er (armes chimiques)** : accepte l'amendement n° 2 de la commission (remplacement du terme "armes chimiques" par "suppression des armes chimiques") - **Art. 2 (interdiction des armes chimiques)** : accepte l'amendement n° 3 de la commission (suppression du terme "élimination des armes") - **Art. 3 (interdiction des installations de fabrication d'armes chimiques et du transfert de matériel et d'informations)** (p. 797) : accepte les amendements n° 4 rédactionnel, n° 5 (suppression dans le titre 1er de la référence aux installations de fabrication des produits du tableau 1) et n° 7 (introduction de la notion d'intentionnalité pour l'interdiction de la transmission orale des informations) de la commission. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 (remplacement des termes "support de technologie et d'information par le mot "objet plus large"). - **Art. 4 (déclaration des armes chimiques et de leurs installations)** (p. 798) : accepte l'amendement n° 8 de la commission (limitation de la déclaration aux seuls établissements conçus, construits ou utilisés principalement pour mettre au point des armes chimiques) - **Art. 5 (destruction des armes chimiques)** : accepte l'amendement n° 9 de la commission (procédure de destruction des armes chimiques anciennes fixée par décret) - **Art. 6 (destruction des installations de fabrication d'armes chimiques et du matériel)** (p. 799) : accepte les amendements n° 10 (nouvelle rédaction) et n° 11 de coordination de la commission - **Art. 7 (régime d'autorisation des utilisations**

licites des produits chimiques du tableau 1) (p. 800) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 12 de la commission (précision de la qualité chimique des produits). Accepte les amendements n° 13 (suppression de la référence au délai d'un mois) et n° 14 (harmonisation de la législation nationale en matière d'autorisation d'échange international de produits chimiques inscrits au tableau 1 avec la réglementation européenne) de la commission - **Art. 8 (déclaration des quantités de produits du tableau 1 manipulés annuellement)** (p. 800, 801) : accepte les amendements n° 15 (introduction de la déclaration des quantités traitées et consommées), n° 16 (insertion de l'adjectif "chimique" qualifiant les produits) et n° 17 (suppression du mot "toxique") de la commission - **Art. 17 (déclaration des installations fabriquant des produits chimiques organiques définis)** (p. 803) : accepte l'amendement d'harmonisation rédactionnelle n° 22 de la commission - **Art. 20 (décret d'application)** : accepte l'amendement n° 23 de la commission (intervention d'un décret en Conseil d'Etat pour l'application des contrôles prévus au titre II) - **Art. 21 (mission des inspecteurs et des accompagnateurs)** (p. 804) : accepte l'amendement de précision n° 24 de la commission - **Art. 22 (conditions de désignation de l'équipe d'accompagnement et mission de son chef)** : accepte l'amendement n° 25 de la commission (obligation de confidentialité étendue aux inspecteurs) - **Art. 24 (contrôle de l'accès aux relevés par le chef de l'équipe d'accompagnement et protection de la vie privée des personnes)** (p. 805) : accepte les amendements n° 26 (problème de l'accès aux relevés pour les produits inscrits au tableau 1 et précision sur la mission du chef d'équipe d'accompagnement de vérifier la conformité des produits et des quantités produites aux déclarations qui ont été faites), n° 27 de coordination et n° 28 (suppression de la mission de protection de la vie privée des personnes confiée à l'équipe d'accompagnement) de la commission - **Après l'art. 24** : accepte l'amendement n° 29 de la commission (insertion d'un article additionnel confiant au chef de l'équipe d'accompagnement la mission de protection de la vie privée des personnes) - **Art. 26 (photographie des installations)** (p. 806) : son amendement n° 86 : nouvelle rédaction ; adopté - **Art. 27 (prélèvement et analyse des échantillons)** (p. 807) : son amendement n° 87 : remplacement de l'autorisation du chef de l'équipe par une vérification de nécessité ; adopté. Accepte l'amendement n° 30 de la commission (suppression de la possibilité de prélèvement sur les personnes). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 82 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de l'autorisation du chef de l'équipe d'accompagnement pour les analyses). Accepte les amendements de la commission n° 31 de précision et n° 32 rédactionnel - **Art. 29 (objet de la vérification internationale)** (p. 809) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 33 de la commission (limitation de la portée de la vérification internationale) - **Art. 30 (notification de l'inspection)** : accepte les amendements de la commission n° 34 (suppression de la communication du mandat d'inspection au chef de l'équipe d'accompagnement), n° 35 (information de l'industriel par notification de l'inspection) et n° 36 (suppression de l'alinéa concernant la gêne abusive dans le fonctionnement de l'installation), sous réserve de la reprise de l'alinéa en question par un article additionnel - **Après l'art. 30** (p. 811) : accepte l'amendement n° 37 de la commission (remplacement de l'alinéa concernant la gêne abusive dans le fonctionnement de l'installation par un article additionnel) et, sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 83 de Mme Danielle Bidard-Reydet - **Art. 31 (opération liée au fonctionnement des installations et respect des règles de sécurité en vigueur sur le site)** (p. 812) : accepte les amendements n° 38 (remplacement du terme "inspection" par "la vérification") et n° 39, rédactionnel, de la commission - **Art. 32 (droit d'observation et prolongation de l'inspection)** : accepte l'amendement rédactionnel n° 40 de la commission - **Section 2 (vérification internationale autre que par mise en demeure des installations déclarées ou autorisées)** : accepte l'amendement de précision rédactionnelle n° 41 de la commission - **Art. 33 (surveillance de la vérification**

systématique) (p. 813) : accepte l'amendement rédactionnel n° 42 de la commission - **Section 3 (vérification par mise en demeure)** : accepte l'amendement rédactionnel n° 43 de la commission - **Art. 34 (périmètre et plan détaillé de l'inspection)** : accepte les amendements n° 44 (définition de l'obligation de moyen pesant sur le chef de l'équipe d'accompagnement pour le recueil de l'avis des personnes concernées) et n° 45 (suppression de la notion d'inspection détaillée) de la commission - **Art. 35 (verrouillage du site)** (p. 814) : accepte l'amendement n° 46 de la commission (définition du périmètre demandé) - **Art. 36 (accès de l'observateur au site d'inspection)** : s'oppose à l'amendement n° 84 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de l'autorisation préalable pour l'observateur d'accéder au périmètre déterminé) - **Art. 38 (contrôle du mandat d'inspection par le président du tribunal de grande instance)** (p. 815) : demande le retrait de l'amendement n° 59 de M. Jean-Paul Amoudry (extension du contrôle du juge judiciaire en cas d'inspection par mise en demeure) ou, à défaut, s'oppose à cet amendement - **Art. 39 (ordonnance du président du tribunal de grande instance)** : accepte l'amendement de précision n° 47 de la commission - **Art. 40 (notification de l'ordonnance)** : accepte les amendements n° 48 (remplacement du terme de "visite" par le terme d'"inspection") et n° 49 (suppression de la disposition d'ordre réglementaire au terme de laquelle les délais et les modalités de la voie de recours sont mentionnés sur les actes de notification) de la commission - **Art. 41 (observation des opérations par un officier de police judiciaire)** (p. 817) : accepte l'amendement n° 50 de la commission (remplacement des termes "ayant qualité pour autoriser" par les mots "dont dépend") - **Art. 42 (limitation de l'accès aux installations)** (p. 818) : accepte l'amendement de rectification n° 51 de la commission - **Art. 43 (droit d'accès en dehors des inspections par mise en demeure)** : accepte l'amendement n° 52 de la commission (suppression de l'avis donné à l'exploitant indiquant l'objet et la portée du mandat d'inspection) - **Art. 44 (demande d'éclaircissement portant sur une installation de fabrication de produits chimiques du tableau 3)** (p. 819) : accepte l'amendement n° 53 de la commission (insertion des produits chimiques organiques définis, prévision de l'hypothèse où l'exploitant refuse l'accès et suppression des mots "sans forme et par tous moyens") - **Art. 45 (respect de la confidentialité ou du secret)** : accepte l'amendement n° 54 de la commission (précision de la notion d'information qui peut être de toute nature) - **Art. 53 (sanction administrative en cas de manquement aux obligations de déclaration)** (p. 820) : accepte l'amendement n° 60 de la commission des lois (sanction administrative applicable au défaut de déclaration a posteriori des exportations et importations de produits inscrits au tableau 1) - **Section 1 du titre 5 (armes chimiques et leurs installations)** (p. 821) : accepte l'amendement n° 61 de la commission des lois (modification du titre en "Dispositions relatives aux armes chimiques") - **Art. 55 (infractions de nature criminelle)** : accepte l'amendement rédactionnel n° 62 de la commission des lois - **Art. 57 (infractions de nature criminelle)** (p. 822) : accepte les amendements rédactionnels n° 64 et n° 65 de la commission des lois - **Art. 58 (infractions de nature criminelle)** : accepte les amendements n° 56 et n° 57 de coordination rédactionnelle de M. Francis Grignon - **Art. 59 (provocation à commettre certaines infractions)** : sur les amendements de M. Jean-Paul Amoudry, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 66 rédactionnel et accepte les n° 67 rédactionnel et n° 68 (intégration du repentir suivi d'effets et ne donnant pas lieu à infraction comme effaçant les poursuites et les sanctions) - **Art. 61 (possibilité de stockage provisoire par l'Etat des armes chimiques)** : accepte l'amendement n° 85 de coordination rédactionnelle de M. Francis Grignon - **Art. 62 (opposition à la saisie par l'autorité administrative d'une arme chimique)** (p. 824) : accepte l'amendement n° 69 de M. Francis Grignon (extension de l'incrimination nouvelle à l'opposition à la saisie d'un produit chimique) - **Art. 63 (défaut de déclaration)** : accepte les amendements, rédactionnel n° 70, de précision n° 71 et de coordination n° 72 de M. Jean-Paul Amoudry. Sur l'amendement n° 71 précité, son sous-amendement n° 88 ; adopté - **Art. 64**

(défaut de déclaration) (p. 825) : accepte l'amendement n° 73 de M. Jean-Paul Amoudry (regroupement dans un même article des sanctions pour défaut de déclaration de la détention d'une arme chimique) - **Section 2 (produits chimiques et leurs installations)** : accepte l'amendement n° 74 de M. Jean-Paul Amoudry (modifie le titre de la section en "Dispositions relatives aux produits chimiques") - **Art. 67 (infractions relatives aux produits chimiques inscrits au tableau 1 et fabriqués à des fins médicales, pharmaceutiques, de recherche ou de protection)** (p. 826) : accepte l'amendement n° 75 de M. Jean-Paul Amoudry (fusion de deux alinéas concernant le transit, le commerce ou le courtage) - **Art. 68 (sanction des défauts de déclaration)** : accepte l'amendement n° 58 de coordination rédactionnelle de la commission - **Art. 71 (assimilation d'infraction au regard de la récidive)** : accepte l'amendement de rectification n° 76 de M. Jean-Paul Amoudry - **Art. 76 (responsabilité pénale des personnes morales)** (p. 827) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 77 de M. Jean-Paul Amoudry (impossibilité de dissoudre une personne morale condamnée pour un délit chimique) - **Art. 77 (divulgaration sans autorisation de documents provenant de vérifications internationales)** (p. 828) : sur les amendements de M. Jean-Paul Amoudry, s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 78 (prévision de sanction plus sévère pour la divulgation sans autorisation de document) et accepte le n° 79 de précision.

- **Projet de loi portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre-mer - Deuxième lecture [n° 0296 (96-97)]** - (9 avril 1998) - Discussion générale (p. 1641, 1642) : remerciements au rapporteur. Consensus sur ce texte. Changement du Gouvernement entre les deux lectures. Inadaptation de la réglementation minière des départements d'outre-mer. Situation particulière de l'activité minière en Guyane. Augmentation de la durée de l'autorisation d'exploitation de trois à quatre ans. Surface maximale fixée à un kilomètre carré. Déroulement de cette réforme dans un climat de confiance.

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction - Deuxième lecture [n° 0405 (97-98)]** - (4 juin 1998) - Discussion générale (p. 2747, 2748) : amendements retenus par l'Assemblée nationale. Commentaires sur ces modifications.

- **Proposition de loi permettant à des fonctionnaires de participer à des entreprises innovantes [n° 0505 (97-98)]** - (22 octobre 1998) - Discussion générale (p. 3949, 3451) : coopération entre la recherche publique et le monde économique. Réseau national de recherche en télécommunication, RNRT. Retard de la France en matière de création d'entreprises innovantes. Développement insuffisant du capital risque. Blocages culturels. Règles de la fonction publique ; dispositions du code pénal sur la prise illégale d'intérêts. Approuve les dispositions de la proposition de loi : possibilité pour les personnels de recherche de participer à la création d'une entreprise valorisant leurs travaux et ayant des relations contractuelles avec leurs organismes d'origine ; possibilité pour les personnels de recherche d'apporter leur concours scientifique et leur capital à une entreprise valorisant leurs travaux. Souhaite différer leur adoption jusqu'à la discussion du projet de loi en préparation sur l'innovation et la recherche. (p. 3955) : modèle français de développement et d'innovation, dans le respect du service public.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie ;

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (28 novembre 1998) (p. 5296, 5302) : contraintes internationales et technologiques. Volontarisme du

Gouvernement. Fonds de concours. Politique budgétaire du précédent Gouvernement. Transparence budgétaire. Fonds d'intervention pour le bassin minier, FIBM. Commissariat à l'énergie atomique, CEA. Rôle de ce département ministériel. Formation des ingénieurs. Modernisation des petites et moyennes entreprises. Projet de budget de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR. Moyens des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'énergie, DRIRE. PMI "médiannes". Développement d'Internet dans les PME. Développement des technologies de l'avenir. Réorganisation du secrétariat d'Etat. Partenariats entre entreprises et centres de recherche publics ou privés. Réseau national de recherche en télécommunications, RNRT. Meilleure synergie avec les autres ministères. Développement du capital-risque. Transfert de la recherche, de la technologie et de l'innovation vers les petites et moyennes entreprises. Exemple de l'industrie électronique. Reconversions et création d'emplois industriels. Secteur du textile. Chantiers navals. Evolution des crédits. Effort en faveur des besoins miniers. Missions régaliennes de l'Etat. Relance de la politique de maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables. Energie nucléaire. Budgétisation des taxes affectées à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Futur réacteur européen, EPR. Moyens de l'Autorité de régulation des télécommunications et de l'Agence nationale des fréquences. Modernisation des services publics et maîtrise de leur ouverture à la concurrence. Centre national d'étude des télécommunications, CNET. Affectation de la taxe professionnelle de France Télécom. "Contrat d'objectifs et de progrès" de l'Etat et de La Poste. Réseau rural de La Poste. Financement des retraites. Service public de l'électricité. Zones rurales. Rôle des collectivités locales. Stations-service - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 5302) : s'oppose à l'amendement n° II-13 de la commission (réduction des crédits) - Titre IV (p. 5303) : s'oppose à l'amendement n° II-14 de la commission (réduction des crédits) - Etat C - Titre VI : s'oppose à l'amendement de coordination n° II-15 de la commission.

PINTAT (Xavier), sénateur (Gironde) RI.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

PIRAS (Bernard), sénateur (Drôme) SOC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

Nommé secrétaire du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 176 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 572) - Ministère : Justice - Statut des administrateurs ad hoc - Réponse le 25 février 1998 (p. 859) - Professions judiciaires et juridiques.

n° 332 (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3854) - Ministère : Emploi - Statut des familles d'accueil d'adultes handicapés - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4317) - Handicapés.

INTERVENTIONS

- Proposition de loi permettant aux organismes d'habitations à loyer modéré d'intervenir sur le parc locatif privé en prenant à bail des logements vacants pour les donner en sous-location [n° 0185 (97-98)] - (10 février 1998) - Discussion générale (p. 765) : offre de logements inadaptée aux besoins de la population. Dispositif proche de celui du bail à réhabilitation. Rôle des maires dans la procédure. Echec du bail à réhabilitation. Gestion locative intermédiée. Crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Projets de loi relatifs à la lutte contre les exclusions et au statut du bailleur privé. Proposition du groupe socialiste de réduire de 50 % à 20 % la déduction du montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements vacants depuis plus de deux ans. Le groupe socialiste ne s'opposera pas à cette proposition de loi en dépit de ses lacunes.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (27 novembre 1998) (p. 5151, 5153) : faible niveau des retraites agricoles. Conséquences aggravées par la disparition de la solidarité entre générations sur l'exploitation. Poursuite de la politique de revalorisation : pérennisation et financement ; conjoints d'agriculteurs ; régime complémentaire obligatoire ; fixation nécessaire d'un revenu minimal à 75 % du SMIC. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste.

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5184, 5185) : projet de budget inséparable des réformes en cours : PAC ; projet de loi d'orientation agricole adopté par l'Assemblée nationale ; dépôt du projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire. Chute du nombre d'exploitations agricoles et d'emplois créés. Priorités budgétaires : contrat territorial d'exploitation, CTE. Sécurité alimentaire. Progression des crédits de l'enseignement agricole justifiée par les succès de ce dernier. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste.

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (4 décembre 1998) (p. 5765, 5766) : augmentation des crédits après des années de baisse. Dotation de la Maison de la France. Droit aux vacances pour tous. Agence française de l'ingénierie touristique, AFIT. Moyens d'action du secrétariat d'Etat. Place du tourisme dans les prochains contrats de plan et dans la future loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (4 décembre 1998) (p. 5782, 5784) : augmentation des crédits. Budgétisation progressive du prêt à taux zéro. 1 % logement. Orientation de l'épargne vers l'investissement locatif. Statut du bailleur privé. Investissement locatif social. Sous-utilisation des crédits prévus pour les prêts locatifs aidés, PLA. Nécessité de développer le logement social en milieu rural et d'assouplir la loi "montagne". Réhabilitation des logements existants. Crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale, PALULOS. Aides à la personne. Dotation versée au fonds de solidarité pour le logement, FSL. Aide au logement

temporaire, ALT. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

PLANCADE (Jean-Pierre), sénateur (Haute-Garonne) SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998); puis vice-président (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Logement [n° 0068 (98-99), tome 14] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'emploi des fonds de la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 0043 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - Discussion générale (p. 4341, 4342): engagements pris par l'Etat à l'égard de l'Union d'économie sociale du logement, UESL, prévoyant de conforter l'action du 1 % logement pour les ménages à revenu modeste. Sécurisation des accédants à la propriété ou au logement locatif. Modernisation des organismes collecteurs. Mise en oeuvre des nouvelles utilisations des fonds du 1 % logement. Le groupe socialiste soutiendra ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (4 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour le logement (p. 5774, 5775): augmentation des crédits. Dotation de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Sous-utilisation des prêts locatifs aidés, PLA. Revalorisation des aides à la personne. Mesures fiscales encourageant le logement. Statut du bailleur privé. Financement du prêt à taux zéro. La commission des affaires économiques a émis un avis favorable à l'adoption des crédits du logement.

Equipement, transports et logement - III - Transports - I. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1998) (p. 5811): politique en faveur du développement des transports collectifs. Insuffisance de ceux-ci en zones périurbaines. Lourdeur des investissements pour les collectivités locales. Taxation supplémentaire sur le gazole. Proposition d'aide à l'acquisition de véhicules moins polluants. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Art. 68 (avantages fiscaux en faveur des bailleurs privés pour les locations de logements de caractère intermédiaire)** (p. 6076, 6077): mise en place d'un statut de bailleur privé à vocation sociale. Remplacement du

mécanisme de l'amortissement Périssol. Soutien à la construction neuve et à l'investissement locatif. Intégration des constructions anciennes dans le nouveau dispositif. Nécessité de maintenir la diversité de l'offre de logements dans le secteur intermédiaire. (p. 6079): au nom de la commission des affaires économiques, ses amendements n° II-92: possibilité pour les bailleurs de louer à un ascendant ou un descendant; n° II-93: interdiction du cumul de ce nouveau dispositif avec les déductions fiscales pour pension alimentaire; et n° II-94: pour les logements neufs, allongement de la période d'amortissement de neuf ans à quinze ans; adoptés. (p. 6086): au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° II-124 de la commission (relèvement à 100 000 francs du plafond de déductibilité des déficits immobiliers sur le revenu global des contribuables).

PLASAIT (Bernard), sénateur (Paris) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à renforcer la limitation du cumul des fonctions exécutives locales et nationales [n° 0300 (97-98)] (19 février 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 février 1998) - Elections.

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec MM. Charles-Henri de Cossé-Brissac et Louis-Ferdinand de Rocca Serra, tendant à compléter l'alinéa premier de l'article 23 de la Constitution [n° 0301 (97-98)] (19 février 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 février 1998) - Elections.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 17 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4091) - Ministère: Premier ministre - *Répression de la délinquance juvénile* - Réponse le 30 octobre 1998 (p. 4092) - *Délinquance*.

Questions orales sans débat :

n° 156 (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 225) - Ministère: Equipement - *Statut des commissionnaires de transport* - Réponse le 4 février 1998 (p. 582) - *Transports*.

n° 200 (JO Débats du 25 février 1998) (p. 928) - Ministère: Economie - *Fiscalité des plus-values lors de la transformation du statut juridique d'une société* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1345) - *Sociétés civiles et commerciales*.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)]** - Suite de la discussion - (13 janvier 1998) - Discussion générale (p. 46): distinction entre insertion, intégration et assimilation. Attachement à l'assimilation républicaine. Eléments d'histoire. (p. 47): droit du sol. Suppression de la

manifestation de la volonté de devenir français établie par la loi de 1993. Acte solennel. Communautarisme. Réforme prématurée. Travaux de la commission Marceau Long. (p. 48) : référendum. Réprouve la déclaration d'urgence.

- **Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - **Art. 1er** (*acquisition de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France*) (p. 87) : son amendement de suppression n° 82 ; adopté. Ses amendements n° 83 : parents étrangers titulaires d'un titre de séjour régulier d'une durée minimale d'un an ; et n° 84 : acquisition de la nationalité française par une manifestation de volonté ; devenus sans objet. (p. 88) ; son amendement n° 86 : résidence habituelle en France pendant les cinq années qui précèdent la majorité ; devenu sans objet. (p. 89) ; son amendement n° 85 : justification de la résidence habituelle en France ; devenu sans objet. Ses amendements n° 87 : obligation de continuité de résidence ; et n° 88 : suppression de la condition de stage pour les personnes qui appartiennent à l'entité culturelle et linguistique française ; devenus sans objet - **Art. 5** (*anticipation de l'acquisition de la nationalité française en raison de la naissance et de la résidence en France*) (p. 111) : son amendement de suppression n° 97, soutenu par M. Philippe de Bourgoing ; adopté - **Art. 7** (*obstacles à l'acquisition de la nationalité française*) (p. 121) : son amendement de suppression n° 100, soutenu par M. Philippe de Bourgoing ; adopté - **Art. 9** (*coordination avec la suppression de la manifestation de volonté d'être français*) (p. 123) : son amendement de suppression n° 101, soutenu par M. Philippe de Bourgoing ; adopté - **Art. 11** (*non-application du double droit du sol aux enfants de diplomates étrangers*) (p. 125) : son amendement de suppression n° 102, soutenu par M. Philippe de Bourgoing ; adopté - **Art. 15 A** (p. 133) : son amendement, soutenu par M. Philippe de Bourgoing, n° 103 : conditions de résidence en France des parents et des enfants concernés ; retiré - **Art. 15** (*coordination avec le code du service national*) (p. 135) : son amendement de suppression n° 104, soutenu par M. Philippe de Bourgoing ; adopté - **Art. 16** (*régime juridique applicable aux manifestations de volonté déjà souscrites mais non encore enregistrées à la date d'entrée en vigueur de la loi*) (p. 136) : son amendement de suppression n° 105, soutenu par M. Philippe de Bourgoing ; adopté - **Art. 17** (*régime transitoire d'acquisition de la nationalité française par certaines catégories de jeunes nés en France de parents étrangers*) (p. 137) : ses amendements, soutenus par M. Philippe de Bourgoing, n° 106 de suppression ; adopté ; et n° 107 : condition de résidence continue en France pendant au moins cinq ans ; devenu sans objet - **Art. 18** (*maintien de la dispense de stage pour la naturalisation des personnes nées en France de parents étrangers et âgées de plus de 21 ans à la date d'entrée en vigueur de la loi*) : son amendement de suppression n° 108, soutenu par M. Philippe de Bourgoing ; adopté.

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile** [n° 0188 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (22 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 368, 370) : passage d'une immigration du travail à une immigration de peuplement. Défense des valeurs républicaines et du droit français. Extension du droit d'asile : augmentation des flux de réfugiés et des recours contentieux. Dépénalisation regrettable de l'aide à l'entrée et au séjour irréguliers. Entrées irrégulières sur le territoire considérées comme une infraction mineure. Inquiétudes relatives à l'assouplissement du regroupement familial. Effet pervers de ce texte. Mise en oeuvre d'une politique d'immigration laxiste.

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la justice, suivie d'un débat** - (22 janvier 1998) (p. 394, 396) : crise de la justice. Responsabilité du Gouvernement dans la détermination de la politique pénale. Mise en oeuvre de l'action publique. Extension aux associations du droit de la constitution de partie civile. Liberté des réquisitions orales des procureurs. Hiérarchie du parquet. Préconise la séparation des carrières des magistrats du parquet et des magistrats du siège. Libertés publiques. Conciliation du

principe de la présomption d'innocence avec la liberté de la presse. Réforme de la cour d'assises. Adaptation des dispositions pénales de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Carte judiciaire. Dispersion des juridictions et des contentieux. Durée des procédures. Opacité du fonctionnement de l'institution judiciaire. Insuffisance des moyens budgétaires. Simplification nécessaire et lutte contre l'inflation législative.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail** [n° 0286 (97-98)] - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1094, 1096) : traduction d'un engagement électoral. Origine des emplois nouveaux. Insuffisance de compétitivité de notre économie. Commerce extérieur. Situation financière des entreprises. Coût du travail. Niveau des prélèvements obligatoires. Risques graves pour l'économie en cas d'adoption du projet de loi. Conséquences pour les entreprises. Incidence pour les finances publiques. Projet inapplicable aux petites entreprises, aux commerçants et aux artisans. Caractère autoritaire du dispositif proposé.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière** [n° 0302 (97-98)] - (7 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1530, 1531) : objectif de réduction du nombre de tués. Répression. Responsabilité pécuniaire du propriétaire du véhicule et situation des loueurs professionnels. Création d'un délit en cas de récidive de grand excès de vitesse. Amalgame entre les conducteurs rapides et les conducteurs dangereux. Propose un fichier national des automobilistes ayant causé un accident. Infrastructures. Lutte contre la conduite sous l'emprise de stupéfiants. (p. 1532) : ouverture d'une grande réflexion sur la sécurité routière - **Art. 5** (*création d'un délit en cas de récidive de dépassement de la vitesse maximale autorisée, égal ou supérieur à cinquante kilomètres à l'heure*) (p. 1563) : son amendement de suppression n° 25 ; retiré. (p. 1564) : son amendement n° 26 : présentation par le Gouvernement d'un rapport d'évaluation de l'application du délit et de propositions de modulation ; devenu sans objet.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions** [n° 0445 (97-98)] - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2821, 2823) : grande pauvreté. Projet de loi sur la cohésion sociale présenté par le précédent gouvernement. Se déclare opposé à la taxe sur les logements vacants. Caractère indispensable du RMI, mais échec de son volet insertion à l'origine d'une culture de l'assistance et de la pauvreté. Approuve la procédure d'activation des dépenses passives du RMI proposée par la commission des affaires sociales. Retour à l'égalité des chances par la restauration de l'école républicaine.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice** [n° 0463 (97-98)] - (27 octobre 1998) - **Discussion générale** - commune avec celle du projet de loi n° 464 (p. 3988, 3991) : historique. Recours au référendum. Loi du 30 décembre 1985. Limitation à deux du nombre de mandats susceptibles d'être exercés. Cas des parlementaires. Gestion de proximité. Absentéisme des parlementaires. Membres du Gouvernement. Comparaison avec les autres pays européens.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice** [n° 0464 (97-98)] - (27 octobre 1998) - **Discussion générale** - commune avec celle du projet de loi organique n° 463 - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) (p. 5361, 5362) : augmentation des agressions à Paris. Plan gouvernemental de lutte contre la délinquance des mineurs. Prolifération des armes illicites. Diminution dramatique des effectifs policiers dans la capitale. Budget en trompe-l'oeil. Retards en équipements immobiliers et matériels. Avec le groupe des RI, rend hommage aux fonctionnaires tués en opérations de service. Ce budget traduit le manque de considération du Gouvernement à l'égard du travail des policiers.

Défense

- (2 décembre 1998) (p. 5604, 5606) : diminution des crédits de fonctionnement du titre III. Conséquences sur l'entraînement des unités. Equipements. Révision des prévisions de la loi de programmation à la suite de la revue des programmes arrêtée par le Gouvernement. Programme Rafale. Porte-avions Charles-de-Gaulle ; abandon de la notion de permanence du groupe aéronaval avec le retrait du porte-avion Foch. Gendarmerie ; flotte d'hélicoptères. Débat nécessaire sur la réorganisation des structures de la gendarmerie. Appel de préparation à la défense. Postes vacants de personnels civils. Réserves militaires. Votera ce projet de budget.

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (4 décembre 1998) (p. 5762, 5763) : importance de l'année 1998 sur le plan des manifestations touristiques. Progression de ce budget. Tourisme social. Extension du dispositif des chèques-vacances. Restructuration de la dette hôtelière. Réhabilitation de l'immobilier touristique. Conséquences de l'article 26 du projet de loi de finances. Nécessité d'une véritable réorganisation de la Maison de la France.

Equipement, transports et logement - III - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1998) (p. 5807, 5808) : dangers de la route. Nécessité d'engager une réflexion nationale sur la sécurité routière. Implication de la jeunesse dans les accidents. Exemple de la région Aquitaine. Problème de l'alcool au volant. Mise en place par la ville de Dax de "Points alcoolémie". Contrôles routiers. Nécessité de responsabiliser tous les usagers de la route.

Justice

- (7 décembre 1998) (p. 5994, 5995) : augmentation satisfaisante des moyens de la justice. Approuve ces dispositions budgétaires. Engorgement des tribunaux. Nécessité d'accroître les recrutements : concours de magistrats ; renforcement des conseillers de cours d'appel en service extraordinaire ; augmentation des magistrats à titre temporaire. Question des nombreuses vacances de postes. Bilan positif du concours des assistants de justice. Réforme de la carte judiciaire. Situation des services pénitentiaires : accroissement de la durée moyenne de détention. Application souhaitable de la loi sur le placement sous surveillance électronique. Amélioration des conditions de détention. Sécurité des mineurs délinquants. Respect du principe de l'égalité de tous devant la loi.

PLOTON (Régis), sénateur (Haute-Loire) RI.

Décédé le 2 février 1998 (JO Lois et décrets du 3 février 1998) - Eloge funèbre le 25 mars 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

PLUCHET (Alain), sénateur (Eure) RPR.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire du comité consultatif du Fonds national des abattoirs.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 332 (97-98)], modifié par l'Assemblée nationale, relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural. [n° 0381 (97-98)] (8 avril 1998) - Code rural.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 498 (97-98)], modifié par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural [n° 0519 (97-98)] (23 juin 1998) - Code rural.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VII (nouveau) du code rural [n° 0397 (97-98)]** - (2 avril 1998)
- **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1496) : intérêt de la codification du code rural. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural - Deuxième lecture [n° 0332 (97-98)]** - (29 avril 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 1976) : propose l'adoption de ce projet de loi assorti des quatre amendements rédactionnels de la commission - **Art. 1er et dispositions annexées (livre VI du code rural : "Production et marchés")** (p. 1984, 1985) : ses amendements rédactionnels n° 1 : modification de l'article L. 641-15 du code rural ; et n° 2 : modification de l'article L. 641-24 du code rural ; adoptés - **Art. 4 (modification du code de la consommation)** (p. 1987) : ses amendements rédactionnels n° 3 : modification de l'article L. 115-7 du code de la consommation ; et n° 4 : modification de l'article L. 115-26 du code de la consommation ; adoptés.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Art. 35 (schéma directeur de desserte gazière)** (p. 2147) : son sous-amendement n° 147, repris dans l'amendement n° 28 de la commission (autorisation donnée aux collectivités locales ou à leurs groupements d'entrer dans le capital des distributeurs de gaz desservant leur territoire) - **Avant l'art. 42 A** (p. 2191) : son amendement, soutenu par M. Joël Bourdin, n° 140 : extension aux parts sociales de coopérative de la déduction des sommes consacrées aux immobilisations nécessaires à l'acquisition de stocks ou de produits animaux ; retiré avec ses amendements, n° 141 et n° 142 sur le même objet.

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural - Troisième lecture [n° 0498 (97-98)]** - (25 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 3543) : accord sur ce projet de loi dont il demande l'adoption.

(p. 3547) : arrivé au terme de son mandat, dont il a décidé de ne pas solliciter le renouvellement auprès de ses électeurs, remercie M. Christian Poncelet, président de la commission des finances, et l'ensemble de ses collègues pour l'hommage qui lui est rendu.

POIRIER (Jean-Marie), sénateur (Val-de-Marne) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Juge suppléant de la Cour de justice de la République (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire du conseil d'administration de la Société de radiodiffusion et de télévision pour l'outre-mer jusqu'au 16 décembre 1998.

Membre titulaire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 209 (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1232) - Ministère : Equipement - *Nuisances causées par le fonctionnement de l'aéroport d'Orly* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1909) - Aéroports

POIRIEUX (Guy), sénateur (Loire) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998) ; puis vice-président le 18 novembre 1998.

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

PONCELET (Christian), sénateur (Vosges) RPR.

Elu président du Sénat le 1er octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; a présidé les séances des 1, 6, 7, 14, 15, 20, 21, 27, 29 octobre ; 3, 5, 12, 18, 19, 26, 27 novembre ; 3, 8, 10, 14, 15, 16, 17, 22 décembre 1998.

NOMINATIONS

Président de la commission des finances jusqu'au 1^{er} octobre 1998.

Premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques jusqu'au 21 octobre 1998.

Membre titulaire de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations jusqu'au 21 octobre 1998.

Membre ès qualités de la Commission des comptes et budgets économiques de la nation jusqu'au 1^{er} octobre 1998.

Membre titulaire du Comité national de l'euro.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à alléger les charges sur les bas salaires [n° 0217 (97-98)] Retirée le 8 avril 1998 (13 janvier 1998) - Salaires, traitements et indemnités.

Rapport, présenté en tant que vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques, établi par M. Philippe Marini, sur les actions menées en faveur de la politique maritime et littorale de la France [n° 0345 (97-98)] (6 mars 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 mars 1998) - Mer.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à alléger les charges sur les bas salaires [n° 0372 (97-98)] (7 avril 1998) - Salaires, traitements et indemnités.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 14 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 537) - Ministère : Budget - *Régulations budgétaires* - Réponse le 30 janvier 1998 (p. 537) - Politique budgétaire.

Questions orales avec débat :

n° 5 (JO Débats du 25 mars 1998) (p. 1262) - Ministère : Equipement - *Incertitudes liées au financement de la liaison à grande vitesse entre Paris et Strasbourg* - Réponse le 10 avril 1998 (p. 1656) - Trains à grande vitesse (TGV)

INTERVENTIONS

- En qualité de président du Sénat

- **Allocution** - (1er octobre 1998) (p. 3753) : hommage à M. Kléber Malécot, doyen d'âge et à M. Daniel Hoeffel.

- **Allocution** - (7 octobre 1998) (p. 3785) : hommage à ses prédécesseurs : René Monory, Alain Poher et Gaston Monnerville. Rôle du Sénat de l'an 2000 et rénovation. (p. 3786) : amélioration des textes importants pour la vie quotidienne des Français. Référence à Jules Ferry, ancien sénateur des Vosges et président du Sénat. Développement de la spécificité sénatoriale : force de proposition et mission

de contrôle. Réflexion approfondie de la Haute assemblée sur les problèmes de société, la construction européenne, les collectivités territoriales et la décentralisation. Constitution d'une antenne permanente à Bruxelles, rattachée à la délégation du Sénat pour l'Union européenne. Association des sénats des pays de l'Union européenne et des Etats membres du Conseil de l'Europe. (p. 3787) : avenir de la Haute assemblée comme maison des collectivités locales de métropole et d'outre-mer. Création d'une structure chargée de suivre la décentralisation. Contrôle de l'action gouvernementale. Constitution d'une capacité d'expertise autonome. Publicité des travaux sénatoriaux et politique de communication. Renforcement du rayonnement international du Sénat.

- **Communication du Gouvernement** - (21 octobre 1998) (p. 3917) : remercie M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de venir présenter devant le Sénat le plan d'action pour les lycées. Modification en conséquence de l'ordre du jour.

- **Rappel au règlement** - (18 novembre 1998) (p. 4751) : concomitance des réunions de commissions avec la séance publique soulignée par M. Michel Dreyfus-Schmidt.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture** [n° 0006 (98-99)] - (18 novembre 1998) (p. 4572) : se félicite des propos élogieux sur le Sénat tenus à l'Assemblée nationale par Mme Elisabeth Guigou, ministre de la justice.

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires bulgares** - (18 novembre 1998) (p. 4593).

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - **Art. 43 et Etat A annexé (équilibre général du budget)** (p. 5060) : demande aux intervenants de reprendre le débat sur le TGV Est lors de la discussion du budget des transports.

- **Eloge funèbre de Georges Mazars, sénateur du Tarn** - (15 décembre 1998) : prononce l'éloge funèbre de Georges Mazars, sénateur du Tarn (p. 6406, 6407).

- **Allocution** - (22 décembre 1998) (p. 6694) : remerciements. Voeux pour 1999.

- En qualité de sénateur

- **Question orale avec débat sur les incertitudes liées au financement de la liaison à grande vitesse entre Paris et Strasbourg** - (9 avril 1998) (p. 1656, 1659) : présente sa question. (p. 1674) : remerciements.

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales** [n° 0383 (97-98)] - (22 avril 1998) - Président de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 1748) : ratification du traité de Maastricht par référendum. Association des parlements nationaux à la construction monétaire de l'Europe. (p. 1749) : rapport spécifique sur la convergence établi par la Banque de France à la demande de la commission des finances. Souhaite que les parlements nationaux puissent demander des rapports à la Banque centrale européenne. Organisation d'un débat sur l'avenir du réseau et des missions non monétaires de la Banque de France. Interrogations sur le Système européen de banques centrales, SEBC. (p. 1750) : réflexions sur la troisième phase de l'Union économique européenne. La commission des finances propose au Sénat d'adopter ce projet de loi sous réserve de ses amendements - **Art. 3 (émission des billets sur le territoire français)** (p. 1790) : intervient sur l'amendement n° 5 de la commission (suppression de la référence à la mission de la Banque de France d'assurer l'entretien de la monnaie fiduciaire et de

gérer la bonne qualité de sa circulation). Débat à l'occasion de la restructuration des succursales de la Banque de France.

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)]** - (23 avril 1998) - Président de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 1849, 1852) : incompatibilité de la politique économique actuelle de la France avec l'harmonisation des systèmes économiques européens. Augmentation des dépenses publiques et abandon de la politique d'abaissement du coût des bas salaires. Pacte de stabilité. Politique de change. Mécanisme des sanctions financières. Rôle des Parlements nationaux. Compromis de Luxembourg. Chance historique représentée par l'euro.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - Président de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2051) : risque d'une pénalisation de certains départements avec la modification des modalités d'évaluation de la puissance administrative des véhicules : compensation de la perte de recettes correspondantes, par le Gouvernement. Rappel par la commission des finances des dispositions du code des collectivités territoriales, au moment du vote de ce dispositif.

- **Demande de modification de l'ordre du jour par le Gouvernement en accord avec la commission des finances** - (6 mai 1998) (p. 2071) : poursuite de la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier en séance du soir.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 38** (p. 2165) : déclare impossible un vote par scrutin public sur l'amendement n° 110 de Mme Danielle Bidard-Reydet (mise en oeuvre d'un plan de rattrapage d'encadrement scolaire dans le département de la Seine-Saint-Denis avec la création de 800 postes budgétaires pour la rentrée scolaire de 1998), déclaré irrecevable aux termes de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances - **Art. 39 (modification des modalités d'évaluation de la puissance administrative de certaines catégories de véhicules)** (p. 2178) : question portant sur la confirmation d'une compensation intégrale par l'Etat des pertes de produit fiscal résultant d'une modification de l'assiette d'imposition d'une ressource des collectivités territoriales - **Après l'art. 39** (p. 2179) : souhaite la confirmation de l'application du nouveau dispositif dès la vente de la prochaine vignette - **Art. 41 (financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires)** (p. 2183) : amendement n° 32 de la commission préférable à la suppression de la taxe d'équarrissage (relèvement du seuil d'exonération du paiement de la taxe additionnelle à la taxe d'équarrissage de trois millions de francs de chiffre d'affaires hors taxe à cinq millions). Risque de faire porter au Sénat le coût de la destruction des farines non conformes. (p. 2185) : caractère constitutionnel de la taxe d'équarrissage. Inquiétudes relatives au financement des opérations de destruction des farines non conformes par les collectivités locales.

- **Nouvelle lecture** [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Président de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2483, 2485) : rôle du Sénat dans ce projet de loi. Adoption par l'Assemblée nationale de vingt-six articles dans la rédaction du Sénat : fonctionnement efficace du bicamérisme. Rédaction de compromis malgré l'échec de la commission mixte paritaire. Avenir prometteur de certaines dispositions proposées par le Sénat : réforme du droit des

sociétés, réforme du crédit d'impôt-recherche, taux moyen obligatoire, TMO, répartition des indemnités de fonction des présidents de conseil général ou de conseil régional, attribution de stocks-options. Evaluation délicate du caractère irrecevable de certaines propositions : création d'assistants spécialisés auprès des tribunaux, attributions des inspecteurs de la formation professionnelle et chasse au gibier d'eau. Importance critiquable du nombre d'articles additionnels votés par l'Assemblée nationale. Exemple de la prestation spécifique dépendance. Inflation fiscale. Amendements proposés par la commission des finances dans le cadre d'un dialogue constructif avec l'Assemblée nationale. Respect des prérogatives du Parlement, de la Haute assemblée en particulier. (p. 2494) : sollicite une suspension de séance pour l'examen des amendements sur ce texte - **Art. 73 (fixation de minima réglementaires pour les montants de la prestation spécifique dépendance)** (p. 2558) : interrogation sur le dispositif du Gouvernement relatif à la détermination d'une prestation minimale et d'une prestation maximale. Risque de conflit entre les départements fixant leurs prestations au minimum et les associations de défense des personnes âgées demandant le maximum. Remise en cause de la méthode utilisée pour la réforme de la prestation spécifique dépendance.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) - Président de la commission des finances (p. 3494) : rappel de la différence entre les prévisions et les réalisations du déficit budgétaire pour les années 1991 à 1993. (p. 3498, 3499) : maîtrise de la dépense publique. Harmonisation fiscale européenne. (p. 3500, 3501) : diminution attendue du taux de TVA de deux points. Question sur la taxation de l'outil de travail. Rappel de l'attachement du Sénat à l'abaissement du coût du travail peu qualifié. Instabilité regrettable de la réglementation fiscale. Précarité des emplois-jeunes. Plan de financement du TGV Paris-Strasbourg. Interrogation concernant une éventuelle indexation sur la croissance des concours de l'Etat aux collectivités locales. Préoccupation relative à l'équilibre de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales en 1999. (p. 3502, 3503) : maintien du pacte de stabilité entre l'Etat et les collectivités locales. Dérive des charges des collectivités locales : mise aux normes européennes d'équipements et services, lutte contre les exclusions, prestation spécifique dépendance, contrat de plan de La Poste et aménagement des lycées. Présentation souhaitée par la commission des finances, du budget de l'Etat en section de fonctionnement et en section d'investissement. Situation de l'investissement civil de l'Etat. Ajustements fiscaux indispensables.

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural - Troisième lecture** [n° 0498 (97-98)] - (25 juin 1998) - Président de la commission des finances (p. 3546) : hommage à M. Alain Pluchet, rapporteur de la commission des affaires économiques, qui arrive au terme de son mandat et a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de celui-ci auprès des électeurs.

- **Proposition de loi tendant à alléger les charges sur les bas salaires** [n° 0372 (97-98)] - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3555, 3558, 3560) : application réussie des dispositifs d'allègement des charges en 1996 et en 1997 dans le secteur du textile. Consensus sur la politique de réduction des charges sur les bas salaires. Dispositif d'allègement généralisé, conforme au droit communautaire. Coût financier. Compensation par une taxe additionnelle aux taxes applicables sur les salaires.

PONIATOWSKI (Ladislas), sénateur (Eure) RI.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

POURCHET (Jean), sénateur (Doubs) UC.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à supprimer la répartition intercommunale des dépenses de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes [n° 0271 (97-98)] (5 février 1998) - **Communes.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 193) - Ministère : **Equipement - Aménagement du réseau TGV dans le Doubs et dans le Jura** - Réponse le 16 janvier 1998 (p. 193) - **Transports ferroviaires.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [n° 0373 (97-98)] - (6 mai 1998) - **Après l'art. 8** (p. 2084) : son amendement n° 57 : présence obligatoire du directeur des services fiscaux lors des délibérations des fédérations de coopération agricole ; retiré.

POURNY (André), sénateur (Saône-et-Loire) RI-R.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

POURTAUD (Danièle), sénateur (Paris) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Déléguée suppléante de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil d'administration de la société nationale Radio-France jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

DÉPÔTS

Proposition de résolution déposée, en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information (n° E-1011) [n° 0541 (97-98)] (2 juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Union européenne**.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Relations culturelles, scientifiques et techniques [n° 0067 (98-99), tome 12] (19 novembre 1998) - **Lois de finances**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à compléter l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires pour créer une délégation parlementaire aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes [n° 0119 (98-99)] (14 décembre 1998) - **Parlement**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 18 (*JO Débats* du 27 février 1998) (p. 998) - Ministère : Culture - *Accord multilatéral sur l'investissement* - Réponse le 27 février 1998 (p. 999) - **Politique internationale**.

n° 7 (*JO Débats* du 6 mars 1998) (p. 1226) - Ministère : Logement - *Maintien d'un parc locatif intermédiaire à Paris* - Réponse le 6 mars 1998 (p. 1226) - **Logement**.

n° 7 (*JO Débats* du 12 juin 1998) (p. 2980) - Ministère : Education nationale - *Raccordement des écoles à Internet* - Réponse le 12 juin 1998 (p. 2981) - **Autoroutes de l'information**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles** [n° 0343 (97-98)] - (29 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1949, 1951) : actualisation de l'ordonnance du 13 octobre 1945. Contrôle de l'application de la législation sociale. Intermittents du spectacle. Généralisation et simplification du principe de la licence ; exploitants de salles ; producteurs ; diffuseurs. Equivalence pour les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne. Demande le relèvement du nombre des représentants des auteurs dans les commissions régionales chargées d'attribuer les licences d'entrepreneur de spectacles. Votera ce projet de loi - **Art. 2 (définition de l'entrepreneur de spectacles vivants et conditions d'octroi de subventions publiques aux entreprises de spectacles vivants)** - **Art. 1er-1 de l'ordonnance du 13 octobre 1945 (définition de l'entrepreneur de spectacles vivants)** (p. 1955) : sur l'amendement de précision n° 4 de la commission, son sous-amendement n° 27 ; adopté - **Art. 4 (conditions de délivrance et de retrait de la licence**

d'entrepreneur de spectacles vivants) (p. 1958) : son amendement n° 25 : possibilité pour les entrepreneurs établis hors de France de contracter avec des détenteurs de licence de catégorie 2 ou de catégorie 3 ; devenu sans objet.

- **Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle de la directive 96/9/CE du Parlement européen et du Conseil, en date du 11 mars 1996, concernant la protection juridique des bases de données** [n° 0344 (97-98)] - (29 avril 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1970) : vote de ce projet de loi par le groupe socialiste.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions** [n° 0445 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Art. 74 (accès à la culture, au sport, aux vacances et aux loisirs)** (p. 3085, 3086) : représentation du Gouvernement. Accès de tous à la culture. Conseil régional d'Ile-de-France. Mise en place d'un chèque-théâtre. Ses amendements n° 409 : accès de tous à la culture ; adopté ; et n° 410 rédactionnel ; rejeté. (p. 390) : soutient l'amendement n° 412 de M. Serge Lagache (accès, tout au long de la vie, aux différentes pratiques éducatives et culturelles ainsi qu'à la formation) - **Art. 33 (suite) (réforme des attributions de logements locatifs sociaux)** - **Art. L. 441-2-2 du code de la construction et de l'habitation (commission de médiation)** (p. 3123) : soutient l'amendement n° 459 de M. André Vézhinet (prévision d'une saisine dès lors que le requéreur est une personne défavorisée au sens de l'article 4 de la loi du 31 mai 1990) - **Art. L. 441-2-4 du code de la construction et de l'habitation (informations sur l'attribution des logements locatifs sociaux)** (p. 3124) : soutient l'amendement n° 460 de M. André Vézhinet (fixation dans la loi d'une liste minimale d'informations qui devront être transmises) - **Après l'art. 33** (p. 3126, 3129) : soutient les amendements de M. André Vézhinet n° 462 (plafonnement du surloyer à 10 % du montant du loyer principal), n° 463 (possibilité, sur demande motivée de la majorité des maires de la conférence intercommunale du logement ou des préfets concernés, d'exonérer les locataires d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles du paiement du supplément de loyer de solidarité) et n° 464 (révision des plafonds de ressources des bénéficiaires de la législation sur les HLM en fonction du SMIC) - **Art. 58 (modification de la procédure de résiliation de plein droit des baux d'habitation)** (p. 3142, 3143) : congés vente.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 18 ter** (p. 4811) : son amendement n° 1-224 : remboursement aux propriétaires de taxi, dans la limite de dix mille francs, des achats de véhicules ou de kits de bicarburation fonctionnant avec des carburants non polluants ; retiré. Pollution atmosphérique dans les agglomérations : circulation automobile ; véhicules diesel. Fiscalité écologique. Nécessité d'un développement rapide d'un parc de véhicules non polluants. Encouragement des "taxis propres".

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 42 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 4935, 4936) : budget de transition. Stabilité de la monnaie unique. Gestion et utilisation des crédits disponibles. Lutte contre la fraude. Unité de coordination de la lutte antifraude, UCLAF. Soutien de la politique agricole commune, PAC. Difficultés des politiques structurelles. Négociations Agenda 2000. Conciliation de l'objectif de cohésion et des contraintes de l'élargissement. Diminution des dépenses des politiques internes. Cinquième programme cadre recherche. Réseau transeuropéen SOCRATES. Données chiffrées. Aide alimentaire. Stabilité de la contribution française. Versements communautaires agricoles en faveur de la France. Mobilisation pour la croissance et l'emploi. Préparation du futur cadre financier. Volonté de poursuivre

la création européenne. Le groupe socialiste votera l'article 42 - Après l'art. 22 ter (p. 4968) : son amendement n° I-230 : application du taux réduit de TVA aux CD-Rom et autres supports interactifs ; retiré. (p. 4969) : son amendement n° I-231 : application du taux réduit de TVA aux disques ; retiré.

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour les relations culturelles, scientifiques et techniques (p. 5498, 5499) : augmentation des crédits de l'actuelle direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, DGRCSST. Nouveau plan d'action pour l'audiovisuel extérieur. Aide à l'exportation des programmes, à l'internationalisation des chaînes françaises et rationalisation des modes d'intervention de TV5 et CFI. Frais de scolarité. Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFÉ. Programme EIFFEL : mise en place de bourses d'excellence pour étudiants étrangers en France. La commission des affaires culturelles émet un avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Culture

- (5 décembre 1998) (p. 5881, 5883) : budget en augmentation. Réorganisation de l'administration culturelle : direction de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle et direction du patrimoine et de l'architecture. Travaux de restauration. Rééquilibrage des crédits en faveur de la province. Augmentation des crédits et des effectifs des directions régionales des affaires culturelles, DRAC. Situation défavorisée de la DRAC d'Île-de-France. Apurement de la dette de l'Etat envers les collectivités territoriales. Création d'un comité de vigilance pour la culture et la création. Effectifs. Lutte contre la précarisation des emplois. Application de la charte des missions de service public. Critères d'attribution des subventions. Démocratisation de l'accès à la culture. Partenariats avec l'éducation nationale. Le groupe socialiste votera ce projet de budget - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 5903) : le groupe socialiste se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-8 de la commission - Titre IV (p. 5907) : le groupe socialiste se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-9 de la commission.

Communication audiovisuelle

- (5 décembre 1998) (p. 5915, 5917) : augmentation du budget. Données chiffrées. Manque de moyens des chaînes publiques françaises comparées aux chaînes européennes. Déséquilibre financier entre les chaînes publiques et les chaînes privées. Maintien de la redevance. Compensation de la baisse des ressources publicitaires par la restitution au secteur public des exonérations sociales de la redevance. Développement de la technique américaine du "programming". Renforcement de la production. Urgence de la réforme de l'audiovisuel public. Participation financière des opérateurs de télécommunications. Création d'une taxe sur les recettes publicitaires des chaînes privées pour financer les télévisions locales. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, présentée avec M. Roger Hesling, tendant à actualiser le régime juridique des associations constituées selon le code civil local des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin [n° 0223 (97-98)] Retirée le 26 mai 1998 (20 janvier 1998) - Associations.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues et les membres du groupe socialiste et apparentés, relative à la prévention des risques miniers après la fin de l'exploitation [n° 0229 (97-98)] (21 janvier 1998) - Mines et carrières.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, et les membres du groupe socialiste et apparentés, relative à la responsabilité des dommages liés à l'exploitation minière [n° 0235 (97-98)] (22 janvier 1998) - Mines et carrières.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 249 (JO Débats du 23 avril 1998) (p. 1810) - Ministère : Emploi - Remboursement de la pilule dite de "3ème génération" - Réponse le 6 mai 1998 (p. 2010) - Contraception.

INTERVENTIONS

- Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle - Deuxième lecture [n° 0236 (97-98)] - (2 avril 1998) - Discussion générale (p. 1429, 1430) : retraités hors région et autres bénéficiaires. Transposition possible au régime local d'assurance maladie des salariés agricoles. Cotisation des accidents du travail. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- Projet de loi relatif à la partie législative du livre VII (nouveau) du code rural [n° 0397 (97-98)] - (2 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1495) : refonte totale du code rural. Le groupe socialiste votera ce texte.

- Question orale avec débat sur les incertitudes liées au financement de la liaison à grande vitesse entre Paris et Strasbourg - (9 avril 1998) (p. 1659, 1661) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Christian Poncelet.

- Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (10 juin 1998) - Art. 1er (affirmation du caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions) (p. 2867, 2868) : rôle fondamental de l'article 1er. Couverture médicale universelle - Art. 6 (définition de l'insertion par l'activité économique - Art. L. 322-4-16 du code du travail) (p. 2913) : son amendement n° 307 : inscription dans la loi des nouveaux organismes qui favorisent l'insertion par l'économique ; adopté.

- Proposition de loi tendant à alléger les charges sur les bas salaires [n° 0372 (97-98)] - (29 juin 1998) - Discussion générale (p. 3558, 3559) : loi sur les trente-cinq heures. Retour de la croissance. Effet pervers induit par le système d'allégement des charges sur les bas salaires. Réflexion générale amenée sur le financement de la protection sociale. Vote du groupe socialiste contre cette proposition de loi.

- Proposition de loi tendant à accorder la retraite anticipée pour les anciens combattants chômeurs en fin de droit, justifiant de quarante années de cotisations diminuées du temps passé en Afrique du Nord [n° 0390] -

PRINTZ (Gisèle), sénateur (Moselle) SOC.

NOMINATIONS

(29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3572) : évaluation du coût de la retraite anticipée par la commission Chadelat. Montant de l'allocation différentielle. (p. 3573) : portée de cette proposition de loi. Nécessité de lier le départ à la retraite au recrutement d'un jeune. Le groupe socialiste s'abstiendra sur cette proposition de loi.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)] - Suite de la discussion - (17 novembre 1998) - Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie) - Section 2 (branche maladie) - Art. 27 (régulation des dépenses des établissements des services sociaux et médico-sociaux financées par l'assurance maladie - art. 11-1, 27-1 à 27-5 de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 et art. L. 174-7 du code de la sécurité sociale)** (p. 4518, 4519) : volonté du Gouvernement d'une meilleure prise en charge des personnes handicapées et des personnes âgées - **Titre Ier (orientations et objectifs de la politique de santé et de sécurité sociale) - Art. 1er et rapport annexé (approbation du rapport)** (précédemment réservés le 12 novembre 1998, p 4418) (p. 4545) : objectif tendant à favoriser l'insertion des handicapés. Engagements du Gouvernement en matière de centres d'aide par le travail ou d'allocation pour adulte handicapé, de prévention, de dépistage ou d'aides à l'intégration.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (30 novembre 1998) (p. 5421, 5422) : travail satisfaisant effectué avec les associations d'anciens combattants. Association des parlementaires à la préparation de ce projet de budget. Interrogations sur les engagements pris l'an dernier sur quarante dossiers particuliers de victimes de guerre et d'anciens combattants. Importance des initiatives en faveur de l'Alsace-Moselle. Projet d'historial. Action en faveur des incorporées de force féminines. Politique commémorative des conflits contemporains. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

Emploi et solidarité - III - Ville

- (5 décembre 1998) (p. 5844, 5845) : volonté du Gouvernement d'agir en faveur "d'une nouvelle ambition pour les villes" : rapport de M. Jean-Pierre Sueur. Conseil national des villes, CNV. Délégation interministérielle à la ville, DIV. Création d'un ministère. Budget en augmentation. Nouvelle génération de contrats de ville. Grands projets urbains, GPU. Sites pilotes. Solidarité intercommunale. Soutien aux initiatives locales et associatives. Maîtrise d'oeuvres urbaines et sociales, MOUS. Egalité d'accès au service public. Droit à la sécurité. Votera ce projet de budget.

PUECH (Jean), sénateur (Aveyron) RI.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat - (10 décembre 1998)** (p. 6243, 6245) : maîtrise de l'urbanisation. Importance du rôle du département dans l'élaboration des schémas de services. Déconcentration à l'échelon des préfets relative aux services

publics locaux. Pouvoir d'initiative conféré aux collectivités locales.

Q

QUEYRANNE (Jean-Jack), *Secrétaire d'Etat à l'outre-mer, auprès du ministre de l'intérieur.*

puis secrétaire d'Etat à l'outre-mer, chargé de l'intérim du ministère de l'intérieur le 3 septembre 1998 (JO Lois et décrets du 4 septembre 1998).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration du Gouvernement sur la décentralisation [n° 0047 (98-99)] (4 novembre 1998) - Gouvernement (déclarations).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 de M. Guy Allouche : **Départements et territoires d'outre-mer** (*Accords de Nouméa*) (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1844).

n° 19 de M. Jacques Legendre : **Sécurité publique** (*Sécurité dans les transports en commun*) (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4094).

n° 48 de M. Marcel Debarge : **Sécurité** (*Sécurité dans les transports publics*) (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6265).

n° 57 de M. Nicolas About : **Sécurité publique** (*Sécurité publique dans les banlieues sensibles*) (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6548).

n° 66 de M. Dominique Leclerc : **Violence** (*Violences urbaines*) (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6555).

Questions orales sans débat :

n° 157 de M. Jean Huchon : **Départements et territoires d'outre-mer** (*Statut de la zone des cinquante pas géométriques dans les DOM*) (JO Débats du 25 février 1998) (p. 873).

n° 164 de M. Léon Fatous : **Logement (financement)** (*Problème du logement dans le bassin minier*) (JO Débats du 25 février 1998) (p. 877).

n° 304 de M. Marcel Deneux : **Armement** (*Stockage et destruction des engins résiduels de guerre*) (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 3981).

n° 315 de M. Alfred Foy : **Sécurité publique** (*Suppression des commissariats d'Hazebrouck et de Bailleul*) (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3878).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0196 (97-98)] - (5 février 1998) - Discussion générale (p. 693, 694) :** champ d'application des ordonnances. Installation des agriculteurs sur les terres domaniales en Guyane. Modernisation du droit du travail Santé publique et protection sociale. Allongement du délai de déclaration à l'état-civil en Guyane. Extension de la loi du 29 juillet 1994 relative aux dons et à l'utilisation des produits du corps humain en Nouvelle-Calédonie. Etat-civil à Mayotte. Université française du Pacifique. Nouvelle procédure de consultation des assemblées des collectivités d'outre-mer. (p. 704, 705) : volonté d'associer le Parlement et les collectivités territoriales à l'élaboration des ordonnances. Souci de transparence et d'efficacité législative. Prise en compte des spécificités : droit de la construction, développement économique (métallurgie), référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie ; paludisme, état-civil et droit foncier en Guyane ; Université du Pacifique et concession d'endiguage en Polynésie. Consolidation du principe de souveraineté dans les Terres australes et antarctiques françaises - **Art. 1er (champ de l'habilitation et consultation des assemblées locales)** (p. 708) : accepte l'amendement n° 3 de M. Victor Reux (en matière d'urbanisme, habilitation réduite aux règles de sécurité et d'accessibilité des bâtiments dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, adaptation des mesures à l'archipel) - **Après l'article 3 - Art. 4 (validation des concessions d'endiguage du port autonome de Nouméa)** (p. 709) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction).

- **Hommage solennel à Victor Schoelcher - (28 avril 1998)** (p. 1934, 1936) : devoir de mémoire. Conséquences de l'esclavage pour les sociétés d'outre-mer. Accession des esclaves à la citoyenneté. Rôle de l'abbé Grégoire, de Victor Schoelcher et de Félix Eboué, de Gaston Monnerville. Décret du 27 avril 1848 qui abolit l'esclavage. Citoyenneté. Identité culturelle.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)] - (30 juin 1998) - Discussion générale (p. 3629, 3631) :** description de la Nouvelle-Calédonie. Accords de Matignon. Référendum d'autodétermination. Accord du 5 mai 1998. Prochaines élections. Compétences de l'Etat. Question de la pleine souveraineté. Identité calédonienne. Possibilité donnée au Congrès de réglementer l'emploi local. Limitation du corps électoral pour les scrutins de début et de fin de la période couverte par les accords. Choix du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie. Résultats obtenus en matière de développement économique, de formation, d'emploi et d'éducation. (p. 4649, 4650) : lien entre la République française et la Nouvelle-Calédonie. Reconnaissance de toutes les communautés de Nouvelle-Calédonie. Respect du suffrage universel. Notion de souveraineté. Leçon d'histoire. Elaboration de la loi organique.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0524 (97-98)] - (20 octobre 1998) - Discussion générale (p. 3884, 3887) :** réforme du mode de scrutin. Circonscriptions régionales. Prime en sièges à la liste arrivée en tête. Effectifs des conseils régionaux. Parité entre candidats et candidates. Durée du mandat des conseillers régionaux. Composition des collèges électoraux sénatoriaux. Procédure d'adoption des actes budgétaires. Délai de convocation du conseil régional. Motion de renvoi déposée sur le budget primitif de la région. (p. 3903, 3907) : loi du 7 mars 1998 relative au fonctionnement des institutions régionales. Fragilisation de l'institution régionale. Procédure d'urgence. Mode de scrutin à un tour. Scrutin proportionnel. Prime de sièges à la liste

arrivée en tête. Cadre de l'élection régionale. Parité entre les candidats et les candidates.

- Suite de la discussion - (21 octobre 1998) - Question préalable (p. 3930) : procédure d'urgence. S'oppose à la motion n° 54 de M. Josselin de Rohan tendant à opposer la question préalable. Procédure budgétaire.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - (27 octobre 1998)**
- Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 464 (p. 3983, 3986) : conséquences de la décentralisation. Réalité historique et administrative. Limitations de cumul applicables aux députés et aux sénateurs. Incompatibilités. Evolution du régime indemnitaire des maires. Statut de l'élu. Fixation à dix-huit ans de l'âge d'éligibilité à tous les mandats. Régime transitoire. Représentants du Parlement européen. Elus non parlementaires. Application en outre-mer.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)] - (27 octobre 1998)** - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 463 - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - Discussion générale (suite) (p. 4024, 4025) : régime des incompatibilités. Cas des parlementaires. Evolution de l'exécutif local. Bilan des cumulés des sénateurs. Débats de la loi de 1985 - Art. 1er (incompatibilité entre un mandat de parlementaire national et le mandat de parlementaire européen) (p. 4027) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (interdiction faite à un représentant au Parlement européen, dont le mandat serait incompatible avec celui de parlementaire national, de participer aux travaux de l'Assemblée nationale ou du Sénat pendant la durée d'un contentieux électoral éventuel) - Art. 1er bis (incompatibilité du mandat parlementaire avec la fonction de membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 2 de la commission - Art. 1er ter (incompatibilité du mandat parlementaire avec les fonctions de juge des tribunaux de commerce) (p. 4028) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 3 de la commission - Art. 2 (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une fonction d'exécutif d'une collectivité territoriale ou avec plus d'un mandat local) (p. 4031, 4032) : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (incompatibilité du mandat parlementaire avec l'exercice de plus d'un mandat parmi ceux de conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris ou conseiller municipal d'une commune de moins de 3 500 habitants. Maintien de la possibilité d'exercer des fonctions exécutives de collectivités territoriales) ainsi qu'au sous-amendement n° 40 de M. Charles Jolibois (possibilité pour l'élu parlementaire de rester conseiller municipal s'il s'agit d'une ville de moins de 3 500 habitants) - Art. 2 bis (incompatibilité d'un mandat parlementaire avec les fonctions de membre de cabinet du Président de la République ou d'un cabinet ministériel) (p. 4036) : accepte l'amendement de suppression n° 5 de la commission - Art. 2 ter (incompatibilité du mandat parlementaire avec les fonctions de membre du directoire de la Banque centrale européenne et de membre de la Commission européenne) (p. 4037) : accepte l'amendement de suppression n° 6 de la commission - Art. 2 quater (missions confiées à un parlementaire) : accepte l'amendement de suppression n° 7 de la commission - Art. 2 quinquies (incompatibilité du mandat parlementaire avec les fonctions de membre d'une chambre consulaire ou d'une chambre d'agriculture) (p. 4038) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 8 de la commission - Art. 2 sexies (incompatibilité avec des**

fonctions de direction de sociétés ayant un objet financier et faisant publiquement appel à l'épargne) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 9 de la commission - Art. 2 septies (interdiction pour un parlementaire d'exercer les droits attachés à la propriété de tout ou partie d'une société visée à l'article LO 146 du code électoral) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 10 de la commission - Après l'art. 2 septies : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 33 de M. Michel Duffour (incompatibilité du mandat de parlementaire avec la fonction de conseil ou de directeur dans toutes les entreprises dont l'Etat est actionnaire) - Art. 2 octies (interdiction faite aux parlementaires d'exercer une fonction de direction ou de conseil dans une société énumérée à l'article LO 146 du code électoral) (p. 4040) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 11 de la commission - Après l'art. 2 octies : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 35 de M. Michel Duffour (application des dispositions de l'article LO 146 du code électoral à toute personne qui possède plus de 5 % du capital des sociétés ou entreprises visées dans cet article) - Art. 2 nonies (interdiction pour un parlementaire non élu local d'exercer des fonctions non rémunérées au sein du conseil d'administration d'une société d'économie mixte locale) : accepte l'amendement de suppression n° 12 de la commission - Art. 2 decies (limitation pour les parlementaires du droit d'exercer la profession d'avocat) (p. 4041) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 13 de la commission - Art. 3 (harmonisation des délais de règlement des incompatibilités. Publication au Journal Officiel des déclarations d'activités professionnelles et d'intérêt général) (p. 4042) : s'oppose aux amendements de la commission n° 14 de coordination et n° 15 (suppression du paragraphe III de cet article relatif à la publication au Journal Officiel des déclarations d'activités professionnelles et d'intérêt général) - Art. 4 (règlement des incompatibilités survenant postérieurement à l'élection du parlementaire) (p. 4043) : s'oppose à l'amendement n° 16 de la commission (maintien de la possibilité pour un parlementaire en situation d'incompatibilité de choisir celui de ses mandats qu'il abandonnera. A défaut d'option, perte du mandat acquis ou renouvelé à la date la plus récente) - Art. 4 bis (âge d'éligibilité des sénateurs) : accepte l'amendement de suppression n° 17 de la commission.

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0464 (97-98)] - (28 octobre 1998)** - Discussion générale (suite) - commune avec celle du projet de loi organique n° 463 - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité.

- Suite de la discussion - (29 octobre 1998) - Art. 1er A (fixation à dix-huit ans de l'âge d'éligibilité) (p. 4065) : accepte l'amendement de suppression n° 1 de la commission - Après l'art. 1er A (p. 4066) : demande le retrait de l'amendement n° 46 de M. Bernard Joly (interdiction des candidatures multiples) - Art. 1er (généralisation de la limitation à deux du nombre des mandats locaux exercés simultanément) (p. 4067) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (exclusion des conseillers municipaux des communes de moins de 3500 habitants) - Art. 2 bis (incompatibilité entre un mandat local et la fonction de membre du bureau d'une chambre consulaire et d'une chambre d'agriculture) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 3 de la commission - Art. 2 ter (fixation à dix-huit ans de l'âge d'éligibilité des conseils généraux) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 4 de la commission - Art. 2 quater (inélégibilité aux élections municipales des membres du cabinet du président du conseil général, du conseil régional ou du conseil exécutif de Corse) (p. 4068) : accepte l'amendement de suppression n° 5 de la commission - Art. 2 quinquies (éligibilité des conseillers régionaux à dix-huit ans) (p. 4069) : accepte l'amendement de suppression n° 6 de la commission - Art. 3 (éligibilité du

maire à dix-huit ans, fonctions incompatibles avec celles du maire) (p. 4070) : s'oppose à l'amendement n° 77 de la commission (incompatibilité des fonctions de maire d'une commune d'au moins 3500 habitants avec la présidence d'un conseil régional ou d'un conseil général - suppression des incompatibilités professionnelles) - **Art. 3 bis (interdiction de recevoir une délégation pour le conseiller municipal ayant démissionné de ses fonctions de maire afin de se conformer à la législation sur les incompatibilités)** (p. 4071) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 8 de la commission - **Art. 3 ter (bénéfice d'un crédit d'heures pour les conseillers municipaux des communes de plus de 3500 habitants)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Avant l'art. 3 quater** (p. 4072) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Michel Duffour (dispositions relatives au statut de l'élu local) - **Art. 3 quater (barème du crédit d'heures pour les conseillers municipaux des communes de moins de cent mille habitants)** (p. 4073) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 10 de la commission - **Après l'art. 3 quater** : s'oppose aux amendements de M. Michel Duffour n° 40, n° 41 et n° 42, relatifs au statut de l'élu local - **Art. 3 quinquies (suspension du contrat de travail des élus municipaux)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 11 de la commission - **Art. 3 sexies (revalorisation de l'indemnité maximale de fonction des maires)** (p. 4074) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 12 de la commission - **Art. 4 (fonctions incompatibles avec celles de président de conseil général)** (p. 4077) : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (incompatibilité limitée aux fonctions électives de président d'un conseil régional et de maire d'une commune d'au moins 3500 habitants) - **Art. 4 bis (interdiction de recevoir une délégation pour le conseiller général ayant démissionné de ses fonctions de président du conseil général afin de se conformer à la législation sur les incompatibilités)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 14 de la commission - **Art. 5 (fonctions incompatibles avec celles de président du conseil régional)** (p. 4078) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 15 de la commission - **Art. 5 bis (interdiction de recevoir une délégation pour le conseiller régional ayant démissionné de ses fonctions de président du conseil régional afin de se conformer à la législation sur les incompatibilités)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 16 de la commission - **Art. 8 (incompatibilité du mandat de représentant au Parlement européen avec des mandats et fonctions électives)** - **Art. 6-2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 (incompatibilité avec l'exercice d'une fonction de président d'un conseil régional, général, maire, président d'un établissement public de coopération intercommunale doté d'une fiscalité propre)** (p. 4079) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 17 de la commission - **Art. 6-3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 (incompatibilité avec le mandat de conseiller régional, conseiller à l'assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris, conseiller municipal)** (p. 4080) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 18 de la commission - **Art. 6-3-1 et 6-3-2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 (incompatibilité avec les fonctions de membre de la commission européenne, du directoire de la Banque centrale européenne ou du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, ainsi qu'avec la fonction de juge de tribunal de commerce)** : s'oppose aux amendements de suppression n° 19 et n° 20 de la commission - **Art. 6-4 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 (cas de contestation de l'élection)** : s'oppose à l'amendement n° 21 de coordination de la commission - **Art. 9 (incompatibilités applicables au remplaçant du parlementaire européen)** (p. 4081) : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 22 de la commission - **Titre III bis (dispositions modifiant l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires)** : accepte l'amendement de suppression n° 23 de la commission - **Art. 9 bis (information des parlementaires par les commissions permanentes des assemblées)** (p. 4082) : accepte l'amendement de suppression n° 24 de la commission - **Art. 9 ter (communication au**

Parlement de documents relatifs à la préparation et à l'exécution des lois - pouvoir d'entendre tout fonctionnaire) : accepte l'amendement de suppression n° 25 de la commission - **Art. 9 quater (communication des décrets d'application avant leur publication)** : accepte l'amendement de suppression n° 26 de la commission - **Art. 9 quinquies (moyens d'information du Parlement)** : accepte l'amendement de suppression n° 27 de la commission - **Art. 10 (principe de l'application de la loi dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte)** (p. 4083) : accepte l'amendement rédactionnel n° 28 de la commission - **Art. 11 (modalités d'application de la loi en Polynésie française)** : s'oppose à l'amendement n° 29 de la commission (nouvelle rédaction) - **Après l'art. 11** (p. 4084) : s'oppose à l'amendement n° 30 de la commission (modalités d'application de la loi en Nouvelle-Calédonie) - **Art. 12 (modalités d'application de la loi à Saint-Pierre-et-Miquelon)** : s'oppose à l'amendement n° 31 de la commission (nouvelle rédaction) - **Art. 13 (modalités d'application de la loi à Mayotte)** : s'oppose à l'amendement n° 32 de la commission (nouvelle rédaction) - **Intitulé du projet de loi** (p. 4085) : s'oppose à l'amendement n° 33 de la commission ("Projet de loi relatif aux incompatibilités entre mandats électoraux et fonctions électives").

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4139, 4142) : collectivités locales. Responsabilités des élus locaux. Nécessité d'améliorer la démocratie locale. Renforcement de l'exercice du contrôle de légalité. Réforme du mode de scrutin régional. Cumul des mandats. Rôle des collectivités locales dans la lutte contre les exclusions et le chômage et dans le domaine de la sécurité. Prochain congrès de l'association des maires de France. Evolution des dotations. Situation financière des collectivités locales. Réforme de la taxe professionnelle. Prise en compte des attentes des élus. Concertation sur la réforme du code des marchés publics. Politique d'aménagement du territoire. Coopération intercommunale. (p. 4182, 4184) : consensus sur un bilan positif de la décentralisation. Nouvelles étapes de décentralisation. Rôle des pays. Collaboration entre l'Etat et les collectivités locales. Réforme de la taxe professionnelle. Favorable à la clarification en matière d'impôts locaux. Favorable à la compensation indexée sur la DGF. Relations financières entre l'Etat et les collectivités locales.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (30 novembre 1998) (p. 5352) : élaboration du contrat de croissance et de solidarité. Sortie du pacte de stabilité : concertation. Programmation pluriannuelle. Maintien du périmètre de l'enveloppe normée et des règles de progression des différentes dotations. Intéressement des collectivités locales à la croissance. Objectif de solidarité : groupe de travail sur la péréquation. Dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP : variable d'ajustement. Dotation de solidarité urbaine, DSU. Dotation de solidarité rurale bourg-centre. (p. 5353) : application au sein de la DCTP des départements des 50 % de modulation pour les départements bénéficiaires de la dotation minimale. Fonds de compensation de la TVA. Avenir des retraites des agents des collectivités locales. Maîtrise des normes. Application des trente-cinq heures aux associations. Réforme de la taxe professionnelle : inconvénients de l'application d'une règle de dégrèvement des pertes de ressources des collectivités locales sur la part salariale. Taxe professionnelle unique. (p. 5354) : déconcentration des services de l'Etat. Qualité du travail des services préfectoraux et des agents de préfecture. Elaboration future par le préfet pour son département d'un projet territorial de l'Etat. Etablissement de relations de confiance entre le Gouvernement et les élus locaux. - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5355) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-32 de la

commission (majoration des crédits affectés à la décentralisation).

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) (p. 5370, 5371) : progression des crédits budgétaires. Renforcement des moyens consacrés à l'équipement et au fonctionnement de la police nationale. Remboursement de la dette à France Télécom. Politique de sécurité de proximité. Dialogue entre les commissaires de police et les élus locaux. Contrats locaux de sécurité. Recrutement d'adjuvés de sécurité armés. Sécurité dans les transports en commun. Question de la répartition des forces de police sur le territoire national. (p. 5372, 5373) : réforme de la préfecture de police de Paris. Statistiques sur la délinquance. Sécurité dans les transports. Lutte contre la drogue et la toxicomanie. Formation des policiers. Délinquance des mineurs. (p. 5374, 5375) : renouvellement du parc automobile. Bilan immobilier. Développement des transmissions. Affectation supplémentaire de policiers sur la voie publique. Sécurité civile. Départementalisation des services d'incendie et de secours. Crédits budgétaires. Professionnalisme des sauveteurs qui sont intervenus à la suite du cyclone Mitch. Situation des nouveaux Canadair livrés par la firme Bombardier. (p. 5376) : accidents liés à la pratique des sports à risque. Exemple des scooters des mers. Volonté du Gouvernement de répondre aux attentes des Français en matière de sécurité - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5377, 5378) : coordination entre la police nationale et les polices municipales. Renforcement de la formation pour faire face à la délinquance des jeunes. Réforme de la préfecture de police : adhésion nécessaire des personnels.

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5487 ; 5492) : évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie. Nickel. Relations avec Wallis-et-Futuna. Statut de Mayotte. Loi d'orientation sur le développement économique de la Martinique. Budget de l'outre-mer en augmentation. Priorité au développement économique et social. Loi de défiscalisation. Logement. Lutte contre la sous-consommation des crédits. Développement touristique. Zone des cinquante pas géométriques. Zone prioritaire ultra-périphérique. Stabilisation des crédits du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer, FIDOM, et du Fonds d'investissement pour le développement économique et social dans les TOM, FIDES. Production de la banane et de la canne à sucre. Cyclone George. Indemnisation. Saint-Pierre-et-Miquelon. Relations France-Canada. Archipel SA. Miquelon SA. Fiscalité des hydrocarbures. Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer, FEDEM. Chantier de développement. Formation. Effort de construction. Service militaire adapté, SMA. Santé. Dotations hospitalières. Finances des collectivités. Coopération décentralisée - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5492) : s'oppose à l'amendement n° II-35 de la commission (réduction des crédits) - **Titre IV** (p. 5493) : s'oppose à l'amendement n° II-36 de la commission (réduction des crédits).

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture** [n° 0081 (98-99)] - (9 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6195, 6197) : question préalable adoptée par le Sénat en première lecture. Dispositions donnant lieu au dépôt par la commission des lois de trois motions d'irrecevabilité en nouvelle lecture : principe de la parité entre hommes et femmes dans l'établissement des listes électorales ; article 21 définissant une procédure dérogatoire d'adoption des budgets régionaux. Préférence pour la circonscription régionale contre la proposition de la commission des lois tendant à établir des listes régionales constituées de sections

départementales. Abaissement par l'Assemblée nationale des seuils pour la participation au second tour ou la répartition des sièges. Prime majoritaire. Modernisation de la vie politique.

- **Proposition de loi tendant à sanctionner de peines aggravées les infractions commises sur les agents des compagnies de transport collectif de voyageurs en contact avec le public** [n° 0086 (98-99)] - (10 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6288, 6289) : augmentation de l'effectif des services de sécurité de la RATP et de la SNCF. Affectation temporaire des compagnies républicaines de sécurité. Liaison du ministère de l'intérieur avec la RATP et la SNCF. Création de postes de police dans les gares de Paris et des grandes métropoles régionales. Contrats locaux de sécurité. Possibilité pour les agents assermentés des compagnies de transport public de relever l'identité des contrevenants. Dispositions figurant dans le projet de loi sur la sécurité routière examiné à l'Assemblée nationale : référence à l'agent d'un exploitant de réseau de transport public de voyageurs ajoutée à l'article 221-4 du code pénal. Création d'un délit spécifique d'outrage à un agent d'un exploitant de réseau de transport public. - **Après l'art. unique** (p. 6292, 6293) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Simon Sutour (énumération des personnes concernées par l'application de l'article 433-5 du code pénal).

- **Proposition de loi portant modification de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers** [n° 0085 (98-99)] - (10 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6295, 6296) : loi du 3 mai 1996 relative au volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers. Allocation de vétéran. Dissociation de la condition de durée d'activité et d'obligation d'atteinte d'une limite d'âge. Allocation différentielle. Incidence financière. Indemnisation des présidents et vice-présidents des conseils d'administration des services départementaux d'incendie et de secours, SDIS. Délégation de signature - **Art. 1er (conditions d'attribution de l'allocation de vétéran)** (p. 6301) : domaine réglementaire. S'oppose à l'amendement n° 10 de M. Joseph Ostermann (fixation législative du mode de calcul de l'allocation vétéran, relevant de 15 à 20 ans le nombre d'années prises en compte) - **Art. 2 (allocation de vétéran de réversion)** (p. 6302) : son amendement n° 14 : fixation par décret d'une allocation de réversion destinée à la veuve et aux orphelins mineurs d'un sapeur-pompier volontaire décédé en service commandé ; adopté - **Art. 3 (financement de l'allocation de vétéran)** (p. 6303) : s'oppose aux amendements n° 11 de M. Joseph Ostermann (participation des sapeurs-pompiers volontaires au financement de la part variable de l'allocation de vétéran) et n° 9 de M. Robert Bret (participation de l'Etat au financement de l'allocation de vétéran) - **Art. 4 (aménagement d'une disposition transitoire)** (p. 6304) : risque de pérennisation des régimes antérieurs. S'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (maintien des anciens régimes locaux d'allocation de vétéran pour les sapeurs-pompiers qui en bénéficiaient avant le 1er janvier 1998) - **Après l'art. 4** (p. 6304) : continuité de l'exécutif des SDIS. Accepte les amendements portant sur le même objet, n° 1 de M. Jacques Bimbenet et n° 4 de M. Pierre Mauroy (procédure en cas d'empêchement du président ou du vice-président du conseil d'administration des SDIS). (p. 6305) : accepte les amendements portant sur le même objet n° 2 de M. Jacques Bimbenet et n° 5 de M. Pierre Mauroy (conditions d'attribution d'une indemnité au président ou aux vice-présidents du conseil d'administration d'un SDIS). (p. 6307) : accepte les amendements n° 3 de M. Jacques Bimbenet et n° 6 de M. Pierre Mauroy (délégation de la signature du président du conseil d'administration des SDIS). (p. 6308) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Joseph Ostermann (indemnisation des collectivités locales par le fonds de garantie pour les dépenses engagées lors des interventions des sapeurs-pompiers aux personnes victimes d'accidents de la circulation).

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)] - Suite de la discussion - (16 décembre 1998) - Art. 3 (mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux) (p. 6453, 6455) :** sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 11 (relèvement à 5 % du seuil de suffrages exprimés pour l'admission à la répartition des sièges) et n° 12 (conséquence de l'adoption des sections départementales) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 13 (en cas d'égalité, attribution des derniers sièges au candidat le plus âgé au lieu du plus jeune) - **Art. 2 (précédemment réservé le 9 décembre 1998, p. 6219) (effectif des conseils régionaux) (p. 6456) :** s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (répartition des sièges à pourvoir entre les sections départementales) - **Art. 4 (conditions de recevabilité des déclarations de candidature) (p. 6458, 6460) :** s'oppose aux amendements de conséquence de la commission n° 14, n° 15 et n° 16. S'oppose à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité au deuxième alinéa de cet article visant à assurer la parité entre hommes et femmes dans les listes de candidats aux élections de conseillers régionaux. (p. 6461) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 17 de la commission (relèvement à 10 % du seuil de suffrages exprimés permettant le maintien d'une liste au second tour). (p. 6466) : s'oppose aux amendements de la commission n° 18 (maintien au second tour des listes ayant obtenu 10 % dans la région : création d'un seuil supplémentaire de 5 % dans le département) et n° 19 (relèvement à 5 % du seuil permettant à une liste de fusionner) - **Art. 5 (contenu de la déclaration de candidature) (p. 6467) :** s'oppose à l'amendement n° 20 de la commission (coordination avec la création de la section départementale) - **Après l'art. 5 :** s'oppose à l'amendement n° 21 de la commission (candidatures multiples : interdiction de figurer sur plusieurs sections départementales d'une même liste) - **Art. 11 (remplacement des conseillers régionaux) (p. 6469) :** s'oppose à l'amendement n° 22 de la commission (remplacement assuré par le suivant de liste de la même section départementale) - **Art. 12 (contentieux des élections régionales) :** s'oppose à l'amendement de coordination n° 23 de la commission - **Art. 15 (durée du mandat des conseillers à l'Assemblée de Corse) :** s'oppose à l'amendement de suppression pour coordination n° 24 de la commission - **Art. 16 (modes de scrutin pour l'élection des conseillers à l'Assemblée de Corse) (p. 6470) :** s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de la commission (maintien du bénéfice de l'âge à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée ou au plus âgé des candidats susceptibles d'être élus) - **Art. 16 bis (parité sur les listes pour l'élection des conseillers à l'Assemblée de Corse) :** s'oppose à la motion n° 2 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Art. 18 (remplacement des conseillers de l'Assemblée de Corse) :** s'oppose à l'amendement de conséquence n° 26 de la commission - **Art. 19 (composition du collège électoral des sénateurs) (p. 6472) :** s'oppose à l'amendement n° 27 de la commission (harmonisation entre l'Assemblée de Corse et les conseils régionaux) - **Art. 20 (désignation des délégués des conseils régionaux et de l'Assemblée de Corse dans le collège électoral des sénateurs) :** s'oppose à l'amendement de suppression n° 28 de la commission - **Art. 21 (modalités de vote du budget de la région) (p. 6474, 6475) :** s'oppose à la motion n° 3 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Décision du Conseil constitutionnel validant la procédure dérogatoire d'adoption des budgets instaurée par la loi du 7 mars 1998. Principe de libre administration des communes - **Art. 22 (procédure d'adoption sans vote du budget de la région) (p. 6477) :** s'oppose à l'amendement de suppression n° 30 de la commission - **Art. 22 bis (caractère public des débats de la commission permanente) (p. 6477) :** s'oppose à l'amendement de suppression n° 31 de la commission. (p. 6482) : définition du rôle de la commission permanente - **Art. 22 ter (obligation de constituer un bureau) :** s'oppose à l'amendement de suppression n° 32 de la commission - **Intitulé du Titre III (précédemment réservé, p. 6473) (Dispositions relatives au fonctionnement des**

conseils régionaux) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 29 de la commission - **Art. 23 (coordination) (p. 6483) :** s'oppose à l'amendement n° 33 de la commission (coordination suite à la mise en place des sections départementales) - **Art. 24 (entrée en vigueur de la loi) (p. 6484) :** s'oppose à l'amendement n° 34 de la commission (application des dispositions de la loi à compter du renouvellement général de tous les conseils régionaux). (p. 6487) : situation dans la région Provence-Côte-d'Azur en cas d'annulation par le Conseil d'Etat des élections régionales dans le département des Bouches-du-Rhône - **Intitulé du projet de loi (p. 6488) :** s'oppose à l'amendement n° 35 de la commission (suppression des mots "et au fonctionnement des conseils régionaux").

QUILLIOT (Roger), sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.

Démissionne de son mandat de sénateur le 14 juillet 1998 (JO Lois et décrets du 17 juillet 1998).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

R

RAFFARIN (Jean-Pierre), sénateur (Vienne) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, pour la défense et la valorisation de la profession d'artisan boulanger-pâtissier [n° 0321 (97-98)] (3 mars 1998) - **Commerce et artisanat.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 375 (97-98)] adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à la détermination des conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger ; la proposition de loi [n° 321 (97-98)] de M. Jean-Pierre Raffarin et plusieurs de ses collègues pour la défense et la valorisation de la profession d'artisan boulanger-pâtissier ; et la proposition de loi [n° 350 (97-98)] de MM. Joseph Ostermann et Francis Grignon relative à la qualité d'artisan boulanger [n° 0417 (97-98)] (6 mai 1998) - **Commerce et artisanat.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la sécurité des piscines [n° 0531 (97-98)] (30 juin 1998) - **Equipements sportifs.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 517 rectifié (97-98)], présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Yann Gaillard, sur la proposition d'acte communautaire relative à la réforme des Fonds structurels (n° E-1061) [n° 0088 (98-99)] (26 novembre 1998) - **Union européenne.**

Rapport supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 517 (97-98)], présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Yann Gaillard sur la proposition d'acte communautaire relative à la réforme des Fonds structurels (n° E-1061) [n° 0093 (98-99)] (1er décembre 1998) - **Union européenne.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 14 (JO Débats du 27 février 1998) (p. 995) - Ministère : **Emploi - Ville et ruralité** - Réponse le 27 février 1998 (p. 995) - **Villes**

n° 22 (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1322) - Ministère : **Equipement - Financement des infrastructures routières** - Réponse le 27 mars 1998 (p. 1322) - **Routes**

n° 1 (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3839) - Ministère : **Education nationale - Actions des régions en faveur de l'éducation** - Réponse le 16 octobre 1998 (p. 3840) - **Lycées**

Questions orales sans débat :

n° 316 (JO Débats du 2 octobre 1998) (p. 3766) - Ministère : **Equipement - Financement des infrastructures routières et autoroutières** - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4314) - **Routes**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0161 (97-98)]** - (20 janvier 1998) - **Art. 2 (modification du régime d'autorisation applicable en matière de transports routiers)** (p. 276) : son amendement, soutenu par M. Jean-Paul Emin, n° 28 : suppression de l'obligation de détenir une licence de transport intérieur pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2054, 2056) : difficultés liées aux restructurations industrielles dans le département de la Charente. Opportunité des mesures de simplification administrative. Alignement de l'assiette de la taxe de formation continue. Passage au régime réel d'imposition pour les très petites entreprises. Allègement du bulletin de paie. Harmonisation du système informatique des partenaires sociaux. Application de la taxe d'équarissage. Développement de la dynamique entrepreneuriale.

- **Proposition de loi tendant à la détermination des conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger [n° 0375 (97-98)]** - (13 mai 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2288) : protection de la boulangerie artisanale par la lutte contre les prix anormalement bas, le respect du repos hebdomadaire et la distinction avec de simples dépôts de pain. Favorable à l'appellation de boulangerie pour des établissements secondaires. Recherche de qualité pour la promotion de l'artisanat - **Art. unique (appellation de boulanger et enseigne de boulangerie)** - **Art. L. 121-81 du code de la consommation (vente itinérante de pain)** (p. 2296) : son amendement n° 1 : élargissement aux établissements secondaires de l'appellation boulangerie ; retiré - **Après l'art. unique** (p. 2297) : son amendement n° 2 : fermeture hebdomadaire obligatoire de tous les points de vente du pain ; retiré.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0524 (97-98)]** - (20 octobre 1998) - **Discussion générale** (p. 3890, 3892) : fragilisation des régions. Scrutin départemental. Motion de renvoi sur le budget primitif de la région. Réduction à cinq ans du mandat des conseillers régionaux. Excès de "politisation" dans les régions. Parité entre les candidats et les candidates. Deuxième tour de scrutin.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4160, 4162) : progrès pour l'Etat et le citoyen grâce à la décentralisation. Progrès en matière de gestion publique. Dérives substituant une décentralisation de crise à la décentralisation initiale. Grands ministères et administrations. Transparence fiscale. Importance de la contractualisation.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

*Deuxième partie :***Culture**

- (5 décembre 1998) (p. 5890, 5892) : participation active des régions à la politique culturelle : exemple de la région Poitou-Charentes. Situation difficile des métiers d'art. Nécessité de déconcentrer la culture : problème des

multiplexes ; auditorium de Poitiers. Adaptation du ministère aux nouvelles technologies. Inégalité d'accès à la culture : Ecole nationale supérieure des métiers de l'image ; "projet le Fresnoy". Nécessité de donner priorité à la création.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - (9 décembre 1998) - **Art. 1er (réduction à cinq ans de la durée du mandat de conseiller régional)** (p. 6216, 6218) : parole sur l'article. Synchronisation de la durée actuelle du mandat de conseiller régional avec celle des contrats de plan Etat-région. Contrats infra-régionaux de trois ans. Votera l'amendement de suppression n° 4 de la commission - **Art. 3 (mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux)** (p. 6220, 6221) : parole sur l'article. Manoeuvre du Gouvernement dans le choix d'un scrutin proportionnel à deux tours accompagné d'un abaissement des seuils. Critique la disposition attribuant des sièges à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la moins élevée. Votera contre cet article. (p. 6223, 6226) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° 6 (dépôt de listes régionales comportant des sections départementales) et n° 9 (retour au bénéfice de l'âge le plus élevé en cas d'égalité de suffrages). Attachement au rôle politique du département. Caractère démagogique de la disposition accordant le bénéfice de l'âge aux plus jeunes.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) (p. 6275, 6277) : modernité de la région. Adhésion des citoyens à l'idée de région. Emploi des fonds structurels européens. Agenda 2000. Atout de la position périphérique de la France en Europe. Importance de l'antériorité du schéma par rapport aux contrats Etat-région. Rôle de l'Etat pour la cohérence nationale dans l'aménagement du territoire. Lien entre la création d'entreprises et l'aménagement du territoire. Rôle des élus dans la création de liens fertiles entre les différents réseaux d'échanges.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - **Suite de la discussion** - (16 décembre 1998) - **Art. 3 (mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux (suite))** (p. 6453) : sur l'amendement n° 11 de la commission (relèvement à 5 % du seuil de suffrages exprimés pour l'admission à la répartition des sièges), son sous-amendement n° 36 ; retiré. (p. 6455, 6456) : votera les amendements de la commission, n° 12 (conséquence de l'adoption des sections départementales) et n° 13 (en cas d'égalité, attribution des derniers sièges au candidat le plus âgé au lieu du plus jeune) - **Art. 2 (précédemment réservé le 9 décembre 1998, p. 6219) (effectif des conseils régionaux)** (p. 6456, 6457) : votera l'amendement n° 5 de la commission (répartition des sièges à pourvoir entre les sections départementales) - **Art. 4 (conditions de recevabilité des déclarations de candidature)** (p. 6460) : votera la motion n° 1 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité au deuxième alinéa de cet article visant à assurer la parité entre hommes et femmes dans les listes de candidats aux élections de conseillers régionaux. (p. 6461, 6462) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de la commission (relèvement à 10 % du seuil de suffrages exprimés permettant le maintien d'une liste au second tour). Pouvoir excessif donné aux partis par la disposition de l'article 4 habilitant le candidat tête de liste à annoncer une fusion en vue du second tour. (p. 6465) : son amendement n° 39 : seuils : substitution du pourcentage des électeurs inscrits au pourcentage des suffrages exprimés ; retiré. (p. 6466) : votera l'amendement n° 19 de la commission (relèvement à 5 % du seuil permettant à une liste de fusionner) - **Art. 8 (retrait et remplacement de candidats)** (p. 6468) : parole sur l'article. Incohérence avec l'article 4 - **Art. 16 (modes de scrutin pour l'élection des conseillers à l'Assemblée de Corse)** (p. 6470) : intervient sur l'amendement n° 25 de la commission (maintien du bénéfice de l'âge à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la

plus élevée ou au plus âgé des candidats susceptibles d'être élus) - **Art. 16 bis (parité sur les listes pour l'élection des conseillers à l'Assemblée de Corse)** : votera la motion n° 2 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Art. 21 (modalités de vote du budget de la région)** (p. 6475) : votera la motion n° 3 de la commission tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Art. 22 bis (caractère public des débats de la commission permanente)** (p. 6480) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 31 de la commission. - **Art. 24 (entrée en vigueur de la loi)** (p. 6487) : votera l'amendement n° 34 de la commission (application des dispositions de la loi à compter du renouvellement général de tous les conseils régionaux) - **Explications de vote sur l'ensemble** : capacité d'action démontrée par les régions depuis 1972. Fragilisation par ce projet de loi. Politisation extrême conduisant à la paralysie du conseil régional. Demande le retour sur les seuils pour le second tour.

RAINCOURT (Henri de), sénateur (Yonne) président du groupe RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec MM. Jean Arthuis, Guy Cabanel, Josselin de Rohan et Adrien Gouteyron, visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale [n° 0030 (98-99)] (21 octobre 1998) - **Enseignement.**

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec MM. Josselin de Rohan, Jean Arthuis et Guy Cabanel, relative à l'incompatibilité des fonctions de membre du Gouvernement avec l'exercice de toute fonction élective locale et l'exercice par délégation de ces fonctions [n° 0035 (98-99)] (27 octobre 1998) - **Elections.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 17 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 540) - Ministère : Emploi - *Réduction du temps de travail* - Réponse le 30 janvier 1998 (p. 540) - **Travail (durée du)**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - Suite de la discussion** - (13 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 30, 31) : procédure d'urgence. Refus du référendum. Remise en cause de la loi du 22 juillet 1993 instaurant une procédure de manifestation de volonté pour l'acquisition de la nationalité. Calendrier des discussions parlementaires. Intégration et assimilation des populations immigrantes. Acquisition volontaire de la nationalité française. Le groupe des RI est défavorable à ce projet de loi et fait toute confiance à la commission des lois.

- **Suite de la discussion** - (14 janvier 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 141) : référendum. Maintien pour l'essentiel de la loi de 1993. Procès d'intention. Importance de la manifestation de volonté. Le groupe des RI votera le texte tel qu'il ressort des travaux du Sénat.

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de**

la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction [n° 0291 (96-97)] - (11 février 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 830) : progrès dans la destruction des armes chimiques. Volonté d'alléger les contraintes pesant sur les industriels. Préservation des secrets industriels de la chimie. Favorable aux sanctions administratives et pénales prévues. Votera ce projet de loi au nom du groupe des Républicains et Indépendants.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)] - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - Art. 1er (réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail) (p. 1137, 1138) :** contradictions révélées par l'article 1er. Avec le groupe des Républicains et Indépendants, votera l'amendement de suppression présenté par la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Art. 72 (report de la réforme de la tarification applicable aux établissements accueillant des personnes âgées dépendantes) (p. 2550, 2551) :** remise en cause du travail du Parlement par le vote de deux amendements en nouvelle lecture à l'Assemblée nationale. Discussion relative à l'évaluation chiffrée du nombre de bénéficiaires de la prestation spécifique dépendance. Dérives de l'allocation compensatrice pour tierce personne. Financement des lits de section de cure médicale. Nécessité de faire confiance aux élus sur le terrain.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (10 juin 1998) - Art. 1er (affirmation du caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions) (p. 2869) :** son amendement, soutenu par Mme Janine Bardou, n° 422 : association entre la famille et la protection de l'enfance ; adopté.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0524 (97-98)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1998) - Question préalable (p. 3933, 3934) :** procédure d'urgence. Fonctionnement des conseils régionaux. Scrutin proportionnel. Se déclare favorable à la motion n° 54 de M. Josselin de Rohan tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Vote sur l'ensemble :

- (8 décembre 1998) (p. 6168, 6171) : prévisions de croissance. Déficit public. Dette publique. Augmentation des dépenses publiques. Prélèvements fiscaux et sociaux. Exode économique. Isolement boursier. Politique du gouvernement allemand. Caractère centralisateur des réformes engagées par le Gouvernement. Budget alternatif proposé par la majorité sénatoriale. Hommage au président de la commission des finances et au rapporteur général. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de budget.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)] - Suite de la discussion - (16 décembre 1998) - Art. 22 bis (caractère public des débats de la commission permanente) (p. 6479) :** se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 31 de la commission.

RALITE (Jack), sénateur (Seine-Saint-Denis) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion - (22 janvier 1998) - Discussion générale (p. 366, 367) :** définition d'une politique d'immigration internationale. Modification indispensable de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Dénonce l'accord multilatéral sur l'investissement, AMI, dans le cadre de la politique de codéveloppement. Liberté de circulation. Problèmes sociaux dans les villes : exemple d'Aubervilliers. Droit d'asile. Citation du poème de M. Bernard Chambaz illustrant l'intégration de mots étrangers à la langue française. Nécessité d'un nouveau mode de pensée en rapport avec les mobilités transfrontières.

- **Question orale avec débat : conséquences de l'Accord multilatéral sur l'investissement - (23 avril 1998) (p. 1820, 1822) :** intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (12 juin 1998) - Art. 74 (accès à la culture, au sport, aux vacances et aux loisirs) (p. 3088) :** sur l'amendement n° 113 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (contribution à l'égalité d'accès à la culture des enseignements artistiques dispensés dans les établissements scolaires), soutient le sous-amendement n° 390 de Mme Hélène Luc (remplacement du mot "hébergements" par le mot "structures"). (p. 3089) : sur l'amendement n° 114 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (obligation pour les établissements culturels financés par l'Etat de lutter contre les exclusions), soutient les sous-amendements de M. Ivan Renar, n° 382 (possibilité pour les établissements culturels financés par l'Etat de mettre en oeuvre entièrement ou pour partie une politique culturelle ouverte à l'ensemble des citoyens) et n° 383 (mise en place de tarifs tenant compte de la situation familiale et sociale des publics) - **Art. 64 (mesures d'urgence contre le saturnisme) (p. 3158, 3159) :** exemple d'Aubervilliers. Dépistage systématique. Travaux de décontamination. Son amendement n° 373 : possibilité pour les médecins dépistants d'informer également de leur constat les services départementaux de la protection maternelle et infantile - possibilité pour le préfet de recourir aux services d'hygiène et de santé dans le but d'exercer des mesures de diagnostic, d'injonction, de contrôle et de réalisation d'office des travaux et d'hébergement ; adopté. (p. 3161) : son amendement n° 374 : suspension du droit de vente ou de location d'un bien immobilier révélant un risque d'intoxication au plomb tant que les travaux de remise aux normes de sécurité n'ont pas été effectués par le propriétaire du logement ou de l'immeuble ; retiré - **Après l'art. 64 (p. 3162) :** son amendement n° 375 : constitution au sein de la conférence intercommunale du logement d'une section spécialisée chargée notamment d'instruire les demandes de relogement des familles touchées par le saturnisme ; rejeté - **Art. 67 (protection des occupants des hôtels meublés) (p. 3166, 3167) :** prochain projet de loi sur l'habitat. Exemple d'un hôtel d'Aubervilliers.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Culture

- (5 décembre 1998) (p. 5879, 5881) : symbolique du 1 % du budget de l'Etat. Démocratisation culturelle. Responsabilité publique face aux "musiques nouvelles". Position du Gouvernement relatif à l'accord multilatéral sur l'investissement, AMI. Egalité d'accès à la culture. Nécessité d'une loi dans le domaine de l'audiovisuel. Annonce de la création d'un second parc Disney. Article 27 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5907) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'amendement de réduction des crédits n° II-9 de la commission.

RAOULT (Paul), sénateur (Nord) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2984) - Ministère : Enseignement scolaire - *Zones d'éducation prioritaires* - Réponse le 12 juin 1998 (p. 2984) - Enseignement

n° 20 (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3354) - Ministère : Budget - *Baisse du taux d'intérêt du livret A* - Réponse le 19 juin 1998 (p. 3354) - Epargne

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) (p. 5733, 5735) : hausse de ce budget et nécessité d'une inscription dans la durée. Urgence des mesures à prendre. Réconciliation entre l'économie et l'environnement. Craintes des élus quant à l'affectation de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP, au budget de l'Etat. Nécessité d'une gestion décentralisée des crédits de l'eau. Région Artois-Picardie. Intervention du Parlement dans la définition de la politique nationale de l'eau. Baisse du taux de TVA pour la collecte sélective des ordures ménagères. Création de postes. Gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Crédits en hausse pour l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Site LIFE Natura 2000 en forêt de Thiérache dans le département du Nord. Exemplarité de la gestion des parcs régionaux. Souhaite la création d'un véritable ministère transversal de l'environnement. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) (p. 6272, 6274) : équilibre territorial. Contrats de plan Etat-région. Superposition des pays avec les structures intercommunales. Aménagement démocratique et décentralisé. Rôle pivot du bourg-centre dans l'aménagement du territoire. Exemple du département du Nord. Prérogatives de l'Etat à travers la politique de coordination des services publics. Coordination de la politique nationale et de la politique européenne. Non-consommation des crédits européens.

RAUSCH (Jean-Marie), sénateur (Moselle) RDSE-R.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications (JO Lois et décrets du 3 décembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les propositions de loi : de M. Jean-Luc Bécart et plusieurs de ses collègues [n° 220 (96-97)] tendant à frapper de nullité d'ordre public toute clause de mutation immobilière exonérant les exploitants de mines de leur responsabilité en matière de dommages liés à leur activité minière ; de M. Claude Huriet et plusieurs de ses collègues [n° 298 rectifié (96-97)] complétant le code minier ; de Mme Gisèle Printz, plusieurs de ses collègues et les membres du groupe socialiste et apparentés [n° 229 (97-98)] relative à la prévention des risques miniers après la fin de l'exploitation et [n° 235 rectifié (97-98)] relative à la responsabilité des dommages liés à l'exploitation minière ; de MM. Jean-Paul Delevoye et plusieurs de ses collègues [n° 247 (97-98)] relative à la responsabilité en matière de dommages consécutifs à l'exploitation minière ; et [n° 248 (97-98)] relative à la prévention des risques miniers après la fin de l'exploitation [n° 0502 (97-98)] (17 juin 1998) - Mines et carrières.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Recherche [n° 0068 (98-99), tome 7] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (30 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5403, 5404) : caractère ambivalent de ce projet de budget : créations d'emplois budgétaires nouveaux et promotion de l'innovation. Fonds pour la recherche technologique. Fonds national de la science. Insuffisance de la recherche technologique dans le domaine industriel. Interrogations sur le dépôt du futur projet de loi sur l'innovation. Répartition territoriale de la recherche. Délocalisation d'équipes de recherche publique. Déséquilibre territorial de la recherche privée. Reconduction du crédit d'impôt recherche. Suppression regrettable du mécanisme de modulation géographique. La commission des affaires économiques s'en remettra à la sagesse du Sénat sur les crédits affectés à la recherche et à la technologie.

RÉGNAULT (René), sénateur (Côtes-d'Armor) SOC.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Membre titulaire de la Commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales (22 avril 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (7 mai 1998).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur le colloque organisé le 2 avril 1998, sur les perspectives à moyen terme de l'économie mondiale [n° 0443 (97-98)] (20 mai 1998) - **Prévisions et projections économiques.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur la mission de contrôle relative à la situation de l'enseignement maritime en France [n° 0536 (97-98)] (1er juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Enseignement.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2056, 2057) : nécessité d'aider les PME pour le passage à l'euro. Caractère positif des mesures de simplification administrative. Réforme des professions comptables. Lutte contre le chômage et aménagement du territoire. Intégration indispensable de l'outil de travail dans l'assiette de l'impôt sur la fortune. Fiscalité écologique. Propositions du groupe socialiste concernant le secteur associatif. Défense d'un amendement visant à légaliser les avantages de rémunérations acquis dans le cadre de la fonction publique territoriale. Réorganisation du Comité national d'action sociale, CNAS. (p. 2058, 2059) : simplification du service public des pompes funèbres. Gestion du patrimoine à des fins culturelles. Accord sur la proposition du Gouvernement, amendée par la commission des finances, concernant la taxe additionnelle à la taxe d'équarissage. Desserte gazière. Taxation des pylônes pour la téléphonie mobile. Notion d'équité entre les usagers de véhicules à moteur : paiement de la vignette selon le lieu d'établissement du véhicule. Taxe professionnelle d'agglomération. Collaboration active du groupe socialiste sur ce projet de loi - **Après l'art. 1er** (p. 2075) : au nom du groupe socialiste, déclare s'abstenir sur l'amendement n° 62 de M. Daniel Hoeffel (augmentation de 30 % à 60 % de l'abattement des cotisations patronales de sécurité sociale sur les rémunérations des aides à domicile employés par les associations agréées) - **Art. 5 (simplification de la gestion**

des emplois occasionnels) (p. 2080) : soutient l'amendement de Mme Dinah Derycke n° 188 (simplification des procédures de recouvrement contentieux) - **Après l'art. 11** (p. 2086) : au nom du groupe socialiste, déclare s'abstenir sur l'amendement n° 7 de la commission (droit d'option des collectivités locales pour l'assujettissement à la TVA au titre des déchetteries). (p. 2088) : soutient l'amendement de M. Michel Charasse n° 160 (extension aux élus des chambres de métiers des dispositions applicables aux élus des chambres d'agriculture et des caisses de sécurité sociale ou aux élus locaux).

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Art. 45 (prélèvement sur l'Association de gestion du fonds des formations - en alternance, AGEFAL)** (p. 2197) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° 166 : conditions d'application de cet article, déterminées par un décret en Conseil d'Etat ; devenu sans objet - **Après l'art. 47** (p. 2208) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° 171 : maintien du versement de l'indemnité communale aux instituteurs par le Centre national de la fonction publique territoriale ; retiré - **Après l'art. 47 ou après l'art. 62** (p. 2210) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° 181 : parité du traitement des fonctionnaires anciens combattants rapatriés avec leurs collègues qui résident en métropole et caractère non imposable de ces versements ; retiré. (p. 2212) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° 129 : abrogation du décret du 16 novembre 1994 relatif aux commissions administratives de reclassement et réexamen des dossiers ; retiré - **Avant l'art. 48** (p. 2215) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° 172 : possibilité pour les services départementaux d'incendie et de secours de bénéficier des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, en lieu et place des communes ; retiré, puis adopté après avoir été repris par M. Paul Girod.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2489, 2490) : travail législatif exemplaire en première lecture. Regret relatif à l'échec de la commission mixte paritaire sur des points particuliers : exemple d'Air France. Reprise par l'Assemblée nationale d'amendements adoptés par le Sénat. Clarification du complément de rémunération des fonctionnaires. Problème des indemnités servies aux élus des chambres de métiers. Localisation des immatriculations pour le paiement de la vignette. Suspension des poursuites contre les rapatriés réinstallés surendettés. Absence de concertation préalable au dispositif modifiant la prestation spécifique dépendance. Politique du quatrième âge : nécessité d'une réforme en profondeur. Le groupe socialiste déterminera son vote final en fonction des modifications apportées à ce texte par la majorité sénatoriale.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) (p. 3517, 3521) : troisième débat d'orientation budgétaire. Reprise de la croissance. Réduction du taux de chômage. Conséquences de la crise asiatique. Financement des retraites. Adhésion sans réserve du groupe socialiste du Sénat aux orientations présentées par le Gouvernement. Diminution des déficits publics. Réduction des prélèvements obligatoires. Prochaines réformes de la fiscalité du patrimoine et de la fiscalité écologique. Amélioration de l'action publique de qualité. Efficacité de la dépense publique. Prochain pacte de stabilité entre l'Etat et les collectivités locales. Solidarité entre les communes. Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales. Réforme de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation. Le groupe socialiste du Sénat confirme sa participation constructive aux démarches du Gouvernement.

RENAR (Ivan), sénateur (Nord) CRC.

Secrétaire du Sénat - Nommé de nouveau secrétaire du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages jusqu'au 4 novembre 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 13 (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1839) - Ministère : Culture - *Culture et Front national* - Réponse le 24 avril 1998 (p. 1839) - **Politique culturelle**

n° 25 (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4262) - Ministère : Education nationale - *Réorganisation de la recherche publique* - Réponse le 6 novembre 1998 (p. 4262) - **Recherche**

Questions orales sans débat :

n° 105 (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3261) - Ministère : Culture - *Avenir de l'Agence France Presse* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 12) - **Presse**

n° 109 (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3262) - Ministère : Culture - *Situation fiscale des structures culturelles* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1516) - **Politique culturelle**

n° 236 (JO Débats du 9 avril 1998) (p. 1630) - Ministère : Défense - *Disparition de la musique du 43ème régiment d'infanterie de Lille* - Réponse le 6 mai 1998 (p. 2005) - **Armée**

n° 336 (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3913) - Ministère : Education nationale - *Harmonisation du reclassement des maîtres auxiliaires devenus titulaires* - Réponse le 16 décembre 1998 (p. 6394) - **Enseignement**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives [n° 0243 (97-98)] - (4 février 1998) - **Art. 4 (limitation du droit de citation et du droit d'accès des journalistes aux enceintes sportives)** : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre l'amendement de suppression n° 6 de la commission.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles [n° 0343 (97-98)]** - (29 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1948, 1949) : actualisation de l'ordonnance du 13 octobre 1945. Proposition de loi déposée par le groupe communiste républicain et citoyen relative à la création d'établissements publics à caractère culturel. Compagnies indépendantes. Approuve le maintien de la licence d'entrepreneur de spectacles. Organismes de spectacles vivants à but non lucratif. Importance des collaborations internationales et cas de l'entrepreneur de spectacles établi hors de France. Vote de ce projet de loi par le groupe communiste républicain et citoyen - **Art. 4 (conditions de délivrance et de retrait de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants)** (p. 1957, 1958) : son amendement n° 18 : possibilité pour les entrepreneurs établis hors de France de contracter avec des détenteurs de licence de catégorie 2 ou de catégorie 3 ; devenu sans objet.

- **Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle de la directive 96/9/CE du Parlement européen et du Conseil, en date du 11 mars 1996, concernant la protection juridique des bases de données [n° 0344 (97-98)]** - (29 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1966, 1967) : création salariée de bases de données : approuve la non-extension de la présomption de cession des droits à l'entreprise, retenue en matière de logiciels. Création d'un droit nouveau de protection des producteurs de bases de données. Danger que présente pour le droit d'auteur les projets de traités internationaux AMI et NTM. Vote de ce projet de loi par le groupe communiste républicain et citoyen.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - Suite de la discussion - (12 juin 1998) - **Art. 74 (accès à la culture, au sport, aux vacances et aux loisirs)** (p. 3089) : sur l'amendement n° 114 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (obligation pour les établissements culturels financés par l'Etat de lutter contre les exclusions), ses sous-amendements, soutenus par M. Jack Ralite, n° 382 : possibilité pour les établissements culturels financés par l'Etat de mettre en oeuvre entièrement ou pour partie une politique culturelle ouverte à l'ensemble des citoyens ; et n° 383 : mise en place de tarifs tenant compte de la situation familiale et sociale des publics ; rejetés - **Après l'art. 77** (p. 3110) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 388 : dépôt dans le délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, d'un projet de loi relatif au statut de l'étudiant ; retiré - **Art. 78 (modulation des tarifs des services publics)** (p. 3112) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 392 : établissement d'un quotient familial, au niveau national, pour le calcul des tarifs des services publics ; retiré.

- **Proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale [n° 0030 (98-99)]** - (5 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4253, 4254) : dysfonctionnements au sein du système éducatif. Rejet de principe de la création de la commission d'enquête de la part des membres du groupe communiste républicain et citoyen. Politique en matière de déconcentration. Débat réducteur proposé par les auteurs de la proposition de résolution. Votera contre la proposition de résolution - **Art. unique** (p. 4257, 4258) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à la proposition de résolution.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 5** (p. 4765, 4766) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-105 (relèvement de la franchise applicable à la taxe sur les salaires payées par les associations) et n° I-106 (régime

des prêts CODEVI : allègement du coût du crédit pour les petites et moyennes entreprises).

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5240) : difficultés de l'académie de Lille, liées à la situation économique et sociale de la région - **Titre IV** (p. 5243) : se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-17 de la commission des finances. Insuffisance du nombre des médecins scolaires. Difficultés de l'accueil des enfants handicapés.

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) (p. 5384, 5385) : poursuite nécessaire de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Plan Université du troisième millénaire, U3M. Amélioration nécessaire du taux d'encadrement des étudiants. Augmentation du montant et du taux des bourses universitaires. Situation des bibliothèques universitaires. Association souhaitable de l'ensemble de la représentation nationale à la transformation du système universitaire. Formation continue. Aide de la France à l'implantation d'universités dans les pays en voie de développement. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, ne votera pas ce projet de budget tel qu'il sera amendé par la majorité sénatoriale - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5397) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° II-18 de la commission (réduction des crédits). Limitation injustifiée des dépenses créatrices d'emplois et de postes - **Titre IV** (p. 5398) : se déclare opposé à l'amendement n° II-19 de la commission (réduction des crédits). Maintien des bourses aux étudiants.

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (30 novembre 1998) (p. 5406, 5407) : progression insuffisante des crédits. Son souhait d'un débat tenu au Sénat sur la recherche. Aménagement indispensable des emplois scientifiques au sein des laboratoires publics. Interrogation sur le maintien d'un double statut des chercheurs. Inadéquation des moyens de financement dégagés pour les établissements publics à caractère scientifique et technologique, EPCST, et le Centre national de la recherche scientifique, CNRS, par rapport aux objectifs à atteindre pour la recherche publique. Attend une réponse du ministre sur les réorientations nécessaires de la recherche. Risque d'une fragilisation de la recherche fondamentale. Compte tenu de l'absence de prévisions scientifiques et des réductions de crédit proposées par la majorité sénatoriale, ce projet de budget ne pourra bénéficier du soutien du groupe communiste républicain et citoyen - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5413, 5414) : déficit de la région Nord-Pas-de-Calais en matière de recherche : emplois scientifiques, équipements ou effectifs en troisième cycle. Rattrapage de ce retard par l'implantation du projet Soleil. Investissements du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais en faveur de l'accueil des chercheurs. Augmentation nécessaire du nombre d'étudiants en troisième cycle dans l'académie de Lille. Renforcement de l'intervention de l'Etat dans cette région. (p. 5415) : réduction inadaptée des moyens budgétaires dans cette période d'intenses mutations scientifiques et technologiques. Répercussion sur l'existence des laboratoires et des équipes de recherche. Le groupe communiste républicain et citoyen s'oppose catégoriquement à l'amendement n° II-20 de la commission (réduction des crédits).

Culture

- (5 décembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5903) : se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-8 de la commission. (p. 5904, 5905) : son amendement n° II-101 : réduction des crédits de vacation pour transfert sur les crédits de rémunération des agents de l'Etat ; retiré. Changement d'affectation d'une dépense. Sous-effectif et précarité de l'emploi des agents du ministère. Exemple de la direction régionale des affaires culturelles du Nord-Pas-de-Calais - **Titre IV** (p. 5905, 5906) : statut et fiscalité des associations culturelles. Exemple de l'école supérieure d'art du Fresnoy. Dépôt d'une proposition de loi créant les établissements publics à caractère culturel - **Etat C - Titre VI** (p. 5907, 5908) : budget du patrimoine en augmentation. Villa Cavrois de Mallet-Stevens : nécessité d'intervention publique.

Communication audiovisuelle

- (5 décembre 1998) (p. 5913, 5915) : approuve le report de l'examen du projet de loi relatif à l'audiovisuel public. Nécessité d'une loi concernant à la fois le secteur public et le secteur privé. Progression du budget. Précarité des emplois d'animateurs des stations locales de Radio-France Internationale. Réduction des crédits de Radio-France Internationale. Développement du fonds d'aide aux quotidiens nationaux. Convention AFP-Etat. Etablissement de quotas de diffusions publicitaires aussi bien pour le secteur privé que pour le secteur public. Créations audiovisuelles et informatiques aux échelons national et européen. Mise en place de dispositifs anticoncentration capitalistique. Rôle de l'Institut national de l'audiovisuel, INA. Assise budgétaire du financement audiovisuel sur la relevance. Nécessité d'une prise en compte de facteurs économiques et culturels dans le débat sur l'audiovisuel.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)] - Suite de la discussion - (17 décembre 1998) - Avant l'art. 1er** (p. 6562) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 9 : inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération ; rejeté.

REUX (Victor), sénateur (Saint-Pierre-et-Miquelon) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 220 (JO Débats du 25 mars 1998) (p. 1269) - Ministère : Industrie - *Recherche et exploitation des gisements sous-marins à proximité de Saint-Pierre-et-Miquelon* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1509) - Départements et territoires d'outre-mer

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0196 (97-98)]** - (5 février 1998) - **Discussion générale** (p. 704) : perspectives d'évolution positive à Saint-Pierre-et-Miquelon. Sécurité publique. Demande un registre d'immatriculation des navires non intégré dans le projet de loi - **Art. 1er (champ de l'habilitation et consultation des assemblées locales)** (p. 707) : son amendement n° 3 : en matière d'urbanisme, habilitation réduite aux règles de sécurité et d'accessibilité des bâtiments dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, adaptation des mesures à l'archipel ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - **Art. 46 (limitation de l'amortissement des biens donnés en location par une société de personnes)** (p. 2201, 2203) : soutient les amendements de M. Jacques Oudin n° 59 (agrément de l'administration fiscale et des ministères techniques sur l'acquisition du bien), n° 60 (prise en compte des exercices comptables pour le calcul de la durée d'utilisation d'un bien) et n° 61 (dispositif fiscal en faveur des petits armements français).

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - **Art. 36 bis (inclusion de la zone économique exclusive de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le champ d'application de la redevance sur les concessions de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux)** (p. 5040, 5041) : son amendement n° I-206 : instauration d'une redevance spécifique au bénéfice de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon ; adopté. Exploitation pétrolière offshore. Etat actuel de la législation. Contentieux avec le Canada au sujet de la pêche. Difficultés de l'économie locale. (p. 5042) : principe du paiement d'une redevance à une collectivité territoriale. Etablissement de cette redevance.

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5476, 5478) : défiscalisation. Inquiétude pour l'après loi Pons. Budget marqué par l'aide à l'emploi et au logement social. Insuffisance des crédits affectés au Fonds pour l'investissement des départements d'outre-mer, FIDOM, et Fonds d'investissement pour le développement économique et social, FIDES. Statut du territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon. Modification du code minier. Développement des relations entre les pays et les territoires d'outre-mer, PTOM, et l'Union européenne. Diversification de la pêche. Coopération franco-canadienne. Projet CANCOM. Satisfait de l'actualisation du droit outre-mer. Souhaite pour l'avenir une meilleure concertation.

REVEL (Charles), sénateur (Seine-Marin) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 138 (JO Débats du 16 décembre 1997) (p. 5321) - Ministère : Emploi - *Conditions de versement de l'allocation compensatrice pour tierce personne* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 9) - Dépendance

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4170, 4171) : bilan des lois de décentralisation. Exemple du domaine de l'éducation nationale. Amélioration de la décentralisation en clarifiant la répartition des compétences et en simplifiant les procédures. Dérives du dispositif.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 14 bis** (p. 4797) : son amendement, soutenu par M. Louis-Ferdinand de Rocca Serra, n° I-149 : application du régime d'exonération partielle des droits de mutation à titre gratuit à toutes les parts de groupement foncier agricole détenues par des personnes physiques ; retiré.

REVOL (Henri), sénateur (Côte-d'Or) RI.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination en tant que membre titulaire (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998) ; puis président (JO Lois et décrets du 23 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques jusqu'au 21 octobre 1998.

Membre titulaire du Comité consultatif de l'utilisation de l'énergie.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 3 avril 1998).

Membre titulaire du comité de contrôle du Fonds de soutien aux hydrocarbures (JO Lois et décrets du 10 avril 1998) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz (JO Lois et décrets du 29 avril 1998) jusqu'au 26 septembre 1998.

Rapporteur de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments relatifs aux conditions d'élaboration de

la politique énergétique de la France et aux conséquences économiques, sociales et financières des choix effectués, créée en vertu d'une résolution adoptée par le Sénat le 19 novembre 1997 [n° 0439 (97-98)] (20 mai 1998) - **Energie**.

Rapport, fait en sa qualité de vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur le contrôle de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires, établi par M. Claude Birraux, député, au nom de cet office [n° 0484 (97-98)] (9 juin 1998) - **Energie nucléaire**.

Rapport, déposé en qualité de vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur l'aval du cycle nucléaire, établi par MM. Christian Bataille et Robert Galley, députés, au nom de cet office [n° 0492 (97-98)] (11 juin 1998) - **Energie**.

Rapport, déposé en sa qualité de vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur : De la connaissance des gènes à leur utilisation - première partie : l'utilisation des organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture et dans l'alimentation - établi par M. Jean-Yves Le déaut, député, au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [n° 0545 (97-98)] (8 juillet 1998) - **Agroalimentaire**.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Aménagement rural** [n° 0068 (98-99), tome 3] (19 novembre 1998) - **Lois de finances**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 22 (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3355) - Ministère : Intérieur - **Coopération intercommunale** - Réponse le 19 juin 1998 (p. 3356) - **Communes**

Questions orales sans débat :

n° 179 (JO Débats du 5 février 1998) (p. 665) - Ministère : Justice - **Avenir du tribunal de commerce de Châtillon-sur-Seine** - Réponse le 25 février 1998 (p. 860) - **Cours et tribunaux**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - Après l'art. 22 ter (p. 4958) : ses amendements, soutenus par M. Jean Clouet, n° I-157 : application du taux réduit de TVA au chocolat au lait ; et n° I-156 : application du taux réduit de TVA à une certaine catégorie de produits de confiserie et chocolaterie ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, pour l'aménagement rural Son intervention, présentée par M. Jean-Paul Emorine (p. 5161, 5162).

RICHARD (Alain), *Ministre de la défense*.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 14 de M. Bernard Joly : **Service national** (*Exemption du service national pour les jeunes titulaires d'un contrat de travail*) (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1314).

n° 7 de M. François Gerbaud : **Défense nationale** (*Redéploiement des forces de sécurité*) (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2313).

n° 7 de Mme Maryse Bergé-Lavigne : **Industrie aéronautique** (*Restructuration de l'industrie aéronautique*) (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3845).

n° 24 de M. Yvon Collin : **Défense nationale** (*Affaire Bunel*) (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4261).

Questions orales sans débat :

n° 140 de M. Jean-Pierre Demerliat : **Armée** (*Conséquences pour l'emploi dans le Limousin de la réorganisation des armées*) (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 8).

n° 147 de M. Rémi Herment : **Armée** (*Conséquences et compensations liées au départ de plusieurs régiments de la ville de Verdun*) (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 233).

n° 149 de M. Fernand Demilly : **Aviation militaire** (*Avion de transport futur (ATF)*) (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 234).

n° 170 de M. Jean-Jacques Robert : **Aviation militaire** (*Projet de délocalisation du centre d'essais en vol de Brétigny-sur-Orge (Essonne)*) (JO Débats du 25 février 1998) (p. 861).

n° 171 de M. Christian Demuynck : **Service national** (*Conditions d'incorporation des jeunes ayant un contrat de travail*) (JO Débats du 25 février 1998) (p. 862).

n° 210 de M. Jean-Louis Lorrain : **Elections européennes** (*Mode d'élection des parlementaires européens*) (JO Débats du 6 mai 1998) (p. 2006).

n° 217 de M. Philippe Richert : **Armée** (*Situation des personnels civils travaillant pour les forces françaises en Allemagne*) (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2327).

n° 227 de Mme Marie-Claude Beaudou : **Banques et établissements financiers** (*Conditions d'exercice de la profession de convoyeur de fonds*) (JO Débats du 6 mai 1998) (p. 2007).

n° 236 de M. Ivan Renar : **Armée** (*Disparition de la musique du 43ème régiment d'infanterie de Lille*) (JO Débats du 6 mai 1998) (p. 2005).

n° 327 de M. Jacques Valade : **Aviation militaire** (*Développement et pérennité du programme Rafale*) (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3880).

n° 337 de M. Gérard César : **Gendarmerie** (*Redéploiement des forces de gendarmerie*) (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4328).

n° 340 de M. Georges Mouly : **Industrie** (*Avenir de l'unité de GIAT-Industries de Tulle*) (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4330).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale [n° 0297 (97-98)]** - (24 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1239, 1241) : prévention des abus dans l'utilisation du secret défense par le pouvoir politique. Fondement du secret défense au niveau national et international. Difficultés d'accès aux informations pour le juge judiciaire. Conseil d'Etat. Arrêt Coulon 1955. Recherche de transparence dans le fonctionnement de l'administration et consolidation des libertés publiques par la création d'autorités administratives indépendantes. Avis de la commission sur l'opportunité de déclassifier un document classé secret défense. Composition. Saisine de la commission et délais d'action. Souci de protection des personnels des services de renseignements - **Art. 1** (*création d'une nouvelle autorité administrative indépendante : la commission consultative du secret de la défense nationale*) (p. 1248, 1250) : s'oppose aux amendements n° 1 (remplacement du terme "autorité administrative indépendante" par "commission administrative indépendante"), n° 4 (possibilité de saisine de la commission consultative par une commission parlementaire) et n° 2, de coordination, de la commission saisie pour avis. S'oppose aux amendements n° 15 (possibilité de saisine de la commission consultative par une commission parlementaire) et n° 14 rédactionnel de la commission. Accepte l'amendement n° 3 rédactionnel de la commission saisie pour avis - **Art. 2** (*composition de la commission*) (p. 1252) : s'oppose aux amendements n° 5 de la commission saisie pour avis (exclusion des deux parlementaires prévus dans la composition) et n° 16 de la commission (exclusion du principe de la présidence commune à la future commission consultative du secret et à l'actuelle commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, CNCIS, et substitution du mot "membres" à l'expression "personnalités qualifiées"). Accepte les amendements rédactionnels n° 17, n° 18 et n° 32 de la commission - **Art. 4** (*saisine de la commission*) (p. 1254) : son amendement rédactionnel n° 33 ; devenu sans objet. S'oppose aux amendements n° 19 de la commission (nouvelle rédaction) et n° 9 de coordination de la commission saisie pour avis - **Art. 5** (*le pouvoir des membres de la commission*) : accepte l'amendement n° 20 de la commission (suppression de la disposition adoptée par l'Assemblée nationale prévoyant que le président peut se faire assister dans ses investigations par un membre de la commission) - **Art. 8** (*la décision de l'autorité administrative*) (p. 1256) : accepte l'amendement n° 12 de la commission saisie pour avis (délai de notification de la décision à défaut d'avis). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de la commission (définition d'une nouvelle procédure de publication du sens de l'avis). S'oppose à l'amendement n° 30 du groupe communiste républicain et citoyen (introduction d'une procédure d'appel dans l'hypothèse où l'autorité administrative ne suit pas l'avis favorable à la déclassification) - **Art. 7** (*précédemment réservé p. 1255*) (*l'avis de la commission*) (p. 1257) : s'oppose aux amendements n° 11 de la commission saisie pour avis (remplacement du mot "personnels" par "personnes") et aux amendements de la commission n° 21 (remplacement du délai de deux mois par un délai d'un mois) et n° 22 (référence aux intérêts fondamentaux de la nation). Accepte l'amendement n° 10 de la commission saisie pour avis (remplacement de l'expression "accomplissement des

missions incombant au service public de la justice" par "mission incombant à la juridiction") et l'amendement de coordination n° 23 de la commission - **Après l'art. 9** (p. 1260) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 31 du groupe communiste républicain et citoyen (publication d'un rapport annuel sur les conditions d'exercice et les résultats de l'activité de la commission consultative).

Deuxième lecture [n° 0404 (97-98)] - (13 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2277, 2278) : recherche d'un meilleur équilibre entre le maintien d'un secret efficace et la consolidation des droits des citoyens. Régime juridique du secret de la défense nationale. Prévention des abus de l'exécutif dans l'utilisation du secret défense face aux juridictions. Consensus entre le Sénat et l'Assemblée nationale sur la présence des parlementaires dans la composition de la commission. Maintien de la position du Gouvernement sur l'exclusion des commissions parlementaires et sur la saisine exhaustive pour toute demande de déclassification. Soutient la proposition de la commission sur l'institution d'un vice-président - **Art. 1** (*création et compétence de la commission consultative du secret de la défense nationale*) (p. 2282) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (possibilité de saisine par une commission parlementaire) - **Art. 2** (*composition de la commission*) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (suppression du principe de la présidence commune avec la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité). Son amendement n° 10 : instauration d'un vice-président ; adopté - **Art. 4** (*procédures de saisine de la commission consultative*) (p. 2284) : s'oppose aux amendements de la commission n° 3 de coordination et n° 4 (possibilité pour l'autorité responsable de déclassifier sans saisine de la commission) - **Art. 5** (*pouvoirs de la commission*) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (suppression de la possibilité pour le président de se faire assister par un membre de la commission) - **Art. 7** (*avis de la commission*) : s'oppose aux amendements de la commission n° 7 (retour au texte adopté en première lecture par le Sénat) et n° 8 (référence aux intérêts fondamentaux de la nation) - **Art. 8** (*décision de l'autorité administrative et publication du sens de l'avis de la commission*) (p. 2286) : s'oppose à l'amendement n° 9 de cohérence de la commission.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie [n° 0384 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 385 et n° 386 (97-98)** (p. 2429, 2431) : répond aux orateurs. Russie. Position spécifique de la France au sein de l'Alliance atlantique. Débat sur le concept stratégique. Primauté du conseil de sécurité de l'ONU dans la gestion des crises internationales. Coût financier de l'élargissement. Ouverture de nouveaux marchés de défense. Promotion d'une industrie de défense européenne. Partages de souveraineté préalables à une politique européenne de défense.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Pologne [n° 0385 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 386 (97-98)** (p. 2429, 2431) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République tchèque [n° 0386 (97-98)]** - (20 mai 1998) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 385 (97-98)** (p. 2429, 2431) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction [n° 0424 (97-98)]** - (4 juin 1998) - **Discussion générale - commune avec celle de la**

proposition de loi n° 410 (97-98) (p. 2724, 2728) : tragédies et perturbations entraînées par les mines antipersonnel. Statistiques approximatives. Ravages sur les personnes et conséquences sur le plan économique et social pour les Etats. Danger, coût et complexité des travaux de déminage. Engagement de la France à lutter contre ce fléau. Moratoire sur l'exportation de toutes les mines antipersonnel adopté par la France en février 1993. Moratoire sur l'exportation adopté par l'Union européenne. Destruction du stock national de mines antipersonnel. Convention d'Ottawa. Coopération indispensables. Assistance aux victimes. Service de santé des armées de la France. Respect des dispositions de la convention. Plan d'action du Gouvernement contre les mines antipersonnel. Mise en place d'une banque mondiale de données. Déminage de proximité. Collaboration avec les organisations non gouvernementales. Recherche et développement des technologies et de matériels de déminage. (p. 2735, 2736) : qualité des interventions. Rôle majeur des organisations non gouvernementales. Opportunité d'une entrée en vigueur immédiate des dispositions de la convention. Désarmement. Dispositif de vérification. Opinion publique internationale. Volonté du Gouvernement d'appliquer la convention rapidement.

- **Proposition de loi tendant à l'élimination des mines antipersonnel [n° 0410 (97-98)]** - (4 juin 1998) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 424 (97-98)** - Voir son intervention sous le projet de loi n° 424 (97-98) (p. 2724, 2728 ; 2735, 2736) - **Avant l'art. 1er** (p. 2737, 2738) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (définitions). Action diplomatique intense de la France dans le domaine de la recherche de la paix et de la coopération - **Art. 1er (interdiction des mines antipersonnel)** (p. 2738, 2739) : s'oppose à l'amendement n° 14 de Mme Marie-Claude Beaudou (extension du champ d'interdiction de la mise au point, de la fabrication, de la production, de l'acquisition, du stockage, de la conservation, de l'offre, de la cession, de l'importation, de l'exportation, du transfert et de l'emploi des mines antipersonnel aux composants et dérivés) - **Après l'art. 1er** (p. 2740, 2741) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 15 (extension du champ d'application des interdictions de matériels figurant dans la convention d'Ottawa et munis de dispositifs de protection) et n° 16 (élargissement du champ d'application aux mines antichars pourvues de dispositifs de protection) - **Art. 2 (exceptions)** : accepte l'amendement n° 3 de la commission (regroupement dans un seul article des dispositions concernant les exceptions au principe d'interdiction et figurant actuellement aux articles 2 et 11) - **Art. 3 (définitions)** (p. 2742) : accepte l'amendement de suppression n° 4 de la commission - **Art. 4 (peines principes encourues par des personnes physiques)** : accepte l'amendement n° 5 de la commission (sanctions pénales spécifiques pour punir le fait de s'opposer aux procédures internationales d'établissement des faits instituées par la convention d'Ottawa) - **Art. 5 (peines complémentaires encourues par les personnes physiques)** : accepte l'amendement de conséquence n° 6 de la commission - **Art. 6 (peines encourues par les personnes morales)** (p. 2743) : accepte les amendements de précision n° 7 et n° 8 de la commission - **Art. 8 (dérogation au principe de territorialité de la loi pénale)** : accepte l'amendement de précision n° 9 de la commission - **Art. 11 (conditions de détention du stock autorisé)** : accepte l'amendement de suppression n° 10 de la commission - **Art. 11 bis (déclarations)** (p. 2744) : accepte l'amendement de coordination n° 11 de la commission - **Art. 11 ter (missions d'établissement des faits : inspecteurs et accompagnateurs)** (p. 2745) : demande le retrait de l'amendement n° 12 de la commission (précision relative à la procédure de désignation des experts) au bénéfice de son amendement n° 21 : désignation des inspecteurs par le secrétaire général des Nations-Unies ; adopté - **Art. 11 quinquies (protection de la confidentialité et des droits de la personne)** (p. 2746) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (rectification d'une erreur matérielle).

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale - Nouvelle lecture [n° 0487 (97-98)]** - (25 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3481) : recherche d'un nouvel équilibre dans le régime juridique du secret défense. Consensus entre l'Assemblée nationale et le Sénat sur l'ensemble du texte excepté les amendements de la commission des affaires étrangères relatifs à la possibilité de saisine par une commission parlementaire et à la déclassification directe - **Art. 1er (institution et rôle de la Commission consultative du secret de la défense nationale)** (p. 3484) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (possibilité pour une commission parlementaire de saisir la commission consultative) - **Art. 4 (procédure de saisine de la commission)** S'oppose aux amendements de la commission, n° 2 de coordination et n° 3 (possibilité pour l'autorité administrative de déclasser directement des informations) - **Art. 7 (avis de la commission)** (p. 3485) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 4 de la commission - **Art. 8 (décision de l'autorité administrative)** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 5 de la commission.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) (p. 5540) : rattrapage du retard sur les crédits de rémunération. (p. 5619, 5620) : défense européenne. Union de l'Europe occidentale, UE0. Discussions en cours entre l'UEO et l'OTAN. Forces multinationales européennes ; corps européen. Opération menée actuellement au Kosovo suite à une résolution de l'ONU adoptée sur proposition de la Grande-Bretagne et de la France. Mise en place d'une force de sécurisation stationnée en Macédoine. Négociation du nouveau concept stratégique de l'Alliance Atlantique ; préservation de la spécificité de l'OTAN ; compétence de la sécurité de la zone euro-Atlantique ; préservation des intérêts des industries européennes de défense. Facteur de stabilité par l'élargissement de l'Alliance. (p. 5621, 5623) : désarmement. Revue des programmes opérée sur la loi de programmation militaire. Comparaisons européennes en terme d'effort d'équipement de défense. Nucléaire. Groupe aéronaval ; mise en service prochaine du porte-avions Charles-de-Gaulle ; réflexion sur une complémentarité possible avec les groupes aéronavals européens. Programmes majeurs de l'armée de terre. Calendrier de réalisation des avions Rafale. Disponibilité des avions de combat. Taux d'activité calculé sans prise en compte des participations aux opérations extérieures. Avion de transport du futur destiné à relayer le Transall ; accord européen ; Airbus. Difficulté de la mise en oeuvre d'une coopération européenne d'espace militaire. Arrêt du programme de satellite radar Horus. Crédits de recherche et de développement ; comparaison avec l'effort d'autres pays. Priorité à la construction d'une industrie européenne de défense ; restructuration des industries françaises ; pôle Thomson-CSF, Alcatel et Dassault électronique. Fusion d'Aérospatiale avec Matra haute technologie. (p. 5624, 5628) : organisation conjointe de coopération en matière d'armement, OCCAR. Place du dispositif des commandes pluriannuelles dans la politique d'équipement. Professionnalisation des armées. Réforme du service national. Report d'incorporation pour les jeunes titulaires d'un contrat de travail. Situation des appelés en 1998. Succès des journées de préparation à la défense. Augmentation des rémunérations et charges sociales dans ce projet de budget. Gendarmerie ; gendarmes-adjoints ; logement des gendarmes. Volontariat dans les armées ; formation et insertion professionnelle ; contrats courts Marine. Personnels civils ; affectation de personnel en sureffectif de la délégation générale pour l'armement, DGA, de la direction des constructions navales, DCN, et de GIAT-Industries. Sous-traitance. Exécution du budget de 1998. Projet de loi en préparation sur la réforme des réserves. Redynamisation de la délégation interministérielle aux restructurations de défenses. Créations d'emplois aidés dans

les sites en conversion. Objectif d'éviter tout licenciement à GIAT-Industries et à la DCN. Volonté de faire évoluer la DCN vers la compétitivité. Redéploiement des effectifs de la police et de la gendarmerie.

RICHEMONT (Henri de), sénateur (Charente) RPR.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de la Commission supérieure de codification (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5185, 5187) : crise du cognac. Déséquilibre entre l'offre et la demande et chute des revenus. Mesures d'urgence requises par la situation des exploitants. Plan d'adaptation du vignoble. Aide publique nécessaire pour la reconquête du marché français. Demande la baisse des droits de consommation sur le cognac et la révision de la loi Evin sur la publicité. Fiscalité. Aggravation de la crise en cas de suppression des ventes hors taxes. Demande la mise en bouteille obligatoire dans la région délimitée. Aides européennes.

RICHERT (Philippe), sénateur (Bas-Rhin) UC.

Secrétaire du Sénat - Nommé de nouveau secrétaire du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire du Conseil d'administration de la Société de radiodiffusion et de télévision pour l'outre-mer (JO Lois et décrets du 17 décembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

DÉPÔTS

Avis, déposé au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi d'orientation [n° 445 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0472 (97-98)] (3 juin 1998) - **Politique sociale.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France [n° 0554 (97-98)] Retirée le 28 juillet 1998 (16 juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Mutualité.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 167 (JO Débats du 22 janvier 1998) (p. 343) - Ministère : Santé - *Calcul du financement des établissements de santé* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1338) - **Hôpitaux**

n° 217 (JO Débats du 25 mars 1998) (p. 1268) - Ministère : Défense - *Situation des personnels civils travaillant pour les forces françaises en Allemagne* - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2327) - **Armée**

n° 296 (JO Débats du 28 mai 1998) (p. 2564) - Ministère : Emploi - *Prime à l'embauche d'apprentis dans le secteur public* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3870) - **Emploi**

n° 306 (JO Débats du 9 juillet 1998) (p. 3745) - Ministère : Aménagement du territoire - *Contrôle des forages individuels* - Réponse le 28 octobre 1998 (p. 3973) - **Eau et assainissement**

n° 325 (JO Débats du 15 octobre 1998) (p. 3834) - Ministère : Intérieur - *Mise en oeuvre de l'accord de Karlsruhe sur la coopération transfrontalière* - Réponse le 20 novembre 1998 (p. 4609) - **Traités et conventions**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Après l'art. 5** (p. 2082) : son amendement n° 72 : application du dispositif concernant les contrats d'apprentissage à compter du 1er septembre 1997 au lieu du 1er octobre 1997 ; retiré - **Après l'art. 11** (p. 2087) : son amendement n° 56 : exonération des cotisations sociales pour les indemnités des élus des chambres consulaires ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - (2 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2665) : réserve sur le nombre élevé de renvois à un décret en Conseil d'Etat et sur le recours systématique au préfet pour l'agrément des nominations, l'armement, le travail de nuit et les règlements de coordination. (p. 2666) : nécessité d'une collaboration étroite entre les préfets et les maires pour l'application de ce texte. Armement des policiers municipaux. Expérience de Strasbourg. Importance de la formation initiale et continue. Mise en place "d'actions transversales" et prise en compte des horaires de délinquance. Règlement de coordination. Coût des polices municipales. (p. 2667) : souhaite que le Gouvernement s'engage à présenter un bilan critique après une période d'observation. Sous réserve de l'adoption des amendements de la commission des lois, votera ce projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 2801, 2803) : caractère peu innovant des dispositions du projet de loi relatives à la culture et à l'éducation. Déclaration d'intention. Démocratisation des pratiques sportives et culturelles, objectif constant de l'Etat et des collectivités territoriales depuis 1945. Dispositions obligeant les établissements culturels financés par l'Etat à lutter contre l'exclusion. Modulation tarifaire, en fonction du quotient familial, des services publics administratifs, culturels et sportifs. Rôle fondamental de l'école dans la lutte contre l'exclusion et l'accès à la culture. Principe de discrimination positive mis en oeuvre à travers les zones d'éducation prioritaire, ZEP. Relance de la politique des

ZEP. Rétablissement des bourses de collèges. Effet pervers de l'aide à la scolarité, institué en 1994, et aujourd'hui bénéficiant de fait aux seules familles dépendant des minima sociaux ou relevant de l'assistance. Sous réserve de quelques amendements, se déclare favorable à l'adoption des dispositions du chapitre V du titre II.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Avant l'art. 40** (p. 3079) : soutient l'amendement n° 296 de M. Jean-Jacques Hiest (cas des personnes qui ne disposent pas de domicile ou de résidence stable) - **Art. 74** (*accès à la culture, au sport, aux vacances et aux loisirs*) (p. 3086) : son amendement n° 112 : accès égal de tous à la culture et aux loisirs ; adopté. (p. 3087) : son amendement n° 113 : contribution à l'égalité d'accès à la culture des enseignements artistiques dispensés dans les établissements scolaires ; adopté après modification par le sous-amendement n° 390 de Mme Hélène Luc (remplacement du mot "hébergements" par le mot "structures"). (p. 3089) : son amendement n° 114 : obligation pour les établissements culturels financés par l'Etat de lutter contre les exclusions ; adopté - **Art. 75** (*reconnaissance du principe de discrimination collective en matière d'éducation*) (p. 3094) : son amendement n° 115 : critère de répartition des moyens. Aide globale apportée aux établissements situés dans les zones difficiles. Aide individualisée apportée aux élèves en difficultés ; adopté - **Après l'art. 75** (p. 3097) : son amendement n° 116 : activités et indemnités des enseignants des établissements qui apportent une aide personnalisée aux élèves en difficulté ; retiré. (p. 3099) : son amendement n° 117 : participation des enseignants aux actions d'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire et à une politique d'éducation permanente ; adopté - **Art. 75 bis** (*missions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté*) (p. 3101) : son amendement n° 118 : insertion de cet article à un autre endroit de la loi d'orientation du 10 juillet 1989 après l'article 21 ; retiré - **Art. 76** (*suppression de l'aide à la scolarité*) (p. 3107) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 97 de la commission - **Art. 78** (*modulation des tarifs des services publics*) (p. 3113) : son amendement rédactionnel n° 119 ; rejeté.

- **Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice** [n° 0463 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (28 octobre 1998) - **Discussion générale** - commune avec celle du projet de loi n° 464 (p. 4018, 4019) : place du Sénat dans l'équilibre institutionnel parlementaire. Modernisation de la vie politique. Moyens accordés aux élus. Refonte du statut de l'élu local. Redéfinition du mode de fonctionnement des échelons administratifs et de leur organisation territoriale. Cas particulier des membres du Gouvernement et des présidents des structures intercommunales importantes. Proposition de la commission des lois : deux mandats dont un "exécutif local".

- **Projet de loi relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice** [n° 0464 (97-98)] - (28 octobre 1998) - **Discussion générale** - commune avec celle du projet de loi organique n° 463 - Voir son intervention sous le projet de loi organique précité.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - **Art. 30** (*taxe générale sur les activités polluantes, TGAP*) (p. 5018) : son amendement de suppression, soutenu par M. Denis Badré, n° I-68 ; adopté.

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) (p. 5735, 5736) : points positifs du projet de budget : réduction du taux de TVA sur la collecte sélective des ordures ménagères, augmentation des crédits de la connaissance de l'environnement et des crédits de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, INERIS. Nécessité d'un débat parlementaire sur l'énergie : politique de diversification énergétique. Omission de la mention de pollution par les "particules fines" dans le décret concernant la surveillance de la pollution atmosphérique. Inquiétude quant à l'affectation au budget de l'Etat de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP. Remise en cause du principe "pollueur-payeur". Contrôle des fonds par le ministère de l'économie et des finances. Centralisation des redevances collectées par les agences de l'eau. Le groupe de l'Union centriste ne votera pas ce projet de budget.

RIGAUDIÈRE (Roger), sénateur (Cantal) RPR.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension jusqu'au 26 septembre 1998.

RINCHET (Roger), sénateur (Savoie) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 11 février 1998), jusqu'au 5 juin 1998.

RISPAT (Yves), sénateur (Gers) RPR-R.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 349 (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 4011) - Ministère : Défense - *Fermetures de gendarmeries en zones rurales* - Réponse le 20 novembre 1998 (p. 4619) - Gendarmerie

ROBERT (Jean-Jacques), sénateur (Essonne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour la planification jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - PME - Commerce et artisanat [n° 0068 (98-99), tome 8] (19 novembre 1998) - *Lois de finances*.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 142 (JO Débats du 16 décembre 1997) (p. 5322) - Ministère : Jeunesse - *Conditions d'exercice du parachutisme sportif en région parisienne* - Réponse le 4 mars 1998 (p. 1063) - *Sports*

n° 158 (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 298) - Ministère : Défense - *Redéploiement de certaines forces de gendarmerie en Essonne* - Réponse le 4 février 1998 (p. 579) - *Gendarmerie*

n° 170 (JO Débats du 28 janvier 1998) (p. 456) - Ministère : Défense - *Projet de délocalisation du centre d'essais en vol de Brétigny-sur-Orge (Essonne)* - Réponse le 25 février 1998 (p. 861) - *Aviation militaire*

n° 189 (JO Débats du 11 février 1998) (p. 779) - Ministère : Economie - *Octroi d'une indemnité de résidence aux agents hospitaliers de l'hôpital de l'assistance publique Georges-Clemenceau de Champcueil (Essonne)* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1508) - *Fonction publique hospitalière*

n° 219 (JO Débats du 25 mars 1998) (p. 1269) - Ministère : Intérieur - *Indemnisation des victimes, propriétaires de véhicules saccagés ou détruits par le feu* - Réponse le 6 mai 1998 (p. 2015) - *Sécurité publique*

n° 314 (JO Débats du 2 octobre 1998) (p. 3765) - Ministère : Equipement - *Projet de transfert sur l'aéroport de Roissy des vols long-courriers et des activités de fret de la compagnie Air France au départ d'Orly* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3860) - *Aéroports*

INTERVENTIONS

- *Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]* - (3 mars 1998) - *Discussion générale* (p.1111, 1112) : allègement des

charges des entreprises. Apparition de charges et de contraintes nouvelles. Devoir de solidarité nationale.

- *Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforçant l'efficacité de la procédure pénale [n° 0434 (97-98)]* - Suite de la discussion - (18 juin 1998) - *Rappel au règlement* (p. 3357) : indique qu'il n'a pas apprécié que la commission des lois demande une interruption de travaux et que le président de celle-ci accompagné d'un grand nombre de membres de la commission vienne en débattre à la requête du président de séance - *Art. 1er (suite) (alternatives aux poursuites et compensation judiciaire)* - *Après l'art. 41-3 du code de procédure pénale* (p. 3359) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (inscription des compositions pénales exécutées sur un registre national des compositions pour une durée de cinq ans) - *Explications de vote sur l'ensemble* (p. 3380) : le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- *Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]*

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - II - Services communs et finances (et consommation)

- (28 novembre 1998) (p. 5274, 5275) : difficultés des services du Trésor. Informatisation des services. Nouvelles missions en matière de dépenses publiques. Paiements des collectivités locales aux entreprises. Réduction des effectifs des fonctionnaires.

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (28 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5306, 5307) : intégration de la direction des services du commerce et de l'artisanat au sein du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Simplification de la feuille de paie. Possibilité pour les entreprises de commerce et d'artisanat d'utiliser le dispositif emplois-jeunes. Suppression des "duty free". Activité des mandataires en recherche ou achat de véhicules automobiles neufs. Rapport sur les associations en concurrence avec les commerçants. Marchés publics : accessibilité aux PME, modification des seuils. Expérimentation des schémas de développement commercial. Engorgement des commissions d'équipement commercial. La commission des affaires économiques donne un avis favorable à l'adoption des crédits de ce budget.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) (p. 5369, 5370) : insécurité dans les transports. Augmentation de la délinquance. Accroissement indispensable des effectifs de policiers : réorientation des crédits budgétaires dans ce sens.

Equipement, transports et logement - III - Transports - 4. Transport aérien et météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1998) (p. 5946, 5947) : conséquences de la suppression des ventes hors taxe sur l'emploi ainsi que sur les recettes des aéroports. Inquiétudes sur le transfert proposé de certaines activités d'Orly à Roissy. Conséquences économiques pour les entreprises de l'Essonne et du Val-de-Marne.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Art. 72 bis** (paiement de la TVA pour les acquisitions intracommunautaires de véhicules neufs) (p. 6144) : rôle des mandataires. Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale sur ce sujet. Dispositif prévu dans le rapport de la commission des affaires économiques. Risque d'escroquerie.

ROCCA SERRA (Jacques), sénateur (Bouches-du-Rhône) UC-R puis UC.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre suppléant du Conseil national des transports.

Membre titulaire de la Commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 21 janvier 1998).

ROCCA SERRA (Louis-Ferdinand de), sénateur (Corse-du-Sud) RI.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux jusqu'au 29 octobre 1998.

DÉPÔTS

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec MM. Bernard Plasait et Charles-Henri de Cossé-Brissac, tendant à compléter l'alinéa premier de l'article 23 de la Constitution [n° 0301 (97-98)] (19 février 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 février 1998) - Elections.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie - I - Charges communes [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 10] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 14 bis** (p. 4797) : soutient l'amendement de M. Charles Revet n° I-149 (application du régime d'exonération partielle des droits de mutation à titre gratuit à toutes les parts de groupement foncier agricole détenues par des personnes physiques).

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (28 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les charges communes (p. 5256, 5257) : diversité des thèmes abordés par ce budget. Pensions des différents ministères. Paiement des intérêts de la dette de l'Etat. Garanties à l'exportation. Dépenses de personnel. Fonctions publiques territoriale et hospitalière. Poids des retraites de la fonction publique. Mesures exceptionnelles en faveur de l'emploi. Politique du logement. Dépôt d'amendements de réduction des crédits - **Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre III** (p. 5267) : soutient l'amendement de la commission n° II-10 (réduction des crédits) - **Titre IV** : soutient l'amendement n° II-11 de la commission (réduction des crédits)

ROHAN (Josselin de), sénateur (Morbihan) président du groupe RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du comité pour la Commémoration des origines : "De la Gaule à la France".

Membre titulaire de la Commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier les conditions d'exercice de certains mandats électoraux par les fonctionnaires [n° 0474 (97-98)] (3 juin 1998) - **Fonctionnaires et agents publics**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 12 (98-99)] adoptée par l'Assemblée nationale, visant à la création d'un office des produits de la mer et de l'aquaculture et étendant à la collectivité territoriale de Mayotte les offices d'intervention prévus au livre VI du code rural [n° 0013 (98-99)] (14 octobre 1998) - **Aquaculture**.

Proposition de résolution, déposée avec MM. Jean Arthuis, Guy Cabanel, Henri de Raincourt et Adrien Gouteyron, visant à créer une commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels enseignants et non enseignants de l'Education nationale [n° 0030 (98-99)] (21 octobre 1998) - **Enseignement**.

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec MM. Jean Arthuis, Guy Cabanel et Henri de Raincourt, relative à l'incompatibilité des fonctions de membre du Gouvernement avec l'exercice de toute fonction élective locale et l'exercice par délégation de ces fonctions [n° 0035 (98-99)] (27 octobre 1998) - **Elections**.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 313 (JO Débats du 2 octobre 1998) (p. 3765) - Ministère : Equipement - *TGV Bretagne - Pays de Loire* - Réponse le 28 octobre 1998 (p. 3978) - Trains à grande vitesse (TGV)

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0524 (97-98)]** - (20 octobre 1998) - **Discussion générale** (p. 3901, 3903) : développement des régions. Mode de scrutin. Représentation proportionnelle. Publicité des travaux des commissions permanentes. Parité entre candidats et candidates. Délégation obligatoire au vice-président. Deuxième tour de scrutin. Procédure d'urgence.

- **Suite de la discussion** - (21 octobre 1998) - **Question préalable** (p. 3925, 3926) : sa motion n° 54 tendant à opposer la question préalable ; adoptée. Circonscription départementale. Fusion de listes au deuxième tour. Maintien à six ans de la durée du mandat des conseillers régionaux. Fonctionnement des assemblées régionales. (p. 3931, 3932) : scrutin proportionnel. Publicité des réunions des commissions permanentes.

- **Proposition de loi visant à la création d'un office des produits de la mer et de l'aquaculture et étendant à la collectivité territoriale de Mayotte les offices d'intervention prévus au livre VI du code rural [n° 0012 (98-99)]** - (21 octobre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires économiques et du plan - **Discussion générale** (p. 3935) : accord unanime de la commission des affaires économiques pour l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4650, 4653) : annonce de la fermeture de la manufacture de Morlaix. Allègement des charges des entreprises et des contribuables. Déficit budgétaire. Chômage. Partenaires européens. Augmentation de la dépense publique. Prélèvements obligatoires. Entreprises. Fiscalité des familles. Baisse de la TVA. Evasion fiscale. Collectivités locales. Revalorisation des traitements de la fonction publique. Environnement international instable. Privatisations. Accord boursier entre les places de Londres et de Francfort. Taxe d'habitation et taxe foncière. Réforme de la taxe professionnelle. "Pacte de croissance et de solidarité". Sécurité sociale. Financement futur des retraites. Diminution du train de vie de l'Etat. Le groupe RPR votera le "budget alternatif" proposé par la commission des finances.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - Suite de la discussion - (16 décembre 1998) - **Art. 2** (précédemment réservé le 9 décembre 1998, p. 6219) (*effectif des conseils régionaux*) (p. 6457) : votera l'amendement n° 5 de la commission (répartition des sièges à pourvoir entre les sections départementales). Dispositif voté par l'Assemblée nationale tendant à couper du territoire l'élu étroitement dépendant du parti - **Art. 4** (*conditions de recevabilité des déclarations de candidature*) (p. 6462, 6463) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de la commission (relèvement à 10 % du seuil de suffrages exprimés permettant le maintien d'une liste au second tour). Manoeuvre tendant à installer le Front national comme arbitre des élections régionales - **Art. 22 bis** (*caractère public des débats de la commission permanente*) (p. 6479) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 31 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6489, 6490) : dénonce le caractère ubuesque et cynique de ce projet de loi. Dispositif électoral opportuniste. Propositions de la majorité sénatoriale en matière de réforme régionale.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - Suite de la discussion - (17 décembre 1998) - **Avant l'art. 1er** (p. 6567) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 4 de M. Jacques Legendre et n° 9 de M. Ivan Renar (inscription dans la Constitution de la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération). Demande un vote conforme de l'Assemblée nationale - **Art. 1er** (*article 88-2 de la Constitution - autorisation de transferts de compétences*) (p. 6569) : son amendement, soutenu par M. Patrice Gérard, n° 5 : intervention obligatoire du Parlement lors du passage de la règle de l'unanimité à celle de la majorité qualifiée en conditionnant la décision à l'application d'une loi ; rejeté - **Art. 2** (*article 88-4 de la Constitution - résolutions des assemblées parlementaires sur les propositions d'actes communautaires*) (p. 6573) : son amendement, soutenu par M. Michel Barnier, n° 6 : droit d'accès du Parlement aux documents de consultation de la commission européenne ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 6579) : son amendement, soutenu par M. Paul Masson, n° 7 : possibilité pour le Président de la République, le Premier ministre et les deux présidents des assemblées de saisir le Conseil constitutionnel avant que les directives européennes ne soient traduites en droit interne ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6582) : le groupe du RPR votera cette réforme constitutionnelle. Progrès pour l'avenir de la construction européenne.

ROUJAS (Gérard), sénateur (Haute-Garonne) SOC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension jusqu'au 26 septembre 1998.

Membre titulaire de la Section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles jusqu'au 9 décembre 1998.

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles jusqu'au 9 décembre 1998.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 101 (JO Débats du 31 octobre 1997) (p. 3187) - Ministère : Défense - *Avenir du centre de recherche aéronautique de Le Fauga-Mauzac* - Réponse le 4 février 1998 (p. 581) - Recherche

n° 103 (JO Débats du 31 octobre 1997) (p. 3187) - Ministère : Intérieur - *Montant de la vignette automobile* - Réponse le 4 mars 1998 (p. 1071) - Vignette automobile

n° 139 (JO Débats du 16 décembre 1997) (p. 5322) - Ministère : Justice - *Situation du tribunal de grande instance de Toulouse* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 29) - Cours et tribunaux

n° 302 (JO Débats du 11 juin 1998) (p. 2933) - Ministère : Equipement - *Conditions d'aménagement de l'autoroute A 64* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3859) - Autoroutes

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) (p. 5520, 5521) : fusion des affaires étrangères et de la coopération. Globalisation des crédits de fonctionnement. Politique immobilière du ministère des affaires étrangères. Nécessaire redéploiement diplomatique lié à la construction européenne. Augmentation des contributions volontaires aux organisations internationales. Assistance aux Français de l'étranger. Amélioration des moyens de fonctionnement du service central de l'état civil. Le groupe socialiste soutiendra l'action du Gouvernement en votant le budget.

ROUVIÈRE (André), sénateur (Gard) SOC.

Secrétaire du Sénat jusqu'au 30 septembre - Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0315 (97-98)] (25 février 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 4 (98-99)] autorisant la ratification d'une convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif [n° 0054 (98-99)] (4 novembre 1998) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 3 (98-99)] autorisant la ratification de l'accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et les Etats-Unis du Mexique, d'autre part [n° 0055 (98-99)] (4 novembre 1998) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification d'un traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République d'Albanie** [n° 0202 (96-97)] - (4 février 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 655, 656) : mission effectuée par la commission des affaires étrangères en novembre 1997. Difficulté du processus démocratique. Francophonie. Enseignement français. Demande la création d'un centre culturel. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction** [n° 0291 (96-97)] - (11 février 1998) - En remplacement de M. Guy Penne, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 791) : caractère exemplaire de la convention de 1993 visant la destruction complète et irréversible d'une catégorie entière d'armements. (p. 792) : convention à la portée géographique limitée par la non-adhésion ou non-ratification de certains Etats. Risque écologique consécutif à la destruction des arsenaux chimiques. Insuffisance des moyens consacrés à la destruction des armes chimiques. Faible dans les vérifications internationales et les procédures de contrôle. Stock d'armes chimiques anciennes détenues en France. Coût de destruction. (p. 793) : Centre français de formation pour l'interdiction des armes chimiques, CEFFIAC. Avis favorable de la commission des affaires étrangères pour le projet de loi tel qu'il a été amendé par la commission des affaires économiques et la commission des lois - **Art. 38 (contrôle du mandat d'inspection par le président du tribunal de grande instance)** (p. 816) : se déclare opposé à l'amendement n° 59 de M. Jean-Paul Amoudry (extension du contrôle du juge judiciaire en cas d'inspection par mise en demeure) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 829) : consensus de la discussion. Processus de désarmement de portée universelle. Vigilance. Traité d'interdiction totale. Le groupe socialiste votera ce projet.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole)** [n° 0258 (97-98)] - (25 mars 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1297, 1298) : ouverture aux capitaux étrangers et contexte fortement concurrentiel. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1995 sur le caoutchouc naturel (ensemble trois annexes)** [n° 0305 (97-98)] - (25 mars 1998) - En remplacement de M. Pierre Biarnès, rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1301, 1302) : augmentation de la consommation du caoutchouc. Culture de l'hévéa. Stabilisation des prix du caoutchouc naturel par un système de stock régulateur. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et les Etats-Unis du Mexique, d'autre part.** [n° 0003 (98-99)] - (12 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Claude Estier (p. 4355).

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif.** [n° 0004 (98-99)] - (12 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères + **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Claude Estier (p. 4358, 4359).

ROYAL (Ségolène), *Ministre délégué, auprès du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, chargé de l'enseignement scolaire.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 de M. François Lesein : **Violence** (*Actions à mener pour prévenir les violences urbaines*) (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 182).

n° 18 de M. Jean-Pierre Camoin : **Enseignement** (*Accès des jeunes générations aux nouvelles technologies*) (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 541).

n° 22 de M. Henri Weber : **Enseignement** (*Relance de la politique des zones d'éducation prioritaires*) (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 545).

n° 7 de M. Yann Gaillard : **Enseignement** (*Fermetures de classes à la rentrée de 1998*) (JO Débats du 13 février 1998) (p. 844).

n° 15 de Mme Danielle Bidard-Reydet : **Enseignement** (*Situation scolaire en Seine-Saint-Denis*) (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1315).

n° 21 de M. Christian Demuynck : **Enseignement** (*Plan de rattrapage scolaire en Seine-Saint-Denis*) (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1321).

n° 7 de Mme Danièle Pourtaud : **Autoroutes de l'information** (*Raccordement des écoles à Internet*) (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2981).

n° 11 de M. Paul Raoult : **Enseignement** (*Zones d'éducation prioritaires*) (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2984).

n° 65 de M. Michel Charzat : **Enseignement** (*Redéploiement des ZEP*) (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6554).

Questions orales sans débat :

n° 141 de M. Franck Sérusclat : **Rythmes scolaires** (*Rythmes scolaires*) (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 242).

n° 241 de M. Christian Demuynck : **Enseignement secondaire** (*Avenir des classes technologiques*) (JO Débats du 6 mai 1998) (p. 2013).

n° 253 de M. Bernard Dussaut : **Sécurité ferroviaire** (*Amélioration de la sécurité ferroviaire*) (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2340).

n° 257 de M. Pierre Martin : **Enseignement primaire** (*Préparation de la prochaine rentrée scolaire dans les écoles élémentaires du département de la Somme*) (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2341).

n° 258 de M. Philippe Madrelle : **Etrangers** (*Formation des personnels chargés de l'accueil des étrangers en France*) (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2343).

n° 282 de M. Gérard César : **Gendarmerie** (*Plan d'action gendarmerie 2002*) (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3402).

n° 283 de Mme Hélène Luc : **Psychologie** (*Mise en oeuvre d'une politique de la psychologie scolaire*) (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3401).

n° 334 de M. André Diligent : **Union européenne** (*Conditions d'utilisation des subventions du Fonds social européen*) (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4325).

n° 359 de Mme Nicole Borvo : **Etablissements scolaires** (*Situation des écoles du XXe arrondissement de Paris*) (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4323).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire [n° 0260 (97-98)]** - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3606, 3608) : obligation scolaire. Droit de chaque enfant à bénéficier d'une instruction. Nécessité d'assurer prioritairement l'instruction au sein des établissements d'enseignement. Proposition par un amendement d'affirmer le droit de l'enfant à l'instruction. Montée de la violence. Adhésion au dispositif pénal proposé - **Avant l'art. 1er** (p. 3612) : ses amendements, n° 7 : rappel solennel du droit de l'enfant à l'instruction en affirmant le rôle de l'école, lieu privilégié de l'enseignement ; et n° 8 : obligation de déclaration d'instruction dans la famille à chaque rentrée scolaire et en cas de changement de choix d'instruction en cours d'année ; adoptés - **Art. 1er** (*renforcement du contrôle de l'enfant instruit dans sa famille ou dans un établissement hors contrat*) (p. 3613, 3614) : accepte les amendements de M. Serge Lagache, n° 2 (suppression du mot "sommaire" qualifiant l'enquête menée par la mairie pour établir les raisons de l'instruction à domicile) et n° 3 (possibilité pour le préfet de se substituer aux autorités municipales en cas de carence de celles-ci). Ses amendements n° 9 : départ de l'enquête ; n° 10 de forme ; n° 11 : renforcement du contrôle exercé par l'inspecteur d'académie ; n° 19 : élargissement de la liste des lieux où le contrôle peut être exercé ; et n° 12 : prévision d'un contrôle sans délai lorsque les parents n'auront pas inscrit leur enfant dans un établissement scolaire ni effectué de déclaration d'instruction dans la famille ; adoptés. (p. 3615) : son amendement n° 13 : suppression du décret pour fixer le contenu des connaissances requises au titre de l'instruction obligatoire ; rejeté. S'oppose à l'amendement n° 4 de M. Serge Lagache (nature de l'établissement d'enseignement de remise à niveau pour les enfants dont les résultats au deuxième contrôle ne seraient pas satisfaisants). - **Art. 2** (*autorisation de l'évaluation de l'enseignement dispensé dans les classes hors contrat des établissements privés*) (p. 3616) : ses amendements, n° 14 rédactionnel ; n° 15 : renforcement de la célérité des contrôles révélés nécessaires ; et n° 16 de conséquence ; rejetés - **Art. 3** (*atteintes portées au principe de l'instruction obligatoire*) (p. 3617, 3618) : son amendement rédactionnel n° 17 ; adopté. Accepte les amendements de M. Serge Lagache n° 5 (peines complémentaires pour mettre à terme à l'activité d'un directeur défaillant ou pour ordonner la fermeture de son établissement) et n° 6 (responsabilité des personnes morales) - **Art. 4** (*amende consécutive au défaut de déclaration d'instruction dans la famille ou dans un établissement privé hors contrat*) (p. 3618) : ses amendements, n° 18 de forme ; et n° 20 : contrôle de la fréquentation et de l'assiduité scolaires déterminé par décret en conseil d'État ; adoptés - **Après l'art. 4** (p. 3619) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Nicolas About (répression du démarchage à domicile des mineurs et réglementation des distributions de tracts par ces derniers).

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

**Education nationale, recherche et technologie - I -
Enseignement scolaire**

- (27 novembre 1998) (p. 5233, 5236) : respect des engagements pris en Seine-Saint-Denis. Réseaux d'éducation prioritaire ; contrats de réussite ; zones d'éducation prioritaire, ZEP. Indemnités de sujétion spéciale. Mesures sociales : bourses des collèges ; plan pour la santé scolaire. Lutte contre la violence ; classe relais pour les collégiens en grande difficulté ; chartes de vie scolaire ; texte interministériel ; numéro vert SOS violence ; lutte contre le bizutage et la maltraitance. Défense de l'école rurale. Avenir des petits collèges. Inscription dans les contrats de plan Etat-région de la possibilité de cofinancer les internats dans les collèges. Réduction du nombre des postes d'enseignants en cas d'adoption des amendements de réduction des crédits proposés par la commission des finances ; exemple du département du Val-d'Oise.

RUFIN (Michel), sénateur (Meuse) RPR.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice jusqu'au 27 octobre 1998.

Juge suppléant de la Cour de justice de la République jusqu'au 27 octobre 1998.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation jusqu'au 21 octobre 1998.

Membre titulaire de la Commission supérieure de codification jusqu'au 28 octobre 1998.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'adoption.

S

SAUNIER (Claude), sénateur (Côtes-d'Armor) SOC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Juge suppléant de la Cour de justice de la République (JO Lois et décrets du 28 octobre 1998).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) (p. 5385, 5386) : bilan du plan Université 2000. Forte progression des crédits de l'enseignement supérieur. Baisse du nombre d'étudiants. Amélioration prévisible du taux d'encadrement des étudiants. Importance des moyens financiers mis en oeuvre pour le plan Université du troisième millénaire, U3M. Plan social étudiant. Priorité aux nouvelles technologies. Renforcement de l'accueil d'étudiants étrangers. Fonctionnement des instituts universitaires de technologie, IUT. Exemple de l'IUT de Lannion-Saint-Brieuc. Aménagement du territoire pour l'enseignement universitaire. (p. 5387) : maintien des universités dans les villes moyennes. Souhait d'un débat public au Parlement sur l'enseignement supérieur. Interrogations sur les principales orientations du ministère de l'éducation nationale. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

SAUTTER (Christian), Secrétaire d'Etat au budget, auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 14 de M. Christian Poncelet : **Politique budgétaire (Régulations budgétaires)** (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 537).

n° 20 de M. Philippe de Bourgoing : **Associations (Règles fiscales applicables aux associations)** (JO Débats du 27 février 1998) (p. 1000).

n° 1 de M. François Trucy : **Monnaie (Euro et franc CFA)** (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1645).

n° 2 de M. Paul Girod : **Poste (La) (Avenir de La Poste)** (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1645).

n° 9 de M. Gérard Fayolle : **Fiscalité (Allègement de la fiscalité)** (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1653).

n° 10 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard : **Politique internationale (Aides du FMI à la Corée du Sud)** (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1654).

n° 13 de M. Ivan Renar : **Politique culturelle (Culture et Front national)** (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1839).

n° 14 de M. Philippe Marini : **Privatisations (Privatisation du Crédit lyonnais)** (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1840).

n° 21 de M. Daniel Eckenspieller : **Politique budgétaire (Projet de budget pour 1999)** (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1846).

n° 15 de M. Louis Minetti : **Politique agricole commune (PAC) (Politique agricole commune)** (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3350).

n° 16 de M. Yann Gaillard : **Politique économique (Répercussions de la crise financière asiatique sur la croissance française)** (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3351).

n° 20 de M. Paul Raoult : **Epargne (Baisse du taux d'intérêt du livret A)** (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3354).

n° 16 de M. Jean Arthuis : **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (Suppression de la TVA sur les terrains à bâtir)** (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4091).

n° 31 de Mme Anne Heinis : **Nucléaire (Retraitement et retour des déchets nucléaires)** (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4267).

n° 34 de M. Paul Girod : **Impôts locaux (Révision des valeurs locatives)** (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5076).

n° 41 de M. Dominique Leclerc : **Politique industrielle (Isolement industriel et financier de la France)** (JO Débats du 27 novembre 1998) (p. 5082).

Questions orales avec débat :

n° 2 de M. Adrien Gouteyron : **Commerce international (Conséquences de l'accord multilatéral sur l'investissement)** (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1818).

Questions orales sans débat :

n° 66 de M. René-Pierre Signé : **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (Régime fiscal des groupements d'employeurs du secteur agricole)** (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 25).

n° 94 de Mme Nicole Borvo : **Musées (Avenir du Musée de l'Homme)** (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 23).

n° 112 de M. François Lesein : **Taxe professionnelle** (*Régime de la taxe professionnelle applicable à France Télécom et à La Poste*) (JO Débats du 4 mars 1998) (p. 1064).

n° 135 de M. Jean Clouet : **Langues anciennes** (*Enseignement des lettres anciennes classiques*) (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 24).

n° 219 de M. Jean-Jacques Robert : **Sécurité publique** (*Indemnisation des victimes, propriétaires de véhicules saccagés ou détruits par le feu*) (JO Débats du 6 mai 1998) (p. 2015).

n° 246 de M. René-Pierre Signé : **Politique agricole commune (PAC)** (*Politique agricole commune et élevage extensif*) (JO Débats du 6 mai 1998) (p. 2015).

n° 333 de M. Jean-Claude Carle : **Nomades** (*Contrôles effectués par l'administration fiscale sur le train de vie des gens du voyage*) (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4327).

n° 350 de M. Pierre Hérisson : **Taxe professionnelle** (*Modification de l'assiette de la taxe professionnelle*) (JO Débats du 11 novembre 1998) (p. 4326).

INTERVENTIONS

- **Eloge funèbre de Régis Ploton** - (25 mars 1998) (p. 1275) : s'associe à l'hommage rendu à la mémoire de Régis Ploton, sénateur de la Haute-Loire.

- **Projet de loi portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de publicité foncière - Troisième lecture [n° 0241 (97-98)]** - (25 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1278) : texte déposé par le précédent gouvernement. Normalisation comptable. Utilisation de normes internationales comptables par les entreprises. Régime de la publicité foncière. Informatisation des bureaux des hypothèques. Document hypothécaire normalisé. Date d'entrée en vigueur.

- **Question orale avec débat : conséquences de l'Accord multilatéral sur l'investissement** - (23 avril 1998) (p. 1828, 1830) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2049, 2050) : regroupement des articles par thème. Amélioration de la conjoncture économique. Mise en oeuvre rapide des mesures de simplification administrative proposées dans ce projet de loi. Dispositif complété par des dispositions d'ordre réglementaire. Suppression de l'obligation de tenue du livre de paie. Allègement des démarches pour les emplois occasionnels. Possibilité d'exercer une activité commerciale dans un local d'habitation. Adaptation technique du passage à l'euro au secteur financier. Déclaration fiscale en euros. Rénovation du régime d'appel public à l'épargne. (p. 2051, 2052) : clarification des conditions de rachat de ses propres actions par une entreprise. Emission d'obligations indexées sur les prix, par l'Etat. Evolution du secteur public : extension de la desserte en gaz des communes, transports publics en Ile-de-France pour les catégories sociales défavorisées et ouverture du capital d'Air France à ses salariés. Fiscalité écologique. (p. 2051, 2052) : fiscalité des navires de commerce. Emprunts russes. Crédit Martiniquais. Volonté de réforme incarnée par ce projet de loi. (p. 2068, 2069) : débat d'orientation budgétaire. Droits de l'entreprise. Vente d'une partie minoritaire du capital de France Télécom. Simplification du système comptable pour les très petites

communes. Emplois occasionnels. Monnaie unique. Adaptation des PME à l'euro. Limitation de la progression de la dette publique. (p. 2070, 2071) : enseignement scolaire dans le département de la Seine-Saint-Denis. Société nationale des poudres et explosifs. Son accord à la proposition d'un rapport annuel sur l'état de la distribution du gaz en France. Maintien d'Air France dans le secteur public. Caisse nationale de prévoyance. Santé et environnement : taxe additionnelle à la taxe d'équarrissage. Cas de la vignette automobile dans le département de la Marne. Fiscalité locale. Fiscalité applicable à la flotte de commerce - **Après l'art. 1er** (p. 2073) : demande le retrait de l'amendement n° 46 de M. Jean Arthuis (localisation des salaires versés par les entreprises au titre de la formation professionnelle). (p. 2075) : demande le retrait de l'amendement n° 62 de M. Daniel Hoeffel (augmentation de 30 % à 60 % de l'abattement des cotisations patronales de sécurité sociale sur les rémunérations des aides à domicile employés par les associations agréées). Demande le retrait de l'amendement n° 169 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, repris par M. Philippe Marini (suspension au profit des associations d'aide à domicile, jusqu'au 31 décembre 1998, de l'alignement de l'assiette des cotisations au titre de la formation professionnelle sur celle des cotisations de sécurité sociale) - **Après l'art. 4** (p. 2078) : demande le retrait de l'amendement n° 203 de la commission (assouplissement des sanctions prévues en cas de défaut de production de l'état de suivi de plus-values en report d'imposition) - **Art. 5 (simplification de la gestion des emplois occasionnels)** (p. 2081) : demande le retrait des amendements de M. Joseph Ostermann n° 134 (extension du dispositif des emplois saisonniers agricoles à d'autres secteurs, notamment le bâtiment et l'hôtellerie), n° 135 (regroupement des déclarations sociales et du paiement des cotisations sociales dans le bâtiment et l'hôtellerie) et n° 96 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de la possibilité d'une extension à d'autres professions, par décret en Conseil d'Etat, du dispositif du guichet unique pour le recouvrement des cotisations sociales des organisateurs occasionnels de spectacles vivants). Accepte l'amendement n° 188 de Mme Dinah Derycke (simplification des procédures de recouvrement contentieux) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 38 de la commission saisie pour avis (concertation préalable avec les organisations d'employeurs des secteurs du bâtiment, de l'hôtellerie et du tourisme, avant l'extension du guichet unique) - **Après l'art. 5** (p. 2082) : demande le retrait de l'amendement n° 72 de M. Philippe Richert (application du dispositif concernant les contrats d'apprentissage à compter du 1er septembre 1997 au lieu du 1er octobre 1997) - **Après l'art. 8** (p. 2084) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Jean Pourchet (présence obligatoire du directeur des services fiscaux lors des délibérations des fédérations de coopération agricole) - **Après l'art. 11** (p. 2085) : demande le retrait de l'amendement n° 7 de la commission (droit d'option des collectivités locales pour l'assujettissement à la TVA au titre des déchetteries). (p. 2086) : demande le retrait de l'amendement n° 8 de la commission (application du taux réduit de TVA aux réseaux de chaleur utilisant du bois de chauffage). (p. 2089) : demande le retrait de l'amendement n° 50 de M. Joseph Ostermann (application du taux réduit de TVA à 5,5 % à la construction de casernes de gendarmerie). (p. 2090) : demande le retrait de l'amendement n° 119 de Mme Marie-Claude Beaudeau (remboursement de la TVA acquittée par les collectivités locales sur l'ensemble de leurs dépenses de fonctionnement) - **Art. 11 bis (prorogation temporaire du régime de l'amortissement des logements neufs donnés en location)** (p. 2092) : s'oppose à l'amendement n° 204 de la commission (bénéfice de la prorogation du régime d'amortissement des logements neufs loués sous réserve de leur achèvement le 1er janvier 2001) - **Après l'art. 11 ter** (p. 2094) : demande le retrait de l'amendement n° 126 de Mme Marie-Claude Beaudeau (application du taux réduit de la TVA à 5,5 % pour les accessoires de sécurité routière). (p. 2095, 2096) : s'oppose à l'amendement n° 136 de M. Joseph Ostermann (application au secteur de la restauration dit "traditionnel" du taux de TVA à 5,5 %). Choix des entreprises liées à la Coupe du

monde de football par les partenaires du secteur privé - **Art. 14** (*conversion en euros des dettes publiques et privées*) (p. 2099) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 9 rédactionnel et s'oppose au n° 10 (instauration d'une franchise fiscale pour les rompus de conversion) - **Art. 15** (*émission d'instruments financiers indexés sur le niveau général des prix*) (p. 2101) : diminution des taux d'intérêt pour les investisseurs. Indexation du salaire minimum sur les prix et sur la croissance. Indexation des minima sociaux. Réflexion du Gouvernement sur la modification du taux du livret A - **Art. 18** (*sécurité juridique des systèmes de paiement et de règlement contre livraison de titres*) (p. 2103, 2104) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 11 rédactionnel et le n° 12 (prise en compte des sûretés dans le cadre des systèmes de paiement ou de règlement-livraison des titres) et demande le retrait du n° 13 (réglementation de la compensation des dépôts interbancaires croisés) - **Après l'art. 24** (p. 2106) : accepte l'amendement n° 41 de la commission (calcul arrondi à l'euro le plus approché pour les assiettes et les cotisations de sécurité sociale) - **Art. 25** (*définition de l'appel public à l'épargne*) (p. 2108) : s'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (clarification des notions d'investisseur qualifié et de cercle restreint d'investisseurs dans la définition de l'appel public à l'épargne). (p. 2110) : s'oppose à l'amendement n° 15 de la commission (exclusion des investisseurs qualifiés du champ d'application de la loi de 1972 sur le démarchage). Accepte l'amendement n° 131 de M. Paul Loridant (nullité de plein droit de toute cession effectuée en violation d'une clause d'agrément pour les sociétés fermées) - **Après l'art. 27** (p. 2111) : accepte l'amendement n° 132 de M. Paul Loridant (mobilisation de parts de fonds communs de créances non cotées auprès de la Banque de France et d'autres établissements bancaires).

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Après l'art. 29** (p. 2122, 2125) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 16 (alignement du régime fiscal des entreprises d'investissement sur celui des établissements de crédit pour les transactions sur titres et les contrats d'échange de taux d'intérêt ou de devises) et le n° 17 (assouplissement des contraintes relatives à l'émission des bons d'option et des warrants), s'oppose au n° 18 (séparation renforcée des responsabilités entre gestionnaires et dépositaires) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 19 (dispositif transitoire pour les titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières investis principalement en actions). S'oppose à l'amendement n° 153 de M. Francis Grignon (limitation de l'imposition des plus-values au seul cas de transmission à titre onéreux) - **Art. 29 bis** (*modification de la dénomination et de la composition du Conseil de discipline des organismes de placement collectif en valeurs mobilières, OPCVM*) (p. 2129) : demande le retrait de l'amendement n° 198 de la commission (institution du Conseil de la gestion financière par fusion du Conseil de discipline des OPCVM et du Comité consultatif créé en 1996) - **Art. 30** (*rachat par une société de ses propres actions*) (p. 2131) : fin des abus comme le rachat par une sous-filiale des actions de la société "grand-mère". Défense des intérêts des actionnaires, de l'entreprise et des salariés - **Après l'art. 30** (p. 2132) : s'oppose à l'amendement n° 199 de la commission (sortie des associés minoritaires dans une société non cotée, soit à leur initiative, soit à celle des majoritaires à plus de 95 %). (p. 2133) : étude par le Gouvernement d'une réforme d'ensemble du droit des sociétés - **Après l'art. 31 bis** (p. 2134) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Edmond Laurent (extension de la garantie directe de l'Etat à la Caisse des dépôts et consignations ou à l'Agence française de développement, en faveur du logement local à Mayotte) - **Après l'art. 32** (p. 2135, 2136) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 200 de rectification et s'oppose au n° 201 (substitution à la référence du taux du marché obligataire, TMO, d'un taux plus représentatif du marché) - **Art. 33** (*retrait de certificats d'investissements cotés*) (p. 2136, 2137) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 20 (reclassement des certificats d'investissement au sein d'un même texte législatif) et accepte le n° 21 (renforcement de la procédure applicable à

la reconstitution forcée des droits de vote) - **Art. 33 bis** (*légalisation de la déclaration d'intention en cas de franchissement de seuil pour les sociétés cotées*) (p. 2138, 2139) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 22 (amélioration de la procédure de déclaration d'intention en cas de franchissement de seuil) et n° 23 (délai de dix jours de bourse pour effectuer la déclaration modificative), accepte le n° 24 (dépôt d'une déclaration modificative à la suite d'un changement de l'environnement des sociétés concernées), s'oppose au n° 25 (sanctions civiles relatives à la violation de la déclaration d'intention) et demande le retrait du n° 26 (saisie du tribunal de commerce par tout actionnaire en cas de manquement) - **Après l'art. 33 bis** (p. 2140) : s'oppose à l'amendement n° 27 de la commission (notion de contrôle de fait d'une société en prenant en compte les actions de concert, appréciée sur une seule assemblée générale) - **Art. 34** (*entrée en vigueur de certaines dispositions du titre II relatif à l'adaptation de la législation française et à la modernisation des activités financières en vue de la troisième phase de l'Union économique et monétaire*) (p. 2140) : accepte les amendements de coordination n° 217 et n° 202 de la commission - **Avant l'art. 35** (p. 2141) : s'oppose à l'amendement n° 97 de Mme Marie-Claude Beaudou (abrogation de la loi du 19 juillet 1993 de privatisation) - **Art. 35** (*schéma directeur de desserte gazière*) (p. 2144) : en cas de renouvellement de la concession, maintien de la responsabilité de Gaz de France. Transparence des critères de rentabilité. (p. 2148, 2149) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, de suppression n° 98, n° 99 (suppression de l'autorisation donnée à certaines communes de recourir à des opérateurs privés), n° 100 (élaboration du plan de desserte après concertation des représentants du personnel de Gaz de France), n° 101 (recours auprès du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz pour les communes non retenues), n° 102 (solution technique proposée par Gaz de France en cas de non-raccordement d'une commune par le réseau) et n° 194 (desserte en gaz du territoire dans le cadre du monopole de Gaz de France). Sur les amendements de M. André Bohl, s'oppose au n° 64 (possibilité laissée aux communes non desservies de demander ou non à figurer au plan de desserte gazière en faisant appel à l'opérateur de leur choix) et demande le retrait du n° 63 (choix du service public ou d'une société d'économie mixte par une commune à l'échéance de la concession accordée à Gaz de France). Accepte les amendements de M. Roland Courteau n° 161 (avis du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz avant la détermination du plan de desserte en gaz) et n° 162 (rapport annuel du Gouvernement au Parlement sur l'état de la desserte en gaz du territoire) et n° 3 de M. François Lesein (autorisation donnée aux collectivités territoriales de déduire directement ou indirectement au moins 30 % du capital des sociétés agréées comme opérateurs de distribution de gaz). Sur les amendements de la commission, accepte l'amendement n° 28 (autorisation donnée aux collectivités locales ou à leurs groupements d'entrer dans le capital des distributeurs de gaz desservant leur territoire) et sur celui-ci le sous-amendement n° 70 de M. Joseph Ostermann et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 29 de précision. (p. 2151) : préservation du service public assuré par Gaz de France - **Après l'art. 35** (p. 2152) : s'oppose à l'amendement n° 103 de Mme Marie-Claude Beaudou (nationalisation des entreprises privées assurant un service de distribution d'eau et d'assainissement) - **Avant l'art. 36** (p. 2154) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 105 (arrêt des opérations de privatisation du Crédit Lyonnais) et n° 104 (arrêt des opérations de privatisation de la Compagnie nationale Air France) - **Art. 36** (*ouverture du capital et actionariat salarié de la Compagnie nationale Air France*) (p. 2156) : importance de la concurrence dans le domaine aérien. Alliances internationales. Confiance du Gouvernement à l'égard du président de la Compagnie Air France. (p. 2159, 2160) : s'oppose aux amendements, de suppression n° 30 de la commission et, de Mme Marie-Claude Beaudou n° 106 (dans l'expression "société Air France", insertion du mot "nationale" après "société"),

n° 107, (modalités de la cession par l'Etat d'actions de la société nationale Air France aux salariés de cette société dans le cadre d'un accord collectif), n° 108 (suppression des dispositions relatives aux licenciements collectifs pour motif économique) et de consécution n° 195 et n° 196. Procédure d'évaluation de l'entreprise pour le compte de l'Etat et de l'entreprise - **Art. 37** (*régime des actifs de la Société nationale des poudres et explosifs*) (p. 2161) : s'oppose à l'amendement n° 109 de suppression de Mme Marie-Claude Beaudou - **Art. 38** (*modification des règles d'attribution du versement transport en Ile-de-France*) (p. 2161, 2163) : accepte l'amendement n° 139 de M. Maurice Lombard (rétablissement dans les budgets des collectivités locales de la liberté d'affectation du produit du versement transport) - **Après l'art. 38** (p. 2164) : déclare que l'amendement n° 110 de Mme Danielle Bidard-Reydet (mise en oeuvre d'un plan de rattrapage d'encadrement scolaire dans le département de la Seine-Saint-Denis avec la création de 800 postes budgétaires pour la rentrée scolaire de 1998) est irrecevable au terme de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances - **Après l'art. 38 bis** (p. 2166) : demande le retrait de l'amendement n° 111 de Mme Marie-Claude Beaudou (augmentation de la taxe additionnelle au droit de bail, destinée à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) - **Art. 38 ter** (*alignement des compétences des sociétés anonymes coopératives d'HLM sur celles des sociétés anonymes d'HLM*) (p. 2166) : s'oppose à l'amendement n° 31 de la commission (suppression de la possibilité octroyée aux sociétés coopératives d'HLM de prendre à bail des logements en vue d'une sous-location) - **Après l'art. 38 quinquies** (p. 2168) : accepte l'amendement n° 1 de M. Hubert Falco (autorisation donnée à un centre de gestion de la fonction publique territoriale de maintenir ou rétablir une contribution égale à 100 % du coût financier des licenciements d'agents publics pour les collectivités et établissements non affiliés). (p. 2170) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 43 de M. Alain Vasselle (maintien des avantages de rémunération institués par l'intermédiaire d'organismes à vocation sociale) et demande le retrait de l'amendement n° 163 de M. Jacques Mahéas (autorisation pour les agents non titulaires de bénéficier des avantages de rémunération acquis collectivement par les fonctionnaires de la fonction publique territoriale). (p. 2171, 2172 ; 2174) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, demande le retrait des amendements n° 112 (suppression du supplément de loyer de solidarité), n° 114 (possibilité octroyée au locataire de conserver son titre d'occupation locatif dans le cadre d'une procédure de congé-vente), n° 115 (droit au relogement dans le cas d'un maintien impossible dans les lieux) et n° 116 (garanties supplémentaires octroyées aux retraités dans les procédures de congé-vente) et oppose l'article 40 de la Constitution au n° 113 (augmentation de 50 % des plafonds de ressources fixés pour l'attribution des logements HLM) - **Art. 39** (*modification des modalités d'évaluation de la puissance administrative de certaines catégories de véhicules*) (p. 2177) : demande le retrait de l'amendement n° 164 de M. Jean-Claude Peyronnet (prise en compte de la vitesse maximale du véhicule dans le calcul de la puissance fiscale). (p. 2178) : demande le retrait de l'amendement n° 205 de la commission (compensation par l'Etat des pertes de produit fiscal résultant de l'application de cet article). Faiblesse des pertes de recettes ne concernant qu'un petit nombre de départements - **Après l'art. 39** (p. 2179) : demande le retrait de l'amendement n° 165 de M. Jean-Claude Peyronnet (immatriculation de tout véhicule automobile dans le lieu de stationnement habituel du véhicule). Confirmation de la mise en application du nouveau dispositif dès la vente de la prochaine vignette, en novembre 1998 - **Art. 41** (*financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires*) (p. 2182, 2184) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 4 de M. François Lesein, n° 6 de M. Philippe Arnaud et n° 86 de M. Paul Girod. S'oppose aux amendements n° 32 de la commission (relèvement du seuil d'exonération du paiement de la taxe additionnelle à la taxe d'équarrissage de trois millions de francs de chiffre d'affaires hors taxe à cinq millions) et n° 71

de M. Bernard Joly (exonération de la taxe additionnelle à la taxe d'équarrissage des commerçants ayant une surface de vente inférieure à 300 mètres carrés). (p. 2184) : réponse aux questions de M. Alain Gérard - **Avant l'art. 42 A** (p. 2188) : demande le retrait de l'amendement n° 49 de M. Adrien Gouteyron (possibilité donnée à des fonctionnaires de participer à la création d'entreprises) et sur celui-ci du sous-amendement n° 216 de M. François Lesein (limitation de la part du capital social détenue par les intéressés à 30 % au lieu de 10 %). (p. 2189, 2190) : demande le retrait des amendements de M. Pierre Laffitte n° 5 (incitations fiscales pour les particuliers investissant dans des entreprises innovantes) et n° 54 (création d'une société anonyme à partenariat évolutif). (p. 2191) : demande le retrait de l'amendement n° 140 de M. Joël Bourdin (extension aux parts sociales de coopérative de la déduction des sommes consacrées aux immobilisations nécessaires à l'acquisition de stocks ou de produits animaux). (p. 2192, 2194) : sur les amendements de M. Marc Massion, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 182 (correction apportée à la loi de validation du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier) et n° 185 (rapport de solvabilité parallèlement au rapport de gestion établi par le conseil d'administration d'une entreprise d'assurance), demande le retrait des n° 183 (contrats collectifs de retraite) et n° 184 (prise en compte du suicide pour les assurés bénéficiant d'une couverture décès à adhésion obligatoire), accepte le n° 186 (renforcement du contenu des rapports annuels remis par l'organisme assureur à l'entreprise ayant souscrit un contrat de prévoyance complémentaire) et s'oppose au n° 187 (renforcement des garanties des assurés en cas de changement d'organismes assureurs) - **Art. 44** (*gestion administrative et financière de l'Institut d'études politiques de Paris*) (p. 2195) : s'oppose à l'amendement n° 117 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression de la majoration des droits d'inscription pour l'année universitaire 1992-1993) - **Art. 45** (*prélèvement sur l'Association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL*) (p. 2197) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 42 de la commission saisie pour avis et n° 118 de Mme Marie-Claude Beaudou et demande le retrait de l'amendement n° 166 de M. René Régnauld (conditions d'application de cet article, déterminées par un décret en Conseil d'Etat) - **Art. 46** (*limitation de l'amortissement des biens donnés en location par une société de personnes*) (p. 2199, 2200) : s'oppose aux amendements de la commission, n° 206 (extension de la remontée des amortissements sans limitation aux entreprises utilisatrices des biens de manière indirecte), n° 207 (modification de la date du 25 février 1998 d'entrée en vigueur de la limitation de la possibilité d'imputer les déficits de la structure de financement sur le résultat imposable des associés) et n° 208 (extension de l'avantage fiscal aux biens meubles amortissables en six ans). (p. 2201) : demande le retrait des amendements n° 167 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (agrément préalable du ministre chargé du budget, sur l'acquisition du bien) et n° 59 de M. Jacques Oudin (agrément de l'administration fiscale et des ministères techniques sur l'acquisition du bien). (p. 2202, 2203) : sur les amendements de la commission ; accepte les n° 33 (précision relative au retour à la définition de l'amortissement (article 38 quinquies de l'annexe 3 du code général des impôts) et définition du prix de cession) et n° 211 (suppression du caractère discrétionnaire de l'agrément) et s'oppose aux n° 34 (suppression du plafond d'imputation des déficits à 25 % du résultat imposable des associés de la société de personnes), n° 209 (suppression de l'obligation de détention des biens jusqu'à expiration du contrat de location dès lors que les biens sont cédés à l'utilisateur), et n° 210 (suppression de l'obligation de détention des parts détenues par les investisseurs, dès lors qu'elles sont cédées à l'utilisateur). S'oppose à l'amendement n° 60 de M. Jacques Oudin (prise en compte des exercices comptables pour le calcul de la durée d'utilisation d'un bien). (p. 2204, 2205) : s'oppose à l'amendement n° 193 de M. Philippe Marini (suppression de l'exigence pour l'utilisateur d'être dans une situation économique difficile) et demande le retrait de l'amendement n° 61 de M. Jacques Oudin (dispositif fiscal en

faveur des petits armements français) - **Art. 46 bis** (*institution d'une taxe communale sur les pylônes et antennes de téléphonie mobile*) (p. 2207) : sur les amendements de M. Michel Mercier, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 93 de suppression et s'oppose au n° 94 (affectation du produit de cette taxe au financement de la téléphonie mobile dans les zones peu peuplées et difficiles d'accès). S'oppose à l'amendement n° 48 de M. Pierre Laffitte (fixation au 1er janvier 2001 de la date d'entrée en vigueur de la taxation) et accepte l'amendement n° 168 de M. Michel Charasse (détermination par décret, après avis du comité des finances locales, des conditions de retrait d'application de cet article) - **Après l'art. 47** (p. 2208) : accepte l'amendement n° 2 de M. Jean-Jacques Hyst (maintien du versement de l'indemnité communale aux instituteurs par le Centre national de la fonction publique territoriale). : s'oppose à l'amendement n° 67 de M. Philippe Marini repris par la commission des finances (dispositif financier relatif aux casinos de la région parisienne) - **Après l'art. 47 ou après l'art. 62** (p. 2210, 2211) : demande le retrait des amendements identiques n° 88 de M. René Marquès et n° 124 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réparation des préjudices subis, non soumise à l'impôt sur le revenu, pour les fonctionnaires en Afrique du Nord pendant la Seconde Guerre mondiale) ainsi que des amendements n° 125 de ce même auteur (revalorisation des sommes versées aux rapatriés), n° 156 de M. René Marquès (majoration de l'indemnité en fonction d'un taux annuel de revalorisation), et n° 181 de M. René Régnauld (parité du traitement des fonctionnaires anciens combattants rapatriés avec leurs collègues qui résident en métropole et caractère non imposable de ces versements). (p. 2212) : demande le retrait des amendements n° 127 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation du décret du 16 novembre 1994 relatif aux commissions administratives de reclassement et réexamen des dossiers), n° 129 de M. René Régnauld (abrogation du décret du 16 novembre 1994 relatif aux commissions administratives de reclassement et réexamen des dossiers) et n° 155 de M. Rémi Herment (retour aux dispositions du décret du 22 janvier 1985 relatif au fonctionnement des commissions administratives de reclassement) - **Après l'art. 47 (suite)** (p. 2213) : protection de l'artisanat de la coutellerie par le Gouvernement. Estime devenu sans objet l'amendement n° 170 de M. Michel Charasse (caractère légal des stocks d'ivoire d'éléphant détenus dans la limite de 20 kilogrammes par les fabricants ou réparateurs d'objets) - **Avant l'art. 48** (p. 2214, 2215) : taxe professionnelle payée par France Télécom. Intégration à France Télécom du service d'étude commun aux postes et aux télécommunications de la ville de Caen : engagement d'une réponse satisfaisante à ce problème. (p. 2215, 2216) : demande le retrait de l'amendement n° 172 de M. René Régnauld repris par M. Paul Girod (possibilité pour les services départementaux d'incendie et de secours de bénéficier des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, en lieu et place des communes) - **Art. 48 (faculté de dérogation à l'obligation d'établissement d'un budget annexe pour les services d'eau et d'assainissement des petites communes)** (p. 2217) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de M. Joël Bourdin, repris par M. Alain Lambert, au nom de la commission des finances, de suppression n° 44 - **Après l'art. 48** (p. 2218, 2219) : accepte l'amendement de M. Joël Bourdin, repris par M. Alain Lambert au nom de la commission des finances, n° 45 (possibilité d'inscrire au budget annexe des pompes funèbres le produit des taxes sur les convois, inhumations et crémations). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 120 de Mme Marie-Claude Beaudeau (participation des représentants syndicaux ou associatifs aux comités d'orientation et de surveillance des zones franches) - **Après l'art. 48 ou après l'art. 52** (p. 2220) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 121 de Mme Marie-Claude Beaudeau (montant des indemnités des élus des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants) et n° 179 de M. Pierre Mauroy (indemnités des élus des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants) sur lesquels il s'oppose au gage proposé. Demande le retrait des amendements identiques n° 122 de M. Paul Lorient et n° 190 de M. Jean-Luc Mélenchon

(exonération temporaire au titre de la perte exceptionnelle de matière fiscale sur l'exercice 1997-1998, du prélèvement sur la dotation globale de fonctionnement du département de l'Essonne). (p. 2224) : confirmation de la compensation future des pertes dans le cadre du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - **Après l'art. 48** (p. 2225) : accepte l'amendement n° 173 de M. Michel Charasse (application dans les meilleures conditions de la loi du 7 mars 1998 concernant le vote des budgets régionaux). (p. 2228) : demande le retrait de l'amendement n° 174 de M. Philippe Labeyrie (affectation de la taxe départementale des espaces naturels sensibles à la gestion des rivages) - **Après l'art. 52** (p. 2234) : s'oppose aux amendements identiques n° 92 de Mme Anne Heinis et n° 180 de M. Michel Charasse (inscription dans la loi des dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse des espèces de gibier d'eau) et, sur ceux-ci, aux sous-amendements de M. Pierre Lefebvre n° 212 (rejet d'un échelonnement des dates de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs) et n° 213 (maintien des pratiques de chasse de nuit). (p. 2235) : s'oppose à l'amendement n° 175 de M. Michel Charasse (extension aux conseils généraux et régionaux des dispositions relatives aux indemnités de fonction en vigueur pour les communes depuis 1884). (p. 2236) : dispositif lié au cumul des mandats examiné prochainement par le Parlement. (p. 2238) : demande le retrait de l'amendement n° 177 de M. Michel Charasse (absence de prise en considération de la ressource d'un élu local équivalente à l'indemnité d'un maire de moins de 3 500 habitants). (p. 2239) : demande le retrait de l'amendement n° 178 de M. Pierre Mauroy (fixation d'un régime indemnitaire pour les présidents et les vice-présidents des services départementaux d'incendie et de secours). Question méritant d'être approfondie dans un autre texte - **Art. 55 (exonération de cotisations sociales pour les options de souscription ou d'achat d'actions déjà attribuées par les sociétés de moins de quinze ans)** (p. 2240) : demande le retrait de l'amendement n° 35 de la commission (extension à toutes les sociétés cotées de l'exonération de cotisations sociales sur les options d'achat ou de souscription d'actions) - **Après l'art. 55** (p. 2241) : accepte les amendements de la commission n° 36 (consolidation de l'information sur les plans d'options et interdiction des attributions d'options pendant la période suivant la publication des comptes de l'entreprise) et n° 37 (octroi d'une base légale à la fonction de coordination confiée à la Cour des comptes à l'égard des comités administratifs chargés de vérifier les comptes des organismes locaux de sécurité sociale) - **Après l'art. 59** (p. 2242) : accepte les amendements rédactionnels n° 214 et n° 215 de la commission - **Avant l'art. 60** (p. 2243) : demande le retrait de l'amendement n° 123 de Mme Marie-Claude Beaudeau (exclusion de la Caisse nationale de prévoyance de la liste des entreprises publiques privatisables) - **Art. 62 (validation des opérations de recapitalisation de la Compagnie BTP)** (p. 2244) : découverte par le Gouvernement à son arrivée en juin 1997 des garanties accordées par l'Etat à des établissements bancaires en l'absence d'information suffisante. Apport de précisions données par le ministre de l'économie et des finances devant la commission des finances : nouvelle procédure à consolider. Engagement maximum du Gouvernement actuel d'informer la commission des finances du Sénat - **Après l'art. 62** (p. 2245) : cession à titre gratuit de biens ayant encore une certaine valeur. S'oppose à l'amendement n° 145 de M. Alain Gérard (autorisation pour les services de l'Etat et les collectivités territoriales de céder gratuitement les matériels informatiques inemployés aux associations de parents d'élèves et de soutien scolaire). (p. 2246, 2248) : s'oppose à l'amendement n° 152 de M. René Trégoüet (transformation du crédit d'impôt-recherche en une créance inaliénable et incessible), accepte l'amendement n° 158 de M. Ambroise Dupont (élargissement des possibilités des paris transfrontaliers par l'intermédiaire du PMU) et demande le retrait de l'amendement n° 189 de M. Michel Charasse (redéfinition des missions de l'Institut national audiovisuel, INA) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2250, 2251) : remerciements aux présidents de séance d'avoir assuré la sérénité des débats. Hommage à M. Christian Poncelet, président de la commission des finances et aux

trois rapporteurs, M. Alain Lambert, M. Philippe Marini et M. André Jourdain. Compétence et disponibilité des personnels du Sénat et des collaborateurs du Gouvernement.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Discussion générale (p. 2486, 2488) : avis constructif du Gouvernement en première lecture au Sénat. Rétablissement par l'Assemblée nationale du dispositif relatif à Air France. Amélioration de la taxe additionnelle à la taxe d'équarrissage. Application accélérée de la loi du 24 janvier 1997 instituant une prestation spécifique dépendance. Aspect positif de l'application du taux réduit de TVA pour les travaux de rénovation des logements sociaux. (p. 2489) : solution aux abus en matière de vignette automobile. Volonté du Gouvernement d'une modernisation économique et sociale de notre pays. (p. 2494) : amélioration urgente de la législation sur la prestation spécifique dépendance. Maintien du capital d'Air France dans le secteur public. Sauvetage du Crédit Lyonnais par le Gouvernement. Recettes fiscales supplémentaires - Art. 1er bis (réduction de cotisations sociales pour les associations d'aide à domicile - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 2495) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 36 de la commission - Art. 11 bis (prolongation du régime d'amortissement des logements locatifs neufs) (p. 2501) : s'oppose à l'amendement n° 40 de la commission (prorogation temporaire du régime de l'amortissement des logements neufs donnés en location, à condition que leur construction soit achevée avant le 1er janvier 2001) - Art. 25 (définition de l'appel public à l'épargne) (p. 2502) : s'oppose à l'amendement n° 41 de la commission (rétablissement à deux cents personnes du seuil de présomption des cercles restreints d'investisseurs) - Après l'art. 32 : accepte l'amendement n° 18 de M. Paul Loridant (contrôle du Conseil des marchés financiers avec possibilité de réaliser des contrôles sur place et sur pièces) - Art. 35 (schéma directeur de desserte gazière) (p. 2507) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, de suppression n° 71 et n° 4 et n° 5 de repli. Sur les amendements de la commission, s'oppose aux amendements n° 42 (possibilité pour les communes situées dans les zones couvertes par Gaz de France mais non encore desservies de faire immédiatement appel à un opérateur de leur choix) et n° 44 (possibilité reconnue aux communes de concéder leur distribution de gaz naturel à des sociétés d'économie mixte sans nécessairement participer à leur capital) et accepte le n° 43 (autorisation donnée aux collectivités locales d'entrer dans le capital des distributeurs de gaz desservant leur territoire) - Art. 36 (ouverture du capital et actionariat salarié de la Compagnie nationale Air France) (p. 2509) : redressement d'Air France avec l'Etat comme actionnaire majoritaire. (p. 2511) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 45 de la commission. S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 6, n° 7, n° 8 (insertion du mot "nationale" après le mot "société" dans les trois paragraphes de cet article), n° 9, n° 10, n° 11 (suppression de la baisse de salaire en échange d'actions gratuites) et n° 72 (distribution d'actions aux salariés au sein des salariés de l'entreprise) - Après l'art. 38 sexies (p. 2513) : demande le retrait de l'amendement n° 35 de M. Philippe Arnaud (possibilité pour les petites communes de négocier avec les centres de gestion lors de décisions de fermeture) - Art. 38 octies (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties des bâtiments occupés par les centres de gestion de la fonction publique territoriale - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 2515) : demande le retrait de l'amendement de rétablissement n° 19 de M. Alain Vasselle. (p. 2516) : consultation du Conseil d'Etat sur cette question - Art. 38 nonies (taxe communale facultative sur les activités saisonnières à caractère commercial) (p. 2517) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 46 de la commission. Son amendement n° 75 : plafond de la taxe forfaitaire fixé à 3000 francs ; devenu sans objet - Art. 39 bis (définition de critères de localisation pour l'immatriculation de certaines catégories de véhicules) (p. 2518) : remerciement pour le retrait de l'amendement n° 2 de M. Albert Vecten (immatriculation des véhicules d'entreprise) - Art. 41 (financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires) (p. 2519, 2520) :

s'oppose aux amendements, identiques n° 47 de la commission et n° 70 de M. Philippe Arnaud (relèvement du seuil à 5 millions de francs). S'oppose à l'amendement de M. Philippe Arnaud de suppression n° 69 - Art. 42 AA (rapport annuel de solvabilité pour les entreprises d'assurance) (p. 2521, 2522) : s'oppose aux amendements n° 48 de la commission (diffusion du rapport de solvabilité aux actionnaires et aux membres de l'assemblée générale) et n° 22 de M. Marc Massion (communication du rapport de solvabilité à la commission de contrôle des assurances) - Art. 42 AC (contribution des entreprises exploitant des engins de remontée mécanique à un "fonds neige") (p. 2523) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 34 de M. Michel Barnier - Art. 42 bis (validation des protocoles d'accord et des conventions signées par l'Etablissement public pour l'aménagement de la Défense) (p. 2526) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 49 de la commission - Art. 45 (prélèvement sur l'Association de gestion du fonds des formations en alternance) (p. 2527) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 12 de Mme Marie-Claude Beaudou - Art. 46 (limitation de l'amortissement des biens donnés en location par une société de personnes) (p. 2529, 2530) : s'oppose aux amendements de la commission n° 50 et n° 51 (extension du champ d'application du seul avantage fiscal résultant de la remontée des déficits à tous les biens amortissables pour une durée comprise entre six et huit ans) et n° 52 et n° 53 (octroi aux seuls biens amortissables sur une durée au moins égale à huit ans du bénéfice du coefficient de majoration et de l'exonération des plus-values) - Après l'art. 47 (p. 2531) : sort des artisans d'auvergne et d'ailleurs travaillant l'ivoire. Prorogation de l'arrêté du 28 mai 1997 pris dans ce domaine. Publication prochaine d'une circulaire à ce sujet. Demande le retrait de l'amendement n° 23 de M. Michel Charasse (caractère légal des stocks d'ivoire d'éléphant détenus dans la limite de 20 kilogrammes par les fabricants ou réparateurs d'objets) - Art. 47 bis A (assouplissement des dispositions d'assurance-décès en cas de décès volontaire et conscient) (p. 2531) : demande le retrait de l'amendement n° 29 de M. Jean Huchon (suppression complète du délai d'exclusion légal pour les contrats individuels) - Après l'art. 47 ter ou après l'art. 62 (p. 2533) : demande le retrait des amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 15 (exonération fiscale des rappels de traitement perçus par les fonctionnaires anciens combattants rapatriés) et n° 16 (abrogation du décret du 16 novembre 1994 modifiant le fonctionnement des commissions administratives de reclassement des fonctionnaires ayant servi en Afrique du Nord) - Après l'art. 48 (p. 2534, 2535) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 13 de Mme Marie-Claude Beaudou (composition des comités de zones franches urbaines étendues à des organisations syndicales représentatives) et demande le retrait de l'amendement n° 24 de M. Michel Charasse (procédure distincte du vote des taux et du vote du budget selon l'article 49-3) - Art. 52 bis (modification du régime des dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 2538) : s'oppose aux amendements identiques de rétablissement n° 20 de Mme Anne Heinis et n° 54 de la commission. Fixation trop détaillée des dates d'ouverture et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs. (p. 2541) : accord du conseil des ministres européen et du Parlement européen : vote en faveur d'une fermeture unique au 31 janvier. Constitution d'un groupe de réflexion sur la chasse aux oiseaux migrateurs, par le ministre de l'environnement - Art. 52 ter (répartition d'une partie des indemnités de fonction des présidents des conseils régionaux et des conseils généraux - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 2542) : demande le retrait de l'amendement de rétablissement n° 25 de M. Michel Charasse - Art. 55 (exonération de cotisations sociales pour les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées antérieurement au 1er janvier 1997 par les sociétés de moins de quinze ans) (p. 2543) : s'oppose aux amendements, de suppression n° 14 de Mme Marie-Claude Beaudou et n° 55 de la commission - Art. 55 bis (définition de périodes

d'interdiction d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions pour les sociétés cotées - supprimé par l'Assemblée nationale (p. 2543) : demande le retrait de l'amendement de rétablissement n° 56 de la commission - **Après l'art. 62** (p. 2544) : accepte l'amendement n° 26 de M. Pierre Mauroy (validation législative du régime indemnitaire des conseillers des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants) et demande le retrait de l'amendement n° 30 de M. Alex Türk au profit de l'amendement, sur le même objet, n° 26 précité - **Art. 63** (*cession à titre gratuit de matériels informatiques aux associations de parents d'élèves*) (p. 2545) : adoption de ce dispositif par l'Assemblée nationale, avec l'accord du Gouvernement - **Art. 64** (*création d'une créance mobilisable de crédit d'impôt-recherche - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2546) : demande le retrait de l'amendement de rétablissement n° 57 de la commission - **Art. 66** (*validation du régime de prévoyance et de retraite complémentaires des personnels de l'Agence Nationale pour l'Emploi*) (p. 2547) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 58 de la commission - **Art. 68** (*substitution du compte de gestion au compte administratif pour la mise en oeuvre de certaines procédures financières*) (p. 2547) : accepte l'amendement rédactionnel n° 59 de la commission - **Art. 69** (*allègement de la taxe professionnelle en faveur des entreprises utilisant des autocars*) (p. 2548) : s'oppose à l'amendement n° 60 de la commission (fixation à 12 tonnes du seuil prévu pour l'allègement de la taxe professionnelle en faveur des entreprises utilisant des autocars) - **Art. 71** (*extension aux inspecteurs du travail des compétences exercées par les inspecteurs de la formation professionnelle*) (p. 2548) : accepte l'amendement rédactionnel n° 61 de la commission - **Art. 72** (*report de la réforme de la tarification applicable aux établissements accueillant des personnes âgées dépendantes*) (p. 2552, 2553) : application lente et inégale de la loi du 24 janvier 1997 instituant la prestation spécifique dépendance. Remise du rapport chiffré lors de l'examen du projet de loi sur le financement de la sécurité sociale pour 1999. Situations différentes selon les départements ruraux ou urbains. Accélération du dispositif grâce aux amendements votés dans ce projet de loi : augmentation du délai de la révision des tarifications et question des minimaux. Renforcement de l'aide aux personnes âgées dépendantes - **Art. 75** (*validation des taux des redevances aéroportuaires et des titres de perception émis au titre de la redevance pour services terminaux de la circulation aérienne*) (p. 2559, 2560) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 64 de la commission.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) (p. 3490, 3491) : bilan budgétaire de l'année 1997. Retour de la croissance. Diminution du chômage. Mesures de solidarité. Absence d'opérations de gels des crédits en 1998. Financement des dépenses de lutte contre l'exclusion par des redéploiements budgétaires. (p. 3492, 3494) : lutte contre la fraude fiscale. Réduction des prélèvements obligatoires en 1999. Stabilité du nombre des emplois civils. Emplois-jeunes et réduction négociée du temps de travail. Question de la majoration des transferts de l'Etat vers les collectivités locales. Risque budgétaire européen. Avenir des régimes de retraite. (p. 3540, 3542) : utilité de ce débat pour la démocratie. Question de la sécurité sociale. Eléments chiffrés sur la réduction des déficits budgétaires. Statistiques sur les réductions d'impôt. Rôle de la France au sein des onze pays de l'euro. Négociation d'un vrai contrat avec les collectivités locales. Solidarité entre les collectivités locales. Présentation séparée des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Redémarrage des investissements publics. Caractère prioritaire du budget de l'éducation nationale. Réforme de la coopération. Respect des engagements du Conseil de défense. Logement social. Aménagement du territoire. Harmonisation fiscale européenne.

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural - Troisième lecture** [n° 0498 (97-98)] - (25 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3543) : accord sur ce projet de loi dont il demande l'adoption.

(p. 3547) : associe le Gouvernement à l'hommage rendu à M. Alain Pluchet, rapporteur, qui arrive au terme de son mandat et a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de celui-ci auprès des électeurs.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995** [n° 0527 (97-98)] - (29 octobre 1998) - **Discussion générale** - commune avec celle du projet de loi n° 528 (p. 4100, 4101) : bilan financier et budgétaire de ces deux gestions. Objet des projets de loi de règlement. Apurements. Perte de 18 milliards de francs dans les comptes de l'Etat au titre des dépôts des comptes chèques postaux au Trésor. Abandon des créances de l'Etat sur l'ex-ORTF. Gestions de fait. Association Carrefour du développement. Demande l'adoption de ces deux projets de loi. (p. 4109, 4110) : leçons pour l'avenir. Faiblesse de la croissance française. Hausse de la TVA. Dépenses de l'Etat. Dette publique. Transparence. Association Carrefour du développement. Comptabilité patrimoniale. Bilan de l'Etat. Article 15 - **Art. 15** (*apurement du compte 427.9 "Ecart d'intégration des dépôts comptes chèques postaux de l'ex-budget annexe des P.T.T."*) (p. 4117, 4118) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Yves Fréville (suppression, à compter du 1er janvier 1996, de la rémunération à hauteur de 18 milliards de francs des dépôts des comptes chèques postaux auprès du Trésor). Situation financière de La Poste.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1996** [n° 0528 (97-98)] - (29 octobre 1998) - **Discussion générale** - commune avec celle du projet de loi n° 527 - Voir intervention sous le projet de loi précité

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4638, 4642) : réformes structurelles de la dépense publique. Rebudgétisation de recettes et de dépenses publiques. Dette publique. Réformes fiscales. Réforme fiscale en faveur de l'environnement. Simplification de l'impôt. Réforme de la taxe professionnelle. Compensation. Collectivités territoriales. Pacte de stabilité entre l'Etat et les collectivités territoriales. Mesures en faveur du bâtiment et du logement. Transmissions d'entreprises. Fiscalité du patrimoine. Impôt de solidarité sur la fortune, ISF. Droits de succession. Investissements productifs. Justice fiscale. Suppression des droits de timbre sur les cartes d'identité et les permis de conduire. Fiscalité écologique. Simplification administrative. Emplois-jeunes. Budget de la santé. Politique de la ville. Effort en faveur du logement. Secteur de l'éducation. Budget de la justice. Sécurité civile. Culture. Environnement.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 1998) (p. 4692, 4693) : conjoncture internationale : hypothèses établies au mois d'août. Redémarrage prévisible de la croissance asiatique. Aléas de la production japonaise. Harmonisation européenne de la fiscalité : élaboration d'un code de bonne conduite en matière de fiscalité des entreprises et mise en place d'un prélèvement à la source sur l'épargne non résidente. (p. 4694, 4695) : engagement du Gouvernement dans la négociation de l'Agenda 2000 sur les finances européennes. Résultats positifs du sondage effectué auprès des communes par l'Association des maires de France et les caisses d'épargne. Fonds structurels. Réforme de la taxe professionnelle. (p. 4696, 4697) : crise sociale de la SEITA à Morlaix. Volonté de croissance économique de la France. Avenir du secteur public. Situation du Crédit Lyonnais. Mouvements des lycéens. Réforme fiscale. Taxe professionnelle sur les actifs financiers. Liste des produits soumis au taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée. Diminution de la dette publique. (p. 4698, 4699) : réduction du quotient familial. Exemple de la fiscalité allemande. Comparaison des références de base pour la taxe professionnelle. Augmentation des investissements de l'Etat. Disparition dans la transparence du système des quirats. Présentation de la taxe générale sur les activités polluantes.

Evolution de la taxe sur la valeur ajoutée, notamment sur le chocolat et sur les équipements sportifs. Impact de la taxe professionnelle sur l'emploi. Prochain débat parlementaire sur le secteur financier. (p. 4700, 4701) : réforme des impôts locaux. Lutte contre la fraude fiscale. Baisse des droits de mutation. Taxe professionnelle sur l'outillage. Développement des emplois-jeunes. Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée. Changement du système comptable des collectivités locales. Coordination des politiques budgétaires européennes. Lutte contre le chômage. Financement de la sécurité sociale.

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4713) : affrontement de deux logiques en matière de recettes : allègement des impôts indirects ou réforme de l'impôt sur le revenu. Diminution du quotient familial par le Gouvernement en accord avec les associations familiales. Importance du nombre de familles fiscalement avantagées. Quadruplement de l'allocation de rentrée scolaire. Traitement fiscal du concubinage. (p. 4715) : s'oppose aux amendements identiques n° I-1 de la commission, n° I-74 de M. Jacques Machet et n° I-168 de M. Alain Vasselle (maintien du plafond actuel du quotient familial, soit 16 380 F). Rôle des cadres dans notre économie. Comparaisons fiscales en Europe. Cas des parents isolés. (p. 4716) : modalités de calcul et de versement de l'allocation de rentrée scolaire. (p. 4720) : demande le retrait de l'amendement n° I-93 de Mme Marie-Claude Beaudou (renforcement du dispositif de décote pour les contribuables les plus modestes). (p. 4720) : s'oppose à l'amendement n° I-2 de coordination de la commission. (p. 4725) : demande le retrait, des amendements ayant le même objet n° I-3 de la commission, n° I-209 de M. Claude Estier et n° I-95 de Mme Marie-Claude Beaudou (report d'un an de la réforme des déductions pour frais professionnels) ainsi que du n° I-94 du même auteur (abrogation des mesures figurant dans la loi de finances pour 1997, relatives à l'imposition des revenus de certaines professions spécifiques) et du n° I-73 de M. Jean-Michel Baylet - **Après l'art. 2** (p. 4727, 4730) : demande le retrait des amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-101 (traitement des foyers fiscaux composés de personnes vivant en vie maritale), n° I-100 (prise en compte des cotisations mutualistes volontaires dans les éléments déductibles du revenu imposable des salariés) et n° I-96 (exonération fiscale des primes attribuées aux membres de l'équipe de France de football lors de la Coupe du monde). Réflexion nécessaire : geste en faveur de l'équipe de France de football sans oublier les membres de l'équipe technique. Importance du secteur mutualiste. Dépôt d'un prochain projet de loi relatif à la couverture maladie universelle - **Demande de priorité** (p. 4732) : accepte la demande de priorité de la commission pour l'examen, le 24 novembre, des articles 27, 27 bis, 29, 40, 40 bis, 41 et 41 bis ainsi que pour les amendements tendant à insérer des articles additionnels après l'article 41 bis et après l'article 29. (p. 4733) : demande le retrait de l'amendement n° I-50 de M. Jean-Luc Mélenchon (application aux produits financiers de l'impôt sur le revenu suivant les règles applicables aux traitements et aux salaires). Rééquilibrage de la fiscalité applicable aux revenus du travail et du capital - **Après l'art. 2 ou après l'art. 2 bis** (p. 4735, 4738) : demande le retrait des amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-98 (rétablissement de l'exonération applicable aux indemnités versées par la sécurité sociale aux femmes en congé maternité) et n° I-99 (augmentation de l'abattement (31 900 francs) applicable aux pensions dans le calcul de l'impôt sur le revenu) et de M. Jacques Oudin n° I-169 (exonération des prestations en espèces versées, dans le cadre de l'assurance maternité, aux femmes en congé de maternité) et n° I-170 (augmentation de l'abattement (28 000 francs) applicable aux pensions pour le calcul de l'impôt sur le revenu) - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 4740, 4741) : demande le retrait des amendements n° I-97 de Mme Marie-Claude Beaudou (non imposition des sommes versées aux fonctionnaires rapatriés et anciens combattants d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la Seconde Guerre mondiale en réparation des préjudices

subis) et n° I-210 de M. Jean-Luc Mélenchon (plafonnement du montant des réductions et déductions d'impôt pour la fraction supérieure à 20 000 francs, à hauteur de 75 % de l'impôt sur le revenu). Lutte contre l'évasion fiscale. Baisse de la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile. Suppression du régime des quirats. Fiscalité outre-mer - **Art. 2 bis (réduction d'impôt au bénéfice de certains titulaires de demi-parts additionnelles de quotient familial)** (p. 4743, 4744) : s'oppose à l'amendement n° I-4 de suppression de la commission et demande le retrait de l'amendement n° I-102 de Mme Marie-Claude Beaudou (application des dispositions du quotient familial aux veuves ayant des enfants à charge, invalides et anciens combattants, avec réduction d'impôt). Correction du quotient familial en accord avec les associations familiales - **Après l'art. 2 bis** (p. 4746) : demande le retrait de l'amendement n° I-134 de Mme Marie-Claude Beaudou et s'oppose à l'amendement n° I-63 de M. Francis Grignon (exonération des associations d'aide à domicile à but non lucratif agréées pour l'aide sociale, du paiement de la taxe sur les salaires). Importance du secteur associatif. Règlement des contrôles fiscaux - **Après l'art. 3** (p. 4747) : demande le retrait de l'amendement n° I-75 de M. Xavier de Villepin (majoration de la déduction d'impôt sur le revenu pour les dons de particuliers et d'entreprises à des organismes humanitaires intervenant en faveur de populations victimes de catastrophes naturelles). Caractère spécifique de l'amendement Coluche - **Après l'art. 4** (p. 4750, 4751) : demande le retrait des amendements n° I-103 de M. Paul Vergès (mesure de défiscalisation outre-mer applicable aux investissements incorporels constitués par des prises de participation audiovisuelle et cinématographique à concurrence de 100 % des droits ainsi acquis) et n° I-211 de M. Claude Lise (mesure de défiscalisation outre-mer applicable aux investissements incorporels constitués par des prises de participation audiovisuelle et cinématographique, dès le 1er janvier 1999). Corrections utiles apportées à la loi Pons - **Art. 5 (extension du régime fiscal des micro-entreprises)** (p. 4757, 4760) : conséquences du dispositif proposé en matière d'emploi : allègement des formalités fiscales et encouragement à la création d'entreprises. Lutte contre le travail au noir. Lutte contre la fraude fiscale. Maintien des obligations comptables. Avenir des centres de gestion agréés. Conformité prévisible de ce dispositif avec le droit européen. (p. 4762, 4763) : demande le retrait des amendements de Bernard Angels n° I-212 (diminution de 500 000 francs à 300 000 francs du nouveau plafond prévu pour les entreprises taxées selon les bénéficiaires industriels et commerciaux en achat-revente), n° I-213 de coordination, n° I-214 à n° 219 de conséquence et s'oppose aux amendements identiques de suppression n° I-259 de la commission et n° I-79 de M. Yves Fréville ainsi qu'aux n° I-139 de M. Bernard Joly (rattachement de toutes les entreprises du bâtiment à la catégorie prestataires de services relevant du seuil de 175 000 francs pour le régime fiscal de la micro-entreprise) et n° I-171 (maintien du régime des micro-entreprises pour les exploitants agricoles individuels imposés selon le régime forfaitaire) et n° I-258 de conséquence de M. Gérard César - **Après l'art. 5** (p. 4764, 4767) : son amendement n° I-266 : augmentation de l'imposition forfaitaire des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 50 millions de francs ; adopté. Demande le retrait des amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-104 (majoration des sommes perçues au titre de l'imposition forfaitaire des entreprises), n° I-105 (relèvement de la franchise applicable à la taxe sur les salaires payées par les associations) et n° I-106 (régime des prêts CODEVI : allègement du coût du crédit pour les petites et moyennes entreprises) - **Après l'art. 6** (p. 4768) : s'oppose à l'amendement n° I-172 de M. Joseph Ostermann (relèvement du plafonnement de la déductibilité du salaire du conjoint d'un artisan ou d'un commerçant) - **Après l'art. 7** (p. 4770, 4774) : demande le retrait de l'amendement n° I-107 de Mme Marie-Claude Beaudou (création d'une taxe sur toutes les opérations d'achat et de vente de devises étrangères effectuées sur le territoire national), accepte l'amendement n° I-220 de M. Bernard Angels (régime fiscal des associations d'insertion). S'oppose à l'amendement n° I-173 de M. Jacques Oudin (en cas de mauvais paiement,

application des mêmes pénalités à l'Etat qu'aux contribuables), sur lequel il invoque l'article 40 de la Constitution. Caractère dissuasif des intérêts de retard payés par les contribuables. Egalité entre l'Etat et le contribuable en cas de recours contentieux. - **Art. 8** (*augmentation du barème de l'imposition de solidarité sur la fortune*) (p. 4775) : s'oppose à l'amendement n° I-5 de la commission (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune par l'indexation des tranches d'imposition sur l'évolution des prix en 1999, estimée à 0,8 %) - Après l'**art. 8** (p. 4777, 4780) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, s'oppose aux n° I-110 (modalités d'intégration des biens professionnels dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) et n° I-109 (imposition des oeuvres d'art à l'impôt de solidarité sur la fortune) et demande le retrait de l'amendement n° I-108 (limitation du bénéfice du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune aux seuls contribuables imposés au titre de la deuxième tranche de l'impôt) - **Art. 9** (*limitation de l'exonération d'impôt de solidarité sur la fortune au titre des biens professionnels de l'activité de loueur en meublé*) (p. 4780, 4781) : lutte contre l'évasion fiscale. Clarification de la distinction entre les loueurs de meublés professionnels et les loueurs de meublés cherchant à être exonérés de l'impôt de solidarité sur la fortune. S'oppose à l'amendement n° I-6 de suppression de la commission. (p. 4782) : nombre limité de procédures d'abus de droit engagées par l'Etat. Données fournies dans le treizième rapport du Conseil des impôts ainsi que dans celui du Comité consultatif de répression des abus de droit - Après l'**art. 9** (p. 4783) : demande le retrait de l'amendement n° I-255 de M. Denis Badré (extension aux participations réunies dans un pacte d'actionnaires de la notion de biens professionnels au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune) puis invoque l'article 40 de la Constitution - **Art. 10** (*imposition à l'impôt de solidarité sur la fortune des biens ou droits dont la propriété est démembrée*) (p. 4785, 4788) : dispositif visant à neutraliser des démembrements temporaires de propriétés au profit d'une personne n'étant pas redevable de l'impôt de solidarité sur la fortune. Décision du Conseil constitutionnel du 30 décembre 1981 : acquittement de l'impôt de solidarité sur la fortune grâce aux revenus tirés de cette fortune. Fondation de France. S'oppose aux amendements n° I-7 de suppression de la commission, n° I-221 de M. Michel Charasse (application de ce dispositif à compter du 1er janvier 1999) et n° I-44 de M. Jean Chérioux (non application de ce dispositif aux donations d'usufruit faites aux organismes à but non lucratif ou aux fondations reconnues d'utilité publique). Conception de l'impôt de solidarité sur la fortune : contribution au pays en fonction des facultés patrimoniales - **Art. 11** (*aménagement des règles du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune*) (p. 4790) : s'oppose aux amendements sur le même sujet n° I-8 de la commission et n° I-174 de M. Jacques Oudin (rétablissement du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune évitant à un contribuable d'acquitter plus de 85 % de son revenu au titre du cumul de l'impôt sur le revenu et de l'impôt de solidarité sur la fortune) - **Art. 12** (*modalités d'évaluation de la résidence principale en matière d'impôt de solidarité sur la fortune et de droits de mutation à titre gratuit*) (p. 4792, 4793) : s'oppose à l'amendement n° I-175 de M. Jacques Oudin (application d'un abattement de 20 % sur la valeur vénale réelle de l'immeuble constituant au jour du décès la résidence principale du défunt). (p. 4793, 4794) : droit des successions : référence à la résidence principale au 1er janvier de l'année considérée. Abattement de 20 % pour les résidences principales occupées par le conjoint ou les enfants héritiers du défunt. Arrêt Fleury rendu par la Cour de cassation : moindre valeur de la résidence principale occupée. Application exclusive de l'arrêt Fleury aux résidences principales - **Art. 13** (*renforcement des obligations déclaratives relatives aux dettes déduites de l'impôt de solidarité sur la fortune*) (p. 4795) : se déclare opposé à l'amendement n° I-9 de la commission (suppression de la nouvelle procédure d'éclaircissement et de rectification demandée par l'administration fiscale). Clarification des modalités d'interrogation et de taxation des redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune - **Art. 14** (*modification*

des règles de territorialité en matière de droits de mutation à titre gratuit) (p. 4796) : lutte contre l'évasion fiscale. Cas des personnes de nationalité étrangère travaillant en France : les "impatriés". Demande le retrait de l'amendement n° I-10 de la commission (application du nouveau régime d'imposition en matière de droits de mutation à titre gratuit au seul donateur ou défunt ayant eu son domicile fiscal en France pendant au moins six années au cours des dix années précédant celle au titre de laquelle les biens sont reçus par l'héritier, le donataire ou le légataire) - **Art. 14 ter** (*rétablissement des sanctions en cas de défaut de déclaration des successions en Corse*) (p. 4799, 4804) : arrêtés Miot : remis en cause par l'amendement voté à l'Assemblée nationale par M. de Courson. Vide juridique : absence de référence pour l'évaluation des immeubles en Corse. Concertation. S'oppose à l'amendement n° I-11 de la commission (prorogation jusqu'au 1er janvier 2001 de l'application du droit commun pour le dépôt des successions dans le délai de six mois suivant un décès). Résolution des situations d'indivision. Assujettissement à l'impôt des grosses successions. Demande le retrait de l'amendement n° I-222 de M. Michel Charasse et, après modification par le sous-amendement n° I-267 de la commission (prolongation du délai applicable aux biens immobiliers situés en Corse), s'en remet à la sagesse du Sénat sur cet amendement n° I-222 précité (pour les successions ouvertes à compter du 1er janvier 2001, les règles d'évaluation des biens immobiliers situés en Corse sont celles du droit commun) - Après l'**art. 14 ter** (p. 4804) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° I-12 de la commission (rapport du Gouvernement au Parlement sur les propositions de la commission créée par la loi du 13 mai 1991, au sujet du régime fiscal spécifique à la Corse) - **Art. 16** (*imposition des plus-values constatées et des plus-values en report d'imposition en cas de transfert du domicile hors de France*) (p. 4807) : exemple de l'Allemagne. S'oppose à l'amendement n° I-13 de la commission (imposition des plus-values sur les participations d'une valeur supérieure à dix millions de francs) - Après l'**art. 17** (p. 4807) : engorgement des juridictions. Non paiement du droit de timbre pour l'aide juridictionnelle. Demande le retrait de l'amendement n° I-223 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (non imposition des actes des secrétariats des juridictions administratives et judiciaires) - **Art. 18** (*modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel et mise en oeuvre d'un remboursement de taxe intérieure sur les produits pétroliers aux transporteurs routiers*) (p. 4810) : stabilité de la fiscalité sur le supercarburant sans plomb. Demande le retrait de l'amendement n° I-14 de la commission (accroissement d'un centime par litre de la taxe intérieure sur les produits pétroliers sur le gazole et réduction de celle sur le supercarburant sans plomb de deux centimes) - Après l'**art. 18 ter** (p. 4813) : fiscalité écologique. Dispositif favorable aux taxis. Demande le retrait des amendements n° I-224 de Mme Danièle Pourtaud (remboursement aux propriétaires de taxi, dans la limite de dix mille francs, des achats de véhicules ou de kits de bicarburation fonctionnant avec des carburants non polluants) et n° I-225 de M. Bernard Angels (instauration d'un crédit temporaire d'impôt de cinq mille francs sur les achats de véhicules ou de kits de bicarburation utilisant des carburants non polluants ou l'électricité).

- Suite de la discussion - (24 novembre 1998) - **Art. 27** (*par priorité*) (*suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels*) (p. 4827) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-65 de M. Denis Badré (exonération du nouveau droit de mutation sur les opérations réalisées par des sociétés immobilières). (p. 4828) : demande le retrait de l'amendement n° I-158 de M. Roland du Luart (modalités d'exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit sur les bois et forêts en propriété individuelle). Instruction administrative. (p. 4829) : s'oppose à l'amendement n° I-20 de la commission (confirmation du transfert aux départements des droits d'enregistrement et de la taxe de publicité foncière). (p. 4830,

4831) : amendement du groupe communiste à l'Assemblée nationale. Suppression de la TVA sur les terrains à bâtir. Accepte les amendements de M. Bernard Angels, n° I-242 (assujettissement aux droits de mutation des acquisitions de terrains réalisées à partir du 22 octobre 1998 par des personnes physiques en vue de construire des immeubles à usage privatif) et n° I-243 (assujettissement à la taxe départementale de publicité foncière ou au droit départemental d'enregistrement des acquisitions de terrains réalisées entre le 22 octobre et le 31 décembre 1998 par des personnes physiques en vue de construire des immeubles à usage privatif). Instruction précisant les conditions d'application de la baisse de la TVA sur les terrains à bâtir et son remplacement par les droits de mutation. (p. 4832, 4833) : demande le retrait de l'amendement n° I-166 de M. Aymeri de Montesquiou (extension du champ d'application de certains avantages fiscaux aux associations procédant à des opérations d'acquisition d'immeubles génératrices d'emplois). S'oppose aux amendements de la commission n° I-21 (octroi aux marchands de biens du bénéfice des taux réduits de mutation, sans pénalité pour cause de dépassement du délai de revente, pour les immeubles devant être revendus avant le 30 juin 1999) et n° I-22 (suppression de la taxe de 1 % pour les cessions de parts de sociétés non cotées - exclusion des sociétés par actions cotées en bourse du nouveau dispositif de taxation - modification de la définition de la prépondérance immobilière). (p. 4834) : demande le retrait de l'amendement n° I-197 de M. Joseph Ostermann (alignement du régime fiscal des cessions d'actions et des cessions de parts sociales). (p. 4835, 4836) : s'oppose à l'amendement n° I-23 de la commission (rétablissement de la compensation intégrale de la part de recettes résultant, pour les régions, de la suppression de la taxe additionnelle régionale sur les mutations à titre onéreux) ainsi qu'au sous-amendement n° I-198 de M. Jacques Oudin qui le modifie (indexation de son montant sur l'évolution des transactions soumises à droits d'enregistrement). Volonté de péréquation du Gouvernement. Travail de la commission des finances de l'Assemblée nationale - **Art. 27 bis (par priorité) (exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privatif)** (p. 4839, 4840) : situation des aménageurs lotisseurs. Opérations de vente effectuées par les collectivités locales. Dispositions transitoires. Publication d'une instruction. Élan supplémentaire donné au secteur du bâtiment. (p. 4842) : accepte l'amendement n° I-244 de M. Bernard Angels (date d'application de cette mesure). Valeur des terrains. S'oppose aux amendements de la commission n° I-260 (substitution de la notion d'usage d'habitation à celle d'usage privatif), n° I-261 (possibilité pour les collectivités locales assurant l'activité de lotisseur de percevoir un versement du fonds de compensation pour la TVA correspondant à la différence entre les droits d'enregistrement perçus au titre de la vente du terrain et la TVA acquittée sur les travaux d'aménagement réalisés) et n° I-262 (définition par décret en Conseil d'Etat des conditions d'application de cet article). (p. 4845) : TVA à taux zéro. Coût foncier. Attente des accédants à la propriété. (p. 4846) : intervient sur l'amendement précité n° I-261 de la commission et sur le sous-amendement n° I-268 de M. Michel Charasse (application de la TVA à taux zéro au regard des droits à restitution) qui le modifie. (p. 4848) : rappel de l'objectif de ce dispositif. Augmentation des ressources des collectivités locales. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-261 rectifié de la commission (droit d'option à l'assujettissement à la TVA pour les communes qui aménagent des terrains en vue de les vendre). (p. 4849) : application de ce dispositif aux opérations en cours. (p. 4850) : hommage au travail du rapporteur général et de la commission des finances. Application aux aménageurs-lotisseurs du régime de la TVA pour les marchands de biens. (p. 4852) : gel du marché immobilier - **Art. 29 (par priorité) (réforme de la taxe professionnelle)** (p. 4860, 4862) : mesure en faveur de l'emploi. Relations entre l'Etat et les collectivités territoriales. Pacte de stabilité. Taux d'intéressement des collectivités locales à l'expansion. Situation financière des communes.

Choix entre compensation et dégrèvement. Modalité d'indexation de ce dispositif. Mécanisme de péréquation. Commission consultative des charges transférées. Groupe de travail sur les normes. Publication prochaine d'une instruction. Professions libérales. Lien entre les collectivités locales et les entreprises. Intercommunalité. Procédure de dégrèvement. Interrogation sur le bilan de cette mesure. (p. 4866, 4867) : établissements productifs. Chiffrage de chacune des mesures. Hostilité du Gouvernement au principe du dégrèvement. S'oppose aux amendements portant sur le même objet n° I-203 de M. Jacques Oudin et n° I-67 de M. Yves Fréville (extension du champ d'application de cette réforme aux professions libérales assujetties au régime des bénéficiaires non commerciaux et employant moins de cinq salariés). Autonomie fiscale des collectivités locales. Crystallisation de la base salaires de la taxe professionnelle. Demande le retrait des amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-120 et n° I-121 (instauration d'un mécanisme de dégrèvement). (p. 4868) : n'interviendra pas dans la demande d'examen en priorité des amendements du groupe socialiste. (p. 4870) : s'oppose à l'amendement n° I-27 de la commission (extension du bénéfice de la réduction de taxe professionnelle aux professions libérales). Coût de cette mesure. S'oppose aux amendements de conséquence n° I-28, n° I-29 et n° I-30 de la commission. (p. 4872) : s'oppose aux amendements identiques n° I-31 de la commission et n° I-86 de M. Yves Fréville (maintien de la réduction pour embauche et investissement au taux de 25 %). Sur les amendements de la commission, s'oppose au n° I-32 de conséquence et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° I-264 rédactionnel. S'oppose également à l'amendement de coordination n° I-122 de Mme Marie-Claude Beaudou. (p. 4873) : demande le retrait de l'amendement n° I-204 de M. Alain Gournac (assimilation des entreprises de location de longue durée de biens immobiliers aux crédits bailleurs sur le plan de la déductibilité des amortissements et des frais financiers du calcul de la valeur ajoutée). (p. 4874, 4875) : s'oppose à l'amendement n° I-33 de la commission (étalement sur cinq ans de la progression de la cotisation minimale de taxe professionnelle). Demande de relèvement de cette taxe minimale par le comité des finances locales. Progression du rendement de cette cotisation. (p. 4876) : s'oppose à l'amendement n° I-34 de la commission (limitation de la progression de la cotisation de péréquation à 75 % en cinq ans). (p. 4876, 4877) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-125 (suppression de l'article 1472 A bis du code général des impôts relatif à l'abattement général de 16 %) et n° I-126 (modulation de cet abattement en fonction du rapport taxe professionnelle sur valeur ajoutée). Coût de cette mesure pour l'Etat. S'oppose également à l'amendement de conséquence n° I-35 de la commission. (p. 4878) : s'oppose à l'amendement n° I-123 de Mme Marie-Claude Beaudou (affectation de la majoration de la cotisation nationale de péréquation au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle). (p. 4880, 4881) : s'oppose aux amendements de la commission n° I-36 de conséquence et n° I-37 (remise annuelle au Parlement d'un rapport sur l'impact de la réforme de la taxe professionnelle sur l'emploi, les entreprises, les collectivités locales et les finances de l'Etat). S'oppose également à l'amendement n° I-124 de Mme Marie-Claude Beaudou (création sur les actifs financiers d'une taxe additionnelle à la taxe professionnelle versée au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle). Difficultés de mise en oeuvre - **Art. 40 (par priorité) (enveloppe normée des concours de l'Etat aux collectivités territoriales)** (p. 4884, 4885) : pacte de stabilité et contrat de croissance et de solidarité. Indexation sur la croissance. Majoration de la dotation de solidarité urbaine. Pacte salarial. Bénéfice décalé de la croissance. S'oppose aux amendements n° I-132 de Mme Marie-Claude Beaudou (fixation à 50 % de la fraction du taux de croissance du produit intérieur brut prise en compte dans le calcul du mode de progression de l'enveloppe normée) et n° I-41 de la commission (fixation à 33 % puis à 50 % pour les deux années suivantes, de la fraction du taux de croissance du produit intérieur brut prise en compte dans le calcul du mode de progression de l'enveloppe normée). (p. 4888, 4889) : s'oppose à

l'amendement n° I-252 de M. Michel Charasse (reconnaissance pour les années 1999, 2000 et 2001, d'un caractère obligatoire aux seules charges nouvelles imposées aux collectivités locales par des dispositions de valeur législative). Cavalier budgétaire. Amendement destiné à sensibiliser le Gouvernement - Art. 40 bis (par priorité) (*compensation intégrale des pertes de la dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP, aux communes les moins favorisées*) (p. 4891, 4892) : utilisation de la DCTP comme variable d'ajustement. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-91 de M. Michel Mercier (extension du champ d'application de cet article aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont un membre au moins est éligible à la dotation de solidarité urbaine ou à la fraction bourgs-centres de la dotation de solidarité rurale). Engagement du Gouvernement de trouver une solution techniquement irréprochable d'ici à la deuxième lecture de ce projet de loi - Art. 41 bis (par priorité) (*élargissement des critères d'éligibilité au fonds de compensation pour la taxe à la valeur ajoutée, FCTVA*) (p. 4893, 4895) : s'oppose à l'amendement n° I-42 de la commission (distinction pour l'éligibilité au FCTVA des travaux d'intérêt général effectués sur le domaine public de l'Etat nécessitant une convention, des travaux d'urgence pour lesquels une convention n'est pas nécessaire). Travaux préventifs. Situation de catastrophes naturelles. Evolution de la position du Gouvernement - Après l'art. 41 bis (par priorité) (p. 4896) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-49 de M. Claude Belot (extension du bénéfice des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, FCTVA, aux syndicats mixtes composés exclusivement de collectivités, elles-mêmes éligibles au FCTVA). (p. 4897, 4898) : s'oppose à l'amendement n° I-253 de M. Michel Moreigne (éligibilité au fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, FCTVA, des dépenses des collectivités locales sur des biens de section au titre d'opérations de réhabilitation du patrimoine) - Après l'art. 29 (par priorité) (p. 4899) : s'oppose à l'amendement n° I-62 de M. Pierre Hérisson (assujettissement de France Télécom au droit commun de la fiscalité directe locale). Versement au budget de l'Etat des taxes locales acquittées par France Télécom. Financement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle. Inégalités de ressources entre les collectivités territoriales. (p. 4901) : demande le retrait de l'amendement n° I-61 de M. Michel Mercier (maintien du montant de la dotation globale de fonctionnement aux établissements publics de coopération intercommunale ayant choisi la taxe professionnelle comme unique ressource). Examen à venir d'un projet de loi sur l'intercommunalité. (p. 4902, 4903) : demande le retrait des amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-131 (impossibilité pour l'Etat d'utiliser la dotation de compensation de taxe professionnelle comme variable d'ajustement) et n° I-130 (application de la répartition des dotations du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France selon le principe retenu pour la dotation de solidarité urbaine). Cavalier budgétaire. (p. 4904) : s'oppose à l'amendement n° I-128 de Mme Marie-Claude Beaudeau (exonération pour les bénéficiaires de minima sociaux de la taxe foncière sur les propriétés bâties). Possibilité de demande gracieuse d'annulation ou de report de l'impôt foncier. Coût de cette mesure. Examen au cas par cas. (p. 4905) : s'oppose à l'amendement n° I-72 de M. Jacques Oudin (exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afin de favoriser la location des marais salants). Multiplication des exceptions contraire à l'objectif de simplification de l'impôt. (p. 4906, 4908) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, demande le retrait de l'amendement n° I-129 (baisse du taux de plafonnement des revenus permettant d'obtenir un dégrèvement partiel de la taxe d'habitation) et s'oppose aux n° I-135 (possibilité pour les collectivités locales d'augmenter le taux de la taxe professionnelle dans la limite du taux moyen national sans influencer sur le taux des autres impôts locaux) et n° I-127 (suppression des prélèvements de surcompensation sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL). Coût de cette mesure. Réforme de la taxe d'habitation. Solidarité

entre les régimes spéciaux. Rapport du commissaire général au Plan - Art. 19 (*application du taux réduit de TVA aux abonnements souscrits pour la fourniture de gaz et d'électricité*) (p. 4912) : s'oppose à l'amendement n° I-179 de M. Jacques Oudin (extension du taux réduit de TVA aux livraisons de gaz et d'électricité), aux amendements portant sur le même objet n° I-111 de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-153 de Mme Janine Bardou, n° I-180 de M. Jacques Oudin et n° I-226 de M. Bernard Angels (extension du taux réduit de TVA aux réseaux de chaleur). S'oppose également aux amendements n° I-48 de M. Claude Belot (extension du taux réduit de TVA aux réseaux publics de chaleur utilisant des énergies locales et renouvelables) et n° I-140 de M. Bernard Joly (extension du taux réduit de TVA aux abonnements au gaz distribué par citerne individuelle). Euro-incompatibilité - Art. 20 (*application du taux réduit de TVA aux appareillages destinés aux diabétiques et à certains handicapés*) (p. 4914) : s'oppose à l'amendement n° I-112 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension du taux réduit de TVA aux lunettes et aux prothèses auditives). Coût de cette mesure. Assujettissement au taux réduit de TVA d'un grand nombre d'équipements pour les sourds et malentendants.

- Suite de la discussion - (25 novembre 1998) - Art. 21 (*application du taux réduit de 5,5 % de la taxe sur la valeur ajoutée aux opérations de collecte et de tri sélectif des ordures ménagères*) (p. 4949, 4950) : demande le rejet des amendements portant sur le même objet n° I-82 de M. Pierre Hérisson (extension du taux réduit aux recettes de valorisation des déchets) et n° I-15 de la commission (application du taux réduit de TVA aux installations de valorisation énergétique) - Art. 22 (*application du taux réduit de 5,5 % de la taxe sur la valeur ajoutée aux travaux subventionnés par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat*) (p. 4951) : s'oppose à l'amendement n° I-16 de la commission (extension du champ d'application de la TVA à taux réduit à l'ensemble des travaux réalisés dans les logements conventionnés ouvrant droits à l'aide personnalisée au logement) - Art. 22 bis (*majoration du crédit d'impôt pour les dépenses d'entretien afférentes à l'habitation principale*) (p. 4952) : favorable à une décision européenne élargissant le taux réduit de TVA aux travaux à domicile - Après l'art. 22 bis (p. 4953) : demande le retrait de l'amendement n° I-141 de M. Aymeri de Montesquiou (extension du crédit d'impôt applicable aux travaux de grosses réparations et d'amélioration afférents à la résidence principale, aux travaux de prévention et de lutte contre les termites) et s'oppose à l'amendement n° I-113 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression du supplément de loyer de solidarité) - Art. 22 ter (*assujettissement à la TVA des prestations fournies par les parcs résidentiels de tourisme*) (p. 4954) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-17 de la commission (conditions du régime fiscal fixées par décret en Conseil d'Etat) - Après l'art. 22 ter (p. 4956, 4957) : demande le retrait des amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° I-233 (suppression de la TVA sur l'ensemble des honoraires exposés en justice) et n° I-234 et n° I-235 de repli. Droit communautaire. Taux réduit et exonération de TVA. Priorité à l'emploi. (p. 4961) : demande le retrait des amendements n° I-115 de Mme Marie-Claude Beaudeau (étalement de l'application du taux réduit de TVA à l'ensemble des produits alimentaires), n° I-162 de M. Michel Mercier, n° I-228 de M. Claude Haut, n° I-142 de M. Bernard Joly, n° I-157 de M. Henri Revol, n° I-182 de M. Jacques Oudin, n° I-116 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° I-156 de M. Henri Revol portant sur la réduction de TVA des produits de confiserie et le chocolat. Coût budgétaire. (p. 4965, 4966) : demande le retrait des amendements n° I-60 de M. Philippe Adnot (application du taux réduit de TVA de 14 % aux prestations de restauration rapide), n° I-84 (application d'un taux de TVA à 14 % à l'ensemble du secteur de la restauration) et n° I-83 (réintégration de la fourniture de repas à consommer sur place dans le "a quater" de l'article 279 du code général des impôts) de M. Pierre Hérisson, n° I-190 de M. Jacques Oudin (application du taux de TVA à 14 % à la fourniture de repas à consommer sur place), n° I-165 de M. Bernard Joly (dissociation de la fabrication et de la commercialisation

dans le secteur de la restauration) et n° I-187 de M. Joseph Ostermann (application du taux de TVA de 5,5 % à l'ensemble du secteur de la restauration). Droit européen. (p. 4967) : demande le retrait de l'amendement n° I-227 de M. Bernard Angels (application de la TVA à 5,5 % sur le bois de chauffage utilisé par les réseaux de chaleur). (p. 4969) : demande le retrait de l'amendement n° I-230 de Mme Danièle Pourtaud (application du taux réduit de TVA aux CD-Rom et autres supports interactifs). (p. 4970) : demande le retrait de l'amendement n° I-231 de Mme Danièle Pourtaud (application du taux réduit de TVA aux disques). Euro-incompatibilité. (p. 4971, 4973) : s'oppose à l'amendement n° I-185 de M. Joseph Ostermann (application de la TVA à 5,5 % sur les opérations de construction ou réhabilitation de casernes de gendarmerie réalisées par les collectivités locales). Définition du logement social. (p. 4974) : s'oppose à l'amendement n° I-186 de M. Dominique Leclerc (application du taux de TVA de 5,5 % aux travaux de rénovation des logements). (p. 4975) : s'oppose à l'amendement n° I-188 de M. Alain Joyandet (application de la TVA de 5,5 % aux services d'informations accessibles par les réseaux de télécommunication). Euro-incompatibilité. Demande le retrait de l'amendement n° I-47 de M. Jacques Oudin (suppression de l'application de la TVA à taux réduit pour les parcs de loisirs). (p. 4977, 4979) : s'oppose aux amendements n° I-117 de Marie-Claude Beaudou (application du taux réduit de TVA aux installations sportives), n° I-189 de M. Jacques Oudin (application du taux réduit de TVA aux installations sportives gérées par délégation d'une collectivité locale) et au sous-amendement n° I-270 de la commission qui en limite l'impact financier. (p. 4980) : s'oppose à l'amendement n° I-114 de Mme Marie-Claude Beaudou (application du taux réduit de TVA aux prestations de services funéraires) et demande le retrait de l'amendement n° I-232 de M. Jean-Luc Mélenchon portant sur le même objet. (p. 4981) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-229 de M. Bernard Angels (rédaction d'un rapport sur l'application de la directive européenne de 1992 relative aux différents taux de TVA) - **Art. 23 (augmentation des taux de réduction de droits sur les donations)** (p. 4983, 4984) : demande le retrait de l'amendement n° I-236 de M. Bernard Angels (réduction des droits de succession limités aux donations en pleine propriété). Accepte l'amendement n° I-238 de M. Bernard Angels (exclusion du champ d'application de cet article des donations anticipées d'argent en nue-propriété). Risque d'évasion fiscale. (p. 4986) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-18 de la commission (extension temporaire du taux de réduction de 30 % sur les droits de mutation à toutes les donations quel que soit l'âge du donateur) - **Après l'art. 24** (p. 4987) : demande le retrait de l'amendement n° I-118 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression du plafonnement du taux de droit de timbre perçu sur les opérations de bourse) - **Art. 24 (précédemment réservé p. 4982) (moralisation des avantages liés à la transmission des patrimoines par le biais de l'assurance vie)** (p. 4990, 4991) : son amendement n° I-269 : suppression de la condition d'âge ; adopté - **Art. 26 (aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France)** (p. 4996) : recherche d'un aménagement de la répartition de cette taxe. (p. 5003, 5008) : s'oppose à l'amendement n° I-19 de la commission (refus de l'élargissement de la taxe aux locaux commerciaux et de stockage) ainsi qu'au sous-amendement n° I-69 de M. Jean Chérioux qui exonère de la taxe certains locaux vacants. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° I-64 de M. Denis Badré ainsi que des amendements de M. Jean-Pierre Schosteck du n° I-192 au n° I-196 (suppression de la taxe sur les locaux commerciaux de plus de 300 m² et les locaux de stockage de plus de 500 m²), de l'amendement n° I-119 de Mme Marie-Claude Beaudou (application à cette nouvelle taxe de la règle des taux différenciés d'imposition) et des amendements de M. Bertrand Delanöe n° I-239 à n° I-241 (modification des tarifs) - **Art. 28 (réduction du taux de l'impôt fiscal)** (p. 5010) : s'oppose aux amendements n° I-263 de suppression de la commission, n° I-66 de M. Denis Badré (mise en place d'un crédit d'impôt compensatoire), n° I-85 de M. Marcel Deneux (maintien de l'impôt fiscal de 50 % pour

les personnes morales détentrices de parts sociales d'entreprises coopératives). Demande le retrait des amendements de M. Paul Loridant n° I-138 de précision et n° I-137 (possibilité de distribuer sans précompte d'autres bénéficiaires que ceux qui proviennent de dividendes perçus) - **Art. 28 ter (réintégration d'une quote-part des frais et charges afférente aux dividendes versés par une société fille à sa mère)** (p. 5012) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-25 de la commission - **Art. 30 (taxe générale sur les activités polluantes, TGAP)** (p. 5019, 5020) : demande le retrait de l'amendement n° I-251 de M. Pierre Mauroy (distinction entre les centres d'incinération et les décharges). S'oppose aux amendements de suppression n° I-38 de la commission, n° I-68 de M. Philippe Richert et n° I-205 de M. Jean Bizet.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1998) - **Après l'art. 31** (p. 5031) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° I-87 de M. Denis Badré et n° I-89 de M. Joseph Ostermann (augmentation du taux d'exonération de la taxe sur les véhicules de société utilisant le gaz de pétrole liquéfié en bicarburant). Importance des avantages déjà consentis aux véhicules de société - **Après l'art. 32** (p. 5033) : intervient sur l'amendement n° I-90 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour les collectivités territoriales d'instaurer une taxe sur les chiens). Suppression de cette taxe en 1971 - **Art. 35 bis (création de la taxe de l'aviation civile)** (p. 5035) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-39 de la commission. Arrêt du Conseil d'Etat. Substitution d'une taxe à une redevance. Transparence budgétaire. Aménagement du territoire - **Art. 36 (prélèvement exceptionnel sur les caisses d'épargne)** (p. 5039, 5040) : remboursement d'une dotation versée en 1984. Rapport de M. Douyère. Ratio de solvabilité. Réforme à venir des caisses d'épargne. Missions d'intérêt général. S'oppose à l'amendement n° I-40 de la commission (prélèvement sur les avoirs de trésorerie des réserves d'épargne logement de la Caisse nationale d'épargne). Seuil de sécurité - **Art. 36 bis (inclusion de la zone économique exclusive de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le champ d'application de la redevance sur les concessions de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux)** (p. 5041) : s'oppose à l'amendement n° I-206 de M. Victor Reux (instauration d'une redevance spécifique au bénéfice de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon). Affectation d'une redevance à une collectivité territoriale. Création d'un groupe de travail interministériel. Décret d'application prévu par l'article 27 de la loi statutaire de 1985 - **Art. 43 et Etat A annexé (équilibre général du budget)** (p. 5056) : s'oppose à l'amendement n° I-43 de la commission (minoration des dépenses). Minoration sur des budgets préparant l'avenir. Proposition d'un "budget alternatif" par la majorité sénatoriale. (p. 5059) : financement du TGV Est. Effort financier du Gouvernement. Participation des collectivités locales. Société anonyme Electricité de Strasbourg. Demande le retrait de l'amendement n° I-208 de M. Hubert Haenel (majoration des ressources des comptes d'affectation spéciale). Difficulté de demander une contribution supplémentaire aux collectivités locales - **Seconde délibération - Art. 21 (application du taux réduit de 5,5 % de la taxe sur la valeur ajoutée aux opérations de collecte et de tri sélectifs des ordures ménagères)** (p. 5061) : s'oppose à l'amendement de précision rédactionnelle n° A-1 de la commission - **Art. 43 et Etat A annexé (équilibre général du budget)** (p. 5071, 5072) : son amendement n° A-3 : modification du solde de la loi de finances ; adopté. Conséquence de l'ensemble des votes intervenus depuis le début de ce débat. Travail d'élague fiscal de la majorité sénatoriale - **Sur l'ensemble** (p. 5074) : qualité du dialogue. Remerciements.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I - Services généraux

- (26 novembre 1998) (p. 5092, 5093) : données chiffrées. Renforcement des moyens de la mission d'étude sur la

spoliation des juifs de France. Mission interministérielle de soutien technique pour le développement des technologies, de l'information et de la communication. Organismes rattachés aux services du Premier ministre. Médiateur de la République. Institut français des relations internationales, IFRI. Délocalisation des administrations - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** : s'oppose à l'amendement n° II-1 de la commission (réduction des crédits). Réduction sur le chapitre "Action sociale interministérielle" - **Etat C - Titre V** (p. 5094) : s'oppose à l'amendement n° II-2 de la commission (réduction des crédits).

Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social

- (26 novembre 1998) (p. 5100, 5101) : indemnité des membres du Conseil économique et social. Dépenses de personnel. Frais de fonctionnement. Rénovation et mise aux normes du Palais d'Iéna. Représentation des retraités au sein du CES. Saisine sur des thèmes fondamentaux.

Services du Premier ministre - IV - Plan.

- (26 novembre 1998) (p. 5103, 5104) : évolution des crédits. Relance de l'activité du commissariat général. Programme de travail. Avenir des systèmes de retraite. Perspectives de la France à moyen terme. Mise en oeuvre du nouveau dispositif d'évaluation des politiques publiques. Rôle du Conseil national de l'évaluation vis-à-vis des collectivités locales. Elaboration, suivi financier et évaluation des contrats de Plan Etat-région.

Journaux officiels (budget annexe)

- (26 novembre 1998) (p. 5105) : budget excédentaire. Réflexion sur une baisse des tarifs des annonces ou de la diffusion sur Internet.

Monnaies et médailles (budget annexe)

- (28 novembre 1998) (p. 5255) : fabrication des pièces de l'euro. Equilibre budgétaire en 1999. Conséquences positives de la Coupe du monde de football sur la fabrication des médailles et monnaies. Dépenses. Etablissement de Pessac.

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (28 novembre 1998) (p. 5263, 5266) : remboursements d'impôts et dégrèvements. Charges de la dette et charges sociales. Transfert au budget de l'emploi des exonérations de charges sociales. Ristourne dégressive sur les bas salaires. Bourses de l'enseignement scolaire. Financement des pensions des agents de La Poste. Société française pour l'assurance du capital risque, SOFARIS. Service de la dette. Annulations de dettes des pays d'Amérique centrale. Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE. Accession à la propriété. Produits de cession de titres, parts et droits de propriété. Recettes attendues. Cession du GAN. Crédit Lyonnais. Aérospatiale. Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Fonds forestier national, FFN. Fonds pour l'aménagement de la région d'Ile-de-France, FARIF. Comptes de prêts aux Etats étrangers. Indemnisation des catastrophes naturelles - **Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre 1er** (p. 5267) : accepte l'amendement n° II-72 de la commission (majoration des crédits) - **Titre III** : s'oppose à l'amendement de la commission n° II-10 (réduction des crédits) - **Titre IV** : s'oppose à l'amendement n° II-11 de la commission (réduction des crédits). (p. 5268) : accepte l'amendement n° II-73 de la commission (réduction des crédits) - **Art. 78** (mise à disposition de La Poste des fonds des comptes courants postaux) (p. 5270) : contrat de plan entre La Poste et l'Etat - **Comptes spéciaux du Trésor - Art. 52** (modification des recettes du compte d'affectation spéciale n° 902-22 intitulé "Fonds pour l'aménagement de l'Ile-de-France, FARIF") : s'oppose à l'amendement n° II-37 de la

commission (suppression du I de cet article relatif à la taxe sur les bureaux en Ile-de-France) - **Art. 53 bis** (modification du compte d'affectation spéciale "Fonds de péréquation des transports aériens") (p. 5271) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-38 de la commission - **Art. 55** (comptes d'affectation spéciale - Opérations définitives - Mesures nouvelles) (p. 5272) : préjudice porté au secteur minier et à Réseau ferré de France dans l'hypothèse de la clôture de ce compte. Débat sur le secteur financier. Crédit Lyonnais.

Economie, finances et industrie - II - Services communs et finances (et consommation)

- (28 novembre 1998) (p. 5275, 5277) : services du Trésor. Effectifs. Rôle des comptables du Trésor. Collectivités locales du monde rural. Masse salariale. Région d'Ile-de-France. INSEE et direction de la prévision - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5280, 5281) : s'oppose à l'amendement n° II-12 de la commission (réduction des crédits).

Articles de totalisation des crédits :

- (7 décembre 1998) - **Art. 45 et Etat B** (mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services civils) (p. 6010, 6011) : interrogation sur la procédure budgétaire à suivre : examen des crédits de cet article 45 compte tenu des réductions opérées par le Sénat ou dépôt par la commission des finances d'amendements sur cet article 45 tel qu'il est proposé par le Gouvernement.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Avant l'art. 64 A** (p. 6034) : s'oppose aux amendements ayant le même objet n° II-148 de M. Jacques Oudin et n° II-152 de Mme Marie-Claude Beaudou (exonération de l'impôt sur le revenu des prestations versées à compter de 1999 aux femmes en congé maternité). Imposition des indemnités journalières de maternité considérées comme un remplacement de salaires. (p. 6035) : favorable au mouvement mutualiste. Développement d'une couverture sociale supplémentaire pour les Français les plus démunis, non pour les contribuables imposables. S'oppose à l'amendement n° II-151 de Mme Marie-Claude Beaudou (extension aux salariés et aux retraités de la déductibilité fiscale des cotisations mutualistes). (p. 6036, 6038) : s'oppose à l'amendement n° II-104 de la commission et demande le retrait de l'amendement ayant le même objet n° II-153 de Mme Marie-Claude Beaudou (abattement sur les pensions et retraites pour le calcul de l'imposition sur les revenus). Amendements prématurés. Consolidation des régimes de retraite par répartition. (p. 6039, 6040) : s'oppose à l'amendement n° II-103 de la commission (réduction progressive de l'impôt sur le revenu pour les années 1999, 2000, 2001 et 2002). Choix du Gouvernement français d'une baisse de la TVA : impôt injuste. Exemple de l'Allemagne. Baisse de l'impôt sur le revenu proposée par la commission : avantage accordé aux hauts revenus. (p. 6042, 6043) : logique gouvernementale de réduction de la TVA : exemple des abonnements EDF-GDF. Encouragement des activités développées par les créateurs d'entreprise, sans fiscalité spécifique. Participation de la France à la concurrence internationale : caractère non pénalisant de l'impôt sur le revenu. (p. 6045) : s'oppose à l'amendement n° II-154 de Mme Marie-Claude Beaudou (relèvement du seuil d'application de la décote au cours des prochaines années). Nécessité d'une évolution conjointe de la décote et du barème de l'impôt sur le revenu. (p. 6046) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-143 de M. Bernard Angels (rapport du Gouvernement au Parlement sur l'application des dispositions relatives aux réductions d'impôt sur le revenu). Meilleure information possible du Sénat. Rappel du dépôt d'un rapport établi l'an dernier sur le même sujet. (p. 6047) : s'oppose à l'amendement n° II-147 de M. Yves Fréville (chaque année, rapport de la Cour des comptes au Parlement sur l'évolution du produit des impôts affectés aux établissements publics et à divers organismes). Rappel des nombreuses informations déjà fournies dans les

documents budgétaires et fiscaux - **Art. 64 A** (*prorogation des incitations fiscales à l'investissement outre-mer*) (p. 6049) : nécessité d'un soutien de l'investissement économique dans les départements et territoires d'outre-mer par le biais d'incitations fiscales. Loi Pons. Lutte contre l'évasion fiscale. Mise en chantier d'un projet de loi d'orientation sur les départements d'outre-mer. S'oppose aux amendements identiques n° II-105 de la commission et n° II-78 de M. Gaston Flosse (prolongation jusqu'en 2005 du dispositif d'incitation fiscale prévu par la loi Pons pour l'investissement outre-mer). (p. 6050) : rappelle à M. Gaston Flosse l'impossibilité d'examiner en séance publique des dossiers individuels couverts par le secret fiscal - **Art. 64 B** (*extension de l'agrément prévu pour la déduction de l'investissement outre-mer des revenus ou des résultats imposables*) (p. 6051, 6053) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° II-106 (extension à la concession de travaux publics du dispositif d'incitation fiscale à l'investissement outre-mer prévu par la loi Pons), n° II-107 et n° II-108 de conséquence, n° II-110 (dans le cadre de la loi Pons, non-assimilation à des subventions publiques, des exonérations fiscales accordées par les collectivités territoriales des départements et territoires d'outre-mer) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° II-109 (détermination de critères permettant la délivrance automatique de l'agrément prévu par la loi Pons) - **Art. 64 C** (*amélioration des incitations fiscales à l'investissement outre-mer pour les contribuables passibles de l'impôt sur les sociétés*) (p. 6054, 6055) : s'oppose aux amendements de la commission n° II-111 (précision rédactionnelle intégrant les concessions de travaux publics dans le champ d'application de la loi Pons) et n° II-112 (dans le cadre de la loi Pons, non-assimilation à des subventions publiques, des exonérations fiscales accordées par les collectivités des départements et territoires d'outre-mer pour encourager les investissements des personnes morales) ainsi qu'à l'amendement n° 52 de M. Georges Othily (délai de cinq ans prévu pour octroyer, aux exploitants outre-mer, le bénéfice de l'abattement d'un tiers de leurs résultats imposables en cas d'option pour la défiscalisation de leurs investissements) - **Art. 64** (*reconduction du crédit d'impôt recherche*) (p. 6057, 6058) : demande le retrait de l'amendement n° II-58 de M. Francis Grignon (calcul de l'accroissement de l'effort de recherche en valeur relative par rapport au chiffre d'affaires) et s'oppose aux amendements de M. Pierre Laffitte n° II-90 (raccourcissement à trois ans du délai de retour dans le dispositif du crédit d'impôt recherche pour les entreprises en ayant déjà bénéficié) et n° II-91 (annulation des crédits d'impôt recherche négatifs antérieurs au 1er janvier 1996) et de la commission n° II-113 (maintien du régime actuellement en vigueur pour l'apurement des crédits d'impôt recherche négatifs constitués avant le 1er janvier 1999) et n° II-114 de conséquence - **Après l'art. 64** (p. 6059) : s'oppose à l'amendement n° II-115 de la commission (application du taux d'imposition de droit commun de 16 % pour les plus-values réalisées grâce à des options de souscription ou d'achat d'actions). Réaménagement en préparation du dispositif des bons de souscription dans un sens favorable à la création des entreprises et des emplois. (p. 6061) : demande le retrait de l'amendement n° II-149 de M. Jacques Oudin (mise en conformité du régime fiscal des parts OPCVM-actions détenues par les entreprises avec les obligations imposées par l'Union européenne en supprimant la condition relative à l'avoir fiscal). Appel entendu par le Gouvernement : réflexion en cours sur ce sujet - **Après l'art. 65** (p. 6063) : s'oppose à l'amendement n° II-59 de M. Francis Grignon (introduction de la formation des chefs d'entreprise dans la liste des dépenses de formation bénéficiant du crédit d'impôt au taux majoré). Alourdissement inutile du code général des impôts. Dispositif déjà utilisé sans succès - **Art. 66** (*prorogation de la période d'application des réductions d'impôt accordées au titre des souscriptions au capital de sociétés non cotées ou des souscriptions de parts de fonds communs de placement dans l'innovation*) (p. 6064, 6065) : s'oppose aux amendements de la commission n° II-116 (composition du capital des sociétés non cotées pour lesquelles les souscriptions en numéraire au capital initial ou aux

augmentations donnent droit à réduction d'impôt) et n° II-117 (doublement du plafond des versements ouvrant droit aux réductions d'impôt sur le revenu et suppression de la limite de souscription dans le temps). Intérêt limité des organismes de capital-risque à l'égard des entreprises de proximité. Nécessité d'encourager l'investissement de l'épargne personnelle dans des entreprises nouvelles. Maintien des plafonds actuels. (p. 6066, 6068) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° II-118 (assouplissement de la condition relative à la détention du capital des sociétés éligibles aux fonds communs de placement dans l'innovation), n° II-119 (possibilité pour un fonds commun de placement dans l'innovation d'investir dans la société holding contrôlant la société innovante) et accepte le n° II-120 (neutralisation des participations détenues par des établissements publics à caractère scientifique et technique). Cohérence du dispositif relatif aux fonds communs de placement dans l'innovation. Inutilité de l'introduction de la société holding entre un fonds de commun de placement dans l'innovation et une entreprise innovante : société écran. Doctrine administrative - **Après l'art. 66** (p. 6069, 6071) : sur les amendements de M. Francis Grignon, demande le retrait des n° II-60 (création d'un fonds commun de placement dans l'entreprise) et n° II-61 (possibilité d'une taxation des bénéficiaires au taux réduit de 19 % pour l'ensemble des PME) et s'oppose au n° II-62 (option en faveur du régime fiscal des sociétés de personnes pour les sociétés à responsabilité limitée de moins de cinq ans) - **Après l'art. 67** (p. 6072, 6073) : demande le retrait de l'amendement n° II-135 de M. Joseph Ostermann (relèvement des plafonds limitant la déductibilité du salaire du conjoint d'un artisan ou d'un commerçant). Salaire du conjoint : équilibre du dispositif fiscal en vigueur. Manque d'information sur le régime matrimonial des exploitants. Droits de succession. Incitation à adhérer à un centre de gestion agréé pour les entreprises individuelles. (p. 6074, 6075) : s'oppose à l'amendement n° II-136 de M. Joseph Ostermann (harmonisation à 1 % des droits exigibles en matière de cession de droits sociaux concernant des sociétés par actions ou des sociétés à responsabilité limitée). Inutilité d'augmenter la différence de traitement fiscal entre les cessions d'entreprises individuelles et les cessions de parts sociales. - **Art. 68** (*avantages fiscaux en faveur des bailleurs privés pour les locations de logements de caractère intermédiaire*) (p. 6080, 6082) : utilisation du dispositif de l'amortissement Périssol pour les résidences secondaires. S'oppose aux amendements identiques n° II-122 de la commission, n° II-92 de M. Jean-Pierre Plancade et n° II-139 de M. Bernard Angels (possibilité pour les bailleurs de louer à un ascendant ou à un descendant). Location aux ascendants et aux descendants : risque limité pour le propriétaire. S'oppose aux amendements identiques n° II-123 de la commission, n° II-93 de M. Jean-Pierre Plancade et n° II-140 de M. Bernard Angels (interdiction du cumul de ce nouveau dispositif avec les déductions fiscales pour pension alimentaire). S'oppose aux amendements identiques n° II-121 de la commission, n° II-94 de M. Jean-Pierre Plancade et n° II-141 de M. Bernard Angels (pour les logements neufs, allongement de la période d'amortissement de neuf ans à quinze ans). Application de la déduction forfaitaire de droit commun sur le revenu foncier en cas de retour du propriétaire sur le marché libre. Indexation des plafonds de ressources. Application aux loyers d'une règle uniforme sur tout le territoire. Normes d'habitabilité définies conjointement par le ministère du logement et le ministère de l'économie. (p. 6083) : application du dispositif Besson aux classes aisées plutôt qu'aux classes moyennes. (p. 6084) : exemple des logements d'étudiants ayant réussi leurs études et occupant un emploi : risque d'un avantage fiscal accordé à un logement n'ayant plus de caractère social. (p. 6085) : s'oppose à l'amendement n° II-124 de la commission (relèvement à 100 000 francs du plafond de déductibilité des déficits immobiliers sur le revenu global des contribuables) - **Art. 69** (*reconduction de mesures d'amortissement exceptionnel prévues en faveur de matériels destinés à améliorer la qualité de la vie ou à économiser l'énergie*) (p. 6087) : s'oppose à l'amendement n° II-150 de M. Jacques Oudin (possibilité offerte aux entreprises distribuant des

produits potentiellement polluants de bénéficier des mesures d'amortissement exceptionnel pour des investissements réduisant les nuisances atmosphériques) - **Après l'art. 69** (p. 6087, 6088) : s'oppose aux amendements n° II-63 de M. Francis Grignon (insertion dans le code général des impôts de la possibilité d'inscrire en charge, dans l'exercice d'acquisition, les biens amortissables d'un montant inférieur à 5000 francs) et n° II-64 de M. Denis Badré (augmentation de l'exonération de la taxe applicable aux véhicules de société fonctionnant en bicarburant GPL).

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Art. 69 bis** (possibilité pour les communes et les groupements de communes à fiscalité propre de supprimer l'exonération trentenaire de taxe foncière sur les propriétés non bâties dont bénéficient les terrains reboisés) (p. 6101) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° II-125 de la commission. Réexamen de cette question dans le cadre du projet de loi d'orientation agricole - **Art. 69 ter** (faculté donnée aux conseils régionaux d'exonérer les véhicules "propres" de taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules) (p. 6102) : s'oppose à l'amendement n° II-155 de Mme Marie-Claude Beaudeau (compensation pour les conseils régionaux des pertes de ressources résultant de l'exonération prévue à cet article) - **Art. 69 quater** (taxe communale facultative sur les activités saisonnières à caractère commercial) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° II-126 de la commission. Difficulté de recouvrement de cette taxe - **Après l'art. 69 quinquies** (p. 6105, 6107) : demande le retrait de l'amendement n° II-142 de M. Michel Charasse (affectation de la totalité de la taxe professionnelle de France Télécom au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle et arrêt des versements de compensation aux collectivités locales au titre d'un abattement sur les bases d'imposition de la taxe professionnelle). Régime actuel de France Télécom. Se déclare prêt à engager une réflexion de fond avec les collectivités locales et France Télécom. S'oppose à l'amendement n° II-127 de la commission (assujettissement de France Télécom au taux de taxe professionnelle en vigueur dans les collectivités locales d'implantation de ses établissements et répartition du produit de cette taxe entre les collectivités locales et le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP). (p. 6109, 6111) : sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° II-163 de M. Michel Charasse (dépôt d'un rapport au Parlement sur les modalités de calcul de la compensation versée aux collectivités locales au titre d'un abattement sur les bases d'imposition de la taxe professionnelle). Coût budgétaire - **Art. 70** (gestion d'actifs hors de France dans des structures soumises à un régime fiscal privilégié constitué par des personnes physiques) (p. 6113) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-128 de la commission. Prévention en matière d'évasion fiscale. Dispositif en vigueur dans d'autres pays. (p. 6114, 6116) : harmonisation européenne. Projet de directive européenne sur l'épargne non résidente. Taxation de revenus non perçus. Placements de capitaux dans des pays fiscalement peu sérieux - **Art. 70 bis** (réduction de 150 000 à 50 000 francs du seuil d'application de l'obligation de paiement par chèque pour les particuliers non commerçants) : accepte l'amendement n° II-162 de la commission (prise en compte des différents modes de paiement autres que le numéraire) - **Art. 70 sexies** (communication à l'administration fiscale de tous les résultats des contrôles opérés en matière de cotisations sociales) (p. 6118) : accepte l'amendement n° II-129 de la commission (communication par les organismes et caisses de sécurité sociale à l'administration fiscale, limitée aux seules infractions constatées) - **Art. 70 septies** (utilisation par les administrations fiscales du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques) (p. 6120, 6122) : article résultant d'un amendement adopté par l'Assemblée nationale. Amélioration de la lutte contre la fraude fiscale. Champ d'utilisation de ce numéro d'identité. Réserves émises par la Commission nationale de l'informatique et des libertés, CNIL. Dispositif en vigueur dans d'autres pays. Stricte utilisation de ces renseignements. Destruction du fichier en cas de drame

national. S'oppose aux amendements de suppression n° II-130 de la commission et n° II-156 de Mme Marie-Claude Beaudeau. (p. 6123) : conformité de cet article à la Constitution - **Après l'art. 70 octies** (p. 6128, 6129) : s'oppose à l'amendement n° II-157 de Mme Marie-Claude Beaudeau (modification du délai de reprise de l'administration fiscale en cas de fraude) - **Avant l'art. 71** (p. 6130) : s'oppose à l'amendement n° II-131 de la commission (indexation sur le taux de l'intérêt légal du taux de l'intérêt de retard affectant les sommes réclamées aux contribuables). Comparaison avec le taux des crédits à la consommation. Caractère dissuasif du dispositif actuel - **Après l'art. 72** (p. 6132, 6133) : demande le retrait de l'amendement n° II-97 de M. Jacques Pelletier (application du taux réduit de TVA aux travaux réalisés dans des logements privés à usage locatif). (p. 6134) : s'oppose à l'amendement n° II-132 de la commission (application du taux réduit de TVA à certains produits chocolatés). (p. 6135) : demande le retrait de l'amendement n° II-86 de M. Jean-Paul Amoudry (application du taux réduit de TVA au bois de chauffage). (p. 6136, 6137) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° II-69 de M. Pierre Hérisson et n° II-96 de M. Philippe Adnot (application d'un taux de TVA à 14 % à l'ensemble du secteur de la restauration), ainsi que le retrait de l'amendement n° II-67 de M. Pierre Hérisson (application du taux réduit de TVA à la fourniture de repas à consommer sur place). Réglementation européenne. Coût budgétaire. (p. 6138) : sur les amendements portant sur le même objet, demande le retrait du n° II-95 de M. Philippe Adnot et s'oppose au n° II-158 de Mme Marie-Claude Beaudeau (application du taux réduit de TVA au droit d'utilisation des installations sportives). (p. 6140) : s'oppose à l'amendement n° II-137 de M. Daniel Eckenspieller (application du taux réduit de TVA aux prestations de collecte, de tri et de traitement des déchets). (p. 6141) : s'oppose à l'amendement n° II-88 de M. Denis Badré (exonération des brochures des agents de voyages de la taxe sur la publicité hors médias) (p. 6142) : s'oppose à l'amendement n° II-146 de M. Roland Courteau (éligibilité à la dotation globale d'équipement des groupements de communes de plus de vingt mille habitants exerçant la compétence voirie au nom de leurs communes membres) - **Art. 73** (exonération facultative de taxe professionnelle des entreprises de spectacles) (p. 6146) : aide à la création cinématographique. Demande le retrait de l'amendement n° II-160 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité pour les collectivités locales et leurs groupements dotés d'une fiscalité propre d'exonérer totalement de taxe professionnelle les salles de cinéma associatives ou créées à l'initiative des collectivités locales) au profit de l'amendement n° II-138 de M. Bernard Angels (possibilité pour les collectivités locales et leurs groupements dotés d'une fiscalité propre d'exonérer totalement de taxe professionnelle les établissements de spectacles cinématographiques réalisant moins de deux mille entrées par semaine et comprenant au moins un écran classé "art et essai"), qu'il accepte - **Après l'art. 73** (p. 6147, 6148) : intervient sur l'amendement n° II-70 de M. Jean-Paul Amoudry (exclusion des exploitants de remontées mécaniques du dispositif visant à inclure le montant des loyers versés aux communes délégantes dans la valeur ajoutée servant au calcul du plafonnement des cotisations de taxe professionnelle). Différence entre les redevances d'affermage et les loyers - **Art. 74** (prorogation de la majoration exceptionnelle des cotisations additionnelles aux contrats d'assurance prélevées au profit du Fonds national de garantie des calamités agricoles) : s'oppose à l'amendement n° II-133 de la commission (réduction de moitié des majorations prévues à cet article) - **Après l'art. 74 bis** (p. 6149, 6150) : s'oppose à l'amendement n° II-161 de Mme Marie-Claude Beaudeau (détermination par les collectivités locales des taux de différents impôts locaux) - **Après l'art. 74 quater** (p. 6151, 6153) : demande le retrait des amendements de M. Philippe Arnaud n° II-89 (possibilité sur option de l'exploitant de comptabiliser les stocks d'eaux-de-vie et de spiritueux en immobilisation à compter de leur quatrième année de détention) et n° II-49 (extension aux eaux-de-vie de Cognac des dispositions particulières appliquées au rhum). Mission

confiée au directeur régional des impôts de Poitou-Charentes. Réglementation communautaire. Produit d'exportation. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-134 de la commission (modification de la périodicité et du contenu du rapport déposé par le Gouvernement sur les rémunérations de la fonction publique afin d'y inclure les pensions de retraite). Rapport de M. Charpin, commissaire général au Plan.

Seconde délibération :

- (8 décembre 1998) (p. 6154, 6155) : en application de l'article 43, alinéa 4, du règlement du Sénat, demande une seconde délibération sur les articles 45 et état B, 46 et état C, 55, 43 et état A. Demande également que le Sénat se prononce en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, alinéa 7, du règlement du Sénat, par un seul vote sur les articles faisant l'objet d'une seconde délibération - **Art. 45 et Etat B** (*mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services civils*) (p. 6156) : ses amendements n° B-1 à n° B-17 : modification des crédits ; adoptés lors du vote unique - **Art. 46 et Etat C** (*mesures nouvelles - dépenses en capital des services civils*) (p. 6157, 6158) : ses amendements n° B-18 à n° B-28 : modification des crédits ; adoptés lors du vote unique - **Art. 55** (*comptes d'affectation spéciale - opérations définitives - mesures nouvelles*) : son amendement n° B-29 : modification des crédits ; adopté lors du vote unique - **Art. 43 et Etat A** (*équilibre général du budget*) (p. 6159, 6160) : son amendement de coordination n° B-30 ; adopté lors du vote unique. (p. 6163) : remerciements. (p. 6164, 6166) : qualité du dialogue républicain. Budget alternatif. Remise en cause de la quasi-totalité des priorités du Gouvernement : emploi, santé et solidarité, éducation et recherche. Allègement d'impôts pour les revenus élevés et les grandes entreprises. Budget de progrès présenté par le Gouvernement.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)]** - (14 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6317, 6319) : diminution du déficit annoncé pour 1998. Financement des dépenses courantes imprévues par des économies. Apurement des retards de paiement accumulés par l'Etat au moyen de plus-values de recettes. Accentuation du caractère social du budget de 1998. Amélioration des recettes par rapport à la loi de finances initiale. Ouvertures de crédits correspondantes aux dépenses courantes. Ouvertures de crédits pour financer des dettes anciennes et des allègements d'impôts. Compensation des pertes de recettes résultant d'allègements d'impôts. Financement des dépenses courantes inattendues. Réduction de la charge de la dette. Comptes spéciaux du Trésor. Amélioration du déficit de l'Etat. Enrichissement du texte par l'Assemblée nationale. Conjoncture de 1998. Caractère discutable des économies proposées par le rapporteur général. Annulations de crédits. Prêts consentis aux collectivités régionales pour financer l'amélioration des lycées. Position du rapporteur général en matière de réduction de déficit. Publication de situations budgétaires mensuelles. (p. 6324) : rôle moteur de la consommation intérieure dans la croissance. Conjoncture économique. Annulations de crédits du budget militaire. Recapitalisation de GIAT-Industries. Amendements adoptés par l'Assemblée nationale. Politique de stabilisation de la dette publique. - **Après l'art. 1er A** (p. 6325) : demande le retrait de l'amendement n° 7 de M. René Ballayer (prise en compte fiscale des bénéfices écologiques de l'aquazole). - **Avant l'art. 1er** (p. 6326, 6327) : s'oppose à l'amendement n° 32 de Mme Marie-Claude Beaudou (taxation au premier franc des plus-values de cession d'actifs financiers des particuliers) - **Art. 1er et état A** (*équilibre général*) (p. 6332, 6333) : préoccupation du Gouvernement en matière de financement de l'indemnisation du chômage. S'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (réduction des crédits inscrits au collectif budgétaire) - **Art. 2 et état B** (*dépenses ordinaires des services civils - ouvertures*) (p. 6334, 6335) : s'oppose aux amendements de la commission n° 14 (réduction des crédits figurant à la ligne "Culture et communication" dans le titre IV de l'état B annexé à l'article 2), n° 13 (réduction des crédits figurant dans le titre

III de l'état B annexé à l'article 2 à la ligne "Economie, finances et industrie - II - Services financiers"), n° 15 (réduction des crédits figurant dans le titre IV de l'état B annexé à l'article 2 à la ligne "Equipement, transports et logement - II. Transports - 1. Transports terrestres") et n° 16 (réduction des crédits figurant dans le titre IV de l'état B annexé à l'article 2 à la ligne "Justice") - **Art. 3 et état C** (*dépenses en capital des services civils - ouvertures*) (p. 6338) : s'oppose à l'amendement n° 17 de la commission (réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement inscrits à la ligne "Services du premier ministre : I - Services généraux"). - **Art. 10** (*modification de la répartition du produit de la redevance affectée au financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle*) (p. 6339, 6340) : affectation des recettes supplémentaires sur la collecte de la redevance 1997 - **Art. 11** (*réforme du droit de bail et de la taxe additionnelle*) (p. 6345, 6346) : accepte l'amendement n° 1 de M. Bernard Angels (suppression du paragraphe I relatif aux délais de déposition des déclarations de résultat) et s'oppose aux amendements de suppression n° 18 de la commission et n° 8 de M. René Ballayer. Avantages de trésorerie pour les nouveaux bailleurs créés par le dispositif proposé par le Gouvernement. Interruption de l'allocation. (p. 6349) : simplification des formalités fiscales par le biais de l'amendement n° 1 précité de M. Bernard Angels - **Art. 11 bis** (*réduction d'impôt pour l'acquisition de logements neufs situés dans des résidences de tourisme dans des zones de revitalisation rurale et donnés en actions pour 9 ans*) (p. 6353) : demande le retrait des amendements n° 33 de Mme Marie-Claude Beaudou (élargissement du champ de la réduction d'impôt aux investissements réalisés dans des résidences de tourisme situées dans des territoires éligibles à la prime d'aménagement du territoire), des amendements de M. Jacques Oudin n° 30 (attribution du nouveau régime aux zones éligibles à la prime d'aménagement du territoire) et n° 31 (plafond du prix de revient des logements en résidences de tourisme classées) ainsi que de l'amendement n° 19 de la commission (suppression du nouvel article 199 decies F du code général des impôts qui accorde une réduction d'impôt sur le montant des travaux de reconstruction, d'agrandissement, de grosses réparations ou d'amélioration réalisés dans le logement ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 199 decies E dudit code) - **Art. 11 ter** (*réduction du taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus fonciers pour la location ayant ouvert droit à la réduction d'impôt pour les résidences de tourisme classées*) (p. 6354) : s'oppose à l'amendement n° 20 de la commission - **Après l'art. 11 ter** (p. 6356) : demande le retrait de l'amendement n° 21 de la commission (exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit pour les immeubles entrant dans le nouveau régime de conventionnement en faveur des logements locatifs anciens) - **Après l'art. 12 ou après l'art. 16 quinquies** (p. 6357, 6358) : demande le retrait de l'amendement n° 11 de M. Paul Loridant (prolongation d'un an du délai ouvert pour la transformation des contrats multisupports) au profit de son amendement n° 51 : prolongation de six mois de la période pendant laquelle il est possible de transformer par avenant un contrat d'assurance vie classique en contrat d'assurance vie majoritairement investi en actions ; devenu sans objet - **Après l'art. 13** (p. 6359, 6360) : demande le retrait de l'amendement n° 53 de la commission (inscription dans la loi des termes de la lettre ministérielle du 3 novembre 1998 prévoyant l'application d'une double exonération aux centrales de trésorerie internes aux groupes sous condition d'implantation de ces groupes dans au moins trois Etats). Demande à M. Michel Charasse de retirer l'amendement n° 53 précité repris à son compte - **Avant l'art. 14** (p. 6362) : demande le retrait des amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 34, n° 35 (réduction de la pression fiscale pesant sur les ménages à revenus modestes et très modestes) et n° 36 (baisse du taux de prise en compte des revenus pour le calcul de la taxe d'habitation). (p. 6363) : rôle du comité des finances locales. (p. 6365) : s'oppose à l'amendement n° 37 de Mme Marie-Claude Beaudou (déliation des taux de progression des quatre grands impôts directs locaux). -

Art. 14 (*validation législative des impositions établies en matière d'impôts directs locaux*) (p. 6366) : demande le retrait de l'amendement de suppression n° 9 de M. René Ballayer - **Après l'art. 15** (p. 6368) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Michel Charasse (intégration dans l'article 49-1-2 du code des débits de boissons des dispositions du décret de 1992 annulé par le Conseil d'Etat et fixant le régime des dérogations) ainsi qu'au sous-amendement n° 54 de la commission (diminution du nombre de dérogations annuelles) déposé sur ce dernier - **Art. 15 bis** (*régime fiscal des frais professionnels des journalistes et assimilés*) (p. 6372, 6373) : s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 3 de suppression et n° 4 (absence de contrôle de l'utilisation de l'allocation pour frais d'emploi lorsque ce montant est fixé par voie législative ou réglementaire) ainsi qu'aux amendements n° 38 de Mme Marie-Claude Beaudou (maintien du dispositif des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels) et n° 22 de la commission (introduction du dispositif du paragraphe IV de l'article 2 du projet de loi de finances pour 1999) - **Après l'art. 15 bis** (p. 6374) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Michel Charasse (introduction dans la loi de l'impossibilité de vérification par l'administration des impôts de l'utilisation de l'allocation pour frais d'emploi).

- **Eloge funèbre de Georges Mazars, sénateur du Tarn** - (15 décembre 1998) : s'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat, à la mémoire de Georges Mazars, sénateur du Tarn (p. 6407).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 0097 (98-99)]** - Suite de la discussion - (15 décembre 1998) - **Après l'art. 16 nonies** (p. 6412, 6413) : s'oppose aux amendements de M. Edmond Lauret n° 5 (alignement du niveau des taxes frappant le tabac à la Réunion sur celles en vigueur en France métropolitaine) et n° 6 (limitation du minimum de perception aux deux tiers du minimum métropolitain) s'ils ne sont pas retirés par son auteur - **Art. 16 decies** (*exonération de la taxe de publicité foncière pour les acquisitions et cessions d'immeubles réalisées par les SAFER*) (p. 6414, 6415) : s'oppose aux amendements identiques n° 43 de M. Michel Souplet et n° 28 de M. Philippe Adnot (établissement d'un acte notarié unique exonéré de taxe de publicité foncière pour les transactions réalisées par les SAFER lorsque le délai entre acquisition et cession est inférieur à six mois). Missions des SAFER. (p. 6416) : avenir des SAFER - **Art. 16 quindécies** (*maintien du prélèvement pour frais de recouvrement sur le produit de la CSG sur les revenus du patrimoine*) (p. 6418) : s'oppose aux amendements de suppression n° 23 de la commission et n° 10 de M. René Ballayer - **Après l'art. 16 quindécies** (p. 6419, 6420) : hommage à une équipe sportive incarnant l'intégration sociale. Accepte l'amendement n° 39 de M. Michel Charasse (taxation atténuée appliquée à la prime attribuée aux joueurs et à l'encadrement technique de l'équipe de France de football à la suite de la victoire en finale de la coupe du monde). (p. 6423) : accepte l'amendement n° 42 de M. Paul Loridant (possibilité pour les sociétés d'assurance de constituer des provisions de gestion). (p. 6424, 6425) : son amendement n° 52 : extension d'une disposition dérogatoire du code des assurances lorsque le bénéficiaire du contrat d'assurance vie décède avant le souscripteur ; rejeté. (p. 6426) : s'oppose à l'amendement n° 55 de la commission (définition des titres éligibles à l'exception au principe de prise en compte des écarts de valeurs liquidatives). (p. 6427) : ses amendements n° 60 : suppression du gage prévu au III de l'article 5 du projet de loi sur le financement de la sécurité sociale pour 1999 ; adopté ; et n° 59 : suppression du gage prévu au II de l'article 8 du projet de loi sur le financement de la sécurité sociale pour 1999 ; rejeté - **Après l'art. 17** (p. 6428, 6429) : s'oppose à l'amendement n° 24 de la commission (suppression de la ligne de reversements au budget général du compte n° 902-24) - **Art. 19 bis** (*compensation des pertes de recettes des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle*) (p. 6431, 6432) : s'oppose à l'amendement n° 56 de la commission (réduction du montant de la compensation

versée par le Fonds national de péréquation, FNP, au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle de l'Essonne). Ressources complémentaires pour le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP. Absence d'incidence de la compensation supplémentaire accordée aux communes de l'Essonne sur les transferts de péréquation aux autres communes - **Après l'art. 19 bis** (p. 6432) : accepte les amendements identiques n° 57 de la commission et n° 49 de M. Daniel Hoeffel (simplification de la gestion des communes en affirmant la compétence de l'assemblée délibérante pour décider de l'imputation en section d'investissement des dépenses portant sur des biens meubles non désignés comme tels par les textes et d'une valeur inférieure à un seuil déterminé) - **Art. 22** (*validation des taxes d'urbanisme*) (p. 6434) : accepte l'amendement rédactionnel n° 25 de la commission - **Art. 24** (*transfert de la propriété de divers barrages de l'Etat au département du Haut-Rhin*) (p. 6434) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement de précision n° 26 de la commission - **Art. 25** (*remise des créances d'aide publique au développement en faveur des Etats d'Amérique centrale touchés par le cyclone Mitch*) : son amendement n° 50 : annulation de la dette d'aide publique au développement du Nicaragua, du Honduras, du Salvador et du Guatemala à la suite du cyclone Mitch ; adopté. (p. 6435) : méconnaissance du montant exact des dettes - **Après l'art. 25** (p. 6436) : son amendement n° 58 : application aux rentes constituées entre particuliers des taux de majoration applicables en 1999 aux majorations légales ; adopté. Souhait d'apaiser les rentiers - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6439) : respect de l'objectif de déficit fixé dans la présentation du collectif budgétaire.

- **Projet de loi de finances pour 1999 (suite)**

Nouvelle lecture

- (18 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6600, 6602) : divergences de vues entre le Gouvernement et le Sénat sur les budgets sur lesquels doivent porter les économies. Possibilité d'effectuer des économies sur les "services votés". Rétablissement par l'Assemblée nationale des dispositions budgétaires essentielles. Extension de la compensation de la perte de dotation de compensation de taxe professionnelle pour les collectivités locales. Fonds de compensation de la TVA. Régime des donations. Régime des droits de succession en Corse. Délimitation des droits de l'administration fiscale à l'utilisation du numéro d'inscription au répertoire national des personnes physiques, NIR. Fiscalisation des indemnités de maternité. Taxation des "stock options". Taxe sur les bureaux en Ile-de-France. Dispositions fiscales en faveur des footballeurs.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998 - Nouvelle lecture [n° 0097 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6691) : dépôt tardif de l'amendement concernant le plan d'urgence de sauvegarde du Brésil. Participation de la France à l'aide financière au Brésil.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995 - Deuxième lecture [n° 0527 (97-98)]** - (22 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6695) : déficit du budget annexe des PTT jusqu'en 1990. Fusion de l'avance de l'Etat avec le dépôt des comptes chèques postaux sur le compte 427-9. Demande le vote de ce texte. (p. 6696) : proposition d'un débat ultérieur sur le déficit de La Poste.

SCHOSTECK (Jean-Pierre), sénateur (Hauts-de-Seine) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre, jusqu'au 3 juin 1998, de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (21 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (29 avril 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux (21 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1998) - Art. 26 (*aménagement de la taxe sur les locaux à usage de bureaux en Ile-de-France*) (p. 4998) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Oudin, du n° I-192 au n° I-196 : suppression de la taxe sur les locaux commerciaux de plus de 300 m² et les locaux de stockage de plus de 500 m² ; devenus sans objet.

SCHUMANN (Maurice), sénateur (Nord) RPR.

Décédé le 9 février 1998 (JO Lois et décrets du 11 février 1998) - Eloge funèbre le 21 avril 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

SEILLIER (Bernard), sénateur (Aveyron) RI puis RDSE puis NI.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles jusqu'au 9 décembre 1998.

Membre titulaire du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Membre titulaire de la Commission consultative de l'action humanitaire.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-

vingt heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 250 (97-98)] de M. Jean Delaneau et plusieurs de ses collègues visant à élargir les possibilités d'utilisation des crédits obligatoires d'insertion des départements [n° 0303 (97-98)] (24 février 1998) - **Economie sociale.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 397 (97-98)] relatif à la partie législative du livre VII (nouveau) du code rural [n° 0353 (97-98)] (25 mars 1998) - **Code rural.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi d'orientation [n° 445 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0450 (97-98)] (27 mai 1998) - **Politique sociale.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relative à la lutte contre les exclusions [n° 0510 (97-98)] (17 juin 1998) - **Politique sociale.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi d'orientation [n° 542 (97-98)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture, relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0544 (97-98)] (7 juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Politique sociale.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1105, 1107) : partage du travail. Difficultés résultant des interférences entre minima sociaux et revenu minimum. Recrutement de personnel qualifié. Place fondamentale du dialogue dans l'entreprise. Rejet des rigidités excessives du projet de loi. Encouragement des initiatives locales.

- **Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1190) : contreprojet inscrit dans la filiation de la loi Robien. Avec le groupe des Républicains et Indépendants votera le texte tel qu'il résulte des travaux du Sénat.

- **Proposition de loi visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité sociale agricole la subvention prévue à l'article L.162-32 du code de la sécurité sociale [n° 0043 (96-97)]** - (5 mars 1998) - En remplacement de M. Jacques Bimbenet, rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1204, 1205) : modifications des conditions d'activité des centres de santé. Prise en charge partielle des cotisations sociales du secteur libéral. Loi du 18 janvier 1991 : extension de cette disposition aux centres de santé agréés. Exclusion des centres de soins infirmiers de la Mutualité sociale agricole de ce dispositif. Dépôt de deux propositions de loi de MM. Georges Mouly et Michel Moreigne. Différences de rédaction. Choix de la commission des affaires sociales. Financement de la subvention. Maintien à domicile des personnes âgées en zone rurale. Propose l'adoption de cette proposition de loi - **Art. 1er (transposition, pour le régime agricole, des dispositions prévoyant le versement d'une subvention de l'assurance maladie aux centres de soins**

infirmiers) (p. 1207) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Guy Fischer (extension du champ d'application de cette mesure à l'ensemble des centres de santé) - **Art. 2 (dispositions financières)** (p. 1208) : gage de la mesure contenue dans l'article 1er.

- **Proposition de loi visant à élargir les possibilités d'utilisation des crédits obligatoires d'insertion des départements [n° 0250 (97-98)]** - (5 mars 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1209, 1211) : volet "insertion" du RMI. Action du ministre de l'emploi et de la solidarité. Conseil départemental d'insertion. Sous-consommation des crédits d'insertion. Difficulté de mettre en place des parcours personnalisés d'insertion. Affectation exclusive des crédits aux seuls bénéficiaires du RMI. Possibilité de contribuer au financement d'emplois-jeunes. Objectif de la proposition de loi : lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans son ensemble. Fonds d'urgence sociale. Texte adopté par la commission. Amélioration de l'utilisation des crédits d'insertion - **Art. unique** (p. 1219) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Guy Fischer (possibilité d'utilisation partielle des crédits d'insertion durant un an).

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VII (nouveau) du code rural [n° 0397 (97-98)]** - (2 avril 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1435) : dispositions sociales applicables au monde agricole. Codification à droit constant par voie législative. Accessibilité des normes juridiques. (p. 1436) : amendements de la commission portant essentiellement sur la forme. Question des incompatibilités de fonctions au sein des caisses de mutualité sociale agricole et des caisses d'assurances mutuelles agricoles. Sous réserve de l'adoption de ses amendements, demande au Sénat d'adopter ce projet de loi - **Art. 1er et dispositions annexées (dispositions constituant la partie législative du livre VII nouveau du code rural)** (p. 1487, 1488) : ses amendements n° 1 à n° 13 rédactionnels, de précision, d'actualisation, d'harmonisation et de rectification d'erreurs de renvoi et de visa ; adoptés. Son amendement n° 14 : compatibilité des fonctions d'administrateur de caisse de MSA et d'administrateur de caisse d'assurances mutuelles agricoles ; adopté. (p. 1489, 1490) : question de l'extension des incompatibilités de fonctions aux concubins. Ses amendements n° 15 à 32, rédactionnels, de précision, d'actualisation, d'harmonisation et de rectification d'erreurs de renvoi et de visa ; adoptés. (p. 1490) : son amendement n° 33 : base législative donnée à l'assiette actuellement en vigueur pour la cotisation vieillesse due par le chef d'exploitation pour son aide familiale ; adopté. (p. 1491, 1492) : ses amendements n° 34 à n° 57, rédactionnels, de précision, d'actualisation, d'harmonisation et de rectification d'erreurs ; adoptés. Son amendement n° 58 : incompatibilités de fonctions applicables aux assurances mutuelles agricoles ; adopté. Sur ce dernier, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 73 du Gouvernement. Son amendement n° 59 : suppression du mot "mutuel" après les mots "Crédit agricole" ; adopté - **Art. 3 (abrogation des dispositions codifiées dans le livre VII du code rural)** (p. 1493) : ses amendements n° 60 à n° 64 d'actualisation et d'harmonisation ; adoptés. - **Art. 4 (abrogation des dispositions de forme législative et de nature réglementaire)** (p. 1495, 1496) : ses amendements n° 65 à n° 72 d'actualisation et d'harmonisation ; adoptés.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Après l'art. 1er** (p. 2074) : son amendement n° 83 : augmentation de 30 % à 60 % de l'abattement des cotisations patronales de sécurité sociale sur les rémunérations des aides à domicile employés par les associations agréées ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - Suite de la discussion - (3 juin 1998) - **Après l'art. 5** (p. 2692, 2693) : ses amendements, soutenus par M. François Trucy, n° 102 : introduction de dispositions concernant la suspension ou la révocation de gardes

champêtres ; et n° 103 : organisation du pouvoir de police pour un groupement de communes ou un établissement public ; retirés.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 2797, 2801) : travail des associations. Seuil de pauvreté. Projet de loi présenté en 1997 par MM. Jacques Barrot et Xavier Emmanuelli. Chiffrage du texte en projet ; importance de l'effort demandé aux collectivités locales. Comparaison avec le coût des emplois-jeunes et de la réduction de la durée du travail. Esprit contraire à la décentralisation ; programme trajet d'accès à l'emploi, TRACE, destiné aux jeunes en difficulté ; fonds de solidarité pour le logement. Attribution des logements sociaux. Emprise des préfets sur les conférences intercommunales du logement. Superposition et complexité des structures d'action. Inégalité de l'accès aux soins : nécessaire réforme préalable de l'assurance-maladie. Taxe sur les logements vacants. Regrette le rétablissement du système de bourse des collèges remplacé en 1994 par l'aide à la scolarité. Propositions de la commission : dispositif favorisant la réinsertion en entreprise des titulaires de minima sociaux, plutôt que dans le secteur non marchand privilégié par le projet de loi ; assouplissement des dispositifs de prévention ; dispositif incitatif substitué à la taxe sur les logements vacants ; inscription de l'entrée en vigueur au 1er janvier 1999 de la couverture maladie universelle. Nécessité de dépasser l'assistance par l'implication des intéressés dans la lutte contre l'exclusion.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 1er (affirmation du caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions)** (p. 2869, 2873) : ses amendements, n° 1 : participation de toutes les zones du territoire à la lutte contre les exclusions ; n° 2 rédactionnel ; n° 3 : retour à la rédaction prévue par l'article 3 du projet de loi d'orientation relatif au renforcement de la cohésion sociale ; n° 4 : élargissement des personnes qui concourent à la lutte contre l'exclusion à l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et de l'économie solidaire ; n° 5 : extension aux groupements régis par le code de la mutualité ; n° 6 : objectif de lutte contre l'exclusion pour toutes les formes d'association ; et n° 7 rédactionnel ; adoptés. Accepte l'amendement n° 422 de M. Henri de Raincourt (association entre la famille et la protection de l'enfance) et demande le retrait de l'amendement n° 421 de M. Gérard Braun sur le même sujet. S'oppose à l'amendement n° 440 de M. Philippe Darniche (intégration dans le dispositif initial du projet de loi des personnes handicapées exclues dans la vie). Demande le retrait de l'amendement n° 335 de M. Guy Fischer (élargissement des acteurs de la lutte contre les exclusions aux groupements mutualistes). S'oppose à l'amendement n° 300 de Mme Monique Cerisier-ben-Guiga, retiré par son auteur et repris par M. Jacques Habert (participation des ministères compétents dans la lutte contre l'exclusion des Français établis hors de France) - **Après l'art. 1er** (p. 2875) : demande le retrait de l'amendement n° 441 de M. Philippe Darniche (dépôt par le Gouvernement au Parlement d'un projet de loi en faveur des personnes handicapées avant le 1er janvier 1999) - **Art. 1er bis (représentation des associations d'insertion et de lutte contre l'exclusion)** : ses amendements n° 8 : possibilité d'installation des comités de liaison auprès des échelons départementaux de l'AFPA et de l'ANPE ; rejeté ; et n° 9 : prise en compte des organisations ayant spécifiquement pour objet l'insertion des personnes privées d'emploi dans la composition des comités de liaison ; adopté - **Art. 2 A (information de l'administration sur l'exécution des plans sociaux - Art. L. 321-4 du code du travail)** (p. 2876, 2877) : son amendement de suppression n° 10 ; adopté - **Art. 2 (accompagnement personnalisé vers l'emploi - programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi)** (p. 2879, 2880) : ses amendements n° 11 et n° 12 : réorganisation de dispositions introduites par l'Assemblée nationale concernant le contenu des actions du programme TRACE ; adoptés. Son amendement n° 13 sur le même objet

que ses amendements n° 11 et n° 12 ; adopté après modification par le sous-amendement de précision n° 324 de M. Joseph Ostermann, qu'il accepte. S'oppose à l'amendement n° 277 de Mme Joëlle Dusseau (application prioritaire du dispositif TRACE aux jeunes n'ayant obtenu aucun diplôme de l'enseignement général, professionnel ou technologique). (p. 2881, 2882) : sur les amendements de Mme Dinah Derycke, accepte le n° 301 (objectif de mixité des emplois) et s'oppose au n° 303 (allongement de la durée du dispositif pour les jeunes les plus en difficulté). S'oppose à l'amendement n° 336 de M. Guy Fischer (durée des actions d'accompagnement personnalisé) et accepte l'amendement n° 278 de Mme Joëlle Dusseau (durée de la période d'accompagnement personnalisé). (p. 2883, 2884) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 302 de Mme Dinah Derycke (prise en compte des problèmes spécifiques des femmes) et accepte l'amendement n° 304 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (attribution d'un contingent de CES auquel pourraient recourir les missions locales). (p. 2885) : accepte l'amendement n° 511 du Gouvernement (élargissement du dispositif à l'ensemble des mesures prévues de manière spécifique dans la convention-cadre). Son amendement n° 14 : suppression du paragraphe II bis de l'article qui institutionnalise le rôle des Fonds d'aide aux jeunes, FAJ, en accompagnement du programme TRACE ; adopté. (p. 2887) : accepte l'amendement n° 423 de Mme Janine Bardou (bilan des actions d'accompagnement) et s'oppose à l'amendement n° 337 de M. Guy Fischer (mise en place d'une allocation de recherche d'emploi pour les jeunes) - **Art. 3 (catégories de bénéficiaires des stages d'insertion et de formation à l'emploi, SIFE - Art. L. 322-4-1 du code du travail)** (p. 2889) : accepte l'amendement n° 305 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (priorité d'accès aux stages de formation professionnelle pour les Français de l'étranger revenant en France en situation de détresse) - **Art. 4 (recentrage du contrat emploi-solidarité, CES, sur les personnes en difficulté - Art. L. 322-4-7, L. 322-4-12, L. 322-4-15 et L. 980-2 du code du travail)** (p. 2890) : son amendement n° 15 : réintégration des chômeurs âgés de plus de cinquante ans au chômage depuis moins d'un an dans la liste des publics prioritaires pour l'accès à un contrat emploi-solidarité ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 306 de Mme Cerisier-ben Guiga (extension du bénéfice du contrat emploi-solidarité aux Français en situation de détresse lors de leur retour en France). (p. 2892) : son amendement n° 16 : élargissement de la liste des bénéficiaires prioritaires d'accès à un contrat emploi-solidarité aux veuves titulaires de l'allocation de veuvage ; retiré, puis repris et retiré par M. Charles Descours. (p. 2893) : son amendement n° 17 : suppression de la disposition prévoyant l'impossibilité de recourir à un nouveau CES en cas de non-renouvellement d'un CES en raison de l'absence de dispositif de formation ; adopté. (p. 2894) : son amendement n° 18 : modalités d'exercice d'une activité professionnelle par les titulaires d'un CES ; adopté. (p. 2895) : s'oppose aux sous-amendements n° 494 du Gouvernement (limitation à 350 heures de la durée pendant laquelle l'activité professionnelle peut être cumulée à un CES) et n° 493 de M. Alain Vasselle (extension de la durée d'exercice d'une activité professionnelle complémentaire à cinq ans pour les titulaires d'un CES), déposés sur son amendement n° 18 précité. Son amendement de coordination n° 19 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 338 de M. Guy Fischer (proposition par l'employeur d'une embauche à plein temps pour prendre le relais d'un CES) - **Art. 5 (élargissement des possibilités d'accès aux contrats emplois consolidés, CEC - Art. L. 322-4-8-1 du code du travail)** (p. 2896, 2897) : ses amendements n° 20 : réintégration des chômeurs âgés de plus de cinquante ans dans la liste des personnes pouvant bénéficier d'un CEC ; n° 21 : introduction des titulaires de l'allocation de veuvage parmi les personnes ayant droit à un CEC ; et n° 22 : suppression de la disposition permettant de déduire de la durée maximale autorisée au titre d'un CEC le temps passé par le bénéficiaire du contrat au titre d'un contrat emploi-solidarité ou d'un contrat d'insertion chez le même employeur ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 339 de M. Guy Fischer (embauches à plein temps dans le cadre des

CEC et par exception à temps partiel) - **Après l'art. 5** (p. 2898) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 429 de M. Claude Belot (possibilité pour les collectivités locales d'embaucher des titulaires de l'allocation de solidarité spécifique) - **Avant l'art. 5 bis** (p. 2899) : demande le retrait de l'amendement n° 287 de M. Maurice Blin (possibilité pour les titulaires du RMI d'exercer une activité d'intérêt général au service d'une collectivité locale ou d'une association) - **Art. 5 bis (cumul des minima sociaux avec des revenus d'activité professionnelle - Art. L. 351-20 du code du travail, L. 524-1 du code de la sécurité sociale, 9 et 9-1 nouveau de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988)** (p. 2901, 2902) : ses amendements n° 23 : ajout de l'allocation d'insertion à la liste des minima pouvant donner lieu à un cumul temporaire avec des revenus d'activité professionnelle ; n° 24 : ajout du montant de l'allocation de veuvage à la liste des minima sociaux ouvrant droit à l'intéressement au retour à l'activité professionnelle ; et n° 25 : prise en compte de la situation des créateurs d'entreprises ou des personnes choisissant d'exercer une activité indépendante par les circulaires administratives mettant en oeuvre les dispositifs d'intéressement ; adoptés. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 340 de M. Guy Fischer (possibilité de cumul entre allocation et activité professionnelle réduite sur une durée au moins égale à un an). (p. 2903, 2904) : son amendement n° 26 : droit au maintien du versement du minimum social à toutes les personnes bénéficiant de la prime aux créateurs d'entreprises - conditions d'intéressement au retour à la vie professionnelle des titulaires de l'allocation de chômage ; adopté - **Après l'art. 5 bis** : son amendement n° 27 : convention de revenu minimum d'activité ; adopté. (p. 2905) : son amendement n° 28 : exonération de charges sociales pour le recrutement des titulaires de minima sociaux, depuis deux ans ; adopté. (p. 2907) : accepte les amendements n° 479 (attribution de l'aide médicale) et n° 480 (avis du maire avant l'attribution du RMI) de M. Alain Vasselle - **Art. 5 ter (exercice d'une activité bénévole par un demandeur d'emploi - Art. L. 351-16-1 nouveau du code du travail)** (p. 2911) : son amendement n° 29 : nouvelle rédaction prévoyant l'impossibilité d'invoquer l'exercice d'une activité bénévole comme motif légitime pour refuser de se présenter aux convocations de l'ANPE ; adopté - **Art. 6 (définition de l'insertion par l'activité économique - Art. L. 322-4-16 du code du travail)** (p. 2913, 2915) : accepte l'amendement n° 307 de Mme Gisèle Printz (inscription dans la loi des nouveaux organismes qui favorisent l'insertion par l'économique). Son amendement n° 30 : élargissement de l'exonération des charges sociales ; retiré. Demande le retrait de l'amendement n° 398 de M. Daniel Eckenspieller (agrément par l'ANPE ou par des prescripteurs sociaux). Ses amendements n° 31 : modalités de suspension ou de résiliation des conventions passées par les associations intermédiaires précisées par décret ; et n° 32 : information des modalités de rémunération des personnels permanents des entreprises d'insertion ou des associations intermédiaires transmise au conseil départemental de l'insertion par l'activité économique ; adoptés - **Après l'art. 7** (p. 2916, 2917) : s'en remet à la sagesse du Sénat, puis demande le retrait de l'amendement n° 424 de Mme Janine Bardou (reconnaissance de l'utilité publique de l'action menée par les entreprises d'insertion sous statut associatif et encouragement des dons en leur faveur) - **Art. 8 (associations intermédiaires - Art. L. 322-4-16-3 du code du travail)** (p. 2918, 2919) : ses amendements n° 33 : absence d'agrément préalable de l'ANPE pour les mises à disposition auprès des personnes physiques ; n° 34 : accord de l'agrément par l'ANPE, mais aussi par d'autres réseaux ; n° 35 : suppression des dispositions prévoyant le montant minimum de rémunération perçu par le salarié mis à disposition ; n° 36 : remplacement de la sanction pesant sur l'entreprise par une sanction pesant sur l'association intermédiaire ; et n° 37 de coordination ; adoptés - **Après l'art. 8** (p. 2920) : son amendement n° 38 : maintien des dérogations prévues en faveur des associations intermédiaires dans le cadre de l'application de la loi relative au développement des emplois de service aux particuliers ;

adopté - **Art. 9** (*conseil départemental d'insertion par l'activité économique, fonds départemental pour l'insertion et plans locaux pour l'insertion et l'emploi*) - **Art. L. 322-4-16-4 du code du travail** (*création du conseil départemental de l'insertion par l'activité économique*) (p. 2921, 2922) : s'oppose aux amendements n° 399 (coprésidence du conseil par le préfet et par le président du conseil général) et n° 400 (élaboration d'un plan départemental par le conseil départemental pour l'insertion par l'activité économique arrêté conjointement par le préfet et le président du conseil général) de M. Alain Vasselle. Ses amendements n° 495 rédactionnel; n° 39 : mention des organisations professionnelles ou interprofessionnelles comme membres du conseil départemental d'insertion par l'activité économique; et n° 40 rédactionnel; adoptés - **Art. L. 322-4-16-6 du code du travail** (*plans locaux pour l'insertion et l'emploi*) : son amendement rédactionnel n° 41; adopté - **Après l'art. 9** (p. 2923, 2924) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 280 de Mme Joëlle Dusseau (autorisation pour les centres d'hébergement et de réadaptation sociale à conclure des conventions avec l'Etat) et s'oppose à l'amendement n° 341 de M. Guy Fischer (association des entreprises au financement d'un fonds départemental de développement des actions d'insertion dans leur secteur). (p. 2925, 2927) : accepte les amendements de M. Claude Lise n° 416, n° 417 et n° 418, sur le même objet (réforme du statut des agences départementales d'insertion), ainsi que le sous-amendement de M. Edmond Lauret n° 431 (institution d'un guichet unique pour les exclus), déposé sur l'amendement n° 416 précité - **Art. 11 bis** (*coordination rédactionnelle des dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux créateurs d'entreprises* - **Art. L. 161-1 et L. 161-1-1 du code de la sécurité sociale) : son amendement rédactionnel n° 42; adopté - **Art. 12** (*lutte contre l'illettrisme dans le cadre de la formation professionnelle* - **Art. L. 900-6 et 900-7-1 du code du travail**) (p. 2928) : ses amendements n° 43 : substitution du verbe "concourir" au verbe "contribuer" dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme par les différents acteurs de la formation professionnelle; et n° 44 : renvoi aux dispositions générales applicables en matière de formation professionnelle pour garantir la bonne utilisation des fonds dans le cadre des accords paritaires interprofessionnels; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 442 de M. Philippe Darniche (ajout à la lutte contre l'illettrisme des moyens de le prévenir) - **Art. 13** (*ouverture des contrats de qualification aux demandeurs d'emploi âgés de vingt-six ans et plus*) (p. 2930) : s'oppose à l'amendement n° 281 de Mme Joëlle Dusseau (bénéfice des contrats de qualification pour adultes) - **Art. 13 bis** (*rapport du Gouvernement au Parlement sur l'allocation de formation en reclassement*) : son amendement n° 45 : reprise de la rédaction proposée par la commission spéciale à l'Assemblée nationale et mettant l'accent sur le financement effectué par l'Etat; adopté - **Art. 15** (*aide de l'Etat aux contrats d'accès à l'emploi dans les départements d'outre-mer* - **Art. L. 832-2 du code du travail**) (p. 2931) : accepte l'amendement de suppression n° 434 de M. Edmond Lauret - **Après l'art. 15** (p. 2931, 2932) : demande le retrait de l'amendement n° 436 de M. Edmond Lauret (modalités particulières d'adaptation dans les départements d'outre-mer du cumul entre le revenu minimum d'insertion et une activité salariée précisée par un décret en Conseil d'Etat) et s'oppose à l'amendement n° 443 de M. Philippe Darniche (conditions de suspension de l'allocation du RMI).**

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Avant l'art. 16 A** (p. 2944) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 453 de M. André Vézinhel (stricte confidentialité des fichiers nominatifs d'incidents de paiement locatif). Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés - **Art. 16 B** (*consultation des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement*) (p. 2945) : son amendement n° 46 : consultation au seul niveau national des associations d'aide aux personnes en situation d'exclusion par le logement; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 193 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (principe de la

consultation de ces associations au niveau national et départemental), au profit de son amendement n° 46 précité. Mention dans un amendement ultérieur de la représentation au niveau départemental et local - **Avant l'art. 16** (p. 2946) : s'oppose à l'amendement n° 342 de Mme Odette Terrade (liste non exhaustive des acteurs intervenant dans le domaine du droit au logement) - **Art. 16** (*élaboration du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées*) : son amendement n° 47 : compétence de la Conférence régionale du logement social pour la région d'Ile-de-France exclusivement sur les questions à caractère interdépartemental; adopté. Protection des départements. (p. 2947, 2948) : son amendement n° 48 : composition de la section de la Conférence régionale du logement social en Ile-de-France complétée par des maires désignés par l'association départementale des maires ou, à défaut, par le collège des maires du département; retiré au profit de l'amendement n° 343 de Mme Odette Terrade (composition de la section de la Conférence régionale du logement social en Ile-de-France complétée par les maires ou leurs représentants des cinq villes de la région comptant le plus grand nombre de logements sociaux) - **Art. 17** (*contenu et mise en oeuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées*) (p. 2949) : son amendement n° 49 : personnes dont la difficulté d'accès et de maintien dans un logement provient du cumul de difficultés financières et de difficultés professionnelles ou d'insertion sociale; adopté. Accepte l'amendement n° 325 de M. Joseph Ostermann (prise en compte des personnes et familles qui font l'objet d'une procédure de saisie immobilière). (p. 2950) : son amendement n° 50 : délégation possible à des instances locales comme les communes, les organismes d'HLM, de l'identification des besoins et de la mise en oeuvre du plan départemental; adopté. Accepte l'amendement n° 195 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (mise à disposition durable d'un logement adapté). (p. 2952) : s'oppose à l'amendement n° 345 de Mme Odette Terrade (mise en oeuvre de la mixité sociale par le comité départemental responsable du plan d'action pour le logement des personnes défavorisées) - **Après l'art. 17** (p. 2954) : s'oppose aux amendements de Mme Odette Terrade n° 346 et n° 347 (suppression de la contribution instituée par la loi d'orientation pour la ville et permettant aux communes de se désengager de la construction de logements sociaux). Son amendement n° 516 : participation des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement à l'élaboration du plan départemental et à sa mise en oeuvre; adopté - **Art. 18** (*conventions de mise en oeuvre du plan départemental*) (p. 2955) : son amendement de suppression n° 51; adopté - **Avant l'art. 19** (p. 2956) : s'oppose à l'amendement n° 348 de Mme Odette Terrade (création d'un fonds mutuel d'aide aux impayés de loyers auprès de la Caisse des dépôts et consignations alimenté par les rémunérations du capital des cautions versées par les locataires du parc locatif privé) - **Art. 19** (*Fonds de solidarité pour le logement*) (p. 2958) : accepte l'amendement n° 196 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (prise en compte des risques d'exclusion pour état de santé des personnes mais sans mentionner une éventuelle contamination par le virus du sida). (p. 2959) : accepte l'amendement n° 197 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (mention des familles comme pouvant également bénéficier de l'accompagnement social) et s'oppose à l'amendement n° 326 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour le Fonds social pour le logement de bonifier les intérêts d'emprunts destinés au redressement de la situation financière des copropriétés en difficulté). (p. 2960) : accepte les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 198 (possibilité pour la personne qui se voit opposer un refus par le Fonds social pour le logement d'en demander les raisons) et n° 199 rédactionnel. (p. 2961) : son amendement n° 52 : participation des bailleurs et des locataires concernés à l'évaluation des mesures d'accompagnement social liées au logement; adopté - **Art. 20** (*constitution du fonds de solidarité pour le logement, FSL, en groupement d'intérêt public*) (p. 2961) : son

amendement n° 53 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 200 de la commission des affaires économiques saisie pour avis qu'il accepte (suppression de la possibilité pour le groupement d'intérêt public de déléguer sa gestion à une caisse d'allocations familiales) - **Art. 21** (*fonds constitués sous une autre forme que le groupement d'intérêt public, GIP*) (p. 2962, 2963) : son amendement n° 54 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 201 de la commission des affaires économiques saisie pour avis qu'il accepte (attribution de la personnalité civile au fonds de solidarité pour le logement). Son amendement n° 55 : conclusion conjointe d'une convention entre l'Etat et les départements avec la personne morale désignée pour assurer la gestion financière et comptable du fonds à la place du département ; adopté - **Après l'art. 21** (p. 2964) : s'oppose à l'amendement n° 349 de Mme Odette Terrade (instauration d'un seuil de revenus défini par décret en dessous duquel les fonds de solidarité pour le logement ne pourront accorder de des subventions) ainsi qu'à l'amendement n° 454 de M. André Vézinhét (participation obligatoire des communes au financement du fonds social pour le logement) - **Art. 22** (*décrets d'application relatifs aux fonds de solidarité pour le logement*) (p. 2965) : son amendement n° 56 : suppression de la disposition prévoyant un décret en conseil d'Etat fixant les règles de fonctionnement ainsi que les formes et les modalités d'intervention des FSL ; adopté. Décentralisation - **Art. 23** (*aide à la médiation locative en faveur des personnes défavorisées*) (p. 2966) : son amendement rédactionnel n° 57 ; retiré au profit de l'amendement n° 202 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (liste des bénéficiaires de l'aide forfaitaire par logement) et repris par le Gouvernement. Accepte l'amendement n° 202 précité. (p. 2967) : s'oppose à l'amendement n° 455 de M. André Vézinhét (possibilité pour les associations d'intervenir pour mener des actions de gestion immobilière visant au redressement des copropriétés en difficulté) et accepte l'amendement rédactionnel n° 203 de la commission des affaires économiques saisie pour avis - **Art. 24** (*extension des compétences de certains organismes d'HLM*) (p. 2968) : accepte les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 204 (hébergement temporaire dans les hôtels acquis par les organismes d'HLM) et n° 205 (critères d'évaluation de la valeur du fonds d'un hôtel acquis par un organisme d'HLM après déclaration d'utilité publique), ainsi que les n° 206 et n° 207 sur le même objet. - **Après l'art. 28** (par priorité) (p. 2970) : accepte les amendements de M. Jean-Paul Delevoe n° 485, n° 486 et n° 487 (mise en oeuvre des schémas départementaux par l'obligation faite aux communes et aux groupements d'y concourir par des terrains aménagés en vue du passage et du séjour des gens du voyage par le biais d'une convention conclue entre l'Etat, le département, la commune d'accueil et la région, et éventuellement les établissements publics de coopération intercommunale). Reprise des dispositions de la proposition de loi sur les gens du voyage adoptée par le Sénat en novembre 1997 - **Art. 25** (*exonération de taxe d'habitation pour certains logements en sous-location*) (p. 2986) : accepte l'amendement n° 496 du Gouvernement (regroupement des deux allègements de taxe d'habitation), sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 518 de M. Jacques Oudin (remplacement de l'exonération par un dégrèvement qui permet d'éviter les pertes de recettes pour les collectivités locales) - **Art. 27** (*modification des règles relatives aux conditions de versement de l'aide personnalisée au logement*) (p. 2988) : demande le retrait de l'amendement n° 327 de M. Joseph Ostermann (extension du bénéfice de la continuité du droit aux aides personnelles au logement pour les ménages bénéficiaires de l'aide au logement temporaire et accordant à un logement ouvrant droit à l'allocation de logement social et familial). Amendement du Gouvernement déposé en ce sens - **Après l'art. 27** (p. 2989) : s'oppose à l'amendement n° 456 de M. André Vézinhét (suppression du délai de carence pour le versement de l'ALP lorsque les personnes ont été préalablement bénéficiaires de l'ALP). Equilibre des finances publiques. (p. 2990) : accepte l'amendement n° 517 du Gouvernement (suppression du délai de carence pour le versement de l'allocation logement familial et de l'allocation logement pour les personnes logées

par un organisme bénéficiant de l'ALP) - **Art. 28** (*mesures visant à faciliter la réalisation de logements destinés aux personnes défavorisées*) (p. 2991) : son amendement n° 58 : obligation de réaliser une seule place de parking pour deux logements pour les logements très sociaux dans des zones bien desservies en transport public ; rejeté. (p. 2992, 2993) : accepte l'amendement n° 498 du Gouvernement (exonération de construction de places de stationnement dès lors que la surface hors oeuvre nette créée n'excède pas un seuil plafond fixé par décret), ainsi que l'amendement n° 208 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (suppression de l'exonération de la participation pour dépassement du coefficient d'occupation des sols, COS, pour la construction de logements d'insertion) - **Art. 28 bis** (*dissociation de la location du logement de celle de l'aire de stationnement*) (p. 2994) : son amendement de suppression n° 59 ; adopté - **Art. 28 ter** (*exonération de l'impôt sur le revenu des travaux réalisés par l'organisme titulaire d'un bail à réhabilitation*) (p. 2995) : accepte l'amendement n° 238 de la commission des finances saisie pour avis (application de cette disposition fiscale aux travaux de construction, reconstruction ou agrandissement) - **Art. 29** (*modification des conditions d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties*) (p. 2996) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 481 de M. Alain Vasselle (extension du bénéfice de l'exonération de la taxe sur le foncier bâti aux logements loués par bail emphytéotique ou par bail à construction). (p. 2997) : accepte l'amendement n° 499 du Gouvernement (logements mis à disposition des personnes défavorisées et qui sont améliorés avec l'aide de l'ANAH), ainsi que l'amendement n° 242 de la commission des finances saisie pour avis (compensation des pertes de recettes qu'entraînent pour les collectivités locales ces exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties) - **Art. 30** (*création d'une taxe sur les logements vacants*) (p. 2999, 3000) : son amendement de suppression n° 60 ; adopté - **Après l'art. 30** (p. 3006) : son amendement n° 61 : transformation des primes d'assurance versées au titre de la garantie du risque de loyers impayés en un crédit d'impôt déductible de l'impôt sur le revenu ; adopté. (p. 3007) : son amendement n° 62 : simplification des obligations déclaratives des revenus des propriétaires fonciers lorsque ceux-ci n'excèdent pas soixante mille francs par an ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 402 de M. Alain Vasselle (exonération de la taxe d'habitation des personnes bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique) - **Art. 31** (*création d'un régime de réquisition avec attributaire*) - **Art. L. 642-1 du code de la construction et de l'habitation** (*procédure de réquisition locative*) (p. 3010) : accepte l'amendement n° 120 de la commission des lois saisie pour avis (réquisition pour une durée d'un an au moins et de six ans au plus), ainsi que les autres amendements déposés par la commission des lois sur cet article. Souhaite que le rapporteur pour avis de la commission des lois puisse formuler lui-même les avis émis par la commission des affaires sociales - **Art. 33 B** (*principes généraux de la construction, de l'aménagement, de l'attribution et de la gestion de logements locatifs sociaux*) (p. 3028) : accepte l'amendement n° 211 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (nouvelle rédaction) - **Art. 33** (*réforme des attributions de logements locatifs sociaux*) - **Art. L. 441 du code de la construction et de l'habitation** (*principes régissant l'attribution des logements sociaux*) (p. 3032) : son amendement de précision n° 63 ; adopté. Accepte l'amendement n° 212 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (remplacement des mots "la mixité sociale des villes et des quartiers" par les mots "le principe de mixité sociale") - **Art. L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation** (*contenu du décret régissant les attributions*) : accepte l'amendement n° 213 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (attribution durable d'un logement adapté) - **Art. L. 441-1-1 du code de la construction et de l'habitation** (*règlement départemental des attributions*) (p. 3033) : accepte l'amendement n° 214 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (principe de mixité sociale) - **Art. L. 441-1-2 du code de la construction et de l'habitation** (*accords collectifs relatifs*

aux attributions) : accepte l'amendement n° 215 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (principe de mixité sociale) - **Art. L. 441-1-4 du code de la construction et de l'habitation (création des conférences intercommunales du logement)** (p. 3034) : ses amendements n° 64 rédactionnel ; n° 65 : obligation pour le préfet de prendre en compte les structures de coopération intercommunale existantes, les bassins d'habitat délimités par le plan départemental d'aide au logement des personnes défavorisées, ainsi que les conférences intercommunales déjà existantes pour la délimitation des bassins d'habitat ; et n° 66 : critères définissant les communes obligées de créer une conférence intercommunale du logement en raison de leur proportion de logements sociaux ; adoptés. Sur son amendement n° 65 précité, accepte le sous-amendement n° 505 du Gouvernement (prise en compte des conférences intercommunales du logement existantes avant la publication du texte). (p. 3035) : ses amendements n° 67 : possibilité pour les maires concernés de constituer à l'unanimité une conférence intercommunale lorsque le territoire des communes agglomérées présente d'importants déséquilibres de peuplement ; et n° 68 : délai de trois mois à partir de la transmission par le préfet de la délimitation des bassins d'habitat au cours duquel les communes peuvent décider ou non d'intégrer la conférence intercommunale du logement ; adoptés. (p. 3036) : accepte l'amendement n° 217 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (désignation d'un préfet coordonnateur lorsque plusieurs départements sont concernés par un même bassin d'habitat). (p. 3037) : son amendement n° 69 : obligation pour le préfet ou les préfets compétents de réunir les maires concernés dans un délai de trois mois à compter de la transmission de la délimitation des bassins d'habitat ; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 218 de la commission des affaires économiques saisie pour avis. Accepte l'amendement n° 219 de la commission des affaires économiques saisie pour avis sur le même objet que le n° 217 précité. (p. 3038) : ses amendements n° 70 : représentation des associations de défense des personnes en situation d'exclusion pour le logement au sein de la conférence intercommunale du logement ; n° 71 : possibilité pour le conseil général de déléguer un représentant aux travaux de la conférence intercommunale du logement ; et n° 72 : choix par la conférence intercommunale des règles de vote pour l'adoption de ses décisions ; adoptés. Accepte les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 220 (rectification d'un décompte d'alinéa) et n° 221 sur le même objet que le n° 217 précité - **Art. L. 441-1-5 du code de la construction et de l'habitation (rôle des conférences intercommunales du logement)** (p. 3039) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 222 (suppression de la disposition prévoyant que la conférence pourra donner un avis sur le niveau des plafonds de ressources appliqué dans le bassin d'habitat) et n° 223, sur le même objet que l'amendement n° 217 précité. Son amendement n° 73 : définition par la charte intercommunale de la répartition des objectifs quantifiés d'accueil des personnes défavorisées dans le parc locatif social entre les communes concernées ; adopté. (p. 3040) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 506 du Gouvernement. Ses amendements n° 74 : extension de la mission d'évaluation des conférences intercommunales du logement à l'état de la vacance dans le parc des logements locatifs sociaux ; et n° 75 : voie délibérative pour l'adoption de la charte intercommunale du logement des seuls représentants des collectivités locales ; adoptés. (p. 3041) : ses amendements n° 76 : possibilité pour le représentant de l'Etat de refuser d'agréer la charte si les engagements quantifiés annuels de la charte ne sont pas compatibles avec l'ensemble des engagements annuels transmis par le représentant de l'Etat à la conférence intercommunale ; n° 77 : attribution de logements conformément aux engagements départementaux pris entre le préfet et les organismes d'HLM pour la commune qui a refusé de participer à la conférence intercommunale du logement ; adoptés. Accepte l'amendement n° 225 de la commission des affaires économiques saisie pour avis, sur le même objet que l'amendement n° 217 précité - Après

l'art. L. 441-1-5 du code de la construction et de l'habitation (p. 3042) : son amendement n° 78 : reprise du dispositif prévu par le pacte de relance pour la ville pour autoriser la création d'une conférence communale du logement dans les communes dotées d'une zone urbaine sensible ; adopté - **Art. L. 441-1-6 du code de la construction et de l'habitation (dispositif applicable dans la région d'Ile-de-France)** (p. 3043) : son amendement de coordination n° 79 ; adopté - **Art. L. 441-2 du code de la construction et de l'habitation (commission d'attribution)** (p. 3043) : demande le retrait de l'amendement n° 356 de Mme Odette Terrade (création d'une commission d'habitation dans chaque organisme attributif). (p. 3044) : s'oppose à l'amendement n° 458 de M. Michel Charzat (association de manière consultative des maires d'arrondissement ou de secteur des villes de Paris, Marseille et Lyon, aux travaux des commissions d'attribution pour les logements situés sur le territoire de leur arrondissement).

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Avant l'art. 36** (p. 3060) : son amendement n° 86 : couverture maladie universelle ; adopté - **Art. 36 (caractère prioritaire de la politique d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies)** (p. 3062) : son amendement n° 87 : dotation par le Gouvernement, à l'occasion de la préparation du projet de loi de finances pour 1999, des chapitres du budget de la santé destinés aux personnes défavorisées de crédits suffisants ; retiré - **Après l'art. 36** (p. 3063) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 358 (possibilité pour les chômeurs inscrits à l'ANPE et les stagiaires de la formation professionnelle de bénéficier de la médecine du travail) et n° 359 (dépistage systématique du risque saturnin) - **Art. 36 ter (cas de la convention d'objectifs et de gestion de la CNAME)** (p. 3064) : son amendement de suppression n° 88 ; adopté - **Art. 36 quater (médecine scolaire)** (p. 3065) : son amendement n° 89 : organisation d'une visite annuelle au profit des élèves des écoles, collèges et lycées situés dans des zones où le recours aux soins est insuffisant ; adopté - **Art. 37 (programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins)** (p. 3068) : s'oppose à l'amendement n° 470 de M. François Autain (formation continue des professionnels de la santé et de l'action sociale). Accepte l'amendement rédactionnel n° 406 de M. Alain Gourmac. (p. 3069) : demande le retrait de l'amendement n° 444 de M. Philippe Darniche (attention accordée par ce programme au fléau sanitaire que représente la toxicomanie) - **Art. 37 bis (centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie)** (p. 3070) : son amendement rédactionnel n° 90 ; adopté - **Avant l'art. 38** (p. 3071) : s'oppose à l'amendement n° 309 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (établissement dans les postes diplomatiques français à l'étranger d'un programme local pour l'accès aux soins et la prévention sanitaire des personnes les plus démunies) - **Après l'art. 38** (p. 3073) : s'oppose à l'amendement n° 471 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (formation en alcoologie du personnel médical, paramédical et social hospitalier et non hospitalier) - **Art. 39 (permanences d'accès aux soins consacrées aux personnes en situation de précarité)** (p. 3074) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 310 de Mme Dinah Derycke (permanences d'orthogénéie). (p. 3075) : demande le retrait de l'amendement n° 472 de M. François Autain (généralisation de l'implantation des cellules d'accueil dans les hôpitaux appelés permanences d'accès aux soins de santé, PASS). Demande le retrait de l'amendement n° 360 de Mme Nicole Borvo (extension du conventionnement des structures d'accueil prévues pour les hôpitaux aux centres de santé et aux professionnels libéraux volontaires) - **Art. 39 bis (transfert à l'Etat de compétences sanitaires départementales)** (p. 3076) : son amendement n° 91 : transfert à l'Etat des compétences en matière de lutte contre les fléaux sociaux, le dépistage du cancer et la lutte contre la lèpre ; adopté - **Art. 40 C (exonération du timbre fiscal exigé pour la délivrance d'une carte d'identité)** (p. 3078) : son amendement n° 92 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 244 de la commission des finances saisie pour avis (conditions de ressources pour la mise en oeuvre de la gratuité de la délivrance des cartes nationales d'identité),

assorti du sous-amendement n° 520 du Gouvernement - **Avant l'art. 40** (p. 3079) : s'oppose à l'amendement n° 296 de M. Jean-Jacques Hyst (cas des personnes qui ne disposent pas de domicile ou de résidence stable) - **Art. 40** (*droit de vote des personnes sans domicile fixe*) (p. 3080, 3081) : accepte les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 149 et n° 150 (rétablissement du texte initial qui prévoyait que le rattachement à l'association devait avoir une antériorité d'un an par rapport à l'inscription sur la liste électorale), n° 151 (extension des mesures relatives aux conseillers forains aux personnes sans domicile fixe inscrites sur la liste électorale par ce dispositif) et n° 152 (adjonction à l'adresse de l'organisme de la mention du nom de l'électeur) - **Après l'art. 40** (p. 3082) : s'oppose à l'amendement n° 312 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (droit pour tous les Français de revenir en France et d'y résider) - **Art. 74** (*accès à la culture, au sport, aux vacances et aux loisirs*) (p. 3087, 3088) : ses amendements n° 94 : suppression de la seconde phrase du premier alinéa de cet article qui précise que l'accès de tous à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté ; adopté ; et n° 95 : nouvelle rédaction ; retiré au profit de l'amendement n° 113 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (contribution à l'égalité d'accès à la culture des enseignements artistiques dispensés dans les établissements scolaires). Accepte l'amendement n° 112 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (accès égal de tous à la culture et aux loisirs). Sur les amendements de Mme Danièle Pourtaud, accepte le n° 409 (accès de tous à la culture) et demande le retrait du n° 410 rédactionnel. Sur l'amendement n° 113 précité de la commission des affaires culturelles saisie sur avis, qu'il accepte, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 390 de Mme Hélène Luc (remplacement du mot "hébergements" par le mot "structures"). (p. 3091) : à titre personnel, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 114 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (obligation pour les établissements culturels financés par l'Etat de lutter contre les exclusions). Sur ce dernier, s'oppose aux sous-amendements de M. Ivan Renar, n° 382 (possibilité pour les établissements culturels financés par l'Etat de mettre en oeuvre entièrement ou pour partie une politique culturelle ouverte à l'ensemble des citoyens) et n° 383 (mise en place de tarifs tenant compte de la situation familiale et sociale des publics). Sur les amendements de M. Serge Lagache, s'oppose au n° 411 (réaffirmation du rôle du sport dans la lutte contre les exclusions) et accepte le n° 412 (accès, tout au long de la vie, aux différentes pratiques éducatives et culturelles ainsi qu'à la formation) - **Après l'art. 74** (p. 3093) : accepte l'amendement n° 320 de Mme Dinah Derycke (prise en compte dans le code de la famille et de l'aide sociale de la nécessité d'accueillir dans les schémas communaux ou intercommunaux de développement des services d'accueil des enfants de moins de six ans, les enfants dont les parents rencontrent des difficultés liées à leurs conditions de vie ou de travail) - **Art. 75** (*reconnaissance du principe de discrimination collective en matière d'éducation*) (p. 3094, 3097) : s'oppose à l'amendement n° 384 de Mme Hélène Luc (renforcement des moyens de l'école au profit des élèves en grande difficulté). Accepte l'amendement n° 115 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (critère de répartition des moyens. Aide globale apportée aux établissements situés dans les zones difficiles. Aide individualisée apportée aux élèves en difficultés) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 413 de M. Franck Sérusclat (enseignement des droits de l'homme). S'oppose à l'amendement n° 414 de M. Serge Lagache (accès à l'école maternelle dès l'âge de deux ans) - **Après l'art. 75** (p. 3098) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 116 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (activités et indemnités des enseignants des établissements qui apportent une aide personnalisée aux élèves en difficulté). (p. 3099) : accepte l'amendement n° 117 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (participation des enseignants aux actions d'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire et à une politique d'éducation permanente) - **Art. 75 bis** (*missions du comité d'éducation à*

la santé et à la citoyenneté) (p. 3101) : son amendement n° 96 : nouvelle rédaction ; adopté. (p. 3102) : estime que l'amendement n° 118 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis est satisfait par son amendement n° 96 précité. S'oppose aux amendements n° 415 de M. Franck Sérusclat (aide aux devoirs) et n° 385 de Mme Hélène Luc (contrôle du respect du principe de la gratuité de l'enseignement et des activités qui s'y rattachent par le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, institué au sein des établissements scolaires) - **Après l'art. 75 bis** (p. 3104) : s'oppose à l'amendement n° 321 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (financement de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger). (p. 3105) : s'oppose à l'amendement n° 386 de Mme Hélène Luc (classement des établissements scolaires en zone d'éducation prioritaire, ZEP) - **Art. 76** (*suppression de l'aide à la scolarité*) : son amendement de suppression n° 97 ; adopté - **Art. 77** (*rétablissement des bourses nationales de collège*) : son amendement de suppression n° 98 ; adopté - **Après l'art. 77** (p. 3108, 3110) : ses amendements n° 99 de conséquence ; n° 100 : versement en trois fois de l'aide à la scolarité ; et n° 101 : présentation au Parlement avant le 1er septembre 1999 d'un rapport sur la fréquentation des cantines scolaires depuis 1993 ; adoptés. S'oppose aux amendements de Mme Hélène Luc, n° 387 (accès des lycéens majeurs au régime de la sécurité sociale étudiante) et n° 389 (possibilité d'inscrire dès l'âge de deux ans un enfant à la maternelle) - **Art. 78** (*modulation des tarifs des services publics*) (p. 3112) : s'oppose à l'amendement n° 392 de M. Ivan Renar (établissement d'un quotient familial, au niveau national, pour le calcul des tarifs des services publics) - **Après l'art. 78** (p. 3113) : demande le retrait de l'amendement n° 450 de M. Philippe Darniche (insertion d'une division additionnelle sur la lutte contre l'illettrisme) - **Avant l'art. 78 bis** (p. 3114) : son amendement n° 102 : possibilité pour les personnes momentanément privées d'emploi d'accéder aux fonctions de chargé d'enseignement ; adopté - **Art. 78 bis** (*élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale*) (p. 3115) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 393 de Mme Hélène Luc (prise en compte de l'illettrisme des jeunes en âge scolaire) et accepte l'amendement n° 451 de M. Philippe Darniche (prévention dès l'enfance, détection et lutte contre la dyslexie et la dysphasie, sensibilisation des familles) - **Après l'art. 78 bis** (p. 3116) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 452 de M. Philippe Darniche (présentation par le Gouvernement, avant le 1er janvier 1999, d'un plan quinquennal de lutte contre l'illettrisme) - **Art. 33** (*suite*) (*réforme des attributions de logements locatifs sociaux*) - **Art. L. 441-2-1 du code de la construction et de l'habitation** (*traitement des demandes d'attribution des logements locatifs sociaux*) (p. 3120) : son amendement n° 80 : nécessité pour les personnes morales qui sont habilitées à délivrer les numéros d'enregistrement de prendre une convention ; adopté. (p. 3121) : accepte l'amendement n° 227 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (fixation par décret des modalités de transmission des demandes) - **Art. L. 441-2-1-1 du code de la construction et de l'habitation** (*notification par écrit des refus d'attribution*) : son amendement de suppression n° 81 ; adopté - **Art. L. 441-2-2 du code de la construction et de l'habitation** (*commission de médiation*) (p. 3122) : accepte l'amendement n° 357 de Mme Odette Terrade (augmentation du nombre des membres de la commission). Accepte l'amendement n° 229 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (transmission de l'avis de la commission au préfet ou au comité responsable du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées). (p. 3123) : s'oppose à l'amendement n° 459 de M. André Vézinet (prévision d'une saisine dès lors que le requéreur est une personne défavorisée au sens de l'article 4 de la loi du 31 mai 1990) - **Art. L. 441-2-4 du code de la construction et de l'habitation** (*informations sur l'attribution des logements locatifs sociaux*) : accepte l'amendement n° 460 de M. André Vézinet (fixation dans la loi d'une liste minimale d'informations qui devront être transmises). S'oppose à l'amendement n° 461 de M. Michel Charzat (information des maires des conseils

d'arrondissement de Paris, Marseille et Lyon) - **Art. L. 441-2-5 du code de la construction et de l'habitation** (renvoi à un décret d'application) (p. 3125) : son amendement n° 82 : report au premier jour du troisième mois suivant l'application de la loi de la mise en oeuvre du nouveau régime des surloyers ; adopté. Accepte l'amendement n° 272 de la commission (extension de ces dispositions aux sociétés d'économie mixte, SEM) ainsi que l'amendement n° 490 de M. Dominique Larifla (exonération dans les départements d'outre-mer, pour les locataires qui bénéficient de l'allocation logement, de l'enquête portant sur les ressources des locataires) - **Après l'art. 33** (p. 3126, 3129) : accepte les amendements n° 273 de M. Charles Descours (extensions aux sociétés d'économie mixte, SEM, des dispositions de l'article 302 bis ZC du code général des impôts) et n° 489 de M. Dominique Larifla (nouvelle rédaction de l'article 302 bis ZC du code général des impôts). Sur les amendements de M. André Vézhinet, s'oppose aux n° 462 (plafonnement du surloyer à 10 % du montant du loyer principal) et n° 464 (révision des plafonds de ressources des bénéficiaires de la législation sur les HLM en fonction du SMIC) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 463 (possibilité, sur demande motivée de la majorité des maires de la conférence intercommunale du logement ou des préfets concernés, d'exonérer les locataires d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles du paiement du supplément de loyer de solidarité) - **Art. 33 ter** (délai de préavis applicable en cas de changement de logement au sein du parc d'HLM) (p. 3130) : son amendement n° 83 : suppression de la réduction du délai de préavis à deux mois au lieu de trois lorsque les deux logements faisant l'objet du changement appartiennent à des bailleurs sociaux différents ; adopté - **Après l'art. 33 ter** (p. 3131, 3132) : s'oppose à l'amendement n° 465 de M. Michel Charzat (prise en compte d'un plafond de ressources pour le calcul du surloyer des ILM construits en application de la loi de 1928 supérieur de 50 % à celui en vigueur pour les HLM) et accepte l'amendement n° 469 de M. André Vézhinet (élection des représentants des locataires au conseil d'administration des organismes d'HLM sur des listes de candidats présentés par des associations oeuvrant dans le domaine du logement et dont les intérêts ne seraient pas en contradiction avec les objectifs du logement social) - **Art. 34 bis** (logements sociaux pris en compte pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville) (p. 3133) : son amendement de suppression n° 84 ; adopté - **Art. 34 ter** (seuil démographique applicable aux communes pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville) : son amendement de suppression n° 85 ; adopté - **Art. 35** (extension aux sociétés mixtes des DOM des dispositions relatives aux attributions de logements) (p. 3135) : accepte l'amendement n° 491 de M. Dominique Larifla (extension de ces dispositions aux sociétés d'économie mixte des départements d'outre-mer) - **Après l'art. 35** (p. 3136) : accepte l'amendement n° 435 de M. Edmond Lauret (présentation au Parlement d'un rapport sur les conséquences financières de la non-application dans les départements d'outre-mer de l'aide personnalisée au logement) - **Art. 53 A** (suppression de la procédure de saisie spéciale de saisie immobilière des sociétés de crédit foncier) (p. 3137) : sur l'amendement n° 519 du Gouvernement (nouvelle rédaction) qu'il accepte, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 521 de Mme Odette Terrade (possibilité pour le débiteur de formuler un avis sur la mise à prix proposée par le Crédit foncier) - **Art. 57 bis** (interdiction d'offrir un prêt ou un crédit personnalisé à un mineur non émancipé) (p. 3142) : accepte l'amendement de suppression n° 245 de la commission des finances saisie pour avis - **Art. 58** (modification de la procédure de résiliation de plein droit des baux d'habitation) (p. 3144) : intervient sur les amendements de Mme Odette Terrade n° 368 (automatisme de la saisine du fonds de solidarité pour le logement des départements de ressort) et n° 369 (non-application de la clause résolutoire à partir du moment où le locataire sera libéré de sa dette locative) - **Après l'art. 60** (p. 3150) : demande le retrait de l'amendement n° 407 de M. Alain Gournac (non-application des nouveaux délais aux squatters) - **Art. 62 bis** (non-application des articles 20 et 21

de la loi du 9 juillet 1991, qui définissent les conditions d'intervention des huissiers de justice, en matière d'expulsion) : reprend l'amendement de coordination n° 235 de M. Daniel Hoeffel ; adopté - **Art. 64** (mesures d'urgence contre le saturnisme) (p. 3161) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 373 de M. Jack Ralite (possibilité pour les médecins dépistants d'informer également de leur constat les services départementaux de la protection maternelle et infantile - possibilité pour le préfet de recourir aux services d'hygiène et de santé dans le but d'exercer des mesures de diagnostic, d'injonction, de contrôle et de réalisation d'office des travaux et d'hébergement). Accepte l'amendement rédactionnel n° 503 du Gouvernement - **Après l'art. 64** (p. 3163) : s'oppose à l'amendement n° 375 de M. Jack Ralite (constitution au sein de la conférence intercommunale du logement d'une section spécialisée chargée notamment d'instruire les demandes de relogement des familles touchées par le saturnisme) - **Art. 66** (clarification du statut des sous-locataires) : accepte l'amendement rédactionnel n° 276 de M. Charles Descours et s'oppose à l'amendement n° 376 de Mme Odette Terrade (offre de relogement) - **Avant l'art. 42** (p. 3167) : accepte les amendements identiques n° 154 de la commission des lois saisie pour avis et n° 252 de la commission des finances saisie pour avis (impossibilité pour toute personne qui assistera un débiteur devant la commission de surendettement de se faire payer) - **Après l'art. 42** (par priorité) : son amendement n° 510 : information des services sociaux et du fonds social pour le logement dans le cas d'un surendettement ; retiré - **Art. 42** (modification de la composition de la commission de surendettement des particuliers) (p. 3171) : accepte l'amendement n° 156 de la commission des lois saisie pour avis (présence, avec voix consultative, au sein de la commission de surendettement, d'un représentant des services sociaux du département désigné par le président du conseil général). (p. 3172) : accepte les amendements identiques n° 254 de la commission des finances saisie pour avis, n° 293 de M. Jean-Jacques Hyst et n° 314 de Mme Dinah Derycke (suppression de la participation d'un représentant des locataires désigné par le fonds de solidarité pour le logement) - **Art. 43** (définition par la commission des ressources minimales nécessaires aux dépenses courantes du ménage) (p. 3173) : accepte l'amendement n° 157 de la commission des lois saisie pour avis (référence à la fraction insaisissable des revenus définie par le code du travail pour la définition du "reste à vivre") - **Art. 43 bis** (définition d'un minimum insaisissable sur une rémunération des salariés) : accepte l'amendement de suppression n° 158 de la commission des lois saisie pour avis - **Avant l'art. 44** (p. 3174) : accepte l'amendement n° 297 de M. Paul Loridan (interdiction pour tout débiteur ayant déjà saisi la commission de surendettement et ayant refusé le plan déposé de redéposer un dossier dans un délai de trois ans sauf changement significatif de sa situation) - **Art. 44** (modification de la procédure applicable devant la commission) (p. 3174, 3175) : s'oppose aux amendements de Mme Dinah Derycke, n° 315 (obligation pour le débiteur de déclarer les éléments actifs de son patrimoine ainsi que l'identité de ses créanciers pour que la commission puisse établir des éléments passifs) et n° 316 (fixation du délai de contestation des créanciers à vingt jours). Accepte les amendements identiques n° 159 de la commission des lois saisie pour avis et n° 255 de la commission des finances saisie pour avis (suppression de la référence à la gratuité de l'audition de toute personne dont le témoignage peut paraître utile à la commission de surendettement). S'oppose à l'amendement n° 362 de Mme Odette Terrade (obligation pour le créancier de justifier ses créances devant la commission de surendettement) - **Art. 46** (saisine du juge, en cas d'urgence, afin de suspendre les procédures d'exécution) (p. 3178) : accepte les amendements identiques n° 161 de la commission des lois saisie pour avis et n° 256 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité pour le président de la commission et le représentant local de la Banque de France de saisir le juge) - **Après l'art. 46** (p. 3179) : s'oppose à l'amendement n° 317 de Mme Dinah Derycke (suivi social des débiteurs) - **Art. 47** (modification des pouvoirs de la commission en cas d'échec de la

conciliation) (p. 3180) : accepte les amendements identiques n° 162 de la commission des lois saisie pour avis et n° 257 de la commission des finances saisie pour avis ainsi que les amendements identiques n° 163 de la commission des lois saisie pour avis et n° 258 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité pour la commission de surendettement de différer le paiement d'une partie des dettes en cas d'échec de la phase de conciliation). Accepte les amendements identiques n° 164 de la commission des lois saisie pour avis et n° 259 de la commission des finances saisie pour avis (suppression du plafonnement au taux d'intérêt légal du taux applicable dans le cadre des recommandations) - **Art. 48** (*institution d'une possibilité de moratoire et d'effacement des dettes en cas d'échec de la phase de conciliation*) (p. 3181) : accepte les amendements identiques n° 165 de la commission des lois saisie pour avis et n° 260 de la commission des finances saisie pour avis (suppression du régime spécifique applicable aux cautions surendettées). (p. 3182) : accepte l'amendement n° 261 de la commission des finances saisie pour avis (exclusion de la dette fiscale, parafiscale ou envers des organismes de sécurité sociale des champs d'application des moratoires). (p. 3183) : s'oppose à l'amendement n° 408 de Mme Dinah Derycke (instauration d'une négociation entre la commission, le Trésor et les organismes de sécurité, pour la suspension de l'exigibilité des créances fiscales, parafiscales ou envers des organismes de sécurité sociale). (p. 3184, 3185) : accepte les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 167 (production d'intérêts, pendant la durée du moratoire, par les seules sommes dues au titre du capital et à un taux n'excédant pas le taux légal), n° 168 (possibilité pour la commission de surendettement de différer le paiement des intérêts à l'issue de la période du moratoire lorsque la situation du débiteur l'exige) et n° 169 (interdiction de procéder à une nouvelle réduction ou à un nouvel effacement des dettes contractées au cours des huit années suivantes) ainsi que les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 262 (exclusion de la dette fiscale, parafiscale ou envers des organismes de sécurité sociale, du champ d'application du moratoire) et n° 263 (prise en compte possible de l'équité dans la réduction ou l'effacement des créances). Accepte les amendements identiques de coordination n° 170 de la commission des lois saisie pour avis et n° 264 de la commission des finances saisie pour avis - **Après l'art. 48** : accepte l'amendement n° 265 de la commission des finances saisie pour avis (renforcement du lien entre les recommandations des commissions de surendettement et les accords de remises consenties par les directeurs des services fiscaux) - **Art. 49** (*pouvoirs du juge en cas de contestation des recommandations de la commission*) (p. 3186) : accepte les amendements identiques rédactionnels n° 179 de la commission des lois saisie pour avis et n° 266 de la commission des finances saisie pour avis - **Art. 51** (*inscription au fichier des incidents de crédits aux particuliers*) (p. 3187) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 298 de la commission des finances saisie pour avis (date d'inscription du débiteur). (p. 3188) : accepte les amendements identiques n° 172 de la commission des lois saisie pour avis et n° 299 de la commission des finances saisie pour avis (limitation à huit ans de l'inscription au fichier des incidents de paiement). S'oppose aux amendements de Mme Odette Terrade n° 365 et n° 366 (limitation des informations contenues dans le fichier en question) - **Après l'art. 51** (p. 3189) : s'oppose à l'amendement n° 446 de M. Philippe Darniche (prévention dans le domaine des crédits - visite à domicile et sollicitation directe ou indirecte) - **Art. 51 bis** (*adaptation des frais d'huissier aux cas de surendettement*) : accepte les amendements identiques de suppression n° 173 de la commission des lois saisie pour avis et n° 267 de la commission des finances saisie pour avis - **Art. 51 ter** (*suppression de la taxe forfaitaire sur les actes des huissiers de justice*) (p. 3190) : accepte les amendements identiques de suppression n° 174 de la commission des lois saisie pour avis et n° 268 de la commission des finances saisie pour avis - **Art. 52 ter** (*modification du contenu du contrat de cautionnement*) (p. 3191) : accepte l'amendement n° 175 de la commission des finances saisie pour avis (obligation pour

le créancier d'informer la caution dès la première défaillance caractérisée du débiteur principal) assorti du sous-amendement n° 512 du Gouvernement (fixation à un mois du délai prévu) - **Art. 52 quater** (*garantie d'un minimum de ressources pour les cautions*) : accepte l'amendement n° 176 de la commission des finances saisie pour avis (obligation pour le créancier d'informer la caution dès la première défaillance caractérisée du débiteur principal dans le cas d'un cautionnement, d'une créance professionnelle consentie à un entrepreneur individuel ou à une entreprise constituée sous forme de société), assorti du sous-amendement n° 513 du Gouvernement (fixation à un mois du délai prévu).

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 68** (*fixation d'un seuil minimal insaisissable pour les prestations familiales*) (p. 3208) : s'oppose à l'amendement n° 318 de Mme Dinah Derycke (limitation du montant saisi à 20 % des prestations familiales) - **Avant l'art. 69** (p. 3209) : s'oppose à l'amendement n° 319 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (versement de l'équivalent du RMI aux Français de l'étranger en situation d'extrême difficulté durable). (p. 3210) : s'oppose à l'amendement n° 378 de Mme Nicole Borvo (établissement par le Gouvernement d'un projet de réforme de l'ensemble des minima sociaux en liaison avec la réforme du régime de l'assurance chômage) - **Art. 69** (*indexation sur les prix de l'allocation d'insertion et de l'allocation de solidarité spécifique*) (p. 3211, 3212) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 379 (indexation de l'augmentation de l'allocation de solidarité spécifique sur le SMIC) et n° 380 (indexation de l'augmentation de l'allocation d'insertion sur le SMIC) - **Après l'art. 69** (p. 3213) : accepte l'amendement n° 514 du Gouvernement (mise en place d'un régime de préretraite permanent pour les chefs d'exploitation agricole âgés de cinquante-cinq ans au moins en cas de difficultés économiques ou de graves problèmes de santé) - **Après l'art. 71** (p. 3214, 3215) : son amendement n° 93 : possibilité pour le juge d'indiquer que le lieu de placement de l'enfant doit faciliter l'exercice du droit de visite par le ou les parents ; adopté. Sur les amendements de M. Philippe Darniche, demande le retrait du n° 447 (organisation d'un accueil groupé des familles dans les établissements sociaux) et s'oppose au n° 448 (possibilité pour les caisses d'allocations familiales et les caisses de mutualité sociale agricole d'apporter leur soutien aux actions de nature à valoriser la vie familiale) - **Art. 72** (*fournitures minimum d'énergie, d'eau et de téléphone*) : interroge le Gouvernement sur la publication du décret d'application de la loi du 17 avril prévoyant un dispositif d'allocation spécifique d'attente pour les chômeurs âgés de moins de soixante ans et ayant versé quarante annuités de cotisations au titre de l'assurance vieillesse. (p. 3216) : s'oppose à l'amendement n° 476 de M. André Bohl (extension du dispositif des conventions nationales aux distributeurs d'eau et d'énergie en réseaux). (p. 3218) : accepte l'amendement n° 246 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité pour chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités d'être partie prenante à ces conventions si elle le souhaite) - **Après l'art. 72** (p. 3220) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 381 de Mme Nicole Borvo (exclusion de l'allocation pour jeune enfant de la base de ressources du RMI). (p. 3221) : s'oppose à l'amendement n° 467 de M. André Vézinhel (extension du service restreint téléphonique aux personnes bénéficiant des minima sociaux retenus par le plan triennal de lutte contre les exclusions, ainsi qu'aux personnes âgées démunies). (p. 3222) : intervient sur l'amendement n° 482 de M. Alain Vasselle (extension du dispositif mis en place pour l'eau et l'électricité au service des ordures ménagères) - **Art. 73** (*droit au compte bancaire*) (p. 3223) : accepte l'amendement rédactionnel n° 191 de la commission des lois saisie pour avis. (p. 3224) : accepte l'amendement n° 247 de la commission des finances saisie pour avis (suppression des dispositions relatives à l'ouverture d'un compte limité aux services bancaires de base dans les seuls établissements de crédit désignés par la Banque de France) - **Après l'art. 73** (p. 3225) : intervient sur l'amendement n° 439 de M. Alain Gournac (interdiction de la pratique consistant à multiplier

les présentations de chèques sans provision dans le cas des personnes en grande difficulté). Intérêt du problème posé - **Art. 73 bis (chèques d'accompagnement personnalisé)** (p. 3226) : accepte l'amendement n° 249 de la commission des finances saisié pour avis (suppression de la possibilité reconnue aux associations de remettre en lieu et place des collectivités publiques des chèques d'accompagnement personnalisé). S'oppose à l'amendement n° 430 de M. Jacques Machet (remplacement des mots "chèque d'accompagnement personnalisé" par les mots "chèque d'insertion sociale"). (p. 3227) : accepte les amendements de la commission des finances saisié pour avis n° 250 (correction d'une erreur grammaticale) et n° 251 (définition de la notion d'émetteur de chèques d'accompagnement personnalisé) - **Après l'art. 73 bis** (p. 3228, 3229) : accepte l'amendement n° 515 du Gouvernement (report de deux ans après la date de publication du décret sur la tarification du délai limite pour la passation de conventions entre les départements et les caisses primaires d'assurance maladie en vue d'assurer les conditions d'une prise en charge des personnes âgées et fixation par décret des montants maximum et minimum de la prestation spécifique dépendance pour chaque niveau de dépendance). Compromis entre le Sénat et le Gouvernement - **Avant l'art. 79** (p. 3236, 3237) : son amendement n° 103 : possibilité de financer les dépenses consacrées à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et les actions en faveur de l'insertion des chômeurs de longue durée sur les crédits départementaux d'insertion pendant une période de cinq ans à compter de l'exercice 1998 ; adopté - **Art. 79, art. 80, art. 80 bis** : son intervention et ses amendements présentés par M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales (p. 3238, 3241) - **Art. 80 ter (comité départemental de coordination des politiques de prévention et de lutte contre les exclusions)** (p. 3243, 3244) : son amendement de suppression n° 109 ; adopté - **Art. 80 quater (conventions locales de coordination des interventions dans la lutte contre les exclusions)** (p. 3246) : son amendement de suppression par coordination n° 110 ; adopté - **Art. 81 (institutions sociales et médico-sociales)** (p. 3247, 3248) : accepte l'amendement n° 394 de M. Guy Fischer (réintroduction de la notion de réadaptation professionnelle et sociale) et s'oppose à l'amendement n° 286 de Mme Joëlle Dusseau (prolongation de l'accueil dans les centres d'hébergement et de réadaptation sociale aussi longtemps que nécessaire pour les personnes en grande difficulté). Possibilité pour les centres d'hébergement et de réadaptation sociale de reconduire l'aide aux personnes en difficulté de six mois en six mois - **Après l'art. 81** : demande le retrait de l'amendement n° 292 de M. Basile Tui (extension du dispositif du présent projet de loi aux territoires d'outre-mer). Intérêt de cet amendement mais nécessité de déposer une proposition de loi organique pour étendre ce dispositif aux territoires d'outre-mer - **Avant l'art. 82** (p. 3249) : accepte l'amendement n° 323 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (présentation d'un rapport du Gouvernement sur la situation matérielle des Français de l'étranger confrontés à l'exclusion) - **Art. 82 (rapport d'évaluation au Parlement)** (p. 3250) : accepte l'amendement n° 428 de Mme Janine Bardou (association des personnes en situation de précarité et des acteurs de terrain à cette évaluation). Son amendement n° 111 : présentation d'éléments d'amélioration de la loi sur proposition de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale ; adopté. (p. 3251) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 484 de M. Alain Vasselle (évaluation par ce rapport des conséquences financières de l'article 5 bis relatif aux possibilités de cumul entre revenus du travail et prestations de diverses nature sur les comptes sociaux ainsi que sur les budgets de l'Etat et des collectivités territoriales concernées) - **Seconde délibération - Art. 5 bis A** (p. 3253) : accepte l'amendement de suppression n° A-1 du Gouvernement - **Art. 72 bis** (p. 3253) : accepte l'amendement de suppression n° A-2 du Gouvernement - **Sur l'ensemble** (p. 3259) : préoccupation commune de lutte contre l'exclusion. Invite le Sénat à adopter ce projet de loi.

Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3672, 3673) : volet relatif à l'emploi. Intégration des chômeurs âgés de plus de cinquante ans parmi les publics prioritaires des contrats emploi-solidarité et des contrats emploi consolidé. Cas des veuves titulaires de l'allocation veuvage. Chantiers-écoles, centres d'adaptation à la vie active, régies de quartier. Voix délibératives des membres représentant les collectivités locales au sein des conférences intercommunales du logement. Exonération de la participation pour dépassement du coefficient d'occupation des sols en faveur de la construction des logements d'insertion. Nouvelle procédure de réquisition avec attributaire. Surendettement. La majorité sénatoriale est fondamentalement défavorable à la taxe sur les logements vacants. Mesures en faveur de l'insertion des chômeurs de longue durée dans le secteur marchand. Décision du préfet et du président du conseil général pour l'attribution des Fonds d'aides aux jeunes et des Fonds de solidarité pour le logement. Nouvelle procédure d'attribution des logements sociaux. Réquisition avec attributaire. Accès aux soins. Education et culture. Réforme du dispositif des surloyers. Dialogue constructif entre les deux assemblées - **Art. 2 (accompagnement personnalisé vers l'emploi, programme TRACE)** (p. 3682) : son amendement n° 3 : possibilité pour les jeunes entrés dans le programme TRACE, qui rencontrent des difficultés matérielles, de bénéficier de l'accès au Fonds d'aide aux jeunes financé à parité par l'Etat et par les départements ; adopté - **Art. 5 (élargissement des possibilités d'accès aux contrats emplois consolidés)** (p. 3684) : accepte l'amendement de cohérence n° 75 du Gouvernement - **Après l'art. 5** : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Claude Belot (possibilité pour les collectivités locales d'offrir aux chômeurs de longue durée des emplois d'utilité publique) - **Art. 5 ter B (exonération de charges sociales pour le recrutement du titulaire du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique, ASS, ou de l'allocation de parents isolés, API - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3685) : son amendement n° 4 : rétablissement de cet article ; adopté - **Art. 5 ter C (consultation du maire pour l'attribution du RMI - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3686) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Alain Vasselle (rétablissement de cet article) - **Art. 8 (associations intermédiaires)** (p. 3688) : estime que les amendements de M. Alain Gournac n° 56 et n° 57 sont satisfaits par son amendement analogue n° 5 qui sera adopté (suppression de la disposition qui donne toute latitude au préfet pour l'établissement des activités que les associations intermédiaires peuvent exercer) - **Art. 9 ter (transformation des Agences départementales d'insertion, ADI, en établissements publics locaux)** (p. 3691) : accepte l'amendement n° 74 du Gouvernement (suppression de la référence au ministère de l'intérieur pour la nomination du directeur de l'ADI). (p. 3992) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 62 de M. Claude Lise (possibilité reconnue au président du conseil général de faire des propositions pour la nomination au poste de directeur de l'ADI) - **Art. 20 (constitution du Fonds de solidarité pour le logement, FSL, en groupement d'intérêt public)** : son amendement n° 6 : suppression de la disposition prévoyant que le Fonds de solidarité pour le logement, constitué en groupement d'intérêt public, peut déléguer sa gestion à une caisse d'allocations familiales ; adopté - **Art. 22 (décrets d'application relatif aux Fonds de solidarité pour le logement)** : son amendement n° 7 : suppression de la disposition au terme de laquelle les règles de fonctionnement, les délais d'instruction ainsi que les formes et les modalités d'intervention des Fonds de solidarité pour le logement sont fixées par décret ; adopté - **Art. 30 (création d'une taxe sur les logements vacants)** (p. 3697) : son amendement de suppression n° 8 ; adopté - **Art. 30 bis (crédit d'impôt au titre des primes d'assurance pour garantie du risque de loyers impayés - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3698) : son amendement n° 73 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 31 bis (limitation à une durée de cinq ans de la validité du régime de la réquisition avec attributaire et rapport au Parlement - supprimé par l'Assemblée nationale)**

(p. 3699) : son amendement n° 9 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 33 B** (*principes généraux de la construction, de l'aménagement, de l'attribution et de la gestion des logements locatifs sociaux*) (p. 3700) : accepte l'amendement n° 63 de Mme Dinah Derycke (extension des missions du parc locatif social à la promotion de la mixité sociale dans les zones périurbaines ou rurales) - **Art. 33** (*réforme des attributions de logements locatifs sociaux*) - **Art. L. 441 du code de la construction et de l'habitation** (*principes régissant l'attribution des logements sociaux*) : accepte l'amendement de coordination n° 64 de Mme Dinah Derycke - **Art. L. 441-1-4 du code de la construction et de l'habitation** (*création des conférences intercommunales des logements*) : son amendement n° 10 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture sur la procédure de délimitation des bassins d'habitat et la création des conférences intercommunales du logement ; adopté - **Art. L. 441-1-5 du code de la construction et de l'habitation** (*rôle des conférences intercommunales du logement*) : ses amendements n° 11 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture relatives à la mission d'évaluation de la conférence intercommunale du logement sur l'état de vacance dans le parc locatif social ; et n° 12 de coordination ; adoptés. (p. 3707) : s'oppose à l'amendement n° 65 de M. Bernard Joly (suppression du quatrième alinéa de ce texte relatif à la charte intercommunale du logement) - **Art. L. 441-1-5-1 du code de la construction et de l'habitation** (*conférence communale du logement*) : son amendement n° 13 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture instituant la conférence communale du logement ; adopté - **Art. L. 441-2 du code de la construction et de l'habitation** (*commission d'attribution*) : accepte l'amendement n° 58 de M. Alain Gournac (non-application de l'obligation de constituer des commissions d'attribution de logements aux sociétés civiles immobilières qui gèrent un patrimoine inférieur à 250 logements) - **Art. L. 441-2-1-1 du code de la construction et de l'habitation** (*notification par écrit des refus d'attribution*) : son amendement de suppression n° 14 ; adopté - **Après le paragraphe II ter de l'article 33** : accepte l'amendement n° 67 de M. Bernard Joly (report de l'entrée en vigueur des dispositions relatives aux surloyers au premier janvier 1999) - **Art. 34 bis B** (*extension du champ d'application des plans de sauvegarde des copropriétés dégradées*) (p. 3710) : son amendement de suppression n° 15 ; adopté - **Art. 34 bis** (*logements sociaux pris en compte pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville*) : son amendement de suppression n° 16 ; adopté - **Art. 34 ter** (*seuil démographique applicable aux communes pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville*) (p. 3711) : son amendement de suppression n° 17 ; adopté - **Art. 36 A** (*couverture maladie universelle - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement n° 18 : rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction qui prévoit l'instauration de cette couverture maladie universelle à compter du 1er juillet 1999 ; adopté - **Art. 36 quater** (*médecine scolaire*) (p. 3712) : son amendement n° 19 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture qui prévoient l'organisation chaque année d'une visite médicale gratuite au profit des élèves des établissements scolaires situés dans des zones où le recours aux soins est insuffisant ; adopté - **Art. 39 bis** (*transfert à l'Etat de compétences sanitaires des départements*) (p. 3713) : son amendement n° 20 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture qui prévoit le transfert des départements à l'Etat d'un bloc de compétences complet sur la santé publique ; adopté - **Art. 43** (*définition par la commission des ressources minimales nécessaires aux dépenses courantes du ménage*) (p. 3714) : son amendement n° 21 : suppression de la référence au revenu minimum d'insertion comme plancher du "reste à vivre" ; adopté après modification par le sous-amendement n° 48 du Gouvernement (application de ces dispositions que la situation de surendettement résulte d'un engagement souscrit à titre principal ou d'un contrat de cautionnement) - **Art. 43 bis** (*définition d'un minimum*

insaisissable sur les rémunérations des salariés) : son amendement de suppression n° 22 ; adopté - **Art. 44 A** (*interdiction faite au débiteur surendetté ayant refusé un plan conventionnel de déposer un nouveau dossier au cours des trois années suivantes - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement n° 23 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 46** (*saisine du juge, en cas d'urgence, afin de suspendre les procédures d'exécution*) (p. 3715) : son amendement n° 24 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 47** (*modification des pouvoirs de la commission en cas d'échec de la conciliation*) : son amendement n° 25 : suppression du plafonnement au taux légal du taux d'intérêt applicable au plan recommandé par la commission de surendettement ; adopté - **Art. 48** (*institution d'une possibilité de moratoire et d'effacement des dettes en cas d'échec de la phase de conciliation*) : son amendement n° 26 : possibilité pour la commission de recommander le report du paiement des intérêts à l'issue du moratoire. Possibilité pour la commission de prendre en compte la situation respective des créanciers pour prononcer une réduction ou un effacement des dettes. Suppression de la référence à la notion de dette similaire ; adopté - **Art. 49** (*pouvoirs du juge en cas de contestation des recommandations de la commission*) (p. 3717) : son amendement n° 27 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté. Accepte l'amendement de coordination du Gouvernement - **Art. 52 ter A** (*obligation d'information annuelle de la caution*) : son amendement de suppression n° 28 ; adopté - **Art. 52 quater A** (*garantie d'un minimum de ressources pour les cautions*) (p. 3718) : son amendement de suppression n° 29 ; adopté - **Art. 53 à 55** (*créancier poursuivant déclaré adjudicataire d'office à la mise à prix fixée par le juge en l'absence d'enchères*) : ses amendements de suppression n° 30, n° 31 et n° 32 ; adoptés - **Art. 56** (*fixation par décret de l'ensemble des règles relatives à la publicité des adjudications*) : son amendement n° 33 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 57 bis** (*interdiction d'offrir un prêt ou un crédit personnalisé à un mineur non émancipé*) (p. 3720) : accepte l'amendement n° 52 du Gouvernement (précisions sur les modalités d'encadrement des prêts accordés aux mineurs) - **Art. 61 bis** (*saisine directe du juge de l'exécution en cas de décision d'expulsion*) (p. 3721) : son amendement de suppression n° 34 ; retiré. Accepte l'amendement n° 53 du Gouvernement (suppression de la mention dans la loi des modalités de saisine simplifiée du juge de l'exécution) - **Art. 64** (*mesures d'urgence contre le saturnisme*) (p. 3722) : son amendement n° 35 : nouvelle rédaction ; adopté - **Art. 73** (*droit au compte bancaire*) (p. 3724) : son amendement n° 36 : suppression de la disposition qui prévoit que la tarification des services bancaires de base est effectuée dans des conditions fixées par décret ; adopté. (p. 3725) : accepte l'amendement n° 2 de M. Daniel Hoeffel (renforcement des droits des créanciers pour les chèques impayés) - **Art. 73 bis** (*chèques d'accompagnement personnalisé*) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Charles Descours (détermination des organismes qui pourraient attribuer des chèques d'accompagnement personnalisé) - **Art. 74** (*accès à la culture, au sport, aux vacances et aux loisirs*) : son amendement n° 37 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 76** (*suppression de l'aide à la scolarité*) : son amendement de suppression n° 38 ; adopté - **Art. 77** (*rétablissement des bourses nationales de collèges*) (p. 3728) : son amendement de suppression n° 39 ; adopté - **Art. 77 bis** (*extension du bénéfice de l'aide à la scolarité aux élèves de plus de seize ans inscrits au collège - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement n° 40 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 77 ter** (*nouvelles modalités de versement de l'aide à la scolarité*) (p. 3729) : son amendement n° 41 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 78 bis** (*élévation de la lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale*) : accepte l'amendement n° 72 de M. Philippe Darniche (détection et prévention des troubles spécifiques du

langage écrit et oral et sensibilisation des familles à ces difficultés) - **Art. 79 bis** (*conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale, CERC*) (p. 3731) : son amendement de suppression n° 42 ; adopté - **Art. 80** (*Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*) (p. 3732) : son amendement n° 43 ; placement auprès du Premier ministre de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale ; adopté - **Art. 80 bis** (*commission départementale de l'action sociale d'urgence*) : son amendement n° 44 ; rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 80 ter** (*comité départemental de coordination des politiques de prévention et de lutte contre les exclusions*) (p. 3733) : son amendement de suppression n° 45 ; adopté - **Art. 80 quater** (*conventions locales de coordination des interventions dans la lutte contre les exclusions*) : son amendement de suppression n° 46 ; adopté - **Art. 82** (*rapport d'évaluation au Parlement*) : son amendement n° 47 ; rétablissement de la disposition qui prévoit que le rapport remis au Parlement devra contenir des propositions d'amélioration et d'adaptation du dispositif en faveur de la lutte contre l'exclusion, qui ont été soumises à l'avis du Conseil national de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; adopté. (p. 3735) : accepte l'amendement n° 55 de M. Alain Vasselle (évaluation, dans le rapport, des conséquences financières de la mise en oeuvre de l'article 5 bis relatif au cumul entre les revenus tirés d'une activité professionnelle et un minimum social) - **Sur l'ensemble** (p. 3739) : remerciements. Rôle joué par les associations dans la lutte contre les exclusions. Rôle de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Conseil national de lutte contre les exclusions.

SERGEANT (Michel), sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre ès qualités de la Commission nationale du sport de haut niveau le 27 septembre 1998.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Jeunesse et sports [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 32] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales** [n° 0383 (97-98)] - (22 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1750) : indépendance du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France accordée en 1993. Gains économiques et politiques du passage à l'euro. (p. 1751) : interrogation sur l'objectif assigné au Système européen de banques centrales, SEBC. Partage de responsabilités entre le Conseil de l'Union européenne et la Banque centrale européenne, BCE, pour la conduite de la politique monétaire extérieure. Problème des relations entre la monnaie unique et les monnaies des États membres de l'Union européenne qui ne participent pas. Contrôle démocratique de la monnaie unique et place des parlements nationaux. (p. 1753) : activités spécifiques de la Banque de France. Décision de la Banque de France de réduire un

certain nombre de services de caisse dans ses succursales. Le groupe socialiste adoptera les nouveaux statuts de la Banque de France - **Art. 1er** (*intégration de la Banque de France au système européen de banques centrales*) (p. 1784) : ses amendements n° 13 : suppression du rappel de l'objectif de stabilité des prix ; et n° 14 de repli ; retirés - **Art. 3** (*émission des billets sur le territoire français*) (p. 1789, 1790) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de la commission (suppression de la référence à la mission de la Banque de France d'assurer l'entretien de la monnaie fiduciaire et de gérer la bonne qualité de sa circulation) - **Après l'art. 4** (p. 1792) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (mode de désignation des membres du Conseil de la politique monétaire) - **Art. 6 bis** (*missions d'intérêt général de la Banque de France*) (p. 1794) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 8 de la commission - **Art. 6 ter** (*prestations de la Banque de France*) (p. 1796) : au nom du groupe socialiste, votera contre l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Art. 7 bis** (*études, analyses et statistiques*) (p. 1799, 1800) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 11 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1804) : le groupe socialiste votera ce projet de loi. Missions d'intérêt général de la Banque de France.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion générale :

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 1998) (p. 4688, 4690) : conséquences de ce projet de loi de finances sur l'élaboration des budgets locaux. Statistiques budgétaires relatives aux collectivités locales. Relance des investissements locaux. Elaboration d'un contrat de croissance et de solidarité pour la période 1999-2001. Nécessaire stabilité des relations financières. Evolution des différentes dotations aux collectivités locales. Renovation des finances locales et aménagement des impôts. Nécessité d'un rapport sur l'application de la réforme de la taxe professionnelle. Modification de l'assiette de la taxe d'habitation. Exprime son soutien à la réforme des valeurs locatives. Changement du système comptable des collectivités locales. Fonctionnement et coût des services départementaux d'incendie et de secours. Nouvelles conditions d'embauche des contrats emploi-solidarité. Approche positive des collectivités locales par le Gouvernement.

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 40** (*par priorité*) (*enveloppe normée des concours de l'Etat aux collectivités territoriales*) (p. 4882) : contrat de croissance et de solidarité. Restauration de la confiance entre l'Etat et les collectivités locales. Indexation de l'enveloppe normée. Augmentation des dotations. Prise en compte de la croissance. Ne votera pas l'amendement de la commission - **Après l'art. 29** (*par priorité*) (p. 4899, 4900) : le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° 1-62 de M. Pierre Hérisson (assujettissement de France Télécom au droit commun de la fiscalité directe locale). Versement des impôts locaux aux collectivités locales. Inégalités de ressources. Caractère prématuré de cet amendement.

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- (5 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5853, 5855) : évolution des crédits. Données chiffrées. Fonds national de développement du sport, FNDS. Fonds national de développement de la vie associative, FNDVA. Soutien à la création de nouveaux emplois. Plan sport-emploi et plan emplois-jeunes. Coupon-sport. Politique d'insertion des jeunes. Aménagement du rythme de vie de l'enfant. Fusion des contrats locaux existants et création des contrats locaux éducatifs et sociaux, CLES. Lutte anti

dopage. Coupe du monde de football. Coût de fonctionnement du Stade de France. La commission propose l'adoption de ce projet de budget.

SÉRUSCLAT (Franck), sénateur (Rhône) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination en tant que membre titulaire (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 (JO Débats du 13 février 1998) (p. 845) - Ministère : Santé - *Sélection génétique des travailleurs* - Réponse le 13 février 1998 (p. 846) - Bioéthique

n° 12 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4086) - Ministère : Justice - *Position de la France à l'égard du général Pinochet* - Réponse le 30 octobre 1998 (p. 4087) - Justice

Questions orales sans débat :

n° 141 (JO Débats du 16 décembre 1997) (p. 5322) - Ministère : Enseignement scolaire - *Rythmes scolaires* - Réponse le 21 janvier 1998 (p. 242) - Rythmes scolaires

n° 184 (JO Débats du 4 février 1998) (p. 622) - Ministère : Santé - *Politique en matière de toxicomanie* - Réponse le 4 mars 1998 (p. 1068) - Drogues et stupéfiants

n° 223 (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1390) - Ministère : Agriculture - *Pêche au mérrou* - Réponse le 8 avril 1998 (p. 1515) - Pêche

n° 225 (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1390) - Ministère : Education nationale - *Organisation des remplacements dans l'enseignement* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1914) - Enseignants

n° 244 (JO Débats du 22 avril 1998) (p. 1736) - Ministère : Santé - *Dopage à la nandrolone* - Réponse le 20 mai 1998 (p. 2333) - Santé publique

n° 262 (JO Débats du 7 mai 1998) (p. 2114) - Ministère : Affaires étrangères - *Levée de l'embargo à l'égard de l'Irak* - Réponse le 24 juin 1998 (p. 3408) - Relations internationales

n° 269 (JO Débats du 8 mai 1998) (p. 2252) - Ministère : Affaires étrangères - *Respect des droits de l'homme* - Réponse le 3 juin 1998 (p. 2639) - Droits de l'homme

n° 270 (JO Débats du 8 mai 1998) (p. 2252) - Ministère : Emploi - *Application de l'article 62 du code de la famille et de l'aide sociale* - Réponse le 28 octobre 1998 (p. 3969) - Adoption

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)] - Suite de la discussion - (27 janvier 1998) - Avant l'art. 1er (p. 433) :** réalité de la menace contre l'ordre public. Se déclare favorable à l'amendement n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation de justifier le refus du titre de séjour pour menace à l'ordre public par une disposition spécialement motivée).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière [n° 0302 (97-98)] - (7 avril 1998) - Art. 7 (instauration d'un dépistage systématique des stupéfiants pour les conducteurs impliqués dans un accident mortel) (p. 1571, 1572) :** son amendement n° 30 : dépistage de médicaments classés comme psychotropes et dont la notice d'utilisation avertit d'une influence sur la conduite automobile ; rejeté. **Projet de loi concernant le dopage des sportifs. Capacité des laboratoires de police à dépister les stupéfiants et également les psychotropes. (p. 1575) :** se déclare opposé à l'amendement n° 18 de la commission (création d'un délit spécifique réprimant la conduite sous l'empire de stupéfiants assorti des mêmes peines que celles prévues pour la conduite en état alcoolique). Nécessité d'établir la présence du stupéfiant dans l'organisme et donc de le rechercher et de le doser.

- **Question orale avec débat : conséquences de l'Accord multilatéral sur l'investissement - (23 avril 1998) (p. 1827, 1828) :** intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles [n° 0343 (97-98)] - (29 avril 1998) - Discussion générale (p. 1952) :** droit du travail. Réflexion sur la notion de prohibé en matière culturelle. Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage [n° 0416 (97-98)] - (28 mai 1998) - Discussion générale (p. 2574, 2577) :** nécessité du projet de loi. Protection de la santé des sportifs. Nécessité de responsabiliser le corps médical. Lutte contre le dopage et contre les pourvoyeurs. Secteur vétérinaire, possible source d'approvisionnement des produits dopants. Domaine de la performance et capacité d'endurance. Laboratoire de Châtenay-Malabry. Avec le groupe socialiste, votera ce projet de loi - **Art. 2 (contrôle médical préalable à la délivrance des licences sportives) (p. 2595) :** soutient l'amendement n° 30 de M. Claude Estier (remboursement du certificat médical exigé avant l'obtention d'une première licence marquant adhésion à une fédération sportive). - **Art. 4 (contribution des fédérations sportives à la politique de prévention du dopage) (p. 2598) :** soutient l'amendement n° 33 de M. Claude Estier (formation aux actions de prévention au dopage pour les cadres sportifs professionnels et bénévoles) - **Art. 5 (prescription de produits dopants) (p. 2599, 2600) :** sur l'amendement n° 5 de la commission (suppression pour coordination de référence à la thérapeutique), soutient le sous-amendement n° 31 de M. Claude Estier (communication de la raison thérapeutique)

- **Art. 9 (compétences du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage)** (p. 2604) : soutient l'amendement n° 34 de M. Claude Estier (insertion d'un alinéa prévoyant l'envoi des relevés d'analyse au Conseil) ainsi que le sous-amendement n° 35 du même auteur déposé sur l'amendement n° 10 de la commission (élargissement à la recherche médicale sportive de la compétence de la cellule scientifique de coordination dont disposera le Conseil). (p. 2608) : protocole et résultats - **Après l'art. 23** (p. 2619) : se déclare favorable à l'amendement n° 29 de la commission (déclaration préalable des manifestations publiques de sports de combat ou d'arts martiaux ne relevant pas d'une fédération sportive agréée) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2620) : avec le groupe socialiste, votera ce projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2846, 2847) : échec scolaire. Illettrisme. Intérêt de l'entrée précoce à l'école maternelle. Zones d'éducation prioritaire, ZEP. Aménagement du parcours scolaire. Nouvelles technologies. Emergence de nouvelles formes culturelles et sportives ; importance du rap.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Art. 75 (reconnaissance du principe de discrimination collective en matière d'éducation)** (p. 3095) : son amendement, soutenu par M. Serge Lagache, n° 413 : enseignement des droits de l'homme ; adopté - **Art. 75 bis (missions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté)** (p. 3101) : son amendement, soutenu par M. Serge Lagache, n° 415 : aide aux devoirs ; devenu sans objet.

- **Déclaration du Gouvernement relative à la politique de réduction des risques en matière de toxicomanie** - (16 juin 1998) (p. 3285, 3286) : tolérance culturelle française vis-à-vis des ravages de l'alcool. Suggère un lien entre l'interdiction et les bénéfices internationaux de la drogue. Classification proposée par le comité consultatif d'éthique. Se déclare favorable à la légalisation de l'usage du cannabis et à la dépénalisation des autres drogues par le passage médico-pharmaceutique.

- **Communication du Gouvernement** - (21 octobre 1998) (p. 3921) : approbation par le groupe socialiste des propositions de M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, en réponse aux manifestations des lycéens.

- **Proposition de loi permettant à des fonctionnaires de participer à des entreprises innovantes [n° 0505 (97-98)]** - (22 octobre 1998) - **Discussion générale** (p. 3953, 3954) : mouvement de rapprochement du service public et du secteur privé. Conciliation de deux logiques différentes. Règles de la fonction publique. Intérêt des expériences de partenariat menées actuellement avec de grandes entreprises dans le cadre du CNRS. Dangers du modèle américain - **Art. unique (articles 25-1 et 25-2 nouveaux de la loi du 15 juillet 1982 : possibilité pour un fonctionnaire de participer en qualité d'associé à la création d'une entreprise de valorisation ou d'y apporter son concours scientifique)** (p. 3958) : attachement au service public du groupe socialiste qui s'abstiendra sur cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) (p. 5227, 5228) : nouvelles techniques d'information et de communication. Souhaite l'enseignement de l'usage de l'ordinateur dès l'école maternelle. Financement - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5242) : votera contre l'amendement de réduction des crédits n° II-16 de la commission des finances.

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (30 novembre 1998) (p. 5407, 5408) : association des chercheurs publics à l'entreprise privée. Fonds national de la science. Inquiétude des chercheurs craignant leur mise à disposition des entreprises industrielles. Créations d'emploi pour 1999 : risque d'un renouvellement insuffisant des chercheurs pour les grands équipements. Organisation du Centre national de la recherche scientifique, CNRS. Souplesse nécessaire dans la délimitation du temps de recherche. Avec le groupe socialiste, votera ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5415) : budget légèrement inférieur au budget de l'année précédente. Avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° II-20 de la commission (réduction des crédits).

Culture

- (5 décembre 1998) (p. 5893, 5894) : nécessité de développer l'enseignement artistique en milieu scolaire. Exemple de la commune de Saint-Fons. Intégration des "musiques nouvelles" au paysage culturel. Importance des nouvelles techniques d'information et de communication : application à la numérisation des livres. Le groupe socialiste se déclare opposé au projet de budget tel qu'il sera amendé par la commission.

Jeunesse et sports

- (5 décembre 1998) (p. 5859, 5860) : lutte contre l'exclusion. Attention portée au sport féminin. Création de postes du fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, FONDJEP. Promotion de la vie associative. Statut des bénévoles. Indemnités versées à des bénévoles de Saint-Fons. Rythmes scolaires. Aménagement du temps périscolaire pour les enfants de Saint-Fons. Lutte contre le dopage. Disparition des objecteurs de conscience - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5869) : se déclare opposé à l'amendement n° II-33 de la commission des finances (réduction des crédits de personnel et de fonctionnement). Opposition à la réduction systématique des crédits par la commission des finances. En cas d'adoption de l'amendement, le groupe socialiste ne votera pas le budget - **Titre IV** (p. 5872, 5873) : se déclare opposé à l'amendement n° II-34 de la commission des finances (réduction des crédits). Application par la commission des finances d'une décision de principe politique.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage - Deuxième lecture [n° 0075 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6657, 6658) : inquiétude devant l'ampleur du dopage. Totalité des activités sportives touchées par le dopage. Confiance indispensable entre le médecin et le sportif. S'associe aux propositions du ministre. - **Art. 3 (contrôle médical préalable aux compétitions)** (p. 6665) : interrogation sur la modification apportée par l'amendement n° 6 rédactionnel de la commission.

SIGNÉ (René-Pierre), sénateur (Nièvre) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2583) - Ministère : Emploi - **Travail des enfants** - Réponse le 29 mai 1998 (p. 2584) - **Enfants**

n° 32 (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4268) - Ministère : Santé - *Prise en charge de la douleur* - Réponse le 6 novembre 1998 (p. 4268) - Santé publique

Questions orales sans débat :

n° 66 (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2799) - Ministère : Economie - *Régime fiscal des groupements d'employeurs du secteur agricole* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 25) - *Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)*

n° 166 (JO Débats du 22 janvier 1998) (p. 343) - Ministère : Agriculture - *Mission des SAFER* - Réponse le 25 février 1998 (p. 865) - Agriculture

n° 183 (JO Débats du 4 février 1998) (p. 621) - Ministère : Equipement - *Tracé du TGV pendulaire Clermont-Paris* - Réponse le 4 mars 1998 (p. 1062) - Trains à grande vitesse (TGV)

n° 197 (JO Débats du 13 février 1998) (p. 854) - Ministère : Equipement - *Suppression de la gare de Château-Chinon* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1351) - Société nationale des chemins de fer français (SNCF)

n° 246 (JO Débats du 22 avril 1998) (p. 1736) - Ministère : Agriculture - *Politique agricole commune et élevage extensif* - Réponse le 6 mai 1998 (p. 2015) - Politique agricole commune (PAC)

n° 355 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4129) - Ministère : Equipement - *Suppression de la gare de Château-Chinon* - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4315) - Société nationale des chemins de fer français (SNCF)

INTERVENTIONS

- Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives [n° 0243 (97-98)] - (4 février 1998) - Art. 4 (*limitation du droit de citation et du droit d'accès des journalistes aux enceintes sportives*) (p. 643, 644) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 6 de la commission. Accueil des journalistes au Grand Prix de France de Magny-Court. Souci de sécurité. Fédérations sportives.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) (p. 5187, 5188) : avenir de l'élevage extensif ; réforme de la PAC ; action nécessaire contre l'agrandissement excessif de la taille des exploitations. Fonds d'installation en agriculture ; jeunes agriculteurs ; politique des structures. Vote par le groupe socialiste de ce projet de budget.

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) (p. 5228, 5229) : relance des zones d'éducation prioritaires, ZEP. Zones rurales ; contrat de réussite ; réseau d'éducation prioritaire. Préconise l'encouragement à la scolarisation précoce. Avenir professionnel des aides-éducateurs. Votera ce projet de budget.

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) (p. 5740, 5741) : transformation du ministère de l'environnement en outil de l'action régalienne de l'Etat. Réhabilitation de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP, et du principe "pollueur-payeur". Agences de l'eau. Taxation de la mise en décharge et abaissement du taux de TVA sur les opérations de collecte et de tri sélectif. Intégration de la TGAP au budget de l'Etat. Engagement des collectivités territoriales dans la gestion des parcs naturels régionaux. Complémentarité des parcs et des "pays". Risque de concurrence entre les parcs et les "pays" pour le financement de leurs projets par le biais des fonds structurels de l'Union européenne et au titre des contrats de plan Etat-région. Projet de loi d'orientation agricole et projet sur l'intercommunalité.

SOUCARET (Raymond), sénateur (Lot-et-Garonne) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux (12 novembre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (24 novembre 1998) - Art. 27 bis (par priorité) (*exonération de TVA pour les achats de terrains à bâtir par des particuliers qui souhaitent y construire un immeuble affecté à leur usage privatif*) (p. 4849) : votera l'amendement n° I-261 rectifié de la commission (droit d'option à l'assujettissement à la TVA pour les communes qui aménagent des terrains en vue de les vendre).

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (8 décembre 1998) - Art. 69 bis (*possibilité pour les communes et les groupements de communes à fiscalité propre de supprimer l'exonération trentenaire de taxe foncière sur les propriétés non bâties dont bénéficient les terrains reboisés*) (p. 6101) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° II-125 de la commission. Elu d'un département très boisé.

SOUPLET (Michel), sénateur (Oise) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 334 (97-98)] présentée en application de l'article 73 bis du règlement par M. James BORDAS sur : 1°) la communication de la commission au conseil et au Parlement européen relative au traitement des anciens pays n'ayant pas une économie de marché, dans les procédures anti-dumping, 2°) la proposition de règlement (CE) du Conseil portant modification du règlement (CE) n° 384/96 du Conseil relatif à la défense contre les importations qui font l'objet d'un dumping de la part de pays non-membres de la Communauté européenne (E-1001). [n° 0364 (97-98)] (1er avril 1998) - Union européenne.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Commerce extérieur [n° 0068 (98-99), tome 10] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi d'orientation agricole [n° 18 (98-99)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence [n° 0129 (98-99)] (16 décembre 1998) - Agriculture.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux alternatives aux poursuites et renforcement l'efficacité de la procédure pénale** [n° 0434 (97-98)] - Suite de la discussion - (18 juin 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3380) : le groupe de l'Union centriste votera ce texte. Choix d'une justice plus rapide et de la mise en place de conciliateurs.

- **Proposition de loi relative à la mise en oeuvre du réseau écologique européen, dénommé Natura 2000.** [n° 0194 (97-98)] - (29 juin 1998) - Titre 1er (du conseil départemental du patrimoine naturel - nouvel intitulé) (p. 3591) : son amendement n° 16 : rôle de la commission départementale des sites, perspectives et paysages ; retiré - Art. 7 (consultation des collectivités locales) (p. 3598) : son amendement n° 18 : avis des établissements publics concernés ; adopté - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3602) : indemnisation. Vote de cette proposition de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (28 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5324, 5325) : ralentissement probable de la croissance mondiale. Souhaite une réforme des institutions financières internationales. Poursuite de la réforme des organismes d'appui au commerce extérieur. Réforme du statut des coopérants du service national, les CSN. Insuffisance de la politique de soutien au développement international des PME. Inquiétude quant au projet de réforme de la réglementation communautaire des restitutions à l'exportation. La commission des affaires économiques donne un avis favorable à l'adoption de ces crédits.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1998** [n° 0097 (98-99)] - Suite de la discussion - (15 décembre 1998) - Art. 16 (exonération de la taxe de publicité foncière pour les acquisitions et cessions d'immeubles réalisées par les SAFER) (p. 6413) : son amendement n° 43, soutenu par M. André Bohl, et identique à l'amendement n° 28 de M. Philippe Adnot (établissement d'un acte notarié unique exonéré de taxe de publicité foncière pour les transactions réalisées par les SAFER lorsque le délai entre acquisition et cession est inférieur à six mois) ; adopté.

SOUVET (Louis), sénateur (Doubs) RPR.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales, nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre suppléant du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail jusqu'au 6 février 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail (8 avril 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Jean-Paul Delevoye, tendant à mieux réglementer les pratiques du merchandising, afin d'éviter certaines pratiques abusives constatées dans le secteur de la grande distribution [n° 0211 (97-98)] (13 janvier 1998) - Commerce et artisanat.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 286 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0306 (97-98)] (25 février 1998) - Travail.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 363 (97-98)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail. [n° 0365 (97-98)] (1er avril 1998) - Travail.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail. [n° 0392 (97-98)] (21 avril 1998) - Travail.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 418 (97-98)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0423 (97-98)] (6 mai 1998) - Travail.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi [n° 211 (97-98)], déposée avec M. Jean-Paul Delevoye, tendant à mieux réglementer les pratiques du merchandising afin d'éviter certaines pratiques abusives constatées dans le secteur de la grande distribution [n° 0533 (97-98)] (1er juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - Commerce et artisanat.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à supprimer les triangulaires lors des élections cantonales et législatives [n° 0549 (97-98)] (8 juillet 1998) - Elections.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Travail, emploi et

formation professionnelle [n° 0070 (98-99), tome 4] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur : - la proposition de résolution [n° 87 (98-99)], présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Michel Barnier, sur la communication de la Commission : proposition de lignes directrices pour les politiques de l'emploi des Etats membres pour 1999 (n° E-1171) ; - la proposition de résolution [n° 98 (98-99)], présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Guy Fischer et plusieurs de ses collègues, sur la communication de la Commission : proposition de lignes directrices pour les politiques de l'emploi des Etats membres pour 1999 (n° E-1171) [n° 0100 (98-99)] (9 décembre 1998) - Union européenne.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 143 (JO Décrets du 16 décembre 1997) (p. 5322) - Ministère : Affaires européennes - *Conséquences à terme de l'implantation des constructeurs automobiles japonais en France* - Réponse le 14 janvier 1998 (p. 14) - Automobiles

n° 180 (JO Débats du 5 février 1998) (p. 665) - Ministère : Industrie - *Fermeture des bureaux de poste en milieu rural* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1347) - Poste (La)

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à ouvrir le droit à une allocation spécifique aux chômeurs de 55 ans ou plus ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse [n° 0220 (97-98)]** - (3 février 1998) - **Art. unique** (art. L. 351-10-1 du code du travail - ouverture du droit à une allocation spécifique aux chômeurs âgés de moins de soixante ans ayant quarante annuités de cotisation d'assurance-vieillesse) (p. 613) : son amendement n° 1 : allocation fixée en fonction du dernier revenu d'activité ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 616) : regrette l'opposition de l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 8 de la commission (fixation d'un plafond au montant de l'allocation versée).

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - (3 mars 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1080, 1081) : programme du parti socialiste. Travaux de la commission d'enquête sénatoriale sur les 35 heures. Objectif identique malgré un désaccord sur la méthode. Limites des politiques de traitement social du chômage. Temps de travail et baisse du chômage. Rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique, OCDE, sur sa stratégie pour l'emploi. Rigidités imposées aux entreprises par le biais du projet de loi. Incompatibilité de l'abaissement de la durée légale du travail avec la diversité des situations des entreprises. Négociations. (p. 1082, 1084) : intervention d'une seconde loi. Perversité et fragilité du dispositif. Aide publique. Caractère autoritaire de l'article 1er. Limites des stimulations économiques reposant sur des modèles keynésiens. Résultats de la loi Robien. Incertitudes budgétaires, économiques et juridiques du projet. Risques d'augmentation du chômage. Démarche incompatible avec le marché unique et l'euro. Propositions et amendements de la commission des affaires sociales. Négociations. Reprise et aménagement de la loi Robien. (p. 1116) : lien entre la hausse de la productivité et la baisse du prix de fabrication chez Peugeot.

- **Suite de la discussion** - (4 mars 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 1er** (*réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés* - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail) (p. 1140) : son amendement de suppression n° 1 ; adopté.

S'oppose à l'amendement n° 38 de M. Guy Fischer (cas des entreprises de moins de 20 salariés faisant partie d'un groupe de sociétés) - **Après l'art. 1er** (p. 1143, 1144) : demande le retrait de l'amendement n° 36 de M. Guy Cabanel (abaissement de la durée du travail à 32 heures) - **Art. 2** (*incitation des partenaires sociaux à négocier la réduction du temps de travail avant la mise en oeuvre de la nouvelle durée légale*) (p. 1146) : son amendement n° 2 : nouvelle rédaction de l'article en supprimant la référence à l'article 1er ; adopté après modification par le sous-amendement n° 24 de M. Alain Gournac qu'il accepte (remplacement du mot "appelés" par le mot "invités" pour qualifier les partenaires sociaux). Sur son amendement n° 2 précité, s'oppose au sous-amendement n° 39 de M. Guy Fischer (suppression de la référence à l'annualisation des horaires) et demande le retrait du sous-amendement n° 25 de M. Alain Gournac (discussion de la contrepartie salariale à la réduction du temps de travail) - **Après l'art. 2** (p. 1149, 1152) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 40 (suivi et contrôle d'exécution des accords portant sur la réduction et l'aménagement du temps de travail), n° 41 (impossibilité de conclure dans la négociation d'entreprises des dispositions moins favorables aux salariés que les accords conclus dans la branche à laquelle sont rattachés l'entreprise ou l'établissement), n° 42 (possibilité pour les représentants locaux des organisations syndicales représentatives de mener la négociation), n° 43 (précision dans le code du travail des conditions de désignation des représentants syndicaux pour la mise en oeuvre de la législation relative à la réduction et à l'aménagement du temps de travail) et n° 44 (désignation, par les syndicats représentatifs, des délégués du personnel comme délégués syndicaux dans les entreprises de moins de 50 salariés pour participer à la mise en oeuvre de la loi) - **Art. 3** (*aide financière à la réduction du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien*) (p. 1157) : son amendement n° 3 : nouvelle rédaction de l'article en reprenant et réaménageant le dispositif de la loi Robien ; adopté après modification par les sous-amendements n° 62 de M. Guy Cabanel (énumération des pourcentages d'allègements consentis pendant cinq ans) et n° 26 de M. Alain Gournac (attribution des services d'un conseil en ingénierie pour permettre aux PME leur réorganisation) qu'il accepte. (p. 1160, 1161) : sur son amendement n° 3 précité, demande le retrait de l'amendement n° 14 de M. Philippe Marini (comptes rendus sur les créations d'emplois et sur l'incidence des accords en matière de niveaux de salaires) et s'oppose au sous-amendement n° 45 de M. Guy Fischer (intervention du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi pour l'attribution et l'utilisation des aides). S'oppose aux amendements de Mme Joëlle Dusseau n° 34 (extension de l'attribution de l'aide majorée aux entreprises employant des jeunes), de M. Guy Fischer n° 47, n° 48, n° 49 (contrôle de la destination et de l'utilisation des aides publiques à l'emploi), n° 51, n° 52 (nature de l'aide majorée accordée aux entreprises mettant en oeuvre une réduction négociée de la durée du travail), n° 50 et n° 53 (principe de non-cumul des aides avec d'autres abattements ou exonérations de charges consentis à divers titres), ainsi qu'à l'amendement n° 19 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (possibilité pour les salariés mandatés de disposer d'une formation de base à leur fonction). (p. 1163) : simulations réalisées par la commission des affaires sociales. Effets de la réduction légale du travail. (p. 1166) : fondement de l'allègement du coût du travail peu qualifié - **Après l'art. 3** (p. 1166) : son amendement n° 4 : compensation par l'Etat des exonérations de charges sociales ; adopté. (p. 1168) : accepte l'amendement n° 33 de M. Jean Arthuis (attribution des aides de la loi Robien aux caisses de congés payés) et s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Guy Cabanel (concertation avec l'UNEDIC). (p. 1169, 1170) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 55 (alternative à la baisse des charges sociales) et n° 56 (prise en compte, pour la revalorisation du SMIC horaire, du passage aux 35 heures pour garantir à chaque salarié le maintien de son pouvoir d'achat) - **Art. 4** (*organisation de la réduction du temps de travail sous forme de jours de repos et utilisation du compte épargne-temps*) (p. 1171) : s'oppose à

l'amendement n° 57 de M. Guy Fischer (nouvelle rédaction de l'article 4 en limitant la mise en oeuvre des dispositions relatives au repos compensateur aux entreprises dans lesquelles des accords collectifs mettent en place une réduction d'horaires allant plus loin que celle prévue dans le projet de loi) - **Art. 4 bis (définition du temps de travail effectif - art. L. 212-4 du code du travail)** (p. 1172) : son amendement n° 5 : transposition de la directive européenne du 23 novembre 1993 concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail ; adopté. (p. 1173) : demande le retrait des sous-amendements n° 65 et n° 66 de M. Paul Girod, déposés sur son amendement n° 5 précité - **Art. 5 (seuil de déclenchement du repos compensateur - art. 212-5-1 du code du travail et art. 993 du code rural)** (p. 1175) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté - **Après l'art. 5** (p. 1177, 1178) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 58 (principe d'un lien automatique entre réduction de la durée du travail et plafond d'heures supplémentaires autorisés), n° 59 (majoration de rémunération des heures supplémentaires) et n° 60 (amplitudes horaires autorisées) - **Art. 6 (modification du régime de l'abattement de cotisations sociales patronales applicable au travail à temps partiel - art. L. 322-12 du code du travail)** (p. 1179) : son amendement n° 7 : suppression des dispositions constituant des obstacles au développement du travail à temps partiel ; adopté - **Art. 7 (limitation des possibilités pour l'entrepreneur de recourir au temps partiel - art. L. 212-4-3 du code du travail)** (p. 1181, 1182) : ses amendements n° 8, n° 63 et n° 64 : suppression des dispositions durcissant le régime du travail à temps partiel ; adoptés - **Art. 8 (maintien de l'assiette des cotisations d'assurance vieillesse en cas de passage à temps partiel - art. 43 VIII de la loi quinquennale n° 93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, art. L. 241-3-1 nouveau du code de la sécurité sociale)** (p. 1184) : accepte l'amendement n° 29 de M. Alain Gournac (inscription dans le code des pensions de retraite des marins français de la possibilité de continuer à cotiser à taux plein) - **Art. 9 (bilan remis au Parlement au plus tard le 30 septembre 1999)** (p. 1186) : son amendement n° 9 : prévisions d'un bilan de la loi Robien "reprofilée" ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 1186) : demande le retrait de l'amendement n° 23 de M. Paul Girod (prévisions dans le projet de loi de la non-remise en cause des accords conclus) - **Art. 10 (rapport sur le bilan et les perspectives de la réduction du temps de travail pour les agents de la fonction publique)** (p. 1187) : son amendement n° 10 : bilan du temps de travail effectif dans l'ensemble des fonctions publiques ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1193) : porte-parole des propos tenus par la commission.

Deuxième lecture [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1591, 1594) : dangers d'une réduction autoritaire de la durée du travail. Rétablissement par l'Assemblée nationale du texte adopté en première lecture. Cohérence du texte sénatorial. Définition de la durée du travail effectif. Directive européenne du 23 novembre 1993. Incertitudes relatives à l'impact du projet de loi sur l'emploi. Incertitudes sur le coût budgétaire global de l'incitation financière. Incertitudes juridiques. Incertitudes tenant à la multiplicité des SMIC. Inquiétudes des entreprises sur la compatibilité des 35 heures avec le marché unique et l'euro. Extension des 35 heures à la fonction publique. Proposition de la commission de rétablissement du texte adopté au Sénat en première lecture. Dialogue social. Equilibre des fonds publics. (p. 1596) : absence de position définitive du Gouvernement quant à la définition de la durée légale du travail. Formation des salariés mandatés - **Art. 1er (réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail)** (p. 1610) : son amendement de suppression n° 1 ; adopté - **Après l'art. 1er** (p. 1611) : son amendement n° 2 : rapport sur les conséquences de la réduction du temps de travail sur le SMIC ; adopté - **Art. 2 (incitation des partenaires sociaux à négocier la réduction du temps de travail avant la mise en oeuvre de la nouvelle durée légale)** (p. 1613) : son amendement n° 3 : reprise du texte adopté par

le Sénat en première lecture qui invite les partenaires sociaux à négocier la réduction hebdomadaire du travail calculée en moyenne sur tout ou partie de l'année et assortie d'une aide financière ; adopté - **Art. 3 (aide financière à la réduction de la durée du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien)** (p. 1616) : son amendement n° 4 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture et relatif au dispositif d'aides financières qui reprofilent la loi Robien ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 17 de M. Guy Fischer (exclusion des groupements d'employeurs du champ d'application de la loi) - **Art. 3 bis (compensation par l'Etat des exonérations de charges sociales - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 1618) : son amendement de rétablissement n° 5 ; adopté - **Art. 3 ter (application de la loi Robien aux entreprises du bâtiment et des travaux publics - art. 39 et 39-1 de la loi quinquennale n° 93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 1619) : son amendement de rétablissement n° 6 ; adopté - **Art. 4 bis (définition de la durée du travail effectif - art. L. 212-4 du code du travail)** : son amendement n° 7 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Après l'art. 4 ter** (p. 1620) : son amendement n° 8 : champ d'application des articles 4 bis et 4 ter ; adopté - **Art. 5 (seuil de déclenchement du repos compensateur)** (p. 1621) : son amendement de suppression n° 9 ; adopté - **Art. 6 (modification du régime de l'abattement de cotisations sociales patronales applicable au travail à temps partiel - art. L. 322-12 du code du travail)** (p. 1622) : son amendement n° 10 : suppression des dispositions qui constituent un obstacle au développement du travail à temps partiel ; adopté - **Art. 7 (limitation des possibilités pour l'entrepreneur de recourir au temps partiel - art. L. 212-4-3 du code du travail)** (p. 1623, 1624) : ses amendements n° 11, 12 et n° 13 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. 9 (bilan remis au Parlement au plus tard le 30 septembre 1999)** : son amendement n° 14 : retour au texte adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 10 (rapport sur le bilan et les perspectives de la réduction du temps de travail pour les agents de la fonction publique)** : son amendement n° 15 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 0418 (97-98)] - (12 mai 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 2257, 2258) : échec de la CMP. Rétablissement par l'Assemblée nationale des dispositions adoptées précédemment. Nombreux accords signés au titre de la loi Robien. Suppression par l'Assemblée nationale des articles additionnels introduits par le Sénat. Définition du travail effectif. Transcription de la directive européenne. Opinion de la commission européenne sur la politique des 35 heures. Propose une motion tendant à opposer la question préalable sur ce projet de loi - **Question préalable** (p. 2265) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux domestiques [n° 0409 (97-98)]** - (19 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2360) : exemple de l'arrêté qu'il a pris en qualité de maire et réglementant la circulation des chiens dits dangereux sur la voie publique ou dans les lieux publics le 24 mars 1997. Nécessité d'un cadre législatif pour éviter la remise en cause systématique des arrêtés pris par les maires. Délinquance liée à l'exploitation de ces chiens. (p. 2361) : maltraitance des animaux. Renforcement du dispositif répressif.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (3 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour le travail et l'emploi (p. 5665, 5667) : évolution des crédits. Allègements de

charges sociales. Réduction du temps de travail et attente de la seconde loi. Bilan du plan emplois-jeunes par la commission des affaires sociales. Recentrage des dispositifs d'aide publique à l'emploi sur les publics en difficulté. Avis défavorable de la commission des affaires sociales à l'adoption des crédits du budget de l'emploi et de l'article 81 tels qu'ils ont été votés à l'Assemblée nationale - **Examen des crédits - Art. 81** (*suppression de l'exonération de cotisations d'allocations familiales*) (p. 5694) : son amendement de suppression n° II-47 ; retiré au profit de l'amendement n° II-100 du Gouvernement (renvoi à un texte ultérieur de la simplification des exonérations de cotisations d'allocations familiales).

STRAUSS-KAHN (Dominique), *Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique d'orientation budgétaire [n° 0525 (97-98)] (25 juin 1998) - Gouvernement (déclarations).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 de M. Joël Bourdin : **Politique monétaire** (*Conséquences de la crise asiatique*) (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 189).

n° 12 de M. André Vallet : **Banque de France** (*Projet de restructuration des succursales de la Banque de France*) (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 535).

n° 13 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Banque de France** (*Avenir de la Banque de France*) (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 536).

n° 17 de M. Henri de Raincourt : **Travail (durée du)** (*Réduction du temps de travail*) (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 540).

n° 11 de Mme Anne Heinis : **Nucléaire** (*Information en matière nucléaire*) (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2317).

n° 13 de M. Patrice Gélard : **Construction navale** (*Fermeture des chantiers navals du Havre*) (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4088).

n° 15 de M. Pierre Lefebvre : **Construction navale** (*Maintien de l'activité des chantiers navals du Havre*) (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4090).

n° 18 de M. Henri Weber : **Nucléaire** (*Politique énergétique*) (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4093).

n° 21 de M. Jean Bizet : **Politique énergétique** (*Avenir de l'énergie nucléaire en France*) (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4095).

n° 22 de M. Christian Bonnet : **Démographie** (*Déclin de la démographie*) (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4096).

n° 59 de M. Philippe Marini : **Politique économique** (*Prévisions de croissance pour 1999*) (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6549).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales [n° 0383 (97-98)]** - (22 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1744) : ratification du traité de Maastricht par référendum. Critères de convergence économique. (p. 1745) : critère de convergence juridique. Système européen de banques centrales, SEBC. Compétence de la Banque centrale européenne en matière de politique de change. Texte technique. Passage à l'euro. Coordination des politiques budgétaires par le Conseil de l'euro. Sommet sur l'emploi. (p. 1746) : décision de gestion de la direction de la Banque de France de réduire un certain nombre de services de caisse dans ses succursales. (p. 1772, 1778) : réponse aux différents orateurs intervenus dans le débat - **Art. 1er** (*intégration de la Banque de France au système européen de banques centrales*) (p. 1781) : coopération contre fédéralisme. Traité d'Amsterdam. (p. 1782) : intégration économique suivie d'une intégration politique. Contrôle démocratique de la politique monétaire. Variables d'ajustement. Banques centrales indépendantes et libéralisme. (p. 1783) : politique budgétaire nationale. (p. 1785) : s'oppose à l'amendement n° 16 de Mme Marie-Claude Beaudeau (soutien apporté par la Banque de France à la politique économique du Gouvernement sans préjudice des objectifs principaux de plus haut niveau d'emploi possible, de croissance économique et de stabilité des prix) et demande le retrait des amendements de M. Michel Sergent n° 13 (suppression du rappel de l'objectif de stabilité des prix) et n° 14 de repli - **Art. 2** (*transfert de la mise en oeuvre de la politique de change au SEBC*) (p. 1786, 1787) : franc CFA. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 1 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 17 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité donnée à la Banque de France d'intervenir dans la vie économique du pays, et notamment en matière d'emploi). (p. 1788) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (référence à l'article 109, paragraphe 5 du traité relatif aux instances internationales dans lesquelles les Etats membres peuvent négocier et aux accords internationaux qu'ils peuvent conclure) - **Après l'art. 2** (p. 1789) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (adaptation des dispositions de l'article 4 de la loi de 1993 relatives à la surveillance par la Banque de France du bon fonctionnement et de la sécurité des systèmes de paiement) - **Art. 3** (*émission des billets sur le territoire français*) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 4 rédactionnel, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 5 (suppression de la référence à la mission de la Banque de France d'assurer l'entretien de la monnaie fiduciaire et de gérer la bonne qualité de sa circulation) - **Après l'art. 4** (p. 1792) : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (mode de désignation des membres du Conseil de la politique monétaire) - **Art. 6 bis** (*missions d'intérêt général de la Banque de France*) (p. 1794) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 8 de la commission - **Art. 6 ter** (*prestations de la Banque de France*) (p. 1795, 1796) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Après l'art. 6 ter** (p. 1797) : s'oppose à l'amendement n° 18 de Mme Marie-Claude Beaudeau (restauration du droit pour la Banque de France et de son réseau local de gérer les comptes clients) - **Art. 7** (*rapport au Président de la République et contrôle du Parlement*) (p. 1798) : accepte l'amendement n° 10 de la commission (audition par les commissions des finances des deux assemblées du Gouverneur de la Banque de France ou du Conseil de la politique monétaire) - **Art. 7 bis** (*études, analyses et statistiques*) (p. 1799) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 11 de la commission - **Art. 7 ter** (*réseau de succursales*) (p. 1801, 1802) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 20 de la commission (affirmation de l'existence des succursales de la Banque de France) et accepte l'amendement n° 15 de M. Gérard Delfau

(création ou fermeture de succursales de la Banque de France sur décision du conseil général de la banque après consultation des collectivités locales du rayon d'action) - **Après l'art. 7 ter** (p. 1803) : s'oppose à l'amendement n° 19 de Mme Marie-Claude Beaudeau (création auprès de chaque succursale d'un conseil local de la monnaie et du crédit pour information sur le tissu économique local) - **Art. 9** (*entrée en vigueur de la loi*) (p. 1804) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de la commission (suppression de la mention de la non-qualification possible de la France à la monnaie unique dès le 1er janvier 1999).

- **Résolution (n° 401, 97-98)** adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (**Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport**) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1877, 1880) : répond aux orateurs - **Discussion de la résolution** (p. 1883, 1885) : s'oppose aux amendements n° 11 de Mme Marie-Claude Beaudeau (référendum préalable à l'adoption de l'euro et réorientation de la construction européenne vers le développement social et l'emploi) et n° 1 de M. Christian de La Malène (missions de la Banque centrale européenne dans le respect des orientations arrêtées par le Conseil, avec pour objectif la croissance économique et le plein emploi). Euro et majorité plurielle.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (25 juin 1998) (p. 3486, 3488) : retour de la croissance. Baisse du chômage. Conséquences de la crise asiatique. Choix d'une croissance modérée de la dépense publique, de 1 % en termes réels, en 1999. Augmentation prévisible de 2,8 % du PIB. Déficit fixé à 2,3 % (p. 3489, 3490) : importance du service de la dette. Objectif de réduction du ratio de la dette par rapport au PIB. Nécessité d'instaurer un long cycle de croissance économique. Réforme fiscale dans le cadre de la lutte contre le chômage. Respect du principe de justice fiscale.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4627, 4638) : croissance. Création d'emplois. Chômage. Croissance du pouvoir d'achat. Contexte européen. Préparation du débat budgétaire. Horizon international. Prévision de croissance pour 1999. Politique économique et monétaire des Etats-Unis. Taux d'intérêt. Déficit structurel. Dette publique et PIB. Prélèvements obligatoires. Baisse de l'impôt sur le revenu. Dépense publique et PIB. Baisse des impôts en Allemagne. Equilibre général. Dépenses d'investissement. Dépenses de fonctionnement. Système de formation français. Emplois-jeunes. Réduction du temps de travail. Rémunération des fonctionnaires. Revenu minimum d'insertion, RMI. Propositions de la commission des finances. Baisse du plafond du quotient familial. Allocations familiales. Réduction de l'impôt sur le revenu. Fiscalité écologique. Lutte contre l'évasion fiscale. Taxe professionnelle, TVA. Droits de mutations. Différences entre une politique économique de droite et une politique économique de gauche.

Vote sur l'ensemble :

- (8 décembre 1998) (p. 6182) : regrette qu'un calendrier international très chargé l'ait tenu éloigné de cette discussion budgétaire.

SUTOUR (Simon), sénateur (Gard) SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; en démissionne ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à sanctionner de peines aggravées les infractions commises sur les agents des compagnies de transport collectif de voyageurs en contact avec le public** [n° 0086 (98-99)] - (10 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6291, 6292) : aggravation des peines pour les infractions commises contre les agents des réseaux de transport. Discordance de la jurisprudence sur la notion de personnes chargées d'une mission de service public. Etablissement de peines dissuasives pour les outrages aux agents des réseaux de transport. Le groupe socialiste votera la proposition de loi - **Après l'art. unique** Son amendement n° 1 : énumération des personnes concernées par l'application de l'article 433-5 du code pénal ; adopté.

T

TARDY (Fernand), sénateur (Alpes de Haute-Provence) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant du comité consultatif du Fonds national des abattoirs.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne ; en démissionne (JO Lois et décrets du 11 février 1998).

TAUGOURDEAU (Martial), sénateur (Eure-et-Loir) RPR.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Yann Gaillard et Pierre Laffitte, relative à la titularisation des personnels de la mission générale d'insertion de l'éducation nationale [n° 0539 (97-98)] (2 juillet 1998) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Education nationale.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 18 (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1843) - Ministère : Intérieur - *Assassinat d'un chauffeur routier* - Réponse le 24 avril 1998 (p. 1843) - **Sécurité**

n° 21 (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3354) - Ministère : Emploi - *Dérapage des dépenses d'assurance maladie* - Réponse le 19 juin 1998 (p. 3355) - **Assurance maladie maternité**

Questions orales sans débat :

n° 213 (JO Débats du 25 mars 1998) (p. 1267) - Ministère : Logement - *Avenir du 1 % logement* - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1917) - **Logement (financement)**

n° 342 (JO Débats du 23 octobre 1998) (p. 3963) - Ministère : Emploi - *Financement des associations d'aide à domicile des personnes âgées handicapées* - Réponse le 11 novembre 1998 (p. 4318) - **Aide à domicile**

TERRADE (Odette), sénateur (Val-de-Marne) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 21 octobre 1998).

Secrétaire de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne, jusqu'au 5 juin 1998.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Consommation et concurrence [n° 0068 (98-99), tome 9] (19 novembre 1998) - Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1646) - Ministère : Logement - *Conférence nationale sur le logement* - Réponse le 10 avril 1998 (p. 1646) - **Logement**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux [n° 0260 (96-97)]** - (5 février 1998) - **Discussion générale** (p. 682) : transposition de la directive européenne. Régression du dispositif juridique français. Se déclare opposée à l'exonération de responsabilité pour risque de développement. Favorable à l'exclusion des produits du corps humain - **Art. 4 (définition du produit - Art. 1386-3 du code civil)** (p. 684) : se déclare opposée à l'amendement n° 2 de la commission (réintégration des éléments du corps humain dans le champ d'application) - **Art. 7 (définition du producteur - Art. 1386-7 du code civil)** (p. 687) : se déclare opposée à l'amendement n° 4 de la commission (exclusion des professionnels de la construction et de leurs sous-traitants) - **Art. 12 (cause d'exonération - Art. 1386-11 du code civil)** (p. 720) : se déclare favorable à l'amendement n° 8 de la commission (suppression de l'exonération pour risque de développement) - **Art. 17 (extinction de la responsabilité du fait des produits défectueux - Art. 1386-16 du code civil)** (p. 727) : son amendement n° 30 : modification du délai en prescription trentenaire ; rejeté - **Art. 21 (preuve du défaut caché de la chose vendue - Art. 1641-1 du code civil)** (p. 729) : son amendement n° 31 : modification du délai de présomption de garantie ; devenu sans objet. Se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 13 de la commission - **Art. 22 (modalités de réparation du préjudice - Art. 1644-1 du code civil)** (p. 730) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 14 de la commission - **Art. 23 (délai pour agir - Art. 1648 du code civil)** Se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 15 de la commission - **Art. 24 (exclusion de la garantie du vendeur dans les ventes imposées par une décision de justice - Art. 1649 du code civil)** Se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 16 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 731) : régression de la protection des consommateurs. Ne votera pas le texte.

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0196 (97-98)]** - (5 février 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 709) : contradiction entre la procédure d'habilitation du Gouvernement à légiférer par ordonnance et la décentralisation du pouvoir. Le groupe communiste républicain et citoyen votera le texte.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - **Art. 1er (réduction à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés - art. L. 212-1 bis nouveau du code du travail)** (p. 1140) : soutient l'amendement n° 38 de M. Guy Fischer (cas des entreprises de moins de 20 salariés faisant partie d'un groupe de sociétés) - **Après l'art. 2** (p. 1149) : soutient l'amendement n° 40 de M. Guy Fischer (suivi et contrôle d'exécution des accords portant sur la réduction et l'aménagement du temps de travail). (p. 1152) : soutient l'amendement n° 44 de M. Guy Fischer (désignation, par les syndicats représentatifs, des délégués du personnel comme délégués syndicaux dans les entreprises de moins de 50 salariés pour participer à la mise en oeuvre de la loi) - **Art. 3 (aide financière à la réduction du travail à 35 heures au plus et abrogation de la loi Robien)** (p. 1159) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 47, n° 48 et n° 49 (contrôle de la destination et de l'utilisation des aides publiques à l'emploi) - **Après l'art. 3** (p. 1169) : soutient l'amendement n° 56 de M. Guy Fischer (prise en compte, pour la revalorisation du SMIC horaire, du passage aux 35 heures pour garantir à chaque salarié le maintien de son pouvoir d'achat) - **Après l'art. 5** (p. 1176, 1177) : soutient l'amendement n° 58 de M. Guy Fischer (principe d'un lien automatique entre réduction de la durée du travail et plafond d'heures supplémentaires autorisés) - **Art. 6 (modification du régime de l'abattement de cotisations sociales patronales applicable au travail à temps partiel - Art. L. 322-12 du code du travail)** (p. 1180) : se déclare opposée à l'amendement n° 7 de la commission (suppression des dispositions constituant des obstacles au développement du travail à temps partiel) - **Art. 9 (bilan remis au Parlement au plus tard le 30 septembre 1999)** (p. 1185) : intervient sur l'article. S'opposera avec le groupe communiste, républicain et citoyen aux propositions de la commission.

- **Question orale avec débat sur les incertitudes liées au financement de la liaison à grande vitesse entre Paris et Strasbourg** - (9 avril 1998) (p. 1661, 1663) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Christian Poncelet.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Art. 11 bis (prorogation temporaire du régime de l'amortissement des logements neufs donnés en location)** (p. 2091) : souhaite des membres du groupe communiste républicain et citoyen d'attirer l'attention du Gouvernement sur la prolongation pour six mois de l'amortissement Périssol. Ne votera pas contre cet article 11 bis précité. Nécessité d'une réflexion sur le statut des bailleurs privés au cours du prochain débat national sur le logement.

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Art. 35 (schéma directeur de desserte gazière)** (p. 2146) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 101 (recours auprès du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz pour les communes non retenues) - **Art. 36 (ouverture du capital et actionnariat salarié de la Compagnie nationale Air France)** (p. 2159, 2160) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 30 de la commission - **Après l'art. 38 bis** (p. 2165, 2166) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 111 (augmentation de la taxe additionnelle au droit de bail, destinée à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) - **Après l'art. 38 quinquies** (p. 2171) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 112 (suppression du supplément de loyer de solidarité) et n° 113 (augmentation de 50 % des plafonds de ressources fixés pour l'attribution

des logements HLM) - **Art. 41 (financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires)** (p. 2185) : déclare voter l'amendement n° 32 de la commission (relèvement du seuil d'exonération du paiement de la taxe additionnelle à la taxe d'équarrissage de trois millions de francs de chiffre d'affaires hors taxe à cinq millions).

- **Proposition de loi tendant à la détermination des conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger [n° 0375 (97-98)]** - (13 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2293) : vise à combler le vide juridique créé par l'annulation par le conseil d'Etat du décret Raffarin. Protection de la boulangerie artisanale face à la concurrence industrielle et meilleure information du consommateur. Rôle économique et social des boulangeries. Le groupe communiste républicain et citoyen votera le texte.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)]** - (27 mai 1998) - **Art. 36 (ouverture du capital et actionnariat salarié de la Compagnie nationale Air France)** (p. 2510, 2511) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 6, n° 7, n° 8 (insertion du mot "nationale" après le mot "société" dans les trois paragraphes de cet article), n° 9, n° 10, n° 11 (suppression de la baisse de salaire en échange d'actions gratuites) et n° 72 (distribution d'actions aux salariés au sein des salariés de l'entreprise).

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2834, 2836) : droit au logement. Prévention des expulsions. Taxe sur les logements vacants. Améliorations votées par l'Assemblée nationale. Solidarité nécessaire entre communes. Déficit en construction de logements sociaux. Pénalisation de l'épargne populaire par la baisse des taux de rendement du livret A. Surendettement ; approuve le réaménagement des lois de 1989 et 1995. Moralisation nécessaire des crédits permanents ou revolving.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - **Art. 1er (affirmation du caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions)** (p. 2866, 2867) : risques d'exclusion auxquels sont exposées les femmes - **Art. 5 bis (cumul des minima sociaux avec des revenus d'activité professionnelle - Art. L. 351-20 du code du travail, L. 524-1 du code de la sécurité sociale, 9 et 9-1 nouveau de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988)** (p. 2901) : soutient l'amendement n° 340 de M. Guy Fischer (possibilité de cumul entre allocation et activité professionnelle réduite sur une durée au moins égale à un an) - **Après l'art. 5 bis** (p. 2905) : se déclare opposée à l'amendement n° 27 de la commission (convention de revenu minimum d'activité) - **Après l'art. 9** (p. 2924) : soutient l'amendement n° 341 de M. Guy Fischer (association des entreprises au financement d'un fonds départemental de développement des actions d'insertion dans leur secteur).

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - **Avant l'art. 16** (p. 2946) : son amendement n° 342 : liste non exhaustive des acteurs intervenant dans le domaine du droit au logement ; rejeté. Droit au logement instauré par la loi Besson de 1990 - **Art. 16 (élaboration du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées)** (p. 2947) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 343 : composition de la section de la Conférence régionale du logement social en Ile-de-France complétée par les maires ou leurs représentants des cinq villes de la région comptant le plus grand nombre de logements sociaux ; adopté - **Art. 17 (contenu et mise en oeuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées)** (p. 2951, 2953) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 344 : composition du comité de suivi du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées ; retiré ; et n° 345 : mise en oeuvre de la mixité sociale par le comité départemental responsable du plan d'action pour le logement des personnes défavorisées ; rejeté - **Après l'art. 17** (p. 2953, 2954) : ses amendements n° 346 et n° 347 : suppression de la contribution instituée par la loi

d'orientation pour la ville et permettant aux communes de se désengager de la construction de logements sociaux ; retirés - **Avant l'art. 19** (p. 2956) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 348 : création d'un fonds mutuel d'aide aux impayés de loyers auprès de la Caisse des dépôts et consignations alimenté par les rémunérations du capital des cautions versées par les locataires du parc locatif privé ; rejeté - **Art. 19 (Fonds de solidarité pour le logement)** (p. 2957, 2958) : souhait d'une budgétisation importante du fonds social pour le logement et d'un investissement social plus important - **Après l'art. 21** (p. 2964) : son amendement, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 349 : instauration d'un seuil de revenus défini par décret en dessous duquel les fonds de solidarité pour le logement ne pourront accorder que des subventions ; retiré - **Art. 30 (création d'une taxe sur les logements vacants)** (p. 2998, 2999) : paroles sur l'article. (p. 3002) : ses amendements n° 350 : élargissement de l'assiette de la taxe sur les logements vacants ; n° 351 : suppression de la référence au déséquilibre entre l'offre et la demande ; n° 352 : élargissement du champ de l'exonération aux associations et aux organismes à but non lucratif pratiquant la gestion immobilière ou la sous-location de logements destinés à des personnes défavorisées et agréés à ce titre par le préfet ; n° 353 : modification du taux de la taxe sur la vacance ; et n° 354 : versement du produit de cette taxe au fonds de solidarité pour le logement ; devenus sans objet - **Art. 31 (création d'un régime de réquisition avec attributaire)** - **Art. L. 642-1 du code de la construction et de l'habitation (procédure de réquisition locative)** (p. 3011) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 355 : extension des dispositions de la réquisition aux communes dans lesquelles le taux de logements sociaux est inférieur à 20 % ; retiré - **Art. 33 (réforme des attributions de logements locatifs sociaux)** (p. 3031, 3032) : paroles sur l'article. Révision des plafonds de ressources pour permettre l'accès au logement à une plus grande partie de la population. Abrogation du surloyer. Mixité sociale - **Art. L. 441-2 du code de la construction et de l'habitation (commission d'attribution)** (p. 3043) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 356 : création d'une commission d'habitation dans chaque organisme attributif ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Art. 33 (suite) (réforme des attributions de logements locatifs sociaux)** - **Art. L. 441-2-2 du code de la construction et de l'habitation (commission de médiation)** (p. 3121) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 357 : augmentation du nombre des membres de la commission ; adopté - **Art. 34 bis (logements sociaux pris en compte pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville)** (p. 3133, 3134) : se déclare opposée aux amendements identiques de suppression n° 84 de la commission et n° 232 de la commission des affaires économiques saisie pour avis - **Art. 53 A (suppression de la procédure de saisie spéciale de saisie immobilière des sociétés de crédit foncier)** (p. 3136) : sur l'amendement n° 519 du Gouvernement (nouvelle rédaction), son sous-amendement n° 521 : possibilité pour le débiteur de formuler un avis sur la mise à prix proposée par le Crédit foncier ; adopté - **Après l'art. 56** (p. 3140) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 367 : exonération des débiteurs insolubles des faits de poursuite et de recouvrement en matière de saisie immobilière ; retiré - **Art. 58 (modification de la procédure de résiliation de plein droit des baux d'habitation)** (p. 3143, 3144) : ses amendements, soutenus par M. Guy Fischer, n° 368 : automaticité de la saisine du fonds de solidarité pour le logement des départements de ressort ; et n° 369 : non-application de la clause résolutoire à partir du moment où le locataire sera libéré de sa dette locative ; retirés - **Avant l'art. 60** (p. 3147) : ses amendements n° 370 et n° 371 : versement de l'APL ; retirés - **Art. 62 (conditions d'octroi du concours de la force publique en cas d'expulsion)** (p. 3152) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 372 : relogement des personnes expulsées ; retiré - **Art. 66 (clarification du statut des sous-locataires)** (p. 3165) : son amendement n° 376 : offre de relogement ; retiré - **Art. 42**

(*modification de la composition de la commission de surendettement des particuliers*) (p. 3169, 3170) : "surendettement passif". Accroissement du chômage structurel. Crise économique. Prévention. Définition du "reste à vivre". Mise en place d'un moratoire des dettes. Simplification des procédures. - **Art. 44 (modification de la procédure applicable devant la commission)** (p. 3175) : son amendement n° 362 : obligation pour le créancier de justifier ses créances devant la commission de surendettement ; retiré - **Après l'art. 44** (p. 3176) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 363 : plafonnement des taux d'intérêt ; retiré - **Art. 45 (saisine du juge de l'exécution pour vérification des créances)** (p. 3177) : son amendement n° 364 : prolongation de dix jours du délai dont dispose le débiteur pour contester l'état du passif et saisir le juge de l'exécution ; retiré - **Art. 51 (inscription au fichier des incidents de crédits aux particuliers)** (p. 3187, 3188) : ses amendements n° 365 et n° 366 : limitation des informations contenues dans le fichier en question ; rejetés.

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Art. 69 (indexation sur les prix de l'allocation d'insertion et de l'allocation de solidarité spécifique)** (p. 3211) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 379 (indexation de l'augmentation de l'allocation de solidarité spécifique sur le SMIC) et n° 380 (indexation de l'augmentation de l'allocation d'insertion sur le SMIC).

- **Proposition de loi relative à la mise en oeuvre du réseau écologique européen, dénommé Natura 2000.** [n° 0194 (97-98)] - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3586, 3587) : relance de la mise en oeuvre de la directive Natura 2000 par Mme Dominique Voynet, ministre de l'environnement. Conciliation des exigences écologiques des habitats naturels avec les activités humaines. Conseil du patrimoine naturel : préférence pour le niveau régional plutôt que le niveau départemental, retenu par la proposition de loi. Procédure d'indemnisation : dérives prévisibles. Attente des résultats de l'expérimentation en cours sur 37 sites. Abstention du groupe communiste républicain et citoyen.

- **Proposition de loi tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire** [n° 0260 (97-98)] - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3611, 3612) : affirmation du principe fondamental de l'obligation scolaire. Faible pourcentage d'enfants non inscrits dans un établissement scolaire. Avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, votera le texte amélioré par les amendements présentés par le Gouvernement.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions - Nouvelle lecture** [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - **Art. 30 (création d'une taxe sur les logements vacants)** (p. 3696) : données chiffrées. Se déclare favorable à une taxe sur la vacance plus dissuasive - **Art. 33 (réforme des attributions de logements locatifs sociaux)** (p. 3704) : mixité sociale. Plafonds de ressources. Villes couvertes par les bassins d'habitat. Libre administration des collectivités territoriales. Surloyers. Volet du logement - **Art. 34 bis (logements sociaux pris en compte pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville)** (p. 3710) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 16 de la commission - **Art. 34 ter (seuil démographique applicable aux communes pour l'obligation triennale de construction prévue par la loi d'orientation pour la ville)** (p. 3711) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 17 de la commission.

- **Proposition de loi visant à la création d'un office des produits de la mer et de l'aquaculture et étendant à la collectivité territoriale de Mayotte les offices d'intervention prévus au livre VI du code rural** [n° 0012 (98-99)] - (21 octobre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3936) : vote de cette proposition de loi par le groupe communiste républicain et citoyen.

- **Projet de loi relatif à l'emploi des fonds de la participation des employeurs à l'effort de construction**

[n° 0043 (98-99)] - (12 novembre 1998) - **Discussion générale** (p. 4342, 4343) : inscription dans le texte des dispositions de la convention quinquennale signée entre l'Etat et l'Union d'économie sociale pour le logement, UESL. Extinction progressive du prélèvement sur la participation des employeurs à l'effort de construction pour financer le prêt à taux zéro. Importance du dispositif du 1 % logement face à l'actuelle crise du logement et du bâtiment. Souhait d'une réévaluation de la participation des employeurs à l'effort de construction. Favorable au principe de sécurisation des salariés locataires ou accédants à la propriété. Le groupe communiste républicain et citoyen se prononcera favorablement sur ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 2 bis (réduction d'impôt au bénéfice de certains titulaires de demi-parts additionnelles de quotient familial)** (p. 4743, 4744) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-102 (application des dispositions du quotient familial aux veuves ayant des enfants à charge, invalides et anciens combattants, avec réduction d'impôt) - **Après l'art. 4** (p. 4749, 4751) : soutient l'amendement de M. Paul Vergès n° I-103 (mesure de défiscalisation outre-mer applicable aux investissements incorporels constitués par des prises de participation audiovisuelle et cinématographique à concurrence de 100 % des droits ainsi acquis). Développement de la production audiovisuelle dans les départements d'outre-mer. Situation de l'emploi à la Réunion - **Après l'art. 8** (p. 4778, 4779) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-109 (imposition des oeuvres d'art à l'impôt de solidarité sur la fortune) et n° I-108 (limitation du bénéfice du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune aux seuls contribuables imposés au titre de la deuxième tranche de l'impôt).

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (26 novembre 1998) (p. 5102, 5103) : évolution des crédits. Relance de l'action du commissariat général. Programme de travail portant sur le renforcement de la cohésion sociale. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront ces crédits.

Economie, finances et industrie - II - Services communs et finances (et consommation)

- (28 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour la consommation et la concurrence (p. 5274) : progression des crédits. Rôle des associations de consommateurs. Situation de l'Institut national de la consommation, INC. Sécurité des produits et des aliments. Endettement des ménages. Développement du commerce électronique. La commission a donné un avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (28 novembre 1998) (p. 5307, 5308) : importance du secteur du commerce et de l'artisanat : données chiffrées. Souhait de mesures favorisant la consommation des ménages. Simplification des procédures administratives en faveur des PME. Augmentation de la dotation de l'Etat à la Banque de développement des PME. Effort en direction de la formation continue et de l'apprentissage. Inefficacité de la réduction des charges des entreprises sur les créations d'emplois. Réforme du crédit accordé aux PME. Difficultés rencontrées par les commerces de proximité dans les zones urbaines ou les zones rurales reculées : exemple d'Orly.

Accès des PME aux marchés publics. Souhait d'une réforme de la fiscalité des PME. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de budget - **Examen des crédits - Art. 79 (actualisation de la taxe pour frais de chambres de métiers)** (p. 5320, 5321) : importance des chambres de métiers dans le domaine de l'emploi et de la reconstitution de l'espace territorial. Risque d'inégalité des entreprises artisanales devant l'impôt, suite à la fixation du montant de la taxe additionnelle par les chambres de métiers. Incidences financières. Nécessité de mettre en adéquation les missions de service public des chambres de métiers et les moyens dont elles disposent. Projet de réforme des chambres de métiers.

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (28 novembre 1998) (p. 5329, 5330) : contradiction entre la réduction des crédits de l'Agence pour la promotion internationale des technologies et des entreprises françaises, CFME-ACTIM, et la priorité donnée à la présence des PME sur les marchés extérieurs. Dépendance de la balance commerciale à l'égard des stratégies des grandes firmes d'envergure internationale. Crainte d'une extension de la crise financière internationale à l'Europe suite à la crise asiatique et à la mise en place de l'euro. Nécessité d'un soutien des activités intérieures : exemple de la construction navale et du secteur agricole. Augmentation de la facture énergétique : projet de réacteur franco-allemand EPR. Favorable au retrait de la France des négociations de l'accord multilatéral sur les investissements, AMI.

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (4 décembre 1998) (p. 5760) : augmentation des crédits. Droit aux vacances pour tous. Amélioration de la répartition touristique sur l'ensemble du territoire. Emplois du secteur touristique et statut des saisonniers. Différence de traitement fiscal entre restauration rapide et restauration traditionnelle. Retombées de la Coupe du monde de football. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de budget.

Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (4 décembre 1998) (p. 5776, 5778) : hommage aux mesures prises par le Gouvernement. Hausse des crédits. Augmentation de l'action publique en faveur des personnes les plus défavorisées. Logements sociaux : sous-consommation des prêts locatifs aidés, PLA ; importance de la demande. Aides à la personne. Diversification et amélioration de la qualité du parc de logements. Financement du prêt à taux zéro. 1 % logement. Statut du bailleur privé. Demande une orientation de l'intervention de l'Etat vers l'aide à la pierre. Nécessité d'instaurer un fonctionnement et un contrôle démocratique de la Caisse des dépôts et consignations. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5793, 5794) : revalorisation des aides personnelles au logement. Accroissement du nombre d'allocataires. Extension d'une certaine paupérisation. Inflation des loyers. Nécessité d'une réforme du financement du logement social. (p. 5795, 5796) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement n° II-28 de la commission (réduction des crédits). Nécessité des aides à la personne.

Equipement, transports et logement - III - Transports - 4. Transport aérien et météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1998) (p. 5947, 5948) : restructuration européenne du secteur de la construction aéronautique. Transformation du consortium Airbus en une société intégrée européenne de droit privé. Négociations entre DASA-BAe et Aérospatiale-Lagardère-Dassault ; redoute la privatisation du pôle français. S'inquiète de l'abandon éventuel d'Orly par le trafic long courrier ; conséquences économiques sur l'emploi

et l'activité dans le Val-de-Marne et l'Essonne. Evolution du dialogue social à Air France. Protestation du groupe communiste républicain et citoyen contre les propos tenus par le Président de la République sur la limitation de l'exercice du droit de grève dans le service public. Vote de ce projet de budget par le groupe communiste républicain et citoyen.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (6 décembre 1998) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5971, 5972) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement de réduction des crédits n° II-30 de la commission des finances. **Protection du littoral - Titre IV** (p. 5973) : se déclare opposée à l'amendement de réduction des crédits n° II-31 de la commission des finances.

Articles non rattachés :

- (7 décembre 1998) - **Art. 68 (avantages fiscaux en faveur des bailleurs privés pour les locations de logements de caractère intermédiaire)** (p. 6077, 6078) : rappel de l'opposition des parlementaires communistes au dispositif de l'amortissement Périssol. Favorable à l'ajout par le Gouvernement d'une contrepartie sociale. Nécessaire soutien financier au logement social. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée aux amendements identiques n° II-121 de la commission, n° II-94 de M. Jean-Pierre Placade et n° II-141 de M. Bernard Angels (pour les logements neufs, allongement de la période d'amortissement de neuf ans à quinze ans). Si ces amendements étaient adoptés, le groupe communiste républicain et citoyen voterait contre cet article.

TESTON (Michel), sénateur (Ardèche) SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

TORRE (Henri), sénateur (Ardèche) RI.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de l'Etablissement public de réalisation de défaisance (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Outre-mer [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 34] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5457, 5459) : forte progression du budget de l'outre-mer. Données chiffrées. Evolution institutionnelle. Bilan économique. Réforme du service militaire adapté, SMA. Evolution des dotations. Fonds d'investissement des départements d'outre-mer, FIDOM. Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer, FIDES. Perspectives de l'investissement privé. La commission des finances demande au Sénat de voter ce budget sous réserve de l'adoption de deux amendements de réduction - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5492) : son amendement n° II-35 : réduction des crédits ; adopté - **Titre IV** (p. 5493) : son amendement n° II-36 : réduction des crédits ; adopté.

TRAUTMANN (Catherine), Ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement.

Fin de ses fonctions de porte-parole du Gouvernement le 30 mars 1998 (JO Lois et décrets du 31 mars 1998).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 18 de Mme Danièle Pourtaud : **Politique internationale (Accord multilatéral sur l'investissement)** (JO Débats du 27 février 1998) (p. 999).

n° 8 de M. André Égu : **Architecture (Architectes des bâtiments de France)** (JO Débats du 12 juin 1998) (p. 2981).

Questions orales sans débat :

n° 21 de M. Jean-Paul Delevoye : **Archéologie (Financement de l'archéologie préventive)** (JO Débats du 4 février 1998) (p. 588).

n° 63 de M. Jean Bizet : **Produits agricoles et alimentaires (Développement des cultures de protéines végétales)** (JO Débats du 4 février 1998) (p. 584).

n° 89 de M. René Marquès : **Archéologie (Fouilles archéologiques dans l'emprise de la nouvelle liaison Perpignan-Canet)** (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 249).

n° 105 de M. Ivan Renar : **Presse (Avenir de l'Agence France Presse)** (JO Débats du 14 janvier 1998) (p. 12).

n° 109 de M. Ivan Renar : **Politique culturelle (Situation fiscale des structures culturelles)** (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1516).

n° 144 de M. Michel Mercier : **Elus locaux (Evolution des prélèvements sociaux sur les indemnités des élus locaux)** (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 247).

n° 150 de M. José Balarello : **Réfugiés et apatrides (Problème des réfugiés kurdes)** (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 248).

n° 154 de M. Roland Courteau : **Communes (Classement de communes de l'Aude en zone de montagne)** (JO Débats du 4 février 1998) (p. 585).

n° 159 de Mme Nicole Borvo : **Arts et spectacles** (*Avenir des cinémas d'art et d'essai*) (JO Débats du 25 février 1998) (p. 867).

n° 168 de M. Michel Barnier : **Agriculture** (*Loi d'orientation agricole et agriculture de montagne*) (JO Débats du 4 février 1998) (p. 587).

n° 192 de M. Jean-Louis Lorrain : **Propriété littéraire, artistique et intellectuelle** (*Droit de prêt à la charge des bibliothèques*) (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1517).

n° 206 de M. Jean Clouet : **Monuments historiques** (*Restauration du château de Vincennes*) (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1342).

n° 208 de M. Philippe Arnaud : **Aides publiques** (*Participation de l'Etat au financement de l'École supérieure de l'image*) (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1518).

n° 218 de M. Jean-Claude Peyronnet : **Propriété littéraire, artistique et intellectuelle** (*Droit de prêt dans les bibliothèques publiques*) (JO Débats du 8 avril 1998) (p. 1519).

n° 248 de M. Joseph Ostermann : **Patrimoine (protection du)** (*Mise en place des commissions régionales du patrimoine et des sites*) (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2335).

n° 252 de M. Christian Bonnet : **Commémorations** (*Manifestations célébrant le passage au troisième millénaire*) (JO Débats du 20 mai 1998) (p. 2336).

n° 260 de M. Michel Duffour : **Arts et spectacles** (*Avenir du théâtre des Amandiers de Nanterre*) (JO Débats du 3 juin 1998) (p. 2636).

n° 262 de M. Franck Sérusclat : **Relations internationales** (*Levée de l'embargo à l'égard de l'Irak*) (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3408).

n° 270 de M. Franck Sérusclat : **Adoption** (*Application de l'article 62 du code de la famille et de l'aide sociale*) (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 3969).

n° 274 de M. Gérard Delfau : **Sécurité** (*Forces de sécurité publique dans le département de l'Hérault*) (JO Débats du 3 juin 1998) (p. 2637).

n° 276 de M. Philippe Madrelle : **Vétérinaires** (*Concours d'accès aux écoles vétérinaires*) (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3409).

n° 278 de M. André Égu : **Aménagement du territoire** (*Politique d'aménagement culturel*) (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3407).

n° 299 de M. Jean Boyer : **Arts et spectacles** (*Conditions d'organisation des spectacles faisant appel à des artistes étrangers*) (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 3971).

n° 306 de M. Philippe Richert : **Eau et assainissement** (*Contrôle des forages individuels*) (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 3973).

n° 323 de Mme Nicole Borvo : **Hôpitaux** (*Avenir du service d'oncologie pédiatrique de l'hôpital Robert Debré*) (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 3970).

n° 324 de M. Guy Cabanel : **Archives** (*Situation dans les services d'archives départementales*) (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 3972).

n° 328 de M. Jacques Valade : **Téléphone** (*Nécessité de régularisation de la prolifération anarchique des relais de téléphone mobile*) (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 3975).

n° 338 de M. Daniel Hoeffel : **Oeuvres d'art** (*Ratification par la France de la convention Unidroit*) (JO Débats du 16 décembre 1998) (p. 6398).

n° 354 de M. Gérard Cornu : **Archéologie** (*Financement de l'archéologie préventive*) (JO Débats du 16 décembre 1998) (p. 6399).

n° 356 de M. Maurice Blin : **Patrimoine (protection du)** (*Application de la loi du 28 février 1997 relative à l'instruction des autorisations de travaux dans le champ de visibilité des édifices classés*) (JO Débats du 16 décembre 1998) (p. 6400).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles [n° 0343 (97-98)]** - (29 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1944, 1946) : actualisation de l'ordonnance du 13 octobre 1945. Définition du spectacle vivant professionnel. Définition de l'entrepreneur de spectacles ; exploitants de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques ; producteurs de spectacles ; diffuseurs de spectacles. Licences ; allongement de la durée d'attribution. Simplification du régime des activités restant en dehors du champ d'application de la licence. Droit pour les collectivités territoriales de subventionner les entreprises de spectacles. Contrôle de l'activité d'entrepreneur de spectacles. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 1952, 1953) : intermittents du spectacle. Législation du travail. Déconcentration de l'octroi de la licence. Représentation des auteurs au sein des commissions régionales consultatives. Entrepreneurs de tournées. Equivalence de licence pour les entrepreneurs de spectacles ressortissants d'autres Etats de l'Union européenne - **Art. 1er** (*champ d'application de l'ordonnance*) (p. 1954) : accepte les amendements de la commission n° 1 d'harmonisation et n° 2 (substitution des mots "représentation en public" aux mots "représentation au public") - **Art. 2** (*définition de l'entrepreneur de spectacles vivants et conditions d'octroi de subventions publiques aux entreprises de spectacles vivants*) - **Art. 1er-1** de l'ordonnance du 13 octobre 1945 (*définition de l'entrepreneur de spectacles vivants*) (p. 1955, 1956) : accepte les amendements de la commission n° 3 et n° 4 de précision, et n° 5 (inclusion dans la catégorie des diffuseurs de spectacles des personnes ayant la charge de l'accueil du public, de la billetterie et de la sécurité des spectacles) ; sur cet amendement, accepte les sous-amendements n° 27 de Mme Danièle Pourtaud et n° 26 de M. Jean Bernard - **Art. 1er-2** de l'ordonnance du 13 octobre 1945 (*conditions d'octroi de subventions publiques aux entreprises de spectacles vivants*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 6 (subordination de l'octroi des subventions à la détention de la licence) et n° 7, de forme, de la commission - **Art. 4** (*conditions de délivrance et de retrait*

de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants) (p. 1957, 1959) : accepte l'amendement de coordination n° 8 de la commission, ainsi que les amendements identiques n° 18 de M. Ivan Renar et n° 25 de Mme Danièle Pourtaud (possibilité pour les entrepreneurs établis hors de France de contracter avec des détenteurs de licence de catégorie 2 ou de catégorie 3). S'oppose à l'amendement de coordination n° 22 de M. Jean Bernard. Accepte les amendements de la commission n° 9 (conditions d'obtention de la licence - suppression de la référence à la probité), n° 10 (conditions de retrait de la licence - infractions aux dispositions législatives relatives aux obligations des employeurs en matière de droit du travail et de sécurité sociale, ainsi qu'à la protection de la propriété littéraire et artistique) et n° 11 (conditions d'application par décret en Conseil d'Etat) - **Art. 5 (définition du titulaire de la licence)** (p. 1960) : accepte les amendements de coordination rédactionnelle n° 12 et n° 13 de la commission - **Art. 6 (spectacles occasionnels)** : accepte l'amendement de conséquence n° 14 de la commission - **Art. 9 (modalités d'application de l'ordonnance)** (p. 1961) : accepte l'amendement de suppression n° 15 de la commission - **Art. 10 (intitulé des chapitres - abrogation)** : accepte l'amendement de coordination n° 16 de la commission - **Art. 13 (non rétroactivité)** (p. 1962) : accepte l'amendement n° 17 de la commission (non-application de ces dispositions aux licences délivrées avant la date d'entrée en vigueur de la loi).

- **Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle de la directive 96/9/CE du Parlement européen et du Conseil, en date du 11 mars 1996, concernant la protection juridique des bases de données [n° 0344 (97-98)]** - (29 avril 1998) - Discussion générale (p. 1964) : reprise par la directive communautaire du système français de protection des droits d'auteur. Création d'un droit au bénéfice des producteurs de bases de données. Droit des créateurs de bases de données salariés d'une entreprise. Demande l'adoption de ce projet de loi - **Art. 5 (titre IV du code de la propriété intellectuelle - droits des producteurs des bases de données)** (p. 1968) : accepte les amendements rédactionnels de la commission n° 1, n° 2 et n° 3 - **Art. 6 (exception aux droits du producteur - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 1969) : son amendement de rétablissement n° 5 ; adopté - **Art. 8 (application de la protection dans le temps)** (p. 1970) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (durée de protection de quinze ans à compter du 1er janvier 1999).

- **Proposition de loi permettant à l'enfant orphelin, à la suite du décès de ses parents, de participer au conseil de famille [n° 0099 (97-98)]** - (29 avril 1998) - Discussion générale (p. 1971, 1972) : initiative du Parlement des enfants. Convention internationale des droits de l'enfant. Notion du mineur capable de discernement. Extension de la faculté, jusqu'alors réservée aux mineurs de plus de 16 ans, de provoquer la convocation du conseil de famille. Motivation de la décision contraire du juge. Pupilles de l'Etat. Demande l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Culture

- (5 décembre 1998) (p. 5894, 5896) : budget en progression proche de l'objectif symbolique du 1 % du budget de l'Etat. Triple objectif de soutien à la création contemporaine, préservation des oeuvres artistiques et encouragement à la diffusion des oeuvres. Emergence d'une politique culturelle européenne : programme-cadre "Culture 2000". Accord multilatéral sur l'investissement, AMI : retrait de la France de la négociation. Position de la France sur le Transatlantic economic partnership, TEP : exclusion de l'audiovisuel du champ de la négociation. Volonté de refonder un grand service public de la culture : réorganisation des administrations centrales ; traitement des contractualisations par une nouvelle délégation au développement et à l'action

territoriale ; déconcentration des crédits vers les directions régionales des affaires culturelles, DRAC ; amélioration de la situation de la DRAC d'Ile-de-France ; forte augmentation du montant des autorisations de programme destinées à soutenir les équipements culturels locaux. Restauration des crédits du patrimoine : mise en place d'un plan décennal pour les grands travaux de lieux prestigieux. Versailles, le Grand Palais ; programmation des restaurations du patrimoine en région. (p. 5897, 5899) : mise en oeuvre d'une politique ambitieuse de soutien à la création et de démocratisation des pratiques culturelles : mesures nouvelles pour le secteur du spectacle vivant ; prise en compte des "musiques actuelles" et des arts de la rue. Exonération de taxe professionnelle pour les organismes de spectacle vivant. Développement des enseignements artistiques. Exemple de l'école du Fresnoy. Nécessité de maîtriser le nouvel environnement technologique : création d'espaces culture-multimédia. Recherche de démocratisation culturelle par une révision tarifaire des droits d'entrée et le rééquilibrage des crédits entre Paris et la province. (p. 5900, 5901) : mise en place d'une nouvelle politique patrimoniale : Fondation du patrimoine ; fusion de la direction de l'architecture et de la direction du patrimoine ; réforme de la loi de 1977 relative aux Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, CAUE ; Bibliothèque nationale de France ; valorisation du patrimoine cinématographique : ouverture de la Maison du cinéma, Inathèque ; création d'un second parc Disney ; multiplexes. Mesures en faveur de l'archéologie. Rapport Borzeix : prêt de livres et droit d'auteur - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5901, 5903) : s'oppose à l'amendement de réduction des crédits n° II-8 de la commission. Volonté de rationalisation par un regroupement géographique des services du ministère. (p. 5905) : intervient sur l'amendement n° II-101 de M. Ivan Renar (réduction des crédits de vacation pour transfert sur les crédits de rémunération des agents de l'Etat). Titularisation des vacataires permanents. Atténuation de la précarité des agents du ministère - **Titre IV** (p. 5906, 5907) : s'oppose à l'amendement de réduction des crédits n° II-9 de la commission. Regroupement des services du ministère - **Etat C - Titre VI** (p. 5908) : discussion engagée pour la sauvegarde de la Villa Cavrois de Mallet-Stevens.

Communication audiovisuelle

- (5 décembre 1998) (p. 5925, 5931) : modernisation des aides directes à la presse. Développement de l'aide au portage au détriment des aides téléphoniques. Justification de la diminution du budget de 1998 par rapport à 1997 par le remboursement de la dette à la SNCF. Mise en place du fonds de modernisation de la presse quotidienne. Priorité donnée à la presse quotidienne d'information générale. Augmentation de la subvention à l'Agence France Presse, AFP. Allocation de cinquante mille francs pour les journalistes dans le projet de loi de finances pour 1999. Révision de la convention collective pour l'audiovisuel. **Projet de loi sur l'audiovisuel public** comportant trois points : création d'un groupe des chaînes de télévision publique, mise en place de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, réduction de la durée des écrans publicitaires. Compensation de la baisse des recettes publicitaires par le remboursement des exonérations de redevances. Evolution de la redevance. Recherche d'un équilibre avec les chaînes publiques et les chaînes privées nationales par une augmentation des ressources. Création du compte de soutien à l'industrie cinématographique et à la production audiovisuelle, COSIP, pour l'alimentation de programmes pour la jeunesse. Révision de la conception des chaînes généralistes. Représentativité des chaînes nationales : cas de Radio-France Outre-mer, RFO. Augmentation du budget du secteur public audiovisuel. Données chiffrées. Renforcement des investissements de France 2 en matière d'information. Lancement de nouveaux programmes régionaux sur France 3. Financement de documentaires sur la Sept-Arte. Implantation par La Cinquième de banques de programmes et de services, BPS. Remboursement de la dette et modernisation de RFO. Réforme du statut des animateurs de radios locales. Transposition de la directive "Télévision sans

frontières". Accord de TF1 avec le groupe de M. Murdoch. Mise à la disposition des chaînes télévisées et des radios publiques d'un médiateur. Non-contribution du budget de la communication à la formation des journalistes.

TRÉGOUËT (René), sénateur (Rhône) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Délégué aux relations avec le réseau européen des offices parlementaires d'évaluation; nouvelle nomination en tant que membre de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998); puis délégué aux relations avec le réseau européen d'évaluation (JO Lois et décrets du 23 octobre 1998).

Membre titulaire du comité d'orientation des programmes de la société Télévision du savoir; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur les conséquences des nouvelles technologies de l'information sur la société française à l'aube du XXI^{ème} siècle [n° 0331 (97-98)] (4 mars 1998) - *Nouvelles technologies*.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 17] (19 novembre 1998) - *Lois de finances*.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier* [n° 0373 (97-98)] - *Suite de la discussion* - (7 mai 1998) - Après l'art. 62 (p. 2246): son amendement, soutenu par M. Emmanuel Hamel, n° 152: transformation du crédit d'impôt-recherche en une créance inaliénable et incessible; adopté.

- *Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999* [n° 0050 (98-99)] - *Suite de la discussion* - (16 novembre 1998) - Titre II (*dispositions relatives aux ressources*) - Après l'art. 5 (p. 4456): son amendement, soutenu par M. Dominique Leclerc, n° 86: exonération de cotisations sociales en faveur des options de souscription ou d'achat d'actions lorsque le délai de disponibilité de cinq ans n'est pas respecté; retiré.

- *Projet de loi de finances pour 1999* [n° 0065 (98-99)]

Discussion des articles de la première partie :

- *Suite de la discussion* - (24 novembre 1998) - **Art. 40 bis (par priorité) (compensation intégrale des pertes de la dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP, aux communes les moins favorisées)** (p. 4892): le groupe du RPR votera l'amendement n° I-91 de M. Michel Mercier (extension du champ d'application de cet article aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont un membre au moins est éligible à la dotation de solidarité urbaine ou à la fraction bourgs-centres de la dotation de solidarité rurale).

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (30 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5400, 5401): priorité budgétaire: Fonds national de la science; progression des crédits de la recherche fondamentale; soutien à l'innovation technologique. Interrogations sur l'utilisation des crédits. En attente d'une réponse à son questionnaire budgétaire sur le rapport de la Cour des comptes consacré aux crédits de la recherche pour 1997. Poids des dépenses de personnel. Insuffisances de la politique de recherche française. Modification de l'organisation du Centre national de la recherche scientifique, CNRS. Nécessité d'accroître la mobilité des chercheurs. Futur projet de loi relatif à l'innovation. Hommage à son collègue Pierre Laffitte favorable aux entreprises créées par des chercheurs. (p. 5402): politique française de l'espace. Amélioration de la présentation du budget du Centre national d'études spatiales, CNES. Avenir des nouvelles technologies de l'information et de la communication, NTIC. Statut du Centre national d'études des télécommunications, CNET.

- *Projet de loi de finances rectificative pour 1998* [n° 0097 (98-99)] - (14 décembre 1998) - Après l'art. 15 (p. 6369, 6370): se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Michel Charasse (intégration dans l'article 49-1-2 du code des débits de boissons des dispositions du décret de 1992 annulé par le Conseil d'Etat et fixant le régime des dérogations) ainsi qu'au sous-amendement n° 54 de la commission déposé sur ce dernier (diminution du nombre de dérogations annuelles).

- *Suite de la discussion* - (15 décembre 1998) - Après l'art. 16 quinquies (p. 6421, 6422): besoin pour la France de gagner dans tous les domaines et pas seulement dans le domaine sportif.

TRÉMEL (Pierre-Yvon), sénateur (Côtes-d'Armor) SOC.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi de finances pour 1999* [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (28 novembre 1998) (p. 5294, 5295): "contrat d'objectifs et de progrès" entre l'Etat et La Poste. Maintien du service public. Rôle de l'Etat. Retraites. Place des services financiers de La Poste. Evolution des crédits. Politique des ressources humaines de La Poste et de France Télécom. Réduction du

temps de travail. Aménagement du territoire. Développement des nouvelles technologies. Versement à l'Etat par France Télécom de la taxe professionnelle. Cabines téléphoniques. Insertion des jeunes à La Poste. Stratégie internationale de La Poste. Domaine de la recherche. Le groupe socialiste apportera son soutien à ce projet de budget.

TRUCY (François), sénateur (Var) RI.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998); puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire du Comité des prix de revient des fabrications d'armement.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Dépenses ordinaires [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 44] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1644) - Ministère : Economie - Euro et franc CFA - Réponse le 10 avril 1998 (p. 1645) - Monnaie

n° 55 (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6271) - Ministère : Emploi - Instauration d'un service minimum dans les services publics - Réponse le 11 décembre 1998 (p. 6271) - Conflits du travail

INTERVENTIONS

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale [n° 0297 (97-98)] - (24 mars 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1261) : au nom du groupe des Républicains et Indépendants, votera ce texte.**

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles [n° 0343 (97-98)] - (29 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1963) : vote de ce projet de loi par le groupe des Républicains et Indépendants.**

- **Proposition de loi permettant à l'enfant orphelin, à la suite du décès de ses parents, de participer au conseil de famille [n° 0099 (97-98)] - (29 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1975) : Parlement des enfants. Vote de cette proposition de loi par le groupe des RI.**

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales - Conclusions du rapport de la**

commission mixte paritaire [n° 0402 (97-98)] - (29 avril 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1992) : vote par le groupe des Républicains et Indépendants des conclusions de la CMP.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)] - Suite de la discussion - (3 juin 1998) - Après l'art. 1er (p. 2676) : soutient l'amendement n° 71 de M. Jean Pépin (contrôle de la vitesse des véhicules par les policiers municipaux) - Après l'art. 5 (p. 2692, 2693) : soutient les amendements de M. Bernard Seillier, n° 102 (introduction de dispositions concernant la suspension ou la révocation de gardes champêtres) et n° 103 (organisation du pouvoir de police pour un groupement de communes ou un établissement public) - Art. 12 (compétences judiciaires des agents de police municipale) (p. 2705) : soutient l'amendement n° 67 de M. Nicolas About (transmission des rapports et des procès-verbaux au procureur de la République par l'intermédiaire du maire avec copie aux officiers de police nationale ou de gendarmerie) - Art. 14 (procédure de relevé d'identité par les agents de police municipale) (p. 2707) : soutient l'amendement n° 68 de M. Nicolas About (possibilité pour l'agent municipal de conduire le contrevenant qui refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier de son identité à un officier de police judiciaire) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2716, 2717) : police municipale de proximité. Texte très attendu. Mise en place par la commission d'un cadre précis pour l'armement des policiers municipaux. Formation continue. Le groupe des RI votera le texte amendé par la Haute Assemblée.**

- **Proposition de loi tendant à l'élimination des mines antipersonnel [n° 0410 (97-98)] - (4 juin 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2746, 2747) : avec le groupe des Républicains et Indépendants, votera la proposition de loi amendée.**

- **Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction - Deuxième lecture [n° 0405 (97-98)] - (4 juin 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2753) : le groupe des Républicains et Indépendants votera le texte.**

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1995 [n° 0527 (97-98)] - (29 octobre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble - communes avec celles du projet de loi n° 528 (p. 4119, 4120) : prévisions économiques. Crises financières. Enseignements pour l'avenir. Réduction des déficits publics. Le groupe des RI votera ces deux projets de loi.**

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1996 [n° 0528 (97-98)] - (29 octobre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble - communes avec celle du projet de loi n° 527 - Voir intervention sous le projet de loi précité.**

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Défense

- (2 décembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les dépenses ordinaires (p. 5542, 5545) : diminution des crédits du titre III malgré l'augmentation des rémunérations et des charges sociales. Recrutement des emplois civils tenus par les appelés ; insuffisance du nombre de personnels provenant des sursuffectifs de la délégation générale pour l'armement, DGA. Exemple de la direction centrale des transmissions de l'électronique et de l'informatique de l'armée de terre. Effectifs militaires : recrutement d'engagés de courte durée dans la marine ; adaptation difficile aux missions. Effectifs de la gendarmerie. Appelés : reports d'incorporation pour les titulaires de contrats de travail. Financement de la sous-traitance. Conséquences de la réduction des crédits de fonctionnement

: entretien des locaux et des matériels; logements de la gendarmerie; chute du taux d'activité des armées. Service de santé des armées; déficit en postes; prix de journée hospitalier. Malgré l'inquiétude de la commission sur la réussite de la professionnalisation et par égard pour les militaires, propose l'adoption de ces crédits.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (8 décembre 1998) - **Après l'art. 69 quinquies** (p. 6111): se déclare favorable à l'amendement de la commission n° II-127 (assujettissement de France Télécom au taux de taxe professionnelle en vigueur dans les collectivités locales d'implantation de ses établissements et répartition du produit de cette taxe entre les collectivités locales et le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP) modifié par le sous-amendement n° II-163 de M. Michel Charasse (dépôt d'un rapport au Parlement sur les modalités de calcul de la compensation versée aux collectivités locales au titre d'un abattement sur les bases d'imposition de la taxe professionnelle).

TUI (Basile), sénateur (Iles Wallis-et-Futuna) NI puis UC.

Remplace le 6 avril 1998, en qualité de sénateur, M. Sosefo Makapé Papilio, décédé (JO Lois et décrets du 7 avril 1998) - N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 6 mai 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 264 (JO Débats du 7 mai 1998) (p. 2114) - Ministère : Emploi - **Création d'un revenu minimum à Wallis et Futuna** - Réponse le 3 juin 1998 (p. 2629) - **Départements et territoires d'outre-mer**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2817, 2818) : absence de mentions relatives aux territoires d'outre-mer, par ailleurs non associés à la consultation préalable au projet de loi. Wallis-et-Futuna. Demande la création d'un revenu minimum de subsistance et l'extension du régime des allocations familiales. Surendettement. Absence de formation post-baccalauréat. Exode vers la Nouvelle-Calédonie. Interroge le Gouvernement sur le contenu de l'accord particulier entre la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna prévu par l'accord de Nouméa.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Art. 42 (modification de la composition de la commission de surendettement des particuliers)** (p. 3172): soutient l'amendement n° 293 de M. Jean-Jacques Hyst (suppression de la participation d'un représentant des locataires désigné par le fonds de solidarité pour le logement).

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Après l'art. 81** (p. 3248) : son amendement, soutenu par M. Daniel Millaud, n° 292 : extension du dispositif du présent projet de loi aux territoires d'outre-mer; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 0497 (97-98)]** - (30 juin 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3651) : votera ce projet de loi

constitutionnelle. Conciliation d'opinions diverses. Avenir des Wallisiens et Futuniens émigrés en Nouvelle-Calédonie.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions - Nouvelle lecture [n° 0542 (97-98)]** - (8 juillet 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3736) : mise en place d'un dispositif de lutte contre les exclusions dans les territoires d'outre-mer. Votera ce projet de loi.

TÜRK (Alex), sénateur (Nord) NI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, par la mission d'information chargée d'étudier le suivi, par les ministères intéressés, du processus européen de coopération policière [n° 0523 (97-98)] (25 juin 1998) - **Police.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)]** - (27 mai 1998) - **Après l'art. 62** (p. 2544) : son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 30 (validation législative du régime indemnitaire des conseillers des communautés urbaines de plus de 400 000 habitants); retiré au profit de l'amendement, sur le même objet, n° 26 de M. Pierre Mauroy - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2561) : les sénateurs non inscrits apporteront leur soutien au projet de loi modifié par le Sénat.

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (3 juin 1998) - **Après l'art. 5** (p. 2690, 2691) : son amendement n° 98 : possibilité pour les maires de mettre en commun leurs effectifs de policiers municipaux, notamment pour assurer la surveillance dans les transports en commun; retiré. (p. 2692) : exemple de l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing - **Art. 14 (procédure de relevé d'identité par les agents de police municipale)** (p. 2707) : son amendement n° 99 : possibilité pour l'agent de police municipale de présenter immédiatement à un officier de police judiciaire le contrevenant qui refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier son identité; retiré - **Après l'art. 14** (p. 2709) : son amendement n° 100 : possibilité pour les agents de police municipale de relever l'identité des personnes surprises en état de flagrance ainsi que de celles présentes sur les lieux d'un crime ou d'un délit; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2716) : inquiétude sur les conventions de coordination. Engagement du Gouvernement à rechercher une solution adaptée en ce qui concerne les problèmes de territorialité pour les polices municipales en matière de transports en commun. Les sénateurs non inscrits voteront ce texte.

U

ULRICH (Maurice), sénateur (Paris) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

V

VAILLANT (Daniel), Ministre des relations avec le Parlement.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 de M. Serge Vinçon : **Constitution** (*Révision constitutionnelle*) (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 191).

n° 15 de M. Michel Dreyfus-Schmidt : **Justice** (*Détention provisoire et secret de l'instruction*) (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 538).

n° 2 de M. André Dulait : **Incendies** (*Détection des incendies*) (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1221).

n° 6 de M. Alain Dufaut : **Immigration** (*Politique de l'immigration*) (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1225).

n° 9 de M. Dominique Leclerc : **Sécurité publique** (*Respect de l'autorité de l'Etat*) (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1228).

n° 13 de M. Ambroise Dupont : **Eau et assainissement** (*Epanchage des boues issues du traitement des eaux usées*) (JO Débats du 19 juin 1998) (p. 3348).

n° 1 de M. Jean-Pierre Raffarin : **Lycées** (*Actions des régions en faveur de l'éducation*) (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3840).

n° 5 de Mme Hélène Luc : **Lycées** (*Mouvement des lycéens*) (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3844).

n° 10 de M. Daniel Goulet : **Lycées** (*Réponses aux revendications des lycéens*) (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3847).

n° 23 de M. Alain Gérard : **Elevage** (*Crise de la production porcine*) (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4261).

n° 33 de M. Philippe Adnot : **Fonds structurels** (*Attribution de la prime d'aménagement du territoire*) (JO Débats du 6 novembre 1998) (p. 4269).

n° 54 de M. Jacques Legendre : **Audiovisuel** (*Conséquences du retrait du projet de loi sur l'audiovisuel*) (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6270).

INTERVENTIONS

- **Eloge funèbre de Pierre Croze** - (24 février 1998) (p. 881) : s'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de Pierre Croze, sénateur représentant les Français établis hors de France.

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural - Deuxième lecture [n° 0332 (97-98)]** - (29 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1975, 1976) : demande le vote de ce texte. Accepte les quatre amendements rédactionnels de la commission.

- **Projet de loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0402 (97-98)]** - (29 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1989, 1990) : se félicite de l'accord sur ce texte.

- **Eloge funèbre de Bernard Barbier** - (26 mai 1998) (p. 2465, 2466) : s'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de Bernard Barbier, sénateur de la Côte-d'Or.

- **Allocution** - (25 juin 1998) (p. 3511, 3514) : méthode parlementaire du Gouvernement. Bilan de la session parlementaire. Engagement de nombreuses réformes. Travaux du Sénat programmés sur plusieurs semaines. Nouvelle organisation de la semaine parlementaire. Bilan législatif. Participation du Sénat à l'amélioration de la qualité de la loi. Utilité du bicamérisme. Initiative parlementaire. Utilisation de la procédure d'urgence. Commissions mixtes paritaires. Amendements du Sénat repris par l'Assemblée nationale. Questions orales sans débat et questions d'actualité. Création de commissions d'enquête. Réformes constitutionnelles. Remerciements.

- **Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)]** - (9 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6214, 6216) : mode de scrutin ; listes régionales. Application anticipée par l'Assemblée nationale de la réforme constitutionnelle portant sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions. Procédure dérogatoire budgétaire. Impossibilité d'aboutir à un accord lors des précédentes tentatives de changer le mode de scrutin régional. Compromissions de la droite avec l'extrême-droite - **Art. 1er** (*réduction à cinq ans de la durée du mandat de conseiller régional*) (p. 6217, 6218) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 4 de la commission. Contrats de plan Etat-région. Harmonisation des mandats électifs sur une base de cinq ans, élément de la modernisation de la démocratie française - **Art. 3** (*mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux*) (p. 6222, 6225) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 6 (dépôt de listes régionales comportant des sections départementales), n° 7 et n° 8 (répartition de la prime en sièges entre les sections départementales des listes ayant obtenu la majorité

absolue au premier tour ou relative au second tour), n° 10 de conséquence, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 9 (retour au bénéfice de l'âge le plus élevé en cas d'égalité de suffrages).

- **Communication du Gouvernement** - (9 décembre 1998) (p. 6227, 6228) : demande la modification de l'ordre du jour prioritaire du Sénat, fixé par la conférence des présidents.

VALADE (Jacques), sénateur (Gironde) RPR.

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 13, 14, 20 janvier ; 3 février ; 31 mars ; 22 avril ; 6, 19 mai ; 2, 9, 11, 23, 24 juin ; 8 juillet 1998.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998

Réélu vice-président du Sénat le 6 octobre 1998 (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; a présidé les séances des 21, 28 octobre ; 5, 10, 17, 19, 28 novembre ; 2, 5, 10, 16, 17 décembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; puis membre titulaire (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Président de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France jusqu'au 20 mai 1998.

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement supérieur [n° 0067 (98-99), tome 5] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 162 (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 298) - Ministère : Equipement - *Création et réalisation du chantier du terminal de transport combiné de Bordeaux Hourcade* - Réponse le 4 février 1998 (p. 583) - Transports routiers

n° 327 (JO Débats du 15 octobre 1998) (p. 3834) - Ministère : Défense - *Développement et pérennité du programme Rafale* - Réponse le 21 octobre 1998 (p. 3880) - Aviation militaire

n° 328 (JO Débats du 15 octobre 1998) (p. 3834) - Ministère : Aménagement du territoire - *Nécessité de régularisation de la prolifération anarchique des relais de téléphone mobile* - Réponse le 28 octobre 1998 (p. 3975) - Téléphone

INTERVENTIONS

- **En qualité de président de séance**

- **Rejet par l'Assemblée nationale de la motion adoptée par le Sénat tendant à proposer au Président de la République de soumettre à référendum le projet de loi relatif à la nationalité** - (13 janvier 1998) (p. 4).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de sénateurs espagnols** - (2 juin 1998) (p. 2654).

- **Ajournement du Sénat** - (8 juillet 1998) (p. 3745)

- **En qualité de sénateur**

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux - Deuxième lecture [n° 0207 (97-98)]** - (22 janvier 1998) - Art. 4 (*nouvelle procédure d'adoption du budget régional - Art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 355) : sur l'amendement n° 5 de la commission (présentation de la motion par un tiers des membres du conseil régional), son sous-amendement, soutenu par M. Jean Chérioux, n° 10 : remplacement du mot "motion" par les mots "motion de défiance" ; adopté. (p. 357, 358) : ses amendements, soutenus par M. Jean Chérioux, n° 11 : mention du nom du membre du conseil régional appelé éventuellement à exercer les fonctions de président ; et n° 12 : entrée immédiate en fonction du candidat à la présidence en cas d'adoption de cette motion ; adoptés - Art. 8 (*déroulement des séances de la commission permanente - Art. L. 4133-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 359) : son amendement de suppression n° 13, soutenu par M. Jean Chérioux ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - Suite de la discussion - (4 mars 1998) - Art. 4 bis (*définition du temps de travail effectif - Art. L. 212-4 du code du travail*) (p. 1172) : son amendement, soutenu par Mme Anne Heinis, n° 32 : retour au strict texte de la directive et inscription des dispositions précisant les modalités de prise en compte du temps de présence dans l'entreprise dans la définition du temps de travail ; devenu sans objet.

- **Communication du Gouvernement** - (21 octobre 1998) (p. 3919, 3920) : improvisation des mesures proposées ; inadéquation entre la réalité de la vie scolaire et les circulaires du ministère de l'éducation nationale à l'origine des manifestations de lycéens.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Éducation nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (30 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 5380) : faible proportion des crédits de l'enseignement supérieur dans le budget total de l'éducation nationale. Avenir du système universitaire. Abandon des anciennes réformes annoncées. (p. 5381, 5382) : développement positif de la formation permanente à l'université. Interrogation sur l'augmentation de l'accueil des étudiants étrangers. Précisions demandées sur la réforme pédagogique des premiers et deuxième cycles universitaires. Plan social étudiant. Programme Université du troisième millénaire, U3M. Au nom de la commission des affaires culturelles, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption ou le rejet de ces crédits.

VALLET (André), sénateur (Bouches-du-Rhône) RDSE.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels des écoles et établissements d'enseignement du second degré ainsi que de ceux des services centraux et extérieurs des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, pour l'enseignement agricole (JO Lois et décrets du 19 novembre 1998) ; puis rapporteur adjoint (JO Lois et décrets du 11 décembre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1999 (8 décembre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1998 (15 décembre 1998).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation - Sécurité [n° 0066 (98-99), tome 3 annexe 30] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 12 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 535) - Ministère : Economie - *Projet de restructuration des succursales de la Banque de France* - Réponse le 30 janvier 1998 (p. 535) - Banque de France

n° 12 (JO Débats du 24 avril 1998) (p. 1838) - Ministère : Agriculture - *Productions fruitières du Sud-Est* - Réponse le 24 avril 1998 (p. 1838) - Fruits et légumes

Questions orales sans débat :

n° 174 (JO Débats du 29 janvier 1998) (p. 502) - Ministère : Emploi - *Contribution des communes aux dépenses d'aide sociale et de santé* - Réponse le 25 février 1998 (p. 869) - Communes

n° 198 (JO Débats du 25 février 1998) (p. 927) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Conditions administratives d'ouverture des surfaces commerciales* - Réponse le 1er avril 1998 (p. 1345) - Distribution

n° 343 (JO Débats du 23 octobre 1998) (p. 3963) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Application de la loi relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat* - Réponse le 16 décembre 1998 (p. 6405) - Commerce et artisanat

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux polices municipales [n° 0414 (97-98)]** - (2 juin 1998) - Discussion générale (p. 2661) : nombre de policiers municipaux. Exemple de la commune de Salon-de-Provence. S'oppose à l'article 7 qui pose le principe du non-armement des polices municipales. Rôle des maires dans le recul de l'insécurité. Souhaite que ce texte soit amendé suivant les conclusions de la commission des lois.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4171, 4172) : problème des personnels des collectivités locales. Problème de sécurité et de lutte contre la délinquance. Finances locales.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (30 novembre 1998) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5355, 5356) : recours à la localisation-acquisition pour la construction de commissariats : solution économe. Respect de la règle de l'annualité budgétaire : exemple du remboursement de la dette à France Télécom, inscrit dans la loi de finances rectificative pour 1998. Progression des crédits de la sécurité et de la défense civiles. Félicitations aux unités qui se sont portées au secours des victimes du cyclone Mitch. Situation de la flotte de Canadair. Réforme de la carte policière. (p. 5357) : affectation des adjoints de sécurité. Contrats locaux de sécurité. Participation financière des collectivités locales au programme immobilier des commissariats. Propose l'adoption des crédits de la sécurité.

Défense

- (2 décembre 1998) (p. 5614, 5615) : bataillon des marins-pompier de Marseille. Surcoût pour la ville de Marseille du remplacement des appelés. Mise à disposition d'emplois-jeunes pour les services départementaux d'incendie et de secours. Demande le financement par l'Etat, sur l'enveloppe globale consacrée aux emplois-jeunes, des volontaires du service national qui serviront au bataillon de marins-pompier de Marseille. Ecole de l'air de Salon-de-Provence.

- **Projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage - Deuxième lecture [n° 0075 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - Art. 2 (*contrôle médical préalable à la délivrance des licences sportives*) (p. 6664) : son amendement, soutenu par M. Jacques Bimbenet, n° 43 : instauration d'un examen médical global de santé publique obligatoire avant toute pratique sportive ou après une longue interruption de la pratique ; adopté - Art. 3 bis (*déclaration nominale obligatoire des cas présumés de dopage*) (p. 6666) : son amendement, soutenu par M. Jacques Bimbenet, n° 44 : possibilité pour le médecin d'établir une contre-indication médicale à la pratique sportive ; devenu sans objet - Art. 3 ter (*sanction disciplinaire du défaut de déclaration nominale des présomptions de dopage*) (p. 6671) : son amendement, soutenu par M. Jacques Bimbenet, n° 45 : impossibilité pour le médecin se soumettant à l'obligation de la déclaration administrative de l'article 3 bis d'encourir les peines prévues par les articles L. 226-13 et L. 226-14 du code pénal ; devenu sans objet.

VASSELLE (Alain), sénateur (Oise) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques jusqu'au 14 octobre 1998.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire du Comité de surveillance du fonds de solidarité vieillesse.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

Membre titulaire du Comité national des retraités et des personnes âgées ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 mai 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (29 janvier 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (17 novembre 1998).

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à l'amélioration de la prise en charge des personnes atteintes de démence sénile et, en particulier, de la maladie d'Alzheimer [n° 0210 (97-98)] (13 janvier 1998) - Santé publique.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 188 (97-98)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile. [n° 0221 (97-98)] (15 janvier 1998) - Etrangers.

Proposition de loi visant à modifier le troisième alinéa de l'article 111 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale [n° 0249 (97-98)] (27 janvier 1998) - Fonction publique territoriale.

Rapport, fait avec MM. Charles Descours et Jacques Machet, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 50 (98-99)] de financement de la sécurité sociale pour 1999, adopté par l'Assemblée nationale [n° 0058 (98-99)] (10 novembre 1998) - Sécurité sociale.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3845) - Ministère : Emploi - Difficultés des associations d'aide à domicile - Réponse le 16 octobre 1998 (p. 3846) - Aide à domicile

Questions orales sans débat :

n° 228 (JO Débats du 2 avril 1998) (p. 1421) - Ministère : Santé - Amélioration de la prise en charge des personnes atteintes de démence sénile et de la maladie d'Alzheimer - Réponse le 29 avril 1998 (p. 1907) - Personnes âgées

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - (21 janvier 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 311, 312) : insertion des populations immigrées et maîtrise des flux d'immigration. Atrait de notre système de sécurité sociale. Question de l'impact financier de ce dispositif sur la protection sociale. Institution d'une carte de séjour "retraité" : attribution et conditions d'accès aux prestations de l'assurance maladie définies par la commission des affaires sociales. (p. 313, 314) : suppression de l'obligation de résidence en France pour la perception des retraites par les personnes de nationalité étrangère. Dénouement d'une question complexe avec la suppression de la condition de nationalité pour l'accès au minimum vieillesse et à l'allocation aux adultes handicapés : référence aux critères d'obtention du RMI proposée par la commission des affaires sociales.

- **Suite de la discussion** - (27 janvier 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Discussion générale (suite)** (p. 425) : alignement pour les étrangers des droits d'accès concernant le minimum vieillesse et l'allocation aux adultes handicapés sur ceux en vigueur pour le RMI.

- **Suite de la discussion** - (28 janvier 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Art. 6 (modification des conditions d'attribution de plein droit de la carte de résident)** (p. 486) : risque considérable d'arrivée sur notre territoire d'étrangers en situation irrégulière à cause de la suppression de la condition de durée du mariage - **Art. 7 (durée de validité, renouvellement et retrait de la carte de résident)** (p. 488) : le groupe du RPR votera l'amendement de suppression n° 10 de la commission - **Art. 8 (carte de séjour "retraité")** (p. 489) : remerciements au rapporteur de la commission des lois d'avoir demandé la réserve de l'article 8 et au ministre de ne pas s'y être opposé. Conséquences des dispositions adoptées par l'Assemblée nationale sur l'équilibre des comptes des différentes branches de la sécurité sociale : souci constant de la Haute Assemblée et de la commission des affaires sociales.

- **Suite de la discussion** - (29 janvier 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Art. 8 (précédemment réservé, le 28 janvier 1998, p. 488, 489) (carte de séjour "retraité")** (p. 548, 549) : son amendement n° 46 : limitation du bénéfice de la carte de séjour "retraité" aux titulaires d'une pension rémunérant au moins quinze années de cotisations ; adopté. (p. 550, 551) : absence d'éléments chiffrés - **Art. 34 bis (prestations en nature de l'assurance maladie pour les titulaires de la carte de séjour "retraité" et prélèvement d'une cotisation d'assurance maladie sur les pensions)** (p. 553) : son amendement n° 47 : bénéfice de plein droit des prestations en nature de l'assurance maladie pour les titulaires de la carte de séjour "retraité" ; adopté - **Art. 34 ter (inscription dans la loi de financement pour la sécurité sociale pour 1998 de la cotisation d'assurance maladie)** (p. 553) : son amendement de suppression n° 48 ; adopté - **Art. 35 (bénéfice des prestations d'assurance vieillesse pour les étrangers séjournant régulièrement en France)** : son amendement n° 49 : justification de la résidence régulière sur le territoire ; adopté - **Art. 36 (suppression de la condition de nationalité pour le bénéfice du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés)** (p. 556, 557) : montant du surcoût pour le Fonds de solidarité vieillesse : risque de déficit chronique. Charge financière induite par l'attribution de l'allocation aux adultes handicapés aux étrangers. Son amendement n° 50 : alignement, au profit des étrangers arrivant sur le sol français, des conditions d'accès au minimum vieillesse et à l'allocation aux adultes handicapés, sur celles prévalant pour le revenu minimum d'insertion ; adopté. Obtention de la carte de résident sans condition de durée de résidence sur le territoire national. Référence à l'ouvrage intitulé "Petit dictionnaire pour lutter contre l'extrême droite" de Martine Aubry et Olivier Duhamel.

- **Proposition de loi permettant aux organismes d'habitations à loyer modéré d'intervenir sur le parc locatif privé en prenant à bail des logements vacants pour les donner en sous-location [n° 0185 (97-98)]** - (10 février 1998) - Discussion générale (p. 763) : parc de logements vacants. Problème de la taxation de ces logements vacants. Construction de logements locatifs sociaux. Bail à réhabilitation. Campagne d'information. (p. 764) ; dispositif analogue au bail à réhabilitation. Décrets d'application. Crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Difficultés posées aux organismes d'HLM par le relogement du sous-locataire à l'issue du contrat. Mixité sociale. Communes rurales. Avec le groupe du RPR, votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - Suite de la discussion - (7 mai 1998) - Après l'art. 38 quinquies (p. 2168) : situation du département du Var. Se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Hubert Falco (autorisation donnée à un centre de gestion de la fonction publique territoriale de maintenir ou rétablir une contribution égale à 100 % du coût financier des licenciements d'agents publics pour les collectivités et établissements non affiliés). (p. 2169, 2170) : son amendement n° 43 : maintien des avantages de rémunération institués par l'intermédiaire d'organismes à vocation sociale ; retiré puis repris dans l'amendement n° 163 de M. Jacques Mahéas auquel il s'associe (autorisation pour les agents non titulaires de bénéficier des avantages de rémunération acquis collectivement par les fonctionnaires de la fonction publique territoriale). (p. 2174) : son amendement n° 130 : exonération des bâtiments occupés par les centres de gestion de la fonction publique territoriale du paiement de la taxe foncière ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - Après l'art. 38 sexies (p. 2513) : se déclare favorable à l'amendement n° 35 de M. Philippe Arnaud (possibilité pour les petites communes de négocier avec les centres de gestion lors de décisions de fermeture). Association des maires de France - **Art. 38 octies (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties des bâtiments occupés par les centres de gestion de la fonction publique territoriale - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 2514, 2515) : son amendement de rétablissement n° 19 ; retiré. (p. 2516) : conception de l'administration à l'égard de l'ensemble des collectivités publiques et des groupements intercommunaux - **Art. 41 (financement de l'élimination de farines animales non conformes aux normes communautaires)** (p. 2520) : intervient sur l'amendement n° 70 de M. Philippe Arnaud (relèvement du seuil à 5 millions de francs). Taxation discutable du niveau intermédiaire de la boucherie et de la charcuterie. Nécessité de taxer les industriels à l'origine de la pollution. Progression du poids des prélèvements obligatoires - **Art. 52 bis (modification du régime des dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrants - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 2541) : intervient sur les amendements de rétablissement n° 20 de Mme Anne Heinis et n° 54 de la commission. Position unanime de l'Assemblée nationale et du Sénat. Défense de l'intérêt général par le Parlement dans le sens des traditions séculaires françaises - **Art. 72 (report de la réforme de la tarification applicable aux établissements accueillant des personnes âgées dépendantes)** (p. 2551, 2552) : introduction de dispositions fondamentales sur la prestation spécifique dépendance à l'occasion de l'examen en nouvelle lecture de ce projet de loi. Dérive de l'allocation compensatrice pour tierce personne. Absence d'engagement sur la réforme de la tarification. Disparités sur le territoire national. Report à l'an 2000 de la mise en oeuvre de la prestation dépendance en établissement. Engage le Sénat à suivre la proposition de la commission des affaires sociales de supprimer ce nouveau dispositif.

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - Discussion générale (p. 2836, 2838) : aggravation d'un processus de

disqualification sociale. Accès à l'emploi ; indispensable insertion par l'économique. Pour sortir de l'assistanat, propose le cumul des minima sociaux avec les revenus d'une activité professionnelle. Entreprises d'insertion et associations intermédiaires. Droit au logement. Propose le développement du bail à réhabilitation et du bail à construction. Maintien du logement des familles surendettées : efficacité de la politique d'acquisition des logements par les organismes d'HLM. Réserve sur la taxe applicable aux logements vacants. Saint-Pierre-et-Miquelon. Aide à la famille. Charge financière des collectivités locales. Prestation spécifique dépendance. Soutiendra les propositions des rapporteurs.

- **Suite de la discussion** - (10 juin 1998) - **Art. 1er bis (représentation des associations d'insertion et de lutte contre l'exclusion)** (p. 2876) : intervient sur l'amendement n° 9 de la commission (prise en compte des organisations ayant spécifiquement pour objet l'insertion des personnes privées d'emploi dans la composition des comités de liaison) - **Art. 2 (accompagnement personnalisé vers l'emploi - programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi)** (p. 2886) : intervient sur l'amendement n° 14 de la commission (suppression du paragraphe II bis de l'article qui institutionnalise le rôle des Fonds d'aide aux jeunes, FAJ, en accompagnement du programme TRACE) - **Art. 4 (recentrage du contrat emploi-solidarité, CES, sur les personnes en difficulté - Art. L. 322-4-7, L. 322-4-12, L. 322-4-15 et L. 980-2 du code du travail)** (p. 2894, 2895) : sur l'amendement n° 18 de la commission (modalités d'exercice d'une activité professionnelle par les titulaires d'un CES), son sous-amendement n° 493 : extension de la durée d'exercice d'une activité professionnelle complémentaire à cinq ans pour les titulaires d'un CES ; rejeté - **Art. 5 bis (cumul des minima sociaux avec des revenus d'activité professionnelle - Art. L. 351-20 du code du travail, L. 524-1 du code de la sécurité sociale, 9 et 9-1 nouveau de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988)** (p. 2902, 2903) : intervient sur l'amendement n° 25 de la commission (prise en compte de la situation des créateurs d'entreprises ou des personnes choisissant d'exercer une activité indépendante par les circulaires administratives mettant en oeuvre les dispositifs d'intéressement). Se déclare favorable à l'amendement n° 26 de la commission (droit au maintien du versement du minimum social à toutes les personnes bénéficiant de la prime aux créateurs d'entreprises - conditions d'intéressement au retour à la vie professionnelle des titulaires de l'allocation de chômage) - **Après l'art. 5 bis** (p. 2907) : ses amendements n° 479 : attribution de l'aide médicale ; retiré ; et n° 480 : avis du maire avant l'attribution du RMI ; adopté. (p. 2909, 2910) : attribution du RMI et de l'aide médicale. (p. 2911) : informations transmises par le maire au préfet ou à la caisse d'allocations familiales - **Art. 9 (conseil départemental d'insertion par l'activité économique, fonds départemental pour l'insertion et plans locaux pour l'insertion et l'emploi - Art. L. 322-4-16-4 du code du travail (création de conseil départemental de l'insertion par l'activité économique)** (p. 2921, 2922) : ses amendements n° 399 : coprésidence du conseil par le préfet et par le président du conseil général ; et n° 400 : élaboration d'un plan départemental par le conseil départemental pour l'insertion par l'activité économique arrêté conjointement par le préfet et le président du conseil général ; retirés.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - **Art. 27 (modification des règles relatives aux conditions de versement de l'aide personnalisée au logement)** (p. 2988) : soutient l'amendement n° 327 de M. Joseph Ostermann (extension du bénéfice de la continuité du droit aux aides personnelles au logement pour les ménages bénéficiaires de l'aide au logement temporaire et accédant à un logement ouvrant droit à l'allocation de logement social et familial). Amendement du Gouvernement déposé en ce sens - **Art. 28 (mesures visant à faciliter la réalisation de logements destinés aux personnes défavorisées)** (p. 2992) : se déclare opposé à l'amendement n° 58 de la commission (obligation de réaliser une seule place de parking pour deux logements pour les logements très sociaux dans des zones bien

desservies en transport public). Construction de logements sociaux pour personnes défavorisées en milieu rural - Art. 29 (*modification des conditions d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties*) (p. 2996) : son amendement n° 481 : extension du bénéfice de l'exonération de la taxe sur le foncier bâti aux logements loués par bail emphytéotique ou par bail à construction ; adopté - Art. 30 (*création d'une taxe sur les logements vacants*) (p. 3001, 3002) ; soutient l'amendement de suppression n° 401 de M. Daniel Eckenspieller. (p. 3005) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 60 de la commission, n° 210 de la commission des affaires économiques saisie pour avis, n° 243 de la commission des finances saisie pour avis, n° 288 de M. Maurice Blin, n° 294 de M. Hubert Durand-Chastel et n° 401 de M. Daniel Eckenspieller - Après l'art. 30 (p. 3007) : son amendement n° 402 : exonération de la taxe d'habitation des personnes bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique ; retiré - Art. 31 (*création d'un régime de réquisition avec attributaire*) - Art. L. 642-1 du code de la construction et de l'habitation (*procédure de réquisition locative*) (p. 3012) : soutient l'amendement n° 404 de M. Charles Pasqua, retiré au profit de l'amendement analogue n° 121 de la commission des lois saisie pour avis (exclusion du champ de la réquisition des personnes morales qui sont des sociétés civiles composées de personnes physiques parentes les unes des autres).

- Suite de la discussion - (16 juin 1998) - Art. 72 (*fournitures minimum d'énergie, d'eau et de téléphone*) (p. 3217, 3218) : intervient sur l'amendement n° 476 de M. André Bohl (extension du dispositif des conventions nationales aux distributeurs d'eau et d'énergie en réseaux). (p. 3219) : intervient sur l'amendement n° 246 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité pour chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités d'être partie prenante à ces conventions si elle le souhaite). Poids de la charge des impayés - Après l'art. 72 (p. 3222) : son amendement n° 482 : extension du dispositif mis en place pour l'eau et l'électricité au service des ordures ménagères ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - Après l'art. 73 bis (p. 3231, 3232) : se déclare favorable à l'amendement n° 515 du Gouvernement (report de deux ans après la date de publication du décret sur la tarification du délai limite pour la passation de conventions entre les départements et les caisses primaires d'assurance maladie en vue d'assurer les conditions d'une prise en charge des personnes âgées et fixation par décret des montants maximum et minimum de la prestation spécifique dépendance pour chaque niveau de dépendance). Nécessité d'agir le plus rapidement possible en ce qui concerne la réforme de la tarification - Avant l'art. 79 (p. 3236, 3237) : son amendement n° 483 ; retiré au profit de l'amendement n° 103 de la commission (possibilité de financer les dépenses consacrées à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et les actions en faveur de l'insertion des chômeurs de longue durée sur les crédits départementaux d'insertion pendant une période de cinq ans à compter de l'exercice 1998) - Art. 82 (*rapport d'évaluation au Parlement*) (p. 3250) : son amendement n° 484 : évaluation par ce rapport des conséquences financières de l'article 5 bis relatif aux possibilités de cumul entre revenus du travail et prestations de diverses nature sur les comptes sociaux ainsi que sur les budgets de l'Etat et des collectivités territoriales concernées ; adopté.

- Proposition de loi relative à la mise en oeuvre du réseau écologique européen, dénommé Natura 2000. [n° 0194 (97-98)] - (29 juin 1998) - Art. 2 (*composition et rôle du conseil départemental du patrimoine naturel*) (p. 3592) : ses amendements n° 1 et n° 2 : représentation des organisations agricoles et forestières des fédérations départementales des chasseurs et des associations de pêche ; retirés - Art. 5 (*composition et rôle du comité local d'étude*) (p. 3596) : son amendement n° 3 : représentation des fédérations de chasse et de pêche ; retiré - Art. 6 (*contenu du document d'objectifs*) : son amendement n° 4 : définition des compensations financières par le document d'objectifs ; retiré - Art. 7 (*consultation des collectivités locales*) (p. 3598) : son

amendement n° 5 : avis des établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière d'environnement ; adopté.

- Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions - *Nouvelle lecture* [n° 0542 (97-98)] - (8 juillet 1998) - Art. 5 ter C (*consultation du maire pour l'attribution du RMI - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3686) : son amendement n° 54 : rétablissement de cet article ; rejeté - Art. 82 (*rapport d'évaluation au Parlement*) (p. 3735) : son amendement, soutenu par M. Alain Gournac, n° 55 : évaluation, dans le rapport, des conséquences financières de la mise en oeuvre de l'article 5 bis relatif au cumul entre les revenus tirés d'une activité professionnelle et un minimum social ; adopté.

- Projet de loi organique relatif à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice [n° 0463 (97-98)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1998) - Art. 2 (*incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une fonction d'exécutif d'une collectivité territoriale ou avec plus d'un mandat local*) (p. 4030, 4031) : son amendement n° 30 : incompatibilité du mandat parlementaire avec l'exercice d'un mandat de maire d'une commune de 3 500 habitants et plus ; devenu sans objet. (p. 4034) : votera l'amendement n° 4 de la commission (incompatibilité du mandat parlementaire avec l'exercice de plus d'un mandat parmi ceux de conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris ou conseiller municipal d'une commune de moins de 3 500 habitants. Maintien de la possibilité d'exercer des fonctions exécutives de collectivités territoriales) - Art. 4 ter (*participation des parlementaires aux commissions constituées dans leur département d'élection*) (p. 4045) : intervient sur l'amendement de suppression n° 18 de la commission.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 [n° 0050 (98-99)] - (12 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour l'assurance vieillesse - Discussion générale (p. 4378, 4379) : remise en cause par le Gouvernement de l'indexation des pensions sur les prix. Création d'un fonds de réserve pour les retraites. Situation financière de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Régime des pensions civiles et militaires de l'Etat. Déficit persistant de la branche vieillesse du régime général. (p. 4380, 4381) : concomitance de "réserves" pour les retraites et de la permanence des déficits. Réforme de l'assurance veuvage. Réforme des aides à domicile. Avenir des régimes de retraite. Interrogations relatives à la création par le projet de loi et à l'alimentation d'un fonds de réserve pour les retraites. Réforme des régimes spéciaux. Allongement de la durée de la vie active. Amendements déposés par la commission des affaires sociales.

- Suite de la discussion - (16 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour l'assurance vieillesse - Titre II (*dispositions relatives aux ressources*) - Art. 2 (*affectation des excédents de la contribution sociale de solidarité des sociétés, CSSS, au Fonds de solidarité vieillesse, FSV, et création, au sein du FSV d'un fonds de réserve pour les retraites*) (p. 4432, 4433) : interrogation sur la finalité du fonds de réserve pour les retraites. Alimentation du fonds. (p. 4437, 4438) : réformes engagées par les gouvernements de MM. Juppé et Balladur. Amélioration de la situation de la branche vieillesse depuis 1993. Situation de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Excédents générés par la CSSS. (p. 4439) : alimentation du fonds de réserves. Participation des partenaires sociaux à la gestion du fonds - Art. 3 bis (*modification des conditions d'exonération de cotisations sociales patronales pour l'emploi d'une aide à domicile*) (p. 4446) : son amendement de suppression n° 44 ; adopté. (p. 4448, 4449) : s'oppose à l'amendement n° 91 du Gouvernement (définition par décret des conditions d'accomplissement des actes ordinaires de la vie). Professionnalisme des salariés intervenant au domicile des

personnes âgées. Formation du personnel. Proposition de loi sur la prestation spécifique dépendance.

- **Suite de la discussion** - (17 novembre 1998) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour l'assurance vieillesse - **Titre III (dispositions relatives aux dépenses et à la trésorerie)** - **Section 3 (branche vieillesse)** - **Art. 29 bis (modification du régime de l'assurance veuvage)** (p. 4526, 4527) : amélioration de la situation des veuves. Demande l'adoption de l'amendement n° 48 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe IV pour inscrire dans la loi la jurisprudence de la Cour de cassation) - **Section 7 (mesures relatives à la trésorerie)** - **Art. 36 (plafonnement des ressources non permanentes)** (p. 4537, 4538) : son amendement n° 45 : suppression de la possibilité accordée à la CNRACL de recourir à l'emprunt ; adopté. Accepte l'amendement identique n° 56 de M. Claude Domeizel. Règles arbitraires de la surcompensation. Situation de la CNRACL.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4712, 4713) : transformation par le Gouvernement de la politique familiale en une politique d'aide sociale à vocation redistributive. Rejet de la mesure d'abaissement du plafond du quotient familial : diminution des ressources consacrées à la famille, risque d'avantager les couples non mariés et pénalisation des couples avec un enfant. Associations familiales. Le groupe du RPR propose la suppression de cet article. (p. 4714, 4715) : dispositif gouvernemental visant les classes moyennes. Son amendement, identique aux amendements n° I-1 de la commission et n° I-74 de M. Jacques Machet, n° I-168 : maintien du plafond actuel du quotient familial, soit 16 380 F ; adopté. (p. 4717) : allocation parentale pour le deuxième enfant. Déficit de la branche retraite. Politique familiale du Gouvernement : instauration de mesures comptables.

- **Suite de la discussion** - (24 novembre 1998) - **Art. 27 (par priorité) (suppression de la taxe régionale sur les cessions d'immeubles et unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels)** (p. 4837, 4838) : perte d'autonomie des collectivités locales en matière de recettes fiscales. Compensation. Souhait d'une réforme structurelle des finances locales.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1998) (p. 5211, 5213) : usage peu satisfaisant du budget considérable de l'éducation. Emplois-jeunes. Généralisation de l'enseignement des langues étrangères dans les écoles primaires ; absence des moyens en personnel ; exemple du département de l'Oise - **Rappel au règlement** (p. 5236, 5237) : difficultés du dialogue avec M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, au cours du débat sur le budget de l'enseignement scolaire. Emplois-jeunes.

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) - **Examen des crédits - Art. 83 (limitation à 60 ans de l'attribution de l'allocation aux adultes handicapés pour les allocations relevant de l'article L. 821-2 du code de la sécurité sociale)** (p. 5724) : absence d'amélioration de la situation de la branche vieillesse en cas d'adoption de l'article 83.

Aménagement du territoire et environnement - Environnement

- (3 décembre 1998) (p. 5731, 5732) : favorable au tri des déchets plutôt qu'au "tout-incinération". Négociation de l'Association des maires de France avec Eco-emballage pour la réduction du coût du recyclage des déchets. Situation de quasi-monopole des entreprises de traitement des déchets dans l'attente de la construction d'usine d'incinération : cas du département de l'Oise. Demande l'application aux papiers journaux et aux magazines du taux réduit de TVA des emballages. Rôle de la taxe de l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie, l'ADEME. Souhait de prêts à long terme aux collectivités locales par la Caisse des dépôts et consignations et le Crédit local de France. Inquiétude quant à l'affectation au budget de l'Etat de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP. Difficultés rencontrées par les communes rurales. Problème de la sécurité incendie. Différence de traitement entre les marnières et les carrières. Statut des gardes-chasse.

VECTEN (Albert), sénateur (Marne) UC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à la sécurité et à la promotion d'activités sportives (4 février 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement agricole [n° 0067 (98-99), tome 7] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

Avis, déposé au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi d'orientation agricole [n° 18 (98-99)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence [n° 0132 (98-99)] (16 décembre 1998) - Agriculture.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0373 (97-98)]** - (6 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2065, 2067) : situation de la vignette automobile appelée "vignette 51" dans le département de la Marne. Rappel historique : son ancienne proposition de suppression de la vignette. Fonctionnement du conseil général de la Marne : fiscalité et investissement. Rigueur de la gestion conduite. Nécessité d'engager une réflexion profonde sur la réforme de la fiscalité locale de notre pays. S'opposera à la disposition prévoyant l'assimilation du lieu d'immatriculation et du lieu de stationnement habituel des véhicules.

- **Suite de la discussion** - (7 mai 1998) - **Après l'art. 38 quinquies** (p. 2171) : se déclare favorable à l'amendement n° 163 de M. Jacques Mahéas (autorisation pour les agents non titulaires de bénéficier des avantages de rémunération acquis collectivement par les fonctionnaires de la fonction publique territoriale).

Nouvelle lecture [n° 0444 (97-98)] - (27 mai 1998) - **Discussion générale** (p. 2493, 2494) : conséquences de l'immatriculation locale des véhicules des entreprises de location : dépenses supplémentaires pour les consommateurs. Paiement d'une vignette en moyenne deux fois plus chère que dans le département de la Marne. Importance des contrôles à effectuer. Nécessité d'une réforme fiscale globale.

Absence de dumping dans le département de la Marne. Pénalisation des foyers ruraux. Invite ses collègues à ne pas adopter le texte adopté par l'Assemblée nationale - **Art. 39 bis (définition de critères de localisation pour l'immatriculation de certaines catégories de véhicules)** (p. 2518) : son amendement, soutenu par M. Jean Bernard, n° 2 : immatriculation des véhicules d'entreprise ; retiré.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (27 novembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour l'enseignement agricole (p. 5163, 5164) : évolution des effectifs de l'enseignement agricole. Dépenses de personnel. Enseignement supérieur. Avis favorable à l'adoption de ces crédits - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5200) : se déclare opposé à l'amendement n° II-48 de M. Gérard César, présenté au nom de la commission des affaires économiques (suppression de la ligne budgétaire finançant les contrats territoriaux d'exploitation, CTE).

VÉDRINE (Hubert), *Ministre des affaires étrangères.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Moldavie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0230 (97-98)] (21 janvier 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Inde sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0231 (97-98)] (21 janvier 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Géorgie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0232 (97-98)] (21 janvier 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0233 (97-98)] (21 janvier 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0258 (97-98)] (28 janvier 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord-cadre de coopération destiné à préparer, comme objectif final, une association à caractère politique et économique entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part (ensemble une annexe) [n° 0259 (97-98)] (28 janvier 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République libanaise sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0288 (97-98)] (12 février 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Qatar sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble une annexe) [n° 0289 (97-98)] (12 février 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0348 (97-98)] (19 mars 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 mars 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification du traité d'amitié, d'entente et de coopération entre la République française et la République d'Azerbaïdjan [n° 0349 (97-98)] (19 mars 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 mars 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Hong Kong [n° 0371 (97-98)] (1er avril 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie [n° 0384 (97-98)] (8 avril 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République tchèque [n° 0386 (97-98)] (8 avril 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Pologne [n° 0385 (97-98)] (9 avril 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques (ensemble une annexe) [n° 0398 (97-98)] (22 avril 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Géorgie [n° 0399 (97-98)] (22 avril 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction [n° 0424 (97-98)] (6 mai 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relative aux personnels scientifiques de l'institut Max von Laue-Paul Langevin [n° 0446 (97-98)] (26 mai 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse en vue de compléter la convention européenne

d'entraide judiciaire en matière pénale du 20 avril 1959 [n° 0537 (97-98)] (2 juillet 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention pour la protection des droits de l'homme et la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine - convention sur les droits de l'homme et la biomédecine [n° 0538 (97-98)] (2 juillet 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil [n° 0552 (97-98)] (15 juillet 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil [n° 0553 (97-98)] (15 juillet 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Ukraine en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0558 (97-98)] (26 août 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan sur la liberté de circulation [n° 0559 (97-98)] (26 août 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République togolaise [n° 0560 (97-98)] (26 août 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Azerbaïdjan, d'autre part [n° 0561 (97-98)] (2 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part [n° 0562 (97-98)] (2 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Arménie, d'autre part [n° 0563 (97-98)] (2 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la Géorgie, d'autre part [n° 0564 (97-98)] (2 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'Accord de coopération entre le Royaume de Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas, la République italienne, le Royaume d'Espagne, la République portugaise, la République hellénique, la République d'Autriche, le Royaume de Danemark, la République de Finlande, le Royaume de Suède, Parties contractantes à l'Accord et à la Convention de Schengen, et la République d'Islande et le Royaume de Norvège, relatif à la suppression des contrôles de personnes aux frontières communes (ensemble une annexe) [n° 0568 (97-98)] (24 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'Accord d'adhésion du Royaume de Danemark à la Convention d'application de l'Accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes [n° 0569 (97-98)] (24 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'Accord d'adhésion de la République de Finlande à la Convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes [n° 0570 (97-98)] (24 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'Accord d'adhésion du Royaume de Suède à la Convention d'application de l'Accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes [n° 0571 (97-98)] (24 septembre 1998) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et les Etats-Unis du Mexique, d'autre part [n° 0003 (98-99)] (7 octobre 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif [n° 0004 (98-99)] (7 octobre 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre les Etats Parties au Traité de l'Atlantique-Nord et les autres Etats participant au partenariat pour la paix sur le statut de leurs forces (ensemble un protocole additionnel) [n° 0005 (98-99)] (7 octobre 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement français et le Gouvernement macédonien pour la prévention, la recherche, la constatation et la sanction des infractions douanières [n° 0032 (98-99)] (21 octobre 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0033 (98-99)] (21 octobre 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République hongroise [n° 0034 (98-99)] (21 octobre 1998) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sous forme d'échange de lettres portant aménagements du titre Ier de la convention de voisinage entre la France et la Principauté de Monaco du 18 mai 1963 [n° 0060 (98-99)] (12 novembre 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sous forme d'échange de lettres relatif à l'application de l'article 7 modifié de la convention de voisinage entre la France et la Principauté de Monaco du 18 mai 1963 [n° 0061 (98-99)] (12 novembre 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'adhésion de la République française à la convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées approuvée par l'assemblée générale des Nations unies le 21 novembre 1947 (ensemble dix-sept annexes approuvées par les institutions spécialisées) [n° 0062 (98-99)] (12 novembre 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française et la Confédération suisse portant rectification de la frontière franco-suisse suite au raccordement des autoroutes entre Saint-Julien-en-Genevois (département de la Haute-Savoie) et Bardonnex (canton de Genève) [n° 0072 (98-99)] (19 novembre 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française et la Confédération suisse portant rectification de la frontière franco-suisse entre le département du Doubs et le canton de Vaud [n° 0073 (98-99)] (19 novembre 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (ensemble sept appendices) [n° 0134 (98-99)] (17 décembre 1998) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs [n° 0135 (98-99)] (17 décembre 1998) - Traités et conventions.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 12 de M. Claude Estier : **Politique internationale** (*Suites de l'accord entre l'ONU et l'Irak*) (JO Débats du 27 février 1998) (p. 993).

n° 13 de M. Daniel Hoeffel : **Politique internationale** (*Situation en Algérie*) (JO Débats du 27 février 1998) (p. 994).

n° 12 de M. Jacques Machet : **Politique agricole commune (PAC)** (*Réforme de la politique agricole commune*) (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1312).

n° 16 de M. Gérard César : **Politique agricole commune (PAC)** (*Inquiétude des agriculteurs*) (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1316).

n° 20 de M. Marcel Debarge : **Politique internationale** (*Situation au Kosovo*) (JO Débats du 27 mars 1998) (p. 1320).

n° 7 de M. Jacques Habert : **Politique internationale** (*Liban*) (JO Débats du 10 avril 1998) (p. 1651).

n° 2 de M. Claude Estier : **Politique internationale** (*Situation au Kosovo*) (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3840).

n° 6 de M. Daniel Hoeffel : **Politique internationale** (*Information du Parlement sur la crise du Kosovo*) (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3844).

n° 46 de M. Jean-Pierre Cantegrit : **Relations internationales** (*Election présidentielle au Gabon*) (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6263).

n° 50 de M. Aymeri de Montesquiou : **Nucléaire** (*Conséquences de la nouvelle politique nucléaire allemande*) (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6267).

n° 52 de Mme Josette Durrieu : **Armement** (*Droits de l'homme et trafic d'armes en Moldavie*) (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6269).

n° 53 de M. Daniel Goulet : **Guerres et conflits** (*Guerre au Congo*) (JO Débats du 11 décembre 1998) (p. 6270).

n° 58 de M. Henri Weber : **Guerres et conflits** (*Frappe aériennes contre l'Irak*) (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6548).

n° 61 de M. Jean-Luc Bécart : **Guerres et conflits** (*Intervention américaine en Irak*) (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6551).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) (p. 5521, 5527) : premier budget unique "affaires étrangères-coopération". Poursuite de la réforme de l'outil diplomatique. Place de la France au sein des organisations internationales. Négociations en cours. Agenda 2000. Réforme des institutions européennes avant l'élargissement. "Concept stratégique" pour le cinquantenaire de l'OTAN. Relations avec les Etats-Unis. Processus de négociation au Proche-Orient. Respect des résolutions en Irak. Evolution en Iran. Adaptation de la nouvelle politique en Afrique. Vingtième sommet Afrique-France. Développement en Russie. Engagement d'un processus d'accord au Kosovo. Union européenne. Reprise du contrôle politique. Cohérence dans les propositions. Budget de reconduction. Réforme de la coopération. Mise en place de la direction générale de la coopération internationale et du développement, DGCID. Adaptation des structures du ministère des affaires étrangères. Modernisation des méthodes de gestion. Restructuration de la politique immobilière. Priorité à la coopération culturelle, scientifique et technique. Politique audiovisuelle extérieure. Promotion des formations supérieures françaises. Restauration du niveau des contributions volontaires. Devoir de solidarité à l'égard des Français de l'étranger en situation sociale précaire. Mise en conformité avec la réglementation européenne. Aide à l'enseignement français à l'étranger. Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEF. Réduction d'emplois. Statut des recrutés locaux. Préparation d'un projet de loi sur le volontariat civil - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** : souhaite utiliser la voix diplomatique pour résoudre le problème posé par

l'amendement n° II-83 de Mme Lucette Michaux-Chevry (réduction des crédits). Zones de pêche.

- **Proposition de loi relative à la validation législative d'actes pris après avis du comité technique paritaire du ministère des affaires étrangères [n° 0109 (98-99)]** - (22 décembre 1998) - **Discussion générale** (p. 6629) : annulation par le Conseil d'Etat d'un arrêté ministériel d'octobre 1994 fixant la composition du comité technique paritaire des affaires étrangères. Garantie d'une sécurité juridique pour les actes couvrant les périodes 1994-1998. Propose au Sénat d'adopter ce texte.

VERGÈS (Paul), sénateur (La Réunion) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - Suite de la discussion - (10 juin 1998) - **Art. 1er (affirmation du caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions)** (p. 2866) : situation spécifique de la Réunion par rapport aux objectifs définis à l'article 1er.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 4** (p. 4749) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° I-103 : mesure de défiscalisation outre-mer applicable aux investissements incorporels constitués par des prises de participation audiovisuelle et cinématographique à concurrence de 100 % des droits ainsi acquis ; retiré.

Deuxième partie :

Outre-mer

- (1er décembre 1998) (p. 5463, 5464) : croissance continue du chômage à la Réunion. Urgence d'agir en faveur de l'emploi, l'aménagement du territoire et l'ouverture internationale. Nécessité de lever les contraintes foncières qui freinent la consommation des crédits pour le logement. Maintien du dispositif de défiscalisation. Proposition de loi tendant à la création de deux départements. Votera ce projet de budget.

VÉZINHET (André), sénateur (Hérault) SOC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions (16 juin 1998).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 182 (JO Débats du 4 février 1998) (p. 621) - Ministère : Intérieur - *Sécurité publique à Lunel* - Réponse le 25 février 1998 (p. 876) - Sécurité publique

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)]** - (9 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 2830, 2833) : logements ; revalorisation des aides personnelles au logement et redressement budgétaire opérés par le Gouvernement. Droit au logement. Fonds de solidarité pour le logement. Plans départementaux. Associations. Politique d'accroissement de l'offre de logements. Taxe sur les logements vacants. Réquisitions. Mixité sociale au sein des HLM. Mixité géographique. Attribution des logements sociaux ; se félicite de la mise en oeuvre d'une politique intercommunale. Prévention des expulsions. Vote de ce projet de loi par le groupe socialiste.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1998) - **Avant l'art. 16 A** (p. 2943, 2944) : son amendement n° 453 : stricte confidentialité des fichiers nominatifs d'incidents de paiement locatif ; retiré - **Art. 16 B (consultation des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement)** (p. 2945) : au nom du groupe socialiste, votera contre l'amendement n° 46 de la commission (consultation au seul niveau national des associations d'aide aux personnes en situation d'exclusion par le logement). - **Avant l'art. 16** (p. 2946) : intervient sur l'amendement n° 342 de Mme Odette Terrade (liste non exhaustive des acteurs intervenant dans le domaine du droit au logement). Cas des financeurs à travers le 1 % - **Art. 17 (contenu et mise en oeuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées)** (p. 2950) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 50 de la commission (délégation possible à des instances locales comme les communes, les organismes d'HLM, de l'identification des besoins et de la mise en oeuvre du plan départemental). (p. 2953) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 345 de Mme Odette Terrade (mise en oeuvre de la mixité sociale par le comité départemental responsable du plan d'action pour le logement des personnes défavorisées) - **Avant l'art. 19** (p. 2957) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 348 de Mme Odette Terrade (création d'un fonds mutuel d'aide aux impayés de loyers auprès de la Caisse des dépôts et consignations alimenté par les rémunérations du capital des cautions versées par les locataires du parc locatif privé) - **Art. 19 (Fonds de solidarité pour le logement)** (p. 2959, 2960) : intervient sur l'amendement n° 326 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour le Fonds social pour le logement de bonifier les intérêts d'emprunts destinés au redressement de la situation financière des copropriétés en difficulté). Ampleur du problème de la copropriété dégradée - **Après l'art. 21** (p. 2964) : son amendement n° 454 : participation obligatoire des communes au financement du fonds social pour le logement ; retiré - **Art. 22 (décrets d'application relatifs aux fonds de solidarité pour le logement)** (p. 2965) : se déclare opposé à l'amendement n° 56 de la commission (suppression de la disposition prévoyant un décret en conseil d'Etat fixant les règles de fonctionnement ainsi que les formes et les modalités d'intervention des FSL) - **Art. 23 (aide à la médiation locative en faveur des personnes défavorisées)** (p. 2967) : son amendement n° 455 : possibilité pour les associations d'intervenir pour mener des actions de gestion immobilière visant au redressement des copropriétés en difficulté ; retiré - **Après l'art. 27** (p. 2988, 2990) : ses amendements n° 456 : suppression du délai de carence pour le versement de l'ALP lorsque les personnes ont été préalablement bénéficiaires de l'ALP ; rejeté ; et n° 457 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 517 du Gouvernement (suppression du délai de carence pour le versement de l'allocation logement familial et de l'allocation logement pour les personnes logées par un organisme bénéficiant de l'ALP) - **Art. 28 (mesures visant à faciliter la**

réalisation de logements destinés aux personnes défavorisées) (p. 2992) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 58 de la commission (obligation de réaliser une seule place de parking pour deux logements pour les logements très sociaux dans des zones bien desservies en transport public) et favorable à l'amendement n° 498 du Gouvernement (exonération de construction de places de stationnement dès lors que la surface hors oeuvre nette créée n'excède pas un seuil plafond fixé par décret). (p. 2993, 2994) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 208 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (suppression de l'exonération de la participation pour dépassement du coefficient d'occupation des sols, COS, pour la construction de logements d'insertion) - **Art. 30 (création d'une taxe sur les logements vacants)** (p. 3004, 3005) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 60 de la commission, n° 210 de la commission des affaires économiques saisie pour avis, n° 243 de la commission des finances saisie pour avis, n° 288 de M. Maurice Blin, n° 294 de M. Hubert Durand-Chastel et n° 401 de M. Daniel Eckenspieller - **Après l'art. 30** (p. 3006) : se déclare opposé à l'amendement n° 61 de la commission (transformation des primes d'assurance versées au titre de la garantie du risque de loyers impayés en un crédit d'impôt déductible de l'impôt sur le revenu) - **Après l'art. 31** (p. 3026) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 148 de la commission des lois saisie pour avis (réquisition des locaux possibles jusqu'au 31 décembre 2003 et présentation à cette date par le Gouvernement d'un rapport d'évaluation). Destruction par petites touches successives du dispositif de réquisition - **Art. 33 (réforme des attributions de logements locatifs sociaux)** - **Art. L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation (contenu du décret régissant les attributions)** (p. 3032) : se déclare opposé à l'amendement n° 213 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (attribution durable d'un logement adapté) - **Art. L. 441-1-4 du code de la construction et de l'habitation (création des conférences intercommunales du logement)** (p. 3035) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 66 de la commission et n° 216 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (critères définissant les communes obligées de créer une conférence intercommunale du logement en raison de leur proportion de logements sociaux) - **Art. L. 441-1-4 du code de la construction et de l'habitation (création des conférences intercommunales du logement)** (p. 3037) : se déclare opposé à l'amendement n° 69 de la commission (obligation pour le préfet ou les préfets compétents de réunir les maires concernés dans un délai de trois mois à compter de la transmission de la délimitation des bassins d'habitat) - **Art. L. 441-1-5 du code de la construction et de l'habitation (rôle des conférences intercommunales du logement)** (p. 3039) : se déclare opposé à l'amendement n° 222 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (suppression de la disposition prévoyant que la conférence pourra donner un avis sur le niveau des plafonds de ressources appliqué dans le bassin d'habitat) - **Après l'art. L. 441-1-5 du code de la construction et de l'habitation** (p. 3042) : se déclare opposé à l'amendement n° 78 de la commission (reprise du dispositif prévu par le pacte de relance pour la ville pour autoriser la création d'une conférence communale du logement dans les communes dotées d'une zone urbaine sensible).

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1998) - **Art. 33 (suite) (réforme des attributions de logements locatifs sociaux)** - **Art. L. 441-2-2 du code de la construction et de l'habitation (commission de médiation)** (p. 3123) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 459 : prévision d'une saisine dès lors que le requéreur est une personne défavorisée au sens de l'article 4 de la loi du 31 mai 1990 ; rejeté - **Art. L. 441-2-4 du code de la construction et de l'habitation (informations sur l'attribution des logements locatifs sociaux)** (p. 3123) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 460 : fixation dans la loi d'une liste minimale d'informations qui devront être transmises ; adopté - **Après l'art. 33** (p. 3126, 3129) : ses amendements, soutenus par Mme Danièle Pourtaud, n° 462 :

plafonnement du surloyer à 10 % du montant du loyer principal ; n° 463 : possibilité, sur demande motivée de la majorité des maires de la conférence intercommunale du logement ou des préfets concernés, d'exonérer les locataires d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles du paiement du supplément de loyer de solidarité ; et n° 464 : révision des plafonds de ressources des bénéficiaires de la législation sur les HLM en fonction du SMIC ; retirés - **Après l'art. 33 ter** (p. 3132) : son amendement, soutenu par M. Serge Lagache, n° 469 : élection des représentants des locataires au conseil d'administration des organismes d'HLM sur des listes de candidats présentés par des associations oeuvrant dans le domaine du logement et dont les intérêts ne seraient pas en contradiction avec les objectifs du logement social ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (16 juin 1998) - **Après l'art. 72** (p. 3221) : son amendement, soutenu par M. Serge Lagache, n° 467 : extension du service restreint téléphonique aux personnes bénéficiant des minima sociaux retenus par le plan triennal de lutte contre les exclusions, ainsi qu'aux personnes âgées démunies ; retiré.

- **Projet de loi relatif à l'emploi des fonds de la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 0043 (98-99)]** - (12 novembre 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4349, 4350) : renforcement de la vocation sociale du mécanisme du 1 % logement par la sécurisation de l'accédant à la propriété ou au logement locatif. Approuve la réintégration du financement des prêts à taux zéro dans le budget de l'Etat. Au nom du groupe socialiste, votera le texte.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (4 décembre 1998) (p. 5778, 5780) : augmentation des crédits. Droit au logement pour tous. Aides à la personne, aux associations et au secteur HLM. Droit à l'habitat choisi. Accès au logement social. Statut du bailleur privé. Aide à l'investissement locatif. Rebudgétisation progressive du prêt à taux zéro. 1 % logement. Sous-consommation des crédits des prêts locatifs aidés, PLA, et des primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale, PALULOS. Nécessité d'une remise à plat de la politique du logement social dans les villes. Dégradation des copropriétés. Propositions en matière d'organisation urbaine et de simplification de la coopération intercommunale. Création d'emplois. Le groupe socialiste votera ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5792) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° II-27 de la commission (réduction des crédits) - **Titre IV** (p. 5796) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° II-28 de la commission (réduction des crédits).

VIDAL (Marcel), sénateur (Hérault) SOC.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; en démissionne (JO Lois et décrets du 1er avril 1998).

Membre suppléant du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 29 octobre 1998).

Membre titulaire du conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - Cinéma - Théâtre dramatique [n° 0067 (98-99), tome 2] (19 novembre 1998) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat : conséquences de l'Accord multilatéral sur l'investissement** - (23 avril 1998) (p. 1826, 1827) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Adrien Gouteyron.

- **Projet de loi de finances pour 1999** [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (3 décembre 1998) (p. 5712, 5714) : politique en faveur des personnes handicapées : intégration, formation, socialisation, hébergement. Accès aux soins. Disparités territoriales en matière d'équipement. Prise en charge des personnes âgées dépendantes. Actions d'information en faveur du don d'organe.

Culture

- (5 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour le cinéma et le théâtre dramatique (p. 5877, 5879) : exception culturelle. Crédits du cinéma en augmentation. Secteur en développement. Multiplexes : avantages et inconvénients. Mise en oeuvre de la réforme du soutien automatique à l'exploitation. Conservation et valorisation du patrimoine cinématographique. Création de la Maison du cinéma. Coopération active entre l'Etat et les collectivités locales : association "Ville et cinéma" ; association des maires de France. Progression globale des crédits dévolus au théâtre. Amélioration du régime des intermittents du spectacle. Déconcentration des crédits. Elaboration d'une charte des missions de service public. Clarification du régime fiscal des associations. Avis favorable de la commission des affaires culturelles à l'adoption des crédits du cinéma et du théâtre dramatique. (p. 5888, 5889) : budget en augmentation. Recherche de modes d'intervention et de financement plus pertinents entre l'Etat et les collectivités locales, afin de réduire les déséquilibres territoriaux persistants : contrats de plan, prime à la coopération intercommunale, politique en faveur du patrimoine rural non protégé : rôle de la Fondation du patrimoine ; moyens de fonctionnement des directions régionales des affaires culturelles, DRAC ; renforcement des effectifs. Intérêt pour les "musiques actuelles". Enseignement artistique : coopération avec l'éducation nationale.

VIGOUROUX (Robert-Paul), sénateur (Bouches-du-Rhône) RDSE.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

VILLEPIN (Xavier de), sénateur (Français établis hors de France) UC.

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

Membre titulaire de la Commission nationale des Bourses de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur EURO 1999 - 25 mars 1998. Rapport sur l'état de la convergence et recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (partie 1 : Recommandation. Partie 2 : Rapport) [n° 0370 (97-98)] (1er avril 1998) - Union européenne.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée au Cameroun et au Congo du 15 au 20 février 1998 [n° 0376 (97-98)] (7 avril 1998) - Afrique centrale.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Indonésie du 11 au 18 avril 1998 [n° 0457 (97-98)] (27 mai 1998) - Asie du Sud-Est.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, relatif aux dispositions du traité d'Amsterdam [n° 0508 (97-98)] (17 juin 1998) - Union européenne.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 (JO Débats du 13 février 1998) (p. 841) - Ministère : Affaires étrangères - *Attitude de la France dans la crise irakienne* - Réponse le 13 février 1998 (p. 841) - Relations internationales

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat portant sur les conséquences de l'élargissement de l'Union** - (15 janvier 1998) - Président de la commission des affaires étrangères (p. 157, 158) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Nicolas About.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires** [n° 0304 (97-98)] - (25 mars 1998) - En remplacement de M. Jean Faure, rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 1282) : non-prolifération et

désarmement nucléaire. (p. 1283) : capacité nucléaire de la France. Adhésion des Etats disposant de capacités nucléaires et problème de l'Inde. Dispositif de vérification. Démantèlement des sites d'expérimentation du Pacifique Sud. Programme de simulation. (p. 1284) : propose au Sénat d'adopter ce projet de loi.

- **Résolution (n° 401, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation au Conseil relative au rapport sur l'état de la convergence et à la recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (Partie 1 : Recommandation - Partie 2 : Rapport) (n° E 1045) [n° 0382 (97-98)] - (23 avril 1998) - Discussion générale (p. 1861, 1863) :** inquiétude sur l'évolution, au regard des contraintes du pacte de stabilité et des amendes prévues, des déficits publics et des impôts en France. Conseil de l'euro. Manque de coordination des politiques économiques et budgétaires des Etats membres. Politique monétaire de la Banque centrale européenne. Contrôle démocratique. Nomination du président et du directoire de la Banque centrale européenne par un accord des gouvernements des Etats membres. Contrôle parlementaire. Vote de cette proposition de résolution par le groupe de l'Union centriste - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 1889) :** vote de la résolution de la commission des finances par le groupe de l'Union centriste.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Hongrie [n° 0384 (97-98)] - (20 mai 1998) -** Président de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 385 et n° 386 (97-98) (p. 2419, 2421) :** souligne les risques de fracture au sein de l'Europe. Acte fondateur signé entre l'OTAN et la Russie. Identité européenne de défense. Rééquilibrage nécessaire entre Européens et Américains au sein de l'OTAN. Position spécifique de la France. Financement de l'élargissement. Propose l'adoption de ces trois projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Pologne [n° 0385 (97-98)] - (20 mai 1998) -** Président de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 386 (97-98) (p. 2419, 2420) :** voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République tchèque [n° 0386 (97-98)] - (20 mai 1998) -** Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 384 et n° 385 (97-98) (p. 2419, 2420) : voir son intervention sous le projet de loi n° 384.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (25 juin 1998) -** Président de la commission des affaires étrangères (p. 3507, 3508) : harmonisation des politiques nationales européennes avec l'arrivée de l'euro. Question sur la position unique de l'Europe dans les forums économiques internationaux. Amélioration de la conjoncture. Maîtrise nécessaire de la dépense publique. Poursuite de l'effort en matière de réduction du déficit budgétaire. Réforme de la coopération. Stabilisation des crédits d'équipement militaire. Réforme de la défense. (p. 3528, 3530) : laxisme de la dépense publique. Augmentation préjudiciable des dépenses de la fonction publique. Réduction souhaitable du nombre de fonctionnaires. Nécessité d'anticiper un éventuel retournement de conjoncture. Dégradation de la situation économique en Asie et au Japon. Réforme de l'Etat. Réduction des prélèvements obligatoires. Accroissement de la compétitivité française. Mise en place d'une politique fiscale différenciée en faveur des PME-PMI. Poursuite des privatisations pour les entreprises du secteur concurrentiel :

exemple d'Air France. Réforme prioritaire des structures économiques et sociales françaises.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Discussion générale :

- (19 novembre 1998) (p. 4642, 4644) : évolution défavorable de la conjoncture internationale. Ralentissement brutal des exportations. Crise asiatique. Economie mondiale. Croissance. Augmentation des dépenses publiques. Revalorisation des salaires de la fonction publique. Dette publique et PIB. Charges de personnel au sein du budget de l'Etat. Prélèvements obligatoires. Partenaires européens. Mise en place de l'euro. Mesures fiscales. Mesures disparates de réduction de la TVA. Défauts de la réforme de la taxe professionnelle. "Contre-budget" proposé par la commission des finances. Procédures d'enquête sur l'utilisation des deniers publics. Le groupe de l'Union centriste soutiendra le budget corrigé proposé par l'ensemble de la majorité sénatoriale.

Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 1998) - **Après l'art. 3 (p. 4747) :** son amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° 1-75 : majoration de la déduction d'impôt sur le revenu pour les dons de particuliers et d'entreprises à des organismes humanitaires intervenant en faveur de populations victimes de catastrophes naturelles ; adopté. Conséquences de l'ouragan Mitch en Amérique centrale. Amendement Coluche.

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) - Président de la commission des affaires étrangères (p. 5499, 5501) : fusion des crédits de la coopération et des affaires étrangères. Forte baisse du budget de la coopération. Moyens insuffisants à une action internationale efficace. Priorité à l'augmentation de la dotation de l'audiovisuel extérieur, le redressement des contributions volontaires aux organisations internationales et les bourses scolaires. Attachement à la sécurité des postes diplomatiques et consulaires. Suppression d'emplois. Nécessité d'un projet de loi sur le volontariat international. Rôle du ministère de l'économie et des finances dans l'action extérieure de la France : priorité à rendre à l'action diplomatique. Influence française dans la construction européenne. Négociations Agenda 2000. Crise asiatique ; renforcement du système financier international. Approuve ce projet de budget malgré les réserves émises.

Défense

- (2 décembre 1998) - Président de la commission des affaires étrangères (p. 5551, 5553) : revue des programmes opérée par le Gouvernement sur la loi de programmation militaire 1997-2002. Progression relative des crédits. Demande l'exécution de ce budget sans annulation de crédits. Importance de la non-consommation des crédits pour 1998. Conséquences de la réduction des crédits de fonctionnement pour l'entraînement et l'entretien. Hypothèque sur la professionnalisation. Appelés : conséquences des reports d'incorporation accordés aux titulaires d'un contrat de travail. Vacances d'emplois civils en raison du nombre insuffisant des personnels provenant des sursuffectifs de la délégation générale pour l'armement, DGA. Maintien indispensable des liens entre l'armée et la nation ; sessions de l'appel de préparation à la défense. Réserves militaires. Politique européenne de défense. Ralentissement ou abandon des programmes européens relatifs à l'espace militaire : programme Horus. Restructurations industrielles ; risque d'isolement du groupe aéronautique français en Europe. Vote par la majorité sénatoriale des crédits du ministère de la défense.

- **Projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution [n° 0092 (98-99)]** - (16 décembre 1998) - Président de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 6504, 6505) : préalable indispensable à la ratification du traité d'Amsterdam. Evolutions positives du traité : dimension sociale de l'Union par l'intégration d'un protocole social et d'un titre sur l'emploi ; nomination d'un haut représentant en matière de politique étrangère et de sécurité commune, PESC ; mise en place de stratégies communes ; "troisième pilier" ; communautarisation progressive des politiques liées à la circulation des personnes. Utilité des débats liés aux révisions constitutionnelles. Efficacité du passage à la majorité qualifiée dans un délai de cinq ans en matière de libre circulation des personnes. Respect de la souveraineté nationale. Renforcement des prérogatives du Parlement dans le domaine communautaire. Nécessité d'une réforme institutionnelle avant l'élargissement de l'Union ; déclaration annexe de la France, l'Italie et la Belgique sur le renforcement de la collégialité de la commission, l'extension de la majorité qualifiée et la mise en place d'un nouveau système de pondération des voix ; propose l'adjonction d'un article 2 au projet de loi de ratification. Limites de la Conférence intergouvernementale.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relative aux personnels scientifiques de l'Institut Max-von-Laue-Paul-Langevin [n° 0446 (97-98)]** - (22 décembre 1998) - En remplacement de M. Jean Faure, rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 6643) : propose l'adoption de ce projet de loi.

VINÇON (Serge), sénateur (Cher) RPR.

Réélu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 octobre 1998).

Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 22 octobre 1998) ; puis secrétaire le 18 novembre 1998.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale jusqu'au 20 octobre 1998.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale (13 mai 1998).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 288 (97-98)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République libanaise sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0356 (97-98)] (25 mars 1998) - **Traités et conventions**.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1999 [n° 65 (98-99)] adopté par l'Assemblée nationale - **Défense - Forces terrestres** [n° 0069 (98-99), tome 6] (19 novembre 1998) - **Lois de finances**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (JO Débats du 16 janvier 1998) (p. 191) - Ministère : Premier ministre - **Révision constitutionnelle** - Réponse le 16 janvier 1998 (p. 191) - **Constitution**

n° 11 (JO Débats du 27 février 1998) (p. 992) - Ministère : Premier ministre - **Accord entre l'ONU et l'Irak** - Réponse le 27 février 1998 (p. 992) - **Politique internationale**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile [n° 0188 (97-98)]** - Suite de la discussion - (29 janvier 1998) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 561, 562) : caractère précipité de cette nouvelle réforme de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Immigration mal maîtrisée par le dispositif proposé. Instauration de nouveaux droits et extension du regroupement familial : incitations à l'immigration. Interrogations sur la position de la France vis-à-vis des autres Etats de l'Union européenne. Le groupe du RPR votera ce projet de loi amendé par le Sénat. Hommage aux deux excellents rapporteurs.

- **Proposition de loi tendant à autoriser les élus des communes comptant 3500 habitants au plus à conclure avec leur collectivité des baux ruraux [n° 0239 (95-96)]** - (10 février 1998) - **Discussion générale** (p. 741) : activités agricoles et forestières dans le monde rural. Inadéquation de la législation aux réalités sociologiques des communes rurales. Article 432-12 du nouveau code pénal : délit d'ingérence et dérogations. Enquête de l'Association des maires de France. Cas des élus exploitants agricoles. (p. 742) : avec le groupe du RPR, votera les conclusions de la commission des lois - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 745) : volonté de répondre à un problème concret dans les départements ruraux. Respect de la démocratie.

- **Projet de loi instituant une commission du secret de la défense nationale [n° 0297 (97-98)]** - (24 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1246) : souci de protection des personnels de service de renseignements. Protection de la raison d'Etat. Refus de la dilution de l'autorité de l'Etat à travers de multiples commissions n'assumant pas de responsabilité politique. Le RPR ne votera pas le texte - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1260) : au nom du groupe du RPR, ne votera pas le texte.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires [n° 0304 (97-98)]** - (25 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1284) : interdiction des essais nucléaires. Essais dits "froids". Dispositif de vérification. Adhésion des Etats disposant de capacités nucléaires et problème de l'Inde. Démantèlement des sites d'expérimentation nucléaire du Pacifique Sud. (p. 1285) : le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République libanaise sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0288 (97-98)]** - (20 mai 1998) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2437) ; propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur**

leur destruction [n° 0424 (97-98)] - (4 juin 1998) - Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 410 (97-98) (p. 2732, 2733) : espoir généré par la convention d'Ottawa. Moratoire absolu sur les exportations puis sur la production. Pays non signataires. Votera ces textes.

- Proposition de loi tendant à l'élimination des mines antipersonnel [n° 0410 (97-98)] - (4 juin 1998) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 424 (97-98) - Voir son intervention sous le projet de loi n° 424 (97-98) (p. 2732, 2733).

- Projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions [n° 0445 (97-98)] - Suite de la discussion - (11 juin 1998) - Art. 31 (création d'un régime de réquisition avec attributaire) - Art. L. 642-1 du code de la construction et de l'habitation (procédure de réquisition locative) (p. 3011) : son amendement n° 403 : extension du délai de vacance qui permet au préfet de réquisitionner des logements vides de dix-huit mois à deux ans ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (1er décembre 1998) (p. 5508, 5509) : budget en baisse. Politique de réduction d'emplois. Diminution spectaculaire des contributions internationales volontaires. Désengagement en Afrique. Nécessité du rayonnement de la France. Construction européenne. Le groupe du RPR votera le texte en soutien à la politique extérieure du Président de la République.

Défense

- (2 décembre 1998) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour la section Forces terrestres (p. 5548, 5549) : bilan de la professionnalisation et de la restructuration des forces terrestres en cours depuis 1997. Contrat opérationnel privilégiant les forces de projection immédiatement disponibles. Bonne gestion des effectifs militaires. Insuffisance des recrutements de personnels civils. Déficit en appelés. Augmentation des crédits d'équipement encadrée par la revue de programmes intervenant après la loi de programmation militaire. Insuffisance des moyens de fonctionnement pour mener à bien la professionnalisation. Propose l'adoption de ces crédits.

Vote sur l'ensemble :

- (8 décembre 1998) (p. 6173, 6176) : proposition par la Haute Assemblée d'un budget de responsabilité et de confiance. Félicitations au président de la commission des finances et au rapporteur général. Prévisions de croissance. Réduction du quotient familial. Pression fiscale. Réforme de la taxe professionnelle. Mesures en faveur des collectivités locales. Rigidification du budget de l'Etat. Lutte contre le chômage. Nécessité de moderniser les procédures budgétaires. Marginalisation de la bourse et de l'industrie aéronautique. Le groupe du RPR votera le texte qui résulte des travaux du Sénat.

- Projet de loi relatif au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux - Nouvelle lecture [n° 0081 (98-99)] - Suite de la discussion - (16 décembre 1998) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 6492) : attitude des instances nationales du RPR lors de la nouvelle élection du président de la région Rhône-Alpes.

Elu sénateur le 27 septembre 1998.

NOMINATION

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998):

VOYNET (Dominique), *Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire [n° 0110 (98-99)] (10 décembre 1998) - Gouvernement (déclarations).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 15 de M. Bernard Joly : **Déchets** (*Traitement des déchets*) (JO Débats du 27 février 1998) (p. 996).

n° 5 de M. Nicolas About : **Pollution et nuisances** (*Qualité de l'air et exercice du droit de grève dans les transports publics*) (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2311).

n° 9 de M. Jean-Paul Amoudry : **Environnement** (*Mise en oeuvre de la directive Natura 2000*) (JO Débats du 15 mai 1998) (p. 2315).

n° 13 de M. Pierre Mauroy : **Déchets** (*Traitement des déchets urbains*) (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2578).

n° 14 de M. Pierre Hérisson : **Déchets** (*Coût de gestion des déchets d'emballage*) (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2580).

n° 11 de M. Pierre Hérisson : **Pollution et nuisances** (*Taxe générale sur les activités polluantes*) (JO Débats du 16 octobre 1998) (p. 3848).

n° 64 de M. Philippe Nachbar : **Fonds structurels** (*Fonds structurels européens*) (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6554).

Questions orales sans débat :

n° 119 de M. Dominique Braye : **Délocalisation** (*Délocalisation de la Sonacotra*) (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 237).

n° 161 de M. Bernard Dussaut : **Retraite** (*Retraités agricoles*) (JO Débats du 25 février 1998) (p. 864).

n° 166 de M. René-Pierre Signé : **Agriculture** (*Mission des SAFER*) (JO Débats du 25 février 1998) (p. 865).

n° 177 de M. Jean-Patrick Courtois : **Produits agricoles et alimentaires** (*Projet de loi sur la qualité sanitaire des*

denrées alimentaires destinées à l'alimentation humaine et animale (JO Débats du 25 février 1998) (p. 866).

n° 178 de M. Gérard Fayolle : *Déchets (Gestion et traitement des déchets en Dordogne)* (JO Débats du 25 février 1998) (p. 863).

n° 207 de M. Jacques Oudin : *Décrets et arrêtés (Parution des textes d'application des lois sur l'environnement)* (JO Débats du 1er avril 1998) (p. 1349).

n° 265 de M. Georges Mouly : *Aménagement du territoire (Avenir de la politique des "pays")* (JO Débats du 3 juin 1998) (p. 2634).

n° 268 de M. Christian Demuynck : *Déchets (Avenir de la société Eco-Emballages)* (JO Débats du 3 juin 1998) (p. 2636).

n° 303 de M. Jean Bizet : *Pollution et nuisances (Taux de dioxine et santé publique)* (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3875).

n° 321 de M. Roland Courteau : *Catastrophes naturelles (Aides aux agriculteurs sinistrés du Midi)* (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3877).

aussi bien pour la gestion des sites que pour l'indemnisation des propriétaires et gestionnaires - **Art. 2 (composition et rôle du conseil départemental du patrimoine naturel)** (p. 3593) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 13 de M. Jacques Bellanger (choix de l'échelon régional) et accepte l'amendement n° 7 de M. Francis Grignon (représentation des organisations représentatives des autres usagers du milieu naturel). Identification des sites ; compétences de l'Etat - **Art. 4 (création du comité local d'étude)** (p. 3595) : parole sur l'article - **Art. 5 (composition et rôle du comité local d'étude)** (p. 3596) : demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. Alain Vasselle (représentation des fédérations de chasse et de pêche) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 10 de M. Francis Grignon - **Art. 6 (contenu du document d'objectifs)** S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de M. Alain Vasselle (définition des compensations financières par le document d'objectifs) et accepte l'amendement n° 11 de M. Francis Grignon (référence aux exigences économiques, sociales, culturelles et régionales) - **Art. 7 (consultation des collectivités locales)** (p. 3598) : accepte l'amendement n° 5 de M. Alain Vasselle (avis des établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière d'environnement) et s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Michel Souplet (avis des établissements publics concernés) - **Art. 8 (procédure d'enquête publique)** (p. 3599) : parole sur l'article - **Art. 10 (indemnisation de servitudes résultant de Natura 2000)** (p. 3600) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'article 10 - Sur l'ensemble (p. 3603, 3604) : évolution des esprits en faveur de Natura 2000.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (26 novembre 1998) (p. 5131, 5133) : année charnière pour l'aménagement du territoire. Reconstitution des crédits de l'an passé. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR. Prime à l'aménagement du territoire, PAT. Taux de consommation des crédits. Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, FNADT. Rôle du ministre. Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables, FITTVN. Futurs schémas de services collectifs des transports. Maintien des services publics en zone rurale. Restructuration des services de police et de gendarmerie. (p. 5134, 5135) : reconstruction des solidarités entre ville et campagne. Zones montagneuses et du littoral. Fonds national de développement des entreprises, FNDE. Programme des aides communautaires à finalité régionale. Réformes prévues en 1999. Structures nouvelles des "agglomérations" et des "pays". Discussion prochaine du projet de loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire. Péréquation entre régions riches et pauvres. Clarification des compétences. Suivi concret des politiques mises en oeuvre sur le terrain.

Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (3 décembre 1998) (p. 5744, 5750) : bilan de l'année 1998. Reconnaissance des aspirations des Français à une meilleure qualité de l'environnement. Transformation de ce ministère en ministère de plein exercice. Nécessité d'une remise à niveau de ce budget par rapport aux autres pays européens. Création d'emplois n'affectant pas les effectifs de l'Etat. Augmentation des moyens de fonctionnement. Rattrapage du retard pour Natura 2000 : création du fonds de gestion des milieux naturels, le FGMN. Concertation à l'échelon national et local. Compatibilité des parcs naturels régionaux et des "pays". Etat de la concertation dans les domaines de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Attribution de subventions aux associations d'envergure nationale : importance de leur rôle. Renforcement de

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs [n° 0346 (96-97)]** - (15 janvier 1998) - **Discussion générale** (p. 207, 211) : rappel historique. Loi de 1994 fixant les dates de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs. Nécessité d'adapter les périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse en fonction des réalités du terrain. Contentieux juridiques dus à l'application de la directive du Conseil de 1979 sur la conservation des oiseaux sauvages. Méthode d'échelonnement des dates de clôture de la chasse proposées par les gouvernements précédents. Condamnation de la France en 1994 par la Cour de justice des Communautés européennes. Adoption par le Parlement européen en 1996 d'une date unique de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs. Mise en demeure de la France par la Commission européenne. Non-transmission de rapports. Plans de gestion des espèces. Ne peut accepter cette proposition de loi en l'état - **Art. unique** (p. 215) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Roland du Luart (harmonisation de l'échelonnement des dates de fermeture de la chasse avec la mise en oeuvre des plans de gestion des espèces) - **Après l'art. unique** (p. 217) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Pierre Lefebvre (équilibre entre la pratique de la chasse traditionnelle et la protection des espèces d'oiseaux migrateurs).

- **Proposition de loi relative à la mise en oeuvre du réseau écologique européen, dénommé Natura 2000. [n° 0194 (97-98)]** - (29 juin 1998) - **Discussion générale** (p. 3587, 3590) : conséquences du gel de la directive Natura 2000 par le précédent gouvernement. Relance de la concertation ; Comité national de concertation et de suivi Natura 2000. Réflexion sur les notions de perturbation et de détérioration ; chasse. Inventaire des sites. Préparation d'un projet de loi. Commission départementale des sites, perspectives et paysages. Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage. Conseil départemental de l'environnement et de la qualité de vie. Juge inutile la création d'un conseil départemental du patrimoine naturel. Actuels comités départementaux Natura 2000. Elaboration du document d'objectif par les comités de pilotage ; présentation du guide méthodologique. Instance de concertation régionale à définir. Démarche contractuelle privilégiée par le Gouvernement,

l'Institut français de l'environnement, IFEN, et de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, INERIS. Plan de prévention des risques, PPR: le plan "Loire". Système d'annonces des crues. Révision en cours de la réglementation européenne sur les particules fines. Politique de réduction de la consommation énergétique: augmentation des crédits de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Effacement des lignes à trop haute tension. Création de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP: nouvelle application du principe "pollueur-payeur". Assimilation des taxes affectées à un droit à polluer. Application du "second dividende" à l'exemple de certains pays d'Europe du Nord. Garantie de ressources de l'ADEME par la TGAP. Rôle du Parlement. Concertation en cours sur l'application de la TGAP à l'eau. Maintien du système des agences de bassin. Nécessité de mesures nouvelles de prévention dans le domaine de l'agriculture. Encouragement de l'agriculture biologique. Souhaite une amélioration de la politique de traitement des déchets. Renovation du statut des gardes-chasse. Réjette la responsabilité de la condamnation de la Cour de justice concernant les dates de la chasse aux oiseaux migrateurs sur les parlementaires ayant voté la proposition de loi - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 5750)**: s'oppose à l'amendement n° II-4 de la commission (réduction des crédits) - **Titre IV (p. 5751)**: s'oppose à l'amendement n° II-5 de la commission (réduction des crédits). Soutien au monde associatif - **Etat C - Titre VI (p. 5752)**: s'oppose à l'amendement n° II-7 de la commission (réduction des crédits). Importance grandissante de la part des énergies renouvelables.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire, suivie d'un débat** - (10 décembre 1998) (p. 6236, 6239): rappel historique. Dimension européenne. Renforcement des dispositifs de proximité. Contrats de plan Etat-région pour la période 2000-2006. Cohésion avec les programmes communautaires. Décentralisation et répartition des rôles entre régions, départements et "pays". Fiscalité locale. Réorganisation territoriale des services publics. Présentation du projet de loi à venir relatif à l'aménagement et au développement durable du territoire. Création de schémas de services collectifs et de schémas régionaux d'aménagement et de développement du territoire. Renforcement de l'intercommunalité. (p. 6282, 6286): aggravation des inégalités entre les régions. Le contrat territorial d'exploitation: solution pour la défense des zones rurales et de montagne. Importance d'une synergie entre les villes et les campagnes. Reconnaissance de la place du département. Le "pays": espace de projet et non échelon administratif supplémentaire. Modification de la taxe professionnelle. Etablissement de seuils pour la constitution de l'agglomération. Election des conseils d'agglomération au suffrage universel. Réorganisation territoriale des services publics dans le cadre d'un projet pluriannuel tenant compte des évolutions démographiques, économiques et sociales. Compensation financière à la fermeture des services publics. Négociation de l'agenda 2000. Défense des fonds structurels européens. Justification de la procédure d'urgence sur le projet de loi relatif à l'aménagement du territoire.

W

WEBER (Henri), sénateur (Seine-Maritime) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 7 octobre 1998).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 15 octobre 1998).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 22 (JO Débats du 30 janvier 1998) (p. 545) - Ministère : Enseignement scolaire - *Relance de la politique des zones d'éducation prioritaires* - Réponse le 30 janvier 1998 (p. 545) - Enseignement

n° 18 (JO Débats du 30 octobre 1998) (p. 4092) - Ministère : Economie - *Politique énergétique* - Réponse le 30 octobre 1998 (p. 4093) - Nucléaire

n° 58 (JO Débats du 18 décembre 1998) (p. 6548) - Ministère : Affaires étrangères - *Frappes aériennes contre l'Irak* - Réponse le 18 décembre 1998 (p. 6548) - *Guerres et conflits*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail [n° 0286 (97-98)]** - (3 mars 1998) - **Discussion générale** (p. 1116, 1118) : arguments développés par la majorité sénatoriale. Augmentation de la productivité chez Peugeot. Coût du travail. Négociations. Partage du travail. Conséquences de la surévaluation du franc. Loi Robien. Intervention d'une seconde loi. Projet de loi volontariste et réaliste. Votera contre le texte de la majorité sénatoriale.

Deuxième lecture [n° 0363 (97-98)] - (8 avril 1998) - **Discussion générale** (p. 1600, 1602) : succès de la gauche plurielle aux élections cantonales et régionales. Croissance. Négociations collectives. Bilan de la loi Robien. Exemples d'entreprises ayant réduit le temps de travail. Coût du travail. SMIC. Avec le groupe socialiste, votera le projet de loi rétabli par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

*Deuxième partie :***Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)**

- (28 novembre 1998) (p. 5290, 5291) : révolution technologique. Nouveau désordre économique mondial. Politique industrielle d'environnement et d'attractivité. Acquisition des hautes technologies. Modernisation et rénovation des services publics placés sous la tutelle du ministère. Politique énergétique de la France. Energie nucléaire. Construction du réacteur, EPR. Centrale de Penly de Haute-Normandie. Construction européenne. Tarifs des télécommunications. Directives "Poste et Electricité". Si le

Sénat adopte les amendements de la commission des finances, le groupe socialiste ne pourra voter ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5302) : se déclare opposé à l'amendement n° II-13 de la commission (réduction des crédits) - **Etat C - Titre VI** (p. 5305) : se déclare opposé à l'amendement de coordination n° II-15 de la commission. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Taxe générale sur les activités polluantes.

Communication audiovisuelle

- (5 décembre 1998) (p. 5922, 5923) : pauvreté de la télévision publique. Compensation de la diminution des ressources publicitaires par le reversement des exonérations de redevances. Assujettissement de tous les foyers à la redevance. Comparaison entre le rôle éducatif et les moyens financiers de l'Education nationale et de la télévision. Rétablissement de l'équilibre entre l'audiovisuel public et privé. Evolution technique de la diffusion télévisuelle. Remise en question de la nomination des dirigeants par une haute autorité administrative indépendante. Mesures nouvelles prévues par le projet de loi sur l'audiovisuel concernant le statut des dirigeants des chaînes publiques, ainsi que certains domaines de l'audiovisuel privé. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (6 décembre 1998) (p. 5967, 5968) : ports maritimes. Projet "Port 2000" au Havre. Intégration nécessaire des ports français dans le système européen des réseaux de transport terrestre ; retard de la desserte ferroviaire. Nouveau régime de soutien à la flotte de commerce française : dispositif de remboursement des contributions patronales. Ecoles d'enseignement maritime ; statut des personnels. Preretraite progressive des dockers. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5972) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-30 de la commission des finances - **Titre IV** (p. 5973) : vote du groupe socialiste contre l'amendement de réduction des crédits n° II-31 de la commission des finances.

Z

ZUCCARELLI (Emile), *Ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration du Gouvernement sur la décentralisation [n° 0047 (98-99)] (4 novembre 1998) - Gouvernement (déclarations).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 de M. Jean-Claude Carle : **Travail (durée du) (Fonction publique)** (JO Débats du 6 mars 1998) (p. 1222).

n° 15 de M. Christian Bonnet : **Etat (Manifestations d'intolérance et respect des principes républicains)** (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2581).

n° 16 de Mme Joëlle Dusseau : **Administration (relations avec le public) (Complexité des démarches administratives)** (JO Débats du 29 mai 1998) (p. 2581).

Questions orales sans débat :

n° 60 de M. Bernard Barraux : **Retraite (Avenir de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales)** (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 238).

n° 117 de M. Daniel Hoeffel : **Fonction publique territoriale (Rémunérations complémentaires des agents des collectivités territoriales)** (JO Débats du 21 janvier 1998) (p. 239).

n° 193 de M. Jean-Louis Lorrain : **Langues anciennes (Enseignement du latin et du grec)** (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1915).

n° 222 de M. Jean Bizet : **Traitements et indemnités (Création d'emplois dans la fonction publique)** (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1913).

n° 225 de M. Franck Sérusclat : **Enseignants (Organisation des remplacements dans l'enseignement)** (JO Débats du 29 avril 1998) (p. 1914).

n° 285 de M. Bernard Joly : **Services publics (Avenir des "points publics")** (JO Débats du 24 juin 1998) (p. 3404).

n° 310 de M. Jean-Paul Delevoye : **Fonction publique territoriale (Publication du décret relatif à l'annualisation**

du temps de travail dans la fonction publique territoriale) (JO Débats du 28 octobre 1998) (p. 3980).

n° 311 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Fonction publique (traitements et indemnités) (Revalorisation indiciaire des techniciens des trois fonctions publiques)** (JO Débats du 21 octobre 1998) (p. 3865).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la décentralisation** - (3 novembre 1998) (p. 4142, 4145) : conséquences de la décentralisation. Concertation entre l'Etat et les élus locaux. Absence de remise en cause de la décentralisation. Amplification de la décentralisation. Poursuite de la déconcentration. Modernisation administrative. Politiques publiques. Sécurisation juridique et financière de l'élu. Toilettage de la loi de 1982 sur les sociétés d'économie mixte locales. Rapport Schwartz. Attachement au statut de la fonction publique territoriale. (p. 4184, 4186) : textes d'approfondissement de la décentralisation présentés par le Gouvernement. Rôle des sous-préfets. Souci constant d'accroître l'efficacité dans le domaine de l'action publique. Clarification des compétences. Accord salarial. Autonomie des collectivités locales.

- **Projet de loi de finances pour 1999 [n° 0065 (98-99)]**

Deuxième partie :

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (26 novembre 1998) (p. 5112, 5114) : accord salarial du 10 février 1998. Maintien du pouvoir d'achat. Comparaison des rémunérations des secteurs privé et public. Action sociale interministérielle. Congé de fin d'activité, CFA. Constitution de trois groupes de travail. Temps de travail. Stabilité des effectifs. Réforme de l'Etat. Rapports entre administrations centrales et services déconcentrés. Relations entre l'administration et les usagers. Services publics de proximité. Programmes pluriannuels de modernisation. Décentralisation. Fonction publique territoriale. Différences de rémunération entre les personnels des collectivités locales. Crédits d'action sociale. Opérations interministérielles de formation déconcentrées. Fonds pour la réforme de l'Etat - **Examen des crédits - Art. 79 bis (par priorité) (prorogation et extension du dispositif de congé de fin d'activité)** (p. 5117, 5118) : s'oppose à l'amendement n° II-3 de la commission (suppression de l'extension du champ d'application de cette mesure).